Digitized by Google

Dictionnaire

<36627455670016

RÉPERTOIRE

DES

CONNAISSANCES USUELLES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, 5.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

Celui qui voit tout abrège tout.
MONTESQUIEU.

TOME II.

PARIS.
BELIN-MANDAR, LIBRAIRE,
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55.

MDCCCXXXII.

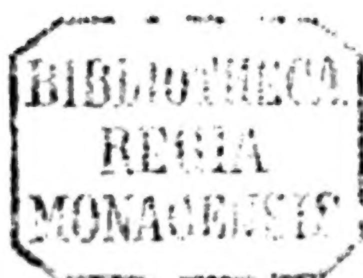

DICTIONNAIRE

DE

LA CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

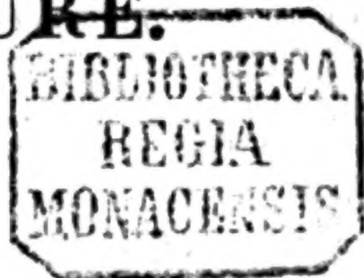

A

AMÉLIE (ANNE), duchesse de Saxe-Weimar, née le 24 octobre 1739, fille du duc Charles de Brunswick Wolfenbuttel. Cette princesse fut, pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle, le centre et l'ame d'une cour qui ressembla, sous plusieurs rapports, à celle du duc de Ferrare, cour embellie par la présence du Tasse et de l'Arioste. Ce fut Amélie seule qui accorda aux savants une protection qu'ils cherchèrent en vain auprès des autres souverains de l'Allemagne. Mais ses droits à la reconnaissance générale ne se bornent pas seulement à l'appui qu'elle prêta aux artistes, ni au jugement éclairé qu'elle porta sur leurs ouvrages. Veuve, à l'âge de dix-neuf ans, du duc Ernest-Auguste Constantin, qu'elle perdit en 1758, après deux années de mariage, elle sut, par une sage administration, faire oublier les tristes suites de la guerre de sept ans, épargner des sommes considérables sans opprimer ses sujets, et les garantir de la famine qui désola la Saxe en 1773. Mais à peine eut-elle remédié à ces besoins urgents, qu'elle tourna ses regards sur les objets qui peuvent seuls ennoblir la vie. Elle fonda de nouveaux établissements pour l'instruction du peuple, et perfectionna ceux qui existaient déjà. Elle nomma Wieland gouverneur de son fils, depuis grand-duc, et attira à Weimar les hommes les plus distingués, tels que Herder, Gœthe, Seckendorf, Knebel, Bœtinger, Bode, et Musæus. Schiller ne s'y associa que dans les dernières années. Ce ne furent que les rares qualités de l'esprit et du cœur de cette princesse qui rassemblèrent à Weimar plus d'hommes de mérite qu'on n'en eût pu trouver réunis dans le plus grand état contemporain. Ce qui prouve que son caractère personnel y contribua encore plus que son rang et son pouvoir, c'est que cette société choisie lui resta, même après qu'elle eut remis, en 1775, le gouvernement entre les mains de son fils. Son château à Weimar, et ses maisons de plaisance à Tieffurth et Ettersbourg étaient constamment le rendez-vous de tous les savants et voyageurs de mérite. Un voyage qu'elle fit avec Gœthe en Italie augmenta encore son goût pour les arts. C'est ainsi qu'en héritant des grandes qualités et de l'amour des sciences qui distinguèrent de tout temps la maison de Brunswick, elle illustra son nom, et acquit la gloire d'avoir honoré et encouragé les plus célèbres auteurs contemporains de l'Allemagne. Les évènements du 14 octobre 1806

avaient brisé son cœur, et elle mourut le 10 avril 1807.

AMÉLIE, reine des Français. (*Voy.* MARIE-AMÉLIE.)

AMEN, mot hébreux qui exprime une *affirmation*, telle que : *oui*, *assurément*, *vraiment*, et qui a passé du langage religieux des juifs dans celui des chrétiens. Les juifs, dans leurs synagogues, confirment par ce mot la bénédiction prononcée à la fin de la cérémonie religieuse. Dans les réunions des premiers chrétiens aussi, l'assemblée terminait avec cette formule la prière récitée par le plus ancien de la communauté ou l'instituteur. Encore aujourd'hui on clôt les sermons par ce mot, qui, pourtant, ne saurait correspondre à sa vraie signification qu'autant que la fin du sermon renferme une vérité générale, une exhortation ou un souhait. Si le sermon se terminait au contraire par une menace, on inclinerait difficilement à donner à ce mot une autre signification que celle-ci : *Le sermon est fini*. Feu Morus, de Leipsick, ne terminait jamais, ou du moins bien rarement, ses sermons par ce mot. On se sert aussi de ce terme dans la vie ordinaire pour confirmer une chose ; on dit, par exemple : *oui* et *amen*, c'est-à-dire : *c'est entendu*, *c'est une chose arrêtée*. Lorsqu'il s'agit de l'*amen* d'un compositeur, on comprend par là le terme mis en musique par lequel le chœur répond à la prière ou à la bénédiction que le prêtre vient de chanter à l'autel.

AMÉNAGEMENT. C'est l'art de déterminer l'âge auquel on doit exploiter les bois. Si les diverses essences prenaient un accroissement égal chaque année, le calcul serait fort simple ; mais cet accroissement est progressif. Les arbres opèrent leur croissance du dehors en dedans, et ils se couvrent chaque année d'une nouvelle épiderme qui devient successivement écorce, liber, aubier. Il en résulte que le volume de chaque couche annuelle qui enveloppe la tige s'accroît à mesure que l'arbre grossit en avançant en âge, et que le poids et le volume de chacune de ces enveloppes doivent être calculés suivant le carré du diamètre des tiges. Ainsi une tige de trois pouces d'épaisseur obtient une couche de neuf pouces, tandis qu'une tige de six pouces, âgée de douze ans, est couverte par une autre couche qui a trente-six pouces de solidité. Les arbres croissent donc d'autant plus que leur âge est plus élevé, jusqu'au moment où ils arrivent au *maximum* de leur grosseur. — Pour déterminer avec précision la valeur de chaque pousse annuelle, on a pris le parti de peser chacune de ces pousses, et l'on a trouvé qu'elles suivaient une échelle ascendante, suivant le carré du diamètre des tiges. Mais ce moyen nécessitant un abattage et offrant beaucoup de difficultés, feu M. Depertuis (le praticien le plus estimé et le plus judicieux entre tous ceux qui ont traité des forêts) trouva plus expédient de prendre pour base la longueur des jets de chaque année. Il divisa les bois en cinq classes, en commençant par les mauvais sols qui ne produisent, en quinze ou vingt ans, qu'un taillis de six à neuf pieds, et il conseilla de le couper à cet âge, où il cesse de croître. Quant aux sols qui, à vingt-cinq ans, produisent un taillis de quarante à cinquante pieds, et qui croissent encore, il conseilla de le couper à quarante ou cinquante ans. Le terme moyen entre les deux extrêmes est de vingt-cinq à trente ans ; c'est à cet âge qu'on devrait exploiter les bois de première qualité, et, en conséquence, celui qui possède un taillis de mille arpents ne devrait couper chaque année que trente-trois ou quarante arpents. Comme il est prouvé que, de vingt à trente, le bois donne un produit double de celui qu'il a acquis durant les vingt premières années, on est assuré de trouver pour un taillis de trente ans un prix double de celui qu'on obtiendrait à vingt. — La jeunesse des bois est d'un à vingt ans, leur virilité de vingt à cent ; la pesanteur des bois accroît avec leur âge, et le degré de chaleur qu'ils procurent se calcule suivant leur poids. Vingt et une cordes d'un taillis de vingt-cinq ans, produites par un arpent, entretiennent le feu

aussi long-temps que vingt-cinq cordes d'un taillis de quinze à vingt ans. Dans les taillis de quinze ans on ne trouve pas de bois de moule; dans les taillis de vingt ans, on en trouve fort peu. On n'obtient la valeur la plus haute qu'à vingt-cinq ou trente ans. Si l'on ne coupait les taillis qu'à cet âge, il y aurait en France beaucoup plus de bois, et conséquemment une diminution sensible dans leur valeur vénale. La serpe, employée journellement, est l'ennemie la plus mortelle de la prospérité des bois. — M. Noirot, de Dijon, qui a appliqué avec beaucoup de bonheur la géométrie à la science forestière, a établi dans une échelle de progression que les futaies sur taillis, mêlées de bois blancs et de bois durs, donnent à la cinquième année une valeur de vingt-cinq, et à la dixième une valeur de cent; en sorte que la valeur a quadruplé en cinq ans. A la vingtième année, on obtient une valeur de quatre cents, à la trentième de neuf cents, à la quarantième de seize cents. En sorte que de dix à vingt ans leur valeur a quadruplé; de vingt à trente ans, a plus que doublé; et de trente à quarante, un peu *moins* que doublé.—M. Lucotte, inspecteur près la conservation de Dijon, a publié une table de progression des valeurs en argent des bois-taillis, suivant leur âge et les prix du pays, et il a trouvé qu'un hectare de taillis vaut à six ans 60 fr. par an, à dix ans 162 fr., à quinze ans 344 fr., à vingt ans 525 fr., à trente ans 1,030 francs, à trente-cinq ans 1,200 francs, à quarante ans 1,600 francs. Ces deux échelles se contrôlent et se fortifient l'une par l'autre.—On doit à M. Lucotte un troisième tableau sur la production de chaque essence de bois, duquel il résulte les faits suivants. A dix ans le chêne vaut 100 francs l'hectare, le charme 80 francs, le tremble 120 francs, le bouleau 125 fr. A vingt ans, le chêne vaut 400 francs, le charme 320 francs, le tremble 500 francs, le bouleau 600 francs. A trente ans, le chêne vaut 900 francs, le charme 650 francs, le bouleau 700 francs. A quarante ans, le chêne vaut 1,600 francs, le charme 1,000 francs, le tremble 1,100 francs, le bouleau 900 francs. A cinquante ans, le chêne vaut 2,500 francs, le charme 1,650 francs, le tremble 2,100 francs, le bouleau 900 francs. A soixante ans, le chêne vaut 3,600 francs, le charme 2,000 francs, le tremble 2,100 francs, le bouleau mort. FRANÇAIS (DE NANTES).

AMENDE, du latin *emenda*, fait de *menda*, correction, est une peine pécuniaire imposée par la justice pour les petits délits, les délits correctionnels. L'application et l'emploi des amendes ont plus d'importance qu'on ne le croit communément, et mériteraient bien d'appeler l'attention du législateur pour l'abus qu'on peut en faire. — *L'amende honorable* est une peine infamante, qui consiste à reconnaître publiquement son crime, à en demander pardon; au figuré, c'est une espèce de réparation d'honneur.

AMENDER (agriculture). On doit distinguer les amendements, les engrais et les fumiers: amender, c'est corriger le sol, c'est-à-dire produire un mélange des diverses espèces de terre propres à la culture, car un seul élément est infertile. Engraisser la terre, c'est y déposer des principes fertilisants. La fumer, c'est y déposer des débris de végétaux et d'animaux, fermentants ou fermentés. Tout fumier est engrais, mais tout engrais n'est pas fumier.—Les engrais et fumiers agissent de différentes manières; les uns mécaniquement en allégeant les terres fortes, ou en donnant de la consistance aux terres légères; d'autres agissent chimiquement en fournissant aux végétaux les principes nourriciers qu'ils doivent s'assimiler. Plusieurs d'entre eux remplissent ces deux indications à la fois. Les trois règnes de la nature entrent dans la composition des engrais: les minéraux, les animaux et les végétaux. Les premiers sont essentiellement stimulants, et on ne laisse pas que de fumer les terres marnées ou plâtrées. Les deux autres, susceptibles de décomposition, nourrissent essentiellement la végétation. Un végétal décomposé ne produit autre chose que l'hydrogène, l'oxygène, l'azote et le carbone. L'animal décomposé produit,

1.

outre ces éléments, le phosphore, l'urée, le mucus et la graisse. — Les engrais agissant comme médicaments, il faut bien connaître la portée ou tempérament du sol qu'on veut engraisser ou fumer, à l'exemple du médecin, qui doit connaître la force ou la faiblesse du sujet qu'il traite. L'animal décomposé fournissant beaucoup de matières excitantes, on a le plus grand tort d'enterrer au pied des arbres des bêtes mortes. Il faut, à la vérité, les ensevelir, et au bout d'une année retirer ces cadavres avec toutes les terres dans lesquelles elles ont été enfouies, et les répandre avec ménagement sur les fumiers. — Les matières salines, considérées si long-temps comme propres à la végétation, n'ont d'effets sensibles que lorsque les sols sont à base terreuse, d'une nature déliquescente et facilement décomposable. Alors ils ont la faculté de soutirer de l'atmosphère les vapeurs qui circulent, de les retenir et de les conserver pour humecter les racines. Les fumiers de toute espèce, portant avec eux une humidité visqueuse, participent à la propriété des sels déliquescents. Les marnes attirent et fixent sur la terre les fluides aériens. Les engrais agissent comme font les levains sur les pâtes, et il n'y a pas un boulanger qui ne sache qu'il faut beaucoup plus de levain dans les temps froids que dans les temps chauds. L'eau étant un composé de gaz hydrogène et oxygène, lorsqu'elle monte dans les tissus végétaux, elle se décompose, échauffe la plante avec l'oxygène et le carbone que l'eau entraîne avec elle, et elle dégorge l'oxygène par les feuilles. Les poissons, qui décomposent l'eau pour en tirer de l'air et pour respirer, opèrent par leurs branchies ce que font les végétaux par leur texture. — Les choux, raves, et en général toutes les crucifères, qui exigent beaucoup d'engrais, renferment une grande partie de matières gazeuses, hépathiques et hydrogènes. Il est démontré que la silice et différents sels dissous dans l'eau passent dans la circulation, et y entraînent l'acide carbonique. — La bonne qualité des fumiers dépend de la qualité et de la quantité de nourriture que l'on donne aux bêtes qui le forment. Il est certain qu'un cheval de labour, nourri avec quinze livres d'avoine et vingt livres de foin chaque jour produit des sécrétions infiniment plus grasses et plus abondantes que les chevaux nourris à la paille. — On distingue les fumiers en fumiers chauds et en fumiers froids, en fumiers longs et en fumiers consommés. On nomme communément fumier froid celui que produit la litière des vaches, à cause de la viscosité de leurs excréments, qui retardent la végétation. On donne beaucoup moins de litière aux vaches qu'aux chevaux ; il en résulte que le fumier est composé en plus grande partie de leurs déjections, et il convient aux terres sèches, parce qu'il conserve l'eau des pluies, et dure plus long-temps en terre. On confond ordinairement ensemble tous les fumiers des écuries et des étables, mais s'il y a dans un domaine des terres siliceuses et des terres argileuses, il faut réserver le fumier de vache pour les premières, et le fumier de cheval pour les dernières. Les fumiers de litière diffèrent entre eux suivant que l'on emploie des pailles de froment, de seigle ou d'avoine. Il est prouvé que la paille d'avoine fournit infiniment plus de silice que celle de froment. — Le fumier de cheval est appelé chaud, mais il fait pousser dans les champs une grande quantité de mauvaises herbes produites par les graines que ces animaux ont avalées sans les digérer. L'âne mange plus lentement, digère mieux, et fournit de meilleur fumier. Après le fumier des colombiers, des poulaillers et des lapinières, le fumier le plus chaud est celui des bêtes à laine. Cette race est celle qui, relativement à son volume et à celui de sa nourriture, fournit le plus de principes fertilisants, et la brebis en fournit plus que le mouton. On a tort de laisser le fumier de mouton dans les bergeries pour procurer de la chaleur à un animal qui n'est déjà que trop vêtu, et qui ne craint rien tant que la chaleur. Un cochon nourri d'orge, de glands, de pom-

mes de terre ou de farine, doit fournir un fumier plus abondant en carbone que celui qui est nourri de choux, de raves, de fougère et de petit lait. — Une vache qui pâture, et à qui l'on donne cent cinquante bottes de litière, doit fournir par an en fumier six chariots attelés de quatre chevaux, et dix lorsqu'elle reste toute l'année à l'étable. Un cheval à qui l'on donne une ou deux bottes de litière par jour doit produire six ou sept chariots de fumier. — En sol de moyenne qualité, il faut dans une exploitation bien réglée une tête et demie de gros bétail et trois têtes de petit pour un arpent, et huit à dix charrettes de fumier par chaque arpent de blé. On ne devrait porter le fumier sur les terres qu'au moment de l'enterrer. Un pied cube de fumier consommé, c'est-à-dire une forte hottée par toise ou trente-six pieds carrés, est le maximum pour la culture des blés dans les sols les plus maigres; mais on se trouve assez heureux lorsqu'on peut en fournir la moitié. Le fumier fabriqué avec des plantes avant leur floraison est meilleur que celui fait avec des pailles sèches; et lorsque l'on nourrit au vert les animaux, ils fournissent beaucoup plus de fumier. — Le fumier frais doit être employé long-temps avant les semailles, parce qu'il faut qu'il se décompose pour produire son effet. Le fumier consommé ou terreau doit être répandu la veille même des semailles, mais il ne dure pas aussi long-temps que le fumier long; il y a même des cantons où l'on ne répand le fumier que lorsque les blés entrent en végétation, c'est-à-dire au printemps. Répandre le fumier sur les terres emblavées protège les céréales contre les gelées, et prépare une meilleure récolte pour l'année suivante. Le fumier, transporté sur la terre, doit être enterré sur-le-champ, à deux ou trois pouces seulement de profondeur, parce que les racines du blé ne s'étendent pas plus avant. — Le fumier consommé donne la première année des produits abondants; mais il n'agit pas durant la seconde, tandis que le fumier frais agit pendant deux ou trois années. S'il était possible, il faudrait réduire en terreau le fumier long, parce que ce n'est que sous cette forme qu'il peut entourer et féconder le collet des racines. Le transport en est beaucoup moins long et moins coûteux; le fumier frais convient aux terres sèches, parce qu'il conserve long-temps l'eau des pluies. Les terreaux se dissolvent facilement en une sorte de mucilage qui est la nourriture des plantes. — La chaux vive en poudre et en petite quantité accélère la décomposition du fumier, et rend soluble le terreau qui ne l'est pas encore. Quand on est pressé d'avoir du fumier, il faut le saupoudrer de chaux éteinte à l'air, et le répandre lorsqu'il est frais, car il prendrait feu s'il était sec. Dans les Hautes-Alpes, on répand de la terre dans les étables, écuries et bergeries, et l'on enlève ces terres aussitôt qu'elles sont saturées d'urine. — Durant l'été, il convient d'arroser le fumier avec des lavages de cuisine, ou avec des eaux chargées de matières animales et végétales; lorsque le fumier abrité n'a pas assez d'eau pour se décomposer, il peut se chancir. Si vous voulez du terreau, couvrez-le par une croûte de chaux ou de plâtre qui empêche l'évaporation des gaz. Il y a un grand inconvénient à laisser les cochons soulever le fumier, parce que en le soulevant, et en se vautrant, ils en empêchent la fermentation, qui ne peut s'opérer que dans le repos. La chair des porcs qu'on laisse vaguer en liberté au milieu des immondices acquiert une mauvaise qualité. — Il faudrait réserver dans une cour un coin particulier destiné à recevoir les épluchures des grains et graines des jardins, les balayures des granges et des greniers, les gratturcs des places où l'on donne à manger aux volailles. Un tel fumier, si nuisible aux terres arables, serait fort utile dans les prairies. Beaucoup de fermiers pensent qu'il ne faut que de la paille pour faire un bon fumier; ils se trompent: ce sont les engrais animaux qui activent le plus la végétation. Dans les cantons où les pailles sont rares et le sol maigre, on devrait semer des

plantes pour les enfouir à la charrue avant qu'elles soient en graine. — Le premier amendement, c'est le labour, parce qu'il donne à l'air atmosphérique la possibilité de s'introduire dans l'intervalle des molécules terreuses. Les terres fortes ou argileuses ont besoin d'être divisées par des plâtras, graviers, sables, marnes et craies; les terres légères, par des argiles, parce que leur porosité est telle que les pluies passent à travers comme dans un crible. Les arrosements ou irrigations, quand on peut en disposer, font bien sur ces sortes de terres lorsque la saison est chaude. Lorsque le temps est disposé à l'orage et que l'électricité abonde, il y a une augmentation d'activité dans la fermentation. L'air n'agit pas seulement sur les racines, mais beaucoup plus sur les feuilles dont la surface inférieure est absorbante, et la surface supérieure exhalante. Il n'y a pas une feuille d'arbre qui ne renferme un mystère impénétrable. Les labours à la charrue sont moins productifs que ceux faits à la fourche, à la pioche ou à la bêche. L'entassement des terres en petits cônes pendant l'hiver, et leur dispersion au printemps, est une opération fort utile. — L'eau réduite à l'état de glace rend au dégel les terres meubles, et susceptibles de se mieux façonner à l'époque du printemps. Les neiges amendent aussi la terre en empêchant l'évaporation des gaz, si nécessaires à la végétation. Les trèfles, vesces, pois, et toutes les plantes qui ont beaucoup de feuillage, conservent la fraîcheur du sol pendant l'été. L'épierrement est généralement un amendement; cependant dans les terres légères et chaudes, les pierres plates empêchent l'évaporation; et dans les terres fortes, elles forment des vides qui permettent à l'eau de s'écouler. — Dans la Sologne, on laisse croître dans les landes les fougères, les ajoncs, les genêts, les bruyères; on les étale sur les chemins, on les fait pourrir dans les écuries, dans les cours; on les entasse pour les faire fermenter, et on les porte sur les terres. Dans le Jura, on creuse des trous, des fosses pour y rassembler les eaux pluviales, dans lesquelles on fait décomposer les matières végétales. Les gazons décomposés produisent un excellent fumier. En bon terrain, sur cinq années vous devez en employer trois en prairies artificielles, et pendant les deux autres vous ferez une bonne récolte de céréales avec une légère fumure. — Le plâtre et la marne stérilisent les champs quand ils contiennent de la magnésie. Pour acquérir une certitude sur ce point, on mêle les matières suspectes avec du nitre, on les lave à grande eau, on verse sur ce mélange une dissolution de soude ou de potasse; les alcalis s'emparent de l'acide nitrique qui se trouve combiné avec la magnésie, et celle-ci est réduite à l'état de terreau. — La grande culture a de grandes obligations à l'horticulture. Celle-ci est, en quelque sorte, l'avant-garde de l'autre, parce qu'elle fait ses essais en petit. On lui doit de nous avoir appris le labour en planches et par rangées, l'alternat et la rotation des récoltes, et comment on peut obtenir sur la même planche plusieurs récoltes en une seule année; enfin, nous lui devons l'invention des composts, dont les jardiniers ont eu de tout temps l'habitude. On les compose avec des substances prises dans les trois règnes, et principalement avec les débris végétaux qu'offrent les plantes quand on en a retiré les parties comestibles. On ramasse des terres sur les ados des fossés, dans les mares, les ruisseaux et les étangs; on jette par dessus le tan, la suie, les cendres, les charrées, les lies et marcs de vin et de cidre, les balayures, les poussiers de tourbe, les feuilles d'arbre, enfin toutes les matières végétales et animales dont on peut disposer. Toutes les couches alternatives de ces matières se pénètrent mutuellement, et forment par leur réunion un engrais plus actif que chacun de ses composants pris en particulier. La chaux éteinte y est nécessaire pour accélérer la fermentation. Ils doivent être couverts d'une couche impénétrable aux gaz qui en émaneraient; il est nécessaire que les composts aient des dimensions fixes. Trop élevés, les couches supérieures pèsent sur les cou-

ches inférieures, et nuisent à la fermentation; trop bas, ils éprouvent trop facilement les variations de la température. Les couches ne doivent pas être moindres de six pouces, ni plus épaisses que douze à quinze, et dans les longues sécheresses, ils doivent être arrosés avec de l'eau de fumier; et, comme ils contiennent des principes volatiles, on ne doit les porter sur les terres qu'au moment du labour. — Le terreau peut être privé, par des lotions répétées, de sa portion soluble, et conséquemment de cette partie émulsive qui est l'aliment des plantes; mais exposé de nouveau à l'air, il reprend sa faculté dissolvante en s'emparant de l'hydrogène et du carbone répandus dans l'atmosphère. Les engrais d'animaux sont les meilleurs, parce qu'ils renferment le plus de parties nutritives sous le moindre volume. — La santé des bestiaux exige que l'on change souvent les litières, et quant aux urines, elles doivent être recueillies dans des fosses bletonnées ou cimentées, et transportées sur les terres au moment du semis. Cet engrais fait périr les mousses, les lichens, et déterminent une végétation rapide. — Voici ce qu'on fait en Flandre pour les gadoues : les fermiers font construire à quelque distance de la ferme des caves citernées ou pavées, avec une voûte composée en briques. Pendant la saison morte, ils envoient leurs voitures à la ville pour enlever les vidanges, et ils les renferment dans ces caves; ils y ajoutent les tourteaux ou marcs des graines oléagineuses. Quand on emploie particulièrement ces marcs, cela ne peut être que pour des cultures lucratives, parce que cette matière est fort chère. — On prétend que la poudrette agit moins promptement que la gadoue, mais elle offre l'avantage de tenir les blés nets et purgés de toutes mauvaises herbes. — Les vases des mares et des ruisseaux sont composées des débris de substances organiques qui développent dans leur fermentation beaucoup de gaz hydro-sulfuriques, que l'on neutralise par un mélange de chaux. — Le colombin ou fiente de pigeon se vend en Flandre, pays d'une culture perfectionnée, cent francs la voiture, qui suffit à deux arpents. — Les ergots, les poils et pieds de mouton, les chiffons de laine ou de soie, peuvent être comptés dans la nomenclature des engrais; ils se décomposent fort lentement, et conséquemment ils développent leurs vertus fertilisantes plus long-temps. — Les résidus de peaux et de tendons préparés à la chaux, et qui composent le marc de la colle forte, forment un engrais très puissant, et ils se vendent à Paris douze francs la voiture attelée d'un seul cheval. — Les déchets des os de tabletier, ainsi que leurs râpures, forment un engrais durable dans les vignes et les pépinières. — Les cendres de bois et de tourbe agissent par le carbonate de potasse qu'elles contiennent. On les répand sur des prés, dont elles activent la végétation. Les cendres de houille ne doivent être considérées que comme des matières propres à diviser les terres compactes. — Quant au sel marin, il ne peut agir que comme excitant les forces végétatitives, comme il le fait dans l'économie animale. Il aide cependant à la végétation des plantes marines, mais il nuit à la prospérité des céréales. — Le muriate de chaux en solution versé en petite quantité sur la surface d'un terrain sec planté en pommes de terre les fait prospérer; employé à grande dose, il les fait périr. On a l'expérience que les bourraches, pariétaires et orties viennent bien sur les terres salpêtrées. — Un agriculteur doit étudier la portée de chacune de ses pièces de terre, savoir ce qui y convient et ce qui y nuit; son expérience est le meilleur des guides. Cependant, celui dont l'expérience s'éclaire par une sage théorie est nécessairement plus sûr de réussir que celui qui n'est que praticien. FRANÇAIS (DE NANTES).

AMENDEMENT, en *morale*, signifie correction, modification, amélioration, changement en mieux dans la conduite d'une personne. — Sous le régime constitutionnel, ce mot a reçu une acception nouvelle : il signifie, en *style*

parlementaire, modification d'une proposition principale. — Amender un projet de loi, c'est en étendre ou en restreindre l'application à des cas non prévus par le projet. On appelle sous-amendement une nouvelle modification proposée à l'amendement même. — Les mots *amender* et *sous-amender* ont la même origine et la même acception.

AMÉRIC-VESPUCE (*V.* Vespuce).

AMÉRIQUE, quatrième partie du monde, ou Nouveau-Monde, découverte et visitée pour la première fois par Christophe Colomb, en 1492, est située dans l'hémisphère occidental de notre globe, et se compose de deux continents réunis par l'isthme de Panama, qui, suivant leur position, prennent les noms d'Amérique septentrionale et d'Amérique méridionale. L'isthme de Panama est formé par une chaîne de rochers élevés, qui, semblable à une digue immense, sépare l'Océan, et s'élève au fond du grand golfe Atlantique, comme les restes gigantesques d'un monde détruit. Au milieu de ce golfe, formé par les côtes des deux grandes presqu'îles du Nouveau-Monde, s'élèvent les îles des Antilles, ou Indes occidentales. Au nord, le sol de l'Amérique se perd sous les glaces, vers le quatre-vingtième degré de latitude nord. L'Amérique méridionale se termine au cinquante-quatrième degré de latitude sud, où elle est séparée de la Terre-de-Feu par le détroit de Magellan. Le cap Horn forme l'extrémité méridionale de la Terre-de-Feu. A l'ouest, le cap du Prince-de-Galles, à l'extrémité de la presqu'île d'Alaschka, sous le deux cent neuvième degré de longitude, et le cap brésilien de Saint-Roch, à l'est, sous le trois cent quarante-et-unième degré de longitude, forment ses deux limites occidentale et orientale. La superficie de cette partie du monde est évaluée à un million deux cent cinquante mille lieues carrées. — Sous le nom d'Amérique du nord, on entend toute la région comprise entre la mer glaciale et l'isthme de Panama, et sous le nom de Groënland, les pays situés entre la partie nord-ouest de la baie de Baffin, le détroit de Lancastre, le Spitzberg, et la terre de Baffin. L'Amérique anglaise septentrionale comprend le haut et le bas Canada, le New-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, les Iles du Prince-Édouard, le cap Breton, Terre-Neuve et le Labrador, les îles Bermudes et la Nouvelle-Galles. L'Amérique russe se compose de la langue de terre formant la presqu'île d'Alaschka. Les terres des côtes, connues sous le nom de Nouvelle-Géorgie, Californie, Nouvel-Hanôvre et New-Cornwallis, sont habitées par des Indiens indépendants, vivant sous l'autorité de leurs tays ou chefs. Les États-Unis, au nombre de ving-cinq et leurs cinq territoires, comprennent le Maryland, la Virginie, New-York, la Pensilvanie, Delaware, la Caroline du nord, New-Jersey, la Louisiane, ou Nouvelle-Orléans, le Massachussetts, le Connecticut, la Caroline du sud, Rhode-Island, la Colombia, l'Ohio, la Géorgie, le Tennessée, le Kentucky, New-Hampshire, Maine, Vermont, Illinois, Missouri, Arcansas, Indiana, Alabama, Mississipi, Michigan, le territoire du nord-ouest, l'Oregan et les Florides.—Les républiques du Mexique et de Guatemala, sont les derniers états de l'Amérique du nord. L'Amérique du sud, cette seconde moitié du grand continent de l'hémisphère occidental, a été dotée de telles richesses naturelles, les règnes animal et végétal y ont atteint un tel degré de grandeur, les espèces y sont si nombreuses, si variées, et quelques-unes parviennent à des proportions si colossales, que l'Amérique du nord, avec la haute civilisation de la plupart de ses peuples et les progrès de leur existence politique, peut à peine rivaliser avec elle. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur ces monts dont les pics se perdent dans les nuages, ces forêts vierges remplies d'arbres gigantesques, peuplées de troupes innombrables de singes, de colibris et de perroquets, ces immenses savanes, ces pampas à perte de vue, et ces grands fleuves semblables à des mers. Ici, la nature tout entière, animée ou ina-

nimée, porte le cachet de la grandeur, et revêt un caractère de majesté et des formes colossales que l'on chercherait en vain dans tout autre partie du globe. Ce qui distingue surtout le nouveau continent de l'ancien, c'est l'aspect particulier de sa surface, qui est encore moins remarquable par l'élévation prodigieuse de ses montagnes que par les contrastes singuliers que présentent leurs bases, que rien ne semble lier aux pays de l'intérieur, tantôt s'abaissant au-dessous du niveau des contrées voisines, tantôt se terminant en côtes escarpées, offrant ici la fertilité la plus grande, et plus loin l'aridité des déserts. Tandis que l'Amérique du nord, en exceptant le Mexique et Guatemala, présente l'aspect d'une riante plaine entourée des deux côtés par des chaînes de montagnes, l'Amérique méridionale, au contraire, forme un grand triangle sillonné en tous sens par de hautes chaînes de montagnes et par des fleuves nombreux. La plateau fertile de *Llano del Pullal,* élevé de huit mille sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer, célèbre par ses richesses en produits médicinaux, tels que le quinquina, l'ipécacuanha et autres, est le seul qui interrompe la longue suite des sommets toujours couverts de neige des Cordilières ou Andes, au milieu desquels le feu souterrain qu'elle recèlent se fraie un passage, tant au Pérou qu'à Quito, au Mexique et à Guatemala. Cette chaîne de montagnes traverse dans la direction du pôle tout le triangle de l'Amérique méridionale, depuis les caps Froward et Pilarez, au détroit de Magellan, jusqu'à l'isthme de Panama. Le sol s'élève insensiblement depuis la côte de l'océan Atlantique jusqu'aux montagnes qui forment la côte ouest sur la mer Pacifique, et qui, semblables à un mur énorme, s'y terminent en rochers escarpés. Les monts Chiquitos, dont les deux versants sont égaux, partent de la côte ouest du golfe d'Arica, et se dirigent vers l'est en traversant le Brésil; deux vastes plaines s'étendent à leurs bases, la plaine de la Plata ou les Pampas, et la plaine du pays des Amazones, l'une offrant de riches prairies, la seconde couverte de bois. Plus au nord, sur la côte de la mer Caraïbe, s'élèvent les monts Caracas, renfermant la plaine de l'Orénoque, vaste et fertile savane intérieure, d'une superficie de quatre-vingt-trois mille trois cent trente lieues carrées. On pourra se former une idée des proportions gigantesques de l'Amérique, si aux trois grands fleuves de l'Amérique du sud, l'Orénoque, le Maragnon, ou rivière des Amazones, la Plata et tous leurs affluents, on ajoute les fleuves du nord, tels que le Mississipi, l'Ohio, le fleuve de Cook, le Rio del Norte et le Missouri. Les Montagnes Pierreuses (*Rocky-Mountains*) et les quatre lignes parallèles de montagnes nommées monts du Laurier, du nord, montagnes Bleues et monts Alleghany, qui portent le nom commun d'Apalaches, sont à l'état physique de l'Amérique du nord ce que sont les Andes à celle du sud. Outre les fleuves cités plus haut, l'Amérique du nord est arrosée par le Saint-Laurent, le Makenzie, la rivière de Cuivre et leurs affluents, ainsi que par les lacs Michigan, Huron, Erié, Ontario, Athapescow, Nicaragua, Chapala, des Assinipoils, des Esclaves et de Winnipic.—L'Amérique du sud doit sa fertilité aux inondations de l'Uruguay, du Parana, du San-Francesco, Colorado, Pilcomayo, de la rivière Vermeille, du fleuve de la Madeleine, qui tous forment de magnifiques cascades. Aux lacs de l'Amérique du nord, on peut opposer pour celle du sud les lacs dont les noms suivent, quoique toutefois, moins importants, tels que ceux d'Ybera, de Zapatosa, de Maracaïbo, de Parima (El-Dorado), de Xaracs, de Patos, de Chincaychocha, de Parime, de Merun, de Villa-Rica, de Lauri, de Titicaca, ainsi que les riches étangs salés de Ponrogo. Le climat de l'Amérique du sud est beaucoup plus froid que dans tout autre contrée sous la même latitude. La plupart des montagnes de la zône torride y sont couvertes d'une neige éternelle. Humboldt a fixé à quatorze mille sept cents soixante-douze pieds la

ligne où commence la neige sous l'équateur. — D'après la division politique actuelle de l'Amérique du sud, on y compte les états suivants : 1° l'empire du Brésil; 2° la Guiane, divisée en *française*, *anglaise* et *hollandaise* (Surinam); 3° la république de Colombie, au centre, qui a cessé d'exister en 1831, et a donné naissance à trois nouvelles républiques indépendantes, Venezuela, Nouvelle-Grenade et de l'Equateur; 4° la république du Pérou; 5° la république du Chili; 6° la république de Bolivia; 7° le Paraguay, sous la domination d'un dictateur absolu; 8° la république Argentine, état fédératif, composé de treize petites républiques, dont les délégués se réunissent au Rio de la Plata; 9° la république des Araucos; 10° la Banda-Orientale ou république Cisplatine; 11° le pays des Patagons, composé de la pointe aride qui termine l'Amérique du sud au détroit de Magellan, et des îles qui l'environnent : cette contrée comprend la nouvelle Géorgie ou Géorgie méridionale, dont les rochers, au milieu de l'été, sont couverts de neige presque jusqu'au niveau de la mer; la terre de Sandwich, les îles de Saunders et de Lichtmess, les nouvelles Shettland, groupe de cinq îles découvertes en 1819 par le capitaine anglais Smith, qui en prit possession au nom du roi d'Angleterre, et les Orcades australes, découvertes en 1822, par le capitaine anglais James Weddel, ainsi que le cap Dundas. qui ne présentent, comme la plus grande partie de ces contrées arides, que des montagnes élevant au-dessus de l'océan leurs pics dépouillés. — Les îles les plus importantes de l'Amérique sont : les grandes Antilles, comprenant Cuba, la Jamaïque, Haïti (Saint-Domingue ou Hispaniola), Porto-Rico; et les petites Antilles ou îles Caraïbes, qui se composent des suivantes : 1° les îles Virginie au nombre de soixante environ, dont trois appartiennent au Danemark, Saint-Thomas, Sainte-Croix, Saint-Jean; quatre à la Grande-Bretagne; Virgingorda, Spanishtown, Tortola, Anegada; l'Espagne possède les îles du Passage ou îles des Serpents; 2° Saint-Eustache; 3° Saint Martin; 4° Anguilla; 5° Saint-Barthélemi appartient à la Suède; 6° Saint-Christophe ou Saint-Ritts; 7° Newis; 8° Montserrat; 9° Antigoa; 10° la Guadeloupe; 11° Saint-Domingue; 12° la Martinique; 13° Sainte-Lucie; 14° à 16° les Barbades avec les Grenadilles; 17° Tabago; 18° la Trinité; 19° Sainte-Marguerite; 20° Curaçao; les îles Bahama ou Lucayes, au nombre d'environ sept cents, séparées du continent par le canal de Bahama, appartenant à l'Angleterre; les îles Orlow, découvertes en 1804, près du cap Horn, par Krusenstern; les îles désertes de Falkland ou de Pepy, nommées aussi îles Malouines. La Terre-de-Feu (*Terra-del-Fuego*), séparée de la Patagonie par le détroit de Magellan, se compose de onze grandes îles et de plus de vingt petites, habitées par la peuplade des Pescherahs, qui s'élève à peine à deux mille ames; la Terre-des-États, séparée de la Terre-de-Feu par le détroit de Lemaire; les îles du Nouvel-An, sur la côte sud-ouest de la Terre-de-Feu; les îles de Guajaneco, de Masa-Fuero, l'archipel de Chiloé, composé d'une grande île et de vingt-quatre petites, et l'île de Juan-Fernandez (où séjourna de 1705 à 1709 Alexandre Selkirk, connu sous le nom de Robinson Crusoé), situées sur les côtes du Chili, et d'une navigation dangereuse; les îles désertes Gallapagos, appartenant à la Colombie; les îles Thompson, près des Florides; les îles de Richmond et Long-Island sur les côtes de l'état de New-York; l'Archipel du Roi-Georges III, les archipels du Duc-d'York et du Prince-de-Galles, composés d'une quantité innombrable de petites îles; les Bermudes ou îles Somers, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le New-Brunswick (autrefois l'Acadie); l'île du Prince-Édouard (autrefois Saint-Jean), et le cap Breton. — Les productions du continent américain sont remarquables par leurs variétés, leur nombre, et quelques-unes par leurs formes extraordinaires. Le principe vital s'y déploie dans toute sa vigueur, en parcourant, dans le règne végétal, le

règne animal et chez les diverses races d'hommes qui l'habitent, une chaîne immense admirablement graduée. Depuis la mousse dont se nourrit le renne dans les terres polaires, jusqu'au cierge-pascal, qui s'élève à deux cents pieds, au cactus collossal, et aux arbres gigantesques des forêts vierges; depuis les Eskimaux, qui habitent le Nord, et les Pescherahs du Sud, jusqu'au Caraïbe et au Patagon élancé; depuis la structure admirable des termites jusqu'au tapir et au jaguar du Brésil, depuis les brillants papillons du Pérou jusqu'au guacumago aux riches couleurs, et au géant des oiseaux de proie, le condor chevelu; enfin, depuis le crapaud de Surinam jusqu'au caïman et à l'alligator, la nature a fait preuve d'une telle fécondité et d'une variété si prodigieuse dans les organisations qu'elle a créées qu'il n'appartient qu'à la plume d'un Humboldt d'en entreprendre la description, et que le pinceau d'un Spix ou d'un Martius pourrait seul les reproduire. (*Voy.* le magnifique ouvrage publié par Humboldt, avec l'aide de Bonpland, intitulé : *Nova genera et species plantarum, quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem orbi s novi colegerunt*, Paris, 1816, in-folio, et les dessins non encore terminés de Martius, des palmiers, des oiseaux, des reptiles, etc.) Le savant ouvrage d'Eschwege donne une description détaillée des richesses minéralogiques et des diamants que renferme le sol mystérieux de ce continent, surtout l'Amérique du sud. Ces productions, comme celles du règne animal et du règne végétal, sont également empreintes de ce caractère particulier qui distingue tous les produits de l'Amérique. Au lieu des torrents de lave et de bitume enflammé, qui, lors des éruptions, sillonnent les flancs des volcans de l'Europe méridionale, les cratères des pics volcaniques des Andes vomissent des torrents de soufre liquide, ou d'un limon semblable à du charbon détrempé, auquel est souvent mêlée une immense quantité de poissons, et, tandis que la pluie est presque inconnue dans les montagnes de l'Afrique et de l'Asie, un beau jour est une rareté dans les Cordilières, au Pérou, et dans la Colombie occidentale; sur les côtes, au contraire, il ne pleut presque jamais, et un orage est sans exemple. Sur les bords de la rivière des Amazones, les habitants comptent régulièrement dix mois de pluie par année. Dans les plaines voisines de l'embouchure de l'Orénoque, pendant la saison sèche de l'année, l'herbe desséchée par le soleil se réduit en poussière, le sol s'ouvre de toutes parts et forme d'énormes crevasses, tandis que des tourbillons de vents élèvent des nuages de poussière, semblables aux trombes du grand océan. Quelques palmiers isolés résistent seuls à l'ouragan; le crocodile même et le serpent d'Amrou, épouvantés, demeurent immobiles dans leur limon desséché, jusqu'à ce que la pluie vienne les rappeler à la vie. L'Amérique seule possède les espèces suivantes d'animaux, telles que l'alcos (chien sauvage), le lama, le guanaco, la vigogne (de la famille des moutons), le tajassu, le tapir, le jaguar, le vampire ou alligator. Aucun pays ne peut lutter avec elle pour la richesse et le nombre de ses plantes médicinales, ses bois de teinture et d'ébénisterie. — Bien que descendue de deux races principales, l'espèce humaine en Amérique offre les caractères les plus variés et les plus originaux. La première de ces deux races comprend les peuples qui habitent les régions les plus septentrionales, et désignés ordinairement sous la dénomination commune d'Eskimaux; on peut y joindre aussi les Pescherahs, faible peuplade encore placée aux degrés les plus inférieurs de la civilisation, et portant l'empreinte qu'on ne peut méconnaître de la nature sauvage qui les environne, et qui éteint sous les neiges de la zône glaciale tout sentiment noble et généreux. La seconde race se compose des Indiens, les véritables habitants primitifs de l'Amérique, d'une constitution musculaire remarquable, à cheveux plats et rudes, l'os frontal d'une dépression extraordinaire, les pommettes saillantes, le nez aquilin, les yeux longs et biens fendus, le vi-

sage large sans être aplati. La couleur des habitants varie, suivant la latitude qu'ils habitent, du jaune de rouille au rouge de brique, et du brun cannelle au gris de cuivre. D'après Vater (*Recherches sur la population de l'Amérique, par les habitants de l'ancien continent,* Leipsick, 1810) et Dauxion-Lavayssé, il paraît vraisemblable que la plus grande partie des habitants, sortis de l'Asie dans les temps les plus reculés, appartenaient à la race mongole, qui, par suite des changements de climat, et de manière de vivre, s'est peu à peu modifiée telle que nous la voyons maintenant. Depuis Christophe Colomb, une foule d'Européens de toutes les nations y ont émigré, et s'y sont établis, tels qu'Espagnols, Portugais, Anglais, Suisses, Allemands, Hollandais, Danois, Suédois et Russes; les Juifs même sont venus s'y établir. Outre ces émigrés volontaires, la détestable soif de l'or a transplanté sur le sol américain une quantité innombrable d'esclaves africains. Sur une population totale de trente-cinq millions d'âmes, les naturels forment à peine la moitié; les émigrés composent l'autre moitié. Le nombre des esclaves seuls, des nègres nés en Amérique et des mulâtres, est estimé à 5,500,000. Le nombre des différentes langues ou dialectes parlés en Amérique est extrêmement nombreux, eu égard à la faible population d'un aussi vaste continent. L'Espagnol Lopez en compte 1,500. Mais M. de Humboldt a rapporté les différents idiomes, dont les plus usités sont les langues aztique ou mexicaine, peruvienne et caraïbe, aux deux langues mères de Toltèque et des Apalaches. Les naturels de l'Amérique du sud, ou Indiens indépendants, que les chrétiens refusèrent pendant long-temps de considérer comme de véritables hommes, sont les Chipewayns, sur la côte sud du lac des Esclaves; les Indiens à côtes de chien; au nord de ce lac, les Indiens cuivrés, sur les bords de la rivière de Cuivre; les Indiens querelleurs, à l'embouchure du Makenzie, au sud des précédents; les Indiens de Nathana, sur le même fleuve, encore plus au sud; les Indiens de l'intérieur sur la côte orientale de ce fleuve, au sud des Indiens de Nathana; les Indiens de Biber, au nord du lac des Esclaves; les Indiens de Strong-Bon, sur la côte occidentale du Mackenzie; les Indiens habitants des montagnes, les Indiens du nord jusqu'à Churchill, les Knisteaux, habitant les contrées situées entre les *Montagnes Pierreuses* et le lac Winnipic; les Indiens à peau rouge, sur le Nelson supérieur; les Indiens au pied noir, entre le Nelson et le fleuve du *Cerf rouge*: les Indiens des cataractes, sur le Sainte-Marie et le Haut-Missouri; les Kottonahows, aux sources de l'Askow; les Chippeways, dans le voisinage du lac Supérieur, auxquels appartiennent les tribus des Nepesangs, Ottawes, Iroquois-Chippeways, Muscogulges, et Messisangs; les Algonquins, sur les bords du Saint-Laurent, dans la Nouvelle-Écosse; les Mohikans, d'où descendent dix tribus différentes; les Iroquois, sur les lacs Érié et Ontario, dont font partie les Hurons, les Mohawks, les Onéides, les Sénécas, les Cayougs, les Onondags et les Tuscaroras; les Nadovessies, sur la côte occidentale du Missisipi; les Osages, sur le fleuve de ce nom; les Ottogames et les Sakis, sur la côte orientale du Mississipi; les Arrapahays, sur le Kansas; les Sious, sur le Missouri et le Mississipi; les Apaches et une foule de tribus de la même origine. Dans les Indes occidentales, la race caraïbe est la plus nombreuse. Parmi les peuples primitifs de l'Amérique méridionale, on doit mettre en première ligne la grande race des Péruviens cuivrés, dont l'état actuel d'abaissement est dû au fanatisme et à la perfidie des Espagnols. Ceux qui extérieurement professent la religion chrétienne se nomment *fideles*, ceux qui au contraire suivent encore la religion des Incas sont appelés *barbaros.* Outre les Péruviens, les races les plus nombreuses sont: les Botokoudes, les Patagons, et les habitants de la Terre-de-Feu. La plus grande partie de

la population de l'Amérique méridionale se compose de tous les mélanges résultant des alliances des Européens, des Indiens, des nègres et de leurs descendants. Les Espagnols comptent onze gradations différentes provenant de ces alliances : les métis, issus d'un Européen et d'une Indienne; les quarterons, d'un Européen et d'une métis; les octavons, d'un Européen et d'une quarterone; les *pulchueles*, d'un Européen et d'une octavone. (Les enfants d'un Européen et d'une pulchueles sont considérés comme Espagnols); les mulâtres, d'un Européen et d'une négresse; les *quinterones*, d'un Européen et d'une mulâtresse; les saltatras, d'un quarteron et d'une Européenne; les calpan-mulâtres, d'un mulâtre et d'une indienne; les chinos, d'un calpan-mulâtre et d'une indienne; les zambos ou zambajos, tous les enfants provenant des alliances entre nègres et Indiennes. On donne le nom de créoles ou creollos à tous les habitants issus de parents européens unis légalement. Tous ces peuples et leurs différents mélanges ne sont pas encore entièrement sortis de leur état de barbarie primitive. Toutefois la plupart d'entre eux, surtout dans l'Amérique du nord et dans les Antilles, ont fait des progrès remarquables vers la civilisation. — C'est au célèbre génois *Cristoforo Colombo* (Christophe Colomb, ou Colon, comme il se fit appeler plus tard en Espagne), qu'appartient incontestablement la gloire d'avoir, le premier, fait connaître l'Amérique. Après une longue et dangereuse navigation, il découvrit, le 7 octobre 1492, l'île de Guanahani, une des îles Bahama, qu'il nomma *San-Salvador*, en mémoire du secours que lui avait offert cette île au milieu de sa détresse. Il pénétra ensuite jusqu'à Cuba et Hispaniola ou Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti. Mais la première découverte de l'Amérique (en ne considérant toujours l'Atlantis de Platon que comme une peinture allégorique des mœurs et des formes des gouvernements de son temps) remonte jusqu'aux temps obscurs du moyen âge. Des Normands, dès l'an 895, partis de l'Islande, découvrirent la terre pôlaire du Groënland. En 982, des Islandais, sous Éric-le-Roux, allèrent porter la religion chrétienne dans les contrées environnées de glaces de la côte orientale. Les découvertes se succédèrent ensuite en grand nombre. L'Islandais Biærn découvrit, en 1001, vers le sud-est, le Winland. Plus tard, les frères Nicolo et Antonio Zeni entreprirent, de 1388 à 1390, un voyage dans la partie septentrionale de l'océan Atlantique, et furent poussés vers la mystérieuse Frieslanda (vraisemblablement l'île de Féroë). De là, ils visitèrent une partie de l'Amérique du nord, qu'ils nommèrent Drogno (maintenant Nouvelle-Écosse). Dans un second voyage, entrepris en 1495, Colomb découvrit les îles Caraïbes, et en 1496 Porto-Rico et la Jamaïque. A la même époque, le vénitien Giovanni Caboto découvrait les côtes du Labrador. Sébastien Cabot, au service de la Grande-Bretagne, visita, en 1497, l'île de Terre-Neuve. Un an après, Colomb entreprit son troisième voyage, et découvrit l'île de la Trinité, l'embouchure de l'Orénoque et le continent de l'Amérique méridionale. Malgré les fatigues et les dangers que coûta à Christophe Colomb la découverte du Nouveau-Monde, il ne fut pas assez heureux pour lui donner son nom: cet honneur fut usurpé par l'ambitieux Florentin Amerigo Vespucci (Améric-Vespuce), qui était alors aux grandes Indes, et qui ne visita qu'en 1501 les côtes du Brésil, découvertes par le Portugais Pedro Alvarez Cabral. Colomb, après avoir, en 1502, visité, dans un quatrième voyage, les côtes de Honduras, et l'isthme de Panama, vint terminer dans une douloureuse captivité sa glorieuse carrière. On doit à l'intrépide Gaspard de Corto-Réal l'exploration de Terre-Neuve. Dès 1506, les Français Jean Denis et Comart, avaient reconnu cette île, et Yames Pinzon et Diaz de Solis avaient visité le Yucatan. Les Florides furent découvertes en 1512 par Ponce de Léon. Trois ans plus tard, Jean Grijalva abor-

da sur les côtes de la Nouvelle-Espagne (Mexique), dont Fernand Cortez fit la conquête de 1519 à 1520. L'extrémité sud du continent américain fut visitée pour la première fois par le Portugais Hernandez Magalhaëns, qui, le premier, franchit le détroit qui porte son nom, et fit le tour du monde. Pizarre parut en 1526 au Pérou, dont il finit par s'emparer en 1531. Tandis que Sébastien Cabot découvrait le Paraguay, et que les négociants augsbourgeois Welser prenaient possession de Venezuela, Bezerra et Grijalva abordaient en 1533 sur les côtes de la Californie, explorée plus tard avec plus de soin par les Espagnols Gusman et d'Ulloa. En même temps, Jacques Cartier découvrait le Canada et l'embouchure du fleuve S.-Laurent, Diego de Almagro visitait le Chili, et Pedro de Mendoza les pays situés sur les bords de la rivière de la Plata. Quatre ans après, Fernando de Soto conquit les Florides, Orellana remonta le Maragnon, et les Espagnols, poussés par la soif de l'or, étendirent leurs recherches jusqu'à la côte nord-ouest et au cap Mendocina. Ce ne fut que vingt ans plus tard que le moine Andr. Urdanietta découvrit le détroit de Behring, et que le Grec Fucas (Apostolos Valerianos) trouva la route qui, par le détroit de la Reine-Charlotte, conduit dans la mer Pacifique. Si l'on excepte la colonie fondée au Canada par le Français Roberval, la gloire des premières notions géographiques sur l'Amérique appartient aux Espagnols et aux Portugais. La découverte du Spitzberg, en 1596, est due à deux Hollandais, Jak. Van Heemskerk et Joh. Corn. Ryp. Ce ne fut que lorsque la route par Archangel eut été découverte, et eut ainsi frayé à la navigation une communication par l'est avec l'Amérique, que les Anglais s'éveillèrent enfin; deux petits vaisseaux de cette nation, d'après les ordres de la grande Élisabeth, et sous le commandement de Walter Raleigh, cinglèrent vers l'Amérique, et prirent possession, en 1584, du pays situé au nord du détroit de Pamlico, qu'ils nommèrent Virginie, en l'honneur de la reine vierge d'Angleterre. Dès l'année suivante, Richard Greenville y conduisit une colonie de 107 Anglais, qui, cédant bientôt aux difficultés et aux obstacles qu'ils rencontrèrent, revinrent dans leur patrie en 1586 sur les vaisseaux de François Drake, qui, dans son voyage autour du monde, venait de découvrir Cayenne, les côtes de la Guiane, les îles voisines du détroit de Magellan. Les premières colonies anglaises en Amérique qui aient eu quelque succès s'établirent de 1603 à 1625. L'exploration des baies d'Hudson et de Baffin appartiennent aux dix premières années du dix-septième siècle; elles immortalisent les navigateurs courageux dont elles portent les noms. Le détroit de Davis doit aussi son nom au navigateur qui le franchit le premier. Restaient encore à visiter dans l'Amérique du nord les contrées intérieures et les terres polaires du nord-ouest et du nord-est. Ces deux lacunes furent remplies dans le cours du dix-huitième siècle, et au commencement du dix-neuvième par Mackenzie, Lewis, Clarke, Weld, Long, Pike, Volney, Dundas, Cochrane, Beltrami, Wilson, Flint, Hardy, Ashley, Giraud, Storr, Siddons, Ward et Hearne pour les terres intérieures, et par Cook, Behring, Phipps (lord Mulgrave), Scoresby Ross, Buchan, Wrangel, Anjou, Parry, Lyon, Franklin, Richardson, Beechey et Graah pour les terres polaires. — Les notions les plus certaines sur l'Amérique méridionale sont dues, outre les Portugais et Espagnols déjà cités, aux voyageurs suivants : Diego de Noxas, Garcia de Lerma, Diego de Ordez, Juan de Ayoba, Domingo de Irala, Juan de Goray, qui fonda Chaco; Jacques Lemaire, qui, en 1615, découvrit le détroit qui porte son nom; Mascardi, qui, le premier, fit connaître la race des Indiens Cesares; Samuel Fritz et La Condamine, qui, par leurs relations et les cartes qu'ils dressèrent du fleuve des Amazones, jetèrent quelques lumières sur la topographie de l'intérieur; mais c'est avant tout aux missions des jésuites et des franciscains que la géographie doit ses plus nom-

breux documents, par leurs explorations pendant les XVII et XVIII^e siècles dans le Paraguay, à Santa-Cruz de la Sierra et chez les Chiquitos. — Nous croyons inutile de rappeler ici les nombreux travaux entrepris dans le commencement du dix-neuvième siècle par des voyageurs et des savants, tels que Humboldt, Bonpland, Brakenridge, Heckewelder, Kunitz, Henderson, le prince de Neuwied, Saint-Hilaire, Temple, Hamilton, Spix et Martius, Pohl, Mikan et Natterer, Eschwege, Basile Hall, Caldeleugh, Mollien, Stuart Cochrane, Langsdorf, Gosselmann, Stevenson, Head, Miers, Broctor, Rengger et Beauchamps, Hamilton, King et Pringle Stockes, et tant d'autres. Le capitaine Louis-Antoine Guédon, envoyé, en 1825, par la maison de commerce Baron et compagnie de Dieppe, dans la baie de Baffin pour la pêche de la baleine, découvrit l'île de Dieppe, échappée aux recherches de Ross et de Parry, et le détroit nommé détroit de Guédon, voisin de la passe du Prince-Régent. Les renseignements précieux publiés par Mollien et Hamilton, sur la *Colombie*, maintenant divisée en trois petites républiques; l'ouvrage de Beauchamp et du jeune Suisse Rodolphe Rengger, sur le Paraguay, renferment la meilleure relation qu'on ait eue jusqu'ici sur ce pays et son dictateur despote, le docteur Francia, mais surtout les notices remarquables des deux frères Anglais Miers et Head, ont puissamment contribué à calmer les illusions et l'esprit de vertige qui s'étaient emparés des Anglais, leurs compatriotes, relativement aux immenses trésors dont ils supposaient que l'Amérique méridionale était remplie. L'attrait des métaux précieux (*auri et argenti sacra fames*), ce grand mobile des hommes, a donné naissance à sept compagnies des mines en Angleterre, deux dans l'Amérique du nord et une en Allemagne, dont les frais, qui s'élèvent à plus de 80,000,000 de francs, ne sont pas encore couverts. Probablement les actionnaires de ces compagnies durent rester dans la position des infirmes de la piscine de Bethesda, attendant qu'un ange vînt agiter sur eux la verge sacrée, jusqu'à ce que les agents, revenus enfin de leurs explorations, vinssent unanimement constater (quelque diverses que fussent d'ailleurs les voies suivies et les opinions des voyageurs) deux points importants, savoir: que l'évaluation des masses d'or et d'argent était trop forte, et celle des frais d'exploitation trop faible. Edmond Temple, parti, en 1825, en qualité de secrétaire de la compagnie des mines du Pérou, avec le directeur de cette compagnie le général Paroissien, l'inspecteur des mines baron de Czettritz, et l'élève des mines Scrivener, a publié les nombreuses et nouvelles observations qu'il y fit pendent un séjour de trois ans. D'après l'évaluation faite par lui, en 1826, les mines du Potose, de Portugaletta et de Chayanta, exploitées depuis deux cent cinquante ans, avaient dû produire cent soixante-dix-sept mille cent vingt-sept marcs d'argent fin. Andrews, qui, en 1825, partit de Buenos-Ayres, et se rendit à Bolivia et au Chili, en traversant les provinces intérieures de la Plata, comme agent de la Compagnie des mines de l'Amérique du sud, chercha aussi dans l'ouvrage qu'il publia à Londres en 1829 à détruire la confiance qu'on accordait à ces entreprises. Les voyageurs anglais, et surtout le savant Miers, signalèrent, parmi leurs observations sur l'exploitation des mines par les compagnies, cette circonstance importante, que les naturels du pays, dont les besoins étaient peu nombreux et la manière de vivre si simple, pouvaient exploiter les mines de la manière la plus économique, tandis que les dépenses causées par les ouvriers européens devaient nécessairement en réduire considérablement les produits. — Le savant Pentland rectifia l'erreur commise depuis long-temps, qui faisait regarder le Chimboraço comme la montagne la plus élevée de l'Amérique méridionale. Il prouva, par des mesures trigonométriques rigoureuses, que le Nevado (montagne de neige) de Socata;

(vingt-trois mille six cents quarante-quatre pieds au-dessus du niveau de la mer) et l'Illimain, dans la province la Paz de la république de Bolivia (vingt-deux mille sept cents six pieds au-dessus du niveau de la mer), lui étaient supérieurs. Parmi les voyageurs qui, dans les dernières années, ont le plus contribué aux progrès des notions géographiques de l'Amérique du sud, on doit compter Redhead, les ingénieurs anglais King et Pringle Stockes, qui visitèrent les côtes de la Patagonie, et franchirent le détroit de Magellan, objet de terreur de tous les navigateurs; mais on doit surtout citer le français Parchappe, qui pendant douze ans n'a cessé de parcourir les provinces intérieures et méridionales de cette immense péninsule. Ses découvertes, qui ne sont pas encore publiées, jetteront un nouveau jour sur le cours de l'Urugay et des autres fleuves du territoire de Parana; sur la langue de terre de Corrientes, sur la province d'entre Rio ou pays situé entre les deux grands fleuves qui forment le Rio de la Plata. Il reconnut l'erreur qui avait fait jusqu'ici quadrupler la véritable longueur du lac Ibéra dans la direction de l'est à l'ouest; il reconnut aussi que l'opinion sur les inondations n'était pas fondée, et recueillit en même temps une foule de détails topographiques précieux; il est aussi parvenu à déterminer le cours d'une partie du *Rio Colorado* et du *Rio Negro*, et a remplacé par des données positives une foule de détails inexacts que contenaient jusqu'ici les cartes sur ces deux fleuves. On attend avec une vive impatience la publication des travaux importants de ce voyageur, qui réunit la persévérance à une grande instruction. L'obscurité qui avait jusqu'à ce jour régné sur les notions géographiques de la côte orientale du Groënland, et que le jeune Scoresby avait éclaircie sur quelques points par ses découvertes en 1822, vient d'être en partie dissipée par les recherches d'un capitaine de frégate danois nommé Graah. Ce voyageur, qui déjà, en 1823 et 1824, avait exploré la côte occidentale, partit de nouveau en 1830 sur l'ordre de son gouvernement, traversa le détroit qui sépare la Terre-Ferme, à l'endroit où est situé Staalenhuk, de l'île de *Sermensog*, côtoya la côte orientale du Groënland, et s'avança bien au-delà de cette partie de la côte où l'on prétendait qu'il devait exister une ancienne colonie irlandaise, dont il n'a pu découvrir la moindre trace. Il en conclut que cette colonie n'a pas été établie à l'est de Staalenhuk, mais bien dans la partie sud ouest du Groënland, au-delà de *Julia-Nenahad*, opinion exprimée déjà quarante ans auparavant par Eggers. Il est toutefois un fait qui semble contredire cette opinion, c'est que les habitants de la côte orientale, par leur taille, leur constitution, les traits du visage et la couleur de la peau, diffèrent entièrement des Eskimaux, et se rapprochent au contraire beaucoup des Européens. Leur nombre paraît diminuer, et Graah n'a trouvé que six cents individus sur toute la côte, du soixantième au soixante-cinquième degré de latitude. La côte orientale est encore plus stérile que l'occidentale, et n'est réellement qu'une montagne de glace plus ou moins aplanie. Le missionnaire catholique Vicenzo Bizzozero, de Toscane, partit, en 1829, du haut Canada, traversa la Nouvelle-Orléans, et parcourut ces plaines délicieuses qui sont connues sous le nom d'Attakapas (c'est-à-dire anthropophages, de ses premiers habitants), où il trouva, sous un climat aussi doux que celui de Naples, de nombreuses plantations de mûriers et la culture de la soie dans un état florissant. La population actuelle de ces contrées se compose de Français, de Suisses et d'Italiens. Le prince Paul de Wurtemberg a fait, en 1830, un voyage de découvertes dans les contrées de l'est, au-delà des chaînes de montagnes; c'est à lui que l'on doit la meilleure carte de la Louisiane. Indépendamment des relations de découvertes publiées par les voyageurs, les principaux ouvrages sur l'Amérique sont : *The American universal Geography*, par Jedidiah Morse; *Geographical and historical dic-*

tionary of America, par de Alcedo et G. A. Thompson (Londres, 1812, cinq volumes); l'Atlas de Carey et Lea (Philadelphie, 1822, in-folio, traduit en français et augmenté par M. Buchon, publié à Paris en 1825); Nouveau tableau de l'Amérique, par Maltebrun, traduit en Allemand par E. W. de Greipel, et publié à Leipsik en 1819.—Sur l'Amérique du nord: Recherches sur la situation politique des états de l'Amérique du nord, par Fr. Schmidt (Stuttgard, 1822, deux volumes); *Account of the United-States of North America*, par Warden; les États-Unis de l'Amérique septentrionale, par Siddons (Stuttgard, 1827, deux volumes); Statistique de l'Amérique, par Lips (Francfort-sur-le-Mein, 1828). — Sur le Mexique, les Indes occidentales et l'Amérique du sud: *Spanish America*, etc., par Bonnicastle (Londres, 1818, 2 volumes); Recherches sur l'état politique de la Nouvelle-Espagne, par Alex. de Humboldt (Tubingue, 1809 et 1812, trois volumes); Histoire du Mexique, par Clavigero; *Mexico in the year* 1827, par Ward (deux volumes); les Indes occidentales et le continent de l'Amérique du sud (Hambourg, 1818, deux volumes); *The Geography, history and statistics of America and the West-Indies*, etc., par Carey et Lea (Londres, 1823); Essai politique sur l'île de Cuba, par Humboldt (Paris, 1826, deux volumes); *Atlantis*, par Rivinus (Leipsick, 1826, deux volumes); le Brésil et le Nouveau-Monde, par Eschwege (Brunswick, 1830, deux volumes); *De republik Columbia of Tafereel van der zelver tegenwordigen toestand*, etc., Amst. 1822, *Columbia, its present state*, etc., par Hall (Lond., 1824); *Noticia sobre la geografia politica de Colombia*, par Awista (Bogota, 1825); Columbus par Ræding, etc.

AMÉRIQUE CENTRALE. *La république des États-Unis de l'Amérique centrale* s'établit sans effusion de sang, lorsque la confédération de Guatemala, San-Salvador, etc., etc., se déclara, le 21 septembre 1821, indépendante de l'Espagne, puis se sépara, le 10 juillet 1823, des États-Unis du Mexique, en se donnant, comme état fédératif indépendant, une constitution semblable à celle des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. Guatemala avait établi un gouvernement provisoire dès le 15 septembre 1821. La déclaration d'indépendance de la république est datée du 1er juillet 1823. Les intérêts politiques et commerciaux de la république des Etats-Unis de l'Amérique centrale sont complètement différents de ceux de la Colombie et du Mexique, qui forment ses limites au sud et au nord. Son territoire, qui s'étend depuis le 8° 46′ jusqu'au 17° 51′ de latitude septentrionale, est situé entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, et est traversé par la chaîne élevée des Andes. 23 rivières navigables l'arrosent: sur ce nombre, il y en a 12 qui viennent se jeter dans l'Atlantique, et 11 dans l'océan Pacifique. La république se compose de 5 provinces, à savoir: Guatemala, la plus considérable de toutes; Nicaragua, Honduras, San-Salvador et Costarica, qui comprennent environ 15,000 lieues carrées, avec une population de 1,970,000 habitants, répartis dans 12 villes de premier ordre, 21 moindres, et plus de 700 bourgs, sans compter les villages des peuplades aborigènes demeurées indépendantes. Le gouvernement se compose d'un président, d'un vice-président et de 11 sénateurs formant la chambre haute, et d'une chambre des députés. La religion catholique est dominante; tout autre culte est prohibé. L'esclavage a été aboli. La république de l'Amérique centrale suit en matières de commerce des principes bien plus libéraux que les autres états qui ont surgi dans ces derniers temps dans le Nouveau-Monde. Les Espagnols et tous les étrangers y jouissent des mêmes droits que les nationaux; seulement une loi d'exception rendue le 7 juillet 1828 a défendu tout commerce avec l'Espagne et même l'introduction des marchandises espagnoles. Les Anglais et les Américains du nord exploitent avec d'immenses avantages le commerce de ce pays, dont les propriétaires terriens possèdent de grands

capitaux en or et argent. On construit en ce moment sur l'océan Pacifique une nouvelle ville appelée *Puerto-Libertad*, qui doit être le port de mer de Guatemala. Les revenus de la république s'élevaient à 6,000,000 de francs, et sa dette à 60.— La capitale, Guatemala, et la province du même nom, dont Cortès fit prendre possession en 1523 par Christoval de Olid, et en 1524 par Alvarado, est ainsi appelée du mot *Guanhtemali*, de la langue des Aztèques, qui veut dire *bois mort*. C'est ainsi que les naturels appellent le bois de campèche. Cortès fonda les villes de Guatemala et de San-Salvador. Il n'est pas de colonie espagnole qui ait coûté moins de sang à la métropole; il est vrai qu'elle n'eut, dans aucune autre, un missionnaire qu'on puise même de loin comparer au vertueux Las-Casas. Le sol, qui porte de nombreuses traces de volcanisation, est extrêmement fertile. Il fournit la meilleure espèce d'indigo qu'on connaisse dans le commerce; il s'en exporte annuellement pour 10,000,000 de francs. Le magnifique lac de Nicaragua, qui a plus de 200 lieues carrées de superficie, peut devenir d'une haute importance pour le commerce, parce qu'il communique avec l'océan Atlantique par le San-Juan, qui est constamment navigable, et qu'il fournit de l'eau au canal projeté pour unir l'Atlantique à l'océan Pacifique. Il y a sur ses rives plusieurs volcans. La population aborigène a beaucoup diminué. Les ruines de *Huchuetlapallan* (*voy.* ce mot) sont d'un immense intérêt pour le voyageur explorateur. Les Indiens convertis à la foi chrétienne sont appelés *ladisios;* les autres, *barbaros* ou *bravos*. Deux contrées (Taguz-Galpa et Tola-Galpa) qui font partie de l'Union, et que les Européens ne purent jamais soumettre, sont habitées par les Moscos ou mosquitos, et autres peuplades indépendantes. La *Côte de Mosquito*, qui tire son nom de cette peuplade, presqu'au cap de *Gracias à Dios*, a été déclarée en 1824, par le congrès colombien, partie intégrante de la Colombie. Un aventurier écossais, nommé Mac-Grégor, bien connu à Paris par les dupes qu'il a faites en vendant d'immenses étendues de terrain situés dans sa prétendue principauté, avait, de son autorité privée, fait d'une partie de cette côte, appelée la terre des *Poyais* (*voyez* ce mot), un état indépendant dont il se disait le chef : il prenait le titre de cacique des Poyais. Un écrivain né à Guatemala, Domingo Juarros, a publié une description exacte et complète de sa patrie, qui a été traduite en anglais par Baily, sous le titre de *Statistical and commercial history of Guatimala*. On peut, en outre, consulter l'Histoire de Guatemala avant et après la conquête, par D. Francia de Fuentes. En 1828, une sanglante guerre civile entre l'état de Guatemala et de San-Salvador a désolé ce beau pays.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. C'est la partie méridionale du Nouveau-Monde, découverte en 1497, par Améric Vespuce. On pourrait la considérer comme l'Amérique proprement dite, car ce fut elle qui reçut spécialement le nom d'Amérique, qu'on n'a donné depuis que par extension à toutes les terres du nouveau continent. Elle forme un vaste triangle dont la pointe la plus alongée se dirige vers le midi, et, en y comprenant la Terre-de-Feu et l'île des États, elle s'étend entre le onzième degré de latitude septentrionale et le cinquante-cinquième degré trente minutes de latitude méridionale, et depuis le dix-huitième degré jusqu'au soixante-troizième degré de longitude occidentale. Ce continent, dont on estime l'étendue à environ six cent mille lieues carrées, communique avec l'Amérique septentrionale par l'isthme de Panama. Cet isthme est une longue crête de rochers, dont l'élévation est d'environ cent quatre-vingt-douze mètres, et qui dans sa moindre largeur, compte à peine vingt lieues; il sert de digue aux flots de l'Atlantique, qui feraient sans lui irruption dans la mer Pacifique, dont les eaux sont moins élevées d'environ six mètres. Le sol de l'Amérique méridionale, à partir des côtes baignées par l'Atlantique, s'élève graduellement en avançant à l'ouest; vers

les bords de l'Orénoque, et au milieu des vastes solitudes auxqu'elles on a donné le nom de *Llanos*, l'élévation devient brusque, rapide, et ne s'arrête qu'au sommet de ces montagnes colossales dont le versant occidental semble descendre à pic dans les flots de la mer Pacifique : en effet, il est rare que leur base soit éloignée des côtes de plus de trente lieues. Ces montagnes, appelées Andes, du mot péruvien *Antis*, cuivre, ou Cordilières, de l'espagnol *cordel*, corde, s'étendent dans toute la longueur de l'Amérique méridionale depuis le cap Froward et la pointe Saint-Isidore, qui s'avancent dans le détroit de Magellan, jusqu'à l'isthme de Panama, où elles s'abaissent tout à coup. La vallée de Quito, située à 2,278 mètres au-dessus du niveau de la mer, au milieu des rochers qui hérissent la pente occidentale des Andes, est souvent bouleversée par d'effrayants tremblements de terre : l'un des plus terribles fut celui de 1797. M. de Humboldt, qui était alors au sommet du Pichincha, à une hauteur de quatre mille six cents soixante-cinq mètres, compta dix-huit secousses en trente minutes. — Le sol qui est à la base des Andes est presque partout crevassé par les irruptions des feux intérieurs qu'il recouvre ; on y rencontre des plaines brûlantes qui exhalent le soufre, et des collines d'où s'échappent des nuages de fumée ; d'immenses volcans, dont les principaux sont au nombre de vingt-six, s'élancent de ce foyer perpétuel de combustion, mais au lieu de vomir de la lave et de la pierre-ponce, comme les volcans d'Europe, ils ne rejettent que de l'hydrogène sulfuré, du carbonate d'alumine, et quelquefois des masses considérables de poissons. Vers le midi, surtout dans les contrées arrosées par la Plata, de vastes plaines renferment des couches de sel et de salpêtre ; aussi, après les pluies, le sol est couvert d'efflorescences blanchâtres, et les eaux contractent une saveur saline bien prononcée ; au nord de l'équateur, on trouve fréquemment dans les anfractuosités des rochers des masses de platine. Toutes ces circonstances réunies établissent une immense différence entre la surface terrestre des deux continents qui partagent le globe, et cette différence s'étend aux êtres organisés, qui non seulement sont dissemblables dans les deux mondes, mais qui subissent de notables changements lorsqu'on les transplante de l'ancien dans le nouveau. — Une chaîne de montagnes secondaires se détache des Andes vers le golfe d'Arica, au Pérou, et serpente à travers le Brésil jusqu'au cap Saint-Roch, qui s'avance dans l'Atlantique. Ces montagnes appelées *Chiquitos*, séparent les deux grands bassins où coulent, au nord le Maragnon (rivière des Amazones) et ses affluents, au sud la Plata et toutes les eaux qui s'y rendent : ce dernier bassin, composé de plaines immenses appelées *pampas*, est formé de magnifiques prairies où les herbes acquièrent une hauteur extraordinaire, tandis que l'autre, celui du Maragnon, est couvert de forêts impénétrables. Au nord, s'élance, solitaire, le pic de Guyana, tandis que dans l'ouest, la montagne de Mei recèle dans des vallées ignorées les sources de l'Orénoque, qui communique au Maragnon par le Cassiquiare et le Rio-Negro ; à l'est, sont les monts Tamucaraques, et enfin, vers l'isthme de Panama, le long de la mer des Caraïbes, sont les montagnes de Caracas, où s'élève le mont Sylla, qui a, dit-on, deux mille six cent quarante-deux mètres de hauteur. Au milieu de ces différents groupes, s'étend une immense prairie ou savane (*Savannah*), aussi appelée plaine de l'Orénoque, enceinte comme une grande île par l'Océan à l'est, le Maragnon au sud, Rio-Negro à l'ouest, et l'Orénoque avec ses cataractes (*randales*) au nord : on estime qu'elle a plus de quatre-vingt mille lieues carrées. — L'Orénose jette dans la mer par quarante-neuf bouches qui forment un grand nombre d'îles, lesquelles pendant la saison des pluies sont couvertes de vingt-cinq à quarante décimètres d'eau, ce qui ne les empêche pas d'être habitées par une tri-

bu d'indigènes. Le Maragnon, formé de l'Ucayle et du Tunguragua, qui naissent au pied du Chimboraço, reçoit dans son cours les eaux de plus de soixante rivières, telles que le Madeira, le Tocantin aux nombreuses cataractes, le Paro, le Rio-Negro, etc. Après un cours de plus de mille lieues, le Maragnon se perd dans l'Atlantique par une bouche qui a près de vingt-cinq lieues de largeur, et la masse de ses eaux est si considérable, que même à plusieurs lieues en mer le navigateur reconnaît son voisinage par la douceur des eaux. Sur les bords septentrionaux de ce fleuve, on trouve une vaste lande dont on estime l'étendue à environ vingt-trois mille lieues carrées; et son point le plus élevé n'est pas à soixante mètres au-dessus du niveau de la mer; au sud-est se trouve la contrée la plus marécageuse de toute l'Amérique. Au Brésil et dans les pays méridionaux, trois grandes rivières, le Paraguay, le Parana et l'Uruguay, se réunissent et forment La Plata, ou fleuve d'Argent. Le Paraguay, qui coule du nord au sud, se grossit des eaux du Cuyaba, du Xéguy, du Pilcomayo, du Vermejo, etc. Le Xéguy reçoit l'Aguarey, remarquable par une cataracte de cent vingt mètres de hauteur, située sous le vingt-troisième degré vingt-huit minutes de latitude. Le Pilcomayo forme à cinquante lieues de son embouchure une île immense; son confluent est dans les environs de la ville de l'Ascension, capitale du Paraguay. Le Parana, la plus considérable des trois rivières qui forment la Plata, est remarquable par ses cataractes; nous citerons celle qui est dans le voisinage des ruines de Guaira; ses eaux qui coulent paisiblement dans un lit de trois mille sept cent soixante-dix mètres de large, s'engouffrent tout à coup en bouillonnant dans une gorge à pente rapide, qui n'a pas six cents pieds de largeur. Un lac, ou pour mieux dire un vaste marais, situé à l'est du Parana, donne naissance à quatre petites rivières, dont deux lui apportent le tribut de leurs eaux, tandis que les deux autres vont se perdre dans l'Uruguay : cette communication naturelle entre le Parana et l'Uruguay à excité l'étonnement des géologues. L'Uruguay est la moins considérable des trois branches de la Plata : elle a sa source dans les montagnes du Brésil. Toutes ces rivières sont sujettes à des débordements périodiques qui établissent une grande fertilité. La Plata se jette dans l'Océan vers le trente-cinquième degré de latitude, par une embouchure qui a environ trente-cinq lieues de large. Nous citerons encore parmi les nombreux cours d'eau de l'Amérique méridionale trois grands fleuves, la Sainte-Madeleine, qui arrose les régions voisines de l'isthme de Panama; le San-Francisco, au Brésil, et le Collorado, dans le Tucuman et la Patagonie. — Les plateaux de l'Amérique méridionale sont beaucoup moins importants que ceux du continent septentrional de l'Amérique : les plus étendus ont à peine quarante lieues de circonférence, et leur élévation est entre deux mille six cents et deux mille huit cents mètres; de profondes vallées les séparent, et ils offrent un sol aride, couvert de quelques palmiers chétifs, et souvent dépourvu d'eau. Parmi les plaines basses, la plus considérable est celle des *Llanos*, qui s'étend des montagnes riveraines de Caracas jusqu'au delta que forment les bouches de l'Orénoque, et delà aux forêts de la Guiane. Pendant la saison des pluies, cette plaine, qui a plus de 20,000 lieues carrées, offre le tableau d'une immense prairie à demi submergée et couverte d'une magnifique forêt; mais lorsque les chaleurs arrivent la verdure disparaît, la terre, rapidement desséchée, se fend, et le moindre souffle élève des nuées de poussière qui obscurcissent l'horizon. Le boa, le crocodile lui-même, cédant à cette dévorante chaleur, restent immobiles, étendus sur la grève, et comme tout le reste de la nature, ils semblent être frappés de mort, jusqu'au moment où les nuages amoncelés viennent verser les flots d'une pluie vivifiante sur cette terre de désolation. — L'aspect de la nature, l'examen du

sol, dans la Guiane surtout, ont fait penser à plusieurs savants que le continent américain n'avait été abandonné par les flots de l'Océan qu'à une époque bien postérieure à celle où l'ancien monde a dû être vivifié par les rayons solaires. — Le climat de l'Amérique méridionale est généralement moins brûlant que celui des zônes de même latitude dans l'ancien monde; la plupart de ses hautes montagnes sont couvertes de neiges éternelles même sous l'équateur, où M. de Humboldt fixe la limite inférieure des neiges à 4,600 mètres, tandis qu'en Afrique elle est à 4,800. Au Pérou et dans la Nouvelle-Grenade, il pleut presque toute l'année sur les Cordilières, tandis que sur le littoral de la mer on connaît à peine les orages et les pluies. Ailleurs, ce sont les émanations d'un sol marécageux qui tempèrent la chaleur, et les bassins du Maragnon et de l'Orénoque sont arrosés par des pluies qui durent dix mois de l'année : c'est à cette circonstance que la Guiane doit son insalubrité. Dans le pays des Patagons, ou terres Magellaniques (contrée à laquelle on donne une étendue de 37,250 lieues carrées), l'air est froid et le ciel presque toujours surchargé de nuages, sur les côtes, où les tempêtes déploient leur fureur dévastatrice, ou bien un brouillard épais semble tout plonger dans une nuit éternelle. Si l'on s'avance vers le détroit de Magellan, la nature se montre encore plus sauvage : ce sont de profondes vallées où règne un air glacial, ou bien des montagnes nues et colossales que l'été même ne peut débarrasser de leur manteau de neige; du moins tel est le récit des nombreux voyageurs qui ont visité le groupe d'îles qui termine l'Amérique vers le pôle austral, et qui a reçu le nom de Terre-de-Feu. (On estime que cette contrée a environ 2,500 lieues carrées.) La nature du sol et l'influence du climat exerçant une grande puissance sur les produits organisés, l'observateur sera entraîné à des conclusions bien éloignées des idées que nous transmet la tradition, par l'examen de l'homme et des animaux qui appartiennent à l'Amérique; mais la végétation des tropiques est en quelque sorte encore plus curieuse, et on ne pourra mieux l'étudier que dans l'ouvrage de MM. de Humbolt et Bonpland, intitulé : *Nova genera et species plantarum, quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem orbis novi collegerunt* (Paris, 1816.) — Parmi les végétaux indigènes de cette vaste contrée, nous citerons la pomme de terre, *solanum tuberosum*, dont le savant espagnol José Pavon, dans sa *Flora peruviana*, place le pays natal aux environs de Lima, dans le Chili, et même dans les forêts de Santa-Fé-de-Bogota : ce tubercule y vient sans culture, et les indigènes, qui l'ont transporté dans l'intérieur des terres, l'appellent *papas*. On a déjà classé quatorze variétés du quinquina ou arbre de Chine, qui ne se trouve qu'entre le deuxième et le sixième degré de latitude australe; il fournit annuellement douze à quatorze mille quintaux de son écorce pour les besoins de l'Europe; le cacaotier, la vanille, le maïs, sont encore des plantes indigènes, et il serait trop long d'énumérer ici les innombrables végétaux que l'Amérique fournit à la médecine et à l'art de la teinture. Parmi les végétaux résineux, l'*arakatscha* offre dans sa racine une nourriture farineuse et d'une saveur agréable; le *palmier-cirier* croît non loin et au nord de l'équateur, dans un petit district qui a de quinze à vingt lieues de circonférence; il atteint une hauteur de cent soixante à cent quatre-vingts pieds. Quatre-vingt-sept variétés du palmier, cet arbre si riche, si utile et si beau, offrent dans toutes les forêts les trésors de leurs précieux fruits (du vin, de l'huile, de la cire, de la farine, du sucre, des sels). Enfin, les orchides, si belles, si variées, s'y montrent sous deux cent quarante-quatre espèces différentes. Dans la contrée qui avoisine la cataracte Tequendama, près de Santa-Fé-de-Bogota, la nature semble avoir réuni tout ce qu'elle a de plus curieux, de plus rare en végétaux et en animaux; les forêts sont impénétrables à l'homme,

tant les herbes y sont fortes et les arbres multipliés. Au Chili, c'est le cocotier, le cèdre, l'encens, les plantes médicinales. Au Brésil, dont un bois utile à la teinture porte le nom, plus de quatre-vingts espèces de végétaux ligneux entrent dans les objets d'échange réclamés par l'Europe. Les marécages de l'Orénoque donnent le *gaïac* et la gomme élastique; la Guiane, toutes les productions du golfe du Mexique, sans aucune précaution de culture; la Guiane française, celle des Moluques et des îles de la mer Pacifique. Au Brésil, le thé est cultivé avec succès, et au fond des forêts de Venezuela, on vient de découvrir un végétal analogue à la cochenille. — Le règne animal n'est pas moins riche : le lama, le guanaco, la vigogne, remplacent nos troupeaux, tandis que le tapir et le tajassu tiennent lieu du porc, si utile pour la nourriture de l'homme; le jaguar (espèce de tigre ou de panthère) est presque de la taille et de la force du léopard, et il se montre très redoutable pour les troupeaux. Dans les fleuves, l'alligator (crocodile américain), qui souvent atteint seize pieds de longueur, a établi son redoutable empire. Les oiseaux, parés du plus brillant plumage, depuis le puissant condor, qui habite les hautes régions, jusqu'au gracieux colibri, peuplent les plaines et les vallées. La pêche de la baleine est riche et productive dans les parages de l'île de Sainte-Catherine, qui dépend de l'empire du Brésil. Les rivières de la Guiane sont tellement encombrées de manatis (vaches marines), que la navigation en est souvent gênée, et rien n'est abondant comme la pêche sur les côtes du Chili. Nous citerons encore les alcos (chiens sauvages), le tuju, qui ressemble au casoar, et qui peuple les *pampas*; les anguilles électriques des *llanos* et les pingouins des îles Malouines. Dans les plaines herbues qu'arrosent les divers bras de la Plata, et jusque dans la vallée où coule le Madeira, on voit errer des milliers de chevaux et d'immenses troupeaux; dans la province brésilienne de Rio-Grande, ces derniers sont si nombreux, qu'on fait la chasse dans le seul but d'avoir des peaux; on peut juger par ce fait combien le climat a été favorable à la propagation des animaux transportés en Amérique par les Européens. Malheureusement d'affreux reptiles viennent enlaidir de leur présence cet immense paradis; on les rencontre surtout sur les hauts plateaux et sur les versants des Cordilières; tels sont le serpent à sonnettes et l'*amaru*, ou serpent d'idole; le serpent d'aboma, qu'on trouve en Guiane, n'est pas venimeux, mais sa taille est effrayante, car il est de la grosseur d'un homme, et souvent sa longueur dépasse vingt-cinq pieds. Des millepieds monstrueux, des scorpions, des crapauds (surtout l'horrible *rana pipa* de l'Orénoque), des lézards, sont en guerre continuelle avec d'énormes fourmis, et on doit regretter qu'une destruction complète et réciproque ne soit pas le résultat de cette antipathie naturelle. La Guiane est riche en brillants papillons; et, dans toutes les forêts, le lumineux porte-lanterne sert à guider le voyageur égaré. — Le règne minéral, dont la richesse a éveillé l'avidité de l'Europe, est très varié en matières précieuses. Le Brésil fournit des diamants plus volumineux, mais moins riches que ceux de l'Asie; la recherche en est surtout fructueuse dans les montagnes de Cujabo et dans les capitaineries de Minas-Geraès et de Matto-Grosso, où l'on évalue le produit annuel du diamant à 60,000 carats, et celui de l'or monnayé ou en lingots à environ 28,000,000 de fr. La capitainerie de Saint-Vincent renferme des mines d'or, mais la plus forte partie du minerai fourni par ce canton est obtenue par le lavage du sable des rivières. Pour que le prix des diamants ne subisse pas une trop forte dépréciation par une excessive abondance, il est défendu aux adjudicataires des mines d'y employer plus de six cents nègres, et ils n'en peuvent vendre le produit qu'à l'inspecteur-général des mines qui réside à Rio-Janeiro. Le fer, l'étain, le plomb, le mercure, etc., sont abondants au Brésil,

mais dédaignés. Un phénomène qui mérite d'être cité est la fameuse montagne magnétique nommée *di Pietade*, aux environs de Sabara. Sur une couche d'ardoise argileuse s'élève une masse d'aimant, qui est haute de 350 toises, et qui exerce sur l'aiguille électrique une influence qui attire l'attention des savants, Dans la Nouvelle-Grenade et au Pérou on exploite de nombreuses mines d'or, surtout aux environs de Santa-Fé et dans la province de Quito; les rivières du district de Caracas sont toutes aurifères; les mines de Choco et de Barbacoas fournissent du platine; l'argent est excessivement abondant dans les contrées septentrionales du Pérou; toutefois les mines de Potosi commencent à perdre de leurs richesses, tandis que celles d'Arica sont toujours aussi productives qu'autrefois. Le Pérou offre encore du mercure et du sel, la province de Lima du cuivre et de l'étain, qui sont envoyés en Europe. En 1790, la monnaie royale de Lima fondit ou monnaya 534,000 marcs d'argent et 5,380 marcs d'or. Toutes les montagnes du Chili recèlent de l'or, et toutes les rivières sont aurifères; mais la plupart des mines sont creusées sur les sommets glacés des Cordilières, ce qui rend leur exploitation extrêmement difficile. Le cuivre est d'une excellente qualité et fort abondant : on peut en estimer à 26,000 quintaux l'exploitation annuelle. Les mines des contrées qui avoisinent la Plata sont de peu d'importance. — La physionomie et les mœurs des Américains du sud offrent des singularités bien intéressantes. Parmi les peuples qui occupaient le pied des Andes à l'époque de la découverte, le plus nombreux et le plus puissant était les Péruviens au teint cuivré. Fiers et courageux jadis, ils sont maintenant méconnaissables, et cette dégradation est due au joug avilissant et inhumain des Espagnols. Ceux qui ont embrassé la religion catholique sont appelés *fideles*, ceux au contraire qui ont refusé d'abandonner le culte des *incas* sont nommés *barbaros*. Ces derniers, écrasés par d'énormes impôts, arrachés à leurs occupations et enlevés à leurs familles pour être jetés dans les mines, étaient voués dès leur naissance au travail des mines et déclarés incapables d'exercer aucune fonction publique : c'était la loi qui les fappait de cette double réprobation. Les Péruviens soumis à cet affreux esclavage dégénérèrent rapidement, et ces hommes qui, à l'époque de la découverte, étaient supérieurs à leurs vainqueurs en énergie, et je dirais presque en lumières et en civilisation, ont pour descendants des êtres bruts, stupides et paresseux. Selon une tradition du pays, voici quelle est leur histoire. A une époque qu'on paraît pouvoir fixer au XII^e siècle, deux individus au teint blanc, *Manco-Capak* et *Mama-Oello*, sa femme, vinrent s'établir parmi les tribus péruviennes; ils se disaient enfants du soleil et donnèrent des lois, réglèrent le culte et enseignèrent l'agriculture et l'art de filer et de tisser. Manco fonda Cusco, et ses successeurs, au nombre de 17, et sous le titre d'*incas*, gouvernèrent en répandant parmi le peuple la civilisation, l'instruction et les dogmes du sabéïsme. Les prêtres du roi de Cusco surent dresser un méridien, calculer le moment des solstices, et par des intercalations sagement calculées ils convertirent l'année lunaire en année solaire. Les connaissances astronomiques de ces temps reculés ont laissé des traces, malgré les révolutions politiques et l'esclavage, car les tribus sauvages de la province de Parama ne sont pas étrangers au grand art d'observer les astres. Des ruines telles que celles du palais des incas à Cusco et à Quito, la chaussée creusée à travers les rochers des Andes, et qui, tracée au cordeau, se dirige vers Cusco en franchissant le sommet du Paramo, élevé de 4,300 mètres (monument bien supérieur à la voie Appienne); les pyramides et autres monuments non moins remarquables, donnent une haute idée des arts chez les anciens Péruviens. La langue des incas est celle qui est le plus usitée, même aujourd'hui, à Quito et à Lima; elle est nommée *quitschuan*, et l'aversion des peuplades péruviennes

pour la langue castillane est si forte, que les prêtres espagnols, pour établir et garder leur influence, ont été obligés d'apprendre le langage que les naturels s'obstinaient à préférer. Cette langue est sonore et flexible; on sent qu'elle s'est formée par un long usage, mais elle est privée des consonnes *b*, *d*, *f*, *g*, *r*. Dans le Chili, les habitants des montagnes sont grands et vigoureux. Les Patagons, qui vivent sur le versant oriental des Andes, sont des tribus nomades; ils se montrent ennemis prononcés des Espagnols, qui redoutent surtout les Puelches et les Araucaniens. Au Paraguay et dans le Tucuman, les jésuites ont fondé de nombreux établissements agricoles parmi les peuplades sauvages qui vivent au milieu des forêts: c'est surtout chez les Guaranis que les missionnaires ont eu du succès, et on porte à plus de deux cent mille le nombre des convertis devenus agriculteurs. Les ennemis les plus implacables des Espagnols sont des tribus indiennes qui ont adopté l'usage du cheval, et qui le manient avec une dextérité surprenante: tels sont les Abipons, les Mocobis, les Tobas, etc. Les indigènes de la Patagonie, tels que les Puelches, les Moluches, les Tuelches, etc., sont adroits cavaliers, et ennemis implacables; ils manient la fronde avec une rare habileté, et sont d'une haute stature, sans pour cela être des géants, comme l'ont prétendu quelques voyageurs. Les Pecherahs, qui habitent la Terre-de-Feu, sont à peu près au nombre de 2,000: gais, officieux, mais stupides, ils occupent les derniers degrés de l'échelle humaine. Au Brésil les peuples originaires sont les Topinambas, qui habitent les rives du Tocantin; les Ouetakapos, les Moxos, etc.; les Portugais les emploient pour ramer, et c'est le seul travail auquel on ait pu les habituer. Remplis de haine pour leurs maîtres, aimant leur liberté par-dessus toutes choses, ils évitent les colonies européennes et ne respectent pas les voyageurs, ce qui rend les communications difficiles et périlleuses entre les ports et l'intérieur du pays. Les mêmes dangers se rencontrent dans toutes les contrées de l'Amérique du sud, ce qui nuit beaucoup au commerce. Les indigènes de la Guiane sont les Caraïbes et les Maipures; les Omegans occupent les bords du Parima, lac dont les bords sont taillés dans le talc, qui brille au soleil comme l'or et l'argent; c'est sans doute à cette circonstance qu'on doit la fable de l'*El-Dorado*. Outre les Européens (Espagnols, Français, Portugais, Anglais, Hollandais), dont les mariages avec des Indiennes ont produit les *métis*, il y a encore dans l'Amérique méridionale des juifs et un grand nombre d'Africains, qui, la plupart, sont esclaves. Les juifs, dans la Guiane hollandaise, jouissent de quelques droits politiques et ont de grandes propriétés. La ville juive de Savannah, située à 17 lieues de Paramaribo, n'est habitée que par des juifs portugais. Durs avec leurs esclaves, ils ont forcé un grand nombre de nègres à fuir leurs mauvais traitements, et ces fugitifs, réunis en bandes, sortent fréquemment des forêts impénétrables qui leur servent de refuge pour venir piller et ravager les plantations. On ne doit pas confondre ces nègres *marons* avec les nègres libres qui résident dans la colonie d'Occa et sur la rivière de Saramacca; ils sont au nombre d'environ 5,000, et reconnus comme nation indépendante. Le gouvernement hollandais leur paie chaque année une espèce de redevance, sous la condition de ne recevoir parmi eux aucun nègre fugitif, et d'avoir un chef nommé par le gouverneur de la colonie. — On évalue à 12 millions la population de l'Amérique du sud, dont 1 million environ se compose d'Indiens indépendants, répandus sur toute la surface de ce continent, mais principalement dans le centre et vers le midi: la contrée où il y en a le moins est la république de Colombie. Ces tribus indépendantes parlent toutes un dialecte différent, mais la langue des Guaranis paraît être comprise par presque tous les Indiens. Leurs chefs, dont l'autorité est loin d'être absolue, se nomment *caciques*; chez les Araucaniens, qui se sont surnommés eux-mêmes Moluches, ce qui

signifie guerrier, le chef est appelé *Toqui*. La plupart de ces tribus s'occupent de chasse ou de pêche, mais quelques-unes préfèrent subsister du butin qu'elles enlèvent à leurs voisins. La culture des champs et les travaux domestiques sont généralement abandonnés aux femmes.

Etat politique de l'Amérique méridionale.

Depuis que les colonies espagnoles se sont déclarées indépendantes, l'Amérique du sud est divisée de la manière suivante : 1° Empire du Brésil; 2° Guiane, partagée entre la France, l'Angleterre et la Hollande; 3° République de Colombie, y compris les îles Galopagos; 4° République du Pérou; 5° République du Chili, non compris le pays d'Arauco; 6° République de Bolivia ; 7° Le Paraguay ; 8° Les États-Unis de Rio-de-la-Plata, ou République Argentine; 9° Monte-Video et la Banda-Orientale (Cisplatina); 10° la pointe du continent américain, depuis le quarante-deuxième degré de latitude australe, jusques et y compris les terres du détroit de Magellan. — Considérée sous le rapport historique, l'Amérique méridionale se présente sous cinq sections différentes.

Amérique portugaise. (*Voyez* Brésil.)

Amérique française. Elle se compose de la partie de la Guiane qui est située entre le Maroni et l'Oyapok ; à l'ouest, elle est limitée par la Guiane hollandaise, au nord par l'Océan, à l'est et au sud par les possessions portugaises ; son étendue est de 7,620 lieues carrées, et l'on estime sa population à 85,000 habitants, parmi les quels on ne compte pas les Indiens sauvages. Ce pays est fertile, brûlant et humide ; il n'est nullement favorable à l'espèce humaine, qui ne peut résister aux émanations pestilentielles de ses marécages, et cependant il abonde en productions précieuses et nutritives. Le café de la Guiane est très estimé (café de Cayenne); cinquante plantations y sont en plein rapport, et on remarque surtout celle de Gabriel, où l'on cultive le giroflier depuis peu de temps : le cannellier et le sagou y prospèrent. Cayenne, qui a douze cents habitants, Sinnamari et Saint-Paul, sont les points les plus importants de cette colonie.

Amérique hollandaise. Elle se compose d'une partie de la Guiane : la colonie de Surinam en est le point le plus important. Cet établissement est un monument de la constance et de la ténacité laborieuse des Hollandais. C'était un vaste marais hérissé d'arbres et peuplé de reptiles. Des digues commencèrent par arrêter l'invasion des eaux, que chaque débordement périodique des rivières y apportait, et des saignées, des canaux, donnèrent de l'écoulement à celles qui étaient stagnantes ; on défricha ensuite, et bientôt un riant jardin, orné de maisons commodes et de quelques édifices de bon goût, offrit son aspect enchanteur à l'œil étonné du voyageur. Il y a dans cette colonie une mission de frères moraves occupés à convertir les Indiens et les nègres. La Guiane hollandaise a une étendue de 5,000.

Amérique anglaise. C'est une troisième portion de la Guiane. Elle se compose des colonies de Démératy, d'Esséquébo et Berbice, qui appartenaient, avant 1814, à la Hollande, et qui furent cédées à l'Angleterre à cette époque. Esséquébo avait 16,187 esclaves, et produisait annuellement 18,000,000 de livre de sucre, 855,000 gallons de rhum, 900,000 livres de café et 500,000 livres de coton. Démératy comptait 47,032 esclaves, et son produit était 13,000,000 de livres de sucre, 7,000,000 de livres de café, 6,000,000 de livres de coton et 750,000 gallons de rhum. Berbice, avec 22,223 esclaves, ne produit que peu de sucre, mais on y récolte 8,000,000 ½ de livres de café, 1,200,000 livres de coton et 600,000 gallons de rhum. La Guiane anglaise a une étendue de 3,500 lieues carrées, et une population de 158,000 ames, dont 15,000 blancs, 19,000 hommes de couleur, et 65,000 esclaves, etc. Le chef-lieu militaire est le fort Nassau, situé sur la Berbice. L'administration est réu-

nie à Stabroek. Neu-Middelbourg n'est pas sans quelque importance.

AMÉRIQUE ESPAGNOLE. Les rapports qui existaient et qui existent encore entre les possessions espagnoles, dans les deux Amériques, nous forcent à faire entrer le Mexique et les autres colonies du nord dans le tableau que nous allons tracer de l'Amérique espagnole avant 1810, époque ou commença la guerre de l'indépendance. Les contrées de l'Amérique qui furent, en 1519, incorporées par Charles V à la monarchie espagnole, ont, selon le géographe Morse (*American geography*), trois cents quatre-vingt-douze mille sept cents quatre-vingt-six lieues carrées d'étendue. On évalue la population à dix-sept millions ainsi divisés : quatre dixièmes Espagnols et créoles, deux dixièmes d'origine mixte (métis, mulâtres, etc.), trois dixièmes Américains originaires ou Indiens (*fideles* s'ils sont soumis aux espagnols, *Indios bravos* ou *barbaros* s'ils ne sont pas soumis), un dixième nègres, qui sont plutôt traités comme domestiques que comme esclaves. Ces différentes classes se distinguaient avant la révolution par la différence de leurs droits : les Espagnols et les créoles étaient partout les maîtres, et pour être admis dans les fonctions publiques un peu importantes, il fallait être *capeton*, c'est-à-dire blanc de couleur et né en Espagne. La classe la plus opprimée était celle des Indiens, surtout au Pérou, où elle était soumise à la *mita* (corvée des mines). Jusqu'en 1810, le pouvoir législatif resta concentré dans la personne du roi d'Espagne, qui le faisait exercer par le grand conseil des Indes, établi à Madrid; le pouvoir exécutif était confié à quatre vice-rois et à cinq capitaines généraux, qui étaient tous indépendants les uns des autres. Le revenu annuel et total du fisc s'élevait à cent quatre-vingt-huit millions, y compris le produit des mines, dont le rapport brut était annuellement de deux cent quatorze millions. L'Espagne s'était réservé le privilége du commerce exclusif de toutes ses colonies; elle y importait annuellement pour trois cents millions de marchandises et n'en exportait que pour deux cents millions de produits agricoles et de matières premières. — Des neuf gouvernements généraux dans lesquels toutes les colonies espagnoles étaient réparties avant la révolution, deux appartiennent à l'Amérique du Nord, la Nouvelle-Espagne et Guatemala, qui se composent de hautes et vastes plaines coupées par les Cordilières.

Nouvelle-Espagne.

Ce gouvernement, qui, avec tout le nouveau Mexique et une partie de l'ancien, comprenait encore la Californie, était le plus considérable de tous; son étendue, d'après Humboldt, était de soixante-onze mille lieues carrées, habitées par sept millions cinq cent cinquante mille ames. On estimait son revenu annuel à quarante millions de florins, y compris onze millions produits par les mines. Trente-six districts, situés dans les montagnes, renfermaient cinq cents mines, dont on extrayait au-delà de quarante-quatre millions de florins en or et en argent. L'exportation allait au-delà de cinquante-six millions.

Guatemala.

Cette capitainerie, située sous les tropiques, et au milieu duquel se trouve le lac de Nicaragua (de sept cent quarante lieues carrées), jouit d'un climat peu sain. Il touche par l'isthme de Panama à l'Amérique méridionale. On y compte un million et demi d'habitants sur une superficie de vingt-cinq mille huit cent trente lieues carrées; son importance consiste dans la pêche des perles à l'isthme de Panama, dans l'exploitation des mines et dans ses productions, telles que cochenille, indigo, sucre, etc.

La Havane.

Cette capitainerie comprenait Cuba, les Antilles et les Florides, ces dernières cédées en 1820 aux États-Unis, et formant une presqu'île de l'Amérique septentrionale, six mille huit cent soixante-quinze

lieues carrées, six cent quatre-vingt-douze mille habitants.

Porto-Rico.

Ce gouvernement se composait de l'île de Porto-Rico, de l'île des Vierges et de la partie espagnole de Saint-Domingue, trois mille trois cent soixante lieues carrées, quatre cent trente-neuf mille habitants. — Les cinq autres gouvernements sont, dans l'Amérique méridionale:

Royaume de la Nouvelle-Grenade.

Cette vaste province, située sous les tropiques, est fréquemment dévastée par des tremblements de terre et des ouragans; elle touche Caracas et les possessions brésiliennes à l'est, le Maragnon et le Pérou au sud; la mer Pacifique la limite à l'ouest, Guatemala et la mer des Caraïbes au nord. Elle produit avec une richesse et une abondance étonnante toutes les productions des tropiques ainsi que celles de l'Europe; on y trouve des chevaux et des mulets excellents; sel, mercure, platine; ses mines d'or sont les plus riches de toutes les colonies espagnoles, leur produit étant de 18,000 marcs d'or, équivalant à 5,250,000 florins. Etendue, cent huit mille lieues carrées; population, deux millions d'habitants. Les premiers Espagnols qui s'établirent dans la Nouvelle-Grenade, furent Odéja et Nicuessa en 1510; Quesada et Benalcazar en firent la conquête en 1536; un capitaine général y fut envoyé en 1547, et un vice-roi en 1718. Les cours suprêmes ou audiences royales étaient à Santa-Fé et à Quito; le vice-roi, le siége archiépiscopal et toutes les autorités supérieures résidaient dans la capitale, Santa-Fé-de-Bogota, qui fut fondée en 1538, dans une plaine élevée de deux mille sept cent trente mètres au-dessus du niveau de la mer, par le 4e degré six minutes de latitude septentrionale. On y compte trente mille âmes, et depuis 1610 elle possède une université. Dans son voisinage on trouve la célèbre cataracte de Tequendama, où la Funza, ou rivière de Bogota, se perd dans un abîme qui a près de six cents pieds de profondeur, pour reparaître ensuite et se jeter dans le fleuve de Sainte-Madeleine, sous le nom de Rio-Meta. Les habitants de Quito et de Munscas, à l'époque de la conquête, avaient atteint un degré d'instruction et de civilisation presque égal à celui qui étonna tant les Européens au Pérou et au Mexique. Leur tradition suppose qu'un homme au teint pâle, à la barbe vénérable, vêtu de longs habits, nommé Bochica, et se disant fils du soleil, vint leur enseigner l'agriculture et leur donner des lois; il régla la divison du temps et fonda une théocratie à peu près semblable à celle du dalaïlama. On raconte aussi que la plaine où est bâtie Bogota formait un grand lac, mais que Bochica, remarquant qu'il y régnait un printemps éternel, brisa un rocher de son bras puissant, et ouvrit ainsi un chemin aux eaux, qui s'écoulèrent par la cataracte de Tequendama. — La Nouvelle-Grenade était divisée en seize provinces: celle de Veragua, chef-lieu Saint-Jago, appartient à l'Amérique septentrionale, et elle forme la contrée appelée Terre-Ferme, avec Panama et le Darien, où se trouvent les villes de Panama, de Santa-Cruz de Cana et de Porto-Cabello. A l'ouest, se trouve la province de Carthagène, dont la capitale, qui porte le même nom, fut fondée par Pedro de Herredia, en 1533, sur une petite baie de la mer des Caraïbes; le port est très sûr, la ville est fortifiée et compte vingt-cinq mille habitants. Le fleuve de Sainte-Madeleine sépare la province de Carthagène de celle de Santa-Marta; la ville du même nom date de 1554, et a un port bien fortifié. Le cacao est la production la plus estimée de cette contrée, où l'on trouve, en se dirigeant vers Maracaïbo une peuplade indigène et indépendante, qui fait une hardie contrebande avec les smogleurs du golfe du Mexique. Plus à l'est, se trouve la contrée de Merida, hérissée de haute montagnes, et Saint-Jean de Los-Llanos. Si nous nous dirigeons vers le centre, nous trouverons de hautes montagnes et moins de culture: c'est An-

tioquia et Choco, riches en or et en platine; le district de Santa-Fé est bien cultivé, celui de Quito jouit d'un printemps éternel; malheureusement un volcan colossal, le Pichincha, y porte fréquemment le ravage par ses effroyables convulsions. Le 4 février 1797, 40,000 personnes furent englouties dans un espace de 50 lieues de long sur 30 de large, qui fut complètement bouleversé. — Sous le règne de Louis XV, des mathématiciens français et espagnols vinrent mesurer à Quito un degré du méridien. Cette province, outre sa capitale, a plusieurs villes importantes, telles que: Saint-Michel de Ibarra, avec 10,000 habitants; Otabalo, 15,000; Latacunga, 12,000; Rio-Bamba, 20,000; Guayaquil, avec un bon port sur la mer Pacifique et 10,000 habitants; Cuença, 20,000 habitants, etc., Les autres provinces de la Grenade sont: Jean de Bracamoros, Mainas, Popayan, Tacames, etc. C'est dans cette dernière province que se trouvent les fameuses mines d'émeraudes.

Caracas (*Voyez* Caracas, Colombie et Venezuela.).

Cette capitainerie comprenait la Nouvelle-Andalousie ou Cumana, Barcelona, Venezuela ou Caracas proprement dit, Coro, Maracaïbo, Varinas, et la Guiane, avec l'île Sainte-Marguerite. Cette contrée jouit d'un printemps continuel, et elle a l'immense avantage d'avoir peu de ces insectes venimeux qui rendent en quelque sorte inhabitables quelques cantons voisins; une chaîne de montagnes serpente le long des côtes, et d'immenses plaines ou *llanos* s'étendent dans l'intérieur. Sa superficie est d'environ 38,740 lieues carrées, et sans le canton de la Guiane, 21,600, sur lesquelles on compte environ 1,000,000 d'habitants. Ceux-ci se composent de 350,000 Espagnols et créoles, 350,000 hommes de couleur, 250,000 nègres et environ 50,000 Indiens *fideles*. Le nombre des *barbaros* est estimé à 128,000 individus, qui habitent l'intérieur des terres: ce sont les Ottomaques, qui, dit-on, font entrer au nombre de leurs aliments une espèce de terre argileuse, les Caraïbes et les Arovaques. Cette colonie n'a ni or ni argent, mais en compensation elle fournit tout ce que les Indes occidentales ont de plus précieux: tabac, le meilleur qu'on connaisse (plus de 1,000,000 de quintaux); cacao (120,000 quintaux); café, coton et indigo d'une qualité supérieure. Une des sources des richesses de ce pays sont aussi ses nombreux bestiaux, et le commerce y fut long-temps très actif à cause de la contrebande qui se faisait avec l'île anglaise de la Trinité. Ses côtes, en général fort escarpées, sont baignées par la mer des Caraïbes; à l'est, au sud et à l'ouest, il confine avec la Nouvelle-Grenade, le Pérou et la Guiane. Il fut découvert en 1493 par Christophe-Colomb, conquis et colonisé par les Espagnols, régi ensuite par la famille Welser, d'Augsbourg, qui, en 1528, le reçut de Charles-Quint, en nantissement d'une somme qu'elle avait à réclamer; mais des plaintes s'étant élevées sur la manière dont elle administrait, le roi d'Espagne nomma un capitaine général qui la remplaca dans l'exercice du pouvoir souverain. Caracas, ville capitale, qui porte le nom d'une peuplade indigène, fut bâtie en 1567 (10° 30′ 15″ de latitude nord) par Diego de Losada. Avant le désastreux tremblement de terre de 1812, qui fit périr 12,000 personnes, elle renfermait 50,000 âmes. Son port est La Guayra (il en est éloigné de 2 lieues), bien fortifiée et peuplée de 8,000 habitants. Plusieurs fleuves et de nombreuses rivières, qui se perdent dans l'Orénoque, tels que l'Apure, le Cassiaquiare, etc., portent la fertilité dans cette contrée; près de la ville de Valencia, dans une des plus belles contrées de l'univers, on voit un lac où se rendent plus de vingt rivières, et qui, cependant, ne déborde jamais, quoiqu'on ne connaisse aucune issue pour ses eaux. Après Caracas, les villes les plus importantes sont: Cumana, port fortifié, 17,000 habitants; Barcelona, 14,000 h.; Coro, situé sur une langue de terre qui

forme le golfe de Maracaïbo, 10,000 h.; Porto-Cabello, 8,000 habit.; Maracaïbo, avec 24,000 habit., dont l'industrie est la construction des vaisseaux. Dans l'intérieur des terres, on trouve Tocuyo, 10,200 hab.; Barquisimeto, avec 11,300 habit.; Varinas, 6,000 habit.; San-Fernando-sur-Apure, 6,000 hab., et autres. Les vastes solitudes de la Guiane sont à peu près inconnues : arrosées par le Maroni, qui les divise en inférieures et en supérieures, elles sont fertiles et riches en troupeaux; quelques cantons ont des plantations où l'on cultive le tabac, le coton et l'indigo. Les tribus qui habitent ces solitudes sont belliqueuses, et l'une d'elles, les Caraïbes, se montre très cruelle; la capitale de la Guiane espagnole est Saint-Thomas ou Angustura, qui s'élève près des rives de l'Orénoque, à 80 lieues environ des côtes de l'Atlantique. L'île Sainte-Marguerite, célèbre lors de sa découverte, par la richesse des produits de la pêche des perles, est importante par sa position; elle a 80 lieues de long sur environ 30 de large : l'Ascension, ville principale, est sans aucune importance, mais on y trouve trois excellents ports. Elle joua un rôle important dans les premiers temps de la révolution, et avait reçu le surnom de Nouvelle-Sparte. On y comptait, avant 1810, plus de 16,000 habitants.

Pérou.—Chili. (*Voyez* ces mots.)

Cette capitainerie, qui s'étend le long de la mer Pacifique, est assise sur le flanc occidental des Andes : c'est l'un des plus beaux pays de l'univers, mais malheureusement il est fréquemment tourmenté par des tremblements de terre. Peu de mois s'écoulent sans commotions. Cependant leur violence semble décroître, car depuis 1520 on ne compte que cinq de ces grands bouleversements qui laissent des traces séculaires. Découvert par Almagro en 1535, ce fut en 1557 que les Espagnols y firent leurs premiers établissements : les naturels défendirent leur indépendance avec ténacité, et ce ne fut que lentement qu'ils abandonnèrent les côtes, pour se retirer dans les montagnes. Cette bande étroite, resserrée entre la mer et les Andes, n'a pas soixante-dix lieues dans sa plus grande largeur; mais plus de cent vingt fleuves y répandent la fertilité, et fournissent d'immenses ressources à son commerce. Le Chili possède de nombreuses sources d'eaux minérales. Ses mines, au nombre de plus de mille, fournissent du plomb, du fer, de l'étain, du cuivre, de l'or (plus de douze mille marcs par an), de l'argent (au moins trente mille marcs). Les habitants sont braves, grands et bien faits; ils sont doués d'intelligence et très industrieux; ils passent pour les hommes les plus généreux, les plus obligeants et les plus hospitaliers de toute l'Amérique du sud; la classe dominante est celle des créoles. Le tiers de tout le revenu foncier, qu'on estime à 30,000,000 de piastres, appartient au clergé; la langue dominante est l'espagnole; cependant, vers l'Arauco, il est resté quelques traces du langage que parlaient les indigènes. Parmi trente-six races d'animaux qui appartiennent spécialement à cette contrée, nous citerons la vigogne, qui habite les sommets des Andes; on se sert de cette espèce de brebis comme d'une bête de somme; le guanuco est le chameau américain; le puda, espèce de chèvre sauvage, s'est habitué à la présence de l'homme; le guemul, qui a quelque rapport avec l'âne ou le cheval, habite des montagnes inaccessibles; le vizcacha rappelle à la fois le renard et le lapin, son poil est employé en chapellerie; le pagi ressemble au lion, le culpe au loup, etc. Les chevaux, les ânes, les mulets, le gros bétail, les cochons, les chèvres, les chiens, les chats, et autres animaux domestiques de l'Europe, s'y sont multipliés rapidement, et, ce qui est remarquable, ils ont acquis une taille beaucoup plus grande que celle qu'ils atteignent dans l'ancien continent. Les forêts sont remplies d'oiseaux magnifiques, et nulle côte, nulle rivière, ne sont plus fournies en poissons que celles du Chili. Partout on voit briller le porte-lanterne, et les plus riches papillons ri-

valisent d'éclat et de nuances avec les fleurs autour desquelles ils voltigent. Des abeilles sauvages déposent partout de riches amas de cire et de miel; on n'est tourmenté ni par les moustiques ni par les cousins; et si on rencontre parfois quelques serpents, des scorpions ou d'énormes araignées, on a peu de chose à redouter de leur désagréable présence. Le commerce du Chili avec l'Europe et le Pérou a beaucoup diminué depuis le siècle dernier; mais, en compensation, celui avec Buenos-Ayres a pris une grande extension. On estimait l'importation totale du Pérou et du Chili à 11,000,000 $\frac{1}{2}$ de piastres par an, l'exportation des produits de l'agriculture à 4, et celle de l'or et de l'argent à 8. Les mines les plus riches se trouvent dans les provinces de Copiapo et de Coquimbo : cette dernière province est riche en vin, en olives et en fruits de l'Europe. Les villes de Copiapo et de Coquimbo sont assez considérables : l'une et l'autre ont un bon port. Dans le canton de Quillota, on trouve la ville importante de Valparaiso (33° de lat. sud), qui avait 12,000 habitants avant le tremblement de terre de 1822; elle est le centre du commerce qui se fait avec le Pérou. La capitale de cette contrée, Sant-Iago, a 40,000 habitants. Dans le voisinage de Melipilla, on trouvee le champ de bataille où le général San-Martin vainquit les Espagnols, et décida l'indépendance du Chili. Talcahuano, ou la Conception, offre une rade excellente aux navires qui viennent de Buenos-Ayres. La frontière qui borde le pays d'Arauco est protégée par plusieurs petits forts. Les côtes du Chili sont hérissées d'îles, désertes pour la plupart, lesquelles sont fréquentées par les marins qui viennent d'Angleterre et des États-Unis pour la pêche de la baleine. L'Archipel de Chiloé, dont la ville principale est Castro (42° 40′ lat. sud), est peuplée par d'excellents marins. Le pays d'Arauco, occupé par des peuplades indépendantes, braves et intelligentes, mais adonnées aux liqueurs fortes, s'étend jusqu'au-delà du 40e degré de lat. mér. Les Araucaniens sont polygames.

Rio de la Plata ou *Buenos-Ayres.*

La vice-royauté de Rio de la Plata étendait son autorité sur les provinces de Buenos-Ayres, du Paraguay et de la Plata (*voyez* ces mots) : c'était l'une des plus vastes et des plus riches contrées du Nouveau-Monde. Au nord, elle touchait aux déserts où coulent les affluents du Maragnon; à l'est, le Brésil et l'océan Atlantique lui servaient de limites, la Patagonie au sud, le Chili et le Pérou à l'ouest; on fixait son étendue à 92,000 lieues carrées, habitées par 1,000,000 $\frac{1}{2}$ d'Espagnols, de créoles et d'Indiens *fideles;* on est peu d'accord sur le nombre des *bravos* ou *barbaros.* Ce pays se compose de plaines basses, coupées par quelques chaînes de collines, dont les plus élevées n'excèdent pas 100 toises. Sur la rive droite de la Plata, sont les contrées appelées les *Pampas;* sur la rive gauche, s'étendent d'immenses prairies peu boisées, surtout dans la Banda-Orientale. Au nord et à l'ouest, entre le 15e et le 20e degré de lat. mérid., s'élèvent en amphithéâtre les montagnes forestières qui se détachent des Andes, vers Chiquitos au Pérou, et qui vont se réunir aux chaînes de Matto-Grosso au Brésil. Le premier qui aborda dans ce pays (1515) est Diaz de Solis; en 1526, Sébastien Cabot, qui était au service d'Espagne, remonta le fleuve de la Plata, et visita le Paraguay. Il donna au fleuve qu'il parcourait le nom de Rio de la Plata (fleuve d'argent), parce que les Indiens, surtout les Guaranis, lui apportèrent beaucoup d'argent; il supposa l'existence de riches mines; mais les Indiens possédaient ce riche métal par des échanges faits avec les peuplades du Pérou. Ce ne fut qu'en 1553 que l'Espagne envoya Pedro de Mendoza pour prendre possession du pays, et y fonder une colonie : c'est alors que Buenos-Ayres fut bâtie. Long-temps cette colonie dépendit administrativement du Pérou, quoiqu'elle eût son capitaine général, et ce n'est qu'en 1788 qu'elle fut érigée en vice-royauté. A l'époque où le monopole du gouvernement espagnol ne permettait à la flotte

marchande de Cadix de se rendre qu'une seule fois par an à Buenos-Ayres, le commerce de cette ville eût été peu de chose si la contrebande ne fût venue le vivifier un peu. L'Espagne sentit bientôt la nécessité de modifier son système commercial, et des vaisseaux munis de lettres de franchise purent, de divers ports, se rendre dans le Rio-de-la-Plata. Le nombre des navires, d'abord peu important, s'accrut rapidement, et en 1797 il avait été de 170, lorsque la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne vint menacer Buenos-Ayres d'une ruine complète. Diverses provinces du Pérou (Potosi, Chayanta, Porco, Ocuro, Chucuito, La Paz et Carangas), situées à l'est des Andes, ayant été réunies à la vice-royauté de la Plata, Buenos-Ayres, qui, primitivement, n'avait été qu'une colonie agricole, se trouva enrichie par la possession de mines nombreuses et productives. Le revenu annuel de la couronne s'éleva alors à 2,200 marcs d'or et à 414,000 marcs d'argent; on ne peut estimer ce que la contrebande faisait passer en Europe et au Pérou. Dans le gouvernement de Buenos-Ayres, la ville de ce nom, qui est maintenant la capitale de la nouvelle république de la Plata (*voyez* ce mot), comptait 60,000 habitants avant la révolution : cette population est riche, pleine d'urbanité, et elle a montré beaucoup d'énergie dans les troubles politiques. Monte-Video, sur la rive orientale de la Plata, est le meilleur port de cette contrée; sa population s'est élevée à vingt mille habitants; elle fut occupée en 1816 par les Portugais. Santa-Fé, à l'embouchure du Salado dans la Plata, est l'entrepôt du thé ou herbe du Paraguay, qui s'expédie pour le Pérou. Maldonado, bon port, est à l'entrée et sur la rive gauche du fleuve. La colonie *del Sacramento* fut fondée par les Portugais en 1678, et détruite par les Espagnols : c'est maintenant un établissement qui n'est remarquable que par un assez bon port. Au nord de ce gouvernement, sont les Indiens Abipons, libres et belliqueux; au nord se trouvent les Patagons. Le gouvernement de Buenos-Ayres a neuf mille quatre cents lieues carrées, et cent soixante-dix-sept mille habitants. Le gouvernement de Las-Charcas ou de Potosi, colonisé par Pizarre en 1533, a pour capitale Chucuisaca ou La Plata, avec dix-huit mille habitants; on y trouve aussi la célèbre Potosi, fondée en 1547, et qui de cent soixante mille habitants qu'elle avait en 1611, en compte à peine trente mille aujourd'hui. Les trois cents mines de la montagne conique appelée Hatun-Potosi (mille trois cent soixante-quinze mètres de hauteur, et cinq lieues de circonférence à sa base) produisent encore annuellement cinq à six cent mille marcs d'argent. Plusieurs sources d'eaux minérales chaudes sont fréquentées par les malades. Sur la crête des montagnes, vers le Pérou, est Porco, vingt-deux mille habitants. Le Rio-Grande arrose le canton fertile et bien cultivé de Cochabamba, surnommé le grenier du Pérou; la ville principale est Oropesa. La Paz est une ville bien construite; elle fait un grand commerce de thé du Paraguay : vingt mille habitants. Non loin du lac de Titicaca, auprès de la ville de Tiahanuaco (dix-sept degrés dix-sept minutes latitude sud), on trouve plusieurs pyramides, et des figures colossales qui ont excité la curiosité des savants; elles sont en pierre, et on croit qu'elles sont plus anciennes que la période des Incas. C'est auprès de ce lac de Titicaca, que Manco-Capak se manifesta aux Péruviens. Les Incas ses successeurs avaient bâti un temple magnifique sur une île du lac; il était consacré au soleil, et on y accourait de toutes parts en pélerinage. A l'arrivée des Espagnols, les prêtres le détruisirent, et ils précipitèrent dans le lac toutes les richesses qu'il possédait. On voit encore un pont construit en jonc, large de quatre-vingt à cent aunes; il date du règne du cinquième des Incas : il est porté par des câbles faits en jonc et dans le genre de nos ponts suspendus. Jusqu'à l'époque de la révolution, la contrée, à peu près déserte, d'Acatama, située à l'ouest des Andes, a dépendu de Buenos-Ayres. Enclavée au nord par la

province péruvienne d'Arica, au sud par le Chili, elle est baignée par la mer Pacifique : sa seule importance consiste dans la pêche. Au nord du lac Titicaca, on trouve le canton d'Apolabamba, où les moines franciscains avaient fondé comme missionnaires une colonie importante; dans le pays de Santa-Cruz de la Sierra et de Chiquitos, les jésuites avaient, à la fin du dix-septième siècle, formé des établissements si sagement organisés, qu'aujourd'hui encore ils sont florissants. Les bords du fleuve Beni ont aussi des établissements de ce genre; mais c'est en vain qu'on essaya d'en fonder dans le pays montueux où coule le Pilcomayo ; Chacos et Mosos ont échappé à toute civilisation, et les tribus nomades qui les parcourent ont conservé leur caractère farouche avec leur indépendance. Le gouvernement du Paraguay (*voyez* ce mot) avoisine au nord le lac brésilien de Xarayes, à l'ouest Chacos, Chiquitos et le Tucuman ; à l'est, le Parana le sépare du Brésil, et au sud, il touche aux Missions de Guayra, Buenos-Ayres. L'Ascension (vingt-quatre degrés quarante-sept minutes de latitude sud), ville principale, fut fondée par Jean de Salinas; mais la conquête du pays ne fut complètement achevée que par Irala. Les habitants de cette contrée furent traités en esclaves jusqu'en 1656, que le gouvernement espagnol en abandonna la direction aux jésuites. Le gouvernement de Tucuman, où coulent le Rio-Grande ou Vermejo, le Salado, le Dulce et le Quarto, touche au nord-est le canton de Charcas, à l'ouest celui d'Atacama, au sud Cujo; au sud-ouest les Pampas, et les contrées occupées par les montagnards indépendants et nomades du Chili. On traverse le Tucuman pour se rendre de Buenos-Ayres à Potosi et à Lima. Découverte en 1543 par Diego de Roxas, cette contrée fut conquise en 1549 par Jean Nunez de Prado; elle a beaucoup d'analogie avec le Paraguay, et est très riche en blés et en fruits; on en exporte beaucoup de bois de charpente et de construction; ses forêts fournissent de la cire et du miel. Les jésuites avaient fondé dans cette province de grands établissements ; ils avaient formé une milice forte de 24,000 hommes, composée d'Indiens : cette milice était employée à repousser les invasions des Chacos, peuplade qu'on n'avait pu amener à la civilisation. Après l'expulsion des jésuites, dix de ces missions ou établissements passèrent sous la direction des franciscains. Le Tucuman compte, y compris les Indiens convertis, plus de 100;000 habitants ; la capitale est San-Miguel de Tucuman (36° 49′ de latitude sud). Cordova et Salta font avec le Pérou un commerce assez considérable, dont les mulets sont l'article le plus important.—Le gouvernement de Cujo ou Mendoza est borné au nord par le Tucuman, à l'est par les Pampas, au sud par la Patagonie, et à l'ouest par les Andes, qui le séparent du Chili; il fut conquis en 1565 par Pedro Castello; on le traverse pour aller de Buenos-Ayres au Chili. Il produit d'excellent vin, et tous les fruits, ainsi que les blés d'Europe, y parviennent à maturité plus tôt qu'au Chili; en général, on y retrouve à peu près même climat, même sol, et mêmes productions qu'au Paraguay, au Tucuman, et à Buenos-Ayres. L'absence de bras a fait négliger la recherche des mines. On a découvert dans ce gouvernement des monuments très anciens, qui, comme ceux des environs du lac Titicaca, paraissent être antérieurs à la domination des Incas; le plus remarquable est un obélisque haut de 145 à 150 pieds, sur lequel sont gravés des caractères qui rappellent les hiéroglyphes. Dans le voisinage de la ville de Mendoza (33° 35′ latitude sud), qui a 6,000 habitants, on exploite quelques mines d'argent. — La couronne d'Espagne possédait encore dans l'Amérique méridionale, plusieurs îles importantes : les îles de Juan Fernandez (33° 40′ latitude sud), situées à 180 lieues ouest des côtes du Chili ; elles sont au nombre de trois, très fertiles, quoique couvertes de rochers. Découvertes en 1563 par l'Espagnol Juan Fernandez, ce ne fut qu'en 1750 que le gou-

vernement en prit possession et les fit fortifier. L'Écossais Alex. Selkirch, abandonné par le vaisseau qu'il montait, y vécut seul pendant longues années, et ce sont ses aventures qui ont donné naissance à l'histoire de Robinson-Crusoé. L'île San-Lorenzo est en face de Callao, d'où l'on peut attaquer Lima avec succès. Les Lobos et autres rochers, situés sur les côtes du Pérou, furent long-temps le lieu de refuge de hardis pirates connus sous le nom de *boucaniers*. L'île Puna, dans le golfe de Guayaquil (côtes de la Nouvelle-Grenade), qui joue un rôle important dans l'histoire de la conquête du Pérou. Gorgona est sur les mêmes côtes, et dans l'ouest sont les Gallapagos, ou île des Tortues. Sur les côtes du Nord, non loin de Carthagène, on trouve l'île Baru, longue de 26 lieues et large de 16, fertile et bien peuplée. Vers la côte de Caracca sont dix îles, parmi lesquelles se distinguent Tortuga, Salada et Margarita; on y voit aussi de nombreux rochers. La pêche des perles fut d'une haute importance dans ces parages jusqu'au milieu du 17e siècle. Les bouches de l'Orénoque sont formées par plusieurs îles qu'habite une peuplade appelée les Guarounoes. L'île Lobos, à l'embouchure de la Plata, est visitée par les chasseurs de loups-marins. A l'ouest du détroit de Magellan, on rencontre le groupe des Malouines, ou îles Falkland. Les Espagols y avaient élevé un fort autour duquel se groupèrent quelques cabanes; on y envoyait les criminels qui avaient été condamnés à Buenos-Ayres ou au Pérou. — La meilleure carte de l'Amérique méridionale est celle de Faden, en quatre feuilles, Londres, 1807. Les *Voyages dans l'Amérique méridionale*, par Azara, sont importants à consulter; 4 vol. et atlas, Paris, 1809. On trouvera d'excellents renseignements dans le *Voyage autour du Monde*, de 1816 à 1819, par Camille-de Roquefeuille, 2 vol., Paris, 1823; *Spanish America*, avec 2 cartes et un tableau des hauteurs des montagnes, par Bonny Castle, Londres, 1819: c'est un excellent guide géographique et historique. Consultez encore: *Historical, chronological, and geographical American atlas*, in-fo, Philadelphie, 1822; *Atlas d'Amérique*, par M. Buchon, in-fo, Paris; *Journey across the Pampas and among the Andes* (en 1824 et années suivantes), par Head, Londres, 1826: ce voyageur avait été chargé d'examiner les mines de la Plata et du Chili, et son rapport n'est pas avantageux. L'*Atlantis*, par Rivinus (2 vol., Leipsick, 1826), et les *Travels in Chili and Plata* (Londres, 1826, 2 vol.), de John Miers, sont aussi remplis de bons renseignements. Enfin, nous rappellerons les ouvrages de M. de Humboldt, et nous recommanderons le 19e vol. du *Manuel complet de géographie moderne* (Weimar, 1827), où l'on trouvera une description géographique de la Guiane et du Brésil, avec un coup d'œil sur l'Amérique du sud, par M. F. Ch. F. Gutsmuths.

Révolution de l'Amérique méridionale et du Mexique.

C'est à Saint-Domingue, qu'à la fin du quinzième siècle, le despotisme espagnol établit son empire, et c'est de là qu'il étendit ses conquêtes dévastatrices sur le Pérou et au Mexique, dont il changea les florissantes contrées en de vastes déserts: par une singulière coïncidence, c'est de la même île qu'est parti le premier cri de liberté, répété depuis sur les bords de l'Orénoque et de la Plata, et que les échos ont porté au sommet des Andes, dans les Pampas et jusque sur les rochers de la mer Pacifique. Le système colonial (*voy.* Colonies) de l'Espagne était depuis des siècles l'objet de la haine universelle (1); le commerce des provinces entre elles et celui avec l'étranger étaient ou complètement prohibés ou restreints à un petit nombre de marchandises et de vaisseaux; la vente forcée des produits

(1) On peut consulter à ce sujet un rapport secret (*Noticias secretas de America*) adressé à Ferdinand IV, et rédigé par Jean et Antonio d'Ulloa, ingénieurs espagnols, qui en 1735 accompagnèrent La Condamine, Bouguer et Godin au Pérou. Ce rapport, trouvé dans les archives de Madrid, a été publié à Londres (1826), en 4 volumes, et à Tubingue en 1827.

espagnols aux Indiens était une extorsion dont le despotisme oriental même n'avait pas eu la pensée; toute industrie était sacrifiée à l'importation espagnole; dans l'administration civile comme dans l'organisation militaire, tout était livré à l'arbitraire; le peuple était écrasé, pressuré par l'insatiable avidité des capetons, qui seuls avaient droit aux hauts emplois; la partialité la plus révoltante dictait les arrêts des tribunaux : en fallait-il plus pour exciter les haines et préparer à une légitime révolte? A côté de ces actes du plus affreux despotisme, diverses circonstances concouraient en silence à l'explosion prochaine de la liberté : le clergé, dont les hauts dignitaires seuls avaient intérêt à voir régner le despotisme de la mère patrie, était en majorité composé d'indigènes réduits à la plus médiocre condition; ils se vengeaient de l'état où on les tenait en entretenant le peuple dans une hostilité sourde que la force seule empêchait d'éclater; les écrits de Montesquieu, ceux plus entraînants de Raynal, faisaient fermenter quelques têtes, et des idées de liberté étaient semées par de jeunes enthousiastes ou par de courageux aventuriers, qui, ne pouvant réussir dans la mère patrie, enchaînés qu'ils étaient par les préjugés de la vieille Europe, entrevoyaient un avenir dans l'émancipation de la jeune Amérique. Tout se préparait donc en silence pour la naissance de la liberté. — Dès l'année 1750, une tentative avait été faite : un nommé Léon, né aux Canaries, avait ourdi une conspiration à Caracas, et il avait payé de sa tête sa témérité. En 1780, une insurrection éclata au Pérou : Tapac-Amaru fut proclamé inca par le peuple, et ce ne fut qu'au bout de trois années que l'Espagne put étouffer cet incendie de liberté. Amaru périt sur l'échafaud. Caracas fut encore en 1797 le foyer d'une conspiration ourdie par des créoles et quelques Espagnols, mais elle fut découverte, et ses chefs Gual et Espanna, furent obligés de se cacher : le dernier fut pendu dans la suite à la Guayra. Ce fut à cette époque (26 juin 1797) que le gouverneur de la Trinité (*Trinidad*) publia au nom du ministre anglais Dundas un manifeste dans lequel il engageait les Américains à opposer la résistance aux vexations de l'Espagne; il les appelait à la conquête de la liberté du commerce, et leur promettait des secours de tout genre au nom de sa majesté britannique, dont le plus vif désir était, dit ce document, de fonder et affermir l'indépendance du peuple américain. L'Angleterre resta fidèle à cette pensée, car, plus tard, deux expéditions destinées à porter la liberté dans l'Amérique du sud sortirent de ses ports : l'une, sous les ordres de Miranda, se rendit à Venezuela en 1806; l'autre alla faire une tentative contre Bueros-Ayres en 1807, mais toutes deux eurent le malheur d'échouer. Ces tentatives entretenaient l'espoir de la liberté, et leur peu de succès, loin de faire naître le découragement, donna aux Américains une nouvelle ardeur pour l'indépendance. Lorsque la famille des Bourbons, en abdiquant à Bayonne, en 1808, remit la couronne des Espagnes et des Indes à la disposition de Napoléon, tous les capitaines généraux et les vice-rois, à l'exception de celui du Mexique, s'empressèrent de donner leur adhésion au nouvel ordre de choses; le peuple, au contraire, s'y montra opposé et brûla les proclamations qui avaient été faites en sa faveur; quelques hommes peu clairvoyants virent dans cette opposition une vieille habitude d'esclavage, et cependant c'était le réveil de la liberté, car, en restant fidèle à un pouvoir qui n'existait plus, on devait bientôt être conduit à l'indépendance. Des agents français et les partisans de Joseph firent en vain les plus séduisantes promesses; partout on leur répondit : *Vive Ferdinand!* Liniers, gouverneur de Buenos-Ayres, essaya inutilement d'entraîner les esprits; son exemple ne séduisit personne. En juillet 1808, le peuple de Caracas proclama solennellement Ferdinand VII, et Xavier Élio, gouverneur de Monte-Video, établit une junte, qui fut bientôt après

confirmée par la junte souveraine que les Espagnols avaient instituée à Séville pour résister à Napoléon. — Cet établissement d'une junte sur le sol américain était un acte d'une haute importance : il est probable qu'il y eut une profonde pensée d'avenir dans cet acte, qui ne tarda pas à être apprécié dans toutes ses conséquences par les hommes d'état de la mère patrie. L'exemple donné par Monte-Video fut rapidement imité, et des juntes se formèrent au Mexique, à Caracas et dans plusieurs autres provinces. Toutes ces juntes s'empressèrent de se soumettre à la junte souveraine de Séville, mais les gouverneurs, loin de faire comme Élio, les poursuivirent avec acharnement; celle de Quito fut brutalement dispersée par le vice-roi de Santa-Fé-de-Bogota, et en août 1810, trois cents patriotes qu'on avait plongés dans les cachots furent égorgés au mépris d'une amnistie et de promesses solennelles. Cet acte de barbarie prépara une séparation que les succès de Napoléon vinrent précipiter. Séville venait de tomber au pouvoir des Français; la conquête et la soumission de l'Espagne paraissaient inévitables : pour ne pas être entraînée à subir son sort, l'Amérique résolut d'être libre. La junte de Caracas se déclara la première; elle décréta un gouvernement national et indépendant, destitua, comme suspect, le gouverneur et les fonctionnaires publics, s'attribua avec le titre (19 avril 1810) l'autorité de *junte suprême* : toutefois, elle gouverna au nom de Ferdinand VII. Les districts de Guiane, de Coro et de Maracaïbo, continuèrent à reconnaître la régence, qui s'était enfermée dans Cadix; mais à Buenos-Ayres (le 25 mai), à Santa-Fé-de-Bogota (le 29 juillet) et au Chili (18 septembre), on imita Caracas. Au Mexique, le vice-roi, soutenu par l'aristocratie espagnole, essaya d'arrêter le mouvement et de maintenir l'autorité des cortès; mais sa résistance fit naître la révolte, et elle éclata à Dolores, près de Guanaxuato, en septembre 1810. Le gouvernement de Cadix, par ses mesures impolitiques, envenima une querelle qui peut-être eût pu se terminer par une transaction avantageuse aux intérêts commerciaux des deux parties; mais, fidèle à cette maxime, qu'il faut montrer le fouet à l'esclave, il envoya des troupes à Caracas, à Vera-Cruz et à Monte-Video, pour réduire par la force ces provinces, dont il déclara les côtes en état de blocus. A ces mesures coërcitives se joignirent d'injustes et atroces procédés. Les cortès de Cadix ne dissimulaient ni la haine ni le mépris qu'ils éprouvaient pour tout ce qui n'était pas pur sang espagnol. Au mois d'octobre 1810, par exemple, ils avaient déclaré l'égalité civile de tous les sujets de la couronne d'Espagne et des Indes; les Américains se trouvèrent donc relevés de l'ilotisme où ils avaient végété; ils devaient être représentés comme les habitants de la péninsule par un député pour cinquante mille ames. Cette égalité ne pouvait convenir à l'orgueil castillan, et on s'empressa de détruire ce qu'un beau mouvement d'enthousiasme avait créé. On prétexta que l'Amérique aurait plus de représentants que la mère patrie; on déclara que cet état de choses ne pouvait subsister, et on décréta que ceux dont le sang avait une origine américaine ne pourraient être ni citoyens, ni représentants, ni représentés. Tandis que ces actes portaient l'irritation dans tous les cœurs, des mesures de violence y faisaient naître la soif de la vengeance. Les généraux espagnols mettaient à mort tous les prisonniers, violaient toutes les conventions, se faisaient un jeu de la foi des traités. Collega au Mexique, Monteverde à Caracas, Goyénèche au Pérou, furent de véritables bourreaux, et quand on sut que leur conduite était à Cadix un objet d'éloge, on n'hésita plus, et l'indépendance fut proclamée (1811). Cependant la politique de l'Angleterre, que nous avons vue favorable à l'indépendance américaine, avait changé de direction. Dès le milieu de 1810 (29 juin), lord Liverpool exprima le désir de voir les juntes américaines se soumettre, et après une année d'efforts pour arriver à ce résultat, le gouvernement britannique offrit son ar-

bitrage. L'occasion de tout pacifier se présentait encore, et ce furent les cortès qui la firent manquer par leur refus de consentir au libre échange des marchandises entre l'Angleterre et l'Amérique. Ce nouvel acte de partialité révoltante confirma les juntes dans leur mission de liberté. Cependant, malgré leur déclaration d'indépendance, elles continuèrent encore long-temps à se servir du nom de Ferdinand VII, et quand ce prince remonta sur son trône, Caracas et Buenos-Ayres seules avaient complètement renoncé à lui. Au surplus, il se hâta de rompre lui-même le peu de liens qui pouvaient encore rattacher l'Amérique à sa couronne. Après avoir désavoué l'œuvre des cortès, persécuté tous les libéraux qui avaient sauvé l'Espagne, il se tourna vers l'Amérique, et lui cria : A genoux! Aux plaintes les plus justes, aux griefs les plus légitimes, il opposa un ordre de désarmement pur et simple (juin 1814), et comme on ne se hâtait pas d'obéir, il envoya dans le Nouveau-Monde, pour y signifier ses volontés, l'inquisiteur Torrès, escorté par dix mille hommes commandés par Morillo, qui a effacé la sanglante renommée des Pizarre et des Cortez, et même du duc d'Albe. Le destin des batailles décida dès lors de l'avenir de l'Amérique. Plus de dix années d'incertitude composèrent cette seconde période de l'indépendance américaine. Long-temps le succès fut douteux, mais la liberté ne pouvait succomber sous les coups du despotisme. En 1817, Ferdinand eut un retour vers les moyens pacifiques, mais il était trop tard, et ce fut sans aucun succès qu'il accorda une amnistie générale à la province de Caracas. En 1820, il ne fut pas plus heureux dans les négociations entamées avec le Chili et la Plata, et au moment où ses propositions étaient rejetées, Bolivar, vainqueur sur l'Orénoque, forçait Morillo à reconnaî-la république de Colombie (Venezuela et la Nouvelle-Grenade), en signant avec elle un armistice de six mois. Lorsque par suite des évènements de l'île de Léon les cortès furent de nouveau convoquées (1822), et lorsqu'on connut en Espagne les victoires de San-Martin, qui avait affranchi le Pérou, et les actes qui déclaraient l'indépendance définitive du Mexique, alors la mère patrie songea franchement à entrer dans un nouveau système politique : on décréta l'indépendance des provinces espagnoles des deux continents d'Amérique, à la condition que Ferdinand serait reconnu chef de l'union espagnole-américaine. Tous les deux ans il devait y avoir un congrès fédéral à Madrid; mais l'élan était donné, et le peuple américain ne pouvait plus retourner à la soumission, quelque dégagée qu'elle fût de ce qui pouvait rappeler son ancien esclavage. La lutte continua; elle fut horrible de la part de l'Espagne, et trop souvent les représailles entraînèrent les Américains dans des excès que la plume se refuse à retracer. Lorsque l'Espagne, partout battue, fut réduite à l'inaction, elle chercha, à l'aide des moines et des aristocrates qui sont restés parmi les républicains, à ressaisir sa proie; ses intrigues ont réussi à faire quelques victimes, mais elles n'ont pas eu plus de résultats que ses expéditions lancées en 1827 sur les côtes de Colombie et du Mexique. C'est donc en vain que pour faire parade d'une puissance qu'elle n'a plus, elle laisse pourrir quelques vieux vaisseaux dans les ports de Cuba, seul débris qui lui reste de ses immenses possessions. Les divers états formés dans les colonies espagnoles ont été reconnus par les États-Unis du nord, et depuis par l'Angleterre et par la France. Des traités de commerce ont été signés par leurs ambassadeurs, et leur existence politique est aujourd'hui à l'abri de toute contestation. Malheureusement il y a peu d'union parmi les différentes classes qui composent la population. Les passions sont vives et exaltées, les finances délabrées et tout crédit tué par des guerres civiles sans cesse renaissantes. Le génie de Bolivar avait conçu le plan d'unir toutes les nouvelles républiques par un lien fédéral qui les eût mises à même de ne redouter aucune attaque de la part de l'Europe.

Un congrès américain fut réuni en 1826, à Panama, et toute l'Amérique libre, même les États-Unis du nord, y envoyèrent leurs représentants, mais on ne put s'entendre, et on se sépara sans avoir rien décidé. Il est à craindre que le créole espagnol, encore imbu de tant de préjugés, ne soit pas mûr pour la liberté républicaine. Les dictatures au contraire ont amené d'heureux résultats, et la mort si rapide du plus grand homme de l'Amérique du sud, de Bolivar, qui a cessé de vivre avant qu'on sût s'il serait le César ou le Washington de sa patrie, a ranimé des dissensions intestines que son bras puissant aurait sans doute rapidement étouffées. Espérons toutefois de l'avenir. Les guerres civiles ruinent les états, mais elles retrempent les esprits, et des sauveurs surgiront peut-être un jour du sein du désordre. Au moment où nous traçons ces lignes, on annonce que l'Espagne vient de se décider à reconnaître l'indépendance américaine, moyennant quelques conditions pécuniaires : cet acte, s'il se réalise, aurait des conséquences immenses sur l'avenir politique du Nouveau-Monde, et sur la prospérité commerciale de l'ancien. Les colonies qui sont restées dépendantes de l'Europe dans l'Amérique méridonale, telles que les Antilles et Cayenne, sont, surtout les premières, tourmentées par une agitation qui fait craindre une prochaine explosion : dans ces îles, ce sont les populations nègres qui veulent leur indépendance, et Saint-Domingue (ou Haïti) est pour elles un exemple qu'elles brûlent d'imiter. Les gouvernements dont dépendent ces différentes îles, surtout l'Angleterre et la France, auraient voulu amener une amélioration graduelle dans le sort des esclaves, mais les propriétaires opposent une résistance opiniâtre : ils prétendent que toute modification amènerait une explosion qui les livrerait à la discrétion de leurs nègres, et entraînerait la perte des colonies. Que l'obstination des colons l'emporte ou bien que les gouvernements parviennent à faire l'essai d'une émancipation progressive, peu importe, une insurrection est inévitable ; on a attendu trop tard pour préparer les nègres à la liberté : tous les efforts doivent tendre à préserver, au jour décisif, les colons de l'assassinat et de l'incendie qui les menacent. En 1823, des mouvements insurrectionnels éclatèrent à la Havane, à la Jamaïque (ils se sont renouvelés en 1831), à la Martinique et à Démérary, et quoiqu'ils aient été habilement étouffés, la lutte est sourde, mais réelle, entre les blancs et les hommes de couleur. Les Antilles danoises sont les colonies dont l'avenir est le plus certain ; le gouvernement à su satisfaire les nègres par une émancipation graduelle commencée à une époque où les essais étaient encore sans dangers. Depuis la fin de 1830, l'esclavage a disparu, et tout nègre jouit du droit de propriété. L'Espagne a jugé le danger si imminent, qu'elle a augmenté de 6,000 hommes la garnison de Cuba, où une force maritime imposante est toujours réunie. Cet appareil militaire est, dit-on, une menace pour les nouvelles républiques ; mais c'est trop peu pour un tel but et trop pour garder la colonie en temps ordinaire : dès lors, le motif est facile à apprécier. Dans les îles anglaises, l'excès de zèle chez quelques missionnaires avait causé une grande fermentation parmi les nègres. Quelques citations des lois mêlées à des sermons philantropiques avaient fait croire aux esclaves que leurs maîtres leur laissaient leurs chaînes malgré l'existence d'un bill du parlement qui prononçait leur affranchissement. Quelques essais de révolte furent tentés. Un nommé Smith fut condamné à mort ; gracié par le roi, il mourut dans sa prison. Par suite d'un traité, l'indépendance de la partie française de Saint-Domingue a été reconnue par la France (17 avril 1825). Par ce traité, le président de la république haïtienne s'engageait à payer à la France une indemnité de 150 millions, dont le premier cinquième fut réalisé au moyen d'un emprunt contracté à Paris. Des relations commerciales et diplomatiques furent régulièrement établies par la présence d'un chargé d'affai-

res et de plusieurs consuls. Les bâtiments français jouissaient de l'avantage de ne payer à l'entrée et à la sortie des ports d'Haïti que la moitié du péage qui était imposé aux navires des autres pays. Soit impossibilité, soit mauvais vouloir, la république n'a fait aucun paiement sur les 120,000,000 qui restent à payer aux anciens propriétaires colons, et elle n'a pas même fait honneur aux engagements contractés pour son emprunt. Ces circonstances ont amené de nouvelles négociations. Haïti a montré peu de bonne volonté. On négocie toujours, mais ce n'est pas sans quelque aigreur, et les relations commerciales en souffrent nécessairement. En 1829, l'Espagne fit sommer le président Boyer de lui remettre la portion de l'île qui avait dépendu de la couronne de Castille. Cette fanfaronnade diplomatique ne pouvait avoir aucun succès. — Après ce tableau général de l'affranchissement de l'Amérique espagnole, nous croyons devoir placer un aperçu des évènements particuliers à chaque état de nouvelle formation. Nous allons donc passer à la narration des faits qui se rapportent à chacune des contrées suivantes : Colombie, Buenos-Ayres, Banda-Orientale, Paraguay, Chili, Pérou, Haut-Pérou ou Bolivia, Mexique, Guatemala ou Amérique centrale, Brésil. Il est juste de donner quelque attention à cette poignée d'hommes courageux, qui, au milieu de ces vastes déserts, ont fait preuve de tant d'héroïsme.

1. *Colombie.*

Le berceau de la liberté de la république de Colombie (Caracas, Venezuela, Nouvelle-Grenade), fut la ville de Caracas et l'île Margarita (Marguerite). Les fréquentes relations, malgré les lois prohibitives, de ces deux pays avec les Anglais de la Trinité, les Hollandais de Curaçao et les Américains des États-Unis, avaient éveillé d'assez bonne heure des idées d'indépendance parmi les classes où l'instruction avait fait quelques progrès. Dès l'époque où M. Humboldt visita ces contrées, on put prévoir l'émancipation, car on remarquait chez le peuple même une admiration réfléchie pour Washington et Franklin, fondateurs de l'Union du nord. Ce fut Miranda qui le premier arbora le drapeau de la liberté sur le sol de l'Amérique du sud, vers la fin de 1810. Un congrès se forma dans le Venezuela, et le 5 juillet 1811, il adopta la constitution des États-Unis du nord, proclama l'indépendance des sept états unis de Caracas, Cumana Varinas, Barcelone, Mérida, Truxillo et Margarita. Christoval de Mendoza fut élu président. Miranda, qui était général en chef, protesta contre la constitution fédérative; il fonda un club patriotique et se maintint dans une position indépendante dans la ville de Valencia, dont il s'était emparé le 13 août, et qui était destinée à devenir le siége du congrès de la Nouvelle-Grenade. Le 26 mars 1812, un affreux tremblement de terre changea en un monceau de ruines Caracas, la Guayra et plusieurs autres villes; plus de 20,000 personnes périrent, et l'armée fut décimée : une quantité immense de munitions de guerre fut perdue dans cet affreux désastre. Le congrès de Caracas se réfugia à Valencia, et le 26 avril 1812, Miranda fut revêtu de la dictature. Cependant les prêtres, mécontents des principes démocratiques de la constitution, la déclarèrent contraire à la religion et lancèrent l'anathème : ils portèrent ainsi le découragement parmi le peuple, chez lequel le fanatisme religieux était puissant. D'un autre côté, le papier-monnaie était tombé en discrédit, ce qui diminuait les ressources des patriotes. Dans cette position critique des patriotes, la trahison vint encore au secours des Espagnols; elle leur livra Porto-Cabello, et l'armée royaliste, commandée par Monteverde, s'avança avec rapidité contre les indépendants, dont les rangs s'éclaircissaient par la désertion. Miranda, malgré son courage, ne put résister : le conseil exécutif de Venezuela l'autorisa à traiter, et le 26 août, une capitulation fut conclue. Miranda s'engagea à rendre aux Espagnols Guayra, Caracas, Barcelo-

ne et Cumana, mais il stipula en faveur du pays le droit d'émigration et l'établissement de la constitution donnée par les cortès à l'Espagne. A peine ce traité fut-il signé qu'il fut violé par Monteverde : Miranda (*voyez* ce mot) fut arrêté et envoyé prisonnier en Espagne. Ce manque de foi ralluma la guerre; les Américains, indignés, reprirent les armes; le jeune Marino se mit à la tête des mécontents de Cumana; il s'empara de Maturin et repoussa Monteverde lui-même (avril 1813), qui accourut pour arrêter sa levée de boucliers. A peu près à la même époque, Simon Bolivar délivrait Venezuela et Caracas; il entra le 4 août dans cette dernière ville et s'y maintint jusqu'en juillet 1814; mais à cette époque, les Espagnols, qui s'étaient créé une armée de 70,000 hommes, en donnant la liberté aux esclaves, reprirent la supériorité, et Bolivar s'embarqua pour Carthagène. Maturin était encore occupé par les patriotes; Rivas et Bermudès y montrèrent et courage et talent, mais, bientôt accablés par les forces réunies des généraux royalistes Moralès et Bovès, ils furent vaincus le 5 décembre 1814. Le brave et infortuné Rivas, fait prisonnier, fut sur-le-champ fusillé. Bermudès se retira avec les débris de ses troupes à l'île Margarita, où se rendaient de tous côtés de nombreux réfugiés, ce qui permit bientôt d'en expulser complètement les Espagnols, tandis que les contrebandiers armaient de nombreux corsaires, qui furent bientôt la terreur de l'ennemi. Au mois d'avril 1815, Pueblo Morillo, envoyé par Ferdinand VII, avec 10,000 hommes, parut dans le golfe du Mexique, et débarqua bientôt à Santa-Martha, sur les côtes de la Nouvelle-Grenade. En vain Bolivar, Marino et l'Écossais Mac-Gregor réunirent leurs forces, rien ne put arrêter le général espagnol, que favorisa bientôt encore la mésintelligence qui s'éleva entre Bolivar et Castillo. Margarita fut conquise et l'importante place de Carthagène tomba entre les mains de Morillo (5 décembre) après un long siége. Le gouverneur patriote ne se rendit que lorsque la faim eut fait périr 3,000 hommes de sa garnison. — Les provinces de la Nouvelle-Grenade, Antioquia, Popayan, Pamplona, Tunja, Socorro et Carthagène, réunies par un lien fédératif en 1811, s'étaient proclamées indépendantes sous le titre d'États-Unis de la Nouvelle-Grenade. Elles avaient confié le commandement de leur armée au général Nurino, qui lutta long-temps avec des alternatives de victoires et de défaites. Après la prise de Quito, où les Espagnols fusillèrent un homme sur cinq, de la garnison, la guerre fut marquée chaque jour par les plus sanglantes exécutions; Nurino lui-même, fait prisonnier, fut exécuté par le vainqueur (juin 1814). Bolivar prit alors le commandement; il s'empara de Santa-Fé-de-Bogota, qui devint le siége du gouvernement de la nouvelle république. Mais les dissensions des indépendants paralysèrent bientôt leurs succès et préparèrent les succès de Morillo. Ce général, après la prise de Carthagène, dirigea 3,000 hommes, commandés par son lieutenant Moralès, sur Caracas; il envoya le général Calzada dans les provinces de Pamplona et de Tunja; une de ses divisions parcourut Antioquia et Popayan, et lui, avec le gros de l'armée, pénétra dans les provinces de l'intérieur, en suivant les bords du fleuve de la Madeleine. L'Espagne crut avoir repris son ascendant : plusieurs victoires se succédèrent et l'armée de la Nouvelle-Grenade fut totalement défaite à la bataille de Cachiri. Le congrès se trouva dispersé; les généraux Cervier et Ricante se retirèrent dans les llanos, où ils formèrent, des débris de l'armée, des bandes de guérillas, qui firent beaucoup de mal aux Espagnols. En juin 1816, Santa-Fé-de-Bogota, après une vigoureuse résistance, ouvrit ses portes à Morillo, qui célébra son triomphe en faisant pendre ou fusiller plus de 600 personnes. Au nombre de ces victimes se trouvèrent les célèbres botanistes Caldas et Lozano, le chimiste Cabal, et un grand nombre de personnages distingués, dont les femmes furent condam-

nées au bannissement. A Cumana, une demoiselle qui appartenait à une famille estimée fut condamnée, pour avoir montré une opinion favorable aux patriotes, à être promenée sur un âne par la ville, et à recevoir à chaque carrefour un certain nombre de coups de fouets sur le dos nu : cette infortunée se donna la mort de désespoir. — Cependant la fortune se lassa d'être contraire aux patriotes. Bolivar et Mac-Gregor reparurent avec une armée dans le Venezuela ; Barcelone fut occupée par eux le 13 septembre 1816. L'amiral Brion, qui était parvenu à créer enfin une marine, sans laquelle les républicains ne pouvaient espérer que des succès partiels, se rendit maître des côtes, et au même moment l'espagnol Moralès était battu près de Juncal par le général Piar. Enfin, une nouvelle victoire, remportée dans les plaines de Barcelone (28 octobre), par Mac-Gregor, fit revivre la république de Venezuela. On vit paraître alors dans les rangs des patriotes un homme remarquable, qui vint stimuler leur courage par son zèle et son activité. C'était Joseph Cortès de Madariaga. Il avait été membre des cortès de Cadix et envoyé à Ceuta par les ordres du roi Ferdinand. Grâce aux soins de lord Camelford, auquel il avait rendu d'importants services, il fut rendu à la liberté, et se rendit en Amérique ; ce fut lui qui organisa le gouvernement de l'île Margarita, si importante pour les patriotes, et si gênante pour les royalistes, à cause de ses nombreux et hardis corsaires. Madariaga fut non seulement un administrateur actif, mais il sut fréquemment apaiser les discordes qui s'élevaient entre les géneraux républicains. En février 1817, Bolivar et les autres chefs parvinrent à chasser les Espagnols des provinces de Guyana et de Cumana : les deux capitales seules ne purent être délivrées. Merida, Varinas, Truxillo, reprirent aussi leur indépendance. En juillet, Morillo fit une tentative sur l'île Margarita : en cette occasion, on vit les femmes prendre les armes, et un piquet de 60 Espagnols qui fut enlevé par elles leur valut un glorieux triomphe. En septembre, Morillo dut renoncer à son entreprise après avoir éprouvé des pertes immenses. Au même moment, les troupes qu'il avait laissées sur l'Orénoque furent à peu près détruites par la réunion des forces de Bolivar, Piar, Marino et Paez. La discorde était le seul auxiliaire que les Espagnols eussent en Amérique ; aussi, chaque fois qu'elle se glissait au camp des patriotes, Morillo rappelait la fortune à lui. Pendant une longue querelle qui s'éleva entre Bolivar et les autres généraux, l'habile lieutenant de Ferdinand VII parvint à réunir une armée de 7000 hommes; à leur tête, il gagna plus d'un combat et essuya plus d'une défaite, et il tint la fortune indécise jusqu'au moment où Bolivar fut nommé généralissime et président de la république. A dater de cette époque, les Espagnols, ne pouvant tenir la campagne, furent réduits à se renfermer dans les villes fortifiées, et leur général donna un grand signe de détresse en offrant une amnistie générale, que le souvenir de sa mauvaise foi et de sa cruauté aurait seul fait rejeter, quand bien même le patriotisme n'eût pas fait battre tous les cœurs. Un seul homme voulut en profiter ; on aperçut des traces de trahison dans sa conduite, et il mourut sur l'échafaud, à Angustura : c'était le général Piar, mulâtre de Curaçao. Les généraux républicains Bermudès, Paez, Torrès et Zarraza continuèrent une guerre de partisans : en novembre, une manœuvre audacieuse de Paez engagea près de Nutria une bataille où la victoire le favorisa ; à la fin de 1817, les patriotes avaient rétabli leurs communications, et elles s'étendaient du centre de la Nouvelle-Grenade aux bouches de l'Orénoque ; sur ce fleuve, ils occupaient San-Fernando de Apure ; cinq provinces de la Nouvelle-Grenade étaient en pleine insurrection ; le golfe de Paria et plusieurs ports étaient libres, et les troupes régulières formaient une armée de 10,000 hommes; l'amiral Brion commandait sur l'Orénoque une flottille de 15 canonnières armées de pièces de 18. Mo-

rillo n'osait se hasarder hors des villes, mais il occupait les points importants de Caracas, Valencia, Cumana, Barcelona, Carthagena, Santa-Fé et Santa-Martha, et n'attendait que les nouveaux renforts que lui envoyait l'Espagne pour reprendre l'offensive. Cependant la république améliorait avec rapidité son organisation; elle confiait (le 10 nov. 1817) la direction des affaires intérieures à un conseil d'état (consejo supremo de la nacion), dont le siége était à Angustura, et elle décrétait l'égalité politique des hommes de toutes les classes, de toutes les origines et de toutes les couleurs; l'un de ses agents en Angleterre, homme d'action et plein de zèle, Lopez-Mendez, recrutait de nombreux volontaires et parvenait à expédier des armes et des munitions de guerre, dont le manque total avait plus d'une fois paralysé les opérations des patriotes. Toutefois, avant l'arrivée de ces secours, les Espagnols avaient repris tous leurs avantages. Les derniers jours de 1817 et les premiers mois de 1818 furent fatals à la liberté : au 18 mai, les généraux Bolivar, Paez, Zaraza et autres, attaqués par Morillos, Moralès, Lopez, etc., avaient perdu douze batailles rangées où l'acharnement le plus exalté avait disputé le succès, car plus de 10,000 hommes des deux partis étaient restés sur les champs de bataille. Bolivar, contre lequel les Espagnols réunirent alors toutes leurs forces, fut obligé de céder à l'ascendant de ses ennemis : il se démit du commandement militaire, qui fut remis à Paez. Celui-ci eut sous ses ordres Marino et Arismendi, qui se chargea de défendre l'île Margarita. Bermudès eut mission de protéger les bouches de l'Orénoque, et Brion croisa sur la côte de Caracas. C'est alors que les secours envoyés d'Angleterre par Lopez-Mendez arrivèrent en Amérique; ils se composaient de 5000 soldats et 3000 matelots, dont un grand nombre fut moissonné par la fatigue, les privations et le climat. Un second convoi, amené par le général d'Evereux et recruté en Irlande, eut un succès plus heureux, et rendit la supériorité aux armes des indépendants. Morillo se vit bientôt réduit à la possession de quelques cantons du littoral, et le vice-roi Samana se trouva, vers la fin de 1818, trop faible, dans la Nouvelle-Grenade, pour lutter contre l'insurrection, qui s'y était ranimée sous la direction du général Santander. Mac-Grégor, avec son audace habituelle, débarqua sur les côtes de Panama et enleva Porto-Bello par surprise (10 avril 1819), mais, surpris à son tour, tout son corps d'armée fut détruit et lui seul échappa comme par miracle. Bolivar, après avoir, comme dictateur, veillé à l'administration de la république, reparut comme général, et dès lors il marcha de succès en succès; au commencement de 1819, son armée se composait de 5000 hommes d'infanterie et 2500 cavaliers, tous hommes soumis à la discipline et bien aguerris; il avait en outre la milice à cheval des Llanos et 4000 soldats recrutés en Europe. Après plusieurs combats acharnés, il parvint à pénétrer dans les montagnes de la Nouvelle-Grenade et à faire sa jonction avec Santander, qui venait de battre le vice-roi Samana. Dans l'est, Marino et Urdaneta n'étaient pas moins heureux, et ils enlevèrent la province et la ville de Barcelone aux troupes royales. La hardiesse de Bolivar, secondée par sa prudence, décida la conquête de la Nouvelle-Grenade, et eut une grande influence sur l'avenir de l'Amérique; en juin 1819, il franchit le Paramo de Chita, élevé de 3800 mètres, passage excessivement dangereux et regardé depuis des siècles comme impraticable. Cette audacieuse manœuvre déjoua tous les plans des Espagnols, et le 7 août ils furent battus d'une manière décisive à Boyaca : trois jours après, Bolivar entrait dans Santa-Fé-de-Bogota. De cette époque date l'existence positive de la république de Colombie. Morillo se trouvait réduit aux villes de Caracas, de Carthagène, de Santa-Marta, de Rio, de La Hacha et de quelques autres points peu importants des côtes. Le 20 novembre 1818, Bolivar avait publié à Angustura un manifeste par lequel la république de

Venezuela proclamait son indépendance politique et déclarait qu'ayant renoncé à tout lien d'union avec l'Espagne, elle ne traiterait jamais avec cet état sur un autre pied que celui de puissance à puissance. Le 15 février 1819, le congrès se réunit et reçut dans son sein 5 députés de la Nouvelle-Grenade; Bolivar, qui était depuis long-temps directeur suprême du pouvoir exécutif, fut élu président; M. Zea (*voy.* ce nom) fut porté à la vice-présidence; le citoyen Roscio eut les voix pour la chambre représentative, et Manuel Palacio (mort à la fin de 1819), homme plein de mérite, eut la direction des affaires étrangères. Bolivar soumit au congrès un projet de constitution, calqué sur la charte anglaise : la liberté de la presse et l'institution du jury y figuraient en première ligne. Ce projet, ayant reçu l'approbation des législateurs, fut adopté comme constitution, et promulgué dans le courant de l'été 1819. Le 17 décembre suivant, la réunion de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade fut décrétée, et le 25 l'existence politique de ce nouvel état fut proclamée sous le nom de *république de Colombie*. Il fut immédiatement reconnu par les États-Unis du nord. La Nouvelle-Grenade perdit dès lors le nom qu'elle devait au joug de l'Espagne; elle prit le nom de Cundina-Marca, et Santa-Fé-de-Bogota ne fut plus appelée que Bogota. Le congrès général de la république de Colombie se réunit le 1er janvier 1821 pour rédiger une constitution définitive. Une dernière tentative de Morillo pour rappeler à lui la fortune ayant été repoussée par les victoires de Bolivar, le général espagnol fut obligé de signer à Truxillo (26 novembre 1820) un armistice de six mois, par lequel il reconnaissait provisoirement la république; il s'embarqua immédiatement pour l'Espagne. La Torre, seul, continua la guerre; mais il fut écrasé par Bolivar à la bataille décisive de Calabozo (24 juin 1831); et bientôt après Maracaïbo et Porto-Cabello, que Morales défendait, ayant été obligés de se rendre (mai 1823) à l'amiral Brion, la Colombie se trouva complètement débarrassée de ses ennemis. — Dès l'année 1821, la jeune république défendit la traite des nègres, et ordonna l'affranchissement des esclaves qui avaient rendus des services à la patrie dans la lutte contre l'Espagne. Tous les enfants d'esclaves nés après la première déclaration d'indépendance furent déclarés libres; les maîtres de leurs parents durent pourvoir à leur existence jusqu'à leur 18e année. Les étrangers, à dater du 21 février 1821, furent exclus du service de la république. Bolivar, qui était président et généralissime des armées de terre et de mer, se démit en 1826 de ses hautes fonctions; il fut sur-le-champ réélu (14 mars). Le général Santander, porté à la vice-présidence, resta à ce poste jusqu'en 1828. Le congrès créa une décoration militaire, dite l'Ordre du Libérateur; elle fut distribuée aux officiers et aux soldats de la première légion colombienne et aux vainqueurs de Calabozo. La dette publique des diverses provinces de l'Union fut reconnue et garantie par le congrès (13 juillet 1821); mais les emprunts contractés en Angleterre par le vice-président Zéa (mort à Bath, 1823) furent déclarés non obligatoires. Le 2 octobre 1824 un traité de commerce et de navigation fut conclue avec les États-Unis du nord. Le pape, sans avoir reconnu l'existence de la république, voulut diriger les affaires ecclésiastiques de la Colombie; le congrès dut maintenir son intervention souveraine, et declara (28 juillet 1825) que les membres du clergé qui obéiraient à Rome sans avoir égard aux ordres du gouvernement seraient livrés aux tribunaux, et jugés en vertu de la loi *lex de patronato*. Cette mesure énergique rendit le pape plus facile, et il consentit à traiter (février 1826), avec M Texada, l'envoyé de la république. En 1825, M. Hurtado, ambassadeur colombien, fut admis dans les rangs du corps diplomatique; bientôt après, M. Al. Cockburn, envoyé de l'Angleterre, arriva à Bogota. Un traité de navigation et de commerce fut conclu, et l'une de ses clauses fit rendre au congrès une loi qui défendait la traite des

esclaves sous peine de mort. Les armateurs colombiens avaient armé de nombreux corsaires qui désolaient le commerce espagnol; mais la marine de l'état se réduisait à peu près à zéro. On acheta donc à la Suède un vaisseau de ligne, et on hâta la construction de deux vaisseaux de 60 et de trois frégates, qui étaient sur le chantier. Pour favoriser l'exploitation des mines, et donner plus d'extension à l'agriculture, on traça des routes et on s'occupa activement d'attirer des colons dont l'activité et l'industrie étaient indispensables pour couvrir de riches moissons les fertiles contrées que la guerre avait converties en déserts. Sir James Mackintosh, membre du parlement anglais, s'occupa beaucoup de ce genre de colonisation, et il procura ainsi aux sujets de la Grande-Bretagne des avantages dont ne jouissent pas les autres étrangers qui viennent s'établir en Colombie. C'est une société anglaise qui tenta de dessécher le lac de Guatavita, dit le lac d'Or, situé à 7 lieues de Bogota, et dans lequel on prétend que les Indiens jetèrent les trésors déposés dans leurs temples, lors de l'arrivée des Espagnols. Cette tentative fut sans succès. Le 2 février 1825, Bolivar, comme président de la république colombienne, invita toutes les nations de l'Amérique à se réunir en congrès général; l'isthme de Panama et la fin de l'année furent indiqués comme lieu et époque de réunion. Ce congrès avait le double but de lier entre eux tous les états qui avaient secoué le joug de l'Espagne, par une alliance défensive et perpétuelle, et de convenir d'un système général de navigation et de commerce, qui repoussât les prétentions maritimes et coloniales de l'Europe, ainsi que les projets d'intervention. Cette assemblée fut sans résultat. Le génie de Bolivar ne pouvait être encore compris par ses contemporains, et les discordes civiles absorbaient tous les esprits. Bolivar ayant été forcé d'aller au Pérou, où sa présence était nécessaire pour mettre fin aux troubles qui avaient succédé à la guerre de l'indépendance, le général Paez profita de son absence pour se révolter contre le gouvernement de Bogota, dirigé par Santander. Bolivar, ou le *Libérateur*, car c'est le seul nom qu'on lui donnât en Amérique, Bolivar revint en Colombie, et Paez se soumit; mais le parti de ce général, composé d'hommes riches et puissants, ne cessa d'accuser le Libérateur d'aspirer au trône, et pour répondre à leurs accusations, Bolivar se démit de la dictature (6 février 1827). La majorité de la nation se prononça contre cette retraite : de tous côtes on accourut supplier le Libérateur de ne pas abandonner la république, et il reprit les rênes de l'état, après avoir prêté de nouveau serment à la constitution établie. Il partit ensuite pour soumettre la province de Guayaquil, qui s'était soulevée, et qui ne put long-temps résister à ses armes. Pendant que ceci se passait en Colombie, le Pérou, qui devait sa liberté à Bolivar, renversait la constitution dont celui-ci l'avait dotée. Le Libérateur ne put parvenir à rétablir l'ordre et les institutions qui étaient son ouvrage, et tandis qu'il s'occupait de cette contrée, un orage se formait de nouveau contre lui en Colombie. Santander s'était mis à la tête des républicains purs, qui ne voulaient pas de la dictature, et qui profitaient adroitement du mécontentement excité par le désordre qui s'était glissé dans l'administration à la faveur des dissensions dont la république avait été le théâtre. Pour ramener l'ordre et l'union, Bolivar, qui donna tant de preuves d'amour pour la liberté, et qui, je pense, n'usa de la dictature que parce qu'il reconnut qu'avec la république il ne pourrait rien fonder de stable, Bolivar, dis-je, convoqua une convention nationale; elle devait délibérer sur les formes qu'on donnerait définitivement à la république, et elle se réunit à Ocagna en avril 1828, sous la présidence de Castillo, ami de Bolivar. La majorité se déclara pour la constitution établie et offrit de nouveau la dictature à celui qui jusqu'alors n'en avait usé que pour le bien de la patrie. La minorité protesta et se retira de l'assemblée. Bolivar accepta le pouvoir qu'on lui of-

frait, et mit une grande activité à réformer les abus. Il s'occupa aussi de l'armée, qui avait été réduite à moins de 10,000 hommes, et dont il porta le chiffre à 40,000, soit pour repousser les tentatives des républicains absolus, soit pour faire tête à l'Espagne, si elle cherchait à profiter des chances que lui offrirait la guerre civile. Il fut aussi obligé d'augmenter les impôts : le parti qui lui était opposé en a fait un grave sujet de reproche, mais la nécessité et le salut de l'état, qui l'avaient forcé à adopter cette mesure, le justifièrent aux yeux des hommes de bonne foi. Santander, qui avait été vice-président, s'étant compromis dans les intrigues du parti républicain, fut traduit devant un conseil de guerre, et condamné à mort comme conspirateur. Cette peine fut convertie en exil, et il se retira en France (1829). Le Pérou, auquel la Colombie déclara la guerre (août 1828), fut forcé à signer la paix, et le général Cordova, qui leva l'étendard de la révolte, fut rapidement écrasé. Cependant la misère du peuple allait en augmentant et l'acrimonie des partis ne permettait à aucune amélioration de porter ses fruits. Bolivar voulut donc faire encore une fois un appel à la nation, et il convoqua un nouveau congrès. L'époque de la réunion de cette assemblée approchait, quand la province de Venezuela (*voy.* ce mot) déclara vouloir se séparer de la Colombie (décemb. 1829), et former un état indépendant; Cumana et Valencia adhérèrent à sa déclaration, et le général Paez fut mis à la tête de cette dissidence. Dans cette circonstance, Bolivar, maître absolu d'une armée qui lui était dévouée, et chef d'un parti puissant et nombreux, donna encore une preuve nouvelle de son dévouement à la patrie. Pour répondre aux perpétuelles accusations d'ambition et d'usurpation dont il était l'objet, il abdiqua le pouvoir suprême (20 janvier 1830); mais on se crut perdu, et on vint de nouveau déposer la dictature à ses pieds, avec des instances et des motifs qui ne lui permirent pas de refuser. Cependant les négociations entamées pour rétablir l'union rompues par la scission de Venezuela, et de nouvelles discordes s'étant élevées, le Libérateur prit le parti d'abandonner définitivement un pouvoir qu'il ne pouvait plus exercer pour le bien de son pays. Il abdiqua donc de nouveau, quitta Bogota, et il allait s'éloigner d'une retraite où les vœux de ses concitoyens venaient encore le chercher, quand il fut enlevé par une maladie rapide, qui lui permit peu de songer aux malheurs futurs d'un pays qui lui devait la liberté, et où cependant il avait fait tant d'ingrats. (*Voy.* Bolivar). Sa mort ne rendit pas le calme à la république : depuis deux ans, cette belle contrée est livrée à la guerre civile. Venezuela persiste dans son indépendance, et quoique la constitution ait été modifiée suivant le vœu des républicains purs, le bonheur et l'union ont fui pour long-temps de la Colombie.

Union de la Plata ou république Argentine.

Cette république s'est formée dans l'ancienne colonie espagnole de Buenos-Ayres (*voyez* Rio-de-La-Plata); elle se constitua en 1819. Parmi les possessions espagnoles, il n'en était aucune qui fût plus opprimée que celle-ci, et où il y eût autant de blancs et si peu d'hommes de couleur; aussi elle montra une grande énergie et beaucoup de persévérance, une fois qu'elle fut décidée à fonder son indépendance. L'Espagne, de son côté, sentit bientôt que ses efforts seraient sans résultats, parce qu'elle savait que les rives de la Plata étaient de toute l'Amérique la contrée où il y avait le plus de lumières et de civilisation. Le mouvement éclata à Buenos-Ayres le 25 mai 1810; la population de cette ville connaissait sa puissance depuis le succès avec lequel elle avait repoussé les Anglais en 1806 et 1807. Linières, que sa valeur avait élevé aux hautes fonctions de vice-roi, commandait à Buenos-Ayres lorsque l'insurrection éclata. Son devouement au roi Joseph Napoléon fit qu'on le destitua. Remplacé par Élio, on s'aperçut bientôt que celui-ci favorisait la cause de Ferdi-

nand, et à son tour il fut chassé et se retira à Monte-Video; une junte dirigea les affaires et gouverna dans les intérêts du peuple en conservant dans tous ses actes le nom de Ferdinand VII. A cette époque, le Chili, qui s'était aussi prononcé en faveur de la liberté, envoya des troupes au secours de Buenos-Ayres, et l'insurrection des provinces du midi du Pérou, dont le foyer était à la Paz, s'étant rapidement étendue, les patriotes parvinrent à battre Linières, qui avait trouvé de nombreux partisans dans les provinces, où il gardait la supériorité à l'aide d'une armée considérable. Ce général, vivement poursuivi par les forces réunies du Chili et de Buenos-Ayres, fut enfin abandonné par ses soldats, fait prisonnier et fusillé avec ses principaux partisans. Dès cette époque, la cause de l'Espagne fut totalement perdue; mais les créoles, au lieu de s'occuper à fonder solidement la liberté, se divisèrent aussitôt après la victoire : en vain toutes les provinces adhérèrent à l'Union, longtemps on ne put s'entendre sur les formes constitutives. Un congrès, réuni enfin à Buenos-Ayres, remit le pouvoir exécutif entre les mains d'une régence composée de trois membres; mais les Espagnols ayant obtenu des succès dans le haut Pérou, on craignit qu'ils ne tentassent de s'avancer vers les rives de la Plata, et on jugea nécessaire de concentrer l'autorité dans une seule main. G. Pozadas fut donc élu (1814) directeur suprême de la république. Un conseil de sept membres le seconda dans ses fonctions, mais ce conseil resta soumis au directeur suprême, et, de cette façon, le pouvoir exécutif fut constitué avec force et unité. Élio s'était jusqu'alors maintenu à Monte-Video; des secours lui étant arrivés d'Espagne, on jugea prudent d'en finir avec lui : il fut donc vivement pressé. Après une défense opiniâtre, les attaques dirigées par le colonel Alvear le forcèrent à capituler (1814); la garnison devait être libre de retourner en Espagne, mais les généraux royalistes, qui faisaient la guerre au Pérou, ayant obtenu des avantages en violant des traités et des capitulations, Buenos-Ayres crut devoir user de représailles et constituer la garnison de Monte-Video prisonnière de guerre. A peine ce succès était-il obtenu, que de nouveaux désordres vinrent troubler la république. Artigas (*voyez ce mot*), qui commandait dans la Banda-Orientale, qui s'étend sur la rive gauche de la Plata, se déclara indépendant, défit l'armée de Buenos-Ayres, et s'empara de Monte-Video. Le gouvernement du Brésil, soit qu'il espérât étendre ses possessions jusqu'à la Plata, soit qu'il craignît réellement le voisinage de l'insurrection, intervint dans la querelle entre Monte-Video et Buenos-Ayres : une armée portugaise commandée par le général Lecor débarqua à Maldonado (23 octobre 1816), et s'empara de Monte-Video, au mois de janvier suivant. Le Paragay était pendant ce temps-là le théâtre d'une autre révolution : le docteur Francia s'y empara du pouvoir et se sépara complètement de l'union de Buenos-Ayres. Cette république, qui devait compter quatorze provinces, se trouva ainsi réduite à six. Elle aurait pu encore être forte et florissante si elle n'eût pas été déchirée par des luttes intestines; mais deux partis acharnés, les fédéralistes et les unitaires, versèrent des flots de sang avant de déposer les armes, et l'épuisement seul amena des instants de paix entre ces deux opinions. Un nouveau congrès, dont les membres avaient été élus par le peuple, se réunit à Tucuman le 25 mars 1816, et Martin Pueyrredon, nommé directeur de la république, parvint à rétablir l'ordre momentanément. — Le 19 juillet suivant, l'indépendance complète et définitive de l'Union de la Plata fut proclamée par le congrès, et celui-ci, après avoir déclaré Buenos-Ayres le siége du gouvernement, publia un manifeste fort bien fait, où il exposait les griefs de la colonie contre l'Espagne. Ce document, intitulé : *Manifestacion historica y politica de la revolucion de la America*, contient 28 chefs d'accusations capitales (25 octobre 1816). La ré-

publique prit alors le titre de Provinces-Unies de l'Amérique méridionale, et une constitution provisoire *(reglamento provisorio)* fut promulguée le 3 décembre 1817. En vertu de cette constitution, un nouveau congrès souverain ouvrit ses sessions le 25 février 1819. Pueyrredon y rendit compte de son administration, et il fit preuve d'une modestie et d'un patriotisme bien rares dans les nouveaux états de l'Amérique. « La position où se trouve la jeune république, disait-il, exige impérieusement deux choses nécessaires à son repos : l'une est que vous votiez promptement une constitution définitive ; l'autre est que vous me donniez un successeur qui posséde des connaissances militaires plus élevées que les miennes. Je descendrai avec joie du poste difficile que vous m'avez confié, et je prouverai à mes concitoyens qu'il est plus difficile de commander que d'obéir. » Une constitution calquée sur celle des États-Unis du nord, et basée sur le plein exercice de toutes les libertés, fut promulguée le 25 mai, et Pueyrredon s'étant formellement opposé à sa réélection, le général Rondeau obtint les suffrages de la majorité. Le noble exemple donné par Pueyrredon ne fit aucune impression sur ses compatriotes : à peine la république fut-elle définitivement constituée, que la désunion reparut, et à l'ancienne querelle des fédéralistes et des unitaires vinrent se joindre les rivalités et les combats des partisans de Carrera, d'Alvear, etc. Cependant on apprit bientôt qu'une expédition importante se préparait dans le port de Cadix. L'intérêt commun calma un instant toutes les passions. On conclut des armistices avec Francia et le Paraguay, Artigas et Montevideo ; les troupes chiliennes, commandées pas San-Martin, renoncèrent à une attaque contre le Pérou, et restèrent sur les rives de la Plata. Mais a peine sut-on que les forces de l'Espagne s'étaient dirigées vers le golfe du Mexique, que la discorde reparut aux murs de Buenos-Ayres. San-Martin, sans égard pour les représentations du directeur, qui sentait combien il avait besoin d'être appuyé par une force imposante, partit pour le Pérou ; les fédéralistes s'insurgèrent, et ils battirent l'armée de l'Union, commandée par Belgrano ; ce succès fit passer le pouvoir entre leurs mains, et en septembre 1820, ils placèrent à la tête du gouvernement le colonel Rodriguez. Celui-ci eut long-temps à lutter, mais, vivement secondé par Ribadavia, qui avait rempli au nom de la république plusieurs missions diplomatiques en Europe, et qu'on nomma (fin de 1821) premier secrétaire d'état, il parvint à se maintenir à son poste, et à calmer un moment les dissensions de la république. Les provinces passèrent alors du système unitaire au fédéralisme ; chacune d'elles se constitua un gouvernement, et le seul lien qui les unit un peu entre elles fut la nécessité de prendre des mesures communes contre une invasion que voudrait tenter l'Espagne. Un congrès général fut en conséquence réuni à Buenos-Ayres ; il s'ouvrit le 1er mars 1822, en présence des ambassadeurs de tous les états américains ; des traités d'alliance furent contractés ; on aplanit les différends qui divisaient plusieurs états de l'union fédérative, prête à en venir aux mains, et une amnistie générale fut décrétée. Les états qui composaient alors la fédération étaient au nombre de quinze : c'étaient Buenos-Ayres, Cordova, Corrientes, Catamarca, Mendoza (Cuyo), Missions, Banda, Rioja, Salta, Sant-Iago, Santa-Fé, San-Juan, San-Luis, Tucuman et Tarija. La population ne comptait pas au-delà de 600,000 ames. — Une administration active et vigoureuse, dirigée par Ribadavia, d'abord ministre des affaires étrangères, puis élu directeur, répara bientôt les désastres de la guerre civile : dès l'année 1823, les revenus du trésor excédaient les dépenses, et les mesures commerciales adoptées étaient si sages, que les produits de la douane furent la meilleure source ou s'alimentait le trésor. Le 3 mars 1823, un traité d'alliance fut conclu avec la Colombie ; le 4 juillet suivant, Ribadavia signait avec les commissaires de l'Espa-

gne un armistice de 18 mois; il s'engageait à amener un rapprochement entre la mère patrie et les colonies, pourvu que l'Espagne admît pour base des négociations l'indépendance des diverses républiques; en échange, celles-ci devaient payer 100 millions, nécessaires pour soutenir la lutte dont le système représentatif allait être l'objet en Espagne : mais la dispersion des cortès par l'intervention française mit fin à ces négociations, que les talents de Ribadavia eussent probablement conduites à un bon résultat. D'autres traités furent conclus et l'Angleterre envoya un consul à Buenos-Ayres (1824), dont la prospérité commerciale s'augmentait de jour en jour. Ses rapports étaient immenses : à l'ouest ils s'étendaient en Chine, à l'est jusqu'au fond de l'Allemagne. Cette ville, devenue l'entrepôt de toute l'Amérique du sud, se vit bientôt peuplée de négociants de toutes les contrées, d'Anglais surtout qui y possédaient pour plusieurs millions sterling de marchandises. Cette prospérité décida l'Angleterre, toujours prompte quand l'intérêt de son commerce le réclame, à signer un traité d'alliance, de commerce et de navigation avec la république (19 février 1825). Ce traité ne fut pas d'abord ratifié par la république, mais néanmoins ils servit de base à des rapports qui furent réciproquement avantageux. Au mois de mai 1824, à l'ouverture de la quatrième session du congrès, Ribadavia abdiqua les fonctions de directeur de la république, et resta inébranlable dans sa résolution; il consentit cependant à se charger d'une mission diplomatique en Angleterre. Le congrès nomma directeur provisoire le général Las Heras, qui s'adjoignit H. Garcia comme ministre des affaires étrangères, et de l'administration de la guerre. La traite des esclaves fut déclarée piraterie et punie de mort par la 5e législature du congrès (décembre 1825), qui s'occupa enfin de la loi fondamentale de la république fédérale. Cette constitution nouvelle, promulguée le 28 janvier 1825, tout en déclarant la religion catholique religion de l'état, permit l'exercice des cultes dissidents, et bientôt, en vertu de cet acte de tolérance, unique alors dans l'Amérique espagnole, une église protestante anglaise fut ouverte à Buenos-Ayres, le 25 septembre 1825, dans l'ancien hospice des jésuites. La querelle qui existait entre Buenos-Ayres et le Brésil, à cause de la possession de Monte-Video et de la Banda-Orientale, amena une guerre active entre les deux états : l'escadre brésilienne vint établir le blocus de la Plata, et cette mesure porta un tel préjudice aux rapports commerciaux, que l'Angleterre se hâta d'offrir sa médiation : des difficultés nombreuses rendirent longtemps cette médiation sans effet; mais enfin, après un combat qui, quoique douteux, ne put forcer les Brésiliens à lever le blocus, on parvint à s'entendre; un accord fut signé (27 août 1828). Monte-Video et la Banda furent évacués par les Brésiliens, mais cette ville et cette contrée restèrent indépendantes de la république de la Plata. Dans le courant de 1828, le parti unitaire, dont la ville de Buenos-Ayres est le foyer, parvint, au moyen de l'armée qui avait été formée pour résister aux Brésiliens, à triompher des fédéralistes; les provinces s'armèrent en faveur de ces derniers, et une longue lutte s'engagea. Lavalle, qui occupait Buenos-Ayres, et le général Paz, qui était dans la province de San-Luis, luttèrent longtemps; mais les fédéralistes Rosas et Quiroga l'emportèrent pour être bientôt vaincus à leur tour et redevenir enfin triomphants : c'est ainsi que depuis plusieurs années cette belle et riche contrée passe alternativement d'un système à un autre, sans qu'on puisse prévoir la fin d'une lutte toujours sanglante, et mortelle pour la prospérité. — Il est un épisode de cette guerre civile qui doit être consigné ici : Buenos-Ayres, assiégé par les fédéralistes, arma tous ses habitants; on voulut forcer les étrangers, à combattre et ceux-ci refusèrent, les uns en vertu des traités, les autres d'après les usages établis dans la plupart des colonies. Les Français s'appuyaient sur une convention que le gouvernement de Buenos-

Ayres refusa de reconnaître; la voix du consul fut méconnue; il se retira à Monte-Video, et ceux de nos compatriotes qui ne voulurent pas prendre les armes furent jetés en prison. Le commandant de la croisière française dans ces parages, M. de Venancourt, averti de ce qui se passait, entra dans les eaux de la Plata et demanda une réparation; celle qu'on lui offrit n'étant pas satisfaisante, dans la nuit du 21 au 22 mai 1829, il enleva l'escadrille de la république, composée de 5 à 6 bricks et goëlettes. Après ce hardi coup de main, Buenos-Ayres jugea prudent de céder, et le 26, on signa une convention qui mit les Français à l'abri de toute vexation, et étendit leurs priviléges. — De tous les états fédérés de l'Union, Buénos-Ayres est celui qui a le plus d'importance. La Banda-Orientale et Monte-Video (Missions et Cisplatina) ont été déclarées, le 25 octobre 1825, partie intégrante de l'Union. Le général Rondeau y commande depuis janvier 1829.—Buenos-Ayres est l'état qui a fait le plus de sacrifices pour fonder l'indépendance. Ses corsaires allaient croiser jusque sur la rade de Cadix, et firent un tort immense au commerce espagnol. Buenos-Ayres voulut exercer une influence proportionnée à ses services, et ce fut la jalousie que cette influence inspira aux autres états qui fit naître l'interminable querelle des unitaires et des fédéralistes. Il n'y a ni noblesse ni clergé à Buenos-Ayres, et les prêtres, soumis à l'autorité civile, sont obligés de lire publiquement et en chaire tous les actes, écrits périodiques, proclamations, que le gouvernement leur envoie. Le congrès a ordonné la traduction, et l'impression à un grand nombre d'exemplaires de tous les bons ouvrages qui ont fait l'éducation politique des Américains du nord, et il est probable que cette salutaire mesure, en donnant aux esprits une bonne direction, mettra fin à toute querelle politique. Les établissements d'instruction publique sont très multipliés dans cet état, et il est rare de trouver un habitant de Buénos-Ayres qui ne sache pas lire et écrire. Les sociétés scientifiques sont nombreuses. Le gouvernement s'est conservé la direction des travaux des routes et des ports, ainsi que de tout ce qui a rapport à la fondation de quatre villes nouvelles, assises dans les positions les plus avantageuses pour les rapports commerciaux et les développements agricoles. — On consultera avec profit un ouvrage intitulé : *Reports on the present state of the United-Provinces of South-America, drawn up by M. Rodney and Graham, with documents and notes*. Lond., 1819. (*Voy.* LA PLATA.)

3. *Monte-Video.*

La république militaire du général Artigas (*voyez* ce nom) se composait, en 1820, des provinces appelées Banda-Orientale et Entre-Rios. Ce sont de vastes plaines couvertes de magnifiques pâturages, et situées à l'est du Rio et de la Plata. On estime qu'elles ont 200 lieues du nord au sud, et 180 de l'est à l'ouest. Artigas, qui avait été élu protecteur et général des armées de ces provinces, constituées en état indépendant, fit longtemps la guerre aux Portugais-Brésiliens qui s'étaient emparés de Monte-Video, mais il fut vaincu et obligé de renoncer à établir le chef-lieu de son gouvernement dans cette importante cité. Ce fut alors à la Purification, au milieu des terres, qu'il fixa sa résidence. Après une longue guerre contre Buenos Ayres, il dut céder aux forces de cette république, et se réfugier au Paraguay. En 1829, il était à la tête d'une vaste culture de tabac aux environs de l'Ascencion. — Animé par un amour illimité de l'indépendance, Artigas avait renoncé à toutes les jouissances de la vie, sacrifié santé et repos pour se faire le chef de peuplades nomades et pauvres, chez lesquelles il avait reconnu le même désir d'indépendance qui le dominait. Il devint bientôt l'idole de ceux auxquels il commandait, et ses soldats, quoiqu'ils fussent à peu près nus, et qu'ils n'eussent pour toute nourriture et pour toute jouissance, qu'un peu de viande, quelques feuilles

de yerva (sorte de thé) et du tabac, observaient la discipline la plus sévère, et supportaient sans murmures les plus rudes fatigues. Le jour du combat était leur jour de fête, et ils mouraient pour leur cause avec une stoïcité, une fermeté qui rappelle quelques-unes de ces belles pages où Cooper a si bien décrit l'héroïsme de la vie sauvage. Tous les ports situés sous la domination d'Artigas jouissaient du droit de franchise; comme chef suprême, sa justice était prompte, sévère, mais impartiale; il ne négligea jamais l'occasion d'ouvrir des écoles, car il sentait le besoin d'introduire la civilisation parmi des hommes que l'ignorance avait plongés dans la brutalité et l'immoralité. — On estime à 50,000 ames la population des deux provinces; mais en 1828, Entre-Rios fut réunie à l'union de la Plata, et la Banda seule, avec Monte-Video, continua à former une république indépendante.

4. *Paraguai.*

Le Paraguay se composait jadis de vastes contrées qui s'étendent de Monte-Video aux frontières du haut Pérou; il est nécessaire de faire connaître ici la division nouvelle qui a été la suite de l'indépendance, et d'établir la position de la contrée qui est l'objet de cet article. Le Paraguay des jésuites s'étendait sur la rive gauche et à l'est du Parana, et sur les bords de l'Uruguay et de l'Ibicuy; c'était le bas Paraguay, et il fut occupé, ou plutôt parcouru par les bandes que commandait Artigas. Le Paraguay septentrional, situé au-delà du Rio-Ipanes et montagnes de Maracayu, est inculte et à peu près désert : c'est un pays en quelque sorte abandonné, car que signifie la terre sans les bras qui peuvent la rendre fertile. Le haut Paraguay, situé au sud du précédent, au nord du bas Paraguay, borné à l'est par le Brésil, à l'ouest par la province de Salta, est celui dont nous allons nous occuper, et que quelques voyageurs ont appelé tantôt république de Santa-Fé, tantôt dictature du Paraguay. Cette contrée est d'une admirable fertilité : on peut la nommer le jardin de l'Amérique; elle est formée d'une vaste plaine à laquelle les uns donnent 11,500 lieues carrées d'étendue, les autres à peine 9000. Le Paraguay et le Parana l'arrosent de leurs eaux, et lui serviront un jour de débouché pour les nombreux produits de sa riche culture. En 1809, les habitants du Paraguay conférèrent à Gaspard Francia, jurisconsulte estimé, et l'un de leurs concitoyens, un pouvoir provisoire dont il devait se servir pour fonder un gouvernement stable et propre à faire le bonheur public. Cet homme extraordinaire jugea que le despotisme était le seul moyen de faire le bonheur de ses concitoyens. Il transforma son pouvoir provisoire en dictature, donna une constitution patriarchale, où l'on retrouve des traces des anciennes institutions établies par les jésuites, et parvint à faire régner le bonheur autour de lui. Il est très vrai que les habitants du Paraguay sont soumis au despostime, mais la tranquillité, l'abondance, règnent au milieu d'eux : étrangers depuis 1810 aux guerres qui ont ravagé les républiques leurs voisines, reconnus comme peuple indépendant par le Brésil, ils se sont en quelque sorte cloîtrés, et nul murmure, nulle tentative n'est venue troubler cet isolement volontaire. En 1810, Francia se forma un conseil, et il voulut qu'il fût composé de 42 membres élus par le peuple ; mais en échange de cet acte de souveraineté, il exigea pour l'avenir une obéissance aveugle; il est vrai de dire qu'il paraît n'en avoir usé que pour le bonheur public. Pendant les 9 premières années de son gouvernement, il exigea que nulle lettre ne sortît du pays sans lui avoir été communiquée; mais les lois assurent à tous les citoyens une égalité absolue; et, pour ne blesser aucune vanité, le dictateur vit avec une simplicité qui flatte ceux qu'il peut appeler à juste titre ses sujets. La population, qui s'élève environ à 600,000 ames, partie créole, partie Indiens, était divisée jadis en missions que les moines dirigeaient, mais elle est affranchie de ce joug ecclésiastique, car depuis 1825 tous les ordres

monacaux ont été supprimés. Les Européens qui mettent le pied sur le sol du Paraguay subissent aussitôt une sorte de captivité : M. Bonpland (*voyez* ce mot), naturaliste célèbre, long-temps retenu par Francia, n'a obtenu sa liberté qu'à la fin de 1829; douze Anglais qui avaient aussi eu le malheur de tomber entre les mains du dictateur ne furent relâchés en 1825 que par suite des menaces énergiques du consul d'Angleterre à Buenos-Ayres, et le docteur Rengger, médecin suisse, serait encore loin de sa patrie, s'il n'avait eu recours à une adroite évasion. La ville de l'Assomption est la capitale de cet état; elle est bâtie sur les bords du Paraguay, non loin du confluent du Pilcomayo (25° latit. sud; 60° long. ouest). On y compte 16,000 habitants. Le Paraguay est le seul pays de l'Amérique, et peut-être du monde, qui n'ait pas de dettes; le directeur et les membres du conseil ne reçoivent aucun traitement; les produits du commerce et de l'agriculture suffisent à tous les besoins. La production la plus importante est le thé dit du Paraguay : l'arbuste sur lequel on le récolte, et dont l'exportation est défendue sous les peines les plus sévères, est nommé *arvore de mate* ou *da congonha*. Selon M. Aug. de Saint-Hilaire, c'est *l'ilex mate*, et il diffère essentiellement du *Cossine Paragua*. Les feuilles de cet arbuste d'abord torréfiées, puis pulvérisées, sont ensuite jetées dans l'eau : on aspire cette eau au moyen de petits tubes en argent, et on laisse évaporer l'humidité; le résidu est ce thé, qui est un objet de luxe et presque un besoin pour toute la population de l'Amérique méridionale. Le Brésil est la seule contrée qui ait pu établir des rapports commerciaux avec le Paraguay; on prétend cependant qu'en 1825 des navires qui appartenaient aux sujets du docteur Francia vinrent trafiquer dans les ports de l'Angleterre. En 1825, Bolivar invita le dictateur à se faire représenter au congrès général qui devait se réunir à Panama; mais celui-ci refusa positivement. En effet, il avait placé le Paraguay dans une position qui n'avait rien de commun avec les intérêts politiques des autres états de l'Amérique. (*Voy.* PARAGUAY.)

5. *Chili.*

C'est le 10 septembre 1810 que le Chili commença à lutter contre le joug de l'Espagne, et ce n'est que le 1er janvier 1818 qu'il proclama son indépendance. Dans les premiers temps de l'insurrection, un congrès fut assemblé pour donner une direction ferme à la marche des affaires; mais deux partis, celui des Carrera et celui des Larrain, se disputèrent le pouvoir et rendirent à peu près inutiles les travaux de l'assemblée. Les Carrera, républicains ardents, l'emportèrent bientôt sur leurs adversaires, mais une opposition armée leur contesta le pouvoir, et le vice-roi de Lima profita de cette circonstance pour tenter une invasion dans le Chili (1813). Il obtint d'abord quelques succès, et à la bataille de Raucaqua (2 octobre 1814), il porta aux Carrera un coup qui leur fut fatal. En effet, affaiblis et discrédités par leurs revers dans l'esprit du peuple, ils furent vivement pressés par les Larrain, qui parvinrent enfin à s'emparer du pouvoir. Le premier acte de ceux-ci fut de placer à la tête de l'armée nationale un vaillant officier, O'Higgins, qui battit les Espagnols et les força à entrer en négociation. Un traité fut signé; le Chili reconnaissait le gouvernement des cortès, mais il devait être représenté dans l'assemblée des mandataires de la nation par un certain nombre de députés. Le vice-roi de Lima n'avait pas encore rectifié ce traité quand des secours lui furent envoyés : il changea dès lors de langage et rompit toute négociation. On recourut aux armes, et O'Higgins fut complètement défait. Les Espagnols s'emparèrent alors des places les plus importantes et déportèrent les principaux chefs des indépendants dans l'île déserte de Juan Fernandez. Cependant les débris de l'armée chilienne s'étaient réfugiés au-delà des Andes, à Mendoza, province du Cujo, sous la protection de la république de Buenos-Ayres. Celle-ci mit à la disposition des Chiliens

deux mille hommes de bonnes troupes, dont le général San-Martin prit le commandement. Après avoir reconnu les différents passages que lui ouvraient les Andes, San-Martin en choisit un qui plaçait, s'il était possible de l'effectuer, les Espagnols dans la position la plus critique; il réussit complètement, et le 17 février 1817, la bataille de Chacabuco vint rendre l'indépendance au Chili. Les Espagnols furent complètement battus, et leur général tomba au pouvoir du vainqueur. Les Carrera n'avaient pu encore relever leur parti, et San-Martin, qui remarqua plus de talent, d'unité et de force chez les Larrain, se déclara en faveur de ces derniers. O'Higgins, avec lequel il était uni d'amitié, contribua peut-être aussi à le convaincre en lui faisant remarquer que le Mexique et Venezuela n'avaient dû leurs désastres qu'à la marche peu certaine de leurs assemblées représentatives. De concert, ils déclarèrent donc qu'ils pensaient que l'établissement d'une constitution républicaine devait être ajournée jusqu'au moment où les dangers de la patrie seraient passés, et ils insistèrent pour que le pouvoir fût constitué avec force et unité. Le congrès, favorable à cet avis, nomma O'Higgins directeur suprême, et celui-ci se hâta d'organiser la force publique. Bientôt l'armée de terre compta 8,400 hommes de troupes régulières, l'escadre 30 bâtiments de guerre. En 1818, les revenus publics s'élevèrent à 2,177,967 dollars. Les Carrera, profitant de quelques jalousies excitées par les hautes fonctions d'O'Higgins, tentèrent un mouvement démocratique; ils échouèrent et furent condamnés, mais ils avaient trouvé leur salut dans la fuite. Les deux frères Carrera, qui étaient le plus compromis, s'étant retirés sur le territoire de l'Union de la Plata, ourdirent, en 1818, une conspiration pour séparer la province de Cujo, de l'Union; ils furent arrêtés par le gouverneur Lizuraga et traduits devant les tribunaux; il fut prouvé que leur but était de s'emparer du pouvoir; ils furent condamnés à mort, et sur-le-champ exécutés. Un troisième frère Carrera se retira aux États-Unis du nord. Cependant les Espagnols occupaient encore Talcahuano (la Conception), et même en 1818 le général Osorio tenta une nouvelle invasion avec des forces qui rendaient son attaque dangereuse. Le plan de San-Martin, généralissime des armées chiliennes, était d'attirer Osorio dans la plaine; il y réussit, mais pendant une courte absence qu'il fut obligé de faire, son armée fut surprise, et perdit toute son artillerie. San-Martin accourut pour rallier ses corps: avec une rapidité extraordinaire, il appela ses réserves, et offrit la bataille aux Espagnols étonnés. C'était dans la plaine de Maipo; la bataille fut décisive (5 avril 1818) (1), et après un second combat livré près de Santa-Fé, les Espagnols abandonnèrent le Chili (1819), et se retirèrent dans le pays d'Araucau. Les habitants de Sant-Iago donnèrent pendant cette campagne une grande preuve de leur patriotisme; ils abandonnèrent à l'état toute leur argenterie, et déclarèrent que tant que la patrie serait en danger, nul d'entre eux ne se servirait d'ustensiles d'argent. Une colonne placée à l'entrée principale de la ville a été érigée pour perpétuer le souvenir de cet acte de désintéressement; après l'inscription qui le raconte, on lit: « Étrangers qui venez fouler le sol de la patrie, et vous, nations de l'univers, répondez: un tel peuple peut-il être subjugué? » — Ce monument et cette inscription seraient peut-être ridicules en Europe; il n'en est pas de même en Amérique. On doit juger la grandeur des sacrifices par les goûts, les mœurs et les habitudes de ceux qui les font. — Après avoir chassé l'ennemi de chez eux, les Chiliens songèrent à délivrer leurs voisins, et ils préparèrent une expédition pour le Pérou. L'Espagne, de son côté, avait envoyé de Cadix 1,200 hommes destinés pour Lima; mais l'équipage de la Maria-Isabella, qui portait une partie

(1) Le général espagnol Ordonnez et 39 officiers, faits prisonniers dans cette bataille, furent fusillés le 8 février 1819, à la suite d'une tentative qu'ils firent pour s'emparer de Saint-Louis, où ils étaient en captivité.

de ce renfort, se révolta, se dirigea sur Valparaiso et se réunit aux indépendants. Une autre circonstance vint favoriser ceux-ci : lord Cochrane, qui avait quitté l'Angleterre avec un vaisseau de ligne dans l'intention d'offrir ses services aux Américains, accepta les offres que lui fit le gouvernement du Chili (avril 1819), et à la tête d'une escadre forte de 9 bâtiments de guerre de 60 à 76 canons, il se disposa à chasser le pavillon espagnol de tous les parages qui s'étendent de l'archipel de Chiloé au golfe de Guayaquil. Son premier soin fut d'assurer avec quatre frégates le strict blocus de Callao et de quelques autres points où pouvaient débarquer les secours venant d'Espagne. San-Martin, de son côté, s'était mis en marche ponr attaquer Lima, mais il fut bientôt obligé de suspendre sa marche; on savait que l'Espagne préparait une grande expédition. Buénos-Ayres jugea donc prudent de réunir ses forces et de rappeler San-Martin et les troupes qui l'avaient aidé à conquérir le Chili. Lord Cochrane attaqua Callao (port de Lima), et échoua complètement, mais cet échec fut compensé par la prise d'un riche convoi espagnol, qui chercha vainement un asile dans un des ports du Pérou. L'expédition préparée par l'Espagne ayant été sans résultat, le général San-Martin repassa les Andes, et vint concerter une nouvelle expédition contre le Pérou. Au mois d'octobre 1820, lord Cochrane prit à bord de la flotte 4,800 hommes et un parc d'artillerie composé de 30 pièces; le débarquement s'opéra à 60 lieues de Lima. San-Martin marcha avec rapidité, et, activement secondé par les Péruviens, il se trouva bientôt maître de Lima, de Callao et des principales places et provinces du Pérou. Tandis que la république triomphait à l'extérieur, des agitations se préparaient dans son sein. Les mécontents, et où n'en trouve-t-on pas? réunis aux républicains purs, débris du parti Carrera, profitant d'un instant d'irritation causé par un système de douanes, qui peut-être était oppressif, organisèrent un mouvement qui renversa O'Higgins (28 janv. 1823), et ôta le commandement à lord Cochrane et au général San-Martin. L'amiral passa au service du Brésil, et San-Martin rentra dans la vie privée. Le général Roman Freyre était à la tête du parti vainqueur; il prononça la dissolution du congrès, et en convoqua un nouveau. O'Higgins fut accusé, ainsi que San-Martin, d'avoir voulu ressaisir le pouvoir : on les jeta en prison. Freyre, élu directeur de la république par les juntes provinciales, et confirmé par le nouveau congrès (août), soumit aux délibérations des représentations du peuple une constitutions plus libérale que celle qui avait été décrétée pendant qu'O'Higgins gouvernait : les modifications les plus importantes apportées par la nouvelle loi dans le système du gouvernement étaient relatives au pouvoir exécutif, qui, dès ce moment, perdit beaucoup de sa force et de son unité. Le premier soin du nouveau directeur fut de donner des secours aux Péruviens, et ensuite il négocia un traité d'alliance avec Bolivar (oct. 1823.) Une expédition fut dirigée contre Chiloé; mais les Espagnols, commandés par le général Quintanilla, la repoussèrent avec succès (avr. 1824), et les Chiliens éprouvèrent des pertes considérables, ce qui les mit hors d'état d'envoyer à Bolivar les secours stipulés dans le traité d'alliance, et excita le mécontentement du dictateur de la Colombie. Le général Freyre ne tarda pas à se repentir d'avoir donné une nouvelle constitution, et il reconnut que les esprits n'étaient pas mûrs, et que les mœurs n'étaient pas préparées pour le degré de liberté qu'il avait voulu donner aux Chiliens. De graves désordres éclatèrent, et le directeur se trouva si dégoûté d'un pouvoir qu'on méconnaissait malgré ses excellentes intentions, qu'il offrit sa démission au sénat, se réservant seulement le commandement en chef de l'armée. Le sénat ne voulut point accepter sa démission, et proposa le changement des articles de la constitution qui paraissaient vicieux; mais, les ministres ayant déclaré que la constitution tout entière était à refaire, et le sénat n'ayant

pas le droit de la changer complètement, on tomba dans une anarchie complète. Elle fut toutefois de courte durée : Fuentacilla fut nommé directeur provisoire par le peuple, et une assemblée générale fut convoquée. Dans cette réunion, ce fut le général Freyre qui obtint la majorité des suffrages ; la nouvelle constitution fut abolie et le sénat dissous (29 juill. 1824). Une commission fut nommée pour revoir l'ancienne constitution (de 1818), et c'est ici que chacun put apprécier combien O'Higgins et San-Martin avaient eu de sages prévisions. Freyre, qu'on estimait généralement à cause de sa fermeté et de son désintéressement, reprit le pouvoir, et réprima vigoureusement quelques insurrections qui furent tentées par les mécontents, à Sant-Iago, à Valparaiso et autres lieux. Il convoqua un congrès national en sept. 1825, et continua à gouverner avec fermeté, grâce au retour qu'on avait fait vers l'ancienne constitution. La source principale de tous les désordres publics était le fanatisme du clergé : dirigé dans ses intrigues par le vicaire apostolique Jean Muzzi, il travaillait au renversement des institutions républicaines avec un acharnement si prononcé, que les États-Unis et l'Angleterre portèrent plainte au directeur de la république, et firent sentir que la prospérité de l'état et des relations commerciales exigeaient des mesures sévères, afin de réprimer les menées d'une corporation aussi turbulente. Ces représentations et un redoublement d'intrigues décidèrent le gouvernement à sévir, et, dans les derniers mois de 1824, il décréta : 1° que les biens ecclésiastiques seraient confisqués au profit de la république, qui, désormais, serait chargée de salarier le clergé ; 2° que les moines étaient libres de quitter leurs couvents ; 3° que l'état paierait une pension à tout moine qui ne pourrait être placé d'une manière convenable à son état ; 4° qu'il ne pourrait plus y avoir qu'un seul couvent par chaque ordre. Le prélat délégué par le pape pour administrer les affaires ecclésistiques reçut en même temps l'ordre de quitter le territoire de la république. — Le 29 oct. 1824, un affreux tremblement de terre bouleversa une grande partie du Chili, et ruina complètement la ville de Copiapo : c'était la seconde catastrophe de ce genre en deux ans, car, du 14 au 19 nov. 1822, Valparaiso avait été presque entièrement détruit, et Sant-Jago avait beaucoup souffert. — Vers la fin de 1825, une nouvelle expédition fut dirigée contre Chiloé : plus heureuse que la première, elle soumit cette île importante, d'où les Espagnols inquiétaient les côtes de la république. En 1827, une constitution fédérative provisoire fut adoptée, et A. Pinto élu président (5 mai). Une insurrection éclata en juillet 1829 : le général Priéto était à la tête de ce mouvement, qui avait pour but le changement de la constitution. Le président Pinto abandonna le pouvoir, et le vice-président Vienna fut choisi pour le remplacer. Mais cette élection fut la source de nouveaux désordres : la province de la Conception, où s'était retiré le général Priéto, protesta et prit les armes (décemb.). La république ne fit pas dans cette position critique un vain appel au patriotisme de l'ancien président Freyre : il abandonna avec peine, il est vrai, la retraite où il vivait, et il fut assez heureux pour battre les rebelles et rendre la paix à sa patrie. De nouvelles agitations ont cependant troublé depuis cette époque le repos du Chili ; mais, en général, les commotions populaires sont peu sanglantes, et il en résulte plus d'intrigues que de combats. — Parmi les populations de cette république, on remarque que les tribus indiennes adoptent la civilisation avec une rapidité étonnante : elles ont fait plus de progrès depuis les 20 années de l'indépendance qu'elles n'en avaient fait pendant les siècles de l'esclavage espagnol. Avant fort peu de temps, elles seront en état de réclamer leurs droits de citoyen. Les nègres esclaves, au nombre d'environ 40,000, sont plus civilisés au Chili qu'au Brésil, et surtout ils y sont mieux traités : on les admet dans les rangs de l'armée. La suppression de la *mite*, ou

corvée des mines, a fait suspendre les exploitations, et le trésor public a perdu ainsi une des meilleurs branches de son revenu : ce sont des étrangers, des Anglais surtout, qui, aujourd'hui, s'occupent seuls des riches mines d'or et d'argent du Chili.

6. *Pérou.*

Ce n'est qu'en 1815 que l'esprit d'indépendance commença à agiter la vice-royauté du Perou. Le prêtre Mugnecas leva le premier l'étendard de la liberté dans la province d'Arequipa; en avril 1816, il tomba au pouvoir des Espagnols, et il fut exécuté avec 12 autres patriotes, qui moururent tous avec courage. Les mécontents, réfugiés dans les montagnes, s'organisèrent en guérillas; mais bientôt les républiques de Buénos-Ayres et du Chili les mirent en état de tenir la campagne. C'est au général San-Martin surtout que le Pérou dut son indépendance; ce brave et zélé patriote avait senti que tant que les Espagnols seraient puissants à Lima les jeunes républiques auraient toujours à trembler pour leur liberté, et il travailla à détruire leur ennemi avec une constance qui fut couronnée du plus heureux succès. En novembre 1820, les efforts réciproques furent portés à leur plus haut degré; on combattit sur terre et sur mer avec des succès long-temps balancés. Les troupes du Chili et les Péruviens formaient une armée de 10,000 hommes; les Espagnols, au nombre d'environ 15,000, obéissaient au capitaine général Laserna, successeur du vice-roi Pezuela, destitué par l'armée. San-Martin étant parvenu à surprendre et à détruire, près de Lima, une division espagnole, que le courage du général Riccaforte ne put sauver (23 mai 1821), la fortune se déclara pour les indépendants; Lima capitala le 8 juillet; des provinces jusqu'alors paisibles s'insurgèrent, et le 15 l'indépendance de la nouvelle république fut solennellement proclamée. Le 19 septembre, Callao capitula, et pendant ce temps, les généraux espagnols Laserna et Canterac, poursuivis par une division de l'armée indépendante, se réfugièrent avec 3,000 hommes dans les montagnes du haut Pérou, où ils occupèrent Cusco. San-Martin s'occupa de l'organisation administrative de la nouvelle république, et il accepta le titre de *protecteur.* Lord Cochrane quitta le commandement des forces navales du Pérou et du Chili à la suite de quelques démêlés avec San-Martin, et il fut remplacé par l'amiral colombien Blanco. En mars 1822, le protecteur convoqua un congrès général où ses partisans se trouvèrent en majorité, et bientôt après parut une constitution qui ne satisfit pas généralement : on lui reprochait quelques dispositions un peu trop monarchiques. Cependant le peuple seul, par ses représentants, exerçait le pouvoir législatif; le pouvoir exécutif, qui dans aucun cas ne pouvait être conféré à vie, ne nommait aux emplois que sur la présentation de candidats faite par le sénat. Peut-être aurait-on bientôt reconnu qu'il y avait exagération à se prononcer contre cette constitution, lorsqu'une imprudence ou peut-être un acte calculé du protecteur vint jeter la défiance dans tous les esprits : ce fut la fondation de l'Ordre du Soleil, dont les membres étaient revêtus de prérogatives héréditaires; on ne douta plus des intentions de San-Martin, et on se prépara à déjouer un nouveau 18 brumaire. Cependant les hommes impartiaux ne pouvaient nier que chacun de ces actes du protecteur était bien plus dans l'intérêt de l'indépendance nationale que dans ceux d'une future royauté. Dans une entrevue qui eut lieu entre Bolivar et San-Martin, une alliance offensive et défensive fut contractée entre le Pérou et la Colombie. Le protecteur, attaqué de maladies graves, affligé de voir qu'on lui prêtait des projets ambitieux qui étaient loin de sa pensée, abdiqua ses hautes fonctions et renonça à la carrière politique pour se retirer au Chili (1823). Le marquis Ortaglo de Truxillo fut alors placé à la tête de la république sous le titre de *directeur suprême du Pérou.* Mais les partis, enchaînés jusqu'à

ce jour par la main ferme du protecteur, s'agitèrent, et les Espagnols du haut Pérou firent des progrès : la voix publique prononça le nom de San-Martin, et celui-ci quitta sa retraite pour conserver la liberté à des ingrats qui l'avaient accusé de vouloir la leur ravir. Toutefois il ne voulut pas s'engager à rester long-temps au pouvoir, et il se retira aussitôt que la tranquillité fut rétablie. José de Lamare prit alors la direction des affaires, le marquis de Torretagle fut nommé gouverneur de Lima; Monteagudo, secrétaire d'état, n'exerça pas long-temps ses fonctions, car il fut banni pour sa mauvaise gestion. Cependant l'Espagnol Laserna avait de nouveau réorganisé et augmenté ses forces, quitté les montagnes et reparu dans les provinces républicaines : dès le 20 janvier 1823, il avait remporté une importante victoire à Moqueyna, et ses progrès avaient augmenté depuis le mauvais succès d'une tentative des patriotes, dont les forces navales échouèrent devant Arica. Les Espagnols devinrent redoutables à cette époque, non seulement pour le Pérou, mais pour toute l'Amérique : si l'union se fût maintenue entre les généraux qui les commandaient, ceux-ci auraient non seulement conservé la vice-royauté du Pérou à l'Espagne, mais ils auraient pu attendre le moment où la guerre civile leur eût rendu facile la conquête de Buenos-Ayres, du Chili et de la Colombie. Ces généraux étaient Laserna, qui commandait en chef; Valdez, Canterac et Olanetta. Les trois premiers avaient combattu contre les armées de Napoléon de 1808 à 1814. Quand Ferdinand remonta sur le trône, il les trouva trop libéraux, et il les éloigna de sa personne : bientôt après ils demandèrent à servir en Amérique, afin d'éviter les persécutions auxquelles leurs opinions les exposaient. Laserna, lieutenant-colonel d'artillerie dans l'armée de Palafox, avait contribué à la belle défense de Saragosse. Prisonnier en France pendant une année, il y perfectionna son éducation politique. Quand l'Espagne prépara sa grande expédition pour l'Amérique, il se présenta au comte de l'Abisbal comme volontaire, et bientôt après il fut fait à l'étonnement de tous, général en chef. Il se montra riche en bonnes intentions et prodigue d'activité et de courage; mais il nuisit à la cause qu'il défendait par de continuelles hésitations. Canterac, fils d'un pauvre gentilhomme des environs de Bordeaux, entra, très jeune encore, au service de l'Espagne. Il était fort instruit, d'un caractère entreprenant, peu sociable, et passait pour ambitieux. Valdez, élève de Ballesteros, avait esprit, courage et activité; mais il était avide de richesses et dévoré d'ambition. Olanetta, hidalgo biscayen, habitait l'Amérique depuis son enfance : après avoir cherché la fortune dans l'exploitation des mines, il voulut essayer de la gloire, et, pour avoir moins de rivaux, il se déclara en faveur de la métropole. Battu presque continuellement, la cour de Madrid lui tint compte de son dévouement, et il devint général. La fortune se délara alors en sa faveur; il battit le général Sucre (1824), fit une capture qui le rendit maître de richesses immenses. Quand les trois généraux ci-dessus nommés crurent amener la pacification des colonies en leur accordant le régime constitutionnel décrété en Espagne, Olanetta se déclara en faveur de l'absolutisme pur. Battu par Canterac, il se réfugia dans le haut Pérou, et y organisa de nombreuses guérillas, et fit, au nom de Ferdinand VII, une guerre active aux généraux espagnols constitutionnels. Il se jetta, à la fin de sa carrière, dans les rangs des indépendants, et mourut sur un champ de bataille, en combattant sous les drapeaux du général Sucre. Sa scission et ses combats contre Laserna furent très avantageux à la cause de l'indépendance. — Après le combat du 20 janvier 1823, et le désastre d'Arica, un mouvement populaire éclata à Lima, et l'ancien ministre de la police, Riva-Aguero, fut placé à la tête du pouvoir exécutif. En vertu du traité contracté par San-Martin et Bolivar, il réclama les secours de la Colombie. Cette république, fidèle à ses

engagements, envoya le général Sucre et 3,000 Colombiens; mais ils ne purent arriver à temps pour empêcher l'occupation de Lima, où Canterac entra le 19 juin à la tête de 7,000 hommes. Ici une nouvelle complication vint mettre la république à deux doigts de sa perte. Le général Santa-Cruz déclara que le salut de la patrie dépendait de la retraite de Riva-Aguero, et demanda la dictature pour le général Sucre. Celui-ci refusa d'accepter ces fonctions, fit tous ses efforts pour ramener l'union, et essaya de calmer les esprits par la crainte de l'ennemi : il déclara qu'il quitterait le territoire de la république si toutes les dissensions ne cessaient pas à l'instant. La menace fut sans effet ; le congrès et l'armée se divisèrent, et deux directeurs, deux armées, deux sénats, luttèrent en intrigues, en proscriptions, en combats. Le nouveau président, Torretagle, siégeait à Callao, et Riva-Aguero à Truxillo. Cependant, Sucre et Santa-Cruz réunirent leurs armées, et, restant étrangers aux disputes de pouvoir, ils marchèrent pour combattre les Espagnols. Canterac se vit obligé d'évacuer Lima (16 juillet), et se retira sur Cusco, suivi par l'un de ses généraux, tandis que l'autre battait Olanetta à Tampullo (25 août). Le 1er septembre, Bolivar débarqua à Callao avec 3,000 hommes; il fut reçu à Lima à la fois comme un souverain et un libérateur, et le congrès lui accorda plein pouvoir pour mettre fin à la scission qui affaiblissait la république. Bolivar essaya les voies conciliatrices, et en cette occasion il écrivit à Riva-Aguero une lettre où, en parlant de Bonaparte et d'Iturbide, qui, après avoir consolidé la liberté, la confisquèrent à leur profit, il montrait des sentiments qui ne peuvent se concilier avec le projet qu'on lui a supposé de vouloir marcher sur leurs traces. Cette lettre était accompagnée de propositions avantageuses, auxquelles Aguero fit une réponse évasive. Bolivar se disposa alors à agir : revêtu par le congrès péruvien (octobre 1823) des titres de capitaine général, de protecteur de la république, de directeur suprême du département de la guerre et de libérateur, il se mit en marche pour Truxillo, où Riva-Aguero avait réuni toutes ses forces. Celui-ci fit d'abord bonne contenance, parce qu'il avait vu son parti se renforcer de tous les envieux que les hautes fonctions de Bolivar avaient suscités; mais l'envie est rarement la compagne du courage, et à l'approche du Libérateur l'armée d'Aguero se débanda, et celui-ci fut obligé de se rendre à discrétion (25 novembre 1823). Il fut déposé dans les prisons de Guayaquil. Tandis que ces évènements se passaient dans le nord-ouest, les royalistes reprenaient l'avantage dans le sud. Santa-Cruz, s'étant trop avancé à la poursuite de Laserna, fut battu en diverses rencontres par Valdès et Olanetta sur les bords du Desaguadero, les 13 et 15 septembre, et, trahi par plusieurs de ses officiers supérieurs, c'est avec peine qu'il échappa, protégé par une partie de sa cavalerie. Le congrès publia, le 20 novembre, une constitution qui devait régir la république aussitôt que la dictature du Libérateur aurait cessé. Celui-ci, après le désastre de l'armée de Santa-Cruz, se tint sur la défensive, et il lui fallut beaucoup de talent pour arrêter les progrès des Espagnols; il avait à peine 10 à 12,000 hommes, répandus sur un territoire de 4 à 500 lieues, et il ne trouvait que peu d'aide de la part des habitants, chez lesquels une basse jalousie contre les Colombiens éteignait le patriotisme. Les royalistes avaient 20,000 hommes, et les Péruviens composaient la masse de cette armée. Une circonstance vint favoriser Bolivar. Olanetta, qui s'était proclamé le chef des absolutistes, guerroyait à la fois et contre les indépendants et contre les Espagnols constitutionnels. Cette position singulière empêcha Laserna de marcher sur Lima, et sauva peut-être la république. Au commencement de 1824, cependant, les Espagnols se décidèrent à frapper un coup décisif et ils furent encouragés par la position critique où se trouva Bolivar, qui perdit Callao par la révolte de la garni-

son et par les efforts d'une faction qui semblait préférer l'esclavage espagnol à une liberté conquise par Bolivar sur les Colombiens, tant il est vrai que l'esprit de parti et la jalousie étouffent l'honneur et le patriotisme. Laserna marcha sur Lima, Valdez occupa la province d'Arequipa, et Olanetta s'empara de Potosi. Bolivar obtint la continuation de sa dictature, et évacua Lima pour se réunir aux renforts qui lui arrivaient de Colombie : Canterac entra à Lima, et on vit le marquis de Torretagle, qui avait été président de la république et le chef de la faction opposée à Bolivar, se réunir aux Espagnols et accepter le poste de gouverneur civil. Laserna abandonna après ce succès le poste de vice-roi. Il avait été partisan des cortès ; quand il apprit que Cadix avait ouvert ses portes à Ferdinand et aux Français, il remit le commandement en chef à Canterac, et cessa ses fonctions, qu'un décret de Ferdinand lui avait ôtées. Cet événement, qui devait mettre fin aux combats qu'Olanetta livrait aux constitutionnels, envenima au contraire la querelle, parce que cet ambitieux prétendit au titre de généralissime. Tandis qu'il se faisait battre par Canterac, les indépendants se fortifièrent, et bientôt ils reparurent en vainqueurs. On a prétendu qu'Olanetta s'entendait avec Bolivar pour tirer la guerre en longueur et ainsi prolonger la dictature, et ce bruit parut confirmé quand on vit depuis Olanetta se joindre aux indépendants ; il n'en était rien : l'ambition d'un seul homme suffit pour expliquer un concours de circonstances dont le Libérateur sut profiter. Bolivar, retiré à Truxillo, avait reçu ses renforts et attiré à lui tout ce que la république avait de forces disponibles. Il fut secondé dans l'organisation de son armée par José Carrion, qu'il avait nommé ministre. Le général Sucre prit le commandement de l'infanterie ; la cavalerie fut confiée au général Nicochea, et Santa-Cruz devint chef de l'état-major-général de l'armée. Par des manœuvres habiles, le Libérateur attira Canterac dans la plaine de Junin, où il les battit le 6 août 1824, malgré les efforts de la cavalerie espagnole, qui s'était fait une brillante renommée. Le 26, Lima ouvrit ses portes, mais l'Espagnol Rodil parvint à se jeter dans la forteresse de Callao. Bolivar s'arrêta à Lima pour attendre des troupes qui lui arrivaient de Panama ; pendant ce repos, Canterac fit sa jonction avec Valdez, et tomba avec 12,000 hommes sur le général Sucre (le 3 décembre à Matara), qui eut beaucoup de peine à opérer sa retraite vers Ayacucho, où il prit une position avantageuse. Là, avec son armée, qui était réduite à 5780 hommes, il attendit l'ennemi, qui en comptait 9310. Le 9 décembre, les armées en présence se livrèrent une sanglante bataille, et l'avenir de l'Amérique du sud fut décidé. Les Colombiens, auxquels Sucre avait donné pour chefs secondaires le jeune Cordoba et Lara, remportèrent la victoire la plus complète. Laserna et Valdez, grièvement blessés, furent faits prisonniers avec six autres généraux ; 2600 Espagnols furent tués, blessés ou prisonniers. Canterac signa, sur le champ de bataille même, une capitulation par laquelle ses troupes mirent bas les armes. C'est ainsi qu'un seul combat délivra tout le Pérou. Les indépendants perdirent dans cette brillante affaire : 1 général, 8 officiers et 300 soldats, tués ou blessés. Rodil refusa de se rendre et conserva le port et la forteresse de Callao, et Laserna, Canterac et Valdez s'embarquèrent pour l'Espagne. Bolivar ordonna qu'une colonne triomphale serait érigée sur le champ de bataille d'Ayacucho ; le buste d'Antonio Sucre la surmonte et on y voit gravés les noms de tous les corps qui combattirent.—Olanetta rassembla les débris des troupes royales, dont il forma une armée de 7000 hommes, et se maintint dans les montagnes de Potosi ; mais en 1825 il fut vaincu à son tour, et la puissance espagnole fut anéantie en Amérique. Le 10 février 1825, Bolivar déposa la dictature, mais, sur les instances du congrès, qui lui représenta que la constitution n'était pas encore solidement établie, il la reprit pour un an ; mais il organisa un

conseil de régence présidé par le général Lamar, et il lui confia la direction de l'administration. La guerre qui se préparait entre le Brésil et l'Union de la Plata exigea la présence d'un corps d'observation sur la frontière de ces deux états, et ce fut le général Sucre qui alla en prendre le commandement. — Lorsque Callao, dont le port étroitement bloqué par l'amiral Guise, qui commandait la flotte péruvienne et chilienne, fut forcé de se rendre par famine (22 janv. 1826), et quand le gouvernement du Pérou se trouva complètement organisé (10 février 1826), Bolivar retourna dans la Colombie. Le congrès fit frapper une médaille en l'honneur du Libérateur *(Libertador)*, et décida que sa statue équestre serait érigée dans la capitale. Cependant la séparation de Bolivia, Pérou supérieur, du Pérou proprement dit, et l'influence de la Colombie, causaient un mécontentement général, et furent la source d'une révolution qui éclata le 26 janvier 1827. Le Pérou attaqua dans l'année 1828 la république de Bolivia, et Bolivar déclara la guerre au Pérou. La lutte s'établit alors comme dans les autres états de l'Amérique du sud, entre les partisans d'une constitution centrale et ceux d'une constitution fédérative. Le congrès réuni le 31 août 1830 élut Gamara pour président ; des protestations s'élevèrent contre cette élection ; le parti de Bolivar combattit le parti de Lamar, et depuis cette époque, sans que la guerre civile ait positivement éclaté, c'est une suite continuelle d'intrigues qui nuisent à la prospérité du pays.—Quand on considère que le Pérou, avec ses ports nombreux, est en quelque sorte le cœur du corps politique que forme l'Amérique affranchie, on conçoit les efforts que la Colombie, Buenos-Ayres et le Chili ont faits pour assurer son indépendance. — On doit consulter pour plus de détails les *Mémoires du général Miller* (Londres, 2 vol., 1829). Miller a combattu pendant dix années dans les rangs des républicains, soit à Buenos-Ayres, soit au Chili, soit au Pérou.

7. *Haut-Pérou* (*Peru alta*), appelé *Bolivia* depuis 1825. (*Voyez* ce mot.)

C'est une république dont la population est de 1,030,000, et qui fut fondée par les généraux colombiens Bolivar et Sucre, après la destruction de l'armée espagnole d'Olanetta. Sa constitution a été calquée sur celle de la Colombie, et elle date du 25 août 1826. En 1828, les habitants de la province de Chuquisaca s'y révoltèrent ; la jalousie des Péruviens, qui ne pouvaient pardonner aux Colombiens de les avoir aidés à conquérir leur liberté, était le vrai motif de cette levée de boucliers, dont on chercha avec soin à dissimuler le motif véritable. Le président de la république, Ant. J. Sucre, grand-maréchal d'Ayacucho, les soumit ; mais, ayant été grièvement blessé le 16 avril, il plaça, le 18, à la tête du pouvoir exécutif, le général J. M. Peres de Urdinea, qui, jusqu'alors, avait été ministre de la guerre. Celui-ci se prépara à repousser les Péruviens, qui avaient envoyé, en haine des Colombiens, 4,000 hommes sous les ordres de Gamara ; mais il fut obligé de signer, le 6 juillet, un traité en vertu duquel il se démit du pouvoir, le 3 août, et convoqua le congrès de Chuquisaca : il se retira ensuite du territoire de la république, emmenant avec lui les troupes colombiennes. Le général Santa-Cruz fut élu président de la république, et la vice-présidence fut donnée au général Velasco.

8. *Mexique* ou *Nouvelle-Espagne*.

Cette colonie, la plus importante de l'Amérique espagnole, fut la plus lente à se prononcer en faveur de la liberté. Le peuple, ainsi que M. de Humboldt le dépeint, est sans énergie et dominé par les prêtres : aussi ce sont des ecclésiastiques qui ont commencé et continué la révolution. En 1809, il se forma, au nom de Ferdinand VII, une régence qui refusa de reconnaitre la junte de Séville. Le vice-roi, Jose Iturnigaray, se déclara pour l'indépendance, convoqua une junte pour se démettre du pouvoir, et se dé-

vouer au service de la nation; mais il fut vivement attaqué par le parti espagnol, déclaré traître, livré, ainsi que tous les libéraux, aux persécutions les plus violentes, persécutions qui firent enfin éclater une insurrection générale. Un prêtre de la ville de Dolores, don Miguel Hidalgo, homme de talent, qui avait su se concilier l'amour de ses compatriotes par ses soins pour leur instruction, prépara un mouvement insurrectionnel, qui devait éclater le 1er nov. 1810, dans toutes les provinces; mais, ses projets ayant été decouverts, dès le 14 septemb. il prit les armes, et l'étincelle partie de Guanaxuato se répandit rapidement, car bientôt 100,000 hommes se trouvèrent réunis. Ils adoptèrent l'ancien drapeau des empereurs du Mexique, et y joignirent l'image de la Vierge de la Guadeloupe, qui est en vénération dans le pays. Hidalgo marcha sur Mexico, et tout semblait lui en promettre la conquête, lorsque, contre toute attente, le manque d'armes et de munitions le força à la retraite. Venegas refusa toute proposition d'accommodement, soit de la part d'Hidalgo, soit de la part d'une junte, qui s'était formée à Sultepec; et Colleja, qui commandait en chef les armées de l'Espagne, profita de l'irrésolution des Mexicains pour les forcer à accepter bataille près du pont de Calderon, position où ils ne pouvaient profiter de l'avantage de leur supériorité numérique; il furent complètement battus, et Hidalgo, fait prisonnier, le 21 mars 1811, avec 1,500 officiers, mourut sur l'échafaud à Chiguaga le 27 juillet suivant. La révolution parut terminée; mais les vainqueurs abusèrent de la victoire: ils dévastèrent les champs, incendièrent les villages, massacrèrent des milliers d'hommes; on profana les églises, on immola les prêtres, et on livra les femmes à la brutalité d'une soldatesque effrénée. Tant d'excès devaient ranimer le courage des amis de la liberté; le jurisconsulte Rayon, et les prêtres Licenga, Matamoros-Torrès, Mier et Morelos, réunirent les mécontents, et les organisèrent en guérillas; le courage le plus intrépide les animait, car ils ne combattaient jamais qu'à l'arme blanche. Morelos, cependant, l'homme le plus remarquable de ces chefs, parvint à réunir 3,000 fusils ramassés sur les champs de bataille en plus de vingt rencontres; il s'empara d'Acapulco, et coupa la communication entre la Vera-Cruz et Mexico; mais, en 1815, il eut le sort d'Hidalgo: tombé entre les mains des Espagnols, il fut fusillé à Mexico le 22 décemb., et Matamoros eut bientôt après la même destinée. Colleja prit la ville de Zitiquaro, où siégeait une junte au nom de Ferdinand VII; il détruisit la ville de fond en comble. Les Mexicains ne perdirent pas courage; il regagnèrent du terrain pied à pied, et enfin s'emparèrent d'un port sur le golfe du Mexique, ce qui les mit en rapport avec les Etats-Unis du nord, ou leur cause fut plaidée avec succès par le général Toledo. Ils reçurent des armes et des officiers expérimentés; de nombreux volontaires leur arrivèrent de Boston, de New-York et de Baltimore. Un congrès général, assemblé à Purnaran, a 67 lieues de Mexico, prit la direction des affaires de la république, qui dès le 28 juin 1815, 6e année de l'indépendance mexicaine, adopta une constitution démocratique. Au nord, le général républicain Peire obtint de nombreux succès, tandis que dans le sud Vittoria assiégeait Cordova et Orizana, ce qui coupait les communications entre Mexico et Vera-Cruz. En septembre 1816, les indépendants étaient maîtres des provinces de Guadalajara, Texas, Matagorda, Puebla, etc., de manière que la domination espagnole était réduite aux provinces de Mexico et de Vera-Cruz. Cependant, le nouveau vice-roi, don Juan Apodaca, fit de si bonnes dispositions qu'il reprit l'avantage; il sut même, par un système conciliateur et modéré, s'attirer la confiance du peuple, et le général Feran, qui commandait une partie de ses forces, profitant habilement des dissensions qui divisaient les républicains, parvint, en 1816, à disperser le congrès. Enfin parut le jeune et téméraire Mina, ancien capi-

taine de guérillas dans la guerre de l'indépendance de l'Espagne. Exilé de sa patrie, il arriva avec des officiers expérimentés, des munitions et une presse d'imprimerie; le 24 avril 1817, il opéra sa jonction avec un petit parti d'indépendants près de Soto-la-Marina. Bientôt il vit accourir dans son camp tous les amis de l'indépendance, et il fut vainqueur à Poetillos le 15 juin, et bientôt après à San-Felipe. Cependant, vivement pressé par le général royaliste Pascal de Linan, il dut se renfermer dans les forteresses de Sombrero-Oz-Conanja et San-Grégorio. Trois cents des siens, parmi lesquels se trouvaient 72 officiers étrangers, furent surpris et fusillés. A la fin d'août, Mina perdit les seuls points fortifiés qui lui restaient ; avec 600 hommes, débris de son armée, il opéra une retraite hardie qui trompa son ennemi ; mais le 27 octobre il fut surpris dans le défilé de Venedita par le colonel espagnol Orrantia, avec 25 des siens, parmi lesquels se trouvaient les deux Herrera. Conduit à Mexico, il y eut le sort des héros de la liberté qui l'avaient précédé dans cette ville : on le fusilla le 13 novembre. Sa mort fut suivie d'une amnistie générale, dont la plupart des chefs indépendants, déterminés par la position désespérée des affaires, se hâtèrent de profiter. Le père Torrès fut le seul qui osa continuer la lutte, et en 1818, il commença à obtenir des succès, ce qui, bientôt après, encouragea diverses provinces à se former un gouvernement indépendant sous la protection des chefs de guérillas. Ici vinrent échouer tous les efforts d'Apodaca, car l'éloignement, l'absence de routes bien tracées, la pauvreté même des habitants, rendaient illusoire la puissance du gouvernement espagnol, et l'amour de la liberté, jetant de profondes racines dans les esprits, rendait impossible le retour de l'ancienne domination. Les corps détachés envoyés de Mexico furent ou détruits par les bandes du brave Vittoria ou forcés à se renfermer dans les villes. Le clergé inférieur, composé en majorité d'indigènes, était favorable aux indépendants, auxquels il ne manquait que des armes et un chef pour donner une direction unique à leurs efforts, et ce ne fut qu'au commencement de 1821 qu'on put espérer un tel résultat. En effet, don J. F. Thespalacios, qui avait pris le titre de lieutenant général du Mexique, et qui commandait un corps considérable, parvint à installer une junte suprême dans la province de Texas. Cependant, les ressources qu'on pouvait trouver dans un pays à peu près désert et éloigné de 300 lieues espagnoles de Mexico, étaient bien faibles. En février 1821, un colonel de l'armée royale, Augustin Iturbide (*voyez* ce mot) se déclara inopinément, et pour ainsi dire aux portes de Mexico, en faveur des indépendants. Après avoir vainement et itérativement réclamé auprès du vice-roi une amélioration dans l'état politique de la Nouvelle-Espagne, il conduisit son régiment à Iguala vers les bandes de Guerreiro et de Vittoria. Son exemple entraîna bientôt d'autres chefs de l'armée espagnole, qui vinrent se réunir à lui. Il fut nommé généralissime, et proclama, le 24 février, que la Nouvelle-Espagne voulait être indépendante de la mère patrie, mais qu'elle reconnaîtrait pour empereur, à la place de Ferdinand VII, un infant qui résiderait à Mexico, et gouvernerait en se conformant à une constitution monarchique qui serait rédigée par les cortès. Le vice-roi Apodaca, comte de Venadito, et toutes les autorités de la capitale, rejetèrent les propositions d'Iturbide ; cependant les troupes dont il disposait furent paralysées par l'adresse avec laquelle les indépendants évitèrent un engagement décisif, et pendant cette temporisation, l'élan du peuple se ranima en faveur de l'indépendance. Apodaca abandonna tout le pays ouvert et se renferma dans les places fortes. Dès le mois de mai Iturbide avait complètement occupé les districts de Guanaxuato, Puebla, Tlascala et Mechoacan, dont le chef-lieu, nommé Valladolid, se hâta de lui ouvrir ses portes. Lorsque la province de Vera-Cruz fut entièrement occupée par les indépendants, les officiers de l'armée royale,

voyant Mexico privé de communications avec toutes ses places fortes, déclarèrent qu'ils cessaient de reconnaître l'autorité d'Apodaca, et ils nommèrent à sa place Fr. Novella, qui, vu la position des deux partis, devait être, comme son prédécesseur, impuissant pour ramener des chances favorables au parti royaliste. L'embarras et la confusion ne faisaient qu'augmenter lorsque O'Donojou, envoyé par Ferdinand VII, arriva, avec le titre de capitaine général, à la Vera-Cruz, qui était vivement serrée par l'armée indépendante. O'Donojou, voyant la cause royale à peu près perdue et réduite à la possession de la Vera-Cruz, de Mexico, d'Acapulco et de Pirotès, se décida à traiter avec les indépendants. Le 24 août, il signa donc à Cordova une convention par laquelle il admettait les conditions de la proclamation du 24 février, et reconnaissait, sauf confirmation de la couronne, l'empire du Mexique dans la personne de Ferdinand VII ou de tout autre membre de la maison royale. Une junte provisoire, dont O'Donojou devait être membre, fut créée pour gouverner l'empire, mais Novella refusa d'évacuer Mexico, et d'abandonner le titre de cpaitaine général, déclarant qu'O'Donojou, par sa transaction avec les *rebelles*, s'était rendu indigne des hautes fonctions que lui avait confiées le roi; cependant il reconnut bientôt que toute résistance était inutile, car Iturbide évita avec prudence une bataille générale, renforça sa position, diminua les ressources de son ennemi, et gagna la confiance des habitants, et même celle des hautes classes de la capitale. Novella fut donc à son tour obligé de traiter, et le 27 septembre une capitulation, qui lui accordait, à lui et à ses troupes, la liberté de passer en Espagne, ouvrit les portes de Mexico à Iturbide. Une junte suprême fut instituée; elle jura le traité de Cordova et nomma une régence, à la tête de laquelle Iturbide fut placé avec le titre de président et de généralissime des armées impériales de terre et de mer; O'Donojou en fit aussi partie, mais après sa mort (8 octobre), Iturbide y domina tellement que sa puissance commença à exciter la défiance. Lorsqu'on apprit que les cortès de Madrid avaient (le 12 février 1822) rejeté le traité de Cordova, un parti nombreux se déclara pour qu'Iturbide prît la couronne; la province de Guatemala se prononça en faveur du gouvernement républicain; enfin, un troisième parti, composé de mécontents, ne voulut point se séparer de la mère patrie. Cependant Vera-Cruz s'était rendu (26 octobre 1821), et la garnison s'étant retirée dans la forteresse imprenable de St.-Jean d'Ulloa, qui domine la ville et le port, les habitants furent obligés de lui payer mensuellement 16,000 dollars. A l'exception de cette forteresse, qui tint jusqu'au 22 novembre 1825, et qui ne se rendit que par famine, tout le territoire du Mexique était purgé de troupes espagnoles. Mais la guerre civile avait dévasté les champs et interrompu l'exploitation des mines à un tel point que les revenus publics, qui avaient produit jusqu'à 28 millions, ne s'élevèrent en 1820 qu'à 8 millions, et en 1821, au plus, à 4. L'argent disparut de plus en plus de la circulation, et il devint impossible de payer la solde de l'armée. Dans cette position critique, le président Iturbide ouvrit tous les ports du Mexique (déc. 1821) au commerce étranger sous la seule condition de payer un droit de 25 p. 100. C'est à dater de cette époque que commencèrent les relations de la compagnie des Indes occidentales, de Elberfeld, avec le Mexique. Depuis les renseignements fournis par M. de Humboldt, et qui vont jusqu'en 1803, le commerce du Mexique a pris une grande extension; en 1819, l'importation se monta à une valeur de 32 millions de piastres et l'exportation à 44 millions. — Le congrès mexicain, composé de 191 députés, élus par 242 départ., et convoqué par Iturbide, fut ouvert le 28 fév. 1822. On y décida que dans le cas où aucun prince de la maison royale d'Espagne n'accepterait la couronne impériale du Mexique, elle serait donnée à un indigène. Guate-

mala, où s'était réuni, le 1er mars, un congrès particulier, la péninsule de Yucatan, ainsi que Campêche, dont la régence résidait à Mérida, refusèrent de se réunir à l'empire du Mexique. — Le parti d'Iturbide était puissant, surtout dans l'armée; la garde le proclama empereur le 17 mai, et l'opposition de quelques membres isolés dut s'effacer devant l'assentiment populaire. Iturbide fut donc élu empereur héréditaire du Mexique, sous le nom d'Augustin Ier, par 67 membres du congrès, qui ne comptaient plus alors que 82 députés (20 mai). Le 21, il prêta serment à la constitution que le congrès devait rédiger, et jura obéissance à la constitution des cortès, qui devait, en attendant, régir le Mexique. Une forte opposition se forma promptement; plusieurs députés, mécontents du choix du souverain, avaient quitté le congrès avant l'élection, et les régences de Fagoaga, Orbegaso et Odoardo avaient pris la fuite. Plusieurs anciens officiers se retirèrent également dans les provinces où le général Vittoria s'était déclaré contre le nouveau pouvoir. Iturbide chercha à se soutenir en se plaçant au-dessus des lois; il prononça la dissolution du congrès, mesure qui n'eut pour résultat que de faire naître plusieurs conspirations. Ayant essayé de soumettre la république de Guatemala, son expédition échoua complètement, et bientôt après, la majeure partie de l'artillerie, destinée à réduire Saint-Jean d'Ulloa, étant tombée aux mains de Vittoria, l'insurrection républicaine fit des progrès rapides. Pressé de toutes parts, Iturbide, après avoir acquis la certitude que sa personne serait respectée, abdiqua le 19 mars 1823, et rentra dans la vie privée. On établit un gouvernement républicain, et le congrès fut convoqué. Un revenu annuel de 25,000 piastres fut accordé à Iturbide; 8,000 piastres étaient réversibles sur sa veuve: mais il devait se retirer en Italie. Il sembarqua donc à Antigoa, le 11 mai, pour se rendre à Livourne. Le Mexique fut alors gouverné par une régence composée du maréchal Bravo, du général Negretto, l'un et l'autre créoles, et du général Vittoria, Espagnol. (Le père de Bravo ayant été fait prisonnier, le fils offrit en échange 300 Espagnols, qui étaient tombés en son pouvoir; le vice-roi fit fusiller le père de Bravo, et celui-ci, néanmoins, rendit la liberté à ses prisonniers.) Le 16 déc., le congrès rédigea une nouvelle constitution, qui fut acceptée par toutes les régences provinciales, et le général Vittoria, l'un des premiers chefs de l'insurrection, fut proclamé président de la république. Cependant Iturbide reparut au Mexique; mais son expédition fut sans succès, et il paya de sa vie, le 19 juillet 1824, son imprudente tentative. — Le 5 octobre 1824, le pouvoir exécutif rendit compte de sa gestion, et le 29 déc., le congrès se sépara après avoir déclare la clôture de la session. En juillet 1825, la province de Chiapa se rattacha à l'union mexicaine. — De nouvelles agitations vinrent troubler le Mexique pendant les années 1827, et suivantes: telles furent les intrigues du moine Arenas, qui agissait pour le compte de la mère patrie; le renvoi de tous les individus nés en Espagne; la ruine du parti des Escosesos (août 1828) par les Yorkinos, et la déportation des généraux Bravo et Barragan, avec 50 de leurs partisans; la tentative infructueuse des Espagnols en juillet 1829; les diverses révolutions qui se succédèrent lorsque les Escosesos Santa-Anna, Bravo et Bustamente reparurent au Mexique et rendirent à leur parti toute sa puissance; enfin, la lutte entre Guerreiro, partisan du système central, et ceux qui soutenaient l'organisation fédérale, parmi lesquels se fit remarquer Bustamente. Ce dernier est aujourd'hui président de la république, et il lutte avec désavantage contre un parti qui ne tardera pas sans doute à lui enlever le pouvoir. — L'ambassadeur des États-Unis, Poinsett, qui avait favorisé la naissance du parti des Yorkinos, s'attira l'animadversion générale, et quitta Mexico le 3 janv. 1830, et depuis lors il exista une mésintelligence entre les États-Unis et l'état du Texas.

Les Escosesos (Écossais), et les Yorkinos (Yorkins), se nommaient ainsi de deux loges maçonniques fondées par les chefs, et qui étaient de vrais clubs politiques. — Divers traités de commerce ont été contractés depuis quelques années, avec la France en 1828, avec le Danemarck et le Hanôvre en 1829, etc.

9. *Guatemala* ou *Amérique centrale* (*voyez* ce mot.)

Le congrès de l'Union de Guatemala, dont l'origine remonte au 5 mars 1825, a composé le gouvernement de cet état d'un sénat de 12 membres et d'une chambre des représentants où siègent 42 députés. Le pouvoir exécutif est confié à un président élu pour 3 ans; celui-ci nomme 3 ministres à son choix, mais son conseil est élu par le peuple. La religion catholique romaine est la religion de l'état. Les capetons ont été dépouillés de toutes les injustes prérogatives dont ils jouissaient pendant la domination de l'Espagne. D'après une loi, tout étranger qui vient s'établir dans la république reçoit, avec les droits de citoyen, des terres qui sont affranchies de tout impôt pendant 20 ans. Tout esclave qui touche le sol de l'Union devient libre à l'instant. — La cochenille, qui ne se recueillait jadis que dans la province mexicaine d'Oaxaca, est maintenant d'un excellent produit pour Guatemala; l'exploitation annuelle des mines d'or fournit au trésor environ 1,000 marcs. Cette république a contracté en Angleterre un emprunt de 1,428,571 livres sterling. Le projet de réunir l'Atlantique à la mer Pacifique par un canal (1) qui traverserait le lac de Nicaragua a été revêtu de l'approbation du gouvernement; mais l'exécution en a été suspendue faute de capitaux. La guerre civile a presque constamment dévasté cette république de 1827 jusqu'à nos jours. Une mesure qui cependant calma un instant l'agitation fut le bannissement (11 juillet 1829) de l'archevêque de Guatemala, des moines franciscains et dominicains, et d'un grand nombre de partisans de l'aristocratie espagnole. Mais d'autres causes de désunion s'élevèrent bientôt entre les différents états, et une guerre civile sans cesse renaissante, où ont successivement figuré Morazan, Mariano, Beltramna et le colonel Dominguez, privent cette riche contrée de la prospérité qui est naturelle à sa position centrale, et le résultat nécessaire des ports qu'elle possède sur les deux océans. Depuis 1830, D. Herrera est président de la république, et G. Roches, vice-président. — Nous avons dit que les Florides avaient été cédées par Ferdinand VII aux États-Unis du nord, par le traité de Washington, signé le 22 fév. 1819. La partie espagnole de Saint-Domingue a été déclarée par le président Boyer partie intégrante de la république d'Haïti. (*Voyez* ce mot.) De ces immenses possessions en Amérique, il ne reste donc à l'Espagne que Porto-Rico et Cuba, où les propriétaires d'esclaves, les capitalistes, qui sont nombreux, et appuyés par une force armée considérable, ont su étouffer toutes les tentatives en faveur de la liberté. — L'indépendance de l'Amérique n'a pas seulement enlevé à l'Espagne d'immenses possessions territoriales, mais elle a encore ruiné son commerce, qui, depuis long-temps, est totalement exclu des ports des Américains indépendants. La piraterie est venue aussi augmenter ses pertes. Et souvent l'Europe l'a rendue responsable des attaques et des prises faites par les nombreux corsaires qui sortaient des ports de l'île Margarita, et venaient jusque sur nos côtes enlever les navires marchands. Les États-Unis du nord furent obligés, pour protéger leur commerce, d'occuper, au mois de déc. 1817, l'île Amelia, voisine des Florides, parce que les pirates y trouvaient refuge et presque protection de la part des Mexicains qui étaient sous le commandement du commodore Aury. En 1822, le gouvernement britannique, après s'être fait donner par les cortès

(1) Un projet semblable a été approuvé au Mexique et dans la Colombie. Le Mexique veut établir son canal à travers l'isthme de Tehuantepec, et la Colombie dans le Darien.

d'Espagne une indemnité de 80,000,000 de réales pour les pertes causées à son commerce par les pirates qui se couvraient du pavillon espagnol, envoya une force navale imposante à la Havane, afin de nettoyer le golfe du Mexique. — En 1823, aucune puissance européenne n'avait encore reconnu les républiques américaines; le Portugal seul, à cause de Rio-Janeiro, s'était mis en communication avec Buenos-Ayres et le Chili; mais, dès 1822, les États-Unis du nord établirent avec elles des rapports diplomatiques réguliers. L'Angleterre, en 1817, avait défendu à ses sujets toute transaction, toute communication qui pourraient favoriser la guerre que les colonies espagnoles soutenaient contre la mère patrie; mais on n'avait pu empêcher les rapports commerciaux; et, en 1825, les intérêts pécuniaires entre la Grande-Bretagne et l'Amérique indépendante furent tellement importants que Canning crut devoir traiter avec le Mexique et plusieurs autres états. Depuis cette époque, l'Angleterre, entrant en concurrence avec les États-Unis du nord, s'est ouvert un débouché immense pour les produits de son industrie. On estime à 26,800,000 liv. sterl. le capital engagé par l'Angleterre dans les nouvelles républiques, savoir : dans le commerce 5,000,000, dans l'exexploitation des mines 4,800,000, dans les emprunts 17,000,000. En mai 1830, les capitalistes anglais qui avaient placés leurs fonds dans les emprunts, voyant que l'état politique incertain où se trouvaient les nouvelles républiques nuisait au paiement exact des intérêts, et compromettait le capital, firent des démarches auprès de leur gouvernement pour que celui-ci décidât l'Espagne à reconnaître l'indépendance américaine. On espère aujourd'hui que la nouvelle direction politique amenée par la crise où s'est trouvée l'Espagne pendant la maladie de Ferdinand VII (septembre 1832) décidera une question dont la solution est importante pour la prospérité commerciale des deux mondes. On tomberait dans une grave erreur si l'on s'imaginait que les divers états formés dans l'Amérique espagnole parviendront promptement à ce haut degré de puissance et de prospérité qui est aujourd'hui le partage des États-Unis du nord. Des communications longues et difficiles d'une part, de l'autre l'ignorance, la bigoterie, l'apathie, sont des obstacles qui arrêteront long-temps, ou du moins rendront excessivement lents les progrès des lumières et de l'industrie, qui, seules, font la prospérité des nations. Vingt années de révolution ont donné un peu plus de libéralité aux idées, et ont renversé l'inquisition; mais vingt années encore seraient insuffisantes pour déraciner le préjugé de l'intolérance religieuse; et que d'autres préjugés à détruire!

10. *Brésil.*

Le Brésil seul a conservé en Amérique les formes monarchiques dans son gouvernement; cependant, en 1820, il a obtenu une constitution assez libérale, qui a établi le système représentatif avec toutes ses conséquences. Toutefois, l'esprit réplicain couve dans quelques provinces du nord, et s'il a été étranger aux évènements qui ont forcé don Pedro I^{er} a abdiquer, en 1831, en faveur de son fils, il n'est pas douteux qu'il cherchera à profiter des troubles qui naissent trop fréquemment d'une minorité; ses premiers essais au surplus n'ont pas été heureux, car la majorité des chambres vient de se déclarer, dit-on (1832), en faveur des principes monarchiques.—En résumé, si le bonheur du peuple est le but que doit avoir tout mouvement politique, il faut avouer que l'indépendance n'a pas encore produit tous les bienfaits qu'on en doit espérer. Les nouveaux états, obérés dans leurs finances, entravés dans leurs vues d'amélioration par des guerres civiles sans cesse renaissantes, gênés dans leurs intentions de liberté par les jalousies et les rivalités des castes, ainsi que par l'asservissement du peuple au joug des moines, sans puissance d'action sur des populations dispersées dans de vastes dé-

serts, sans grande expérience, ces nouveaux états, disons-nous, consacrent par leur existence un principe précieux, mais ils laissent beaucoup à désirer dans les résultats matériels. L'avenir seul, et un avenir trop éloigné, fera jouir l'Amérique des bienfaits de l'émancipation. — Les ouvrages qui contiennent des renseignements historiques sur la révolution américaine sont nombreux : nous nous bornerons à citer ici les plus importants et les plus riches en documents : *Historia de la revolucion de Mexico*, par José Guerra ; *Historical sketch of the United-Provinces of South-America, and appended to his history of Buenos-Ayres, Paraguay and Tucuman*, par Gr. Funes ; l'excellent discours prononcé au congrès de Washington, en 1818, par le représentant Clay (voyez *Journal améric.*, octobre 1818, nº 35) ; *The outlines of the revolut. in spanish America, by a South-American*, Lond. 1820. L'auteur de cet écrit a été témoin oculaire de presque tout ce qu'il rapporte. — *Memoirs of the mexican revolut., including a narrative of the expedition of Xavier Mina* (Philadel., 1820) ; *Histoire de la révolution de l'Amérique méridionale et du Mexique*, etc., par Dufey, Paris, 1826 ; *Memoirs of gener. Miller* ; *Historia general de la revolucion moderna hispano-americana*, par Torrento, Madrid, 1829, 3 vol. ; *Travels in South-America, etc.*, par Caldeleugh, Londres, 1825 ; *Historical and descript. narrat. of 20 years residence, in South-America*, par Stevenson. Cet ouvrage, rédigé par le secrétaire de lord Cochrane, vice-amiral du Chili, est précieux par ses détails sur le Chili, le Pérou, l'Araucanie et la Colombie. — *Voyages au Chili, au Pérou et au Mexique, en* 1820, 1821 et 1822, entrepris par ordre du gouvernement britannique, par le capitaine Hall (en anglais, in-4º, 1826) ; *A Voy. from. Chili to Brazil, in* 1823, Londres, 1824, in-4º ; *Lettres sur le Paraguay*, par Grandsire, avec une introduction d'Alex. Humboldt, 1823 et 1824 ; *Cochrane's travels in Colombia, in* 1823 *et* 1824, Lond. 1825 ; *Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la Grèce*, par M. de Pradt, et l'*Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle*, par le même, in-8º, Paris. — On trouve dans le *Quarterly Rewieuw*, nº34, un excellent parallèle entre les guerres d'indépendance qui ont affranchi les deux Amériques. — Il existe de nombreuses cartes de l'Amérique méridionale, mais celle qui donne avec le plus d'exactitude les nouvelles limites des différents états est la carte publiée à Munich, en 1825, par les voyageurs Spitz et Martius.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. La plus grande moitié du Nouveau-Monde. (*Voy.* plus haut l'article AMÉRIQUE.) C'est un continent triangulaire qui s'avance fort avant dans les régions arctiques, et est situé entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. Elle contient environ 345,000 lieues carrées de 15 au degré, avec une population de près de 20,000,000 d'âmes. Elle renferme des lacs immenses, liés entre eux par un vaste système de canalisation, que vivifie la navigation à la vapeur. L'Amérique du nord est jointe à l'Amérique méridionale par l'isthme de Panama, dont la moindre largeur est de 14 lieues de 15 au degré. Peut-être est-il réservé à l'esprit essentiellement hardi qui est le résultat de la liberté, de réussir à y opérer ce que l'étroite jalousie d'une métropole monopolisante n'avait jamais voulu tenter, c'est-à-dire de séparer les deux grandes presqu'îles du Nouveau-Monde, et de réunir l'Atlantique à l'océan Pacifique ; colossale entreprise, qui rendrait dorénavant surperflue une circumnavigation de plus de 2,000 lieues par le cap Horn, si fécond en tempêtes. Il suffirait pour arriver à un si magnifique résultat, d'amener les eaux du lac de Nicaragua, situé par le 12e degré de latitude nord, dans celles d'une petite rivière qui se jette dans la mer du sud, et de canaliser une plaine de 12 lieues. La question de savoir si l'Amérique septentrionale ne fait qu'un continent avec le monde polaire, c'est-à-dire si un détroit

sépare par le 80e degré le Groënland de l'Amérique, et s'il y a au nord-ouest un passage qui conduise dans la mer polaire, a été l'objet d'un examen attentif depuis 1818 jusqu'à 1826 de la part de quelques navigateurs anglais; et dès 1771 jusqu'à 1827, elle n'a cessé d'être l'objet des explorations de nombreux voyageurs par terre. (*V.* Arctique. [*Expéditions au pôle.*] —) Le danois Behring fut le premier qui, en 1741, traversa avec deux navires russes le détroit, large de 10 lieues, qui sépare sous le cercle polaire l'Asie de l'Amérique septentrionale. La côte de l'ouest fut plus tard explorée par les deux anglais Cook et Vancouver, qui s'assurèrent que, malgré le grand nombre de baies qui se trouvent au sud du détroit de Behring, il n'y a pas de passage par l'est de la mer Pacifique dans la mer Atlantique. Le major Pike, qui, en 1805, remonta, par ordre du gouvernement des États-Unis, le cours du Missisipi jusqu'à sa source, et les capitaines Lewis et Clarke, qui, de 1805 à 1808, examinèrent sur une étendue de 9,000 milles anglais le cours entier du Missouri et du Colombia, ont exploré minutieusement l'intérieur de l'Amérique septentrionale. Ils pénétrèrent par le milieu des déserts des *Montagnes-Pierreuses* jusqu'aux rivages de la mer Pacifique, résultat déjà obtenu en 1793 par l'Anglais Mackenzie. On trouve dans l'Amérique septentrionale des golfes considérables, tels que les baies de Baffin et de Hudson (*voy.* ces noms), ainsi que le golfe du Mexique à l'est, et la mer Vermeille (*mar Vermejo*) à l'ouest, avec une foule presque innombrable de baies, et environ 200 lacs intérieurs, parmi lesquels se trouvent les plus considérables que l'on connaisse, tels que le lac Supérieur, ceux de Michigan, des Hurons, d'Érié et d'Ontario, renfermant 4,300 lieues carrées; ensuite le lac des Esclaves, celui de Winnipic, etc. Le fleuve St.-Laurent, navigable sur une étendue de 600 lieues est alimenté par les eaux des cinq immenses lacs que nous venons de citer, et se jette dans l'Atlantique. Les autres fleuves, tels que le Missouri, navigable sur une étendue de 569 lieues; l'Ohio, navigable sur une étendue de 200 lieues, et 40 autres, se jettent tous dans le Missisipi, dont les eaux parcourent une étendue de 1,200 milles, et qui est le canal le plus important du commerce de l'Amérique septentrionale. De moindres rivières littorales se jettent, à travers de nombreuses cataractes et d'immenses forêts, soit dans la mer Pacifique, comme la Colombia, le Rio-Grande de Los Apostolos, etc., etc.; soit dans l'Atlantique, comme le Connecticut, la Delaware, le Hudson, le Savannah, etc., etc., etc., ou dans la mer Glaciale, comme le fleuve des Mines de cuivre et le Mackenzie, ou encore dans les lacs intérieurs, par exemple: quarante dans le vaste lac Supérieur (large de 1,800 lieues carrées), ou dans le golfe du Mexique, comme le Colorado, le Rio-Bravo, et beaucoup d'autres. Cette quantité de fleuves, de même que les forêts immenses qui autrefois couvraient toute l'Amérique septentrionale, expliquent l'humidité et la rigueur extrême de la température de cette partie du monde. C'est là la cause pour laquelle il y pleut en général une fois plus que dans les contrées de l'Ancien-Monde qui se trouvent sous le même degré de latitude, et pour laquelle la rosée retombe la nuit par grosses gouttes des feuilles des arbres; c'est encore là la raison qui fait que le renne, qu'on ne trouve en Europe qu'au 60e degré, est rencontré en Amérique dès le 42e, et l'ours blanc, qui chez nous autres Européens habite la zône glaciale, se trouve dans l'Amérique septentrionale sous le 53e degré; c'est pour cela, qu'aux États-Unis la vigne ne prospère que depuis peu, qu'on cesse de la cultiver dès la Pensilvanie, et que dans les provinces orientales de l'Amérique septentrionale toute végétation disparaît dès le 60e degré. Il est probable que c'est cette absence de la chaleur qui a tant retardé les progrès de la civilisation parmi les habitants aborigènes. — Il est probable que les nations américaines, désignées génériquement sous le nom d'*Indiens*, sont dans les provinces occidentales origi-

naires des Tartares et d'autres peuples de l'Asie du Nord; on est du moins porté à le supposer par la conformité des langues, des mœurs et des usages des peuples de l'Asie septentrionale avec ceux de l'Amérique du nord; on remarque la même conformité jusque dans les animaux qui peuplent ces deux continents. Parmi ces peuples, les Illinois et les Blenilenopes, aujourd'hui à peu près exterminés, ont la prétention d'être des races aborigènes. Les Osages surpassent, sous le rapport de la beauté des formes, toutes les autres tribus. Les Acansas, subdivisés en une foule de branches, ont avec ces derniers une origine commune. Tous ces peuples primitifs vivaient de la chasse lors des premières colonisations européennes, et mènent généralement encore de nos jours le même genre de vie, continuellement en proie à des guerres intestines. Aucune de ces peuplades n'était nomade. Dans toute cette immense étendue de territoire, il n'y avait qu'un seul peuple, les Mexicains ou bien *Toltekas*, qui pût prétendre à un certain degré de civilisation. Il fut subjugué en 1518 par les Espagnols (*voyez* Cortez), et obligé plus tard d'embrasser la religion chrétienne. Cependant on a découvert dans les pays qu'arrosent le Missisipi et l'Ohio des monuments d'une civilisation plus avancée et plus ancienne: par exemple des remparts en terre formant des ouvrages réguliers de fortification, des cônes pyramidaux en terre, des fontaines bâties en briques, et d'autres vestiges d'une civilisation antérieure, dont on a perdu même la tradition, ainsi que des squelettes humains, qui ont dû appartenir à une race gigantesque et aujourd'hui tout-à-fait inconnue. — La civilisation moderne de l'Amérique septentrionale est d'origine espagnole et britannique; plus tard, des Allemands et des Français s'y établirent en assez grand nombre, par exemple dans le Canada et la Louisiane. (*Voyez* États-Unis.) Les premières colonies furent fondées par Walter-Raleigh en 1586, dans la partie de la côte atlantique à laquelle il donna le nom de *Virginie*, en l'honneur de la reine vierge Elisabeth; cependant cette colonie ne prospéra que depuis 1607, époque où la ville de James-Town fut bâtie. (*Voyez* Penn.) La civilisation européenne, qui a naguère transformé toute la côte orientale en un état indépendant et libre, et qui, au moyen des lois et du commerce, rattache, par des nœuds de plus en plus étroits, les provinces du nord et la nation britannique, commence à gagner du terrain à l'ouest, grace à un vaste et excellent système de routes, de canaux, de ports commerciaux et militaires, et de voyages entrepris pour faire de nouvelles découvertes dans les forêts et les landes de l'intérieur de l'Amérique septentrionale; et colonise même avec succès les côtes occidentales du continent. On s'est mis à étudier avec plus de soin les peuplades primitives et libres de l'Amérique septentrionale, sous le rapport de leurs langues, de leurs mœurs et de leurs usages, afin de réussir à les familiariser avec la manière de vivre des Européens. Les nations aborigènes qui se sont le mieux prêtées à ces tentatives de civilisation sont les Creeks et les Chérokees, chez lesquels on trouve déjà des habitations commodes, élégantes même. Ils portent des habits et il n'est même pas rare de trouver parmi eux des individus riches, aimant et recherchant les commodités et les jouissances des Européens. — La côte du nord-ouest de l'Amérique septentrionale est devenue depuis peu l'objet de négociations importantes, par les progrès de la colonisation et les intérêts divergents de la politique commerciale européenne. Lorsque les États-Unis eurent acheté, en 1803, du gouvernement français, la Louisiane, le congrès s'occupa activement d'explorer à fond la partie occidentale de cette province. Il fonda, surtout depuis 1811, à cause du commerce lucratif des pelleteries, des colonies sur la Colombia (*voy.* ce mot), où le sol offrait des avantages non moins importants pour l'agriculture que pour la navigation et le commerce. Mais des Anglais et des Russes

s'étaient déjà également établis dans le même but sur la côte du nord-ouest de l'Amérique. Lors de la dernière guerre qu'ils eurent avec les États-Unis, en 1813, les Anglais s'emparèrent de la colonie américaine établie sur la Colombia, et depuis cette époque, la compagnie anglaise du nord-ouest du Canada y fit avec succès le commerce si lucratif des pelleteries. Après la conclusion du traité de Gand, en 1814, la Grande-Bretagne restitua cette colonie aux États-Unis. Les Anglais possèdent encore cependant sur cette côte le détroit de Noutka, découvert par Cook en 1778 (situé par le 49e degré 56' de latitude nord). Ils y faisaient, dès l'an 1789, le trafic des pelleteries et la pêche. L'Espagne avait voulu s'y opposer par la force des armes, mais elle dut céder, par le traité de l'Escurial, daté du 28 octobre 1790, le détroit de Noutka à la Grande-Bretagne, et cette puissance en prit formellement possession en 1795. Dans la suite (en 1816), les deux compagnies anglaises réunies du nord-ouest et de la baie de Hudson y établirent des postes de chasseurs, en colonisant en même temps la partie de la côte que François Drake avait visitée le premier en 1578, sous le 48e degré de latitude nord, appelée par lui *Nouvelle-Albion*, et dont il avait pris possession au nom de la reine Élisabeth d'Angleterre, mais qui n'a été explorée de plus près que par Vancouver en 1795. Lorsque les États-Unis étendirent leur droit de propriété sur la Louisiane jusqu'à la Nouvelle-Albion (au nord de la Californie), les Anglais semblèrent ne vouloir plus prétendre, sous le nom de *Nouvelle-Calédonie* ou *Calédonie occidentale*, qu'à la possession de cette partie de la côte qui, autrefois, était nommée la *Nouvelle-Géorgie*. Les établissements qu'ils y ont formés n'ont cependant eu aucun succès. En revanche, leurs colonies fondées dans la baie de Honduras, à Blewfields, dans le pays des Indiens Mosquitos et à Balise, ont prospéré d'une manière vraiment surprenante. Le point le plus important sur cette côte est la ville de San-Fernando d'Omoa, fondée en 1751 par les Espagnols, et dont le port, grand et sûr, est un entrepôt commode pour le commerce important qui se fait avec Guatemala. Aussi, les Anglais s'y sont-ils établis pour y abattre du bois et échanger des marchandises anglaises contre les produits du pays. Pendant que les Anglais s'établissaient ainsi au sud et les Américains au nord de la Californie, les Russes s'étendaient dans le nord le long de cette côte, où ils avaient découvert, en 1741, le pays situé entre le 60e et le 56e degré de latitude septentrionale. Le marchand Baranof, directeur de la compagnie russe de commerce de pelleteries, fonda, en 1792, la ville de *Nouvelle Arkhangel* (très petite ville d'environ 1000 habitants, située par le 57e degré de latitude nord), qui est le centre de leurs colonies. De cet établissement, les Russes allaient pêcher la loutre de mer jusque sur les côtes de la Californie, où ils établirent, par le 78e degré, un poste militaire, le fort de Bodggo ; de sorte qu'entre les deux établissements de leur nation se trouvaient des colonies américaines et anglaises. Des différends ayant éclaté à ce sujet entre les trois nations, l'empereur de Russie publia au mois de septembre 1821 un ukase par lequel il déclara toute la côte de l'Amérique occidentale, depuis le 51 degré de latitude jusqu'au détroit de Behring, territoire russe, et tous les Indiens insulaires du sud jusqu'au 51e degré de latitude nord, sujets de l'empire. Il fut défendu, par le même ukase, aux navires de toutes nations, de trafiquer avec les habitants de cette côte ou de s'en approcher d'une distance de 100 lieues marines. Les États-Unis faisaient valoir en revanche leurs droits sur le territoire qui arrose la Colombia, et les Anglais sur la Calédonie occidentale. La côte du nord-ouest de l'Amérique septentrionale devint donc l'objet de transactions politiques très importantes à Saint-Pétersbourg. Le gouvernement espagnol n'y participa point, quoiqu'il eût pu faire valoir les prétentions les plus solides sur toute la côte de la Californie jus-

qu'au 58e degré de latitude nord, excepté le détroit Noutka, qu'il avait cédé en vertu d'un traité. Ce fut un Espagnol nommé Cabrillo qui découvrit le premier cette côte en 1543, et ses droits sur ce pays avaient été reconnus à différentes époques en 1588, 1642 et 1774. (*Voyez* Schœll, *Traités de paix*, 4e volume, pag. 112 et suiv.) Le président des États-Unis proclama au contraire, au nom du congrès, le droit exclusif de sa nation a posséder le territoire de Colombia, nonobstant les prétentions de la Russie, de l'Angleterre et de l'Espagne, attendu, disait-il, que les États-Unis avaient fait explorer les premiers ces contrées à l'intérieur, et qu'ils avaient acheté du gouvernement français en même temps que la Louisiane espagnole le droit de propriété sur la rivière découverte en Louisiane par les Français, rivière que les Américains appellent Colombia, et qu'en conséquence de ce droit, ils avaient pris possession de toute la province, sous le nom de district de la Louisiane Orégan (qui renferme, selon Carey, 15,896 lieues carrées géographiques). Ce district forme presque entièrement le bassin de la Colombia, dont le bras septentrional reçoit la plus grande partie des fleuves de la Nouvelle-Calédonie ou Calédonie de l'ouest, et dont le bras méridional recueille beaucoup de fleuves de la Nouvelle-Californie. Les négociations de M. Middleton, ambassadeur des Etats-Unis à Pétersbourg, au sujet de l'ukase que nous venons de citer, amenèrent enfin un traité (Pétersbourg, 17 avril 1824) d'après lequel les deux parties interessées se sont réciproquement reconnu le droit de naviguer et de pêcher dans la mer du sud, d'aborder sur tous les points de la côte occidentale qui ne sont pas encore occupés, et de trafiquer avec les habitants indigènes. Le 54e degré 50′ de latitude nord forme la ligne de démarcation; les états américains ne peuvent pas fonder d'établissements au nord de cette ligne, ni les Russes au sud. Les deux parties ont, pendant six ans, le droit réciproque d'entrer dans tous les ports, baies, etc., communs pour y pêcher, et de trafiquer avec les indigènes: est seul excepté le commerce des armes à feu et des boissons enivrantes. Un traité fut également conclu en 1825 avec les Anglais, par rapport à ces vastes districts habités par des sauvages, et un nouveau lien fut de cette manière resserré entre les deux mondes.

Liste des différentes contrées de l'Amérique septentrionale.

I. A l'extrémité la plus septentrionale se trouvent, au-delà du cercle polaire, des terres situées sur les côtes de la baie de Baffin, constamment couvertes de glace et de neige, et encore en partie inconnues aujourd'hui, les îles de Groënland, du Spitzberg (*voyez* ce mot), et la côte septentrionale découverte en 1819, habitée par un peuple qui n'avait aucune connaissance du reste de la terre, et qui différait des Esquimaux, même par son langage. Ce fut le capitaine Parry qui en 1819 découvrit ce pays arctique, en explorant la côte orientale, autrement dite la terre du Prince-Guillaume, située entre les baies de Hudson et de Baffin. Il pénétra de là par le détroit de Lancastre dans la mer Glaciale, où il découvrit plusieurs îles; dans l'île de Melville (75e degré de latitude), celle qui est la plus occidentale, il passa l'hiver dans le *Port d'hiver*. Quatre des îles découvertes par lui ont reçu le nom de Nouvelle-Géorgie. Les terres au sud du détroit de Lancastre furent examinées par Parry en 1821-23, principalement la *baie de Repulse*, le détroit du Prince-Régent, la presqu'île de Melleville et autres parties de ce vaste désert de glace et de neige (74°-62′ de latitude). Il reconnut que l'île de Cumberland est jointe comme presqu'île à la terre du nord, et qu'ainsi il n'y a pas de détroit de Cumberland. — II. Les terres habitées par les Esquimaux (*voyez* ce nom), situées sur la baie de Hudson, et qui, comme cette baie, sont réclamées par les Anglais à titre de propriétés anglaises et soumises au gouverneur anglais résidant à Québeck. Sur la côte orientale est situé le Labrador (*voy.*

ce nom). — Sur la côte du sud et de l'ouest, la Nouvelle-Galles (23,500 lieues carrées), partagée par le fleuve Churchill en Nouvelle-Galles du sud et du nord, et abondant en animaux fournissant des pelleteries, comme les castors, et en poissons. On y trouve des forêts et quelques baies bonnes à manger. Ce n'est que vers le sud que les herbes potagères peuvent prospérer. On y trouve du plomb, du fer, du cuivre, de l'asbeste, du marbre, du charbon de terre, etc. Dans l'intérieur du pays, à l'ouest de la Nouvelle-Galles jusque dans la mer Glaciale se trouvent entre autres le lac des Esclaves (1,400 lieues carrées), le fleuve des mines de cuivre et celui de Mackenzie. — III. Les terres sur la côte occidentale (depuis le port et la mission de San-Francisco, par 38° 10', jusqu'au cap Nord, par 70° 45' de latitude nord, 32,000 lieues carrées), bordent la mer Glaciale, le grand océan, les provinces espagnoles et les États-Unis. C'est là que le Mississipi et le Missouri prennent leurs sources. Une foule de lacs unis les uns aux autres par des fleuves y facilitent le commerce des pelleteries. Le traité de commerce conclu le 12 octobre 1818 par les États-Unis avec la Grande-Bretagne a fixé les frontières respectives des deux peuples, de telle sorte que le parallèle formé par le 49e degré à l'ouest du Mississipi, depuis le lac des Forêts (Woodlake) jusqu'aux Montagnes-Pierreuses (*Rocky-Mountains*), sépare le territoire des États-Unis de celui de l'Angleterre, et que le territoire situé au-delà de ces montagnes, jusque dans l'océan Pacifique, est ouvert pendant 10 ans aux commerçants des deux nations. — Les habitants primitifs de l'intérieur du pays sont plusieurs tribus nomades soumises à des caciques, par exemple les Chipewais, Nadovessies, Missouriens, Knisteneaux, au sud; les Indiens-Cuivrés, la nation des Querelleurs, les Indiens-Lièvres, les Indiens-Castors, etc., etc., au nord, qui sont en général pêcheurs et chasseurs. Les contrées du midi ont des forêts de chênes, de cèdres, d'érables et d'autres espèces de bois. On y trouve des élans, des rennes, des taureaux sauvages, des bœufs, des chevaux, des chèvres, des moutons sauvages, beaucoup de bêtes à fourrure. Il y croît aussi des légumes d'Europe. Ces contrées fournissent en outre du fer, du cuivre, du plomb, de la couperose, etc. Les anses et les îles de la côte nord-ouest, sur une étendue de 800 lieues, depuis le cap Mendocino, par 40° jusqu'au cap des Glaces, sont habitées par des sauvages qui vivent de la chasse et de la pêche. C'est là que les Russes, les Anglais et les Américains se sont établis pour le commerce des pelleteries, et surtout pour celui des loutres de mer, bien qu'il soit aujourd'hui moins productif. *A*. Les établissements russes au détroit de Norfolk, dont les frontières s'étendent, d'après le traité du 17 avril 1824, et d'après le traité entre la Russie et l'Angleterre du 28 février 1825, jusqu'à 54° 50' de latitude septentrionale, ou l'extrémité méridionale de l'île russe du Prince-de-Galles, contiennent la colonie de Nouvel-Arkhangel (*voyez* ce mot), la presqu'île d'Alaschka et l'île de Kodjak avec le siége du gouvernement; Alexandrie et Saint-Paul font encore partie de l'Amérique russe. *B*. Les colonies américaines, situées depuis le 38e deg. 10' vers le nord jusqu'au 54e deg. 50' de latitude, ont leur centre près de la rivière Colombia. *C*. Les colonies britanniques, à la Nouvelle-Albion et au détroit de Noutka, sont limitées par la vaste île de Vancouver (ainsi nommée d'après le navigateur célèbre qui a exploré ces côtes), d'une superficie de 1,000 lieues carrées; par les îles de la Reine-Charlotte, du Prince-de-Galles et du Roi-Georges III. Le gouvernement mexicain réclame la souveraineté de cette même côte, depuis le 38e deg. 10' vers le sud. — IV. L'Amérique britannique du nord (le Labrador et la Nouvelle-Galles exceptés), d'une étendue de 40,000 lieues carrées, contient huit gouvernements : *a*, celui de Terre-Neuve ; *b*, celui du Prince-Edouard, île de 100 lieues carrées, située dans le golfe Saint-Laurent, capitale Charlottestown : les Français y possèdent, pour la pêche, les îles

Saint-Pierre et Miquelon; *c* et *d*, ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, qui forment ce qu'on appelle l'Acadie; *e*, celui du cap Breton, île, quoique stérile, très importante pour la pêche de la morue, devant le golfe de Saint-Laurent; elle a une superficie de 112 lieues carrées, avec 3,000 habitants; *f* et *g*, le Canada anglais (42° 30′ — 52° latitude septentrionale), pays fertile, mais froid, sur le fleuve Saint-Laurent et les 5 lacs, contenant d'immenses forêts, qui fournissent non seulement du bois pour la construction des navires, mais aussi du sucre d'érable. Les Français, qui le découvrirent, colonisèrent ce pays, et en furent maîtres jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1763. Il est divisé en deux gouvernements : le Canada inférieur (capitale Québec), qui contient 6,800 lieues carrées, avec 358,000 habitants, et le Canada supérieur, qui contient 4,700 lieues carrées, avec 151,100 habitants. Les habitants vivent sous l'empire d'une constitution libérale, modelée sur la constitution anglaise. Les différends si vifs qui, en 1827, avaient éclaté entre le parlement canadien et le gouverneur anglais Dalhousie, provenaient de ce que le premier se croyait lésé dans ses droits et ses priviléges par le second. Les habitants du Canada inférieur sont, en général, d'origine française, et ceux du Canada supérieur d'origine anglaise. Les habitants aborigènes sont les Nigopeniens, les Algonquins, les Hurons et les Iroquois, autrement nommés les Six-Nations. Les Anglais ont établi parmi eux des factoreries et des forts pour protéger l'important commerce de pelleterie qu'ils y font. La capitale du bas Canada est Québec, celle du Canada supérieur est York, bâtie sur le lac Ontario. Montréal et Kingston sont les principaux entrepôts du commerce des pelleteries, pour lequel le rhum est un article d'échange important. C'est avec cette liqueur qu'on détermine les sauvages à conclure des marchés qui leur sont désavantageux, et c'est pour cela que la démoralisation va toujours croissant parmi eux. *h*, le gouvernement des îles Bermudes, au nombre d'environ 800, appelées aussi îles d'Été ou Diaboliques) : elles sont situées par 32° 5′, 32° 50′ de latitude méridionale; mais il n'y en a que huit de peuplées. Elles comprennent 45 lieues carrées et 11,000 habitants, dont 4,900 nègres. Le cèdre des Bermudes fournit le meilleur bois pour les constructions navales. L'île Saint-Georges, dont la capitale porte le même nom, est le siége du gouvernement. — V. Les Etats-Unis, avec les Florides, qu'ils ont acquises depuis l'an 1819, et où on trouve encore beaucoup de tribus amies des Américains, ou se livrant à l'agriculture, ou sauvages et belliqueuses, par exemple, au sud, les Seminoles, les Creeks, les Chactaws, les Cherokees. — VI. Enfin, l'Amérique espagnole, que nous a si bien fait connaître M. Alex. de Humboldt, qui se prolongeait au nord jusqu'à la mission de San-Francisco, près les côtes de Santa-Cruz, et comprenait *a*, la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne (*voyez* MEXIQUE), dont dépendait le Nouveau-Mexique (capitale, Santa-Fé, sur le Rio-del-Norte), et la presqu'île de Californie; *b*, la capitainerie générale de Guatemala, dont dépendait l'isthme de Darien ou de Panama. Le sol en est fertile et couvert de nombreux troupeaux. On y récolte du blé, du maïs, du sucre, du coton, du cacao et de l'indigo. Les Anglais possèdent sur la côte de Mosquito (avec la ville de Balize), ainsi que dans l'ancien Mexique, dans la province de Yucatan, dans la baie de Honduras, des colonies d'où ils tirent les plus belles espèces de bois, par exemple le bois de Campêche. — Outre les anciens recueils de voyages qui se rapportent aux peuples de l'Amérique du nord (par exemple le recueil important publié par Isaac Weld, Londres, 1799), on peut encore consulter les relations extrêmement intéressantes données par Adair, sous le titre de : *History of the american Indians*, par Sam. Farmar Tarvis; sous celui de : *On the religion, etc., of the indian tribes* (New-York, 1820); *Détails sur l'histoire, les mœurs et les usages des peuples indiens*,

par le prêtre Heckewelder traduits de l'anglais, et augmentés par Carver, Loskiel, Long, Volney, Hesse et Schulze (Gœttingue, 1821); *Journal of travels into the arkasan territory*, 1819 (Philadelphie, 1821), publié par le naturaliste américain Jos. Nuttall; *Sketches of Upper-Canada* (2 vol.), par John Howison, dans son son *Voyage du lieutenant de la marine anglaise Fitzgerald de Roos, aux États-Unis et au Canada, en* 1826 (Londres, 1827); *Récits sur les anciens habitants de l'Amérique du nord et leurs monuments*, recueillis par Fréd.-Guill. Assall, capitaine du génie de l'état de Pensylvanie, édités par le professeur Mone (avec un atlas composé de 12 lithographies, Heidelberg, 1827); *Geography, history and statistik of America*, etc., par Carey et Lea (Londres, 1824); *Sketches of the manners and customs of the nordamerican Indians*, par Buchanan (Londres, 1824); *Account of an expedition from Pittsburgh to the Rocky-Mountains*, par Edwin James (Londres, 1823, 3 vol., avec des cartes et des gravures); *Five years residence in the Canada, including a tour through the United-States of America, in* 1823, par Talbot (Londres, 1824, 2 vol.); *Voyage autour du monde, de* 1817-1819, par le capitaine français Roquefeuil (Paris, 1824, 2 vol.); *Pilgrimage,* par Beltrami (Londres, 1828, 2 vol.); l'*Atlas manuel de l'Amérique*, par Spehr (9 vol. in-fol., Brunswick, 1827).

Amérique septentrionale (États-Unis d'). *Voyez* États-Unis.

AMHERST (William Pitt, comte d'), héritier de son oncle, le général baron Amherst de Holmesdale, qui commanda deux fois en chef les forces de terre de la Grande-Bretagne, et reçut en 1776 le titre de baron, qu'il transmit à sa mort, en 1797, à son neveu, qui fut lui-même créé comte en 1826. Élevé à l'école du ministre Pitt, lord Amherst se conduisit dans tous les emplois qui lui furent confiés d'après les principes les plus rigoureux du torisme. Peu après son retour d'une mission diplomatique dans la haute Italie, la compagnie des Indes, reconnaissant la nécessité d'envoyer une ambassade à la Chine pour mettre un terme aux difficultés et aux entraves que le commerce anglais avait sans cesse à combattre dans ce pays, choisit lord Amherst pour son ambassadeur, et celui-ci quitta l'Angleterre en 1816, accompagné d'une suite nombreuse. Pendant ce voyage, lord Amherst eut une entrevue avec le baronnet Georges-Thomas Staunton, qui, profondément versé dans toutes les relations politiques de l'Orient, lui démontra toute la difficulté de la mission qu'il avait à remplir. En effet, le gouvernement anglais n'aurait pu choisir un moment plus inopportun pour une semblable entreprise. Non seulement la Chine était alors agitée par des dissensions intestines, mais l'empereur était lui-même violemment irrité contre les Européens, par suite d'un attentat à sa propre vie, dont on accusait les missionnaires, et pour lequel un évêque catholique avait déjà été exécuté. La suite ne justifia que trop les craintes que l'état des choses faisait naître pour le succès de l'ambassade. Les officiers chinois affectèrent la plus grande hauteur avec l'ambassadeur, et avant même qu'il fût arrivé dans le lieu de résidence de la cour, ils demandèrent que dans une fête qu'ils voulaient lui donner, il se soumît à certaines formalités d'étiquette comme si l'empereur était présent. Lord Amherst ne crut pas que cette demande pût se concilier avec la dignité du souverain qu'il représentait. Cependant, les mandarins cédèrent et lui permirent de se rapprocher de la cour; mais l'empereur, irrité de la condescendance des mandarins, exigea l'exécution des premières demandes. Afin de ne pas faire échouer par ces formalités le but important de son voyage, lord Amherst annonça qu'il consentirait à rendre les hommages exigés, si l'on voulait lui déclarer par écrit que cette cérémonie ne pourrait en aucune manière porter atteinte à la dignité de son souverain, et qu'en outre, tout ambassadeur chinois qui viendrait à l'avenir à la cour

du roi d'Angleterre se soumettrait à rendre hommage au roi d'après le cérémonial tartare. Toutes les offres de l'ambassadeur furent repoussées avec mépris par les Chinois, et il ne lui resta plus d'autre parti à prendre que de s'en retourner sans avoir atteint le but de son voyage. A peine était-il parti que l'empereur, dans un édit impérial, rejeta la faute sur ses mandarins, qui, disait-il, ne l'avaient pas suffisamment informé de ce qui s'était passé. A son retour, lord Amherst fit naufrage, mais parvint toutefois heureusement à Batavia avec la grande chaloupe du vaisseau. Il eut à Sainte-Hélène un long entretien avec Napoléon, et revint en Angleterre en 1817, sans avoir été plus heureux dans sa mission que ne l'avait été, vingt-trois ans auparavant, lord Macartney, dans une circonstance semblable. Sa nomination au poste important de gouverneur général des Indes orientales, qui eut lieu bientôt après, prouve qu'il sut faire apprécier les difficultés qui s'étaient opposées à la réussite de sa mission. Il sut, dans ce nouveau poste, que les entraves suscitées par la compagnie des Indes rendaient extrêmement difficile, s'acquitter de ses fonctions à la grande satisfaction du ministère, bien que des gens, tant en Angleterre que dans les Indes, l'accusassent d'une trop grande sévérité. Ces plaintes étant parvenues à Canning, il dit : « Il me paraît aussi incroyable que lord Amherst soit devenu un tyran, que si quelqu'un venait me dire que son séjour dans les Indes l'aurait changé en tigre. » Lorsque lord Bentink fut nommé en 1828 pour lui succéder, lord Amherst revint en Angleterre, où il occupe depuis cette époque, à la cour, le poste de chambellan.

AMIANTHE (lat., *Amianthus*, de *a* privatif, et de *miainein*, gâter, c'est-à-dire, incorruptible). On appelle ainsi une variété de l'asbeste, l'*asbeste flexible* d'Haüy. Cette substance, à laquelle on a encore donné, en raison de ses propriétés ou de ses usages, les noms de *byssus minéral*, *lin fossile*, *lin minéral*, *lin incombustible*, *lin des funérailles*, etc., est de nature pierreuse, et formée, suivant le chimiste Chenevix, de silice, de magnésie et d'un peu de chaux, d'alumine et de fer : elle est disposée en filaments très déliés et très souples, d'un aspect soyeux, d'une couleur ordinairement blanche et nacrée, quelquefois grise, brune, verte ou noire. Soumise à l'action du feu, elle paraît s'y embraser; néanmoins, elle en est retirée sans avoir éprouvé de perte sensible, et, de l'état d'incandescence, elle repasse bientôt à la teinte qui lui est naturelle. — L'amianthe, que sa structure particulière a fait confondre parfois avec l'*alun de plume*, a été jadis employée en médecine comme moyen topique contre la gale et la paralysie, mais depuis longtemps elle a cessé de figurer comme médicament. Dans les arts, au contraire, elle est d'un usage assez fréquent. Ainsi, c'est avec elle que l'on garnit l'intérieur de ces petits flacons qui contiennent l'acide sulfurique destiné à enflammer les allumettes oxygénées; dans certains pays, elle sert à fabriquer de la poterie légère et des fourneaux très solides. Mais son emploi le plus curieux est sous forme de tissu. L'art de filer et de tisser cette matière était déjà connu dans l'antiquité. Pline fait mention de linge, usité pour le service des tables, que l'on nettoyait en le jetant au feu, et de tuniques d'amianthe dans lesquelles on brûlait les corps de personnages distingués, afin de pouvoir obtenir leurs cendres sans aucun mélange avec celles provenant du bois dont le bûcher était composé. Il paraît même que les anciens étaient parvenus à fabriquer des tissus de cette nature d'une dimension assez grande; on en a la preuve dans un morceau de toile d'amianthe de 5 pieds 8 pouces sur environ 5 pieds, que l'on trouva en 1702 à Rome, dans une urne cinéraire, et que le pape Clément XI fit déposer dans la bibliothèque du Vatican, où il est encore. On en faisait aussi des mèches pour les lampes sépulcrales, et de nos jours on s'en est servi également pour la fabrication

des veilleuses. Les tissus d'amianthe sont loin assurément d'avoir la finesse des toiles ordinaires ; cependant, au commencement de ce siècle, madame Perpenti, de Côme, est arrivée, à l'aide de procédés très simples, à fabriquer avec cette pierre des toiles assez fines, des dentelles grossières et du papier ; voici en peu de mots sa manière d'opérer. — L'amianthe est débarrassée par le lavage des matières terreuses qu'elle contient ; puis, lorsqu'elle est parfaitement sèche, elle est partagée en petites touffes qui sont grattées et frottées légèrement ; elle est alors tirée par ses deux extrémités, et, par cette dernière manipulation, on voit se développer un grand nombre de fils extrêmement fins, qui offrent une particularité très remarquable, c'est une longueur de 5 à 10 fois plus considérable que celle du morceau dont ils sont extraits. Ceux de ces fils qui sont les plus déliés et les plus étendus sont travaillés sur un peigne à 3 rangées d'aiguilles, de la même manière qu'on le ferait si l'on avait à préparer de la soie ou du lin, et l'on s'en sert ensuite pour la fabrication des divers tissus. — Les fils les plus courts et les débris, réduits en pâte, comme cela se fait avec les chiffons, sont, après une addition d'une quantité convenable de colle ou de gomme, convertis en un papier qui pourrait devenir bien précieux pour la conservation des annales des sciences et des arts, car il est incombustible ; et, en écrivant dessus avec une encre composée de manganèse et de sulfure de fer, la couleur des caractères tracés serait pareillement en état de résister à l'action du feu. La bibliothèque de l'institut de France possède un ouvrage imprimé en 1807, à Milan, sur du papier de cette espèce, fabriqué par l'auteur du procédé. — L'amianthe se trouve dans les fentes des rochers qui renferment de la magnésie ; on la rencontre surtout dans les Pyrénées, en Corse, en Savoie, en Sibérie, au Brésil, etc. ; la plus belle vient de la Tarentaise, et cependant les tissus fabriqués en Sibérie sont ceux qui peuvent le mieux soutenir la comparaison avec les toiles de nature végétale.

P. L. Cottereau.

AMIENS (Samarobriga). Ville de France sur la Somme, à 30 lieues nord de Paris, ancienne capitale de la Picardie, maintenant chef-lieu du département de la Somme, siége de préfecture, bourse, tribunal de 1re instance et de commerce, collége royal, bibliothèque, salle de spectacle, etc. Cette ville, agréablement située sur la Somme et dans un pays très fertile, est l'entrepôt général des produits et de tout le commerce du département. Colbert y établit des manufactures considérables de draps, casimir, velours, moquettes, étoffes de laine, toile, indiennes, tapis et toiles peintes. Amiens possède de beaux édifices ; la nef de la cathédrale passe pour un chef-d'œuvre. Cette ville, patrie du maréchal d'Estrées, de Voiture, de Ducange, de Gresset, etc., compte 41,000 habitants. (*Voy.* Somme.)

AMIENS (paix d'), signée le 27 mars 1823 par Joseph Bonaparte, le marquis de Cornwallis, le chevalier Azara et Schimmelpennink. En 1800, à l'époque où l'Angleterre se vit abandonnée de tous ses alliés du continent, et où l'empereur Paul de Russie, mécontent de ce que l'île de Malte ne fût point rendue à l'ordre, dont il était le grand-maître, décida la Prusse, le Danemark et la Suède, à rétablir la neutralité armée du nord, à cette époque, disons-nous, Pitt mit un embargo sur les vaisseaux de ces trois dernières puissances, qui, de leur côté, fermèrent le continent européen au commerce anglais, ce qui assura dans le parlement la majorité à la partie opposée au ministère. Cette circonstance, jointe au refus du roi d'approuver l'émancipation de l'Irlande catholique, fut cause que le ministère de Pitt tomba, et que l'orateur Addington remplaça Pitt en qualité de premier lord de l'échiquier. Le nouveau ministère dans lequel Hawkesbury était chargé des affaires étrangères, entama de suite des négociations de paix. Les préliminaires furent signés à Londres le 1er octobre 1801, ainsi

que la paix définitive à Amiens, le 27 mars 1802, entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et la république batave. L'Angleterre conserva de ses conquêtes l'île de Ceylan et celle de la Trinité, et les ports du cap de Bonne-Espérance lui restèrent ouverts. La France rentra en possession de ses colonies, et eut l'Araowari, dans la Guiane, pour frontière du côté du Brésil; la république des Sept-Iles fut reconnue; Malte retourna sous la dépendance de l'ordre; l'Espagne et la république batave rentrèrent en possession de toutes leurs colonies, à l'exception de celles de Ceylan et de la Trinité; les Français devaient évacuer Rome, Naples et l'île d'Elbe. La maison d'Orange devait être dédommagée, et enfin l'intégrité de la Porte, telle qu'elle était avant la guerre, fut reconnue. Ces considérations engagèrent le sultan Selim à accéder formellement, le 13 mai 1802, au traité d'Amiens. Mais cette paix fut bientôt désapprouvée en Angleterre, où on s'inquiétait de voir le premier consul préparer une grande expédition contre Saint-Domingue, et vouloir établir dans tous les ports d'Irlande des consulats français. D'un autre côté, l'Angleterre refusait d'évacuer Malte et l'Egypte, sous le prétexte que la France menaçait ce dernier pays, ce que le rapport précipité de Sébastiani sur sa mission en Egypte rendait assez probable. Le 10 mai 1803, la cour de Londres présenta son ultimatum pour concilier tous les nouveaux différends entre les deux états; elle demanda une indemnité pour le roi de Sardaigne, la cession de l'île Lampeduse et l'évacuation des républiques batave et helvétique. Ces conditions ayant été refusées par le gouvernement français, la cour de St.-James déclara de nouveau, le 18 mai 1803, la guerre à la France.

AMICULUM, espèce de manteau particulier aux femmes, quoique l'on trouve ce mot employé pour la chlamyde et le *paludamentum*. Les Romains le nommaient aussi *ricinium*; les Grecs le désignaient sous les noms de *cyclas*, d'*anaboladion*, d'*ampechonion*, d'*encyclion*. Ce manteau était formé de deux pièces carrées beaucoup plus larges que le corps, cousues des deux côtés par le bas jusqu'à une certaine hauteur, et fixées dans le haut sur les épaules par deux fibules ou agrafes. Ce n'était en général qu'un mantelet qui ne descendait qu'à mi-corps, et dont les coins étaient garnis de glands. Quelquefois cependant il était très long sur les côtés ou par derrière. Comme on le ramenait alors sur la tête, il pouvait servir de voile; ou bien on s'en enveloppait, comme de la *palla* ou du *peplus*. On mettait ordinairement l'amiculum sans ceinture. Il s'ajuste très bien avec la tunique dans les figures antiques; comme il est détaché et flottant, il y forme de fort jolis plis. Les peintures d'Herculanum offrent des cyclades de couleurs différentes de celles du reste des vêtements; les bords en sont ornés de différentes manières. Alexandre-Sévère défendit aux princesses de sa famille de porter des cyclades où il entrât plus de six onces d'or dans la broderie.

AMILCAR, surnommé *Barca*, général carthaginois, plus célèbre peut-être pour avoir donné le jour à Annibal que par ses exploits, naquit à Carthage d'une famille qui prétendait descendre des anciens rois de Tyr. La dix-huitième année de la première guerre punique, ses compatriotes lui conférent, malgré sa jeunesse, le commandement de leur armée en Sicile, où ils avaient peine à se maintenir. Amilcar, avant de se rendre à sa destination, dirigea sa flotte vers l'Italie, dont il ravagea les côtes, passa en Sicile chargé de butin, battit les alliés des Romains et reprit sur eux-mêmes l'avantage, qu'il conserva pendant cinq ans; mais l'amiral carthaginois Hannon ayant perdu une grande bataille navale contre le consul Lutatius, l'an 242 avant J.-C., les Carthaginois se virent contraints de proposer la paix. Amilcar, chargé des négociations, signa avec indignation un traité qui mettait sa patrie sous la dépendance de Rome. Obligé de repasser en Afrique, il défit

les Mercenaires et les Numides coalisés contre Carthage, dont ils faisaient déjà le siége; il prit Utique et Hippone, et rétablit le calme et la prépondérance de sa patrie dans toute l'Afrique. Peu de temps après, ses concitoyens, dont il avait gagné la confiance par ses talents et son activité, l'envoyèrent en Espagne à la tête d'une armée. C'est en partant pour cette expédition qu'il fit jurer à son fils Annibal, âgé de neuf ans, une haine éternelle aux Romains. Pendant les neuf ans qu'il commanda en Espagne, Amilcar soumit plusieurs peuples, enrichit sa patrie de leurs dépouilles, et fonda Barcelone; enfin, l'an 228 avant J.-C., il fut tué à la tête de ses troupes, dans une bataille qu'il livrait aux Vectons, peuple de la Lusitanie (Portugal).

AMIOT (le père), jésuite français, né en 1718 à Toulon, fut missionnaire à Pékin, et contribua beaucoup à mieux faire connaître la Chine. C'est à lui que nous devons les notions les plus étendues sur les antiquités, l'histoire, la langue et les arts des Chinois. Il arriva en 1750 à Macao, d'où il se rendit l'année suivante, par ordre de l'empereur, à Pékin, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1794. Une étude persévérante le rendit familier avec les langues chinoise et tartare; ce qui lui facilita les moyens d'étudier les sources mêmes pour connaître la Chine à fond. La plupart de ses travaux, qui sont d'un grand prix, et qui traitent de l'écriture, de la tactique et de la musique des Chinois, ainsi qu'une biographie de Confucius, et une grammaire de la langue tartare-mantchou, se trouvent dans les « *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois* », dont le 10e volume indique en 14 colonnes la part qu'il a prise à la confection des 10 premiers volumes. Il écrivit en outre les *Éloges de Moukden*, publiés par de Guignes, et le *Dictionnaire tatare-mantchou-français,* publié par Langlès.

AMIRAL, du grec *améras*, fait de êmyr chef, dérivé d'*amar*, commander. C'est le commandant d'une flotte, d'une escadre, et, par extension, on donne aussi ce nom au vaisseau qu'il monte. Le *grand-amiral* est le chef suprême des forces navales d'un état. L'*amiral* de France est un des grands officiers de la couronne: cette charge fut supprimée en janvier 1627, rétablie en 1669, et supprimée de nouveau et définitivement en 1758. L'amiral, aujourd'hui, est le chef apparent de toute la marine, mais son autorité se borne au contreseing de quelques ordonnances. On lui a laissé les honneurs de cette charge, dit M. Grandpré (*Répertoire de la marine*), en lui en retirant les pouvoirs. Le *vice-amiral* et le *contre-amiral* sont les 2 et 3e grades d'officiers généraux de la marine. Dans la tactique, le vice-amiral est à l'avant-garde et le contre-amiral à l'arrière-garde.—La marine commerçante ne connaît d'autre amiral que le vaisseau d'avant-garde dans les ports militaires. Ce n'est quelquefois qu'une espèce de ponton sur lequel on arbore un pavillon carré, ou *pavillon amiral*.

AMIRAUTÉ, s'entend également de la charge d'amiral, de sa juridiction et du siége où s'exerce cette juridiction. En Angleterre, on appelle ainsi l'administration générale de la marine. C'était autrefois en France une juridiction spéciale attachée au service de mer, et qui jugeait des contestations de la marine et du commerce. Il a été créé, en 1824, un conseil d'amirauté. Ce conseil est présidé par le ministre de la marine et composé de trois officiers généraux militaires et de deux officiers civils; ils sont amovibles, et c'est là un grave inconvénient, nous dirons même un vice, de cette belle et utile institution.

AMIS (île des). C'est un groupe d'îles de l'océan Pacifique méridional, au nombre d'environ 150, qui sont situées près du tropique du capricorne, et sont appelées *Tonga* par les habitants. Elles tiennent leur nom du capitaine Cook, qui les visita en 1773; mais elles avaient été découvertes dès l'année 1643, par le capitaine hollandais Tasman. Sur ce nombre de 150, il n'y en a guère qu'une tren-

taine qui soient habitées et cultivées avec soin. Le sol, dans la plupart, se trouve à 80 pieds au-dessus du niveau de la mer, et le climat y est, en général, assez agréable; malheureusement on y éprouve d'assez fréquents tremblements de terre. Les habitants sont soumis à l'empire de mille superstitions du paganisme, et la polygamie est inhérente à leurs mœurs. Les classes élevées y paraissent croire à l'immortalité de l'âme. Ils pratiquent la bonne foi entre eux, mais ne se font nul scrupule de tromper l'étranger, et les voyageurs modernes s'accordent à dire que le capitaine Cook les a représentés sous des couleurs trop favorables.

AMITIÉ. Si le véritable amour se compose du désir né chez l'homme de satisfaire un besoin de l'âme, en même temps qu'il obéit à une loi de son organisation physique en cherchant l'attrait d'un plaisir auquel la nature a voulu attacher la condition de durée et de reproduction pour tous les êtres animés, on peut dire de l'amitié qu'elle est la plus belle et la plus pure moitié de l'amour. Aristote définit fort bien l'amitié *une ame dans deux corps*. Les Grecs et les Romains en avaient fait une divinité allégorique. Chez les premiers (Noël, *Dict. de la Fable*), ses statues étaient vêtues d'une robe agrafée, avaient la tête nue et la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portait la main droite, embrassant de la gauche un ormeau sec, autour duquel croissait une vigne chargée de raisins. Les derniers la représentaient comme une belle fille, vêtue d'une robe blanche, la gorge à moitié nue, couronnée de myrthe et de fleurs de grenadier entrelacées, avec ces mots sur le front : *Hiver et Été*. La frange de sa tunique portait ces deux autres : *La mort et la vie*. De la main droite elle montrait son côté ouvert jusqu'au cœur; on y lisait ces mots : *De près et de loin*. Les modernes ont peint l'Amitié de plusieurs autres manières encore, tantôt avec les pieds nus pour prouver qu'il n'est point d'incommodité qu'un véritable ami ne brave pour le service de son ami; tantôt tenant à la main deux cœurs enchaînés et la tête ceinte d'une couronne de fleurs de grenadier, dont la couleur de feu, qui ne change point, est le symbole de l'ardeur et de la constance qui la distinguent; tantôt enfin ayant à ses pieds un chien, image de la fidélité. C'était, au moyen de divers emblèmes ingénieux, exprimer la durée d'un sentiment que rien ne peut affaiblir, quand il est bien réel, mais qui veut des cœurs purs pour naître et se développer. Voltaire a dit avec une grande raison : « Les méchants n'ont que des complices; les voluptueux ont des compagnons de débauche; les intéressés ont des associés; les politiques assemblent des factieux; le commun des hommes oisifs a des liaisons; les princes ont des courtisans; les hommes vertueux ont seuls des amis. » En effet, si l'estime peut se rencontrer sans l'amitié, l'amitié ne peut jamais aller sans l'estime. Voltaire a dit encore ailleurs (*Henriade*, chant VIII) :

> Amitié, don du ciel, plaisir des grandes ames,
> Amitié, que les rois, ces illustres ingrats,
> Sont assez malheureux pour ne connaître pas.

Mais on aurait tort d'en conclure, d'une manière absolue, qu'il voulût faire entendre par là que la vertu ne peut pas siéger sur le trône, ou même que les rois sont toujours des ingrats; il n'a pas prétendu, non plus, borner son exception à l'exemple de Henri IV. Sans doute il pensait comme nous, que si les rois n'ont point d'amis, c'est que l'amitié veut naître entre égaux, et que les égaux des rois sont bien plus souvent disposés à être leurs ennemis, ou du moins leurs concurrents, que leurs amis.—L'amitié, en quelque sorte, était un point de religion et de législation pour les anciens, pour les Grecs surtout, qui avaient su la faire servir à la défense de la patrie; c'est ce lien, bien plus que celui de la discipline, par exemple, qui unissait de cœur et d'intention les 300 jeunes guerriers dont se composait la cohorte thébaine que Philippe détruisit tout entière à la bataille de Chéronée. Il est vrai qu'on a quelquefois accusé les Grecs d'avoir dé-

coré du saint nom d'amitié une passion honteuse qui substituait un sexe à un autre dans des relations dont les plaisirs des sens étaient le but bien plus que ceux de l'âme et de l'esprit. Trop de monuments témoignent de cet écart des mœurs pour qu'on réussisse à le nier entièrement; mais, comme l'a dit Voltaire, si ce vice était malheureusement toléré par les mœurs, il ne faut pas pour cela imputer à la loi des abus indignes.—L'amitié, chez les modernes, si elle est devenue plus rare, y a repris aussi toute sa pureté. Aux exemples fameux de l'antiquité, nous pourrions opposer ceux que notre histoire s'est plue à enregistrer, et qui ont surgi surtout à cette époque où il n'y a pas eu de trop de toutes les vertus pour expier aux yeux de l'Europe les crimes et les horreurs de nos désordres civils. Mais, pour nous reporter à des temps moins pénibles à rappeler, qui ne connaît l'amitié qui unissait Montaigne et La Boétie : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, disait le premier, long-temps encore après la perte du second, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant : parce que c'estait lui, parce que c'estait moi... Les plaisirs mesme, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte; nous étions à moitié de tout; il me semble que je lui dérobe sa part! » Un exemple d'amitié moins connu peut-être, et qui ne mérite pas moins d'être proposé comme tel, est celui que nous ont laissé Dubreuil et Pechméja. On demandait à ce dernier quelle était sa fortune. Aussi bon, aussi simple que Lafontaine, Pechméja répondit : « Je n'ai que douze cents livres, mais Dubreuil est riche. » Ce dernier, peu de jours avant de mourir, lui disait : « Pourquoi laisse-t-on entrer tant de personnes dans ma chambre? ma maladie est contagieuse, il ne devrait y avoir ici que toi. » — On a demandé si l'amitié peut naître entre deux sexes différents, sans qu'un autre sentiment vienne bientôt l'effacer et prendre sa place. Des exemples ont été cités par ceux qui soutenaient l'affirmative, entre autres celui de Lafontaine et de madame La Sablière; mais une pareille liaison n'est réellement possible que lorsque le trouble des sens n'agite plus notre âme. On goûte alors, comme l'a dit avec beaucoup de justesse un moraliste moderne, un sentiment d'autant plus enchanteur « que la différence des sexes, qu'on ne peut entièrement oublier, rend l'amitié plus tendre, lui donne quelque chose de touchant et de vague, et pour ainsi dire un charme idéal. » Nous ne conseillerons jamais à deux jeunes cœurs, d'un sexe différent, de s'abandonner à l'attrait trompeur d'une amitié qui ne peut jamais être bien désintéressée dans un âge où les sens exercent tout leur empire et reçoivent une nouvelle force, une nouvelle énergie, des sacrifices même que la raison et le devoir parviennent à leur imposer pendant quelque temps. Que de St.-Preux et que d'Héloïse ont faits et font encore chaque jour cette coupable quiétude et cette fatale confiance que l'on ne saurait assez blâmer chez ceux qui, par nature ou par devoir, sont chargés de veiller sur les relations qui peuvent s'établir entre les deux sexes! — Quant à l'amitié entre femmes, c'est sans doute encore la plus rare de toutes, quoiqu'on pût en citer quelques exemples. Les intérêts de l'amour, l'empire disputé de la beauté, la jalousie des conquêtes, sont autant d'obstacles qu'augmentent la mauvaise direction de leur éducation et l'importance trop grande que nous autres hommes attachons aux charmes de leur extérieur, à l'exclusion presque totale des qualités de l'esprit et du cœur. Si les femmes n'avaient à disputer auprès de nous que de ces dernières, elles ne voudraient pas négliger celle de toutes les vertus qui donne aux autres tout son charme, l'aimable indulgence, d'où naît l'amitié. C'est là en effet la base, sinon de cette amitié sublime dont les temps antiques nous offrent de si beaux exemples, et qui vivait surtout de sacrifices, du moins de l'amitié telle que l'ont faite le relâchement et la facilité de nos mœurs. Heureux qui peut dire aujourd'hui, avec

Marmontel : « J'appelle amis ceux qui aiment à me voir, qui, disposés à me pardonner mes faiblesses, à les dissimuler aux yeux d'autrui, me traitent absent avec ménagement, présent avec franchise. » C'est à ces conditions humaines que doit se borner de nos jours l'exigence de l'amitié.—Il est des hommes qui prétendent que l'amitié n'existe point ; nous les plaignons du fond du cœur, ainsi que ceux qui prodiguent indifféremment un bien qui cesse, par cela même, d'avoir du prix. C'est à ces derniers, sans doute, que faisait allusion Chamfort, quand il disait : « J'ai mes amis qui m'aiment, mes amis qui ne se soucient pas de moi, et mes amis qui me détestent. » C'est pour les premiers que Lafontaine a écrit sa fable des *Deux Pigeons* ; c'est aussi à eux que pensait madame de Sévigné lorsqu'elle disait qu'*il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié*. Ajoutons que *l'amitié est comme les vieux titres, la date la rend précieuse*, et terminons en laissant pour règle à la jeunesse que *le moyen de faire des amis qu'on puisse garder long-temps, c'est d'être long-temps à les faire.*

EDME HÉREAU.

AMMAN, est une dignité dans la Suisse et dans la haute Allemagne, qui correspond à celle de bailli, de prévôt et de maire. Le grand-prévôt d'une province est nommé *landamman*.

AMMIEN-MARCELLIN, historien latin, né à Antioche, dans le IVe siècle, et mort à Rome en 390, fit long-temps la guerre sous Constance, Julien et Valens. Après la mort de ce dernier, il quitta le service, et se retira à Rome, où il écrivit une histoire romaine en 31 livres, dont nous n'avons que les 18 derniers. Il annonce lui-même dans son épilogue qu'elle commençait à la mort de Domitien, et se terminait à la mort de Valens. Écrivant dans une langue qui n'était pas la sienne, le style d'Ammien-Marcellin n'est pas exempt de reproches ; mais la pensée et l'expression en sont naïves et annoncent la bonne foi. Son impartialité envers les chrétiens, livrés alors à l'ambition et à l'avarice de leurs prêtres, est un puissant argument en faveur des louanges qu'il donne à l'empereur Julien, si lâchement calomnié par le fanatisme chrétien. — Sa description de la Germanie ancienne est celle d'un témoin oculaire, ce qui ajoute beaucoup à son prix ; il est fâcheux néanmoins qu'elle porte l'empreinte des préjugés et de l'ignorance de son temps, dont on retrouve des traces dans l'origine fabuleuse qu'il attribue aux Bourguignons. Il avait aussi écrit un ouvrage en langue grecque sur les historiens et les orateurs de la Grèce, dont il reste un fragment, qui parle de Thucydide. La meilleure édition d'Ammien est celle dite *variorum*, avec les notes de Wagner. (Leips., 1808, 3 v. in-8°.)

AMMON ou **HAMMON**. Dieu lybien. Quelques-uns le font passer pour fils de Triton ; d'autres rapportent qu'on l'avait trouvé dans une forêt, où, sauf une brebis, l'on ne rencontra pas un seul être vivant, et le regardaient par cette raison comme le fils de Jupiter et de cette brebis. D'autres disent encore qu'il avait été trouvé enfant et jouant dans le sable, entre Carthage et Cyrène, par des pâtres auxquels il avait prédit leur sort pendant qu'il était assis sur le sable ; mais une fois que ces bergers l'auraient relevé, il serait resté muet. Enfin il y en a d'autres qui nous donnent la fable suivante : Un jour Bacchus, dans son expédition aux Indes, épuisé de soif et de chaleur, invoqua le secours de Jupiter, près de Xerolybia. Il se montra alors un bélier, qui, après avoir gratté dans le sable, en aurait fait sortir une fontaine, et aurait disparu aussitôt après. Bacchus, ayant reconnu que ce bélier n'était autre que Jupiter lui-même, lui aurait rendu un culte divin et élevé un temple. Selon Diodore de Sicile, Ammon aurait été roi de Lybie, Rhéa, sœur de Saturne, sa femme, et Amalthée, son amante, avec laquelle il aurait engendré Bacchus qui lui construisit ce fameux temple où *Ammon* transmettait ses oracles, non par des paroles, mais par des signes de son prêtre. Il était représenté dans ce

temple sous la figure d'un bélier, et selon l'opinion de quelques autres, sous celle d'un homme avec la tête ou les cornes d'un bélier. Alexandre, en visitant ce temple fut déclaré par les prêtres, fils du dieu Ammon. (*Voyez* sur cet ancien *ammonium*, dans l'oasis de Sirvah, les articles Oasis et Méroé.

AMMON. Fête athénienne, dont on ne connaît pas les cérémonies. Les Grecs avaient fait Ammon de l'*Ammon* des Égyptiens, le Jupiter lybien, dont la statue avait une tête de bélier. Le temple de ce dieu à Thèbes, en Égypte, était très renommé. Suivant Eustathe, les Égyptiens venaient tous les ans y chercher la statue d'Ammon et celle de douze autres dieux; ils parcouraient la Lybie, et célébraient pendant douze jours des fêtes en leur honneur. Selon Diodore de Sicile, ils emportaient même le tabernacle de bois doré dans lequel le dieu était renfermé. Les Grecs nommaient ces tabernacles *pastoi*, et ceux qui les portaient dans ces fêtes, *pastophores*. D'après la Chronique de Paros, la fête *Ammon* fut célébrée en Grèce pour la première fois sous le règne de Thésée. Il est probable que c'était en l'honneur du même Jupiter lybien, et qu'elle avait pour objet le culte du soleil, désigné par ce nom allégorique.

AMMON, né, ainsi que son frère Moab, du commerce incestueux de Loth avec ses filles, fut le père d'un grand peuple connu sous le nom d'Ammonites, comme son frère fut la souche des Moabites.

AMMONIAC, AMMONIAQUE, (lat. *ammoniacus*, du grec *ammos*, sable.) On donnait autrefois cette épithète à un sel appelé aujourd'hui *hydrochlorate d'ammoniaque*. — On la donne encore à un gaz et à un suc gommo-résineux, le *gaz ammoniac* et la *gomme ammoniaque*.

AMMONIAQUE (lat. *ammonia*). On appelle ainsi l'*alcali volatil* des anciens chimistes, et cela parce que c'est principalement en décomposant le sel ammoniac qu'on l'obtient. Elle est, au moment de son extraction, sous forme gazeuse, et prend alors le nom de *gaz ammoniac* ou *ammoniacal*: à cet état, elle est transparente, incolore, d'une odeur piquante, très désagréable et suffocante, d'une saveur urineuse, âcre et caustique; d'une pesanteur spécifique beaucoup moindre que celle de l'air; elle verdit le sirop de violettes; soumise à une température élevée, elle se réduit en deux éléments, l'hydrogène et l'azote (3 parties du premier et 1 du second), dont elle est composée. Si on fait passer dans l'eau un courant de ce gaz, il s'en dissout une énorme quantité, car le liquide peut en absorber 430 fois son volume, et l'on a pour produit l'*ammoniaque liquide*, qu'il suffit de chauffer pour priver du gaz, auquel elle doit ses propriétés : aussi doit-on la conserver dans des flacons bien hermétiquement bouchés et placés dans un lieu frais.—L'ammoniaque, que l'on prépare en chauffant, dans des chaudières ou dans des cylindres de fonte, un mélange de chaux éteinte et d'hydro-chlorate ou de sulfate d'ammoniaque, et en recueillant le gaz dégagé dans des tourilles de grès ou de plomb contenant de l'eau, est employée en médecine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On la fait prendre à très petite dose, car elle est très délétère, comme un puissant excitant diffusible; mais son emploi de cette manière exige de grandes précautions, et veut être dirigé par un praticien exercé. Extérieurement, on s'en sert pour cautériser les piqûres des insectes, les morsures des reptiles, dont les mâchoires sont armées de crochets à venin, et celles des animaux enragés, etc. Quelquefois on fait respirer les vapeurs qu'elle exhale aux personnes tombées en syncope; cependant son administration de cette manière peut occasioner de graves accidents. On en obtient de meilleurs résultats en l'appliquant, mélangée avec un corps gras, comme rubéfiant ou vésicant, selon la quantité qu'on a fait entrer dans le mélange. — Ses usages dans les arts sont très nombreux : ainsi elle sert en teinture à tourner ou à aviver une couleur; on l'emploie pour dissoudre le carmin,

pour délayer l'écaille d'ablettes (*essence d'Orient*) et l'empêcher de noircir, pour nettoyer les objets métalliques noircis par le gaz acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré) pour dégraisser les chapeaux et les étoffes dont la couleur n'est pas susceptible d'être altérée par elle, etc. P.-L. COTTEREAU.

AMMONIENS, ancien peuple d'Afrique, qui habitait l'Ammonie, contrée de la Lybie, où était situé le temple de Jupiter-Ammon. — C'est aussi le nom d'une petite nation qui était voisine de celle des Homérites, la plus puissante de toutes celles de l'Arabie-Heureuse.

AMMONITES, descendants d'Ammon, fils né du commerce de Loth avec sa seconde fille. Ils habitaient à l'est de la demi-tribu de Manassé, et furent continuellement en guerre avec les Israélites, jusqu'à ce que Joad les eut détruits entièrement.

AMMONIUS. Il y a eu dans l'antiquité trois philosophes de ce nom, qui tous les trois appartiennent à l'école d'Alexandrie. Le plus ancien est un philosophe péripatéticien, ou plutôt éclectique, du Ier siècle de l'ère vulgaire; c'est le maître de Plutarque. Ammonius Saccas, qui vivait vers l'an 193 après J.-C., est le fondateur de la philosophie néo-platonicienne. (*Voy.* ALEXANDRIE.) Un troisième Ammonius, fils d'Hermès, disciple de Proclus et maître de Simplicius, vivait du Ve au VIe siècle. C'était également un philosophe néo-platonicien.

AMNISTIE. Ce mot vient du grec; il signifie pardon, rémission entière de la peine assurée à celui qui s'est rendu coupable d'un délit ou d'un crime, sous la condition toutefois qu'il rentrera dans le devoir, soit instantanément, soit à une époque plus éloignée qui lui est fixée. C'est ainsi que de temps à autre les déserteurs sont rappelés à leurs drapeaux sous garantie d'une amnistie entière. De même, lorsqu'il éclate une insurrection dans une province ou dans un pays, et qu'il est impossible de punir tous les coupables d'après la rigueur des lois, on publie une amnistie, dont on n'excepte que les chefs et les meneurs. Après de grandes secousses politiques, l'oubli du passé est une des bases de la paix; mais trop souvent la fureur des partis a eu recours aux amnisties pour mieux s'assurer ses vengeances. L'amnistie accordée en 1570 aux huguenots fut suivie, en 1572, de la Saint-Barthélemi, où l'on vit un roi de France ordonner lui-même le massacre d'une partie de ses sujets. Parmi les amnisties célèbres dans l'histoire, nous citerons celle qui fut accordée par le traité de Passau. La campagne de l'électeur Maurice de Saxe y est qualifiée de simple exercice militaire. Par le traité de Munster, il fut également accordé une amnistie pleine et entière, dont l'exécution trouva de grands obstacles, comme il ne pouvait en être autrement après une lutte qui avait duré 30 ans. Charles II, après son rétablissement sur le trône d'Angleterre, publia une amnistie générale, sans aucune restriction; le parlement en excepta les régicides, c'est à dire les juges de Charles Ier. La révolution française est riche en amnisties. Le parti victorieux promettait à ses adversaires l'entier oubli du passé en le réclamant pour lui. Après la première restauration, il n'était guère possible au nouveau gouvernement d'accorder une amnistie entière; il se borna à déclarer (article 11 de la charte constitutionnelle) que nul ne pouvait être poursuivi pour opinions politiques. Malgré son abdication, Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, considéra tous ceux qui avaient coopéré au renversement du trône impérial, en 1814, comme criminels d'état, et leur accorda une amnistie pleine et entière, dont il n'excepta que treize des plus compromis, tels que MM. le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg, Bourrienne, etc. A la seconde restauration, l'amnistie en faveur de ceux qui avaient pris part à l'usurpation de Napoléon ne fut publiée que le 12 janvier 1816. Ney, Labédoyère, Lavalette, Bertrand, Rovigo et d'autres personnages de marque en furent exceptés. L'ordonnance du 24 juillet 1815 les avait placés sous le coup d'une enquête judi-

claire. Les régicides et les membres de la famille Bonaparte furent chassés de France. Le roi se réservait en outre la faculté de bannir du royaume, dans l'espace de deux mois, le maréchal Soult, Bassano, Vandamne, Carnot, Hullin, Merlin, etc.

AMORETTI (l'abbé CHARLES), né à Onéglia, dans le Milanais, en 1740, et mort dans la capitale de cet état en 1816, fut un des conservateurs de la bibliothèque ambroisienne, et rendit, comme minéralogiste surtout, de très grands services à sa patrie. Outre les nombreux mémoires et opuscules sur cet objet spécial de ses études que l'abbé Amoretti a donnés aux divers recueils scientifiques et littéraires de l'Italie, il a publié, en langue italienne, un *Voyage de Milan aux trois lacs de Côme, de Lugano, et Majeur* (Milan, 1805, in-4°): cet ouvrage renferme une description exacte et curieuse de toutes les substances minérales qui se trouvent dans les lieux que l'auteur a explorés. La même année a vu paraître un autre ouvrage de lui, en langue française, sous le titre de *Guide des étrangers dans Milan et les environs de cette ville*. On lui doit encore une édition du *Premier voyage autour du monde*, par Pigafetta, avec des notes et des éclaircissements (Milan, 1800, in-4°), ouvrage traduit depuis en français et réimprimé à Paris en 1801, in-8°; et celle du *Voyage de Ferrer Maldonado à l'océan Atlantique Pacifique, par le nord-ouest* (Milan, 1811, in-4°), dont la traduction française a paru à Plaisance en 1812; enfin le *Codice diplomatico Sant-Ambrosiano*, qui est une continuation de la collection des chartes des VIII^e et IX^e siècles par le père Fimigalli.

AMORGIS. Robe de femme en étoffe légère, tissue de lin. Cette étoffe, suivant Pollux, venait de l'île d'Amorgos. L'Amorgis était de couleur olive ou plutôt d'huile jaune verdâtre. On donnait le nom d'*amorgê* au marc d'huile ou à de l'huile trouble. Le byssus se nommait aussi *amorgos*, et l'*amorgis* était proprement le lin : peut-être désignait-il celui de la plus belle qualité; cependant Pausanias paraît ne pas confondre le *byssus* avec le lin, car, en parlant des Éléens, dont le territoire était le seul de la Grèce qui produisit le *byssus*, il dit qu'ils semaient le lin et le *byssus* dans les terrains qui leur étaient propres.

AMORTISSEMENT. (*Voy.* DETTE PUBLIQUE.)

AMORTISSEMENT (lettres d'). Les anciennes constitutions du royaume interdisaient aux communautés religieuses de posséder des biens-fonds, parce que les communautés ne mourant pas, elles auraient acquis avec le temps une puissance d'autant plus formidable qu'elles eussent été affranchies du droit de mutation, l'un des plus considérables de ceux qui frappaient la propriété. Cependant la munificence des rois et la piété des grands rendit le clergé possesseur. Mais pour y mettre de justes bornes et prévenir toutes réclamations de la part des donateurs ou de leurs héritiers, le roi saint Louis statua qu'à l'avenir toute donation faite aux églises et communautés, ou acquisition de biens-fonds à leur profit, ne pourrait être valable qu'après qu'elles auraient payé une somme proportionnée au droit de mutation, et obtenu des patentes royales qu'on nomma dès lors, *lettres d'amortissement*.

AMOS (le prophète). C'était un berger des environs de Jérusalem, sous les règnes d'Osias roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël. — Sa prophétie contient des tableaux très animés de la corruption qui régnait de son temps parmi les Israélites et des menaces contre les adorateurs des faux dieux. Son style est clair, pur et harmonieux; ses images sont fréquemment empruntées à la vie champêtre. On doit ranger Amos au nomdre des meilleurs écrivains de la littérature hébraïque.

AMOUR, en latin *Amor*, en grec *Eros*. Dans la mythologie d'Hésiode et d'Orphée, Eros était le plus ancien des dieux; c'est lui qui imprima le premier mouvement au chaos, et en fit sortir les ténèbres qui produisirent l'éther et le jour. Sous ce symbole, on désignait l'idée su-

blime de l'amour créateur, qui anime et féconde l'univers. Chez les poètes des siècles suivants, *Amor* est le fils de Mars et de Vénus, c'est le dieu de l'amour, le plus beau parmi les immortels : on le représente sous la figure d'un enfant armé de flèches et d'un carquois, quelquefois avec un bandeau sur les yeux. Souvent aussi c'est un jeune homme à la fleur de l'âge, comme dans l'histoire de Psyché. — Les Grecs établissaient une différence marquée entre l'*Amour* et *Cupidon*; ils appelaient le premier *imeros* et le second *eros* : l'un, doux et modéré, inspirait les sages; l'autre, emporté et violent, possédait les fous. C'est ce dernier qui a donné lieu de dire que Jupiter, prévoyant les maux qu'il devait causer, voulut obliger Vénus à s'en défaire. Pour le dérober à la poursuite et à la colère du maître des dieux, celle-ci cacha son fils dans les bois, où il suça le lait des bêtes féroces. Aussitôt qu'il put manier l'arc, il s'en fit une défense, employa le cyprès à faire des flèches, et se mit à essayer sur les animaux les traits qu'il destinait aux hommes. (*Voyez* Cupidon.)

AMOUR, sentiment de plaisir, le plus universel dans la nature parmi tous les êtres organisés, et qui, se développant au plus haut degré de leur vie, préside à leur reproduction, crée, enrichit, renouvelle sans cesse la scène du monde. C'est une flamme qui consume l'existence pour la transmettre à d'autres êtres. — *Aimer* n'est que la contraction du verbe *animer;* l'amour est la manifestation de l'*âme* ou du principe qui vivifie. Les minéraux, tous les corps inanimés et inorganiques, peuvent bien manifester des affinités, des attractions chimiques, entre leurs éléments moléculaires; les seuls êtres organisés peuvent aimer, parce que seuls ils se reproduisent. Les plantes, comme les animaux, possédant des sexes, montrent cette invincible pente à s'unir pour se propager : c'est un besoin instinctif, spontané ou rendu impérieux par l'attrait des voluptés. — Nous avons à cet égard exposé la loi d'après laquelle l'amour se déploie et s'exalte dans toute l'échelle des êtres vivants. Ainsi, les végétaux et les animaux *agames* ou sans sexe apparent et connu, tels que des *zoophytes*, des *algues*, ne se reproduisent guère que par des bourgeons, des boutures, ou prolongements de parties, lesquels se détachent d'une tige maternelle. Ce mode de génération, n'étant qu'une extension de l'accroissement ou de la nutrition, ne suppose, n'exige point dans ces êtres le sentiment de l'amour, même chez ceux qui présentent, comme les polypes, hydres, etc., des traces de sensibilité. — D'autres êtres, les *cryptogames*, tels que les mousses, les fougères, parmi les plantes, et plusieurs helminthes ou vers, chez les animaux, décelant à peine quelques organes sexuels indistincts sur le même individu, se reproduisent avec cette froide insensibilité qui ne constitue qu'un acte machinal ou purement organique. — Parmi les végétaux et les animaux *hermaphrodites*, c'est-à-dire qui réunissent sur le même individu les parties sexuelles mâles et femelles, le sentiment de l'amour doit rester toujours imparfait. En effet, par le rapprochement continuel des sexes, et d'après cette facilité de satisfaire à la loi de la reproduction, tout désir est assouvi aussitôt qu'il naît. La plante hermaphrodite voit le lit nuptial de ses fleurs devenir l'innocent théâtre de ses pudiques jouissances. Cependant beaucoup d'espèces de fleurs manifestent, dans leurs étamines surtout, des mouvements spontanés vers le pistil pour l'acte de la fécondation. Plusieurs auteurs ont présumé que ces organes si délicats n'étaient pas exempts, peut-être, d'une exquise impression de plaisir, s'il est vrai que l'irritabilité des fibres végétales comme des animales dérive d'une obscure sensibilité. — Mais à mesure que la séparation des sexes se prononce davantage sur deux individus différents, éloignés, le besoin du concours reproductif devient d'autant plus vif ou plus enflammé, par cela seul qu'il est plus rare et plus difficile. Par cette combinaison même, les sexes disjoints, aspirant à se réunir, ne pouvaient atteindre ce but

de leurs désirs qu'au moyen de la locomotion (à moins que la nature ne prît soin de disperser par les vents le pollen fécondateur du mâle sur les pieds des plantes femelles, comme ce fait s'opère chez les végétaux dioïques). — Indépendamment de la locomotion chez les animaux à sexes séparés, il fallait des sens pour se reconnaître en chaque espèce. De là tous les appareils de la sensibilité qui distinguent les animaux les plus parfaits. De là tous les modes de l'amour et de ses jouissances. — On comprend ainsi comment les races les plus sensibles dans le règne animal sont les plus agitées de la passion de l'amour, surtout par l'éloignement, la difficulté des rapprochements entre les sexes. Chez les insectes, et d'autres animaux articulés des classes inférieures, la vie est courte, l'amour n'a qu'une rapide et unique époque; c'est plutôt un instinct spontané qui attire ces êtres, et la mort succède aux jouissances, chez les mâles principalement. Les animaux vertébrés à sang froid ont des amours languissantes et prolongées, ou qui s'attachent plutôt à des œufs, comme chez les poissons, qu'aux femelles elles-mêmes. Les reptiles ont des accouplements pendant des jours entiers, ainsi que la plupart des mollusques, dont les uns sont androgynes et s'unissent dans des accouplements réciproques, et dont les autres ne présentent qu'un sexe. Bien que l'antiquité ingénieuse ait fait naître *Aphrodite* de l'écume des ondes, et consacré les coquillages marins, si féconds, si variés dans leurs modes de reproduction, à cette mère des amours, la froideur de leur sensibilité semble éteindre, sous une bave épaisse, leurs voluptés.—Chez les êtres d'un sang ardent, tels que les oiseaux, l'amour brille de tout son éclat; il s'échauffe de tous les feux qu'entretient en eux leur vaste appareil respiratoire, mais, excepté chez les pigeons, les perroquets et la famille des picoïdes, les autres races volages ne considèrent point la polygamie comme un cas pendable. C'est cependant chez les espèces qui se marient en quelque sorte, comme les colombes, que se voient les attentions délicates du mâle pour la femelle et pour couver à son tour; le sentiment s'exalte dans le regret du veuvage, et la maternité tire de l'amour sa plus tendre mélancolie :

> Qualis populeâ mœrens philomela sub umbrâ
> Amissos queritur fœtus, etc.

Les mammifères, moins ardents sans doute, portent plus loin toutefois les sentiments amoureux, parce qu'il se joint aux délices maternelles l'allaitement, ou des contacts sensitifs plus multipliés. Déjà paraissent des liaisons sociales entre les sexes et une jeune famille; déjà s'enlacent les individus par mille agaceries et les jeux de la coquetterie chez certaines femelles, comme on voit des préférences, des jalousies, susciter des querelles entre les mâles. L'amour enfin tient une plus grande place dans le drame de leur existence et revient à des époques plus fréquentes, surtout chez les espèces les mieux nourries. — On peut remercier la nature d'avoir créé l'espèce humaine pour l'amour au-delà de toutes les autres races d'animaux. Indépendamment de la nudité de sa peau, qui lui donne un contact universel et une exquise sensibilité, l'homme est impressionnable surtout par le cœur et par l'esprit : il admire la beauté, il s'émeut au charme de la voix et du chant, il s'enivre de toutes les jouissances morales, comme de toutes les émotions physiques; sa sociabilité, les rapports multipliés du langage, la variété des passions et des intérêts qui en émanent, les liens de consanguinité de sa famille, tout en fait l'être le plus aimant ou le plus tendre s'il écoute les impressions de sa nature, mais aussi le plus déchiré dans ses affections et dans ses regrets—Ainsi, l'étendue de son système nerveux sensitif est une source inépuisable et de voluptés et de douleurs, par une sorte de contrepoids inévitable.—L'amour devient donc le tourment comme les délices de l'existence humaine. Il captive la vie entière de la femme, soit comme vierge encore, défendant son cœur contre les tempêtes des passions, soit comme épouse, soit comme mère inquiète pour ses enfans.

Heureuse encore dans ses peines, si elles servent sa tendresse, une mère est tout sacrifice, et elle devient l'être le plus sublime de la création. Car le propre de l'amour est de s'immoler; il vit dans ce qu'il adore; porté au plus haut degré, c'est moins l'union des corps que celle des âmes en une seule, confusion nécessaire pour la transfusion de la vie dans un nouvel être. Selon la belle fable de Platon, dans l'origine, les deux sexes réunis vivaient satisfaits; depuis que Jupiter les divisa, chacun aspire à ressaisir ce qui lui manque, afin de reconstituer cette unité primordiale qui forme l'espèce complète. De même, en physique, chaque aimant, chaque pile électrique, présente deux pôles opposés et cependant nécessaires l'un à l'autre pour établir l'équilibre et l'unité. La polarisation est la plus forte, à mesure qu'elle devient plus considérable. — C'est ainsi que l'amour s'exalte et s'enflamme par les difficultés, et se nourrit de contrastes. Les individus trop analogues entre eux luttent ou sont rivaux, tandis que l'attraction naît des contraires entre l'homme et la femme. L'harmonie du mariage résulte de qualités concordantes, quoique diverses, comme celle des voix dans un concert. De même en chimie, les corps de nature la plus contrastante, tels que l'acide et l'alcali, constituent les combinaisons les plus intimes.—On peut dire que tout l'univers est ainsi soumis à la loi de l'amour et de la haine, ou de l'attraction et de la répulsion: loi de polarité dans les grandes masses anorganiques, ainsi que dans les molécules imperceptibles; loi de reproduction et de destruction dans la nature organisée, loi de société et de ruine dans le monde moral et intellectuel; ce qui constitue le cercle éternel des destinées, *circulus æterni motûs.*

Axiomes sur l'amour.

La femme aime plus que l'homme, parce qu'elle fait plus de sacrifices. — L'amour pur ou désintéressé est la plus noble fiction des belles ames. C'est la privation de l'égoïsme.—La femme aime ou hait; l'homme admire ou méprise. — Vouloir jouir est souvent ne point aimer. —L'amour se déflore par la seule publicité, le mystère lui conserve sa virginité. — L'amour vrai rend chastes les jouissances; c'est une vertu plus qu'une passion.—L'héroïsme est un excessif amour, qui fait immoler sa vie. Il aspire à la mort. — L'amour physique tue l'amour divin.—Plus on a de courage, plus on est capable d'amour; la lâcheté ne sait point aimer. — L'amour précipite les générations. — La femme aime avec son cœur, l'homme avec son esprit. — Les bêtes aiment trop, les gens d'esprit trop peu. — L'amour, qui donne de l'esprit aux filles, en ôte aux hommes. — Un sot ne doit point prétendre à l'amour. — Les ames molles aiment tout le monde, les tendres n'aiment bien qu'une seule personne. — L'amour et l'avarice s'excluent l'un l'autre. — La jeunesse aime trop fortement, la vieillesse trop faiblement.—La *cruauté* d'une femme ajoute encore à ses charmes.

VIREY.

AMOURS DES PLANTES. La nature ne manifeste dans aucun de ses ouvrages autant d'intelligence que dans l'appareil fécondateur des plantes. Elle forma le tissu et la contexture des hautes tiges des arbres de nos forêts dans sa toute-puissance, et elle créa les fleurs dans son amour. C'est de toutes les parties celle qu'elle a le plus soignée. Sans la fécondation, tout eût été fini avec la première génération; mais en imprimant à chaque individu le pouvoir incompréhensible de se reproduire, elle l'a associé en quelque sorte à son immortalité. L'individu qui périt proclame l'existence de l'être puissant qui le détruit pour le recommencer; l'individu qui se reproduit proclame l'être éternel qui veut que tout change et que rien ne s'anéantisse. — Dieu a voulu que la reproduction végétale fût réglée par les lois analogues à celles qui président à des existences plus élevées: *nuptiæ omnibus manifestæ apertè celebrantur* (Linnée). — Dans chaque plante complète, la nature a placé un lit nuptial. Elle a teint les ri-

deaux (la corolle) de mille couleurs brillantes, et elle en a pénétré la substance des odeurs les plus suaves, afin que les époux, *mariti*, dans l'ivresse de ses parfums, soient avec plus de véhémence portés à se reproduire. Elle a placé l'épouse (le pistil) au centre et sur la circonférence, et à des distances convenables elle a placé les maris (étamines). L'une est la suite de la substance médullaire de la plante, les autres sont le prolongement du liber : en sorte qu'il résulte de cette disposition (comme on le remarque également dans l'autre règne) que la femelle exerce une influence plus directe sur l'organisation intérieure du fétus et le mâle sur ses formes extérieures. — Les époux sont des filets élastiques dont l'extrémité supérieure est ornée d'une capsule ou boîte à ressort appelée *anthère*. Cette boîte est pleine d'une poussière nommée *pollen*. — L'épouse est un tube plus ou moins alongé, et qui est couronné d'un stigmate d'une nature spongieuse et quelquefois humide. Au-dessous d'elle est placé l'ovaire, et dans l'ovaire est le fétus emmaillotté dans un duvet. — Cet appareil est le plus souvent renfermé dans un calice.— L'anthère est une boîte à charnière qui s'ouvre brusquement. Le stigmate est très irritable, et à la loupe on découvre qu'il est percé de plusieurs ouvertures. Le pollen est composé de globules offrant des angles divers, suivant l'espèce. — Lorsque la dilatation de l'air, devenu plus chaud, anime la nature, les oiseaux font leurs nids, et les sucs nourriciers forment les bourgeons. Toutes les extrémités végétales se tuméfient et éclatent. La maison nuptiale s'élève, le lit se prépare, les rideaux se forment, se colorent et s'embaument; la plante s'ouvre à l'amour. Le stigmate exhale une odeur pénétrante, ainsi qu'on le remarque plus particulièrement dans celui du crocus. Ce parfum irrite les étamines et les jette dans un état d'orgasme (*Aura seminalis*, Linn., Phil. bot.). Suivant les diverses espèces, ils affectent autour du stigmate des mouvements d'ondulation, de flexion ou de crispation. Ils s'approchent; leurs boîtes s'ouvrent, se vident, et ils viennent reprendre leur première position. Le pollen reçu par le stigmate descend par le pistil sur l'ovaire et le féconde. L'embryon se forme, la sève le nourrit, le soleil l'échauffe, et les zéphyrs le bercent. — Bientôt il prend un accroissement tel qu'il brise les parois de l'ovaire; le cordon ombilical se rompt, il tombe au pied de sa mère, et il conserve, comme on le voit dans plusieurs espèces, la cicatricule du lien par lequel il lui adhérait. S'il est né sur une colline, il porte sur sa tête une aigrette qui l'emporte dans les airs; s'il est né au bord des eaux, il a une forme naviculaire, il s'embarque et navigue jusqu'à ce qu'il trouve un rivage où il puisse former un établissement favorable. Dans quelques autres espèces, il est armé de pointes, de crochets, d'hameçons, avec lesquels il s'attache aux feuilles, aux bêtes et à tout ce qui a du mouvement. A cette époque de l'année, la terre est tapissée, les eaux sont couvertes, et les airs remplis de millions d'orphelins, qui, séparés de leurs mères, s'attachent à tous les êtres qui peuvent les secourir dans le développement de leur existence naissante. — Qu'il me soit permis de faire ici une pause afin d'admirer cette bonne nature qui a accordé aux fleurs dioïques, ou ayant des sexes séparés sur des tiges diverses, une plus grande quantité de pollen qu'aux fleurs hermaphrodites, dont les sexes rapprochés ont moins de pertes à essuyer; et pour l'attention qu'elle a eue de mettre en poussières impalpables ces esprits générateurs que les vents emportent, et de donner à chacune de ces poussières des angles variés toujours correspondants aux ouvertures dont les stigmates des mêmes espèces sont percés. — Sans cette dernière précaution, tous les genres se seraient mêlés, et la nature n'eût fait que des hybrides. Ces esprits passent au printemps sur des millions de stigmates sans pouvoir rien produire, jusqu'à ce qu'ils rencontrent l'espèce avec laquelle ils sont en affinité par la correspondance

de leurs angles saillants avec les angles rentrants. Dans l'analyse chimique, ces poussières donnent un gluten, ou une sorte de matière animalisée, comme si la nature, en les destinant à être l'élément de la reproduction, eût voulu les porter à un degré plus élevé dans l'échelle des êtres. La nature, prévoyant que la plus grande partie de ces poussières serait perdue, les a prodiguées; on a compté jusqu'à 60,000 grains dans l'*hybiscus syriacus*. — Dans les fraxinelles, chacune des 10 étamines, l'une après l'autre, entre en communication avec le stigmate, et, après s'être baissée sur lui, elle s'élève pour faire place à une autre. Dans les nicotianes, comme dans la plupart des monoïques, l'épouse est plus exigeante, elle appelle la coopération simultanée de tous ses maris, et elle donne naissance à 30 ou 40,000 enfants. — On peut dire qu'il y a dans la partie femelle des plantes une sensation qui ressemble à la pudeur. Les mâles attaquent, et les femelles attendent; mais celles-ci, comme dans le règne voisin, sont pourvues d'une odeur stimulante qui irrite le mâle, et l'élève à ce degré d'énergie où l'excès de vie se déborde pour se transmettre. Le *lilium pomponium* et le *fagus-castanus* trahissent leur véhémence par l'odeur qu'ils exhalent au printemps. — C'est par exception que la *parnassie* des marais et quelques autres espèces du règne végétal donnent à leurs stigmates un mouvement qui ressemble à la nymphomanie. Ce luxe semble inutile à leur fécondation. Mais on voit tout de suite pourquoi, dans les *passiflora*, les *nigella*, les *epilobium*, les *scrofulaires*, les femelles font les avances aux mâles. Ceux-ci ne pouvant s'élever jusqu'à elles, il faut bien qu'elles se baissent jusqu'à eux: ce sont des épouses qui compatissent à la faiblesse de leurs maris. Dans quelques autres familles végétales, il y a quelque chose de plus ingénieux encore. L'organe mâle se trouve placé au-dessous de l'organe femelle, au lieu de le dominer. Les fritillaires-méléagres, les campanules, les ancholies, eussent été condamnées à une stérilité éternelle, si, au moment de la floraison, la nature n'eût eu l'attention de retourner sens dessus dessous le lit nuptial, mouvement qui donne aux maris la position supérieure qui leur convient; et après la fécondation, le lit se retourne et les époux regardent la terre. — Dans les germandrées, ce sont les rideaux du lit qui ont reçu l'élasticité nécessaire pour rapprocher les époux. Les nénuphars, les potamots, les morènes, qui ont leurs racines au fond des eaux, n'auraient jamais pu se reproduire s'ils n'eussent été portés sur des pédoncules élastiques qui leur permettent de s'alonger et de se raccourir, suivant la hauteur de l'eau, sur la surface de laquelle ils viennent s'épanouir et se reproduire. Le mâle du *valisniera spiralis* est encore au fond des eaux, lorsque sa femelle étale tous ses charmes à la surface. Elle agit sur lui avec une telle puissance, qu'il brise sa tige, s'élance du fond des eaux, vient s'épanouir et mourir sur son épouse. Léandre, traversant à la nage un bras de mer, ne fut pas entraîné par une passion plus vive. — La polygamie est l'état habituel dans le règne végétal. Elle s'est établie par la nature même des choses, qui a créé un nombre de mâles infiniment supérieur à celui des femelles. On remarque cependant plusieurs monogames, tels sont les hippuris, les callitriches, les charus, les zanichellis. Ces chastes épouses vivent dans les eaux de fontaine, comme si la nature avait voulu par des bains froids tempérer des ardeurs qui ne peuvent être satisfaites. La plupart des autres espèces ont depuis deux jusqu'à plus de cent maris. L'épouse entretient une sorte de harem au centre duquel elle règne durant une saison. — Les femelles végétales vengent les femelles humaines condamnées au sérail dans une partie de l'Asie; et comme il y a des sultanes favorites, elles ont de même des maris de tailles diverses, et pour lesquels elles manifestent des préférences marquées. C'est sur ce point-là même que le grand Linnée a fondé une des divisions de son système: *Certi mariti reliquis*

præferuntur. Dans d'autres espèces, les maris sont égaux en taille et conséquemment en droits, et c'est là encore une des divisions adoptées par le père de la botanique : *Mariti propinqui et cognati sunt*. —Le grand, l'immortel Limée n'a vu que des stigmates et des anthères; Jusssieu, plus circonspect, a commencé par les cotylédons avant d'arriver aux parties sexuelles, et il a établi sur la présence, l'absence ou le nombre des premiers, une méthode qui a tempéré la violence d'un système qui exerce toujours sur les objets qu'il veut classer une sorte de tyrannie. Il a pris ensuite pour base de la subdivision des familles cotylédones les positions diverses des maris; il les a classés en périgynes, hypogynes et épigynes; et tous ceux qui n'ont pu être compris sous une de ces trois dénominations ont été rangés dans la cryptogamie. —Dans un grand nombre d'espèces, les sexes sont séparés, quelques-uns sur des tiges et d'autres sur des individus divers : *Mariti et fœminæ distinctis thalamis gaudent* (Linnée). Les femelles de ces fleurs, comme les femmes des marins, sont réduites à attendre les vents favorables. — Lorsque la réunion a eu lieu, et que la fécondation est opérée, les maris jettent leurs rideaux par la fenêtre: c'est la chute des fleurs. Lorsque les embryons sont développés, ils jettent leurs enfants : c'est la chute des graines. Enfin, quand la terre, resserrée par le froid, ne fournit plus aucun aliment, les plantes jettent leurs estomacs : c'est la chute des feuilles. — D'après les observations du savant Desfontaines, on est obligé de convenir que la sensibilité qui existe dans tous leurs organes est beaucoup plus exquise dans ceux qui caractérisent leur sexe. L'*amaryllis formosissima*, l'*oxalis sensitiva*, l'*onoblea sensibilis*, l'*averrhoa-carumbola*, les *berberis*, se distinguent parmi les fleurs les plus sentimentales. Les mimoses, arrosées avec une infusion d'opium, se calment comme une petite maîtresse avec des gouttes anodines. Un sainfoin, l'*hedisarum girans*, brûlé sur les bords du Gange par l'ardeur du soleil, se rafraîchit par les mouvements qu'il donne à deux de ses feuilles; placé dans un lieu plus frais, il laisse reposer son éventail. Une dionée qui a reçu d'un instinct qui lui est particulier le surnom de *muscipula* ou de gobe-mouche, attire des mouches par le miel répandu sur son sein, qui, étant touché, se contracte, et perce de mille dards l'insecte qui a osé le toucher. Les *berberis*, les *opuntia*, les *stachys*, affectent des mouvements convulsifs quand on les touche. Les semi-flosculeuses s'ouvrent et se ferment à des heures réglées, et, suivant la latitude sous laquelle elles fleurissent, elles avancent ou retardent l'heure de leur réveil. Les *draba* et les *triennalis* se penchent aussitôt que la nuit arrive. Les plantes héliotropiques affectent de tourner toujours leur disque vers le soleil. Les tremelles, qui n'ont que l'apparence d'un ligament végétal; les mucors imperceptibles, qui s'attachent à la manière des oxydes sur les matières qu'ils rencontrent, ont une vie, un instinct et des habitudes qui sont réglés par des lois éternelles, semblables à celles qui président aux destinées de plus grands animaux.

Ingentes animos augusto in corpore versant.

Au printemps, les airs sont remplis de poussières fécondantes qui cherchent à se fixer sur des organes qui s'ouvrent pour les recevoir; et alors combien d'instincts se développent! combien d'espérances trompées! combien de maris absents et de vierges stériles! Si chaque fleur racontait l'été les aventures de son printemps, on croirait lire un roman.

Si les arbres parlaient, il ferait bel ouir.
La Fontaine.

On peut remarquer dans les fleurs le développement successif des phénomènes suivants. D'abord la construction de la maison conjugale, la sûreté de ses abris et le décors de toutes ses parties, la création du lit nuptial, l'apparition des deux époux dans leur état de candeur naturelle, le développement de leur puberté marqué par des signes sensibles, leurs

jeux, d'abord innocents, qui deviennent des agaceries; leurs mouvements, qui deviennent des provocations marquées; l'exhalaison des parfums dont toute la maison est embaumée, la réunion des époux, la conception, l'incubation, l'enfantement, la langueur du nœud conjugal et sa dissolution. — Dans un parterre fleuri, on naît, on joue, on aime, on se reproduit, et on meurt; c'est absolument comme chez nous.

Sic virgo dùm intacta manet, tum cura suis, sed
Quùm castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jucunda manet, nec cara puellis.
Cat., carm. nupt.

Le comte Français (de Nantes).

AMOUR CONJUGAL. De toutes les affections d'où l'homme tire le peu de bonheur dont il jouit sur la terre, il n'en est point qui ait été aussi diversement jugée que celle qui porte le nom d'*amour conjugal.* Objet à la fois de piquantes et cruelles railleries, de sombres et flétrissantes accusations, de scepticisme et d'enthousiasme, tantôt considéré comme le gage trompeur d'un vil marché, d'un contrat où le cœur n'a nulle part; tantôt comme une œuvre du ciel, le fondement de l'état social, la base de toute félicité sur la terre, l'amour conjugal, préconisé par les uns, méconnu par les autres, s'est vu tour à tour revêtu et dépouillé de son plus auguste caractère, de ses plus doux attributs. Il faut peut-être chercher la cause de cette diversité de jugements dans l'habitude où l'on est de confondre, assez mal à propos, l'amour conjugal avec le mariage proprement dit, la partie poétique et morale avec le matériel, le positif; le dieu avec le temple; et l'on en est venu jusqu'à nier l'existence du premier quand on a trouvé le second délabré ou désert. — L'amour, tel que le conçoivent les jeunes cœurs, peut-il exister dans le mariage? Madame de Staël, qui a fait de cette question le sujet de si belles pages, le croit, et elle déplore, avec son talent et sa chaleur d'ame ordinaires, la perte de cette illusion; perte qui suit les premiers mois du mariage, et qui gâte si cruellement le bonheur des époux. Mais ne serait-ce pas faute de connaître le véritable caractère de l'amour conjugal, que naissent d'aussi fréquents, d'aussi douloureux mécomptes? — L'amour qui préside au mariage n'est point cette passion impétueuse, mutine, subjugante, qui naît dans l'effervescence des sens, s'appaise avec eux, et se consume par sa propre violence; ce n'est pas cette passion terrible, redoutable, que l'antiquité représente tantôt sous les traits d'un enfant aveugle, agitant dans ses mains une torche ardente ou des traits acérés, et tantôt sous ceux aussi d'un enfant qui porte au dos des ailes d'aigle, et dont les mains puissantes soumettent un lion; la nature vive et capricieuse de ce jeune dieu ne saurait se plier à aucun joug, fût-il de fleurs; ses fortes ailes sont faites pour s'agiter dans l'espace; il périrait sous les saintes entraves du lien conjugal. Il est un autre amour, qui, parmi les pénates domestiques, a établi sa résidence; c'est un bel adolescent pareil à celui que les anciens révéraient sous le nom d'*Agathodæmon* : ses mains sont désarmées, et ses épaules dépourvues d'ailes, car il est d'une nature stable et paisible; des regards célestes, de douces paroles, un indulgent sourire, telles sont ses armes et ses attraits. Son front tranquille et pur ne se pare, ni des roses que le temps flétrit, ni du bandeau qui rend l'amour aveugle et jaloux; toujours jeune de cette divine jeunesse, attribut des habitants du ciel; il est l'ange qui accompagne les deux pélerins à travers le voyage qu'on appelle la vie; sérieux comme la sagesse, il fuit l'éclat et redoute le bruit; ses plaisirs sont discrets, ses joies silencieuses comme toutes celles qui naissent des impressions profondes. C'est lui qui accueille les jeunes époux dans la demeure nuptiale. Malheur à eux, si, trop préoccupés du frivole et impétueux enfant qu'ils espèrent fixer à leurs côtés, ils méconnaissent la sainte divinité du lieu! avec les mois de miel, le volage et cruel enfant s'envolera, et avec lui tout espoir d'être heureux. Mais si l'autel de l'amour conjugal a reçu tout d'abord le pur en-

cens et les saintes prières du jeune couple, la joie, la paix, le bonheur, doux cortège de l'amour conjugal, accourront dans ce sanctuaire, s'y fixeront pour long-temps, et peut-être pour toujours. Docile aux inspirations de ce bon génie, le jeune homme saura vaincre avec courage une mauvaise fortune et s'imposer les travaux nécessaires pour assurer l'existence ou le bien-être de sa compagne. L'amour conjugal enseignera à celle-ci l'art précieux et difficile de plaire chaque jour à son époux, en cultivant ses talents, son esprit, en variant sa parure, en établissant dans sa demeure l'ordre et la propreté qui embellissent le plus humble réduit : bientôt, et par les soins de l'amour conjugal, cette communauté d'intérêts, ces rapports étroits entre les époux, cette solidarité de toutes leurs actions, qui fait que leur front pâlit ou s'illumine mutuellement de la honte ou de la gloire de l'un et de l'autre, tout concourt à unir leurs cœurs des mille liens d'une mystérieuse sympathie, qu'un sentiment plus auguste et commun à tous deux, l'amour des enfants, vient encore fortifier.—Ce tableau n'est peut-être pas celui que le lien conjugal offre en général dans le monde ; au surplus, nous peignons l'amour et non le mariage : sans doute il reste dans ce contrat quelque chose de la barbarie des anciennes lois, mais c'est une charte à réviser et non à renverser. Peut-être aussi nous allèguera-t-on en exemple, le théâtre, qui depuis quelque temps ne s'alimente que des malheurs ou des forfaits de l'état conjugal. Toutefois, cette triste et noire manie, qui produit aujourd'hui tant de monstruosités, et fait de la scène française une école de scandale, ne pourrait-elle être considérée plutôt comme l'étrange délire du talent, que comme une affligeante réalité?... En effet, et nous nous plaisons à le croire, si le dérèglement des mœurs conjugales était tel que le disent nos auteurs du jour, la fréquence et la vulgarité de ces déportements suffiraient pour ôter tout intérêt à leurs odieuses peintures ; et le succès de tel ou tel drame ne serait peut-être pas si grand si le sujet en était aussi commun et aussi général qu'on nous l'assure. — Cependant, qu'il nous soit permis de le dire ici, quoi que ce soit à la louange des femmes, ce sont elles qui apportent le plus de conscience et de dévouement dans les relations conjugales, relations où, de leur côté, sont bien des amertumes, bien des épines, de bien cuisants soucis... Mais si, comme l'a dit Mme de Staël : « l'être le plus noble est celui qui à le plus de devoirs à remplir, » sous ce rapport notre tâche est belle, et nous ne manquons pas de courage pour l'accomplir. *Sois fidèle à ton époux dans la vie comme dans la mort!* dit le prêtre de Brahma à la jeune Indienne, et cette injonction lui fait suivre, pieuse et chaste, son époux au tombeau, à travers les horreurs d'une mort ardente et cruelle. *Femme, sois soumise à ton mari!* dit l'apôtre à la chrétienne, et cette seule parole la rend, non l'esclave, mais la compagne fidèle, patiente et dévouée de son mari, pendant la plus longue vie.—Nous nous abstiendrons de chercher chez les nations lointaines ou dans les fastes de l'antiquité des exemples à l'appui de cette assertion ; notre patrie, à laquelle nulle sorte de gloire n'a manqué, peut avec orgueil citer ses propres enfants, ces femmes magnanimes qui, à toutes les époques de notre histoire, ont mérité comme épouses les honneurs de la célébrité. Les noms des *Roland*, des *Lefort*, des *Lavalette*, et de cette foule nombreuse d'héroïnes de tout âge, de tout rang, répétés chaque jour à nos filles avec une tendre émotion, feront de celles-ci de généreuses épouses, et ces noms glorieux attesteront dans la postérité que les descendantes de ces illustres Gauloises, dont les anciens ont vanté les vertus conjugales, n'ont pas dégénéré de leurs mères.

Élise Voïart.

AMOUR MATERNEL. L'amour maternel est un rayon de cette intelligence céleste répandue dans tout l'univers, et qui, depuis l'homme, va en décroissant et s'affaiblissant jusqu'aux der-

nières limites de la création animée. En descendant ainsi la longue chaîne des êtres, on trouve, amour éclairé, sentiment généreux, passion forte, instinct perfectionné, instinct plus obscur, impulsion sourde, inappréciable, enfin, absence totale de toute sensation de ce genre; et, d'après les lueurs plus ou moins vives de cette flamme divine, on pourrait établir avec certitude le degré plus ou moins éminent d'intelligence chez les races diverses où elles se rencontrent. — En effet, les animaux complètement dépourvus de ce sublime instinct sont d'une nature tout-à-fait inerte; tels sont les mollusques, testacés, ou autres, chez lesquels la vie est pour ainsi dire passive : les poissons, sorte de création qui semble incomplète, puisqu'un grand nombre d'espèces n'offre qu'une moitié d'individus, les poissons n'ont aucune idée de l'instinct maternel; leurs femelles jettent au hasard leurs œufs sur la surface des eaux, et abandonnent au soleil le soin de les faire éclore. On ne peut m'opposer la tendresse de la baleine pour son petit ni celle des phoques pour leur progéniture, tendresse, du reste, égale à leur intelligence, car ce ne sont pas des poissons. — Si parmi les myriades animées dont se compose le règne des insectes, on remarque les soins que les fourmis prennent de leurs œufs, qu'elles transportent à grande peine dans les temps d'orage ou dans les révolutions de leurs républiques, ceux non moins tendres des abeilles et de toutes les familles des mouches armées qui nourrissent leurs petits de miel et les défendent avec tant de courage, on verra également que l'instinct qui les porte à faire ces choses est proportionné à l'intelligence qu'elles montrent d'ailleurs, et que cette dernière n'est peut-être qu'une maternelle inspiration. — Chez les oiseaux, ce sentiment est déjà mieux développé : quoi de plus délicieux à observer que les soins du rossignol, de la fauvette, du serin, et de tous les oiseaux chanteurs pour leur jeune famille! Et remarquez que les nids les mieux faits, les habitudes maternelles les mieux observées, se trouvent chez les races les plus intelligentes; les quadrupèdes, à leur tour, nous offrent les mêmes rapports : en commençant par les plus sauvages et les plus féroces jusqu'aux plus faibles, aux plus doux, partout l'amour des parents est égal chez eux au courage, à la ruse, aux autres qualités qui leur sont propres; on pourrait même ajouter que la civilisation, en développant chez quelques espèces l'intelligence, accroît encore le sentiment maternel. Nous aurions de curieux exemples à citer à l'appui de cette hypothèse, mais les bornes de cet article s'y opposent. — Si les animaux, chacun selon leur portion d'intelligence, répondent si bien aux vues du Créateur, que sera donc l'amour de la famille dans l'homme, qui, placé aux sommités de l'échelle des êtres, réunit en lui tous les instincts, tous les sentiments, toute l'intelligence des autres créatures! L'amour maternel, cette intelligence des femmes, source pour elles des plus hautes vertus, des plus saints devoirs, des plus pures jouissances, brille ici dans toute sa splendeur : c'est aux femmes que Dieu a confié le soin d'alimenter la vie, et, dociles aux lois de l'Éternel, elles accomplissent fidèlement leur auguste mission. « Qu'avec une sombre misanthropie, dit le profond et judicieux auteur de l'*Essai sur l'instinct, l'intelligence et la vie*, M. le baron Massias, le naturaliste latin nous représente le nouveau-né, jeté comme un vil fardeau sur la terre, nu, faible, sans armes, le plus misérable des animaux, déplorant le funeste bienfait qu'il vient de recevoir, et saluant la lumière par des pleurs et des gémissements : à ces peintures rembrunies, à ces sinistres accusations, que répond la nature? Je lui ai donné une mère.... En elle il a reçu tout ce qui lui manque, tout ce qu'une prodigue bienveillance aurait pu lui départir. Dépendant de tout ce qui l'environne, les plus tendres soins l'empêcheront de sentir sa dépendance. Ses besoins, ses désirs sont devinés et prévenus avant d'être formés. Les douces

étreintes, un regard plus tendre que celui de l'amour, lui apprennent qu'il n'est pas délaissé; le sein qui le réchauffe est animé d'un instinct vital qui reconnaît son nourrisson. Son premier cri fut un signal de vie et de prière, son premier sourire est un signe de reconnaissance et de bonheur; le sourire, il le vit errer sur les lèvres maternelles; il étudie dans leurs mouvements le mécanisme des sens; ses yeux venant au secours d'une ouïe encore peu intelligente, il prononce enfin le nom de son père, dont le cœur bat de tendresse et d'orgueil; chaque jour il étendra ses moyens de relation, aidé de ce premier moyen de perfectionnement et de sociabilité, organe de l'intelligence, et apanage exclusif de la race humaine. » — Amour maternel! à ce nom, qui ne se sent profondément ému! tendres soins, douces caresses, sages conseils de nos mères, ce nom seul éveille dans nos ames votre cher souvenir! quel homme, si courbé qu'il soit sous le fardeau de l'existence, ne sent son cœur se dilater à la pensée de la mère qui le nourrit, qui soigna son enfance! Instinct, sentiment, passion, amour maternel, vous réunissez et surpassez en force, en puissance, en durée toutes les autres affections du cœur de l'homme; c'est dans vos bras caressants que Dieu à déposé le tendre espoir du genre humain; un berceau est votre autel, le gynécée votre temple; c'est là que vous régnez sans partage. Que sont pour vous les joies du monde et les gloires de la vie! Attentif, recueilli, patient, infatigable, vous veillez dans ces lieux, séjour de paix, de vertu, de poésie; de jeunes fronts pleins d'innocence fleurissent sous vos baisers, et les douleurs s'endorment aux doux accents de votre voix. Mais sous quel aspect plus touchant encore je vous vois apparaître, quand, mesurant vos soins à l'âge, aux besoins des tendres objets de tant de sollicitude, vous dressez ces jeunes ames à l'amour du bien, et qu'avec une patience, une mansuétude inépuisable, vous semez sur ce sol mouvant et peu profond encore, vous cultivez chaque jour, à chaque heure, à chaque instant, et sans jamais vous lasser, les précieuses semences de la vertu, plantes délicates et frêles, que menace sans cesse le souffle dévorant des passions, et les orages du cœur! Le temps marche, avec l'enfant que vous avez nourri, vous devenez son guide; c'est alors qu'une sagesse non révélée, mais instinctive, vous apprend ce qu'il faut dire, ce qu'il faut craindre, ce qu'il faut éviter; vous formez de vos mains soigneuses le cœur du jeune homme, vous lui inculquez ces notions de modération, de courage, de prudence, qui, plus tard, deviendront de la vertu; vous pétrissez de tendresse, de piété, de patience et d'amour celui de la jeune fille, lui donnez le sentiment des devoirs sérieux et doux qu'elle est appelée à remplir un jour. Bien plus! ô vous, le plus généreux, le plus constant, le plus merveilleux des amours! cette première tâche est-elle remplie, on vous voit souvent rajeunir, et, comme le phénix, renaître de vos cendres pour recommencer, en faveur d'orphelins délaissés, la longue série des soucis maternels, et prodiguer de nouveau cette tendresse dont l'instinct en vous est impérissable!

Élise Voïart.

AMOUR FILIAL. Quand l'homme, ce roi de la création, examine avec attention et impartialité la place qu'il tient sur la terre parmi les autres races animées qui l'entourent, il éprouve une juste humiliation en reconnaissant que les animaux partagent avec lui la plupart des vertus et des passions dont il est également fier. Il est cependant une vertu dont il est seul doué, un sentiment qui lui est propre, un instinct à la fois de l'âme et des sens qui le distingue, en fait un être à part, et par lequel Dieu semble avoir voulu marquer sa suprématie sur toutes les autres créatures; cet instinct, ce sentiment, cette vertu, est l'amour filial. En effet, passé l'époque des premiers besoins de l'existence, l'animal oublie et méconnaît complètement ses parents. Il n'en est pas de même de l'homme : dans une période d'obscures sensations, il a cédé,

comme la brute, à de secrètes et machinales impulsions ; mais à mesure que la sphère de ses idées s'étend, le sentiment grandit, se développe avec la raison, et devient enfin chez lui amour, piété, vertu. L'amour filial est notre premier code moral et religieux : c'est lui qui nous fait faire le doux apprentissage de nos devoirs envers Dieu et envers la patrie, en présentant à nos yeux, l'un comme un père, juge et rémunérateur suprême qu'il faut craindre et adorer, l'autre comme une mère pleine de sagesse et d'amour, qu'on doit vénérer, défendre et chérir. Du mélange de ces divers sentiments, naît cette affection un peu craintive, mais passionnée ; cette profonde gratitude, cette soumission respectueuse, mais tendre, que les anciens révéraient sous le nom de *piété*, et dont le véritable amour filial offre en effet tous les saints caractères. — Moïse, en voulant réformer les mœurs de sa nation et lui donner des lois, mit au premier rang de ces dernières ce précepte sacré : *Honore ton père et ta mère*, et bientôt, sur cette sainte injonction, faite de la part de Dieu même, s'établissent les fondements du pouvoir paternel et royal, qui, à l'avenir, régira les peuples. Cette suprématie naturelle, d'abord subie par l'homme enfant, plein d'ignorance et de besoins, et plus tard consentie et déférée par lui aux auteurs de ses jours, comme un hommage rendu à la sagesse et à l'expérience, semble avoir servi de base à la royauté. Dans l'enfance des peuples, le roi, le chef, est toujours un guerrier ou un vieillard. A la suite du gouvernement d'un seul, vinrent les dominations collectives, mais toujours fondées sur le régime paternel, ce qu'attestent les titres d'*anciens*, de *pères conscrits*, de *sénateurs* des anciennes républiques, tandis que ceux des chefs des diverses théocraties qui ont dominé le monde, ainsi que ceux des ordres religieux qui en dérivent, en rappelant les différents degrés de la hiérarchie de la famille, prouvent leur commune origine avec elle. — Le législateur hébreu avait placé l'amour filial au premier rang de nos obligations. Le sage des sages, et dans des temps aussi reculés, Confucius, établit sur ce puissant mobile le code moral qui régit encore aujourd'hui la Chine. L'un des cinq kings, ou livres divins qui renferment les préceptes religieux, moraux et politiques du vieil empire, contient, dans les plus grands détails, les devoirs des enfants envers leurs pères. L'illustre philosophe qui les a rédigés et commentés appelle ces devoirs les *grands*, les *fondamentaux*, et peut-être en effet est-ce à l'observance constante et rigoureuse des saints préceptes de l'amour filial, aux sentiments de respect, de reconnaissance, sur lesquels ils sont fondés, que cette antique nation doit la sagesse de ses lois, sa haute civilisation et sa longue prospérité. Là, cette affection, qui partout ailleurs est mise au rang des vertus secondaires et relatives, revêt quelque chose de sérieux et prend tout le caractère d'un culte. L'homme, par un instinct céleste, et qui tient peut-être au secret de ses destinées futures, tend toujours à s'élancer dans l'avenir. Il place dans cet avenir ses espérances, ses jouissances même. Il travaille sans relâche à édifier des monuments, à fonder des institutions durables pour assurer à son nom, à sa race, une illustration dans l'avenir. Il oublie de vivre pour satisfaire cet impérieux besoin, et se *survivre* est le mot qu'il a inventé pour peindre ce penchant passionné et mystérieux. Chez le peuple dont nous parlons, l'amour filial, à l'inverse de tous les autres sentiments naturels au cœur de l'homme, se plaît à remonter le fleuve de la vie, et, comme cette touchante fiction d'une naïve croyance par laquelle une ame pieuse croit pouvoir appliquer à un être cher, mais encore retenu dans un lieu d'expiation, les mérites d'une vie pleine de privations et de sacrifices, à la Chine le fils d'un homme obscur peut, par ses talents, ses vertus ou ses actions d'éclats, illustrer un père déjà dans la tombe, et chez lui l'ambition, aussi noble que touchante, a pour but d'anoblir ses ancêtres. — L'amour filial, en inspirant de telles vertus à des hommes cé-

lèbres par leur sagesse et leur piété, répand les mêmes influences sur les familles où il est révéré. C'est là que règnent la concorde et la paix. Plutarque nous a conservé le souvenir de l'union et de la piété filiale qui caractérisait la famille des *Eliens*, à Rome, dont soixante membres reconnaissaient pour chef Ælius Tubero, le gendre de Paul-Émile. En nous racontant les actions des grands hommes de l'antiquité, le vieillard de Chéronée s'est plu à nous peindre d'une manière touchante l'amour filial d'Alexandre pour sa mère, celui d'Épaminondas pour la sienne; et les noms de Cléobis et Byton, du pieux Énée, de Coriolan et de tant d'autres, ont offert d'âge en âge des modèles à la vénération de la jeunesse; mais si parmi tant de noms célèbres, il en est peu qui aient été portés par des femmes, accusons-en plutôt les mœurs de ces temps antiques, qui défendaient aux femmes toute publicité, comme contraire aux vertus qu'elles devaient posséder. En revanche, nous pouvons réclamer aujourd'hui pour elles une honorable égalité dans tout ce qui tient au dévouement filial, et même de nos jours elles ont héroïquement dépassé leurs modèles. Disons aussi, et ceci à la louange de nos mères, que, dans le siècle dernier, l'amour filial était entretenu dans l'âme des enfants avec un soin presque religieux par les parents eux-mêmes. Loin de céder à ce penchant impérieux et doux, qui nous porte à prodiguer nos caresses à des objets aimés, les parents de l'autre siècle s'imposaient une réserve pleine de dignité, ils évitaient une familiarité trop grande, et cette espèce d'austérité, que de nos jours on a beaucoup blâmée, tout en entretenant un autre sentiment non moins honorable, celui du respect pour la vieillesse, ne nuisait point à la tendresse réciproque des parents et des enfants. Il faudra voir si notre âge lèguera à la vénération de la postérité des noms entourés d'une aussi brillante auréole que ceux des nombreuses victimes de notre première révolution : et pourtant ces filles héroïques, qui, pour sauver leurs pères, se dévouèrent aux fureurs des bourreaux, ces nobles victimes de l'amour filial, à la tête desquelles brille la tendre et magnanime Sombreuil, avaient été élevées dans ces mœurs austères contre lesquelles s'élève aujourd'hui tant de blâme. — Quoi qu'il en soit, si l'amour filial ne produit point de nos jours ces touchantes merveilles, si cette douce divinité, propice à l'enfance, chère à la jeunesse, et à laquelle l'âge mûr doit encore quelques douceurs, reçoit de nous un culte plus secret et des honneurs moins éclatants, il n'en faut pas conclure qu'elle ait perdu parmi nous son empire, et qu'il soit besoin d'aller jusqu'en Chine pour voir l'amour filial dignement honoré. Aux sommités de notre état social, il est un couple révéré : huit nobles rejetons, tous divers en beauté, en grâces, en talents, l'entourent et le décorent comme une vivante couronne. C'est là que l'amour filial offre un spectacle ravissant. Dans nos fêtes, dans nos publiques solennités, tous les yeux se portent avec attendrissement, avec amour, sur l'illustre famille, et chacun, dans le tendre et respectueux dévouement dont l'auguste couple est l'objet, croit voir des gages futurs pour le bonheur et la prospérité publics. Mais, sans chercher des exemples dans ces régions élevées, regardons dans nos campagnes, dans nos villes, autour de l'humble foyer de ces chastes familles qui vivent dans le travail et la pauvreté, que de tendres fils, que de filles dévouées consacrent le fruit de leurs travaux à soutenir un père infirme, une mère qui ne peut plus travailler!... Combien d'autres, dans un rang plus élevé, charment par leurs talents, leur gaîté, la douceur de leur caractère, une mère souffrante, un père accablé de soucis! Dans ce moment, sur nos vaisseaux, dans nos armées, il est plus d'un cœur qui bat à la pensée d'une mère inquiète, d'un père qu'un succès enivrera de joie et d'orgueil; et de tous les lauriers qui vont se cueillir, l'amour filial recevra peut-être les plus glorieux et les plus doux!

Élise Voïart.

AMOUR DE DIEU. Voici l'amour le plus pur et le plus désintéressé, qui se présente avec son cortége de voluptés aussi fraîches qu'un sourire de jeune vierge, aussi pures qu'un soleil de printemps. Vous ne lui verrez point ce front cicatrisé par les soucis, ces joues sillonnées de larmes amères, qui sont l'ordinaire apanage d'un autre amour. Étranger dans le séjour des hommes, foulant d'un pied dédaigneux leurs joies vagabondes et mensongères, c'est un ange qui s'élance dans les cieux sur les ailes de l'espérance. Il s'abîme dans la contemplation d'un Dieu plus aimable encore que puissant, il converse avec les hôtes du ciel, il entonne avec eux l'hosanna qui retentit aux pieds du trois fois saint. Il a bien aussi des pleurs, mais qui ne fatiguent ni l'âme ni les yeux; ses tristesses sont pleines de douceur, et ses mélancolies sublimes. Heureux celui que Dieu a appelé à l'aimer. Heureuse l'âme dans laquelle il a fait luire quelques-uns de ses rayons! c'est un sort préférable à la possession des trônes qui passent, de la gloire, vaine fumée qui remplit le cœur pour un instant, et s'en échappe, en y laissant des regrets et des épines. — Le vide de nos âmes est immense, et la plupart de nos passions s'y abîment après un instant de règne. L'amitié n'a de beaux jours que dans ses prémices; l'amour puisé dans les yeux d'une femme s'arrête tout à coup, comme un torrent séché dans sa source; l'ambition se dévore elle-même : plus elle est heureuse, plus tôt elle arrive au néant des choses humaines. Voulez-vous connaître une passion qui embrase toutes les puissances de l'âme, sans jamais s'affaiblir, ni par le temps, ni par la jouissance? demandez-en le secret à ces vierges qui ont mis l'amour de Dieu entre elles et le monde. C'est pour elles que la vie est une vallée de fleurs et non de larmes. Peu leur importent les tempêtes qui grondent parmi les enfants des hommes; pour ces chastes colombes de la solitude, l'existence n'a point d'orages, la mort n'a point d'aiguillon. — J'ai assisté, il y a quelques années, à un spectacle qui laissera de longues traces dans ma mémoire. J'étais allé visiter l'abbaye de Meillerai, asile où la prière s'était refugiée, entourée de bois silencieux, de lacs bleus et mélancoliques, et d'où naguères elle se retira, chassée par des barbares et des impies. Le second jour que je passais dans ce lieu de paix et d'amour, on vint m'avertir qu'un des religieux touchait à sa dernière heure. Je suivis la communauté qui allait entourer son lit de mort. Couché sur la cendre, sur cette cendre qui lui rappelait les vanités auxquelles il disait adieu, on eût dit un bienheureux qui s'entretient avec l'Éternel. Que la mort était belle sur ses lèvres, s'endormant dans le sourire, et sur son front vénérable, empreint de la paix du Seigneur! « Mon fils, lui dit l'abbé, voici le pasteur et le troupeau qui viennent prendre congé de vous comme d'une brebis qui les quitte pour de meilleurs pâturages. Vous quittez les larmes et la fumée, vous allez vous rejoindre à celui que vous avez toujours aimé. Dites à ceux de nos frères qui n'ont point encore grandi dans la pénitence combien est douce la joie d'une telle mort. » Après avoir dit ces mots, il se mit à genoux auprès du mourant, et celui-ci, rompant pour la première fois le silence religieux du cloître : « O compagnons de ma solitude, dit-il, je vais quitter le désert où j'ai laissé la trace de mes pleurs. Voici vingt années que je les offre à Dieu, dans cet asile dont les austérités m'ont paru plus douces que les voluptés de ma première vie. De quel œil je considère ce monde qui fut cher à ma jeunesse, et dont les molles séductions expirent au bord de mon tombeau. Quand même j'aurais joui de ses grandeurs et de l'illusion de ses amours, le jour est venu que leur ombre ne me cacherait plus l'abîme de la mort, abîme qui me paraîtrait plein de terreurs, et que j'envisage maintenant comme un port tranquille où Dieu va récompenser son serviteur! O mes frères, qu'il est doux d'avoir pleuré aux pieds du sanctuaire! qu'il est doux d'avoir caché sa vie à l'om-

bre du Seigneur! » — Il était beau ce vieillard, se jouant doucement avec la mort, et parlant de l'amour de Dieu en face d'un sépulcre. Eh quel tableau offraient les religieux, entourant en silence le lit du défunt! O divin Lesueur, quand tes pinceaux révélaient au monde les mystérieuses voluptés du cloître, tu n'avais point rêvé tes figures célestes! Je les retrouvais sous mes yeux, sublimes de religion et d'espérance, belles d'un calme délicieux que le siècle ignore et qui venge le ciel de nos mépris. Au signal de leur père, ces fils de la solitude levèrent vers le ciel les yeux qu'ils tenaient fixés vers le mourant. L'un d'eux, blanchi dans la prière, dit les premières paroles du *Magnificat*, et tous le répétèrent en chœur. Arrivé à ce verset si consolant : *Esurientes implevit bonis*, le vieillard, qui le murmurait encore, ferma les yeux, et s'endormit dans le Seigneur. Et moi, je pensais que la philosophie se trompe quand elle prétend que la religion n'a que des joies sèches et arides, et que l'amour de Dieu n'est qu'une illusion.— Croit-on, maintenant, que cette passion soit l'aliment des esprits simples ou faibles? je la montrerais tenant la plume de saint Augustin, présidant à ces pages brûlantes qui nous charment encore dans ce siècle de dessèchement et de philosophie, armant d'une sublime ardeur l'âme d'Ambroise, élevant ce grand homme au-dessus de ses amitiés, au-dessus de la majesté du trône; plus tard, donnant à la voix de Bernard l'éclat de la foudre, faisant couler, partout où paraît cet ami du torrent et de la prière, des fleuves de larmes; en un mot, servant de flambeau aux plus grandes conquêtes du génie. Car, n'en doutez pas, sans leur amour passionné pour Dieu, Bossuet n'eût été qu'un homme, Newton qu'un géomètre. Mais l'amour de Dieu porte naturellement aux hautes pensées, aux conceptions vastes. Il fit de Bossuet une gloire devant laquelle pâlissent toutes les gloires, de Newton un demi-dieu, chargé de révéler à la terre le secret des œuvres de son maître. — Me serait-il permis, en traitant une pareille matière, d'oublier le plus aimable et le plus aimant des hommes! Ame trop belle pour s'attacher à la terre, Fénelon y passait comme un voyageur qui a les yeux fixés vers le terme. Il aimait Dieu avec plus de candeur qu'une vierge n'aime son fiancé, avec plus de charmes qu'une mère n'aime l'enfant qui vient de sortir de son sein. Une femme dont l'accent persuadait ses ennemis mêmes, M^me^ Guyon, avait cru, dans ses pieuses rêveries, que l'amour de Dieu devait être soumis aux mêmes lois que ceux des hommes: si ses yeux se levaient vers le ciel, il fallait qu'en même temps ses lèvres soupirassent la volupté. Bossuet, qu'effrayaient toutes les nouveautés, fulmina contre M^me^ Guyon, de cette même voix qui attérait le protestantisme et qui écrasait l'impiété. Fénelon combattit, car les illusions d'un tel amour lui étaient chères. Quelque forme qu'il prît, l'amour de Dieu lui paraissait une passion céleste. Mais bientôt, à celle de Bossuet se mêlèrent d'autres voix savantes et vénérées. On vit dans les doctrines de M^me^ Guyon une transformation du quiétisme, qui faisait alors beaucoup plus de bruit qu'il n'en ferait parmi nous. Simple comme la colombe et doux comme elle, Fénelon se repentit d'avoir favorisé ce qui pouvait donner naissance à des erreurs. Il condamna sa protégée, mais il n'en continua pas moins d'aimer le seul être qui fût digne d'une âme comme la sienne, ce Dieu qui nous a aimés jusqu'à livrer son fils pour nous, qui, descendu sur la terre, n'y donna que des leçons d'amour, et qui répétait souvent à ses disciples : Aimez-moi comme je vous aime. LOYAU D'AMBOISE.

AMOUR-PROPRE. Pour donner une définition précise de ce mot, la difficulté consiste à rester dans les vraies limites : on est toujours tenté de lui payer plus qu'on ne lui doit. Locke, en nous conseillant de définir, nous ferait tomber dans un cercle à perte de vue de définitions, car il faut définir les termes de la définition; c'est donc l'émotion qu'il produit plus généralement dans la conscience de tous

les esprits qu'il s'agit pour nous de préciser dans cet article. En conséquence, nous laisserons de côté la remarque de Hume sur l'espèce de non-sens produit par l'alliance forcée de ces deux expressions, *amour* et *propre*, que l'usage à visiblement dénaturées par un amalgame; procédé très commun, du reste, et dont on peut tirer un argument contre la stérilité des idiomes. Nous acceptons l'usage de cette locution comme un fait qui nous oblige; nous prenons ce mot tel quel, comme le seul du vocabulaire qui tienne, en attendant mieux, la place de ce sentiment assez déplorablement baptisé. Il faut de prime-abord considérer l'amour-propre comme un ressort d'activité qui ne se développe que dans le monde, et qui se rouille dans la solitude. Le capucin doit en avoir : c'est un objet de luxe chez le trapiste. L'amour-propre n'est jamais purement personnel; il demande un théâtre, un auditoire, de l'action au dehors, des juges; il demande surtout des ménagements, des transactions, des bravos; Robinson ne pouvait avoir d'amour-propre dans son île. L'amour-propre n'a pas besoin d'être sociable, mais il est éminemment social. Par sa pente naturelle, il va du simple au composé : comme les petites sources en se réunissant forment de proche en proche les ruisseaux, les rivières et les fleuves, l'amour-propre que nous concevons à l'égard de chacune de nos qualités peut s'évaluer, par suite de leur union intime et de la joie que nous éprouvons naturellement d'en posséder un certain nombre, en vanité, en ostentation et en orgueil : nous ne le suivrons pas jusqu'à la mer. Il nous suffit de le déclarer à son origine le producteur le plus énergique des petites qualités et des petits défauts, de le regarder comme l'agent qui travaille le moins pour la gloire et le plus pour la gloriole. On peut en médire, mais il faut bien se donner de garde de le calomnier, d'autant que le catéchisme dressé par l'ordre de monseigneur François de Harlay, et approuvé par M. Christophe de Beaumont pour être seul enseigné dans son diocèse, ne formule expressément aucun anathème contre l'amour-propre : il n'est pas exclu du paradis; peut-être faudrait-il feuilleter les cathéchismes des autres diocèses, mais cela demanderait beaucoup de temps pour avancer fort peu la question; les conciles n'en parlent pas. De fait, l'amour-propre ne se tient pas dans les étroites limites de la personnalité; au besoin, il se prend de belle passion pour les choses extérieures qui procèdent du hasard, des préjugés, du poste que nous tenons sur les divers échelons de la famille, du monde, ou de la société; d'une caste, d'une corporation, d'une profession, d'un pays. Ainsi, on se félicite des enfants de sa femme, et c'est quelquefois aller au-delà du hibou vis-à-vis de l'aigle, dans la fable de La Fontaine; on étale sa richesse, quelle qu'en soit la source; on fait valoir ses titres bien ou mal acquis; une domesticité de palais semble à certains fort honorable : une clé de chambellan n'a plus l'air d'un cordon de portier; le soldat ressent l'amour-propre du drapeau devant le prêtre qui, cependant, juge sa chasuble bien supérieure aux épaulettes; le bedeau de la métropole doit avoir beaucoup plus d'amour-propre que le bedeau d'une simple paroisse. L'amour-propre procède par cascade, de la ville au bourg, du village au hameau; la livrée du laquais le met dans sa propre estime fort au-dessus de l'artisan qui n'a qu'une veste : c'est naturel, et c'est petit. L'amour-propre est petit, la vanité est fière, l'orgueil seul est grand. L'amour-propre ne demanderait pas mieux que de devenir de l'orgueil, mais l'orgueil ne redescend jamais si bas; c'est que l'orgueil est plus enclin à marcher vers la folie, et l'amour-propre à se maintenir dans le bon sens. Celui-ci peut tomber dans l'imbécillité; l'orgueil incline à l'extravagance. L'amour-propre jalouse l'orgueil, qui le méprise. Dans leurs excès, il ne faut que des lumières à l'amour-propre, il faut des douches à l'orgueil. Ils vivent mal ensemble. Quelquefois l'amour-propre est le surplus délicat de la justice qu'on aime à se rendre, de celle que l'on aime à

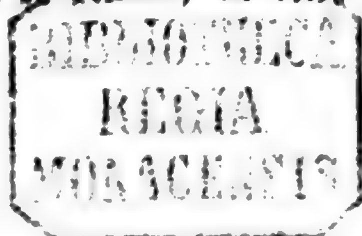

rendre aux siens, à l'exercice naturel de ses facultés, à son état, à sa nation. Le suisse de Saint-Germain-l'Auxerrois disait : Nous avons prêché hier un fier sermon. L'agent de police dit sans doute à son ami : Nous aurons la majorité dans les chambres. C'est de l'amour-propre. Le vaudeville a long-temps vécu des contributions qu'il prélevait sur l'amour-propre national : après l'empire, les couplets sentaient la poudre; on payait en bruit de bravos ce reste de fumée; le parterre se croyait encore au champ de bataille, et sous le lustre on battait des mains au soleil d'Austerlitz. Lorsque les vaudevillistes ont dépassé trop brutalement ce surplus délicat de la justice que toutes les nations aiment à se rendre, le genre est tombé. Mais on a vite comblé cette lacune. Des auteurs de nos jours ont exploité quelque temps en commun un fonds social d'encens, au profit de leur amitié mutuelle, et mis l'amour-propre en régie; chacun des actionnaires de l'entreprise recevait tant pour cent d'éloges par année, en guise de sa quote-part, relativement à sa première mise de bon devoûment. Le mot est né de la chose : c'était de la *camaraderie*. Puis, la société est tombée en faillite, d'abord par les différends des associés sur la répartition des dividendes, et surtout par le refus du public de solder métalliquement les bons à vue tirés trop fréquemment sur sa crédulité. La librairie souffre encore de cette catastrophe. Maintenant l'éloge est épuisé, usé jusqu'à la corde. On sera bientôt réduit à ne faire que d'excellents ouvrages, qui réussiront tout seuls, ou des affiches qui les annonceront aux curieux purement et simplement. L'amour-propre littéraire en pâtira, par suite de ses propensions irrésistibles en faveur du charlatanisme, le plus intrépide de ses auxiliaires. Sur ce terrain, comme sur tous les autres, si l'amour-propre se plaît aux conseils, c'est lorsqu'il les donne, il ne les écoute guères lorsqu'il les reçoit. L'amour-propre a son courage, habituellement dommageable; il a ses pusillanimités, qui lui tiennent lieu d'habileté politique. — C'est par amour-propre qu'un poltron se rend avec des épées jusque sur le seuil du traiteur de la porte Maillot, et modère ensuite, après le duel, remplacé par une indigestion, l'usage trop délibéré de sa langue. L'amour-propre offre donc sa bonne part et sa mauvaise part. En bonne part, il polit les manières, il tend à faire prendre un niveau vers les hauteurs, à mériter l'égalité qui honore, à fuir les occasions de s'abaisser, à ne laisser aucune prise défavorable au jugement du monde; il entend même ce mot de *monde* dans l'acception la plus restreinte; c'est ce qui le caractérise : pour lui, le monde, c'est le voisin, c'est le quartier, c'est l'arrondissement. Mais, par cela même, l'amour-propre enseigne les vertus pacifiques, les goûts qui ne font pas montrer au doigt, les raffinements subtils de la civilisation vulgaire, et l'esprit d'ordre, avec ses conséquences immédiates de maintien, de pudeur, d'élégance. Sous ce point de vue, c'est un civilisateur puissant, car il imprime un mouvement ascensionnel à tout le monde à la fois. Il propage l'éducation dans les familles, l'amour du bien-être extérieur qui fait considérer, l'esprit de déférence qui donne le ton. En mauvaise part, au contraire, l'amour-propre est la clé de tous les vices : il donne accès à l'oisiveté par le mépris du travail des mains, par une obstination de respect envers l'importance que l'on s'attribue; il fait rougir à l'aspect du faste que l'on n'a pas, du loisir que les autres se procurent; enfin, il pousse à l'émulation du dérangement, d'après le modèle des affinités vicieuses que l'on se propose en comparaison. Dans les corridors et au préau de Bicêtre, l'amour-propre est de se vanter de la récidive : le forçat qui ne fait qu'un faux dans sa vie est vu avec dédain par les hautes notabilités du bagne, et le dévaliseur de diligences n'admet pas un méchant voleur de carrefour dans sa société, à moins que ce dernier n'annonce de meilleures dispositions pour l'avenir, et ne révèle des inclinations moins roturières. La fameuse répartie : *Sont-ce là des clous!* naïveté

d'escroc qui a volé un sac d'écus, est la base de l'étiquette dans les prisons, et du degré de considération que les élus du carcan ont l'un pour l'autre. L'aristocratie est partout : les gens déclassés de la société par la loi copient le monde au rebours; là, on tend à s'améliorer aussi, mais par le vice; on se pousse de proche en proche vers une perfection dont le dernier terme atteint l'échafaud. L'amour-propre ne se dépense pas en mauvaise part que dans ces seuls lieux, il se rencontre pareillement dans le défi, plus innocent pour la société, puisqu'il ne préjudicie qu'à l'individu, des forces physiques, des ressources que l'on tient d'une forte constitution : on a vu des héros d'amour-propre qui portaient des charges à rompre sous le poids, des buveurs très glorieux de ne rouler sous la table qu'une minute après les autres; et c'est peut-être à cette occasion que Voltaire, qui ne reste pas à demi comme nous sur le chapitre des allusions, a donné de l'amour-propre une définition qui ne saurait trouver sa place ici, mais qui revient à dire que, quelque plaisir qu'on trouve dans ce sentiment, il faut le cacher. D'après ce jugement de Voltaire, il faudrait donner tort au mendiant espagnol, qui refuse un avis en tendant son bonnet à l'aumône; il faudrait surtout blâmer le franciscain, qui s'écrie à la cour de Madrid : « Je ne suis qu'un pauvre moine, il est vrai, messeigneurs, mais je tiens tous les jours votre Dieu dans ma main et votre reine à mes genoux. » De pareils traits ont quelque chose de précieux. Molière, dans l'intérêt de son génie comique, n'eût pas été, sur ce point, de l'avis du philosophe de Ferney. C'est l'amour-propre qui fait parler tant de sots devant les gens d'esprit, et taire tant de gens d'esprit devant les sots. Chez l'homme bien élevé, l'amour-propre devient un moniteur exquis, par lequel il est préservé d'une inconvenance, de même que le goût met de la mesure dans ses paroles. Dans la conversation, l'amour-propre déploie au profit de l'observateur ces milliers de nuances plus riches que la gamme des couleurs, qui donnent l'énigme des caractères, le moyen de les saisir en flagrant délit, et, comme le dit indifféremment Le Sage, par leur faible ou par leur fort. Il alimente ces éternelles remarques des jeunes femmes sur la petitesse de leurs pieds et sur la grandeur de leurs yeux; il les tient au miroir, même pour étudier le désespoir et pour verser des larmes; c'est par son secours qu'elles analysent leurs perfections avec une constance qui ne se lasse jamais : tellement que, pour la moins favorisée, il y a toujours quelque indemnité particulière dont elle peut remercier la Providence. L'amour-propre est essentiellement flatteur, et personne n'échangerait le sien contre celui d'un autre, de peur d'y perdre. C'est un dédommagement dont la nature n'est avare envers personne, afin de nous consoler généreusement de tous les autres torts qu'elle a pu nous faire dans la répartition très inégale de ses libéralités. Le duc de Roquelaure reçut des compliments en échange d'un malicieux coup de pied, parce qu'il assura vivement à l'imbécille, au moment où celui-ci lui fit face, que, grace à l'élégance de sa tournure, on pouvait, à toute force, le prendre pour un gentilhomme de ses amis, l'un des mieux bâtis de la cour de Louis XIV. La sensation la plus vive en ce cas efface l'autre. Le compliment escamote la douleur, et c'est ce qui rend l'amour-propre plus vigilant que la sensibilité même, car il se loge à la surface de l'épiderme. Législativement et diplomatiquement on en a profité. L'usage des seconds pour les duels n'a pas survécu à l'ordonnance qui en flétrissait la coutume : le suicide ayant gagné les jeunes filles comme une monomanie dans une des îles de la Grèce, cette épidémie d'une autre espèce cessa tout à coup ses ravages dès qu'il fut arrêté par les anciens qu'on exposerait nues les vierges grecques qui se donneraient la mort. Que la plus folle des deux passe la première, s'écria Charles-Quint dans une dispute d'étiquette. L'anecdote du diamant de saint Vincent de Paule, remis dix fois en gage pour conserver la va-

leur du prêt au profit des orphelins autant de fois qu'on s'obstinerait à vouloir lui restituer cette bague, est une preuve attendrissante et ingénieuse du parti qu'on peut tirer de l'amour-propre. On retrouve l'équivalent de ce trait dans la vie de saint Ambroise s'élevant contre le faste des cours au milieu de la famine qui désolait l'empire, lorsqu'il osa dire à l'impératrice, au milieu du temple : « Votre seul anneau, madame, suffirait pour arracher cette province à la mort. » L'histoire fourmille de traits semblables ; il ne faut que feuilleter et lire. Ce qui distingue expressément l'amour-propre de l'amour de soi, c'est qu'il détermine quelquefois des hostilités contre son propre repos. Nous ne sommes qu'à moitié de l'avis des auteurs païens, qui prétendent que l'amour-propre se mêla presque généralement des martyres, et que de tel saint à tel saint, il en fut tout au plns comme de Miltiade à Thémistocle ; mais les fakirs de l'Inde, qui vivent assis sur des siéges garnis de clous, se sont assurément déterminés à cette vie beaucoup plus par le sentiment de l'amour-propre que par celui de l'amour de soi. L'amour de soi, comme l'amour-propre, n'inspire pas l'obstination des procès avec la presque certitude de perdre : il ne fait pas germer les contrariétés mesquines de la jalousie pour des bagatelles et des gens qui n'en valent pas la peine : les fièvres de l'amour-propre sont au contraire fréquentes ; il va même jusqu'à croire que l'on s'occupe très volontiers de lui, parce qu'il prend lui-même cette fatigue. Il prête sa préoccupation aux autres, et c'est pour cela qu'il est démesuré chez un auteur, car il se multiplie en raison des exemplaires de son ouvrage. Rien n'étant plus élastique que cette matière, nous ferions volontiers des portraits de contemporains, sous la rubrique un peu surannée d'*Ariste*, de *Cléanthe*, de *Valère* ; mais, outre que ces collections ont le malheur de pécher, premièrement par le choix, qui n'est jamais assez rigoureusement bien fait, ensuite par les lacunes, en ce que l'on ne peut dire tout, nous ne prétendons décourager personne. Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'amour-propre, a dit La Rochefoucault, il y reste encore bien des terres inconnues. Les proportions d'une encyclopédie suffiraient à peine pour indiquer les principaux filons de cette mine, et nous n'avons pas l'amour-propre de la vouloir épuiser. De sorte qu'après avoir étudié à la loupe les petites qualités de ce défaut, et les petits défauts de cette qualité, nous dirons, pour terminer tout à la fois par une maxime et par un conseil, que l'amour-propre nous semble surtout une saillie de l'égoïsme à laquelle un peu de pudeur sied aussi bien qu'à la coquetterie. A. Bruker.

AMOUR DE LA PATRIE. (*Voyez* Patrie.)

AMOUR DU PROCHAIN. (*Voyez* Charité.)

AMPÈRE, mathématicien, né à Lyon en 1775, commença par professer à l'école centrale du Rhône. Ses goûts le portèrent à l'étude de la botanique, de la chimie et de la physique, dans laquelle il se distingua par les idées ingénieuses qui présidaient à tous ses travaux. Lors de la création de l'université, il y fut nommé inspecteur général. La première classe de l'institut, maintenant l'académie des sciences, l'admit dans sa section de mécanique pendant plusieurs années, et, professeur d'analyse mathématiques à l'école polytechnique, il fut, par suite de combinaisons dans l'organisation de la maison, obligé de quitter sa place d'inspecteur général, et appelé à celle de professeur de physique au collége de France. Les fonctions d'inspecteur général des études lui furent rendues, et il continua à les exercer. La société royale de Londres le compte au nombre de ses membres. La nature de cet ouvrage ne nous permet pas de faire connaître les travaux mathématiques de ce savant académicien, qu'ils ont placé dans un rang très élevé, mais dont les sujets sont au-dessus de la portée de tous ceux qui ne se sont pas spécialement occupés de cette branche des sciences. —

La théorie atomistique a singulièrement coopéré à l'avancement de la chimie, lorsqu'elle a été renfermée dans de justes bornes. M. Ampère a écrit sur ce sujet des mémoires fort intéressants, dans lesquels il a présenté sur la forme et la disposition des atomes des corps, des idées dignes d'un grand intérêt. — On lui doit une classification chimique extrêmement remarquable, et dans laquelle il a le premier cherché et disposé les corps simples en familles naturelles. Cette classification a été adoptée par M. Beudant dans son *Traité de minéralogie*: quoique on puisse lui reprocher peut-être de trop donner aux caractères physiques, elle n'en restera pas moins comme un monument important dans l'histoire de la science. La nomenclature qu'il a suivie dans cette classification se fait remarquer par l'emploi de noms tirés du grec, qui sont d'une extrême harmonie. Lorsqu'un savant physicien danois, OErstedt, eut ouvert une nouvelle carrière aux physiciens, en découvrant l'électro-magnétisme, M. Ampère fut un des premiers à s'occuper, en France, de cet important objet, et c'est en grande partie à ses ingénieuses recherches que l'on doit ce que cette branche si féconde de la science présente déjà d'intérêt. Par de nombreuses et importantes expériences, il est parvenu à en fonder la théorie et les appareils qu'il a imaginés sont une des acquisitions les plus intéressantes que la physique ait faites en ce genre. — Une des choses qui frappent le plus dans les travaux de M. Ampère, ce sont ses ingénieuses idées sur une foule de sujets; aussi, son cours de physique au collége de France présente-t-il un intérêt tout particulier pour ceux qui s'adonnent à l'étude de cette science.

AMPHIARAUS, fils d'Oiclée, selon d'autres d'Apollon et d'Hypermnestre. Les dieux l'avaient doué du don de divination : comme il savait qu'il devait périr dans la guerre de Thèbes, il s'était caché; trahi par Eriphyle, sœur d'Adraste, roi d'Argos, qu'il avait épousée, il fut forcé de prendre part à l'expédition de Polynice, et s'y distingua par sa valeur. Dans une défaite qu'essuyèrent les assiégeants, la terre s'ouvrit sous Amphiaraüs et l'engloutit avec son char. Après sa mort, on célébra, à Oropus, des fêtes en son honneur, qu'on appelait *Amphiarea*; non loin de cette ville, se trouvait un temple qui lui était consacré et qui avait un oracle. Son fils Alcméon vengea sa mort.

AMPHIBIE. Souvent, dans le monde, on qualifie d'être *amphibie* celui qui passant d'une opinion à l'autre, d'une condition à un état opposé, cherche à se soustraire à leurs charges; mais en jouant ce double rôle, ou nageant entre deux eaux, chaque parti répudie pour l'ordinaire quiconque n'est d'aucun bord. — Ce terme, dérivé de deux mots grecs, *amphi*, des deux côtés, doublement, et *bios*, vie, existence, désigne, en effet, une *double vie* et s'applique à certains genres d'animaux aquatiques qu'on croit capables d'exister à peu près également sous les eaux ou dans l'air, à leur gré. Pour cet effet, il faudrait qu'ils possédassent en même temps et un appareil pulmonaire afin d'aspirer l'air atmosphérique, et des branchies pour respirer l'eau; il serait nécessaire pareillement que le mode de circulation du sang se prêtât à cette double fonction. — La plupart des animaux auxquels on attribue la qualité d'amphibies ne le sont réellement pas; cependant il en existe de véritables, et de plus tous les animaux aspirant l'air ont commencé à l'état fétal par respirer un liquide tel que celui de l'amnios. C'est ainsi que les larves de plusieurs insectes, comme des cousins, des libellules, des phryganes, des éphémères, etc., portent des feuillets branchiaux pour vivre sous l'eau pendant leur premier âge, puis elles s'en dépouillent et viennent respirer l'air par leurs trachées, de même que les autres insectes aériens. Tout le monde sait aussi que les têtards de grenouilles et les larves des salamandres ont de véritables branchies aquatiques, dans la première période de leur existence correspondant à l'état de fétus, mais que

leurs poumons ne se développent dans leur cavité thorachique qu'ensuite et à mesure que leurs branchies s'atrophient. Ce changement dans le mode respiratoire ne s'opère que par la déviation de la circulation, lorsque les artères branchiales s'obstruent et les artères pulmonaires obtiennent plus d'accroissement par un autre balancement dans les forces organiques. Alors, privée de l'activité de ses branchies, la larve s'accoutume à recevoir de l'air, et elle sort des eaux pour prendre la vie terrestre. Les lois curieuses de ces transformations ne se bornent point à ces seuls appareils, le système digestif éprouve également ses métamorphoses, puisque telle espèce qui vivait de substances végétales sous les eaux ne subsistera désormais que d'aliments animaux, ou *vice versâ*. C'est à cette époque aussi de mutation que ces insectes développent des ailes, et que la jeune grenouille, perdant sa queue natatoire de poisson, voit grandir ses pattes pour sauter gaîment dans les prairies. Ces animaux ne sont donc point absolument amphibies, en même temps, car après leur métamorphose, ils périraient sous l'eau, comme avant ils mouraient hors de ce liquide. — Cependant, il est d'autres espèces qu'on peut considérer comme réellement amphibies. On connaît plusieurs crabes de mer qui se peuvent tenir sous l'eau qu'ils respirent, au moyen de leurs branchies; puis ils sortent en longues bandes sur la grève sablonneuse et s'avancent dans les terres pour quêter leur proie : tels sont les tourlouroux et autres gécarcins. De même, plusieurs mollusques univalves, les bulimes et planorbes, quoique aquatiques, respirent l'air à la surface des eaux. Chez eux, on observe en effet, au lieu de branchies, une bourse pulmonaire tapissée d'un lacis de vaisseaux rampants qui s'imprègnent d'air atmosphérique. La cavité renfermant les branchies des crabes terrestres est tapissée d'une membrane vasculaire semblable, et faisant l'office des vésicules pulmonaires. On peut donc dire que ces espèces de crustacés ont en même temps des branchies contenues dans un poumon, et qu'ils sont de vrais amphibies. — Linnée avait formé de la classe des reptiles sa classe des amphibies, et même il y avait joint des poissons cartilagineux qui, comme les raies, les squales, portent, au lieu de branchies mobiles, des bourses fixes avec des ouvertures aux côtés du cou. Ces poissons ne meurent pas de suite hors de l'eau, non plus que les anguilles et d'autres espèces; l'air humide entretient quelque temps leurs organes respiratoires. Mais quoique les tortues, les lézards aquatiques, les serpents d'eau, les salamandres et tritons, puissent plonger long-temps, ces animaux n'ont que des poumons pour respirer l'air. Les sirènes, l'axolotl, les tritons, comme les larves de salamandres, portent des houpes branchiales, pour respirer l'eau; leurs poumons, ou ne se développent jamais parfaitement chez les uns, ou ne jouent que plus tard leur rôle. On peut toutefois les considérer comme de vraies amphibies; il y a des preuves que les poumons et les branchies, existant simultanément, peuvent permettre à l'animal de respirer l'air et l'eau. — Ce même titre a été donné à plusieurs mammifères aquatiques, autres que les cétacés, par exemple aux phoques, aux manatis et vaches marines, etc. Ces gros et huileux animaux habitent les rivages des fleuves et des mers; ils peuvent plonger pendant long-temps, mais ils n'ont jamais que des poumons. Tout ce qui peut contribuer à suspendre quelques minutes leur respiration, ce sont de vastes sinus veineux et plusieurs méandres ou lacis de vaisseaux appartenant au système de la veine cave. Pendant que la respiration est arrêtée dans l'action de plonger, le sang veineux, au lieu d'aborder dans la cavité droite du cœur pour être lancé dans le poumon, se détourne et s'amasse dans ces sinus veineux; il ne reprend son cours qu'au moment où l'animal relève la tête hors des ondes. Ce mécanisme de la circulation veineuse a été pareillement remarqué chez les oiseaux aquatiques, tels que des pingouins,

plongeons, et même les cygnes, oies et canards. Peut-être que cette accumulation du sang veineux, ou le ralentissement de la circulation qui en résulte, contribue à la production de la graisse, si abondante chez la plupart de ces animaux plongeurs. Elle sert également à les défendre contre l'action délayante de l'eau et allège le poids de leur corps. — On peut dire de plusieurs plantes aquatiques qu'elles sont *amphibies* : souvent une partie de leur tige ou de leur feuillage reste submergé, tandis que leurs sommités et surtout leurs fleurs sortent de l'eau afin d'accomplir leur reproduction. Cependant le pollen des anthères, chez les fleurs aquatiques, est visqueux ou gluant, afin de n'être pas enlevé par le lavage. D'ailleurs, la fécondation ne s'opère qu'à l'abri de l'eau, comme on l'observe dans le nénuphar, les *potamogéton*, etc. J.-J. Virey.

AMPHIBIOLITHES. Pétrifications contenant des parties d'animaux amphibies; et sous ce dernier nom l'on comprend les espèces de reptiles qui fréquentent les eaux. — Rien à cet égard n'attirerait l'attention si l'on n'avait pas cité comme débris d'un *homme témoin du déluge* (homo diluvii testis) et *contemplateur de Dieu*, une amphibiolithe. Le suisse Scheuchzer décrivit, en 1726, dans les *Transactions philosophiques*, cette pétrification trouvée entre des schistes calcaires à OEningen, dans le duché de Bade. L'examen plus attentif de ce fossile, long de trois pieds, montra bientôt que ce n'étaient point les *reliques* d'un homme antédiluvien. Un autre suisse, Jean Gessner, crut y reconnaître les ossements et la tête d'un poisson (le scheid, *silurus glanis*), mais le savant Cuvier, en comparant les formes de ces os fossiles avec ceux d'autres squelettes, a jugé que ce prétendu homme appartenait à une grande espèce de salamandre ou de *protée* gigantesque, fort analogue aux amphibies connus des naturalistes sous le nom de *sirène* et d'*axolotl*. C'est donc une amphibiolithe qui a des rapports avec celle de Maëstricht, rapportée au muséum d'histoire naturelle de Paris, par Faujas-St.-Fond. — Nous dirons à l'article des *anthropolithes* s'il y a de véritables hommes fossiles trouvés jusqu'à présent. — A l'égard des amphibiolithes nouvellement découvertes, ce sont la plupart de grands sauriens de la famille des crocodiles, tels que des gavials trouvés sur les côtes de Normandie, et désignés par M. Geoffroy-St.-Hilaire, sous les noms génériques de *teleosaurus* et de *steneosaurus*. D'autres ont également été trouvés à l'état fossile, en Angleterre, par M. Conybeare. La forme des ossements de leur crâne diffère en quelques points de celle des crânes des gavials actuellement connus. Néanmoins, M. Geoffroy est porté à croire que ceux-ci descendent de ces anciens animaux perdus. — D'autres reptiles de taille gigantesque ont été trouvés à l'état fossile et constituent les amphibiolithes telles que le *geosaurus*, par Sœmmering, le *megalosaurus* de Buckland, l'*iguanodon* de Mantell, etc. L'animal fossile de Maëstricht, que Faujas avait rendu fameux, paraît aussi appartenir aux iguanes, sous le nom de *mosasaurus*. — Les *ichthyosaurus* à grosse tête, le *plesiosaurus* à tête petite sur un long col de serpent, se rapprochaient de l'organisation des poissons. Les Recherches de l'illustre Cuvier sur les ossements fossiles, 2e édit., donnent des renseignements multipliés sur ces amphibiolites. J.-J. Virey.

AMPHIBOLOGIE, du grec *amphibolos*, ambigu, dérivé d'*amphi*, des deux côtés, *ballô*, jeter, et *logos*, parole. C'est un vice du discours, rendu obscur et ambigu par le choix d'une ou de plusieurs expressions qui présentent un double sens, qui peuvent être prises en deux sens opposés. C'était le défaut, ou, si l'on veut, la qualité des oracles, qui, grace à cette disposition, pouvaient toujours s'interpréter après l'évènement en faveur de l'évènement même, et se trouvaient ainsi vérifiés.

AMPHICTYON, fils de Deucalion et de Pyrrha, obtint l'orient dans le partage de états de son père, régna aux

Thermopyles, et, après la mort de Cranaus, vers l'an 1497 avant J.-C., s'empara de l'Attique, où il exerça pendant 10 ans sa domination. Selon Justin, c'est à lui qu'Athènes dut son nom, et c'est par lui qu'elle fut consacrée à Minerve. Il a donné le sien à l'*amphictyonie*, ou conseil des *amphictyons*, assemblée générale de la Grèce, composée de douze députés représentant autant de peuples confédérés du nord de cette contrée, qui se réunissaient deux fois l'année, au printemps à Delphes, et en automne près des Thermopyles, pour décider de la paix ou de la guerre, et dont les décrets étaient respectés à l'égal des ordres divins.—*Amphictyonis* était un surnom qui avait été donné à Cérès, d'un temple élévé à l'endroit où s'assemblaient les amphictyons, et qui lui était consacré.

AMPHIGOURI. (*Voyez* AMUSEMENTS DE L'ESPRIT.)

AMPHIMACRE, des mots grecs *amphi*, autour, des deux côtés, et *makros*, long; pied de vers grec et latin, composé d'une brève entre deux longues. (*Voy*. RHYTHME).

AMPHION, prince thébain, fils de Jupiter et d'Antiope. Etant devenu roi de Thèbes après la mort de Lycus, il donna une nouvelle splendeur à cette ville et y fit fleurir les arts. Il s'était occupé lui-même avec succès de la musique, et Mercure, dit la fable, lui avait fait don d'une lyre d'or, avec laquelle il bâtit les murs de Thèbes, ce qu'expriment très heureusement ces deux vers de Boileau :

Aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient,
Et sur les murs thébains en ordre s'élevaient.

Sans doute il faut entendre par là qu'Amphion se reposait par la musique des soins donnés à l'empire, ou même qu'il se délassait ainsi tout en surveillant les travaux qu'il faisait exécuter pour entourer de murs la ville de Thèbes, qui jusque là avait été ouverte de tous côtés. —Amphion ayant épousé Niobé, fille de Tantale, en eut 14 enfants, qui furent tous tués à coups de flèches par Apollon et par Diane. Après cette perte cruelle, il se donna la mort, que, suivant d'autres, il reçut dans une sédition de la main des Spartes, qui, mécontents de son gouvernement, mirent Laïus à sa place.

AMPHISBÈNE. Les dictionnaires donnent à ce mot la définition de *serpent à deux têtes*, définition entièrement fausse, comme l'observe fort bien M. Ch. Nodier dans son *Examen critique des dictionnaires*. Il n'y a point de serpent à deux têtes. Les amphisbènes tirent leur nom de ce que leur queue et leur tête se confondent par la dimension, et de ce qu'on leur a attribué la propriété fort douteuse de se diriger dans tous les sens, ce qu'expriment suffisamment les racines grecques de ce nom, *amphi* et *bainô*, je marche.

AMPHISCIENS, du grec *amphi*, autour, et de *skia*, ombre; peuples de la zône torride, ainsi nommés parce que, selon les saisons de l'année, ils ont leur ombre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ou vers le sud, ou vers le nord.

AMPHITHEATRE, fait du grec, de la proposition *amphi*, tout autour, et du mot *théatron*, théâtre, qui a lui-même pour racine le verbe *théaomai*, regarder, contempler. C'était chez les anciens un grand édifice, de forme ronde ou ovale, destiné aux combats des gladiateurs, des bêtes féroces, et aux représentations dramatiques. Le premier amphitéâtre que l'on vit à Rome fut celui de Jules César, qui fut construit l'an 707 de Rome; il était de bois et ne servit que pour la circonstance qui l'avait fait élever. En 728 fut érigé par les ordres d'Auguste le premier amphitéâtre de pierre; mais le plus célèbre de tous fut celui que commença Vespasien, et qui fut inauguré par Titus, l'an de Rome 833 (80 de Jésus-Christ). Ce bâtiment colossal avait 1612 pieds de circonférence et 80 arcades; il pouvait contenir 120 mille spectateurs. Ses ruines sont connues aujourd'hui sous le nom de Colisée. On voit aussi à Nîmes les ruines d'un amphitéâtre romain qui attestent la grandeur et la solidité des constructions romaines. La place ovale réservée au milieu de ces vastes édifices servait aux combats et

s'appelait arène, parce qu'elle était couverte d'un sable fin (*arena*); elle était ceinte, dans toute sa circonférence, d'un large mur, haut de 12 à 15 pieds. Le premier rang de siéges élevé sur ce mur s'appelait *podium;* à partir de ce lieu, trois autres rangs de siéges s'élevaient en gradins jusqu'au sommet de l'édifice, et étaient coupés par des allées circulaires nommées *præcinctiones* ou *baltei* (baudriers), dont elles affectaient la forme. Des escaliers pratiqués de distance en distance entre ces étages s'appelaient *scalæ* (échelles), et l'espace compris entre eux *cuneus* (coin), à cause de leur forme angulaire. Autour de l'arène étaient des voûtes (*caveæ*) peu élevées, dans lesquelles se tenaient les gladiateurs et étaient enfermées les bêtes féroces qui devaient combattre, ou retenue l'eau qui devait changer l'arène en un lac pour les naumachies, ou joûtes navales. Une porte particulière nommée *libitinensis* (porte de mort) servait à enlever les gladiateurs qui étaient mis hors de combat, et celles par où entraient et sortaient les spectateurs étaient pratiquées dans le mur extérieur, et avaient la désignation de *vomitaria.* L'amphitéâtre était découvert, mais, quand on avait à préserver l'assemblée de la pluie ou d'une chaleur excessive, on tendait au-dessus d'elle un ciel composé de toiles et quelquefois même d'étoffes de soie et de pourpre brochées d'or. On ne se plaçait point, du reste, indistinctement dans l'amphitéâtre : chaque condition avait son quartier, *cuneus,* et des maîtres de cérémonies (*designatores*) étaient chargés d'assigner à chacun sa place. Celle des ambassadeurs étrangers était marquée dans l'endroit appelé *podium*, où était élevé le trône de l'empereur. Derrière les sénateurs, qui occupaient ensuite les premières places, étaient les chevaliers, sur 14 rangs; puis venait le peuple, qui s'asseyait sur des degrés de pierre. — Chez les modernes, l'amphitéâtre est un lieu élevé vis-à-vis de la scène, et, en termes de médecine ou d'anatomie, un lieu où le professeur donne ses leçons, fait ses démonstrations, et où les élèves cherchent, au moyen du scalpel, à surprendre les secrets de la vie dans des veines, des artères et des membres où elle ne circule plus. — Un amphitéâtre, en style de jardin, est une décoration de gazon formée de gradins et destinée à recevoir des vases de fleurs.

AMPHITRITE, fille de l'Océan et de Thétys, selon d'autres de Nerée et de Doris. Neptune en étant devenu épris, elle se cacha pour se dérober à ses poursuites. Un dauphin que le dieu avait envoyé à sa recherche la lui ramena : pour prix de ce service, il fut placé parmi les constellations. En sa qualité de reine des mers, on la représente sur une conque traînée par des tritons et accompagnée des néréides, ou bien à cheval sur un dauphin, un trident à la main.

AMPHITRYON, fils d'Alcée roi de Tirynthe, et petit-fils de Persée, épousa la querelle d'Électryon, son oncle, roi de Mycènes, contre les Théléboëns, qui avaient tué ses fils, et devint son gendre, à condition de n'accomplir le mariage qu'après être revenu vainqueur. Pendant sôn absence, Jupiter prit ses traits pour se présenter aux yeux d'Alcmène, et à son retour, Amphitryon apprit qu'il avait eu le maître des dieux pour rival, et que sa femme donnerait le jour au grand Hercule. Plus tard, ayant tué par malheur Électryon, il fut obligé de fuir sa patrie, se retira à Thèbes, avec Alcmène, auprès de Laïus, et aida les Thébains dans leurs expéditions contre les Chalcidiens. Il finit par périr dans une guerre entreprise contre les Orchoméniens, de concert avec Hercule, qu'il avait adopté et reconnu pour son fils. — Plaute, chez les Latins, et Molière chez les Français, ont fait de l'infortune maritale arrivée à Amphitryon le sujet de deux comédies, dont la seconde n'est en quelque sorte que l'imitation de la première, mais une de ces imitations qui ont fait dire de Molière et de Lafontaine, qu'imiter comme ils l'ont fait si souvent, c'est créer.

AMPLEXICAULE. (*Voy.* Alterne).

AMPLIFICATION, du latin *ampli-*

ficatio, fait d'*amplus*, ample, vaste, étendu. C'est, en termes de rhétorique, le développement d'un sujet que traite un auteur, un orateur, ou qu'on donne à traiter à un écolier. Ce mot se prend aussi, en mauvaise part, pour exagération. En termes d'optique, c'est l'augmentation des diamètres d'un objet vu dans un télescope, dans une lunette. — « On prétend, dit Voltaire, que c'est une belle figure de rhétorique; peut-être devrait-on plutôt l'appeler un défaut. Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas, et, quand on l'a dit, si on amplifie, on dit trop. » Il ajoute, avec raison, qu'au lieu de donner des prix, dans les colléges, aux élèves qui font le mieux les amplifications sur un sujet indiqué, il faudrait plutôt couronner celui qui aurait resserré ses idées, ses pensées, dans le moins de mots possible, sans leur ôter la clarté, à laquelle viendraient alors se joindre plus souvent la force et l'énergie. « L'amplification, la déclamation, l'exagération, dit-il plus loin, furent de tout temps les défauts des Grecs, excepté de Démosthène et d'Aristote. » Parmi nous, comme du temps de Voltaire, la plupart des oraisons funèbres, des discours d'apparat, des harangues dans de certaines cérémonies, ajoutons, des discours de nos deux chambres, sont des amplifications fatigantes et inutiles, des lieux communs cent et cent fois répétés. Règle générale, celui qui possède le mieux un sujet n'est pas toujours celui qui peut le mieux le développer et l'étendre, mais celui certainement qui saura le mieux le résumer.

AMPUTATION, opération chirurgicale, dont le but est d'enlever une partie du corps frappée de lésion incurable: ainsi l'on ampute le sein, les parties de la génération, affectés de cancer, etc.; mais ce mot s'entend plus particulièrement de l'ablation partielle des membres. On ampute ceux-ci dans la *continuité* ou dans la *contiguïté* des os : ce dernier mode reçoit plus spécialement le nom de *désarticulation*. Tantôt on fait aux parties molles une incision *circulaire* ou *ovalaire*; tantôt on pratique des *lambeaux* aux dépens des chairs. — L'idée de retrancher artificiellement un membre malade fut vraisemblablement suggérée par l'arrachement accidentel de certaines parties, ou par la séparation qui s'opère spontanément dans les cas de gangrène. Cependant les anciens pratiquaient peu ce genre d'opérations, soit qu'ils reculassent devant la nécessité d'infliger de telles mutilations, soit plutôt qu'ils redoutassent les hémorragies, qu'ils ne savaient maîtriser que par des moyens insuffisants ou barbares. On trouve pourtant dans l'ouvrage de Celse des préceptes judicieux, dont s'éloignent peu les procédés usités aujourd'hui; mais l'invention de la ligature des artères, attribuée à Ambroise Paré, fit faire un pas immense à cette partie de l'art chirurgical, perfectionnée depuis par un grand nombre de praticiens. Les préceptes les plus généraux pour la pratique des amputations sont les suivants: 1° conserver au membre le plus de longueur possible, sauf quelques exceptions; 2° ménager assez de parties molles pour recouvrir l'extrémité de l'os, divisée ou mise à nu; 3° lier ou tordre exactement tous les vaisseaux qui pourraient occasioner des hémorragies; 4° rapprocher les chairs divisées, de manière à obtenir une réunion prompte et un moignon régulier. De plus amples détails seraient superflus pour les gens du monde, ou insuffisants pour les hommes de l'art. FORGET.

AMSTERDAM, une des plus grandes villes commerciales de l'Europe, n'était au commencement du XIIe siècle qu'un village de pêcheurs, appartenant aux seigneurs d'Amstel; vers le milieu du même siècle, Amsterdam devint une petite bourgade et reçut les priviléges et le rang de ville. En 1296, Gysbrecht van Amstel ayant pris part à l'assassinat du comte Floris de Hollande, les *Kennemur*, voisins d'Amsterdam, s'emparèrent de cette ville, et en chassèrent les seigneurs d'Amstel. Dès lors, la ville d'Amsterdam fit partie du comté de Hollande : ce fut là le commencement de

sa prospérité, qui prit un nouvel accroissement lorsqu'elle eut secoué le joug de la domination espagnole. En peu de temps, elle devint le centre du commerce des Pays-Bas. Anvers étant tombé de nouveau au pouvoir du roi d'Espagne en 1585, le commerce immense que faisait cette ville reflua sur Amsterdam, dont la population augmenta tellement qu'il fallut construire de nouveaux quartiers: en 1622, on y comptait plus de 100 mille habitants. Amsterdam avait atteint un si haut degré de puissance et de richesses, que la jalousie de ses voisins en prit ombrage. En 1587, Leicester chercha à s'en emparer par trahison, et le prince Guillaume l'attaqua à l'improviste en 1650; mais ces deux tentatives échouèrent, grace à la vigilance des bourguemestres Hooft et Bieker. Les bourguemestres d'Amsterdam acquirent bientôt un tel ascendant dans l'assemblée des états-généraux, que pendant la plus grande partie du XVIII[e] siècle ils y tinrent tête aux stathouders. Ce fut le temps de sa plus grande splendeur: par ses immenses richesses, Amsterdam éclipsait à cette époque toutes les autres villes de l'Europe. C'était l'entrepôt des productions de l'orient et de l'occident: son port était continuellement encombré de vaisseaux, au point que les mâts empêchaient d'apercevoir les clochers de la ville. La probité et l'économie des habitants contribuèrent puissamment à étendre et à consolider son commerce, auquel les localités n'étaient pas toutes également favorables. Les bas-fonds de Pampous obligeaient les grands vaisseaux à se débarrasser d'une partie de leur cargaison avant d'entrer dans le port. De plus, on ne pouvait sortir du Zuyderzée qu'avec de certains vents. Enfin, les intérêts commerciaux d'Amsterdam furent souvent compromis par les guerres qu'elle eut à soutenir contre ses voisins. En 1653, lors de la guerre avec l'Angleterre, son commerce était tellement déchu, que plus de 4,000 maisons étaient inhabitées, et que l'herbe avait poussé, dit-on, dans la Bourse. Après ces courts intervalles de stagnation, les affaires reprenaient bientôt leur première activité. Même dans les temps orageux de 1780 à 1794, le commerce d'Amsterdam resta dans l'état le plus florissant, à l'exception des années 1781 et 1782, où la Hollande fut impliquée dans la guerre d'Amérique. A partir de 1795, cette grande cité déchut de plus en plus de son ancienne prospérité. L'évènement qui lui porta le plus de préjudice fut l'union intime de la Hollande avec l'empire français, formée par l'avènement au trône de Hollande de Louis Bonaparte, union qui mettait forcément la Hollande dans un état d'hostilité avec les puissances ennemies de la France. Louis Bonaparte, en fixant sa résidence à Amsterdam, ouvrit quelques nouveaux débouchés à l'industrie de cette ville; mais ces avantages furent contrebalancés par les inconvénients qu'entraînèrent les mesures prises pour préserver le commerce de la Hollande de son entière ruine. Le nouveau roi montra peu de rigueur dans l'exécution des décrets de son frère, conduite qui irrita l'empereur de plus en plus contre la Hollande. La réunion définitive de la Hollande à la France porta le dernier coup à la prospérité d'Amsterdam. Depuis 1813, le commerce de cette ville à pris un nouvel essor: les immenses capitaux des grandes maisons de cette place, la prudence et l'exactitude que l'on y apporte dans le traitement des affaires, les courtiers habiles qui s'y trouvent en grand nombre, enfin, une foule d'établissements offrant toutes sortes de garanties et de facilité, y attirent constamment les commandes et commissions de toutes les parties de l'Europe. — En 1732, Amsterdam comptait 26,385 maisons, non compris les édifices publics; toutefois, il faut remarquer que les maisons n'y ont ordinairement que de 3 à 4 fenêtres de face, et que chaque maison n'est habitée que par une seule famille. En 1796, le nombre des habitants était de 217,000; en 1808 de 208,000, parmi lesquels il y avait 20,000 juifs. En 1820, la population n'était plus que de 180

mille habitants, dont 90 mille réformés et 30 mille luthériens : le reste était catholique. D'après tous les recensements, le nombre des hommes est à celui des femmes comme 4 à 5. En 1817, le nombre des indigents et des pauvres monta à 39 mille. Le terrain sur lequel se trouve l'emplacement d'Amsterdam étant très bas, la plus grande partie de la ville est bâtie sur pilotis. On y compte 290 ponts. D'innombrables clochers dominent la ville dans toute son étendue, et lui donnent un aspect imposant et majestueux, surtout du côté du port. On jouit également d'un beau coup d'œil du haut du pont de l'Amstel, qui a 660 pieds de long, et à l'avenue de Muiden. Autrefois, Amsterdam était une place forte; elle brava Louis XIV lui-même. En 1787, il suffit d'une armée prussienne assez faible pour l'obliger à capituler. Au point où l'art de la guerre est parvenu de nos jours, Amsterdam ne peut guère se défendre que par l'inondation de ses environs. On prétend que dans les derniers temps du règne de Louis Bonaparte, on avait conçu le projet de fortifier Amsterdam. Du côté de la mer, la place est protégée par l'écluse de Halwegen, du côté de l'est par le fort de Naarden. Parmi les édifices publics, il faut citer l'ancien hôtel de ville. Ce magnifique palais fut commencé par Jacques van Kampen, lors du traité de Munster, qui assurait l'indépendance des Pays-Bas, et fut terminé en 1655. Huygens et Vondel ont célébré dans leurs vers la splendeur de ce magnifique palais. Sous l'hôtel de ville se trouve un caveau dans lequel on conserve le trésor de la banque d'Amsterdam : ce vaste bâtiment est assis sur 13,659 pilotis; il a 282 pieds de long, 235 pieds de large et 116 de haut ; le clocher s'élève de 211 pieds au-dessus du faîte. Les peintres et les statuaires néerlandais du XVII^e siècle ont orné l'intérieur du bâtiment de leur chefs-d'œuvre. Le patriotisme des Hollandais se trouva vivement blessé lorsque Louis Bonaparte choisit ce palais pour le lieu de sa résidence ; ils virent avec une indignation profonde ces vénérables salles, où les anciens de la commune tenaient autrefois leurs réunions, envahies par des courtisans et des valets de chambre. La salle du trône est, sans contredit, la plus belle de ce genre qui existe en Europe. Les autorités municipales se rassemblent aujourd'hui à l'hôtel dit la *Cour des princes*. La Bourse, qui fut commencée en 1608 et terminée en 1613, a 250 pieds de long sur 140 pieds de large. Cet édifice repose sur 5 arches, sous lesquelles l'Amstel se jette dans les eaux de Damrack. Le palais dit *Trippenhaus* est aujourd'hui le sanctuaire des beaux-arts : la société *Felix-Meritis*, fondée par les principaux négociants, et qui a pour but d'encourager la culture des sciences et des arts; la société *Doctrina et amicitia*, celle dite *Tot nut van't alegemeen*, l'excellent musée de lectures, les théâtres allemands, hollandais et français, le jardin dit *Hortus medicus*, qui appartient à l'Athénée, les célèbres écoles latines, enfin, un grand nombre de poésies nationales, témoignent de l'aptitude des Hollandais pour les lettres et les sciences, et de l'intérêt qu'ils prennent à tout ce qui peut hâter la culture intellectuelle et morale de l'homme. Amsterdam possède en outre une grande quantité d'églises, d'hôpitaux, de maisons de refuge et de correction, une école de navigation, des sociétés philanthropiques, etc. L'église dite *Église-Neuve de la Digue* est une des plus belles et des plus magnifiques que l'on puisse voir : l'orgue et la chaire sont des chefs-d'œuvres ; on y voit les tombeaux de l'amiral Ruyter, du vaillant van Galen et du célèbre poète Vondel. C'est aussi dans cette église que le roi de Hollande actuel reçut les hommages de ses sujets au mois de mars 1814, et que fut sanctionnée la nouvelle loi fondamentale qui, après tant d'orages, assurait l'existence politique de la Hollande, remise en question par les évènements de 1830-32. Dans l'église *Oude-Kerk* se trouvent les tombeaux de Heemsherk, de van der Zaan, de Zwerts et de van der Hulst, célèbres marins ; le clocher

de la Westerkerck (église de l'ouest) est remarquable par la beauté de ses proportions.—Parmi les désagréments qu'offre le séjour d'Amsterdam, il faut compter surtout l'humidité de l'atmosphère et les miasmes fétides qui s'exhalent parfois en été des grachter (marais), le manque d'eau potable et l'incommodité des maisons hautes et étroites. Le nouveau canal, qui s'étend du port jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Hollande, et qui a 26 pieds de profondeur, est de la plus haute importance pour cette ville. Désormais les vaisseaux de toute dimension pourront entrer dans le port, sans avoir besoin de se débarrasser d'une partie de leur cargaison : les difficultés que présentait la sortie ou l'entrée du Zuyderzée quand les vents étaient contraires, ne pourront plus entraver la navigation, et les expéditions de marchandises se feront plus promptement et à moins de frais. Ce canal, qui se prolonge depuis Amsterdam jusqu'à Nieuw-Diep, passe par les villes de Pumerend et d'Alkmaac; il a 14 lieues de long et 26 pieds de profondeur : sa moindre largeur est de 120 pieds. Ce canal a 4 écluses à Sas, et deux écluses de passage, où les vaisseaux de ligne peuvent passer; deux grands bateaux à vapeur remorquent les bâtiments marchands en deux jours. On a une excellente description topographique et médicale de la ville d'Amsterdam, sous le titre de : *Proeve eenr geneeskunde plaatsbeschrigving der stad Amsterdam* (Amsterdam 1820, 4 vol.).

AMULETTE, s. f. Ce mot vient d'*amoliri*, éloigner; il désigne un objet quelconque auquel la crédulité ou la superstition attribue la puissance d'écarter les dangers ou les maladies. Il semble que la nature humaine se prête merveilleusement en tout pays à la confiance dans ces objets de culte ou de vénération, et il n'est donné qu'à peu d'esprits de se dégager complètement d'une pareille faiblesse. — Les peuples sauvages américains, ou les nègres, ou les insulaires de la mer du Sud, ont leurs amulettes, consistant ordinairement en quelques pierres taillées et polies, en un morceau d'or, un fruit sec, une représentation grossière d'homme, de divinité, ou d'une figure obscène, ou dans certains caractères magiques ou mystiques. Les fétiches, les grigris des nègres, les manitous des sauvages du nord de l'Amérique, la plupart des dieux de l'ancien paganisme, ceux que le lamisme et le bouddhisme, dans les Indes, le Thibet, la Tartarie, proposent à l'adoration des peuples, les animaux sacrés de l'antique Egypte, et mille autres objets que les curieux amassent dans leurs collections, sont aussi de véritables préservatifs. Tous les peuples ont donc usé d'amulettes; c'est un phénomène observé sur tout le globe. Si le grand lama envoie des sachets de ses excréments aux potentats de l'Asie, qui les portent avec respect en amulettes, ailleurs on en peut citer d'autres espèces : la poudre de crapaud, la râpure de crâne humain, l'ongle d'élan, des araignées, etc., portés en sachets, ont guéri, dit-on, des fièvres ou d'autres maladies. Eh! pourquoi non, si l'on avait une foi vive? Le mot *abracadabra*, décomposé, a pu agir sur l'imagination, et l'on a lu dans Montaigne comment il s'y prit avec un anneau prétendu constellé pour guérir un paysan nouvellement marié qui se croyait ensorcelé : on lui avait *noué l'aiguillette*, selon la superstition de ce temps. Un Turc attache à la doublure de son doliman des versets du Coran, et le juif se munit prudemment en voyage de *phylactères* ou maximes de l'Ancien-Testament contre les voleurs. De peur que les chiens ne soient atteints de la rage, on les marque au front d'un fer rouge qui représente le cornet de saint Hubert. Un derviche, un marabout, délivre, moyennant finance, à un Arabe, ou un Turc, telle sentence du Coran propre à faire réussir ses projets : si ceux-ci manquent, c'est la faute de l'homme pour avoir oublié quelque pratique ou simagrée, la relique est toujours infaillible par elle-même; et une petite image de saint Nicolas peut garantir un soldat russe du trépas. — Les médecins, qui, plus que

tous les autres hommes, ont besoin de soutenir l'imagination des malades contre un grand nombre d'affections, usaient jadis de certaines prescriptions, préservatifs, ou de talismans : les religions ne dédaignent pas ces pratiques, et la foi est capable de transporter des montagnes. Si vous détrompez tel esprit faible des vertus d'un sachet de son apothicaire, la fièvre va le reprendre, et vous pouvez n'avoir aucun autre procédé pour retremper des ames abattues par la crainte ou le désespoir. — Pensez-vous communiquer autrement de la vigueur et du caractère à telle constitution débile, épuisée de souffrances et de chagrins? Si tel talisman, par lui-même insignifiant, possède, aux yeux d'un hypochondriaque ou d'une femme délicate, des propriétés victorieuses que nul autre médicament ne saurait égaler, vous vous privez d'un agent tout puissant, vous coupez la racine de l'espérance et de la guérison. — Il y a, il y aura toujours des esprits faibles : pour eux, les amulettes seront nécessaires, ou plus efficaces, du moins, que tout autre remède. C'est le charme de l'impuissance et le secret des esprits supérieurs; ils opèrent avec prestige, non moins que les charlatans. Mahomet fit ainsi des miracles. Le magnétisme animal a ses amulettes : *possunt quia posse videntur.* Combien de maladies morales ou mentales ne sauraient être guéries que par des moyens superstitieux? On enlève à la médecine son plus puissant levier en détrompant de la vertu de plusieurs remèdes. — On demande s'il est utile que les hommes soient trompés pour leur avantage. Sans doute, si cet avantage ne peut être obtenu par une autre voie, sur la multitude, toujours ignorante, toujours la proie des superstitions. Les charlatans, soit politiques, soit religieux ou autres, peuvent en profiter, nous le savons; voilà l'unique danger de ces pratiques, et ce qui les fait répudier comme trop suspectes d'abus! Cependant tout est *amulette*, comme papiers, monnaie, signes représentatifs de puissance, de croyances, de supériorités morales, etc., parmi nous. On a besoin de foi en quelque chose pour vivre heureux : le désenchantement de tout serait la mort, comme la perte de toute espérance. Pour les hommes du monde, une amulette n'est plus qu'une amulette. J. J. Virey.

AMURATH. La Porte Ottomane a eu quatre sultans de ce nom, savoir : Amurath Ier (nommé Lamorabaquin par les occidentaux), fils du sultan Orkan. Il parvint à l'empire en 761 de l'hégire (1360 de J.-C.), à l'âge de 41 ans, institua la fameuse milice des janissaires, et se rendit la terreur des princes grecs et chrétiens par son ambition et son activité infatigable dans ses projets de conquêtes. La plus importante fut celle d'Andrinople, où il transféra le siége de son empire. Les peuples voisins de l'Albanie et de la Macédoine, alarmés des progrès d'Amurath, formèrent une ligue pour la défense de leur liberté, mais cette ligue fut anéantie dans une seule bataille que leur livra ce sultan l'an 791 de l'hégire (1389 de J.-C.) dans les plaines de Cassovie. Comme il contemplait sur le champ de bataille, au milieu des flatteries de ses courtisans, les sanglants trophées de sa victoire, un soldat servien, près d'expirer de ses blessures, ranima ses forces, et, s'élançant sur Amurath, lui porta un coup mortel. — Amurath II, fils et successeur, en 824 (1421 de J.-C.), de Mahomet Ier, se vit disputer l'empire par un imposteur qui, se faisant passer pour Mustapha, fils de Bajazet, était parvenu à s'emparer de presque toute la Turquie d'Europe. Mais le manque de foi de cet aventurier envers les Grecs, ses alliés, le précipita du faîte de ses prospérités, et Amurath le fit pendre. Celui-ci attaqua vainement Constantinople, mais il fut plus heureux dans ses guerres contre les Vénitiens, auxquels il prit Thessalonique en 1429, et contre les Serviens, qu'il subjugua malgré les exploits du fameux Huniade, vaivode de Transylvanie, leur général, qui défendit avec tant de gloire et de succès la ville de Belgrade contre l'armée d'Amurath. La violation par les chrétiens d'une trève de dix ans,

qu'il avait conclue avec Ladislas, roi de Hongrie, fut le prélude d'une guerre terrible et d'une grande bataille livrée à Varne le 10 novembre 1444, et dans laquelle Ladislas périt sous les coups des janissaires, en combattant corps à corps Amurath, qu'il avait rencontré dans la mêlée. Par un caprice que le défaut de réflexion a fait prendre pour un acte de sagesse, Amurath descend du trône en 1445, et remet aux mains inexercées d'un fils de 15 ans les rênes de l'empire. Le désordre et la confusion que le jeune Mahomet II ne sut pas réprimer (lui qui plus tard fit trembler toute la chrétienté), et les dangers extérieurs qui menaçaient l'état, forcent Amurath à sortir de sa retraite et à ressaisir le pouvoir souverain après moins de quatre mois d'abdication. Une révolte des janissaires, qui venaient de dévaster Andrinople, fut comprimée par sa présence. Mais il fut moins heureux dans son expédition contre le fameux Scanderberg, prince d'Epire et d'Albanie, qui avait secoué le joug de la Porte. Deux fois (1447-1448), à la tête de 100,000 hommes, Amurath se flatta de réduire Kroya, capitale de l'Albanie. 4,000 hommes de garnison lui firent subir deux fois la honte de renoncer à cette entreprise. Quelques succès partiels, que lui vendit chèrement Huniade, ne le dédommagèrent point de cette guerre malheureuse. Il mourut à l'âge de 49 ans, le 9 février 1451. — AMURATH III, fils aîné de Sélim II, annonça son avènement, en 1574, par le massacre de ses cinq frères. Ce prince était très belliqueux, quoiqu'il ne fît jamais la guerre en personne; ses armées reconquirent Tauris avec trois provinces sur les Persans, subjuguèrent les Maronites du mont Liban, et le rendirent maître de l'importante place de Raab. Amurath III mourut le 17 janvier 1595, détesté de ses sujets, et universellement méprisé pour sa cruauté et ses débauches. — AMURATH IV, né en 1609, empereur des Turcs en 1623. A peine âgé de 15 ans, et dans les conjonctures les plus difficiles, il trouva dans l'énergie de son caractère une ressource non moins puissante que celle des armes pour se faire redouter de ses ennemis et de ses sujets rebelles. La conquête de la Babylonie, qu'il entreprit sur les Persans en 1624 et 1631, et qu'il consomma en 1638, lui eût acquis une gloire durable si le ressentiment de ses premiers revers ne lui eût fait souiller sa victoire, après le troisième siége de Bagdad, en ordonnant le massacre de 30,000 Persans qui avaient mis bas les armes, ainsi que de toute la population, sans distinction de sexe ni d'âge. Ce fut le premier sultan qui osa porter le mépris pour les préjugés de son peuple jusqu'à autoriser par un édit l'usage du vin. Cette manière de justifier les honteux excès qu'il faisait de cette boisson avec ses favoris excita l'indignation générale, et au bout de deux ans il eut du moins la prudence de révoquer son édit. Cependant, malgré ses vices et sa cruauté, et quoique sa mort, arrivée le 8 février 1640, à 31 ans, fût causée par un de ses excès d'ivresse, il fut regretté de ses sujets, par la terreur salutaire que son seul nom inspirait aux concussionnaires et aux prévaricateurs, et par les soins infatigables qu'il donnait à son gouvernement et à l'administration de la justice. Ce fut lui qui introduisit l'usage, observé par ses successeurs, d'aller tous les vendredis à la mosquée pour se faire voir au peuple.

AMUSEMENTS DE L'ESPRIT. Nous comprenons sous ce titre tout ce que les Romains entendaient par leur *Nugæ difficiles*, riens difficiles, bagatelles difficiles; mais nous attachons à cette partie de la littérature plus d'importance et de gravité que n'en comporte la définition latine. Nous avouons même que nous sommes vivement blessés de l'espèce de dédain qu'elle affiche pour ces exercices intéressants de l'intelligence humaine; blessés au cœur, parce que nous avons passé toute notre jeunesse à les méditer, et qu'il est cruel de voir frapper de *nihilité* les objets de nos études les plus consciencieuses; blessés, parce que nous trouvons dans l'exploitation de la littérature contemporaine une

foule de branches auxquelles la définition s'adapterait bien plus merveilleusement qu'à nos *acrostiches*, à nos *logogriphes*, à nos *énigmes* bien-aimées, et qu'il est dur de voir le mépris tomber sur des têtes chéries lorsqu'il y a pour lui large place ailleurs. — Hélas! nous n'ignorons pas que ces jeux de l'esprit sont tombés dans l'outrage et l'oubli : la charade du *Mercure* passe inaperçue et les yeux baissés, sans exciter ni disputes ni controverses ; l'acrostiche ne se réveille que sous la plume de l'écolier qui fête les vertus de son père, de son aïeul ou de son pédagogue ; le calembourg est tombé dans l'héritage d'*Odry*, et le *Corsaire* lutte en vain chaque jour contre l'indifférence du siècle, siècle impie, qui a laissé mourir une seconde fois M. de Bièvre, qui rirait au nez du Sphinx, et qui n'aurait pas un Œdipe, si le Sphinx revenait avec une énigme et la peste! A peine nous reste-t-il en France quelques héritiers de ces merveilles qui se perdent, hommes rares, obscurs et modestes, que vous coudoyez dans la rue sans les voir, et que vous ne saluez pas. Jeune homme! c'est par cette indifférence coupable que s'explique la décadence littéraire vers laquelle nous marchons à grands pas ; c'est elle qui me donne le secret des horreurs dont le drame et le roman nous inondent. Le règne du simple et du vrai s'est évanoui avec celui de l'acrostiche et du rébus. Tout se lie, tout se tient : dès que le rire se fit prier, les larmes devinrent difficiles ; dès que ces *riens* charmants cessèrent d'amuser le public, le public ne pleura plus à Racine. Nous livrons à l'examen de nos lecteurs cette proposition, qui semble paradoxale, que le temps et l'espace ne nous permettent pas de développer. Notre but est de raconter les caprices gracieux de cette littérature innocente et candide : nous nous réservons cependant le droit de démontrer dans le courant de cet article la haute supériorité de ces futilités apparentes sur les chefs-d'œuvres de notre grave et sérieuse époque. Las de meurtres, d'incestes et d'adultères, nous voulons qu'à notre récit, vous pleuriez avec nous les jours où l'esprit humain, se plaisant à d'aimables tours de force, se ployait à toutes les folies de l'art, souple comme Mazurier, habile comme madame Saqui sur le fil d'archal ou la corde roide. — Nous débutons par l'*acrostiche*.

L'*acrostiche* est une petite pièce de vers disposés de manière que les premières lettres de chacun, réunies dans le même ordre que les vers mêmes, forment la devise, la sentence ou le nom que le poète a choisi pour sujet de son poème et pour règle de son mécanisme. Voici pour exemple un acrostiche composé à la louange de *Bonnefin*, et dont le nom, travesti en grec, est Aristote :

A ssez de poètes frivoles,
R imant sans l'aveu d'Apollon,
I ront te fatiguer de leurs vaines paroles
S ans que j'aille en grossir l'ennuyeux escadron.
T u verras mon respect t'honorer du silence
O ù l'on se tient devant les rois :
T on mérite en dit plus que toute l'éloquence,
E t ton nom seul, plus que ma voix.

Cela n'est-il pas charmant et plein de graces ? Si vous voulez un exemple plus simple, rappelez-vous le conseil particulier qui gouvernait Charles II d'Angleterre. On l'appelait la *cabale*, parce que les lettres initiales des noms des cinq personnes qui le composaient formaient le mot *cabal* : c'étaient *Cliffort*, *Ashley*, *Bukingam*, *Arlington* et *Lauderdale*. — C'est à la renaissance des lettres, sous le règne de François Ier, que nos poètes mirent l'*acrostiche* en honneur ; cet honneur dura jusque bien avant dans le siècle de Louis XIV : il était de toute justice que cette ingénieuse poésie vînt briller au milieu de l'éclat même de la littérature, après avoir présidé à sa renaissance. Voici une délicieuse pièce de vers qui fut faite pour Louis XIV, après la victoire remportée en 1693 par M. de Catinat, et qui réunit à elle seule les charmes du *sonnet*, de l'*acrostiche* et des rimes, avec un *écho* qui continue le sens de chaque vers. — On appelle *sonnet-acrostiche* celui où chaque vers commence par une des lettres qui fait le sujet de la pièce.

SONNET.	ÉCHO.
Le bruit de ta grandeur, dont n'approche personnne,	sonne;
On sait le triste état où sont tes ennemis	mis:
Voudraient-ils s'élever, bien qu'ils soient terrassés	assez?
Ils connaîtront toujours ta victoire immortelle	telle.
Superbes alliés, vous suivrez les exemples	amples
D'Alger et des Génois, implorant d'un pardon	don.
En vain toute l'Europe oppose ses efforts	forts.
Bataillons sont forcés et villes entreprises	prises.
O que par tant d'exploits vous serez embellis	lys!
Votre gloire en tout lieu du combat de Marsaille	aille!
Pendant la ligue entière après tant de combats	bas!
Belge, tu marcheras pareil à la Savoie	voie:
On te voit tout tremblant sous un tel souverain	Rhin:
Nous te verrons aussi sous un roi si célèbre,	Ebre.

Nous avons bien aujourd'hui quelques poésies qui ne manquent pas de mérite : mais on ne fait plus d'acrostiches!

Anagramme. — Ce mot est formé du grec *ana*, en arrière, et de *gramma*, lettre, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours. Ainsi, l'*anagramme* de *logica* est *caligo*, celle de *Lorraine* est alérion, et l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions dans ses armes. C'est Calvin qui fut l'inventeur de l'*anagramme* en France. A la tête de ses *Institutions*, imprimées à Strasbourg en 1539, il prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'anagramme de Calvinus. On trouve aussi dans Rabelais plusieurs exemples d'*anagrammes* : mais ce fut Daurat, poète français, qui mit le genre en honneur, sous le règne de Charles IX. — On a accusé les anciens de n'avoir pas cultivé l'anagramme : c'est une infâme calomnie qui doit retomber sur les modernes. Lycophron, qui vivait du temps de Ptolémée-Philadelphe, quelques cents ans avant la naissance de J.-C., a obtenu des succès éclatants dans l'*anagramme*, et nous les citerions avec joie, s'ils ne compromettaient pas quelques dames de Philadelphie, près desquelles ils valurent au poète des succès plus éclatants encore. — Que manque-t-il à la gloire de l'anagramme? Lorsque Pilate, interrogeant J.-C., lui fit cette question : *Quid est veritas?* J.-C. répondit : *Est vir qui adest.* C'est une anagramme parfaite. Belle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier de Henri III, *frère Jacques Clément*, et qui porte : *C'est l'enfer qui m'a créé.* — Le *vers rétrograde* est aussi une espèce d'anagramme. On trouve dans une vieille Bible, en marge de l'endroit où la Genèse parle du sacrifice de Caïn et d'Abel, ce vers hexamètre, que l'on met dans la bouche du dernier,

Sacrum pingue dabo, nec macrum sacrificabo.

Caïn répond, en retournant ce vers, qui devient pentamètre :

Sacrificabo macrum, nec dabo pingue sacrum.

Amphigouri. — C'est une espèce de poème burlesque dont les mots ne présentent que des idées sans ordre, comme une foule de poèmes sérieux. Les amphigouris de Scarron sont célèbres, celui surtout qui commence par ce vers :

Un jour qu'il faisait nuit, je dormais éveillé, etc.

Burlesque. — C'est encore Scarron qui est le roi du genre. C'est une poésie qui travestit les choses les plus nobles et les plus sérieuses en plaisanteries bouffonnes, et il arrive souvent que les choses nobles et sérieuses y gagnent beaucoup. Rien n'est plus moral d'ailleurs, rien n'est plus philosophique que le *burles-*

que : il nous fait voir que tous les objets ont deux faces, il prouve que le sublime touche au ridicule, la grandeur à la petitesse : un poème burlesque vaut tout un long discours de Bossuet ou de Massillon sur les vanités humaines. Quoi que l'on pense de ce genre, c'est peut-être celui de tous qui demande le plus de verve, de saillie et d'originalité : il est au poème ce que la parodie est au drame, et dans le *burlesque* comme dans la parodie, rien de plat, rien de forcé, rien de froid n'est supportable, par la raison que de tous les personnages, le plus ennuyeux est celui d'un mauvais bouffon.

Charade.— C'est une espèce de logogriphe qui consiste dans la simple division d'un mot en deux ou plusieurs parties, suivant l'ordre des syllabes, de manière que chaque partie soit un mot exprimant un sens complet ; et l'on propose alors de deviner le mot entier et ses parties, en définissant successivement chacune des parties et le tout.

Quatre membres font tout mon bien,
Mon dernier vaut mon tout et mon tout ne vaut rien.

C'est *zéro*, composé de quatre lettres, dont la dernière 0 vaut zéro, qui est le tout, et ce tout ou zéro ne vaut rien. N'est-ce pas gracieux ?... Et celle-ci : — *Ma première se sert de ma seconde pour manger mon tout.* — C'est *chiendent*, et c'est charmant !... Voici quatre petits vers qui réunissent les grâces de la charade au mordant de l'épigramme.

Pradon, pompeusement monté sur mon premier,
Offrait pour mon second son œuvre dramatique.
Mais on prétend que la critique
En retour de ses vers, lui donnait mon entier.

Le mot est *chardon*. Pauvre Pradon, victime à la fois de l'épigramme et de la charade ! Aussi, comme il s'en vengeait sur Racine et sur son parterre ! — J'ajouterai quelques lignes qui prouveront à mes contemporains qu'ils valent moins que leurs ancêtres, que l'esprit humain se détériore, et que la loi du progrès est une chimère. Voici le fait : — Le 1er avril 1760, tout Paris fut en émoi. On se cherchait, on s'interrogeait avec inquiétude, on se quittait avec douleur ; c'était un deuil général, une calamité publique. Qu'était-ce donc ? C'est que la charade du *Mercure* était introuvable, c'est que les plus habiles s'y brisaient le front : que d'amour-propre furent froissés, que de vanités durent souffrir ! Avec quelle anxiété n'attendit-on pas le numéro suivant, qui devait livrer ce mot à la curiosité des salons ! Il parut enfin, mais, horreur ! la charade n'avait pas de mot : c'était un piège, un guet-apens tendu par le *Mercure* à la bonne foi de ses abonnés. L'indignation fut à son comble : on assure qu'un marquis se déclara le chevalier du public outragé, et se fit tuer en duel par un rédacteur du *Mercure*. Hélas ! que nous sommes loin de cette fraîcheur de sensations, et de ce haut sentiment de dignité !

Calembourg, quolibet, coq-à-l'âne. — Tous ces jeux de l'esprit sont de la même famille. Nous sommes obligés de convenir que Voltaire, à son retour à Paris, fut blessé du calembourg, dont on abusait en sa présence. Il le regardait comme le fléau de la bonne conversation, comme l'éteignoir de l'esprit. Il avait engagé madame Dudeffant à se liguer avec lui contre son despotisme : « Ne souffrons pas, lui disait-il, qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde. » Cependant nous avons surpris le grand homme en flagrant délit, Voltaire a fait un calembourg : une dame lui parlant de son voyage d'Angleterre, lui dit : — Comment avez-vous trouvé la chaire anglaise ? — Très fraîche et très blanche, répondit-il... Il est vrai qu'il entrait alors dans sa quatre-vingt-troisième année, et qu'il ne devait plus s'y connaître, le grand homme ! M. de Bièvre fut le dieu du calembourg. Il nous a laissé un recueil de bons mots, et une admirable tragédie en cinq actes, dont chaque vers est lardé d'un calembourg. Cette œuvre sublime se nomme Vercingétorix ; on prétend qu'elle sera représentée cet hiver au Théâtre-Français. C'est pour cela que nous n'en parlons pas. — Le Christ, qui fit un *anagramme* en répondant à Pilate, fit un *calembourg* en s'adressant à saint Pierre,

lorsqu'il lui dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église.* Nous sommes convaincu que Voltaire ne proscrivait les calembourgs que parce que Jésus en avait fait un. L'esprit de parti est injuste.

Énigme. — L'énigme était chez les anciens une sentence mystérieuse, une proposition qui se cachait sous des termes obscurs et le plus souvent contradictoires en apparence. Parmi les modernes, c'est un petit ouvrage ordinairement en vers, où, sans nommer une chose, on la décrit par ses causes, ses effets et ses propriétés, mais sous des termes et des idées équivoques, pour exciter l'esprit à la découvrir. — L'énigme remonte à l'antiquité la plus reculée : les rois d'Orient, qui entendaient la gloire bien mieux que les rois d'aujourd'hui, la faisaient consister à résoudre des énigmes. C'était chez eux l'usage, pour éprouver leur sagacité, de se présenter ou de s'envoyer les uns aux autres des énigmes, et d'y attacher des peines et des récompenses. Le XVII^e^ siècle habilla les énigmes avec plus d'art, de finesse et de goût, qu'elles ne l'avaient été en Asie : on les soumit, comme tous les autres poèmes, à des lois et à des règles étroites, dont le père Menestrier a publié un traité fort intéressant, que vous connaissez tous. C'est en vain qu'on a usé de sévérité contre cette espèce de jeu d'esprit : il n'est aucun exercice qui puisse contribuer plus avantageusement à augmenter la souplesse, la vivacité, la force naturelle de l'organe de la pensée, et bien qu'on puisse peut-être faire un meilleur usage de son intelligence. Lisez, par exemple, cette jolie énigme de La Mothe :

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,
Un jeune enfant armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt après, le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'univers.
Quel est donc cet enfant dont j'admirais l'audace ?

Vous qui ne doutez de rien, monsieur, vous vous écriez aussitôt : parbleu! c'est l'*amour*, et vous êtes tout fier de votre pénétration : eh bien! pas du tout, ça n'est pas plus l'amour que vous et moi ; M. de La Mothe nous le dit lui-même :

Ce n'était pas l'amour, cela vous embarrasse.

Certainement, cela vous embarrasse, et beaucoup. Eh bien! passez quelques jours dans la méditation, et vous devinerez enfin que ce jeune enfant était *un ramoneur* : n'est-ce pas admirable? Écoutez encore celle-ci :

Je suis le frère de mon père.
Aux monstres des forêts d'abord abandonné,
J'en fus préservé par ma mère,
Et reçu dans son sein, bientôt je lui donnai
Un enfant à la fois et mon fils et mon frère,
Qui doit lui-même, s'il prospère,
Rendre à son tour fécond le sein dont il est né.

Il s'agit du mot *gland* : vous ne l'eussiez pas deviné ; ni moi non plus, bien que j'en fasse mon état. Cependant, lorsque cette énigme parut, elle fut très blâmée, comme étant trop claire et trop facile : un enfant de six ans la devina sans aucun effort. Vous voyez bien, monsieur, que l'intelligence humaine marche en se rétrécissant, comme la peau de chagrin de M. de Balzac. — Une énigme se nomme en latin *griphus*, ou plutôt en grec γριφος ; c'est le nom d'une énigme sur la chose. On a ensuite imaginé d'en faire une sur le mot, et on l'a nommée λογογριφος.

Logogriphe. — C'est une énigme qui donne à deviner, non pas une chose, mais un mot, par l'analyse du mot lui-même. — Quelquefois, dans le logogriphe, on aide à la lettre en désignant la chose, et alors, il tient de l'énigme, comme celui-ci par exemple :

Je fais presque en tous lieux le tourment de l'enfance.
Est-on jeune, on m'oublie ; est-on vieux, on m'encense.
Je porte dans mon sein mon ennemi mortel ;
Il veut m'anéantir, et mon malheur est tel
Qu'en le perdant je perds presque toute existence.
Déjà de mes dix pieds huit sont en sa puissance ;
Mais il m'en reste deux qui, dans le même sens,
L'un à l'autre accolés, seront pris pour deux cents.

Le mot est *catéchisme*, qui renferme *athéisme* ; et les deux *cc*, qui, en chiffres romains, expriment le nombre deux cents. — La langue latine se prête mieux à la décomposition, qui est l'artifice du logogriphe.

Si quid dat pars prima mei, pars altera rodit.
(Do-mus.)

Nil erimus, totas si vis existere partes;
Omnia (scinde caput), lector amice, sumus.
(S-omnia.)

Primum tolle pedem, tibi fient omnia fausta;
Inversum, quid sim dicere nemo potest.
(N-omen.)

Vous riez de l'importance que j'attache à ces jeux de l'esprit; vous n'osez vous y intéresser, jaloux que vous êtes de ne pas compromettre votre gravité. Écoutez, vous connaissez, sans doute, feu M. de La Condamine; c'est lui qui mesura la méridienne de Quito, sur les sommets des Cordilières, suivit le cours de la rivière des Amazones, depuis sa source jusqu'à son embouchure, par mille lieues de pays déserts, et qui escalada les murs du jardin du sérail, au plus grand risque de sa vie. Eh bien! monsieur, ce La Condamine a passé des nuits laborieuses sur des énigmes et sur des logogriphes dont les mots lui avaient échappé. Ouvrez, monsieur, le *Mercure* de 1758, vous y trouverez la *Poétique du Logogriphe*: La Condamine en est l'auteur. Voyez avec quelle indignation il se déchaîne contre les modernes qui ont avili ce genre et fait tomber dans le mépris ce qui était en honneur chez les anciens. Voyez avec quelle piété il rappelle les logogriphes ingénieux du père Porée, son régent de rhétorique; lisez surtout, monsieur, l'admirable logogriphe latin de sa façon, qu'il ajoute à la théorie de l'art, et que nous ne citons pas par galanterie pour les dames. Enfin, monsieur, si ces augustes suffrages ne suffisaient pas pour vous convaincre, songez à la gloire dont se couvrit Œdipe en devinant l'énigme du Sphinx, et au nom que se fit Ésope par celle qu'il composa pour le roi Nectanebo. — Nous avons parlé du père Porée à propos de La Condamine: rien n'est ingénieux comme l'un de ses logogriphes, dont le mot est *muscipula*. Le père Porée y trouvait *mus*, *musca*, *mula*, *lupa*, etc. Habile homme, qui faisait d'une souricière l'arche de Noé! — Disons quelques mots des *symboles*, des *devises* et des *emblèmes*.

Le *symbole* est un signe relatif à l'objet dont on veut réveiller l'idée; cette relation est tantôt réelle, tantôt fictive et de convention. La faucille est le symbole des moissons; la balance est le symbole de la justice.

La *devise* est l'expression simple ou figurée du caractère, du génie, de la conduite habituelle d'une personne, d'une famille, d'une nation, d'un corps politique, militaire, civil, littéraire. Tantôt elle ne s'énonce que par des mots, comme celle du chevalier Bayard: *Sans peur et sans reproche*; tantôt elle joint à ces mots une figure allégorique dont elle exprime le rapport, comme celle du prince Eugène, un aigle regardant le soleil, avec ces mots: *Natus ad sublimia*; ou comme celle de Maximilien de Bethune, un aigle portant la foudre, avec ces mots: *Quò jussa jovis*. — La *devise* est une invention de la chevalerie. Ce fut d'abord la marque distinctive de l'armure des chevaliers: c'était sur leur écu ou sur leur cuirasse que leur devise était tracée. Le comte Thesoro l'appelle la philosophie du gentilhomme, la métaphore militaire, le langage des héros. En France, en Espagne, en Italie, elle brilla dans les tournois. Elle fut l'ornement des fêtes de Louis XIV et l'expression des trois sentiments qui animaient cette cour, la vertu guerrière, la galanterie et le culte pour le monarque. Dans ces fêtes, la devise de Louis XIV était le soleil, avec ces mots: *Nec cesso, nec erro*, ou bien: *Nec pluribus impar*. Celles des courtisans répondaient à celles du roi: par exemple, le duc de Sully avait un miroir ardent exposé au soleil, avec ces mots: *Ardeo ubi aspicior*. Celle du duc de Beaufort, amiral de France, était la lune, avec ces mots: *Soli paret et imperat undis*. La devise du cardinal Richelieu était un aigle planant dans l'air, et au-dessous, des serpents qui se dressaient contre elle, avec ces mots: *Non deserit alta*. — Nous avons regretté les beaux jours des énigmes et des acrostiches, nous regrettons plus amèrement encore le temps favorable aux devises: temps de succès et d'enthousiasme, où l'on avait le courage de parler bien de

soi, parce qu'on était résolu de faire encore mieux. On ne prend plus de devise aujourd'hui, parce qu'on craindrait d'engager sa parole. — Pour la devise de galanterie, elle tenait plutôt du bel esprit que du sentiment : ainsi, un amant malheureux prenait pour image un alambic sur un fourneau, avec ces paroles : *De mon feu mes larmes*.

L'*emblème* est un petit tableau qui exprime allégoriquement une pensée morale ou politique, comme lorsqu'on a fait de la Fortune une femme svelte et légère, un pied en l'air, touchant à peine du bout de l'autre pied un point d'une roue ou d'un globe, et tenant dans ses mains un voile enflé par le vent. Lorsque le rapport de l'image à l'idée n'est pas assez sensible, on l'indique par quelques mots, et c'est ce qu'on appelle un *Lemme*. — L'emblème ne diffère de l'énigme que parce qu'il est moins obscur, et de l'apologue, qu'en ce qu'il est moins développé. — Les anciens appelaient *emblèmes* les ornements qu'on ajoutait aux vases, aux lambris, aux colonnes, et qui pouvaient s'en détacher. Cicéron reproche à Verrès d'avoir enlevé les emblèmes des vases qu'il avait trouvés en Sicile. C'étaient des festons, des guirlandes, des bas-reliefs en or et en argent. Chez les anciens, on donnait aussi le nom de *symbole* à l'étiquette des vases, à l'empreinte des monnaies, aux mots de ralliement dans les guerres civiles. C'est l'usage des symboles qui, transmis d'âge en âge, a donné lieu aux armoiries : cette institution, l'une des plus dégradées par la sottise et par la vanité, était peut-être l'une des plus précieuses à conserver dans l'esprit de son origine ; car le symbole, comme la devise, était communément l'expression du caractère de celui qui en décorait ses armes, et un engagement public de ne le démentir jamais. Cet usage est très vieux. A la guerre de Thèbes, chaque chef avait sur ses armes un symbole; les nations eurent aussi leur symbole particulier : les Athéniens, l'oiseau de Minerve ; les Thébains, l'image du Sphinx ; les Perses, celui du soleil ; les Suisses ont des ours, les Belges des lions, les Anglais des léopards, etc.

Rébus. — C'est l'expression figurée d'une pensée par une suite d'images d'objets dont les noms rappellent des mots ou des syllabes, images entremêlées de chiffres, de syllabes et de mots selon le besoin, et le tout disposé souvent de manière que l'arrangement même y a son effet particulier. — Quelquefois de simples lettres mises en ligne et prononcées par leurs noms alphabétiques font un *rébus* : G, A, C, O, B, I, A, L. La suite des noms de ces lettres fait entendre ces mots : *J'ai assez obéi à elle*... Ingénieuse et sublime exclamation d'un amant, lassé du joug de sa maîtresse ! — Quelquefois la disposition de certaines syllabes, mises les unes sur les autres, ou les unes sous les autres, ou les unes entre les autres, fait tout le mystère du *rébus*, qui s'explique par les prépositions *sur*, *sous*, *entre*, etc.

Pir vent venir
Un vient d'un

Un sous *pir vient* sous *vent d'un* sous *venir*, c'est-à-dire, un soupir vient souvent d'un souvenir. — Dans quelques *rébus*, on joint aux mots la peinture de certains objets, afin qu'en nommant ces objets on fasse entendre les mots qu'on n'écrit pas. C'est cette espèce de rébus qu'on trouve encore sur quelques écrans, sur des assiettes, et sur le papier qui enveloppe les bonbons du premier de l'an : manière adroite de flatter le goût et de développer l'intelligence des enfants. — Les clercs de la Bazoche faisaient, tous les ans, au carnaval, certains libelles qu'ils appelaient : *De rebus quæ geruntur;* c'étaient des espèces de satires où l'impudence se cachait un peu sous le voile de l'équivoque et de l'expression grotesque qui constitue la nature de cet amusement de l'esprit; le peuple, qui entendait dire en latin *de rebus*, croyait que c'étaient en français *des rebuts*. Telle est l'origine du *rébus* ; elle n'est pas noble, mais il en est de plus honteuses. — Les anciens et les modernes ont soumis la versification à des caprices non moins

intéressants que ceux que vous venez de lire. Nous allons en citer quelques exemples : — Les Latins appelaient *anadiplosis* des pièces où la syllabe finale de chaque vers est la même que la syllabe initiale du vers suivant ; en voici un exemple tiré d'Ausone :

Res hominum fragiles alit, et regit, atque promit sors :
Sors dubia æternùmque labans, quam blanda fovet spes,
Spes nullo finita ævo, cui terminus est mors ;
Mors avida, etc., etc.

Nous avons déjà parlé des vers rétrogrades : ce sont ceux qui, lus à rebours, donnent un sens. Le poète Du Bellay, l'Ovide de la cour de François Ier, a fait le distique suivant contre l'empereur Charles-Quint :

Cæsareum tibi sit felici sidere nomen,
Carole, nec fatum sit tibi Cæsareum.

Il faut lire, en retournant ce distique :

Cæsareum tibi sit fatum, nec, Carole, nomen
Sidere felici sit tibi Cæsareum.

Vers macaroniques. — C'est une espèce de poésie burlesque, qui consiste en un mélange de mots de différentes langues, avec des mots du langage vulgaire, latinisés et travestis en burlesque. On croit que ce mot nous vient des Italiens, chez lesquels *macarone* signifie un homme grossier et rustique. J'aime mieux, pour l'honneur de la poésie macaronique, faire venir son nom des macarons d'Italie, à *macaronibus*, qui sont des morceaux de pâte faits de farine non blutée, de fromage, d'amandes douces, de sucre et de blancs d'œufs : ce mélange d'ingrédients aura fait donner le même nom à ce genre de poésie bizarre, dans la composition duquel entrent des mots français, italiens, espagnols, anglais, etc. — On attribue l'invention de ces sortes de vers à Théophile Folengo, de Mantoue, moine bénédictin, qui florissait vers l'an 1520. Le premier Français qui ait réussi en ce genre se nommait dans un style burlesque, *Antonio de Arma provencalis de Bragardissimâ villâ de Soleriis*. Il nous a donné deux poèmes ; l'un, *de Arte dansandi*, l'autre, *de guerrâ neapolitanâ, romanâ, et genuensi.* Je les ai lus tous les deux, et je puis assurer qu'on y trouve de forts belles choses, que ne désavouerait pas la Muse de Virgile. — L'Allemagne et les Pays-Bas ont eu un assez grand nombre de poèmes *macaroniques* : nous sommes obligés d'avouer, à la honte de la littérature anglaise, qu'elle n'a pas un pauvre petit poème *macaronique*.

Vers numéraux. — Pour fixer dans la mémoire la date des grands événements, on a imaginé ces vers. On sait que chez les Romains, I, vaut un ; V, 5 ; X, 10 ; L, 50 ; C, 100 ; D, 500 ; et M, mille. Ces lettres sont en conséquence appelées *numérales*, et on ne compte qu'elles dans les *vers numéraux*. — Quand François Ier fut fait prisonnier à Pavie, on fit ce *vers numéral* :

Regia succumbunt pugnacis lilia Galli.

En additionnant les lettres numérales, et en n'oubliant pas que les U sont considérés comme V, on voit que cet événement appartient à l'année 1525.

Vers entrelardés. — Un exemple expliquera mieux ce genre de poésie qu'une définition. On lisait au réfectoire des jacobins, à Beaune :

Fratres benè veneritis
Bien las aux pieds comme aux genoux :
Sititis et esuritis,
C'est la manière d'entre nous.

Seez-vous ici de par Dieu,
Comedentes et bibentes,
Selon la pauvreté du lieu
Quem dederunt nobis gentes.

Tautogrammes. — On appelle ainsi des vers ou des poèmes dont tous les mots commencent par la même lettre. Un Allemand nommé *Placentius* a composé un poème de 350 vers, intitulé *Pugna Porcorum*, dont tous les mots commencent par un P : c'est un chef-d'œuvre de grace et de poésie ; on peut en juger par le début :

Plaudite, porcelli, porcorum pigra propago
Progreditur : plures porcì pinguedine pleni
Pugnantes pergunt, pecudum pars prodigiosa.
Perturbat pede, etc.

Un autre Allemand, *Christianus Pierius*, a fait un poème de plus de 1,000 vers dont tous les mots commencent par la lettre C. Le sujet est *Christus crucifixus*.

Du temps de Charles-le-Chauve, on fit également un long *tautogramme* en C, à l'honneur des chauves. Il a souvent charmé mes longues soirées d'hiver.

Écho. — Sorte de poésie dont le dernier mot ou les dernières syllabes forment en rime un sens qui répond à chaque vers :

Nos yeux par ton éclat sont si fort éblouis,
Louis,
Que lorsque ton canon, qui tout le monde étonne,
Tonne, etc.

Cela s'appelle un *écho*. Nous n'en sommes pas les inventeurs; les anciens poètes grecs et latins les ont imaginés, et la richesse, ainsi que la prosodie de leur langue, s'y prêtait avec moins d'affectation. Lisez la pièce de *Gauradas*, dans le livre IV, chap. 10, de l'*Anthologie*. On trouve plusieurs *échos* dans le poème moderne *de la Sainte-Baume, du Carme provençal.* Parmi les exemples plus récents, nous citerons un charmant vaudeville de Panard, dont voici un couplet :

Maître d'un joli jardinet,
Lucas y fait
Peu d'ouvrage ;
Et quand quelqu'un veut se mêler
D'y travailler,
Il fait rage,
N'a-t-il pas, ce *butor*,
Tort,
Quand il nous prive
D'un bien que ce *balourd*
Lourd
Si mal cultive?

Les *échos* ont fait les délices de la cour de François Ier, de Henri II et des successeurs de Ronsard. Un grand poète, Victor Hugo, s'essaya avec bonheur dans ce genre, un jour, sans doute, qu'il était las d'être sublime. Mais il n'a rien fait qui approche d'un dialogue composé par Joachim du Bellay, entre un amant qui interroge l'*Écho*, et les réponses de cette nymphe, et pour lequel nous renvoyons le lecteur aux œuvres complètes de l'auteur.— Non contente de parler à l'esprit et au cœur, la poésie a voulu peindre aux yeux; elle s'est moulée en croix, façonnée en lozanges, coulée en verres et en bouteilles Il était impossible de pousser plus loin la complaisance, et il y aurait de l'ingratitude à ne pas lui en savoir quelque gré. Voyez, par exemple, que de clarté, de précision, d'images animées et poétiques, dans la pièce suivante, en dépit des embarras de la difficulté vaincue.

Trepida
Fragilis
Reaque
Hominis
Anima,
Necis in avida barathra, sceleris onere ruerat.
Pia remedia reperiet amor : obit homo Deus!
Macula luitur : hominis anima cruce redimitur.
Solita
Spolia
Repetit
Rutilus
Coluber :
Rabidus
Inhiat,
Gemitat,
Ululat ;
Locuque
Picea,
Olida
Spatia
Peragrat
Vacuus.
At homo
Supera
Poterit
Ut amet
Petere
Solyma,
Sedet ubi Deus,
Dominus ubi facilior
Bona retribuit inopibus ; ubi
Tenuia leviaque, crucis ope, cumulat
Merita ; neque gravia strepere tonitrua patitur.

La poésie française s'est essayée dans ce genre avec beaucoup de succès. Panard, que nous venons de citer, a fait une chanson en lozange, qui a bien douze couplets, dont voici le premier :

Tes
Attraits
Pour jamais,
Belle Elvire,
M'ont su séduire
Sous ton doux empire :
Content quand je te vois,
Mon ardeur pour toi
Est extrême,
De même
Aime-
Moi.

Le même Panard a fait deux couplets fort délicats, l'un sur la bouteille, l'autre sur le verre. Nous les livrons ci-après, en regard l'un de l'autre, à la curiosité de nos lecteurs.

Que mon
Flacon
Me semble bon!
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit.
Je sens
Mes sens
Mourants,
Pesants.
Quand je la tiens,
Dieux! que je suis bien!
Que son aspect est agréable!
Que je fais cas de ses divins présents!
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire.
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la fidèle mémoire.
Ma muse à te louer se consacre à jamais.
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son,
Répètera cent fois cette aimable chanson:
Règne sans fin, ma charmante bouteille;
Règne sans cesse, mon cher flacon.

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon, ni si beau que le verre:
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content.
Quelle douceur!
Il porte au cœur!
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut.
L'on y voit, sur ses flots chéris,
Nager l'allégresse et les ris.

Rime. — Nous devons tenir compte de différents usages de la rime, que nos anciens poètes avaient imaginés, et qu'ils regardaient, avec raison, comme merveilleux. — La *rime annexée*, *concatenée*, *enchaînée*, n'est autre chose que l'*anadiplosis* des Latins. Elle consiste à commencer un vers par la dernière syllabe du vers précédent, ou par une partie considérable du dernier mot, ou par le dernier mot tout entier.

Dieu gard' ma maîtresse et *régente*,
Gente de corps et de *façon*;
Son cœur tient le mien dans *sa tente*,
Tant et plus d'un ardent frisson.

Rime bâtelée. — C'est le nom qu'on donnait autrefois aux vers dont la fin rimait avec le repos du vers suivant. Voici un exemple de Clément Marot:

Quand Neptunus, puissant dieu de la *mer*,
Cessa d'*armer* caraques et galées,
Les Gallicans bien le durent *aimer*
Et réclamer ses grands ondes salées.

Rime brisée. — Cette rime consistait à construire des vers de façon que les repos des vers rimassent entre eux, et qu'en les brisant, ils fissent d'autres vers. Lisez Octavien de Saint-Gelais, qui a fait en ce genre des choses fort remarquables.

Rime couronnée. — La rime était *couronnée* lorsqu'elle se présentait deux fois à la fin de chaque vers.

Ma blanche Colom*belle*, *belle*,
Souvent je vais *priant*, *criant*:
Mais dessous la cor*delle d'elle*
Me jette un œil *friand*, *riant*,
En me con*sommant* et *sommant*.

Rime emperière. — C'était le nom de celle qui, au bout du vers, frappait l'oreille jusqu'à trois fois.

Bénins lecteurs, très dili*gens* gens, gens.
Prenez en gré mes impar*faits* faits, faits.

Rime équivoque. — Clément Marot se servait souvent de cette gentillesse, qui veut que les dernières syllabes de chaque vers soient reprises en une autre signification au commencement ou à la fin du vers qui suit.

En m'ébattant, je fais rondeaux en *rime*,
Et en *rimant* bien souvent je *m'enrime*.
Bref, c'est pitié entre nous *rimailleurs*;
Car vous trouvez assez de *rime ailleurs*.
Et, quand vous plaît, mieux que moi *rimassez*,
Des biens avez, et de la *rime assez*.

Nous pensons que le lecteur est parfaitement de l'avis du dernier vers, et nous lui faisons grace du reste. — Nous lui faisons grace aussi des bouts-rimés, des sonnets, des triolets, des rôlets, et de mille autres vers bizarres qui font le plus grand

honneur à l'esprit humain, mais que nous sommes obligés de garder dans le secret de notre admiration, faute d'espace et de loisir. Résumons-nous donc : que vous reste-t-il de ce petit morceau de littérature qui vient de passer sous vos yeux? des impressions douces, joyeuses, riantes, sans amertume aucune pour le cœur qui les a reçues. Comparez-les avec celles que vous puisez chaque jour dans la littérature actuelle, et dites-moi si vous ne préférez pas à ses sensations âpres, rudes et violentes, celles que je viens de vous faire éprouver. Dans l'espoir de jeter du ridicule sur ces futilités brillantes, on a raconté souvent la manière dont Alexandre récompensa ce cocher qui avait appris, après bien des soins et des peines, à tourner un char sur la tranche d'un écu. Que fit-il? Il le lui donna... C'est qu'en vérité Alexandre-le-Grand ne pouvait pas trouver de cadeau plus riche à lui faire. J. S.

AMUSEMENTS DES SCIENCES. — Sous ce titre, nous avons réuni quelques problèmes relatifs à l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, la physique, et la chimie.

AMUSEMENTS D'ARITHMÉTIQUE.

Multiplier par les doigts. — Pour que cette opération puisse se faire aisément, il faut que les deux nombres à multiplier l'un par l'autre ne soient pas plus forts que 20 ou 30; la manière d'opérer consiste à représenter le multiplicande, par exemple, par les doigts de la main droite et le multiplicateur par ceux de la main gauche : s'il vous est demandé de multiplier 9 par 7, fermez les doigts des deux mains, puis dites : pour que 9 égale 10, il s'en faut de 1; levez un doigt de la main droite, ouvrez-en trois aussi de la main gauche, parce que le multiplicateur 7 est plus petit que 10, de trois; cela fait, vous aurez quatre doigts fermés dans la main droite, et deux dans la gauche, chacun de ces six doigts fermés représentera une *dixaine*, et tous ensemble six dixaines ou 60; multipliez le doigt levé de la main droite par les trois doigts aussi levés de la main gauche, en disant : 3 fois 1 donnent 3; ajoutez ce dernier produit à 60, et la somme 63 sera le produit de 9 multiplié par 7; ce qui est vrai. Les produits de tous les nombres compris entre 5 et 10 inclusivement s'obtiennent de la même manière.

Cas où l'un des nombres à multiplier est plus fort et l'autre plus faible que 10. — Soit 13 à multiplier par 8 : ajoutez 3, excédant de 13 sur 10 à 8, la somme 11 représentera 11 dixaines ou 110; multipliez 2, différence de 8 à 10, par 3, différence de 10 à 13, et retranchez le produit 6 de 110, le reste, 104, sera le produit exact de 8 multiplié par 13.

Cas où les deux nombres sont l'un et l'autre plus forts que 10. — Soit 17 à multiplier par 14 : ajoutez les différences 4 et 7, les unités de la somme 11 vaudront 110; à ce nombre ajoutez 10 fois 10 ou 100, vous aurez 210; à cette dernière somme ajoutez 28, produit des différences 4 et 7, le total 238 sera le produit de 14 multipliant 17. Ces exemples suffisent pour faire concevoir la manière d'opérer dans tous les cas possibles. Lorsqu'on sera un peu exercé, l'on conviendra que cette méthode est très expéditive, très sûre et fort commode dans bien des cas; il est surprenant qu'elle ne soit pas plus connue.

— Un capitaine de vaisseau, assailli par une tempête, se voit dans la nécessité de jeter à la mer la moitié de son équipage, qui se compose de 30 personnes : comment s'y prendra-t-il pour faire tomber le sort sur les personnes pour lesquelles il a moins d'affection que pour les autres? Il les rangera en cercle comme il suit :

aabâaaabbbbbaab

bbabbbaabbabaaa

Les *a* représentent les personnes favorisées, et les *b* celles qui doivent périr. Puis le capitaine établira cette condition : à partir de la personne *â*, vers la droite, et comptant par 9, toute personne

sur laquelle tombera ce nombre sortira du cercle, et sera jetée à la mer, en comptant circulairement et rejetant toujours la neuvième personne : on voit par la figure ci-dessus que le sort tombera sur les quinze *b*.

— Un berger interrogé sur le nombre de bêtes qui composent son troupeau répond : Les beliers forment le 7e, les moutons la $\frac{1}{2}$, les brebis le $\frac{1}{4}$, et j'ai de plus trois agneaux. On connaîtra le nombre de bêtes en cherchant le nombre dont $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{7}$, plus 3, fassent ce nombre lui-même, ce qui est facile par la règle dite de *fausse position*, ou par une équation ; en effet, appelons x ce nombre inconnu, nous formerons l'équation

$$\tfrac{1}{2}x + \tfrac{1}{4}x + \tfrac{1}{7}x + 3 = x$$

$$\text{ou } \tfrac{50}{56}x = x - 3 ; \tfrac{25}{28}x = x - 3.$$

La dernière opération fait voir que 3 sont égaux à $\frac{3}{28}$ de x, donc le troupeau se composait de 28 bêtes.

— Une marchande d'œufs, après avoir vendu d'abord la moitié de ceux qu'elle avait, plus la moitié d'un à une personne ; ensuite la moitié de ceux qu'elle avait, plus la moitié d'un à une seconde personne ; puis enfin la moitié de ceux qui restaient, plus la moitié d'un à une autre personne, se trouve en avoir 8 de reste, combien en avait-elle en arrivant au marché, et comment a-t-elle pu les vendre ainsi sans en casser ? La solution de ce problème n'est pas bien difficile : en effet, si la marchande n'avait vendu en dernier lieu que la moitié de ses œufs, non compris la moitié d'un, il lui en resterait 8 et demi, donc elle en avait 17 après la seconde vente, qui, augmentés d'une $\frac{1}{2}$, indiquent qu'après la première vente elle en avait 2 fois 17 $\frac{1}{2}$ ou 35 ; ce dernier nombre, augmenté d'une $\frac{1}{2}$, apprend qu'en entrant au marché la vendeuse avait 71 œufs. — Ce problème peut être présenté de plusieurs autres manières : par exemple, on peut demander quel était le nombre de sous qu'avait un homme avant de faire successivement l'aumône à trois pauvres, en leur donnant à chacun la moitié des sous qu'il avait, plus la moitié d'un, sans réduire les sous en liards ou centimes.

— La grande aiguille d'une montre est sur midi, celle des heures sur trois heures, quelle heure sera-t-il quand la première de ces aiguilles passera sur l'autre ? Ce problème peut être transformé ainsi : Un voyageur qui fait 12 lieues par jour part d'une certaine ville, quinze jours après un autre voyageur qui fait une lieue dans le même temps : à quelle distance du lieu de départ se trouveront-ils ensemble ? On sait que l'aiguille des minutes va douze fois plus vite que celle des heures : divisez donc l'avance 15 qu'a la petite aiguille par 11, quantité que l'autre gagne sur elle par minute, et multipliez le quotient 1 $\frac{1}{11}$ par 12, le produit 16 $\frac{1}{11}$; vous apprendrez que la grande aiguille passera sur l'autre à 16 minutes $\frac{4}{11}$ de minutes après midi.

— Un homme se présente chez un aubergiste, et il demande 4 litres de vin ; l'aubergiste n'a point de mesures, mais il a trois cruches contenant, la première, 8 litres, la deuxième 5 litres et la troisième 3 litres ; on demande de quelle manière s'y prendra l'aubergiste pour mesurer exactement les 4 litres au moyen des trois cruches. Il y parviendra en transvasant le vin comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

8 lit.	5 lit.	3 lit.
3	5	0
3	2	3
6	2	0
6	0	2
1	5	2
1	4	3

C'est-à-dire qu'ayant rempli la cruche de 8 litres, il remplira celle de 5, et ne versera rien dans celle de 3, ce qui est indiqué par les chiffres 3, 5, 0, qui sont immédiatement au-dessous de la barre ; les autres rangées de chiffres indiquent les transvasements successifs qui ont lieu avant d'arriver à celui après lequel il se trouve 4 litres dans une cruche, qui est celle de 5 litres.

— On a distribué 100 pièces de mon-

naie en ligne droite, elles sont espacées de 10 mètres, combien ferait de chemin celui qui les rapporterait toutes dans une bourse placée au commencement de la file, en allant chercher d'abord la première, puis la seconde, puis la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dernière? Pour aller chercher la première, cette personne sera obligée de parcourir 20 mètres, 10 pour aller de la bourse à la pièce, et 10 pour revenir; pour aller chercher la deuxième, elle parcourra 40 mètres, 20 pour aller et 20 pour revenir; pour la troisième, le chemin à faire sera de 60 mètres, 30 pour aller et 30 pour revenir. Les quantités de chemin à parcourir seront exprimées par cette progression arithmétique, 20, 40, 60, 80, 100, 120... 2,000, qui est de cent termes, dont le premier est 20 et le dernier 2,000; pour en faire la somme, il faut, suivant la règle, ajouter le premier et le dernier terme, et multiplier la somme 2020 par 50. Le produit 101,000 exprimera en mètres le chemin qu'il faudra faire pour ramasser les 100 pièces de monnaie, lequel équivaut à 10 myriamètres ou à 20 lieues moyennes.

— Un particulier fait creuser un puits à un maçon, à condition qu'il lui paiera 2 fr. pour le 1er mètre de profondeur, 4 pour le 2e, 6 pour le 3e, 8 pour le 4e, et ainsi de suite; on trouve l'eau, et l'on s'arrête au 23e mètre : combien est-il dû au maçon. — En continuant la progression 2 4 6 8 10....., on trouvera que le 23e et dernier terme sera de 46 fr., auxquels ajoutant le 1er terme 2 fr., on aura 48, que l'on multipliera par 11 $\frac{1}{2}$, moitié de 23, nombre des termes de la progression; ou bien l'on multipliera 23 par 24, moitié de 48 : le produit indiquera que le salaire du maçon doit se monter à 552 fr.

— On a un cadenas à combinaisons, composé de 8 molettes, chacune desquelles porte 10 lettres, on demande combien il faudrait de temps à un voleur pour trouver infailliblement le secret de ce cadenas, en accordant qu'il ferait prendre aux molettes 300,000 dispositions différentes par an? — Multipliez 10, le nombre des lettres du cadenas, 8 fois par lui même, vous aurez 100,000,000 pour exprimer toutes les combinaisons dont le cadenas est susceptible : divisez 100,000,000 par 300,000, le quotient 333 $\frac{1}{3}$ vous apprend qu'il serait possible que le voleur employât 333 ans 4 mois pour trouver le secret *du cadenas*. (*Voy.* COMBINAISONS.)

— Deux personnes jouent à *croix* ou *pile*, combien y a-t-il à parier que l'une d'elles ne gagnera pas 5 fois de suite? — Le nombre de chances est ici 2; multipliez ce nombre 5 fois par lui-même, il viendra 32 au dernier produit, lequel indique qu'au jeu de *croix* ou *pile*, 5 coups peuvent arriver de 32 manières différentes : il y a donc 31 à parier contre 1 que le joueur ne gagnera pas 5 fois de suite.

— Un joueur de roulette se propose de laisser sa mise pendant 11 coups sans rien retirer; il demande combien de mises il prélèvera si le jeu le favorise pendant ces 11 coups? Si c'est sur les chances simples que le joueur spécule, la question revient à celle-ci : combien de figures différentes 2 choses combinées 11 à 11 peuvent-elles former? pour le savoir, multipliez 211 fois par lui-même, le dernier produit 2,048 indique le nombre de mises que le joueur recevra, s'il gagne, c'est-à-dire que s'il place 2 fr., il recevra 2,048 fois cette somme, ou 4,096 fr.

— Un joueur demande s'il est possible de gagner au jeu public de *trente-quarante*, on lui prouve qu'un peu plus tôt un peu plus tard il doit y perdre tout son argent; il demande alors combien de temps il lui faudra pour perdre 50,000 fr., en exposant la même somme de 10 fr. 200 fois par jour. — On lui fait observer que la banque s'est réservé un point de carte qui paraît terme moyen tous les 38 coups, et qui lui donne le droit de prendre la moitié des mises qui se trouvent en ce moment sur le tapis, de telle sorte que sur 76 pièces, il en revient une de droit à la banque, indépendamment des chances du hasard, ou, ce qui revient au même, une mise exposée sur le tapis, perd, par ce seul fait, le 76e de sa valeur (environ 1 et $\frac{1}{4}$ pr 100). Notre joueur, exposant par jour 200 fois

10 ou 2,000 fr., la banque doit prélever sur cette somme, à raison de 1 fr. 25 c. p[r] 100, 25 fr.; en divisant 50,000 par 25, on trouve que le joueur, sans éprouver de chances malheureuses, aura tout perdu en 2,000 jours, ou en moins de 5 ans 6 mois. — De ces développements, il résulte qu'une pièce de 5 fr., mise sur le tapis du *trente-quarante*, perd à l'instant environ 5 liards.

— Trois personnes ont un certain nombre de pièces de 5 francs : si la première en donne à chacune des deux autres autant qu'elles en ont chacune, et qu'après ce partage la seconde en donne aux deux autres autant qu'elles en ont chacune, et qu'enfin après ce dernier partage la troisième en donne à chacune des deux autres autant qu'elles en ont, elles se trouvent avoir chacune huit pièces. Combien en avaient-elles chacune avant le partage? Il est aisé de voir que la troisième personne avait seize pièces après le second partage, huit après le premier : elle en avait donc primitivement quatre; la seconde personne en avait quatre après son partage, ainsi que la première, à laquelle elle en avait donné deux, et huit à la troisième; elle en avait donc quatorze avant son partage, dont elle avait reçu sept au premier partage : elle en avait donc sept primitivement, et la première personne treize.

— Un homme voulant faire l'aumône à un certain nombre de pauvres qu'il rencontre trouve qu'il lui manquerait un sou s'il en donnait trois à chacun, et qu'au contraire il en aurait trois de reste s'il ne leur en donnait que deux. Combien avait-il de sous, et quel était le nombre des pauvres? — S'il avait un sou de plus il en aurait quatre de reste, si chaque pauvre en recevait deux au lieu de trois; le nombre des pauvres est donc quatre, et celui des sous onze. — Ce problème sera un peu plus difficile si l'on prend des nombres plus élevés et qui diffèrent entre eux d'une quantité un peu considérable.

AMUSEMENTS DE GÉOMÉTRIE.

Mesurer la hauteur d'un arbre, d'une tour, par la longueur de son ombre. — Les ombres des objets qui se trouvent dans un même lieu sont entre elles dans la même proportion que les hauteurs de ces objets. Par là nous voulons faire entendre que si la hauteur d'un arbre est, par exemple, double de celle d'un autre arbre situé auprès, la longueur de son ombre, à toute heure de la journée, sera aussi le double de la longueur de l'ombre du petit arbre. Donc, pour mesurer la hauteur d'une tour, par exemple, au moyen de son ombre, plantez auprès un piquet dont la hauteur en mètres, décimètres, vous soit connue; évaluez aussi en mètres, décimètres, la longueur de son ombre; évaluez encore de la même manière, et tout de suite, la longueur de l'ombre de la tour, puis établissez cette proportion : ombre du piquet *est à* sa hauteur *comme* ombre de la tour *est à* sa hauteur. Supposons que la hauteur du piquet soit de 9 décimètres, et que son ombre en ait 8; supposons encore que l'ombre de la tour ait 7 mètres ou 70 décimètres, on mettra ces nombres en proportion, et l'on aura :

$$8 \textit{ est à } 9 \textit{ comme } 70 \textit{ est à } x,$$

laquelle donne

$$x = 9 \times \frac{70}{8} = \frac{630}{8} = 78\tfrac{6}{8}$$

AMUSEMENTS DE MÉCANIQUE.

Manière de reconnaître si une bille de billard est bien centrée. — La matière dont sont faites les billes de billard n'est jamais parfaitement homogène, c'est-à-dire qu'elles pèsent toujours plus ou moins, plus d'un côté que de l'autre; aussi ne vont-elles jamais bien droit; surtout quand on les touche doucement; pour s'assurer jusqu'à quel point une bille est mal centrée, il faut prendre un vase un peu profond, et, l'ayant rempli d'eau pure, poser doucement la bille sur la surface de cette eau; comme l'ivoire est spécifiquement plus pesant que ce liquide, la bille ira au fond du vase; on marquera d'une manière quelconque le point de sa surface, qui sera tourné en haut, puis on

la retirera du vase, et lorsque l'eau aura repris son repos, on posera de nouveau la bille dessus, ayant soin de tourner en bas le point de sa surface qu'on aura noté; si elle est mal centrée, elle se retournera en descendant dans l'eau, et ira s'asseoir au fond du vase comme la première fois, si, au contraire, elle était, par extraordinaire, bien centrée, elle irait toujours s'asseoir sur la partie de sa surface qu'on aurait tournée en bas en la plaçant sur l'eau. Cette expérience indique le moyen de corriger, du moins en grande partie, ce défaut, en fixant dans l'intérieur de la bille une masse de plomb suffisante pour ramener le centre de gravité au centre de la boule. Un amateur ou un tourneur adroit en viendrait certainement à bout. Il est assez étonnant que cela n'ait pas encore été tenté.

Faire tenir une dame (pion*) sur une table inclinée.* — Percez un trou sur le côté de la dame, remplissez-le de plomb et bouchez-le; la dame, placée debout sur une table inclinée, ne roulera point vers le bas, et si on l'y pousse elle s'arrêtera, pourvu que l'impulsion ne soit pas trop forte. Ce phénomène est aisé à concevoir.

— Lorsqu'on tire de l'eau d'un puits profond au moyen de deux seaux, il arrive que lorsqu'un des deux seaux est plein, et au plus bas, celui qui tire la corde ou la chaîne pour le monter a à soulever le poids de la chaîne, outre le poids du seau et celui de l'eau qu'il contient : quel moyen employer pour remédier à cet inconvénient? Il est fort simple: il suffit de prendre une chaîne double en longueur, de joindre les deux bouts de manière qu'elle représente la figure d'un chapelet, puis on attache les deux seaux à deux points diamétralement opposés de cette chaîne, qui, se faisant constamment équilibre à elle-même, n'ajoute rien au poids des seaux, soit qu'ils montent, soit qu'ils descendent. M. Loriot est l'auteur de ce procédé aussi simple qu'ingénieux.

AMUSEMENTS DE PHYSIQUE.

Allumer du feu avec un morceau de glace (eau gelée.) — L'expérience et la théorie enseignent qu'en recevant les rayons du soleil à travers un verre de forme lenticulaire, on les concentre sur un point où ils allument, brûlent les corps combustibles qu'on y expose. On peut répéter cette expérience en taillant un morceau de glace en lentille; si cette lentille est d'une grandeur convenable, bien polie, et sans soufflures, elle aura la propriété de concentrer les rayons solaires, et d'allumer de la poudre, etc.

Moyen de faire de la glace en été. — Dans un baquet en bois, de grandeur convenable, on jette parties égales de nitrate d'ammoniaque, de sous-carbonate de soude et d'eau; un vase de fer-blanc ou d'étain rempli d'eau au tiers, est plongé au milieu du baquet; au bout d'une heure ou deux on jette un nouveau mélange dans ce vase, au milieu duquel on place un autre vase contenant l'eau ou les autres substances que l'on veut faire geler; au bout de trois heures l'opération est faite.

Chauffer une chambre, faire la cuisine.... sans feu et presque sans frais. — Tout le monde sait qu'en frottant deux corps l'un contre l'autre il se produit de la chaleur; les sauvages allument du feu en faisant tourner rapidement un morceau de bois contre un autre, phénomène que nous reproduisons facilement au moyen du tour. M. de Rumford répéta cette expérience avec toutes les précautions désirables : il enferma un canon de métal dans un vase contenant 8 litres et demi d'eau; dans le canon, tournait un piston métallique à frottement et avec une vitesse d'un demi-tour par seconde, la pression était de 4,500 kilog.; au bout de 2 heures et demie, l'eau entra en ébullition et se maintint à ce degré de chaleur. — Il suit de ces observations, que si l'on faisait usage d'un semblable appareil entretenu en mouvement par un moulin à vent, il ferait bouillir une chaudière dont la vapeur échaufferait une chambre. Dans le même appareil, on pourrait faire cuire des aliments, etc., etc.

Vider un étang, un lac sans rompre la digue ou creuser de tranchée. — Ce moyen, qui est bien connu, mais qui n'est pas assez souvent mis en pratique, consiste à placer un siphon sur la digue qui retient l'étang, de manière qu'une de ces branches plonge dans l'étang, et que l'autre, qui doit être la plus longue, pende en dehors de la digue; on remplit l'instrument d'eau après avoir bouché ses orifices; après quoi on les débouche, et toute l'eau de l'étang s'écoule par le siphon, pourvu que la digue n'ait pas plus d'une trentaine de pieds d'élévation.

Horloge à eau. — Cette machine, qui est abandonnée depuis l'invention des horloges à roues, est fort simple, point coûteuse, et elle pourrait encore rendre des services. — Pour en faire une, prenez un vase de terre, de verre, de la capacité de 8 ou 10 litres, plus ou moins; percez vers son fond un très petit trou. Sur un flotteur, n'importe de quelle nature, fixez une règle, laquelle puisse couler librement dans un trou pratiqué dans le bout de planche qui servira de couvercle au vase. Ce vase étant plein d'eau sans ordures, vous poserez le flotteur sur sa surface, et le couvercle, ayant reçu la règle dans son ouverture, couvrira le tout. Après quoi vous ferez une marque sur le point de la règle qui sera tout contre le couvercle, et ayant ouvert le petit trou dont le fond du vase sera percé, vous mesurerez, au moyen d'une montre bien réglée, la rapidité de l'écoulement de l'eau qui sortira du vase, et vous ferez, d'heure en heure, de quart d'heure en quart d'heure, des marques sur la règle, attendu que celle-ci descendra dans le vase à mesure que l'écoulement de l'eau s'effectuera. Il n'est pas besoin de dire qu'il faudra numéroter les marques que l'on fera sur la règle pour distinguer les heures. Au surplus, en voilà assez pour faire comprendre le principe de cette machine; nous ajouterons seulement qu'il sera bon de répandre au fond du vase une couche de charbon pilé de quelques pouces d'épais; l'eau, étant obligée de traverser cette couche, s'y filtrera avant d'arriver au petit trou, de façon que ce dernier sera moins exposé aux engorgements.

Fontaine de Héron. — Cette machine, ainsi appelée du nom de son inventeur, mathématicien d'Alexandrie, est fort ingénieuse, et le jeu en est très curieux: tâchons d'en faire concevoir le principe. Pour nous faire comprendre plus aisément, nous supposerons que le lecteur aura à sa disposition une planche et trois bouteilles de terre et quelques tubes, n'importe de quelle matière. Cela convenu, il pratiquera une ouverture au fond de deux bouteilles qu'il placera l'une sur l'autre, de manière que le goulot de celle qui sera inférieure sera reçu dans l'ouverture pratiquée dans le fond de celle qui sera au-dessus; ces deux bouteilles ainsi assemblées seront fixées vers le haut d'une planche placée debout contre une muraille; la troisième bouteille, dont le fond ne sera pas percé, occupera le bas de la même planche. Un tube d'une longueur et d'une grosseur convenables fera communiquer la bouteille supérieure avec la bouteille inférieure, ce qui sera facile en le faisant passer par le goulot de cette dernière, et à travers la bouteille intermédiaire, mais il sera indispensable que l'orifice inférieure de ce tube s'ouvre à quelques lignes du fond de la bouteille, qui sera au bas de la planche; son orifice supérieure ne s'élèvera que de très peu de chose au-dessus du fond de la bouteille la plus élevée. Un autre tube fera communiquer la bouteille inférieure avec la bouteille intermédiaire, et il s'ouvrira vers le goulot dans chacune de ces bouteilles. Un troisième tube, s'ouvrant vers le fond de la bouteille intermédiaire, traversera la bouteille supérieure et s'élèvera dans son goulot. Tous ces tubes seront mastiqués avec soin, afin que l'eau puisse couler d'une bouteille à l'autre sans perte. Voici le jeu de cet appareil: on versera de l'eau dans la bouteille supérieure par le goulot et on la remplira; cette eau descendra par le tube de communication dans la bouteille inférieure, l'air contenu dans celle-ci montera dans la

bouteille intermédiaire, qu'on aura remplie d'eau auparavant; cette eau, pressée par l'air, jaillira par le tube, dont un orifice s'ouvrira dans le goulot de la bouteille supérieure, et le jet continuera tant qu'il y aura de l'air dans la bouteille inférieure. Pour mieux concevoir l'explication qui précède, on fera bien de la lire le crayon à la main et de tracer des figures conformes aux indications.

Fontaine de commandement. — Au sommet d'une colonne creuse, est fixé un vase portant vers le bas, et tout autour, un certain nombre de robinets dont les orifices sont très petits : supposez que le vase soit plein d'eau, elle ne coulera point au dehors, quoique les robinets soient ouverts, mais si, par une disposition facile à imaginer, l'air peut s'introduire dans le vase par la colonne creuse dont la base occupe le centre d'un petit bassin, l'écoulement s'établira infailliblement; il cessera un peu après que l'eau écoulée se sera élevée dans le bassin qui porte la colonne un peu au-dessus de l'ouverture pratiquée vers le bas de celle-ci, et par laquelle s'introduit l'air qui se rend dans le vase fixé à son sommet. Or, le bassin est aussi muni d'un robinet dont l'orifice est moindre que la forme de tous les robinets qui sont autour du vase supérieur. Cependant, quand l'écoulement des robinets de ce dernier a cessé, le bassin inférieur se vide, et l'eau, descendant au-dessous de l'ouverture qui est au bas de la colonne creuse, une nouvelle quantité d'air se rend au-dessus de l'eau contenue dans le vase supérieur; il y fait ressort, et l'écoulement recommence. Cet appareil peut être construit sans frais avec des vases de terre et quelques tubes de verre; l'instant du commandement est indiqué par l'abaissement de l'eau du bassin inférieur au-dessous de l'ouverture de la colonne creuse. — On peut encore faire une fontaine de commandement au moyen d'un siphon (*voyez* ce mot): soit par exemple un ruisseau qui remplit un petit étang, dont l'eau est retenue par une digue dans laquelle est engagé un siphon dont une des branches, la plus courte, plonge dans l'étang et l'autre pend en dehors de la digue; quand l'eau de l'étang se sera élevée au-dessus du coude du siphon, l'écoulement s'établira dans ce dernier instrument, et il durera tant qu'il y aura de l'eau dans l'étang, puis il cessera jusqu'à ce que ce dernier ait été rempli de nouveau. Il est facile de concevoir un appareil construit sur ces principes qui donnerait de l'eau à des intervalles de temps à peu près égaux; voilà pourquoi on appelle aussi ces sortes d'écoulements des *fontaines intermittentes*.

Coupe de Tantale. — Figurez-vous deux coupes soudées par leurs bords, placées l'une dans l'autre, de manière qu'il règne un certain espace vide entre elles; dans cet espace est placé un siphon (*voy.* ce mot), dont un des orifices communique avec le fond de la coupe intérieure, et l'autre avec le fond de la coupe extérieure : il est aisé de masquer ces orifices. Lorsqu'on verse un liquide dans la coupe intérieure, il s'y maintient, pourvu qu'on ne dépasse pas une certaine hauteur. Alors on présente la coupe à une personne, et l'on fait en sorte qu'elle la porte à sa bouche en l'inclinant d'un certain côté, celui vers lequel se trouve le coude du siphon; le liquide atteint ce point de l'instrument, l'écoulement s'établit et la coupe se vide par le pied, quoi que fasse la personne qui la tient.

Faire monter un liquide dans un vase au moyen du feu, sans machine.— Faites brûler un peu de papier dans un verre à boire, et au moment où la flamme le remplira, renversez-le subitement sur une assiette qui contiendra une petite quantité d'eau; le feu s'éteindra à l'instant, et l'eau montera dans le verre renversé. La raison de ce phénomène n'est pas difficile à donner : la flamme du papier raréfie et dilate l'air qu'il contenait d'abord, au point qu'il n'en reste qu'une petite portion dans le verre quand on le renverse; le feu s'éteint, n'étant plus alimenté par l'air extérieur, le verre se refroidit, l'air qu'il contient se contracte, et il se forme un vide que l'eau, pressée par le poids de l'atmosphère, va remplir.

Mesurer les distances au moyen du son. — Lorsqu'on observe de loin le marteau d'une horloge publique au moment où il frappe sur la cloche, on remarque que le coup est frappé un instant avant que l'on ait entendu le son de la cloche ; le phénomène est bien plus sensible si pendant la nuit on regarde vers un canon que l'on tire à quelques milliers de toises du lieu où l'on se trouve ; on aperçoit la lumière de l'amorce quelques secondes avant d'entendre l'explosion de l'arme. Des expériences ont été faites pour constater la vitesse du son ; elles ont appris que généralement le son se propage avec une vitesse de 1,100 à 1,2000 pieds par seconde : ainsi donc, il est possible d'évaluer les distances au moyen du son : qu'un vaisseau en mer, par exemple, tire un coup de canon au moyen d'une montre à secondes, on calculera le temps qui s'écoulera depuis l'instant qu'on aura aperçu la fumée de l'amorce jusqu'au moment où l'on entendra le coup, et l'on comptera autant de fois 1,150 toises qu'il se sera écoulé de secondes. — Lorsque le son est transmis par l'air enfermé dans un canal, comme une suite de tuyaux, il conserve la même intensité dans toute l'étendue du conduit. M. Biot en a fait l'expérience dans une suite de tuyaux de fontaine qui avait environ 500 toises de long ; une personne qui parlait même à voix basse à l'une des extrémités de ce conduit était entendue par ceux qui avaient l'oreille placée à l'autre orifice. Il est des circonstances où il serait intéressant et avantageux de mettre à profit ces propriétés du son ; on pourrait même en abuser au moyen de tuyaux convenablement disposés ; un maître pourrait transmettre de vive voix ses ordres dans toutes les pièces de son logement, même dans des corps de bâtiments, comme cuisine, écuries, qui en seraient éloignées de plusieurs centaines de mètres. (*Voyez* Son).

AMUSEMENTS DE CHIMIE.

Manière de faire ressortir les écritures décolorées par le temps. — Appliquez légèrement sur les caractères une décoction de noix de galles, dans laquelle vous aurez mis une petite quantité de vinaigre.

Moyen de donner promptement aux eaux-de-vie et aux liqueurs les qualités qu'elles acquièrent en vieillisant. — Versez dans l'eau-de-vie quelques gouttes d'ammoniaque liquide, ou bien placez les bouteilles pendant 48 heures dans un bain de glace.

Moyen de reconnaître si une étoffe de laine contient du coton. — Placez un petit morceau de l'étoffe, après l'avoir effilé, dans une capsule de porcelaine : si ce morceau pèse un gramme, on en met deux de potasse caustique dans la capsule et dix grammes d'eau ; on fait bouillir le tout, que l'on remue de temps en temps, avec un tube de verre, et l'on ajoute de l'eau à mesure qu'elle s'évapore ; au bout d'un quart d'heure la laine est dissoute, et le coton, s'il y en a, se dépose au fond du vase.

AMUSETTE, pièce de canon qui lançait des boulets d'une livre, et dont on se servait dans les guerres de montagnes. On peut la transporter et la faire manœuvrer très facilement et avec beaucoup de prestesse. Le maréchal de Saxe s'en servait souvent, le comte Lipp Buckeburg y fit faire quelques améliorations importantes et les introduisit dans l'armée portugaise : chaque peloton avait une amusette qui était servie par cinq hommes. Le duc de Saxe-Weimar munit également ses chasseurs d'amusettes en 1798. Aujourd'hui, on ne s'en sert plus chez aucune nation.

AMYOT (Jacques), naquit à Melun le 30 octobre 1513. Son père était mercier, et si peu favorisé des dons de la fortune, qu'il ne put faire donner à son fils qu'une instruction élémentaire. Le jeune Amyot partit pour Paris avec seize sous dans sa bourse. Une dame l'y chargea de conduire ses fils au collége ; sa mère, Marguerite-des-Amours, lui envoyait chaque semaine un pain par les bateliers de Melun. L'étude était sa passion, l'occupation de tous ses instants ; il passait

les nuits à travailler et les jours à suivre les cours de grec, de latin, de mathématiques, sous les plus habiles professeurs. Il partit ensuite pour aller étudier le droit civil à Bourges, avec un jeune Parisien son ami, qui depuis fut une des illustrations du barreau de la capitale. L'abbé de St.-Ambroise lui confia l'éducation de ses neveux, et lui fit obtenir une chaire de grec dans l'université de Bourges. Il fit ensuite l'éducation du fils de Rochetel de Sacy, beau-frère de Morvilliers. Amyot, heureux du présent, ne songeait pas à son avenir.—Bourges était sa patrie d'adoption. Les soins qu'il donnait à ses élèves, les travaux du professorat, ne l'empêchèrent point de se livrer à ses études favorites, et à la traduction des auteurs grecs; et son début dans le monde littéraire fut la traduction de *Théagène et Chariclée*. Il publia ensuite une partie des *Hommes illustres* de Plutarque, qu'il dédia à François I^er^. Ce prince l'engagea à continuer cette importante traduction, et lui donna l'abbaye de Bellosane.—Amyot désirait depuis long-temps aller en Italie pour y consulter les manuscrits de la bibliothèque du Vatican; Morvilliers, ambassadeur à Venise, l'emmena avec lui, et lui fournit tous les moyens de faire ses savantes investigations. — Odet de Selves et le cardinal de Tournon, ce dernier résident à Rome, le chargèrent de présenter au concile de Trente une énergique protestation contre les prétentions de la cour de Rome, et la puissance universelle, illimitée du pape. Avant son départ de Paris, Amyot s'était chargé de remettre au pape cette lettre singulière de Lhôpital, qui est devenue historique. Amyot n'était plus un homme ordinaire, il avait pris rang parmi les savants et les hommes d'état de l'époque. — Son élévation fut rapide, mais, toujours simple dans ses mœurs et dans ses goûts, toujours modeste, il ne fut pas ébloui par l'éclat de ses succès. — Il obtint les emplois les plus importants sans avoir jamais eu la pensée d'en solliciter aucun. — Une circonstance tout-à-fait imprévue lui donna entrée dans le palais des rois. — Henri II avait été visiter Marguerite de Valois dans son duché de Berri. Amyot, que ses ennemis accusaient d'hérésie, avait été obligé de chercher un asile chez un seigneur retiré dans ses terres. Amyot, par reconnaissance et par goût, donnait des leçons aux fils de son noble ami. — Le roi s'arrêta dans ce château; il était accompagné de Lhôpital, alors chancelier de la duchesse. Amyot présenta au prince des vers grecs de sa composition. — C'est du grec, dit le roi, à d'autres; et il remit le papier à Lhôpital, à qui cette langue était familière. La réponse de Lhôpital fut un hommage aux talents du savant et spirituel helléniste. Henri II ne l'oublia point, et bientôt Amyot fut appelé à la cour et nommé précepteur des fils du roi. Il acheva sa traduction des hommes illustres de Plutarque, et la dédia au roi Henri II. — Celle des œuvres morales ne fut terminée que sous Charles IX, auquel il la dédia en 1560. — Ce prince et ses frères ont toujours appelé Amyot leur *maître*. — Dès le lendemain de son avènement, Charles nomma Amyot son grand-aumônier, son conseiller d'état et conservateur de l'université de Paris. — La reine s'opposa vivement à la nomination d'Amyot à la grande-aumônerie. — Le jeune roi, pour la première fois peut-être, résista aux volontés de sa mère. — Elle fit venir Amyot pour obtenir son désistement.—Et, dès qu'elle l'aperçut: « J'ai » fait, lui dit-elle, bouquer les Guises » et les Châtillons, les connétables et les » chanceliers, les rois de Navarre et les » princes de Condé, et je vous ai en tête, » petit prestolet! » — Amyot assura vainement la reine mère qu'il avait refusé cette dignité. — Il ne put l'apaiser par sa tranquille résignation. « Si vous acceptez, ajouta-t-elle, vous ne vivrez pas vingt-quatre heures. » — Amyot insista de nouveau auprès de Charles pour lui faire accepter sa démission. Charles fut inflexible. — Amyot cessa de paraître à la cour; le roi le fit chercher, mais inutilement. — La reine-mère fut obligée de céder. — Elle en fit elle-même prévenir

Amyot. — Charles lui donna, en 1570, les abbayes de Roche, près Auxerre, et de St.-Corneille à Compiègne, et enfin l'évêché d'Auxerre. L'étude était pour lui plus qu'une distraction, c'était un besoin. — Il composa, à la sollicitation de la duchesse de Savoie, les vies d'Epaminondas et de Scipion, qui manquaient aux œuvres de Plutarque. Il a traduit *Daphnis* et *Chloé*, de Longus, sept livres de Diodore de Sicile, et quelques tragédies grecques. Amyot était trop instruit, trop vertueux, pour n'être pas tolérant. Les ligueurs l'accusèrent de favoriser les protestants de son diocèse, et d'hérésie. Amyot hérétique! il l'était comme tous les illustres citoyens de l'époque, comme Jean de Monluc, évêque de Valence, Marilhac, archevêque de Vienne; comme le docteur Claude d'Espeure; comme l'éloquent Duferier, le docte Ramus. Les ligueurs les confondaient tous dans la même accusation. — Amyot et Lhôpital n'échappèrent au massacre de la St.-Barthélemi que par les mesures de prudence prises pour leur sûreté par Charles IX. — Ce fait, pour n'être pas vraisemblable, n'en est pas moins vrai; il est démontré par des documents irrécusables qu'avant le jour fixé pour l'extermination des huguenots et de tous ceux qui les protégeaient Charles IX avait envoyé une garde de sûreté à Lhôpital, retiré à sa campagne du Vignay, près Étampes, et qu'il fit prévenir Amyot du danger qui le menaçait. Amyot était alors à Auxerre. — Il ne reparut à la cour que sous le règne de Henri III, à de rares intervalles, et lorsque ses devoirs comme grand-aumônier l'y obligeaient. Il logeait aux Quinze-Vingts. Henri III fonda l'ordre du Saint-Esprit et prêta lui-même, entre les mains d'Amyot, serment, en qualité de grand-maître, dans l'église des Grands-Augustins; il conféra cet ordre à Amyot, et, par une clause spéciale des statuts, il affecta cette décoration à la charge de grand-aumônier, et dispensa ceux qui succèderaient à Amyot dans cette charge, de faire preuve de noblesse. — Amyot rendit un grand service aux lettres, en déterminant Henri III, en 1575, à former une bibliothèque d'ouvrages grecs et latins. — Il eut souvent recours à cette riche collection pour perfectionner ses ouvrages. — Ce fut la principale occupation de sa vieillesse, à Paris et dans son diocèse. Il avait assisté aux états de Blois. Sa vie avait été souvent en danger. — Un jeune ligueur, Férous, du village d'Égriselle, près Auxerre, lui porta le pistolet sur la poitrine, sur la place de la cathédrale. Un émissaire du gardien des cordeliers, tenant à la main une hallebarde, criait aux ligueurs qui l'environnaient: « Courage, soudards, messire Jacques Amyot » est un méchant homme, pire que Henri » de Valois. Il a menacé de faire pendre » notre maître Trahy; mais il lui cuira. » — Ce Trahy était un prédicateur fanatique et l'un des plus dangereux ligueurs de l'Auxerrois. — Amyot s'était contenté d'inviter le théologal à dire à maître Trahy, « qu'il se comportât plus modes» tement en ses prédications, de peur » qu'il ne lui en arrivât mal et aux siens. » — Les ligueurs étaient nombreux et turbulents dans son diocèse, et ne cessèrent de le poursuivre avec le plus brutal acharnement. Sa sûreté exigeait qu'il s'éloignât de son diocèse, et tel était sans doute le but des ligueurs; mais Amyot, tenait plus à ses devoirs qu'à la vie, et, dès 1589, il renonça à la charge qui l'appelait à la cour, et ne sortit plus de son diocèse. Il ne conserva de ses grands bénéfices que l'abbaye de St.-Corneille, à Compiègne. Il visitait souvent le collége d'Auxerre, qu'il avait fait bâtir, et qu'il avait doté à ses dépens. — Il mourut à Auxerre, le 6 février 1593. — Les ouvrages d'Amyot l'ont placé au premier rang des auteurs du XVI^e^ siècle, si fécond en écrivains illustres dans tous les genres. — Avant cette époque, la France ne comptait que des historiens, aujourd'hui oubliés pour la plupart, et beaucoup de romanciers qu'on ne lit plus depuis long-temps. — Mais les noms de *Charon*, *Lhôpital*, *Montaigne*, *La Boëtie*, *Bodin*, *De Thou*, ont, par l'im-

portance et l'originalité de leurs écrits, donné à ce siècle un caractère qui lui est propre. — Ils ont créé une langue nouvelle, à la fois énergique, naïve et riche d'expression. La *République de Bodin*, le *Traité de la servitude volontaire de La Boëtie*, ont posé les principes de notre droit politique. Montaigne et Charon sont encore les maîtres et les modèles des moralistes, et Plutarque n'a jamais eu de plus fidèle interprète qu'Amyot.

ANA, recueil d'anecdotes relatives aux hommes qui se sont fait remarquer par la vivacité de leurs réparties, ou par une tournure d'esprit original et bizarre: les *Conversations de table* de Luther, les *Anecdotes sur le grand roi*, sont des recueils de ce genre. Les Grecs avaient anssi des *ana*, quoique sous un titre différent. Les *Memorabilia* de Xénophon, les *Vies des philosophes*, par Diogène de Laërte, les *Nuits attiques* d'Aulugelle, sont pleins de mots ingénieux et piquants, et de maximes frappantes. Quintilien rapporte qu'un affranchi avait recueilli tous les propos facétieux de son maître; un affranchi de Mécène avait également noté les bons mots de ce spirituel protecteur des Muses. Les *Scaligeriana* sont la première compilation de ce genre qui ait paru après la renaissance des lettres. La littérature française est riche en *anas*. Nous citerons les *Menagiana*, *Huetiana*, *Bonapartiana*, *Bievriana*, *Brunetiana*, *Pradtiana*. On a aussi des *Parisiana*, *Revolutiana*, *Ivrogniana*. — Le premier, revu par La Monnoye, est le seul, de l'avis de Voltaire, dans lequel on trouve des choses instructives. Le plus mauvais de tous les *anas*, celui qui mérite le plus, selon le même auteur, d'être mis au rang des mensonges imprimés, et surtout des mensonges insipides, est le *Segraisiana*. Il fut compilé par un copiste de Segrais, son domestique, et imprimé long-temps après la mort du maître.

ANABAPTISTES, ou *rebaptisants*, d'*ana*, derechef, et *baptismos*, immersion, baptême; secte d'hérétiques qui pensent qu'il ne faut pas baptiser les enfants avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfants doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir validement ce sacrement. Cette secte prit naissance en Allemagne vers l'an 1525, et se développa particulièrement en Westphalie. On ne sait pas au juste quel en fut le premier promoteur: les uns croient que ce fut Carlostad, d'autres Zuingle; mais l'opinion la plus commune est que cette secte doit son origine à Thomas Muncer, de Zwickau, ville de Misnie et à Nicolas Storchon Pélargue, de Stolberg en Saxe, qui avaient été tous deux disciples de Luther, dont ils s'étaient séparés depuis, sous prétexte que sa doctrine n'était pas assez parfaite, qu'il n'avait que préparé les voies à la réformation, et que, pour parvenir à établir la véritable religion du Christ, il fallait que la révélation vînt à l'appui de la lettre morte de l'Écriture. — Peu d'années après leur apparition, c'est-à-dire en 1534, les anabaptistes se trouvèrent assez puissants pour s'emparer de Munster, qui leur fut repris l'année suivante par l'évêque. C'est vers ce temps que Calvin écrivit contre eux son traité. Les anabaptistes fondaient leur doctrine sur cette parole du Christ: « Quiconque croira et sera baptisé sera sauvé. » (*Marc*, c. XVI, v. 16). Ils ajoutaient que les adultes seuls sont capables d'avoir la foi actuelle, et ils en concluaient qu'il n'y a qu'eux aussi qui doivent recevoir le baptême, et, observant qu'il n'y a aucun passage dans le Nouveau-Testament où le baptême des enfants soit expressément ordonné, ils en inféraient qu'on devait le réitérer à ceux qui l'avaient reçu avant l'âge de raison. Calvin opposait: 1° Origène, qui fait mention du baptême des enfants; 2° l'auteur des Questions, attribuées à saint Justin; 3° un concile tenu en Afrique, lequel, au rapport de saint Cyprien, ordonnait qu'on baptisât les enfants aussitôt qu'ils seraient nés. Ainsi Calvin, dit l'abbé Bergier (*Dict. de Théol.*), après avoir décrié la tradition, était forcé d'y revenir; mais lui et ses sectateurs avaient

appris à leurs adversaires à la mépriser. D'ailleurs, Calvin, en soutenant la validité et l'utilité du baptême des enfants, contredisait son propre système, puisque, selon lui, toute la vertu des sacrements consiste à exciter la foi.

ANACALYPTÉRIES. On nommait ainsi, chez les Grecs, le troisième jour qui suivait les noces, parce que la nouvelle mariée pouvait ôter son voile, et se faire voir à tout le monde. Elle recevait de son mari et de ses amis des présents nommés *anacalypteria*, en reconnaissance de la faveur qu'elle accordait en ôtant son voile. Ce mot vient d'*anacluptein*, dévoiler, et la *calyptra* était un voile des femmes grecques qu'on voit à beaucoup de statues. Les Alexandrins nommaient ces fêtes *thearetra*. Les *théogamies* étaient les mêmes fêtes du mariage de Pluton et de Proserpine.

ANACHARSIS, le jeune, l'un des sept sages de la Grèce; il était fils de Gnurus, roi de Scythie. Il voyagea dans les pays civilisés de l'Europe, dans le but de s'instruire et de cultiver son esprit. Du temps de Solon, il vint à Athènes. De retour dans sa patrie, Anacharsis chercha à y introduire les mœurs et le culte de la Grèce; ce qui lui valut l'inimitié du roi son frère et la mort. — On cite d'Anacharsis un grand nombre de traits et de paroles remarquables. Il comparaît les lois aux toiles d'araignées, qui ne prennent que les mouches. Il s'étonnait de ce que dans le gouvernement d'Athènes les sages ne faisaient que proposer, tandis que les fous décidaient. Il disait que la langue est ce que les hommes ont de meilleur et de plus méchant, jugement que Planude, dans sa vie d'Ésope, met dans la bouche de l'esclave phrygien.

ANACHORÈTE, d'*anachoreta*, fait d'*anachôreô*, je me retire, composé d'*ana*, en arrière, et de *chôreô*, je vais. On appelle ainsi un ermite, un solitaire, un homme retiré du monde par motif de religion, qui vit seul, afin de ne s'occuper que de Dieu, auquel il s'est voué tout entier. Ce genre de vie a toujours été connu dans l'Orient. Saint Jean-Baptiste, dès son enfance, se retira dans le désert et y vécut jusqu'à l'âge de 30 ans; mais saint Paul de Thèbes en Egypte est regardé comme le premier ermite ou anachorète du christianisme. Il se retira dans le désert de la Thébaïde l'an 250, pendant la persécution de Dèce et de Valérien; bientôt il y fut suivi par saint Antoine et par d'autres, qui vécurent en commun et furent nommés *cénobites* (de *koinos*, commun, et de *bios*, vie). Cet exemple fut suivi même par des femmes: quelques-unes s'enfoncèrent dans les déserts pour éviter les dangers du siècle; d'autres se renfermèrent dans des cloîtres pour y vivre ensemble sous une même règle. Ce fut là l'origine de l'état monastique.

ANACHRONISME, d'*ana*, au-dessus, et *chronos*, temps ou durée de temps. On entend généralement par ce mot toute erreur de date contre la chronologie; mais l'étymologie de ce mot en restreint la signification à l'erreur qui place un fait avant sa venue. M. Charles Nodier, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, se plaint de cette définition, et demande comment on nommera la faute qui consisterait à placer un fait dans un temps postérieur à celui où il est arrivé. Il ne pouvait point ignorer cependant qu'il y a une expression pour rendre ce sens; c'est *parachronisme*, fait de *para*, au-delà, et de *chronos*. — *Prochronisme*, fait de *pro*, avant, et de *chronos*, a la même signification que anachronisme; enfin, il existe un mot pour rendre en général une erreur en chronologie, c'est *métachronisme*, dont la tête *(meta)* est une préposition qui marque simplement le déplacement.

ANACLET. L'un des deux papes de ce nom, mourut de la mort des martyrs, en 92: c'est tout ce que l'histoire nous apprend de certain sur ce pontife. L'autre était petit-fils d'un juif baptisé. Il s'appelait d'abord Pierre de Léon. Il fut successivement moine à l'abbaye de Cluni, cardinal et légat du pape en France et en Angleterre. En 1130, il fut élu pape

en opposition au pape Innocent II. Rome, Milan et la Sicile étaient pour Anaclet. C'est de lui que Roger de Sicile obtint le titre de roi. Anaclet se maintint contre l'empereur Lothaire II, et mourut en 1138.

ANACOLUTHE, terme de grammaire et de rétborique. Vice de construction qui a lieu toutes les fois qu'une préposition n'est point dans une connexion logique avec celle qui précède, ou lorsque l'on omet une proposition qui est la conséquence nécessaire d'une autre. Cette faute se rencontre assez souvent dans les longues périodes. Elle est quelquefois la suite de l'exaltation passionnée de l'écrivain, et dans ce cas elle fait beauté. Il y a des anacoluthes qui sont particuliers à certaines langues.

ANACRÉON, célèbre poète lyrique grec, naquit à Téos, en Ionie, et florissait vers la fin du v^e siècle avant J.-C. Platon le fait descendre d'une famille des plus illustres, et place même le dernier roi d'Athènes, Codrus, au rang de ses ancêtres. Polycrate, tyran de Samos, et Hipparque, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, l'eurent successivement à leur cour. Quelques auteurs rapportent au sujet de sa liaison avec le premier une anecdote qui prouverait qu'elle n'a pu être aussi intime qu'on l'a prétendu. On veut qu'ayant reçu de lui une somme assez considérable, sous la condition d'habiter le palais du tyran, Anacréon soit allé, le lendemain même de ce traité, reporter l'argent qu'il avait accepté si légèrement, en le conjurant de lui rendre sa liberté, et avec elle ses chansons et sa gaîté. C'est ce trait que Lafontaine a mis depuis en action dans sa fable du *Savetier et du Financier*. Après la chute d'Hipparque, Anacréon revint à Téos, qu'il quitta de nouveau lors de la révolte de l'Ionie contre Darius, pour se retirer à Abdère, où il mourut à l'âge de 85 ans, comme il avait vécu, c'est-à-dire au milieu des délices de la table, suffoqué par un pepin de raisin qui s'était arrêté dans son gosier. Téos honora sa mémoire et on lui éleva dans la citadelle d'Athènes une statue où il était représenté sous la figure d'un vieillard qui chante dans l'ivresse. On le représente aussi couronné de roses et tenant le luth dont il tirait des sons divins, d'où viennent les expressions, consacrées par nos poètes modernes, de *luth d'Anacréon*, de *voix d'Anacréon*, pour exprimer sa manière et celle de ses imitateurs. Enfants du plaisir et de l'amour, ses chants respirent une douceur et une grace qui ont rendu son nom à jamais célèbre, et auxquelles sont trop souvent restés étrangers nos faiseurs d'*odes* et de *vers* dits *anacréontiques*. Cela tient surtout, sans doute, à cette observation, à cette distinction, qu'Anacréon n'est point un auteur qui écrit, mais un convive aimable qui s'abandonne à la gaîté de sa verve, tandis que la plupart de ses successeurs composent à froid et dans leur cabinet des chants dont tout le mérite est souvent dans l'à-propos et dans le sentiment qui doit les inspirer. — Les œuvres d'Anacréon ont paru pour la première fois à Paris, en 1554, par les soins d'Henri-Etienne, qui les avait colligées sur deux manuscrits que le hasard avait fait tomber entre ses mains, et qui ne nous ont pas été conservés. L'édition la plus généralement estimée est celle qui a été donnée par Brunck, à Strasbourg, en 1786 (in-16), et dont M. de St-Victor a reproduit le texte en regard de sa traduction, publiée en 1810 (in-8°).

ANACYCLIQUE, terme de littérature ancienne, se disait de quatre ou six vers latins, dont les mots des deux ou trois premiers se retrouvaient dans les derniers, mais placés en sens inverse, le premier devenant le dernier.

ANADEMATA, ANADESME. On donnait en général ce nom, chez les Grecs, à toutes les bandelettes ou à tous les liens qui servaient à contenir ou à orner la chevelure. D'après l'épithète qu'Homère applique au dernier, qui faisait partie de la coiffure d'Andromaque, il paraîtrait que c'était une bandelette tressée ou une natte.

ANADYOMÈNE. Surnom de Vénus,

qui rappelle la naissance de cette déesse sortie du sein des mers. Apelles avait représenté dans un de ses tableaux le moment où Vénus s'élève du milieu des eaux. Selon quelques auteurs, c'est Compaspe, la maîtresse d'Alexandre, qui servit de modèle au peintre; d'autres prétendent que ce fut la célèbre Phryné. On raconte qu'aux fêtes de Neptune cette courtisane se dépouilla de ses vêtements devant toute l'assemblée, et se baigna dans la mer pour donner au peintre l'aspect d'une Vénus sortant de la mer. Ce tableau fut apporté à Rome sous Auguste. Parmi les poètes qui ont célébré les beautés des chefs d'œuvre d'Apelles, Antipater de Sidon est celui qui en a fait la description la plus animée. Voici la traduction de ses vers, qui se trouvent dans l'Anthologie : « Voyez l'œuvre admirable créée par le pinceau d'Apelles! Voyez la belle Cypris s'élevant du sein des flots pourprés! Elle porte la main à sa chevelure, d'où l'eau ruisselle, et presse l'onde écumeuse de ses boucles humides. Pallas elle-même et l'orgueilleuse épouse de Jupiter disent en la voyant : « Main» tenant nous ne te disputons plus le prix » de la beauté.»

ANAGOGIE. C'est l'interprétation figurée d'un fait ou d'un texte de la Bible, pour signifier les choses du ciel. Dans ce sens, les biens temporels promis aux observateurs de la Loi sont l'emblème des biens éternels réservés à la vertu dans la vie future.

ANAGRAMME. (*Voyez* Amusements de l'esprit.)

ANALECTES, du grec *analektos*, participe du verbe *analégô*, *analégéin*, cueillir, rassembler. On appelle ainsi des fragments choisis d'un auteur, ou une collection de morceaux de divers auteurs.— C'était aussi chez les anciens le nom des esclaves chargés de desservir les tables et de recueillir les restes du repas.

ANALEME, du grec *analemma*, hauteur, fait du verbe *analambanô*, prendre d'en haut. On appelle ainsi la projection orthographique de tous les cercles de la sphère sur la colure des solstices, ou sur une surface plane, et l'opération graphique qui sert à trouver la hauteur du soleil à toute heure.

ANALOGIE, du verbe grec *analogizomai*, comparer, indique généralement le rapport que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoiqu'elles soient différentes d'ailleurs par les qualités qui caractérisent plus particulièrement leur espèce. En mathémiques, l'analogie est un rapport exact et rigoureux; en grammaire, c'est un rapport entre plusieurs acceptions d'un même mot, ou un rapport de mots dans leur formation. — On appelle *analogues*, en histoire naturelle, tous les individus de la même espèce.

ANALYSE, du grec *analusis*, dissolution, résolution, fait d'*ana*, derechef et de *luô*, dissoudre. C'est la réduction, la décomposition d'un corps, d'une chose, dans ses principes, ses éléments; en grammaire, c'est la méthode par laquelle on décompose une phrase pour trouver les rapports que ses diverses parties ont entre elles, méthode par laquelle on fait subir à tous les mots d'une phrase l'application des définitions grammaticales, et celle des différentes règles d'accord et de régime; en littérature, c'est l'extrait, le résumé d'un discours, d'une dissertation; en mathématiques, c'est l'art de résoudre les problèmes par l'algèbre, méthode par laquelle on cherche une vérité inconnue. — *Analyse chimique* (voy. ci-après). — En général, il y a cette différence entre l'*analyse* et la *synthèse* (*voyez* ce mot), que la première remonte des conséquences aux principes, des effets aux causes, tandis que la seconde, au contraire, va des principes aux conséquences et des causes aux effets.

ANALYSE CHIMIQUE. Le nombre immense de substances qui se rencontrent dans la nature est formé par la combinaison d'un nombre très limité de substances simples, c'est-à-dire, d'où l'on ne peut séparer que des parties de mêmes espèces, mais qui, par la variété de proportions dans lesquelles elles se réunissent, présentent un nombre immense de

combinaisons possibles. Pour en donner une idée, il nous suffira de dire que la plupart des substances végétales sont des compositions de trois corps simples; l'oxygène, l'hydrogène et le carbone, et que la plus grande partie des matières animales renferment ces mêmes corps, plus de l'azot. — Le but que se proposent les chimistes en soumettant un corps à leurs recherches, est de déterminer sa nature, et c'est par l'analyse qu'ils y parviennent. Ainsi, vient-on à découvrir dans une localité une substance nouvelle, ses caractères minéralogiques peuvent déjà la rapprocher d'autres substances connus, ou porter à croire qu'elle est d'une nature particulière, mais c'est par l'analyse chimique seulement que l'on peut déterminer très exactement sa composition. Les arts et l'agriculture tirent tous les jours un grand parti de semblables travaux, qui leur procurent ou des moyens nouveaux ou des substances qu'il était quelquefois difficile d'obtenir, ou dont le prix était trop élevé pour qu'on pût en faire usage. Nous ne citerons que quelques exemples. L'agriculture se sert avec beaucoup d'avantage, dans quelques circonstances, de marnes pour amender divers terrains; il existe deux espèces de marnes qui ne peuvent être employées dans ces mêmes circonstances, et dont l'usage pourrait même devenir très préjudiciable, si on les substituait l'une à l'autre. La marne argileuse nuirait dans une terre forte, tandis qu'elle serait utile dans un terrain léger, et inversement une marne calcaire pourrait devenir nuisible dans une terre légère, et amenderait favorablement une terre forte. Des personnes qui ne savaient pas distinguer la nature d'une marne qu'elles trouvaient dans un terrain, connaissant l'avantage que l'on avait tiré de l'emploi de cette substance, ont souvent employé l'une pour l'autre. et ont ainsi obtenu de très mauvais résultats. Si elles eussent fait analyser ces substances par un chimiste, elles auraient évité des fautes qui, non seulement conduisent immédiatement à des pertes, mais souvent aussi dégoûtent d'autres personnes de tenter des améliorations. — Autre exemple. On trouve dans un pays des apparences de charbon de terre; sur de simples indications, on fait quelquefois des dépenses considérables pour obtenir une exploitation régulière, mais le combustible donne, en brûlant, une quantité de cendres qui ne permet pas d'en tirer un bon parti, ou du souffre qui lui communique de mauvaises qualités; l'analyse aurait pu éclairer sur sa valeur et faire éviter de grandes pertes. — Dans un pays ou l'on exploite des mines, on en rencontre une nouvelle variété; si on la mèle avec celle que l'on traite habituellement, elle peut détériorer les produits par quelques mélanges qu'elle renferme; un essai aurait pu suffire pour connaître sa nature, et ne pas s'exposer aux inconvénients d'une mauvaise fabrication. — Le commerce livre des produits destinés à divers usages, soit pour les arts, soit pour la médecine ou l'économie domestique; ils peuvent être altérés par vétusté ou par mélange de substances étrangères. C'est encore à l'analyse chimique à faire connaître leur nature, et souvent elle peut préserver de pertes considérables et d'accidents les plus graves. — L'analyse chimique est donc d'une utilité incontestable dans une foule de circonstances, et les exemples que nous avons cités suffiront pour en bien convaincre tous ceux qui pourraient trouver quelque avantage dans son emploi; mais elle exige des connaissances particulières et très étendues.

GAULTIER DE CLAUBRY.

ANAMELECH. Un dieu des samaritains (le même peut-être que Moloch), en l'honneur duquel on brûlait des enfants.

ANAMORPHOSE (du grec *ana*, de nouveau, derechef, et *morphosis*, formation, fait de *morphê*, peinture ou dessin qui représente des objets différents suivant les points où l'œil du spectateur est placé. (*Voyez* PERSPECTIVE.)

ANANAS, plante vivace, introduite en Europe, en 1690, de l'Amérique méridionale, où elle est abondamment cultivée pour son fruit, qui, réunissant tout

à la fois le parfum de la fraise, de la pêche, de la pomme de reinette et de la framboise, est, sans contredit, le plus délicieux de tous les fruits. — Non moins remarquable par la beauté et l'élégance de son feuillage que par l'ensemble de la plante entière, l'ananas qui a accompli toutes les périodes de son accroissement se compose d'un faisceau de feuilles radicales, belles, longues, très nombreuses, divergentes, raides, creusées en gouttières, ordinairement de couleur verte ou glauque, quelquefois rouge-violette ou rose, longues de trois pieds, larges de deux ou trois pouces, et ordinairement armées à leurs bords d'épines plus ou moins prononcées. — Du centre de ce premier groupe de feuilles naît une tige droite, charnue, robuste, qui s'élève à la hauteur de deux pieds, et se termine par un second et beaucoup plus petit faisceau de feuilles : ce second groupe de feuilles est appelé la couronne. —Entre ces deux faisceaux, sur la tige, et immédiatement sous la couronne, il naît une grande quantité de fleurs sessiles bleues, très rapprochées, serrées et agglomérées, dont les ovaires se soudent ensemble à mesure que la floraison cesse, transforment ainsi, et au fur et à mesure que la floraison s'achève, cette agglomération de fleurs bleuâtres en une masse ayant, selon les variétés de l'ananas, la forme conique, pyramidale, ovale ou globulaire, de couleur ordinairement jaune ou de diverses autres couleurs; contenant une pulpe blanchâtre, sucrée, consistante, de la plus agréable acidité, du goût le plus exquis, de l'odeur la plus suave, appelée le fruit de l'ananas. Ce fruit, qui est du poids de six à douze livres, et qui a depuis huit jusqu'à quinze pouces de longueur sur six à dix de diamètre dans les contrées intertropicales, n'avait pendant long-temps pu être obtenu parmi nous d'un poids ni d'un volume aussi considérable, ni d'aussi bonne qualité que dans son pays originaire. Mais en ce moment, les amateurs et les cultivateurs de la France et de l'Angleterre sont parvenus à surmonter toutes les difficultés à cet égard et obtiennent d'aussi beaux et d'aussi bons fruits d'ananas à Paris et à Londres que ceux des terres les plus fertiles de l'Amérique méridionale, où l'ananas est un objet de grande culture; bien plus, la multiplication de l'ananas par les graines que contient son fruit et semées depuis plusieurs années en Angleterre, et tout-à-fait dans ces derniers temps en France par MM. Massey, Boursault, Grison, Lemon et David, a donné naissance à de nouvelles variétés déjà très distinctes par leurs feuilles, et qui, devant nécessairement présenter des différences dans leurs fruits, promettent ainsi d'inévitables conquêtes, peut-être inconnues en Amérique même, où l'habitude de multiplier l'ananas par ses semences est tombée en désuétude, au rapport des voyageurs; oubli funeste, au moins dans beaucoup de circonstances, de l'une des lois de multiplication les plus importantes et les plus conformes au procédé de la nature, et qui, pour ne citer qu'un exemple qui sera compris par tous les esprits, avait affaibli tellement la constitution et la qualité de la pomme de terre, qu'elle eût peut-être disparu ou été rejetée de nos campagnes si la semaison de ses graines n'eût été faite et n'eût ainsi rendu à cette plante, si digne d'intérêt, toute sa force et ses qualités; cette semaison a eu en outre l'avantage de produire un grand nombre de variétés nouvelles de pommes de terre, la plupart meilleures que les anciennes. — La multiplication de l'ananas par ses graines fera époque, elle commence une espèce de naturalisation de cette plante en Europe, et fait espérer des modifications utiles dans sa culture et dans ses produits. — Les variétés de l'ananas le plus anciennement cultivées et successivement signalées comme les meilleures, par Rosier, Dumont de Coursel, Thouin, Dutour et Bosc, sont l'*ananas jaune*, de forme pyramidale, d'un jaune d'or en dedans et en dehors, peu acide, d'un parfum très prononcé; — L'*ananas pain de sucre*, dont le fruit, plus gros que le précédent, est pointu à son sommet; — L'*ananas pom-*

me de reinette, ayant le fruit ovale, petit, d'un jaune tirant sur le vert, réunissant la saveur de la pomme de reinette au parfum du fruit du cognassier, mais d'une maturité plus tardive que les variétés précédentes;—L'*ananas blanc*, dont le fruit est ovale et de couleur blanche, et dont l'acidité est fortement prononcée; — L'*ananas sans épines*, dont les feuilles n'ont pas ou ont très peu d'épines, et dont le fruit est plus petit et moins odorant que celui des autres ananas; — L'*ananas du mont Sérat*, à fruit presque vert à l'extérieur et d'un jaune d'or intérieurement, et qui surpasse tous les autres ananas par sa qualité.—Telles étaient les espèces d'ananas lorsqu'il était cultivé exclusivement en serres dites *serres à ananas*, dans de grands pots, connus sous le nom de *pots à ananas*; mais ayant été soumis à de nouveaux procédés de culture en pleine terre, sous châssis, dans des bâches et coffres à melons, afin d'avoir plus tôt et plus facilement des fruits, on a obtenu un grand nombre de sous-variétés, parmi lesquelles l'une des meilleures est celle dite *providentialis*, que j'ai fait venir d'Angleterre en 1807, et introduite dans mes cultures à Paris, et qui existait dès ce temps-là chez M. Boursault. A peu près dans le même temps, d'autres sous-variétés sont venues de l'Angleterre, de Russie et de l'Allemagne, ou ont été obtenues en France, et notamment par MM. Massey, Boursault, Grison, Lemon, David, Temponet, Fontaine, etc. Ainsi, plus de 70 sous-variétés, ou comme on dit espèces jardinières, provenant des variétés principales que nous avons indiquées, existent actuellement, mais non encore assez observées pour être nommées et classées définitivement. Parmi ces conquêtes, dont plusieurs annoncent une culture plus facile, moins dispendieuse et de plus beaux fruits, nous signalons à l'attention des amateurs deux sous-variétés de l'ananas *providentialis*, obtenues en Russie, et connues sous les noms de *reine* et de *roi*, remarquables par leurs feuilles courtes, larges et épaisses, et de la grosseur de leurs fruits, de couleur d'or; l'ananas *bracteata*, dont les feuilles rougeâtres sont beaucoup plus longues que celles d'aucun autre ananas, et dont les bractées, d'un rouge ardent, font le plus bel effet, et non moins digne d'attention par son fruit, qui est très recherché et l'un des meilleurs; l'ananas de Cayenne, à feuilles sans épines et à fruit très gros; l'ananas d'Enville, l'ananas Riplex, l'un et l'autre à très gros fruit; l'ananas de Java à fruit violet, l'ananas de Java à fruit aurore, l'ananas de Java à fruit blanc, l'ananas de la Martinique à fruit très hâtif, l'ananas globba à très gros fruit, l'ananas poli blanc, sans épines; l'ananas poli jaune, très peu épineux; l'ananas aurore, l'ananas *magna*, l'ananas *gigantea* ou Walbeck, l'ananas à fruit rouge, l'ananas jaune, à feuilles panachées, l'ananas à fruit noir de la Jamaïque, l'ananas *vix spinosa*, l'ananas *viridis*, l'ananas *rotunda*, l'ananas *coccinea*, l'ananas demi-épineux rouge, l'ananas de St-Domingue, l'ananas *serotina*, qui tous donnent d'heureuses espérances et promettent d'augmenter utilement nos richesses géoponiques. — On multiplie l'ananas par graines, œilletons et couronnes, les graines seront semées dans la terre de bruyère en pots, et les pots placés sur une couche dont l'intérieur ait 30 à 36 degrés de chaleur; le pot sera couvert d'une cloche, elle-même couverte d'un abri léger quelconque, qui puisse modérer l'action trop vive de la lumière et des rayons solaires; la graine étant petite ne sera recouverte que de quelques lignes de terre. — Les œilletons et couronnes seront plantés en pots ou en pleine terre, sous châssis, dans un lit de terre composé ainsi qu'il suit : terre franche, une partie; terre de bruyère, trois parties; terreau, une partie, et ce lit fait sur une couche de 30 à 36 degrés de chaleur. Il est indifférent que cette couche soit faite de tan, de litière, de feuilles, de mousse ou de tout autre matière, pourvu qu'elle produise 30 ou 40 degrés de chaleur : plus la couche sera réchauffée ou renouvelée sou-

vent, plus elle approchera d'une chaleur constante et égale de 36 degrés, plus il montera d'ananas à fruit; il en monte à fruit au 14e mois, au 15e, et même beaucoup plus tôt; mais si on n'est pas pressé d'obtenir des fruits, on peut ne pas réchauffer ni renouveler les couches, les ananas y viennent également très bien à une chaleur de 10 à 12 degrés et au dessous; ils ne donneront pas de fruits, mais ceux-ci ne seront que retardés, et dès qu'on voudra les mettre à fruit, on leur procurera une température de 30 à 40 degrés de chaleur à leurs racines. Comme à cette époque il leur faut plus de nourriture, on les placera dans une terre composée ainsi qu'il suit: terre franche, trois parties; terreau consommé, une partie; terre de bruyère, une partie. — La tige de l'ananas ne produit ordinairement qu'un fruit et qu'une couronne; cependant il arrive quelquefois qu'un ananas cultivé en pleine terre de couche, ou dont les racines sorties du pot ont vécu aux dépens de la terre de couche, produit jusqu'à 8 à 10 petits fruits, placés immédiatement sous le fruit principal, et surmontés d'autant de petites couronnes. Un ananas dans cet état est une plante superbe et du coup d'œil le plus riche. Quelquefois ce phénomène se produit à la partie inférieure de la tige, tout près du collet des racines, d'où l'on voit sortir une multitude de petits ananas, surmontés d'autant de très petites couronnes, sans que ce luxe de production ait nui au développement du fruit principal. — Dans l'ancienne méthode de culture des ananas, on disposait les choses de manière à n'obtenir le fruit qu'à la 3e ou 4e année, afin de l'obtenir plus volumineux. Cette méthode peut-être modifiée sans inconvénient. De plus grands détails rentrant dans le domaine de l'horticulture pratique, je dois m'abstenir de les mentionner ici, mais je répète que l'ananas peut se cultiver beaucoup plus facilement qu'on ne l'a pensé, que c'est une plante très rustique, qui se conserve sans mourir dans toute localité où il ne gèle pas, qui végète et profite en racines et en feuilles, pourvu que les racines plongent dans une chaleur de 8 à 10 degrés, et qui donne son fruit dans toutes les circonstances où ses racines sont en contact avec 30 à 40 degrés de chaleur; d'où il est évident qu'on peut, en donnant 30 à 40 degrés de chaleur à l'ananas, en obtenir le fruit à toutes époques, même la première année, et qu'en ne lui procurant que 8 à 10 degrés de chaleur on le retarde autant de temps que l'on veut. —L'ananas est essentiellement une plante de culture sous verre, et doit en toute saison être placé le plus près possible des vitreaux, soit qu'on le cultive en serre chaude, en demi-serre, en bâche, dans de grands châssis dits à ananas, ou dans des coffres à melons. Ce soin de placer l'ananas le plus près possible des châssis vitrés est surtout indispensable quand il est en fleurs et que le fruit s'avance vers la maturité; à cette dernière époque, il faut être aussi prodigue d'arrosements que de chaleur, et il n'est pas moins important, pour avoir de beaux fruits, de placer les ananas à une grande distance et dans le volume d'air le plus considérable possible. — Les graines d'ananas obtenues et semées par MM. Massey et Grison proviennent de l'ananas *gigantea* ou Walbeck, qui est très grand et extrêmement épineux; d'un assez grand nombre de graines de cet ananas semées, il est né trois ananas seulement, dont l'un est entièrement sans épines, et non moins différent des deux autres par son port et son feuillage; l'ananas Walbeck est lui-même né de graine en Angleterre. Le savant Dutour, qui a habité long-temps à St-Domingue, rapporte, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville, que l'ananas se multiplie à St-Domingue par graines, par œilletons et couronnes; ainsi le succès de l'ananas n'est pas une nouveauté; néanmoins ce sera toujours un procédé de reproduction difficile parmi nous, puisque, ne pouvant procurer à l'ananas une intensité de lumière aussi forte, quels que soient nos procédés de culture, que celle qu'il reçoit dans son pays natal, ses semence

sont presque toutes infertiles en Europe, et surtout dans le nord de l'Europe. — La société d'horticulture de Londres possède la plus belle collection d'ananas qui soit connue : ayant demandé des ananas partout, elle reçut 450 individus sous autant de noms différents, qui, examinés avec soin, ont été réduits à 40 bonnes espèces, qui rentrent dans celles que nous avons indiquées. — L'ananas commande l'attention sous les doubles rapports de la beauté de la plante entière et de la propriété alimentaire de son fruit. —Déjà le fruit est plus abondant qu'il ne le fut jamais, et nous touchons à une époque où il le sera beaucoup plus. — Actuellement on le cultive en Russie, dans toute l'Allemagne, la France et l'Angleterre en pleine terre de couche, dans les serres et les bâches, et plusieurs cultivateurs, et notamment M. Fontaine, en France, ont obtenu des fruits d'ananas en pleine terre de couche, à l'air libre, sans vitrage, mais nous ne pouvons terminer sans répéter que quel que soit le procédé de culture qu'on adopte, un ananas ne peut produire de fruit que sur une couche réglée entre 30 à 36 degrés de chaleur, à peu près comme moyen certain de voir monter les ananas à fruit. On pourrait néanmoins étendre la proportion entre 25 et 45 degrés, mais la règle est moins certaine. Les ananas sont quelquefois attaqués par la cochenille des serres, ou pou d'ananas, qui se loge à l'aisselle des feuilles. On fait cesser les ravages de cet insecte en le touchant avec de l'huile. —Les agronomes qui ont le mieux écrit sur l'ananas sont Rosier, Dumont de Coursel, Dutour, Thouin et M. Poiteau, qui, ayant écrit tout récemment sur cette plante, a surpassé de beaucoup ses devanciers.

C. Tollard, aîné.

ANAPALÉ, ancienne danse lacédémonienne; les enfants l'exécutaient nus. C'était un exercice gymnastique, une espèce de lutte plutôt qu'une danse. Toutes les danses des Lacédémoniens avaient pour but de donner au corps de la force et de la souplesse ; on peut dire qu'elles étaient chez eux le prélude des combats.

ANAPESTE, du grec *anapaistos*, dérivé d'*anapaiô*, frapper à contre-temps. C'est un vers grec et latin, composé de deux brèves et d'une longue, ou d'un dactyle renversé, ainsi nommé parce qu'en chantant cette espèce de vers on frappait la terre d'une manière contraire à celle dont on battait la mesure pour les poésies où dominait le dactyle.

ANAPHORE, d'*ana* et de *phérô*, je porte, est une figure de rhétorique qui consiste dans la répétition du même mot au commencement des phrases, ou des membres d'une période.

ANARCHIE, du grec *anarchia*, fait d'*a* privatif et d'*arché*, gouvernement, exprime la situation d'un état sans chef, sans gouvernement, dans lequel il existe un extrême désordre et une confusion générale de tous les pouvoirs. Ce mot peut être considéré comme synonyme de trouble, dissension, guerre civile : en effet, ce sont là d'ordinaire les produits ou les symptômes de l'anarchie. Quant à la cause de celle-ci, il faut la chercher uniquement dans la violence qui prétend substituer un état de choses à un autre sans préparation, sans intermédiaire suffisant, et qui souvent même pousse à la destruction de celui qui existe sans avoir rien à mettre à la place. Dans ces moments de crise, juste punition de cet amour du changement ou de cet esprit d'impatience qui ne sait pas attendre du temps et de la raison les progrès et les améliorations dont toutes les institutions humaines sont susceptibles, les esprits généreux ou qui ne furent qu'égarés s'arrêtent d'ordinaire, effrayés de l'extension, de l'interprétation forcée qu'on a donnée à leurs conseils, à l'expression de leurs vœux ou aux plaintes que leur patriotisme élevait contre les dépositaires de l'autorité ; les bons citoyens gémissent et se retirent des affaires, la statue de la liberté est voilée, la licence prend sa place, et la patrie est livrée aux factions et aux ambitieux, qui se disputent le pouvoir. Les uns s'appuient sur de vaines théories, sur des utopies impraticables, les autres

sur la force brutale ; ceux-ci sur la corruption des masses, ceux-là sur l'étranger, et tous ne cherchent que la satisfaction de leur amour-propre ou de leur cupidité, aux dépens du repos et des intérêts de la majorité. L'esprit d'insubordination et de fermentation, pour lequel le peuple a toujours plus ou moins de penchant, habilement exploité par les partis, qui ne parlent alors que de sa puissance et de ses droits, détourne de l'obéissance et de la soumission aux lois cette tourbe qui, dans tous les états et principalement dans les grandes villes, n'a ni droits, ni propriétés, souvent aussi ni domicile, ni industrie, et qui ne peut subsister que par un travail pénible et assidu. Elle devient l'arme terrible de qui veut s'en servir, et de son sein s'élèvent ces clubs, ces sociétés secrètes et désorganisatrices, dont on a dit, avec tant de raison, que presque toujours elles se composent de fanatiques qui obéissent à des fripons.—On a prétendu que, semblable à ces fleuves qui, dans leurs débordements, fertilisent leurs rives lorsqu'ils ne les ont pas emportées, l'anarchie produisait quelquefois le bonheur et la liberté ; mais, c'est une grande erreur. Elle produit bien plus sûrement le despotisme ; et l'on a vu souvent les peuples qui s'étaient révoltés contre quelques abus de pouvoir de leurs chefs, fatigués enfin de troubles et de dissensions, courber d'eux-mêmes la tête sous le joug et présenter leurs mains aux fers pour se délivrer de leurs propres fureurs. Il serait plus juste de dire qu'après une époque d'anarchie, la moindre apparence d'ordre est un bienfait, comme après un temps d'orage le moindre rayon de soleil vient réjouir et ranimer la nature entière. On compare alors l'état où l'on se trouve avec celui dont on vient d'être délivré, et rarement on fait remonter cette comparaison à l'état dont on jouissait antérieurement, dans la crainte quelquefois d'avoir à s'accuser soi-même de tout ce qu'on a perdu. Règle générale : on peut juger du plus ou du moins de torts d'un gouvernement contre lequel une nation s'est insurgée par le plus ou le moins de durée de cette insurrection ou de l'anarchie qu'elle a produite. Les factions réussissent quelquefois à tromper un peuple sur ses propres intérêts et à lui persuader qu'il a des raisons de se plaindre de son sort et de l'administration de ceux qui le gouvernent ; mais il reconnaît bientôt son erreur, et quand il s'aperçoit qu'il n'a fait que perdre au change et que ceux qui l'ont conseillé ne l'ont fait que dans l'intérêt de leur propre ambition, malheur à eux s'ils ne s'empressent de répondre à ses exigences toujours croissantes ! — Comme les révolutions, l'anarchie se dévore elle-même, et la plupart du temps les états qu'elle a tourmentés retombent après la crise où elle les a jetés dans l'apathie et le découragement le plus complet, semblables à ces malades que la fièvre laisse, en les quittant, dans un état d'abattement et de prostration totale de leurs forces.— Quant aux *doctrines anarchiques*, dont les partis font un texte d'accusation qu'ils se renvoient mutuellement, le germe en existe souvent dans des éléments opposés : tout ce qui tend à établir des distinctions injustes ou trop marquées entre les droits des citoyens, à constituer des priviléges pour les uns au détriment des autres, à substituer enfin le régime du bon plaisir à l'administration équitable et éclairée des intérêts généraux, pousse au mécontentement des masses, et par conséquent à la destruction du pouvoir et à l'anarchie, autant que les idées trop absolues de perfectionnement et les projets ambitieux de ceux qui veulent faire servir la ruine des autres à leur propre élévation. Puissent ceux qui sont appelés à gouverner par le choix de leurs concitoyens se défier des abus de pouvoir, où il est si facile de se laisser entraîner! puissent les peuples se défier à leur tour de ce penchant funeste qui nous fait si souvent quitter le bien dans l'espoir d'un mieux chimérique ! puissent surtout les uns et les autres se défier de leurs flatteurs et travailler d'un commun accord, par des améliorations graduées et successives, à éviter ces causes de mécontentement et

d'anarchie où les libertés publiques, bien plus encore que l'ordre, sont en péril! Qu'ils s'efforcent enfin de diminuer de plus en plus la masse de ceux qui n'ont rien à perdre dans les révolutions, et celles-ci, pour le bonheur de l'humanité, ne seront plus de ces insurrections violentes et à main armée qui laissent de longues traces après elles, mais simplement de ces changements dans les mœurs et dans les institutions qui s'accomplissent sans effort, sans secousse et du consentement de tous, en exécution de la loi du progrès, qui a été donnée pour but à l'homme par la divinité. EDME HÉREAU.

ANASTASE. Il y a eu 4 *papes* de ce nom. Le premier, élu en 398 ou 399, succéda à Sirice, réconcilia les deux églises d'orient et d'occident, et mourut en 492, après avoir occupé le saint-siége pendant un peu plus de 3 ans, laissant à ses successeurs l'exemple d'une vie sans reproche. — ANASTASE II, élu le 28 nov. 496, eut à combattre l'arianisme, que protégeait l'empereur d'Orient, Anastase Ier, et mourut deux après ans son avènement. — ANASTASE III, élu en 911, après Sergius III, n'occupa également le saint-siège que l'espace de deux années. — ANASTASE IV, élu le 9 juillet 1153, après Eugène III, et dans un âge déjà très avancé, ne resta qu'un an et 5 mois sur le siége de saint Pierre. C'était, dit Fleury, un vieillard de grande vertu et de grande expérience dans les affaires de la cour de Rom.

ANASTASE. Il y a deux *empereurs d'Orient* de ce nom. — ANASTASE Ier occupait un poste obscur près de l'empereur Zénon, celui de *silenciaire* ou officier chargé de faire observer le silence dans le palais, dont le surnom lui en est resté, lorsque ce prince, détesté de ses sujets, perdit la vie, l'an 491; sa veuve, Ariadne, que la plupart des historiens accusent du meurtre de son époux, fit franchir à son favori l'espace qui le séparait du trône. Anastase était alors âgé de 61 ans; il était presque chauve, avait un œil noir et l'autre bleu, d'où il avait été surnommé *Dicore*, et l'on ne pourrait guère attribuer qu'aux qualités de son esprit une élévation à laquelle travaillèrent d'ailleurs, de concert avec Ariadne, le sénat, le peuple et l'armée, que le frère de Zénon, seul prétendant au trône, s'était aliénés. Cet amour du peuple, qu'il paraît, en effet, avoir mérité dans les premiers temps de son règne, ne lui fut pas long-temps conservé; il le perdit par sa violence et son avarice, persécuta les catholiques, eut à soutenir plusieurs guerres contre les Perses et les Bulgares, et mourut frappé de la foudre, à l'âge de 88 ans, laissant le trône à Justin. On lui doit l'abolition des spectacles où des hommes étaient obligés de combattre contre les bêtes féroces. — ANASTASE II, élu empereur en 713, avait été secrétaire de l'empereur Philippe Bardane. En 715, il fut forcé par Théodore III d'abdiquer et de prendre l'habit religieux. Ayant tenté, 4 ans après, de ressaisir le trône, où siégeait alors Léon l'Isaurien, il fut livré par des traîtres et eut la tête tranchée. — L'histoire compte encore plusieurs hommes distingués de ce nom. 1° Un patriarche d'Antioche, qui vivait en 561, se signala par son zèle ardent contre les hérétiques, et traduisit en grec le *Pastoral* de saint Grégoire; 2° un patriarche de Constantinople, lâche complaisant de l'empereur Constantin-Copronyme, qui ne lui en fit pas moins crever les yeux; 3° Anastase dit le *Sinaïte*, moine du mont Sinaï, qui se signala vers l'an 678 par son zèle contre certaines sectes d'hérétiques; 4° Anastase dit le *Bibliothécaire*, abbé, et bibliothécaire de l'église romaine, qui vivait dans le IXe siècle, et qui assista en 869 au 8e concile de Constantinople, dont il traduisit les *actes* en latin; 5° enfin, Olivier de Saint-Anastase, moine du XVIIe siècle, prédicateur célèbre, mort en 1674, et dont plusieurs ouvrages mystiques ont été imprimés (Anvers, 1659-1669).

ANATHÈME, en grec *anathêma*, fait d'*anatithêmi*, vouer, consacrer, était employé par les anciens pour désigner les objets consacrés aux dieux et

suspendus à leurs autels; c'était aussi la victime expiatoire dévouée aux dieux infernaux. C'est dans ce dernier sens que l'église entend ce mot, puisqu'elle en a fait le synonyme d'exécration, de malédiction. Ainsi l'église dit *anathème* aux hérétiques, et plusieurs décrets ou canons des conciles sont conçus en ces termes : Si quelqu'un avance ou soutient telle erreur, qu'il soit *anathème*, ce qui s'explique par ceux-ci : qu'il soit retranché de la communion des fidèles, qu'il soit regardé comme hors de la voie du salut, rejeté du sein de l'église et en état de damnation. On sent combien les hommes ont pu abuser de ce droit, qui est quelquefois sorti de la juridiction ecclésiastique. On lit dans l'abbé Lebeuf (tom. III, pag. 449) que Charles V ayant fait bâtir le collége de Maître-Gervais, dit aussi *Notre-Dame de Bayeux*, et l'ayant consacré à l'étude de l'*astrologie*, il fit confirmer cette fondation par le pape Urbain V et lancer l'anathème contre ceux qui oseraient enlever de ce collége les livres et instruments qu'il y avait placés. C'était mettre sous la protection de l'église une science vaine et impie, que plusieurs conciles avaient condamnée comme telle, et intervertir l'ordre de la juridiction ecclésiastique en appelant ses foudres au secours d'une institution contre laquelle elles auraient dû être au contraire dirigées. Ce fait et bien d'autres semblables doivent être renvoyés à la série innombrable des *abus de pouvoir*, et doivent faire sentir le danger d'armer les hommes d'une trop grande autorité.

ANATOCISME. C'est en droit l'acte par lequel le créancier exige de son débiteur le paiement des intérêts produits par les intérêts de la somme prêtée. — Autrefois ce contrat était considéré comme usuraire, et la législation le proscrivait formellement ; l'ordonnance du mois de mars 1679 faisait défense expresse aux négociants, marchands et tous autres, de prendre l'intérêt de l'intérêt, sous quelque prétexte que ce fût, et spécialement de comprendre l'intérêt avec le principal dans les lettres ou billets de change ou autres actes. Cette défense existe bien encore dans la législation nouvelle, en ce sens que toute convention qui tend à faire payer au débiteur un intérêt au-dessus du taux légal doit être réduite, cependant l'anatocisme est autorisé par l'art. 1154 du code civil lorsqu'il s'agit d'intérêts échus et dus au moins pour une année entière ; alors les intérêts des intérêts peuvent être exigés, mais seulement en vertu, soit d'une convention spéciale, soit d'une demande judiciaire.

ANATOMIE, étymologiquement synonyme de *dissection*. L'anatomie est la science de la composition des êtres organisés, dont elle isole les éléments, afin de les étudier sous tous les rapports, nombre, forme, situation, connexions, structure ; elle embrasse en un mot toutes les qualités apparentes des produits des règnes organisés. — Il existe donc une anatomie *végétale*, et une anatomie *animale*, dont celle de *l'homme* fait partie. On donne le nom d'anatomie *comparée* à celle qui s'occupe de l'organisation des divers animaux étudiés comparativement. L'anatomie *philosophique* est celle qui pénètre dans l'étude des lois primodiales de l'organisation envisagée dans l'ensemble des êtres. On appelle anatomie *générale* celle qui s'occupe de la structure et des propriétés des tissus élémentaires ; l'anatomie *microscopique* en fait partie. L'anatomie *descriptive* est celle qui détermine la configuration des organes ; une de ses applications les plus utiles est désignée sous le nom d'anatomie *des régions* ; enfin, on entend par anathomie *pathologique* celle qui a pour objet l'étude des altérations diverses que les maladies impriment à la structure des organes.

ANATOMIE DESCRIPTIVE. L'origine de l'anatomie, comme celle de la plupart des sciences d'observation, se perd dans la nuit des temps, et se confond avec l'époque où l'homme, après avoir pourvu à ses premiers besoins, dut jeter un regard scrutateur sur lui-même et sur les objets dont il était environné. Les formes extérieures furent d'abord

étudiées ; l'anatomie des organes profonds dans l'espèce humaine resta longtemps ignorée, à cause de la vénération que la plupart des peuples professent pour la dépouille mortelle de l'homme. Les corps des animaux furent la source où l'on puisa d'abord des analogies souvent trompeuses. Aristote, ce génie colossal, qui créa l'histoire naturelle, Hippocrate lui-même, père de la médecine, ne connurent la structure de l'homme que par celle des animaux, à part la composition du squelette. On rapporte qu'Hérophile et Erasistrate, de l'école d'Alexandrie, environ 3 siècles avant l'ère chrétienne, furent les premiers qui disséquèrent des cadavres humains. A Rome, Marinus et Rufus firent faire quelques progrès à l'anatomie; Galien déduisit la structure de l'homme de celle du singe, et demeura, pendant 12 siècles, la seule autorité en anatomie comme en médecine. — Ce n'est qu'au commencement du XIV^e siècle que Mondini disséqua publiquement des cadavres humains. L'idole de Galien, ébranlée, est enfin renversée par Vésale, au seizième siècle. Dès lors l'anatomie fait de rapides progrès, et bientôt la découverte de la circulation par Harvey (1619), et celle des vaisseaux chilifères par Aselli (1622), répandent une immense clarté sur l'anatomie physiologique, qui s'enrichit encore des belles injections de Ruysch et de l'application du microscope à l'étude des tissus. — Il nous devient impossible de suivre les progrès de détail de l'anatomie, depuis l'époque où Winslow, créant une méthode descriptive exacte et lumineuse, ouvrit la carrière à cette foule d'anatomistes distingués, parmi lesquels nous ne pouvons que signaler Albinus, Haller, Sœmmering, Scarpa, et notre illustre Bichat, de l'école duquel sont sorties toutes les illustrations anatomiques de l'époque actuelle. — On sent que dans un ouvrage tel que celui-ci, l'on ne peut établir qu'une idée très superficielle d'une science qui remplit des volumes; nous devons nous borner à la simple énumération des éléments de l'organisme. — Le corps est composé de parties solides et de parties liquides, ou humeurs. Les parties solides sont dures ou molles; les premières sont constituées par les os et les cartilages, qui, joints aux ligaments, constituent le squelette, dont l'étude comprend l'*ostéologie* et la *syndesmologie*. Les parties molles sont les muscles (*myologie*), les vaisseaux, artériels, veineux, lymphatiques (*angiologie*); les nerfs (*névrologie*), les viscères (*splanchnologie*). L'ensemble des organes qui concourent à une même fonction prend le nom d'*appareil*. Les organes, chacun en particulier, sont composés d'un certain nombre de tissus élémentaires, disséminés dans les diverses parties du corps, et dont chacun, envisagé dans son ensemble, prend le nom de *système* : tels sont les systèmes *cellulaire*, *vasculaire*, subdivisé en *artériel*, *veineux*, *capillaire*, *lymphatique* ; *musculaire*, *animal* et *organique* ; *nerveux*, *animal* et *organique* ; *muqueux*, *cutané*, *osseux*, *cartilagineux*, *ligamenteux*, *épidermique*, systèmes qu'on peut réduire à trois tissus générateurs : *cellulaire*, *musculaire* et *nerveux*. Les humeurs sont le *sang* (artériel et veineux), la *lymphe*, le *chyle*, la *salive*, la *bile*, l'*urine*, le *sperme*, etc. — Chacun de ces éléments anatomiques pourra trouver sa place dans l'ordre alphabétique.

Anatomie pathologique. Consistant, comme nous l'avons dit, dans l'étude des altérations que les maladies font subir à la structure des organes, cette partie de la science est intimement liée à la médecine, dont elle est en quelque sorte le flambeau. Bien qu'elle ait été l'objet principal des premières investigations anatomiques, l'anatomie pathologique est fondée sur l'anatomie normale, car il est indispensable de connaître l'état naturel d'un organe pour pouvoir en apprécier les altérations. Cependant les théories hypothétiques, qui successivement ont dominé dans la science, détournèrent long-temps les observateurs de la recherche des faits positifs : tant que les maladies furent attribuées à l'altération des humeurs ou aux aberrations de principes abstraits,

tels que la force vitale, les médecins se payèrent de mots, et le hasard seul présida aux découvertes de l'anatomie pathologique. D'un autre côté, tant que l'anatomie humaine ne put être cultivée, les médecins furent obligés de s'en tenir à l'étude des symptômes, dont la simple observation fit découvrir à quelques hommes de génie des vérités sanctionnées depuis par l'ouverture des cadavres. Jusqu'au XIV^e siècle, l'anatomie pathologique ne consista que dans la connaissance empirique de quelques faits isolés; mais Vésale, au XVI^e siècle, en sentit l'importance, et recommanda l'ouverture des cadavres comme le seul moyen d'arriver à la connaissance précise des causes des maladies. Depuis lors, les progrès furent immenses; de laborieux compilateurs recueillirent les faits épars: tels furent Thomas Bartholin, Schenck, Théophile Bonnet, dont les travaux fournirent matière aux ouvrages plus méthodiques de Morgagni, Lieutaud, Portal, Sandifort, etc. Cependant les progrès de la physiologie se réfléchissaient sur toutes les branches de la médecine, et l'influence de Haller, puis celle de Bichat, furent ressenties par les auteurs modernes, qui, non contents de recueillir et de coordonner des faits, cherchèrent à pénétrer dans l'essence même et dans le mode de production des lésions anatomiques. Tel est l'esprit qui domine dans les ouvrages de Baillie, Meckel, Laënnec, Cruveilher, Lobstein et Andral. Les principes sur lesquels sont basées les classifications de ces divers auteurs sont trop variés pour qu'il nous soit possible de les retracer ici.

ANATOMIE COMPARÉE. Les anciens, qui ne disséquaient que des animaux, ne faisaient, à vrai dire, que de l'anatomie comparée; néanmoins, cette science, érigée en système, date réellement d'Aristote, dont l'*Histoire des animaux* est encore un modèle d'observation et de philosophie anatomiques. Érasistrate, Galien et quelques autres fécondèrent l'anatomie comparée au profit de l'anatomie humaine. Pendant les ténèbres du moyen âge, cette science subit le sort de toutes les autres, et renaquit avec l'anatomie descriptive, au XIV^e siècle. Elle eut d'abord pour but d'éclaire la physiologie de l'homme; ce ne fut qu'au XVII^e siècle que Marc-Aurèle Séverin conçut l'idée d'en faire une science isolée. Dans sa *Zootomia Democritea*, il compara les animaux entre eux et déduisit ce principe tant fécondé par les travaux des modernes, que les parties dont se composent les divers animaux ne diffèrent que par les proportions: telle est la base de la théorie des *analogues* de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Swammerdam soumit à la dissection jusqu'aux plus petits insectes: sa *Biblia naturæ* est un chef-d'œuvre de patience et d'adresse; nous citerons l'anatomie du pou, dont il décrivit les nerfs, le cerveau et tous les viscères. Il fit connaître les métamorphoses des insectes et décrivit leur mode de respiration par des trachées. Réaumur découvrit une multitude des merveilles de la vie de ces mêmes insectes. Duverney contribua surtout à répandre le goût de l'anatomie comparée en France. Le microscope, entre les mains de Néedham, Rédi, Leeuwenhoëk, révéla une nature nouvelle au-delà de la nature visible. D'infatigables compilateurs s'occupèrent de réunir les faits épars dont la *Bibliothèque* de Manget offre un précieux recueil. On n'étudiait plus l'anatomie comparée par nécessité, mais par curiosité et par goût. L'opposition de Boerhaave faillit lui devenir funeste, mais l'autorité de Haller la réhabilita. Rai et Klein songèrent les premiers à la soumettre à une méthode de classification analogue à celles déjà créés par les botanistes. Buffon et Daubenton en firent une partie inséparable de l'étude de l'histoire naturelle générale. L'esprit généralisateur de Vicq-d'Azir y porta de vives lumières. Nous ne pouvons énumérer tous les hommes qui concoururent à ses progrès; nous nous bornerons à citer G. Hunter, Pallas, Blumembach, Camper; mais aucun de ces grands observateurs ne peut rivaliser

avec notre Georges Cuvier : ses *Leçons d'anatomie comparée* ouvrirent une ère nouvelle et donnèrent un essor prodigieux à l'anatomie comparée, dont MM. de Blainville, Duméril et Geoffroy-St.-Hilaire tiennent aujourd'hui le sceptre en France.

Anatomie végétale. (*Voy.* Botanique.)

Anatomiques (préparations). Art de conserver les pièces d'anatomie normale ou pathologique. Cette partie de l'art de l'anatomiste est du plus haut intérêt, son but étant de soustraire à la destruction les objets dont la préparation est difficile, et dont l'étude ne peut être faite que sur les pièces naturelles, ou de perpétuer des cas rares dont la simple description ne donnerait qu'une idée imparfaite, en un mot, de suppléer le cadavre. — Cet art a subi des perfectionnements en rapport avec les progrès de l'anatomie, qui en est l'objet, et de la chimie, qui en est le moyen. On cite les belles injections de Ruysch, anatomiste hollandais, qui, vers la fin du xvii[e] siècle, trouva le moyen de conserver à la mort les apparences de la vie, au point que Pierre-le-Grand baisa, dit-on, le cadavre d'un enfant qui semblait lui sourire. Faisant la part de l'exagération, nous devons regretter qu'un si beau secret soit perdu. Parmi les modernes, MM. Chaussier, Duméril, Breschet, J. Cloquet, se sont particulièrement occupés de cet objet — Lorsqu'on veut ne conserver des pièces d'anatomie que pendant un temps limité, le plus simple et le meilleur moyen est de les plonger dans de l'alcool à 22 degrés; mais nous devons plus particulièrement nous occuper ici des procédés relatifs à la conservation indéfinie et la plus longue possible. La première condition qui se présente est relative au choix du sujet : ainsi, pour la préparation du squelette, on préfère, en général, les cadavres d'individus grêles, secs et d'un âge avancé; pour les nerfs et les vaisseaux, on choisit des sujets jeunes, des femmes maigres surtout ; on conçoit que les individus de formes athlétiques, adonnés pendant leur vie aux exercices du corps, offriront un système musculaire mieux dessiné, etc. Par rapport au temps qui convient pour faire ces préparations, le froid vif et l'extrême chaleur, avec sécheresse de l'atmosphère, seront favorables à la conservation des tissus exposés à la putréfaction. — Les procédés de conservation nécessitent certaines dispositions préliminaires, telles que la *dissection* des pièces à conserver, les *injections* détersives ou conservatrices, l'*insufflation*, les *lavages* purificateurs ou conservateurs, la *macération*, qui n'est qu'un lavage prolongé, et qui quelquefois a pour but de dissoudre, au moyen de certains ingrédients, les parties environnant les tissus qu'on veut isoler; c'est ainsi qu'un organe mou, dont les vaisseaux sont injectés de matière solide, plongé dans une solution d'acide hydro-chlorique, se trouve bientôt réduit à son squelette vasculaire : cette opération a reçu le nom de *corrosion*. Les moyens sus-énoncés peuvent servir au *dégraissage*, qu'on obtient plus particulièrement par des lotions alcalines; on maintient les parties isolées ou distendues au moyen de l'insufflation, ou du tamponnement avec du crin, de la laine ou même du plâtre pour les organes creux; on fixe les muscles, les nerfs, les vaisseaux, avec des rouleaux de carte, des bâtonnets, des épingles, etc.— La *dessiccation* est un moyen de conservation puissant et général; souvent on la fait précéder de l'immersion dans l'alcool, les huiles, les dissolutions de sels métalliques ou alcalins; le *tannage* et la *saturation de sublimé corrosif* sont les moyens de dessiccation les plus avantageux. La dessiccation simple s'opère à l'air libre, à l'étuve, au bain de sable, au moyen des poudres absorbantes, etc. : l'étuve à 45 ou 55 degrés est le meilleur procédé.— La pièce anatomique, convenablement préparée et desséchée, doit être préservée de l'humidité et des insectes, qu'on éloigne au moyen du sublimé corrosif, de l'arsenic et du camphre, tandis qu'on prévient les effets de l'humidité au moyen des vernis gras, ou à l'alcool ; le vernis

d'huile de lin cuite avec de la litharge est celui qui paraît mériter la préférence : avant de l'appliquer, ce qui se fait à l'aide d'un pinceau, il faut que la pièce soit exactement desséchée. La préparation ainsi terminée, on la dispose sur une base; dans un cadre, sous un bocal, etc. — Ces préparations sèches sont beaucoup plus longues et plus difficiles à faire que celles qui consistent à conserver les pièces d'anatomie dans des liquides, tels que l'alcool simple ou chargé de sels, les solutions aqueuses et salines, les huiles, les acides. Dans tous les cas, avant d'immerger les tissus, il convient de les soumettre au lavage; ensuite on les place dans des vases de verre à large ouverture, suspendus dans le liquide conservateur, soit au moyen d'un fil passé dans un anneau fixé au couvercle, soit à l'aide de supports convenablement disposés. Le moyen le plus convenable est une ampoule de verre qui surnage, et à laquelle la pièce est suspendue. Les vases sont bouchés et lutés avec soin pour prévenir l'évaporation des liquides. — L'esprit de cet ouvrage nous interdit d'entrer dans les détails relatifs à la préparation et conservation de chaque organe ou tissu en particulier. Il est une sorte de préparation en grand qui a reçu les noms d'EMBAUMEMENT, MOMIFICATION. (*Voy.* ces mots.) FORGET.

ANAXAGORAS, ou **ANAXAGORE,** philosophe de la secte ionienne, naquit à Clazomène, la première année de la 70e olympiade, 500 ans avant J.-C. Fils de parents puissants et riches, il renonça aux honneurs et à la fortune pour se livrer entièrement à l'étude des sciences et de la philosophie. Il prit d'abord des leçons d'Anaximène, et, après une absence de 20 années, consacrées à visiter l'Egypte et les autres pays où les lumières avaient pénétré, il vint s'établir à Athènes, où il ouvrit la première école de philosophie, et eut pour disciples et pour amis Périclès, Euripide et, selon quelques-uns, Socrate. L'étude approfondie qu'il avait faite de la nature, ses connaissances en astronomie et en physique, qui ne dépassaient pas cependant de beaucoup celles des philosophes de son temps, et au moyen desquelles il s'attachait à expliquer d'une manière naturelle les phénomènes que le peuple regardait comme un effet de la colère des dieux, tels que les éclipses et les tremblements de terre, le firent accuser d'impiété et condamner à mort par les Athéniens, la seconde année de la 87e olympiade. Périclès, qui régnait alors, eut beaucoup de peine à le soustraire à cette sentence; il sortit d'Athènes et alla s'établir à Lampsaque, où il mourut trois ans après, à l'âge de 72 ans. On institua en l'honneur de sa mémoire des jeux nommés *Anaxagories*. — L'histoire a conservé le souvenir de quatre autres personnages du même nom : 1° d'un des premiers rois d'Argos, fils d'Argus, sous le règne duquel s'introduisit le culte de Bacchus; 2° d'un statuaire, natif d'Égine, qui florissait vers l'an 475 avant J.C.; 3° d'un orateur, disciple de Socrate; 4° d'un grammairien du IIIe siècle, disciple de Zénodote.

ANAXIMANDRE, fils de Praxiades, disciple de l'école Ionienne de Thalès, né à Milet vers la 42e olympiade (620 avant J.-C.). Il fit des mathématiques sa principale étude. Il découvrit le premier, ou du moins enseigna l'inclinaison de l'ecliptique et précisa plus exactement les solstices et les équinoxes au moyen d'un gnomon dont il fit l'essai à Lacédémone. Il se servit de figures pour rendre les propositions géométriques plus compréhensibles, et fut le premier qui imagina de projeter les contours de la terre et des mers sur une sphère. Il composa même une sphère céleste pour faciliter l'intelligence de son système, mais ces démonstrations ne sont pas rigoureusement exactes. Comme philosophe, le matérialisme fut l'objet de ses spéculations. Il considère l'infini comme le principe de toutes choses, dont tout procède et vers lequel tout revient, sans préciser la nature de cette éternel et inaltérable principe, dont les parties se meuvent et dont le tout est immuable. Selon lui, le nombre des mondes est infini; le

ciel se compose de chaleur et de froid, les étoiles d'air et de feu ; le soleil est placé au plus haut du ciel, et d'une circonférence 28 fois plus grande que la terre; il a la forme d'un cylindre d'où s'échappe des torrents de feu : si l'ouverture se bouche, il apparaît obscurci. La lune est de la même forme et 19 fois aussi grande que la terre ; son obliquité produit les différentes phases et son entier renversement la nouvelle lune; les éclairs et le tonnerre sont produits par l'effet du vent comprimé dans les nuages. La terre a aussi la forme d'un cylindre, et se soutient en flottant au milieu de l'espace. Anaximandre mourut vers la 58e olympiade (l'an 556 avant J.-C.), âgé de 64 ans.

ANAXIMÈNE de Milet, florissait vers la 56e olympiade (556 avant J.-C.). Il était disciple d'Anaximandre, des principes duquel il s'écarte. Cependant il regarde l'air comme le principe de toutes choses, principe divin, infini, sans cesse en mouvement. D'après lui, le cercle extérieur du ciel se compose de terre, les étoiles sont des corps terrestres mêlés de matière ignée; le soleil, dont le cours seul produit les saisons, est plat comme un disque. Il assigne à la terre la même forme. Diogène d'Apollonie continua et agrandit son système.

ANAXIMÈNE de Lampsaque, fils d'Aristoclès, fut disciple de Diogène et précepteur d'Alexandre-le-Grand, auprès de qui il intervint en faveur de ses compatriotes, dont celui-ci avait résolu la perte, pour les punir de lui avoir fait une résistance longue et opiniâtre dans le siége de leur ville, qu'il avait entrepris en personne à la tête de son armée. En le voyant venir à lui, le vainqueur, irrité, devinant quel était l'objet de sa mission, jura de ne point lui accorder la grace qu'il lui demanderait, ce qu'entendant Anaximène, il eut l'heureuse idée de retourner sur-le-champ sa proposition et de le prier de lui accorder la destruction de Lampsaque, et d'en réduire les habitants en esclavage, et par cette feinte préserva cette ville de sa perte, et ses compatriotes du carnage dont ils étaient menacés. Anaximène avait écrit la vie de Philippe et d'Alexandre, avec une histoire de la Grèce en 12 volumes; mais ces ouvrages ont été perdus.

ANAXYRIDES, nom donné aux pantalons larges, longs et plissés qu'on voit sur les monuments grecs et romains, aux Phrygiens, aux Perses et autres peuples de l'Orient. Ils descendent jusqu'à la cheville et souvent ils sont fixés autour de la jambe par des cordons. Il y a des anaxyrides tout d'une pièce avec le vêtement intérieur qui forme une espèce de gilet. Des figures phrygiennes en portent de très singulières. Elles ont dans toute la longueur des cuisses et des jambes des ouvertures sur le devant, lesquelles sont garnies de petites agrafes ou boutons. Les prêtres des Hébreux portaient des anaxyrides en toile de lin rouge, piquée avec soin.

ANCÈTRES. (*Voyez* Aïeux).

ANCHE, embouchure de quelques instruments à vent, languette de roseau ou petit canal de métal, de bois ou de corne, qu'on adapte à des instruments à vent, tels que la clarinette, la flûte, le hautbois, le basson, etc. Morin, dans son *Dictionnaire étymologique*, dérive ce mot du verbe *agchô*, qui se prononce *anchô*, et qui signifie serrer la gorge, parce qu'il exprime parfaitement, dit-il, le mouvement que fait faire à son gosier celui qui, tenant l'anche serrée entre ses lèvres, veut la faire sonner. — On appelle aussi de ce nom le conduit par lequel la farine tombe dans la huche.

ANCHISE, fils de Capys et arrière-petit-fils de Tros. Vénus, ravie de sa beauté, lui apparut sur le mont Ida (d'autres disent Simoïs), sous la forme d'une bergère phrygienne, se livra à ses embrassements et lui donna Énée. Celui-ci sauva le vieillard de l'incendie de Troie, en le portant sur ses épaules jusqu'aux vaisseaux. Il mourut pendant son voyage en Sicile. D'autres disent qu'il fut frappé de la foudre par Jupiter, parce qu'étant ivre, il avait divulgué le secret de ses intimités avec Vénus.

ANCHOIS, petit poisson fort connu, de couleur brune, verdâtre sur le dos et nacrée sous le ventre; il a tout au plus six pouces de long; ses écailles tombent si facilement, que l'on croit qu'il en est dépourvu. — Les anchois vivent en troupes dans toutes les mers de l'Europe; c'est au printemps qu'ils se rendent sur les côtes pour frayer; on en prend d'immenses quantités, surtout dans la Méditerranée. L'obscurité de la nuit est très favorable à cette pêche, qui se pratique de la manière suivante : les pêcheurs portent à deux lieues au large des réchauds dans lesquels ils font un feu vif et clair avec des nœuds de sapin; les anchois, attirés par la lumière, se rendent en foule autour du réchaud; les pêcheurs les enveloppent au moyen d'un immense filet; ils éteignent le feu et battent l'eau; le poisson, épouvanté, fuit de tous côtés et se prend dans les mailles du filet. — Pour saler les anchois, les pêcheurs leur coupent d'abord la tête, qui passe pour être naturellement amère, puis ils les vident, les lavent et les disposent par couches dans des barils avec du sel. Les Provençaux colorent ce sel avec des terres ocreuses; ils prétendent aussi qu'il est avantageux de faire toujours servir la même saumure. Les pêcheurs du nord changent la saumure jusqu'à trois fois; aussi les anchois qu'ils préparent sont-ils moins âcres que ceux qui viennent du midi. Quoi qu'il en soit, ces derniers sont préférés par les gourmets. — La chair des anchois excite l'appétit et hâte la digestion.

ANCIENS ET MODERNES. Si l'on consultait l'histoire pour savoir ce qui, sur la terre, mérite le nom d'ancien, on ferait un traité curieux sans doute, mais la pensée se trouverait bientôt arrêtée par un obstacle invincible. En effet, suivant toutes les apparences, l'origine du monde et son antiquité resteront couvertes d'un voile que nous ne lèverons jamais. Peut être le monde est-il très vieux, peut-être n'est-il encore arrivé qu'à la jeunesse, et sa vie n'est-elle qu'un faible commencement, si nous l'opposons à la durée qu'il doit avoir; mais en remontant aussi loin que possible dans le passé, pour chercher des termes de comparaison avec le présent, ce serait une grande et admirable question à débattre, que celle de la supériorité morale entre les hommes d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. Quelles vastes connaissances, quel profond savoir, quelle absence de passions, quelle indépendance d'esprit, que de lumières et de jugement demanderait un tel examen! Et, malgré tous ces avantages, il manquerait encore au juge de la race humaine des documents nécessaires : comment savoir ce qu'était l'homme en sortant des mains de la nature, ce qu'il a gagné dans les premiers rapports de l'état social? Comment suivre le développement de ses passions, comment reconnaître si ses nouveaux besoins, en accroissant l'énergie et le nombre de ses désirs, n'ont pas fait naître en lui des penchants et des vices qu'il n'avait pas d'abord? La civilisation, parvenue à un certain point, a dû produire des changements immenses; mais que d'anneaux manquent à la chaîne des observations, depuis la naissance du monde jusqu'à l'époque actuelle! Combien de peuples et d'empires ont péri, dont nous ne savons rien! et pour ceux que nous connaissons, sommes-nous sûrs de la vérité des faits? — La tradition nous apprend sur les Égyptiens, par exemple, les choses les plus contradictoires : d'un côté, des exemples de la plus haute sagesse, des rois gouvernés par des lois immuables et jugés après leur mort comme dans un pays libre où il n'y aurait de majesté que celle du peuple; de l'autre, une théocratie dominatrice, des prêtres souverains, des fourberies sacrées, enfin un culte emblématique qui cachait des vérités utiles et générales, des allusions aux plus magnifiques créations, aux plus nobles bienfaits de la nature, mais en dégradant la Divinité par les plus viles images : cependant on s'accorde à donner le nom de sage à l'Égypte. Comment pourrions-nous motiver cet éloge unanime? Comment surtout pourrions nous établir,

sous le rapport de la bonté morale, un parallèle entre les adorateurs d'Osiris et tel autre peuple moderne? On a dit, on répète souvent dans notre siècle, que le christianisme a singulièrement amélioré la condition humaine; de cette observation, que je regarde comme vraie, résulte la conséquence nécessaire d'un perfectionnement moral; cependant il est plus d'une chose à considérer avant de pouvoir adopter cette opinion en connaissance de cause. Quelle était, par exemple, la situation morale des peuples auxquels les coupables conquêtes de l'Espagne ont porté la désolation, la guerre et la religion chrétienne? Les héritiers des nouveaux croyants sont-ils meilleurs, plus doux, plus hospitaliers, moins adonnés aux vices, moins emportés par la violence des passions que ne l'étaient leurs pères? Les chrétiens du Mexique et du Pérou, soumis naguère encore aux représentants d'un prince étranger, avaient-ils plus de bonheur et par conséquent plus de vertus que les idolâtres gouvernés par des caciques nés au milieu de leurs sujets? Portons nos regards sur un autre peuple. La Chine a possédé, dans Confucius et dans d'autres philosophes comme lui, des hommes plus simples de doctrine, aussi purs de mœurs et peut-être plus utiles à l'humanité que tous les sages de la Grèce. Ces hommes supérieurs ont, ainsi que les Solon et les Pythagore, appliqué la morale à l'art de gouverner; ainsi que Fénelon, ils ont voulu former d'abord le cœur des rois. D'après la tradition, il n'aurait existé dans aucun pays autant de vertueux princes que dans la patrie de Tien-Long. Depuis des siècles, les Chinois s'abstiennent de cette grande folie, ou plutôt de cette exécrable fureur qu'on appelle la guerre; pour eux, la gloire ne consiste pas à tuer des hommes, mais à en multiplier le nombre et à les nourrir. Nous devons être curieux de rechercher les effets du concours de tant d'heureuses circonstances. Qu'est devenu le peuple chinois régi par des Socrates couronnés, par des lois dont on vante la sagesse, par des mœurs immuables, que n'altère point le commerce contagieux des autres peuples? Assurément voilà un grand sujet de méditation, et ce point de comparaison mérite d'autant plus de réflexion, que la religion chrétienne n'a pas pu pousser de profondes racines dans la terre des Chinois. Ici s'élèveraient les plus graves et les plus curieuses considérations; mais nous serions encore arrêtés par le défaut d'éléments nécessaires à la conviction. L'Europe ne connaît guère mieux la Chine que tel ou tel peuple qui n'est plus, que les Carthaginois, par exemple, dont la jalousie de Rome a détruit toutes les annales. Laissons de côté une question qui demande d'ailleurs tant de connaissances que nous n'avons point, et renfermons-nous dans ce procès des anciens et des modernes, qui, après avoir fait tant de bruit daus le XVII^{e} siècle, tomba tout à coup, comme la guerre acharnée des abeilles dans le 4^{e} livre des *Géorgiques* (*pulveris exigui jactu*). — Notre indigence en fait de données positives sur l'histoire savante et littéraire des différents peuples nous force de nous circonscrire entre les Grecs et les Romains, les seuls que nous puissions mettre en présence des peuples modernes. Mais d'abord il faut séparer la question de la supériorité en deux parties bien distinctes, et mettre d'un côté les sciences, de l'autre les arts et les lettres. On peut et on doit penser que le monde a connu beaucoup de choses que les lacunes de son histoire nous empêchent de mettre au rang de ses connaissances acquises; nous ne faisons souvent que retrouver des inventions dont le souvenir a péri au milieu des bouleversements de la terre; mais en nous arrêtant aux deux peuples qui ont été des modèles pour tous les peuples européens, il nous sera impossible de ne pas reconnaître la supériorité des modernes sur les anciens. La seule histoire de l'astronomie nous montre une suite de conquêtes qui atteste des progrès non interrompus; l'univers est cent fois plus grand pour nous que pour les Grecs et les Romains, et malgré nos découvertes récentes sur les connaissances astronomiques de l'Égypte

Newton, comparé aux astronomes antiques, ressemble presqu'à un dieu qui a expliqué l'existence du monde, que tant d'ingénieuses et subtiles hypothèses avaient couverte de nouvelles obscurités. La chimie est une science toute moderne; la physique a fait des progrès immenses ainsi que les mathématiques. L'antiquité n'a point eu d'Euler, de La Grange et d'Haüy. L'art de la navigation, dans lequel les modernes ont déployé toutes les sortes de génie, attesterait seul une supériorité immense sur les anciens. Sous le rapport des sciences en général, ils étaient des enfants, et les modernes sont des hommes. Le monde des sciences était étroit pour les anciens comme le monde terrestre et le monde céleste, que les découvertes des modernes ont tant agrandis. Rien de plus judicieux que les réflexions de Marmontel sur la question qui nous occupe sous le rapport des arts. « Le parallèle de Perrault, pour la partie des arts, est celui d'un homme éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt se livrant trop à l'adulation. Vainement des modernes répètent après lui qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, ce prodige n'est point encore arrivé pour nous; on a donné aux édifices plus de grace et de commodité; c'est le fait de l'expérience : mais plus d'élégance de majesté, non sans doute. Le génie est resté du côté des Grecs. » Témoin la statuaire, dans laquelle nos plus belles productions ne peuvent soutenir un moment la comparaison avec leurs chefs-d'œuvre. Mais par quelle progression d'idées, par quelle suite de réflexions, par quelles inspirations heureuses les Grecs ont-ils pu métamorphoser les monstres divinisés de l'Égypte en des êtres surnaturels, faits à l'image de l'homme, et cependant doués d'une beauté suprême, dont les formes variées devinrent le type de chacun des dieux qu'Athènes avait adoptés? Quelle distance du bœuf Apis à Jupiter, d'Isis à Vénus! Et comment a-t-elle été franchie? Plus heureuse que sa sœur, la peinture moderne n'ayant point à redouter l'apparition des merveilles antiques, peut révoquer en doute la supériorité des Zeuxis et des Protogène. Les écoles italienne, flamande et française ont à présenter une galerie immense de productions, qui, multipliées par la gravure, feront encore l'admiration du monde, même lorsque la main du temps aura effacé les couleurs et détruit jusqu'à la toile où le génie a imprimé ses traces. Il nous est donc permis de penser que Raphaël et Michel-Ange, Rubens et le Dominiquin, Salvator-Rosa et Vernet, sont des hommes divins que l'antiquité n'a point égalés; nous pouvons surtout croire qu'elle n'a jamais possédé de peintre philosophe comme le Poussin. — Si l'on examine la question sous le rapport unique des lettres, elle n'est pas sans difficultés, parce qu'il faut, pour la résoudre, tenir la balance égale entre des avantages qui demandent la plus sérieuse attention. Les caractères distinctifs de l'école grecque sont la naïveté, la simplicité, la grandeur sans effort, et l'imagination. Jupiter ébranlant le monde en fronçant les sourcils, ce même dieu souriant à Vénus avec une grace particulière, et parfumant l'Olympe d'une odeur d'ambroisie exhalée de sa chevelure immortelle, voilà l'image parfaite du génie vrai, brillant des Grecs, presque toujours guidé par la nature. Mais leur bon sens avait ses éclipses, leur goût délicat ses moments de rusticité. Amis des fables, ils les ont parfois admises sans aucun discernement; les déclamations ne sont pas rares chez eux, et il n'y a pas d'excuses pour certaines grossièretés qu'ils se permettent sans scrupule. Les reproches d'Admète aux auteurs de ses jours, les injures d'Hippolyte contre toutes les femmes, blesseront éternellement la raison. — Les Romains, longtemps étrangers aux lettres, ont tout emprunté des Grecs, et ne sont le plus souvent qu'une pâle contre-épreuve d'un original riche de couleurs et d'harmonie. On dirait que le second de ces peuples avait des sens et des facultés qui manquaient au premier; jamais la gravité romaine, même alors que la mollesse des mœurs

avait détendu les esprits, et occupé les ames des douces images de la volupté, n'a pu saisir ce mélange de naturel et d'imagination, de vrai et d'idéal, cette délicatesse et cet enjouement qui éclatent partout dans les Grecs. Virgile et Horace lui-même ont quelque chose de sévère et de sombre à côté des scènes riantes que le touchant Euripide a placées dans les chœurs de ses tragédies. Naturellement durs, et accoutumés à souffrir sans se plaindre, descendant du Brutus qui sacrifia ses fils à la patrie, détrônant les rois avec indifférence, renversant un empire sans être émus un moment par le bruit de sa chute, la pitié leur était presque étrangère : aussi ne trouve-t-on pas sur leur théâtre les profondes douleurs d'Hécube, de Priam, de Clytemnestre, le désepoir d'Andromaque, les tendres regrets de Polyxène et d'Iphigénie, les larmes d'Oreste enfant, qui prie pour qu'on ne donne pas la mort à sa sœur, et enfin ce dévoûment pour la patrie qui se mêle aux plus douces affections du cœur, et même à l'amour de la vie, sentiment naturel à tous les âges, et surtout à la jeunesse. Térence avait cependant arraché quelques larmes aux farouches enfants de Romulus; Virgile, né avec une ame mélancolique, vint les attendrir sur Andromaque, sur Nisus et Euryale, sur Lausus et Pallas, mais bien plus encore sur le jeune Marcellus, les délices de la cour d'Auguste et l'espérance du peuple. Euripide a une sensibilité plus profonde que celle de Virgile, mais les pressentiments et les douleurs d'Évandre sont sans modèle dans toutes les tragédies de l'auteur d'Hécube. Virgile n'avait ni le génie ni le bon sens d'Homère; en prenant l'Iliade et l'Odyssée pour en former un seul poème, il n'a fait qu'une composition défectueuse, dont la première partie écrase la seconde. Les plus grandes beautés de Virgile sont des fautes aux yeux de la raison, mais cependant qui oserait faire le vœu presque impie que ces fautes n'eussent pas été commises? Si Homère a des scènes plus grandes que les scènes du second livre de l'Énéide, où trouver chez lui une tragédie semblable à celle de la mort du peuple troyen? tout y est beau, vrai, simple, et pourtant magnifique. La terreur et la pitié ne sauraient aller plus loin, et les impressions qu'elles produisent ne sont pas achetées, comme dans Euripide, par des suppositions invraisemblables, ou affaiblies par une succession trop rapide de mouvements qui se balancent et s'effacent. La pièce marche dans un ordre admirable, et l'intérêt s'accroît jusqu'au dénoûment. Aussi, tout poète dramatique qui voudra méditer le second livre de l'Énéide est assuré de faire des progrès dans son art. — Homère n'a pu même soupçonner l'admirable peinture des amours de Didon; mais d'Homère à Apollonius, le temps avait amené des changements de mœurs, qui ont produit le tableau de la passion de Médée pour Jason; cette peinture des combats de l'innocence et de la pudeur contre l'attrait irrésistible du premier amour, est d'une fraîcheur et d'une grace que n'a point la veuve de Sichée. Si le caractère de son héros a défendu à Virgile des ornements qui manquent à son épisode, ce qu'il ajoute au poète grec, et surtout l'éloquence de la passion, mettent l'imitateur bien au-dessus de l'original. L'auteur de l'Énéide mutile l'Iliade; quelquefois il l'imite d'une manière peu judicieuse, mais il la corrige souvent avec bonheur. Homère gardera toujours le premier rang; mais, sans s'élever à la même hauteur que lui, Virgile aura la gloire d'avoir donné plus d'une fois de la raison à son maître; et l'Énéide, quoique inférieure à l'Iliade, et même à l'Odyssée, sous beaucoup de rapports, n'en marque pas moins un progrès de l'esprit humain. — Il n'y a point de tragédie latine; quant à la comédie, le seul Aristophane représente la Grèce entière, puisque Ménandre et ses rivaux nous manquent; Aristophane avait un beau génie que Platon n'a pas manqué de reconnaître; il a souvent élevé très haut le ton et le but de la comédie, il a eu de belles intentions politiques; on trouve chez lui des chœurs d'une admirable poésie, des peintures vraies du cœur humain, des traits de la plus mordante

satire; mais il est souvent d'une obscénité, d'une saleté qui donnent un singulier démenti à la réputation du peuple athénien en fait de délicatesse et de goût. Sur les plus vils treteaux, on n'oserait pas, chez nous, débiter en plein air les infamies que les Grecs souffraient sur le théâtre du majestueux Sophocle. Aristophane, avec ses qualités comme avec ses défauts, ne saurait balancer Plaute et Térence; mais les ouvrages de ces deux poètes, et surtout du second d'entre eux, attestent partout une imitation qui était presque un plagiat; ce fait, et le mot si connu, de César, *dimidiate Menander*, appliqué à Térence, disent assez qu'il faut bien que Rome cède la palme à Athènes. Il en est de même pour le genre cultivé par Catulle, Tibulle et Properce; de leur propre aveu, Sapho, Simonide, Alcée, Philetas, leur étaient supérieurs. Je doute pourtant, d'après leur manière de sentir l'amour, qu'aucun de ces poètes ait uni, comme le chantre de Lesbie, la vivacité de l'esprit, la fleur de la politesse, et la grace du badinage à l'éloquence, à la plus douce sensibilité. On peut penser encore que la tendresse, le charme et la mélancolie de Tibulle, présents particuliers de la nature à ce frère de Virgile en poésie, n'avaient rien dû à la Grèce; quant à Properce, quelques-unes de ses compositions respirent une force, une grandeur et une gravité que je n'ai trouvées dans aucun écrivain grec. Chaulieu, Bertin et Parny n'ont pas possédé le don de la poésie au même degré que ces hommes fameux, mais l'amant d'Éléonore a des accents qui vivront à jamais dans les cœurs. Le Brun était insensible au mérite de Parny, mais Parny a été bien vengé par les élégies du rival ambitieux de Pindare.— Les femmes, chez les Grecs, ont cultivé le genre érotique et d'autres genres encore; malheureusement, le temps n'a conservé aucun des ouvrages qui fondaient leur renommée; toute l'antiquité atteste que les modernes ont fait à cet égard une perte immense. Sapho, dont nous ne possédons que quelques vers, reste à jamais comme un grand nom. Chez nous, après madame Deshoulières, qui fut poète deux ou trois fois dans sa vie, mais poète sans les dons sacrés, des femmes ont paru avec éclat dans la carrière. A leur tête paraît madame Dufresnoi : élève de Tibulle et de Properce, nourrie d'Horace et de Virgile, dont elle possédait la langue, formée à l'école du XVII[e] siècle, elle est d'une rare correction, d'une élégance classique, d'un goût pur et délicat. Un écrivain célébre lui accordait la gloire d'être la première femme en France qui eût vraiment connu, et pratiqué avec talent l'art si difficile de la versification; mais, trop sévère et trop châtiée, on peut lui reprocher d'écrire souvent comme un homme habile, et pas assez comme une femme, qui doit toujours conserver le cachet de son sexe; elle manque de mollesse et d'abandon, ce qui ne l'empêche pas de devenir éloquente quand elle se laisse entraîner aux impressions d'un cœur ardent et sensible. —Jalouse de bonne heure d'inscrire aussi son nom parmi les femmes douées du talent de la poésie, mademoiselle Delphine Gay (aujourd'hui madame de Girardin) a montré dès son début de singuliers contrastes: des inspirations fraîches comme la première jeunesse, et des sentiments d'un autre âge qui ne pouvaient être que devinés: là, c'était un enfant qui semblait jouer avec l'amour comme avec un dieu inconnu; ici, on eût dit qu'elle avait déjà éprouvé ces délices mêlées d'amertume dont parle Catulle avec tant de regrets; un peu plus tard, et pourtant elle était bien jeune encore, mademoiselle Delphine Gay osa même lever le voile qui cachait les naissantes émotions de son cœur virginal; mais, indulgentes malgré leur réputation de sévérité, les Muses accordèrent sans peine à leur élève le pardon de ces indiscrétions pleines de charme et de grace. Mademoiselle Gay se distingue aussi par la fermeté du trait, par la précision, par l'élégance et par le talent du style; elle travaille avec chaleur, avec un certain enthousiasme qui vient de la passion de la célébrité, mais on voit qu'elle travaille, et l'on voudrait ne jamais apercevoir la force des

efforts dans une femme. Cependant, elle a des moments d'abandon où il lui arrive quelquefois de faire vibrer les cordes sensibles du cœur. Il y a de l'avenir dans mademoiselle Gay, si elle cultive son talent avec un soin religieux, surtout si elle prend des conseils sévères et éclairés, qu'elle est capable d'entendre et de mettre à profit. Espérons beaucoup d'elle, puisque les flatteurs et l'idolâtrie des salons n'ont pu triompher de son bon sens naturel. Madame Desbordes-Valmore est toujours femme et uniquement femme en poésie : c'est là son trait distinctif. Avant elle, nous n'avions pas encore trouvé dans les vers des émules de Corinne et de Sapho ces traits imprévus, ces naïvetés spirituelles, ces mystères à demi révélés, cet abandon plein de charme, cette douce fantaisie, qui donnent tant de prix, de piquant et d'originalité aux paroles et aux lettres des femmes possédées du démon de l'amour, et, pour comble de bonheur, on croit entendre une voix de femme dans la mélodie de ses vers.—Sans répudier le sujet inépuisable de l'amour, le domaine de son sexe, une autre femme de notre temps puise aussi ses sujets dans un autre ordre d'idées. La pureté, la candeur, le calme d'une ame sereine, l'élévation des sentiments, une vive intelligence appuyée sur un riche fond de bon sens, qui est une supériorité, une fantaisie rêveuse, une mélancolie naturelle, et mêlée de quelques regrets qui ne sont pas sans amertume, sur les vaines promesses de bonheur avec lesquelles le monde social abuse les cœurs crédules et confiants, de secrètes voluptés d'artiste, l'espoir d'un monde meilleur sans cesse entrevu des yeux d'un ardent désir, voilà M^{me} Tastu. Femme, mère et poète, elle chante les délices de l'amour maternel, le berceau de l'enfance, la fuite rapide des années, les souvenirs de la jeunesse, les impressions religieuses, les dons mystérieux de la poésie ; ses élégies ont un cachet d'innocence et de pureté qui en fait le premier attrait. Un jour on l'appellera la Muse chaste; c'est le plus beau nom qu'une femme puisse porter. — Ce nom, les Anglais le donnent déjà, ou peuvent le donner à madame Félicia Hemans, leur compatriote, qui n'a jamais mis dans ses écrits que des pensées que des femmes puissent approuver tout haut, que les hommes ne craignent pas de louer devant elles. La gravité calme, l'onction, le tour religieux des idées, la pureté sans tache, la nationalité exaltée, l'amour de la patrie, mais tendre comme les affections de la famille, sont les caractères de la poésie de M^{me} Hémans ; son talent se distingue par une profonde connaissance de la valeur des mots de sa langue maternelle, par la pureté, par l'élégance, par une grace mélancolique et d'un charme inexprimable. Le style de madame Hémans est tellement et si exclusivement anglais, que ses ouvrages deviennent presque intraduisibles : à l'abri de cette difficulté, ils resteront dans toute leur beauté native, sans être profanés par de malhabiles interprètes. — Miss Landon, douée d'une ame tendre, d'une imagination mobile et d'une vive sensibilité, cultive la poésie avec un rare succès. On trouve dans cette jeune poète les affections de famille, le sentiment passionné de la gloire et de tous les genres de gloire, la gamme tout entière des émotions qui peuvent vibrer dans une ame artiste, agiter une vie littéraire, le vide de la gloire et du succès, l'amour enfin, l'amour pur, dévoué, fidèle, mais malheureux, payé d'indifférence, brisé par l'inconstance et détruit par la mort. La peinture des passions est toute la poésie de miss Landon; elles ont mis leur cachet à toutes ses créations empreintes de toutes les espèces d'intérêt. On ne peut lire ses ouvrages sans les mouiller de quelques larmes et désirer d'être aimé par une femme si propre à sentir les plus doux rapports des cœurs et à prendre sa part des plus vives douleurs d'un être sensible. — Pour disputer le prix du poème lyrique, Horace reste seul en présence de Pindare; mais ce que nous possédons du chantre des jeux olympiques ne saurait égaler la seule pièce qui commence par *Qualem ministrum fulminis alitem*, ode où le génie, l'histoire, les mœurs et le caractère de Rome sont tout entiers.

Si Montesquieu eût reçu de la nature le génie de la poésie, voilà comment il aurait peint la maîtresse du monde. Mais quoique les Romains eussent pour les Grecs un respect superstitieux, qui a pu faire illusion à leur raison, nous devons en croire le jugement d'Horace sur les maîtres dont il se fait le disciple respectueux, en marquant un intervalle immense entre eux et lui. Quant à la poésie philosophique, Horace est unique dans l'antiquité, par le mélange exquis de raison, d'esprit, de grâce et d'urbanité qui distingue ses épîtres. Horace est le Lucien de la poésie, mais avec plus de retenue, de mesure et de goût. — On pourrait caractériser l'ouvrage de Lucrèce en disant que c'est un poème écrit par un Romain qui a mis dans ses vers la rudesse et l'austérité de son pays avec la richesse d'ornements et les graces d'une imagination d'Athènes, mais non pas la perfection du style de ses maîtres. On peut comparer l'ouvrage de Lucrèce à un bloc du plus beau marbre, dont la partie supérieure est un dieu de la main de Phidias, et le reste une masse à peine dégrossie ou grossièrement taillée par le ciseau. Chez les modernes, on ne trouve dans le poème philosophique rien d'aussi élevé que l'ouvrage de Lucrèce, rien d'aussi achevé que les *Géorgiques* de Virgile. Toutefois, si Delille n'est pas un poète du premier ordre comme Lucrèce, s'il n'a pas comme lui un vol d'aigle, il remplace par le luxe des couleurs, par les richesses et la variété du style, par une foule de beautés différentes, ce qui lui manque de haute et profonde inspiration. Son poème de l'imagination, transmis à notre âge par les anciens, serait l'objet des plus magnifiques éloges. Les *Saisons* de Thompson étincellent de poésie dans les descriptions, de charme dans la peinture des sentiments : le patriotisme de l'auteur, qui ne loue que les grandes vertus, et les grands services rendus à la liberté, nous inspire une bien plus vive sympathie que le patriotisme de Virgile, qui profane la sainte poésie par l'éloge de César et d'Auguste, et n'ose pas accuser Sylla. — Ovide est encore plus un poète grec que Lucrèce ; ses *Métamorphoses* forment une suite d'enchantements semblables à ceux d'Armide, et paraissent n'avoir coûté pas plus d'efforts que les prodiges enfantés par l'amante de Renaud. Le mérite de la composition, les rapprochements ingénieux, l'art des transitions, la variété des tons et des accents, le talent de récréer l'esprit et de toucher le cœur, de communiquer tantôt un intérêt doux à un sujet, tantôt de le rendre entièrement dramatique, se réunissent pour faire de cet ouvrage un ouvrage unique en littérature. Les modernes n'ont pas et ne sauraient avoir d'Ovide, mais ils ont un Arioste, et le *Roland furieux* surpasse souvent les métamorphoses pour la variété, les richesses poétiques, et l'art d'attacher le lecteur, même en lui causant de fréquentes impatiences, en interrompant des récits et des scènes qui occupaient toute son attention. L'ouvrage de l'Arioste n'est pas seulement digne d'entrer en parallèle avec les Métamorphoses, il rivalise souvent avec l'*Iliade*, et offre dans son ensemble le modèle de l'épopée héroïque et de l'épopée comique, réunies dans une même composition. — Nous avons perdu les ouvrages de Lucile, mais Horace et Juvénal, qui se ressemblent si peu, sont dans la satire des modèles que l'on n'a point égalés. Le second de ces poètes se distingue comme Tacite par un genre de beautés fortes et sublimes, inconnues à l'école grecque. N'omettons pas de remarquer que le peintre de Tibère a fait avec la seule vérité une satire de l'homme bien autrement énergique et profonde que les portraits enfantés par la colère de Juvénal, qui sent le rhéteur et nous laisse douter quelquefois de sa conviction. Après avoir lu Tacite, on ne trouve plus d'hyperboles dans Juvénal. — Malgré Tite-Live, Salluste et Tacite, quelques critiques pourraient hésiter à refuser la supériorité historique à Hérodote, à Thucydide et Xénophon. Toutefois, les décades de Tite-Live nous déroulent un vaste tableau dont la ma-

gnificence impose. Même en gardant des superstitions, la raison a fait bien des progrès dans les récits de l'écrivain qu'Auguste appelait le Pompéien. Sauf deux déclamations ambitieuses et parasites, Salluste parle plus en homme d'état que ses maitres; sa narration est un modèle de rapidité concise sans recherche et sans obscurité. Pour Tacite, Racine lui a marqué sa place, en le surnommant le plus grand des peintres du cœur humain. Ni le siècle d'Homère ni celui de Périclès n'auraient pu enfanter un Tacite : il fallait qu'il vînt un Auguste, un Tibère, un Néron, un Domitien, une Agrippine et un Germanicus, pour que nous eussions de nouvelles annales de l'homme. — Fénelon donnait le prix de l'éloquence à Démosthènes; je n'appellerai point du jugement d'une si imposante autorité : oui, Démosthènes est à mes yeux le prince de l'éloquence, et notre tribune nationale doit surtout tâcher d'emprunter au vainqueur d'Eschine sa vigueur, sa concision, son bon sens, sa pressante argumentation, sa puissance dramatique, et l'autorité souveraine de sa parole. Démosthènes était vraiment fait pour régir un peuple à la tribune. Suivons plutôt l'école de Démosthènes que celle de Cicéron; nous servirons mieux les intérêts de la cause sacrée, en consultant le premier plutôt que le second de ces modèles. Mais la Grèce entière a-t-elle eu un aussi beau génie que l'orateur de Rome? Combien de renommées représente Cicéron! combien il renfermait en lui seul de dons, de facultés, de connaissances et de lumières qui manquaient à Démosthènes! S'il n'a point l'audace homérique et la simplicité du prince des orateurs, s'il joue souvent avec la parole, qui ressemble à la foudre dans les mains de Démosthènes, combien il est plus riche, plus fécond, surtout plus touchant! Il a fait comme Virgile pour Homère, il a souvent donné plus d'ame à l'éloquence : quelles larmes ne nous arrache-t-il pas sur la mort de Gavius! Que sa parole est puissante en faisant tomber des mains de César l'arrêt de mort de Ligarius! Qu'il se montre terrible contre Antoine, le lieutenant, l'ami, le vengeur de César! Avec quel plaisir nous retrouvons dans les dialogues philosophiques les plus grands hommes de la république causant ensemble des plus grandes choses de l'univers : la vertu, la patrie et les dieux! Rome a dû Cicéron à la Grèce antique; mais celle-ci n'a point produit de Cicéron dans son sein. — La littérature des modernes est d'abord une littérature d'imitation, et souvent il leur est arrivé de traduire des copies au lieu d'imiter des originaux, c'est-à-dire d'imiter des Romains élèves des Grecs. Nul doute qu'il n'eût mieux valu consulter avant tout la nature, mais au moins fallait-il interroger les maîtres avant d'écouter leurs disciples. Commençons par nous accoutumer au grand Homère, ensuite nous viendrons à Virgile. Si Voltaire eût cherché ses inspirations dans l'Iliade, élevé par le commerce du génie, il en aurait approché davantage. — En prenant Virgile pour modèle, il se condamnait d'avance à une conception sans grandeur : aussi a-t-il singulièrement rabaissé l'épopée, que le chantre du peuple romain avait déjà fait descendre des hauteurs où Homère l'avait placée. Par une autre suite de cette préférence irréfléchie, son style, toujours digne, toujours noble et clair, mais aussi trop uniforme, manque entièrement de cette naïveté qui donne tant de relief au sublime, et la seule qualité dont le plus parfait des poètes n'avait pu dérober le secret à la Grèce. Toutefois, l'épopée de Voltaire renferme des beautés qui sont à la fois de lui et de son siècle. Jamais il n'offense le bon sens; et sa raison, plus haute que son génie, embrasse une horizon bien plus vaste que celui des poètes anciens. Ce sont presque toujours des vérités qu'il exprime et qu'il revêt des plus riches couleurs, mérite d'autant plus remarquable, que le vrai est bien plus difficile à orner que les fictions. Au reste, si Voltaire, plus convaincu que l'épopée n'est qu'une grande tragédie, était aussi dramatique dans la Henriade que dans Méro-

pe ou dans Alzire, son ouvrage, réchauffé par l'intérêt des scènes, compterait un plus grand nombre de lecteurs. — Le Tasse, par un privilége rare, n'a cessé de créer en imitant toujours; souvent on trouve en lui le génie d'Homère et l'ame de Virgile. Son Renaud, comparé au fils de Thétis, n'est qu'un mortel issu d'un dieu; le vertueux Godefroi n'égale pas le magnanime Hector, mais qu'il serait heureux qu'Énée ressemblât au chef des croisés! Virgile avait eu une inspiration admirable en choisissant Hector pour être, sous un autre nom, le héros d'une épopée. Le Tasse, héritier de cette pensée, l'a rendue avec la chaleur et la liberté qui se communiquent naturellement à une création originale; mais il n'a emprunté aux anciens ni Soliman ni Tancrède; son Argant paraît plus terrible que les Ajax, et Clorinde plus touchante que Camille ou Penthésilée; lui seul a pu créer la modeste Herminie. Des mœurs nouvelles, d'autres croyances, et surtout une autre religion, ont ouvert au Tasse une source de beautés à laquelle le Dante seul avait puisé avant lui. Ce Dante, auquel la raison a droit d'adresser tant de reproches, ce poète, qui défigure en lui la noble image du génie, comme le vice efface sur le front de l'homme l'empreinte de la Divinité, nous offre cependant, dans son monstrueux ouvrage, des beautés magnifiques et simples qui dépassent celles de l'antique. Il a mérité plus d'une fois qu'on le mît à côté d'Homère, qu'il représente comme le père et le souverain de tous les poètes du monde. Quelques vers du Dante font un tableau plus complet et plus magnifique que l'ode entière d'Horace sur la Fortune. Le champ des pleurs dans l'Enéide n'est qu'une faible esquisse auprès de l'épisode de Françoise de Rimini, chef-d'œuvre de passion et de naïveté, qui laisse un éternel souvenir au lecteur. Il n'y a point d'Ugolin dans les enfers des païens, il n'y a point de Béatrix dans leur olympe. Le Dante a puni, de leur vivant, tous les vices couronnés, même ceux qui cachaient leur front sous la tiare; Virgile a fait l'apothéose d'Auguste; il ose mettre le premier des Césars en face du premier des Brutus, c'est-à-dire un corrupteur plus coupable que Tarquin, auprès du vengeur de la patrie, un bourreau de Rome à côté du vertueux Camille, libérateur de ses ingrats concitoyens : faute qui ne blesse pas moins le bon sens que la morale. Aurait-on jamais pensé qu'un écrivain dont la muse paraît plus d'une fois en délire pût donner des leçons de raison, de justice et de vraie philosophie au sage Virgile? Le Tasse a beaucoup profité dans le commerce du Dante; mais en évitant ses fautes, il n'a pas toujours égalé ses beautés. Le génie a des créations qui lui appartiennent à jamais; une fois qu'il y a mis son empreinte, personne ne peut les lui dérober; elles passent à la postérité encore plus sûrement que le nom des sculpteurs gravé par eux sur la base de leurs chefs-d'œuvre. — Le génie de Milton ressemble tour à tour à ses personnages, les uns des anges de lumière, les autres des esprits de ténèbres. Jamais aucun poète ne s'éleva si haut pour tomber si bas. Les cieux de sa création font pâlir la magnificence d'Homère; son enfer est sublime, son pandémonium, d'abord si riche de création, finit par être la honte de l'esprit humain. Mais que deviennent le Prométhée d'Eschyle, le Canapée d'Euripide, le Mézence ou le Salmonée de Virgile auprès de Satan, qui retient dans toute sa personne quelque chose des splendeurs du soleil, et porte sur son front une image de la beauté des cieux avec les traces de la foudre, le souvenir de sa grandeur avec l'humiliation de sa chute, la rage, le désespoir, et pourtant la constance produite et soutenue par une haine immortelle? Peut-on comparer Prométhée, étendu, enchaîné sur le rocher de la vengeance et recevant la mort avec joie, à l'archange rebelle, debout devant le fils de Dieu armé de la puissance de son père? De même la fiction du géant Adamastor de la *Lusiade* a une grandeur dont le Polyphème d'Homère et de Virgile ne saurait donner une idée. Ainsi, d'âge en

âge, les poètes puisent à la fois dans leurs souvenirs ou dans leur imagination des inspirations nouvelles. Si nous cherchons un autre genre de beautés pour élément de comparaison entre Virgile, le Tasse et Milton, ne serait-ce pas profaner l'innocence d'Adam et d'Ève que de comparer la grotte de Didon avec le berceau de leur hymen, et d'opposer les plaisirs d'Angélique et de Médor, et tous les enchantements des jardins d'Armide, aux délices du séjour que Dieu lui-même a préparé pour un amour dont la terre n'a jamais vu de modèle! Faudrait-il conclure de ces éloges que le *Paradis perdu* l'emporte sur les poèmes d'Homère et de Virgile? Non sans doute; mais la vérité ordonne de dire que l'aveugle d'Albion a surpassé plus d'une fois les anciens, et que son génie, semblable à celui des astronomes qui reculent chaque jour les limites du ciel, a trouvé, dans le domaine de l'imagination, une région inconnue aux deux maîtres de l'épopée. Ainsi donc, au lieu d'enfermer l'esprit humain dans un cercle tracé par les siècles passés, il faut, au contraire, lui montrer les conquêtes qu'il a faites et l'exciter à en essayer de nouvelles. — La *Messiade* de Klopstock n'est pas au même rang que les sublimes créations de l'antiquité, mais on commettrait une injustice littéraire si l'on ne reconnaissait pas dans ce poème des inspirations d'un beau génie, des traits d'éloquence et des peintures qui ne se trouvent dans aucune littérature connue. La réponse de Marie, qui, au moment ou Porcia vient lui rendre l'espérance, s'écrie : Mon fils a résolu de mourir, etc..., *il meurt!* l'agonie du Christ, le mélange de la majesté divine empreinte sur son front avec les souffrances de l'homme, la tendre et profonde pitié de l'ange Eloa, témoin céleste de la mort du Dieu qui s'immole à l'humanité, attestent le talent supérieur d'un grand peintre. Un seul trait fera juger combien Klopstock élève quelquefois les plus belles conceptions de ses modèles. Il n'y a rien de plus dramatique que l'apparition d'Hector couvert des nombreuses blessures qu'il a reçues en face des remparts de sa patrie; mais voyons l'imitation de génie que le poète allemand a faite de ce passage. Dans un hymne chanté par Eloa sur les souffrances du Christ, prêt à boire le calice de la mort, on lit ces paroles : « Avec quels transports d'allégresse te verront alors sur ton trône tous ceux que tu auras réconciliés! Avec quel respect leurs yeux avides se plairont à chercher où à contempler ces plaies brillantes dant tu seras couvert, ces plaies sacrées, gage d'un amour qui t'a porté à mourir pour le genre humain! » Assurément Klopstock a trouvé dans un sujet chrétien, dans les croyances qu'il suppose, une image plus grande que celle de Virgile; et le Christ portant jusque dans le séjour de la gloire immortelle les traces de son sacrifice offre, comme fiction, un caractère plus idéal que l'ombre d'Hector, sanglant et déchiré par la lance du cruel Achille. L'auteur de la *Messiade* a donc ajouté aussi aux beautés de l'antique, et par conséquent on ne peut lui retirer un tribut d'admiration.—Non seulement les Grecs ont crée le théâtre, mais après l'avoir créé, ils l'ont enrichi d'une beauté suprême; depuis deux mille ans, nous n'avons pu surpasser ou égaler par exemple, ni l'exposition de l'Œdipe de Sophocle, ni les imprécations de ce malheureux père contre deux fils ingrats, ni l'amour d'Antigone, qui le console de l'exil, de la misère et des remords, la plus grande des infortunes humaines. Aucun tragique moderne n'a encore porté la terreur aussi loin qu'Eschyle; aucun n'a remué les cœurs aussi profondément qu'Euripide. Celui qui a trouvé dans son âmes des expressions pour toutes les douleurs d'Hécube, veuve de Priam et du trône, esclave d'Ulysse, mère désolée de Pâris, d'Hector, d'Astyanax, sa fidèle image; de Polyxène, de Cassandre et de Polidore, l'auteur fécond qui a représenté tour à tour le désespoir de Clytemnestre, les plaintes d'Iphigénie, regrettant de mourir si jeune, la tendresse d'Alceste, les déchirements du cœur d'Andromaque, est à jamais le poète et le

peintre de la pitié. Il faut donner un autre éloge aux Grecs : plus près que nous de la nature, ils en sont plus fidèles interprètes. Leur théâtre abonde en beautés naïves que Corneille n'a point senties, que Racine n'a point osé transporter sur notre scène, et que Voltaire, encore plus timide sous ce rapport, ne fut pas même tenté d'imiter, malgré l'heureux essai que le poète son modèle et l'objet de ses prédilections en avait fait dans le rôle de Joas. Non seulement les Grecs ont cet avantage sur les Français, ils l'ont encore sur les autres peuples modernes, parce que ceux-ci, en voulant être vrais et simples, tombent quelquefois dans de honteuses trivialités, ou dans un faux semblant de naturel. Euripide offrait déjà la trace des vices que l'école allemande a singulièrement exagérés. Euripide a un charme particulier dont on a peine à le défendre; mais ce n'est point un modèle que l'on puisse imiter sans précaution. Au contraire, la raison ne court aucun risque dans le commerce de Sophocle, sage disciple du grand Homère, et, comme lui, naïf et simple dans Philoctète, majestueux dans Œdipe, touchant dans Antigone, et aussi tendre dans les caresses paternelles d'Œdipe à sa fille, que sublime dans les adieux de ce prince à la terre, adieux que Ducis a exprimés en deux vers immortels, comme tous les traits où le génie poétique a mis son empreinte :

J'irai, du Cythéron m'élançant vers les cieux,
Sur les malheurs de l'homme interroger les dieux.

On peut regarder la tragédie dans Sophocle comme le délassement le plus digne de la raison et de la vertu ; elle est plus innocente et non moins instructive qu'un entretien de Socrate avec ses disciples. Œdipe invoquant la foudre qui doit le ravir au ciel, rend à la croyance de l'immortalité de l'ame un témoignage non moins éclatant que les paroles du fils de Sophronisque prêt à boire la ciguë. — Mais si nous devons avouer les Grecs pour nos maîtres, leurs élèves n'ont-ils pas eu aussi du génie? Quel ami de la gloire nationale voudrait échanger Cinna contre la plus belle des tragédies antiques? Que peut-on mettre au-dessus des quatre premiers actes des Horaces? Leur père, semblable au premier des Brutus, n'est-il pas une création neuve? L'amour de la patrie dans ce vieux romain ressemble-t-il en rien à cette même passion dans un Athénien ou même dans un Spartiate? Polyeucte et Sévère, Sertorius et Pompée, Chimène, Pauline et Cornélie, n'appartiennent qu'à nous; et si la tyrannie de nos règles dramatiques nous est justement reprochée par nos rivaux, de combien de beautés n'a-t-elle pas enrichi notre théâtre en nous forçant de lutter contre des difficultés terribles! De combien de défauts ces difficultés même ne nous ont-elles pas préservés! Supprimez dans Racine les amours d'idylle, les peintures d'une passion empruntée à la cour de Louis XIV, il ne sera encore ni aussi grand que Corneille, ni aussi tragique qu'Euripide; mais quel bon sens! quel goût! quelle élégance! quelle pureté! quel éloignement pour toute espèce d'excès! Comment ne pas admirer surtout la sage ordonnance de ses pièces, la variété des scènes, la gradation de l'intérêt et une singulière prévoyance de l'esprit à préparer les situations et à motiver les effets! et cette profonde intelligence des passions, et ce talent de peindre tantôt les orages, tantôt les plus secrets mouvements qu'ils excitent au-dedans de nous! et ce talent de les faire éclater par des actions ou par des paroles qui ont tant d'éloquence! Sous le rapport de la composition, comme pour la peinture des passions, Racine me paraît être une des plus utiles études que puisse faire un ami des lettres qui veut pénétrer les mystères de l'art dramatique. Depuis la mort de Racine, sa Phèdre n'a cessé d'être sur le théâtre le modèle de toutes les femmes coupables que l'amour conduit au crime et au remords, et tous les imitateurs n'ont fait que défigurer cette admirable création. Cependant, malgré tant de justes éloges, nous pencherions à croire qu'il y a plus encore à profiter avec Corneille qu'avec l'auteur d'Iphigénie. Corneille avait conçu la

tragédie avec plus de grandeur et plus d'originalité; il avait senti le besoin de la variété pour combattre la monotonie du genre tragique. On trouve chez lui les commencements de Rome et la puissance d'Auguste, le vieil Horace et Galba, les derniers soupirs d'Annibal et la mort de Pompée, Siphax et Attila, le monde romain et le monde des Barbares. Pourquoi faut-il que la critique ait à reprendre dans l'auteur d'Heraclius des défauts impardonnables, des fautes cent fois plus graves que celles dans lesquelles les anciens sont tombés, des mœurs fausses, des intrigues embarrassées, des déclamations de rhéteur, les recherches d'un esprit subtil, une métaphysique de sentiment digne d'une thèse d'amour, un style souvent barbare, quoique par intervalles il convienne mieux à la tragédie que l'élégance continue de Racine? Voltaire, tantôt admirateur enthousiaste, tantôt critique passionné, dit que les belles pièces de Corneille et les touchantes tragédies de Racine l'emportent autant sur les tragédies de Sophocle et d'Euripide, que ces deux Grecs l'emportent sur les ébauches de Thespis. Il n'y eut jamais une exagération plus singulière, mais elle annonce un profond sentiment de la justice qui est due à notre théâtre. — C'est Voltaire et non pas Racine qu'il faut appeler l'Euripide français : tous deux affectent dans la tragédie des ornements ambitieux, tous deux sont enclins aux déclamations; tous deux font entrer de force la philosophie sur la scène; tous deux multiplient les incidents, pressent les évènements les uns sur les autres; tous deux, ayant un but particulier, violent la vérité des mœurs, et sont infidèles dans la peinture des caractères, mais tous deux ont un charme particulier, tous deux nous arrachent de brûlantes larmes, tous deux vont puiser la pitié à une source plus profonde, tous deux déchirent les cœurs. L'auteur d'Alzire, moins faute de génie que faute de cette conscience littéraire qui devrait être un juge inexorable pour un écrivain ambitieux de vivre dans la mémoire des siècles, n'a point avancé l'art de la composition, mais il a fait faire des progrès à l'action théâtrale et à la pitié tragique. Il ne joue jamais autour du cœur, comme on peut le reprocher à Racine; il y entre et le remue tout entier. Dans le cours de sa longue carrière, Voltaire a désiré ressembler à Racine en le surpassant, mais il a bien plus approché de l'auteur de Cinna que de son rival. Brutus est une tragédie conçue avec l'ame, avec le bon sens, avec la gravité de Corneille, écrite avec le style de Racine, toujours distingué par la plus rare élégance, mais devenu plus mâle, plus ferme et plus romain. Corneille, Racine et Voltaire sont encore un progrès du génie tragique, et Crébillon lui-même pourrait dire aux admirateurs de ces trois grands poètes : « Ne me dédaignez pas, j'ai fait Électre et Zénobie. » Les étrangers, surtout les Anglais, rabaissent le théâtre français; de notre côté, nous traitons leur divin Shakespeare avec fort peu de respect. La vérité n'est point dans ces deux extrêmes. Les étrangers auraient tort de ne point reconnaître sur notre scène tant de beautés marquées au coin de la nature et approuvées par la raison; mais que nous commettons d'injustices envers Shakespeare! A entendre Voltaire et ses échos irréfléchis, l'auteur d'Hamlet serait un fou qui aurait eu des éclairs de génie; mais, à l'examen, on trouve en lui un génie qui tombe en des accès de délire. Eschyle, Sophocle, Euripide, Corneille, Racine et Voltaire, n'ont pas même entrevu une foule de beautés répandues dans le premier des tragiques anglais. Ses pièces, désordonnées dans l'ensemble, ses pièces, dont le sujet n'a point de cadre, parce qu'elles embrassent une suite d'époques indéterminées, et qu'elles suivent le cours d'une histoire, au lieu d'y choisir une action grande et simple, offrent les plus savantes combinaisons, les plus habiles contrastes. Elles supposent une profonde étude du cœur humain, et un rare talent pour y surprendre et en arracher les mouvements secrets. Corneille a fait souvent des Romains à sa guise; Shakespeare les a peints d'après nature,

témoins Cassius et Brutus. Personne, excepté lui, n'aurait osé représenter sur la scène Cléopâtre telle qu'elle était, voluptueuse, livrée à la mollesse, plongée dans la débauche, pleine de ruses et de tromperies, ayant les mœurs d'une courtisane, les artifices de la coquetterie, des lâchetés dans le cœur, le désir de plaire à Auguste, après avoir pleuré amèrement Antoine, et pourtant le caractère d'une reine douée d'assez de constance pour éviter, par la mort, la honte d'être traînée en triomphe par le vainqueur dans les murs de Rome. La Cordelia du *Roi Léar* est une seconde Antigone; Desdemona et Juliette ne ressemblent à aucune autre amante; lady Macbeth est une création d'un ordre supérieur. Nous n'avons sur la scène antique ou moderne aucun caracfère semblable à celui de la tendre et généreuse Hélène, dans la pièce intitulée : *Tout est bien.* Le mépris sur parole que beaucoup de personnes ont pour Shakespeare est un scandale et peut-être un malheur littéraire. Même après Ducis, qui en a tiré d'admirables scènes, un écrivain doué d'une raison plus éclairée peut trouver encore la mine la plus féconde dans Shakespeare. Ce poète, avec tous ses défauts, qu'il est si facile de connaître et d'éviter, ne mérite pas le même rang que les anciens, mais il les a surpassés dans plus d'une circonstance, et notre Corneille lui-même aurait quelquefois des efforts à faire pour atteindre à la hauteur de ce géant dramatique. Il y a surtout dans Shakespeare une connaissance de la nature qui fait de ses ouvrages, médités par le bon sens, une des plus utiles leçons qu'un grand poète puisse donner. Shakespeare, imité par des insensés, produira des monstres; mais il peut, il doit féconder un génie, et contribuer à reculer bornes de l'art pour les modernes. — Les Allemands ont un théâtre d'emprunt et un théâtre national. Dans le premier, ils sont restés inférieurs à leurs modèles, parce qu'ils les ont traduits servilement; dans le second, ils ont produit des compositions vraiment originales. Jeanne-d'Arc, Marie Stuart, heureusement transportées sur notre théâtre par M. Lebrun, Guillaume Tell et don Carlos, offrent de nouvelles sources d'admiration et de plaisir pour le goût et la raison. La duchesse d'Éboli, conduite au crime par une passion cruellement déçue pour don Carlos; la femme de Philippe II, aimant le fils de ce prince, est bien plus intéressante que Phèdre, parce qu'elle donne les conseils de la vertu la plus haute à celui pour lequel elle sacrifierait sa vie; le caractère du *Démon du midi* si habilement tracé, le rôle tout-à-fait neuf du marquis de Posa, méritent toute l'estime des connaisseurs. Les Allemands ont agrandi la scène en cherchant à y ramener la nature. Parmi eux, quelques-uns, tels que le vénérable auteur de *Werther*, ont hasardé une confusion des genres que la raison ne regardera jamais que comme une débauche d'esprit, mais le sage Sophocle serait étonné des découvertes que lui ferait faire le théâtre de Gœthe et de Schiller. — Dans la comédie, Molière est un effort de la raison humaine; il domine seul sur toute la scène de Thalie. Observateur plus profond que Montaigne, plus philosophe que Lucrèce ou Bayle, plus éclairé que Bossuet, plus vrai que Racine dans les mœurs, ce grand moraliste du théâtre l'emporte autant sur les modernes que sur les anciens. La France possède dans Regnard et dans plusieurs autres écrivains la monnaie de Molière; mais cette monnaie est encore d'un prix assez élevé. En Espagne, Lopez de Vega, Guillen de Castro et Caldéron, mais surtout le premier, ont eu des éclairs de génie, des idées heureuses, des traits d'imagination, des caractères bien dessinés; la raison et l'art leur manquent presque toujours. La comédie d'intrigue semble née en Espagne; ce genre prit racine en Italie, lorsqu'on se fut lassé des farces prétendues pieuses, telles que le *Mariage de la Vierge*, qui ne donnait son consentement qu'après cette convention avec Joseph : « Nous aurons deux chambres et deux lits. » Enfin, le cardinal Bibbiena produisit la première comédie ita-

lienne dans la *Calandra*. L'Arioste et Machiavel vinrent ensuite, et eurent pour successeur Goldoni, le véritable restaurateur de l'art comique au-delà des Alpes. Une licence effrénée met la comédie anglaise autant au-dessous de la nôtre sous le rapport moral, qu'elle en est loin par le génie. Shakespeare, heureux sur les deux scènes, comme notre Corneille; Dryden, éloquent traducteur de Virgile; Cibber, Congrève, Shéridan, le chevalier Jean Vanburg, Fielding, si grand peintre dans *Tom-Jones*, au lieu d'égaler Molière, sont à peine des demi-Regnard. Dans le genre pastoral, les modernes ne sont guères que des imitateurs réduits, comme Virgile avant eux, à copier des tableaux d'une nature qu'ils n'ont pas vue. Nous n'avons pas de bergers qui chantent leurs amours avec grace, nous ne pouvons avoir des églogues ou des bucoliques, tout au plus comptons-nous quelques idylles agréables Les poésies de Gesner ne sont que des idylles dont les actions imaginaires n'appartiennent ni à la campagne, ni à la ville; Théocrite au contraire a reproduit avec originalité des mœurs réelles; le pays, les personnages, les mœurs, les actions, le langage, tout est vrai dans les compositions du maître de la poésie pastorale. Théocrite nous a donné des tableaux de nature, Gesner des portraits de fantaisie. Pour la pureté des sentiments, pour la moralité de la passion, le poète allemand mérite la palme, mais pour l'art et la vérité, il reste à une grande distance du poète grec. Un jeune homme parmi nous, André Chénier, arraché par une mort cruelle au culte des Muses, semble avoir retrouvé l'idylle antique, non pas élevée jusqu'à la hauteur héroïque ou lyrique que Théocrite lui a donnée quelquefois, mais pleine des graces naïves qui respirent dans quelques-unes de ses riantes compositions. — Pour l'ode, les Grecs, même en supposant que l'Europe eût le bonheur de retrouver toutes les créations de leur génie, auraient peine à produire des beautés rivales de celles de quelques poèmes lyriques de la Bible. La sublimité de Moïse, d'Isaïe, de Job, n'avait probablement été atteinte par aucun poète profane. On peut présumer du moins cette vérité en comparant les plus beaux chœurs d'Eschyle, qui sont vraiment des odes, avec telle composition des prophètes. Où trouver dans ses inspirations les plus hardies quelque chose qui approche de la chute épouvantable du tyran Assur, précipité du faîte du pouvoir suprême dans l'abîme éternel, où les rois ses pareils viennent insulter à son orgueil si cruellement puni, à sa splendeur éclipsée, à son désastre cent fois plus grand que ses anciennes prospérités. — Il n'a pas été donné davantage aux modernes, et même à Jean-Baptiste Rousseau, d'égaler les poètes sacrés, dont nous devons cependant le reconnaître comme un glorieux émule. Jean-Baptiste a puisé de belles inspirations aux sources bibliques. Il s'élève très haut quelquefois sur les ailes des prophètes, mais, abandonné par eux, il ne se soutient pas long-temps dans les régions du sublime, et retombe dans la région moyenne, son élément naturel. Il n'a su emprunter aux lyriques sacrés ni leur variété de tons, ni leur naturel, ni le mouvement dramatique qui donne la vie et l'intérêt à leur poésie. Cependant, les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther* étaient devant ses yeux. Il ne sait pas être populaire au besoin, en empruntant quelque chose au langage naïf ou énergiquement figuré du peuple. Sous ce rapport, la Bible lui donnait des leçons qui ont été perdues pour lui. Il n'a pas mieux compris les chœurs des tragédies grecques; on dirait qu'il n'avait jamais lu Eschyle et cette belle composition de l'anathème prononcé par le vertueux poète contre la coupable Hélène, souveraine encore par la beauté, même après son crime, dans le palais et dans les souvenirs de Ménélas, et devenue, de reine adorée qu'elle était, une affreuse euménide pour la Grèce et pour l'Asie. Le grand défaut de notre poésie lyrique, c'est de n'avoir puisé ses inspirations ni dans l'amour de la patrie, ni dans l'enthousiasme de la liberté. Voilà comment l'ode

manque chez nous des deux grands caractères qui la rendaient dramatique et passionnée chez les anciens ; voilà aussi pourquoi elle n'enfante plus de merveilles en échauffant les ames. La poésie lyrique n'est nationale ni dans Malherbe, ni dans Jean-Baptiste, ni dans Lefranc de Pompignan, qui eut après lui quelques bonnes fortunes en poésie. Élève des anciens, émule des trois modernes que je viens de citer, Lebrun-Pindare a senti et réparé la faute de ses devanciers. On ne peut nier que le chantre de Buffon, l'auteur du dithyrambe consacré au naufrage sublime du vaisseau *le Vengeur*, ne paraisse quelquefois assis sur le trépied d'Apollon ; il y a dans son *exegi monumentum* quelque chose de plus grand que celui d'Horace, et une espèce d'enthousiasme qui rappelle la Sibylle du 6e livre de l'*Énéide*. Heureux si une raison plus haute, une instruction plus étendue, une sensibilité plus vraie, eussent secondé en lui les dispositions de la nature, la constance du travail et le talent de manier la langue des Muses. Lebrun a inscrit à jamais son nom sur le frontispice de notre Panthéon littéraire, mais ce nom n'est pas, et ne sera jamais populaire. — La France de nos jours possède un poète éminemment national et populaire : tout le monde aussitôt va nommer Béranger. On lit Béranger dans la chaumière comme dans les palais. Béranger a un ami partout où se trouve un Français qui ait combattu en Asie, en Afrique, en Europe et sur notre propre territoire, pour la cause sacrée de l'indépendance. Béranger, quoique préparé par la méditation, et déjà éprouvé par des succès, ignorait peut-être son avenir, lorsqu'il entendit résonner dans l'air une voix puissante qui lui disait : « Viens consoler mes malheurs, et célébrer ma gloire, dont on voudrait étouffer le souvenir. » Cette voix était celle de la patrie ; il l'entendit, et devint un nouvel homme. Aucune époque de notre histoire ne vit une pareille sympathie entre le peuple et un poète ; jamais le chant lyrique n'éveilla tant d'échos dans le cœur d'un si grand nombre d'hommes réunis sous le même ciel. — Inspiré par l'amour, la mélancolie et la religion, M. de Lamartine, que je m'honore d'avoir compté parmi mes auditeurs les plus assidus au collége de France, s'est fait une place à part, une place unique sur notre Parnasse. c'est un Byron croyant, qui semble n'avoir goûté le bonheur qu'en tremblant toujours de le perdre, et qui demande avec ferveur à la religion d'adoucir l'amertume que l'on trouve comme de la lie au fond de la coupe des voluptés. De même que Châteaubriand, il a cru apaiser avec la foi les orages de ses passions, et remplir avec Dieu le vide immense d'un cœur malade et affamé d'une nourriture nouvelle. En jetant un regard sur son siècle, après une révolution de quarante années, dont chacune a dévoré plus d'existences que ne l'eût fait un siècle d'autrefois, il a cru voir que les peuples étaient poursuivis d'une dévorante inquiétude, tourmentés du besoin d'un céleste avenir, et il a essayé de remettre la terre en commerce avec le ciel. Telle est la cause du succès toujours croissant de ses *Méditations* religieuses et passionnées. La lyre de ce poète a trouvé des sons et des accents que personne avant lui n'avait tirés d'une lyre française ; la musique n'en est pas exempte de monotonie, mais elle vous jette dans une sorte d'ivresse rêveuse pareille à celle qui montre aux orientaux le ciel, l'amour et les houris. — Il entrait dans la destinée de Bonaparte de créer des poètes après sa mort, comme il a créé des héros pendant sa vie. Ce grand homme porte bonheur à tous ceux qui le prennent pour sujet de leurs travaux ; on sait combien de hautes inspirations lui doivent nos jeunes lyriques. A leur tête, se fait remarquer M. Victor Hugo, ambitieux de la gloire de fonder une école, indépendant de toute règle antérieure à lui, mais esclave de ses propres systèmes, dont il sera peut-être la victime. Ce jeune réformateur, tantôt plane dans le ciel, tantôt rampe sur la terre : on dirait du Satan de Milton, réduit à subir une indigne métamor-

phose, en descendant du trône ; il porte sur le front le sceau de la poésie, dont il a été marqué profondément à sa naissance ; mais pourquoi profaner, ainsi qu'il le fait, les dons les plus précieux ? M. Victor Hugo peut obtenir et conserver un rang élevé sur notre horizon littéraire, il peut tomber à jamais comme Ronsard : c'est à lui de choisir. — Moins hardi, moins impétueux, ayant moins le diable au corps, mais plus élégant, plus châtié, plus soutenu, surtout plus fidèle au caractère de notre langue et aux lois du goût, Casimir Delavigne, hardi sans témérité, novateur sans folle licence, cherchant à concilier le respect du passé avec les exigences du présent, s'est aussi emparé des voix de la renommée. *Waterloo*, *les Adieux de la liberté à Parthenope*, et plusieurs autres chants dignes de mémoire, ont accru la popularité littéraire de l'auteur du *Paria* et des *Vêpres siciliennes*, mon généreux élève, qui a d'ailleurs sur tous ses rivaux de gloire d'avoir obtenu les faveurs de Melpomène sans perdre les bonnes graces de Thalie. — En Italie, en Angleterre, en Allemagne, quelques odes de Pétrarque, de Guidi, de Filicaia, de Monti, la *Fête d'Alexandre*, par Dryden, plusieurs chants guerriers de la Prusse, sous Frédéric II, les hymnes des Grecs modernes, traduits par M. Fauriel, et imités par M. Népomucène Lemercier ; les *Cris d'insurrection*, de Kœrner, le Tyrtée des peuples du Danube et du Rhin armés contre nous, sur la foi trompeuse des serments de liberté prononcés par les rois ; les chœurs de Manzoni, respirent un noble enthousiasme ou l'ardent amour de la patrie, en égalant, ou même en surpassant quelquefois les plus belles inspirations des lyriques de l'antiquité. — Les romans font la partie brillante des modernes ; on y trouve à la fois la tragédie et la comédie, et, dans ces deux genres, une peinture du cœur humain qui étonne et instruit le lecteur. Les romans ont leur Tacite et leur Molière : aussi, la lecture de ces ouvrages, frivoles en apparence, dangereux peut-être pour la jeunesse et pour des ames encore peu affermies dans certaines règles qui doivent diriger la conduite de la vie, est, pour la raison, pour le talent, pour les esprits portés à l'observation, une lecture plus profitable que celle des philosophes les plus éclairés. On fait de rapides progrès dans la connaissance de la morale quand on la voit jaillir du choc des passions, toujours punies de leurs fautes par des conséquences inévitables. Des femmes modernes ont placé leurs noms à côté de ceux de Lesage, de Michel Cervantes, de Bernardin de Saint-Pierre, de Rousseau et de Richardson, l'immortel auteur de Clarisse. N'oublions pas ici une perte récente et douloureuse de l'Europe littéraire, le célèbre Walter-Scott, qui a tant agrandi et fécondé le domaine du roman. Bien loin que les anciens aient aucune renommée à opposer à celles que je viens de citer, ils ne pourraient pas même entrer en parallèle avec les femmes qui ont fait de si vives peintures des passions dans leurs ouvrages. Madame de Lafayette, madame Cottin, madame de Tencin, madame de Staël, madame de Souza et l'auteur d'*Indiana* n'ont point de modèles chez les anciens. La principale cause de la supériorité des romans modernes est dans d'autres mœurs et dans une autre religion. — Parmi les nations européennes, les Anglais et les Français seuls ont possédé des orateurs éloquents ; mais Démosthènes et Cicéron n'ont point encore trouvé d'égaux. Cependant, lord Chatam et son fils, Burke et Fox, Casalès et Barnave, Vergniaud et Mirabeau, ont prononcé à la tribune des discours d'hommes d'état où la plus haute raison s'unit à la plus imposante éloquence. De tous ces hommes, Mirabeau seul donne une idée de Démosthènes. Bossuet lui ressemble encore davantage, et peut-être la parole humaine ne s'est-elle jamais exprimée avec autant d'empire dans aucune langue. Pourquoi faut-il qu'un talent si prodigieux ait été quelquefois profané par la défense aveugle des plus funestes erreurs, et que la morale ait le droit de demander à l'orateur sacré un compte sévère de ses magnifiques mensonges en faveur des rois

et des grands de la terre, qu'il se plaît souvent à frapper avec les foudres évangéliques? Elle n'a rien à pardonner à l'orateur qui commença l'oraison funèbre de Louis XIV par ces mots : « Dieu seul est grand, mes frères. » Il est glorieux pour notre patrie de posséder, outre le Télémaque, qui est un présent du génie à l'humanité, ce Petit-Carême, qui devrait être le bréviaire des rois. Si le législateur des chrétiens eût voulu affecter la gloire de l'éloquence, on peut penser qu'il aurait parlé comme Massillon, avec le même charme, la même onction, et un peu plus de simplicité. Le Christ, comme le sage de La Fontaine, était ménager du temps et des paroles. La religion chrétienne a fait Bossuet et Massillon, l'antiquité ne pouvait rien produire qui leur ressemblât. — C'est une grave question de savoir si Hume, Robertson, Machiavel, Gravina, Voltaire, peuvent balancer les titres des historiens grecs et romains; mais on peut assurer du moins que les écrits des premiers renferment bien plus de lumières et doivent devenir bien plus utiles à l'humanité que ceux des seconds. Voltaire a porté dans l'histoire un esprit de critique et une raison qui ne tendent à rien moins qu'au glorieux succès de détrôner l'erreur et de faire triompher la raison dans l'univers. Voltaire a réformé presque tous les jugements portés par les siècles passés, et même par ses contemporains, sur les choses humaines. Son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, malgré des imperfections de détail et des inégalités, renferme tout un code de philosophie à l'usage du genre humain; l'ouvrage de Voltaire se répandra partout et contribuera singulièrement aux progrès de la raison générale.—Dans la philosophie rationnelle, dans la philosophie morale, dans les sciences politiques, les modernes ont à citer Clarke, Bacon, Montaigne, Pascal, Bossuet, Fénelon, Voltaire, Kant, et toute l'école allemande, Reid et ses rivaux, Buffon, J.-J. Rousseau, Machiavel, Montesquieu, et une foule d'autres. Héritiers des lumières de tant de siècles, placés avec le fanal de leur génie sur la route des lumières et dans des temps de liberté pour la pensée, ils sont, ils doivent être par la nature même des choses autant au-dessus de leurs immortels prédécesseurs que la civilisation actuelle est au-dessus de la civilisation d'autrefois. En élevant ainsi les renommées modernes, nous ne rabaissons nullement les renommées anciennes : nous ne faisons que signaler une conséquence de la marche progressive de l'humanité. Les grands hommes qu'elle honore aujourd'hui, sans oublier le culte de ceux des autres âges, ont marché avec elle ou l'ont dévancée; voilà le secret de leur supériorité : si le monde était resté stationnaire dans son ignorance, il n'aurait pu ni les entendre ni les suivre, et leur génie se serait arrêté lui-même, découragé par la certitude de ne pas trouver d'écho au milieu d'une société immobile et morte à l'intelligence. — Après ce tableau rapide, je suis bien loin d'avoir tout dit sur la question soulevée jadis par Perrault, et débattue par Lamotte et Fontenelle contre Racine et Boileau, mais je crois avoir mis sous les yeux des lecteurs une grande partie des pièces du procès, et je laisse au public le soin de prononcer un arrêt en connaissance de cause.

P.-F. Tissot.

ANCILES (fête des) ou boucliers sacrés conservés au nombre de douze dans le temple de Mars, et auxquels la destinée de Rome était attachée. Le 1er de mars, jour de la fête, les Saliens, prêtres du dieu de la guerre, choisis dans les familles les plus distinguées, sortaient en pompe, du temple, vêtus d'une tunique rouge ou de plusieurs couleurs, couverts de casques et de cuirasses d'airain, et armés des *anciles*, qu'ils portaient en triomphe au Capitole. Ils traversaient le forum et toute la ville au son des flûtes et formaient des danses guerrières, en frappant les boucliers sacrés avec leurs épées courtes. C'est du mot *salire*, danser, que leur venait le nom de Saliens. Pendant cette fête, qui, suivant Polybe, durait 30 jours, les Saliens se donnaient des repas somptueux et délicats, d'où vient le proverbe *dapes*

saliares, pour exprimer la bonne chère. Dans leurs chants, les prêtres invoquaient tous les dieux, excepté Vénus, qu'il était défendu de nommer. Par la suite, on mêla à ces chants les noms des empereurs. Germanicus eut l'honneur d'y être nommé. Le collège des Saliens jouissait à Rome de la plus haute considération. Ap. Claudius, Scipion l'Africain, Vespasien, Titus et d'autres empereurs regardèrent comme une faveur d'y être admis. Le dernier jour des *Anciles*, on célébrait les *Mamurales*, en l'honneur de Veturius Mamurus, à qui Numa avait fait faire 11 boucliers pareils à celui qui était tombé du ciel, afin qu'on ne le distinguât pas des autres, si on eût voulu l'enlever. Cet ouvrier, ne songeant qu'à la gloire, refusa le salaire de son travail. Son nom était aussi chanté dans les hymnes. Ce jour était peut-être encore consacré à Mars, que les anciens Romains surnommaient *Mamers*. Il eût été d'un mauvais augure de livrer bataille, de tracer un camp, de se marier ou d'entreprendre un voyage ou quelqu'affaire importante avant que les boucliers sacrés fussent replacés dans le temple de Mars; ce qui se faisait avec des cérémonies et des paroles mystérieuses. Jusqu'à ce jour-là, il était défendu à la femme du *flamen dialis*, ou prêtre de Jupiter, de prendre soin de sa chevelure.

ANCILLON (Jean-Pierre-Frédéric), aujourd'hui ministre des affaires étrangères en Prusse, né à Berlin le 30 avril 1766, descend d'une famille honorable de Metz qui émigra de France à l'époque de l'édit de Nantes. — Le grand-père de M. Ancillon, mort à Berlin en 1715, est entre autres l'auteur d'une histoire de l'*Établissement des Français réfugiés dans les états de Brandebourg* (Berlin, 1690), et des *Mélanges critiques de littérature* (3 vol. Bâle, 1698). — Son père, Louis-Frédéric Ancillon, ministre de l'église réformée à Berlin, homme savant et de beaucoup d'esprit, donna à son fils, doué d'une vive imagination, une éducation capable de développer son esprit précoce; il le destina à l'état ecclésiastique, mais, après ses études de théologie et d'éloquence religieuse, il porta toute son assiduité à la connaissance de l'histoire, qu'il explora avec un rare bonheur et une grande persévérance. — Après que ses études furent achevées, il voyagea en Suisse et arriva en France à l'époque de la révolution; il y fit, entre autres, la connaissance de Mirabeau. — De retour à Berlin, il obtint les suffrages et la protection du prince Henri, frère du grand Frédéric; il dut ce bonheur à une singulière circonstance. Un jour M. Ancillon prononçait un discours pour la célébration d'un mariage à Rheinsberg; le frère du grand Frédéric vint dans l'église, et, charmé de l'éloquence et de l'élocution facile du jeune ministre, il l'attacha à sa cour. Dès ce moment, il fréquenta la société spirituelle et distinguée du prince Henri. — Peu après, il fut nommé ministre à l'église française réformée de Berlin, et professeur d'histoire à l'académie militaire. Ses prédications le rendirent bientôt célèbre; et Frédéric-Guillaume II, qui jusque là s'était laissé conduire par les illuminés et les rêveries de la superstition, prit un grand intérêt aux prédications aussi éloquentes qu'éclairées de M. Ancillon. — Il entra dans le monde comme historien, sous les auspices de son cousin M. de Gentz, si célèbre comme publiciste et homme d'état, à cette époque au service de Prusse, et dont le cabinet d'Autriche et tout l'ancien système politique de l'Europe ont à regretter aujourd'hui la perte irréparable. — Ses premiers écrits parurent dans le journal politique de M. de Gentz, sous le titre d'*Essais historiques sur la première révolution belge, contre Philippe II*, que M. de Gentz fit précéder d'une introduction dans laquelle il recommandait son parent. — En 1801, il publia ses *Mélanges de littérature et de philosophie* (2 vol.), qui, ainsi que ses nouveaux *Essais de politique* (Berlin, 1824, 2 vol.), prouvent son esprit pénétrant et sa sagacité profonde. — En 1803, parut son *Tableau des révolutions dans les systèmes politiques de l'Europe depuis le* XVe *siècle* (4 vol., 1824). Cet ou-

vrage important, et qui n'est point achevé, se fait remarquer par une connaissance profonde des caractères historiques, par un style brillant et l'esprit de justesse avec lequel il a saisi les diverses nuances des intérêts politiques aux différentes époques. — La commission de l'institut de France, dans son rapport sur les progrès de l'historiographie, en 1810, fait l'éloge le plus flatteur de M. Ancillon, en le nommant le digne successeur du grand Leibnitz, « montrant par son exemple que le but de la vraie philosophie est de multiplier et non de détruire les vérités; qu'elle tire sa principale force de l'alliance des sentiments avec les principes, et que c'est parmi les ames élevées qu'elle aime à chercher ses premiers adeptes. » — A cette époque, M. Ancillon, nommé membre de l'académie de Berlin et historiographe, abandonna l'état ecclésiastique. — Après la paix de Tilsitt, il fut chargé de l'éducation du prince héréditaire par le fameux M. le baron de Stein, alors premier ministre. Là commence sa carrière politique, qui ne le fit cependant pas renoncer à écrire, car il publia, en 1810, l'éloge de M. Mérian, de l'académie, et l'éloge funèbre de la reine de Prusse, brochure qui fut défendue en France pour ses allusions à la monarchie universelle de Napoléon. — Quoique d'origine française, M. Ancillon se montra en tout digne de l'hospitalité que ses ancêtres reçurent en Brandebourg; il prit une part très active dans la coalition qui amena la chute du grand capitaine. — En 1814, M. Ancillon accompagna son illustre élève à Paris; à son retour à Berlin, l'éducation du prince terminée, il fut nommé chef de la division politique au ministère des affaires étrangères. Depuis ce moment, et sous les deux ministres des affaires étrangères, le prince de Hardenberg et le comte de Bernstorff, il exerça une grande influence sur le cabinet de Berlin. Il était seul l'auteur de toutes les notes diplomatiques adressées aux grandes puissances. — Il fut membre d'une commission chargée de rédiger les bases d'une constitution. — Ses derniers ouvrages, écrits, comme les précédents, avec un grand talent, sont : *Sur la souveraineté et la constitution de l'état* (1816); *la Science d'état* (1824); *de la Foi et de la Science dans la philosophie*; *de l'Esprit des constitutions de l'état et de leur influence sur la législation* (1825); *Méditation des opinions* (1828). Il est considéré en Allemagne comme l'ame et le protecteur du parti modéré.

ANCKARSWARD. La famille suédoise de ce nom descend d'un propriétaire de mines du Westmanland, nommé Jean Coswa, dont le fils, Michel Anckarsward, encore vivant, naquit en 1742. Déjà au service lors de la guerre de sept ans, dans laquelle il servit en qualité de sergent, ce dernier devint ensuite constable, puis porte-étendard; et trouvant enfin l'occasion de se faire distinguer par ses chefs, il fut, en 1772, élevé à la noblesse, n'étant encore que lieutenant, et devint le chef de la souche des Anckarsward. Il fut nommé colonel en 1788, au commencement de la guerre contre la Russie, et commandant de la division finnoise de la flotte royale. Anckarsward rendit, pendant le cours de cette guerre, des services tellement importants à sa patrie, que le roi lui témoigna, par une lettre de sa main, toute sa satisfaction et sa reconnaissance. Au moment où la guerre éclata, la flotte fut, par ses soins, équipée en trois semaines, et dans le même espace de temps Sweaborg fortifié par de nouveaux ouvrages et approvisionné de munitions de toute espèce. Il commanda lui-même une division de la flotte et traça le plan de campagne de 1790, qui fournit au roi les moyens de s'approcher avec sa flotte jusqu'à 9 milles de Pétersbourg; ce fut encore à ses savantes dispositions que l'on dut la glorieuse victoire de Svensksund. Depuis cette époque, il parvint successivement à tous les honneurs : créé baron en 1805, il devint, en 1809, comte, maréchal de la diète, lieutenant-général et chevalier de l'ordre des Séraphins. — Son fils aîné, baron Charles-Henri, né en 1782 embrassa la carrière militaire, et entra

avec le grade de lieutenant dans la garde royale. Il avança rapidement, et il avait déjà le grade de colonel et d'aide-de-camp du prince royal lorsque s'ouvrit la campagne de 1813 contre la France. Ce moment décida de toute sa vie. Tout à coup il quitta le service et se retira dans ses terres, où il vécut en simple particulier. La cause de cette retraite n'est point un secret, il en fut souvent question dans les journaux de cette époque, ainsi que dans les discussions de la chambre noble de Suède. Au commencement de la campagne, le prince reçut une lettre signée d'Anckarsward, dans laquelle il blâmait, en termes énergiques, la fausse politique que l'on suivait en se déclarant contre la France, et en s'unissant à la Russie, ennemie naturelle de la Suède. Cette mesure, disait Anckarsward, est blâmée par le peuple et par l'armée tout entière, et en sa qualité de noble suédois, il prenait la liberté de signaler ce mécontentement au prince royal, général en chef. Aussitôt que le prince eut reçu cette lettre, inconvenante sans doute, mais certes dictée par une bonne intention, il fit demander au colonel sa démission. Depuis ce moment le mécontentement et la haine s'emparèrent de l'esprit aigri d'Anckarsward. Il manifesta cette disposition dès la diète suivante, où il se plaça dans les rangs de l'opposition. Anckarsward, d'un extérieur remarquable, possède une éloquence chaleureuse, que l'on retrouve également dans ses écrits improvisés. Avec de tels avantages, il eût certainement brillé comme orateur, s'il avait possédé au même degré les autres qualités essentielles à l'orateur, telles qu'une instruction plus solide, une connaissance plus étendue de l'histoire, des vues plus profondes et une imagination moins ardente. Emporté par la jeunesse, l'impétuosité et la force de ses passions, il dépassa souvent les bornes des convenances, et bien que dans la diète suivante, à laquelle il assista toujours, il sut mieux se contenir, il ne put jamais tempérer l'amertume de ses reproches, ni son inimitié rancuneuse. Le comte de Schwerin avait été long-temps le chef de l'opposition dans la chambre de la noblesse, mais lorsqu'il la vit prendre ce caractère de haine, de blâme continuel et de chicane, il se retira, et depuis 1823 on doit regarder Anckarsward comme étant à la tête de l'opposition de la noblesse. On se tromperait si l'on se représentait cette opposition formant comme en Angleterre un seul parti dont les membres seraient étroitement unis entre eux. Moins habiles que les wighs, les membres de l'opposition suédoise n'ont aucun plan arrêté, et souvent divisés entre eux sur la marche à suivre, ils n'ont de commun avec l'opposition anglaise que ce principe constant de considérer tout acte du gouvernement comme dangereux et contraire aux intérêts de la nation. Ainsi Anckarsward vota plusieurs fois avec les ministres et souvent dans des questions importantes, ce qui lui valut d'amères reproches des membres de son parti. On en eut un exemple entre autres lors de la discussion sur la liberté de fabrication de l'eau-de-vie. S'étant rangé du côté du ministère, il fut accusé par le journal l'*Argus* de s'être laissé, en sa qualité de propriétaire foncier, guider par des intérêts personnels. Dans une autre circonstance, au contraire, tandis que le lieutenant-colonel Hierta soutenait avec le gouvernement l'utilité de l'achèvement du canal de Gotha, Anckarsward et l'*Argus* voulaient qu'on abandonnât cette entreprise presque entièrement terminée, la représentant comme inutile et dangereuse. Si l'opposition manquait de système et d'unité, son chef était dépourvu de fermaté et de persévérance. Lors de la dernière diète, Anckarsward s'étant mis sur les rangs pour la présidence du comité de la constitution, un autre candidat lui fut préféré, et on le nomma à la présidence d'un comité inférieur, quoique également important; mais il refusa ce poste, et encourut de nouveau le blâme de l'*Argus;* mais l'orage éclata contre lui, lorsqu'au milieu des discussions les plus importantes de la diète, il déclara qu'il se reti-

rait, regardant désormais toute opposition comme inutile et sans objet. Un écrit publié en 1831, sous le titre *Du ministère et de l'opposition*, vint encore accroître le mécontentement de l'opposition contre Anckarsward. Cet écrit tendait à prouver que quelques chefs de l'opposition de la chambre haute n'étaient que des aristocrates déguisés, qui étaient d'accord avec le ministère pour détruire les libertés publiques. L'*Argus* alla plus loin, et chercha dans de longs articles à établir les preuves de cette accusation; il insista surtout sur la présence d'Anckarsward, vers la fin de la diète, aux soirées du comte de Brahe, et s'appuya de cette circonstance pour l'accuser d'avoir abandonné la cause de la liberté et d'ambitionner une place dans le conseil. Anckarsward et d'autres membres de l'opposition répondirent; les journaux prirent part à la querelle; une confusion générale s'en suivit, tant parmi les membres de l'opposition que parmi les journalistes, et une polémique des plus vives s'établit entre tous. Depuis ce moment, la lutte s'est envenimée de plus en plus; Anckarsward s'est engagé à publier sa profession de foi politique ainsi que toute sa vie publique, et l'*Argus* l'a invité à ne pas omettre ses relations avec le comte de Brahe.

ANCONE, capitale de la délégation et de l'ancienne marche d'Ancône, située dans le golfe de Venise, est le siége d'un évêché, et possède 17,330 habitants, dont 5,000 juifs, avec un beau port, renommé, ainsi que la ville elle-même, par les plus anciens auteurs. Trajan le fit entourer de quais en marbre. En mémoire de ce bienfait, les habitants reconnaissants lui érigèrent sur le môle un arc-de-triomphe en marbre blanc. En 1732, Ancône fut déclarée port libre, et, malgré la vase dont il est souvent embourbé, ce port n'en est pas moins fréquenté tous les ans par 1100 vaisseaux. Le commerce y est considérable, et les manufactures sont dans un état très florissant. Il existe aussi un très beau lazaret. Ancône est une forteresse connue de temps immémorial, qui fut conquise et détruite plusieurs fois par les Romains, les Goths, les Lombards et les Sarasins; elle s'éleva du milieu de ses ruines, et par ses propres forces, au rang de république. En 1532, le pape s'en empara par ruse, et l'incorpora aux états de l'église, avec les domaines qui en dépendaient. En 1799, Ancône fut assiégée par les Russes, les Autrichiens et les Turcs, et prise malgré la belle défense du géné- Meunier. Cette affaire fut remarquable en ce que le drapeau russe, arboré sur le rempart d'Ancône, en fut arraché par les soldats autrichiens, ce qui donna lieu à la mésintelligence de l'empereur Paul avec les alliés. Depuis 1815, il ne reste d'autres fortifications que celle de la citadelle.

ANCRE, ANCRAGE, en latin *anchora*, en grec *agkura*, dérivé d'*agkulos*, courbé, crochu, est un instrument très connu, dont la forme est indiquée par son étymologie même. L'une de ses deux extrémités se divise en deux courbes dont l'effet est de s'enfoncer sur le fond, et de retenir les vaisseaux au mouillage par le moyen d'un câble. Dans les anciennes ancres, les deux bras formaient un arc de cercle, aujourd'hui chaque bras fait la corde d'un arc de 60°. Les ancres coûtent de 13 à 15 sous la livre. — *Jeter l'ancre* est une expression de haut style; le marin dit *mouiller*. — *Être à l'ancre*, c'est donc *être au mouillage*, retenu par une ou plusieurs ancres. — On dit *jeter un pied d'ancre* pour dire qu'on mouille pour un instant une ancre légère; *laisser tomber une ancre*, pour exprimer qu'on mouille provisoirement où l'on est, en attendant le vent ou la marée. — L'*ancrage* est à la fois le lieu où l'on peut ancrer, et le droit que l'on paie pour ancrer. Pour qu'un ancrage soit bon, il faut que le fond soit bien net, et à l'abri des vents du large. Le droit d'ancrage est le droit établi dans les ports et rades, et auquel sont soumis les vaisseaux qui viennent y mouiller. On joint assez ordinairement à ce droit celui qui est destiné à l'entretien des phares voisins.

ANCRE (Concino - Concini , plus connu sous le nom de maréchal d'),

gentilhomme florentin, né à Penna, fils du gouverneur de François de Médicis, avait eu une grande influence dans le gouvernement de son pays, et s'était acquis la réputation d'habile homme d'état. — Il avait suivi en France Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV. Il épousa Éléonora Dori, dite Galigaï, confidente et favorite de la reine. — Il s'avança rapidement : il obtint presque en même-temps la charge de premier maître-d'hôtel et de premier écuyer de la reine, acheta le marquisat d'Ancre, dont il prit immédiatement le titre. Il connaissait le plus sûr moyen de parvenir à la cour : le roi et la reine n'avaient point de secret pour lui; Henri IV était infidèle et jaloux; la reine, prude et galante, avait besoin de couvrir d'un voile impénétrable ses secrètes inclinations; Concini était le discret médiateur de leurs querelles conjugales. — Dans la position avantageuse qu'il s'était faite, Concini pouvait prétendre à tout, et ne laissa échapper aucune occasion de s'élever et de s'enrichir. Il avait fait des preuves de courage à l'affaire du Catelet et au siége de Clermont. Habile écuyer, danseur gracieux, causeur aimable, joueur hardi, il possédait tout ce qu'il faut pour plaire et pour intéresser dans une cour plus occupée des plaisirs que des affaires. — La mort de Henri IV ne changea rien à sa situation; son influence sur le gouvernement s'accrut; la régence de Marie de Médicis ouvrait une voie plus large à son ambition. — Il se fit donner l'un des plus beaux gouvernements de France, celui de Normandie, et, sans avoir entrée au conseil, il dirigea les ministres. Richelieu, qui n'était alors que l'obscur évêque de Luçon, s'attacha comme une ombre à l'heureux favori; il montrait pour les deux époux le plus ardent dévoûment; son respect allait jusqu'à l'enthousiasme. — Le chevalier de Luynes, encore moins connu que Richelieu, se distinguait par une plus humble servilité parmi les courtisans des favoris de la reine régente. — Cette princesse fit nommer Concini maréchal de France, et personne à la cour n'en fut étonné. — Il eût dépendu du nouveau maréchal d'être premier ministre, il resta en dehors du conseil pour exciter moins d'envie : cette politique n'était pas d'un homme ordinaire. — Mais à la cour on n'a point d'amis, on n'a que des rivaux, et des rivaux sans foi, sans souvenir et sans pitié. — Luynes oublia qu'il devait au maréchal d'Ancre son existence politique; il lui fut facile d'obtenir sur le fils l'empire que le maréchal avait sur la mère. — Le fils était roi et le pouvoir de la reine régente touchait à son terme. — Luynes fut bientôt élevé à la première dignité de la couronne; il se fit donner par Louis XIII l'épée de connétable. Il n'eut plus qu'une pensée, qu'un but, la perte de celui à qui il devait tout. — C'était peu de faire disgracier le maréchal d'Ancre, il voulait sa mort et son immense fortune, qu'on évaluait à un million de revenus. — Cependant le maréchal d'Ancre avait pris des précautions pour son avenir. — Il avait fait fortifier les places de son gouvernement. Il avait même le projet de se retirer dans son pays et d'y transporter ses richesses. — Il eût peut-être exécuté ce dessein, s'il n'eût eu l'ambition de s'allier à la famille de Vendôme : il aspirait à la main de l'héritière de cette maison et espérait faire casser son mariage avec Éléonora : celle-ci l'avait pénétré et le desservit de tout son pouvoir. — Le maréchal resta donc à la cour. — Montalto, médecin juif, avait empêché une rupture entre les deux époux, mais après sa mort le maréchal resta seul contre ses ennemis, qui le signalèrent à l'opinion comme l'auteur de tous les maux qui accablaient la France. — Luynes obtint de Louis XIII l'ordre de le faire assassiner. — Vitry, capitaine des gardes, fut chargé de l'exécution, et le 24 avril 1617, le maréchal d'Ancre tomba percé de coups de poignard sur le pont-levis du Louvre. — Son corps avait été enlevé et enterré secrètement dans l'église de St.-Germain-l'Auxerrois. — Mais, dès le lendemain, il fut déterré par une multitude ivre de fureur et de vin, traîné sur une claie dans les rues

de Paris et jeté à la voirie. — Le maréchal laissait un fils âgé de dix ans. — Ce malheureux enfant errait éploré dans les appartements du Louvre. Partout il était repoussé avec la plus impitoyable brutalité. — Un seul courtisan hasarda quelques paroles en sa faveur à la jeune reine Anne d'Autriche. — Cette princesse le fait venir... on lui dit que cet enfant dansait avec grace, et sur l'ordre de la reine des musiciens sont appelés, et l'orphelin en pleurs fut obligé de danser. — La reine lui fit donner un peu de confitures. Ce seul trait peint la sensibilité de la reine et les mœurs de la cour de Louis XIII. — On n'est plus étonné de voir le capitaine Vitry, encore tout couvert du sang de la victime, récompensé par le *bâton de maréchal de France*, et le favori Luynes mis en possession de l'opulente succession de sa victime.

ANCRE (Éléonora Dori Galigaï, marquise d'), épouse du précédent. Fille d'un menuisier et de la nourrice de Marie de Médicis, née à Florence. Elle suivit en France cette princesse, mariée à Henri IV en 1601. Concini, qui avait aussi accompagné Marie de Médicis, était retourné en Italie après les cérémonies du mariage. — Éléonora, qui l'aimait, se pressa de revenir; ils se marièrent peu après son retour.— L'amour n'avait sans doute, du moins de la part de Concini, aucune part à cette union : Éléonora était la plus laide femme de la cour. Mais elle avait autant d'esprit que d'ambition. Simple femme de chambre de la reine, elle se vit bientôt l'égale des dames les plus qualifiées ; toute la cour était à ses pieds; son mari avait été nommé grand-maître de la garde-robe et premier écuyer de la reine. La cameriste Éléonora, l'humble Concini, avaient acheté le marquisat d'Ancre et en avaient pris le titre. — Ils croyaient peut-être en quittant leur premier nom avoir fait oublier ce qu'ils étaient. — Concini avait dit qu'il voulait savoir jusqu'où pouvait aller la fortune d'un particulier, son élévation surpassa ses espérances. — Sa chute fut une épouvantable catastrophe. Les deux époux suivaient un plan de fortune bien combiné et habilement conduit. — Henri IV n'avait eu en se remariant d'autre but que de se donner des héritiers légitimes. — Marie de Médicis était plus belle que ses maîtresses.— Gabrielle d'Estrées, à qui il montrait les portraits de l'infante et de Marie, lorsque Henri négociait ces deux alliances, avait dit : « Je ne crains pas l'Espagnole, mais je redoute la Florentine. » — Henri lui-même, et quelques années après son mariage, disait que si Marie n'eût pas été sa femme, il eût donné tout ce qu'il possédait pour l'avoir pour maîtresse. Il ne se piquait pas de constance, et de toutes ses maîtresses, Gabrielle fut la seule qui conserva sur lui le même empire. — Elle avait plus d'ambition que d'amour et s'inquiétait peu de ses nombreuses infidélités.— Concini était le confident de ses amours et s'était rendu nécessaire par son adresse et ses complaisances. — Éléonora disposait de la reine ; Marie était jalouse ; Henri ne lui fournissait que trop souvent l'occasion de brouilleries domestiques ; aussi étaient-ils presque toujours en querelle. — Éléonora et son mari avaient basé leur plan d'élévation et de fortune sur la mésintelligence du roi et de la reine. — Heureux père, il dépendait de Henri d'être heureux époux. Les leçons de l'expérience et du malheur n'avaient apporté aucun changement dans son goût effréné pour les femmes, le jeu et la chasse ; ses passions s'étaient accrues avec l'âge.— Les Concini n'avaient nul besoin d'aigrir les deux époux, ils pouvaient sans danger pour leurs communs intérêts, jouer le rôle de médiateurs. — Concini, devenu marquis d'Ancre, obtint bientôt la première dignité militaire, le bâton de maréchal de France. Une si haute fortune les éblouit, et leur vanité allait jusqu'à l'insolence. La mort de Henri IV vint ajouter encore à leurs prétentions et à leur orgueil. Éléonora pouvait tout sur Marie de Médicis, et Marie de Médicis était régente. — Éléonora régnait au Louvre, elle ne se contraignait pas même à l'égard du jeune roi. — Un jour qu'il

s'amusait à de petits jeux dans son appartement, placé au-dessus de celui de la maréchale, elle lui fit dire : « Qu'il fit moins de bruit, qu'elle avait la migraine. » Louis XIII lui fit répondre : « Que si sa chambre était exposée au bruit, Paris était assez grand pour qu'elle pût en trouver un autre. » Louis XIII n'oublia jamais ce trait d'insolence de la favorite de sa mère. Le châtiment se fit attendre, mais il fut terrible. Marie de Médicis défendit sa favorite contre son fils lui-même, et c'est à ces querelles intérieures qu'il faut attribuer l'antipathie de Louis XIII pour sa mère; il fut plus qu'injuste à son égard, il fut barbare et laissa périr dans l'abandon et la misère, et sur une terre étrangère, celle qui lui avait donné le jour, la veuve de Henri IV. Il n'osa rien tenter contre Éléonora et son époux tant que sa mère resta à la cour. — Il la força de s'en éloigner et profita de son absence pour se défaire du maréchal d'Ancre par un assassinat. Ce crime fut conseillé par Luynes, exécuté par Vitry, son capitaine des gardes, et l'assassin récompensé par le *bâton de maréchal*. — Avant ce terrible évènement, Éléonora avait rompu avec son époux : tourmentée par des vapeurs, elle était devenue insupportable à tout ce qui l'entourait.— Elle savait que son mari comptait sur sa mort prochaine, et qu'il était décidé à faire casser son mariage, si elle pouvait survivre au mal qui la dévorait. Elle savait qu'il aspirait à un autre hymen et ne prétendait à rien moins qu'à s'allier à l'une des plus illustres maisons de France. — Il était maréchal, gouverneur d'une grande province, sa fortune était immense, il ne pouvait éprouver un refus. — Accablée de douleur et dévorée de jalousie, elle ne tenait plus à la vie que par le sentiment de ses souffrances : elle perdit la raison. Son rêve de bonheur se termina par un coup de foudre. — Pour la première fois, Marie de Médicis avait pu consentir à se séparer d'elle; elle n'hésita pas à la sacrifier aux ombrageuses exigences de Louis XIII et de son favori. — Concini a péri sous le fer d'un assassin, et Éléonora apprend la mort de son époux par l'assassin lui-même, par le baron de Vitry, qui vint l'arrêter dans le Louvre pour la conduire à la Bastille. — On ne lui permit pas même d'embrasser sa fille et son fils; elle ne devait plus les revoir. — Éléonora n'avait plus qu'un espoir : élevée avec la reine Marie, nourrie du même lait, sa compagne inséparable depuis le berceau, confidente de tous ses secrets, elle comptait sur sa puissante protection contre ses ennemis. Marie l'avait tant aimée ! Éléonora verra bientôt s'évanouir cette dernière illusion. — A la première nouvelle de la mort du maréchal d'Ancre, *Laplace* demandait à la reine Marie quel moyen on pourrait employer pour annoncer à sa veuve le fatal évènement : « J'ai bien autre chose à quoi penser, répondit la reine Marie ; si on ne peut lui dire cette nouvelle, qu'on la lui chante.» — Cette princesse, sollicitée de protéger Éléonora, qu'on venait de conduire à la Bastille, répondit encore : « Je suis assez embarrassée de moi seule : qu'on ne me parle plus de ces gens-là; je les ai avertis du malheur où ils se sont précipités. Que ne suivaient-ils mes avis! » — Mais si ce n'était par pitié pour celle que dans son enfance elle appelait sa sœur, la reine Marie devait par raison protéger cette infortunée. Ne devait-elle pas craindre que dans un accès de désespoir Éléonora ne voulût racheter sa vie par d'importantes révélations. —L'assassin de Henri était bien connu, mais qui avait armé sa main? on l'ignorait, on n'avait à cet égard que des soupçons, mais ces soupçons ne s'arrêtaient pas au duc d'Épernon, et n'épargnaient pas la reine mère. — On rappelait de graves circonstances qui avaient précédé et suivi l'évènement, et la direction donnée à la procédure instruite contre Éléonora prouve encore que l'on comptait obtenir de cette favorite des aveux décisifs.— Éléonora était « accusée de judaïsme, d'avoir sacrifié un coq suivant le rit de la synagogue ; de magie, de sortilège, d'avoir ensorcelé la reine, d'avoir fait venir d'Italie des moines, de

s'être enfermée secrètement avec eux pour des opérations de magie. » — Elle ne répondit aux questions qui lui furent adressées sur cette absurde inculpation qu'avec l'accent de l'indignation et du mépris, et quant au reproche d'avoir ensorcelé la reine mère et aux moyens qu'elle aurait employés pour y parvenir, elle répondit « n'avoir employé que le pouvoir ordinaire et naturel qu'a un génie supérieur sur un esprit médiocre. » — Interrogée sur la mort de Henri IV, elle s'expliqua sur toutes les questions avec une fermeté et une précision qui étonnèrent ses juges. On lui demanda « d'où elle avait reçu avis d'avertir le roi de se garder du péril; pourquoi elle avait dit avant l'évènement qu'il arriverait bientôt de grands changements dans le royaume; pourquoi elle avait empêché de rechercher les auteurs de l'assassinat. » — Elle satisfit à toutes ces interpellations en niant certaines circonstances, en expliquant les autres de manière à écarter tout soupçon contre elle-même, contre la reine mère, qu'on voulait impliquer dans cette affaire. — Éléonora fit preuve d'une grande générosité et d'un grand dévoûment pour sa bienfaitrice; elle avait ainsi expié tous les torts de sa vie. — Il fallut écarter du procès tout ce qu'il avait de grave et de sérieux, et les juges s'arrêtèrent à ce qu'il avait d'absurde. — Éléonora fut condamnée, pour faits de judaïsme, de sortilège et de magie, qu'on qualifia de crime de lèse-majesté divine et humaine, à être décapitée sur la place de Grève, son corps brûlé et les cendres jetées au vent. Elle voulut se couvrir de ses coiffes pendant la lecture de l'arrêt; on la contraignit de l'entendre le visage découvert. — Elle tomba dans l'abattement et le désespoir. Elle put pleurer. Cette crise passée, elle reprit tout son courage. — A la vue de la foule qui se pressait sur son passage, de la conciergerie à la Grève, elle dit : « *Que de monde pour voir périr une malheureuse !* » — La foule était morne et silencieuse. — A la haine avait succédé la pitié, et Éléonora ne fut point abattue à l'aspect de l'échafaud et du bûcher; elle ne montra ni audace, ni frayeur. — C'était la tranquille résignation d'une âme forte cédant à sa destinée. — Elle subit son arrêt le 8 juillet 1617. — Elle avait survécu à sa fille, qui mourut peu de temps après l'assassinat du maréchal. — Cette mort prématurée ne parut point naturelle. — Son fils fut dégradé de noblesse et se retira à Florence : une rente de quatorze mille écus, dont le capital avait été placé dans cette ville par son père, fut l'unique débris qu'il recueillit de son immense fortune. — Le frère de Galigaï, archevêque de Tours et abbé de Marmoûtiers, se démit de ces deux grands bénéfices et alla finir ses jours en Italie. — Luynes ne jouit pas long-temps de la riche succession de sa victime et de la faveur de Louis XIII. Il mourut le 16 décembre 1621, après la levée du siége de Montauban. — Ses parents et cette foule de courtisans qui naguères l'obsédaient de leurs hommages avaient disparu; ses domestiques même l'abandonnèrent; il ne resta près du corps qu'un valet et un aumônier, qui le roulèrent dans un tapis; et les conducteurs du convoi, en attendant l'instant du départ, jouaient aux cartes sur le cercueil. — Les derniers jours de ce favori avaient été une longue et douloureuse agonie, et ses funérailles une fête. Éléonora sur l'échafaud avait obtenu des regrets et les larmes de la pitié.

ANDALOUSIE, ou VANDALUSIA, province méridionale d'Espagne, qui comprend les trois provinces de Séville, Cordoue et Jaën, présente dans sa plus grande étendue 100 lieues de long sur 65 de large, et compte un million d'habitants. Elle est bornée au N. par l'Estramadure et la Manche, dont elle est séparée par la Sierra-Morena; à l'E., par les provinces de Murcie et de Grenade; au S., par cette dernière et par le détroit de Gibraltar, et à l'O. par le Portugal. Sa capitale est Séville. Arrosée par le Guadalquivir, qui la traverse dans toute sa longueur, et par la Guadiana, qui la sépare du Portugal, l'Andalousie est la plus

fertile province de l'Espagne. On y récolte du blé, de l'orge, toutes sortes de légumes d'une excellente qualité, du coton, de la soie, du sucre, du miel, des huiles, des vins délicieux, des oranges, des citrons, des fruits, etc. On y trouve des mines de fer, d'aimant, d'argent, de plomb et de cuivre, et on y élève des chevaux qui égalent en beauté les coursiers arabes, dont ils sont originaires; de magnifiques taureaux, et des mérinos, dont les riches toisons produiraient entre les mains de tout autre peuple d'immenses richesses. En effet, malgré tant d'avantages, les habitants de l'Andalousie sont en général très pauvres, parce que l'industrie, autrefois si florissante dans cette province, y est maintenant presque nulle. Les seules fabriques un peu importantes que l'on y rencontre sont dirigées par des Anglais et des Irlandais.

ANDANTE, ANDANTINO. Placé en tête d'un œuvre musicale, ce mot *andante* commanderait à l'exécution la grace, le *laisser-aller* (*andare*), si la conduite d'un orchestre et le génie d'une œuvre pouvait dépendre d'un mot, d'un titre. — Ici, comme dans tous les cas d'indications italiennes, il faut bien se rappeler que le sens des mots subit la loi du temps, des lieux et des mœurs.— *Andantino*, diminutif d'*andante*, imprime à la mesure une certaine régularité qui tient de la raideur plutôt que de la gravité. — On aurait tort, toutefois, de prendre cette définition à la lettre, car *andantino* se trouve dans le même opéra en tête de vingt morceaux d'un génie tout différent. C'est, du reste, le destin de toutes les indications italiennes.

ANDERLONI (Pietro), né le 12 octobre 1784 à Santa-Eufemia dans le Bressan. Entraîné par l'exemple de son frère aîné, Faustino, actuellement à Paris, se consacra à un art dont il est maintenant un des maîtres les plus estimés. Décidé, dès l'âge de 12 ans, à suivre la carrière de son frère, il fit toutes les études préliminaires qui devaient préparer ses succès. Il étudia l'architecture sous Paolo Palazzi, puis, encore indécis entre la peinture et la gravure, il se décida pour cette dernière, d'après les conseils de son frère, qui le fit travailler avec lui aux planches du *Traité de l'anévrisme* de Scarpa, et lui fit acquérir par là cette facilité de burin qui le rend surtout remarquable. A l'âge de vingt ans, Anderloni, déjà plus avancé que beaucoup d'autres, qui n'ont plus de progrès à espérer, entra dans l'atelier de Longhi, et travailla 9 ans sous ce maître célèbre. — Il grava pendant ce temps plusieurs ouvrages que son maître trouva tellement remarquables qu'il les jugea dignes de porter son nom afin de prouver la part qu'il y avait prise par ses conseils. Le jeune artiste était tellement pénétré de la nécessité de l'étude, que, malgré ses rapides succès, qui lui avaient valu deux fois le prix au grand concours, il n'en continua pas moins à travailler, tant d'après l'antique que d'après nature. Lorsqu'il crut enfin ne plus pouvoir douter du degré de supériorité de son talent, il publia des ouvrages sous son propre nom. Sans parler des portraits d'Appiani, Longhi, Canova, et Pierre-le-Grand, qui tous ont leur mérite particulier, nous rappellerons aux amis des arts son Moïse et la fille de Jethro, d'après le Poussin; sa Vierge, d'après Raphaël, de la galerie de Vienne), et son principal ouvrage, la femme adultère du Titien, qui est un des ornements de toutes les collections. Sa longue étude des ouvrages qu'il a gravés lui a fait acquérir cette connaissance profonde de ses modèles qui donne un si grand prix à son burin. Anderloni se rendit une seconde fois à Rome en 1824, et y fit un assez long séjour, qu'il employa à dessiner l'Héliodore et l'Attila des loges du Vatican, qu'il grave en ce moment. Les épreuves du premier confirment l'opinion émise si souvent par Longhi, qu'Anderloni laissait Volpato bien loin en arrière. — A la mort de Longhi, arrivée le 2 janv. 1831, Anderloni fut appelé à le remplacer comme directeur de l'école de gravure de Milan, où ses qualités personnelles lui ont acquis l'affection de ses élèves.

Anderloni est membre de plusieurs académies. — Faustino Anderloni, presqu'entièrement occupé à graver des planches d'ouvrages scientifiques, vit dans une étroite liaison avec son beau-frère Garavaglia; les ouvrages de Faustino les plus connus sont le portrait de Herder, et la Madeleine, d'après le Corrége.

ANDES ou *Cordilières*. On appelle de ce nom une chaîne immense de montagnes qui s'étend du nord au sud dans toute la longueur de l'Amérique méridionale. Ce sont, avec celles du Thibet, les plus hautes de toute la terre, et leur sommet reste toujours couvert de neige, même dans la partie qui se trouve au milieu de la zône torride : les plus remarquables de ces monts sont le *Chimboraço*, dont la hauteur est de 2,357 toises au-dessus du niveau de la mer; l'*Antisanna*, qui en a 2,991 ; le *Cotopaxi* 2,952, le *Corazon* 2,470, l'*Inizza* 2,717, le *Cayembé-Urcu* 3,030, le *Capac-Urcu* 2,732 et le *Sangay* 2,680. Ces montagnes renferment 26 volcans, et la plupart sont très fertiles à leur base. Les Andes se prolongent sous le nom de Montagnes-Pierreuses (*Rocky-Mountains*) à travers l'Amérique septentrionale jusqu'à la mer Glaciale. Ainsi, elles parcourent les deux Amériques dans toute leur longueur, c'est-à-dire dans une étendue d'environ 1,700 lieues. (*Voy.* Amérique méridionale.)

ANDRADA, nom d'une ancienne famille célèbre dans les fastes littéraires du Portugal et dans les derniers évènements politiques du Brésil. Le jésuite *Antoine de Andrada*, mort le 19 mars 1634 à Goa, où il était provincial de son ordre, fonda une mission au Thibet, et publia, sous le titre de *Novo descubrimento dos reynos de Thibet*, une description de ce pays qui fut traduite en plusieurs langues. Cet ouvrage fut refait et publié à Paris en 1795, sous le titre de *Voyage au Thibet fait en* 1625 *et* 1626, *par le père d'Andrada*, *et en* 1774, 1783 *et* 1785, *par Boyle Turner, etc.* — *Hyacinthe Freyre de Andrada*, mort le 13 mai 1657, est cité comme patriote et comme écrivain distingué; il doit surtout sa réputation à sa biographie intitulée : *Vida de don Joao, quarto vicerey da India*, qui a été traduite en plusieurs langues (Lisbon., 1651 in-fol., Paris, 1759). — Les trois frères *Joseph Boniface*, *Antoine Charles* et *Martin François d'Andrada et Silva*, ont joué des rôles importants dans les évènements qui ont amené l'indépendance du Brésil, et l'accession de don Pedro au trône de cet empire Nés à Santos, dans la province brésilienne de San-Paolo, d'une famille ancienne et respectée, ils furent tous trois envoyés à l'université de Coïmbre. L'aîné, *Boniface*, se destina à la jurisprudence et à l'histoire naturelle. Il parvint dans ces deux sciences au degré de docteur. *Antoine Charles* eut le même succès dans la jurisprudence et la philosophie, ainsi que son frère *Martin François* dans les mathématiques. Nommé membre cerrespondant de l'académie des sciences de Lisbonne, *J. Boniface* fut choisi par elle pour parcourir l'Europe aux frais de l'état et y étudier la métallurgie, la minéralogie, la chimie et les autres branches de l'histoire naturelle. Après avoir visité la France, les Pays-Bas, la Hollande, l'Allemagne, la Bohême, le Tyrol, l'Italie, la Hongrie, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Norwège, et s'être lié avec les hommes les plus distingués de ces pays, tels que : Fourcroy, d'Arcet, Lesage, Duhamel, Desfontaines, Jussieu, Brongniart et Werner, il revint en Portugal, où il occupa plusieurs postes importants. Il fonda une chaire de métallurgie à Coïmbre et une de chimie à Lisbonne. Lors de l'invasion des Français en Portugal, il se distingua en se mettant à la tête des braves citoyens qui repoussèrent les armées étrangères. Après tant de travaux et une vie si agitée, le repos était nécessaire; aussi obtint-il en 1819 la permission de retourner dans sa patrie. A son passage à Rio-Janeiro, le roi Jean VI fit d'inutiles efforts pour le retenir près de lui; Boniface insista pour retourner dans sa ville natale chercher le repos qu'il désirait de-

puis long-temps. Charles-Antoine occupait un emploi administratif dans la ville d'Olinda, près de Fernambouc, lorsqu'il fut compromis dans la révolution de 1817. Accusé d'avoir pris part au mouvement, il fut jeté dans les prisons de Bahia, où pendant quatre ans il eut à supporter tous les maux de la misère et de la captivité la plus dure. Les juges, qui le haïssaient, n'osèrent cependant pas condamner à mort un homme environné, comme lui, de l'estime générale. Enfin, après que la constitution eut été proclamée en Portugal, le 20 mars 1820, il fut, avec ses compagnons de captivité, déclaré innocent et mis en liberté. Le choix de ses concitoyens l'appela à les représenter aux cortès de Lisbonne. Avant son départ de Rio-Janeiro, l'indépendant Andrada dit au prince don Pedro, que depuis assez long-temps le Brésil avait été colonie, qu'il réclamait l'égalité des droits avec le Portugal, et une représentation nationale. Il défendit devant les cortès mêmes le principe de l'indépendance avec une telle force, que l'assemblée le reconnut comme son premier orateur. — Un jour qu'il s'élevait avec chaleur contre les adversaires de l'émancipation du Brésil, les auditeurs de la tribune publique l'ayant interrompu par des menaces, il leur dit d'une voix forte : « Sachez que lorsque le peuple nomme ses représentants, il use de sa toute-puissance, mais que par cela même il s'engage à écouter leurs discussions avec calme et à obéir à leurs décisions sans murmures ; je vous ordonne de vous taire. » Le silence se rétablit. Lors de la prestation de serment à la constitution portugaise, Charles d'Andrada déclara qu'en sa qualité de de député brésilien, il ne pouvait souscrire à un acte contraire aux intérêts de sa patrie, et demanda ses passeports. Martin-François avait déjà occupé plusieurs emplois scientifiques, tant en Portugal qu'au Brésil, surtout dans la minéralogie, et s'était acquis l'estime générale par ses travaux, lorsque parvint au Brésil le décret des cortès du 29 septembre 1821, qui rappelait le prince don Pedro en Europe. On vit alors se manifester avec plus de violence que jamais le désir de l'indépendance, surtout dans la province de San-Paolo et dans la ville de ce nom, place de commerce importante, comptant 32,000 habitants, et où les lumières ont fait plus de progrés que dans toute autre partie du Brésil. Boniface et Martin d'Andrada, entourés de l'estime de leurs concitoyens, se mirent à la tête du peuple de San-Paolo, et dirigèrent le mouvement. Boniface, en sa qualité de vice-président du conseil municipal, rédigea une adresse au prince (le 24 décembre 1821), pour lui demander de rester au Brésil. Elle fut remise au prince à Rio-Janeiro, le 1er janvier 1822, par une députation de la ville de San-Paolo, ayant à sa tête Boniface d'Andrada : *Il devait*, y disait-on, *se confier à l'amour et à la fidélité de ses Brésiliens et de ses Paulistes.* Enfin, le 9 janvier 1822, une députation du sénat de Rio-Janeiro, conduite par Pereira, ayant remis au prince un manifeste par lequel on lui faisait connaître qu'aussitôt son départ le Brésil proclamerait son indépendance, don Pedro annonça sa résolution de rester au Brésil. Le 11 janvier, pressé par le général portugais Georges d'Avilez, qui employait la force et la ruse pour l'obliger à partir, et se voyant abandonné par ses ministres, qui favorisaient les desseins de d'Avilez, don Pedro, auquel le ministre de la marine seul, Manuel-Antoine Farinha, était resté fidèle, réclama l'appui du peuple brésilien. Le 16 janvier, un nouveau ministère fut nommé, à la tête duquel fut placé Joseph-Boniface d'Andrada e Sylva, l'aîné des trois frères, en qualité de ministre de l'intérieur, de la justice, et des affaires étrangères. Le 17 janvier, Ignace d'Andrada, père des précédents, entra dans Rio à la tête d'une députation de la ville de San-Paolo. Le prince le reçut avec de vifs témoignages d'estime et d'affection ; la princesse Léopoldine d'Autriche présenta au vieillard sa fille Maria da Gloria, et lui dit en la mettant dans ses bras : « Elle est votre compatriote, elle réclame vos services ;

je vous demande vos conseils ; le Brésil et mon époux savent apprécier vos intentions et votre dévoûment à la patrie. » Le vénérable Andrada voulut servir sa patrie gratuitement. Il ne demanda aucun emploi. Boniface, son fils, accepta le ministère. Il eut à lutter à la fois contre des ennemis déclarés et des ennemis secrets. Un parti s'agitait dans l'intérêt du Portugal, un autre s'efforcait d'arriver à la tête des affaires. Quelques provinces voulurent se séparer de Rio-Janéiro, et levèrent l'étendard de la révolte. Le prince, aidé de l'habile et fidèle d'Andrada, parvint à contenir les divers partis dans les limites de la soumission ; mais la séparation du Portugal était toujours l'objet important pour le Brésil, et la famille d'Andrada la réclamait vivement. Le prince régent nomma Martin-François d'Andrada ministre des finances ; la séparation fut décidée. On vit alors absolutistes, constitutionnels, démocrates et républicains, se disputer sur la forme du nouvel état. Le 5 juin 1822, don Pedro convoqua un congrès général ; le 1er août, il publia le manifeste d'indépendance, et le 25 septembre, il prit le titre d'empereur constitutionnel, et défenseur du Brésil. La proclamation solennelle eut lieu le 12 octobre. Cette premiere base de la nouvelle constitution commença la lutte contre le parti républicain, qui s'appuya sur les sociétés secrètes. Les Andrada cherchèrent à concilier les principes exclusifs de l'esprit de parti en préparant une constitution libérale à l'instar de la constitution anglaise. Ils cherchèrent, par des mesures vigoureuses, à dompter les passions ; de nombreuses arrestations eurent lieu ; elles excitèrent le mécontentement. Les ennemis des Andrada surent profiter de cet état de choses pour tromper l'opinion publique sur les intentions des deux frères ; ils parvinrent à faire croire à leurs calomnies et à leur enlever la confiance du jeune souverain. Les frères Andrada donnèrent leur démission, que don Pedro accepta le 25 octobre ; mais le peuple murmura, et lorsque l'empereur parut le 30 octobre sur la place de la Constitution, il entendit la véritable expression de l'opinion publique. Il se rendit aussitôt à la maison de campagne de l'aîné des Andrada ; le peuple l'y suivit en foule, mais déjà une autre portion du peuple venait à sa rencontre, portant Boniface en triomphe. Don Pedro sort de sa voiture, et se jette dans les bras du ministre ; il l'accompagne à sa demeure, et lui remet lui-même la pétition des citoyens et des fonctionnaires qui demandaient le rappel des deux frères au ministère. Le soir, l'empereur parut au théâtre avec ses deux ministres, où ils furent accueillis tous trois par les acclamations du peuple. A la nouvelle de la fondation de l'empire brésilien, Antoine-Charles, frère des deux ministres, s'enfuit de Lisbonne, et accourut à Rio-Janeiro. Il fut élu membre de l'assemblée constituante, et chargé par elle de formuler le serment qui assurait à don Pedro et à sa dynastie le trône constitutionnel du Brésil.—On peut juger par ce qui précède de quelle importance étaient les services rendus par les frères Andrada à la cause de l'affranchissement du Brésil et leur participation au choix de don Pedro comme empereur constitutionnel. Le couronnement eut lieu le 1er décembre 1822, et le premier ministre, Andrada, fut, un des premiers, décoré de l'ordre institué dans cette solennité. Les deux ministres, ainsi que leur frère, en qualité de députés, siégèrent et votèrent dans l'assemblée des représentants, ouverte le 3 mai 1823. Ils persistèrent à réclamer la prohibition des sociétés secrètes, et le gouvernement fit arrêter un grand nombre de républicains inquiets ou dangereux. Le parti ministériel semblait alors pouvoir compter sur une majorité imposante aux cortès, mais l'empereur s'étant brisé une côte dans une chute de cheval qu'il fit le 1er juillet 1823, il fut obligé de renoncer pour quelque temps aux affaires, et les ennemis des Andrada surent profiter de cet évènement pour prévenir de nouveau le monarque contre les ministres et leur système d'administration. Une feuille hebdomadaire de Rio-Janeiro, *Malagueta*, publia les attaques

les plus violentes contre les ministres. — Lorsque les Andrada virent que leurs adversaires triomphaient, et que les personnes arrêtées étaient toutes acquittées par les tribunaux, ils offrirent leur démission, qui fut acceptée le 17 juillet. L'empereur se trouvait embarrassé, il perdait dans Boniface d'Andrada un sage conseiller et un ami fidèle. Les cortès, cependant, poursuivaient leurs travaux avec activité; un projet de constitution où la monarchie trouvait sa puissance trop restreinte avait été arrêté; la presse, qui attaquait avec violence les partis portugais et européen, avait été prise par les cortès sous leur protection. Les nouveaux ministres, accusés de mesures militaires dangereuses pour la liberté, furent, sur la demande de Charles d'Andrada, mandés à la barre, et enfin, le 11 novembre 1833, l'assemblée s'était déclarée en permanence, lorsque l'empereur, irrité, fit investir la salle des séances par les troupes, et des officiers vinrent au milieu de l'assemblée prononcer au nom de l'empereur la dissolution des cortès. Plusieurs députés qui avaient protesté contre cette violence, et entre autres les frères Andrada, regardés comme chefs de l'opposition, furent arrêtés le 21 novembre, et déportés en Europe. Le parti militaire portugais venait de faire triompher au Brésil le système monarchique, et le 11 décembre, don Pedro présenta à l'approbation d'une nouvelle assemblée un projet de constitution rédigé par les ministres. En vain l'empereur chercha-t-il dans un manifeste du 16 novembre à justifier cet acte de violence, en accusant une faction d'avoir cherché à jeter l'anarchie et la discorde parmi les cortès, la confiance avait disparu pour toujours; soupçonné d'aspirer à la puissance absolue, on ne vit plus en lui qu'un natif portugais, le dernier qui fût au Brésil. Les trois frères Andrada arrivèrent à Vigo le 24 février 1824 sur le vaisseau *Luçonia*; ils s'embarquèrent aussitôt pour le Hâvre, et de là se rendirent à Bordeaux, où ils se fixèrent. Depuis cette époque, ils sont rentrés dans la vie privée. Entièrement livrés à l'étude des sciences, étrangers désormais à toute ambition politique, ils ont perdu toute influence sur les partis qui divisent leur patrie, sans cesser de jouir de l'estime de leurs concitoyens. Depuis, il leur a été permis de rentrer au Brésil, et don Joseph obtint même de nouvelles preuves de l'estime et de la confiance de l'empereur. Mais à cette époque, la lutte des partis avait déjà ébranlé le trône de don Pedro. La haine des Brésiliens contre tout ce qui était portugais fut encore irritée par l'intérêt que prenait l'empereur à la couronne de Portugal, qu'il voulait placer sur la tête de sa fille, et au mois de mars 1831, le parti populaire, dans une émeute sanglante, essaya ses forces contre les *aulismos* et les *lusitanismos* (parti de la cour et parti portugais). Toutefois, pendant cette émeute, qui dura du 11 au 15 mars, le parti constitutionnel et les troupes parvinrent à repousser et à contenir la jeunesse républicaine et la population mulâtre, qu'on avait excitée; mais l'empereur ayant nommé le 5 avril un ministère impopulaire, un soulèvement général eut lieu. Les troupes posèrent les armes, et le 7 avril l'empereur abdiqua formellement en faveur de son fils, don Pedro II, et s'embarqua pour l'Europe sur une frégate anglaise. La chambre des députés établit une régence. On vit en ce moment don Joseph-Boniface reparaître pour un instant sur la scène politique. L'empereur, avant son départ, l'avait nommé gouverneur et tuteur de son fils, don Pedro II, par un message adressé à l'assemblée législative, conçu en ces termes : « Hauts et très dignes sénateurs, et représentants de la nation, je vous informe qu'en vertu du droit qui m'est attribué par le chapitre V, art. 150, de la constitution, j'ai, le 6 de ce mois, nommé le vraiment honorable et très patriotique citoyen José Bonifacio de Andrada e Silva, mon fidèle ami, tuteur de mon fils chéri. Messieurs, si je ne vous ai pas fait cette communication plus tôt, lorsque la haute assemblée générale commença ses travaux importants, c'est qu'il fallait nécessairement consulter mon ami, et attendre son consentement, que

je regarde comme une nouvelle preuve de son amitié pour moi. C'est à moi, maintenant, comme père, et comme ami de ma patrie adoptive et de tous les Brésiliens, pour qui mon attachement m'a fait renoncer pour toujours à deux couronnes, l'une héréditaire, l'autre qui m'était offerte, à réclamer de la haute assemblée la confirmation de mon choix. J'attends cela d'elle, sûr qu'elle n'oubliera pas les services que mon cœur m'a porté à rendre au Brésil, et qu'en agissant ainsi, la haute assemblée voudra me rendre moins pénible le souvenir douloureux qui me suit en me séparant de mon fils chéri et du pays que j'honore. A bord du vaisseau anglais *Warspite*, le 8 avril 1831, et la 10e année de l'indépendance de l'empire. » La chambre des députés ayant refusé de reconnaître Andrada en cette qualité ; celui ci publia dans les feuilles publiques la protestation qui suit : « *Protestation à la nation brésilienne et au monde entier.* J. B. d'Andrada e Silva croit de son honneur et de son devoir de déclarer à la face du Brésil et du monde entier que, par une décision arbitraire de la majorité de la chambre des députés, qui refuse à don Pedro d'Alcantara le droit de nommer un tuteur à son fils (décision que le soussigné, malgré la source dont elle émane, regarde comme injuste et illégale, attendu que les droits d'un père ne dérivent pas des institutions humaines, mais de cette loi morale que Dieu a placée dans le cœur de l'homme), il lui est interdit de satisfaire à son devoir et à l'honneur, et de tenir la parole donnée à l'ex-empereur, de se charger de la tutelle des malheureux orphelins qui lui avaient été confiés. Par les motifs qu'il vient d'exprimer, le soussigné se déclare dispensé de remplir la promesse qu'il avait faite, puisque la nomination paternelle a été regardée comme sans valeur ; nomination que le soussigné avait acceptée par attachement, et par reconnaissance pour la confiance honorable que l'ex-empereur avait placée en lui. Écrit le 17 juin 1831. » Cette protestation ainsi que la lettre de don Pedro aux cortès du Brésil caractérisent leurs auteurs et l'époque à laquelle ils appartiennent : c'est ce motif qui nous a décidés à les rapporter textuellement.

ANDRÉ (Chrétien-Jean), né à Hildburghausen, le 20 mars 1763. Il fut d'abord conseiller-économiste du comté de Salm à Brunn, et depuis 1821, conseiller aulique du royaume de Vurtemberg, honorablement connu par les publications de l'*Hesperus*, et du calendrier national autrichien, et plus encore par ses importants écrits sur l'éducation du peuple. Il se voua à l'enseignement, et fut un des plus fermes soutiens de l'institution Salzmann, qu'il releva, en 1785, par les bons offices qu'il lui rendit, et les élèves qu'il lui procura. De 1788 à 98, il se distingua comme écrivain sur l'enseignement et l'éducation. On estime principalement : *Promenades utiles pour chaque jour de l'année* (en 10 parties, 3e édition), qu'il publia en collaboration, d'abord avec Bechstein, et plus tard avec Blasche ; un excellent livre classique : *Bibliothèque abrégée des connaissances utiles* (120 cahiers), dont la continuation fut interrompue par la nomination de l'auteur à l'emploi de directeur de l'école protestante de Brunn en Moravie, et par l'apparition d'un édit prohibitif, qui défendait à tout sujet de l'empereur de rien faire imprimer, même en dehors des états autrichiens, sans l'approbation de la censure de Vienne. Il conçut dans ce temps-là le plan *de l'Indicateur de l'empire*, actuellement *Indicateur général des Allemands*, ouvrage qu'il entreprit à Gotha, il y a maintenant 30 ans, en société avec le conseiller Becker, et dont il laissa bientôt la direction à ce dernier. De 1800 à 1805, André contribua beaucoup aux progrès des lumières dans les états autrichiens par son *Journal patriotique*, la première, et long-temps la seule feuille nationale, depuis la période joséphinienne, et dont les entraves de la censure empêchèrent la continuation. Il prouva le désir qu'il avait de propager les connaissances scientifiques, entre autres, par la publication, en 1802, d'un *ABC*, ou *Introduction élémentaire à la minéralo-*

gie, et par l'établissement de plus de 100 cabinets minéralogiques, au moyen desquels il facilita l'étude de cette science en Autriche. Une décision de l'autorité supérieure lui fournit l'occasion de contribuer comme écrivain aux progrès de ses concitoyens, en lui accordant la place de premier censeur aux deux conditions qu'il avait prescrites, savoir : qu'il exercerait cet emploi libéralement, et qu'il aurait sans contrôle l'usage illimité de la littérature étrangère. On sait qu'il existe en Autriche une loi en vertu de laquelle aucun livre venant du dehors ne peut être délivré au propriétaire, qui, de plus, en a payé les frais et les impôts, avant d'avoir passé à l'inspection du *comité de révision pour la librairie*, qui décide si l'ouvrage sera autorisé en totalité ou en partie, ou s'il sera refusé : dans ce dernier cas, le propriétaire est obligé de le renvoyer sans l'avoir vu. André consacra dès lors son talent d'écrivain aux études du premier ordre en général, et à l'économie politique en particulier, pour lesquelles il publia, depuis 1809, l'*Hesperus*, journal encyclopédique, continué avec l'approbation des connaisseurs, et les *Nouvelles d'économie*. Ces deux ouvrages, qui contenaient beaucoup d'articles originaux des meilleurs auteurs, furent recherchés dans toute l'Allemagne. En 1810, il fut prié d'écrire un calendrier ; il eut occasion, par là, de contribuer à l'amélioration progressive de la classe moyenne en Autriche, ainsi que le prouve l'immense succès obtenu pendant le cours de 14 années par son *Calendrier national*, qui fut enrichi, sur les derniers temps, d'articles statistiques fort importants. Il a été publié une nouvelle édition des dernières années sous le titre de *Hausbuch* (Manuel des familles) ; de nouvelles circonstances l'ont engagé à transformer ce calendrier en un livre populaire pour les états de l'Allemagne. André écrivit aussi avec succès sur la géographie et la statistique. Les journaux de Vienne mentionnèrent même avec éloge son ouvrage sur *les états impériaux* (publié en 1813, par Bertuch, à Weimar, en 15 vol., sous le titre de *Lænder und Volkerkunde*). En 1812, André perdit, non par sa faute, mais par des considérations supérieures, le privilège qui lui avait été accordé en 1806. Il se vit alors arrêté dans le cours de ses travaux littéraires, et entra dès lors au service du roi de Vurtemberg (en 1821). Il fut nommé conseiller aulique le 4 mai de la même année. Le roi lui conféra le droit de bourgeoisie, et lui assura toute protection pour ses travaux, qui avaient pour but la propagation des connaissances utiles. On réunit pour lui la place de secrétaire général de l'association économique à celle de rédacteur du journal encyclopédique, *l'Hesperus*, qu'il avait transporté dans sa nouvelle patrie. Nous ferons remarquer aussi qu'il fut, pendant 20 ans, l'âme de l'association royale de Moravie, pour les progrès de l'agriculture, jusqu'en 1820, qu'il donna sa démission de la place de secrétaire de cette institution. Il contribua enfin à la fondation du *Franzens-Museum*.

ANDRÉ (saint), frère de saint Pierre, premier disciple de Jésus-Christ. Les deux frères étaient pêcheurs : ils renoncèrent à leur profession pour suivre le Rédempteur. On n'a aucune certitude sur le sort de saint André après la mort du Christ : l'opinion la plus générale est qu'il fut crucifié à Patras, en Achaïe. Les Russes le vénèrent comme l'apôtre qui leur apporta l'Évangile, et les Écossais comme le patron de leur pays. Dans les premiers temps de l'église, on lui attribua faussement un Évangile. Les actes qui portent son nom ne sont également pas de lui.—Deux autres saints sont connus sous ce même nom. Le premier, né à Avelino, dans le royaume de Naples, en 1556, et mort dans la capitale de ce royaume, en 1608, fut canonisé en 1712 par le pape Clément XI. On a de lui des *OEuvres théologiques et morales*, et des *Lettres*, qui ont été recueillies, les premières en 5 vol., les autres en 2 vol. in-4°, de 1732 à 1734.—Le second, qui était archevêque de Crète, et qui est mort, en 720, dans un monastère de Jérusalem, où il s'était

retiré, a laissé quelques ouvrages, publiés par le père Combefis, avec ceux de saint Amphiloque (1644, in-folio).

ANDRÉ. La Hongrie a eu trois rois de ce nom, qui ont occupé le trône, le premier, de 1047 à 1061; le deuxième, de 1205 à 1235; le troisième, en 1290, et dont le règne a été tourmenté par des troubles presque continuels.—Un autre, André de Hongrie, second fils de Caribert, ayant épousé, à l'âge de 7 ans, sa cousine Jeanne Ire, reine de Naples, périt en 1345, âgé seulement de 19 ans, en voulant s'emparer de l'autorité, que la reine prétendait garder pour elle seule, et qu'elle est accusée cependant par les historiens d'avoir partagée avec un autre de ses cousins, Louis de Tarente.

ANDRÉ (le père Yves-Marie), né en 1675, à Châteaulin, en Basse-Bretagne, jésuite et professeur de mathématiques à Caen, de 1726 à 1759, est mort dans cette ville en 1764. Son *Essai sur le beau*, imprimé pour la première fois en 1741 (in-12) est digne d'un disciple de Platon. Il ne contenait alors que les quatre premiers discours; Formey le fit réimprimer à Amsterdam, en 1758, avec un discours préliminaire, et deux discours auxquels le père André était complètement étranger. L'auteur se plaint de cette addition dans la préface qu'il avait préparée pour ses œuvres, publiées deux ans après sa mort, en 1766, et en 3 vol. in-12, par les soins de l'abbé Guyot. Cette édition contient les 10 traités ou discours, dont voici les titres : 1° le beau en général, et en particulier le beau visible; 2° le beau dans les mœurs; 3° le beau dans les ouvrages d'esprit; 4° le beau musical; 5° sur le *Modus*; 6° sur le *Decorum*; 7° sur les graces; 8° sur l'amour du beau; 9° et 10° sur l'amour désintéressé.

ANDRÉ (le père). [*Voyez* Chrysologue.]

ANDRÉ (le petit père). [*Voy.* Boullanger.]

ANDRÉ (Charles), né à Langres, en 1722, et perruquier à Paris, fut le prête-nom de Dampierre, l'un des régisseurs de l'impôt sur les cartes; d'autres disent de Pâris de Maizieux, qui mit sur son compte, en 1757, le *Tremblement de terre de Lisbonne*, tragédie en 5 actes et en vers, dont la 1re édit., in-8°, qui porte la fausse date de 1755, est ornée d'une grosse perruque, et dédiée *à l'illustre et célèbre poète, M. de Voltaire*, que l'auteur appelle *monsieur et cher confrère*. Cette farce, qui n'avait jamais été représentée, et qui était entièrement oubliée, fut exhumée en 1805, et représentée sur un théâtre des boulevards, où elle eut 80 représentations.

ANDRÉA (Jean-Valentin), l'un des écrivains allemands les plus distingués de son temps, né dans le Wurtemberg, en 1586. Après avoir fait ses études à Tubingue, visité la France et l'Italie, il fut successivement revêtu de plusieurs emplois religieux, et mourut en 1654. Surintendant général, et abbé d'Adelsberg, profondément affligé de voir les principes de la religion chrétienne servir d'aliment aux vaines discussisns de la théologie, et la science en proie à la vanité, il s'occupa sans relâche des moyens de ramener l'une et l'autre à leur véritable destination, la morale et la bienfaisance. On ne sait pas au juste s'il fut le fondateur ou seulement le régénérateur de l'ordre des Rose-croix (*voyez* ce mot), mais on ne peut lui contester une certaine tendance au mysticisme. Quoi qu'il en soit, Andréa était sans contredit un homme d'esprit et de courage, qui joignait à une érudition peu commune un zèle brûlant pour le bien et la vérité, qui resta fidèle à la vertu toute sa vie, et poursuivit le vice dans tous les rangs de la société, tantôt sous le manteau de la plaisanterie, et tantôt par une extrême sévérité, et les sarcasmes les plus amers. Herder a fidèlement dépeint son caractère. Il a beaucoup écrit, et le plus souvent dans un langage singulier. Ses ouvrages décellent partout une grande force d'invention et d'imagination, un sentiment profond, un jugement pénétrant, un génie poétique, bien que peu cultivé, et des connaissances étendues. Ce qu'il a écrit en allemand est adressé aux femmes,

aux enfants et à ses amis. Ses ouvrages scientifiques et réguliers sont écrits en latin : il est surtout heureux dans les oppositions, les similitudes, les aphorismes et les saillies. Herder et Sontag ont traduit plusieurs extraits de sa *Mythologia christiana*. Le premier a donné aussi des essais de ses *Geistlichen Kurzweil*, ou Récréations religieuses, dans ses *Feuilles détachées* (5e vol.) Les *Poésies d'Andréa*, traduites par Sontag, ont été publiées par lui-même, à Leipsick, en 1786. La *Biographie d'Andréa, écrite par lui-même*, a paru à Winterthur, en 1799.

ANDRÉOSSY (François), né à Paris en 1633 et mort en 1688, mathématicien et ingénieur, est regardé comme le premier auteur du canal de Languedoc. Son arrière-petit-fils, le général Andréossy (*voyez* ci-après), a publié à ce sujet diverses pièces dans son *Histoire du canal du Midi*; l'*Histoire du Languedoc* par M. de Caraman traite aussi de cette question, qui se trouve approfondie dans l'*Histoire du corps du génie*, par M. Allent. On doit aussi à cet ingénieur une carte du canal de Languedoc (3 feuilles in-folio, 1669).

ANDRÉOSSY (Antoine-François, comte), général français, arrière petit-fils du précédent, né à Castelnaudari le 6 mars 1761, et mort à Montauban, le 16 septembre 1828, était lieutenant d'artillerie en 1781, et se distingua en cette qualité au siége de Mantoue dans le commandement d'une chaloupe canonnière, et plus tard, lors de l'expédition de l'Égypte, époque à laquelle il se fit connaître par plusieurs écrits sur les mathématiques, et devint membre de l'institut national du Caire. Après le traité d'Amiens, il fut nommé ambassadeur à Londres, ensuite à Vienne, puis enfin à Constantinople. En 1814, le roi le rappela de ce poste. Pendant les cents-jours, il reprit du service sous Napoléon. Il était devenu membre aussi de l'académie des sciences. Outre son *Histoire du canal du Midi*, on lui doit plusieurs autres ouvrages importants, parmi lesquels nous citerons particulièrement un *Voyage à l'embouchure de la mer Noire*; un *Essai sur le tir des projectiles creux*; un *Mémoire sur la direction générale des subsistances militaires*, et un autre sur les *Marchés Ouvrard*.

ANDRIEUX (Bertrand), graveur en médailles, né à Bordeaux en 1761, et mort à Paris en 1822, est regardé comme le restaurateur de cet art, qui était déchu depuis le règne de Louis XIV. Il a laissé un grand nombre de productions qui sont considérées par les connaisseurs comme autant de chefs-d'œuvre, et dont le cabinet des médailles et la bibliothèque du roi se sont enrichis. La typographie lui doit aussi plusieurs modèles de billets de banque de France.

ANDRIEUX (François-Guillaume-Jean-Stanislas), l'un des quarante de l'académie française, né à Strasbourg, le 6 mai 1759, et non à Melun et en 1755, comme l'ont dit à tort quelques biographes, après avoir fini ses études à l'âge de dix-sept ans, fut placé par ses parents chez un procureur, où il s'appliqua sérieusement à l'étude du droit et de la jurisprudence. Il avait prêté son serment d'avocat en 1781, et se préparait à soutenir sa thèse de docteur, lorsqu'on lui proposa de l'attacher au duc d'Uzès en qualité de secrétaire. Il accepta, mais bientôt, sentant que cette existence précaire ne pouvait lui convenir, il se remit en stage à la fin de 1785, et allait être inscrit en 1789 au tableau des avocats, lorsque l'ordre fut dissous par les événements de la révolution. Devenu successivement chef de bureau à la liquidation générale, juge en la cour de cassation, député au corps législatif et membre du tribunat, il a porté dans ces différents emplois de l'exactitude, du zèle, de l'intelligence, l'amour de ses devoirs, et, comme il le dit lui-même, la volonté constante de faire le bien. Il a rempli des fonctions importantes, qu'il n'avait souvent ni désirées ni demandées, et qu'il n'a point regrettées, et il en est sorti aussi pauvre qu'il y était entré, n'ayant pas cru qu'il lui fût permis d'en faire des moyens de fortune et d'a-

vancement. Voué depuis entièrement à l'étude des lettres, qui lui avaient valu déjà de doux loisirs, et à la France un conteur et un poète dramatique de premier ordre, il a professé pendant douze ans la grammaire et les belles-lettres à l'école polytechique, et, sur la présentation du collége royal, de l'académie française et du ministre de l'intérieur, il a été nommé par le roi en 1814 à la chaire de littérature française du collége royal, où de nombreux auditeurs n'ont cessé jusqu'aujourd'hui d'applaudir à ce choix. A sa jolie comédie des *Étourdis*, qui a opéré en France le retour du bon goût et sur la scène celui du vrai comique, il faut ajouter *Anaximandre*, la *Suite du Menteur*, *Molière avec ses amis*, le *Trésor*, le *Vieux fat*, la *Comédienne* et le *Manteau*, qui se trouvent avec quelques autres ouvrages dramatiques; une *Notice sur la vie et les ouvrages de Collin d'Harleville*, une *Dissertation sur le Prométhée enchaîné d'Eschyle*, des *Fables*, des *Contes* et des *Poésies fugitives*, dans le recueil de ses œuvres, publiées en 1823, en 6 vol. in-18. — La muse aimable de M. Andrieux semble être inspirée par les Graces, qu'il a si bien peintes dans sa comédie d'*Anaximandre*. On peut dire que cet hommage lui a porté bonheur et qu'elles l'ont pris sous sa protection. C'est un de nos auteurs modernes qui ont le mieux paré de tous les charmes de l'esprit les conseils de la raison, qui ont une double force quand ils sortent de la bouche d'un homme qui joint l'exemple au précepte. M. Andrieux est un de ces hommes dont l'éloquence douce et persuasive doit leur faire appliquer le *vir bonus dicendi peritus*, et il a eu le bonheur de voir entrer dans sa famille un homme que les lettres et le barreau revendiquent également comme un citoyen courageux et éclairé, qui a gardé sa réputation et l'estime de tous les partis dans un temps difficile, où l'une et l'autre ont manqué à la fortune et à l'élévation trop subite de tant d'hommes sortis de notre révolution, dont ils ont si scandaleusement, depuis, renié tous les principes, après avoir mis ses conséquences à profit pour eux et pour les leurs. (*Voyez* Berville.)

ANDRINOPLE, par corruption d'*Adrianopolis* (en turc *Edrené*), seconde capitale de l'empire des Osmanlis, située dans l'ancienne Thrace, aujourd'hui la Roumélie, sur les rives de l'Hebrus, aujourd'hui le Maritza, fleuve navigable. Sur l'emplacement qu'elle occupe se trouvait autrefois Uscudama, petite bourgade sans importance, habitée par les Besses, peuplade thrace. L'empereur Adrien fonda sur la rive droite de l'Hebrus la ville qui porte encore aujourd'hui son nom, et en fit la capitale de la province d'Hæmimontana. Construite en amphithéâtre, on y jouit d'un coup d'œil magnifique sur l'immense plaine que traverse le fleuve, et qui est resserrée entre deux chaînes de montagnes. Au IVe siècle, elle était fortifiée avec art, et résista avec succès aux assauts des Goths victorieux, mais qui ignoraient l'art d'assiéger les places. Les écrivains byzantins, pour lui donner une antique origine grecque, l'appelaient *Orestea* ou *Orestias;* ils disent qu'elle est éloignée de Constantinople de cinq jours de marche. Le sultan turc Amurath s'en empara en 1360; depuis, elle fut pendant près d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Constantinople (1453), le siége du monarque turc. Elle a 16,000 maisons et 100,000 habitants, dont 30,000 Grecs, avec un archevêque, et renferme un palais impérial, 40 mosquées, dont les plus magnifiques sont celles de Sélim II et d'Amurath II, et 22 bains, avec de beaux aqueducs et d'importantes fabriques de soieries.

ANDRINOPLE (prise d', 20 août; paix d', 14 septembre 1029). Cet évènement décida la question appelée en diplomatie turco-russe, restée indécise depuis la paix de Bukarest (1812) et la convention d'Akjermann (*voyez* ce mot), et en même temps la question gréco-européenne. Il consolida de nouveau la prépondérance russe dans l'est de l'Europe et dans l'Asie centrale, et ajouta à son influence toujours croissante sur le divan

de Constantinople. Aucun général russe ou allemand n'avait encore, dans les nombreuses guerres entreprises jusque là contre la Porte, réussi à pénétrer dans les plaines d'Andrinople, où s'était tant de fois décidé le sort du monde au temps du Bas-Empire. Cette gloire était réservée à l'Allemand Diebitsch, général en chef de l'armée russe. Varna étant tombée dès le 11 octobre 1828 au pouvoir des Russes, et le grand visir Reschid-Pacha ayant été complètement battu le 11 juin suivant par le général en chef russe, celui-ci conduisit son armée triomphante à Kioupricoli, où il effectua le passage du Balkan (*voyez* ce mot); puis il s'empara de Mesembica (23 juillet) et emporta d'assaut, le surlendemain, Aïdos. Maître du port de Sizebol (Sozopolis, la célèbre Apollonia des anciens), d'Akhioli, de Bourgas et de Karnabat, il couvrit sa position au pied du Balkan, et assura ses arrivages par mer. Le 3 août suivant, le général Rudiger s'empara de Jamboli (Jambol), qui devait servir à défendre et maintenir la ligne de communication du grand-visir, tenu en échec à Schumla par le général Krassowski, avec Andrinople. Les approvisionnements considérables en vivres et munitions qui y tombèrent entre les mains des Russes facilitèrent leur marche à travers un pays complètement dévasté. Diebitsch partit le 6 août d'Aïdos, à la tête de 50,000 hommes; les troupes turques n'essayèrent nulle part de faire résistance. Le 12, le séraskier Halil fut défait à Sliwno, et cette ville emportée. Le 19 août, on vit les colonnes russes déboucher en bon ordre des hauteurs de Bujuck-Derbent (c'est-à-dire le grand défilé du mont Strandscha), pour venir camper sous les murs de la seconde ville de l'empire des Osmanlis. Andrinople, bâtie sur sept collines et entourée de murailles, est très propre à être défendue; mais les batteries turques n'étaient pas encore terminées, et la garnison (forte de 10,000 hommes d'infanterie, et de 1,000 hommes de cavalerie, non compris 12,000 habitants musulmans armés et organisés en garde nationale), n'osa point s'engager dans une bataille, bien qu'en cas de défaite, trois grandes routes lui restassent ouvertes pour opérer sa retraite. Le séraskier Halil-Pacha, le commandant Méhemet-Pacha et les autorités d'Andrinople firent proposer une capitulation à Diebitsch, qui répondit : « Livrez-moi tout ce qui, dans Andrinople, est propriété du gouvernement ottoman, et toutes les armes; à cette condition, les troupes turques et leurs chefs pourront se retirer dans leurs foyers, excepté cependant dans la direction de Constantinople. Je vous accorde 14 heures pour vous décider. » Le 20 août au matin, l'armée russe, partagée en deux colonnes, s'avançait pour donner l'assaut, lorsque deux heures avant l'expiration du délai accordé, les députés de la ville vinrent faire leur soumission au général en chef. Les soldats turcs mirent bas les armes, et les Russes entrèrent dans Andrinople au milieu des cris de joie des habitants. Depuis l'année 1360, qu'elle avait été prise par le sultan Amurath I^er^, et érigée en capitale de l'empire ottoman, cette ville n'avait jamais vu d'ennemis sous ses murs. La prise d'Andrinople eut lieu sans effusion de sang, et ne fut suivie d'aucun désordre. Les trophées conquis dans cette journée par l'armée russe furent 56 pièces de canons, 25 étendards, 5 queues de cheval, plusieurs milliers de fusils et d'immenses approvisionnements en vivres et munitions. La garnison turque d'Andrinople se débanda et se dispersa. Dans le cours de cette guerre, la Porte avait perdu plus de 2,000 bouches à feu et 200,000 fusils. Elle avait en outre éprouvé des pertes immenses en étalons et en cavales, qui, transportés en Russie, ont servi à l'amélioration des races chevalines de ce pays. Le vainqueur des Balkans établit son quartier-général dans le palais impérial d'Eski-Seraï, et maintint en fonctions toutes les autorités constituées. Les 100,000 habitants de la ville, turcs et chrétiens, continuèrent à vaquer paisiblement à leurs affaires. Ceux des provin-

ces accoururent en foule, et pour la première fois peut-être livrèrent sans murmurer leurs armes à une administration régulière européenne. L'exacte discipline observée par l'armée russe inspira une confiance générale, car, à l'exception des fourrages, qu'elle fut obligée de se procurer par voie de réquisitions, elle paya au comptant tous les objets nécessaires à sa consommation. Cette modération à l'égard des Musulmans désarmés et le maintien exact de l'ordre public produisirent une profonde impression sur les turcs, même à Constantinople. Le peuple de cette capitale n'appelait plus l'empereur de Russie que le sage sultan. Cette disposition de l'esprit public ne contribua pas peu à faciliter la conclusion de la paix. Aussitôt après la prise d'Andrinople, les Russes s'assurèrent de la route qui conduit de cette ville à Stamboul (Constantinople). Il n'y a entre les deux points que 5 ou 6 jours de marche. Le 6e corps occupa la route de Kirkhilissa. Cette ville de commerce fortifiée, qui compte 40 églises et une population de 16,000 ames, située sur le versant méridional du mont Strandscha, à 40 lieues de Constantinople et 22 d'Andrinople, fut emportée le même jour 20 août par le lieutenant-général Budberg après une légère affaire d'avant-poste. Presque en même temps, l'amiral Greigh, en débarquant des troupes sur la côte, s'était emparé sans grande résistance des villes fortifiées de Wassilisko (2 août), Agathopolis (Agtebol, 5 août), Iniada (19 août) et Midia (29 août). Par là l'armée russe se trouvait maîtresse de toutes les côtes de la mer Noire jusqu'au Bosphore. Le 21 août, le général Budberg partit de Kirkhilissa pour Araba-Bourgas, à 34 lieues de Constantinople, d'où la route qui conduit à la capitale passe par Tschorli et Silivria. Une autre division, aux ordres du général Siewers, occupa Demotiko, ville de 8,000 ames, et prit la route du golfe d'Enos pour se mettre en communication avec la flotte russe, de 18 voiles, commandée par l'amiral Heyden, qui croisait en vue des Dardanelles aux environs de Ténédos. Le 26 août, Enos se rendit par capitulation au général Siewers. Le général menaçait en outre Rodosto, port important et bien fortifié sur la mer de Marmara, et dont la population n'est pas moindre de 40,000 ames. Enfin, le 6 septembre, le 2e corps, aux ordres de Pahlen, occupa la ville de Visa et poussa ses avant-postes jusqu'à Saraï. A deux jours de marche de Constantinople, les avant-postes du 6e corps, établi à Araba-Bourgas, s'étendaient jusqu'à Kalistran et Tschorli. Ainsi, les deux grandes routes qui conduisent d'Andrinople à Constantinople, l'une par Kirkhilissa, l'autre par Araba-Bourgas, se trouvaient au pouvoir des Russes, dont le flanc gauche était couvert par la mer Noire, et le flanc droit par Enos et Rodosto. Toutes les opérations de la marine russe avaient été placées sous le contrôle du général en chef de l'armée de terre. La prise d'Erzeroum en Asie ouvrait en même temps aux Russes la route de Trébizonde. Une proclamation du sultan, en date du 29 juillet, qui appelait tous les fidèles Musulmans agés de moins de 60 ans à venir se ranger sous l'étendard sacré (*sandschack scherif*), demeura sans exécution. Le découragement général paralysait les efforts du gouvernement, et les continuelles conspirations ourdies par les janissaires, qui n'avaient été que partiellement anéantis en 1826, mettaient le sultan dans la nécessité de recourir fréquemment à de sanglantes exécutions. Craignant lui-même pour sa sûreté personnelle, ce prince avait établi sa résidence au milieu de son camp de Ramis-Tschifflick, où il avait réuni 20,000 hommes de troupes régulières. En même temps, il faisait activement travailler aux fortifications d'Ejub (faubourg de Constantinople), sous la direction d'un ingénieur anglais. De son côté, toutefois, le général en chef russe n'osait avec ses 50,000 hommes risquer une attaque contre Constantinople, ville qui compte 80,000 hommes en état de porter les armes. La lutte du désespoir, dernière ressource des Musulmans, et plus encore l'intervention des puissances

étrangères, pouvait amener une dangereuse complication dans les négociations dont la sagesse et la générosité de l'empereur Nicolas cherchaient à hâter la conclusion. Aussi bien, la petite guerre sur la rive gauche du haut Danube, où la forteresse Giurgevo continuait à opposer une résistance opiniâtre, durait toujours; le siége de Schumla n'avait commencé que le 31 août, et entre Philippole et Sophia se trouvait le corps d'armée du pacha de Scutari, accouru à marches forcées du Danube. D'un autre côté, le sultan, pressé de toutes parts, montrait moins d'éloignement pour la Russie; la chute d'Andrinople avait singulièrement humilié son orgueil, et il se fiait plus à la générosité personnelle de l'empereur Nicolas qu'aux secours incertains d'une puissance européenne lointaine. Les choses en étaient à ce point, quand le roi de Prusse offrit sa médiation aux puissances belligérantes. Son ambassadeur extraordinaire à Constantinople, M. de Muffling, reçut l'ordre de faire au divan les premières propositions d'accommodement. Il persuada à la Porte de consentir à faire partir immédiatement pour le quartier-général russe des plénipotentiaires chargés d'entamer des négociations; il fut secondé dans cette négociation par les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Le grand visir reçut du sultan l'ordre d'envoyer des plénipotentiaires au quartier-général russe pour y traiter de la paix, et de son côté le général Diebitsch déclara, dès le 24 août, qu'il était prêt à signer les préliminaires de la paix. En conséquence, dès le 28 août, arrivèrent du camp du grand visir à Andrinople, deux plénipotentiaires turcs, le defterdar Mehmed-Zadik-Effendi et Aboul-Kadis-Bey, du corps des uhlémas. Le général en chef russe donna aussitôt ordre sur toute la ligne à ses troupes de faire halte; mesure qui contribua puissamment au maintien de l'ordre public dans la capitale, où l'approche des Russes avait causé une fermentation qui était bien près de la sédition. Les conférences s'ouvrirent le 1er septembre: les plénipotentiaires russes étaient le conseiller privé comte F. de Pahlen, et l'adjudant général comte Alexis Orloff. Les préliminaires de la paix furent signés le 4: le seul point sur lequel les plénipotentiaires turcs hésitèrent fut l'article des indemnités que s'adjugeait la Russie pour les frais de la guerre. Ils déclarèrent que, n'étant pas pourvus de pouvoirs suffisants, ils étaient obligés d'en référer à leur gouvernement, et demandèrent à cet effet un délai de cinq jours. Tout en l'accordant, Diebitsch fit faire quelques mouvements à son avant-garde. A cette nouvelle, la consternation la plus grande se répandit à Constantinople. Le sultan lui-même, effrayé de la fermentation générale des esprits, fit une démarche personnelle auprès des ambassadeurs étrangers, pour les engager à prier Diebitsch de suspendre son mouvement. Les plénipotentiaires turcs à Andrinople reçurent de leur cour carte blanche pour la conclusion du traité, qui fut définitivement signé le 14 septembre. Les conditions de ce traité, basées sur celles de la convention d'Akjermann, comprenaient et résolvaient toutes les questions agitées en orient depuis 1812. Les principautés de Valachie et de Moldavie étaient de fait arrachées à la Porte-Ottomane, et placées sous la dépendance de la Russie, qui en même-temps assurait à ses co-religionnaires Serviens une position indépendante, fondait l'existence politique de la Grèce, ce berceau de la civilisation européenne, ouvrait à toutes les nations la navigation du Bosphore et des Dardanelles; et qui enfin obtenait d'immenses avantages pour son commerce et sa politique. Les Russes ne repassèrent complètement le Danube qu'en 1830, quand la Porte eut effectué le paiement de la plus grande partie des sommes fixées pour indemniser le gouvernement russe des frais de la guerre. Depuis ce temps, l'influence de la Russie sur le divan a toujours été en croissant, et en 1831, les malheureux Polonais ne purent pas plus réussir à détacher la Porte des intérêts de la Russie, que dé-

terminer les grandes puissances européennes à les assister dans la généreuse lutte qu'ils avaient entreprise contre le despotisme moscovite.

ANDROGYNE, d'*andros*, génitif d'*aner*, homme, et de *gunê*, femme. D'après la fable, la race des premiers hommes fut ainsi nommée, parce que les mêmes individus réunissaient les deux sexes. Confiants dans leur force extraordinaire, ils osèrent déclarer la guerre aux dieux. Jupiter voulait les exterminer, mais il se contenta de les séparer en deux corps pour les affaiblir. — Androgyne est le synonyme, l'équivalent d'hermaphrodite.

ANDROGYNE (animal), se dit de celui qui présente sur un même individu les deux sexes, comme l'*hermaphrodite*, mais à la différence du premier, les animaux et les végétaux hermaphrodites se suffisent eux seuls pour se reproduire : tels sont la plupart des végétaux et les huitres, les autres animaux bivalves, etc. (*Voyez* Hermaphrodite ou Sexe.)—Les androgynes parmi les mollusques univales, *limaçons* et *limaces*, *buccins*, *cornets*, *bulimes*, *cyprées*, ou les *vers de terre*, les *sangsues*, ont besoin du concours réciproque de leur semblable, car leurs sexes sont trop éloignés sur le même individu. — Ainsi, en leur accordant les deux sexes, la nature n'a pas permis qu'ils en usassent à leur gré. Garantie de ses propres abus, elle a voulu le consentement mutuel d'un autre individu de même espèce. L'union est donc subordonnée à la coopération d'une autre volonté, ce qui est encore un obstacle, et quoique représentant seul l'espèce, chaque individu, isolé sur le globe, ne serait pas capable de la perpétuer. — L'hermaphrodisme complet, sans la nécessité du concours d'un autre individu, était, au contraire, de nécessité dans la plupart des plantes, puisqu'elles sont privées de la faculté locomotrice; et leur insensibilité les mettait à l'abri des excès.

Virey.

ANDROIDE (du grec *aner*, *aneros*, homme, et de *eidos*, forme), est un automate à figure humaine, et qui imite plus ou moins bien les mouvements, les actions de l'homme. Les androïdes les plus parfaits et les plus célèbres furent, sans comparaison, le flûteur et le joueur de tambourin de Vaucanson. Voici, d'après un mémoire publié par l'auteur lui-même en 1738, une idée du premier de ces automates. Il présentait à l'extérieur la figure d'un homme assis sur un bout de rocher soutenu par un piédestal de 4 pieds et demi de haut sur 3 et demi de large. On dit que le flûteur qui se voit au jardin des Tuileries fit naître à Vaucanson l'idée de son androïde. Le fond du piédestal était occupé par six soufflets de 2 pieds et demi de long sur six pouces de large; un arbre d'acier et coudé en six endroits, et mis en mouvement par un rouage, faisait jouer alternativement les six soufflets; 3 autres soufflets fixés vers le haut du bâti fonctionnaient en même temps que les six premiers. Ces neuf soufflets poussaient trois à trois leur vent dans trois tuyaux différents et séparés; trois de ces soufflets étaient chargés d'un poids de 4 livres, trois autres étaient chargés de 2 livres, enfin, les trois derniers n'étaient chargés que de leur panneau. Les trois tuyaux transmettaient leur vent dans trois petits réservoirs placés dans la poitrine de la figure : ces trois réservoirs communiquaient entre eux et formaient, au besoin, un seul réservoir, d'où le vent se rendait par le gosier dans une cavité qui se terminait par deux espèces de petites lèvres qui reposaient sur les trous de la flûte; ces lèvres s'ouvraient, se rapprochaient, avançaient, reculaient, suivant le genre de sons que la flûte devait produire. Dans la cavité de la bouche, était encore une petite languette mobile, qui, par son jeu, pouvait ouvrir ou fermer au vent le passage que lui laissaient les lèvres de la statue. Un cylindre de 2 pieds et demi de long et de 64 pouces de circonférence, noté à la manière de ceux qu'on voit dans les serinettes, était mu par un rouage particulier; un clavier de quinze touches trainait au-dessus du cylindre

de ces quinze touches, sept, au moyen de chaînes, de leviers disposés dans les bras et les mains de la figure, faisaient mouvoir des doigts garnis de peau, afin de mieux boucher les trous de la flûte; une touche donnait le mouvement à la langue, quatre touches étaient affectées aux mouvements des lèvres : une les ouvrait, une seconde les fermait, une troisième les avançait, et enfin, la quatrième les tirait en arrière; les trois dernières touches répondaient chacune à un des trois groupes de soufflets, de façon que la force du vent augmentait ou diminuait dans la bouche, suivant que le ton devait monter ou descendre. Le groupe des soufflets chargés de leur panneau seulement fournissait le vent de la première octave d'en bas; les soufflets chargés de 2 livres donnaient la seconde octave, et ceux qui étaient pressés par 4 livres, la troisième. Les lames de cuivre du cylindre qui soulevaient les touches étaient de diverses longueurs, soit pour tenir les doigts élevés plus ou moins longtemps, diminuer ou augmenter l'ouverture de la bouche, etc.... En un mot, le mécanisme était si bien ordonné, qu'il n'y avait pas de son de flûte que l'androïde ne pût rendre; aussi jouait-il de cet instrument avec autant de justesse que le plus habile musicien. Ce que l'on doit principalement admirer dans cette composition, c'est la simplicité et la fécondité des moyens : des soufflets diversement chargés donnent toutes les forces de vent désirables; quatre touches impriment aux lèvres les mouvements nécessaires; une seule touche fait jouer une langue et frappe les sons. Cette dernière difficulté était grande; on ne pouvait pas la vaincre plus heureusement. Le flûteur de Vaucanson passa en Allemagne; nous ne pouvons dire s'il existe ni où il se trouve aujourd'hui : nous en avons vu des imitations qu'on montrait pour de l'argent, mais elles étaient si imparfaites, qu'il serait absurde de s'en occuper. Si quelque chose doit étonner, c'est que des facteurs d'orgues habiles n'aient pas mis à profit les idées de Vaucanson. Un orgue dont le clavier ferait sonner le *forté* et le *piano*, frapperait les sons, etc., serait un admirable instrument. Vaucanson a mis sur la voie les artistes qui voudraient atteindre ce but. — Le joueur de tambourin représentait un berger planté tout droit sur un piédestal; il jouait une vingtaine d'airs sur une flûte à trois trous, le plus ingrat et le plus faux des instruments, par la difficulté de boucher les trous au degré convenable, et pour faire varier la force du vent, car le *si* d'en haut est produit par un effort de poitrine égal à 56 livres, tandis qu'une once fait parler la première note, qui est le *mi*; enfin, le joueur automate donnait des coups de langue jusque dans les doubles croches, difficulté insurmontable pour les joueurs de tambourin. — La figure jouait du flageolet d'une main, de l'autre elle tenait une baguette dont elle frappait sur un tambour, donnant des coups doubles, simples, faisant des roulements variés, et accommodés aux airs qu'elle jouait de l'autre main. Tous ces mouvements ne pouvaient être produits que par des combinaisons infinies de leviers, tous mus avec assez de justesse pour suivre l'air. (*Voy.* AUTOMATE.)

ANDROMAQUE (myth.), fille d'Éétion, roi de Thèbes en Cilicie, et femme d'Hector, fils de Priam, est connue par sa tendresse conjugale et maternelle. Après la mort d'Hector et de son fils Astyanax, elle échut en partage, lors de la prise de Troie, à Pyrrhus, qui était l'auteur de tous ses malheurs, dont elle eut trois fils. En ayant été répudiée, elle épousa en troisièmes noces Hélénus, frère de son premier mari, avec lequel elle régna en Épire, et dont elle eut un nouveau fils.

ANDROMAQUE (littérature). Le caractère d'Andromaque est une création d'Homère. Voici comment le poète amène ce personnage sur la scène. Au VI^e livre de l'Iliade, Hector, sur un avis du devin Hélénus, son frère, quitte un moment le théâtre des combats, pour venir ordonner à Hécube d'aller, avec les femmes troyennes, implorer Minerve. En sortant du palais de Priam, il entre dans sa pro-

pre maison, et demande Andromaque. On lui répond, qu'effrayée par la nouvelle de la défaite des Troyens, elle a volé sur la plus haute tour de la ville comme une femme désespérée. Hector s'éloigne promptement, et arrive aux portes Scées; déjà elles allaient s'ouvrir devant ses pas, lorsque Andromaque accourt au-devant de lui, suivie d'Astyanax et de sa fidèle nourrice. Hector regarde son fils avec un sourire, mais sans proférer une parole. Andromaque saisit la main d'Hector, et cherche à l'attendrir. Elle a vu presque toute sa famille immolée par le cruel Achille; sa mère a succombé sous les flèches de Diane. « Hector, dit-elle après cette triste énumération, je retrouve en toi mon père, ma vénérable mère et mes frères; tu es tout pour moi, ô mon fidèle époux! prends pitié d'Andromaque, et reste dans cette tour, si tu ne veux pas laisser ta femme veuve et ton fils orphelin. » On connaît la noble réponse d'Hector, et la scène où le jeune Astyanax, effrayé par le panache qui brille sur le casque paternel, se rejette en arrière, et se cache dans le sein de sa nourrice en poussant un cri d'effroi. Hector pose à terre le casque étincelant, il embrasse son fils bien-aimé, le balance dans ses bras, demande aux dieux des vertus héroïques pour cet enfant, et le remet aux mains d'une épouse chérie, qui pleure et sourit à la fois. Il la regarde avec une tendre pitié; il la flatte de la main, et s'efforce de lui rendre le courage avec des paroles pleines de raison. Il part; Andromaque, réduite au silence, reprend le chemin de sa demeure; mais elle se retourne à chaque pas, et verse un torrent de larmes. Arrivée au palais d'Hector, sa présence renouvelle le deuil des femmes qui la servaient. Hector vivant est pleuré par elles comme s'il n'était déjà plus. Tout le génie d'Homère respire dans ce premier tableau. Voilà le poète tel que nous le connaissons, héroïque et simple, plein de grandeur et de naïveté, capable de prendre tous les tons de la nature, ne craignant ni de placer un enfant dans la sévère épopée, ni de mêler les caresses d'un époux et d'un père aux adieux magnanimes du héros qui sait immoler ses affections les plus chères à la voix de la patrie et du devoir.—Au XXII^e chant de l'Iliade, Hector a cessé de vivre; tous les Troyens le pleurent et se désespèrent, comme si la ville, consumée par les flammes, était près de tomber... A peine le vieux Priam peut-il sortir des portes pour aller redemander le corps d'Hector à son meurtrier. Andromaque ne sait rien encore. Retirée au fond de son palais, elle formait le double tissu d'une robe éclatante, et avait ordonné à ses femmes de préparer un bain pour le retour du héros. Tout à coup des plaintes et des gémissements arrivent jusqu'à elle; un tremblement parcourt ses membres; la navette échappe de ses mains. « Accourez, dit-elle à ses femmes; suivez-moi, je veux voir ce qui se passe. J'ai entendu les cris de la vénérable Hécube. Mon cœur palpite et s'élance comme s'il voulait sortir de mon sein; mes genoux glacés se raidissent sous moi: sans doute quelque malheur menace le fils de Priam. Dieux, éloignez de moi ces funestes paroles! mais je tremble qu'Achille n'ait fermé la retraite au redoutable Hector, et dompté cette audace guerrière qui l'entraînait toujours hors des rangs pour combattre seul nos plus fiers ennemis. »—Elle dit, et, suivie de ses femmes, le cœur palpitant d'effroi, elle se précipite comme une bacchante hors du palais, monte au sommet de la tour, et porte au loin ses regards. O dieux! elle aperçoit son époux indignement traîné sur la poussière, emporté par de rapides coursiers vers les vaisseaux des Grecs. A cet aspect, une nuit semblable à celle de l'Érèbe couvre ses yeux; elle tombe à la renverse, et semble rendre les derniers soupirs..... Ce n'est qu'après un long espace de temps que son cœur peut trouver des paroles. Elle nous fait verser des larmes; mais son discours, trop plein de réflexions, est, si l'on ose parler ainsi, le discours de la seconde douleur et non celui de la première; il ne devait contenir que des

cris déchirants. L'art a mieux imité la nature dans les plaintes que cette femme inconsolable adresse à son époux étendu sur le char de son père, et ramené au milieu du peuple d'Ilion; cependant, on pourrait encore désirer une plus vive expression des mouvements d'une ame profondément touchée.—Telle est l'Andromaque d'Homère; voyons ce qu'elle est devenue dans Euripide. Ilion tombe en ruines; les Troyennes captives sont entraînées vers le camp des Grecs; Andromaque, couverte du voile des esclaves, s'avance sur un char étranger, entourée des armes d'Hector, et des dépouilles de la Phrygie. Hécube l'aperçoit; les deux infortunées ne peuvent long-temps s'entretenir que par des exclamations de douleur. Hécube, qui vient de perdre Cassandre, se désespère à la nouvelle de la mort de Polyxène, qu'on lui annonce encore. Andromaque envie le sort de cette jeune princesse. Euripide s'égare ici en une longue narration, où plusieurs traits paraissent déplacés, tandis que d'autres blessent toutes les bienséances. On ne conçoit pas non plus que, dans un pareil moment, Hécube conseille à la veuve d'Hector de s'efforcer de toucher le cœur de Pyrrhus, son nouveau maître; il y a là de quoi révolter la vertu et la douleur. Andromaque ne répond pas, mais à l'instant même on vient lui apprendre qu'Astyanax doit être précipité du haut des tours d'Ilion. « O mon fils! s'écrie-t-elle, doux objet de ma tendresse, tu vas périr par des mains ennemies, tu vas abandonner ta mère désolée! la vertu de ton père, qui fut le salut de tant d'autres, te donnera la mort. Funeste hymen! ô sainte couche nuptiale! quand j'entrai dans le palais d'Hector, c'était pour donner un maître à l'Asie, et non une victime aux Grecs. Mon fils, tu pleures; tu sens tous les maux qu'on te prépare. Pourquoi me retenir avec tes mains? pourquoi t'attacher à ma robe, et te réfugier vers moi comme un oiseau sous les aîles de sa mère? Hector ne sortira pas de la terre, armé de sa glorieuse lance, pour être ton libérateur. Tu seras précipité par une main sans pitié; tu vas perdre la vie d'une manière cruelle. Doux fardeau de mes bras caressants, enfant chéri, dont j'aime à respirer la douce haleine, c'est donc en vain que ce sein t'a nourri de son lait; en vain j'ai supporté pour toi les peines et les inquiétudes maternelles. Viens, pour la dernière fois, du moins, viens caresser ta mère, unir ta bouche à la sienne. Grecs, plus féroces que les Barbares, de quel droit faites-vous périr cette victime innocente? Race odieuse de Tyndare, non, tu n'es pas la fille de Jupiter : un mauvais génie fut ton père; la discorde, le meurtre et la mort, tous les maux que la terre enfante, voilà les auteurs de ta naissance. Mais jamais Jupiter n'a pu produire ce fléau destructeur des Grecs et des Troyens. Péris, femme adultère, dont la beauté funeste a causé la honte et la perte de la Phrygie. — Cruels, prenez mon fils, précipitez-le, si vous voulez le précipiter; dévorez ses chairs palpitantes, puisque les dieux nous ont abandonnés, et que je ne puis écarter la mort de sa tête... Cachez à tous les regards une mère éperdue; jetez-moi dans un coin de quelque vaisseau; que je parte pour ce vil hyménée sous les auspices de la mort d'un fils. » Astyanax est enlevé par Talthybius. Au 5e acte, ce hérault revient annoncer à Hécube le départ de la flotte des Grecs et celui de Pyrrhus : « Sur ses pas, dit-il, j'ai vu marcher Andromaque; elle m'a fait verser bien des larmes, au moment où, près de quitter la terre, elle pleurait sa patrie en invoquant le tombeau de son époux; elle vous prie de rendre les derniers devoirs à cet enfant qui vient d'être précipité du haut des tours, et d'ensevelir avec lui le bouclier d'Hector, si long-temps la terreur des Grecs; elle ne veut pas le rendre témoin du déplorable hymen que va célébrer la mère de ce mort; l'Andromaque d'Astyanax ne veut pas que ce bouclier lui rappelle toutes ses douleurs. » — La pièce d'Euripide qui porte le nom d'Andromaque nous représente cette princesse dans une situation nouvelle. La veuve d'Hector a subi l'hymen de Pyrrhus

et donné un fils à son maître. « Mon cœur, dit-elle, accablé de tant d'infortunes, s'était flatté de l'espérance de trouver dans cet enfant une consolation et un appui; mais depuis que mon maître a dédaigné la couche d'une esclave, Hermione, sa nouvelle épouse, ne cesse de m'accabler des plus sanglants outrages, et veut me faire mourir. » Pour échapper à un sort si cruel, Andromaque est venue chercher un asile dans un temple consacré à Thétis et voisin du palais. Elle a envoyé en secret Molossus dans une retraite écartée, de peur qu'Hermione et Ménélas ne tournent leur rage contre lui en l'absence de Pyrrhus. A peine a-t-elle ouvert la scène par l'exposition de ces nouvelles infortunes, qu'un esclave vient lui annoncer que la retraite de Molossus est découverte, et qu'on va le faire périr. Hermione survient, elle ordonne, comme reine, à Andromaque, de sortir du temple. Ici, entre les deux rivales, l'une possédée des furies de l'orgueil et de la jalousie, l'autre pleine de douceur, de modestie, de dignité dans l'infortune, s'engage une lutte où beaucoup de choses ne nous conviendraient pas, et doivent blesser le goût du tous les lecteurs éclairés. Sauf une légère inconvenance sur la passion de l'amour dans les femmes, Andromaque détruit avec un rare bonheur l'objection de la jalouse Hermione contre ce qu'elle appelle les femmes barbares : mais comment écouterions-nous ce qui suit, même dans la peinture de mœurs qui ne sont pas les nôtres? « O cher Hector, j'aimais à cause de toi celles pour qui Vénus t'inspirait quelque faiblesse; plus d'une fois, j'ai présenté mon sein à leurs enfants, pour ne te causer aucun déplaisir. C'est ainsi que la complaisance et la vertu me conciliaient le cœur de mon époux; mais vous, au contraire, vous ne pouvez souffrir *qu'une goutte de rosée s'attache au vôtre.* » Notre scène aurait-elle raison, aurait-elle tort d'admettre ces détails naïfs si conformes au génie de l'antiquité? Je ne décide pas dans cette question, mais je sais qu'ils vont au cœur, qu'ils inspirent la plus tendre estime pour les douces vertus d'Andromaque, que Sophocle ne les aurait pas rejetés, lui, toujours vrai, toujours simple, et pourtant noble et majestueux. — Andromaque, résistant aux violences d'Hermione, a refusé de sortir du temple de Thétis : pour l'en arracher, Ménélas la menace d'immoler à ses yeux son fils Molossus : « Choisis, lui dit-il, de mourir toi-même, ou de voir ton fils expier tes crimes envers Hermione. » Il y a peut-être trop d'injures dans le premier essor de la colère d'Andromaque : Euripide lui a prêté, on ne sait pourquoi, des traits contre son propre sexe; mais que l'expression de sa douleur devient déchirante! « Cet enfant me restait seul, cet enfant, l'œil de ma vie; les cruels le feront mourir parce que telle est leur volonté! Mais je ne le laisserai pas périr pour sauver les restes d'une misérable existence. Mon unique espoir est de le conserver, et il y aurait de la honte à ne pas vouloir mourir pour un fils : me voilà; j'abandonne l'autel tutélaire; je suis entre les mains et à la merci de mes deux maîtres; qu'ils enchaînent, qu'ils frappent, qu'ils déchirent leur victime! Mon fils, ta mère descend chez Pluton pour sauver tes jours; si tu évites la mort, souviens-toi de ta mère et de ses douleurs à ton sujet; dis à ton père, au milieu de ses tendres caresses, dis-lui, en versant des larmes, en baisant ses mains, ce que j'ai fait pour lui. Hélas! nos enfants sont notre ame et notre vie. » — Le sacrifice d'Andromaque est inutile; Ménélas lui annonce que Molossus doit être livré à Hermione. Le désespoir qui s'empare de la malheureuse mère éclate de nouveau par des reproches où elle reprend toute la dignité de la veuve d'Hector. « O guerrier terrible contre une femme, dit-elle, tu vas m'immoler; frappe, car je te quitterai, toi et ta fille, sans que ma langue s'abaisse à vous caresser par ses paroles. Tu es grand à Sparte par ta naissance, j'étais plus grande à Troie. Si tu me vois dans l'adversité, cesse de triompher; tu peux y tomber à ton tour. » — Dans l'acte suivant, Molossus paraît avec Andromaque;

tous deux sont chargés de chaînes : « O mon fils, mon cher fils! dit-elle, tu vas donc reposer à jamais sur mon sein glacé! ta mort va réunir sous la tombe et le fils et la mère! » Sur ces entrefaites, Ménélas arrive, et leur prononce la sentence fatale: « Allez habiter les sombres demeures; vous sortez l'un et l'autre d'une ville ennemie des Grecs. » A ces mots, le cœur de la mère se brise; elle crie à son fils : « Jette-toi aux pieds d'un maître, embrasse ses genoux, ô mon fils! » L'enfant obéit à sa mère, et dit, avec l'accent de son âge: « O bon Ménélas, ô bon prince! faites-moi grâce de la mort! » — Ménélas est inflexible. Pélée arrive; il prend la défense des deux victimes, et réussit à les sauver par son autorité. « Viens, dit-il à Molossus, viens, cher enfant, marche sous mes ailes; et vous aussi, femme malheureuse! après avoir essuyé une cruelle tempête, vous entrez enfin dans le port. » Andromaque lui répond : « O vieillard! puissent les dieux répandre leurs bienfaits sur vous et sur les vôtres, sur le libérateur de mon fils et de sa mère! Mais prenez garde aux desseins de nos ennemis : ils se sont peut-être cachés dans quelque lieu solitaire de la route pour m'enlever par la force : un vieillard, une femme faible et tremblante, un enfant sans défense! faites attention à toutes ces choses, pour que notre fuite ne nous conduise pas au malheur de tomber dans les mains d'Hermione. » Pélée rassure Andromaque, et la scène finit par l'éloge du prince vertueux qui, après avoir été le digne compagnon d'Hercule au premier siége de Troie, vient prêter l'appui de sa couronne au malheur et à la vertu.—Dans Homère, Andromaque est l'épouse, la veuve d'Hector et la mère d'Astyanax. Fidèle à ces trois caractères, elle les soutient tour à tour avec une égale vérité. L'Andromaque de la pièce des *Troyennes* est encore plus malheureuse et plus touchante. Après le trépas d'Hector, elle craignait la servitude, maintenant elle en porte les marques; elle est captive. Cependant, ne croyez pas que cette infortunée ne trouve des larmes que pour elle-même : Polyxène vient d'être immolée sur le tombeau d'Achille, Andromaque descend du char qui l'emmène pour offrir son tribut de regrets à la dernière fille de Priam. — Il faut blâmer ici avec la dernière sévérité deux fautes d'Euripide : il prête à Andromaque le langage paisible d'une femme qui se familiarise avec l'idée d'appartenir au meurtrier d'Hector; il pousse même l'oubli des convenances jusqu'à profaner un si beau caractère par une réflexion que la licence de Plaute ou de Regnard oserait à peine attribuer à un personnage subalterne de la comédie. La femme qui concevrait de telles pensées, dans une si triste circonstance, serait indigne de regretter Hector, et de préférer le destin de Polyxène à la nécessité de vivre dans l'esclavage; elle consentirait à porter sa chaîne, et s'accommoderait au temps comme les vertus vulgaires. Pour connaître le cœur humain, il faut saisir ce qui en sort au moment où il doit être touché par un sentiment profond; alors les premières paroles trahissent à son insu l'état intérieur de la personne qui les laisse échapper; il est surtout bien facile de reconnaître ainsi les mensonges de la douleur. — Euripide se relève noblement des reproches qu'il vient de mériter. Homère n'a rien d'aussi tendre que les regrets, les larmes d'Andromaque sur son fils, de plus déchirant que son désespoir; Andromaque est vraiment mère; on sent que les Grecs lui arrachent les entrailles en arrachant Astyanax. Aucun écrivain n'eût oublié de montrer Andromaque saluant une dernière fois sa patrie et la tombe de son époux, au moment du départ d'Ilion; mais peut-être fallait-il avoir l'âme d'Euripide pour imaginer le renvoi du bouclier d'Hector par l'épouse que le destin fait passer sous les lois de Pyrrhus : il y a là une si haute idée des saintes lois de l'hymen, une pudeur si vertueuse, un si grand respect pour la gloire d'Hector, et une dernière preuve d'amour, que nous ne saurions trop admirer. — Plût à Dieu qu'Euripide eût laissé un voile étendu sur la seconde union d'Andromaque! nous ne voudrions

pas la voir dans le palais de Néoptolème, et surtout dans son lit. Esclave, réduite aux plus durs emplois, elle nous affligerait moins que condamnée à un nouvel amour. Jugez combien elle est ravalée devant nous par l'abandon de Pyrrhus, puisque le nom sacré de mère, qui a fait sa gloire, est devenu pour elle un sujet de honte à nos yeux. Non, Euripide ne devait pas profaner ainsi sur la scène l'Andromaque d'Homère, et la plus noble image de la vertu. Toutefois l'amour de la patrie, le nom d'Hector, toujours présent à sa pensée, ont un charme qui nous ferait encore illusion, sans les scènes où la fille d'Hélène, jalouse et emportée comme une femme vulgaire, vient disputer le cœur de Pyrrhus à une esclave. Remarquez du moins qu'Andromaque ne prétend rien de l'époux d'Hermione, et qu'elle ne parle que d'Hector. Disons aussi, en passant, que M. de Châteaubriand a eu tort d'attribuer à l'Andromaque d'Euripide un caractère d'ambition qui détruit l'amour maternel : on ne trouverait pas même une trace de cette faute dans toute la pièce grecque. Andromaque conserve sans orgueil le noble sentiment de son ancienne fortune. Captive, résignée, mais toujours Andromaque, elle pleure Ilion, la sainte couche nuptiale et son Hector ; voilà tout. Il est un nom qu'Andromaque ne prononce jamais ici, c'est celui d'Astyanax. Une réflexion judicieuse, ou plutôt un sentiment exquis, a inspiré cette réserve au poète. C'est une de ces choses senties que l'écrivain trouve dans son cœur. — Mais nous intéresserons-nous à Molosus? oui, parce qu'il est enfant, dévoué à la mort, et qu'Andromaque est sa mère. A ce nom, nous avons tout oublié ; nous ne voyons plus que de nouveaux malheurs et le dédévouement d'Andromaque. Nous sommes d'autant plus touchés de ses larmes, que nous la plaignons de la perte qu'elle a faite et de celle qui la menace. Dans tout ce qu'elle dit sur Molossus, nous mêlons malgré nous le souvenir d'Astyanax. Veuve d'Hector, femme de Pyrrhus, deux fois privée d'un fils par une mort cruelle, quelle destinée! — Voilà les deux modèles de Virgile ; il est intéressant de juger comment ce poète saura nous attendrir sur Andromaque, qui n'est plus au milieu du deuil de Troie et sur le tombeau d'Hector comme dans l'Iliade, ou en présence d'un fils prêt à périr comme dans les deux pièces du rival de Sophocle (les *Troyennes* et *Andromaque*). Fidèle à la tradition d'Euripide, Virgile, a cependant retenu d'Homère la pensée qu'Hector doit occuper toute la vie d'Andromaque. Vainement le sort la donne à Pyrrhus, vainement le fils d'Achille la transmet comme une esclave à Hélénus, son esclave couronné ; elle n'a point cessé d'être l'Andromaque d'Hector. Pouvez-vous en douter? écoutez Virgile en vous rappelant qu'Énée arrive en Épire et se rend au palais d'Hélénus. — « En avant de la ville, dans un bosquet sacré, sur les rives d'un faux Simoïs, Andromaque offrait en ce moment le festin solennel des morts et de tristes présents aux cendres d'un époux ; elle appelait les mânes d'Hector à un tombeau de verdure, monument vide, hélas! qu'elle lui avait consacré entre deux autels, cause et témoin de ses larmes. » — Vit-on jamais une situation plus habilement préparée, un personnage plus dignement appelé sur la scène! Pénélope en pleurs au souvenir d'Ulysse, la jeune Alceste couronnant de myrtes les bustes de son époux avant de mourir pour lui, Cornélie tenant entre ses mains l'urne qui contient les cendres de Pompée, excitent-elles plus d'intérêt qu'Andromaque fidèle aux cendres d'Hector? Et comme les détails sont touchants! Ce n'est point un monument qu'elle a élevé, c'est un simple tombeau de gazon semblable à ceux des guerriers ensevelis dans les plaines de Troie ; elle réunit dans la modeste enceinte qui le renferme le culte de la patrie, le respect des morts et la religion du premier amour. Le tombeau dit qu'Hector fut un mortel ; les autels annoncent qu'Andromaque en a fait un dieu qu'elle implore sans pouvoir cesser de le pleurer. Poursuivons avec le

poète.—« Dès qu'elle me voit approcher, et que, dans le délire de son étonnement, elle reconnaît autour d'elle des armes troyennes, effrayée de ce prodige inouï, tout son corps se raidit, ses yeux restent immobiles; la chaleur l'abandonne, elle tombe, et ce n'est qu'après un long intervalle qu'elle laisse échapper ces paroles : « Est-ce bien vous que je vois? venez-vous en personne m'apporter des nouvelles? Vivez-vous encore, ô fils d'une déesse? ou, si la douce lumière vous a quitté, en quels lieux est Hector? » Elle dit, et, baignée de larmes, elle remplit les airs de ses gémissements. » — Sophocle ne fait pas évanouir ainsi Électre qui retrouve son frère, mais la reconnaissance a déjà été préparée. Électre a déjà levé quelques voiles; sa joie peut trouver des paroles lorsque l'anneau de son père lui donne la conviction qu'Oreste est devant elle. Andromaque n'a rien su des Troyens depuis la ruine d'Ilion. Leur aspect produit sur elle l'effet d'un coup de foudre; elle pourrait mourir de son saisissement sans qu'on en fût étonné. Ses questions tiennent encore de l'égarement; le nuage qui couvre ses pensées semble être aussi répandu sur ses yeux. Elle ressemble à Eurydice qui ne voit plus Orphée qu'à travers un voile de ténèbres. Comme le doute entre la vie et la mort d'Énée est motivé par la vraisemblance! et ce trait sublime, ce cri de l'amour conjugal, *Hector ubi est?* pourquoi nous ravit-il d'admiration en même temps qu'il nous arrache des larmes? C'est que, bien qu'inattendu, il appartient à la situation; c'est qu'il sort du cœur d'une femme que nous venons de voir au tombeau d'Hector. Que de choses renfermées dans cette simple question : *Hector ubi est?* « Vous étiez l'ami, le compagnon, l'émule d'Hector. Sans doute vous venez de sa part : si vous avez perdu comme lui la lumière du jour, où avez-vous laissé mon Hector? Les dieux ont-ils récompensé dignement sa vertu? Habite-t-il le séjour des Champs-Elysées avec son vénérable père, avec Hécube, avec Cassandre et Polyxène, qui m'ont tant aimée? Que vous a-t-il dit pour Andromaque? » La critique m'objectera peut-être que le poète n'a point pensé à ces développements. Il y a si bien pensé qu'ils sont tous dans l'exposition de la scène. Le cœur d'Andromaque, rempli d'Ilion, du Simoïs, de Priam, d'Hécube et d'Astyanax, exprime ses souvenirs par le nom d'Hector, qui les renferme tous. D'ailleurs, consultons la vie commune : que de choses une femme ne nous fait-elle pas entendre en même temps par quelques paroles! et combien l'accent de sa voix ajoute encore au sens de ce qu'elle laisse échapper! Les femmes sont des poètes : la nature a fait pour elles une langue particulière, pleine de créations soudaines, qui révèlent quelquefois une foule de pensées par des expressions de génie. — Nous avons retenu les questions d'Andromaque, voyons les réponses d'Énée. « Je vis, je traîne mes jours au milieu de toutes les extrémités des choses humaines; n'en doutez pas, je suis vraiment Énée; mais vous, précipitée du rang d'épouse d'un guerrier si grand, quel asile le sort vous a-t-il offert? quelle fortune assez digne de vos vertus est venue vous chercher dans votre malheur? Andromaque, gardez-vous l'hymen d'Hector ou de Pyrrhus? » En général, le prince troyen n'est pas heureux dans les questions qu'il adresse aux femmes. Il ne connaissait pas le cœur de Didon, il ne lit pas mieux dans celui d'Andromaque. Énée sait ce qu'il demande; sa dernière question est un coup de poignard qu'il devait épargner à la veuve d'Hector, dont tout attestait la religieuse douleur; voyez l'effet de cette question sur Andromaque. « Elle baisse les yeux, reprend le poète, et d'une voix presque éteinte: « Heureuse entre ses sœurs, la fille de Priam, qui, condamnée à mourir sur la tombe d'un ennemi, en face des remparts d'Ilion, n'a pas subi l'outrage d'être adjugée par le sort comme une partie du butin, et de toucher en captive le lit d'un vainqueur et d'un maître! Mais nous, après l'embrasement de notre patrie, traînée de mers en mers, il nous a fallu supporter tout l'orgueil du rejeton d'Achille, et,

soumise à l'amour d'un jeune et superbe ennemi, nous avons, pour comble de malheur, enfanté dans l'esclavage. Bientôt Pyrrhus, poursuivant à Lacédémone l'hymen de la petite fille de Léda, me transmit esclave à son esclave, Hélénus. A peine il m'abandonne, qu'Oreste, enflammé d'un violent amour pour l'épouse qu'on lui enlevait, et tourmenté par les furies de ses crimes, le surprend sans défense et l'égorge aux pieds des autels. A la mort de Néoptolème, une partie de ses états tombe au pouvoir d'Hélénus, qui, leur donnant le nom du Troyen Chaon, appelle Chaonie toutes les contrées soumises à ses lois, et bâtit sur cette colline une autre Pergame et une autre citadelle d'Ilion. Mais vous, quels vents ou quels destins ont dirigé votre course? Quel dieu vous a poussé vers ces rivages sans vous instruire de notre destinée? Et le jeune Ascagne survit-il à ses malheurs? Jouit-il de la lumière des cieux? Il s'élevait déjà lorsque Troie... Ce tendre enfant a-t-il quelque souvenir de la mère qu'il a perdue? S'enflamme-t-il déjà du désir de montrer en lui l'héritier du mâle courage d'Énée son père, et de son oncle Hector? » — Une faible prose offre à peine une image de ce morceau empreint de toute l'éloquence du cœur; il a perdu malgré moi la divine mélodie des vers de Virgile; mais les pensées suffisent encore pour faire sentir le prix de la composition, et la parfaite convenance des paroles du personnage avec sa situation. Les Grecs du temps de la république, malgré leur patriotisme exclusif, malgré les insultes qu'ils aimaient à prodiguer aux Barbares, n'ont pas refusé leur admiration aux femmes troyennes : comme Iphigénie, victime volontaire de la gloire de son pays, les filles de Priam aiment leur patrie, craignent l'esclavage et non la mort; mais ces vertus n'ont point de faste, elles se montrent comme des présents de la nature, ou des fruits de l'éducation qui les a inspirées dès le berceau. Toutefois Cassandre est sublime dans le délire qui lui fait embrasser l'hymen d'Agamemnon, comme une occasion de venger Hector, Priam et sa patrie. Polyxène ne l'est pas moins, lorsqu'à genoux sur le tombeau d'Achille, et présentant son sein au glaive de Pyrrhus, elle s'écrie : « Grecs destructeurs de mon pays, je veux, je veux mourir. » Andromaque appartient à cette famille héroïque : ainsi que ses sœurs, elle aurait voulu recevoir le trépas sur les ruines fumantes d'Ilion; mais elle parle comme il convient à son infortune, et n'en est que plus touchante, parce que sa vénérable douleur nous fait sentir que chaque jour de sa vie, depuis la mort d'Hector, elle a éprouvé l'amertume du regret qu'elle exprime. Quel prix pouvait avoir l'existence pour l'inconsolable épouse qui pleure encore auprès d'un tombeau, après sept années de deuil! Remarquons ici la force des expressions, *Tetigit captiva cubile!* Andromaque, semblable à la chaste Pénélope, dont aucun mortel, excepté Ulysse, n'avait pu seulement entrevoir la couche nuptiale, Andromaque, non seulement toucher le lit d'un maître, mais le toucher en captive, c'est-à-dire en esclave condamnée à le partager! quel pénible aveu! avec quelle pudeur il est préparé! La victime du sort s'accuse elle-même en secret quand tout le monde l'absout; elle se reproche le crime de la fortune; elle a des remords de son malheur. Quand la vertu a été abaissée même par la violence, quand elle est tombée du rang qui lui est dû, il semble qu'elle s'applique à s'humilier pour se punir. Andromaque, se reprochant sa seconde maternité, se plaît à descendre du trône, pour se représenter comme une esclave livrée à un autre esclave par un maître dégoûté d'elle. Cependant, Hélénus est un frère d'Hector : il occupait un rang dans l'armée; il a reçu des dieux la science de l'avenir; il était l'oracle des Troyens; il aime sa patrie; ses vertus le rendent digne d'Andromaque, si quelqu'un méritait l'honneur de succéder au grand Hector. — Virgile voulait d'abord qu'Andromaque ne fût à nos yeux que la veuve d'Hector, il veut maintenant nous montrer en elle la mère d'Astyanax. Les ques-

tions d'Andromaque sur le jeune Ascagne sont d'une femme dont le cœur murmure en secret : Astyanax, Astyanax! Enfin, pour achever l'éloge de tant de perfections, il faut faire ici une remarque essentielle. Hector est le premier nom sorti du cœur d'Andromaque; Hector est le dernier mot qu'elle prononce.....Au moment des adieux d'Énée, Andromaque, émule de la magnificence d'Hélénus, apporte au jeune Ascagne un manteau de Phrygie et des tissus précieux, et lui parle ainsi, avec un accent que le seul Racine a pu retrouver après 2,000 ans : « Accepte ces faibles dons; garde-les, cher enfant, comme un ouvrage de mes mains, et qu'ils attestent à ton cœur l'éternel amour d'Andromaque, de l'épouse d'Hector. Prends ces derniers présents de ta famille, ô toi! la seule image qui me reste de mon Astyanax! Oui, voilà ses yeux, voilà ses mains, voilà les traits de sa figure; maintenant il serait de ton âge, et toucherait aussi à l'adolescence. »—Depuis le commencement du petit drame jusqu'à la fin, pas un mot, pas un trait qui ne concoure à l'intention du poète. Andromaque sort plus grande et plus touchante que jamais de la cruelle épreuve qu'elle avait à subir, et Virgile a triomphé en maître des difficultés qu'il s'était imposées avec la conscience de ses forces. Voilà sans doute l'ouvrage d'un art accompli et marqué partout au sceau de la nature.—Il doit suffire à la gloire de Sénèque, que l'on trouve en lui des traits qui ne sont ni dans Euripide ni dans Virgile, et les deux scènes dans lesquelles Andromaque cache son fils dans le tombeau d'Hector, pour le dérober à la rage des Grecs, et se voit ensuite forcée de le livrer elle-même au perfide et cruel Ulysse, seraient belles sur tous les théâtres du monde. Il est encore à remarquer que cet écrivain, d'un goût si peu sûr, mais parfois d'un beau génie, a respecté le caractère d'Andromaque; elle ne vit que pour obéir à la volonté d'Hector, qui lui a ordonné de se dévouer au salut de leur Astyanax. — La divine Andromaque de Racine, fidèle aux ordres d'un époux, mère du seul Astyanax, a conservé, sans alternative, toute la beauté morale de son caractère. Le sort lui a épargné le plus cruel des outrages; elle est captive, mais non pas esclave; elle ne lève pas au ciel des mains chargées de chaînes. A la vérité, l'amour de Pyrrhus, qui, d'ailleurs, est tout-à-fait contraire aux mœurs de l'antiquité, profane en quelque sorte la vénérable douleur de la veuve d'Hector. Le spectateur judicieux éprouve quelque peine à la voir paraître d'abord pour entendre une déclaration semblable à celle de Louis XIV, enflammé tout à coup par la résistance inattendue d'une femme de sa cour. Il y a dans la scène entière une disparate entre le génie antique et les sacrifices imposés à Racine par la tyrannie *des petits-maîtres* : on est fâché d'entendre Andromaque répondre à Pyrrhus comme la triste La Vallière au monarque qui venait la poursuivre jusque dans le cloître où elle s'était retirée pour prier et verser des larmes; on souffre encore plus de voir le judicieux Racine prêter quelquefois à une princesse troyenne le langage d'une dame de la cour de Louis XIII, qui parle du pouvoir de ses yeux. Après ce tribut payé au mauvais goût, pas une dissonance dans le rôle d'Andromaque.—Sans paraître offensée du discours de Pyrrhus, sans déployer ce faste de vertu trop commun dans les femmes de Corneille, Andromaque nous fait sentir, dès les premières paroles, qu'il n'y a de place pour personne dans un cœur rempli d'Hector et d'Astyanax. Ces noms sacrés sont toute sa réponse à une passion qu'elle ne veut pas entendre : l'espérance même de voir Ilion se relever ne peut toucher cette ame, qui a désespéré de la fortune de la patrie, le jour où Troie a perdu son défenseur. Au lieu d'un trône avec Pyrrhus, elle ne veut qu'un exil avec le fils d'Hector. L'ombre de son époux, toujours présente, est un obstacle invincible entre elle et le rejeton d'Achille. Telle est l'idée que le poète a voulu graver dans notre esprit, en prêtant à Andromaque les tendres et touchantes inspirations qui

terminent son entretien avec Pyrrhus. Nous avons vu dans Euripide Andromaque réduite à rougir des reproches d'une indigne rivale; Racine, loin de l'avilir ainsi, l'ennoblit à nos yeux, et nous arrache des larmes en la précipitant aux pieds d'Hermione. C'est l'amour maternel qui la porte à implorer l'orgueilleuse et jalouse fille d'Hélène, à qui elle répète, avec un surcroît de douleur et de sacrifice, ce qu'elle a dit à Pyrrhus : « Laissez-moi le cacher dans quelque île déserte. » Je ne voudrais pas assurer que les premières paroles d'Andromaque à Hermione fussent conformes à la nature dans une telle situation. Andromaque, qui veut sauver son fils, commence avec raison par rassurer la jalousie qui cause la fureur d'Hermione; mais ses expressions ne sont pas sans quelque fadeur; elles déparent l'admirable prière où l'amour maternel trouve en lui-même une si touchante éloquence.—Hermione repousse avec une insultante ironie les supplications d'Andromaque. Au sortir d'une épreuve si cruelle, les nouveaux périls d'Astyanax la réduisent à embrasser les genoux de Pyrrhus. Non moins malheureuse que Priam, elle voit le glaive levé sur la tête d'un fils, et s'élance pour détourner le coup fatal. Cette situation est déchirante; Racine a eu la prudence de n'y pas mêler un seul mot d'amour. Nous avons oublié l'Épire; il semble que nous soyions encore à Troie, et qu'Andromaque, à genoux sur la tombe d'Hector, invoque le fils du magnanime Achille pour Astyanax, que les Grecs veulent immoler. Homère et la nature ont inspiré la seconde prière d'Andromaque. Pyrrhus en est attendri, et consent encore à sauver Astyanax, mais il renouvelle avec plus de force que jamais sa résolution de l'abandonner aux Grecs, si Andromaque ne consent à l'hymen qu'il demande : Pyrrhus est déterminé à couronner la mère ou à perdre le fils. Andromaque, restée seule avec Céphise, qui cherche à ébranler les résolutions de sa maîtresse au nom d'Astyanax, nous ramène encore à Troie, où son cœur habite toujours. Hector traîné sans honneur sur la poussière, Priam égorgé aux pieds des autels, le palais des rois souillé de sang et de carnage, sont les seules images qui occupent sa pensée; c'est par ces souvenirs qu'elle écarte avec horreur l'hymen de Pyrrhus; c'est devant eux qu'elle renouvelle le serment de fidélité aux mânes d'Hector. A peine a-t-elle prononcé ce serment, que la mort prochaine dont Astyanax est de nouveau menacé la jette dans les plus cruelles alarmes. Au milieu de l'orage que la douleur élève dans son âme, un projet lui est inspiré par le ciel, ou plutôt par Hector : elle épousera Pyrrhus pour conserver les jours d'Astyanax, et, en quittant les autels, elle s'immolera sur la tombe de son premier époux. Enfin, avant de sortir de la scène pour n'y plus reparaître, la victime innocente et volontaire fait ses adieux à la vie, qu'elle quitte sans regret, puisqu'elle rachette par sa mort des jours si précieux; à Céphise, dépositaire de l'espoir des Troyens; à un fils dont elle demande un souvenir pour prix de son amour, et non pas de son sacrifice. Dans Euripide, elle dit à Molossus : « Raconte à ton père ce que j'ai fait pour toi. » Dans Racine, elle s'oublie elle-même, contente d'une larme d'Astyanax, répandue en secret sur sa cendre. La naïveté d'Homère, la majesté de Sophocle, la tendresse d'Euripide, la mélancolie de Virgile, sont empreintes dans la personne d'Andromaque, telle que Racine nous l'a faite. Elle est à la fois antique et moderne, et, sauf quelques taches faciles à effacer, ces deux caractères s'unissent sans se nuire. On retrouve Iphigénie, Polyxène, Alceste et Didon dans le caractère d'Andromaque épouse et mère. Ce n'est pas que Racine se soit dit froidement à lui-même: J'emprunterai telle chose à Homère, telle autre chose à Virgile, mais, nourri, pénétré de l'antique, ses souvenirs se sont mêlés aux inspirations de son propre génie, et voilà comment il a produit un modèle accompli. P.-F. TISSOT.

ANDROMÈDE, fille de Céphée, roi

d'Ethiopie et de Cassiopée. La mère et la fille étaient d'une rare beauté. La première ayant osé prétendre que sa fille surpassait en beauté les Néréïdes, et même la reine des dieux, les déesses offensées demandèrent vengeance à leur père, qui, après avoir inondé les états de Céphée, suscita un affreux monstre marin qui manaçait de tout détruire. L'oracle, consulté, répondit que la colère de Neptune ne serait appaisée que lorsque Céphée aurait livré sa fille en proie au monstre. Les Ethiopiens le forcèrent à exécuter la volonté du dieu, et l'innocente Andromède fut liée à un rocher et exposée au monstre. Persée, qui revenait sur le cheval Pégase de son expédition contre les Gorgones, aperçut Andromède, fut ému d'amour et de pitié, et s'engagea à tuer le monstre si l'on voulait lui donner la main de la princesse. Le père promit et tint parole, Persée ayant pétrifié le monstre avec la tête de Méduse. En mémoire des hauts faits de Persée, Pallas changea Andromède en constellation.

ANDRONIC. (*Voyez* Comnène et Paléologue.)

ANE. Si la chèvre est la vache de la pauvre femme, l'âne est la monture du pauvre homme, et il ne fait jamais de dommage. Cependant les habitants de la campagne ne cessent de le frapper, en alléguant que cette bête est la bête du bon Dieu, et qui n'a été créée et mise au monde que pour travailler et pour souffrir, et quand vous leur demandez pourquoi ils la frappent si brutalement, ils vous répondent : C'est l'usage. — Dégrader de sa noblesse originelle une race entière d'animaux, l'accabler de coups et de misère et lui reprocher les vices que nous lui avons donnés en la tenant dans une servitude avilissante, c'est là sans doute une chose odieuse, et que l'on peut observer ailleurs que chez les ânes; mais offrir en spectacle ceux qu'on a dégradés et mutilés, les livrer à la risée publique, aux railleries et aux coups d'une multitude effrénée, est une infamie plus grande encore. Voyez, vous dit-on, combien ces bêtes sont abjectes, indociles, exténuées, rogneuses. J'en conviens; mais qui est-ce qui les a faites ainsi, si ce n'est vous-mêmes? Sortez du lieu où vous les tenez en esclavage; allez dans leur patrie originelle, examinez l'âne du désert livré à l'état naturel, ou retenu dans les liens d'une domesticité honorable et soigneuse; voyez sa taille élevée, sa tête haute, son poil doux et luisant, ses yeux pleins de feu, ses allures vives et pourtant assurées, son attitude fière et non dépourvue d'une certaine grace, voilà l'âne de la nature. Osez actuellement lui comparer votre baudet, tel que votre avarice et votre dureté nous l'ont fait. — Les guerriers arabes font leurs tournées et leurs patrouilles montés sur des ânes, et ils ne se servent de chevaux qu'à la guerre, ou les jours de parade. On compte jusqu'à 40,000 de ces serviteurs dans la seule ville du Caire; ils y servent pour parcourir la ville, comme les carrosses de place en Europe. Les plus belles Circassiennes, revêtues de leur voile, ne dédaignent pas ces montures. Quoiqu'ils aient les jambes infiniment plus courtes que les dromadaires, ils trottent aussi vite qu'eux. Dans les îles de Malte et de Sardaigne, où l'on a conservé et élevé avec soin des races pures, l'âne est souvent le rival heureux du cheval. On connaît de réputation les ânes d'Arcadie; les poètes n'ont pas cru déplacées les fleurs qu'ils ont jetées sur eux. Dans l'île de Maduré, où la transmigration des ames est reçue comme dogme, on rend à l'âne une sorte de culte. La croyance religieuse de ces insulaires est que les ames des héros morts au service de leur patrie vont animer le corps de ces quadrupèdes. Les théologiens du pays n'ont pu imaginer pour les ames des grands hommes de plus nobles asiles que des corps d'ânes. — Ce qui, dans la préoccupation de nos esprits, porte un véritable préjudice à l'âne, c'est que nous ne voulons jamais le considérer tout simplement comme un âne. Nous sommes toujours, et à notre insu, portés à le comparer au cheval. Il en diffère par une tête plus

grosse, des yeux plus écartés l'un de l'autre, des lèvres plus épaisses, une queue plus plate, moins longue, plus dépouillée; par des oreilles plus longues, et par une voix qui passe un peu trop subitement d'une octave à l'autre. Ce n'est que par ces accessoires, et non par aucune disposition intérieure et organique que l'âne diffère du cheval; et ce qui prouve mieux qu'aucun discours la fraternité des deux races, c'est que le cheval étalon regarde les ânesses avec amour, et que les juments, abandonnant la fierté de leur rang, ne se dérobent point aux empressements d'un animal à longues oreilles, comme ces châtelaines des temps chevaleresques, qui se dépouillaient de leurs vertugadins quand le vilain paraissait. — Une fatalité malheureuse semble s'appesantir sur l'âne, parce que, dans l'échelle des quadrupèdes, il est le second et non pas le premier, et il participe au sort de ceux qui ne sont à la cour qu'en seconde ligne, et qui sont plus gênés et plus malheureux que ceux qui occupent les dernières places. Mais on se garde bien de maltraiter ces courtisans, parce qu'ils sont les seconds, et l'on accable de coups les ânes, parce qu'ils ne sont pas les premiers. — L'âne n'est pas un enfant bâtard, il porte un sang pur, et sa noblesse est aussi ancienne que celle des coursiers les plus fameux. Les Égyptiens lui en voulaient beaucoup, parce qu'ils accusaient les juifs de l'adorer. Cette haine passa des hommes aux bêtes, et, comme entre toutes les sectes il n'en est aucune qui abhorre plus les juifs que la secte chrétienne, il est possible que ce préjugé, transmis de siècle en siècle, nous inspire de l'aversion pour la bête maudite, moins en qualité d'hommes qu'en qualité de chrétiens, et il faut que cette aversion soit bien puissante, puisque la croix de la rédemption qu'elle porte sur son dos n'a pu l'effacer. — Les païens dédiaient l'âne à Priape, comme dieu des cyniques, et l'on ne peut s'empêcher de convenir qu'il y a des rapports entre le dieu et la bête. Mais pourquoi dédier l'âne à Silène, quand on sait qu'il est le plus sobre des animaux? La peinture, inspirée par la religion, a vengé cet animal; il est entré comme partie intégrante dans le domaine des beaux-arts; il ne figure pas seulement dans le genre et dans le paysage, il appartient à l'histoire, et pour donner du prix à un Téniers ou à un Dominiquin, il n'est rien tel qu'un âne. — Donnez à l'âne la même éducation et les mêmes soins qu'au cheval, et j'ose assurer qu'il le surpassera de beaucoup, parce qu'il apporte en naissant de plus hautes dispositions. Le jeune ânon est plein d'esprit, de gaîté, de gentillesse, et même de grace. Si vous paraissez dans votre basse-cour, un instinct secret l'avertit que vous êtes son maître, et il quitte le pis de sa nourrice pour venir vous rendre hommage. Si vous êtes à table dans votre château, et qu'il en trouve la porte ouverte, il vient en homme de bonne compagnie se placer à vos côtés, et ce qu'il demande, ce n'est pas une auge ou un râtelier, c'est un couvert. Avec l'âge il perd sa gaîté, il devient méditatif, mais ce qu'il perd en gentillesse il le gagne en profondeur. Nous avons vu à Paris un âne savant qui résolvait les équations du quatrième degré comme s'il avait eu l'ambition d'être admis à l'école polytechnique. Lorsqu'on dit de tel académicien qu'il est un âne, on n'entend pas parler de l'âne ignorant du village, mais de l'âne savant de la ville. — Quant aux affections domestiques et aux vertus morales, nul n'en est plus que lui doué libéralement. On a vu des ânesses mourir de chagrin parce qu'on leur avait enlevé leur ânon. D'autres affrontent les incendies, et vont se réunir dans l'étable à leur enfant qui périt dans les flammes. Comme il a l'oreille fine et le flaire excellent, il retrouve et reconnaît son maître au milieu d'une foire ou dans une ville habitée par une population nombreuse. Il le flaire, il le sent et court à lui quoiqu'il l'ait souvent excédé de coups. Si l'âne est rétif, c'est qu'on le blesse dans les habitudes qu'on lui a données étant jeune, et qu'il ne comprend pas le caprice qui porte son

maître à s'en écarter ; s'il se couche sur le ventre quand on le charge trop, c'est qu'il n'a que ce moyen de vous faire comprendre que vous l'accablez. Il ne peut pas dire, comme Epictète à son maître : J'ai l'honneur de vous prévenir que si vous continuez de frapper aussi fort, vous allez me casser la jambe ; mais il exprime la même chose dans un autre langage et à sa manière. Si le mâle est lascif, c'est que sa femelle entre en chaleur huit jours après la mise bas et s'y maintient presque toute l'année. Cette pauvre bête, qui dans l'état sauvage ou dans l'état d'une domesticité tolérable vit au-delà de trente ans, vit à peine chez nous douze à quinze ans; et à cet âge on traite le mâle de vieux grison et la femelle de vieille bourrique; les coups et les mépris ne leur manquent pas à tous deux. C'est ainsi qu'un peuple civilisé traite ses vieux serviteurs. — L'âne vit presque de rien, et il sert tout le jour. Le paysan qui a sa vache et son âne se trouve ainsi placé entre sa nourrice et sa monture. Il porte l'engrais de son étable et la litière qu'il a fécondée sur le champ du pauvre homme; il en rapporte les récoltes diverses dans ses granges, il va et vient sans cesse, porte le grain au moulin, les fruits au marché, le bois à la maison, ainsi que les glanées durant la moisson, les paquets de foin durant la fénaison, le chaume des jachères, les joncs des marais et les mauvaises herbes qui croissent le long des chemins. Soit que vous lui mettiez la selle, le bât, les crochets, les hottes, les paniers, les échelles, il ne se refuse à rien, si ce n'est au mors, contre lequel il a une grande répugnance. Lorsqu'il est en route, il ne vous demande d'autre grace que celle de le laisser brouter chemin faisant quelques sommités de chardons, quelques boutures de saule, quelques bourgeons d'ormes ou de peupliers, ou bien de boire une gorgée dans l'eau trouble qu'il fait jaillir sous ses pieds; et si vous lui permettez de se rouler un instant sur le gazon, vous aurez contribué au premier de ses plaisirs, à la plus suave des voluptés qui lui soit permise dans ce bas monde. Voilà comme il passe son temps à la campagne. Mais à la ville d'autres devoirs l'appellent. Dès les premiers jours de mai, vous voyez de grand matin le pavé de Paris couvert d'ânesses, pharmaciennes agrégées, qui vont frapper à la porte de tous les malades. Elles permettent à la chèvre de se mêler avec elles, et il est aujourd'hui bien établi que les docteurs de la faculté, tout fourrés qu'ils sont d'hermine, ont moins de succès que ces nouveaux officiers de santé, revêtus de peaux d'âne ou de chèvre.—Gardons-nous donc de juger l'âne comme une bête maudite de Dieu, parce que Dieu, lors de la création, ne maudit aucun de ses ouvrages, et parce que les vices qu'il peut avoir proviennent, non du Créateur, mais de nous-mêmes. Nous ne pouvons pas plus juger l'âne sur ceux que nous voyons et que nous accablons, que nous ne pouvons juger les paisibles habitants du Sénégal sur les nègres de la Jamaïque. On devrait mettre au carcan ceux qui maltraitent les ânes, et pendre ceux qui taillent les nègres. — Dieu a créé l'âne libre, sobre, patient, laborieux, fidèle; l'homme a fait les baudets rétifs, indociles, vindicatifs; il leur a donné ses vices, et il ne leur a emprunté aucune de leurs vertus.

Français (de Nantes.)

ANESSE (lait d'). Ce lait n'est en réputation en France que depuis François I^er^, et voici comment l'usage s'en est introduit : ce monarque se trouvait très faible et très incommodé; les médecins ne purent le rétablir. On parla au roi d'un juif de Constantinople qui avait la réputation d'être très habile médecin. François I^er^ ordonna à son ambassadeur en Turquie de faire venir à Paris ce docteur israélite, quoi qu'il pût en coûter. Le médecin juif arriva, et n'ordonna pour tout remède que du lait d'ânesse. Ce remède doux réussit très bien au roi, et tous les courtisans des deux sexes s'empressèrent de suivre le même régime, pour peu qu'ils crussent en avoir besoin. Un malade guéri par l'usage de cette nourriture saine et restaurante crut devoir expri-

mer sa reconnaissance par le quatrain suivant :

Par sa bonté, par sa substance,
D'une ânesse le lait m'a rendu la santé ;
Et je dois plus, en cette circonstance,
Aux ânes qu'à la faculté.

(*Voyez* le mot LAIT.)

ANES (fête des), était une représentation de la fuite de la vierge Marie en Egypte. On croit que cette fête est originaire de Vérone en Italie. La tradition disait que l'âne qui avait porté notre Seigneur à son entrée à Jérusalem n'avait pas voulu vivre en cette ville après la passion de son divin écuyer; qu'il avait marché sur la mer, aussi endurcie que sa corne; qu'il avait pris son chemin par Chypre, Rhodes, Candie, Malte et la Sicile, et que de là il avait mis pied à terre à Aquilée, et s'était établi à Vérone, où il vécut très long-temps. Les prétendues reliques de cet âne étaient conservées à Vérone, sous la garde d'un couvent de moines. C'est dans cette ville, dit-on, que la *fête des ânes* fut établie ; de là elle se répandit dans les différents diocèses de la naïve chrétienté du moyen âge. En France, on la célébra d'abord à Beauvais. On choisissait une jeune fille bien apparentée, la plus belle qui se pût trouver; on la faisait monter sur un âne richement enharnaché ; on lui mettait entre les bras un joli enfant : elle figurait ainsi la Vierge et le divin enfant qui, du fond d'une crèche, avait sauvé le monde. Dans cet état, suivie de l'évêque et du clergé, elle marchait en procession depuis la cathédrale jusqu'à une autre église, entrait dans le sanctuaire avec sa modeste monture, allait se placer près de l'autel, du côté de l'Evangile, et aussitôt la messe commençait. L'*Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, tout ce que le chœur chante était terminé par ce refrain : *hihan*, *hihan*. La prose exaltait les belles qualités de l'animal. Elle avait été composée, à ce que l'on croit, par Pierre de Corbeil, moine et archevêque de Sens. On y remarquait ce passage :

Orientis partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus.

Chaque strophe finissait par cette invitation :

Lez, sire asne, car chantez,
Belle bouche rechignez ;
Vous aurez du foin assez
Ou de l'avoine à plantez.

On l'exhortait enfin, en faisant devant lui une génuflexion, à oublier son ancienne nourriture, et le dur chardon, pour répéter *amen, amen* à sa manière. Le prêtre, au lieu de l'*Ite missa est*, chantait trois fois *Hihan*, *hihan*, *hihan*, et le peuple répétait *hihan*. Ainsi se terminait le saint sacrifice, puis l'âne, la jeune fille et son cortége retournaient dans le même ordre au lieu du départ de la cérémonie. On peut consulter Ducange, si l'on veut avoir de plus amples détails. CH. D.R.R.

ANECDOTE (en grec *Anecdoton*), ce qui n'a pas encore été publié, mis au jour. Nous attachons ordinairement à ce mot l'idée d'un récit court et amusant, d'un trait remarquable ou spirituel, d'un évènement extraordinaire ou ridicule, connu ou non connu, publié ou non publié; de là est venue l'obligation d'y ajouter le mot *inédite* quand on veut exprimer l'idée que rendait seule la première acception du mot *anecdote*. La définition de cette idée est d'autant plus difficile qu'elle comprend beaucoup de choses différentes : souvent le mot *anecdote* est pris comme synonyme d'*ana*. (*Voy.* ce mot.) Lorsqu'une anecdote contient des détails inconnus sur un évènement intéressant, ou sur la vie d'une personne remarquable, ou lorsqu'elle prend une tournure spirituelle, elle peut amuser en société; mais cela dépend aussi de la manière dont elle est racontée, et surtout si elle l'est à propos; en pareil cas, il peut arriver qu'une anecdote déjà racontée plusieurs fois fasse une impression encore plus agréable. On appelle par plaisanterie *colporteur d'anecdotes* celui qui, à la moindre occasion, vous importune de toutes celles que sa mémoire lui fournit; et *chasseurs d'anecdotes*, particulièrement les voyageurs qui mêlent à leurs descriptions toutes

sortes de récits mensongers ou insignifiants.

ANÉMOGRAPHIE, ANÉMOMÈTRE, ANÉMOSCOPE. Le premier de ces mots, dérivé du grec *anémos*, vent, et *graphô*, j'écris, est le nom de la science ou de la description des vents. Les deux derniers, qui ont également pour racine principale *anémos*, à laquelle l'on joint celle de *métron*, mesure, et l'autre le verbe *scopéô*, j'explore, sont les noms de deux instruments qui servent, le premier à mesurer la vitesse et la force du vent, le second à indiquer sa direction. La force du vent se connaît par la vitesse ou le temps qu'il met à parcourir un espace donné, et réciproquement sa vitesse peut se connaître par la force avec laquelle il pousse un corps qui est opposé perpendiculairement à sa direction. C'est sur ce double principe qu'est fondée la construction de l'anémomètre. Plusieurs auteurs se sont occupés de cette partie de la physique, si intéressante pour la navigation. Mariotte, Huygens, Bélidor et Bouguer ont dressé des tables où les degrés de force des vents qui frappent une surface d'une grandeur déterminée sont comparés avec une suite régulière de poids d'égale impulsion. Le premier de ces auteurs avait commencé ses expériences sur la vitesse du vent au moyen d'une plume lancée dans l'air, et dont il calculait la marche par l'espace qu'elle avait parcouru dans un temps donné; mais on sent combien cette méthode était imparfaite. Le *Journal de physique* de juin 1780 donne la description d'un anémomètre de M. Breguin : « C'est une espèce de moulin à vent, avec six ailes renfermées dans une cage, composée de douze volets fixes, mais inclinés de 30 degrés. L'axe qui porte les ailes est vertical et tourne au centre des douze volets. Ce premier axe porte une roue horizontale, qui s'engraine dans une seconde roue perpendiculaire, dont l'axe est horizontal. Ce second axe est garni d'un ressort fort élastique, dont un bout est attaché à l'axe et l'autre à un piton à vis. Ce ressort donne à cet axe, de même qu'à celui des ailes, la liberté de faire une révolution, jamais plus, et il doit être d'une force telle que le vent le plus fort qui tourne les ailes ne le sera pas assez pour lui faire achever la révolution entière. A l'extrémité de l'axe horizontal, est une aiguille qui fait ses révolutions sur un cadran où sont tracés les différents degrés de force du vent. Pour exprimer ces degrés, on place sur l'axe horizontal une autre roue, qui porte un cordon auquel est suspendu un bassin que l'on charge à volonté de différents poids. Ces poids font tourner l'index en raison de leur quantité jusqu'à la révolution entière; le ressort se tend en proportion, et l'on marque sur le cadran les degrés par les poids dont on s'est servi successivement; par ce moyen, on a une table assez exacte des degrés de force ou de vitesse du vent. » — On en construit de fort ingénieux au moyen d'une tringle mobile, surmontée extérieurement d'un pavillon. Cette tringle passe à travers le toit et vient aboutir dans la chambre où l'on veut faire l'observation, et au plafond de laquelle on a placé une rose des vents. Lorsque le vent fait tourner le pavillon et la tringle, un indicateur adapté à cette dernière marque la direction du courant d'air. — Les anciens connaissaient des machines propres à prédire les directions et les changements de vent, comme il paraît par Vitruve. Otto de Guericke, physicien allemand, qui vivait vers le milieu du XVII^e siècle, en avait imaginé une à laquelle il donna le nom d'*anémoscope*. C'était une petite figure de bois qui montait ou descendait dans un tube de verre, suivant les variations de l'atmosphère; mais c'était plutôt, comme on voit, un baromètre qu'un véritable anémoscope. La plus simple, la plus ancienne et la plus commode de toutes les machines destinées à remplir l'objet de cet instrument est sans contredit la *girouette*, qui indique sûrement, lorsqu'elle est bien construite, les variations du vent, et par conséquent sa direction.

ANÉMONE. L'anémone dite ané-

mone des fleuristes ou des jardins est une des plus belles fleurs. La nature a déployé avec générosité sur elle les couleurs les plus vives et les plus variées; elle est très recherchée et se voit dans tous les jardins, dont elle est un des plus beaux ornements, présentant d'un coup d'œil, dans un petit espace, plus de 300 variétés, toutes à fleurs doubles, de formes, nuances et couleurs différentes; cette plante se distingue aussi par la beauté de ses feuilles et l'élégance de sa tige, svelte, droite et élevée.—Linnée faisant mention d'une *anemone coronaria* et d'une *anemone hortensis* dont les descriptions, quoique différentes, peuvent se rapporter à l'anémone des fleuristes considérée dans les variations de feuillage que celle-ci présente, on ne sait pas rigoureusement à laquelle des deux premières appartient réellement l'anémone des jardins. Je cultive les collections d'anémone depuis long-temps, et de nombreuses observations me portent à croire, d'accord avec plusieurs observateurs, que l'*anemone hortensis* et l'*anemone coronaria* de Linnée sont la même plante, sont une conquête de l'une sur l'autre, ou plutôt l'une et l'autre des conquêtes ou espèces jardinières obtenues au moyen des modifications que la culture fait subir si souvent et si facilement aux plantes. Ce qu'on lit dans l'abbé Rosier, que l'*anemone hortensis* est indigène à l'Italie; que l'*anemone coronaria* croît aux environs de Constantinople, et que les anémones à fleurs doubles proviennent de l'une et de l'autre, vient à l'appui de cette opinion, et ce qu'on a dit de Bachelier, qui aurait apporté de l'Italie en Europe l'anémone des jardins, prouverait seulement que ce voyageur a apporté une plante où son analogie existait, de même qu'après la défaite de Mithridate Lucullus apporta à Rome des cerises dont l'espèce primordiale existait en Italie, et que des voyageurs apportèrent au XIV^e siècle, d'Espagne en Normandie, des pommes dont l'espèce sauvage, moins perfectionnée, à la vérité, existait dans les forêts de la France. — D'après ces considérations, il parait difficile d'affirmer que l'une ou l'autre des anémones *coronaria* ou *hortensis* soit le type ou espèce primordiale de l'autre; il est au contraire vraisemblable que ce type est inconnu ou perdu. On sait que plusieurs plantes ont disparu de la surface du globe, et qu'il ne nous reste d'elles que des variétés obtenues par la culture : le blé en fournit un exemple, car on ne connaît pas le blé sauvage; on n'en rencontre en aucun lieu de la terre à l'état de nature, croissant et se reproduisant sans culture et sans le secours de l'homme; son type primitif est perdu, sans doute parce que le sol où il croissait naturellement s'est abîmé dans les entrailles de la terre, ou a été envahi par l'océan. Si le blé et l'anémone primitifs sont perdus, il nous reste dans la postérité de l'anémone une fleur vraisemblablement plus belle et certainement plus variée en couleurs que son type, et dans le blé cultivé une richesse alimentaire plus grande que dans le blé à l'état de nature, juste récompense des travaux attachés à l'agriculture et à l'horticulture. — Le grand nombre de variétés de l'anémone, qui s'élèvent, comme nous l'avons dit, à plus de 300 sortes, autant que le vif intérêt que cette belle fleur inspira toujours aux amateurs, et la nécessité de faire régner l'ordre au sein d'une telle abondance, ont donné lieu à diverses divisions et sous-divisions, mais plus particulièrement à la classification suivante :

Anémones dénommées;
Anémones 1^{er} émail;
Anémones 2^e émail;
Anémones 3^e émail;
Anémones-pavots.

Les anémones dénommées ont toutes un nom particulier; elles doivent posséder les attributions qui constituent *une belle anémone*, et dont les principales sont *un feuillage épais et d'un beau vert, une tige haute, ferme et droite, une fleur ayant trois pouces de largeur et des couleurs franches*; on les place séparément, espèce par espèce, avec des étiquettes indicatives du nom de chacune

d'elles ou avec des numéros qui correspondent à une liste, elle-même numérotée, qu'il faut conserver avec soin pour visiter souvent la collection, en vérifier les fleurs et jeter les variétés dégénérées. — Les anémones 1er émail se composent des plantes extraites des anémones dénommées choisies de manière à produire le plus beau coup d'œil; il doit s'y trouver beaucoup de fleurs cramoisies et rouges, de rouges panachées de blanc, et de pourpres, d'agates panachées de rouge et de blanc. Cette division ne tolère rien d'inférieur; elle est connue aussi sous les noms d'anémones 1er ordre, 1re beauté, 1er mélange et 1er assortiment. — Les anémones 2e émail se composent des bleu-clair mêlé de blanc; des bleues, et des couleurs pourpres extraites des anémones dénommées auxquelles on adjoint les doubles emplois du premier émail.— Les anémones 3e émail admettent les couleurs bizarres prises dans les anémones dénommées et les doubles emplois du 2e émail et souvent du 1er émail. — Les anémones-pavots sont les anémones à fleurs simples, que plusieurs amateurs recherchent à cause de la richesse des couleurs et du bel effet qu'elles font plantées en massif; elles sont aussi cultivées dans le seul but d'en recueillir les graines, qu'on sème pour obtenir des variétés nouvelles. — L'anémone double se multiplie par ses pattes (racines), qu'on plante en automne et qu'on couvre pendant les froids de l'hiver, ou bien, et c'est l'usage le plus général, au printemps, dans une terre franche, très substantielle, mêlée de terreau consommé. — L'anémone simple se multiplie par ses pattes (racines), comme la précédente, et par la semaison de ses graines au printemps, à l'ombre, dans une terre très douce, avec la précaution de ne couvrir les semences que d'une couche très légère de terre, car la graine d'anémone est très petite. — On peut conserver les pattes d'anémones 15 ou 20 mois sans les planter. — On cultive encore les anémones en arbre, œil de paon, pulsatille, hépatique, etc. C. Tollard, aîné.

ANÉVRISME, du grec *aneurusma*, dérivé de la préposition *ana* et d'*eurunô*, je dilate, fait lui-même d'*eurus*, grand, large, est une maladie propre au *cœur* et aux *artères*, dans laquelle il y a augmentation des cavités de ces organes. — Anévrisme du coeur. On a donné ce nom à une affection de cet organe qui offre une augmentation générale ou partielle dans son volume, avec amincissemet ou épaississement des parois de ses cavités. Il a été assez difficile pour les médecins d'établir, d'après le volume naturel du cœur, quelles étaient les dimensions précises qu'il devait avoir pour être jugé plus gros ou plus petit que dans l'état normal. Cependant, on admet assez généralement avec Laënnec, qui s'est occupé exclusivement de cette affection, que cet organe est dans un état de maladie ou pathologique, lorsqu'il est plus gros ou plus petit que le poing de l'individu. — Les causes en sont très nombreuses. Lancisi à vu cette maladie du cœur se reproduire dans une famille pendant quatre générations successives. Du reste, la majorité des médecins attribuent cette maladie chez les personnes qui en sont affectées, à l'abus des aliments échauffants, des liqueurs alcooliques, du café, des vins, aux exercices violents, aux cris, au chant, à la déclamation. Les veilles prolongées, les émotions vives de l'ame, soit agréables ou pénibles, et qui, comme on le sait, augmentent avec tant d'intensité les battements du cœur, peuvent la produire également. Aussi remarque-t-on que les anévrismes sont beaucoup plus fréquents chez les adultes que dans la vieillesse. Dans les premiers temps où cette maladie se développe chez un individu, il éprouve de légères palpitations et des étouffements passagers qui augmentent de temps à autre et surtout pendant la marche, après les écarts de régime ou l'action de monter un escalier. Les lèvres et les pommettes se colorent et paraissent sillonnées de vaisseaux sanguins. Au bout d'une ou de plusieurs années, les palpitations, qui, dans les premiers temps, ne se développaient que sous

l'influence d'un exercice violent, deviennent habituelles et faciles à apprécier par le médecin, soit par la vue, les côtes s'en trouvant soulevées, soit par l'ouïe, ou par le toucher de cette partie de la poitrine connue sous le nom de région cardiaque, parce qu'elle répond au cœur. Tantôt ces battements sont forts, d'autres fois obscurs, et le plus fréquemment réguliers. Le pouls offre dans ses pulsations les mêmes modifications. La face acquiert une teinte rouge bleuâtre; les yeux sont larmoyants; le malade n'est tranquille qu'autant que sa tête et sa poitrine sont élevées. Le sommeil devient inquiet, impossible quelquefois, ou s'il a lieu, il est entrecoupé de songes pénibles et accablants. Enfin, lorsque la maladie est parvenu à son plus haut degré d'intensité, l'oppression devient de plus en plus forte, ce qui fait éprouver au malade un besoin continuel de changer de place. Enfin, la suffocation est tellement vive, que l'individu sent arriver sa fin prochaine, et expire au milieu des angoisses qui l'oppriment. Cette mort est déterminée par la dilatation du cœur, qui ne peut plus suffire à la circulation. Cependant elle est quelquefois le résultat de la rupture de cet organe, comme l'a observé M. Rostan. Dans ce cas, la mort est subite, et le médecin ne peut la reconnaître que lorsque le malade à cessé de vivre. Cette affection, arrivée à un certain degré de développement, est toujours funeste. Ce n'est que dans les commencements que le médecin peut en arrêter les progrès et même la faire disparaître, par le repos physique et moral, par la diète, les applications de glace sur la région du cœur et les saignées générales et locales méthodiquement employées. — ANÉVRISME DES ARTÈRES. Ils sont formés par la dilatation partielle d'un tube arteriel, ou par l'issue du sang échappé d'une artère blessée par un corps vulnérant quelconque. D'où il résulte que ces anévrismes sont distingués en *spontanés* et en *traumatiques* (qui résultent d'une blessure). *Anévrismes spontanés.* — Ce sont ceux qui n'étant point causés par une blessure, offrent une simple dilatation sur le trajet d'un tube artériel. Indépendamment des causes appréciables seulement pour le médecin qui peuvent donner naissance à cette maladie, ce sont les contusions des artères, les exercices violents, l'usage immodéré du vin et des liqueurs alcooliques, l'abus des plaisirs vénériens, la maladie vénérienne, etc. On reconnaît cette affection aux caractères suivants: tumeur plus ou moins arrondie située sur le trajet d'une artère, souple, rénitente, disparaissant quand on la comprime, et reparaissant aussitôt qu'on cesse la pression, faisant ressentir au doigt qui la palpe des pulsations semblables en tout à celles qui résultent du toucher d'une artère. Si on comprime entre le cœur et la tumeur, celle-ci disparaît, et quant au volume et quant aux pulsations. — *Anévrismes traumatiques ou faux.* Ils sont dus à une blessure faite à une artère par un corps vulnérant quelconque. Il en résulte extravasation du sang au-dessous de la peau ou dans les parties euvironnantes. La région qui correspond à cette blessure acquiert une couleur livide, il se développe des battements peu sensibles et une espèce de bruissement sous le doigt. Les anévrismes faux ont encore été distingués: en *faux primitif*, qui se développe à l'instant où l'artère est percée, et en *faux consécutif*, qui ne se forme que lentement après la blessure de l'artère; enfin on a donné le nom d'*anévrisme variqueux* à l'ouverture d'une artère dont le sang passe dans une veine qui lui est adossée, et qui a été piquée par le même instrument, comme cela arrive à la suite de l'opération de la saignée pratiquée par des personnes peu versées dans l'étude de l'anatomie humaine. — Les moyens employés pour guérir les anévrismes, qui peuvent compromettre les jours des personnes qui en sont affectées, sont les saignées, qui, diminuant la masse totale du sang, s'opposent au développement de ces tumeurs. Cette guérison s'obtient par l'application de la glace et de la neige, et la compression entre le cœur et la tumeur, par laquelle on s'oppose à l'accès du

sang dans cette dernière; mais de tous les moyens employés jusqu'à ce jour, celui qui est le plus avantageux est la *ligature*, qui consiste en un petit ruban de fil ciré dont ou lie l'artère. Par ce moyen, la cavité du tube artériel disparaît, la ligature tombe par la suppuration des parties, la cicatrisation s'opère et la tumeur disparaît. (*Voyez* Coeur, Artère et Ligature.) Halma-grand.

ANFOSSI (Pascal), né à Naples en 1729, reçut des leçons de violon au conservatoire de Naples, et étudia la composition sous Sacchini et Piccini; ce dernier lui témoigna de l'amitié, et lui fit obtenir la première place, en 1771, au théâtre *delle Dame* à Rome. Comme il n'en fut guère plus heureux, Piccini lui fit obtenir, l'année suivante, un autre engagement; et comme son sort était toujours le même, il lui procura un troisième engagement. Cette fois, Anfossi fut plus heureux. L'*Inconnue persécutée* fut accueillie en 1773 avec succès, ainsi que la *Finta giardiniera*, qu'il donna l'année suivante, avec *il Geloso di cimento*. Son *Olympiade*, qu'il donna en 1776, tomba complètement, et les désagréments que le compositeur éprouva dans cette circonstance l'obligèrent à quitter Rome. Il traversa l'Italie, et arriva en France avec le titre de professeur au conservatoire de Venise. Il fit représenter à l'Académie-Royale de musique son *Inconnue persécutée*, mais cette gracieuse et délicate partition n'obtint pas le succès qu'elle méritait. Il passa alors en Angleterre (1783), où il fut nommé directeur de la musique du théâtre italien. Il revint à Rome en 1787, et y fit représenter plusieurs ouvrages qui lui firent oublier ses infortunes d'autrefois, et lui méritèrent l'estime dont il jouit jusqu'à sa mort, en 1795. Il y a dans la musique d'Anfossi beaucoup de réminiscences de Sacchini et de Piccini, à l'école desquels il se forma le style. Mais il se distingue particulièrement par le goût, le sentiment musical, et l'art de développer ses idées. Plusieurs finales de ses opéras sont des modèles en ce genre. Sa fécondité prouve qu'il travaillait avec facilité. Nous mentionnerons encore l'*Avaro, il Curioso impertinente*, *i Viaggiatori felici*, qui sont au rang des meilleures productions dans le genre comique. Il a en outre composé plusieurs *oratorio* et *Psaumes*, dont Métastase a fait le poème.

ANGE (Chateau de Saint-), à Rome. Vieil édifice de forme circulaire tranformé en citadelle par le pape Alexandre VI, depuis la fin du XV^{e} siècle; on y arrive par un pont jeté sur le Tibre. L'empereur Adrien avait construit ce palais pour lui servir de tombeau, de là son nom latin de *Moles Adriana*. Cet édifice était tout entouré de statues; une d'entre elles, connue sous la désignation de *Faune endormi*, fut trouvée sous le pontificat d'Urbain VII enfouie dans les fossés du château, et a été depuis placée dans le palais Barberini. La tombe de l'empereur était tout en porphyre. Innocent III décida qu'elle lui servirait après sa mort, et on l'admire aujourd'hui dans l'église de Saint-Jean de Latran. Crescentius se retrancha en l'an 985 contre l'empereur Othon III dans la *Moles Adriana*, qui depuis porta le nom de *Turris Crescentii*. La dénomination actuelle de château de Saint-Ange provient d'une statue d'ange en bronze, d'après le modèle de Pierre Verschaffelt, de Gand, que le pape Benoît XIV fit placer sur le faîte de l'édifice.

ANGE (Michel-) Buonarotti, de l'ancienne maison des comtes de Canossa, né en 1474 à Caprée, et mort à Rome en 1564. Son étonnant génie se révéla par des ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de poésie à la fois. Domenico de Grillandajo fut son premier maître dans l'art de dessiner et de peindre. Deux ans après il entra à l'école des Arts, récemment établie par Laurent de Médicis, et profita si bien des leçons du sculpteur Bertoldo, qu'à l'âge de 16 ans il copia en marbre une tête de satyre, au grand étonnement de tous les connaisseurs. Comme peintre, il ne fut pas moins remarquable; il eut l'honneur de concourir avec le grand Léonard

de Vinci à l'exécution des peintures historiques pour l'embellissement de la salle du conseil à Florence. C'est à cette occasion qu'il conçut ce fameux carton dont malheureusement il ne reste que quelques parties représentant une scène de la guerre de Pise, l'une des créations de Michel-Ange les plus estimées des connaisseurs. Cependant il fut appelé à Rome par le pape Jules II, qui le chargea de l'exécution d'un mausolée pour lui. Ce travail fut interrompu deux fois, d'abord par suite de circonstances où la fierté de l'artiste se trouva blessée, ensuite par la jalousie de ses rivaux Bramante et Julien de Sangallo. Ces derniers persuadèrent au pape de charger Michel-Ange des peintures à fresque qu'il voulait faire exécuter sur la voûte de la chapelle Sixtine, espérant l'embarrasser par un genre de travail dans lequel il ne s'était pas encore essayé, et lui faire perdre la faveur du prince. Michel-Ange, après s'en être vainement défendu, exécuta en vingt mois un travail qui fit l'admiration de tous les vrais connaisseurs, malgré le court espace de temps laissé à l'artiste pour l'accomplissement de son œuvre, et dans lequel la grandeur de ce génie original se montre dans toute sa force, plus que dans aucune autre de ses productions. Au moment où Michel-Ange se disposait à reprendre le travail de son mausolée, le pape Jules vint à mourir, et, sur l'ordre de son successeur, le pape Léon, qui mourut bientôt après, il se rendit à Florence pour entreprendre la construction de la façade de la bibliothèque St.-Laurent. Sous Adrien VI, il fit les fameuses statues de Moïse et du Christ pour le tombeau du pape Jules. Cette dernière fut placée plus tard dans l'église de la Minerve à Rome. Clément VII rappela Michel-Ange à Rome, et le chargea de l'achèvement de la nouvelle sacristie et de la bibliothèque St.-Laurent à Florence. Après les évènements orageux qui survinrent, il fut également chargé d'ajouter aux peintures qu'il avait exécutées dans la chapelle Sixtine celle du *Jugement dernier*. Agé de 60 ans, il n'entreprit qu'à contre-cœur ce dernier travail, qui pouvait nuire à sa réputation. Doué par la nature d'une grande profondeur de pensée, il s'était inspiré à la lecture des admirables descriptions du Dante, et par l'étude non interrompue de l'anatomie il avait acquis une connaissance intime des plus secrets mouvements des muscles. Il chercha à se frayer une route nouvelle par son travail, et s'efforça de surpasser ses prédécesseurs, au nombre desquels se trouve en première ligne Luca Signoretti, par la force des contours, la hardiesse des mouvements et l'horrible de l'expression. Il acheva en 1541 un tableau dont la composition est tout-à-fait manquée, sans dignité dans l'ensemble, sans noblesse dans les détails, mais où se révèle partout une grande expérience de l'art, ce qui le rend plus utile à l'étude des artistes qu'agréable au goût et au sentiment des amateurs. Il reproduit avec un rare talent dans ce tableau les différentes positions du corps, les diverses perceptions de l'ame et les emportements de la passion : ce qui fait de cet ouvrage un trésor inépuisable d'étude et de méditation. Les deux derniers tableaux remarquables de Michel-Ange sont la *chute de saint Paul* et le *crucifiement de saint Pierre* dans la chapelle Saint-Paul. En sculpture, il fit une *descente de croix*, quatre figures d'un seul bloc de marbre. On dit de son Cupidon en marbre, qu'il est une imitation perfectionnée d'un autre Cupidon qu'il avait fait auparavant, et qu'il avait enterré après lui avoir cassé un bras, dans l'espérance de le faire passer un jour pour un morceau d'antiquité. Ce Cupidon perfectionné est de grandeur naturelle. Sa statue de Bacchus est comparée, par Raphaël, aux chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle. Michel-Ange entreprit encore en 1546 l'achèvement de l'église Saint-Pierre. Il en corrigea le plan, choisit la forme d'une croix grecque, élargit la tribune et les bas-côtés, appuya la coupole sur un mur solide, et fit construire une des faces d'après le modèle du portique du Panthéon. Il ne survécut pas à l'exécution de son plan, auquel on

fit quelques changements après sa mort. Il entreprit en outre différentes constructions, telles que celles du Capitole, du palais Farnèse, et autres. Ses monuments d'architecture se distinguent aussi par la grandeur et la hardiesse, mais on reconnaît son imagination vagabonde et déréglée dans les ornements et les détails, souvent trop surchargés, qu'il préférait aux ornements simples. Ses poésies, qu'il considérait seulement comme un passe-temps et un jeu de son imagination, renferment des preuves incontestables d'un grand talent. Elles ont été publiées ensemble et séparément. Voyez Michel-Ange comme poète dans *Beitrag zur it. poesie*. (Addition à la poésie italienne, 1, ch. 1810.) Ses ouvrages en prose, *lectures*, *discours*, etc., se trouvent dans le recueil « *Prose florentine* », et ses letttres dans *Bottari*, « *lettere pittoriche.* » (Voy. *Vita di Michel-Angelo B., scritta da Ascanio Convivi, suo discipolo.*) (Rome 1553 ; Florence 1746.) La plus nouvelle fut publiée à Pise en 1823, avec des notes, par *Cav. de Rossi*.

ANGÉLIQUE. L'angélique cultivée, dite angélique archangélique, *angelica archangelica*, a une tige robuste, droite, qui s'élève à la hauteur de six pieds, et qui s'accompagne d'un feuillage épais, nombreux, et du plus beau vert ; elle serait une de nos belles plantes d'ornement, si ses propriétés médicinales et alimentaires ne l'eussent appelée à de plus importantes destinations. Odorante et légèrement amère dans ses racines, ses feuilles, sa tige et ses semences, cette plante est cordiale, stomachique, carminative, emménagogue et anti-vermineuse ; on en prépare une eau distillée, un extrait, une poudre et une conserve, que les médecins prescrivent encore, mais dont ils firent autrefois un emploi plus fréquent. — Considérée comme aliment, les tiges de l'angélique font partie de la nourriture des Lapons, des Samoïèdes, des Kamtschadales et autres peuples du nord, qui les mangent crues ou cuites avec des viandes et du poisson ; en France, on confit les tiges pour l'usage de la table. — Originaire des montagnes des Alpes et des Pyrénées, l'angélique est d'une culture très facile ; néanmoins, il lui faut une terre de première qualité pour en obtenir de fortes tiges, et c'est dans le Poitou surtout qu'on parvient à ce résultat. — On multiplie l'angélique au moyen de ses graines, qu'il faut semer immédiatement après la maturité, en un lieu ombragé, et dans une terre très meuble et mêlée de terreau. On repique le jeune plant en pépinière la première année, et l'année suivante on le met à demeure pour en obtenir les parties de la plante dont on a besoin, et surtout les tiges, pour soi ou pour les confiseurs, qui en font un emploi considérable. — L'angélique a perdu beaucoup de son importance depuis les progrès de la chimie médicale, qui ont donné la juste mesure de ses propriétés ; cependant, cette plante, étant réellement magnifique, d'un beau port et du plus bel effet, odoriférante dans toutes ses parties, sollicite par cela même, et à cause de sa réputation et de sa célébrité, une place, non seulement dans le jardin médicinal, mais dans le jardin potager et celui d'agrément. L'angélique est une plante vivace de la famille des ombellifères. C. Tollard aîné.

ANGELONI (Louis comte d'), né à Frossinone, savant estimé, qui vivait à Paris, où il publia, en 1818, *Dell' Italia uscente del septembre, del* 1818, *Raggionamenti IV*, *dedicati all' italica nazione*, 2 vol. Il fit paraître, en 1814, une brochure en faveur de l'union italienne, que le roi de Prusse accueillit favorablement, pendant qu'à Milan le libraire Stella était arrêté pour avoir mis cet ouvrage en vente. Lorsque les Italiens (comme le dit l'auteur) n'eurent plus de patrie, il résolut de donner suite à son ouvrage. Il a de l'aversion, non pas seulement contre l'Autriche, mais bien contre tout gouvernement étranger. Son exposition de l'état ancien et actuel de l'Italie, sous le rapport social et scientifique, est un ouvrage intéressant ; la relation détaillée de l'issue infructueuse qu'eut, en 1814, la députa-

tion de Lombardie, auprès des alliés et de leurs ministres, pour en obtenir la réintégration promise, est également digne d'être mentionnée. Lord Castlereagh appelait naïvement *opere d'imbecillità* les promesses faites aux Italiens, dans les proclamations de 1813.

ANGERS, chef-lieu du département de Maine-et-Loire, est situé dans une plaine, un peu au-dessous du confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à 22 lieues et demie de Nantes et à 86 lieues S.-O. de Paris. C'est la patrie de Ménage et du médecin Bernier, auquel on doit des voyages curieux. Toutes les maisons y sont recouvertes en ardoises, d'où lui est venu son nom, tiré d'un mot celtique qui signifie noir, *la ville noire*: car non seulement les toits sont recouverts en ardoises, mais plusieurs maisons sont entièrement construites avec cette pierre; il en est de même de murs entourant d'immenses propriétés. Ces pierres donnent à la ville, surtout quand on y arrive de Nantes, en remontant la Loire, un caractère étrange, qui est loin de déplaire, mais qui rend un peu triste et sévère l'aspect de cette ville. — Angers a de beaux boulevards, des maisons récemment construites, sinon avec beaucoup de goût, du moins avec un étalage de luxe peu commun : les pilastres corinthiens y sont prodigués avec profusion, et y flanquent avec ambition, ou plutôt avec prétention, les angles de plus d'un édifice ordinaire, décoré en outre d'autres ornements. — La cathédrale d'Angers est très remarquable : elle porte le nom de Saint-Maurice, saint guerrier. Aussi le portail de l'église est-il orné de statues de chevaliers : ces chevaliers sont les anciens comtes d'Angers, qui, dans le bon vieux temps, se faisaient sculpter pour décorer leur église, et faire admirer à tout venant la beauté de leurs armes gothiques, et la grace de leur tenue chevaleresque.

ANGES, dérivé du grec *aggelos*, qui signifie *messager* ou *envoyé*. C'est le nom de cette substance spirituelle et intelligente, qui tient le premier rang entre les créatures de Dieu, de ces êtres qui, chez tous les peuples, et dans tous les temps, ont été reconnus comme des intermédiaires entre l'homme et la Divinité. On n'a pas été si bien d'accord sur la nature des anges que sur leur existence. Saint Clément d'Alexandrie a cru que les anges avaient un *corps*; c'est aussi l'opinion d'Origène, de Cesaire, de Jean de Thessalonique, de Tertullien, et de quelques modernes, entre autres de M. Kératry (*Inductions physiologiques*). Saint Athanase, saint Cyrille, saint Chrysostôme, au contraire, les regardent comme de purs esprits, et ce sentiment, émis par le concile de Latran, en 1225, a depuis été adopté par toute l'église, qui ne rend de culte qu'aux trois anges *Michel*, *Raphaël* et *Gabriel*. Le même concile décide, en outre, que tous les anges avaient été créés bons, et que quelques-uns seulement avaient déchu après leur révolte, doctrine opposée à celle du *manichéisme*. — Les auteurs ecclésiastiques divisent les anges en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois ordres. La première comprend les *séraphins*, les *chérubins* et les *trônes*; la seconde, les *dominations*, les *vertus* et les *puissances*; la troisième et dernière, les *principautés*, les *archanges* et les *anges*. Voici maintenant leurs divers attributs, d'après Denys l'Aréopagite. Les *séraphins* excellent par leur amour, les *chérubins* par leur silence; c'est sur les *trônes* que règne la majesté divine; les *dominations* ont pouvoir sur les hommes; les *vertus* renferment la force des miracles; les *puissances* s'opposent aux démons; les *principautés* veillent sur les empires; enfin, les *archanges* et les *anges* sont les messagers de Dieu, avec cette seule différence entre eux que les missions les plus importantes sont réservées aux premiers. Les *anges*, qui tiennent ainsi le dernier rang dans la hiérarchie, sont spécialement attachés aux hommes, et forment la chaîne divine qui unit la créature à son Créateur; selon Origène, chaque chrétien, à l'instant du baptême, reçoit un ange

gardien, qui, d'après saint Jérôme, est donné à l'homme au moment même de sa naissance. — Les humains, qui, par une profanation coupable, ont souvent transporté sur la terre les choses du ciel, et, quelquefois, ont supposé leurs faiblesses et leurs erreurs chez les créatures célestes, ont appliqué cette acception toute divine à des choses toutes terrestres. La tendresse d'une mère, qui qualifie de ce nom un enfant chéri, eût été sans doute excusable; mais les poètes et les amants l'ont étendue à un sentiment moins épuré. On a appelé autrefois des *manches d'anges* certaines manches de femmes fort larges, qui n'allaient qu'à la moitié des bras, parce qu'on habille ainsi les anges quand on les peint. Sous Philippe de Valois, on avait donné ce nom à une espèce de monnaie d'or fin, pesant 5 deniers 16 grains. Dans les commencements de l'empire d'Occident, on appelait ainsi le principal étendard de l'armée, qui se portait devant l'empereur. En termes d'artillerie, c'est un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiés sont attachées par une chaîne ou une barre de fer, et dont on fait usage principalement sur mer pour désemparer les vaisseaux. Ange est aussi le nom d'un poisson de mer (*squatina*), qui ressemble à la raie, mais qui est un peu plus gros et a la chair plus dure; c'est enfin celui d'une des îles Mariannes (*angelonesus*), qui s'appelle en langue du pays Aguignan.

ANGIOSPERME, se dit des fleurs labiées, dont les semences sont enfoncées dans un péricarpe.

ANGLE, en latin *angulus*, en grec *agkulos*. On appelle de ce nom l'espace compris entre deux lignes droites qui se rencontrent en un point, lequel prend le nom de *sommet de l'angle*; ces deux lignes sont ses *côtés*. Si l'on admet que les deux branches d'un compas représentent grossièrement deux lignes droites qui se rencontrent au centre de la charnière, le compas, étant plus ou moins ouvert, représentera un angle qui aura son sommet au centre de la charnière, et dont les côtés seront les branches du compas. La grandeur d'un angle ne dépend point de la longueur de ses côtés, mais bien de leur écartement. — Un angle formé par des lignes droites s'appelle angle *rectiligne*. L'angle est *curviligne* lorsque ses côtés sont des lignes courbes. Il y a des angles dont les côtés sont des plans : les feuillets d'un livre ouvert, qui figurent des plans, sont de ce genre. — On appelle *angles solides* ceux qui sont formés par un certain nombre de plans qui concourent tous en un même point : le toit d'un clocher, qui se termine en pointe, représente un angle solide, toutes les fois que le clocher n'est pas une tour ronde. — Parmi les angles en général, on distingue principalement l'*angle droit*: c'est celui que représente l'instrument connu sous le nom d'*équerre*; deux règles qui sont assemblées exactement en croix forment quatre angles droits. Un angle dont l'ouverture est moindre que celle d'un droit s'appelle *angle aigu* (pointu). L'angle est dit *obtus* (émoussé) quand son ouverture est plus grande que celle d'un droit. (*Voyez* Géométrie.)

ANGLE FACIAL. C'est une opinion reçue chez tous les hommes que l'intelligence d'un animal dépend du volume de son cerveau. Camper et les anatomistes modernes ont proposé un moyen fort simple pour évaluer ce volume. Il consiste dans l'observation de l'ouverture d'un angle formé par deux lignes imaginaires tirées, l'une du point le plus saillant du front, au bord des dents incisives supérieures; l'autre, de ce dernier point, et passant par le conduit auriculaire : cet angle s'appelle *facial*. Plus l'angle facial est aigu, plus le cerveau de l'animal est censé petit. Cette vérité est confirmée par un grand nombre d'observations. L'homme, le plus intelligent des êtres créés, est aussi celui qui, toutes proportions gardées, a reçu de la nature le cerveau le plus volumineux, ou, pour parler autrement, l'homme est de tous les animaux celui dont l'angle facial est le plus grand. L'ouverture de cet angle diminue à mesure qu'on s'éloigne de l'hom-

me et qu'on s'approche des animaux qui occupent les derniers degrés de l'échelle. Chez les reptiles et les poissons, la tête est formée presqu'en totalité par deux mâchoires horizontales; aussi la capacité du crâne de ces animaux est-elle fort petite, ainsi que leur intelligence. — Les artistes de la Grèce, qui, comme on sait, étaient doués au plus haut degré du sentiment du beau et des convenances, ont donné à leurs têtes de dieux un angle facial très ouvert, et qui approche en général de l'angle droit (de l'équerre). Les Européens étant, sous beaucoup de rapports, les plus habiles des hommes, ont aussi l'angle facial plus ouvert que les autres peuples, comme on le voit par les rapports qui suivent : l'*Apollon du Belvédère* a un peu plus de 90°; dans les plus belles têtes des Européens, on trouve de 80 à 85°; chez les individus de la race mongole, 75°; chez les nègres, de 70 à 72°, l'orang-outang a 67°, le sapajou 65°, les jeunes mandrilles 42°, les chiens mâtins 41°, le cheval 23°. Ce dernier chiffre indiquerait que le cheval doit être un des animaux les plus stupides, et néanmoins il est doué de beaucoup d'intelligence; d'où il faut conclure que l'angle facial est un moyen peu fidèle pour évaluer le volume du cerveau dans les animaux : les anatomistes en donnent pour raison le grand développement des sinus frontaux (cavités dans l'os du front), qui, recevant une partie du cerveau, ne permettent pas quelquefois de juger exactement de son volume.—On doit à M. Cuvier une règle qui semble plus exacte : elle consiste à comparer l'étendue interne du crâne à celle de la face, en mesurant comparativement les aires de leurs cavités dans une coupe verticale et longitudinale de la tête. — Il résulte, d'après ce procédé, que, dans l'Européen, l'aire de la coupe du crâne est quadruple de celle de la face, en n'y comprenant point la mâchoire inférieure : dans le nègre, l'aire de la face augmente au moins d'un cinquième; dans les sapajous, elle n'est que la moitié de celle du crâne; enfin, dans les animaux, les solipèdes, les rongeurs, l'aire de la coupe du crâne est plus grande que l'aire de la face.

ANGLES, ANGLO-SAXONS. Les Angles étaient une petite peuplade germanique qui habitait, il y a XIV siècles, à la droite de l'Elbe, dans le Holstein. Leur invasion de l'île britanique, dans laquelle ils s'établirent, et qui porte leur nom, leur donne une importance à laquelle ils ne seraient point arrivés s'ils étaient restés mêlés aux autres Germains. — Tacite est le premier géographe qui nomme les *Angles* (*Mor. Germ.* cap. 40.); il les représente comme formant, avec quatre autres peuplades, au nombre desquelles sont les *Deuringes* ou *Thuringes* et les *Varnes*, *Varins*, *Varles ou Hérules*, une ligue qui possédait en commun le temple de *Hertha* (Jore ou la Terre), situé dans l'île de Rügen. Ptolémée est le premier qui fasse mension des *Saxons*, qu'il place à la base du Jutland, où selon Tacite étaient les *Fosi*. — Malgré la différence apparente des mœurs, les *Saxons* et les *Fosi* étaient le même peuple, appelé Saxons par les Germains et Fosaide par les Kimres ou Belges. M. Desroches, dans son *Histoire des Pays-Bas*, rapporte deux vers franco-teutons, qui indiquent que le nom de Saxons était dérivé de celui des épées-poignards qu'ils portaient, et qui en germain s'appelaient sachsen (1). Ce nom était donc purement épithétique, et paraît avoir été celui de la ligue des cinq peuples dont parle Tacite, et qui appartenaient à la tribu suevèque, de même que celui de Franc appartenait à une ligue formée de peuplades de la tribu allemanique ou slavonne. Le nom kymre de l'épée-poignard, appelée sachs en germanique, était *Foss*. Cette seconde étymologie explique comment Tacite a pu appeler Fosi ceux que Ptolémée nomme Saxons. — Au commencement du v^e^ siècle, les Bretons, tourmentés par les incursions continuelles

(1) Ces deux vers sont :

Von den Mezzern also Wahsin,
Wurden sie geheisen Sachsin.

A cause des couteaux qu'ils portaient, ils furent appelés Saxons.

des Calédoniens et des Pictes, habitants du pays appelé depuis Écosse, furent abandonnés par les Romains, qui, sous la domination des lâches enfants de Théodose, ne pouvaient plus se défendre eux-mêmes. Alors leur roi Vortigern appela à son secours les Anglo-Saxons, qui le délivrèrent des Pictes, et à qui il permit d'habiter l'île de Tanet, à l'embouchure de la Tamise. D'autres colonies saxonnes vinrent successivement s'établir sur les côtes, et bientôt ces nouveaux hôtes se trouvèrent assez forts pour conspirer contre leurs alliés, les attaquer par surprise et les chasser successivement de l'intérieur de l'île. Une partie des Bretons se retirèrent dans l'Armorique, qui prit le nom de Bretagne; le restant s'établit dans le pays de Galles. Au commencement de la conquête, les Saxons se divisèrent en sept petits royaumes indépendants, qui, au milieu du IXe siècle se trouvèrent tous réunis sous la domination d'Egbert. — Les Saxons furent long-temps troublés dans la possession de l'Angleterre par les Bretons-Kymres d'un côté, et de l'autre par les Danois, Germains comme eux, et qui cherchaient des établissements hors de la Scandinavie. Alfred-le-Grand fut détroné par eux au Xe siècle. Suénon-Canut (Knudd) et un autre roi danois régnèrent dans le XIe siècle sur la Bretagne, appelée alors Angleterre. Peu après, le dernier souverain de la dynastie anglo-saxonne, Harald II, ayant été vaincu et tué par Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, en 1087, la couronne d'Angleterre passa à une dynastie normande, également d'origine scandinave, ou germano-suévèque.

G. DE VAUDONCOURT.

ANGLESEA (HENRI-WILLIAM PAGET, comte d'UXBRIDGE, marquis d'), officier de cavalerie, Anglais, fut élevé à la dignité de marquis pour prix de la grande bravoure dont il avait fait preuve à la bataille de Waterloo, où il eut la jambe emportée par un boulet de canon. Il avait servi antérieurement en Portugal et en Espagne, en qualité de lieutenant-général, sous les ordres de Wellington; en plusieurs occasions il s'était fait remarquer dans les guerres de la Péninsule par son sang-froid et son habileté. A son retour en Angleterre, au mois d'août 1815, les magistrats et la bourgeoisie de Lichtfield le conduisirent en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, où on lui offrit une épée d'honneur. Le marquis d'Anglesea est membre de la chambre haute. Dans le procès de la reine, il vota pour le bill de condamnation. Le monde s'est beaucoup occupé de sa malheureuse liaison avec lady Charlotte Wellesley, belle-sœur de Wellington, et qu'il épousa après son divorce. Le marquis d'Anglesea fut pendant quelque temps vice-roi d'Irlande; mais Wellington, dont il ne partageait point les vues, le rappela en 1828.

ANGLETERRE, partie méridionale de la GRANDE-BRETAGNE. (*V*. ce mot.) Elle comprend l'Angleterre proprement dite, la principauté de Galles, l'île de Man et les îles sur les côtes de Normandie, ensemble 2770 milles carrés de 15 au degré. La mer qui l'environne présente une multitude de golfes, de baies, de criques et de ports. On y compte cinquante rivières navigables, dont les principales sont la Tamise qui prend ce nom à Hentley sur les limites du Berkshire, et qui jusque là s'appelle l'Isis; le Trent, qui, après sa réunion avec l'Ouse, reçoit le nom de Humber; la Severn et la Mersey. Une grande quantité de CANAUX (*voy*. ce mot) ont été établis pour les relations intérieurs du pays. L'Angleterre ne renferme pas beaucoup de lacs; presque tous se trouvent dans la partie septentrionale. Le plus grand lac est celui de Winander, qui offre des sites charmants, surtout dans la plus grande de ses îles. Un paysage encore plus délicieux est celui du lac de Derwent, environné de belles prairies et de rochers escarpés. On trouve aussi en quelques endroits des marais et des tourbières, particulièrement dans le comté de Lincoln. Le sol est en partie uni, en partie montagneux. Sur les côtes méridionales on trouve des collines assez basses; sur les côtes sud-ouest des montagnes cal-

caires; dans les provinces du nord-est, comme les comtés de Norfolk et de Lincoln, le sol, qui s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer, est très marécageux. A partir du sud-ouest jusque vers les côtes occidentales, l'Angleterre offre des montagnes de plus en plus élevées. Les hauteurs plus ou moins considérables gagnent le milieu des terres, et s'appellent les montagnes de Cornouailles. Cette chaîne se dirige vers le nord, se partage en plusieurs branches, et s'étend jusque vers les côtes occidentales. Elle traverse les comtés occidentaux, et se termine aux montagnes du pays de Galles, dont la plus élevée, le Snowdon, est de 3,456 pieds au-dessus du niveau de la mer. La principale chaîne de montagnes de l'Angleterre est le Peak, qui traverse les comtés de Derby, de Lancaster et d'York; elle présente, surtout dans le comté de Derby, des paysages d'une beauté ravissante, et des grottes remarquables, dont la plus fameuse, celle de Castleton, est tapissée des plus belles stalactites. Dans la grotte de Bonwen, qui a 150 pieds de profondeur, on découvre des os et des cornes d'animaux anté-diluviens. Les plus hautes montagnes de la chaîne du Peak, qui abondent en merveilles de la nature, sont celles de Wharn, qui a 4,050 pieds d'élévation, et celle de Ingleborough, qui en a 3,987. Cette chaîne s'étend jusqu'au mont Cheviot, qui forme la frontière d'Écosse. Le climat de l'Angleterre est humide et variable; on y jouit rarement d'un ciel serein, et cependant il n'est point insalubre. Dans peu de contrées les hommes parviennent à un âge aussi avancé, et atteignent une aussi haute stature qu'en Angleterre. Le chaud et le froid y sont très modérés, et l'hiver est plus doux que dans tout autre pays situé à une latitude égale et même inférieure. Les gelées durent rarement plus de 24 heures. La neige disparaît en peu de jours, et pendant toute l'année les troupeaux peuvent parquer en plein air. En résumé, la terre est très fertile; elle est propre à la culture des céréales, à la nourriture des bestiaux, et présente la plus riche verdure Il existe cependant encore 7,000,000 d'acres de bruyères et de landes incultes. Ses produits sont d'excellents bestiaux, les plus beaux et les plus vigoureux que présente peut-être aucun autre endroit du monde : ces bestiaux consistent surtout en très bons chevaux et en moutons, dont la toison approche le plus de la belle laine d'Espagne. On y trouve des porcs en quantité, des chiens d'une race grande et forte, beaucoup de volaille, et principalement des oies, qui pèsent jusqu'à 30 livres. Il y a aussi une grande abondance de poissons, d'huîtres et de homards. On n'y rencontre presque point de quadrupèdes carnassiers et très peu d'oiseaux de proie. On y cultive du blé, beaucoup de froment, peu de seigle, d'excellent orge, des légumes exquis, du lin, très peu de chanvre et une assez grande quantité de houblon, de safran, de réglisse, de rhubarbe, de fruits du plus gros volume, mais aqueux. Au lieu du vin, qu'on ne saurait obtenir à cause des pluies fréquentes, et de la constante rareté du soleil, on prépare de la bière et du cidre. La disette du bois de chauffage est suppléée par la richesse des mines de charbon de terre, mais on ne manque pas de bois de charpente; aucun pays de l'Europe ne fournit une aussi grande abondance ni une aussi bonne qualité d'étain. L'Angleterre produit de plus en grande quantité du plomb et du cuivre, beaucoup de fer, de la plombagine, du crayon noir ou graphite, de l'arsenic, du zinc, de l'antimoine, du cobalt, de la calamine, la meilleure terre à foulon, de la terre à porcelaine, de la terre à potier, de la terre de pipe, du sel, qui ne suffit cependant pas aux besoins; d'excellente pierre à bâtir, du soufre, du vitriol, de l'alun, des ardoises, de la craie, de l'albâtre, du porphyre, du marbre, des pierres à feu et des eaux minérales. On compte dans l'Angleterre proprement dite environ 12,000,000 d'ames, et dans le pays de Galles 760,000. — Les Anglais (descendants des anciens Angles et des Saxons) sont une race d'hommes belle et vigoureuse, dont la langue, née du plat-

allemand, offre un mélange de toutes sortes de mots latins, frisons, français et bas-bretons. Les Gallois sont les restes des anciens Bretons, qui se sont maintenus presque sans mélange dans le pays de Galles et dans l'île de Man. Ils se distinguent par leur hospitalité, leur cordialité et leur sociabilité, des Anglais proprement dits, qui sont froids, réservés et insociables; mais ils sont ignorants, superstitieux et pauvres. Leur langage est l'ancien *kymric*, que parlent encore les habitants de la Bretagne : cependant le patois de l'ile de Mona ou de Man est un dialecte de l'Irlandais, mêlé seulement de beaucoup de mots anglais, normands et italiens. Le kymric diffère au contraire du dialecte irlandais ou celtique, ou de la langue erse, en ce qu'il présente beaucoup plus de racines allemandes. Les îles normandes sont peuplées de Français qui parlent un français corrompu. — La religion dominante en Angleterre est celle de la haute église Anglicane (*voyez* ce mot) : la famille régnante et les principaux employés de l'état doivent la professer. Toutes les autres croyances jouissent d'une entière tolérance. On y voit par conséquent des catholiques, des luthériens, des indépendants, des arminiens, des ariens, des sociniens, des quakers, des méthodistes, des mennonites, des hernutes et des juifs. — La moitié des habitants vit du travail des fabriques, de la richesse et des dépenses des grands. Le commerce des colonies et des autres pays, l'opulence des manufacturiers, les machines, appliquées à tous les genres de métiers pour épargner des millions de bras, et vendre les produits aux étrangers à un moindre prix que l'on ne pourrait les obtenir partout ailleurs, ont élevé l'industrie au plus haut degré de perfection et de progrès. Les produits annuels des manufactures, sans compter les étoffes grossières, sont de plus de 114,000,000 de livres sterling, et présentent un bénéfice net de 27,000,000 de livres sterling. Les fabriques les plus importantes sont celles des tissus de coton, où l'on emploie chaque année 197,000,000 pesant de cette matière; celles des étoffes de laine, auxquelles ne peut suffire l'immense quantité de laine recueillie dans l'intérieur du pays; enfin, les fabriques de cuir, de fer, d'acier, de fil d'archal, de cuivre, d'étain, de porcelaine et de faïence, de verre, de soie, de toile, de lin et de papier. Les cuirs et les aciers ne trouvent peut-être dans aucun autre pays du monde rien qui les égale en bonté et en beauté. On y fabrique dans la même perfection les navires en fer, les voitures en fer et les ponts en fer; les plus belles plumes d'acier, les chaînes de montre ou d'horloge et les meilleurs instruments pour les mathématiques, la chirurgie, l'optique et la physique. Les ouvrages en fonte de fer, les grandes fabriques d'acier fondu et les fabriques de fer laminé jouissent d'une réputation méritée. Les quincailleries de Birmingham sont les plus recherchées dans la Grande-Bretagne et au dehors. Parmi les fabriques de porcelaine, celles de Wedgwood (*voyez* ce mot) sont les plus renommées. L'art de la verrerie y est poussé au plus haut degré, surtout pour les objets de luxe en cristal. Les raffineries de sucre, les brasseries et les distilleries d'eau-de-vie sont aussi très florissantes. Des ports placés dans les situations les plus avantageuses fournissent à tous les besoins du commerce et de l'industrie. La grande Banque de Londres (*voyez* ce mot), beaucoup de banques dans les provinces, les sociétés d'assurance, que l'on trouve dans toutes les grandes villes, favorisent les rapports avec presque toutes les nations commerçantes. De toutes les sociétés de commerce, celle des Indes-Orientales est la plus importante. Cependant, depuis la paix, les fabriques ont baissé au grand détriment de la classe ouvrière. Londres fait à lui seul presque un tiers de tout le commerce de l'Angleterre; viennent ensuite Liverpool, Bristol, Hull, etc. — L'Angleterre proprement dite se divise en quarante *shires* ou comtés; le pays de Galles forme douze autres comtés. Il faut y ajouter l'île de Man et les îles normandes situées dans la Manche, qui ont une superficie de 23 mil-

les carrés de 15 au degré et 53,000 habit.; ces îles, qui se nomment Jersey, Guernsey, Sarke et Alderney (en français Aurigny), sont les seules possessions qui restent à l'Angleterre de ses anciennes conquêtes en France. — Le sol de la vieille Angleterre renferme tous les germes de la force, de la richesse et de la grandeur de l'empire britannique. Toutes les dépendances de ce royaume, telles que le pays de Galles, l'Irlande et l'Écosse, ont des institutions qui leur permettent de participer à la prospérité de l'Angleterre, et ces contrées jouissaient déjà de grands privilèges avant de faire partie intégrante du Royaume-Uni—Si l'on examine l'histoire du génie du peuple anglais, on voit l'esprit du gouvernement des anciens Saxons percer dans les mœurs et dans l'administration; partout on retrouve quelques vestiges du caractère des anciens Bretons, qui ont lutté contre la force et la rudesse des Danois, et l'esprit chevaleresque des Normands. On dirait que les vaincus ont à leur tour subjugué leurs vainqueurs. Le caractère dominant est l'esprit de liberté et d'association, qui tourne vers un but commun toutes les facultés du peuple. Non seulement l'Angleterre lui doit son bien-être et sa puissance, mais il a jeté de profondes racines au dehors dans toutes les possessions britanniques. L'Angleterre est toujours le point central vers lequel se dirigent tous ces rameaux sortis du tronc de la mère-patrie. Ses colonies sont devenues des états indépendants où se sont propagés les principes des institutions anglaises, et si l'édifice primitif de ces mêmes institutions venait à s'écrouler dans la métropole, l'esprit en subsisterait encore dans les colonies de l'ancien et du nouveau monde. — La révolution française n'est en réalité qu'une répétition de ce qui s'est passé jadis en Angleterre. Les Anglais ont éprouvé beaucoup de ces vicissitudes que les Français ont essuyées, tantôt en voulant obtenir les résultats de la révolution, tantôt en combattant ses principes. — Cependant les institutions les plus importantes de la Grande-Bretagne ont été les fruits, non de la guerre, mais de la paix; elles remontent aux temps les plus reculés. Les luttes intestines que le peuple a soutenues contre le roi Jean, contre Henri III, Charles Ier et Jacques II, les ont affermies au lieu de les ébranler. C'est pour cela que l'on voit de toutes parts des traces de la rouille et de la grossièreté des temps anciens; on y répugne à toute espèce d'innovation, et l'on supporte volontiers les inconvénients les plus graves, les abus et les injustices les plus révoltants, plutôt que de mettre la main à l'œuvre pour une amélioration dont, au milieu des séductions de la nouveauté, on n'entrevoit pas bien clairement le résultat final. Ainsi, pour ne point toucher aux bases du vieil édifice social, les Anglais se sont pendant long-temps résignés à souffrir une représentation nationale dont le système électoral touchait presque à l'absurde, des lois de procédure tellement incohérentes que la justice, dans les causes purement civiles, était presque un mot vide de sens; un code pénal dans lequel on voit partout les traces de la colère et de l'exaspération occasionnées par des inquiétudes politiques, et dont les dispostions étaient appliquées par l'arbitraire, l'esprit de parti et les préjugés les plus barbares; un système de lois civiles dans lequel la propriété foncière est surchargée de tant d'entraves, qu'il n'est point de jurisconsulte qui puisse en toute sûreté répondre que la forme la plus ordinaire pour la transmission des biens (*common recovery*) se trouvera à l'abri des détours de la chicane. Et cependant, si l'édifice semble prêt à fléchir, ce n'est point dans ses murailles principales, ni dans ses piliers (qui sont assis sur des fondements inébranlables), c'est plutôt dans les distributions intérieures. L'exclusion de la masse du peuple de toute participation à la propriété foncière, l'excès de la pauvreté et l'excès de l'opulence sont précisément ce qui tend depuis un temps immémorial à établir un équilibre plus naturel. La portion influente des propriétaires de biens-fonds et

des créanciers de l'état est d'ailleurs bien convaincue qu'en soutenant le gouvernement elle défend ses propres intérêts. Ici l'on reconnaît ce que Montesquieu a très bien observé lorsqu'il déclara que la modération est la vertu cardinale de l'aristocratie ; la modération est, en effet, le principe fondamental de la politique de l'Angleterre. Diminuer toutes les charges publiques, améliorer la situation du peuple par de bons traitements, tandis que des moyens violents le pousseraient au désespoir, ainsi que l'avouent les organes ministériels lorsqu'ils peignent l'état de la nation *(state of the nation)*, tel est le but que le ministère se propose sans cesse. Dans la capitale, on est parvenu jusqu'à un certain point à l'atteindre, mais il n'en est point ainsi pour l'Irlande, qui se trouve dans une position déplorable et presque sans remède. Dans ce dernier pays, il faudrait une réforme radicale et non point ces petites concessions, ces légers sacrifices que sait faire l'aristocratie anglaise en renonçant à une partie de ses bénéfices, par exemple lorsqu'elle diminue le taux des fermages. Même dans la politique extérieure, la modération est la gloire de l'Angleterre. Après s'être trouvée pendant trente années à la tête de toutes les coalitions contre la révolution française, et avoir dans cette lutte terrible employé et épuisé toutes les ressources du peuple, l'Angleterre a renoncé à recueillir tout le fruit de ses privations et de sa victoire ; elle s'est retirée dans le lointain lorsque le principe révolutionnaire qu'elle voulait combattre s'est affaibli ; elle a laissé aux autres puissances le soin de décider des intérêts de l'Europe ; elle n'a point non plus empêché des mesures que son gouvernement condamnait ouvertement ; elle s'est tenue dans une stricte neutralité. Lorsque pour la première fois, en 1825 et 1826, les évènements d'Amérique et de Portugal prirent un caractère grave, elle ne cessa point de rester neutre et dans une inaction complète ; cependant, quelque soit le sort que lui réserve la Providence, il est certain que l'Angleterre par sa conduite passive et par l'exemple de ses institutions, continuera d'exercer une plus grande influence sur le sort des états, qu'elle ne le pourrait par la seule force des armes et par la puissance matérielle. — A présent, jetons un coup d'œil sur chacune de ses institutions, et voyons quelle est leur forme actuelle.

I. *Population, classes de citoyens, noblesse.*

L'empire britannique, en 1828, contenait 88,000 milles carrés géographiques, et 137 millions d'habitants, dont 5,555 milles carrés et 22,290,000 habitants sont en Europe. Ainsi, par sa seule population européenne, ce royaume occupe déjà un des premiers rangs dans les états d'Europe. En 1828, on comptait en Angleterre 12,422,700 habitants, en Écosse 2,113 mille, en Irlande 6,950,000, à Gibraltar, Helgoland et Malte 110,300 ; plus, pour les armées de terre et de mer, six cent quarante mille cinq cents hommes. Déjà Lowe, dans son ouvrage intitulé : *Present state of England*, publié à Londres en 1822, avait estimé la totalité de la population de l'Angleterre et de l'Irlande à 21,500,000 ames. De là résulte que l'empire britannique occupe la quatrième place en Europe, après la Russie, qui a 47 millions d'habitants ; l'Autriche, qui en a 32 millions et demi, et la France, 32 millions. Mais, si l'on compte ses sujets hors d'Europe, lesquels, d'après Colquhoun (*Treatise of the wealth, power and ressources of the british empire*, 1813, in-4°), comprennent 42 millions d'habitants libres, et 576,346 nègres esclaves ; ou, si l'on compte avec Hamilton, une population de 83 millions d'habitants, sans parler des vassaux qui existent dans les pays tributaires, il faudra lui assigner le premier rang. Sous le rapport de l'agglomération de la population, les montagnes de l'Écosse, pays très rude, sont encore au-dessous de la Turquie, puisque celle-ci renferme, par chaque mille carré anglais, 50 habitants, lorsque l'Écosse n'en a que 30 ; on en trou-

ve 23 dans la Russie d'Europe; de 90 à 170 en Allemagne; 150 en France; dans la basse Italie, de 150 à 154, dans la haute Italie 219. Mais l'Angleterre proprement dite, qui a 232 habitants par mille carré, et l'Irlande, qui en a 237, ne sont surpassés que par la Hollande, où on en compte 362; la Flandre, où l'on en compte 420, et la Flandre orientale, où il s'en trouve jusqu'à 554. Cependant, si l'on considère le sort des 22 millions d'habitants qui occupent la mère-patrie, aucun autre peuple ne pourra soutenir avec eux la comparaison. — Déduction faite de tout ce qui est obtenu en Angleterre et en Écosse par des cotisations volontaires, le taux moyen des charges publiques par année en Angleterre est de 63 shellings par tête, et de 11 shellings seulement en Irlande; tandis qu'en Russie on paie annuellement par tête 9 shellings trois quarts, en Autriche 12 shellings, en Prusse 13 shellings, en France 24 shellings. On se tromperait si l'on attribuait la plus grande partie de la rentrée des impôts au commerce et aux colonies. Si l'on prend avec Colquhoun et Lowe pour base de la richesse nationale un capital de 2,200 millions de livres sterling, on trouve 1,400 millions pour la propriété foncière et les travaux d'agriculture, tandis qu'il n'y a que 300 millions sterling de capitaux placés dans le commerce. Il faut compter, il est vrai, 400 millions pour la valeur des maisons d'habitation et d'autres édifices occupés en grande partie pour les besoins du commerce, mais la plus grande partie consiste en constructions rurales. Le capital employé à l'exploitation des mines est de 65 millions; les canaux, les grandes routes et les forêts représentent une importance de 45 millions. Le capital du commerce et des manufactures est donc, par rapport à celui de l'agriculture, comme 3 à 14. Colquhoun portait le produit annuel, pour 1812, à 430 millions, dans lesquels celui des terres et des mines entre pour 228 millions, c'est-à-dire plus de moitié; la part du commerce et des manufactures s'élève à environ 204 millions. Au contraire, sous le rapport du nombre de familles employées à ces deux genres d'industrie, si l'on en croit les calculs de Colquhoun, le commerce et les manufactures ont l'avantage; ils occupent les bras d'environ 7 millions d'individus, et l'agriculture n'en emploie que six millions. Dans l'Irlande, où la population n'est pas heureuse, la plupart des bras sont consacrés à l'agriculture, et par conséquent celle-ci doit faire vivre le plus grand nombre d'individus. — Jamais le commerce et les manufactures ne se sont élevés à un haut degré de prospérité sans que la nation ait déployé des forces extraordinaires, et l'Angleterre doit jusqu'ici ce développement au concours des circonstances les plus heureuses dans sa situation intérieure. Il faut encore remarquer deux choses à ce sujet, les bonnes dispositions de la noblesse d'Angleterre, et la grande liberté qui est assurée à tous comme à chacun par la constitution de l'état: grace au bon esprit des nobles, on évite aisément les dissensions intestines, ou du moins elles sont promptement appaisées; grace à la liberté, il y a une tendance générale des esprits vers un but commun, qui est l'amélioration de la chose publique. On a coutume de regarder cette disposition comme un trait original du caractère anglais, mais les mêmes circonstances produiraient les mêmes fruits partout où elles auraient une libre carrière pour se développer. — Il y a en Angleterre *trois classes de citoyens* comme dans la plupart des autres pays: 1° les seigneurs, ou la noblesse titrée (*nobility*); 2° les chevaliers, formant la classe inférieure (*gentry*); 3° enfin la classe des bourgeois (*commonalty*). Les ecclésiastiques ne forment point une classe à part, ils se confondent, suivant leurs différents degrés hiérarchiques, dans les trois autres. — Les lois et les mœurs en Angleterre ne reconnaissent cependant que deux classes, la noblesse, qui comprend seulement les nobles titrés, et les *commoners*, ou bourgeois, qui se composent, tant des roturiers que de la petite noblesse. Ces différences de conditions ne pro-

duisent aucune scission dans les rapports du peuple. En effet, les familles nobles tendent toujours à se fondre dans la bourgeoisie, parce que le privilége de la naissance ne passe jamais qu'à l'aîné des fils. D'un autre côté, la voie des premiers emplois et des dignités de l'état n'est ouverte, au moins d'une manière légale, qu'au mérite, et il y a des branches importantes de fonctions publiques dont l'accès est permis de fait à tout le monde. La noblesse ne jouit d'aucun de ces priviléges qui peuvent justement blesser des individus non nobles, ou choquer les lois de l'égalité; la position des citoyens de toutes les classes est si bien tracée par la constitution, que chacun a besoin du secours des autres; les grands n'obtiennent la partie la plus belle et la plus lucrative des emplois publics que par la faveur et la confiance des classes subalternes. La petite noblesse, qui, dans beaucoup de contrées, se trouve, par l'intérêt particulier de sa situation et les avantages qui lui sont accordés, dans un état continuel d'hostilité contre le peuple, n'est, en Angleterre, ni de droit, ni de fait, séparée de la bourgeoisie : elle est partout confondue avec la classe roturière. Si elle s'élève par son travail, son bonheur, sa science ou son talent, au-dessus de la masse commune, elle ne le doit ni à ses parchemins ni à la faveur des hommes, mais seulement au mérite particulier de ses membres, à un destin propice, ou à la droiture des voies qu'ils ont suivies. Jamais les Anglais n'ont songé à faire dépendre de la naissance les principales dignités ecclésiastiques, comme en Allemagne les canonicats ou les évêchés. Jamais on n'a vu les nobles de ce pays se révolter contre la nature au point d'exiger, sous peine de déroger, que leurs mères soient aussi d'un sang noble, sous peine de ne pouvoir succéder à certains biens de famille ou à certaines dignités. On a vu dans le dernier siècle, en Angleterre, deux femmes monter sur le trône, la reine Marie et la reine Anne; leur mère Anna Hyde Ire, femme de Jacques II, épousée secrètement par lui en 1659, et reconnue en 1661, était la fille d'un simple avocat, le célèbre Édouard Hyde, qui devint ensuite grand chancelier et comte de Clarendon. Plus tard, de pareils exemples se sont offerts, même dans la famille royale, et ces mésalliances ont été facilitées par la singularité des lois écossaises, lesquelles prononcent des peines contre tout mariage secret et conclu sans le consentement des père et mère, et qui, cependant, considèrent comme valables de tels mariages une fois qu'ils ont été célébrés. (*Voyez* Gretna-Green.) — Aucune exception d'impôt, aucune inégalité devant la loi, ne fait des nobles un objet de rivalité pour les autres citoyens; seulement les lords sont dispensés de quelques services de commune. Leur droit de n'être jugé que par la chambre haute en matière criminelle ne porte aucun ombrage, parce que cette juridiction n'est pas moins sévère que les autres, et que les frais en sont beaucoup plus dispendieux. L'éducation de la noblesse repose sur le principe que l'on remarque dans toute la législation et la constitution de l'Angleterre : c'est un ferme attachement aux anciennes institutions, attachement qui n'exclut pas la possibilité des améliorations, mais qui les fait attendre de la lenteur du temps.—La noblesse anglaise diffère sous beaucoup de rapports de ce qu'elle était sous les Anglo-Saxons. Ceux-ci ne connaissaient point, à proprement parler, la noblesse héréditaire dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui. Les *athelinge*, première classe des grands seigneurs, ne comprenaient que les membres de la famille royale, et l'on ne donnait guère ce titre qu'aux fils ou petits-fils de rois. Les archevêques, par suite de leur puissance spirituelle, avaient le même rang, les mêmes redevances, les mêmes droits que les seigneurs terriens; le pays était divisé en arrondissements appelés *shires*, et depuis comtés, à la tête desquels se trouvait un *ealdorman* (sénateur, ainsi appelé du mot danois *eorl*); mais ce n'était qu'un fonctionnaire nommé par le roi, et qui ne transmettait point sa place à ses héritiers. Parmi les hommes libres, les officiers de la couronne ou

serviteurs du roi (*thanes*) jouissaient de droits particuliers, mais leur charge n'était point héréditaire. Le simple cultivateur (*ceorl*) pouvait aussi y parvenir lorsqu'il possédait cinq hydes, lorsqu'il avait bâti une église, un clocher, un château; qu'il occupait un siége comme juge dans le bourg, et qu'il assistait à toutes les assemblées générales convoquées par le roi. Un négociant obtenait la dignité de *thane* dès qu'il avait fait à ses frais trois voyages sur mer, et quiconque avait seulement obtenu des armoiries de chevalier, afin d'accompagner le roi d'un manoir à un autre, avait le droit de devenir *thane* sans être possesseur de biens-fonds. Les paysans libres, ou colons, que l'on appelait *ceorls, cotsetz, bovarii, bowers, bare*, ressemblaient, sous beaucoup de rapports, aux paysans allemands; mais il y avait des esclaves attachés au service personnel, aussi bien qu'à la glèbe, sous les noms saxons de *theowmen* ou d'*esne*, et sous le nom danois de *thraels*. C'était la masse du peuple dans laquelle les différences étaient d'autant plus tranchées que chacun pouvait passer de l'état d'esclave à celui d'homme libre, et d'homme libre devenir thane, et ensuite *ealdorman* ou comte. Vers la fin de la période anglo-saxonne, toutes ces dignités, toutes ces différences de conditions se sont sans doute fort rapprochées de la forme héréditaire, et la conquête des Normands a confirmé le principe de successibilité en s'appuyant sur la tendance et l'esprit du temps. Dès lors les charges des comtés devinrent héréditaires ou féodales, mais ce ne furent plus de simples dignités. Sous le roi Jean, les *earls*, ou comtes, ne formaient que la première classe des barons; ils avaient de grandes propriétés, mais aucune fonction proprement dite. Ces attributions passèrent à ceux qui n'occupaient jusqu'alors que des places secondaires dans les comtés, tels que les shériffs, sous-shériffs, les juges et les inspecteurs des paroisses. D'après le système de féodalité introduit par les Normands, tout propriétaire devait foi et hommage au roi; le principe de l'hérédité prévalut partout, les évêchés eux-mêmes, et les investitures d'abbayes devinrent le partage exclusif des barons. Le service militaire exigé des possesseurs de biens-fonds donna naissance à la chevalerie. Il y eut dans la noblesse deux classes, celle des comtes et celle des barons, qui eurent le droit d'entrer en personne au parlement, tandis que les chevaliers ne pouvaient s'y faire représenter que par des délégués. On ne pouvait attendre qu'au milieu de pareils changements le nombre des grands domaines diminuât, et que le nombre des simples propriétaires augmentât. Cependant, la bourgeoisie, surtout dans la ville de Londres, devint si puissante, et la multitude des simples francs-tenanciers (*freeholders*) s'accrut tellement qu'il ne fut plus possible de résister à leur influence. L'insurrection du peuple contre l'oppression des barons, sous Richard II (en 1381), quand s'éleva un cri général contre l'esclavage de la glèbe, ne fut qu'une petite anticipation. Deux cents ans ne s'étaient pas écoulés, qu'il ne restait plus aucune trace de servitude (*villenage*); les propriétaires de toutes les classes, même les francs-tenanciers, appelés *freeholders*, concoururent à l'élection des membres du parlement; ceux-là seulement qui n'avaient aucun droit sur le sol, les simples fermiers et les engagistes (*copyholders*), qui pouvaient, au moyen du remboursement du prix d'acquisition, être évincés à la volonté des anciens propriétaires, se virent seuls exclus des élections, depuis la nouvelle réforme parlementaire. — Aux deux classes de nobles on ajouta depuis trois degrés de plus. Édouard III, à l'époque glorieuse de ses conquêtes, créa, en 1337, son fils aîné duc de Cornouailles, et en 1362 il institua pour ses fils puînés les duchés de Clarence et de Lancastre. Richard II ne se borna pas à nommer ses jeunes oncles ducs d'Yorck et de Glocester, il nomma duc d'Irlande son favori, Robert de Vère. Depuis ce temps, la dignité de duc est restée en Angleterre le premier degré de la haute noblesse. Lancastre est seul un véritable duché, par

suite de l'érection en apanage du comté de ce nom par Édouard III en faveur de son quatrième fils, Jean de Gand, avec des prérogatives réelles. Quoique depuis 1461 ce fief ait été réuni à la couronne, l'organisation particulière de ce comté est restée la même. A partir de cette époque, le titre de duc est entré dans beaucoup de familles, mais les disputes sanglantes pour la couronne entre les maisons d'Yorck et de Lancastre, et les nombreuses confiscations pour crimes d'état, en ont fait disparaître la plus grande partie. Deux titres de duc seulement remontent au-delà du règne de Charles II; le duché de Norfolk créé en 1483 et celui du Somerset en 1546. Charles II ne conféra cette dignité qu'à ses enfants naturels. Dans les temps modernes, depuis Georges III, le gouvernement anglais semblait avoir adopté pour règle de ne donner ce titre qu'aux princes de la famille royale, mais les exploits de Wellington lui ont valu une exception, et il est le seul institué depuis 1766. On compte actuellement treize ducs anglais, huit ducs écossais, dont deux appartiennent en même temps à l'Angleterre, et un duc irlandais. La plupart des ducs ont en même temps des titres de marquisats, de comtés, de vicomtés et de baronnie, de même que généralement en Angleterre les titres les plus élevés comprennent d'autres titres inférieurs. Entre les ducs et les comtes, Richard II a placé la dignité de marquis, et il a nommé marquis de Dublin le Robert de Vère dont nous venons de parler. Cette dignité n'est pas commune; il n'y avait dans toute l'Angleterre, en 1789, qu'un seul marquis, on en compte maintenant dix-sept; il y en a trois en Ecosse, douze en Irlande. Les ducs et les marquis sont qualifiés princes en style de chancellerie. Après eux viennent les comtes, dont le titre est le plus ancien de tous. Le titre de vicomte a commencé sous Henri VI, et on ne l'a jamais prodigué. Il existe maintenant en Angleterre vingt-deux vicomtes, quatre en Écosse, cinquante-deux en Irlande. Les comtes sont au nombre de cent en Angleterre, de trente-neuf en Écosse, et en Irlande de soixante-quatorze. Il y a cent trente-quatre barons en Angleterre, vingt-trois en Écosse, soixante-quatorze en Irlande. Il y a de plus d'autres barons, tel que le baron de l'échiquier, le baron des Cinq ports, etc., qui ne comptent point dans la haute noblesse, et ne siègent point au parlement, leur titre n'étant pas héréditaire. Chacun des membres de la haute noblesse a le titre de lord ou seigneur, et il est pair du royaume, et baron du parlement (*baron of parliament*). Le maire de Londres n'est appelé lord que pendant la durée de ses fonctions. Les archevêques et les évêques jouissent personnellement du rang et des droits de la haute noblesse. Leur prérogative la plus précieuse est de siéger dans la chambre haute du parlement; le même privilége est accordé à tous les pairs d'Angleterre; les pairs d'Écosse et d'Irlande ne peuvent y être représentés que par des députations de seize pairs écossais et de vingt-huit pairs irlandais. Toutes ces dignités passent à l'aîné des fils. Pendant la vie du père, les aînés, qui n'ont, en style de chancellerie, que le titre d'écuyers, prennent le second titre du père, et s'il n'en a pas d'autre, par exemple s'il n'est que baron, on les appelle seulement lords. Les autres priviléges de la haute noblesse sont très insignifiants. Dans les affaires criminelles, ils sont traduits devant la chambre des lords, mais dans les affaires civiles, ils sont justiciables des tribunaux ordinaires. Lorsqu'ils siègent comme juges, ils ne prêtent point serment, mais ils le prêtent comme témoins. La calomnie contre les nobles, qualifiée dans les anciens statuts de *scandalum magnatum*, est menacée de peines particulières, mais dans la pratique, on ne fait point usage de cette loi. En 1813, on comptait 564 familles de nobles (en y comprenant les six archevêques et les 42 évêques). La totalité des revenus de la haute noblesse laïque se monte, d'après Colquhoun, à cinq millions de livres sterling, et les revenus des prélats sont de 240,000 livres sterling.— La noblesse inférieure (*gentry*) se com-

pose, dans l'acception vulgaire du mot, de tous ceux qui ne vivent point du travail de leurs mains ou d'un petit commerce, mais dans le sens légal elle comprend : 1° tous ceux qui sont d'extraction noble, particulièrement tous les fils cadets des lords et leur postérité ; 2° tous ceux qui jouissent de la noblesse personnelle par leurs fonctions ou leurs dignités. Cette noblesse n'obtient jamais de priviléges particuliers, ce n'est par conséquent qu'une classe éminente dans la bourgeoisie. C'est ainsi qu'en France un simple titre, par exemple celui de *secrétaire du roi*, ne donnait d'autre droit que celui de *vivre noblement*, mais ne conférait point les prérogatives de la noblesse de race. L'état de simple *gentleman* ne donne droit à aucun autre titre que celui de maître (*master*), qu'on ne refuse à personne, mais il existe un degré un peu plus élevé, celui des *esquires* (écuyers, *armigeri*, *scutiferi*). Ils ont le droit, sans être chevaliers, d'avoir les armes réservées à la noblesse. On pouvait autrefois obtenir des armoiries par de simples lettres du roi, mais cet usage est depuis long-temps aboli. Tous les fonctionnaires, à partir du grade de juge de paix et les docteurs ès-lois pris parmi les *barristers* (membres du barreau), ont le droit de faire précéder leurs noms du titre d'*esquire* (écuyer), et jamais aucun d'eux n'oublie d'ajouter à sa signature l'abréviation *esq*. Les fils aînés des chevaliers et les fils puinés des pairs tiennent de leur naissance le titre d'écuyer, et le transmettent par succession à leurs enfants mâles. Tous les nobles étrangers, même les pairs d'Irlande, ne sont reconnus en Angleterre que comme simples écuyers. — La classe des chevaliers, *knights* (*v.* ce mot), forme le dégré de noblesse suivant. A cette classe appartiennent les baronnets, dont le titre est transmissible par succession. Le roi Jacques Ier les institua en 1611, lorsqu'il eut besoin d'argent pour faire une campagne contre les révoltés d'Irlande. Il se trouva cent personnes qui donnèrent chacune 1,000 livres sterling, pour obtenir comme seule récompense l'honneur de faire précéder leurs noms du mot *sir*, et de mettre dans leurs armoiries le signe distinctif de la province d'Ulster (une main sanglante). A cela se sont bornés tous leurs avantages; mais on y a attaché d'autant plus de prix que ce titre est purement honorifique, et qu'il rappelle des services personnels ou les souvenirs glorieux des ancêtres. Tous les services rendus dans les sciences et dans les carrières civile ou militaire, sont récompensés par le titre de baronnet. Voilà pourquoi leur nombre s'est élevé à 851. Le nombre des chevaliers et des écuyers est, suivant Colquhoun, de 1,100, et celui des *gentlemen*, vivant seulement de leurs revenus, se monte à 35,000 pères de famille. La différence entre ces diverses classes de noblesse inférieure, en partie personnelle et en partie due à des emplois ou à une certaine fortune, et la bourgeoisie (*commonalty*), est si petite, que Blackstone, dans ses célèbres Commentaires sur le droit anglais, s'est rangé lui-même dans la classe des bourgeois. Cependant on appelle bourgeois, dans le sens le plus restreint, d'abord tous les propriétaires dont les biens rapportent un revenu annuel d'au moins 40 shellings, et qui sont qualifiés *yeomen* par tous les marchands, ouvriers et journaliers (*tradesmen*, *artificers*, *labourers*). Ils font comme partout la masse la plus considérable du peuple, mais nulle part on ne voit l'extrême misère et l'extrême opulence présenter un contraste plus frappant par leur rapprochement qu'en Angleterre. Le gain annuel d'une famille dans les classes les plus pauvres s'élève à 45 livres sterling, et dans les villes à 48 livres sterling. — Cette quotité de la population est de 7 millions et demi sur 18. Cependant un bon tiers de cette masse, c'est-à-dire 1,548,000 individus, n'a pas même les objets les plus nécessaires à la vie, et reçoit des paroisses, à titre d'aumône, les trois cinquièmes des sommes indispensables à son existence. La taxe des pauvres a produit en Angleterre et dans le pays des Galles, du 6 mars 1827 au 5 mars 1828, la somme de 7,715,055 li-

vres sterling. Une cinquième partie de la nation, formée des employés de divers degrés, des médecins, des hommes de loi, des instituteurs de toute espèce, des capitalistes, des nobles, de riches et toute la classe des pauvres, ne contribue en rien à cette nouvelle taxe, et cependant perçoit, les uns à titre d'honoraires, les autres à titre de secours, un bon tiers de son produit. Le nombre des principales familles est, suivant Colquhoun, de 3 millions et demi, savoir : famille royale, 12 ; haute noblesse, 564 ; *gentry*, 56,861 ; employés civils, 21,500 ; militaires de terre et de mer, 222,500 ; ecclésiastiques, 19,000 ; hommes de loi, 19,000 ; médecins, chirurgiens et apothicaires, 18,000 ; agriculteurs, 1,302,000 (dans lesquels il faut comprendre 70,000 moyens propriétaires, 210,000 petits propriétaires et 280,000 fermiers) ; ouvriers, fabricants et manufacturiers, 1,506,774. Le revenu moyen d'une famille de la classe intermédiaire (les médecins, les avocats, les employés d'un ordre secondaire) s'élève de 3 à 400 livres sterling. Les hauts fonctionnaires et les riches propriétaires fonciers jouissent, d'après un taux moyen, de 800 à 1,000 livres sterling de revenu ; les baronnets, de 3,500 livres sterling, et les nobles titrés, de 10,000 livres st. Ces données cependant sont sujettes à beaucoup d'erreurs, et ne peuvent servir à l'évaluation du revenu des classes supérieures. M. Thelluson, à qui son aïeul a transmis un capital de 30,000,000 st. égalera, avec un million ½ st. de revenu annuel, la fortune de 430 baronnets ou de 150 lords. La conséquence de cette grande disproportion entre la pauvreté et la richesse fait que la situation des petits propriétaires va toujours en s'empirant, et que tous les biens-fonds tendent à se concentrer en peu de mains ; de même dans le commerce et les manufactures, la misère des simples journaliers s'élève au-dessus de tout calcul ; leur position devient de plus en plus difficile, et par suite leur état de misère s'accroît sans cesse. Tel est l'abîme vers lequel l'Angleterre fait chaque jour des pas de plus en plus rapides. Les affaires publiques de l'Irlande sont à cet égard une leçon effrayante. Le mal deviendra sans remède si l'aristocratie des grands propriétaires n'a pas assez de prévoyance et de courage pour en arrêter les progrès par quelque sacrifice extraordinaire, par exemple, l'établissement de la taxe sur les revenus (*income tax*). Les moyens en ont été déjà indiqués par plusieurs publicistes habiles de l'Angleterre. Voici les titres de leurs ouvrages : *Diminution d'une partie des dettes de l'état, au moyen d'une taxe extraordinaire sur les revenus*, par Hatzfield ; *Établissement de colonies de pauvres irlandais sur des terres abandonnées, mais susceptibles de culture*, par Owen. Cet auteur propose des établissements coloniaux et autres institutions fort simples pour l'amélioration de la propriété ; les moyens consistent d'un côté à faire cesser les formalités gênantes qui mettent des restrictions à la transmission de la propriété, et d'un autre côté à engager les grands propriétaires à affermer leurs terres moyennant de faibles redevances, ce qui assurerait l'existence de toute la classe des laboureurs. Ce dernier moyen s'accorderait parfaitement avec les anciennes lois d'Angleterre, qui défendaient à tout propriétaire de renvoyer ses paysans des domaines qu'il possédait. On trouve une preuve de la bonne volonté des anciens propriétaires à cet égard dans l'établissement sur leurs biens des *copyholders*, espèce d'*engagistes* que l'on ne pouvait déposséder pendant leur vie, et qui, dans la plupart des cas, transmettaient ce droit à leurs héritiers. Pour mieux établir ce genre de possession, on avait entièrement supprimé la condition des propriétaires libres qui possédaient en vertu du droit féodal, bien qu'ils fussent assujettis à un service militaire ou à un service de cour (*knight-service, grand sergeantry*), et qui étaient encore astreints à divers droits ou redevances (*free-socage, villein-socage*). A ces propriétaires libres ont succédé les francs-tenanciers (*freeholders*). Charles II a converti tous les droits seigneu-

riaux en un droit libre de mutation (*free-socage* et *common-socage*); tous les droits et services féodaux, à l'exception de ceux de l'église (*frank-almoigne*) et des droits de la couronne, ont été supprimés. Les cultivateurs sujets à la corvée (*villeins*), dont nous avons dit que les *copyholders* tiraient leur origine, étaient considérés comme hommes libres, sauf la nécessité des prestations féodales. C'est ce qu'on voit encore très clairement par l'institution de trois espèces différentes de tribunaux pour prononcer sur les droits féodaux et censitaires; bien que ces trois sortes d'actions se poursuivent très rarement, le droit subsiste encore. Dans les causes civiles, les francs-tenanciers composent, comme jurés, sous la présidence du seigneur ou de son délégué, le tribunal appelé cour du baron (*court-baron at common law*, *baron's court*, *freeholder's court*). Quand il s'agit de *tenures* ou prestations seigneuriales, c'est le seigneur lui-même qui est le juge, et prononce suivant la coutume locale; c'est pourquoi son tribunal s'appelle cour des coutumes (*customary-court*). Ce tribunal s'assemble toutes les trois ou quatre semaines; il tenait autrefois ses séances dans le château du seigneur. Dans les causes criminelles, tous les vassaux du seigneur, les francs-tenanciers et les paysans sujets à redevance tiennent deux ou trois fois par an cour de justice (*court-leet*, et en anglo-saxon *folk-right*). Ils y rendent la justice au nom du roi, sous la présidence du délégué du seigneur, *steward*, lequel à cet effet doit être un jurisconsulte. Les accusations de félonie et de trahison doivent être portées devant le juge royal. Un jury prononce sur les faits, et le juge applique la peine d'après les lois en vigueur. On voit par là que l'autorité et la justice seigneuriale ont présenté en Angleterre beaucoup moins que dans tant d'autres pays un contraste entre la liberté populaire et le caractère original de la juridiction féodale, qui faisait des seigneurs les juges et les surveillants des hommes libres. Voilà pourquoi les vestiges de la féodalité s'y sont conservés avec plus de pureté que partout ailleurs. C'est ce qui a contribué à faire des Anglais une nation grande et puissante, quoique ces débris du régime seigneurial soient une tache dans leurs institutions.

II. *Constitution de l'état.*

On a tort de dire avec Montesquieu, bien que cela ait été souvent répété, que la force de la constitution anglaise vient de la séparation exacte des trois pouvoirs, la puissance exécutive, la puissance judiciaire et la puissance législative; car, indépendamment de la part très considérable et même essentielle que prend le parlement dans les affaires de l'administration civile et dans la dispensation de la justice (notamment la chambre des communes, qui exerce un contrôle réel et continu sur le gouvernement de l'état et sur une foule d'objets d'administration locale, tels que les grandes routes, les ponts, les canaux et autres travaux publics, la formation des majorats et les divorces, qui sont réglés par ce qu'on appelle des *bills privés*) la chambre des lords jouit éminemment du pouvoir judiciaire, puisqu'elle est la première cour de justice de la nation. Le roi lui-même, dans son conseil privé, dans son conseil de cabinet, qui en est une émanation, a des attributions législatives aussi bien que judiciaires. D'un autre côté, les trois principales cours du royaume ont une autorité analogue à celle des préteurs romains; leurs décisions obtiennent en quelque sorte force de loi. De là résulte que les trois branches des pouvoirs de l'état, en Angleterre, empiètent tellement l'une sur l'autre, qu'aucune d'elles n'a un organe constant. Il n'est pas vrai non plus que les attributions du roi et des deux chambres du parlement présentent un mélange de monarchie, d'aristocratie et de démocratie. Le parlement est au contraire entièrement aristocratique, si l'on excepte quelques votes, qui, peut être d'après les vues particulières de certains membres isolés, se prononcent en faveur de la masse du

peuple, et se conforment à l'esprit public. Après tout, la chambre basse elle-même ne présente qu'un rassemblement des grands propriétaires, et la chambre haute offre le même spectacle, seulement sous un autre forme, et sa composition est fondée sur l'aristocratie de la naissance. Les vœux du peuple ne trouvent donc ni dans l'une ni dans l'autre chambre aucun organe régulier et nécessaire. Les droits essentiels du peuple et la suprématie des lois, base nécessaire de la liberté civile, sont toutefois assurés par d'autres institutions, et la conservation de ces institutions est garantie par ces deux circonstances : d'un côté, l'aristocratie elle-même profite des droits populaires pour résister à la tendance du pouvoir vers la domination absolue ; d'un autre côté, elle aurait à craindre que le peuple, si l'on voulait lui retirer les droits qu'il regarde comme protecteurs, savoir : le jugement par jury, la faculté de tenir des assemblées et la liberté de la presse, non seulement ne les retînt par force, mais ne voulût gagner beaucoup au delà. — L'autorité royale présente encore les traces de son origine de l'antique Germanie. Les rois, outre le commandement des armées et le droit de faire la paix ou la guerre, sont les hauts suzerains féodaux ; ils sont législateurs, car les résolutions du parlement ne sont que des suppliques, et le monarque peut les rejeter par cette formule : *Le roi s'avisera.* Les rois sont aussi devenus de véritables juges, car pendant long-temps les juges de Westminster furent tout-à-fait dans la dépendance de la couronne, qui pouvait toujours les destituer ; et le prince, par une fiction légale, est encore censé siéger au milieu des tribunaux. Cependant la puissance royale est restreinte par une multitude de statuts et de coutumes. Les attributions du parlement ne reconnaissent d'autre limite que l'impossibilité physique, et plus d'une fois il a su, dans les temps de troubles, se saisir d'une autorité qui l'a emporté sur la puissance royale ; cependant on ne peut rien faire dans ce pays contre l'opinion publique bien décidée. Les Anglais n'ont donc pas tort de dire qu'il y a dans leur constitution trois choses dont on ne saurait avec exactitude définir la nature et l'étendue, savoir : les prérogatives de la couronne, l'autorité du parlement et la liberté du peuple. La constitution anglo-saxonne est encore ici le principe de la constitution actuelle : bien qu'elle ait été modifiée lors de la conquête de Guillaume Ier, en 1066, elle a souffert peu de changements dans les choses essentielles. Les principales altérations ont porté sur la tendance universelle au système féodal, une plus grande étendue des droits seigneuriaux, et l'introduction du droit normand, qui a influé sur la composition des cours de justice et sur celle des autorités administratives ; mais on a conservé les parties substantielles de l'antique constitution : par exemple le pouvoir législatif de la nation exercé par les deux chambres ; le *wittena-gemote*, ou l'assemblée des sages, représentée par l'évêque et les grands ; l'assemblée générale du peuple, dite *mickel-gemote* ; le droit accordé aux citoyens de n'être jugés que par leurs pairs, dans les cours dites *du baron* et les cours ordinaires, sous la présidence du seigneur, et dans les cours des comtés et des shériffs, pour l'expédition des affaires criminelles, au moyen des assises et du jugement par jury ; enfin le droit exclusif des pairs du royaume, d'être jugés par la chambre haute, sont encore une confirmation de cette règle. A quoi nous devons ajouter que ce qu'il y avait d'exorbitant dans le régime féodal a été adouci par les lettres d'affranchissement du roi Henri III (1).

A. *Le Roi.* (Voyez *le Traité de Chitty, sur la loi des prérogatives de la couronne et les devoirs et droits relatifs*

(1) Les actes qui forment la constitution de l'empire britannique sont, 1° l'ancienne lettre d'affranchissement de Henri I (*Charta libertatum*) [voy. le mot *charte*] ; 2° *magna charta*, la grande charte (voy. ce mot) ; 3° la pétition des droits (voy. ce mot) ; 4° la bill d'*habeas corpus* (voy. ce mot) ; 5° la déclaration des droits, et, de plus, la capitulation que Guillaume III a été tenu d'accepter en 1689 pour monter sur le trône ; 6° les actes de succession de 1701 et 1705 ; 7° l'acte d'union de l'Écosse en 1707 ; 8° l'acte d'union ode 'Irlande en 1801.

des sujets. Londres, 1820). La couronne est héréditaire d'après des lois spéciales, que le parlement a le pouvoir de changer. La couronne passe, dans l'ordre de primogéniture, d'abord aux enfants mâles, et à leur défaut à l'aînée des filles, ou à l'aînée des petites-filles, qui descend du dernier roi par la branche masculine. Dans le cas de manque absolu de descendants, le collatéral le plus proche du dernier roi est appelé au trône sans distinction des frères germains, consanguins ou utérins. Il faut seulement que le nouveau roi descende de l'héritier immédiat de la couronne. On suit exactement l'ordre de la ligne, de sorte que la descendance féminine dans une branche aînée est préférée aux enfants mâles de la branche cadette; mais, entre frère et sœur, la succession est toujours dévolue au fils. La couronne passe immédiatement à l'héritier légitime sans qu'il ait besoin d'une mise en possession formelle. Il n'y a point d'intervalle, et l'on admet en Angleterre, comme en France, ces deux principes, que *le roi ne meurt pas*, et que *le mort saisit le vif*. Voilà pourquoi le règne de Charles II n'a pas été compté de l'époque de sa restauration, mais de l'année de la mort de Charles I^{er}. La majorité des rois commence à l'âge de 18 ans; la régence, pendant la minorité, est réglée par le testament du dernier roi, et s'il n'en a pas fait, par un acte du parlement. Depuis Édouard III, l'héritier présomptif est investi de plein droit du duché de Cornouailles, et on lui expédie dans des lettres-patentes le titre de prince de Galles. Le couronnement du roi est fait dans l'abbaye de Westminster, par l'archevêque de Cantorbéry; c'est l'archevêque d'York qui couronne la reine. — Pour l'entretien du roi, des grands officiers de l'état et de sa couronne, et de ses autres officiers et serviteurs, le parlement, en 1820, a fait une modification à LA LISTE CIVILE. (*Voyez* ce mot.) A l'exception de deux grands officiers héréditaires, les autres sont nommés à volonté par le roi. Ce sont : 1° le lord grand chancelier (*lord high chancellor*), qui est en même temps garde du grand sceau (*keaper of the great seal*); 2° le lord grand trésorier (*lord high treasurer*), qui est président de la chambre de la trésorerie. Cette chambre, depuis Georges Ier, est composée de cinq commissaires, qui ont le titre de lords de la trésorerie, et dont le premier a les fonctions éminentes de premier ministre. 3° Le président du conseil privé (*lord president of the privy counsel*); 4° le lord du sceau privé (*lord of privy seal*), lequel appose le petit sceau sur tous les privilèges royaux, concessions, et autres actes, qu'on peut revêtir aussi du grand sceau, si cela est nécessaire; 5° le grand chambellan (*lord high chamberlain*); 6° le grand maréchal (*lord great marshall*), lequel exerce en même temps une haute juridiction dans les causes relatives à la généalogie. Cet emploi appartient par droit d'hérédité aux ducs de Norfolk; mais, comme ils n'ont pas cessé d'être catholiques, ils se sont fait, jusque dans les derniers temps, remplacer par un lieutenant. 7° Le grand amiral (*lord high admiral*), ou grand juge dans toutes les affaires qui concernent la navigation sur la mer et les rivières. Cet emploi est maintenant attribué à des commissaires présidés par le premier lord de l'amirauté. — En Écosse, malgré la réunion, il existe encore des grands officiers de la couronne et de l'état. — Le roi, en Angleterre, est censé ne faire qu'un avec tous ses ascendants et descendants; on le regarde comme ayant en soi une corporation (*a sole corporation*). Le parlement a fait usage de son pouvoir de changer la succession au trône pendant les longs débats entre les maisons d'York et de Lancastre; mais la circonstance la plus remarquable où il l'ait exercé, a été la révolution de 1688, par laquelle Jacques II et la postérité issue de son second mariage ont été exclus du trône. Plus tard, l'acte d'arrangement (*act of settlement*) de 1700, a limité la succession au trône dans la postérité de la princesse Sophie, la plus jeune fille de la princesse Élisabeth, électrice palatine, fille du roi Jacques Ier, d'Angleterre. — La puissance du roi est fondée sur les

lois; elle repose légalement sur un contrat intervenu entre lui et le peuple. Quoique Jacques Ier et ses deux fils eussent fortement à cœur de tenir leur domination du droit divin, on le leur a toujours contesté; et le roi Guillaume III, la reine Marie et la reine Anne, sont montés sur le trône par suite d'une déclaration expresse de la souveraineté nationale, et en vertu d'un contrat intervenu entre eux et la nation.—Toutefois, et surtout depuis la restauration, il a été reconnu en principe que dans l'état aucun pouvoir ne peut l'emporter sur l'autorité royale, que les actes du roi ne sont soumis à aucun contrôle, et que le roi est au-dessus de toute responsabilité personnelle. Aussi le premier principe du droit public anglais est que *le roi ne peut mal faire*. Tels sont les moyens par lesquels on est parvenu à contenir le gouvernement dans des limites légales, et à l'aide d'un système fort ingénieux. Premièrement, toutes les actions du monarque sont expliquées dans un sens conforme à la loi; et ce qui serait contraire à la loi est présumé ne pas entrer dans les intentions du prince. Secondement, la violation manifeste des lois n'est point attribuée au roi lui-même, mais à ses conseillers. Ceux-ci, aussi bien que tous ceux qui exécutent un ordre illégal, peuvent être dénoncés et poursuivis, sans qu'il soit besoin pour cela d'un ordre du roi. Ce système de responsabilité est une des colonnes les plus solides de la liberté anglaise et la condition substantielle de toute constitution dans quelque pays que ce soit; mais nulle part il n'est mis en pratique d'une manière plus complète, nulle part le respect pour le monarque ne s'allie aussi bien qu'en Angleterre à la sûreté des citoyens. D'après ces deux principes, si la religion du monarque venait à être surprise, et s'il faisait des actes contraires aux lois, par exemple, en accordant quelque grace au préjudice des intérêts des tiers, on trouverait un remède convenable dans cette restriction, qui ne permet pas au monarque d'arrêter dans les procès le cours de la justice, ni de porter atteinte aux droits des particuliers. Troisièmement, le parlement et les tribunaux ont la faculté de discuter librement un tel acte du gouvernement; de plus, le parlement, et même chacun des membres de la chambre haute, peuvent adresser au roi des remontrances. Chaque pair du royaume est considéré comme le conseiller né du monarque; à ce titre, il peut lui demander une audience particulière, et lui communiquer sa manière de voir sur les affaires qui intéressent le bonheur du peuple. Les lois anglaises n'ont prévu aucun moyen de s'opposer aux intentions que pourrait avoir le monarque de fouler aux pieds la constitution, puisque le principe que le *roi ne peut avoir de mauvaises intentions* repousse la possibilité d'une semblable hypothèse. On regarde comme une chose reconnue, et dont l'application a été faite du temps de Jacques II, qu'une tentative directe et décidée contre la constitution est une abdication du pouvoir. Ainsi, la question de savoir quelle peine entraînerait une attaque violente contre la constitution du pays est restée sans solution ou précédent.—« Si cependant, continue le loyal Blackstone (*Commentaires*, tom. Ier, §. 245), les lois et l'histoire se taisent, il ne nous convient pas de porter nous-mêmes de jugement à cet égard; et nous devons laisser aux générations futures le soin de faire usage, lorsque le cas s'en présentera, des moyens de pourvoir aux nécessités du moment, et aux avantages de tous. La société éprouve en effet des besoins essentiels d'une telle nature, qu'aucune influence d'aucun climat, d'aucune époque, d'aucune constitution, d'aucun acte quelconques, ne saurait, soit anéantir, soit affaiblir ses droits de satisfaire à de pareilles exigences. »—Quatrièmement, les particuliers ont contre les abus de pouvoir la ressource efficace de l'*Habeas corpus*. (*Voy*. ce mot.) Ils peuvent porter plainte contre les fonctionnaires, adresser des pétitions au parlement, et enfin user de la liberté de la presse. Cependant, il n'y a point de tribunal qui puisse connaître d'actions personnelles

contre le roi : il ne reste qu'une seule voie, c'est de s'adresser au lord chancelier, qui, après l'examen de la réclamation, peut conseiller au roi d'y faire droit. Pour les actions réelles ou immobilières contre le roi, il y a une forme spéciale de procédure, qui doit être dirigée à la cour de chancellerie. On y expose que le roi s'est mis induement en possession du fonds contesté, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le roi n'est jamais condamné; l'arrêt ordonne seulement la restitution au demandeur, sauf la conservation des droits du seigneur roi (*Amoveantur manus domini regis, et restituatur petenti possessio, salvo jure domini regis*). Pour éviter les mauvais effets de l'exécution, l'arrêt lui-même tient lieu de la mise en possession. Tels sont en général les rapports de la puissance royale vis-à-vis du parlement et de la nation. Il n'y a pas d'autres règles pour les colonies, parce que le principe fondamental du droit est que partout où s'étend la domination de l'empire britannique, les lois anglaises sont obligatoires comme lois du pays. Quant à l'exercice de la puissance royale, considérée comme intermédiaire entre la force publique et la liberté individuelle, le roi et le ministère ont à peine la possibilité de dépasser les limites fixées. Le roi n'est que le protecteur de l'ordre légal; il ne saurait intervenir dans l'exécution des actes privés. Il ne saurait conférer à aucun fonctionnaire plus d'autorité que la loi ne lui en donne, et tous les actes concernant les relations juridiques des citoyens sont nuls et de nul effet, s'ils ne sont point émanés des tribunaux. Le droit de grace du roi est lui-même fort restreint. Il ne peut ni porter atteinte aux droits d'un simple citoyen, ni arrêter le cours d'une information criminelle commencée, s'il s'agit d'un procès intenté par la chambre des communes contre un grand fonctionnaire de l'état. Après le jugement prononcé, le roi peut faire remise de la peine en tout ou en partie, mais il ne peut relever les fonctionnaires de l'incapacité qui résulte contre eux de leur condamnation pour certains délits, notamment pour abus de pouvoir. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas d'exemple que le roi ait accordé de grace lorsqu'il s'est agi d'une plainte contre la violation de l'*Habeas corpus*. Les concessions que l'on regarderait comme portant préjudice à une commune ne peuvent être mises à exécution que lorsque les réclamations ont cessé. Telle serait la concession d'une usine sur une rivière, si l'on se plaignait des entraves que cet établissement porte à la navigation. Il est surtout reconnu que les tribunaux considèreraient comme nulles des lettres de grace ou de concession qu'ils déclareraient avoir été surprises sur un faux exposé.—Les genres de crimes pour lesquels des graces peuvent être accordées sont forts restreints, parce qu'il ne faut pas accorder très légèrement grâce à un malfaiteur véritablement dangereux. Aussi, ne trouve-t-on point, dans les recueils de jurisprudence, de grace accordée à un assassin par préméditation. (*Voyez* plus bas le paragraphe : *Réforme des lois pénales d'Angleterre.*) Il n'y a pas longtemps que les rois d'Angleterre s'étaient imposé la loi de ne point faire de grace à ceux qui fabriqueraient de fausses lettres de change ou de faux billets de banque; ils étaient irrémissiblement condamnés à mort. On s'est relâché de cette rigueur dans ces derniers temps, et la peine de mort elle-même a été beaucoup restreinte en matière de faux par une loi de 1831.

B. *Parlement.* L'époque de sa première convocation remonte à la période anglo-saxonne; mais dans les premiers temps de la période normande, il reçut aussi du système féodal une forme particulière. Les vassaux immédiats de la couronne se réunissaient à la cour trois fois par an, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Sous Henri III, l'usurpateur Simon de Montfort, comte de Leicester, eut recours comme dernier refuge à une assemblée générale du peuple. Il convoqua, en 1265, deux députés de l'ordre de la chevalerie dans chaque comté, et deux députés de chaque cité

royale ou de chaque bourg. C'était une innovation et non point le résultat d'un ancien usage; mais elle n'en fut pas moins confirmée par Henri III, lorsque, après la bataille d'Evesham, il eut recouvré la liberté et la couronne. (*Voy.* plus bas le paragraphe : *Histoire d'Angleterre.*) Les différents ordres se réunissaient souvent en une seule assemblée, mais lorsqu'il s'agissait d'affaires graves, ils délibéraient séparément et rendaient cependant au roi leur réponse en commun. Ce fut pour la première fois, sous Edouard II, de 1327 à 1377, que l'on vit la séparation des deux chambres devenir une institution permanente : l'une des chambres comprenait les prélats et les lords laïcs, l'autre se composait des députés des comtés et des bourgs; les archevêques et les évêques y prenaient part en vertu de leur dignité ecclésiastique. Après la conquête des Normands, leurs biens furent pour la première fois assujettis au régime féodal, et à toutes les prestations qui en dérivaient. Avant Henri VIII, 27 abbés mitrés et deux prieurs faisaient partie des lords ecclésiastiques, mais la suppression des couvents les fit disparaître. Les pairs laïcs n'ont pas toujours été de droit membres du parlement : il fallait qu'ils y fussent appelés par la volonté du roi, mais peu à peu la pairie et la qualité de membre de la chambre haute sont devenues inséparables et comme synonymes. Le roi a cependant le droit d'augmenter le nombre des lords toutes les fois qu'il le juge convenable, quoiqu'il ne lui soit plus possible de retirer la dignité à un lord une fois qu'il l'a nommé, même sous prétexte que ce lord se serait mis, par sa mauvaise conduite, dans l'impossibilité de soutenir la dignité de son rang. — Sous le règne de Georges I^er^, un bill passé dans la chambre haute limitait à un certain nombre les pairs que le roi pouvait créer; mais la chambre des communes refusa sa sanction à ce bill, parce qu'elle y vit une tendance aristocratique. Aucun roi n'a fait un usage aussi fréquent de cette faculté que Georges III. De 1760 à 1820, il a été nommé 2 ducs, 16 marquis, 47 comtes, 17 vicomtes et 106 barons, seulement en Angleterre, et non compris les titres des pairs écossais et irlandais. Aussi, à la fin de ce règne, en février 1820, le nombre des pairs du royaume s'élevait à 291. Il n'y en avait que 106 sous Jacques I^er^, et 154 en 1673. Par l'union de l'Ecosse et de l'Irlande, la chambre haute s'est accrue de 16 pairs écossais et de 28 pairs irlandais, et de 4 évêques irlandais (les 4 archevêques et les 18 évêque irlandais alternent pour siéger dans le parlement). De là est résulté que la totalité de la chambre haute se composait, en 1820, de 2 archevêques et de 22 évêques anglais : ainsi, sur 363 lords, il y avait 24 prélats. Au moyen de l'introduction des pairs catholiques en 1829, ce nombre a été porté à 400. — La chambre des communes (avant le bill de réforme voté dans la dernière session du parlement 1832) consistait en 658 membres, savoir, 513 pour l'Angleterre et le pays de Galles, 45 pour l'Ecosse et 100 pour l'Irlande; mais la répartition de ses membres était très inégale, sous le rapport de la population et sous celui de la propriété. Les comtés eux-mêmes présentaient à ce sujet une extrême inégalité : le comté d'York compte 1 million d'habitants, celui de Rutland seulement 20,000; cependant l'un n'envoyait comme l'autre que deux députés pris parmi les propriétaires fonciers. Chacun des 12 comtés du pays de Galles et des 33 comtés d'Ecosse élisait un député; cependant 6 petits comtés écossais avaient été réunis pour les élections, de telle manière que Caithness et Bute, Clackmannan et Kinross, Cromarty et Nairn, nommaient ensemble un député. Les 32 comtés d'Irlande envoyaient chacun deux députés au parlement. Avant le bill de réforme de 1832, on n'admettait comme électeurs que les francs-tenanciers dont la propriété rapportait par année un revenu de 40 shell. et au dessus. Leur nombre variait selon les comtés. Dans celui d'York, il y avait 16,000 électeurs; dans d'autres comtés,

la propriété foncière était concentrée dans un petit nombre de familles qui nommaient à elles seules l'un des députés ou même les deux députés du comté. La conséquence de cet état de choses était que 11,000 personnes environ nommaient la moitié de la représentation de l'Angleterre et du pays de Galles. En Ecosse, les 30 députés des comtés étaient élus seulement par 2,767 possesseurs de biens-fonds. Il n'y avait guère que les vassaux immédiats de la couronne qui fussent électeurs : on n'en trouvait dans aucun comté plus de 200 ; dans la plupart il y en avait tout au plus une centaine ; dans le comté de Clackmannan, seulement 16, dans celui de Nairn 208, dans celui de Peeble 34, dans le Sutherland 35 ; en Irlande on a été obligé de prendre de simples fermiers comme électeurs à vie, parce que les propriétaires de biens-fonds étaient trop peu nombreux. Le bill d'émancipation du 13 avril 1829 a élevé pour l'Irlande le cens électoral de 40 shellings à 10 livres sterling de revenu, et le nouveau bill de réforme à 12 livres. — Quoique sur les 92 députés des 40 comtés anglais et des 12 comtés du pays de Galles, il y en eût environ 46 exclusivement nommés par de grands propriétaires isolés et conséquemment pris parmi les membres de la haute noblesse, on considérait cependant ces membres, appelés *chevaliers des comtés*, (*knights of shires*) comme ceux qui avaient le plus d'indépendance dans le parlement. Le système d'élection était encore plus vicieux pour les députés des villes, dont 405 étaient choisis en Angleterre, 12 dans le pays de Galles, 15 en Ecosse et 35 en Irlande. C'est le hasard seul qui avait décidé de ce mode d'organisation. Dans l'origine, tous les lieux auxquels l'autorité royale avait accordé les immunités conférées aux bourgs (*boroughs*), les chefs-lieux des provinces et les villes pourvues d'évêchés, nommaient des députés, parce que ces bourgs ou villes relevaient immédiatement du roi. Mais ces localités cherchaient à s'affranchir autant qu'elles le pouvaient d'un honneur que l'on considérait plutôt comme une servitude et une charge dispendieuse que comme un droit et un avantage réel. Voilà pourquoi plusieurs endroits ont perdu leur titre de bourgs, et quelques-uns n'ont pu le recouvrer qu'avec peine. Charles II a usé, en faveur de Newark, de l'ancien droit réservé au monarque de conférer le titre de bourg par la création d'un nouveau privilége ; mais cette faculté a cessé d'appartenir à la couronne, et les nouvelles villes n'ont plus obtenu cette faveur. A l'époque de l'avènement de Henri VIII au trône, le nombre des députés des villes s'élevait jusqu'à 269. Par l'établissement de nouveaux droits électoraux au profit de certaines localités, on y ajouta, jusqu'en 1678, 180 autres membres : l'incorporation du pays de Galles en introduisit 12, et la réunion des anciens comtés palatins de Chester et de Durham en ajouta 4 autres. Cependant une grande partie de ces bourgs (le mot anglais *borough* n'a aucun terme analogue dans notre langue) étaient tombés dans un dépérissement presque total ; voilà pourquoi on les appellait *bourgs pourris* (*voyez* ce mot), en anglais *rotten boroughs*. Le droit de nommer les membres du parlement s'y est trouvé l'apanage d'un petit nombre d'électeurs et quelquefois d'une seule famille. Par exemple à *Old-Sarum*, où il ne reste plus que les ruines d'un ancien château, avant le bill de réforme, les droits d'élection étaient exercés par 7 possesseurs de certaines terres, et ces propriétaires étaient dans la dépendance du comte de Caledon. Même dans beaucoup de grandes villes, les électeurs étaient peu nombreux, parce qu'ils devaient être frncs-tenanciers ou possesseurs d'une certaine espèce de domaine relevant des bourgs (*bourgage-tenures*). Ainsi, à Plymouth, qui compte 60,000 habitants, il n'y avait que 230 électeurs ; à Harwich 17,000 habitants et 32 électeurs, à Portsmouth 45,000 habitants et 100 électeurs, à Bath 32,000 habitants et 18 électeurs, à Bristol 106,000 habitants, et seulement 50 électeurs, etc. ; encore ces électeurs si peu nombreux se

trouvaient-ils placés sous l'influence des principales familles d'Angleterre. Il arrivait de cette manière qu'environ 12 grandes familles disposaient à elles seules de 100 places dans le parlement. Les comtes Mount Edgecombe et Fitz-William, le duc de Devonshire, le duc de Bedford, et la famille Pelham, en nommaient chacun 6; le duc de Newcastle, le comte de Chichester et le lord Iarborough en nommaient 15; le duc de Norfolk et le comte de Lonsdale 10. Quant au petit nombre d'élections laissées à des hommes vraiment indépendants, il s'en faisait dans la pratique et en dépit de toutes les lois un commerce scandaleux. Le prix des suffrages et les entremetteurs étaient généralement connus. Dans un bourg de peu d'étendue, une nomination au parlement coûtait d'ordinaire 5,000 livres st. En revanche, les villes les plus opulentes, telles que Manchester, peuplée de 165,000 habitants; Birmingham de 118,500, Leeds de 90,000, Sheffield de 45,000, et un grand nombre de cités qui renferment de 10 à 40,000 habitants, n'avaient pas la moindre part à la représentation. Il ne faut donc pas s'étonner qu'une meilleure répartition, c'est-à-dire *la réforme parlementaire*, ait été appelée par les vœux universels du peuple. On conçoit qu'avec ce système électoral, rien n'était plus facile au ministère que de prendre des mesures contraires à l'opinion publique, ainsi qu'au bien-être du royaume, et d'y persister pendant long-temps. L'Angleterre doit surtout le fardeau de sa dette publique à l'opiniâtreté avec laquelle on a lutté contre la révolution d'Amérique et contre la révolution française. Il est facile de juger les motifs qui se sont opposés si long-temps à cette réforme salutaire; les obstacles ne venaient plus dans ces derniers temps de la couronne même, mais de l'aristocratie dominante, qui voyait son influence prête à s'affaiblir par la réforme. Le parti ministériel et l'opposition sont moins en dissidence sur les principes en général que sur certains faits particuliers; et dans l'esprit du peuple, l'opposition est encore fort éloignée de pouvoir être dangereuse aux ministres dans le parlement. — Le parlement n'est pas constamment assemblé; cette permanence ne ferait peut être que nuire à sa considération; c'est dans le pouvoir royal, comme le seul vraiment durable, que réside le droit de le convoquer et de le dissoudre. Il ne peut jamais s'écouler plus de sept années sans convocation du parlement ou sans dissolution de la chambre des communes. La convocation se fait par des lettres royales adressées individuellement à chacun des lords, et par des ordres adressés aux comtés et aux villes pour élire leurs députés. — Les séances du parlement sont tenues actuellement dans l'ancien palais des rois à Westminster; chacune des chambres y occupe un local particulier. L'ouverture de la première séance est faite par le roi lui-même, qui s'y rend en grand appareil et prononce un discours dans la chambre haute en présence de la chambre des communes, dont les membres y sont appelés; chacune des chambres lui répond ensuite par une adresse délibérée et rédigée par écrit. Avant l'émancipation des catholiques en 1829, les membres du parlement étaient tenus de prêter le serment dit de suprématie *(oath of supremacy)*, institué par Henri VIII, lequel reconnaît le roi comme chef de l'église anglicane. Ils prêtaient aussi le serment du *test*. (*Voyez* ce mot.) Les membres de la chambre des communes sont encore tenus de prêter le serment de fidélité au roi *(oath of allegiance)*. La chambre basse nomme, avant de s'occuper des affaires, l'orateur *(speaker)* qui doit la présider; elle forme aussi des comités de cinq membres, dont l'un est chargé de veiller sur les droits de la chambre, un sur les doléances du peuple, un d'examiner les élections contestées, un de soutenir les intérêts du commerce, et le dernier de s'occuper des affaires ecclésiastiques. La chambre haute est présidée par le lord grand chancelier. Chaque membre du parlement a le droit de faire les propositions de loi qu'il juge convenable. (*Voyez* BILL.) Les membres de la

chambre des communes qui s'absentent perdent leurs voix; cependant les lords peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoirs (*proxies*). Le parlement prend aussi une part essentielle à l'administration intérieure et à la dispensation de la justice. Comme la chambre des communes dispose exclusivement de tous les subsides, c'est à elle que l'on soumet toutes les affaires de finances, et il n'y a point d'objet sur lequel les deux chambres ne soient appelées à délibérer, soit à l'occasion de pétitions ou de doléances, soit par suite d'une motion de leurs membres. — La chambre haute est toujours la première cour de justice de la nation, comme l'ancienne cour des barons, d'où sont sortis les trois grands juges de Westminster. Dans les causes civiles, elle remplit les fonctions de cour supérieure et de cassation. Les demandes en nullité des arrêts rendus par les cours supérieures d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sont portées à la chambre des lords. Les appels et les demandes en nullité (*writs of error*), contre les arrêts des cours de justice des îles de Man, de Jersey, de Guernesey et des colonies, sont portées devant le roi en son conseil privé. Dans les causes criminelles, les lords sont réunis comme juges ou jurés sous la présidence du lord grand intendant (*lord high steward*); cette cour s'assemble toutes les fois qu'un lord est mis en jugement. La dignité du *lord high steward* était autrefois héréditaire; aujourd'hui on ne l'érige que temporairement et pour le jugement de chaque affaire spéciale. Lorsque le parlement est assemblé, lorsque le roi est, comme on dit, en parlement (*the king in parliament*), la cour des lords se réunit sans qu'il soit besoin de nommer un *lord high steward*. Il n'est point de personne qui ne puisse être traduite devant la chambre haute, lorsque la chambre des communes se porte accusatrice. On y observe toutes les formes des procès criminels, et l'arrêt ne peut être rendu qu'à la majorité de douze voix de lords. Ces sortes de causes sont plaidées avec la plus grande solennité, mais elles sont en même-temps longues et ruineuses en frais. On a vu, de notre temps, trois grands procès criminels de cette nature, celui du gouverneur général des Indes orientales, Warren-Hastings (*voyez* ce mot), qui était accusé de concussion et d'actes de cruautés; celui du ministre de la guerre Dundas, vicomte de Melville, accusé de malversation dans son administration; celui du duc d'York, à qui l'on imputait d'avoir, en sa qualité de généralissime, vendu des brevets d'officier. Ce dernier procès n'arriva point jusqu'à une mise formelle en accusation; les deux autres se terminèrent par un acquittement. Cependant, le procès contre Hastings a duré sept années consécutives, et les frais énormes que l'accusé a dû faire pour sa justification ont été regardés comme une peine suffisante pour les irrégularités de sa gestion. — Les actes de cette cour suprême reçoivent des noms différents selon la gravité des peines qui sont infligées. On les appelle *bill of attainder*, dans le cas où la peine de mort est appliquée, et *bill of pains and penalties* s'il s'agit de simples délits entraînant des peines moindres. La même cause peut être successivement portée de l'une à l'autre chambre; le procès de la feue reine, femme de Georges IV, a commencé dans la chambre des lords. On n'est pas contraint aux formes ordinaires de procédure, mais on ne peut appliquer que les lois pénales en vigueur, et lorsque les deux chambres ont prononcé, la sanction royale est encore nécessaire. Anna Howard, femme de Henri VIII; l'un des ministres de Charles I^er^, Thomas Wentford, comte de Strafford, et d'autres personnages illustres, ont été jugés de cette manière.

C. *Libertés du peuple.*

La liberté est revendiquée par tous les Anglais comme un droit de naissance (*birth-right*); chacun d'eux n'en parle qu'avec orgueil et enthousiasme; c'est la source de leur ferme attachement à la constitution et au roi, et cependant cette liberté ne consiste pas en autre chose

que dans la sûreté légale que tout gouvernement promet aux citoyens. Personne ne peut souffrir dans sa personne, subir des peines corporelles quelconques, ni être atteint dans sa liberté ou dans ses biens, si ce n'est à la suite d'une procédure régulière devant un tribunal compétent et en vertu de lois conformes à la constitution. Ce qui est remarquable dans la constitution anglaise, ce n'est pas la reconnaissance formelle de ces droits, qui se trouve partout depuis la grande charte (*magna charta*), jusqu'au bill des droits (*bill of rights*) de Guillaume III; ce sont les moyens que cette même constitution fournit à chacun de faire valoir ses droits lorsque les circonstances le réclament. Ces moyens se présentent sous les trois catégories principales que voici : 1° c'est une maxime universellement reçue dans le droit public d'Angleterre, que nul ne peut être empêché, par un ordre quelconque, de faire ce que les lois existantes ne défendent pas. Les citoyens ne sont pas non plus soumis sans réserve au gouvernement, c'est-à-dire à toute la hiérarchie des fonctionnaires; ils ne doivent obéissance qu'à des ordres conformes aux lois constitutionnelles. 2° La séparation stricte des fonctionnaires publics et du peuple prévient les excès de pouvoir des uns et l'oppression de l'autre; de plus, la forme du gouvernement (*voyez* le paragraphe qui suit) laisse une foule d'affaires administratives à la libre administration de la nation. Au nombre de ces institutions se trouvent celles des juges de paix, des jurés, du grand jury (ou jury d'accusation), l'organisation municipale, et avant tout le droit de se réunir pour délibérer sur les affaires qui intéressent chaque commune; 3° les meilleures garanties de cette liberté individuelle sont la responsabilité des fonctionnaires (*voy.* plus bas), et la protection accordée par l'*Habeas corpus* contre des arrestations arbitraires. Toutefois, la clé de la voûte, le véritable palladium de la souveraineté des lois, que le jurisconsulte anglais Bracton a démontré, il y a plus de 600 ans, dans son traité *De legibus et consuetudinibus Angliæ*, publié dans l'intervalle de 1262 à 1268, être le but véritable de toutes les institutions politiques, c'est la liberté de la presse. (*Voir* Hallam, *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, 3e édition, 1829, deux vol. in-4°).

III. *Forme du gouvernement.*

On trouve encore dans l'organisation administrative intérieure de l'Angleterre moderne de nombreux vestiges de ce qu'elle était dans les temps anciens. Ce qui s'est perdu de l'organisation des communes sous les Anglo-Saxons n'a pas été autant aboli par les lois ou détruit par des institutions d'un autre genre qu'effacé par la centralisation. Cette forme de gouvernement a principalement dépendu des deux points suivants : de la manière dont se sont comportés les organes de la puissance publique, et des rapports sous lesquels ils se sont présentés, soit vis-à-vis les uns des autres, soit vis-à-vis du peuple. Sous ces deux aspects, l'Angleterre présente une grande originalité. Il en est résulté, d'une part, qu'une grande partie du pouvoir, qui dans les autres pays découle du point central de la puissance publique, a été laissée en Angleterre au peuple lui-même; et que, d'un autre côté, le pouvoir hiérarchique des autorités constituées s'est fondé sur une certaine indépendance de chacun des fonctionnaires publics, lequel tire un droit particulier de la responsabilité propre attachée à son emploi.

A. *Organisation.*

A la tête du gouvernement se place naturellement le roi, comme chef de l'état, ayant droit de faire la paix ou la guerre, et comme réunissant les pouvoirs civils et religieux, avec les ministres, les secrétaires d'état et les membres du conseil privé, le parlement, les hauts fonctionnaires et les cours de justice. — Le roi est le seigneur universel du pays et le suzerain général et nécessaire (*lord Paramount*), de telle sorte que s'il voulait af-

franchir une terre de ce droit de suzeraineté, la disposition serait nulle de plein droit. Il est la source de toute justice (*fons justitiæ*).—Le droit patrimonial de rendre la justice est inconnu dans ce pays, si ce n'est que le possesseur d'un bien noble (*lord of the manour*) peut connaître de certaines petites causes, dans le jugement desquelles il a pour assesseurs des francs-tenanciers. Le roi est de plus le protecteur né de tous les pupiles et orphelins (*parens patriæ*), et pendant sa tutèle il a droit de jouir des revenus. Il est enfin la source de toutes les dignités, de tous les honneurs, de toutes les prérogatives (*fons honoris*). Déjà avant le règne de Henri VIII, disent les théologiens anglicans, l'église d'Angleterre reconnaissait le roi pour son chef; c'est pourquoi les statuts ou *canons* que font les gens d'église dans la *Convocation*, espèce de parlement ecclésiastique, doivent être approuvés par le monarque, qui nomme aussi tous les archevêques et évêques, quoique sous la forme d'une simple recommandation aux chapitres. Il est le conservateur suprême de la paix, et tous les délits ou actes de félonie sont considérés comme attentatoires à la paix du roi, ou du moins à la dignité et aux droits du prince. La paix, la guerre et tous les traités avec les puissances étrangères dépendent de lui seul, en tant qu'il n'a pas besoin des subsides de la nation. Il dispose de la plupart des emplois; cependant il ne peut ni en diminuer ni en augmenter les attributions. — Le *ministère* se prend dans un sens large et dans un sens étroit. Dans le sens le plus étroit, on entend par là le cabinet, qui se compose des secrétaires d'état de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre et des colonies, et du chancelier de l'échiquier, qui est le ministre des finances. Ce sont les quatre principaux départements ministériels. Le lord chancelier est à la vérité étroitement lié à l'administration de la justice, à la tête de laquelle il se trouve placé; il nomme tous les juges de paix et beaucoup d'autres fonctionnaires de l'ordre judiciaire; mais le véritable ministre de la justice et de la police est le secrétaire d'état de l'intérieur. C'est par lui que se font les nominations des juges, la confirmation ou l'adoucissement des jugements criminels, et que sont accordées toutes les graces; le maintien de la sûreté et de la tranquillité publiques repose sur lui. — Dans le sens le plus large, on considère encore, comme faisant partie du ministère une foule d'autres charges, telles que celles de grand chambellan, de directeur général des postes, de procureur général de la couronne, etc. Tous les ministres sont nommés et destitués à volonté par le roi; et c'est la règle, lorsqu'un ministre est renversé par le parti qui lui est opposé, que même les emplois subalternes soient occupés par les partisans du nouveau ministre. — Le conseil privé (*privy counsel*) se compose des princes de la famille royale, des ministres et d'autres personnes nommées par le roi. Leurs fonctions sont à vie; il est d'usage que les ministres disgraciés en deviennent membres, mais le conseil ne s'assemble que quand il est convoqué pour des affaires spéciales. On compte maintenant 152 conseillers privés. Les deux archevêques, les grands officiers de la couronne et l'orateur ou président de la chambre des communes sont, d'après le droit de leur naissance ou de leurs places, membres du conseil privé. Le roi peut les révoquer à volonté; ils perdent leurs places à sa mort; cependant, en vertu d'une loi de 1708, ils doivent conserver encore leurs fonctions dans le collége pendant six mois, à moins que le nouveau roi ne les casse avant ce terme. Chaque année on en dresse une nouvelle liste, et ceux qui y sont maintenus appartiennent au conseil privé. — Dans la plupart des affaires, le conseil privé n'a que voix consultative, mais dans les matières coloniales les attributions judiciaires lui sont dévolues; il juge en première instance les causes qui concernent les intérêts communs des provinces; mais il prononce d'une manière suprême sur l'appel des jugements rendus par les cours des dépendances de

l'Angleterre, telles que les îles de Man, de Jersey et de Guernesey. — L'*administration inférieure* est fondée sur l'organisation des anciens comités germaniques. Tous les hommes libres (on ne saurait traduire autrement l'expression de *freemen* encore en usage aujourd'hui) se réunissent en décuries (les paroisses et seigneuries), en centuries et en comtés. Chacune de ces divisions a une administration communale, des institutions et une organisation judiciaire et militaire qui lui sont particulières. L'Angleterre est partagée en 40 comtés ou *shires*, et le pays de Galles en douze comtés. Quelques-uns, tels que Chester, Durham, Pembroke, Hexam (actuellement confondus dans le Northumberland) et Lancastre, portaient autrefois le titre de comtés palatins, parce que leurs comtes jouissaient de droits royaux semblables à ceux des anciens ducs d'Allemagne (*duces palatini*), et des grands vassaux de Normandie, Bretagne, Bourgogne et Guienne, en France. Les possesseurs de ces fiefs avaient sous leurs ordres de hauts fonctionnaires qui leur étaient propres, et ils réunissaient tous les droits régaliens; voilà pourquoi il ne prenaient aucune part aux discussions du parlement. Durham subsiste encore, et son évêque est le suzerain du comté. Toutefois, ces prérogatives ont été beaucoup restreintes depuis Henri VIII. On trouve aussi à Chester et à Lancastre beaucoup de traces de la constitution palatine; de plus, douze villes, qui étaient le siége d'anciens évêchés, et cinq autres, ont le privilége de former un comté (*county corporate*), et ce comté est administré par leurs magistrats.—L'autorité des anciens comtes ayant disparu, les *sheriffs* (*voyez* ce mot), qui étaient autrefois les lieutenants des comtes (*vice-comites*), ont pris leur place, et sont maintenant les premiers fonctionnaires de la province, quoique subordonnés au lord lieutenant : c'est ainsi qu'on nomme depuis Charles II le commandant de la milice, lequel est ordinairement choisi parmi les plus riches lords du comté. Lorsque l'ancien comte (*comes*, et en anglais *count*, d'après le terme normand) était au choix du roi, le shérif était élu par le peuple; mais, depuis, cette nomination appartient au monarque. Le roi n'a cependant pas, à cet égard, une liberté entière; un shérif choisi, nommé de propre mouvement, serait appelé par dérision : *pocket-sheriff*, et l'on tiendrait cette nomination pour irrégulière; elle n'a lieu que sur une liste de candidats dressée tous les ans par le grand chancelier et d'autres membres de la haute administration. Le shérif peut se faire remplacer par des substituts, qu'on nomme sous-shériffs, et il nomme des baillis (*bailiffs*) pour les subdivision du comté, mais il est tenu de répondre d'eux. — Le second fonctionnaire du comté est le *coroner* (*coronator*), dont la mission a spécialement pour objet de faire des enquêtes sur les faits qui peuvent donner lieu à une action publique. Le grand juge du banc du roi (*lord chief justice of the king's bench*) est le premier *coroner* du royaume, et peut en exercer les fontions partout où il le juge convenable. Il y a maintenant dans chaque comté de quatre à six *coroners*; ils sont choisis à vie par le peuple. Leur charge a toutefois perdu beaucoup de sa considération; elle n'est plus guères donnée comme récompense qu'à des personnes de peu d'importance. Aussitôt que l'on a fait la découverte d'un cadavre, qu'une personne a été frappée de mort subite, ou est décédée en prison, le *coroner*, accompagné de quatre à six jurés, va recueillir dans le voisinage des informations sur les causes de la mort, et il en dresse sur parchemin un procès-verbal, qu'il transmet au grand juge ou au magistrat tenant les assises du lieu le plus voisin. Le *coroner* a aussi droit d'informer sur les naufrages et la découverte des trésors, afin d'assurer les droits du roi et les redevances qui lui sont dues.—De tous ces magistrats d'Angleterre, ceux qui jouent le rôle le plus important, ce sont sans contredit les

juges de paix (*voyez* ce mot), que l'on qualifie de *custodes*, ou *conservatores pacis*. C'est dans leurs mains que repose la police, et ils sont une branche encore importante du pouvoir. Le premier juge de paix du royaume est le roi; la plupart des hauts fonctionnaires, tels que le lord chancelier, le chancelier de l'échiquier, le lord maréchal, le lord grand constable, et les douze juges principaux, ont, par leur charge, le droit d'exercer la justice de paix dans tout le royaume; les shérifs et les coroners remplissent les mêmes fonctions dans tout le comté, et les magistrats inférieurs en sont chargés chacun dans leur ressort. Il y avait aussi très anciennement des juges de paix proprement dits; ils étaient dans l'origine, et jusqu'à Édouard III, choisis par les tribunaux du comté; mais leur nomination appartient au roi. Ils portaient sous Édouard III le nom de juges de paix, et il leur donna, en 1351, le droit de juger les simples délits ou félonies. On n'en comptait d'abord que deux ou trois par comté, mais leur nombre s'est toujours accru avec le temps, et aujourd'hui il est illimité. Pour être juge de paix, il suffit de résider dans le comté, et de posséder en biens-fonds un revenu annuel de 100 livres sterling. Le grand chancelier expédie de temps en temps des lettres-patentes portant nomination de cinq ou six cents juges de paix par comté. Ils ne sont cependant pas tenus d'exercer réellement leur charge; ceux qui le désirent peuvent se faire donner, par le secrétaire de la couronne, près la cour de chancellerie, un diplôme, qualifié de *dedimus potestatem*; ils prêtent le serment général et un serment particulier, et peuvent ensuite entrer en fonctions. Le nombre des juges de paix s'élevait en 1796 à 2,251 pour l'Angleterre, 305 pour le pays de Galles, et 1,463 pour l'Écosse. Certaines affaires peuvent être portées et terminées devant un seul juge de paix; d'autres exigent qu'il y ait deux juges, et quelques-unes nécessitent le concours de tous les juges de paix du comté; ils s'assemblent à chaque trimestre, et tiennent un tribunal duquel dépend la cour des archives (*court of record*). Autrefois, on faisait parmi ce grand nombre de juges de paix le choix de plusieurs magistrats, devant l'un desquels devaient être spécialement portées des causes d'une nature particulière; on les appelait les *quorum*, à cause du mot qui commence le premier article des lettres de leur institution : *quorum aliquem vestrûm*, A. B. C. D. *unum esse volumus*; cette distinction a cessé peu à peu. L'étendue des attributions de chaque juge de paix dépend des termes dans lesquels est expédiée leur commission. La formule essentielle, qui subsiste encore, date de l'année 1592; mais leur pouvoir s'est agrandi par plusieurs statuts, et il est arrivé très loin. Le meilleur traité pour l'exercice des devoirs de cette place est celui de Burn, intitulé *Justice of the peace*; il a eu depuis 1755, jusqu'à présent, 23 éditions. — Ils sont les conservateurs de la paix publique, parce qu'ils doivent prendre la première connaissance de tous les délits, saisir les prévenus, les rendre à la liberté, ou les envoyer en prison pour la continuation des poursuites. Ils prononcent, avec l'assistance d'un jury, sur l'envahissement par violence des propriétés, et rétablissent le possesseur légitime dans ses droits. Ils punissent ou éloignent du comté les mendiants et les vagabonds, mais ils viennent au secours des pauvres, éclaircissent les questions de paternité, et prennent soin des enfants nés d'un commerce illégitime. Ils veillent partout au maintien du bon ordre et à l'exécution des lois; c'est à eux qu'il faut s'adresser pour l'établissement des nouvelles hôtelleries et des tavernes à bière et à eaux-de-vie, et ils ont droit de retirer cette permission en cas d'abus. Les assemblées populaires et les réunions de plus de dix personnes pour rédiger des pétitions doivent être surveillées par deux juges de paix. Ils remplissent toutes les fonctions de l'administration inférieure et de la direction de la police, et dans leurs sessions trimestrielles, ils remplissent les fonctions

de l'ordre administratif ou judiciaire le plus élevé. On convoque à ces sessions le shérif, les coroners, le premier constable, les administrateurs de la paroisse, les inspecteurs des pauvres et tous les juges de paix : cependant, il n'y vient qu'une faible partie de ces derniers, de 12 à 40 tout au plus. Il y a un juge de paix conservateur des actes (*custos rotulorum*), ainsi qualifié par le roi dans ses lettres d'institution : c'est ordinairement l'un des principaux personnages du comté. Le président (*chairman*) est élu par les autres juges de paix. — On s'occupe dans ces sessions, des dépenses générales de la province pour l'entretien des routes, des ponts, des prisons, des tribunaux. Les salaires des gens de justice, etc., sont fixés et répartis entre les paroisses; on y nomme les inspecteurs des pauvres, les administrateurs des paroisses et les autres employés. Les petits délits, les larcins et filouteries, les plaintes pour voies de fait, injures et menaces, etc., sont jugés avec l'intervention d'un grand jury, et l'on y porte les appels des ordonnances rendues par un seul juge de paix. Cette institution est considérée en Angleterre et au dehors comme la plus précieuse que possède le royaume. Le grand juge Coke disait, du temps de Jacques I[er] : « La charge de juge de paix bien remplie n'a rien de comparable dans toute la chrétienté. » Ces fonctions sont tout-à-fait gratuites; les juges de paix abandonnent ordinairement leurs honoraires à leurs secrétaires : ce n'est qu'à Londres et à Westminster que l'on est obligé de les rétribuer. Une telle institution fournit aux personnes bienfaisantes une carrière honorable et des moyens de se rendre utiles; elle réunit toutes les classes, toutes les conditions du peuple; les hommes du rang le plus élevé s'honorent de leur assiduité à remplir ces emplois. D'un autre côté, le grand nombre de juges de paix, qui ont tous un pouvoir égal dans tout le comté, est cause que l'on ne commettrait pas aisément une injustice par mauvaise humeur ou par caprice, uniquement pour faire sentir son pouvoir. Aussi toutes les personnes des classes élevées se trouvent forcées par suite de cette institution d'étudier les lois de leurs pays; on épargne par là cette profusion d'écritures dont les suppôts de la chicane accablent les plaideurs dans les autres pays. La nation se gouverne ainsi elle-même par la plus naturelle de toutes les aristocraties, l'aristocratie intellectuelle, résultat d'une bonne éducation. — Le dernier degré des fonctions judiciaires est la place de *constable* (*voyez* ce mot): elle offre beaucoup d'analogie avec les emplois des divers agents de police dans d'autres pays. A l'exception des employés soldés de la police, on voit encore là le caractère général des institutions anglaises, qui est de rapporter à la commune la source de toute autorité. Ce caractère consiste aussi à tempérer la force de la monarchie par la démocratie, et à augmenter ainsi la puissance et la grandeur de la nation.

B. *Responsabilité des agents du pouvoir.*

Le principe de cette responsabilité est de régler tellement par la loi les fonctions et les devoirs de tout agent de l'administration, que ces devoirs et ces fonctions ne puissent être changés, augmentés ou restreints que par d'autres lois. Chaque fonctionnaire, depuis le premier jusqu'au dernier, reçoit ses attributions et son autorité de la loi et non de la volonté d'un chef, et c'est surtout envers la commune qu'il est responsable de l'emploi légal de son pouvoir. De là résulte que si l'on a à se plaindre d'un acte d'illégalité, on n'a pas besoin de s'adresser à un fonctionnaire d'un ordre supérieur; on poursuit l'action en responsabilité immédiatement contre le subalterne; ce qui est plus facile que si on avait à lutter contre un grand seigneur ou un homme puissant, à l'égard duquel la responsabilité ne serait qu'un vain mot, ou le résultat de l'esprit de parti. Quiconque croit avoir à se plaindre d'un fonctionnaire public (par exemple dans le cas d'un emprisonnement arbitraire) intente contre lui une action en dom-

mages et intérêts, sans qu'il soit besoin d'obtenir l'autorisation d'aucun autre pouvoir. Dans beaucoup de circonstances, les dommages et intérêts sont fixés par la loi, tels que le double ou le triple de la somme induement payée ; dans les autres, l'indemnité est fixée par un jury, suivant les faits particuliers. Les abus d'autorité entraînent de plus une peine plus ou moins grave, qui dans beaucoup de cas ne saurait être modérée par la clémence royale. Le roi par exemple ne peut remettre les indemnités pécuniaires accordées à l'offensé, au plaignant ou au dénonciateur. Le détenu qui a été transféré sans motif prévu par la loi dans une autre prison, a une action contre le signataire aussi bien que contre l'exécuteur d'un pareil ordre. Si un prisonnier ne reçoit pas six heures après l'avoir demandé une copie fidèle du mandat d'arrestation, il obtient une indemnité de 100 livres sterling. Le lord chancelier, ou celui qui le remplace, pourrait être condamné à 500 livres sterling de dommages et intérêts, s'il refusait un mandat d'*Habeas corpus*. Pour mieux assurer le châtiment, il est des circonstances où la loi donne le droit de poursuivre le redressement des torts, non seulement à l'offensé, mais même à un tiers. Il y a aussi des peines pécuniaires contre ceux qui accepteraient un emploi sans posséder les qualités nécessaires, sans remplir les conditions légales, ou qui l'exerceraient sans avoir prêté serment. Si l'on prend place au parlement sans être possesseur de la fortune réglée par la loi, on est puni de 500 livres sterling d'amende. La même peine est prononcée contre tout shérif qui manquerait à ses devoirs dans les élections du parlement. L'esprit de la constitution anglaise est surtout que dans tous les cas la justice ne fasse aucune acception des personnes. Même dans les temps de troubles, où l'on a coutume de suspendre l'*Habeas corpus*, les ministres ne sont pas à l'abri des demandes en dommages et intérêts et des punitions qu'ils ont pu encourir; il faut, après que la suspension est expirée, qu'ils se mettent à couvert contre toute réclamation par une loi qui leur accorde un bill d'indemnité (*indemnity bill*), et le parlement ne le leur accorderait pas s'ils avaient abusé de la suspension de l'*Habeas corpus* pour faire arrêter d'autres individus que les hommes vraiment dangereux. — La pierre angulaire de ce système de responsabilité est le droit de la chambre des communes de mettre en accusation les grands fonctionnaires de l'état eux-mêmes. Quelque fondées que puissent être certaines objections contre l'institution du jury, on ne peut nier qne le jugement par jurés, auquel ne peuvent concourir les employés du gouvernement, et au moyen duquel le peuple lui-même a au contraire le droit de prononcer sur la gestion de ces mêmes employés, ne contribue pas peu à fortifier le système de responsabilité des agents du pouvoir : ainsi se trouve transporté dans le gouvernement l'autorité de la commune. — On se tromperait beaucoup si l'on croyait que par de telles institutions les agents du gouvernement se voient exposés à tant de plaintes et de dégoûts qu'ils ne peuvent exercer leurs fonctions avec la fermeté et l'indépendance désirables. Ces plaintes sont d'autant plus rares que les fonctionnaires, sachant à quelle responsabilité ils s'exposent, évitent d'y donner prise. D'ailleurs, s'il ne s'agit que d'un simple déni de justice de la part des juges de paix, sans qu'ils aient donné lieu de supposer qu'il y ait de leur part vengeance particulière, corruption, animosité ou forfaiture, le tribunal supérieur ordonne à la vérité la réparation du préjudice, mais ne prononce point de peine. La vérité, la droiture et la loyauté sont tout ce que l'on recherche.

C. *Organisation municipale.*

Tout ce qui intéresse les affaires publiques des communes est plutôt abandonné à la libre volonté des citoyens que soumis au contrôle de l'administration supérieure. Sans doute il en résulte beaucoup d'émulation, parce qu'il est dans la nature

humaine que chacun préfère et cherche à faire prévaloir ses propres idées. Le gouvernement a donc raison de laisser une large carrière au droit des communes de s'administrer elles-mêmes. Mais une condition essentielle, c'est que les citoyens puissent s'assembler pour demander les institutions qui leur conviennent. Aussi en Angleterre n'exige-t-on autre chose que l'agrément d'un juge de paix, qui fixe le temps et le lieu de la réunion. Ce droit de présenter des doléances a été seulement modifié par un acte du parlement de 1820; mais il n'y a été porté aucune altération essentielle. Le législateur a voulu que les propriétaires du comté vinssent sans armes à ces assemblées, et que les shérifs, les juges de paix et les maires n'en fussent point exclus. Moyennant l'observation de ces règles, les réunions ne sauraient être empêchées, quelque nombreuses qu'elles puissent être.

IV. *Législation civile et pénale; organisation judiciaire et jurisprudence.* (Comparez plus bas le paragraphe: *Réforme des lois pénales.*)

Sous le rapport du droit privé, dans lequel on peut comprendre aussi par extension la législation criminelle, les îles britanniques ne se distinguent pas moins que sous le rapport du droit public. On voit encore ici un édifice qui s'est achevé et s'est agrandi plus tôt que dans les autres nations de l'Europe; mais lorsque le re te de l'Europe n'a cessé de perfectionner son organisation judiciaire, on voit en Angleterre, non seulement beaucoup de traces des temps anciens, mais des pratiques extrêmement surannées. Quoique la science du droit ait eu en Angleterre les mêmes développements que dans les autres états; quoique l'ancien droit y ait depuis long-temps disparu, et que dans le nouveau droit, introduit depuis onze siècles, on ne puisse méconnaître l'influence considérable des lois romaines; cependant on y remarque encore les deux principaux traits originaires et caractéristiques de la législation anglaise. D'une part, le droit romain n'y a jamais obtenu réellement et universellement force de loi, si ce n'est dans les affaires ecclésiastiques, dans ce qui concerne les mariages, les testaments et la cour de l'amirauté, et encore avec d'importantes restrictions. D'autre part, la législation positive, qui n'est jamais venue du gouvernement tout seul, est allée beaucoup moins loin que dans les autres pays. Il n'y a point en Angleterre de loi civile ou pénale de quelque importance, point d'ordonnance de police, d'administration judiciaire ou de procédure, comparables à ce qu'on voit depuis quinze ans dans les petits états d'Allemagne, où l'on s'est efforcé de descendre dans les détails les plus minutieux. Le caractère propre de ce système de droit est par conséquent de laisser beaucoup à la discrétion des juges; il y a seulement quelques points importants où le texte de la loi est exprès; encore ces modifications se sont-elles presque toujours introduites par la pratique dans les rapports des citoyens entre eux, et non par des dispositions législatives. C'est surtout ce qui est arrivé sous le règne d'Édouard I^er^ (de 1272 à 1303), que les Anglais ont coutume par cette raison d'appeler leur Justinien. De là résulte que le système du droit anglais repose sur un double principe, le droit commun (*common law*), c'est celui qui se développe en théorie et en pratique dans les cours de justice, et le droit statutaire (*statute-law*), qui consiste dans des lois formelles votées par le parlement, et la plupart récentes. C'est par suite d'une supposition erronée que l'on a fondé cette distinction sur la différence des nations, qu'on a prétendu que le droit commun était d'origine anglo-saxonne; et qu'après la conquête des Normands il n'aurait été en vigueur que pour les anciens habitants du pays, tandis que le droit statutaire n'aurait été fait que pour les Danois, et ensuite pour les vassaux normands-français de Guillaume I^er^. On ne trouve aucune trace de cette distinction; le droit féodal normand-français était au contraire apres la conquête

le droit universel du pays; les vassaux anglais y étaient eux-mêmes soumis. Lorsque Guillaume II et Henri Ier retirèrent au peuple une partie de ses anciennes libertés sous les Saxons (concession que les chroniques du temps attribuent aux lois d'Édouard-le-Confesseur), les seigneurs normands en usurpèrent aussi une partie. Au reste, comme on l'a déjà remarqué, la portion essentielle des institutions anglo-saxonnes subsista ; elles revêtirent seulement les formes et le langage usité en Normandie. La cour, le parlement, les tribunaux parlèrent longtemps français. Sous Edouard III (de 1327 à 1377), le latin devint la langue judiciaire; c'était à la vérité un latin barbare, mais technique, et fort expressif. Cela dura jusqu'en 1730, époque où, par une loi (4e année du règne de Georges II, chapitre 26), la langue anglaise y fut introduite. C'est pour cela qu'encore de nos jours toutes les formules judiciaires (*writs*) tirent leur nom des premiers mots latins. Les changements qui, par la suite des temps, ont été opérés dans les institutions les plus importantes doivent être principalement attribués à l'organisation judiciaire, qui se modèle sur les usages de la cour et sur les formes suivies dans le duché de Normandie. Ces formes différaient surtout des usages saxons en ce que la puissance judiciaire chez les Saxons appartenaient aux communes, particulièrement aux assemblées des comtés, sous la présidence de l'évêque et du comte, tandis qu'après la conquête elle devint une émanation de l'autorité royale. La justice était rendue par les barons dans les tribunaux inférieurs, mais par les officiers du roi dans les cours supérieures. Les causes civiles et criminelles les plus importantes furent enlevées aux tribunaux des comtés, précisément comme en France, à la même époque, les procès appelés *cas royaux* furent retirés aux tribunaux ordinaires sous prétexte que dans les unes il s'agissait des droits féodaux de la couronne, et dans les autres de la dignité royale — L'ancienne cour du roi (*aula regis*) se composait des grands officiers du roi ; il y avait un grand justicier (*justitiarius capitalis*), lequel avait un pouvoir égal aux justiciers d'Aragon, et pouvait même juger les procès du roi, ce qui devint la cause que bientôt l'emploi fut supprimé. Après cela se formèrent trois tribunaux permanents composés de conseillers versés dans l'étude des lois. La première de ces cours de justice, la cour des plaids communs (*common pleas*, *curia communium placitorum*), fut promise par le roi Jean dans la grande charte, en 1215, pour le jugement des causes civiles dans lesquelles les sujets plaidaient les uns contre les autres. On assigna à cette cour un siége permanent. Les atteintes portées à la paix publique et les délits graves considérés comme félonie ou violation des devoirs de foi et hommage envers le souverain furent dévolus à une autre cour supérieure, qualifiée de *cour du banc du roi ou de la reine* (*court of king's* ou *queen's bench*). On l'appelait ainsi parce que dans l'origine elle était présidée par le roi, assis sur un banc élevé. Cette cour est encore aujourd'hui attachée, à proprement parler, au siége du gouvernement, et son ressort est plus élevé que celui de la cour des plaids communs. Enfin, pour les causes concernant les droits et redevances dus au roi, la cour de l'échiquier (*court of exchequer*, *curia scaccarii*). — Chacune de ces cours est composée d'un grand juge (*chief justice*) et de trois conseillers. Ces derniers ont dans l'exercice de leurs fonctions judiciaires le titre de baron, et le président celui de haut baron (*chief baron*). Ces douze juges forment un collége qui, entre autres attributions, statuent sur les causes douteuses. A cette cour appartient encore le chancelier de l'échiquier (*chancelor of the exchequer*), qui remplit les fonctions de ministre des finances. On appelle des jugements de la cour des plaids communs à la cour du banc du roi, et des jugements de celle-ci à la cour de la chambre de l'échiquier (*court of exchequer chamber*), où siègent le lord chancelier, le chancelier de l'échiquier et les membres

des deux autres cours. Dans tous les cas, on a un dernier recours à la chambre des lords. A côté, et jusqu'à un certain point au-dessus de ces tribunaux, est la cour de chancellerie (*court of chancery*); on y compte indépendamment du lord chancelier un vice-chancelier et 12 conseillers, maîtres de chancellerie (*masters of chancery*). A la juridiction du chancelier appartiennent exclusivement les causes qui intéressent personnellement le roi ou le domaine royal, les contributions dans les faillites, les tutèles et les jugements sur requêtes : ces affaires ne sont point décidées d'après le texte rigoureux des lois, mais d'après l'arbitrage du juge. Dans la suite des temps, les autres cours ont aussi obtenu la faculté de prononcer comme cours d'équité (*court of equity*), de même que la cour de chancellerie s'est peu à peu immiscée dans la décision de causes purement judiciaires; seulement on ne pourrait jamais faire aucune preuve par témoins devant la cour de chancellerie, parce qu'elle ne peut juger avec l'assistance de jurés; ces sortes de causes sont renvoyées à la cour du banc du roi. Bien que dans le principe la compétence de chacune de ces cours ait été resserrée dans certaines limites, toute affaire civile peut maintenant, d'après le choix des parties, être portée indifféremment devant chacune des trois cours de justice. Cependant, on se sert pour cela d'une sorte de fiction de droit : ainsi, par exemple, pour amener une cause devant la cour des *common pleas*, on suppose que le défendeur est dans la prison de la maréchaussée (*marshallsea*), ou qu'il y est devenu le débiteur du demandeur par une atteinte portée à la paix publique. S'agit-il d'établir la compétence de la cour de l'échiquier, le demandeur expose qu'il est lui-même débiteur du roi, ou qu'il serait en état de payer si son débiteur à lui-même n'y mettait pas obstacle en retenant les fonds qui lui reviennent. La connaissance des affaires ecclésiastiques, les constitutions relatives aux mariages et aux déplacements, quand il s'agit d'objets mobiliers, appartient à la cour épiscopale. Les causes concernant le commerce maritime, les captures sur mer, les assurances de navires, etc., sont portées à la cour de l'amirauté. Il y a de plus une multitude de tribunaux subalternes pour certaines causes et certaines localités, telles que les comtés palatins de Chester, de Durham, et de Lancastre; le tribunal des mines (*stannaries*) dans la province de Cornouailles, et un grand nombre de tribunaux de police à Londres. Cependant, les trois cours supérieures dont nous venons de parler, et qui siègent à Westminster, ont la suprématie sur tous les autres tribunaux, et exercent avec un grand nombre d'entre eux la même juridiction. Comme il était difficile de faire plaider à Londres les procès des provinces éloignées, on a commencé déjà, sous Henri II (de 1154 à 1189), à y envoyer les juges en circuit. Cette institution a donné naissance à la tenue des assises dans les comtés. (*Voyez* le mot Assises.) Depuis ce temps, les douze juges parcourent deux fois par année tous les comtés de l'Angleterre, et ils y exercent cinq sortes d'attributions : 1° comme juges de paix ; 2° en qualité de commissaires pour faire des enquêtes et prononcer des jugements en matière criminelle (*oyer and terminer*); 3° pour vider les prisons (*goal delivery*), en expédiant toutes les affaires criminelles pendantes ; 4° pour connaître des affaires relatives à la levée de l'impôt foncier (*accises*), et 5° pour statuer sur toutes les causes pendantes devant les trois cours supérieures, pourvu cependant que le juge de circuit soit arrivé dans le comté avant que l'affaire soit en état d'être jugée par l'une de ces cours ; c'est ce qu'on appelle *nisi prius*. — M. Cottu, dans son *Traité de l'administration de la justice criminelle en Angleterre*, est un des auteurs qui ont le mieux démontré combien les assises ont d'importance pour maintenir le droit public d'Angleterre (*voyez* Jury), n'eussent-elles d'autre avantage que d'offrir la réunion de toutes les notabilités du comté. Cependant, si l'on

considère ce système de jurisprudence en lui-même, malgré cette complication que nous venons de montrer dans l'organisation judiciaire, au milieu des vieilles traditions, des bizarreries et du défaut sensible d'une bonne administration civile de la justice, il y a du moins une grande simplicité et beaucoup de fixité dans les principes du droit. Pour mieux assurer cette invariabilité et cette persévérance dans les maximes de la jurisprudence, on a établi des cours d'archives (*courts of record*) qui sont liées par leurs propres décisions,au point que jamais on ne pourrait s'en écarter sans encourir une nullité. De là résulte qu'une procédure peut offrir de tels détours et de telles complications qu'on ne puisse la terminer qu'en approfondissant la jurisprudence anglaise dans presque toutes ses parties. —Voilà de quoi se compose le droit commun de l'Angleterre. A la vérité, aucun tribunal ne peut jamais s'élever directement contre le texte d'une loi expresse, mais on trouve des moyens de l'éluder et de l'anéantir par des interprétations de dispositions, par des distinctions subtiles, et principalement par des fictions et des chicanes nouvellement inventées. Cette partie du droit ne résultait pas dans l'origine de simples coutumes; on a conservé à ce sujet les lois écrites des temps anciens. Cependant, bientôt après la conquête des Normands, le droit romain, grace à ses formes systématiques, et à ses principes fondés sur une saine philosophie, a été introduit aussi en Angleterre; ce sont les ecclésiastiques qui l'ont surtout fait connaître. (Lanfranc, abbé du Bec, et ensuite archevêque de Cantorbery; Vacarius, etc.) Ils l'ont appliqué avec succès aux règles du droit national, et au moyen de ses formes scientifiques et de ses principes généraux, ils en ont tiré le plus grand avantage pour confirmer le droit du pays. L'Angleterre a eu plus tôt qu'aucune autre partie de l'Europe un code de droit national. Ranulphe de Granville avait déjà écrit en 1189 son livre *De legibus et consuetudinibus Angliæ*. L'ouvrage de Bracton, qui, sous le même titre, renferme un système de droit très développé, remonte au règne d'Henri III. — Les lois d'Édouard I^er^ ont complété le triomphe du droit national, et, à l'exemple de saint Louis, roi de France, il a établi un meilleur ordre dans les tribunaux. Les jurisconsultes qui florissaient à cette époque, Britton, Fleta, Hengham, l'auteur du *Miroir de la chevalerie*, etc., contiennent la plus grande partie du droit encore en vigueur, et ils ont marqué le point d'où est sorti le droit commun. Ce droit, ainsi qu'on vient de le voir, consiste entièrement dans les décisions des cours de justice, qu'on a, dès les temps les plus anciens, recueillies avec un soin extrême. La première collection officielle date d'Édouard II (de 1307 à 1327), à quoi il faut ajouter les anciens registres annuels des tribunaux, et plus tard les recherches particulières des jurisconsultes. Ces collections augmentent de dix en dix ans en nombre et en volumes. Jusqu'à la fin du règne de Georges III, on ne comptait pas moins de 256 arrétistes (*reporters*), dont les recueils formaient chacun une grande rangée de volumes. L'étude du droit est devenue d'autant plus compliquée que, jusqu'à ces derniers temps, les deux universités d'Angleterre ne s'occupèrent nullement de cette branche d'instruction. En effet, les universités ayant tout-à-fait la forme ecclésiastique, on n'y enseignait que le droit romain, qui est demeuré appliqué aux affaires de l'église et dans les tribunaux ecclésiastiques. Peut-être par ce moyen les lois romaines auraient-elles fini par dominer généralement en Angleterre, si une circonstance heureuse ne fût venue au secours du droit national. On a vu plus haut que, dans la grande charte, le roi Jean avait institué une cour supérieure ou permanente à Westminster; les jurisconsultes qui y siégeaient formèrent une sorte de société savante; ils conçurent bientôt la pensée d'établir un enseignement public, et de conférer à leurs élèves en droit des grades correspondants à ceux de l'académie, tel que le grade de *barrister* (bachelier ou

licencié), et de docteur, ou *sergent ès-lois* (*serviens ad legem*, *eques legum*, *doctor legum*). — Les jeunes gens se réunirent dans des habitations communes, savoir, dans les hôtels situés près de la chancellerie (*inns of chancery*), pour se former à la théorie, et dans les hôtels situés près des tribunaux (*inns of court*), pour se dresser à la pratique. Il est resté de ces établissements des fondations et des associations qui ne sont plus qu'une pure forme; mais enfin, nul ne peut se faire recevoir avocat s'il n'a pas fait son stage comme membre des quatre hôtelleries ou *inns* de la cour (*inner temple*, *middle temple*, *Lincoln's inn* et *Gray's inn*). L'enseignement du droit y a depuis long-temps cessé, mais il y a eu des fondations particulières au moyen desquelles des chaires de droit commun anglais ont été créées en 1758 à Oxford, par Charles Vinner (mort en 1765, auteur d'un grand répertoire du droit anglais, publié de 1741 à 1751, 24 vol. in-folio), et en 1800 à Cambridge par Georges Downing. Ce sir Georges Downing était mort en 1719. Le procès pour l'exécution de son testament, qui a duré jusqu'en 1800, est une preuve des difficultés de la procédure anglaise. — Le premier professeur de l'institution fondée par Viner à Oxford fut le célèbre sir William Blackstone (*voy.* ce nom), dont les *Commentaires sur le droit anglais* sont encore l'ouvrage le plus important en cette matière, et se distinguent par le sentiment de philosophie pratique qui y règne d'un bout à l'autre. L'éditeur le plus récent des *Commentaires* de Blackstone fut Édouard Christian, professeur à Cambridge, et après lui son fils William. — Au reste, la littérature juriste de l'Angleterre n'est pas riche en traités systématiques. Les principaux ouvrages en ce genre sont des recueils d'arrêts rendus dans des causes particulières. Les *Institutions de lord Coke* (du temps de Jacques Ier) sont encore aujourd'hui un excellent ouvrage : cependant, il ne faut pas le juger d'après son titre. Le livre le plus important est un commentaire sur le *Traité des Tenures* de Littleton. (Sir Thomas Littleton était en 1742 un des juges de la cour des *common pleas*.) Il n'y a guère sur le droit public positif que des recherches d'historiens et d'antiquaires (on y remarque cependant une tendance presque continuelle à la pratique): ces traités sont ceux de Selden, Madox, Brady, Celtys, Spelmann, Nathan Bacon, etc. — Le droit commun d'Angleterre embrasse tout ce que ce mot indique, non seulement le droit civil, mais encore le droit criminel. Il n'est pas possible de fixer l'esprit sous ces deux rapports avec moins de paroles, et cependant avec plus de précision. Nous avons déjà fait remarquer que le système de la propriété est fondé sur le système féodal. Bien que sous Charles II on ait aboli toutes les prestations en nature, à l'exception de quelques services de cour, par exemple, envers la couronne, on y trouve cependant, surtout en matière de succession, des traces encore visibles des principes féodaux. Une grande anomalie est l'entière liberté laissée aux Anglais de disposer de leur fortune par testament. Au XIIIe siècle, on ne pouvait en aucune manière léguer les biens-fonds, et l'on ne pouvait tester que pour un tiers seulement de la fortune mobilière, mais, le clergé aidant, on est arrivé peu à peu à ce point que la loi ne fixe pas même de portion réservée ou légitimaire pour les enfants, et ne reconnaît plus les anciens fiefs lignagers. Au reste, la propriété est grevée d'un si grand nombre d'entraves, et la transmission d'une main à l'autre en est si difficile que pour une pareille opération l'on invoque souvent en vain tout l'art des meilleurs praticiens. — Le droit criminel est fondé sur ce principe, que tous les crimes et délits sont commis envers le roi, comme le premier seigneur suzerain et le conservateur de la paix publique. Les principaux, tels que le meurtre, l'incendie, le vol, la filouterie, l'escroquerie, sont considérés comme des félonies, c'est-à-dire comme des atteintes portées à l'hommage-lige; les moindres

sont réputés offenses envers le roi (*misdemeanors*). Le crime de haute trahison est distingué de la félonie par l'extrême gravité et la complication des peines, tandis que dans les règles ordinaires la simple félonie n'est point punie de mort. Les amendes, la prison, le fouet, sont les châtiments réservés aux délits moins graves. La peine de mort, prodiguée dans le code pénal anglais, était adoucie par le bénéfice de clergie (*benefit of clergy*) en faveur des ecclésiastiques ; mais insensiblement cette faveur s'est étendue à toutes les classes ; la peine de mort est souvent commuée en une peine moins forte, et surtout dans la déportation à Botany-Bay, soit parce que le monarque use de son droit de grâce, soit parce que les jurés trouvent moyen de modifier le caractère du crime, en disant, par exemple, que la valeur de l'objet dérobé, au lieu de s'élever à 40 schellings, comme l'exige la loi pour déployer toutes ses rigueurs, n'est que de 39 schellings. — Lorsque l'on considère que la loi positive est rarement entrée dans le système du droit commun, et que les changements apportés dans cette législation ont été plutôt la conséquence que la cause des variations qui se sont opérées dans la manière de vivre du peuple, on serait tenté de voir dans ce fait un éloge du droit statutaire (*statute-law*).—Il est facile de se convaincre que des modifications partielles ne pourraient fonder rien de solide, et ne serviraient qu'à ajouter à la bizarrerie du système. On n'ose donc pas porter remède aux vices les plus choquants, de peur de détruire l'ensemble, persuadé que des additions et des changements isolés ne peuvent qu'empirer le mal ; car pour entretenir l'harmonie dans une législation, il faut l'embrasser étroitement dans son ensemble et dans ses détails, afin de tout ramener à des principes nouveaux et plus simples. Ce n'est donc pas sans raison que l'on a fait à la législation positive d'Angleterre le reproche double et contradictoire d'être trop arriérée par rapport à l'esprit du siècle, et de pécher par trop de timidité et par trop de précipitation. On hésite à faire disparaître les imperfections les plus criantes, à abréger les lenteurs de la procédure dans les affaires civiles, et surtout à simplifier les lois qui règlent la trausmission des propriétés foncières ; on n'ose pas non plus effacer de la loi pénale des dispositions barbares, ou qui ne sont plus d'accord avec les mœurs de notre époque, et cependant on adopte à chaque session du parlement une multitude de dispositions isolées sans aucun rapport avec le passé ni avec l'avenir ; ces innovations se font avec une légèreté qui approche de l'étourderie : c'est pour cela que les volumes du recueil des lois parlementaires grossissent chaque année, et que la pratique aussi bien que la théorie scientifique et la jurisprudence des arrêts deviennent de plus en plus difficiles. La langue des lois, comme celle des tribunaux, est tellement abondante, diffuse et remplie de tautologie ou de pléonasmes, qu'à force de vouloir être clair et précis on devient inintelligible, et que l'on omet les choses les plus essentielles. Au lieu d'un seul corps de lois, il existe une multitude d'ordonnances locales et partielles qui se sont répandues peu à peu dans tout le pays ; enfin, au lieu de considérer un sujet sous toutes ses faces, on est réduit à passer sans transition d'un sujet à un autre : ce n'est plus qu'une masse indigeste de lois, et non l'ensemble d'une législation que l'on étudie. Ainsi, pour conduire une procédure dans une affaire relative au recouvrement d'une créance, il faut consulter cinquante ordonnances différentes ; pour connaître le droit complet sur les mutations de propriétés, il faut en étudier 82. Il y en a 106 sur l'entretien des pauvres, 50 sur la chasse, 35 sur l'épidémie des bestiaux, 113 sur la pêche, etc., et jamais aucun de ces règlements n'a entièrement abrogé les ordonnances plus anciennes. — La collection des lois du parlement (*statutes at large*), commencée par Ruffhead en 1763, et qui s'est continuée tous les ans, renferme, depuis la charte du roi Jean jusqu'en 1786, 32 forts volumes in-4°. Une autre

édition très compacte par Tomlins et Raithby comprend depuis 1215 jusqu'à 1817 seize volumes in-4°; une édition soignée par Pakering forme depuis 1215 jusqu'à 1796 23 volumes, et depuis 1796 jusqu'en 1817 34 autres volumes. Le recueil pratique et officiel des statuts commencés en 1810, qui comprend tous les anciens statuts, et est imprimé aux frais du parlement sous la surveillance de MM. Tomlins et Taunton, presente pour les années écoulées de 1216 à 1509, 3 volumes in-folio. De là résulte que le besoin d'une nouvelle rédaction, tant du droit commun contenu dans les livres de lois que dans les statuts, pour en faire une législation qui présente de l'ensemble et de la cohérence, en d'autres termes le besoin de refondre tout l'ancien droit en un nouveau code, s'est fait sentir aussi vivement en Angleterre que dans les autres pays. Les jurisconsultes les plus distingués, sir Samuel Romilly, John Mackinstosh et autres, se sont depuis quelques années occupés avec activité, particulièrement de l'amélioration des lois criminelles ; et M. Peel, quand il était ministre, avait nommé une commission pour se livrer à ce travail. Les commissaires n'ont pensé qu'à adoucir certaines parties de la législation criminelle, et à supprimer la peine de mort pour les délits qui ne comportent pas un châtiment aussi terrible. — Blackstone se plaignait déjà de ce que les lois anglaises ne comptaient pas moins de 160 cas distincts de félonie, lesquels étaient exclus du bénéfice de clergie, ou emportaient la peine capitale. Plusieurs de ces cas sont on ne peut plus étranges: c'est, par exemple, une félonie capitale que de se promener déguisé et armé dans une forêt, sur un grand chemin, etc. Dans la même catégorie sont compris, l'action d'abattre, par méchanceté ou par vengeance, des arbres dans un jardin ou dans un parc, l'action de tuer ou mutiler des bestiaux ou des moutons, le recel des condamnés qui reviennent avant l'expiration du temps de l'endroit où ils ont été transportés ; la même peine serait infligée à quiconque se montrerait travesti dans les ateliers de la monnaie, etc. La plupart des vols et des escroqueries à l'aide de faux étaient aussi punis de mort. en sorte que l'on voyait marcher de front la plus grande sévérité dans les lois et une extrême indulgence en faveur des accusés dans le débat public et oral, et dans le jugement par jurés Cette indulgence n'est cependant la plupart du temps qu'une apparence trompeuse. Sans doute, l'institution qui veut qu'aucune condamnation ne soit prononcée que sur le *verdict* ou constatation du fait par douze hommes tirés du peuple, qui doivent prononcer à l'unanimité, est une institution protectrice ; elle empêche du moins que le gouvernement ne puisse envoyer qui que ce soit au supplice s'il n'est point reconnu coupable aux yeux de l'opinion ; mais où peut être pour l'innocent la garantie contre le jugement aveugle et passionné de cette opinion, dont les douze jurés sont les organes, contre l'influence du juge, qui, après l'audition publique des témoins, résume leurs dépositions d'après sa manière de voir personnelle? D'un autre côté, on voit trop souvent les coupables échapper au châtiment qu'ils ont mérité, grâce à un extérieur étudié, à leur modestie apparente, à leur calme affecté, et enfin aux émotions théâtrales que sait produire leur avocat. — On ne charge jamais de fers un accusé sur le sol libre de l'Angleterre ; les prévenus y sont traités avec tant de douceur qu'on ne les interroge même pas dans les débats publics sur les circonstances de l'affaire, pour ne point les forcer à se rendre leurs propres dénonciateurs. Il n'y a pas non plus de règle tracée pour la conscience des jurés; le jury prononce d'après la conviction que lui ont formée les débats : or, il peut puiser dans les éléments les plus éloignés cette conviction sur la manifestation de laquelle le juge applique ensuite la peine capitale. Malheur donc à l'accusé qui n'aurait pas les moyens suffisants pour payer un défenseur ou faire venir à ses frais de quelque lieu lointain les témoins de son innocence! « Nous craignons fort, est-il dit à

16.

ce sujet dans la *Revue d'Edimbourg*, que le mode d'instruction criminelle suivi en Angleterre n'ait coûté la vie à beaucoup d'innocents. » On ne saurait, sans les plus mûres délibérations, transporter de semblables institutions dans les pays étrangers.—Jérémie Bentham a tracé un tableau effrayant des frais énormes et de l'incertitude de la procédure en Angleterre dans son traité intitulé : *La Vérité contre Ashurt*, Londres, 1823. Voyez aussi les *Principes fondamentaux des communes*, et les *Eclaircissements sur la constitution d'Angleterre*, par le docteur Beschorner, Leipzig, 1820, 3 vol.

Histoire d'Angleterre jusqu'en 1833.

(*Voy.* Grande-Bretagne.)

Eglise d'Angleterre.

(*Voy.* Anglicane et Émancipation.)

Réforme opérée récemment dans les lois anglaises.

Jusqu'en 1789, et même encore après cette époque, les Anglais montraient avec orgueil leur patrie comme le seul pays de l'univers où les hommes jouissaient avec plénitude de cette liberté et de cette égalité politique dont ils sont si avides. Si quelques profonds penseurs, tels que Hume, Fox et autres, parlaient d'améliorations politiques, ils n'étaient pas compris ; on les traitait de révolutionnaires, et on les accusait de vouloir tromper et séduire le peuple par d'insidieuses promesses de réforme. On ne niait pas toutefois qu'il n'y eût quelques imperfections : on convenait d'un peu de dureté dans les lois criminelles ; on reconnaissait de la confusion dans la législation sur les propriétés, confusion qui était telle que le meilleur légiste n'osait affirmer que son client jouirait en paix de la propriété qu'il venait d'acheter, malgré le soin apporté dans la rédaction du contrat ; on avouait que la distribution de la justice était lente et coûteuse, et que les élections parlementaires étaient entachées de quelques vices ; mais qu'est-ce que tout cela? s'écriaient les admirateurs de la vieille constitution britannique, « c'est un peu de rouille qui rehausse ce qu'elle a de beau et de précieux. » Peut-être y avait-il quelque chose de juste dans l'admiration enthousiaste de ces partisans de la constitution : car, il est vrai de dire qu'elle avait suffi au bonheur du peuple pendant des siècles, et jusqu'à l'époque où l'industrie manufacturière, se renfermant dans de justes limites, avait trouvé un débouché avantageux dans toute l'Europe, et donné des résultats qui avaient établi égalité entre les ressources des classes laborieuses et les impôts exigés par l'état ; mais cet état prospère avait cessé : l'industrie avait produit d'une manière toujours croissante ; les débouchés n'étaient plus aussi productifs ; les impôts s'étaient augmentés, et dès lors le peuple fut dépouillé d'un bien-être qui se réfugia chez les seuls propriétaires fonciers. Ce changement date de la guerre entreprise par Pitt contre la France, guerre qui eut bien moins pour but de combattre les principes de la révolution que de détruire pour plusieurs siècles la puissance d'un rival dangereux. Ici, le résultat fut tout opposé au but : la France apprit à connaître toute l'étendue de ses ressources, et la vieille Albion perdit le bien-être dont elle était si fière. Les machines, favorables à l'industrie en temps ordinaire, devinrent en quelque sorte un fléau ; elles produisirent au-delà des besoins, et quand l'encombrement fut complet, l'ouvrier se trouva sans pain. En vain chercha-t-on un remède dans les exportations, tous les ports de l'Europe se fermèrent sous l'ascendant de Napoléon, et la crise fut à son terme. Le caractère et la manière de vivre du peuple anglais s'altérèrent d'une manière notable pendant la longue période qui s'écoula de 1789 à 1814 : une masse immense d'ouvriers était à la charge du fabricant et du commerçant ; ceux-ci voyaient de leur côté s'approcher l'époque où, à leur tour, la misère les atteindrait, et, dans ce conflit, l'égoïsme et l'économie parcimonieuse vinrent rem-

placer cette générosité et cette libéralité qui jusqu'alors avaient fait la base du caractère national. — Les intérêts de la dette de l'état augmentèrent les impôts d'une manière si excessive que le recouvrement en devint presque impossible, et ce fut à peu près en vain qu'on eut recours à divers moyens pour en diminuer la masse. Cependant, on se trouva bientôt placé, et, depuis quelque temps, on reste dans un défilé dangereux: d'un côté, se présente la calamiteuse banqueroute, et de l'autre la suspension des paiements nécessaires aux services publics. Quelques voix ont parlé d'économie, ont indiqué des allocations à supprimer; mais on leur a prouvé que l'existence de nombreux individus serait compromise, et tout est resté dans le *statu-quo*, tandis que la misère publique va toujours s'augmentant. — On sent qu'au point où en sont les choses, la réforme parlementaire peut seule amener des améliorations matérielles et un soulagement direct et positif. Mais, parmi les hommes même dévoués à la réforme, on trouve de l'hésitation; on sait qu'une seule pierre changée à l'édifice constitutionnel entraînera la nécessité d'une entière reconstruction; et, malgré l'urgence, un vieux reste de respect, nous dirions presque de reconnaissance, fait reculer les plus hardis démolisseurs. Cependant, des hommes d'état judicieux et soutenus par l'amour de la patrie combattent avec courage ce préjugé favorable aux gothiques institutions, et leurs efforts auraient été, il y a long-temps, couronnés par le succès, s'ils n'avaient eu de puissants ennemis à combattre: d'une part, la paresse, la routine, qui, dans la crainte d'être forcée à quelques efforts d'esprit et à un nouveau travail, se plaît dans l'ornière dès long-temps tracée; de l'autre, l'égoïsme des privilégiés, tous membres de l'aristocratie et grands propriétaires terriens, tous profitant des abus au détriment du peuple. — On sent que les voix généreuses des amis du pays ont dû être long-temps étouffées; on traita leurs projets de folies philanthropiques; on rejeta leurs demandes comme des réclamations sans importance. C'est ainsi que long-temps fut repoussée la proposition du généreux Wilberforce sur la traite des nègres; c'est ainsi qu'on accueillit les améliorations apportées dans la législation criminelle par le courageux sir Samuel Romilly, qui effaça du code pénal anglais des dispositions tellement dures, tellement exagérées, qu'avant peu on voudra les reléguer dans le domaine de l'impossible. — Enfin, un dernier obstacle est encore venu jusqu'à ce jour détruire toute possibilité d'amélioration politique. Quand les réformes étaient adoptées par la chambre des communes, elles étaient repoussées par la chambre des lords, conservatrice née de tous les abus et de tous les préjugés qui sont favorables à l'aristocratie. On a vu, dans une circonstance récente, que l'opinion de cette chambre, essentiellement stationnaire, n'a cédé qu'à une démonstration populaire qui menaçait de faire table rase. — C'est à l'immortel Canning que l'Angleterre devra les premiers pas que le pouvoir ait osé faire dans la carrière des réformes législatives: lord Liverpool et sir Robert Peel faisaient avec lui partie du ministère et le secondèrent; la volonté ferme de Canning, l'expérience de Liverpool, les profondes connaissances en jurisprudence de Peel, purent seules vaincre la résistance que l'intérêt privé et les préjugés opposaient à leurs vues d'amélioration; mais, dès les premiers pas, ils furent tenus en échec par une seule question, celle de savoir si on procéderait par une série de lois isolées et successives, ou si l'on ferait des codes qui embrasseraient l'ensemble de chaque partie. — On peut fixer à l'année 1825 l'époque du commencement de la réforme en Angleterre. Lord Liverpool, premier lord de la trésorerie, était président du conseil des ministres; lord Eldon était grand chancelier; le célèbre Canning était secrétaire d'état des affaires étrangères; sir Robert Peel, secrétaire d'état au département de l'intérieur, avait dans les

attributions de son portefeuille une partie de l'administration de la justice; Robinson (lord Goderich) siégeait aux finances; lord Wellington était chef suprême de l'artillerie, et avait dans ses attributions tout ce qui était relatif à l'armée. Il est vrai de dire que, parmi tous ces ministres, il n'en était pas un qui voulût une réforme large et complète; plusieurs même, et parmi eux nous citerons lord Wellington, s'opposaient à tout changement; lord Eldon, le grand chancelier, devait aussi, par position encore bien plus que par caractère, redouter une réforme judiciaire, qui aurait eu pour premier résultat d'enlever à ses lucratives fonctions une partie de leurs immenses et abusifs revenus; aussi, tant qu'il fit partie du ministère, on ne put songer à aucune amélioration importante, et ce fut avec beaucoup de peine qu'on obtint la création d'un vice-chancelier, qui vint partager le poids immense des affaires du département de la justice. Un seul homme, quelque actif qu'il fût, ne pouvait tout expédier en temps utile, et il s'éleva une clameur si universelle contre les lenteurs de la cour de chancellerie qu'on n'osa résister plus long-temps au mécontentement public. Les faillites, et tout ce qui a rapport aux tutèles, faisaient naître aussi de nombreuses réclamations à cause des abus qui s'étaient introduits dans les taxes, et des sommes énormes qu'il fallait consigner. L'un des plus énergiques antagonistes de ces abus était Cooper, qui, depuis, publia deux ouvrages importants contre le grand chancelier : l'un, *Lettres sur la cour de chancellerie*; l'autre, *Brief account of the most important proceedings in parliament relative to the defects in the administration of justice, in the court of chancery* (London, 1828). Lord Brougham (grand chancelier actuel) prononça, le 5 février 1827, un important discours qui dura plus de cinq heures, et dans lequel il signala tous les vices de la législation anglaise, ainsi que tous les abus et toutes les lenteurs qui s'y étaient introduits. Ce discours provoqua une pétition, présentée au roi le 29 févr. suivant, et dans laquelle on demandait la formation d'une commission chargée de préparer des améliorations. Sir Robert Peel, tant qu'il resta au ministère, porta tous ses soins vers les lois financières et criminelles: sa tâche était difficile, car, dans ces deux branches de la législation, ce n'était pas une révision qui pouvait suffire, mais une refonte générale, qu'on réclamait de toutes parts. La difficulté d'aborder cette refonte générale fit cependant qu'on se borna, comme par le passé, à des ordonnances sur des parties isolées, et nullement liées entre elles par un système de réforme générale. Et, en effet, il est difficile de faire un code général et homogène avec les discussions législatives, où des amendements sont intercalés tout à coup et dérangent fréquemment l'uniformité et la concordance du tout. En France, la perfection des codes fut l'ouvrage de la discussion longue et méditée du conseil d'état, qui offrit aux chambres législatives un travail élaboré avec calme et réflexion, et aussi parfait que possible. On doit se rappeler que la suppression du tribunat fut en partie provoquée par les modifications qu'il voulait introduire dans l'ensemble des projets de lois qui lui étaient soumis. En général, une législation ne peut être uniforme et bien liée dans toutes ses parties que lorsqu'elle est préparée par une seule volonté, et que le même ministère qui la présente à la discussion veille à son principe d'unité et parvient à la compléter. — La collection la plus concise des actes du parlement (par Tomlins et Raithby) formait, en 1827, 19 vol. in-4°; l'époque qui s'est écoulée depuis Jean jusqu'à la mort de Georges II (1215-1760) occupe 5 vol. 1/2. Les 67 autres années ont rempli les autres vol., c'est-à-dire 13 vol 1/2. Dans les derniers temps, les actes du parlement qui concernaient les points généraux de la législation, et qui étaient votés dans l'année, se montaient quelquefois à 140. Ce n'est donc pas à tort qu'on accusa le parlement d'agir avec une légèreté cou-

pable; un exemple en est cité par Miller (*An inquiry into the present state of the statute and criminal law of England, London*, 1821): c'est la loi de 1812, sur l'altération du texte des livres d'église, loi qui condamne le coupable à 14 années de déportation, et qui donne la moitié de l'amende au dénonciateur et le reste aux pauvres du diocèse. Une des conséquences du système qui se borne, suivant les besoins du moment, à faire des lois qui n'embrassent qu'une partie isolée, est qu'on ne peut abolir les lois antérieures, dont les dispositions fondamentales restent toujours en vigueur; il en résulte des contradictions et des inconséquences sans nombre; et, de plus, certaines dispositions vieillies par le temps, et surtout par les progrès des lumières, deviennent inexécutables; en un mot, même depuis les nouvelles réformes, il est telle partie peu importante de la législation anglaise qui, seule, userait la vie tout entière d'un homme qui voudrait la connaître à fond, et surtout mettre en ordre et en concordance tous les actes qui la composent. On a évité cet inconvénient dans la nouvelle organisation des douanes entreprise par Peel en 1825 (acte du parlement du 5 juillet 1825); 387 anciennes lois furent abrogées, et celles qui les ont remplacées, au nombre de deux, pouvaient, à elles seules, passer pour des codes, car l'une se composait de 54 paragraphes et l'autre de 144; sous la même date, on abolit toutes les anciennes dispositions relatives à la contrebande, et elles furent remplacées par une loi en 107 articles : des peines sévères y sont infligées, et la mort est prononcée dans plusieurs cas. On a aussi renouvelé le tarif des douanes, révisé les règlements relatifs au commerce avec les colonies et les ordonnances qui régissent tout ce qui a rapport aux prérogatives, à la propriété, à la vente, etc., des navires anglais; enfin, on a fait un nouvea règlement pour les pilotes, et modifié les droits d'octroi. — Les lois criminelles exigeaient aussi une réforme : comme toutes les autres parties de la législation anglaise, elles offraient de fréquents exemples de lois faites dans une circonstance spéciale, et cependant restées en vigueur malgré l'impossibilité morale de les appliquer; c'est ainsi, par exemple, qu'une loi punissait de mort quiconque était trouvé masqué dans un bois ou sur une grande route, et qu'une autre appliquait la même peine à tout individu qui abattrait un arbre. Ces dispositions, faites pour des temps de troubles, étaient restées en vigueur après le retour de l'ordre, parce que personne n'avait pensé qu'elles pourraient être appliquées, et cependant il vint une circonstance où l'on dut se repentir de cette coupable négligence. Sous le ministère de lord Sidmouth (Addington), un homme fut condamné à mort et exécuté pour avoir abattu un arbre. La stupeur publique fut grande, et elle redoubla encore à la lecture des considérants du jugement; on y motivait la rigueur de l'arrêt sur ce que le condamné était un homme dangereux, un agitateur : ainsi, le délit et la peine étaient sans liaison, sans connexion; c'était un véritable assassinat politique. Déjà, cependant, quelques essais avaient été faits pour enlever à la législation ce caractère de dureté, nous dirions presque de cruauté, qui choquait tous les esprits sages; dès 1808, sur la proposition de sir Samuel Romilly, on cessa d'appliquer la peine de mort aux voleurs qui exerçaient leur industrie sur les poches; mais ses efforts et ceux de l'honorable Mackintosch, qui lui succéda dans la mission de réclamer l'amélioration des lois pénales, échouèrent dans la tentative de faire supprimer totalement la peine de mort en matière de vol; on les combattit constamment en leur répondant que la mesure qu'ils demandaient n'aurait pour but que d'augmenter le nombre des vols et des escroqueries. Il fallut cependant faire une concession à l'esprit du siècle, quoique la masse de la nation se montrât encore rebelle aux sentiments d'humanité; on ordonna donc une enquête, et on se livra à de longues recherches pour savoir

approximativement quel était le nombre des voleurs qui restaient impunis parce que les parties lésées reculaient devant une dénonciation qui entraînait la peine capitale ; quel était celui des coupables absous par le jury, qui préférait un acquittement injuste à une condamnation inique ; enfin, on examina si les délits et les crimes qui n'étaient plus punis par la mort depuis les réformes avaient diminué ou augmenté. C'est ainsi que le ministre Peel, en homme habile, parvint à atteindre en partie le but de la réforme : au lieu de fronder de vieux préjugés, il les trompa, et il introduisit de notables changements, en ne parlant que de mise en ordre, que de classement, que d'abrogation de mesures tombées en désuétude. La première loi qui fut réformée est celle sur le jury (22 juin 1825) : 64 dispositions législatives, dont la plus ancienne remontait au règne de Henri III, et à l'année 1244, et qui toutes appartenaient à ces temps reculés, furent abrogées ; le nouveau code, composé de 63 articles, traite des conditions nécessaires pour être juré, du mode de nomination, des amendes en cas de refus, etc. ; mais l'institution primitive a été maintenue, sauf toutefois qu'il a été établi que la couronne ne pourrait exercer le droit de récusation sur un seul juré sans motifs bien établis, tandis que l'accusé peut en récuser 20 sans donner aucun motif. L'année suivante, un acte du 26 mai 1826 apporta des changements dans la procédure criminelle, dont la marche fut rendue uniforme et dégagée de formalités inutiles et bizarres qui la ralentissaient. Composé de 32 paragraphes, cet acte statua sur la complicité, que jusqu'alors on n'avait pu que rarement punir, lorsque le principal coupable n'était pas sous la main de la justice ; il régla la compétence et déclara que la poursuite d'un crime ou d'un délit ne pourrait plus être entravée par des irrégularités de nom ou autres (1) dans les actes de la procédure, irrégularités que le tribunal saisi de l'affaire est apte aujourd'hui à rectifier. Les lois du 21 juin 1827 furent les dernières améliorations effectuées par sir Robert Peel, qui dès le 12 avril avait quitté le ministère ; elles portèrent le tranchant de la réforme au cœur même de l'ancienne législation pénale ; des lois qui dataient de 1824 furent abrogées ; il est vrai de dire qu'il y en eut aussi de récemment adoptées (en 1826) qui éprouvèrent le même sort ; on avait reconnu qu'elles ne pouvaient concorder avec les nouvelles dispositions. Les différentes parties de ces lois établissaient des peines plus sagement graduées pour le vol et la violation de la propriété, et adoucissaient l'emprisonnement qui était la conséquence de condamnations pour dommages et intérêts ; une pénalité spéciale pour le clergé enleva aux ecclésiastiques des priviléges que les principes du siècle ne pouvaient plus admettre ; il fut établi par une autre disposition que tout prévenu qui refuserait de répondre devant les juges serait censé plaider sa non-culpabilité. La pénalité du vol, qui serait encore regardée comme cruelle partout ailleurs qu'en Angleterre, a cependant été considérablement adoucie : la mort y figure encore, et les cas où elle n'est plus appliquée entraînent, au gré des juges, depuis 2 ans de prison jusqu'à 7 années de déportation : l'arrêt peut y adjoindre à volonté la fustigation ou les travaux publics. Le vol sur les grandes routes, l'extorsion à l'aide de menaces, le sacrilége, le vol avec effraction dans une maison habitée, le vol sur un navire naufragé, le vol d'un cheval, d'un bœuf, d'une vache, d'un veau, d'une brebis, etc., entraînent encore la peine de mort. Les attentats à la propriété par l'incendie sont punis avec une grande rigueur, et plusieurs cas entraînent la peine capitale ; il en est de même pour le bris des machines et la dévastation des usines, ainsi que pour ceux qui cau-

(1) Un individu, par exemple, avait été pris en flagrant délit de vol. Le magistrat qui avait dressé le procès-verbal du délit avait spécifié que l'objet volé était un *cheval* ; l'accusé ne réclama pas, et laissa aller la procédure. Quand tout fut terminé, il prouva que l'objet volé était une *jument*, et il échappa ainsi au châtiment.

sent le naufrage des navires à l'aide de faux signaux. Le recueil de ces nouvelles lois, connu sous le nom de *Peel's act*, a été publié par Fidd-Pratt et Archbald; on y a joint une autre loi fort importante (de juin 1828), votée sous le ministère de lord Goderich, et appelée *Lansdown's-act*, du nom du ministre qui l'avait présentée au parlement. Cette dernière loi, composée de 38 paragraphes, établit les peines pour meurtre, assassinat, sodomie, viol, rapt, bigamie, et autres crimes contre les personnes. Elle est beaucoup plus douce que les 57 lois anciennes qu'elle a remplacées : le rapt et la bigamie, par exemple, ne sont plus punis de la mort. Un acte du 23 juillet s'occupe du crime de faux; la sévérité y domine, car il condamne à la peine capitale ceux qui contrefont le sceau royal, les *banknotes*, les quittances du trésor, les lettres de change, etc. — Le 5 oct. 1831, le parlement vota de nouveaux règlements sur la chasse, dont la législation était aussi confuse que peu appropriée au temps où nous vivons. En Angleterre, le droit de chasser et de posséder du grand gibier sur ses terres n'est pas attaché à la propriété, mais est une des prérogatives du rang et des richesses. Un brevet royal, qui s'acquiert moyennant quelques livres sterling, et qui doit être renouvelé et payé chaque année, donne seul le droit de porter fusil et de posséder chiens, filets, panneaux et autres ustensiles de chasse. Mais même avec ce brevet, on ne peut chasser ni les fêtes, ni les dimanches, ni la nuit, ni pendant les époques où les règlements de police rurale interdisent les plaisirs de la chasse. Les contraventions étaient punies par des amendes énormes, et même par des peines plus graves; un lièvre tué pendant la nuit entraînait une amende de 25 livres sterling pour la première fois, de 30 pour la seconde et de 50 pour la troisième. On a dans ces derniers temps adouci la rigueur de ces amendes, et mis en ordre et en concordance divers règlements qui étaient en quelque sorte contradictoires. — Après la réforme des lois criminelles, la chose dont on s'est le plus occupé est l'organisation et les attributions des tribunaux et de leurs membres. Depuis le grand chancelier, dont les fonctions étaient si multipliées, et qui nommait à un si grand nombre de places, jusqu'au simple juge de village, toutes les charges judiciaires ont subi des modifications. Par la loi du 5 juillet 1825, la vente des places de judicature a été supprimée, et de nombreux priviléges, qui étaient l'apanage des membres des tribunaux de premier rang, ont été détruits : c'est ainsi qu'ont disparu ces droits appelés *épices*, et qui occasionnaient tant d'abus; on les a remplacés en augmentant les traitements, ce qui est plus convenable à l'indépendance et à la dignité du juge. Tant que le lord Eldon fut grand chancelier, il fut impossible, ainsi que nous l'avons déjà dit, de toucher aux attributions de sa place, mais son successeur, lord Brougham, se montra dans des dispositions tout opposées, car on l'accuse au contraire d'avoir, par un désir excessif de réforme, sacrifié plusieurs prérogatives importantes; nous avouons que nous n'appuierons ni l'accusation ni ne partagerons le regret, car dans toute la conduite du grand chancelier nous n'apercevons que patriotisme et désintéressement C'est ainsi qu'il a supprimé une sinécure qui était à sa nomination et qui rapportait 10,000 livres sterling : lord Eldon y avait nommé son fils. Lord Brougham a encore renoncé à un grand nombre d'avantages pécuniaires qui étaient attachés à ses fonctions, mais qu'on trouvait abusifs et onéreux pour le peuple. Il abandonna aux évêques la nomination des cures, qui avait été pour quelques-uns de ses prédécesseurs une source abondante de revenus, et il détacha de ses fonction la surveillance des faillites. Une loi du 20 octobre 1831 confia la direction de ces dernières à un tribunal (*court of bankrupcy*) composé d'un président, de quatre juges, de six commissaires et d'un certain nombre d'employés inférieurs. Nous ne nous ar-

rêterons pas ici à donner des détails sur cette nouvelle institution, et nous nous bornerons à rappeler que dès le 2 mai 1825, les faillites avaient été l'objet d'une nouvelle disposition législative qui se compose de 136 paragraphes. — Toutes ces améliorations législatives, quelle que soit leur importance, ne sont cependant que les préludes d'une vaste réforme qui sera la conséquence nécessaire de ces premiers essais, et de la révolution qui s'opère dans les idées politiques de la nation, et même dans les rapports sociaux. Déjà deux pas importants ont été faits dans cette dangereuse carrière, l'émancipation (*voy.* ce mot) et la réforme parlementaire (*voy.* ce mot). Une partie peu nombreuse de la nation, mais qui jusqu'à nos jours avait conservé une grande influence, voudrait à tout prix arrêter ce mouvement, et l'on a vu lors du vote du bill de réforme qu'elle n'aurait reculé ni devant l'emploi de la force ni devant un mouvement révolutionnaire, si elle avait pu compter sur un demi-succès; mais pour avoir trop long-temps tardé à faire à l'esprit du siècle des concessions nécessaires, elle a donné l'impulsion à un mouvement qu'on peut dès aujourd'hui qualifier de révolutionnaire, et dont l'homme le plus expérimenté ne saurait prévoir le terme. — La résistance des tories a donné de la force à un parti qui jusqu'alors avait été sans importance, celui des réformateurs radicaux. Cependant le ministère habile de lord Grey semble devoir faire triompher la modération et un système calme et progressif de réforme. Au moment où nous terminons cet article, les premières élections faites en vertu du bill de réforme parlementaire s'opèrent avec ordre, et les nouvelles qu'on reçoit de toutes parts font prévoir que la majorité sera favorable aux vues du ministère, qui s'est prononcé pour une marche réformatrice exempte de ces mouvements violents et trop rapides qui blessent toujours de nombreux intérêts individuels, et mettent souvent en danger le vaisseau de l'état. Les leçons de l'histoire ne seront pas perdues pour l'Angleterre.

Beaux-arts.

L'Angleterre, si riche sous tant d'autres rapports, est vraiment pauvre en cette partie. La divine étincelle qui seule peut animer les vrais artistes semble s'être éteinte dans le climat humide de l'empire britannique. On ne cite aucun peintre anglais, aucun statuaire, aucun graveur sur pierre ou sur métaux, aucun compositeur de musique appartenant à cette nation, parmi les grands artistes dont l'Europe se glorifie. Ce n'est que vers le milieu du siècle dernier qu'on a vu une espèce d'école de peinture se former à Londres, sous la direction de Reynolds, mais il n'en est guère sorti que des compositions maniérées, aussi défectueuses sous le rapport de l'invention que sous celui du coloris. Les ouvrages des élèves mêmes les plus distingués de cette école, les West, les Westall, les Opie, etc., auraient-ils pu lutter contre ceux des principaux peintres du continent? Les dessinateurs anglais réussissent surtout quand ils renoncent à la beauté idéale pour se jeter dans l'imitation de la nature commune. Telles sont les piquantes productions d'Hogarth (*voyez* ce nom). C'est aussi là très certainement ce qui fait que la sculpture y est encore au-dessous de la peinture, parce qu'elle s'approche beaucoup plus de l'idéal que d'une imitation servile. — Il y a très peu de médailles anglaises que l'on puisse regarder commes des chefs-d'œuvre. — Les Anglais se distinguent encore moins dans l'art de la composition musicale; et il n'est arrivé à aucun de leurs musiciens de se faire un nom en pays étranger. Il n'est pas en revanche de pays au monde où l'on excelle davantage dans tout ce qui se rattache aux arts mécaniques, dans tout ce qui exige un esprit calculateur, mais où l'imagination ne joue qu'un rôle subordonné. — Les architectes anglais Inigo Jones et Christophe Wren se sont acquis une grande et juste célébrité. Les travaux des graveurs en taille-douce et sur bois, relativement à la partie technique, sont toujours restés inimitables;

la mémoire des Sharp, des Strung, des Halloway, vivra long-temps. Les opticiens, les mécaniciens, et tous ceux qui travaillent les métaux sur le continent, se trouvent fort honorés lorsque l'on met en parallèle les produits de leur industrie avec ceux de l'industrie des îles britanniques.

Littérature.

C'est une vérité incontestable que la langue d'un peuple renferme le système de ses mœurs et de ses habitudes : au milieu des développements nécessaires de son histoire, la langue prend toujours le caractère des temps. Si nous considérons l'histoire de la langue anglaise, nous voyons que les îles britanniques ayant été peuplées dans l'origine par les Celtes, on y parla d'abord le dialecte celtique ou gallois. Après la conquête de Jules-César, un grand nombre de termes pris dans l'idiome des Romains y furent introduits; mais 400 ans après l'ère chrétienne, lorsque les Écossais et les Pictes se furent établis de vive force dans la partie septentrionale, et qu'ayant appelé à leur secours les Saxons, ils se furent de plus en plus affermis, on vit pendant une période de 350 ans la langue saxonne prédominer. Les Danois y apportèrent ensuite leur idiome, et enfin sous Guillaume-le-Conquérant, on y introduisit quantité de mots normands ou français : voilà pourquoi la langue anglaise présente un mélange d'ancien celtique et de latin, d'anglo-saxon, de danois et de mots normands ou français. — La vie primitive de chaque peuple présente toujours une période fabuleuse, dans laquelle l'imagination embellit ou dénature les traditions historiques. On appelle cette époque mythologique, et l'on voit alors les mythes ou idées religieuses devenir inséparables de l'histoire telle que nous l'entendons dans l'acception commune du terme. C'est un certain espace de temps livré au domaine des fictions, et dans lequel on chercherait vainement à démêler la véritable histoire. C'est sans doute une source féconde d'erreurs; cependant on ne peut nier que les mythes, pris isolément et considérés en eux-mêmes, font naître de grandes idées et renferment des enseignements utiles. C'est ainsi que l'histoire du roi Arthur, des chevaliers de la Table-Ronde et de l'enchanteur Merlin, ouvre à l'imagination la plus riante carrière, et que nous trouvons dans ces fables un sens profond et des leçons instructives.— Les avantages que l'Angleterre a obtenus par la suite dans le champ de la scolastique doivent être moins attribués à sa littérature nationale qu'au développement général des connaissances humaines en Europe. La littérature nationale de l'Angleterre commence par des chroniques et des romances ou des ballades, dans un langage cadencé. Il faut y ajouter les premiers essais de la poésie héroïque, qui était cultivée par la partie normande de la nation, par celle qui composait particulièrement les hautes classes et présentait le plus grand nombre de personnes instruites, jusqu'à ce qu'insensiblement les éléments anglo-saxons et franco-normands, qui avaient déjà une origine germanique commune, se fussent confondus et développés ensemble. Les ballades chantées par des menestrels ambulants appartiennent au contraire à la nationalité anglo-saxonne; ce genre florissait surtout en Ecosse et sur la limite septentrionale de l'Angleterre.—Ces deux branches de poésie ont été cultivées jusqu'au XII^{e} siècle, et celle des ballades, perpétuée dans les chants populaires, forme en quelque sorte l'âge d'or de la littérature anglaise. Pour fixer le point de départ de la littérature savante de l'Angleterre, à proprement parler, autant qu'il est possible de l'assigner d'après les manuscrits, nous prenons l'époque où un négociant nommé William Caxton, de retour d'un long voyage, introduisit le premier l'imprimerie en Angleterre, et fit ses premiers essais à Westminster vers 1474. Peu de temps auparavant, Chaucer avait jeté les fondements de la poésie anglaise, ou du moins lui avait donné de nouvelles formes en s'approchant le plus possible

des règles de l'art. La prose elle-même commença à se fixer à cette époque; ainsi, nous pouvons faire partir du même point le commencement de la poésie et de l'éloquence en Angleterre. — Caxton fit d'abord connaître, par les procédés de l'imprimerie, des mythes religieux fondés sur la tradition générale du nord, qui fait descendre des Troyens les Francs aussi bien que les Saxons; et s'il a publié des traductions des ouvrages classiques dans un temps où la littérature classique en Angleterre était encore dans l'enfance, ne lui doit-on pas une reconnaissance sincère pour une pareille entreprise, quelle que soit l'imperfection des résultats auxquels il est parvenu? C'est en quelque sorte une aurore naissante qui est devenue de plus en plus claire et lumineuse sous le règne des Tudor; car les ouvrages classiques ont les premiers propagé les lumières dans ce pays comme dans tous les autres. —Avant de parcourir en détail le monuments de la littérature anglaise, et en ne jetant d'abord qu'un coup d'œil sur son ensemble, nous remarquons encore ici le grand avantage de la situation insulaire de ce pays et les effets de cet amour de la liberté, de cet orgueil national, qui n'ont fait que s'affermir de siècle en siècle au milieu des luttes les plus opiniâtres; nous y retrouvons aussi les traces de cet esprit républicain que le roi Alfred-le-Grand a encouragé et fortifié par la division du pays en comtés, par les élections dans les assemblées populaires et par l'institution du jury.— Les temps modernes nous offrent quelque analogie avec les temps anciens dans la propagation de l'esprit d'association, dans l'impulsion générale des sciences vers l'amélioration de la manière de vivre, dans le goût des théories et des spéculations qui en a été la suite.—Nous retrouvons encor la même analogie dans l'établissement des universités, d'où sont sortis de nombreux étudiants, et enfin dans l'apparition de ces hommes de génie qui, personnifiant en quelque sorte l'esprit de liberté, caractère dominant de la nation elle-même, l'ont, sous une foule de rapports, préservée de la corruption du goût. — On distingue trois époques dans l'histoire de la littérature anglaise. Malgré la part considérable que plusieurs monarques éclairés ont eue aux progrès des sciences et des lettres, soit par des institutions ou par la protection qu'ils leur ont accordée, on voit que l'impulsion est partie de la nation elle-même et des bienfaits inappréciables de la liberté dont elle jouit. — La première époque, celle de la maison Tudor, depuis 1485 jusqu'en 1603, comprend les règnes de Henri VII et de Henri VIII, qui fut un théologien scolastique, un adversaire de Luther et un poète; d'Edouard VI, qui améliora l'église anglicane, de Marie, princesse catholique et quelque peu fanatique, et de la savante Élisabeth.—La seconde époque, qui s'étend de 1603 jusqu'en 1702, embrasse les règnes des Stuarts, de Jacques Ier, prince savant, grand prosateur et rhéteur; de l'infortuné Charles Ier, qui fut infatigable dans sa protection accordée aux sciences; le gouvernement du farouche Cromwell, le règne de Charles II, qui, malgré son indolence, fut le fondateur de la société royal des sciences; de Jacques II et de Guillaume III, qui fonda une riche bibliothèque. La troisième époque commence au règne de la reine Anne et s'étend jusqu'à nos jours.—Nous traiterons avec quelques détails du caractère de la littérature moderne, puisqu'elle est plus près de nous et qu'elle a plus de charmes pour nous par ses rapports avec le goût dominant. Si nous jetons d'abord un coup d'œil sur la dernière moitié du XVIIIe siècle, nous voyons les sciences et les arts dans la situation la plus déplorable, et même plusieurs branches des sciences, surtout l'histoire naturelle, presque entièrement incultes. On voit seulement çà et là quelques noms brillants soutenir l'honneur de la littérature de cette époque : ce sont les Johnson, les Hume, les Robertson, les Gibbon, les Burke : cependant on peut assurer sans craindre de déprécier la gloire qu'ils ont acquise, qu'aucun d'eux ne fut un écri-

vain véritablement populaire dans le sens de ce mot tel qu'on peut l'appliquer à Shakespeare, Bacon et Milton. Cependant une circonstance fort remarquable et l'un des traits caractéristiques de cette époque, c'est la perfection du style, même dans les ouvrages de sciences. C'est le meilleur héritage que les écrivains de ce temps aient pu transmettre à leurs successeurs. — Nous ne trouvons à cette même époque aucun nom éclatant dans les beaux-arts, tandis que dans la poésie Thomson, Akenside, Penrose, Gray et Goldsmith se sont distingués par le plus beau talent et les plus belles inspirations. — Quoique l'on cherche les meilleurs modèles de cette époque sous le règne de la reine Anne, qu'on présente comme l'âge d'or de la poésie anglaise, les écrits des poètes que nous venons de citer décellent un changement dans le goût, et l'esprit de la vieille poésie nationale commence à diminuer la hardiesse de son vol en obéissant à des formes plus contraintes. Ce qui a long-temps nui en Angleterre à l'originalité de la poésie a été sans doute la critique, dont l'influence s'est toujours fait sentir de plus en plus jusqu'à l'époque actuelle. On se convaincra aisément de cette vérité sans même qu'on soit obligé de consulter les différents ouvrages qui ont paru sur le goût dans la littérature ou les collections de journaux qui ont le même objet. Plus on lira les œuvres des poètes modernes, les plus distingués et les plus populaires, plus on sentira combien ils sont loin d'égaler Shakespeare en génie, en profondeur, et surtout dans la richesse et l'abondance des images. — Aussi, pendant la période dont nous parlons, la littérature, pour prendre son essor, a-t-elle profité des circonstances qui résultaient de la situation du peuple anglais, des améliorations sociales et politiques, et même de l'augmention de la prospérité publique, ainsi que du rôle que l'Angleterre a été appelée à jouer dans les affaires de l'Europe. Ces conjonctures ont été on ne peut plus propices à la culture et au développement des lettres. — Les deux universités d'Angleterre ont conservé leur forme antique; le seul progrès que l'on ait pu remarquer à Oxford et à Cambridge a été dans un plus grand zèle pour l'étude des sciences naturelles, et dans quelques perfectionnements des méthodes d'enseignement. Chacune de ces universités a maintenu son ancien caractère, et y est restée fidèle, à tel point qu'à Oxford on voit aujourd'hui fleurir surtout la littérature classique, tandis qu'à Cambridge, on s'occupe de préférence des mathématiques. Cette différence du but que l'on se propose dans les deux universités est si bien connue dans toute la Grande-Bretagne, qu'on y assure généralement qu'à Oxford, où il n'est pas nécessaire de soutenir un examen sur les mathématiques pour obtenir les degrés académiques, on ne formerait pas un seul bon professeur pour l'enseignement des sciences exactes. En revanche, on est persuadé qu'il ne se trouverait pas à Cambridge un seul théologien capable de soutenir une thèse sur la version grecque de la Bible. Ce qui a maintenu cette direction vicieuse, comme tant d'autres abus, en Angleterre, c'est évidemment l'intérêt de l'aristocratie et du clergé anglican, dont les membres jouissent exclusivement des dignités académiques. Si ces dignités étaient distribuées d'une manière plus conforme à l'esprit des temps modernes, si ce n'étaient pas de riches *sinécures*, l'enseignement atteindrait toute la perfection dont il est susceptible. Cela est d'autant plus étonnant, que de 1816 à 1818, le parlement a ordonné une enquête solennelle sur l'instruction des enfants des classes pauvres dans la capitale. Plus tard, une institution a été fondée sous la présidence de M. Brougham; on a créé plusieurs colléges et diverses écoles. La chambre des lords, qui avait aussi reconnu des abus dans l'enseignement des classes supérieures, avait également cherché à y porter remède. Toutefois, il est facile de reconnaître à un examen impartial que pour le haut enseignement dans les universités d'Angleterre, les inconvénients l'emportent sur les avantages. —

Des sociétés savantes, pour la propagation des sciences et des arts, se sont formées, soit par les libéralités du gouvernement, soit par les soins et les fondations d'hommes éclairés. Ces sociétés rendent les plus grands services, et se perfectionnent de jour en jour. La société royale de Londres, présidée, depuis la mort du célèbre Banks, par le chimiste Davy, mort lui-même en 1829, publie, chaque année, ses mémoires, sous le nom de *Transactions philosophiques*. Une société de la même nature s'est établie en Écosse : elle se compose de deux classes, celle de physique et de littérature, et, depuis 1821, elle avait pour président le célèbre Walter-Scott. De toutes les associations scientifiques récemment formées, nous ne citerons que les plus importantes : la société d'histoire naturelle de Werner, à Édimbourg; la société géologique, la société des curieux de la nature, à Cambridge, fondée en 1820; les sociétés d'horticulture de Londres et d'Édimbourg, la société d'histoire naturelle de Glasgow, fondée en 1809; la société entomologique, la société d'architecture de Londres. Toutes ces sociétés publient les recueils de leurs travaux. Il faut y ajouter la société astronomique, établie à Londres en 1820, et la société royale littéraire, fondée en 1821, dont le but est de favoriser la littérature par des distributions de prix. La plus grande partie de ces associations utiles ont été fondées à Londres depuis le commencement de ce siècle, sans compter beaucoup d'établissements où l'on fait des lectures publiques sur différents objets relatifs aux sciences. Le plus ancien de ces établissements est l'Institution royale, formée en 1800, qui publie, depuis 1818, un recueil périodique fort estimé, sous le titre de *Journal des sciences, de la littérature et des arts*, sous la direction du chimiste Brande. Ce recueil est d'autant plus remarquable que le célèbre chimiste Humphry-Davy y a fait insérer ses leçons de 1806, où se trouvent consignées ses découvertes les plus importantes pour la science. On a formé, en 1817, sur le même plan, l'*Institution de Londres*, et la *société royale de littérature*, qui a fondé des médailles et des prix annuels. — Un grand nombre de recueils périodiques sont consacrés à toutes les parties des sciences, et c'est surtout dans cette troisième époque qu'on a vu s'établir dans les journaux une polémique et une critique auxquelles jusqu'alors rien ne pouvait se comparer. Les plus anciens de ces ouvrages sont le *Monthly Review*, qui a commencé en 1749, et le *Critical Review*, qui a commencé en 1765. A une époque plus rapproché de nous, on a vu naître, en 1802, *la Revue d'Edimbourg*, qui se tire à 12,000 exemplaires, et qui a trouvé une rivale redoutable dans la *Revue trimestrielle* (*Quarterly Review*), publiée à Londres pour la première fois en 1809. Les auteurs de ces nouveaux recueils, à l'exemple de ceux des journaux plus anciens, tels que le *Monthly Review*, et le *Critical Review*, se sont voués chacun à un des partis politiques qui exercent le plus d'influence sur la littérature. Les deux recueils modernes se distinguent des anciens sous une foule de rapports, mais surtout par le but qu'ils se proposent. Les ouvrages dont ils rendent compte ne sont souvent qu'un prétexte à des discussions plus développées. Ils font aussi des excursions sur le domaine des sciences, mais toujours dans un style élégant, et avec une hardiesse dont on se faisait pas autrefois idée. Le *Quarterly Review* a suivi tout-à-fait le plan de ses prédécesseurs, et partage avec l'*Edinburg Review* la faveur du public. Cependant, les deux concurrents obéissent à des principes politiques fort opposés; le journal écossais appartient au parti des wighs, et le journal de Londres à celui des tories. Le *Quarterly Review* a plus de rudesse que son adversaire, et surtout plus d'indépendance dans son langage et ses opinions. — A ces deux recueils influents, s'est joint, en 1822, un écrit périodique fondé sous les auspices des savants professeurs de Cam-

bridge. Il est intitulé *Cambridge quarterly Review*. — Parmi les autres ouvrages du même genre, nous remarquerons encore le *British Review*, qui paraît aussi quatre fois par année, et qui contient souvent de bonnes choses; le *British Critic*, rédigé par des écrivains orthodoxes de l'église épiscopale; et l'*Eclectic Review*, qui soutient avec modération les principes des dissidents protestants. Le *Retrospective Review* a pour objet de ramener l'attention sur des ouvrages anciens, et injustement oubliés, qui ont paru depuis la restauration des sciences.—On a fait paraître à Londres, depuis 1817, la *Gazette littéraire*, sur un tout autre plan : c'est un journal hebdomadaire rempli d'excellents morceaux de critique, de nouvelles littéraires et de dissertations intéressantes; mais il est fortement attaché au parti tory. On en a fait, en 1822, pour le fond et même pour la forme extérieure, une imitation sous le titre de *London Musæum*. C'est aussi en 1822 qu'a paru le *Monthly Censor*, journal qui paraît une fois par mois, et qui, ne se bornant point à la littérature anglaise, contient aussi des extraits relatifs à la littérature étrangère. Celle-ci est particulièrement exploitée par deux recueils trimestriels : le *Foreign Review and continental miscellany* (Revue étrangère, et mélanges de la littérature du continent), qui a paru à Londres, chez Black, depuis 1828; et le *Quarterly foreign Review*, qui paraît également à Londres, chez Treuttell et Wurtz. Les recueils de mélanges connus sous le titre de *Magasins* ont joué un grand rôle dans l'histoire de la littérature anglaise; ils ont ouvert la marche à des améliorations de toutes sortes et à la propagation des diverses branches de connaissances. Avant 1731, presque tous les écrits périodiques avaient la politique pour objet. Le plus ancien de tous les *Magasins* anglais est le *Gentleman's Magazine*. La publication n'en a point été interrompue, et l'on y trouve des morceaux précieux sur les antiquités de la Grande-Bretagne. Il est consacré, ainsi que la plupart des écrits modernes, à l'analyse des ouvrages nouveaux. Nous citerons encore les titres de plusieurs recueils de mélanges : le *Monthly Magazine*, créé en 1796 par Priestley, Price, Nees, Ackin, Morgan, Godwin, Holcrof, a été continué depuis plusieurs années par sir Richard Philipps : il a une couleur politique et religieuse, mais n'est pas très répandu parmi les partisans des principes libéraux; le *New Monthly Magazine*, qui a paru pour la première fois en 1814, dans un esprit opposé, mais depuis 1821 sous la direction du poète Thomas Campbell, est composé dans le sens libéral et a beaucoup gagné par le mérite de la rédaction. A la place de l'ancien Magasin écossais (*Scotch Magazine*), on a vu paraître un ouvrage bien supérieur, sous le titre de *Edinburgh Magazine and litterary Magazine*. L'*Edinburgh Magazine*, par Blackwood, se distingue par une excellente critique littéraire, et professe les principes du parti tory. Le *London Magazine* avait eu beaucoup de succès sous la direction de John Scott, qui a été malheureusement tué en duel d'un coup de pistolet par un des rédacteurs subalternes du *Blackwood's Magazine*. Enfin, a paru, en 1822, le *Brighton Magazine*, où se trouvent de très bons extraits des discours prononcés au parlement. — Parmi les écrits périodiques qui s'occupent de toutes sortes d'objets en général, il faut compter l'*Annual Register*, qui paraît chaque année depuis 1758. Il renferme l'histoire complète de la politique et de la littérature; depuis 1790, Stockdale l'a continué sur le même plan. Valpy fait paraître par cahier le *Pamphleteer*, excellent recueil de poésies fugitives et de mélanges en prose. — Il y a aussi bon nombre de journaux exclusivement réservés aux sciences : tel est le *Classical journal*, consacré depuis 1810 à la littérature biblique et orientale. On y a réimprimé plusieurs traités anciens de philologie, soit nationaux, soit étrangers. *L'Asiatic*

journal s'occupe depuis 1816 des affaires de l'Inde et de la littérature de l'Orient. Indépendamment du *Quarterly journal*, dont nous avons déjà parlé, et que Brewster et Jameson publient tous les trois mois, un très bon ouvrage, sous le titre de *Edinburg philosophical journal,* traite principalement de l'histoire naturelle, de l'astronomie, de la mécanique et de la géographie. Le *Philosophical journal* de Tilloch, les *Annales de philosophie* ou magasin de chimie, minéralogie, mécanique, histoire naturelle, agriculture et arts, par Thomson, ont eu long-temps la même destination, ainsi que le *Botanical Magazine*, que continue encore le docteur Sims. — Si nous considérons les journaux périodiques consacrés à la théologie, nous admirerons le ton de modération et de douceur qui règne dans l'*Observateur chrétien* (*Christian Observer*), et qu'on chercherait vainement dans les écrits des dissidents; mais tel est l'esprit de l'église dominante, et c'est peut-être aussi l'effet de sa confiance dans le peu de dangerde sevoir jamaisébranlée. *Le Monthly Repertory* a succédé à l'ancien *Magasin des dissidents protestants*; la rédaction en est mieux soignée, et sa doctrine se rapproche davantage de celle des unitaires. L'*Evangelical Magazine*, qui jadis était extrêmement répandu, et qui était soutenu par les dissidents protestants de toutes les sectes, est depuis quelque temps passé sous la direction de Burder, et il se recommande par de très bonnes relations des missionnaires. Un recueil fait dans le même esprit et pareillement estimé, est le *New evangelical Magazine*, dont la partie littéraire est plus soignée. Le *Christian Instructor* ou *Congregational Magazine* est rédigé dans les principes des indépendants; il contient des extraits biographiques, des prédications, des dissertations et des jugements sur les ouvrages nouveaux. Le *Methodist Magazine* est presque entièrement livré aux sectateurs de Wesley; son succès véritablement sans exemple ne doit pas étonner d'après l'accroissement du nombre des méthodistes en Angleterre. Il y en avait déjà en 1817 plus de cent soixante mille. — Nous devons comprendre aussi les bibliothèques publiques parmi les moyens d'encouragement pour la littérature. Nous ne connaissons pas à la vérité de nouvel établissement en ce genre, mais en 1818 le *Musée britannique* de Londres a reçu un grand accroissement par l'achat que le gouvernement a fait en 1818, moyennant 13,500 livres sterling, de la collection rare de feu le docteur Burney. Cette collection renfermait 14 mille volumes imprimés; on y distinguait surtout le recueil des auteurs dramatiques de la Grèce, qui a dû coûter de fortes sommes, car chaque pièce de théâtre est reliée séparément; il y a souvent deux exemplaires de chaque édition et quelquefois des impressions les plus rares. Elle se composait aussi d'un grand nombre de manuscrits, tels que celui de l'Iliade qui a appartenu à Stawnley : d'autres manuscrits des x^e et xii^e siècles contenant les orateurs de la Grèce, et la version grecque de l'Ancien-Testament. Une autre partie fort précieuse de cette bibliothèque consiste dans une collection unique de gazettes politiques depuis 1603 jusqu'à nos jours, et formant 7,000 volumes. Le musée britannique s'est encore enrichi récemment de la bibliothèque de Georges III. Mais de tous les bienfaits qu'a pu recevoir la littérature, le plus inestimable a été la liberté de la presse, dont elle a joui sans interruption depuis 1694. C'est un palladium que nul n'oserait attaquer aujourd'hui de vive force. Les paroles prononcées par Mackintosh dans son célèbre plaidoyer pour Peltier, accusé en 1803 devant la cour du banc du roi, de calomnie contre le premier consul Bonaparte, ont acquis après 30 années une nouvelle force au milieu des circonstances les plus étonnantes qui se sont succédé pendant cet espace de temps. « Il existe, disait Mackintosh, un asile inviolable contre l'arbitraire; il y a encore un lieu en Europe où l'homme peut parler librement et d'après les

lumières de sa raison sur les affaires les plus importantes qui touchent à l'organisation sociale ; il existe un lieu où il peut exprimer avec hardiesse son opinion sur les actes des tyrans les plus puissants et les plus farouches : la presse anglaise est encore libre ; la constitution de nos pères veille sur elle ; le courage et les bras des Anglais sont prêts à la défendre, et nous ne hasardons rien en disant que si la presse succombait, ce serait au milieu des ruines de l'empire britannique. » Cet orateur avait bien raison : si la presse, que les Anglais nomment à bon droit le rempart de leurs libertés, n'était point protégée par des lois spéciales, qui nulle part ne mettent plus de sévérité pour en empêcher les abus ; si elle n'était point protégée par le jury, choisi d'une manière toute spéciale, afin de garantir l'impartialité de ses verdicts ; si, en un mot, toutes ces garanties légales manquaient, on verrait les cœurs et les bras des Anglais se réunir pour la défense de cette précieuse conquête ; les dépositaires du pouvoir seraient arrêtés par l'opinion publique et par la crainte du danger d'exciter le mécontentement du peuple en touchant à un pareil rempart. — Après ces considérations générales, nous allons jeter un coup d'œil sur les différentes parties dont se compose la littérature anglaise.

Philologie.

Comme nous l'avons déjà remarqué, l'étude des écrivains classiques de la Grèce et de Rome et l'étude de leur langue étaient le principal but de l'éducation chez les Anglais. Long-temps auparavant, le goût de ces auteurs s'était éveillé en Italie. Ce furent surtout les écrivains grecs que, vers 1499, William Groeyn, John Collet, Thomas Linacre et William Lilly, firent connaître en Angleterre. Cependant, les premiers germes des études philologiques furent développés sept années plus tard à Oxford par Erasme, de Rotterdam. Il se livra avec ardeur à cette tâche, malgré tous les obstacles et les inquiétudes que lui suscitèrent les scrupules des ecclésiastiques et la tiédeur des élèves. Lorsque ces dégoûts l'eurent forcé de quitter l'Angleterre, deux hommes laborieux et de talent, William Montjoy et Thomas Gray, le déterminèrent à y revenir. Il fut accueilli par plusieurs personnages de distinction, mais ne trouva point l'appui qui lui aurait été nécessaire pour obtenir un succès durable. Le clergé ne montrait plus d'opposition, mais à la fin du XVIe siècle on n'avait d'autre secours que le dictionnaire grec de Crispin, dont Grant avait fait une seconde édition, et quelques traductions des auteurs classiques. A la vérité, les écrivains en prose s'efforçaient déjà à cette époque d'imiter les anciens modèles, mais on ne les connaissait pas assez pour se hasarder avec sûreté dans cette route. Enfin, on apprit à connaître les mœurs des anciens Grecs, et surtout des anciens Romains, sans pour cela se familiariser avec leur langue. Les traductions en vers de plusieurs classiques grecs et latins, par Pope, Dryden, et d'autres poètes, ne firent même pas faire un grand pas aux études philologiques ; cependant ces ouvrages contribuèrent à répandre dans la masse du public le goût de la littérature classique. Robertson Hill, en 1676, fit paraître un trésor ou dictionnaire de la langue grecque. Thomas Holiacke, en 1677, jeta les fondements d'un dictionnaire latin, et quelques années plus tard, en 1693, Frédéric Goudman fit paraître le dictionnaire de Cambridge. On s'était jusqu'alors peu occupé de la langue hébraïque ; ce goût et celui des autres langues orientales s'éveilla tout à coup au XVIIe siècle. Bedwell, Edouard Pococke, Alexandre Huisch, Samuel Clarke, Thomas Hyde, Dudley-Loft, Walton et d'autres savants, tels que John Lightfoot, John Selden, Thomas Goodwin, John Spencer, John et Richard Pearson et Antoine Scattergood, firent des recherches et des commentaires sur les antiquités arabes. William Beveridge composa une grammaire syriaque ; Robert Huntington s'occupa de la langue samaritaine; Greaves, Castle-Hyde, publièrent des

grammaires, des dictionnaires, et d'autres livres élémentaires en langue persane; Edouard Bernard fit paraître les alphabets de vingt-neuf langues. —Au XVIIIe siècle, Richard Dawes, Thomas Burgess, se sont occupés des poètes grecs, et Michel Waltaire des dialectes de la Grèce. John Toup a fait un travail sur les grammairiens et les lexicographes grecs. Richard Bentley est regardé comme le prince de la critique par ses combinaisons ingénieuses et profondes, par la richesse de ses connaissances, et par sa logique vigoureuse; Markland et John Taylor se sont aussi distingués dans la haute critique. Barter, Bentley, Cunningham, Gatackel, Gale, Hudson, Creech, Rowe, Simson, Gregory, Wakefield, Daves, Zach, Pearce, Hearne, Wasse, Barner, Clarke, Upton, Mangey, Heath; Musgrave, Tyrwhitt, ont publié des éditions de classiques. Vers la fin du siècle, l'ingénieux Porson, collaborateur de Bentley, s'est livré aux mêmes travaux. Les noms les plus célèbres des temps modernes sont : Butler, éditeur d'Eschyle; le docteur Burney, éditeur des poètes; Blomfield, Barker, éditeur des grammairiens et des lexicographes; Gaisford, Dobree, Monk, Elmsley, Kidd, et le paradoxal Payne-Knight. On a fait depuis long-temps à la méthode d'étudier la littérature classique en usage dans les écoles supérieures d'Angleterre le reproche de ne pas laisser assez de liberté à l'esprit, et de s'attacher à des détails minutieux; c'est ainsi que dans la littérature grecque on s'occupe avec trop de soin de la prosodie et des préceptes purement grammaticaux. Les savants d'Angleterre ont fait à leur tour aux critiques allemands, français, hollandais et italiens, un reproche tout contraire. Le temps apprendra lequel de ces reproches est fondé. Tandis que dans les universités d'Angleterre la langue grecque est cultivée de préférence, et la langue latine mise jusqu'à un certain point de côté (c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer la mauvaise réputation des latinistes de ces universités), le contraire a lieu dans les universités d'Ecosse. La raison en est dans le défaut d'unité de l'enseignement! En Angleterre, la connaissance du grec est indispensable pour prendre les degrés en théologie; il y a d'ailleurs dans les meilleures universités écossaises une méthode très vicieuse pour l'enseignement des langues mortes. On n'y trouve rien de comparable aux ressources que présentent les écoles allemandes pour l'étude de la philologie; cependant on a vu dernièrement en Écosse, où Gregory s'est particulièrement distingué parmi les bons latinistes, se manifester beaucoup de goût pour l'étude de la langue grecque. On a publié en 1821 les leçons posthumes d'Andrew Dalzel, professeur de littérature grecque à Édimbourg, sur les anciens auteurs grecs, et son ouvrage intitulé : *Collectanea græca majora* (Édimbourg, 1802 et années suivantes). C'est le professeur Young, de Glasgow, qui a mis le premier ces ouvrages au jour. — Au nombre des meilleures publications dans le domaine de la littérature grecque, nous devons mentionner la nouvelle édition du dictionnaire grec d'Henri-Étienne, entreprise par Valpy. Cependant, il ne faudrait pas y chercher le témoignage le plus favorable de l'état présent des études classiques en Angleterre. Le même éditeur a commencé en 1819 une collection de classiques dédiée au régent (*Regent's classics*). Cette collection brille comme ouvrage de luxe, mais non par la critique. —Jamieson, dans son *Hermes scythicus* (1814), a publié des recherches sur l'affinité des langues grecque, latine et gothique. La langue hébraïque a été exploitée avec ardeur et avec goût au commencement du XVIIIe siècle par Lowth et Kennicott, l'arabe par Channing, White, Jones, Dow, Gladwin, Davy, Sulivan, Gaudin, Nott, Ouseley, Champion, Scott. Les langues orientales mortes et vivantes sont devenues surtout l'objet d'études assidues; cette branche d'instruction a reçu un nouveau prix et un intérêt pratique de la multiplicité des voyages, et, dans ces der-

niers temps, des missions qui se sont établies. Swinton a fait des recherches infatigables sur la langue phénicienne et celle de Palmyre; Wilkins et Wirde se sont occupés du copte, William et Georges Whiston de l'arménien. Holwel, Jones (*voy.* ce nom), Wilford, Leyden, etc., ont étudié la langue de l'Indostan et ses dialectes. La société de Calcutta a amassé sous ce rapport un trésor de connaissances dont on appréciera un jour tout le prix. La langue hébraïque a inspiré dans ces derniers temps peu de travaux que l'on puisse comparer à ceux de Lowth et de Kennicott. L'ouvrage le plus remarquable en ce genre est une Bible hébraïque commencée par Boothroyd en 1810, et terminée en 1816, d'après le texte de Kennicott, avec des notes. En revanche, on s'est attaché avec plus d'ardeur aux autres langues orientales; les relations politiques de l'Angleterre l'exigeaient et en fournissaient les moyens; aussi, depuis une vingtaine d'années, les travaux des érudits anglais en ce genre sont-ils devenus un des plus brillants fleurons de la couronne littéraire de la Grande-Bretagne. Charles Wilkins est le premier Européen qui ait étudié à fond le sanscrit, et fait connaître en occident la littérature sanscrite. La grammaire qu'il a rédigée (Londres 1808) se distingue, par la clarté de ses principes, des autres ouvrages qui l'avaient précédée, savoir la grammaire saraswata écrite en sanscrit par Colbrooke, et imprimée à Calcutta, et la grammaire de la langue bengali vulgaire par Carey. Masden a donné en 1812 un excellent dictionnaire et une grammaire de la langue malaise. Morison est l'auteur d'une grammaire chinoise (Serampore, 1815, in-4°) et a donné ensuite un dictionnaire chinois. Lockert a fait deux traités élémentaires sur la syntaxe arabe (Calcutta, 1814, in-4°); Gladwin, en 1801; Rousseau, en 1805, et Lumsden, avec encore plus de succès, ont donné des grammaires persanes. Wilkins a ajouté au dictionnaire persan-arabe-anglais de Richardson de nombreux articles et des améliorations considérables (1806, in-4°). Pour la langue commune de l'indostan, on doit consulter les grammaires et les dictionnaires de Gilchrist, de Hadley (1809), et de Shakespeare (1813 et 1817). Carey (1805) s'est occupé du dialecte bengali. Une foule de dissertations excellentes sur la langue et la littérature indienne, surtout celles de Colbrooke, l'un de ceux qui ont le mieux connu la langue et les mœurs des Indous, ont enrichi les *Recherches asiatiques*, recueil commencé à Calcutta, 1799, et réimprimé en Angleterre; on y trouve aussi les fruits de l'érudition du célèbre William Jones. On doit encore aux travaux de cette société et à l'activité de son président, John Anstruther, beaucoup de traductions du sanscrit et des autres idiomes de l'Orient. Les premiers ouvrages imprimés en caractères indous sont sortis des presses de Calcutta et de Serampore. Le marquis de Wellesley, père de Wellington, et ancien gouverneur de l'Inde, a fait tous ses efforts pour faciliter dans la Grande-Bretagne l'étude des langues orientales. Il a fondé et richement doté le collége des Indes orientales (*East-India college*) à Hertford. Les jeunes gens qui se destinent au service de la compagnie des Indes y reçoivent, avec l'enseignement ordinaire sur l'histoire et la statistique, les premiers éléments des langues orientales, et ils vont ensuite se perfectionner dans l'établissement du fort William à Calcutta. — Il était naturel, lorsqu'une nation se trouvait ainsi obligée par les besoins de son commerce et de ses relations politiques à ne point négliger l'étude des langues étrangères, et lorsque la langue anglaise était cultivée et perfectionnée par tant d'hommes d'état, de poètes et d'historiens, qu'elle gagnât beaucoup en énergie, en clarté et en souplesse. Mais depuis quelque temps le mélange et l'influence de la langue française s'y sont fait sentir. Le langage du monde s'est raffiné, et l'on y chercherait vainement la rudesse énergique et l'originalité de ces anciens auteurs entre lesquels Shakespeare a jeté un si vif éclat. — Parmi les grammairiens et les

lexicographes qui se sont spécialement occupés de la langue anglaise, brillent les noms de Lowth, Th. Sheridan, John Walker, et avant eux tous, celui de Samuel Johnson. (*V*. ce nom.) Nous trouvons comme écrivains plus récents, Nares, Horne-Took, Crabb, Edmond Malone, John Todd, Hazlitt, Allen, Grant, Lewis, James, Adams, etc. Ils ont fait ce que d'anciens auteurs, Hickes, Wanley, Lye, Price, Sommer, Benson, Thwaites, etc., avaient fait pour les anciennes langues du nord et même pour l'anglo-saxon. Le dialecte particulier de la Basse-Écosse a été éclairci par le Dictionnaire étymologique de J. Jamieson (Edimbourg, 1808, in-4°), par l'abrégé, augmenté de plusieurs articles, publié à Edimbourg en 1818; par différents recueils d'anciennes poésies écossaises, notamment celui de Sibbald, et enfin par des glossaires fort estimés. Vallamey a fait des recherches sur l'ancien dialecte irlandais; Conellan et O'Reilly (1821) ont fait porter leurs travaux sur le dialecte irlandais moderne. Richard a donné une grammaire galloise et un dictionnaire de la même langue. Les modifications que la langue de la métropole a subies dans ses anciennes colonies, devenues des états libres, ont été exposées par l'Américain Pickering, dans son traité sur les mots et les locutions propres aux habitants des États-Unis.

Antiquités.

Si nous portons nos regards sur les progrès que l'étude des antiquités classiques a faits de notre temps en Angleterre, nous trouvons des matériaux du plus grand prix dans l'ouvrage que W. Hamilton, secrétaire d'ambassade de lord Elgin, a publiés dans la première partie de ses recherches sur différentes contrées de la Turquie (*Ægyptiaca*, 1809), matériaux qui ajoutent beaucoup aux richesses déjà amassées par Denon. Marsh a décrit les premiers siècles de la Grèce (*Horæ pelasgicæ*, 1815). La société des *Dilettanti* a publié en 1809 des *specimen*, tirés des différentes collections qui avaient déjà paru en Angleterre, contenant d'anciens monuments de sculpture des Égyptiens, des Étrusques, des Grecs et des Romains. Les estampes, très bien gravées, sont accompagnées d'un texte. L'année 1817 a vu paraître un ouvrage du même genre sur des antiquités inédites de l'Attique, les ruines du temple d'Eleusis, de Rhamnus, de Sunium, etc. Leake, à qui l'on doit de précieuses recherches sur la Grèce (1814), a donné une topographie de l'ancienne Athènes, Gell une topographie de l'ancienne Troie (1802), et un ouvrage sur les antiquités d'Ithaque. L'ouvrage de Stuart et de Revelt sur les antiquités d'Athènes (1816) a été complété après eux par Woden, 4 vol. Trois tomes des *Antiquités d'Ionie* ont paru jusqu'à 1822. Combe a décrit (1812 à 1815) les anciens monuments en marbre ainsi que les vases en terre cuite (1816), qui se trouvent dans le musée britannique, et en 1814 les monnaies antiques de la même collection. Les marbres de lord Elgin (*voyez* ce nom) ont été gravés en 1816. Moses a fait paraître en 1815 une collection de vases, d'autels, de trépieds antiques, etc. Les antiquités d'Herculanum ont été expliquées dans les traités archéologiques et philologiques de Drummond et Walpole (*Herculanensia*, 1810).

Théologie.

Nous avons vu dans les autres sciences les mœurs politiques de l'Angleterre exercer une influence remarquable sur la contexture de la langue. Quant à la théologie, c'est la forme extérieure, ou, si on peut l'appeler ainsi, la pratique du culte, c'est-à-dire l'organisation même de l'église, qui, à l'aide d'une multitude d'autres circonstances accessoires, en a façonné le langage bien plus que la méthode même suivie dans les études. Ainsi, Henri VIII, qui s'était déclaré le défenseur de la foi par son écrit sur *les sept sacrements* contre Luther, essaya de se séparer du pape et de lui enlever son influence sur les affaires spirituelles; mais en cela

il était resté fidèle à ce sentiment d'égoïsme qui est le trait caractéristique de la nation, et comme il agissait isolément, l'ouvrage s'avança avec beaucoup plus de lenteur, et l'éducation théologique de la nation fut moins avancée et moins féconde en résultats qu'elle ne l'eût été par le concours de travaux communs. A l'exemple d'Édouard VI, il supprima un grand nombre de couvents; cependant il restait encore dans l'avenir un obstacle imminent et absolument insurmontable. En effet, lorsque Marie, fille de Henri VIII, cette reine enthousiaste et fanatique, fut montée sur le trône, elle amena une réaction terrible: les bûchers s'allumèrent, le sang coula; un grand nombre d'Anglais, ne pouvant supporter la contrainte que l'on voulait imposer aux consciences, passèrent en pays étranger, et, après la mort de cette reine, reparurent enrichis et fortifiés de connaissances nouvelles, sous le règne d'Elisabeth. Si d'un côté la noblesse s'abaissait, de l'autre, le peuple gagnait en bien-être et en richesse par ses succès dans l'agriculture, le commerce, la navigation, et par ses victoires sur les Espagnols. L'esprit de liberté qui anime les Anglais s'est développé dans les sectes de puritains, des épiscopaux, et plus tard des méthodistes; une telle disposition, unie à des opinions dirigées vers la politique, ne pouvait faire naître aucun des avantages attachés à l'étude paisible et modeste de la connaissance de Dieu. Il est facile de concevoir d'après cela que ce genre d'étude chez les Anglais soit demeuré circonscrit dans des limites qui ne lui ont point permis d'arriver à sa maturité. Aussi ne compte-t-on que deux branches d'écrits théologiques, et encore sont-ils réunis par un lien commun, celui de la philologie. Une première classe d'écrivains s'est occupée de l'*étude des Pères* et de l'*histoire de l'Eglise*: on remarque parmi eux John-Fell, Beveridge, Wharton, Durell, Cave, Usher, Bingham. La seconde classe est celle des commentateurs; là se sont distingués Poole, Pococke, et plusieurs autres littérateurs que nous avons déjà cités plus haut. Jacques Ier fit travailler quarante-sept savants à la fameuse Bible royale. On s'est d'autant moins attaché aux dogmes considérés comme la base de la croyance et de la vie chrétienne que l'on perdait de tous côtés le goût de se livrer à la partie théorique de la science. Bien plus, Hobbes et Cherburg avaient déjà répandu le déisme par des écrits que combattirent John Templer, Édouard, comte de Clarendon, et William Howel. Au XVIIIe siècle, Tindal, Tolland, Collins, Woolston, Morgan, Chubb, Shaftesbury, Bolingbroke, furent des déistes déclarés; ils trouvèrent des adversaires dans Chandler, John-Butler et Lardner, qui se firent les champions du christianisme. La lutte a continué des deux côtés jusqu'à ces derniers temps; les disputes élevées par les dissidents et les écrits sur les preuves du christianisme sont le sujet le plus fécond des dissertations théologiques. Non seulement l'orgueil s'allie mal avec le christianisme, mais il y a entre eux une antipathie évidente; cette disposition, jointe à la fierté nationale, est une preuve nouvelle que la modestie est une des vertus qui manquent le plus aux Anglais. Malgré les efforts de Simon Patrick, Lowth, Clarke, Hammand, Pyle, Whitby, Doddridges, Locke, etc., la science des commentateurs n'a pas jeté de profondes racines. Dans le cours du XVIIIe siècle, John Mill et son antagoniste Whitby ont publié les premières variantes. Kennicott en a publié ensuite d'après les manuscrits masorétiques. Grabe s'en est servi pour son édition de la version des Septante, et Robert Holmes pour son Apparat critique. Cependant, les Anglais brillaient en ce genre lorsque les Allemands n'avaient pas même les premiers éléments de cette science, à laquelle ils se sont livrés plus tard avec cette rapidité, cette profondeur et cette pénétration qui recommandent tous leurs travaux scientifiques. Parmi les écrivains modernes de l'église anglicane, on cite le savant Herbert Marsh, maintenant évêque de Petersborough. Lorsqu'il

enseignait la théologie à Cambridge, il s'occupait d'un travail sur les Institutes théologiques d'Eichorn et de considérations générales sur la science de la théologie; mais dernièrement il a occasionné un grand scandale en renvoyant du clergé de son diocèse tous les prêtres qu'il jugeait imbus des doctrines de Calvin. Parmi les principaux prédicateurs, on compte les évêques Porteus et Horsley, dont les sermons ont été réunis. Grace au nombre toujours croissant des dissidents, on ne devait pas manquer de controverses. Ce sont surtout les méthodistes qui ont été ardents à la dispute, et l'on ne saurait méconnaître que cette opposition, en tirant l'église dominante de son ancienne apathie, a eu des résultats avantageux, du moins pour la pratique du christianisme, et a servi à entretenir l'amour de la science. Nous consacrerons un article particulier à la *société biblique*, qui a ajouté à ses services une entreprise littéraire fort remarquable, celle de la traduction de la Bible dans les différentes langues étrangères à l'Europe. Le recueil le plus précieux des travaux des missions, entreprises presque toutes par des dissidents et principalement par des méthodistes, est celui de Buchanan sur les missions dans les Indes. L'église presbytérienne a trouvé un habile historien dans Cook; il a publié en 1811 l'histoire de la réforme en Écosse. Crookshank, dans son histoire imprimée en 1812, a embrassé l'intervalle de la réforme jusqu'à la révolution. Marc Érie, dans la vie du réformateur Knox, publiée en 1812, a tracé une image digne et fidèle de cet homme trop méconnu; il a en outre écrit une histoire des progrès et de la chute de la réforme en Italie au XVIe siècle.

Jurisprudence.

L'empire britannique présente cette merveille, que la plupart des législations, tant de l'antiquité que des temps modernes, y sont à la fois en vigueur. Les lois de Wischnou et de Mahomet décident les procès civils des Indous et des Mogols, et pour juger les appels portés devant la cour du banc du roi à Londres des jugements rendus par les tribunaux de l'Indoustan, il faut consulter tantôt le Koran, tantôt les Puranas. Les lois de Justinien sont la base des décisions rendues par les cours consistoriales de la vieille Angleterre, dans les causes relatives aux mariages et aux testaments; par la cour de l'amirauté, dans les procès concernant le commerce maritime et la navigation; et enfin par les tribunaux des îles Ioniennes. On vit encore à Jersey et à Guernesey sous l'empire des anciens statuts de Rollon, duc de Normandie, lorqu'on ne les connaît même plus à Rouen. Le Canada est toujours soumis aux lois qui régissaient la France avant la révolution de 1789; et les ordonnances que rendait saint Louis sous le chêne de Vincennes sont encore la règle des fermages de domaines le long du Saint-Laurent. Dans l'hémisphère opposé, à l'île Maurice, jadis l'île de France, on est encore sous l'empire du code Napoléon (1). Les alcades et les corrégidors prononcent d'après le droit espagnol dans les anciennes colonies espagnoles des Indes occidentales qui appartiennent à l'Angleterre. Les landrostes appliquent, au cap de Bonne-Espérance et dans d'autre ci-devant colonies hollandaises les lois de l'ancienne république des provinces-unies des Pays-Bas; enfin, dans l'île de Man on se conforme aux règlements des anciens rois de mer scandinaves. Au milieu de cette quantité prodigieuse de lois, on doit s'attendre à une fécondité non moindre dans les ouvrages de jurisprudence, mais sous ce rapport les écrivains anglais se montrent fidèles à leur ancien caractère, ils ne font guère autre chose, ainsi que la plupart des jurisconsultes de leur nation, que commenter les monuments du droit pour les besoins de la pratique, sans se jeter dans des abstractions de pure théorie. Les travaux les plus importants sont ceux des juriscon-

(1) On a dernièrement, à la cour du banc du roi, interprété d'une manière opposée à la jurisprudence des cours et tribunaux de France, l'article 1384 sur la garantie due par les locataires au propriétaire d'une maison incendiée.

sultes qui, d'après une décision de la chambre des communes, ont fait une édition des anciennes ordonnances. Hale est l'auteur d'une Histoire de l'ancien droit anglais (*common law*). Une nouvelle édition en a été donnée avec des améliorations par Runnington en 1820. Christian a publié en 1809 une édition des *Commentaires de Blakstone.* Tomlins a fait paraître une collection complète des statuts jusqu'à l'avant-dernier règne, celui de Georges III. Il a facilité les recherches dans cette masse de lois, par la publication des registres de Raithby et de Ruffhead. Chitty a donné en 1813 une édition nouvelle et augmentée du code de commerce par Beawes; il a composé en 1816 un ouvrage original sur les codes de la chasse et de la pêche. Williams est l'auteur d'excellentes institutions pour les juges de paix (1812). Il a publié en 1816 un dictionnaire fort utile des mots usités dans la langue du droit. On doit à Ludlow-Holt une exposition des lois sur la calomnie (*Libel-Law*), avec une très bonne histoire de ces lois, l'examen des changements successifs qu'elles ont subis, et un choix des causes les plus remarquables en ce genre. Un savant commentaire de ces lois, qui sont la base des décisions en matières de délits de la presse, se trouve dans le recueil très soigné que Ridgway a donné des plaidoyers du célèbre Erskine. La révision du code pénal anglais a été la principale occupation du spirituel et noble Samuel Romilly. Il avait entrepris de purger cette masse confuse de lois pénales éparses, de la rouille de la barbarie ancienne et nouvelle, et des contradictions choquantes qui se présentent sans cesse entre le texte des lois et la pratique; mais, ainsi qu'on le voit par ses discours au parlement, réunis dans une édition de 1820, par divers écrits spéciaux et par ses remarques sur le code pénal anglais en 1810, il n'a pu parvenir à atteindre ce but. Les tentatives réitérées qu'il n'avait cessé de faire depuis l'année 1810 ont enfin obtenu ce résultat, qu'en vertu d'une résolution du parlement, ces lois ont été renvoyées à l'examen d'une commission dont l'excellent rapport (*Report from the select committee on criminal laws*, Londres 1819) a été jusqu'à un certain point la continuation des travaux de Romilly.

Médecine et chirurgie.

L'art de la médecine se renferme aussi dans la pratique; on l'enseigne dans les deux universités d'Oxford et de Cambridge avec les principes généraux de la philologie, des mathématiques et de la logique. Cette branche des sciences en Angleterre n'a pas manqué plus que les autres de fortes têtes qui, surtout en anatomie, ont fait les plus importantes découvertes. Sous Charles I^{er}, Harvey a fait des expériences décisives pour démontrer la circulation du sang. Warthon a fait, en 1651, un traité sur toutes les espèces de glandes; il a démontré les glandes salivaires. On doit à Clopton-Haver un traité sur les glandes mucilagineuses, à François Clisson un traité de l'*irritabilité*. Bidloo a donné des figures du corps humain avec le texte de Cowper; Sydenham, en sa qualité d'anti-phlogisticien, a mêlé beaucoup d'hypothèses dans la pratique. Hunter et Cruikshank ont été de grands médecins. La ville d'Edimbourg a la première eu un cours complet de médecine. Les plus habiles anatomistes furent les deux Monro. On cite parmi les praticiens, Mead, Huxham, Pringle, Haberden, Baker, Darwin, Brown, Jenner, qui a découvert la vaccine, et Currie. L'art du chirurgien a été séparé pour la première fois du métier de barbier en 1745. Aux cours de chirurgie déjà publiés se joignent les savantes leçons de Cheselden, Poll, Nourse, Sharp, Hunter, Bell, etc. En 1763, Smellie s'était fait une réputation dans l'art de l'accouchement, et Aitken a donné en 1789 un traité sur la même matière. — Nous avons, à l'article *Médecine allemande* (*voyez* ALLEMAGNE), essayé de démontrer comment la culture des sciences chez chaque peuple dépend du caractère national de ce même peuple, et encore de ses idées

philosophiques, lesquelles découlent en grande partie du caractère national. Une nouvelle preuve de la vérité de ce principe nous est fournie par la considération de la marche qu'a suivie chez les Anglais la science de la médecine. Les traits distinctifs du caractère national se retrouvent jusque dans la médecine anglaise. La liberté est avant tout l'élément dans lequel se meuvent les Anglais : aussi remarquons-nous dans ce grand royaume une liberté illimitée, tant pour l'enseignement que pour l'exercice de la médecine. Le gouvernement, il est vrai, a établi des chaires officielles à Oxford, Edimbourg, Glasgow, Dublin, et dans d'autres villes; cependant, personne n'est forcé d'en suivre les cours. On peut, pour son argent, être admis élève dans un hôpital et y recevoir son instruction; pour devenir aide-pharmacien ou apothicaire, il n'est besoin que d'avoir suivi quelques leçons spéciales pour cet art, et fixées par des règlements récents; on peut aussi facilement être reçu chirurgien dans la marine ou dans l'armée. Tout cela n'empêche pas ceux qui ont acquis par d'autres moyens la théorie ou la pratique, de se présenter à la confiance du public pour l'exercice de la médecine. Aussi les docteurs gradés ne prennent-ils guère rang dans la pratique qu'après les apothicaires, les simples chirurgiens et les charlatans qui ont trouvé moyen de se faire recevoir dans les colléges. Il résulte de là qu'on ne saurait trouver dans l'art de la médecine en Angleterre cette unité si remarquable qui existe en France. A quoi il faut ajouter que les établissements publics de santé ne sont pas, comme sur le continent, sous l'inspection du gouvernement. En effet, l'administration anglaise n'a pas la sotte prétention de se mêler de tout, elle s'en rapporte sagement aux intérêts particuliers et à la sollicitude des citoyens, et ne songe point à tout concentrer vers un but commun. Mais comme la liberté si vantée des Anglais est contre-balancée par l'influence d'une aristocratie qui dans aucun pays du monde n'est aussi puissante ni aussi formidable, nous trouvons encore en Angleterre une aristocratie médicale. Sans l'appui de cette aristocratie, on ne saurait obtenir de succès, et si l'on manque de protection, on éprouve des chicanes sans nombre pour être reçu dans un collége de médecine, ou même pour faire consigner le résultat de ses travaux et de ses opérations dans les archives de la société de médecine et de chirurgie (*Medical and chirurgical Transactions*). Nous laissons aux lecteurs instruits à décider de quelle influence peut être une pareille aristocratie sur la culture de la science. Un effet encore plus sensible est produit par la tendance du caractère anglais vers les expériences pratiques. Le système qui règne encore de nos jours en Angleterre est l'empirisme de Locke, système que l'on peut réduire à cette maxime : « La science ne saurait naître que de l'expérience, de même que toutes nos idées dérivent des sensations, car il n'y a point d'idées innées. » Une pareille philosophie exerce nécessairement un grand empire sur la médecine; elle repose sur le dédain le plus complet de toutes les hypothèses reçues, et de toutes les théories. Cette tendance aux observations pratiques est profondément enracinée dans la tête des Anglais, dont l'éternelle devise est *cui bono?* Il est facile de juger que chez eux l'art de la médecine se réduit à de purs tâtonnements. Lorsque nous définissons ainsi le trait caractéristique de la médecine anglaise, nous pouvons nous appuyer sur un passage d'un écrit d'Harvey. Il invitait les médecins à sortir enfin de l'empirisme, afin d'arriver à des résultats utiles, et il les engageait à observer la physiologie et la pathologie sur les corps vivants, aussi bien que l'anatomie pathologique sur les cadavres. A cette école philosophique se sont formés Harvey, Highmore, Clisson, Warthon, Willis, Lower, Ridley, Cowper, Douglas, Cheselden, Monro, J. et W. Hunter, Cruikshank, J. Bell, Darwin et autres, qui ont fait de belles découvertes sur la nature et l'organisation du corps humain. Parmi ceux qui ont acquis le mérite pra-

tique le plus incontestable, on cite Sydenham, regardé comme un second Hippocrate, Huxham, Fothergill, Cullen, Brown, Armstrong, Batheman, Scudamore, Willan, etc. A ces grands médecins anglais, vient se joindre l'Allemand Jenner, inventeur de la vaccine.—Voilà, si nous ne nous trompons, les caractères les plus distinctifs et les plus saillants de la médecine anglaise, et nous les retrouverions à la fois dans l'ensemble et dans les détails. Les titres mêmes de la plupart des traités de médecine semblent justifier cette devise générale, *cui bono?* Les médecins anglais rejettent ces fondements logiques et systématiques de l'instruction, auxquels sur le continent on attache, au contraire, tant de prix. Dans la plupart de leurs traités de médecine, les diverses maladies sont décrites comme au hasard, sans ordre et sans méthode. Des ouvrages pareils à ceux des grands praticiens français et allemands seraient de peu d'utilité en Angleterre, où l'on ne sait guère traiter les maladies que par des saignées copieuses et des remèdes que prescrit d'avance une aveugle routine. Ces ouvrages ne traversent guère le détroit; et, d'ailleurs, les docteurs anglais ignorent le plus souvent les langues dans lesquelles ils sont écrits.—La thérapeutique de la médecine anglaise est fondée sur les mêmes principes, et elle est presque l'opposé de la méthode française. Les Anglais sont énergiques et décidés dans tout ce qu'ils entreprennent; le tempérament d'hommes qui vivent de viande et de bierre forte est naturellement robuste : aussi, dans leurs maladies ont-ils recours aux médicaments les plus violents, qu'ils prennent à grande dose, tels que le calomel, l'opium, le jalap, sans parler de fréquentes saignées. On peut attribuer à une pareille méthode les effroyables désorganisations pathologiques dont les Anglais offrent tant d'exemples. Il n'y a pas moins d'énergie et de hardiesse dans l'art chirurgical, qui occuperait, en Angleterre, le premier rang, si l'on ne considérait que la dextérité, l'habileté et la promptitude dans les opérations. Parmi les chirurgiens qui se sont distingués et qui ont effacé la gloire des plus habiles médecins, nous nommerons, parmi les anciens, Bell, Cheselden, Pott, et parmi les modernes, Abernethy, Alanson, C. Bell, Brodie, Astley-Cooper, Home, Howship, Lawrence, Travers, etc. Reconnaissons toutefois que la médecine anglaise s'est occupée, plus que toute autre, du soin des maladies qui affligent les diverses parties du monde. Un peuple de marins, à qui tous les climats sont en quelque sorte familiers, ne pouvait s'empêcher d'observer, dans les contrées les plus lointaines, les différentes maladies. On trouve particulièrement des observations de cette espèce dans les ouvrages de Lund, Rollo, Clars, Jackson et Hillary.

Mathématiques et astronomie.

Les Anglais se sont particulièrement adonnés à l'étude de ces sciences à cause de leur utilité dans la navigation. Thomas Harriet est auteur d'un traité sur les équations algébriques, publié en 1579, mais fort imparfait, et qui produisit très peu de sensation. En 1614, John Nepper fit connaître les logarithmes, qu'en 1624 Henry Briggs perfectionna. Smile fonda à Oxford en 1622 une chaire pour la géométrie; Cortler en créa une pour la mécanique, où les mathématiques sont particulièrement devenues le fondement de toutes les études. Leslie donna un traité de géométrie, d'analyse géométrique et de trigonométrie. Barrow, qui avait étudié à fond la géométrie grecque et donné une édition des mathématiciens de la Grèce, développa en 1622 les premiers principes de l'analyse de l'infini. Il fut le précurseur de Newton, qui découvrit en 1669 la théorie du calcul infinitésimal ou calcul des fluxions.—Wren, architecte de l'église Saint-Paul, s'est distingué dans la mécanique pratique par plusieurs découvertes. Gregory, Barrow, Newton, se sont illustrés dans l'optique. Halley, en 1675, a observé à l'île Sainte-Hélène la longitude et la latitude des étoiles circompolaires de

l'hémisphère austral. Hook avait deviné l'attraction newtonienne. Flamsteed connaissait 2,866 étoiles fixes. Vince a écrit sur l'astronomie et la gravitation. Cependant, il est à remarquer que plus la navigation et les fabriques se sont perfectionnées, plus on a négligé la théorie et principalement les hautes mathématiques. Mac-Laurin est considéré comme le premier algébriste anglais. Clarke a écrit sur les découvertes maritimes. Smith, en 1738, Bradley, en 1762, écrivirent sur l'optique. Wollaston a donné un catalogue des étoiles. Maskelyne a rendu de grands services dans l'astronomie pratique. Bartow et Robertson étaient de célèbres théoriciens pour les constructions maritimes. On a fondé en 1792 une société pour ce genre de constructions, lorsque la France menaçait l'Angleterre. C'est au reste un fait bien remarquable que, dans la liste des savants auxquels depuis 60 ans les hautes mathématiques ont eu tant d'obligations, on ne trouve le nom d'aucun Anglais, et que la patrie de Newton ait gardé un long silence, lorsque tant de grandes questions s'agitaient, lorsque l'on voyait chez ses voisins les Lagrange et les Laplace donner à la science des développements qu'elle n'avait plus eus depuis Leibnitz et Newton. Une des raisons de cet état stationnaire ou de cette marche rétrograde de la science se trouve dans la préférence donnée à la méthode synthétique des anciens géomètres sur la pure analyse. Mais il faut pourtant tenir compte de l'état actuel de l'enseignement public dans les universités : dans l'une, où il n'y a pas long-temps qu'on a abandonné comme vicieuses les doctrines d'Aristote, on ne s'est jamais occupé des mathématiques; dans l'autre, cette partie de l'enseignement a été dirigée de la manière la plus mesquine, et l'on s'est abandonné à une aveugle routine. Cependant il ne faut pas dissimuler que depuis quelques années, le goût des mathématiques s'est réveillé et a fait des progrès. Mais dans l'application des mathématiques, les Anglais marchent d'un pas égal avec les autres peuples qui ont cultivé cette science. L'astronomie pratique compte plusieurs noms fameux, à la tête desquels sont ceux de Maskeline et de Pond; la partie théorique, développée par Vince en 1814, a été aussi cultivée par d'autres. Dans l'optique, Herschel, Wollaston, Dalton et surtout Brewster ont fait d'importantes découvertes sur la polarisation de la lumière. La mécanique, dont on n'a vu nulle part les applications s'élever aussi haut qu'en Angleterre, a trouvé d'excellents ouvriers dans Robison en 1804 et Olinthus Gregory en 1815.

Sciences naturelles.

Une chaire d'histoire naturelle fut créée à Oxford en 1518, et deux ans auparavant on y trouvait déjà un jardin botanique. Turner en 1550 et John Gérard en 1597 ont écrit sur les plantes, mais ce n'est qu'en 1605 que François Bacon de Verulam a publié le premier de véritables travaux sur l'histoire naturelle, et cela dans le goût anglais. Malheureusement, ainsi que Gœthe le fait remarquer, Bacon, ne consultant pas assez l'expérience, se jetait dans le vague et les illusions de l'empirisme, et il dédaignait tellement l'esprit de méthode qu'on eût dit que le désordre et le chaos étaient son véritable élément. La science souffrait nécessairement beaucoup d'une pareille manière de procéder. Aussi les maximes établies par Bacon trouvèrent-elles dans Boddley un ardent contradicteur. Son contemporain William Gilbert s'est particulièrement occupé du magnétisme, et il a fait de précieuses découvertes, particulièrement celle de l'électricité du verre. William Barlow a suivi la même carrière. La société des *invisibles*, établie à Londres et à Oxford en 1645, a pris l'histoire naturelle pour objet de ses recherches. Suivant le témoignage de Gœthe, cette société a rendu beaucoup de services; mais elle rejetait toute espèce d'autorité, puisqu'elle avait pris pour devise : *Nullius in verba*; cependant, adoptant le système de Bacon, elle séparait trop la théorie de la pratique, et entassait les hypothèses sans aucune méthode ration-

nelle et sans égard pour l'expérience. — Robert Boyle, Hook, Isaac Newton, ont approfondi les secrets de la nature, tout en y mêlant peut-être des systèmes imaginaires. Halley a fait une foule d'expériences sur la déclinaison de l'aiguille magnétique; John Woodward s'est aussi particulièrement distingué. Dauby a établi à Oxford, en 1632, un jardin botanique. Cradescant père et fils y ont fondé en 1663 un cabinet d'histoire naturelle, et William Courton a créé une autre institution de ce genre. John Parkinson a, en 1629, décrit 3,800 plantes, et l'année d'après Thomas Johnson a dressé le catalogue des plantes d'Angleterre. La *Flore britannique* de William Horn, en 1650, a été augmentée plus tard par John Hill. On a vu se consacrer aussi à la botanique Robert Morison et John Ray, en 1690. Thomas Millington a découvert la vertu fécondante de la poussière des étamines, et fondé le système confirmé et développé plus tard par Nehem, Grew et Samuel Morland. Dans la zoologie, on cite particulièrement les ouvrages de Walther Charlton (de 1668 à 1671), de François Willoughby (mort en 1672, de John Ray (né en 1628, mort en 1705). Au XVIII^e siècle, Wilson a enseigné l'art d'accumuler l'électricité; Watson et Franklin ont découvert l'électricité positive et négative. Cavendish (*voyez* ce nom) a fait aussi dans cette partie des découvertes capitales, mais c'est surtout par la découverte de l'oxygène en 1776, qu'il est devenu le véritable père de la chimie antiphlogistique, dont les Français revendiquent la gloire. Craford a donné une nouvelle théorie de la chaleur animale. Cependant toutes ces découvertes étaient demeurées subordonnées à l'empirisme. C'est ainsi qu'Étienne Haler a enseigné la manière de rendre l'eau de mer potable, en la distillant à la flamme d'une lampe pour la purger des fluides aériformes qu'elle tient en dissolution; il a aussi imaginé des ventilateurs pour les salles de spectacle, les vaisseaux de guerre et les prisons. Dans la chimie, William Higgins s'est prononcé pour le système antiphlogistique. Kirwan, Priestley, Hatchet et Davy, l'un des plus ingénieux chimistes modernes, se sont montrés infatigables dans leurs expériences. Au nombre des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle, nous mentionnerons John Hill, John François Miller. Élisabeth Blackwell a fait, en 1741, un traité de botanique. La méthode de Linnée s'est introduite avec lenteur. John Hill a ouvert en 1756 la carrière dans laquelle il a été suivi par John Miller. Enfin, Smith acheta le cabinet de Linnée, et fonda la société linnéenne. Aiton, conservateur du jardin royal de Kew, cultivait comme amateur les plus belles plantes exotiques; il s'est acquis beaucoup de réputation par sa description par classes des végétaux cultivés dans le jardin des plantes, qu'il dirigeait. Curtis est l'auteur d'un magasin botanique; Georges Edwards a publié, de 1743 à 1751, une histoire naturelle des oiseaux; Thomas Pennant a donné, de 1763 à 1783, une zoologie complète, et John Latham un système naturel de tous les oiseaux. Adams a écrit sur les animalcules infusoires, dont il a fait connaître 359 espèces; John Ellis a décrit les coraux et les zoophytes; Thomas Mertyn a publié une conchyliologie, A. Tremblay une histoire naturelle de Madère et des Barbades; Lawson une histoire naturelle des deux Carolines. A mesure que l'étude des hautes mathématiques s'affaiblissait, les sciences naturelles trouvaient de plus zélés sectateurs. Il y a 50 ans, trois Anglais, Black, Cavendish et Priestley, avaient, par leurs étonnantes découvertes, posé les bases de la nouvelle chimie, fondée par l'immortel Lavoisier. De même on a vu de nos jours le savant Humphry-Davy donner à la science une direction tout-à-fait nouvelle. C'est lui qui, au moyen d'une forte batterie galvanique, est parvenu, en 1806, à opérer la décomposition des alcalis et des terres, et qui est arrivé à cette importante découverte, que ce sont des substances métalliques oxydées. Lui et ses compatriotes, Dalton, Leslie (par

ses précieuses recherches sur la nature de la chaleur en 1804), Brandes, Thomson, Brewster, ont, depuis ce temps, agrandi le domaine de la science par des découvertes ou des éclaircissements. Chez un peuple qui, par sa vocation naturelle, a toujours donné la préférence à ce qui est d'utilité pratique sur les objets de pure spéculation, dans un pays manufacturier, où l'on travaille sans relâche à économiser les frais et les bras des hommes, l'application de la chimie aux arts et métiers ne pouvait pas rester en arrière. — L'histoire naturelle a été si long-temps négligée dans plusieurs de ses parties, que les Anglais étaient demeurés inférieurs aux Français et aux Allemands. Ils sont encore arriérés dans ce qui concerne les méthodes générales de la botanique, bien que le sol de la patrie ne cesse d'être livré à une culture opiniâtre, et que par la facilité des communications maritimes, les jardins botaniques anglais puissent recevoir les plantes exotiques les plus rares, et les propager sur le continent. On a publié, de 1797 à 1808, en 5 vol. in-4°, la description de ces jardins, avec une multitude de planches supérieurement gravées par Andrews. Un ouvrage des plus précieux pour la science est l'*English Botanick* de Sowerby, orné de 2,592 planches : la collection, terminée en 1814, comprend 36 vol. Nous citerons encore la continuation de l'excellente Flore de Londres (*Flora Londinensis*) de Curtis, par Hooker ; la Flore britannique de Smith, 1800 et 1804, en 4 volumes; la Flore d'Écosse, par Hooker, en 1821; les Cryptogames d'Écosse par Greville en 1820 ; les Cryptogames de la Grande-Bretagne par Dikson en 1804 ; les Mousses d'Irlande par Turner en 1804. — Dans la zoologie, nous signalerons les Quadrupèdes et les Oiseaux d'Angleterre par Bewick (1811 à 1816), les ouvrages de Donovan sur les poissons de la Grande-Bretagne (1808); les insectes (1809), les coquilles (1810), et la description des oiseaux britanniques par Graves (1816). Beaucoup de voyageurs enrichissaient alors l'histoire des animaux par la découverte de genres et d'espèces originaires des contrées hors d'Europe. La minéralogie et la géognosie (ou géologie, suivant le terme employé habituellement par les naturalistes anglais), sont des sciences toutes nouvelles en Angleterre; elles tirent leur origine de l'Écosse; on ne s'en est occupé que depuis peu de temps en Angleterre, et c'est surtout grace au zèle et à l'activité de la société géologique. On a fondé à Oxford et à Cambridge des chaires spéciales pour cette science. Cependant il est des géologues anglais, et surtout Buckland d'Oxford, qui, dans leurs écrits, se sont strictement conformés à ce qu'enseignent les livres de Moïse. Parmi les minéralogistes écossais, nous distinguons Jameson d'Édimbourg, qui, pendant plusieurs années, s'est montré le plus actif parmi eux. Dans l'école fondée par lui, on a suivi long-temps les principes de Werner, quoiqu'il se fût d'abord prononcé contre la géognosie de Freyberg. Cependant on a vu dernièrement l'école d'Édimbourg adopter en partie les doctrines de la cristallographie de Haüy et le système de Mohs, que Jameson connaissait déjà. Ce même Jameson, Hibbert et Macculloch, se sont principalement occupés de la géognosie de l'Écosse et des îles, et l'on doit encore à Macculloch une bonne carte géologique de l'Ecosse. Parmi les minéralogistes anglais, nous citerons aussi Clarke et Daubeny d'Oxford. Conybeare a composé en 1822 une géologie de l'Angleterre, Smith une carte géologique d'Angleterre et du pays de Galles. La théorie de Hutton sur la composition du globe par les effets réunis de l'eau et du feu a été produite en 1802 par Playfair sous une forme scientifique. Quoiqu'elle n'ait point fait de partisans, il est toutefois vrai de dire que les géologues anglais modernes appartiennent plutôt à la doctrine des vulcaniens qu'à la doctrine des neptuniens. Macculloch, Hall et G. Mackenzie, auteur d'un voyage géologique en Islande, sont tout-à-fait vulcaniens. Parkinson, en 1804 et 1822,

et Buckland en 1823, ont écrit sur les fossiles contenant des débris organiques.

Philosophie.

Cette science, qui saisit le monde dans sa partie idéale, est naturellement celle de toutes qui prête le mieux à la diversité des principes. A Oxford règne la scolastique, à Cambridge le néo-platonisme. La philosophie a été mêlée à la théologie par Thomas Gale en 1677, et à la prétendue science cabalistique par Henris Moore (décédé en 1687). Cudworth est à la fois néo-platonicien et chrétien. Nous avons parlé plus haut de la direction donnée à la philosophie par Bacon. Hobbes s'est particulièrement livré à la science du droit et à la politique; il eut à la fin pour adversaires Algernon Sidney et James Harrington. Tous ces philosophes tendaient à l'empirisme, et Locke (*voy.* ce nom) vint fort à propos en 1690. Pendant plus d'un siècle, il a imprimé la direction qu'ont suivie ses compatriotes dans l'art d'approfondir les connaissances humaines et dans la philosophie spéculative. Il a affermi les fondements de la philosophie expérimentale avec d'autant plus de succès que plus d'un penseur lui en avait déjà frayé la route. La nation anglaise, en qui l'esprit philosophique est habituel, ne s'y était jamais plus livrée que dans le XVIII^e siècle, lorsqu'à défaut de fermes principes, et par l'affermissement de la raison dans le cercle des expériences, on s'enfonçait dans le matérialisme et le scepticisme. L'école de Locke rétablit alors la métaphysique dans la dignité qu'on avait méconnue. L'Écossais Thomas Reid s'est élevé contre le scepticisme de Hume dans son *Essai sur les lois de l'entendement humain et sur l'activité de l'ame*. Il résulte de cet aperçu que tous les penseurs qui se sont occupés en Angleterre jusqu'à nos jours de philosophie spéculative appartiennent à l'une ou à l'autre des deux écoles à la tête desquelles sont Locke et Reid. Le système de ce dernier s'est propagé tout récemment, et surtout en Écosse, sous le nom de métaphysique écossaise. Le principal chef de cette doctrine a été un homme de génie, Dugald Stewart, ancien professeur à Édimbourg. En 1812, il a publié une nouvelle édition revue et corrigée de *l'Essai* de Reid sur les facultés de l'ame, avec une notice biographique. Il a en même temps exposé ses propres principes dans de très bons ouvrages, intitulés, l'un, *Eléments de la philosophie de l'ame*, et l'autre, *Essais philosophiques*. Les métaphysiciens anglais suivent la plupart les principes de Hartley, disciple de Locke, lequel combine toutes les facultés de l'ame avec les lois de la production des idées. La philosophie de Kant n'a presque point trouvé de partisans en Angleterre. Quant à la philosophie morale, on ne s'est point de nos jours, comme on l'avait fait au commencement du XVIII^e siècle avec si peu de succès, élevé aux principes les plus élevés de la morale, mais on s'est aussi renfermé dans le cercle de l'expérience; Palay et Gisborne en ont donné l'exemple. La philosophie du goût, que les Anglais appellent la *philosophie du criticisme*, n'a point été transportée hors de ce cercle par Knight, Alison et Beattie, qui ont écrit sur la nature et les principes du goût. Seulement Stewart a approfondi cette matière dans les *Essais philosophiques*, dont nous venons de parler et dans les chapitres qui traitent particulièrement du goût, du beau et du sublime. (*Voy.* les œuvres complètes de Thomas Reid, chef de l'école écossaise, traduites de l'anglais, par Th. Jouffroy; Paris, 1829, 6 volumes.)

Historiens.

Les Anglais, surtout lorsqu'il s'agit de leur propre pays, considèrent l'histoire dans un sens étroit, et comme l'organisme de l'état. L'intérêt des affections patriotiques, et l'on pourrait dire l'orgueil national, perce dans leurs meilleurs historiens. Raphaël Holinshead a compilé en 1577 et 1587 les chroniques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Harrison, en 1587, a tiré de plusieurs documents écrits une histoire d'Angleterre. Com-

melin et, après lui, Henri Smile et William Camden ont recueilli les historiens anglais du moyen âge. Walter-Raleigh avait commencé en 1614 une histoire universelle du monde, mais cet ouvrage, froidement accueilli, n'a pas été continué. Ushera fait paraître en 1650 les Annales des temps anciens et modernes; Edouard Simson a publié en 1652 une autre chronique et les annales de Thomas Pierre Robinson. Marsham, en 1649 et 1672, s'est distingué dans la chronologie; on ne pourrait en dire autant de Newton. Les sources de l'histoire anglaise ont été recueillies par Royer, Twysden, Selden, Fell et Gale. Cave a dressé en 1674 des tableaux synoptiques de l'histoire d'Angleterre, et une histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques. Warton a donné, sous le titre d'*Anglia sacra*, des notices sur tous les évêques et archevêques d'Angleterre. Les *Hommes célèbres d'Angleterre*, par Fuller, et l'*Athenæ oxonienses*, de Wood, ne sont point des ouvrages à dédaigner. Dans cette classe, il faut encore ranger Beveridge, Warton, Durel, Usher, qui ont éclairci et commenté les histoires d'assemblées ecclésiastiques, des lois, des usages et des antiquités de l'église. En 1730, une société de gens de lettres a composé l'Histoire universelle dont Guthrie et Gray ont publié un extrait de 1664 à 1667. Ferguson et Goldsmith ont fait des histoires romaines; ce dernier, Gillies et Mitfort se sont occupés de l'histoire grecque. Gibbon a donné l'histoire de la chute de l'empire romain. Robertson a écrit l'histoire de Charles-Quint et celle de la découverte de l'Amérique. L'orgueil empêche les Anglais de se plaire à l'histoire des nations étrangères modernes. Ce n'est guère que sous le règne menaçant de Napoléon qu'ils ont commencé à regarder autour d'eux. Rymer (mort en 1714), Manning, Astle, Fenn, Lodge, Morgan, Howard, Harley, sommer, Macki, ont recueilli des matériaux pour l'histoire intérieure; Leroy a décrit les anciennes guerres des Romains dans la Grande-Bretagne; Though, Carle et Smollett ont mis en œuvre cette histoire encore grossière; ils ont été de beaucoup surpassés par Hume, mais la richesse l'ayant rendu paresseux, il n'a continué son histoire d'Angleterre que jusqu'au règne de Guillaume III. Dans ces derniers temps, les mémoires de Dalrymple sur la Grande-Bretagne, les Histoires d'Angleterre par Cunningham, Turner et Lingard, n'ont point été des ouvrages sans importance. — Les ouvrages à consulter pour la biographie sont la *Biographia britannica*, le *Plutarque anglais* et la *Vie des poètes Anglais*, par Johnson, la *Biographie* de Masson, l'*Annual obituary*, ou Nécrologie annuelle de Gray, etc. Burney et Hawkins ont fait l'histoire de la musique; Fanner, Granger, Berrenhout, ont écrit la vie de savants des trois royaumes; Mackenzie a composé l'histoire des savants d'Écosse, Irving celle de ses poètes. On a de plus l'Histoire d'Irlande par Campbell, l'Histoire des vicissitudes de l'art de guérir, par Aikin, et celle des progrès de la botanique, par Pultney. Les auteurs héraldiques sont: Bolton, Gillim, Gore. Evelyn a écrit sur la numismatique; Camsden et Purchas-Harcour ont tracé la géographie intérieure. L'Angleterre est riche surtout en historiens de voyages autour du monde, et de découvertes, tels que Herbert, Gage, Brown, Jesselyn, Fryer, Burnet, Ovington, Maundrel, Waser, Smith. L'Histoire du commerce d'Anderson et de Macpherson est très estimée. Moll, Jeffery, Faden, Dury, La Rochette, Kitchin, Dalrymple, Rennel, Arrowsmith, sont les auteurs des meilleures cartes. En revanche, on a beaucoup négligé la géographie des pays étrangers. L'excellent ouvrage de Busching n'y est presque pas connu. Parmi les innombrables auteurs de voyages, nous nommerons Churchill, Campbell, Streens, Dalrymple, Hawkesworth, le commodore Byron, Wallis, Carteret, Cook, Mulgrave, Portlock, Dixon, Vancouver, Ed. Clarke, Parry. Pennant a décrit la statistique intérieure de l'Angleterre; Stewart,

Smith, Price, se sont occupés de l'économie politique. — On ne voit pas aujourd'hui paraître un seul ouvrage que l'on puisse réputer classique; cependant beaucoup d'ingénieux et de laborieux écrivains se sont distingués par leurs recherches critiques, et par le soin qu'ils ont pris d'amasser des matériaux pour les historiens à venir. Avant de quitter ce sujet, faisons ici une remarque, c'est qu'il ne faut point chercher les causes de la stérilité de l'histoire dans la disette de sujets dignes d'y figurer, car les annales de la Grande-Bretagne, depuis la révolution de 1688, époque de l'affermissement complet de la constitution et de la grande extension du commerce britannique, offrent une grande richesse de matériaux historiques. La véritable raison en est plutôt que depuis un assez grand nombre d'années les hommes doués de l'imagination la plus brillante se sont livrés de préférence à la poésie, à l'art oratoire, ou à la politique. Cependant, les événements mémorables des trente dernières années, qui, en opérant de nombreux changements dans la situation présente, ont jeté les fondements de tant de révolutions nouvelles pour l'avenir, ont stimulé le zèle d'écrivains laborieux. Parmi les compilations où l'on a réuni les documents les plus curieux, nous citerons le *Record committee*, c'est-à-dire le recueil préparé par un comité d'après une résolution de la chambre des communes. On y a réuni tout ce qui se trouvait dans les archives de la Grande-Bretagne, de relatif aux affaires de la nation et au droit public. Il a paru aussi de 1807 à 1811, en quinze volumes in-4°, une collection des anciennes chroniques d'Angleterre. C'est ainsi que l'on a commencé à rassembler les anciens écrits historiques sur l'Écosse, et à les imprimer en vieux langage écossais. On s'est aussi occupé sans relâche de l'histoire particulière de chaque province. Un grand nombre de comtés et de villes importantes ont eu leurs annales. Leurs antiquités, et particulièrement les plus célèbres cathédrales, ont été décrites dans des ouvrages de luxe; la société royale des antiquaires a entrepris plusieurs de ces publications. Lodge a complété en vingt livraisons une collection dont la troisième édition est de 1829. Elle contient les portraits gravés en taille-douce des hommes et des femmes les plus célèbres de la Grande-Bretagne, d'après les meilleures peintures originales. Il y a des ouvrages du même genre sur les antiquités d'Écosse, notamment ceux de Chalmers et de Walter-Scott (sur les antiquités des contrées formant la frontière de l'Écosse et de l'Angleterre). L'histoire d'Angleterre par Hume a été magnifiquement réimprimée par Bowyer en 1805; elle forme dix volumes in-f°. Belsham, dans son Histoire de la Grande-Bretagne depuis la révolution jusqu'à la paix d'Amiens (1806, 12 volumes), a continué le chef-d'œuvre de Hume à l'endroit où son travail se trouvait interrompu; il va plus loin que la première continuation de Smollett, mais on lui reproche de s'être laissé entraîner par l'esprit de parti. Le supplément donné par Laing en 1804 à l'histoire de la Grande-Bretagne jusqu'à Édouard VI, par Henri, peut être regardé comme précieux pour connaître les progrès de la civilisation. L'histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Georges III au trône jusqu'à la paix d'Amiens, par Adolphus, est un recueil fort utile de faits, mais il ne peut servir qu'à ceux qui s'occupent de recherches historiques. Turner dans son Histoire des Anglo-Saxons (1807) et dans son Histoire d'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à Henri V (1814 à 1815), a éclairci beaucoup de faits sur la période de la monarchie anglo-saxonne. L'Histoire d'Angleterre par Lingard (6 volumes in-4°, 2e édition, 1823, et 14 volumes in-8°, 1828), est accusée de partialité pour les catholiques romains, mais ce n'en est pas moins un bon ouvrage. Fox, dans son Histoire des premières années du règne de Jacques II (1818), a laissé un fragment précieux pour la discussion des trois principes fondamentaux de la liberté constitutionnelle, et qui contient aussi quelques

passages remarquables ; mais cette production ne saurait tenir un haut rang parmi les compositions historiques. Les écrits de famille de la maison des Stuarts, envoyés en Angleterre, ont servi à Clarke en 1816 pour tracer la vie de Jacques II, et l'on peut encore en tirer parti pour d'autres recherches. Millar, Moore, lord Russel (1823) et Hallam (*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, 3 volumes, 1829), ont écrit sur la constitution de l'état. Ces derniers temps n'ont produit pour l'histoire d'Écosse qu'un faible contingent de productions, qui consistent, soit dans la relation des évènements d'une époque donnée, soit dans les mémoires de certains personnages. Pinkerton s'est efforcé de jeter quelque lumière sur la période antérieure au XIIe siècle, et il a présenté à cet égard des aperçus judicieux. La 3e édition de son excellent ouvrage a paru en 1819; mais le profond Malcolm-Laing l'a surpassé dans son Histoire d'Écosse depuis l'avènement de Jacques II au trône d'Angleterre jusqu'à la réunion des deux royaumes. Le premier volume contient des recherches critiques sur la part que la reine Marie-Stuart était accusée d'avoir prise au meurtre de son époux. L'insurrection de 1745 a été racontée par Home en 1802 d'une manière qui n'est pas tout-à-fait exempte de partialité. Stewart, en 1822, a donné des éclaircissements aussi nouveaux qu'intéressants sur l'histoire et les usages des anciens montagnards écossais et sur les dispositions favorables qu'ils ont montrées pour l'entreprise de Charles-Édouard. (*V.* ce nom.) A l'ouvrage de Home, il faut joindre celui de Smollett. L'histoire d'Irlande n'a point trouvé de dignes interprètes; ni Gordon, ni Plowden, qui ont entrepris de l'écrire, n'y ont obtenu un véritable succès. En revanche, on doit regarder comme très estimable l'*Histoire des lois de proscription contre les catholiques irlandais*, par Parnell (1808). L'histoire de ce pays n'est encore qu'une masse informe qui attend un homme de génie pour en débrouiller le chaos et lui donner, en quelque sorte, la vie. L'Allemagne possède quelques ouvrages excellents, où l'histoire générale est divisée ou résumée en tableaux; ils sont très rares en Angleterre, à cause de la différence du goût qui préside aux livres d'éducation. Nous ne saurions guère indiquer une seule de ces compilations. L'*Histoire du moyen âge*, par Hallam, si l'on en excepte quelques passages notables, ne peut soutenir elle-même la comparaison avec les ouvrages allemands du même genre. Gillies a donné en 1807 la continuation de son histoire de la Grèce, dans un tableau de l'histoire du monde depuis Alexandre jusqu'à Auguste. De nouveaux états se sont élevés, et les renseignements qui peuvent servir un jour à en écrire l'histoire sont épars, ou dans les gazettes ou dans des mémoires particuliers. Il faut distinguer les Mémoires de lord John-Russel, sur les affaires d'Europe, depuis la paix d'Utrecht (Londres 1824, in-4°; autre édition de deux volumes en 1829). Parmi les meilleurs matériaux pour l'histoire des temps modernes, se trouve l'ouvrage de Southey sur la guerre avec l'Espagne et le Portugal (1822). Le même auteur avait de 1810 à 1819 donné une Histoire du Brésil. Cavanah-Murphy, en 1816, a fait, de concert avec Gillies, Shakespeare et Horne, un ouvrage capital sur la domination des Mahométans en Espagne; il a fait aussi une excellente histoire de l'architecture arabe. L'histoire de l'empire des Anglais dans les Indes n'a point encore trouvé d'écrivain digne d'une pareille tâche; mais, outre les excellents documents que renferme l'*Asiatic annual register* (1799 à 1807), on peut trouver encore d'utiles matériaux dans l'*Histoire de l'Inde* (1811) par Malcolm, à qui l'on doit aussi une bonne histoire de Perse (1815). — Nous avons déjà fait observer que les historiens anglais ont principalement porté l'activité de leurs recherches sur les détails. Cet esprit, qui a présidé à leurs entreprises littéraires, se fait particulièrement reconnaître dans la multitude des biographies. Le nombre de nos contemporains dont on écrit l'histoire est si prodigieux qu'on ne

peut concevoir qu'il se soit rencontré à la fois tant de personnages dignes de cet honneur. Il n'est pas d'homme un peu fameux qui n'ait son biographe. Les plus remarquables entre ces écrivains sont Coxe, auteur des *Souvenirs du duc de Marlborough*, fort utiles pour apprécier l'histoire de l'époque; Stewart, qui a composé la Vie de l'historien Robertson (1801), et la Vie du philosophe Thomas Reid (1803); Ritchie, auteur de la Vie de David Hume (1807), et D'Israélis, Vie et caractère de Charles I^er (2 vol. 1828). La biographie des savants célèbres se renferme presque entièrement dans des considérations sur l'histoire de la littérature.

Géographes et statisticiens.

Bien que les Anglais aient, dans les temps modernes, rendu de grands services à la géographie, cependant les ouvrages relatifs à cette science publiés par eux ne consistent guère qu'en relations de voyages. On n'y a rien vu paraître de nos jours, comme aux époques antérieures, qui puisse lutter avec les ouvrages publiés dans d'autres pays, tels que les géographies de Mentelle et de Malte-Brun : celles de Pinkerton (1801) et de Playfair (1808 à 1814), de même que les ouvrages usuels de ce genre, ne sauraient soutenir la comparaison. Les meilleurs sont le dictionnaire géographique universel sous le titre de *Edinburgh gazetteer* (1818 à 1822), 6 volumes, et le Dictionnaire géographique de l'Inde par Hamilton. Le laborieux Rennel a jeté le plus grand jour sur la géographie ancienne par son commentaire sur la retraite des Dix mille (1816), et par son système de la géographie d'Hérodote. Vincent a aussi rendu de grands services à la science par son ouvrage sur le commerce des anciens avec l'Inde (1821). On n'a rien négligé pour connaître dans ses moindres détails l'intérieur de l'Angleterre : presque toutes les parties du royaume ont été l'objet de descriptions topographiques. Telles sont les *Beautés de l'Angleterre et du pays de Galles*, contenant la description de tous les comtés de ces deux pays, par Britton, Brayley et autres, en 25 vol., 1801 à 1816, et la *Magna Britannia* de Lyson, dont on a commencé la publication en 1806. On pourrait citer beaucoup d'autres ouvrages sur des comtés isolés. La société d'agriculture a fait paraître, de 1813 à 1816, en 60 vol., un ouvrage important intitulé *Considérations nouvelles sur l'état de l'agriculture dans les différents comtés.* Pendant les guerres de la révolution et de l'empire, lorsqu'une grande partie du continent était fermée aux Anglais, ces intrépides amateurs de voyages, les différents sites de la Grande-Bretagne, et surtout les paysages pittoresques du Westmoreland et du pays de Galles, ont été le sujet des descriptions d'une multitude de voyageurs. — Parmi les ouvrages de statistique les plus récents, on doit distinguer l'ouvrage de Lowe sur la situation de l'Angleterre. La statistique de l'Ecosse est connue, grâce à de laborieux écrivains, Simlair, Chalmers et Playfair; et pour connaître dans tous leurs détails les montagnes de ce pays, il faut lire les mémoires de la société des montagnes d'Écosse (*Transactions of the highland society*). On a sur l'Irlande des tableaux statistiques dressés par Newenham (1808) et Wakefield (1812.) — Parmi les relations des voyages les plus modernes entrepris par des Anglais, on cite le voyage dans le royaume de Kaboul par Elphinstone (1815, traduit en français par M. Breton en 1817); le voyage de Pottinger dans le Beludchistan et le Sind (1816), la description des îles Lou-Tschou, par Hall 1817, et la relation par l'évêque Heber d'un voyage dans les hautes provinces de l'Inde (1824 : la 3^e édition a paru à Londres en 1828, 3 vol.). Ces différentes relations ont le mérite d'avoir fourni les premiers renseignements sur des contrées du globe à peine connues. Nous indiquerons un plus grand nombre d'autres écrits à l'article VOYAGES. Pinkerton a donné, en 1808 et années suivantes, 17 vol. in-4°, un recueil général des

voyages. La dernière partie (1814) contient une histoire littéraire des voyages.

Politique.

L'Angleterre s'est toujours montrée digne de son ancienne renommée par ses idées libérales sur les formes du gouvernement et sur les relations qui doivent exister entre le pouvoir et le peuple. Elle n'a cessé de proclamer ces principes dans les luttes énergiques où il s'agissait de sauver la liberté civile. Nous avons fait remarquer ailleurs l'influence du grand mouvement excité en Europe par la révolution française. Cette influence s'est principalement fait sentir dans la science de la politique. Quoique pendant cet intervalle, l'Angleterre, où l'on avait, long-temps et avec succès, combattu, soit par la parole, soit par les armes, les principes du droit divin des rois et de l'obéissance passive des peuples, ait vu des hommes d'un grand mérite et animés des meilleures intentions combattre également pendant quelque temps le dogme diamétralement opposé, on arriva, malgré cette contradiction, du moins à ce résultat, que les principes fondamentaux de la science politique furent de plus en plus approfondis. — De là un grand nombre d'écrits, tels que les recherches de l'ingénieux Malthus sur la population et sur les lois relatives à l'importation des grains; le traité de Thornton sur le papier de crédit de la Grande-Bretagne (1802), les recherches de Ricardo sur l'économie politique et les impôts (1819). Will et Macculloch ont suivi les principes de Ricardo.

Poésie.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent suffit pour démontrer qu'un peuple qui a pris de si haut la vie publique et la science de la civilisation a dû se livrer à la poésie avec un caractère particulier, et arriver à un degré de profondeur qu'aucune autre nation ne pouvait égaler. Le comique, que les Anglais appellent *humour*, a dans ce pays un caractère qui lui est propre; aussi la poésie anglaise est-elle pleine d'originalité. Un coup d'œil sur l'histoire de cette poésie démontrera la justesse de la proposition. Percy, Ellis et Ritson ont recueilli ce qui restait de l'ancienne poésie romantique. Henri VIII lui-même a fait des vers et surtout des sonnets; ainsi, il n'est pas étonnant qu'avant 1547, Hofton, Wyar et Surrey aient écrit des vers. Borde et Heywood ont composé en 1556 des épigrammes et des couplets. Sackville a fait une description de la vie poétique. Charles Tye est allé jusqu'à mettre l'histoire des apôtres en vers. Les premiers essais, modelés sur la poésie provençale, étaient grossiers. Chaucer, qu'on nomme le père de la poésie anglaise (mort en 1400), composait avec génie des poèmes d'après les modèles que lui fournissait la France, mais il n'était point populaire. Il n'y a point eu de chansonniers jusqu'à Spencer et Waller dans la dernière moitié du XVI^e^ siècle et la première du XVII^e^. L'Idylle, genre dans lequel ils se sont exercés, brille par la tendresse et par la mélodie du langage. Spencer était, comme l'Arioste, fertile en inventions, et portait la débauche d'esprit jusqu'à l'extravagance; c'est lui qui a imaginé les stances de neuf vers, auxquelles on a donné son nom. Vers le même temps vivait Shakespeare, dont le génie gigantesque n'a pas seulement fait époque dans le théâtre anglais, mais s'est aussi exercé dans d'autres genres de poésie, notamment dans la poésie lyrique, avec plus de talent qu'aucun de ses contemporains. Dans l'intervalle de temps qui sépare Shakespeare et Milton, nous voyons une foule de versificateurs, mais pas un seul grand poète. Il est juste cependant de faire une exception en faveur du mélancolique et sensible Cowley. Milton, l'auteur du *Paradis perdu*, s'est montré dans tous ses ouvrages le miroir des idées du temps où il vivait, mais tour à tour il leur empruntait ou leur rendait. Son épopée religieuse, pleine de force lyrique et de chaleur, comme la *Messiade* de Klopstock, mais qui se jette souvent dans le ton dogmatique, est demeurée un chef-d'œuvre inimitable

dans la poésie anglaise, quoique dans son ensemble elle ne puisse satisfaire à toutes les exigences de la critique. Après Milton est venu Dryden, placé aussi à la tête d'une école nouvelle de poètes dont la verve a été moins hardie, et qui se sont particulièrement laissé influencer par le goût français. La poésie de Dryden excelle dans la narration et dans la satire; elle est fine, délicate, attrayante, parfois piquante et mordante; ses vers et son langage sont presque toujours harmonieux et doux. Pope, successeur de Dryden, était doué à peu près du même genre d'esprit : grâce à sa manière spirituelle et correcte, on a vu, depuis le temps de la reine Anne, s'effacer l'ancien goût national des Anglais. Les plus remarquables de ses contemporains sont l'élégant Addison, qui s'est acquis plus de réputation par sa prose que par ses vers; Prior, dont les compositions étincellent de verve et de comique; Gay, auteur de fables charmantes; Thomson, peintre heureux de la nature dans son poème délicieux des *Saisons;* Swift, qui a exhalé dans ses vers son humeur satirique et indépendante; et plus tard le profond, le sensible Young, dont le pathétique religieux dégénère souvent en enflure. Nous ne devons pas oublier non plus Allan-Ramsey et Bruce, auteurs de jolies chansons populaires écossaises. Depuis le milieu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, on a vu fleurir Akenside, poète didactique et philosophe; Gray, auteur d'élégies; l'ingénieux Goldsmith, Armstrong, médecin jovial, et les poètes cyniques Penrose et Burns. Dans la période de transition jusqu'à l'époque actuelle, qui a donné une empreinte particulière aux productions poétiques, nous voyons Glover, auteur de Léonidas, le profond observateur Cowper, et le poète des champs, Bloomfield. Lorsqu'on examine l'ensemble de ces travaux poétiques, et que l'on prend, dans un intervalle de 60 à 70 ans, depuis le milieu du règne d'Élisabeth jusqu'à la restauration de Charles II, des noms brillants, comme ceux de Shakespeare, Spencer, Sidney et tant d'autres, on serait tenté de croire que ces ouvrages de géants n'ont pu être exécutés que chez un peuple, parvenu au plus haut point de la civilisation. On croirait que les temps étaient si heureux qu'on se livrait exclusivement à l'ambition d'agrandir le cercle des connaissances humaines; qu'aucune règle, aucune entrave, ne comprimait le génie, et que le mouvement imprimé aux esprits ne tendait qu'à s'affranchir des liens du catholicisme. C'est que les guerres civiles, éclatant alors dans toute leur fureur, ne faisaient que retremper les esprits et échauffer les imaginations. Bientôt après le goût français se glissa dans la littérature de l'Angleterre, avec ses susceptibilités et ses délicatesses; le style maniéré, guindé et brillant, l'emporta sur le style naturel, perfectionné par les études classiques. Le roi et ses courtisans reçurent de leurs communications avec la cour de France le goût des choses mondaines, du langage poli et du bel esprit, et perdirent leur admiration pour les pensées sérieuses et profondes. La satire et les sophismes succédèrent aux traits d'une imagination délicate; une déclamation artificielle remplaça l'éloquence inspirée par le sentiment. Shakespeare, dans son vaste génie, embrassait l'universalité des choses, et Dryden parlait en historien. On ne vit plus que des personnalités et des obscénités révoltantes, comme nous en offrent certaines parodies des ouvrages de Shakespeare et de Milton. Dryden était sans contredit, de son temps, le plus grand poète de l'Angleterre. Maniant sa langue avec plus d'habileté qu'aucun écrivain, s'il avait pu trouver de meilleurs modèles dans son propre pays, s'il avait pu s'affranchir du joug des partis politiques, résister aux exemples que lui donnaient et la cour et le théâtre, il aurait fondé une école impérissable. Addison fut l'imitateur le plus remarquable du goût antique. La timidité et la contrainte de son style, le soin qu'il prend de ne pas s'écarter des sentiers battus, trahissent en lui le défaut de sensibilité et d'énergie;

on ne reconnaîtrait pas en lui un compatriote de Shakespeare. Pope a infiniment plus de génie, de goût et de vivacité, mais, on l'a déjà dit, il fut satirique, moraliste, esprit-fort, bon juge en matière de beaux-arts, mais il ne fut jamais poète. Il manquait en effet d'imagination et ignorait la chaleur des passions. Au reste, il connaissait le langage des intérêts politiques et celui des cours. De telles dispositions ne pouvaient que réussir sous la reine Anne, et depuis elles auraient eu plus de succès encore. Thomson a obtenu quelque chose de la popularité dont jouissaient les anciens poètes, et, malgré la pesanteur de son style, il s'est fait beaucoup d'admirateurs. Young, réunissant les deux genres de style, celui des anciens temps et celui que les Anglais sont allés chercher dans les modèles étrangers, n'avait pas précisément de la sensibilité ni de la passion, mais une imagination très riche. Cependant, au lieu de s'abandonner à de faciles écarts, à des images riantes, il se jetait trop souvent dans d'insipides épigrammes ou dans des exagérations faites de sang-froid. Il voulait écrire comme Pope, lorsque la nature lui avait plutôt donné de la ressemblance avec Cowley et Shakespeare ; aussi manqua-t-il fréquemment de force et de naturel. Akenside et Gray imitèrent les anciens auteurs ; Collins et Goldsmith créèrent très peu ; Cowper secoua enfin les chaînes du goût français ; il écrivit de nouveau avec une entière liberté dans l'ancien esprit anglais ; la poésie de l'écossais Burns est de même tout-à-fait dans le genre national. A l'époque où ces deux poètes quittèrent la scène du monde, ils eurent pour successeurs les auteurs de ballades, qui constituent de nos jours le fond de la poésie anglaise. On est revenu même en Angleterre à l'ancienne poésie nationale, qui était tout-à-fait dans le genre romantique, mêlée de tournures allemandes et de pensées dans le goût allemand. Coleridge, par exemple, s'éloigne fort peu dans ses écrits du caractère de la pensée germanique. Wordsworth, un des modernes auteurs de ballades, a pris pour devise : *Neque te ut miretur turba labores.* « Ne travaille pas pour mériter l'admiration de la foule. » — Les auteurs de l'*Edinburgh Review* et du *Quarterly Review* ont fait la remarque que dans l'espace de vingt années l'esprit de critique lui-même s'est épuré, et a rempli avec impartialité et conscience la tâche qu'il s'imposait toutes les fois que l'esprit de parti ne l'a point aveuglé. Les critiques anglais remontent à l'époque où l'un d'eux, le célèbre Pope, tenait le sceptre de la poésie ; on a vu ensuite parmi eux des poètes distingués, tels que Wordsworth, Coleridge, Southey, et plus tard Wilson. Le nom d'*école des lacs* (*lake scool*) a été donné à cette école, parce qu'elle s'occupait de préférence à décrire dans ses chants les sites enchanteurs des lacs du Westmoreland. Après ces observations préliminaires, parlons un peu des traits propres à chacun de ces poètes. William Wordsworth (*V.* son article biographique) a livré au public, en 1798, ses premières productions ; il s'est conformé au goût de la critique dominante, et s'est distingué dans ses premiers essais par ses efforts pour ne pas s'écarter de la simplicité dans la pensée et dans l'expression ; mais, malgré tous les avantages d'une verve féconde et inspiratrice, d'une imagination peu commune, et de beaucoup de sensibilité, il est trop souvent tombé dans le vague. — Walter-Scott, ce chantre de l'antiquité écossaise, a excellé dans la poésie narrative ; il a fondé sa réputation par sa ballade des anciens troubadours (1805), composée dans l'esprit des anciennes romances. Il y a fait preuve d'une étonnante fidélité dans la description des mœurs, des usages et de la manière de vivre du moyen âge, dans la peinture des caractères, dans le tableau des révolutions et dans la description des paysages. On ne peut opposer à ce grand poète que l'auteur même des romans auxquels Walter-Scott, par un bizarre caprice, refusa pendant si long-temps de donner son nom, quoique la notoriété publique ne se fût pas méprise sur ce point.

Nul auteur anglais ne s'est montré plus habile historien, et n'a eu comme écrivain plus de force, malgré les négligences inséparables de la rapidité de ses compositions. — Byron (*voyez* ce nom) a montré un génie poétique tout différent de celui de Walter-Scott. Il le surpasse par l'énergie, il se rapproche plus du goût de nos temps modernes, mais il se livre trop fréquemment à l'emportement des passions et à des inspirations brusques et sauvages qui détruisent cette harmonie sans laquelle les ouvrages de l'imagination ne peuvent obtenir un succès durable. La plus grande partie de sa gloire est due sans contredit à ses narrations poétiques, et l'on doit citer avant tout Childe-Harold (1812), si remarquable par la richesse de l'imagination qui l'a dicté et par la chaleur entraînante du style. Cependant, au milieu de ces efforts d'une belle imagination et du sentiment qui l'animait, Byron manquait de ce coup d'œil calme nécessaire pour mesurer l'étendue de sa route; il ne s'élançait point dans une sphère élevée : il semblait tout rapporter à lui-même. Thomas Campell, qui s'est fait connaître en 1798 par les *Délices de l'espérance*, et plus avantageusement encore en 1809 par son poème narratif de *Gertrude de Wyoming*, est de tous les poètes modernes celui qui a le plus soigné sa diction; mais comme il craignait de se livrer à trop d'entraînement, il est souvent froid et compassé. En revanche, il se distingue par la haute harmonie de sa versification, par la suavité de ses tableaux d'une vie paisible, et surtout par l'imagination et le sentiment qui ont inspiré ses poésies fugitives. — Robert Southey est, après Walter-Scott, un des poètes narratifs les plus féconds; il peint avec bonheur les scènes riantes et tranquilles de la nature, mais quelquefois ses couleurs sont trop bigarrées; on peut lui reprocher plus de faux bel esprit et d'écarts du bon goût qu'à aucun des poètes modernes. Ces défauts se rencontrent surtout dans sa *Vision du jugement dernier* en vers hexamètres (1822). — J.-J. Coleridge s'est abandonné quelquefois comme Southey, à qui d'ailleurs il est supérieur pour le génie poétique, à des écarts aventureux, et à un esprit folâtre, gâtant ainsi un talent très distingué, surtout lorsqu'il s'agit de présenter des images terribles et de pénétrer dans les plus profonds replis du cœur humain.— John Wilson, excellent poète, s'est beaucoup rapproché de la manière de Wordsworth dans ses poèmes narratifs et descriptifs, tels que l'*Ile des Palmes* (1816) et la *Ville de la peste* (1816). Il prend de préférence comme son modèle ses inspirations dans les sentiments populaires et dans les délices de la solitude. Lorsqu'il veut traiter des sujets d'une nature plus gaie, ou peindre des sentiments plus délicats, il lui arrive souvent de se méprendre sur la simplicité et la force des expressions.—Thomas Moore (*voyez* ce nom) est un Irlandais. Il avait déjà par sa traduction libre d'Anacréon (1803), et par ses épîtres et ses odes (1806), montré une rare délicatesse de sentiments et de pensées et une mélodie exquise dans sa versification. Plus tard, il sut éviter le reproche qu'on avait fait avec raison aux premières odes de sa jeunesse, de présenter des tableaux peu modestes; ses charmantes chansons populaires irlandaises sont exemptes de pareilles taches; dans son poème narratif, *Lalla Rookh* (1818), il a pris un vol élevé vers la manière orientale, mais on y trouve trop de clinquant, trop de prétention à l'esprit, trop d'images bizarres, et il ne parle pas assez au cœur. — Georges Crabbe ne laisse pas, il est vrai, d'être un peu maniéré dans ses descriptions, mais il est le peintre le plus fidèle, le plus animé de la nature, l'observateur le plus fin du cœur humain et de ses penchants les plus secrets : son langage est simple et clair toutes les fois qu'il ne descend pas à des peintures trop minutieuses.—Parmi les autres poètes de notre époque, nous citerons Samuel Roger, banquier à Londres, auteur d'un poème didactique sur les *Plaisirs de la mémoire*, publié en Italie : la dic-

tion en est d'une simplicité enchanteresse. Leigh-Hunt, écrivain rempli d'imagination et de profondeur, mais qui vise quelquefois trop à l'effet, est surtout connu par son poème de *Rimini* (1816). Bary-Cornwall est un poète qui donne les plus belles espérances; il s'est distingué en 1828 par son poème intitulé : *Histoire sicilienne*. Percy-Bisshe-Shelley (mort en 1822) a montré un grand talent au milieu de quelques bizarreries, notamment dans son poème de la *Révolte d'Islam*. Bernard Barton et Wiffen, tous deux quakers, ont réussi dans la poésie lyrique; le dernier a fait une traduction de la *Jérusalem délivrée* en stances de neuf vers. James Montgommery, dans ses poèmes didactiques et religieux, s'est rapproché du genre de l'élégie. Clare et Hogg ont célébré les beautés de la nature. — Enfin, nous ne devons pas oublier les auteurs de romans, qui semblent s'efforcer d'imiter en partie la manière d'Horace Walpole dans ses compositions romantiques : telle fut Anne Racliffe; d'autres, comme lady Morgan, affectent une tendance patriotique; d'autres, à l'exemple de Marie Edgeworth, se plaisent dans les peintures des scènes et des caractères de famille. Nous ne parlerons pas d'une foule d'imitateurs de Walter-Scott, qui, par son roman de *Waverley*, publié sous le voile de l'anonyme, a ouvert une carrière brillante dans le champ de la littérature. Près de Walter-Scott marchent, comme ses rivaux, deux Américains : l'un est Washington-Irving, qui approche le plus de son genre d'esprit, et est cependant toujours original; l'autre est Cooper, qui, en puisant ses sujets dans l'histoire des États-Unis, conserve cependant la forme des romans anglais.

Théâtre.

Nous devons jeter d'abord un coup d'œil sur la poésie dramatique et ses progrès, avant de l'examiner dans son ensemble et dans ses productions les plus remarquables. Nous suivrons du plus près possible la route que nous a tracée W. Schlegel dans ses ingénieuses leçons sur la *littérature dramatique*. En Angleterre, comme dans les autres pays, le théâtre est né de la religion, et a choisi ses premiers sujets dans l'histoire sainte. Il existe encore quelques vestiges de compositions de ce genre, qui remontaient au temps des Romains; c'est ce que dans le pays de Galles on appelle *interludes* ou *intermèdes*. Les *Moralités* et les *Mystères* ont été les plus anciennes représentations théâtrales. Le *Miracle de sainte Catherine* passe pour la première de toutes. Sous Henri VIII, la première comédie représentée eut pour titre *Every Man* (chaque homme); on donna ensuite *Hycke-Scorns* et l'*Interlude*; et sous Édouard VI, la pièce intitulée *Justy Juventus*, ainsi que quelques tragi-comédies. On joua en 1551 l'*Aiguille de Gamer-Gurton*, par J. Still, pièce dans laquelle, au milieu de farces ignobles, on trouve beaucoup de traits comiques. On tenta, à la même époque, de faibles essais dans la forme de la tragédie antique. *Forrex* et *Porrex*, ou la tragédie de *Gorbodue*, que l'on jouait dans le commencement du règne d'Élisabeth, et la tragédie de *Mustapha*, sont des compositions dépourvues d'esprit. La *Tragédie Espagnole* fut la première pièce sérieuse, mais sans régularité et remplie d'une emphase ridicule. Lilly a traité d'une manière assez agréable le sujet de *Campaspe*. *Edouard II*, par Marlow, est dépouvue d'art, mais les mœurs du temps y sont retracées avec fidélité et simplicité; les autres productions dramatiques du même auteur sont d'une hardiesse presque sauvage. Parmi les autres prédécesseurs et contemporains de Shakespeare, nous nommerons Robert-Green, Heywood, Decker, Rowley, Peal, etc. — L'ancien théâtre anglais possédait à la vérité des machines, mais point de décorations proprement dites. On se contentait de suspendre des tapisseries à quelque distance des murailles. Au fond de la salle, se trouvait une autre scène élevée au-dessus de la première. On jouait en plein jour; le parterre était exposé aux

inclémences de l'air. Les costumes ne consistaient guère qu'en plumets sur les chapeaux et en nœuds de ruban sur les souliers. Des enfants étaient chargés des rôles de femmes. Il n'y avait point de musique dans les entr'actes. Voilà l'état où Shakespeare trouva le théâtre. On ne peut cependant affirmer que ses contemporains fussent des hommes grossiers. Le gouvernement d'Élisabeth mit l'Angleterre sur le pied le plus respectable par la prospérité du commerce et de la marine. On se livra à l'étude des auteurs anciens, et l'on connut aussi les meilleurs ouvrages italiens et espagnols. L'esprit de la société était hardi, courageux, énergique, moqueur, et l'on peut juger par plusieurs passages de Shakespeare de la politesse du ton qui régnait à la cour. En effet, un poète peut bien à pas de géant s'élever au-dessus de son siècle et développer les germes du génie lorsqu'ils étaient profondément ensevelis, mais il ne saurait se dégager entièrement de l'esprit de ses contemporains. Shakespeare ne s'est pas seulement distingué comme poète dramatique, il a encore su conquérir l'estime et la vénération universelle. Ce fait, joint à l'accueil brillant qu'obtinrent ses ouvrages, malgré l'insuffisance des moyens matériels de représentation, prouverait encore que son siècle n'avait pas tant de rudesse. Ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de l'incontestable supériorité de cet auteur, et encore moins de réfuter plusieurs préjugés qui se sont établis à son sujet. Son génie puissant et original tient au caractère de l'époque et de l'histoire particulière du temps. Nous nous bornerons à remarquer en peu de mots que les œuvres de Shakespeare révèlent une connaissance parfaite du monde et du cœur humain. De là cette harmonie qui fait le principal mérite de ces mêmes productions. Les caractères qu'il a tracés sont bien conçus et vrais dans tous leurs développements. L'individualisme était en quelque sorte inné en lui, et l'on ne saurait sous ce rapport lui comparer aucun des auteurs modernes. Outre les trente-quatre pièces qu'on reconnaît généralement être de Shakespeare, il y en a encore plusieurs qui révèlent plus ou moins son talent. Il est à peu près certain qu'il en est l'auteur, et Tieck les a réunies à l'édition complète de ses œuvres. Schlegel met dans ce nombre *Périclès, prince de Tyr*; l'*Enfant prodigue de Londres*, *Thomas lord Cromwell*, *sir John Oldcastle*, et une *Tragédie dans le Yorkshire*. Il paraît que Shakespeare a laissé beaucoup de matériaux qu'il n'a pas eu le temps de mettre en œuvre. Il n'est pas étonnant, à en juger par ses principaux ouvrages, qu'il ait donné le ton à la poésie dramatique de son pays, et que nul n'ait pu encore l'atteindre. On a vu, au contraire, des hommes de talent se conformer au goût et aux préjugés dominants. Tels sont les contemporains et les successeurs de Shakespeare, parmi lesquels il occupe le point central. Plusieurs d'entre eux ne sont que de purs imitateurs. Chapman, traducteur d'Homère, n'a pas écrit sans talent comique *les Larmes de la veuve*. Heywood a composé sans beaucoup d'art, mais avec fidélité, une tragédie bourgeoise, intitulée *la Femme tuée à force d'avoir voulu lui faire du bien*, et deux cent vingt autres pièces. Ben-Johnson, fort estimé de Shakespeare, qui le protégeait et l'encourageait, prétendait pouvoir s'élever au-dessus de son maître, parce qu'il avait plus d'instruction scolastique. Il travaillait ses sujets avec soin et en se conformant aux règles de la critique, mais il manquait d'ame et de pathétique; on ne le voit que trop par ses tragédies de *Catilina* et de *Séjan*. Il réussit mieux dans la comédie, quoique ses plaisanteries fussent lourdes, qu'il imitât le genre des anciens satiriques de Rome, et qu'on y remarquât tantôt le vide, tantôt l'invraisemblance des intrigues et une prolixité complètement dénuée de méthode. Beaumont et Fletcher, qui du vivant de Shakespeare avaient déjà composé 50 pièces de théâtre, ont constamment marché sur ses traces. Leur imagination est féconde, leur diction facile et souple. Ils excellaient aussi dans le comique, et leur

style n'était pas dépourvu de naturel, mais chez eux la licence allait jusqu'à l'obscénité. *Les deux nobles cousins, le Chevalier du pilon brûlant, la Fidèle Bergère*, sont des pièces que Schlegel a jugées en maître. Massinger et Shirley ont avec eux beaucoup de rapports. Dans cette série d'anciens poètes, on remarque une sorte de rudesse, un naturel porté à l'excès; il en résulte beaucoup de diffusion et de désordre dans le dialogue, où l'on voit une grande prédilection pour les jeux de mots. Leur style est presque toujours poli et correct, mais parfois il y règne de la contrainte et de l'obscurité; souvent il vise trop au laconisme. Cependant les images les plus heureuses y abondent, et l'on ne saurait y méconnaître une naïveté et une élégance qui lui donnent un agréable coloris. — De 1647 à 1660, les théâtres furent fermés par ordre des puritains. Sous Charles II, le ton de la cour s'introduisit au théâtre comme dans les beaux-arts. Ce ton était celui d'une frivolité licencieuse. Des femmes même, telles que miss Behn et mistriss Centlivre, ont payé leur tribut à ce mauvais goût. Davenant introduisit l'opéra et perfectionna les décorations. Dryden est resté long-temps le favori du public. Le spirituel duc de Buckingham a très bien relevé ses défauts dans une pièce intitulée : *la Répétition* (*the Rehearsal*). Il eut pour premier imitateur Otway, qui mourut littéralement de faim. Sa *Venise sauvée* et son *Orphelin* présentent de très belles situations; elles ne manquent point de profondeur dans les sentiments ni de vérité dans les caractères; mais il y a une foule d'inconvenances et de défauts dans la composition. Wicherley et Congrève se sont ensuite fait connaître, et ils ont aussi légué à leurs successeurs dans la comédie le goût de situations ou de colloques plus ou moins immodestes et l'oubli de l'élégance dans le style. Après eux sont venus Farquhar, Vanbrugh, Cibber, Steele, etc. Sous la reine Anne, la comédie devint plus décente, mais en même temps plus timide. Colman a excellé dans les tableaux de mœurs. Garrick a refait les pièces de Shakespeare d'après des vues étroites, que l'on pourrait considérer comme dominées par la vanité et par des sentiments personnels. Il a aussi travaillé pour le théâtre. Les comédies de Foote fourmillent en général de négligences dans le plan et dans la diction, mais les caractères sont originaux et individualisés d'une manière piquante. Cumberland a le ton du monde et le langage de la bonne société, mais il est superficiel et sans ame. Sheridan possédait un vrai talent comique. Si nous ajoutons à ces poètes quelques auteurs tragiques, nous aurons complété l'histoire du théâtre. Nicolas Rowe, auteur de *Jane Shore*, mourut en 1718. C'était un grand admirateur de Shakespeare. Son style est noble et touchant. Le *Caton* d'Addison est une composition froide et *à la française*, où l'on ne trouve rien de romain. Thomson est très correct, mais meilleur à la lecture qu'à la représentation. Young s'est distingué dans ce genre de littérature. Lillo a donné, dans un style élégant et fleuri, des scènes de la vie domestique et bourgeoise. Moore, l'auteur du *Joueur*, traça avec force ses caractères et a des situations attachantes. Les pièces de Brooke respirent un langage passionné, mais souvent déclamatoire. Caron-Hill a de la régularité et de la correction, mais il ne va point au cœur. Dans ces derniers temps, l'art dramatique semble aussi en Angleterre marcher de plus en plus vers la décadence. Le goût dominant pour la vie domestique, les affaires d'intérêt et surtout pour le commerce, aurait pu favoriser en Angleterre le développement de l'art dramatique si les orages politiques n'y avaient point mis obstacle. Le retour aux anciennes ballades avait été le retour à la vérité, à la simplicité, à l'énergie, dont on s'était trop long-temps écarté par l'asservissement aux formes étrangères. Il aurait fallu que la même révolution s'opérât dans le drame, mais l'étincelle du feu sacré, qui est venue animer d'autres écrivains, ne s'est point communiquée

aux poètes dramatiques ; ils sont restés enchaînés par la routine de l'époque. En reportant nos regards sur le passé, nous reconnaissons que depuis plus d'un siècle le règne de l'art dramatique a presque entièrement cessé en Angleterre, car on ne saurait compter pour rien les essais informes de Dryden et d'Otway, et les œuvres encore plus défectueuses d'Addison, de Thomson et de Johnson. Les tragédies de Congrève, d'Young, de Home, sont presque les seules du dernier siècle dont on ait conservé la mémoire, mais on y reconnaît pourtant les traces d'une époque de faiblesse et de décadence, où l'on n'appréciait même pas Shakespeare. Enfin on est revenu aux anciennes sources. De nouvelles éditions de Massinger, de Beaumont et Fletcher (1812), de Fond (1811) et d'autres contemporains de ce père du théâtre anglais, ont satisfait au besoin qui s'était réveillé, et il a paru une multitude innombrable de tragédies dans lesquelles on se piquait d'imiter les anciens modèles. Une écossaise, Johanna Baillie, a ouvert la marche avec un talent marqué pour la poésie. Depuis 1802, elle a publié des tragédies dont chacune est consacrée au développement d'une passion particulière. Elle a suivi dans ses comédies ce même plan, qui n'a d'autre effet que d'imposer à l'auteur une pénible contrainte, et de ne pas lui permettre de traiter ses sujets avec toute la liberté et la facilité désirables. De là encore cette malheureuse tentative de mêler dans la tragédie le style des anciens poètes nationaux avec la manière des anciens classiques. De pareilles imitations de l'ancien théâtre anglais ont été faites, non sans mérite, par Coleridge, dans *les Remords de la conscience* ; par Mathurin, dans *Bertram* et *Manuel*; par Cornwal, dans *Mirandole*; par Milman, dans *Fascio*, *la Chute de Jérusalem*, etc.; par John Tobin, dans *Honey-Moon* (la Lune de miel). Cependant ces auteurs, et l'Écossaise Johanna Baillie, auraient dû ne pas perdre de vue que l'on n'atteint jamais son modèle tant que l'on reste servile imitateur, qu'il ne s'agit pas tant de se conformer à la lettre des productions de ses devanciers qu'à leur esprit, et de ne pas écrire comme les anciens écriraient aujourd'hui, mais comme les modernes imitateurs auraient écrit eux-mêmes s'ils eussent vécu deux cents ans plus tôt. Voilà pourquoi l'on trouve dans ces ouvrages tant de gêne et de contrainte. — Nous devons comprendre aussi lord Byron et Walter-Scott dans ce catalogue des auteurs dramatiques modernes. Byron a donné d'abord, en 1817, sa tragédie de *Manfred*, et, dans les années suivantes, *Falieri*, *Sardanapale* et *les deux Foscari*. En 1822, il a fait paraître *Caïn* et *Werner*, mais il manque des qualités indispensables, l'effet théâtral et la variété des caractères. Walter-Scott, dans *Halidon-Hill* (1822), a justifié cette ancienne observation, que les meilleurs narrateurs ne sont presque jamais propres au théâtre. Si maintenant on considère la route par laquelle les anciens auteurs sont parvenus à tant de succès, on doit croire à l'avancement plutôt qu'à la rétrogradation de l'art dramatique; mais, en attendant, des remèdes efficaces sont nécessaires pour remonter au point où l'on se trouvait du temps de Farquhar et de Vanbrugh. — Un écrivain allemand, Tieck, dans ses feuilles dramaturgiques, a fait d'ingénieuses remarques sur la situation actuelle du théâtre anglais. (*Voyez* aussi à l'article Londres le paragraphe sur les théâtres.)

Prose.

La prose, chez les écrivains anglais, est encore jeune; elle a commencé par des traductions de la Bible et des classiques. On cite parmi les contemporains d'Henri VIII et d'Élisabeth, Walter-Raleigh, Habington (mort en 1654) et Drummond comme historiens, Joseph Hall comme prédicateur pendant les discordes civiles. La prose, grace à des occasions plus fréquentes de s'exercer, a beaucoup gagné en souplesse et en fermeté; déjà dans le dialogue de ses drames, Shakespeare avait montré une perfection au-dessus de l'époque où il vivait.

Il nous suffira de nommer comme prosateurs, Milton, Cowley, Bacon, si plein d'érudition et de profondeur; le dialecticien Hobbes et Algernon-Sidney, le père de l'éloquence politique. Vers la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, la prose est toujours devenue de plus en plus claire et raffinée, et c'est surtout dans l'éloquence parlementaire qu'elle a acquis une haute importance pour les affaires de l'état. A cette époque appartiennent le prédicateur Tillotson, Temple, d'un esprit si original comme écrivain politique; le philosophe Locke, le classique Shaftesbury et l'historien Gilbert Burnet. La prose élégante des journaux quotidiens et hebdomadaires s'est beaucoup formée depuis Steele et Addison. Dans la période suivante, nous trouvons Swift, Goldsmith, et le célèbre romancier Richardson, Fielding, Smollet, un peu plus tard Sterne, qui, sous le nom d'Yorih, a publié des compositions si piquantes et si bouffonnes; le simple et clair Chesterfield, le philosophe moraliste Home, le cicéronien Hard, le savant Johnson, le moraliste philosophe Adam-Smith, Franklin, et Burke, célèbre orateur du parlement. Nous ne citerons parmi les autres orateurs parlementaires que Robert Walpole, William Pitt, depuis comte Chatam, William Pitt son second fils, Fox, Sheridan, etc. (*Voyez* plus haut le paragraphe intitulé *Histoire*.)

Peinture et musique en Angleterre.

(*Voyez* le paragraphe sur les *beaux-arts*.)

Chevaux anglais (Blood-Horses, *chevaux de race et de pur sang*).

Cette race de chevaux n'est pas indigène en Angleterre: on l'a perfectionnée par le croisement avec des étalons venus du nord de l'Afrique, de l'Arabie et de la Perse. Les propriétaires, encouragés par des prix du gouvernement, rivalisent à qui obtiendra les plus beaux chevaux, et les paris pour les courses de chevaux sont dans ce pays des fêtes nationales. (*V.* Courses de chevaux.) — L'accroissement énorme de valeur qu'obtiennent les chevaux vainqueurs dans les courses, à cause de l'orgueil que l'on met à les posséder, est un grand encouragement pour la production et l'éducation des coursiers. On paie 10, 20, 60 et jusqu'à 100 guinées pour obtenir le produit d'une belle jument poulinière, en la faisant saillir par un étalon fameux. Et comme ce bénéfice peut se renouveler trente à quarante fois dans l'année, il en résulte que l'étalon ne peut être acheté trop cher. D'autres spéculent sur les prix remportés à la course. C'est ainsi que le propriétaire de l'*Eclipse* a gagné avec ce cheval 50,000 guinées. Tel cheval que son maître a payé 2 à 3,000 guinées lui en rapporte par an de 10 à 12,000. Dans les pays étrangers, les chevaux anglais sont très recherchés, et cela contribue encore à en perfectionner la race. Cependant l'exportation des étalons est prohibée: si l'on en voit arriver de temps en temps sur le continent, ce n'est que par contrebande, ou bien ce sont des chevaux de deuxième ou de troisième qualité, et par le croisement, ainsi qu'on l'a vu en Normandie, ils ne servent qu'à détériorer la race indigène. — Au reste, la production des chevaux est également florissante dans toutes les parties de l'Angleterre; on n'y fait aucune différence entre les chevaux des diverses provinces; cependant, il y a deux races que l'on ne saurait croiser avec avantage, et tout-à-fait distinctes de la troisième race améliorée, et qui constitue les chevaux anglais proprement dits. — La première espèce semble aborigène en Angleterre; elle a de 4 pieds à 4 pieds 4 ou 5 pouces de hauteur; elle est robuste, elle a la tête petite, le cou épais, et les jambes extrêmement déliées. Ces chevaux viennent sans aucun soin dans les montagnes de Cornouailles, du Devonshire, du pays de Galles et de l'Écosse. Ce sont des animaux infatigables et d'un pied sûr dans les montagnes. — La seconde race comprend les chevaux de trait et de charge, musculeux, forts, bien conformés; il y a tout lieu de croire que cette race, origi-

naire de Flandre, s'est perfectionnée par l'éducation.—La plus précieuse de toutes les races est la troisième : on l'a perfectionnée par toutes sortes de moyens, afin de faire des chevaux de chasse, de selle, de voiture et de cavalerie. Les plus beaux chevaux, par l'élégance de leurs formes et la justesse de leurs proportions, sont les *race-horse*, ou chevaux de course. Ils tirent leur origine du croisement d'un superbe étalon arabe avec une jument anglaise de pur sang ou même d'une jument arabe. Le croisement y a opéré des variétés infinies. Ces coursiers ont communément 4 pieds et 7 à 10 pouces, une tète forte et unie, de grands yeux, de longues oreilles, le cou un peu long, la poitrine élevée, mais étroite, le ventre peu proéminent, les articulations des jambes très fortes, les reins droits, les cuisses alongées et musculeuses. Ils se distinguent encore par la beauté de leurs proportions, leurs formes robustes, la finesse de leur peau, sous laquelle se dessinent fortement les muscles et les veines : au lieu d'étrilles, on se sert de brosses dures pour les nettoyer, et jamais un poil ne dépasse les autres. La couleur la plus générale est un rouge brun foncé, avec des étoiles sur la tête et des taches blanches aux pieds. Au moyen de l'inclinaison sensible du train de devant et de la situation presque horizontale du dos, ils présentent un angle plus ouvert que les autres races : cette structure est on ne peut plus favorable à la rapidité de la course. Ces chevaux sont aussi plus commodes pour les cavaliers, mais on ne s'en sert que pour les paris; ils n'y sont guère bons que pendant 18 mois ou deux ans; on les emploie alors comme étalons, et lorsqu'ils ne peuvent plus servir à autre chose, on les emploie au service des voitures. Après les chevaux de course, viennent les chevaux de chasse (*hunters*, *hunting horses*), que l'on paie de 120 à 300 guinées, selon qu'ils peuvent courir avec plus ou moins de facilité et de rapidité sur un terrain inégal, et qu'ils peuvent sauter les haies et les fossés. On les obtient par le croisement d'une jument normande et d'un étalon de course; mais souvent on y réussit mieux par l'éducation que par le mélange des races. On a coutume de prendre pour chevaux de selle, non les plus beaux chevaux, mais les plus sûrs et les plus commodes. Ceux de ces animaux qui ne peuvent plus servir pour la chasse ou pour la promenade sont livrés aux maîtres de postes ou aux entrepreneurs de diligences. On emploie comme limoniers les chevaux de trait les plus vigoureux. Il y a encore des chevaux nains appelés *ponies* ou *galloways*, que l'on emploie pour la selle, ou que l'on attelle seuls à un léger tilbury. C'est une race dégénérée provenant des chevaux de labour : ils marchent très vite, et ont le pas très doux, et ils servent d'ordinaire aux femmes et aux enfants.

Possessions anglaises dans les Indes orientales.

Une compagnie de simples négociants possède dans l'Indostan, sous la protection de la couronne d'Angleterre, un empire cinq fois aussi étendu que la Grande-Bretagne. Les statisticiens de Calcutta appellent maintenant ces possessions empire d'orient. En l'année 1600, on vit cent un négociants de Londres s'associer pour le commerce des Indes orientales, avec un capital d'environ 800,000 francs, qui bientôt fut doublé, et ils mirent en mer quatre vaisseaux. Le gain fut si énorme que le capital ne tarda pas à dépasser 16,000,000 de fr. Grace à la protection de quelques princes indiens, la compagnie put établir des factoreries dans plusieurs lieux des Indes orientales. En 1643, on lui céda la ville de Madras, où elle bâtit le fort Saint-Georges. Ce fut le premier point fortifié que les Anglais obtinrent dans ce pays. En 1698, ils achetèrent dans le Bengale un vaste territoire où se trouve actuellement la ville de Calcutta. Deux autres compagnies, qui s'étaient formées en 1689 pour le commerce des Indes orientales, réunirent en 1718 leurs fonds à ceux de la première association. A cette époque, les possessions de la compagnie se composaient des trois

présidences de Calcutta, de Madras et de Bombai sur la terre ferme, et d'une quatrième, celle de Bencouien, dans l'île de Sumatra. Dans l'origine, la compagnie s'était proposé, par ces établissements, plutôt de procurer de la sécurité à ses relations commerciales que de faire des acquisitions de territoire; mais, au milieu du XVIIIe siècle, l'empire du Grand-Mogol se trouva extrêmement affaibli par des dissensions intérieures et par les invasions des Persans, des Afghans et des Marattes. Les Français voulaient exclure les autres Européens des Indes orientales; la compagnie se vit obligée de repousser la force par la force. Lord Clive accabla les Français avec des forces supérieures, et s'empara de tout le Bengale. Depuis 1792, la compagnie des Indes orientales n'a cessé d'étendre sa domination par la politique la plus astucieuse. On promit aux petits princes de l'intérieur la protection de troupes permanentes, moyennant un tribut annuel. Ce fut un moyen d'empêcher ces princes amis de faire d'autres alliances, et de leur ôter toute possibilité de se défendre par eux-mêmes. On commença par soumettre les ennemis de ces princes alliés, et l'on eut ensuite l'ingratitude d'asservir les alliés eux-mêmes. Alors on leur imposa des augmentations de tributs, on leur fit céder des portions de territoire ou des lieux fortifiés; l'on finit par ne rien leur laisser. Le redoutable Hyder-Ali fut vaincu. Le 4 mai 1799, Tippou-Saheb périt sur les remparts de Seringapatnam; son fils et cette capitale tombèrent au pouvoir de l'armée anglaise. On s'occupa ensuite d'affaiblir la puissance des Marattes. En 1818, et dans le cours des années suivantes, les principaux chefs marattes et leurs états furent, les uns soumis, les autres anéantis; de sorte que depuis 1823 la compagnie des Indes orientales ne connaît plus de puissance qui puisse la mettre en danger. — Le gouverneur général, lord Cornwallis, a beaucoup agrandi et affermi les possessions anglaises, telles que les avait laissées Warren-Hastings. Il eut pour successeurs en 1793 sir John Shore et ensuite lord Teignmouth, en 1803 le marquis Wellesley; lord Cornwallis reprit le même gouvernement en 1805; sir J. Barlow lui succéda jusqu'à la paix avec Row-Holkar. Les autres gouverneurs ont été en 1807 lord Minto; de 1813 à 1823 le marquis Hastings, lord Moira; jusqu'en 1827 lord Amherst, et depuis, lord William Cavendish-Bentinck. — Maintenant, les possessions anglaises dans les Indes orientales comprennent la plus belle partie de la presqu'île en-deçà du Gange, une partie de la presqu'île de Malacca, vis-à-vis Bencoulen, qui y a été réunie en 1825, une partie du pays des Birmans (*voy.* INDES), qui a été détachée en 1826 de la côte de la presqu'île au-delà du Gange, et plusieurs îles. Le tout comprend 53,000 lieues carrées et 123 millions d'habitants, dont 25,800 milles carrés et 83 millions d'habitants sont immédiatement sous le gouvernement de la compagnie; le reste appartient à des princes tributaires. Ce territoire est partagé entre les trois présidences de Calcutta (*voy.* BENGALE), de Madras et de Bombai. Les revenus surpassent annuellement 28 millions de livres sterling, mais les dépenses sont de près de 29 millions de livres sterling. Le capital actif de la compagnie est de plus de 49 millions de livres sterling, et le passif d'environ 40 millions. Les forces militaires de la compagnie s'élèvent à 213,000 hommes, dont 22,540 de troupes européennes. Les milices intérieures au service de la compagnie sont formées de naturels. On les appelle *cipayes*. Ils sont armés et exercés à l'européenne, et par suite les troupes de tous les autres états indiens ont adopté la discipline et la tactique d'Europe. Le gouverneur général, qui siège à Calcutta, est le chef suprême de tous les officiers civils et militaires, non seulement dans la présidence de Calcutta, mais encore dans les autres gouvernements particuliers de l'Inde. Il a presque l'autorité d'un roi, mais il est responsable de ses actes devant le parlement d'Angleterre. Le gouverneur général, ainsi que les gouverneurs de chaque présidence, a un conseil composé

de quatre membres. Les naturels anglais et leur descendants sont jugés d'après les lois anglaises; les Indous et les autres natifs sont jugés d'après leurs propres lois et par leurs propres juges. En 1828, on ne comptait dans toutes les provinces des Indes orientales que 40,000 Anglais. Depuis qu'au mois d'avril 1823, le gouverneur général a mis des entraves à la liberté de la presse, on a dénoncé en Angleterre plusieurs autres abus de pouvoir qui tendent à restreindre la liberté des Anglais et à empêcher la civilisation des naturels. La religion, les mœurs, les usages, la division par castes des Indous ont été respectés par le gouvernement britannique.—Outre ces domaines de la compagnie des Indes orientales, la couronne possède l'île de Ceylan. (*Voyez* ce mot.) Voir l'*Histoire politique de l'Inde*, de 1784 à 1823, par sir John Malcolm, gouverneur de Bombai en 1827, 2 vol., Londres, 1826; l'*Histoire de l'Inde britannique*, par James Mills, 6 vol, 3e édition, Londres, 1828, et *le Gazettier* ou *Dictionnaire géographique des Indes orientales*, par Hamilton, 2 vol., 2e édition, Londres, 1828.

Langue anglaise.

Il ne reste guère dans la Grande-Bretagne de traces de l'ancien langage gallois (*voyez* Galles) ou des Celtes (*voyez* Ossian). L'histoire de la langue anglaise commence avec les Anglo-Saxons, qui, en 450, ont commencé à s'établir dans la Grande-Bretagne. On la divise en trois époques. —1° La période anglo-saxonne, de 450 à 780. Lorsqu'en 570 Augustin arriva de Rome, il apporta avec la religion chrétienne le germe des sciences et des arts, et l'alphabet romain, qui devint bientôt l'écriture courante. Suivant Warton (*Histoire de la poésie anglaise*), il ne reste de la langue de ce temps qu'un seul monument, une petite pièce de vers de Caedmon, laquelle se trouve dans la traduction, par Alfred, de l'*Histoire de l'église de Beda*. — 2° La période danoise et saxonne a commencé lors de l'invasion des Danois en 780. Les Danois se sont d'autant plus facilement unis aux Anglo-Saxons que les deux langues avaient beaucoup de rapports. Ce qu'on nomme communément anglo-saxon est, à proprement parler, un mélange de danois et d'anglo-saxon; il en reste encore plusieurs monuments, savoir, les manuscrits du roi Alfred, deux traductions littérales des quatre évangélistes, et la bizarre paraphrase en vers de la Genèse, par Caedmon.—3° La période normande-saxonne a commencé en 1066, lors de l'invasion des Normands. La langue normande-saxonne, selon Warton, était un jargon barbare, irrégulier et dur. La base en était le saxon et le danois, qui depuis a été mêlé de mots français. L'idiome saxon, présentant beaucoup de régularité, était cultivé par les poètes et les théologiens. Son mélange avec le danois lui prêtait beaucoup de clarté, de force et d'harmonie; mais Guillaume-le-Conquérant et son armée apportèrent un français mélangé d'allemand, de gallois et de latin corrompu.—4° La période française et saxonne a pris naissance au commencement du XIIIe siècle. La langue danoise et saxonne, qui s'était augmentée de termes normands, acquit une multitude d'expressions françaises modernes; il s'y mêla aussi des mots latins, et de cette manière se forma peu à peu la langue anglaise telle qu'on la parle aujourd'hui. Les progrès les plus remarquables ont eu lieu dans la seconde moitié du XIVe siècle, lorsque la langue, se trouvant trop pauvre eu égard à l'augmentation des idées, continua de s'enrichir de plus en plus d'emprunts faits à la langue française. C'est dans Chaucer, le père de la poésie anglaise moderne, que ce changement est le plus remarquable; aussi lui en a-t-on fait quelquefois l'honneur. Ainsi la langue anglaise s'est formée d'un mélange d'ancien breton, de latin, d'anglo-saxon, d'ancien allemand, de danois, de termes normands et de français moderne. Les relations religieuses que l'Angleterre a eues pendant un certain temps avec l'Italie y ont introduit des mots italiens; la propa-

gation des arts et des sciences y a amené toutes sortes de termes techniques dérivés du grec; enfin il était naturel que le commerce y fît entrer une multitude de termes étrangers; aussi l'idiome anglais est-il un des plus mélangés qui existent. On le parle dans la plus grande partie de l'Angleterre, et dans la portion de l'Écosse qui se compose de plaines, mais dans les contrées montagneuses de l'Écosse, dans l'Irlande et dans les provinces anglaises de Galles et de Cornouailles, on parle encore une langue qui ressemble à l'ancien breton. Les dialectes sont très différents, tantôt selon les pays, et tantôt selon le plus ou moins d'instruction des habitants. La langue parlée la plus pure est la langue écrite, et c'est ce qu'on appelle proprement la langue anglaise. Les poètes, les orateurs et les écrivains de toute espèce l'ont tellement perfectionnée qu'elle est devenue un des idiomes les plus savants de l'Europe. Elle est riche, non seulement par le nombre des expressions, mais encore par la force significative des mots.—On regarde communément comme l'âge d'or de la langue anglaise le gouvernement de la reine Anne, à la fin du XVII^e^ siècle et au commencement du XVIII^e^, époque où Swift, Addison et Steele ont particulièrement fixé la prose anglaise.—Sans être aussi rude que le hollandais ou aussi efféminé que le français, l'anglais est aussi clair que le latin; il a presque autant que le grec la facilité de faire des mots composés, et la seule chose qu'il ne puisse atteindre, c'est l'universalité de la langue allemande. Samuel Johnson, en publiant vers 1745 la première édition de son dictionnaire, a rendu les plus grands services à l'étude de cette langue. Bien que son ouvrage ne soit pas sans défauts dans la partie étymologique et dans la définition des différents termes, on peut le regarder comme complet. Il a beaucoup gagné sous ces derniers rapports dans la nouvelle édition de Todd. Les grammaires anglaises les plus estimées sont celles de Murray, d'Allen et de Grant. De même qu'on se dispute en Italie pour savoir si c'est à Rome ou à Florence que l'on parle le meilleur italien, et que l'on a élevé la question de savoir si c'est à Paris, à Orléans, ou même à Blois, que l'on parle le meilleur français, les habitants de Londres et de Dublin revendiquent la meilleure prononciation: la majorité des suffrages est en faveur de Dublin.

ANGLICANE (Eglise), qu'on appelle aussi l'église épiscopale, religion dominante en Angleterre et en Irlande. Le dogme fondamental sur lequel elle repose est que Dieu a institué lui-même les évêques, et que l'église doit être dirigée uniquement par eux. A la suite d'une querelle qui s'était élevée entre Henri VIII et le saint-siége, au sujet de son mariage avec la belle Anne de Bouleyn, pour laquelle il avait abandonné sa première femme, ce roi se proclama chef de l'église anglicane. Il n'en resta pas moins catholique très zélé, et ne changea presque rien aux doctrines de Rome, se bornant à séculariser les moines. Sous son règne et sous Édouard VI, son successeur, la réformation commença à se répandre en Angleterre, mais elle n'y fut entièrement consolidée que sous Elisabeth; c'est à cette reine que l'Angleterre doit sa constitution religieuse, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Élisabeth et ses successeurs laissèrent la direction de l'église entre les mains des prélats, cette disposition étant plus favorable à la puissance souveraine que la constitution toute républicaine des presbytériens. Ce qui distingue essentiellement l'église épiscopale de l'église réformée de Genève, c'est que dans celle-ci ce sont les anciens (*presbyter*, ancien) qui exercent l'autorité suprême, tandis que l'église anglicane est régie par les prélats. De là vient que les Anglais qui suivent la confession réformée d'Augsbourg sont appelés *presbytériens*; on les désigne aussi par le nom de *puritains*, parce que leur croyance est entièrement *pure*, sans mélange de catholicisme, tandis que l'église épiscopale a conservé beaucoup de rites en usage dans l'église

romaine. Les sectes religieuses furent dans la Grande-Bretagne l'origine de différents partis politiques, dont les querelles troublèrent plus d'une fois la tranquillité du pays. Une secte particulière de puritains s'appelle les *indépendants;* ils ne reconnaissent ni évêques ni anciens. C'est avec l'appui des indépendants que Cromwell renversa Charles Ier. Après de longs débats, les presbytériens obtinrent sous Guillaume III la liberté entière de conscience, qui leur fut accordée par l'*act of toleration* (acte de tolérance). Depuis cette époque, l'église anglicane est l'église dominante en Angleterre et en Irlande ; en Écosse, les presbytériens sont en majorité. Toutes les autres sectes sont tolérées dans les îles britanniques ; on les désigne sous le nom de *non-conformistes* et de *dissenters*, par opposition aux épiscopaux.

ANGOLA, royaume d'Afrique, composé des provinces de Loanda, Finso, Ilamba, Ikollo, Ensaka, Massingan, Embaca et Cobamba ; gouvernées par des chefs ou sovases qui reçoivent leur autorité du roi. Saint-Martin de Loanda, bâtie sur une colline au bord de la mer, est la capitale de ce royaume, que bornent les rivières de Danda et de Coanza. Les Portugais y ont fondé des établissements dès le milieu du XVIe siècle, pour la pêche des perles et coquillages, et la traite des esclaves. Le roi d'Angola fait sa résidence dans un rocher presque inaccessible qui a sept lieues d'étendue, vaste entrepôt de ses trésors, de ses munitions et de ses vivres et fourrages, pour plusieurs années, qui le met à l'abri de toute surprise de ses ennemis.

ANGORA, est un sandjac, ou une province de la Turquie asiatique, couverte de vastes et fertiles plaines, arrosée par le Sakaria et l'Alhaur. Le chef-lieu de cette province, qui porte le même nom, et qui est l'*Ancyra* des anciens, possède un très beau château antique, sur le sommet d'un rocher à pic, avec un grand nombre de bâtiments en briques, des rues larges et pavées en dalles de granit, et de jolies mosquées. Les portes et les murs de tous les édifices y sont construits des restes d'anciens monuments, dont on voit les ruines éparses du côté de la porte de Smyrne. Non loin de cette porte, sont deux figures de lion, de grandeur naturelle, et dans la ville, on voit les restes d'un temple d'Auguste, en marbre blanc, où on lit la célèbre inscription en l'honneur de ce prince, gravée sur six colonnes : on le nomme le *monument d'Ancyre*. Cette ville, capitale de la Galatie sous Néron, fut nommée *Antonine* sous le règne de Caracalla. Les Sarrasins la prirent sous Héraclius, et en 1422, Tamerlan s'en empara après avoir vaincu et pris Bajazet.—Cette ville est renommée par ses fabriques de camelots de diverses couleurs, faits avec le poil de chèvres dont l'espèce est particulière au pays, et dont la finesse est égale à celle de la soie. Les chats et les lapins d'Angora se distinguent également par leur fourrure, des animaux de la même espèce originaires de nos pays. Les premiers sont connus dans nos climats, où l'espèce en a été importée depuis long-temps, et où le peuple les nomme *angolas*, au lieu d'*angoras*, confondant ainsi leur origine et faisant venir d'Afrique ce qui nous vient de l'Asie.

ANGOULÊME, ancienne ville de France située au sommet d'une montagne au pied de laquelle coule la Charente, est le chef-lieu du département de ce nom, et était autrefois la capitale de l'Angoumois. Elle fut ruinée par les Normands dans le IXe siècle et rebâtie dans le Xe. Dans le XVIe, elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. François Ier l'érigea en duché pour sa mère en 1518 ; Louis XIV en fit l'apanage du duc de Berri, qui mourut en 1714, et depuis les princes de la maison royale l'ont conservée. Angoulême est à 119 lieues S. O. de Paris et 24 S.-O. de Bordeaux, au commerce duquel elle sert d'entrepôt. Sa population est de 15,000 habitants. Elle a des fabriques de serge, de siamoise, de faïence, de draps, de bougie ; des papeteries, des distilleries d'eau-de-vie, des raffineries de sucre, des ma-

nufactures d'armes, des fonderies de canon, des forges, etc.; mais son principal commerce se fait en grains, vins, eaux-de-vie, chanvre et lin. C'est la patrie de Balzac, de Saint-Gelais, de Marguerite de Valois, de l'ingénieur Montalembert et de l'infâme Ravaillac.

ANGOULÊME (Duchesse et duc d'). Marie-Thérèse, cette femme que Frédéric II empêcha seul d'être le plus grand roi de son époque, avait, comme toutes les ames douées de génie, une vive impatience du présent, une ardente curiosité de l'avenir. Cette disposition de l'esprit, qui se manifeste dans les hommes à idées puissantes par de hardies prévisions des évènements futurs et par d'audacieuses entreprises pour les dominer, a presque toujours chez les femmes un côté superstitieux qui leur fait rechercher la rencontre et l'entretien des sorciers et des diseurs de bonne aventure. Il en fut du moins ainsi pour Marie-Thérèse, qui donna dans sa cour un asile à ce Gassner, que la singularité de ses opinions et la témérité de ses prophéties avaient fait exiler de partout. Aussi, il arriva qu'un jour, lui présentant sa belle enfant, que toute sa cour saluait déjà, elle demanda à ce Gassner quel serait l'avenir de cette jeune vie. Cette question n'eut rien de grave ni d'inquiet, car au moment où l'impératrice interrogeait Gassner, elle endormait l'enfant sur ses genoux, lui souriait doucement, et la couvrait de ses caresses de reine et de mère : puissance doublement inviolable et sainte, dont il semblait alors que la protection dût être inattaquable. Marie-Thérèse fit donc cette question comme par habitude, sans douter de la réponse, et les yeux baissés sur son enfant. Le silence de Gassner les lui fit relever, et lorsqu'elle vit la pâleur de l'illuminé, elle devint pâle à son tour et répéta sa question d'une voix altérée : « Il est des croix pour toutes les épaules, » répondit Gassner. Cette réponse fit sourire ceux qui l'écoutaient, et ne troubla même qu'un moment le cœur d'une mère, car c'était folie de prédire des malheurs à Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse. Il semblait véritablement alors que ce fût folie, et plus tard, lorsque Marie-Antoinette échangea son haut titre d'archiduchesse d'Autriche pour celui de dauphine de France; plus tard encore, lorsqu'elle monta sur le trône où s'étaient assis Henri IV et Louis XIV, et lorsqu'après huit ans d'une union stérile elle mit au monde cette nouvelle Marie-Thérèse, cette fille que le peuple français salua d'acclamations aussi unanimes que si on lui avait annoncé la naissance d'un homme; à toutes ces époques, sans doute celui qui eût rappelé les sinistres prophéties de Gassner eût passé pour un fou ou pour un méchant. Et cependant, déjà à cette époque tous les malheurs de Marie-Antoinette fermentaient en germe au fond de la nation française, et la croix que lui avait annoncée le proscrit illuminé était le seul héritage qu'elle eût à laisser à sa *fille*. Bien que madame la duchesse d'Angoulême vive encore, quoiqu'il paraisse difficile aux partis qui nous divisent qu'un écrivain n'ait ni haine ni flatterie pour une proscription deux fois renaissante, qui n'est pas dépouillée d'espérance, cependant, nous tâcherons d'être vrai, et nous laisserons à l'histoire le soin de justifier nos opinions. — Ce qu'il faut dire avant tout, c'est que cet héritage de malheur, cette croix que madame d'Angoulême a reçue de sa malheureuse mère, fut peut-être plus lourde à porter que le martyre de Marie-Antoinette. Sans doute il lui manque ces effets dramatiques qui frappent les vulgaires imaginations et séduisent la frivole pitié de nos femmes. En effet, qu'y a-t-il de plus intéressant à imaginer que ceci : une reine dont le palais est envahi par des hommes en guenilles, une mère cachant ses enfants aux couteaux de mégères qui l'insultent, une femme qui, parmi ces figures hideuses, décrépites et salies de boue, se trouve être jeune, noble et belle? A ces tableaux qui se peignent d'eux-mêmes dans la pensée, qui contrastent si vivement à l'œil, les pleurs viennent aisément. Et puis, Marie-Antoinette tombe d'un trône dans une prison, où ses cheveux blanchissent en une heure; d'un trône sur un écha-

faud, où s'abat sa tête royale; et ces mots, trône et prison, qui se rapprochent et se heurtent confusément pour écrire son histoire, brisent le cœur et laissent l'esprit sans force pour juger si tous ces malheurs ont été inévitables. Pendant ce temps, une autre infortune s'attaque à une autre vie, mais effacée par de si ardents malheurs; elle brûle en paix sa victime sans qu'on s'occupe d'en avoir pitié. — En effet, au compte de la sensibilité humaine, les jours de douleur ne doivent pas durer à celui qui n'a pas eu le temps d'être heureux. Et parce que la fille de Marie-Antoinette fut si vite prise et si jeune au collet par le malheur, pour lutter toute sa vie avec lui, qu'elle n'eut point le loisir d'être une jeune princesse enviée et espérée par tous les souverains de l'Europe; parce qu'elle ne put entendre sonner l'heure de s'asseoir sur un trône, d'y commander avec toutes les pompes du pouvoir, d'y accueillir les vaniteux hommages des plus hauts seigneurs du royaume; parce qu'elle fut renversée avant l'âge où elle eût pu être adorée, à cause qu'elle était reine, et peut-être aussi à cause qu'elle était belle ; pour tout ce bonheur qu'elle n'a pas eu, on lui disputera le malheur qu'elle a, et parce que cette antithèse de haut et de bas, de joie et de peine, manquera à son histoire, elle demeurera sans effet, et n'entrera pas dans les émotions faciles dont s'affecte le commun des ames. Cependant, à le considérer de sang-froid, on rencontre peu d'existences aussi constamment persécutées et aussi patiemment supportées que celle de madame d'Angoulême. Une prison, le Temple, fut le premier asile de cette princesse, car ce fut à l'âge où l'on commence à comprendre, à l'âge où un palais eût pu lui paraître beau, à l'âge où chaque nom n'arrive plus à l'esprit comme un son, mais comme un fait, qu'elle entra dans la prison de sa mère. Dans cette prison, il y eut pour elle comme pour toute sa famille d'odieux gardiens, de féroces menaces. Sans doute toutes ces infortunes n'allèrent pas aboutir à l'échafaud, et en cela, il y en a qui pensent que madame d'Angoulême fut moins à plaindre que sa mère. Mais depuis ce 10 août, où elle devint prisonnière, jusqu'au jour où elle remplaça la captivité par l'exil, que d'agonies répétées elle souffrit pour la mort de chaque tête de sa famille ! Et d'abord, ce fut pour son père, longuement et solennellement jugé et condamné avec ce terrible appel nominal, qui le balança, aux yeux de la France et de sa fille, entre la vie et la mort, pendant l'évocation de sept cent trente-six noms ; or, pendant le temps qu'il fallait à l'expression de ces sept cent trente-six votes, dont le plus court demandait au moins une minute, dont quelques-uns durèrent plus d'une heure, n'est-ce donc rien, même pour celui qui ne meurt pas, d'être ainsi frappé au cœur sept cent trente-six fois par un *oui* ou par un *non* qui tue ou donne la vie, pour arriver, après une lente et effroyable supputation, à une majorité de cinq voix, qui jette une tête de roi et de père sur l'échafaud. Une majorité de cinq voix ! accident déplorable ! dérision cruelle ! vaisseau qui sombre à une toise du port ! Et puis, quand elle eut bien pleuré sur ce malheur, la malheureuse princesse, lorsque pour s'éviter d'en craindre de nouveaux sans raison, elle chercha une raison à celui qu'elle avait souffert ; lorsqu'elle eut long-temps considéré que son père était roi, que, de droit ou de fait, le peuple avait pu lui demander compte de son gouvernement, et qu'à tort ou à raison, il avait pu ne pas en être content, et s'autoriser à le frapper sous ce prétexte, elle se tourna confiante vers sa mère, en se disant : Celle-ci du moins est une femme qui ne leur devait rien, qui n'a pu ni les blesser ni les atteindre, à qui ils n'ont pas de crime à faire de ses actions ; et elle vit sa mère assise sur un tabouret, accusée par Fouquier-Tinville et Hébert, et jugée par Herman ! Si dans le procès de Louis XVI, les subtilités politiques et les hautes questions de droit qui s'y agitèrent avaient dépassé son intelligence trop jeune, dans les débats où succomba Marie-Antoinette, l'horreur des accusations dépassa de beaucoup ce qu'elle pouvait se figurer de la férocité

humaine. Mais qu'importe qu'elle ne comprît pas la trahison reprochée à Louis XVI ou l'inceste dont les tricoteuses elles-mêmes défendirent Marie-Antoinette? toujours est-il que le supplice était le résultat de toute accusation, et peut-être dut-elle penser, tout enfant qu'elle fût, que l'échafaud était sa destinée inévitable, lorsqu'elle y vit monter madame Elisabeth, sainte Elisabeth de France, dont la vertu éprouvée valait bien pour la défendre sa jeune et impuissante innocence? Ces trois morts successives finirent de grands malheurs et commencèrent ceux de madame d'Angoulême, et sans doute elle dut frémir d'être assez jeune pour ne pas pouvoir être accusée et livrée à la hache, lorsqu'elle apprit comment le cordonnier Simon tuait son frère, qui mourut près d'elle avec l'épine du dos cariée, parce que son instituteur trouvait plaisant d'insulter le fils des rois comme le font les marquis aux laquais de comédie. A de pareils malheurs, il ne faut pas de chute royale pour être profonds, il ne faut pas de constrastes pour être sentis. Harengère ou princesse, commencer par voir tuer son père, sa mère, sa tante et son frère, et attendre, c'est atteindre trop vite les limites les plus reculées de la souffrance, c'est avoir droit de plainte, sinon de représailles, pour tout le reste d'une vie, si longue qu'elle devienne.—A cette époque, la trahison de Dumouriez sauva la vie à madame, car il est assez facile de prévoir ce que fût devenue la malheureuse fille de Louis XVI si on n'avait eu besoin de sa tête pour racheter celles de Beurnonville, Lamarque, Camus et Bancal, que Dumouriez avait livrées à Clairfayt. Avant de sortir du Temple, elle écrivit sur ses murs ces mots tout chrétiens : « O mon Dieu, pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parents ! » et elle quitta la France. Ainsi, l'exil fut le premier bonheur de cette jeune princesse. Ce fut à Vienne qu'elle commença à rencontrer des regards amis. A Vienne, on pensa à la marier à un archiduc, mais, soit ménagement pour cette hardie république, qui s'était assez bien défendue pour faire craindre qu'elle n'attaquât, soit peut-être que cette union ne parût pas assez profitable à une cour qui s'est fait du mariage de ses princes une ressource politique, ces velléités d'hymen avec l'infortune n'eurent pas de suite, et la petite-fille de Marie-Thérèse alla rejoindre à Mittau le chef de sa famille. Là, elle épousa le duc d'Angoulême, son cousin. Si ce mariage ne fut pas d'une haute politique, il fut à coup sûr d'une heureuse dignité. Déjà les secours que les Bourbons exilés avaient été demander à leurs frères en royauté ne leur venaient plus que tardifs et incomplets, si même ils ne leur étaient refusés. Louis XVIII comprit qu'il ne pouvait demander pour sa nièce un mari à la bienfaisance étrangère ; il voulut que celui qui portait toutes les espérances d'avenir de sa famille prît aussi le fardeau, et peut-être un jour la consolation de tous les malheurs soufferts, et il confia la fille de Marie-Antoinette à l'héritier le plus probable du trône de France. En cela, madame d'Angoulême échappa à l'un de ces contrats diplomatiques sur lesquels on met un mariage en guise de cachet, et si elle n'eut pas à suivre l'une de ces vives inclinations qui, dans le cours ordinaire de la vie, déterminent le cœur, du moins elle trouva quelqu'intelligence de ses peines dans un prince qui avait subi l'exil comme elle, et, à défaut d'amour, leurs ames sympathisèrent par le malheur et s'unirent dans leurs espérances. — Avant d'aller plus loin, disons quelques mots de M. d'Angoulême. Né loin du trône où les malheurs de la famille semblèrent devoir l'appeler ensuite, jusqu'à l'époque où il épousa sa cousine, sa vie s'était bornée à la raide éducation d'un fils de France, à avoir dit un mot aimable à M. de Suffren, dont les courtisans pussent faire extase; il avait accompagné son père dans son émigration, il avait appris à Turin les mathématiques d'une manière assez passable pour sembler surprenante dans un prince de ce temps-là, et, dans le commandement d'un petit corps d'émigrés, il avait montré un peu de

ce courage des Bourbons, que, depuis Henri IV, les Condé semblaient avoir gardé pour eux; mais rien n'avait percé au-delà d'une obéissance facile aux intérêts de sa famille, rien de personnellement hardi, rien d'aventureux, rien de ce qui fait gagner un bâton de maréchal quand on est né sous-lieutenant, rien de ce qui fait ressaisir un trône quand on l'a laissé échapper. Ce n'est pas qu'il ait manqué d'appuis à la famille déchue à cette époque. Si le prétendant avait eu la moitié des ressources qui furent à la disposition d'un Bourbon qui ne se présenta pas, les Stuarts seraient peut-être encore sur le trône d'Angleterre. Après ce que nous avons dit de madame d'Angoulême, ce jugement sur son mari doit nous être permis. Pour une femme, le malheur est une destinée à laquelle il suffit qu'elle se soumette avec dignité pour être à la hauteur de son rôle; pour un homme, c'est un ennemi avec lequel il doit se battre le front haut et la main haute, et tant pis pour lui s'il est vaincu.—A partir de cette époque, la vie de madame d'Angoulême, la vie de son mari, et des débris de sa famille, s'agite et tremble au souffle de Napoléon. Le mouvement que cet homme imprima à son époque est si puissant que, bien qu'ils paraissent éloignés de l'orbite de son action, ils n'en subissent pas moins des perturbations dans leur existence à chacun de ses mouvements. Ainsi, la fortune de Napoléon ramène Louis XVIII et sa nièce de Mittau à Varsovie : triste voyage, commencé le 21 janvier, sous un souvenir de mort; nouvelle épreuve où le malheur quitta sa dignité pour s'attaquer misérablement à madame d'Angoulême, passa de l'ame au corps, et infligea le froid et la faim à l'orpheline de Louis XVI et de Marie-Thérèse : basse misère, qu'on a honte de rencontrer dans cette puissante infortune! Puis, le roi de Prusse voulut s'essayer à être maître chez lui, et bientôt après il transmettait humblement aux Bourbons le désir qu'avait le vrai maître de son royaume de ne plus les voir à Varsovie. Alexandre leur rouvre les portes de Mittau, croyant son empire de cinquante millions d'hommes assez vaste pour y offrir un asile à trois exilés. Quelques années se passent, et l'empereur de toutes les Russies faisait dire tout bas à l'oreille de Louis XVIII que sa présence sur le continent offusquait les yeux de cet homme qui, d'un coup d'œil, voyait à la fois le monde entier et chaque point de tout ce monde. Enfin, Louis XVIII, fatigué de ces servilités dont les ricochets lui arrivaient à chaque défaite, alla demander asile à l'Angleterre. Il le trouva, cet asile honorable, en 1809, dans ce pays qui seul échappa à la dévorante conquête de Napoléon, parce qu'il est le plus habile et le plus égoïste de tous, et peut-être aussi parce que l'on n'a pas encore inventé le moyen de construire des ponts de sept lieues. — Là, à Hartwell, la duchesse d'Angoulême garda une retraite absolue, et ne montra qu'une fois à la curiosité de la cour cette mauvaise fortune si singulièrement calquée sur celle des rois que l'aïeul de son protecteur avait chassés du trône. A la paisible possession de la couronne d'Angleterre par la maison de Hanôvre, la duchesse dut s'alarmer sans doute pour ses prétentions, elle dut comprendre que la prescription est le droit le plus fort de la société, que c'est justement qu'on l'a nommée la patronne du genre humain, et que toute usurpation y trouve son titre, champ ou royaume. Mais la fortune de celui qui les avait éloignés de leur héritage ne dura pas assez long-temps pour pousser de profondes racines au sol de France; elle remplit si rapidement sa course, et, partie de si bas, elle atteignit si vite son apogée et son déclin, qu'elle n'eut pas le temps de mûrir une légitimité éclose pourtant aux rayons du soleil d'Austerlitz. Napoléon fut vaincu, et, quoi qu'en aient pu dire les flatteurs d'alors, la France fut vaincue encore plus que lui. Ce fut donc en mettant le pied sur la couronne militaire de la France, dont les cendres étaient brûlantes, que les Bourbons atteignirent leur vieille couronne : ce fut là leur premier tort ou leur premier malheur. Qu'ils aient ensuite bien ou mal érigé l'édifice de leur pouvoir, c'est

ce qu'il faudrait discuter plus longuement que nous ne pouvons le faire ; ce qu'il y a d'assuré, c'est que la base était fausse, et que rien de solide n'a pu s'y établir. Alors fut dit un mot dont les phraseurs politiques firent grand bruit, et qui eut beaucoup de succès à ce moment où le gouvernement par le cœur était une rage pour tout le monde. Chacun des princes revenus avait eu son à-propos admirable et plein d'effusion ; les amis d'alors les répétaient si haut et si souvent que ce bourdonnement de convention couvrait le bruit des déchirements de la France, livrée par lambeaux à la peur étrangère. Louis XVIII eut beaucoup de ces bonheurs, M. le comte d'Artois en trouva quelques-uns de passables, et il n'est pas jusqu'à M. le duc d'Angoulême qui n'ait à revendiquer le sien. Celui de madame d'Angoulême fut noble et beau, et peut-être il eût été grand si on avait voulu le laisser à sa douleur de fille et de sœur, et ne pas en faire un axiome de politique. C'est une grande faute, c'est une de ces sottises auxquelles sont sujets tous les pouvoirs qui commencent, de vouloir résumer leurs pensées, leur avenir dans une *sentimentalerie*. *Union et oubli*, avait dit madame d'Angoulême : pour elle, pour elle seule, cette conduite était généreuse et convenante, d'appeler l'union et de promettre l'oubli ; et cela, parce que nous devons supposer qu'elle demeurait parfaitement étrangère à l'impulsion des affaires de l'état. Mais pour ceux qui gouvernaient pour elle-même, si sa voix de douleur devait se faire entendre parmi les conseillers du trône, ce n'était pas oubli qu'il fallait dire, c'était souvenir. Souvenir d'un peuple qui avait dévoré la royauté, le clergé et la noblesse, parce que ces trois pouvoirs le pressaient insupportablement ; souvenir de cette nation qui avait fait une qualification de son nom, et qui avait donné à ses enfants droit de dire tête haute : « Je suis Français, » comme autrefois on disait : « Je suis gentilhomme ; » souvenir de cette propriété nationale, qui, comme le trône de Napoléon, n'avait pas encore sa prescription, et qu'on laissait incertaine, flottante et alarmée ; souvenir de cette égalité à s'élever que la république et l'empire avaient fait entrer dans les droits et les habitudes du peuple ; souvenir de cette constituante et de cette convention, qui avaient soumis audacieusement tous les faits, toutes les idées, toutes les existences, même celle de Dieu, au régime des discussions parlementaires et publiques. Voilà les souvenirs qu'il fallait garder, afin de n'être pas en désharmonie avec la France, afin de ne pas être rejeté par elle comme une matière hétérogène, à sa première ébullition. Mais les cris de quelques milliers de femmes, mais le respect qu'imposa à toute la population la vue de madame la duchesse d'Angoulême, furent pris pour cette confiance de la nation en la bonne foi et la force de ceux qui règlent ses destinées, et qui fait le véritable amour du peuple, amour égoïste, qui ne tient compte que des vertus qui le servent, amour qui eût sauvé Napoléon, et ne l'eût pas délaissé, même dans le malheur, si la nation eût toujours été convaincue, comme elle le fut quelque temps, que rien ne pouvait le séparer d'elle, et qu'il n'avait pas une pensée personnelle. Mais ce sentiment de méfiance, qu'on jeta si adroitement parmi les autres revers de Napoléon, *s'établit* de prime-abord entre les Bourbons et la France. Jamais on n'avait accusé l'empereur d'avoir un autre trésor que celui de son peuple, il y puisait modestement et avec ordre ; il eût pu le faire plus largement qu'on n'en eût point pris d'ombrage, parce qu'on savait qu'il faisait bourse commune avec la nation ; dès les premiers temps, les Bourbons furent accusés de thésauriser à part, d'amasser à l'étranger. Ce n'était que ce que la nation leur avait alloué sans doute, n'importe, ce soupçon sépara les intérêts pécuniaires, et puis ceux de gloire et de puissance le furent bientôt, et le 20 mars arriva. — A cette grande époque, il y avait un rôle digne à jouer pour toute cette famille, forte de deux vieillards que l'adversité avait dû rendre expérimentés, et de deux

hommes assez jeunes pour tirer le sabre contre un homme et six cents soldats. Une femme, madame d'Angoulême, fut seule à la hauteur de sa nouvelle infortune ; elle seule fit un effort pour relever cette royauté, qui s'en alla, honteuse et fuyarde, redemander à l'étranger une seconde invasion du pays, une nouvelle humiliation à se faire reprocher un jour. M. le duc d'Angoulême ne manqua pas sans doute à ce courage vulgaire qui consiste à jeter sa poitrine devant une balle, mais ce n'est pas avec un pareil enjeu qu'on gagne une couronne, et il y a longtemps qu'en France cette vertu n'est plus estimée que cinq sous par jour. Aussi, il arriva que M. le duc d'Angoulême fut vaincu et attrapé par le moindre des généraux de Bonaparte, et renvoyé si humainement à l'étranger que c'était pour en mourir de honte. Pendant ce temps, madame d'Angoulême, que la nouvelle du débarquement de Napoléon avait surprise à Bordeaux, y tentait une résistance qui paraissait devoir trouver un grand auxiliaire dans les opinions exaltées des habitants. Population, troupes, sympathie, obéissance, elle invoqua tout pour la défense de cette royauté perdue. Agissant de sa personne, parlant de sa personne, elle fit plus qu'une femme ne pourrait faire, moins que n'eût dû faire un homme. — Un général d'une renommée secondaire et d'un mérite de premier ordre avait été envoyé à l'encontre de madame d'Angoulême. Cet homme, qui a plus fait la guerre d'Espagne que tous les maréchaux dont elle a fait la gloire, le général Clausel, fut pour madame la duchesse d'Angoulême un adversaire trop supérieur pour qu'il y eût chance pour cette princesse. En cette circonstance comme en beaucoup d'autres, les opinions de la famille des Bourbons la perdirent. L'aspect des victoires et de la guerre de Napoléon avait persuadé aux exilés d'Hartwell que tous les hommes qui faisaient mouvoir ce grand empire étaient des rouages insensibles et seulement habilement engrenés; que celui qui avait commandé un régiment n'entendait pas à autre chose, et qu'un général de division de l'empire était un soldat qui avait la voix plus forte qu'un autre. Voilà tout. Dans cette confiance, madame d'Angoulême compta numériquement les soldats qui étaient autour d'elle, les volontaires royaux qui juraient de vaincre ou de mourir, et elle attendit de pied ferme le général Clausel, qui s'avançait à petites journées seul dans sa voiture, et qui ne prit qu'à quelques postes de Bordeaux une escorte de trois ou quatre gendarmes pour ne pas être une seconde fois arrêté comme il l'avait été à Angoulême. — Mais à ce moment fut commise cette faute qui les perdit alors, et qui les a perdus depuis. On s'était posé en principe politique que l'armée était essentiellement obéissante, et qu'il n'y avait que des ordres à lui donner. On trancha en conséquence du commandement, et l'on ne fut pas peu surpris de trouver que l'opinion du soldat entrait pour quelque chose dans son obéissance, et puis il arriva que ces hommes rentrés ou attachés à la suite des Bourbons établirent la séparation d'une façon stupide entre la force militaire et madame d'Angoulême. Dans les conseils qui eurent lieu, ce ne fut envers le général Decaen et les autres officiers supérieurs que des propos comme ceux-ci : *Vos* soldats obéiront-ils ? Le mauvais esprit de *votre* armée nous fait craindre une trahison. Et puis, dès que ces officiers étaient partis, c'était : « Les hordes de rebelles nous abandonnent ; les pillards de Buonaparte sont des traîtres. » Et tous ces propos, qu'on croyait bien enfermés dans les salons de la préfecture, s'en allaient retentir dans les casernes. Faut-il donc tant s'étonner que lorsque madame d'Angoulême se rendit aux casernes, elle ait trouvé un accueil si froid. Elle ne savait pas qu'elle était coupable aux yeux de ses soldats de toutes les sottises de son entourage. Pendant le peu de jours que durèrent ces tentatives de résistance, un homme, devenu depuis d'une haute importance, M. de Martignac, fut à plusieurs fois député vers le général Clausel. Il le trouva à Cubzac avec quelque

hommes, et sans autre armée que celle qu'on voulait lui opposer. Il fit prier madame d'Angoulême de vouloir bien se retirer. Il s'offrit à entrer dans la ville seul, et à l'accompagner jusqu'au vaisseau qu'elle choisirait. Cette invitation parut une dérision à MM. les grands soutiens de madame d'Angoulême; ils parlèrent de l'enthousiasme de la ville et de l'obéissance à laquelle on saurait bien forcer la troupe de ligne. Une anecdote assez curieuse eut lieu à cette époque; elle montre combien il y avait plus de connaissance des hommes dans les généraux si soldatesquement méprisés de Napoléon que dans les politiques dorés ou bourgeois de toute la ville de Bordeaux. — M. de Martignac étonné de la tranquille assurance avec laquelle le général Clausel faisait solliciter madame d'Angoulême de sortir de Bordeaux, celui-ci lui répondit qu'il ne l'y croyait pas en sûreté. M. de Martignac regarde autour de lui, et en voyant une cinquantaine d'hommes tout au plus qui accompagnaient le général Clausel, il se prit à sourire. Le général lui renouvela sa demande avec instance, le suppliant de pourvoir au salut de madame la duchesse. M. de Martignac lui demanda enfin pourquoi il paraissait si pressé; le général lui répondit : «C'est que vous êtes aveugles et sourds, et que vous ne voyez ni n'entendez rien de ce qui s'agite sous vos yeux et à vos oreilles! Cependant, de ce côté de la Garonne, il me semble, moi, que je vois et que j'entends l'orage qui vous menace.» M. de Martignac sourit encore. «Vous en doutez, dit le général, eh bien! suivez-moi.» Ils descendirent tous deux sur le bord de la Garonne; par ordre du général, un sapeur coupa une longue branche de saule; un soldat y attacha son mouchoir de couleur, et, comme par enchantement, un vaste drapeau tricolore se hissa au haut du château Trompette et domina tout Bordeaux. Voilà ce que ne comprirent jamais les Bourbons, qu'il y a une sympathie qu'il faut acquérir à tout prix, voilà le sentiment sur lequel avait compté le général Clausel, et qui fit qu'il entra seul dans Bordeaux pendant que madame d'Angoulême s'embarquait au milieu d'une foule de courtisans qui parlaient de mourir pour elle. — Depuis ce départ, depuis cet exil, un second départ, un second exil, sont venus affliger cette princesse infortunée, absente de Paris lorsque les ordonnances de juillet furent rendues. On ne peut lui en imputer la moindre part, et cependant, pour être vrai dans cette circonstance, il faut dire que peut-être de tous les membres de la famille royale, madame d'Angoulême fut toujours la plus impopulaire. D'où pouvait venir cette disposition fâcheuse contre une femme à qui l'on ne refusait aucune vertu? En effet, au dire de toutes les personnes attachées au service de madame la duchesse d'Angoulême, il est difficile de rencontrer dans la vie intérieure une bienveillance plus soutenue qu'en elle, et une égalité de caractère plus complète. Bien plus, elle seule, de toute cette famille, obtenait de ceux qui la voyaient jusqu'au fond de la vie intime ce respect qu'il faut à toute position élevée, et que s'attire seule la dignité sans morgue. Et cependant, il faut le répéter encore, de toutes les personnes de la famille, madame d'Angoulême fut la plus redoutée. Ceci est un de ces secrets de l'antipathie des nations aussi inexplicables que ceux des antipathies physiques. Etait-ce que l'on ne put pardonner à madame d'Angoulême d'être peut-être la seule à avoir raison contre la France, et, supposait-on que sa religion, si zélée qu'elle fût, n'eût pu lui inculquer au cœur l'oubli complet des injures? mais madame de Berri, blessée au cœur plus récemment et d'une façon si cruelle, acquit, malgré le ressentiment qu'on pouvait lui supposer, une assez large part d'affection populaire; et même en cette circonstance, où madame d'Angoulême semblait la moins intéressée, car il y avait autour du cercueil du duc de Berri les larmes d'un père, d'une épouse et d'une frère avant les siennes, dans cette triste circonstance, dis-je, on supposa que sa douleur se nour-

rirait plus qu'aucune autre de haine, et enfanterait quelque vengeance.—Cependant, à son arrivée en France, les transports avaient éclaté, on l'avait reçue avec des marques d'amour qui affectaient presque du repentir, et depuis cette époque jusqu'à celle de son second départ, sa tentative à Bordeaux fut, pour ainsi dire, son seul acte politique. Quel motif caché produisait donc cette cruelle méfiance? Ce n'est pas ce que fit madame d'Angoulême, sans doute, mais c'est plutôt ce qu'elle ne fit pas, qui amena ce résultat. C'est de ne pas avoir arrêté sa voiture, simple et sans gardes, à la porte d'un magasin, d'un bazar; c'est de ne pas s'être montrée souvent à un spectacle ou à un concert, de ne pas avoir disputé à quelques bourgeois un tableau du salon, de ne pas s'être passionnée pour un livre ou une musique; c'est enfin pour ne pas avoir aimé, pour ne s'être pas amusée et occupée de ce qu'aime et de ce qui amuse et occupe le peuple français. En effet, le duc d'Angoulême fait la guerre d'Espagne, guerre impopulaire si jamais il en fut, il la termine, quelle qu'elle soit, sinon d'une façon conforme à nos vœux politiques, du moins d'une manière satisfaisante pour nos armes, et, de cette guerre impopulaire, le duc d'Angoulême revient populaire autant qu'il peut l'être, parce que les Français aiment la guerre avant tout, et qu'avant tout ils aiment à être vainqueurs, n'importe comment.—Il arriva donc que le peuple, ne voyant pas à madame d'Angoulême ses affections et ses préférences, lui en supposa de toutes contraires. Le progrès effrayant des prétentions ecclésiastiques lui fut surtout attribué : de tous ceux qui contribuèrent par leur imprudence à amener le renversement de la branche aînée des Bourbons, le clergé est le plus coupable. Il heurtait de front une nation qui s'était désaccoutumée d'eux, et, au lieu de renouveler la foi par la persuasion, il tira l'épée spirituelle contre une nation qui ne demandait pas mieux que de se battre même contre Dieu. Ce qui manqua à madame d'Angoulême, c'est cette affabilité alerte et le sourire sur les lèvres, qui se permet souvent une impolitesse, et la répare par une familiarité. La bienveillante réception de cette princesse, grave, austère et mêlée de tristesse, semblait un ressentiment invincible de ses douleurs, et on ne lui pardonna pas d'en faire souvenir ceux qui voulaient les avoir oubliées, et ceux qui ne les avaient pas vues. Était-ce la faute de madame la duchesse d'Angoulême, qui se taisait? était-ce la faute de la nation, toute renouvelée, depuis les exécutions de 93? Ce n'était la faute de personne; mais entre madame d'Angoulême et le peuple français, il en était comme entre deux hommes dont l'un a profondément offensé l'autre; il se peut que l'intérêt, la politique, ou le hasard, les rapprochent et les forcent de vivre ensemble, il n'en restera pas moins l'injure entre eux, et, quelque mine qu'ils se fassent, ils ne pourront jamais se regarder qu'à travers un souvenir pénible. Pour qu'il n'en fût pas ainsi, il eût fallu que madame d'Angoulême, facile, étourdie, aimant le plaisir, courant le spectacle, les bals, attestât par mille actions légères, par une conduite inconsidérée, qu'il ne lui restait plus rien au cœur de triste ni d'amer : une faiblesse, et peut-être elle était adorée des Français. Sans doute c'est un malheur que l'antipathie d'un peuple, mais c'est aussi une haute consolation que la vertu.
JULES JANIN.

ANGOUMOIS, province de France, comprise aujourd'hui dans le département de la Charente, et bornée au nord par le Poitou, à l'est par le Périgord, au sud et à l'ouest par la Saintonge. Elle tire son nom d'Angoulême, sa capitale, bâtie sur le sommet d'une montagne environnée de rochers, près de la rive gauche de la Charente. D'autres rivières moins considérables, telles que la Touvre, la Tardoire, la Bandiac et la Sonne, arrosent ce pays, dont on évalue la superficie à 200 lieues carrées.—Du temps de César, l'Angoumois était habité par les Agésinates. Sous Honorius, ce pays fut compris dans la seconde Aquitaine

Les Wisigoths en firent la conquête sur les Romains, et il passa ensuite sous la domination des Français par suite de la bataille de Vouillé. — Le poète Ausone, mort vers l'année 394, est le premier qui fasse mention de la ville d'Angoulême. Il la nomme *Inculisma*. Elle est désignée *civitas Eccolismensium* dans la notice des Gaules dressée vers la même époque. Dans les monuments postérieurs, elle est nommée *Engolisma*. C'était le siége d'un des plus anciens évêchés et le séjour ordinaire des comtes, d'abord gouverneurs, ensuite souverains du pays. Turpion, investi de ce comté en 839 par Louis-le-Débonnaire, et tué dans un combat contre les Normands le 4 octob. 863, est le premier comte bénéficiaire d'Angoulême. Émenon, son frère et son successeur, ne lui ayant survécu que 3 ans, Charles-le-Chauve donna l'investiture de l'Angoumois et du Périgord à un seigneur puissant nommé Wlgrin, son parent, qui fut père d'Alduin Ier, comte d'Angoulême en 886. Guillaume Ier, son fils et son successeur en 916, fut surnomme Taillefer (*Sector ferri*), à la suite d'une bataille livrée aux Normands, dans laquelle, armé d'une épée appelée *curto*, fabriquée par l'artiste Walander, il avait fendu d'un seul coup et jusqu'à la ceinture Storis, chef de ces Barbares. (*Voy.* la Chronique d'Adémar de Chabanais, publiée dans le tome VIII du *Recueil des historiens de France*, p. 235.) Telle fut l'origine du nom de Taillefer adopté par sa postérité. Un fait qui n'est pas moins extraordinaire, et dont toutes les chroniques rendent témoignage, c'est que la force prodigieuse de ce comte et sa valeur ont passé comme son héritage à tous ses descendants. Arnaud Manzer, son fils naturel (il n'en eut pas de légitimes) reconquit l'héritage de son père sur les enfants d'Arnaud Bouration, comte de Périgord, qui en avaient pris possession. Guillaume Taillefer II succéda en 987. Il eut deux fils, Alduin II et Geofroi Taillefer, comtes d'Angoulême en 1028 et 1032. Les enfants du 1er furent exclus de sa succession par Geofroi. Retirés dans les biens d'Alaaz de Fronsac, leur mère, en Périgord, ils y ont donné origine à la maison de Taillefer. Foulques Taillefer, fils de Geofroi, fut comte d'Angoulême en 1048, Guillaume Taillefer III en 1089, Wlgrin Taillefer II en 1120, Guillaume Taillefer IV en 1140, Wlgrin Taillefer III en 1178, mort en 1180; Mathilde, sa fille, avec ses oncles Guillaume V et Adémar en 1181. En eux s'éteignit l'ancienne maison d'Angoulême, presque entièrement dépouillée par l'Angleterre, contre laquelle elle avait soulevé presque tous les grands vassaux de la Guienne, à l'instigation du roi Philippe-Auguste. — Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, mari d'Isabelle d'Angoulême, fille du comte Aimar, hérita du comte d'Angoulême en 1201, et fut le fondateur de cette seconde race, laquelle s'est éteinte en 1303 dans son arrière-petit-fils Hugues XIII de Lusignan. Cependant Guy de Lusignan, son frère, s'empara de son héritage, dont il avait été expressément privé par le testament de Hugues XIII pour lui avoir fait la guerre. Le roi Philippe-le-Bel, ayant à venger ce grief et à punir la défection de Guy de Lusignan, qui venait de livrer Cognac et Merpins aux Anglais, confisqua sur lui les comtés de la Marche et d'Angoulême. Ce dernier comté (érigé en duché au mois de fév. 1515) devint successivement l'apanage des princes suivants : Louis d'Orléans, Jean d'Orléans, son fils, en 1407; Charles d'Orléans, fils de Jean, en 1467; Louise de Savoie, sa veuve, mère du roi François Ier, morte en 1531; Diane de France, fille naturelle du roi Henri II en 1582; Charles de Valois, fils naturel de Charles IX en 1619; Louis-Emmanuel de Valois, son fils, en 1650 et Marie-Françoise, fille de Louis-Emmanuel, son héritière en 1653, alors mariée avec Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, morte sans postérité le 4 mai 1696, époque de la réunion définitive du duché d'Angoulême à la couronne.—Blanzac, Aubeterre, Montberon, la Rochefoucauld, Ruffec, Verteuil, Chabanais, La

Valette, Cognac et Châteauneuf, sont autant de villes, la plupart peu considérables, de l'Angoumois. — Angoulême est la patrie de Balzac et de Du Tillet.

ANGUIER (François et Michel), sculpteurs. François naquit à Eu, en 1604. Il eut d'abord pour maître Carron, d'Abbeville, sculpteur et architecte. Il vint ensuite à Paris, dans l'atelier de Simon Guillain, qui avait alors une nombreuse école, et qui jouissait d'une grande réputation. François Anguier alla bientôt voyager en Angleterre et en Italie. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, il se lia étroitement avec Le Poussin, Stella et Dufresnoi. A son retour en France, Louis XIII le logea au Louvre et le chargea de la garde des antiques et de travaux importants. Parmi ceux qu'il exécuta, on citait le *tombeau du carnal de Berulle*, dans l'église de l'Oratoire, rue Saint-Honoré; une *statue de Henri duc de Rohan-Chabot*, dans celle des Célestins; *le mausolée de Henri duc de Montmorenci*, décapité à Toulouse, en 1632, dans l'église des religieuses de la Visitation, à Moulins. Aux pieds du duc était sa femme Marie-Félicie des Ursins, en partie voilée. Aux côtés du monument, les statues d'*Hercule* ou de la *Valeur*, de la *Libéralité*, de la *Noblesse* et de la *Piété*, rappelaient les belles qualités de Montmorenci. Anguier orna aussi de statues le *mausolée de la famille de Thou*, à Saint-André-des-Arcs, et le *tombeau du commandeur de Souvré*, qui était à Saint-Jean-de-Latran. On regardait comme le meilleur de ses ouvrages le *monument à la mémoire de Henri Ier, duc de Longueville*, descendant du comte de Dunois, fils naturel du duc d'Orléans assassiné en 1407, à Paris. Ce monument, élevé dans l'église des Célestins, se composait d'un obélisque et de quatre statues. En 1651, il fit le modèle d'une *statue de Louis XIII*, qui fut coulée en bronze pour la ville de Narbonne, et pour Reims *deux anges en argent* qui portent la tête de saint Remi. — Michel Anguier, son frère, né en 1612, dans la même ville d'Eu, fut aussi l'élève de Guillain; mais, animé du désir d'étudier les grands maîtres, il partit bientôt pour l'Italie. Il se consacra, pendant 10 ans qu'il passa à Rome, à l'étude de l'antique, et travailla aux sculptures de la basilique de Saint-Pierre et à celle de Saint-Jean des Florentins. Michel revint en France avec un talent supérieur à celui de son frère. En 1651, il fit pour lui, en terre cuite, deux statues destinées au mausolée du duc Henri de Montmorenci. Anne d'Autriche le chargea de la décoration des appartements du Louvre et d'une grande partie des sculptures du Val-de-Grâce. Il exécuta entre autres le groupe de la Nativité, qui passe pour son chef-d'œuvre. Michel fut reçu en 1668 à l'académie, dont il devint recteur en 1671; en 1674, il termina, d'après les dessins de Lebrun, les bas-reliefs de la porte Saint-Denis, commencés par Girardon, qui avait étudié sous lui et son frère. Ces bas-reliefs, composés avec chaleur, et qui offrent de très belles parties, sont la *Hollande et le Rhin*, grandes figures; le *Passage du Rhin*, la *Prise de Maëstricht*, un *Lion qui terrasse un Sanglier*. Michel fit de grands travaux pour plusieurs églises de Paris. On avait de lui une apparition de Jésus-Christ à Saint-Denis, dans la chapelle basse de Saint-Denis de la Chartre, église détruite en 1810; des statues de saint Jean et de saint Benoît pour les Filles-Dieu; un crucifix en marbre de sept pieds de haut pour la Sorbonne, et un en bois pour Saint-Roch. Ces deux derniers ouvrages ne passaient pas pour ses meilleures productions. Michel Anguier mourut en 1686. Il fut aidé dans plusieurs de ses travaux par Vanclève, qui avait étudié sous François Anguier, et qui fut employé aux sculptures de Versailles, de Marly, de Trianon et de plusieurs églises de Paris.

ANGUSTICLAVE, LATICLAVE. Avant de parler de ces vêtements, il convient de dire un mot du *clavus*, qui leur avait donné son nom. Les Romains entendaient par *clavi* des bandes d'étoffe de couleurs différentes du fond, appli-

quées sur les vêtements, soit comme ornements, soit comme marques distinctives. C'était ce que les Grecs appelaient *paryphœ*. C'était sur la tunique, vêtement qu'on portait le plus habituellement à Rome, qu'on appliquait ces *clavi*, non pour la rendre plus agréable à la vue, mais seulement pour établir une distinction de classe parmi les Romains. Mais ces divisions légales n'étaient pas nombreuses. Il n'y avait que l'angusticlave et le laticlave. Le premier était orné de deux bandes étroites de pourpre placées sur le devant de la tunique ; elles partaient des épaules et allaient jusqu'au bas. Le laticlave n'avait qu'une bande sur la poitrine. C'était la tunique distinctive des sénateurs. Il n'était permis qu'à eux de la porter. Tout le reste des Romains, même les chevaliers, étaient vêtus de l'angusticlave. Le laticlave se portait sous la toge, sans ceinture, mais on le ceignait avec le manteau militaire ou *penula*. Aussi reprochait-on à César, comme sénateur, d'avoir une ceinture sur son laticlave, et à Mécène, préfet de Rome, de n'en pas avoir sous la *penula*, et de ce qu'il donnait le mot d'ordre en habit civil. On ornait de *clavi* d'autres vêtements Il y avait des serviettes et des nappes qui en avaient. La *penula* n'était même qu'une lacerne bordée de claves. L'angusticlave à bandes de pourpre était en usage en Grèce chez les gens riches. Les autres portaient des tuniques à bandes blanches A Sparte, les bandes de pourpre étaient interdites. L'angusticlave à Tarente était d'étoffe légère transparente. Les Grecs appelaient le laticlave *mesoporphyra*, ou orné de pourpre sur le milieu.

ANHALT (Duché d'), est, comme presque tous les états de l'Allemagne, composé de plusieurs petits territoires. La maison d'Anhalt eut jadis pour première possession la petite ville de Ballenstedt, et ses membres prenaient le titre de seigneurs de Ballenstedt. En 1031, le comte Esico, seigneur de Ballenstedt, hérita de sa mère Hilda, issue des margraves de l'est, les biens considérables qu'elle possédait entre l'Elbe et la Saale. Ce fut l'origine de la fortune de cette maison, dont le chef prit le titre de prince vers la fin du XII^e^ siècle. Ce ne fut qu'en 1807, que les princes d'Anhalt prirent le titre de duc. La maison d'Anhalt est aujourd'hui divisée en trois branches, *Anhalt-Dessau, Anhalt-Kœthen et Anhalt-Berneburg*. Elle fait partie de la confédération germanique, dans les assemblées de laquelle elle a la quinzième voix. Les possessions des trois branches de la maison d'Anhalt se composent d'environ 75 lieues carrées, avec 135,000 habitants. (*Voy.* DESSAU, KOETHEN et BERNEBURG.)

ANHINGA. Cet oiseau habite les contrées les plus chaudes et les mieux arrosées des deux continents. Les anhingas ont des membranes aux pieds comme les canards, et cependant ils perchent sur les arbres élevés et y établissent leurs nids. Ils ne marchent jamais sur la terre, et s'ils quittent les arbres, c'est pour se jeter à l'eau. Ce qui rend ces oiseaux fort remarquables, c'est leur cou long et grêle et la petitesse de leur tête, ce qui leur donne l'apparence d'un serpent enté sur le corps d'un oiseau, d'autant plus qu'ils impriment à ce cou des mouvements parfaitement semblables à ceux d'une couleuvre. — Les anhingas se nourrissent de poisson. Leur peau est très épaisse et leur chair a un goût d'huile qui la rend désagréable.

ANI, genre d'oiseau de l'ordre des pies. Les anis vivent dans les climats les plus chauds du nouveau continent ; ils sont si faibles qu'ils ne peuvent soutenir le vent ; les ouragans en font périr un grand nombre. Leur naturel est très pacifique et très aimant ; le même nid sert à plusieurs femelles à la fois ; les dernières venues l'agrandissent pendant que les autres couvent leurs œufs. Quand les petits sont éclos, ils reçoivent indistinctement des soins de toutes les mères ; les frères restent toujours unis, soit en volant soit en se reposant. L'amour, la jalousie, la faim, rien n'est capable de troubler l'admirable accord qui règne sans

cesse parmi eux. Ces oiseaux sont, dans toute la force du terme, de véritables saint-simoniens : les mâles aident les femelles à construire les nids, à faire des provisions, etc., etc., sans s'inquiéter si les petits qui doivent en profiter sont engendrés par eux-mêmes ou par leurs voisins.

ANICH (Pierre), paysan du Tyrol, astronome et géographe, né en 1723 à Oberporfess près d'Inspruck. Pendant les ving-huit premières années de sa vie, il laboura les champs à l'exemple de son père; mais, dès sa première jeunesse, il avait montré beaucoup de goût pour les sciences. Les jésuites d'Inspruck, ayant remarqué ses heureuses dispositions, lui donnèrent des leçons de mécanique et de mathématiques. Ces leçons suffirent pour le mettre à même de construire un globe céleste, un globe terrestre et divers instruments de mathématiques. Le jésuite qui avait été son maître le recommanda à l'impératrice Marie-Thérèse, qui chargea Anich de dresser une carte du Tyrol septentrional. La superstition de ses compatriotes rendit ce travail fort difficile, et plus d'une fois Anich faillit y perdre la vie. Enfin, la carte fut achevée, mais on la trouva trop grande à Vienne, et Anich reçut l'ordre de la réduire sur neuf feuilles. Il fut forcé de la recommencer : quoiqu'il s'appliquât avec beaucoup d'assiduité à ce nouveau travail, il mourut avant de l'avoir achevé, le 1er septembre 1766. La carte parut enfin en 1774, sous le tire : *Tyrolis geographicè delineata à Petro Anich et Blasio Hueres, curante Dyn Weinhast.*

ANIL. (*Voy.* Indigo.)

ANIMAL. Au premier aspect, rien ne semble plus facile que de définir l'animal : être organisé, individuel, qui se meut et qui sent, veut ou se détermine. — Certes, un quadrupède, un oiseau, un reptile, un poisson, un insecte, etc., sont bien évidemment des animaux; ils se meuvent, ils sont sensibles et jouissent d'une sphère d'activité spontanée, quoiqu'en divers degrés; mais un colimaçon, une huître, un vermisseau, sont beaucoup moins sensibles, moins animaux. Enfin, on rencontre dans les eaux une foule d'êtres ambigus et de formes assez bizarres, par exemple des oursins et des étoiles de mer, des anémones et orties marines, même de petits êtres habitant dans les coraux, et ces produits microscopiques qui fourmillent dans les infusions aqueuses. On y découvre un mouvement spontané, qui paraît dépendre d'une volonté pour se détourner des obstacles; on y reconnaît à peine les indices d'une sensibilité plus ou moins obscure. Sont-ce encore des animaux? En suivant notre principe, que *la seule sensibilité constitue l'essence de l'animalité*, ils sont donc animaux s'ils sentent. — Mais en poussant nos recherches plus loin, nous trouverons d'autres êtres qui se meuvent comme s'ils sentaient. Ainsi, la plante sensitive (*mimosa pudica*) ferme son feuillage, plie ses rameaux lorsqu'on la touche. Une dame anglaise a trouvé, près des rives du Gange, une espèce de sainfoin (*hedysarum girans*) dont les petites feuilles s'agitent continuellement d'elles seules, lorsqu'il fait chaud, comme pour s'éventer. D'autres plantes manifestent aussi quelques mouvements quand on touche certaines parties, telles que leurs étamines dans le *biophytum* (*averrhoa carambola*), *l'oxalis sensitiva*, plusieurs *cassia*, etc. Cependant ce sont évidemment des plantes par leur conformation. D'autres productions, telles que des conferves, des tremelles, des *chara*, paraissent jouir de quelque mobilité; on connaît surtout le mouvement spontané des oscillaires (*oscillatoires* de Vaucher), espèces de conferves qui s'agitent, non quand on les touche, mais d'elles seules, dans les temps chauds. Différentes plantes d'ailleurs exécutent des mouvements très apparents, qu'on attribue à l'irritabilité, c'est-à-dire à la contraction de leurs fibres. Il y a des feuilles et des fleurs qui se closent, soit par l'absence de la lumière, soit par des contacts qui les blessent, les directions des tiges, des racines, des feuilles, le déploiement de certaines parties, surtout des organes de reproduc-

tion, et leurs fonctions manifestent chez ces êtres des actes de vie analogues à ceux des animaux. — Mais où cesse le végétal et où commence l'animal? Dans cet examen, il s'agit d'abord de déterminer si le *mouvement* est le caractère distinctif de l'animalité, ce qui ne saurait être, puisque tant de plantes en offrent des preuves. Ensuite, il faut considérer ce qu'est la *sensibilité* en elle-même : c'est la faculté d'éprouver du plaisir et de la douleur. Peut-on dire de ces plantes qui se meuvent à quelque occasion qu'elles ressentent du plaisir et de la douleur, qu'elles ont la conscience de ces impressions? Rien ne le démontre. Il n'est permis qu'aux poètes de placer des dryades dans les chênes et de prêter une ame à Narcisse s'admirant dans le cristal des fontaines. — Si les plantes sentaient, elles devraient avoir la *volonté* de rechercher le plaisir et de fuir la douleur. Il serait cruel d'admettre que la nature aurait créé un être sensible et immobile, c'est-à-dire exposé sans défense à toutes les causes de douleur, sans pouvoir chercher son bien. Un tel être ne pourrait subsister, ou il serait bientôt détruit. Plus un être vivant se montre sensible, plus il a de mobilité, car l'huître inerte végète sur son banc, tandis que l'oiseau si ardent et sensible est aussi la plus mobile des créatures; et parmi l'espèce humaine, il y a plus de mobilité dans les organisations à mesure qu'elles jouissent d'une sensibilité plus active.—Les causes du mouvement des plantes paraissent donc fort différentes de celles de la sensibilité animale. Le végétal n'a point de volonté : il n'agit qu'en automate et ne se meut qu'autant que le déploiement de son organisation ou les circonstances de sa vie le forcent. L'animal, au contraire, si imparfait qu'il soit, étant sensible dans ses diverses parties charnues, veut ou aspire à son bien, et fuit le mal. — Si l'on convient généralement que les plantes ne sentent pas, quoiqu'il soit difficile d'expliquer comment plusieurs d'entre elles se replient lorsqu'on les touche, tous les animaux ont-ils la *sensibilité*? Si cela n'est point douteux pour les espèces les plus perfectionnées dont le système nerveux est apparent, comme dans tous les vertébrés et chez les mollusques, les crustacés, les insectes, les vers, comment sentiront les zoophytes sans système nerveux apparent? ils manquent d'une tête, d'un cerveau ou centre sensitif, comme en ont les précédents, mais ils palpent, ils éprouvent les impressions du tact; leur chair est contractile ou irritable, comme l'est encore la queue du lézard récemment séparée du tronc. Ainsi l'influence du cerveau n'est point indispensable pour constituer la sensibilité dite organique. Il suffit qu'il puisse exister des molécules nerveuses très fines pour animer les tissus. Ce n'est pas la conscience ni la connaissance d'une impression qui détermine la contraction des organes animaux, mais le sentiment local suffit pour opérer involontairement même des mouvements musculaires. Un zoophyte peut donc sentir un contact, sans cerveau, quoiqu'il ne puisse pas connaître les rapports ni les juger. — On doit donc convenir que la *sensibilité* est l'essence de l'animalité, et non pas seulement l'*irritabilité* des fibres, comme l'ont dit Haller et ses sectateurs, puisque les végétaux possèdent celle-ci, et qu'elle est indispensable à tout être vivant. Aucune fonction d'organe, en effet, ne pourrait s'exécuter, dès l'état de graine ou d'œuf et d'embryon, sans le jeu de cette irritabilité mise en action dès la naissance. — L'animal est un être actif, la plante un corps passif. Aucune plante ne peut sortir d'elle-même du sol dans lequel elle a pris naissance ; l'animal change de place, les espèces les plus sédentaires ont pu s'étendre ailleurs. Une plante, étant insensible, ne peut pas se mouvoir, car comment agir lorsqu'on n'a ni sens pour se diriger, ni instinct pour guider ses actions, ni faculté de connaître? Ne pouvant, comme l'animal, chercher au loin sa nourriture, il faut qu'elle la trouve autour d'elle; il faut que ses organes de nutrition soient placés à l'extérieur. Afin de se trouver en contact plus immédiat

avec l'aliment, il faut que ses racines s'étendent sous la terre, ses feuilles dans les airs, et que la matière alimentaire pénètre ou soit absorbée par tous les pores. — Tout au contraire, l'animal étant sensible, jouissant de la faculté de se mouvoir, et ayant des sens, il peut distinguer ce qui lui convient de ce qui lui est nuisible ; il n'a donc pas besoin que l'aliment vienne le trouver ; il faut au contraire qu'il aille le saisir. Si les organes digestifs de l'animal eussent été placés à sa circonférence comme dans les plantes, ils l'eussent empêché de se mouvoir : il n'eût pas pu recevoir une assez grande quantité de nourriture à la fois. Il aurait fallu d'ailleurs qu'il fût plongé au milieu de ses aliments pour les absorber de tout côté, ainsi que les plantes, ce qui était incompatible avec la mobilité et la sensibilité, et ces deux fonctions de la vie extérieure n'eussent pas pu s'exécuter. La nature a donc dû placer à l'intérieur du corps des animaux leurs viscères digestifs, et à l'extérieur les organes des sens et de la locomotion. — Ainsi, la position centrale des organes de nutrition chez les animaux et extérieure chez les végétaux constitue encore une différence capitale. On a dit en effet que l'animal, à cet égard, était une plante retournée. Les racines suçantes des végétaux sont plantées dans la terre, celles des animaux sont dans leurs viscères intérieurs et leur estomac. Cet arrangement diminuant l'étendue des organes digestifs chez les animaux, il doit être compensé par la qualité plus substantielle des matières nutritives. On observe aussi que les animaux prennent des aliments beaucoup plus riches en parties restaurantes sous un petit volume, afin de se mouvoir plus facilement. Les carnivores surtout ayant besoin d'une agilité extrême, leurs aliments de chair contiennent beaucoup de matière nutritive, proportionnellement à leur masse. Ce sont aussi les animaux les plus perfectionnés dans leur classe. Leur organisation est plus sensible, leur substance mieux élaborée ; ils jouissent au plus haut degré des qualités essentielles à tout animal. Leur vie est plus énergique, leur intelligence en général plus étendue. Il en est ainsi des autres espèces qui se substantent d'aliments très nutritifs, de graines ou semences, d'œufs, de matières très élaborées, tandis que les races d'animaux herbivores ont besoin de vastes intestins pour contenir une grande masse d'aliments végétaux peu substantiels; aussi, les ruminants et autres espèces lourdes et stupides traînent leur grosse panse et de larges intestins. Donc, à mesure que les organes de la vie végétative acquièrent de la prépondérance dans l'économie animale, les organes de la vie sensitive se dégradent et s'affaiblissent. — Le tissu des végétaux, formé d'éléments plus simples, même chez les arbres ornés des parties les plus diverses, n'est guère composé que de fibres entrelacées de lamelles celluleuses, constituant des rayons medullaires et des trachées. Toute la complication organique se manifeste au dehors, ce qui fait que l'anatomie végétale interne se réduit à peu de chose. On ne peut trouver que dans les organes extérieurs des caractères suffisants pour leur classification (excepté la division générale en végétaux celluleux acotylédones, et en monocotylédones endogènes, et en dicotylédones exogènes, ou formés de couches concentriques superposées). — Parmi les animaux, la complication des organes est bien plus considérable, surtout à l'intérieur. Aussi leur anatomie fournit des caractères excellents pour leur distribution méthodique. — Formé à l'intérieur d'organes pour ainsi dire végétatifs et peu sensibles (tels que ceux de la nutrition), l'animal est au contraire revêtu d'organes sensibles et mobiles ou éminemment animalisés. Or, les animaux ne diffèrent guère entre eux que par cette écorce d'animalité, moins parfaite à mesure qu'on descend, depuis l'homme jusqu'à l'animalcule microscopique. Dans ces dernières classes, on ne trouve même que les parties les plus essentielles de la vie végétative, et quelques indices légers d'animalité. — On peut évaluer ainsi combien un être se montre plus *animal* qu'un autre ou s'é-

loigne le plus de l'état végétal. Plus cette enveloppe d'animalité sera considérable dans un être, plus il sera élevé dans l'échelle de l'animalité. L'homme, par sa nature, est plus éloigné des végétaux que tout le reste du règne animal. — L'essence de l'animalité consistant dans l'appareil nerveux sensitif principalement, tout animal jouit d'un ou plusieurs sens. Le toucher est commun à toutes les espèces d'animaux, depuis l'homme jusqu'à l'animalcule microscopique. Comme le goût est une modification ou espèce de toucher plus intime, qu'il est nécessaire pour connaître la nature des aliments, les distinguer du poison, il paraît être aussi généralement répandu que le toucher dans tout le règne animal. Les autres sens sont moins fréquents; ainsi l'odorat, qui existe encore chez les insectes, ne paraît pas connu des mollusques, des vers, des zoophytes. L'ouïe, qu'on retrouve chez les crustacés encore, et peut-être parmi d'autres articulés, n'a point d'organes connus dans toute la foule des animaux inférieurs, ni même de la plupart des mollusques. Enfin, beaucoup d'animaux de presque toutes les classes, excepté des oiseaux et des poissons, manquent d'organes de la vue. Enfin le *sensorium commune*, qui recueille toutes les sensations particulières et les peut comparer, ou un vrai cerveau, qui est l'organe central de la volonté et de l'intelligence, ne se trouve que chez les animaux céphalés, et surtout dans la grande division des vertébrés.—Une autre différence entre l'animal et le végétal est que le premier absorbe par la respiration (au moyen de poumons, ou par des branchies aquatiques, ou par des trachées,etc.) l'oxygène de l'air atmosphérique ou celui dissous dans les eaux, chez les races aquatiques. C'est le stimulant indispensable de sa vie. Plus l'animal respire, plus il présente d'intensité dans son existence, ou de vivacité et de chaleur, comme le prouvent les oiseaux, les espèces à sang chaud, comparées à celles dont le sang est froid, ou qui respirent moins. Le végétal, au contraire, absorbe l'acide carbonique de l'air ou celui qui se trouve dissous dans les eaux; il rejette beaucoup d'oxygène, surtout à la lumière, pour s'emparer, soit du carbone, soit aussi de l'hydrogène de l'eau; tandis que les animaux rejettent du gaz acide carbonique formé ou développé dans l'hématose, par la séparation d'une portion du carbone de leurs aliments. Donc, les végétaux restituent à l'air atmosphérique l'oxygène qu'y puisent les animaux. La respiration de ceux-ci est une combustion; le procédé des plantes est une désoxydation. C'est ainsi que s'établit une circulation générale dans les divers éléments de notre globe. — Enfin, les animaux présentent tous une organisation spéciale; tous sont pourvus d'une bouche ou orifice qui reçoit les aliments, et d'un estomac pour les recevoir. On a considéré plusieurs animalcules infusoires comme agastriques ou sans estomac. Cependant les observations modernes d'Ehrenberg, qui a coloré ces animalcules, prouvent qu'ils ont des cavités absorbantes. Plusieurs zoophytes n'ont pas seulement une bouche, mais beaucoup de suçoirs, comme les rhizostomes ou les astomes; il est même des espèces d'animaux parenchymateux qui n'ont point d'orifice buccal connu, et qui ne vivent peut-être que par absorption des liquides nutritifs dans lesquels ils se trouvent: tels sont des vers et des productions corralligènes fixées dans un lieu natal. Mais à ces diversités près, l'animal se nourrit par le centre, et développe ses facultés à l'extérieur. La plante, au contraire, se nourrit par la circonférence; elle se détruit d'abord par le centre, en sorte que les animaux, au contraire, se décomposent plutôt par la circonférence. Ainsi, les organes nutritifs, chez les uns comme chez les autres, restent toujours les derniers vivants. — L'animal, d'après toutes ces considérations, peut donc être défini: *un corps organisé, sensible, volontairement mobile, qui est pourvu d'un organe central de digestion*.—Une autre loi remarquable est que les organes sexuels ou de production tombent chaque année dans

les végétaux, tandis qu'ils persistent chez les animaux pendant toute leur vie. — Dans tous les êtres organisés, les parties les plus éminemment compliquées ou douées de plus de perfection sont placées surtout vers les régions supérieures ou antérieures de l'individu : tels sont les organes de la fructification et de la floraison chez les plantes ; et chez la plupart des animaux, au contraire, ce sont le cerveau et la moelle épinière, ou les principaux troncs nerveux. On peut dire que ces appareils d'organes impriment le mouvement à toute la machine, ou qu'ils en sont la portion la plus délicate, la mieux élaborée. — Est-ce la chaleur ou le soleil qui déterminent plus de vitalité ou de perfection organique aux parties des animaux et des végétaux le plus immédiatement soumises à leur influence ? Nous pourrions offrir plusieurs inductions en faveur de cette opinion. — Chez les végétaux, le maximum de leur élaboration vitale aboutit à la génération, à fleurir et fructifier. Il présentent leurs fleurs et leurs fruits avec orgueil, pour ainsi dire, comme ce qu'ils ont de plus parfait. C'est là leur tête et leur visage ; ils n'ont pour langage et pour action principale qu'à faire l'amour. — Chez les animaux, au contraire, ce sont le cerveau, le système nerveux et les principaux sens qui se rassemblent à la tête et au-devant de l'individu, avec sa bouche. L'animal semble donc demander surtout à sentir, à connaître, à se nourrir, tandis que ses organes sexuels sont reculés ordinairement à une extrémité opposée et dérobés même à la vue. Si les végétaux font parade de leurs amours, les animaux les soustraient le plus souvent dans l'ombre du mystère, et avec pudeur chez plusieurs espèces. Ils ne vivent pas tout entiers pour la reproduction, comme les végétaux, quoique avec des organes sexuels permanants ; mais ils ont des époques de rut ou de chaleur. Ainsi la nature a créé l'animal plus spécialement pour sentir, exercer une vie active par le moyen du système nerveux ; elle a formé le végétal au contraire pour fleurir et fructifier. — Plus un animal deviendra sensible, nerveux, intelligent, plus il sera parfait ; tel est l'homme surtout. Plus un végétal déploiera ses facultés propagatrices, ou produira des fruits abondants et savoureux, plus il atteindra le faîte de la perfection qui lui est propre. C'est donc seconder le vœu de la nature, suivre la route de ses impulsions les plus nobles, accomplir ses volontés, remplir enfin ses propres destinées sur la terre que d'accroître dans l'homme et dans les animaux domestiques, par l'éducation, les facultés intellectuelles, la sensibilité et toutes les qualités qui perfectionnent les êtres. Eh ! ne portons-nous pas notre admiration et le tribut de notre estime au vrai mérite, à tout ce qui s'élève à des facultés ou des vertus plus achevées ou sublimes, soit chez l'homme, soit dans les autres êtres animés ! Nous tracerons encore un autre caractère distinctif entre la plante et l'animal, à l'égard de leur station. D'ordinaire, la plante s'élève verticalement, parce qu'elle est enracinée dans le sol ; l'animal, ou du moins la plupart des animaux, se posent horizontalement, parce qu'ils marchent, volent, rampent ou nagent. Ils ont des membres : quêtant leur pâture, les brutes devaient se placer perpendiculairement au sol qui la fournit, tandis que la plante élève vers le ciel ses rameaux de feuillage et de fleurs pour recevoir les influences bienfaisantes de la lumière et de l'air. — Il en résulte encore que la structure de la plante devra présenter des formes circulaires, rayonnantes, en émanant d'un centre. Telles sont la plupart des fleurs régulières (et les irrégulières ne sont telles que par l'inégal accroissement de quelque partie, ou l'avortement de quelque autre). Les animaux, au contraire, prendront presque tous des formes symétriques, ou seront composés de deux moitiés pareilles, accolées dans leur longueur. Cet accolement est si réel, dans l'homme lui-même, que souvent une moitié du corps tombe malade, ou hémiplégique, et l'autre reste saine. Cet accolement s'est opéré par entre croisement, puisque les lé-

sions d'un côté du cerveau se font sentir aux nerfs des membres du côté opposé, et l'on voit les nerfs optiques se croiser manifestement, chez les poissons surtout. Ce qui devient non moins remarquable est que la forme rayonnante chez les plantes rassemble les deux sexes sur le même individu, savoir la partie femelle au centre médullaire, et les organes mâles dans la partie ligneuse et corticale qui l'environne. Les animaux de formes circulaires ne montrent point de sexes distincts, à la vérité, mais ils doivent être constitués de ces deux genres, puisqu'ils sont hermaphrodites, et se reproduisent d'eux seuls sans accouplement. L'hermaphrodisme, chez tous les êtres organisés, concourt avec la forme rayonnante, de telle sorte qu'on n'a jamais trouvé de zoophyte présentant des sexes séparés. Ces deux éléments de reproduction semblent donc être tellement fondus et pétris ensemble dans l'organisation des radiaires que toutes leurs parties ont la faculté de reproduire des individus semblables à eux, des bourgeons à la manière des végétaux hermaphrodites. —Il n'en est point ainsi des animaux symétriques. Les plus réguliers (les vertébrés, les articulés) portent toujours leurs sexes séparément, un sur chaque individu; mais les animaux irréguliers, les turbinés, ou même les bivalves (rarement réguliers), sont hermaphrodites. Donc la loi de symétrie des organes doubles correspond exactement à celle de la division des sexes chez les animaux. Parmi les plantes, comme elles n'offrent jamais que des formes plus ou moins circulaires ou rayonnantes, l'hermaphrodisme est la loi générale; le petit nombre de végétaux dioïques que l'on observe ne doivent cette unité d'un sexe sur la même tige qu'à l'avortement de l'autre sexe; l'un s'enrichit aux dépens de l'autre, qu'il absorbe. En effet, ces végétaux deviennent quelquefois d'eux-mêmes monoïques, par une abondante nourriture ou la culture, comme dans les saules, les genevriers, etc. Ceux-ci sont parfois mâles une année et femelles une autre.—Ainsi, la loi constante de la dioïcité des sexes appartient spécialement aux animaux symétriques, mais l'hermaphrodisme ou l'état monoïque, aux plantes ou aux animaux de forme rayonnante comme elles. —Tels sont donc les caractères qui distinguent l'animal de tous les autres êtres, qui en font une créature toute spéciale et comme un centre d'action. Par sa mobilité et sa sensibilité, l'animal entre en communication avec notre univers; il réfléchit comme un miroir, dans ses sensations et ses idée (chez l'homme, chef et roi de toute l'animalité), toute la nature; il emploie à sa vie presque tous les éléments; il parcourt toute la surface du globe; l'un sillonne les ondes, l'autre fend les airs ou bondit sur la terre. —La progression toujours croissante des facultés intellectuelles des animaux, ainsi que la complication de leur structure organique, à mesure qu'on remonte l'échelle des espèces de ce règne, est l'acte le plus merveilleux de la puissance créatrice et intelligente qui gouverne le monde. Qui ne voit, en effet, se développer successivement dans les moindres espèces de vers, d'insectes, un système nerveux simple, ensuite divisé en nœux ou ganglions en même nombre que les articulations de l'animal, ou épars chez les mollusques, en masses faiblement associées, puis recevoir une forme plus symétrique dans le canal osseux des vertèbres et le crâne des poissons; enfin grossir de plus en plus, se renfler en cerveau, à mesure qu'on remonte, par les reptiles, les oiseaux, à la classe des mammifères; recevoir enfin son plus vaste développement au sommet de l'échelle organique, à la tête du premier des êtres, à l'homme, fleur terminale du grand arbre de la vie. —Et à mesure que s'accroît ce système nerveux, qu'il se déploie dans l'intérieur des animaux progressivement plus compliqués, il projette à la circonférence du corps des prolongements ou rameaux pour ouvrir de nouveaux sens, de nouvelles portes de communication avec l'univers extérieur. Aussi, à mesure que les animaux obtiennent un plus grand nombre de sens et un système nerveux céré-

bral plus compliqué, la sphère de leurs sensations perçues, des idées qui en résultent, s'étend et s'amplifie. Les plus simples animaux végètent en eux-mêmes par l'instinct, d'autres plus compliqués s'épanouissent davantage; l'homme produit sa sensibilité presque toute au dehors. Il pousse l'étendue de ses recherches ou de sa curiosité au-delà des astres et à l'infinité des espaces et des temps. Quelques pas au-delà, il voudrait s'élancer jusqu'à la suprême intelligence d'un Dieu. — Chaque animal a donc son propre monde intellectuel en harmonie avec ses organes et ses facultés. Il ne voit pas l'univers d'une égale dimension ni sous le même aspect qu'une autre créature plus ou moins accomplie que lui. Il s'avance sur la voie de l'humanité, de même que les éléments intellectuels de l'homme existent déjà ébauchés dans des êtres inférieurs à nous. Ainsi, chaque espèce d'animal s'établit, par son propre arbitre, la mesure et la règle de tout ce qui l'environne. J.-J. Virey.

ANIMAL (Règne). Les végétaux et les animaux se rapprochent tellement entre eux par leurs espèces les plus simples, ou par leur origine, que plusieurs naturalistes sont embarrassés de poser la limite qui les sépare. — Partant d'un point si rapproché qu'ils paraissent se confondre, ils s'écartent ensuite par leurs races les plus perfectionnées : ainsi, personne ne confondra un arbre avec un mammifère, mais souvent le plus habile naturaliste peut à peine distinguer certaines algues ou des fucus, de quelques sertulaires et cératophytes ou productions coralligènes dues à des polypes. Il y a des *uredo*, des puccinies, des conferves, qui paraissent venir d'animalcules infusoires ou se transformer en ceux-ci. Mais à mesure qu'on remonte l'échelle de l'organisme, chaque règne s'écarte de l'autre par des caractères de plus en plus distinctifs. Traçons les tableaux des analogies et des différences entre le règne animal et le végétal, dans la première tribu.

CORPS ORGANISÉS. — PREMIÈRE TRIBU.

SENSIBLES ou ANIMAUX.	INSENSIBLES ou VÉGÉTAUX.
ANIMAUX-PLANTES OU ZOOPHYTES, SANS ORGANES SEXUELS DISTINCTS.	PLANTES ACOTYLÉDONES, AGAMES ET CRYPTOGAMES.
Pulpeux.	*Plantes cellulaires.*
Infusoires,	Moisissures, byssus, conferves,
Éponges et madrépores,	Champignons,
Cératophytes et coraux.	Algues et lichens.
Gélatineux.	*Plantes vasculaires.*
Radiaires (polypes et hydres),	Mousses,
Échinodermes,	Hépatiques,
Ascidies sociales.	Fougères et rhizospermes.

Après ces deux classes d'êtres simples et primitifs, qui, selon certains auteurs, constitueraient le *règne chaotique* ou de *formations équivoques*, peut-être *spontanées*, chez les races les moins compliquées, il naît un ordre de productions plus perfectionnées et se multipliant d'après la loi de la *génération univoque*. Tels sont les *phanérogames*, végétaux et animaux. Cependant le rapprochement des sexes, ou l'hermaphrodisme, domine encore parmi les races les moins perfec-

tionnées d'animaux. Leur séparation, ou la *dioïcité* chez les végétaux, semble n'être qu'une exception. — Le second tableau comprend les corps organisés, déjà plus élevés en composition, mais cependant encore inférieurs aux plus perfectionnés.

DEUXIÈME TRIBU.

ANIMAUX A SYSTÈME NERVEUX, GANGLIONIQUE OU SYMPATHIQUE.	VÉGÉTAUX MONOCOTYLÉDONES (A UNE SEULEFEUILLE SÉMINALE) ENDOGÈNES.
Vers intestinaux, Vers annélides extérieurs.	Joncacées, Cypéroïdées, Graminées.
Insectes : Diptères, Lépidoptères, Hyménoptères, Névroptères, Orthoptères, Hémiptères, Coléoptères, Aptères.	Aroïdées. Palmiers.
Les arachnides, Les crustacés, Les cirrhopodes.	Liliacées, Iridées, Asphodélées, etc.
Mollusques : Helminthides, Acéphales, Bivalves, Univalves, Céphalopodes.	Scitaminées, Orchidées. Hydrocharidées, etc.

Dans la série de ces animaux, les *mollusques* présentent une organisation interne plus avancée que celle des *insectes* : ainsi, les mollusques offrent un cœur, des branchies respiratoires, un foie, un système circulatoire assez complet, toutes choses qui manquent à l'insecte; mais celui-ci possède dans sa structure extérieure ses membres, ses organes des sens et du mouvement, des moyens d'exécuter une multitude d'opérations instinctives très surprenantes, ou merveilleuses, que ne peut faire le lent et baveux mollusque, privé de membres pour l'ordinaire.—Il s'ensuit que les insectes peuvent, par leurs facultés, être rapprochés des animaux supérieurs, tandis que les mollusques demeurent rattachés aux races aquatiques les plus stupides. Dailleurs, les insectes, comme presque tous les autres animaux articulés, ont des sexes séparés; les mollusques, pour la plupart, les portent réunis : ainsi, les créatures aquatiques, hermaphrodites ou androgynes, sont moins industrieuses, moins actives que les races terrestres ou aériennes d'insectes, bien que la structure organique reste, dans leur intérieur, plus simple. —C'est, en effet, une remarque générale, en histoire naturelle, que tous les animaux respirant une plus grande abondance d'oxygène, à l'aide de poumons, que les espèces pourvues de branchies pour l'eau, ont un système nerveux plus développé et des organes des sens plus capables d'impressions vives que ces dernières. Les mammifères et les oiseaux dont la vie est aquatique sont pareillement plus stupides que les autres espèces aériennes des mêmes classes.

TROISIÈME TRIBU.

ANIMAUX A DOUBLE SYSTÈME NERVEUX (LE GANGLIONIQUE ET LE CÉRÉBRAL) VERTÉBRÉS.	VÉGÉTAUX POLYCOTYLÉDONES OU DICOTYLÉDONES EXOGÈNES.
Poissons : Acanthoptérygiens,	Aristolochiées,
Malacoptérygiens,	Amaranthacées,
Branchiostéges,	Chicoracées,
Chondroptérygiens.	Corymbifères,
Reptiles : Batraciens,	Dipsacées,
Ophidiens,	Crucifères,
Sauriens,	Ombellifères, etc.
Chéloniens.	
Oiseaux : Palmipèdes,	Malvacées,
Scolopaces,	Renonculacées.
Gallinacés,	Solanées,
Oisillons,	Apocynées,
Picoïdes,	Rubiacées, etc.
Rapaces,	
Grimpeurs.	Myrtoïdes,
Mammifères : Cétacés et amphibies,	Hypéricées,
Pachydermes,	Vignes,
Ruminants,	Rosacées,
Rongeurs,	Légumineuses,
Marsupiaux,	Amantacées,
Carnivores,	Cucurbitacées,
Grimpeurs ou primates,	Térébinthacées,
Homme.	Conifères, etc.

Les plantes dicotylédones correspondent aux animaux vertébrés; mais les familles herbacées, à courte existence, se rapportent mieux aux vertébrés à sang froid, tandis que les arbustes ou arbres peuvent être analogues aux vertébrés à sang chaud. — Comme les éléments constitutifs de la matière animale sont plus nombreux que ceux composant le tissu végétal, il doit en résulter que le nombre et la variété des espèces animales seront plus considérables que celles du règne végétal. On sait aussi que la structure de l'organisme animal est plus compliquée que celle des matériaux des plantes. — La dispersion des races d'animaux sur le globe est un résultat de leur faculté locomotrice. Toutefois, chaque famille ou chaque espèce conserve son habitation native. Ainsi Buffon a fait voir qu'aucun des mammifères, ni même des oiseaux, entre les tropiques, n'était commun à l'ancien et au nouveau monde. Il en est de même pour les reptiles et les insectes. Quoique les poissons puissent traverser les mers en tout sens, cependant, chaque famille ou tribu affectionne certains parages ou telle température. Il y a des poissons accoutumés à des mers glaciales, et d'autres à l'océan des tropiques. De même, la Nouvelle-Hollande, Madagascar, Bornéo, Java, présentent des espèces

d'animaux et de plantes uniquement propres à ces contrées, et qui y sont autochtones, ou formées dès l'origine.—Les grands animaux herbivores habitent où la terre est riche en productions végétales, comme sous les tropiques. Là se multiplient aussi les grands carnivores. Les petits animaux, la menue racaille, pour ainsi parler, des rongeurs, des rats, des loirs, espèces dormeuses et hibernantes, vont se tapir dans leurs grottes souterraines sous les zones froides. Le nombre des animaux à sang froid diminue beaucoup parmi les terres glacées ou voisines des pôles; au contraire, le règne animal brille de toute sa fécondité, de l'éclat de ses couleurs, de l'énergie de ses facultés sous les cieux brûlants des tropiques. Les oiseaux aquatiques et les autres animaux de l'Océan peuplent abondamment toutes les contrées maritimes, à cause de l'uniformité de la température des eaux. Les races d'animaux les plus grasses fréquentent de préférence les climats froids; la graisse et l'huile les défendent contre la rigueur des hivers.—Si l'homme et plusieurs animaux rendus domestiques sont cosmopolites, d'autres espèces ne peuvent se perpétuer que sous certaines conditions de vie : ainsi, les singes, les perroquets, etc., ne subsisteraient pas à l'état sauvage hors des régions chaudes des tropiques, comme l'ours polaire, le renne et d'autres espèces septentrionales, périssent sous des cieux ardents.—Il y a de même une foule de poissons et de coquillages qui ne supportent que l'eau douce des fleuves ou des lacs, tandis que d'autres n'aiment que les eaux salées de l'Océan.—D'ailleurs, certaines nourritures étant appropriées à chaque espèce, tel insecte ne trouverait pas ailleurs le genre de végétal qu'il dévore, et le ver-à-soie amène partout avec lui la culture du mûrier. Le fourmilier est approprié aux lieux où se multiplient les fourmis.—Il y a donc appropriation des espèces les unes par rapport aux autres, comme les animaux sont entés, pour ainsi parler, sur le règne végétal. Telle sorte de dents, telle disposition des estomacs, tel genre de griffe ou de pied est correspondant avec tel genre de fruits ou de graines: ainsi, le *bec-croisé* (*loxia enucleator*) se trouve constitué pour vivre dens les forêts d'arbres conifères, comme tel cormoran, ou oiseau nageur, pour pêcher le poisson.—Ces rapports entre les êtres manifestent un dessein, une prévision, dans les productions naturelles, non moins que l'œil et l'oreille sont en relation merveilleuse avec la lumière et les ondes sonores de l'air. J.-J. Virey.

ANIMALE (Chaleur), se dit de la température que présente le corps des animaux, et qui les fait même résister jusqu'à certain point à la congélation dans les saisons rigoureuses et sous les climats froids.—Tous les animaux et même les végétaux, soit par l'action de leur organisme, qui entretient un certain développement du calorique, à cause des frottements, soit par l'effet des combinaisons chimiques ou vitales, conservent plus long-temps la fluidité de leurs humeurs par un grand froid que les mêmes substances à l'état de mort, ou hors du corps vivant. On a vu des thermomètres, dans le cœur d'un arbre, marquer encore quelques degrés au-dessus de zéro dans les gelées d'hiver. On sait que des salamandres et des poissons pris dans la glace n'ont pas été totalement congelés et ont pu être rendus à la vie.—Toutefois, les animaux à sang froid, c'est-à-dire tous les vers, les insectes, les crustacés, les mollusques, et même les poissons, les reptiles, n'offrent guère plus de chaleur que celle du milieu dans lequel ils subsistent. Aussi, la plupart, éprouvant le froid actif de l'hiver, s'engourdissent et passent presque à l'état de mort. Dans cette saison, au contraire, les oiseaux et les mammifères (à peu d'exceptions près) ont un sang chaud, ardent, et leur corps présente au tact une chaleur qui s'élève de 32 à 36 degrés (Réaumur et centigrades).—La différence de cette température est surtout attribuée à l'acte de la respiration. Bien qu'on ait contesté dans ces derniers temps que les poumons soient le foyer unique de la chaleur animale, il

n'en est pas moins évident que ce sont les animaux doués de poumons celluleux, qui reçoivent abondamment du sang par une circulation complète, qui développent le plus de chaleur animale. Sans doute le grand développement du système nerveux peut aussi concourir à la calorification, et il y en a des preuves, puisque les membres paralysés et insensibles deviennent froids, mais la source du calorique est d'autant plus abondante que l'animal jouit d'une respiration plus étendue. Les oiseaux en offrent la preuve. Ainsi, plus un animal respire largement ou absorbe de l'oxygène atmosphérique, plus il est, pour ainsi parler, en combustion flagrante, plus il jouit d'activité vitale, d'une grande intensité d'existence, de force et de mobilité. Les oiseaux sont en général ardents en amour, très pétulants et actifs ; leur vie est longue, leur digestion rapide, leur croissance prompte; ils ont des passions et une sensibilité très remarquables. Au contraire, les poumons lâches ou vésiculeux des reptiles, qui ne reçoivent qu'une portion du sang veineux de l'animal, absorbent peu d'oxygène; ces animaux sont la plupart lents et engourdis; il faut qu'ils se réchauffent au soleil pour vivre pleinement ou pour se livrer à leurs amours. — Les mammifères hibernants, ou qui s'engourdissent par la froidure, tels que les loirs, les marmottes, les porcs-épics, etc., n'entrent dans cette torpeur qu'autant que leur respiration s'affaiblit, s'éteint, et ne fournit plus la source ardente de la chaleur animale. — Cela est si remarquable que les habitants des pays chauds ne présentent pas plus de chaleur animale que les hommes des climats froids. On voit, au contraire, ceux-ci, respirant un air dense et riche en oxygène, manifester une vigueur et une activité plus forte, avoir un appétit plus vif, et leur ardeur amoureuse ou guerrière n'est point engourdie. — Tous ces faits concourent donc à la démonstration que la respiration est la principale source de la chaleur animale, et que celle-ci augmente ou diminue en raison de cette fonction parmi tous les animaux. Les mouvements de l'organisme s'accroissent pareillement, et concourent à développer aussi de la chaleur animale.—Celle-ci passe pour plus salutaire que la chaleur factice pour vivifier un jeune être. Cependant, on fait éclore des poulets dans un four au moyen d'une chaleur factice, et il n'est pas besoin d'éventrer un cheval et de placer un malade dans son abdomen, comme le faisait, dit-on, César Borgia, fils naturel du pape Alexandre VI, pour se réchauffer après qu'on l'avait empoisonné. Toutes ces immolations cruelles des animaux pour les appliquer chauds n'ont rien de plus efficace qu'une douce chaleur. Il est vrai, seulement, que les émanations de chairs fraîches, soit dans les boucheries, soit dans les cuisines, etc., peuvent contribuer à entretenir l'embonpoint ; les pores absorbent en effet des vapeurs nutritives. — La nutrition est encore une source de chaleur, car, après avoir été bien repu, le corps reprend de la vigueur et de l'action. Certaines boissons stimulantes, comme les spiritueux, raniment promptement la chaleur animale en augmentant le jeu des organes internes. Chacun sait combien le mouvement musculaire développe de chaleur ; au contraire, le repos, le sommeil, la langueur des fonctions, causent le refroidissement. J.-J. Virey.

ANIMALE (Matière). Le tissu des animaux diffère de celui des plantes, et la nature de leurs fibres présente en chacun de ces règnes un caractère particulier. L'animal a de la chair, la plante n'a qu'une organisation fibreuse ou celluleuse, moins souple, moins extensible, peu ou point contractile. Cette différence tient à un mode particulier d'assimilation des nourritures chez les animaux et à leur élaboration organique. — La plante, en effet, subsiste d'éléments plus simples que ne fait l'animal; elle peut vivre d'eau, d'air, de carbone divisé ou du détritus des matières organiques, fumier, terreau, etc. Elle est donc formée de principes peu compliqués. L'analyse chimique n'y rencontre d'ordinaire que trois élé-

ments, le *carbone*, l'*hydrogène* et l'*oxygène;* elle n'offre que peu, ou souvent point d'azote dans sa composition. Prenant les plus simples éléments de la nature, le végétal ne leur imprime qu'un premier degré de combinaison; aussi ne parvient-il qu'à une organisation peu complexe. L'animal, au contraire, tire sa première nourriture des plantes (sinon d'autres animaux); il peut donc pousser la composition plus loin par le mouvement organique et les combinaisons de la vie. Aussi, la chimie trouve dans les tissus animaux, outre les trois principes communs aux végétaux, de l'azote en abondance, ou même du phosphore et d'autres éléments combinés. Il paraît que c'est au moyen de la respiration ou de l'air atmosphérique que le simple herbivore, tel que le bœuf, s'incorpore l'azote qui constitue, à proprement parler, la chair, la matière animalisée. C'est en dépouillant cette chair d'azote (en la faisant macérer dans l'acide nitrique), qu'elle retourne à l'état végétal. — Il faut observer cependant que plusieurs végétaux naissent, comme les *byssus*, certains champignons, des sphéries, etc., sur des matières animales. Les engrais animalisés, les terrains saturés de débris d'animaux excitent le développement rapide de beaucoup de plantes. Il est plusieurs de celles-ci, comme les *crucifères*, les *champignons*, etc., qui contiennent abondamment de l'azote, et il paraît bien que les végétaux riches en nitre, comme les *helianthus*, les *solanum*, etc., s'emparent d'une portion azotée des terrains où ils croissent. Mais on peut en conclure, au contraire, que la matière azotée des engrais n'entre qu'imparfaitement dans l'économie végétale, puisqu'elle sert plutôt à la production du salpêtre, tandis que les animaux absorbent l'azote et l'assimilent abondamment. Les végétaux ne prennent donc les éléments des engrais que disgrégés, ou les décomposent, s'ils sont trop animalisés. Ainsi, les végétaux simplifient la nourriture à leur niveau, tandis que les animaux la surcomposent pour l'élever à leur état de complication. Cependant, le tissu végétal possède déjà l'irritabilité ou plutôt l'excitabilité, outre celle que manifestent beaucoup d'étamines. Les plantes ont des maladies, des ulcères, des feuilles mortifiées et d'autres trop excitées, crispées par certains stimulus; les végétaux les plus excitables devancent les autres en feuillaison, en floraison, etc. Les piqûres des cinips et autres insectes, et le venin qu'ils injectent dans la plaie d'un arbre, produisent des galles, des afflux de sève. S'il existe une différence, elle n'est que dans la seule sensibilité qu'éprouve l'animal, tandis que la plante manifeste une irritabilité seulement organique. La *chair* a une vie plus développée dans ses facultés que n'en a le *bois* ou le tissn végétal, et cette différence tient probablement à la nature chimique plus compliquée de la chair que ne l'est le ligneux; celui-ci manque en effet du principe animalisant, mal à propos nommé *azote* ou sans vie.—Ainsi, la plante ne vivant que d'éléments faiblement élaborés, sa vie et ses organes sont peu compliqués, ont peu de propriétés spéciales; mais l'animal, se nourrissant des substances déjà préparées par la végétation, élève la combinaison organique plus haut, lui imprime des qualités plus actives, la *contractilité musculaire*, la *sensibilité nerveuse.* A cet égard, les carnivores, prenant des nourritures d'une composition plus élevée encore, portent plus loin leurs facultés actives et énergiques, que ne le peuvent faire les espèces simplement herbivores.—S'il résulte de cette gradation une vitalité plus intense, la substance animale, plus compliquée dans ses éléments, sera aussi plus susceptible de destruction, de putréfaction. Car plus les combinaisons restent simples, comme dans les minéraux à composés binaires, plus elles sont durables; elles se relâchent à mesure qu'elles sont constituées d'éléments plus nombreux chez les corps organisés, et par là, moins bien unis ou plus dissociables.—Ces faits portent à penser que la nature a dû atteindre son faîte d'élaboration organique en créant les animaux et l'homme, dont la

structure et les éléments sont si corruptibles. Un degré au-delà, de composition ou de perfection, ne paraît pas possible dans l'ordre de notre nature actuelle. L'arbre de la vie, en produisant l'espèce humaine, est parvenu à son faîte; il a fleuri sur cette terre, du moins en élevant ses matériaux organisables à leur point le plus éminent, jusqu'à créer la sensibilité et la faculté intellectuelle dans les centres nerveux, pendant l'état de vie. J.-J. VIREY.

ANIMALE (Vie). La vie se distingue en deux genres : 1° la vie végétative, interne, primordiale, dite organique par Bichat; 2° la vie externe, sensitive, ou animale, qui n'appartient en effet qu'aux animaux, tandis que la vie organique ou végétative est commune à tous les êtres organisés, et la seule qui puisse convenir aux plantes. — Ainsi, la *vie végétative* étant essentielle à tout être, préside sans cesse à son organisation, à sa nutrition, à l'élaboration des aliments et à l'accroissement, comme à toutes les excrétions et expulsions ou renouvellements des parties, enfin à la reproduction des individus. Cette vie végétative ne peut point être suspendue (à moins que le froid, l'engourdissement, etc., n'arrêtent le mouvement vital dans l'œuf, la graine ou l'embryon, ou dans la plante et l'animal torpide, pendant l'hiver). Elle persiste pendant le sommeil; sa diminution cause l'atrophie, la vieillesse, tandis que son développement fait la vigueur du jeune âge.—Au contraire, la *vie animale* n'agit que pendant l'état de veille des animaux uniquement ; elle consiste dans la mobilité musculaire ou contractilité des fibres, et surtout dans la sensibilité, la faculté d'être impressionné, soit physiquement par les organes des sens extérieurs, soit moralement par les émotions internes des passions, des sentiments, des idées.— L'animal dormant n'exerce alors que les facultés végétatives internes : on peut dire en ce sens, avec Buffon, que la plante ressemble à un animal dormant ; mais l'animal éveillé est un végétal, plus la sensibilité ; la mobilité n'en devient qu'une conséquence, puisque nous avons vu le mouvement suivre l'état de la sensibilité.—Le corps de l'animal est composé de deux ordres d'organes : les *internes ;* ceux de la nutrition et de l'assimilation (ainsi que la circulation et la respiration) exercent des fonctions non interrompues, de même que les excrétions : ce sont les fonctions végétatives. Les organes *extérieurs*, ou qui revêtent les précédents, sont situés à la circonférence et leur servent d'enveloppe. Tels sont le *système musculaire,* charnu, instrument de mobilité avec le *squelette osseux*, et l'appareil *nerveux sensitif*, sorte d'arbre, dont le bulbe renfermé forme le cerveau ; la tige est l'épine dorsale (ou *rachis*), et dont les branches ou rameaux nerveux se répartissent dans les organes des sens et tous les membres, pour leur communiquer le sentiment et la vie. — Mais ces fonctions extérieures de sensibilité nerveuse et de mobilité musculaire, qui mettent en rapport l'animal, par ses sens et ses mouvements, avec le monde externe, ne peuvent s'exercer sans relâche. Elles s'épuisent chaque jour ; leur fatigue, leur intermission nécessaire cause le sommeil, repos réparateur des forces animales. L'homme ou l'animal endormi perdent en ces instants la sensibilité et le mouvement, rentrent dans la seule vie interne ou organique ; ils ne sont donc plus animaux, ce sont momentanément des plantes. — Il est donc certain que l'étendue des fonctions sensitives et motrices composant la vie externe donnera la mesure du degré de l'animalité; elle indiquera combien un animal est supérieur à un autre. C'est ainsi, que l'homme jouissant au plus haut point d'un vaste système nerveux, d'un cerveau considérable et d'une sensibilité exquise, obtient le premier rang parmi tous les animaux. A mesure, au contraire, que l'appareil nerveux est moindre en étendue, comme en puissance, dans la série des animaux, ceux-ci descendent dans une échelle inférieure ; ils ont moins de qualités intellectuelles et sensitives ; leur appareil musculaire ou locomoteur présente moin

d'activité ou d'énergie ; enfin, ils sont moins animaux, jusque là que les derniers, dans cette dégradation, se rapprochent des plantes et sont nommés *zoophytes* ou animaux végétants. — En recherchant donc les parties les plus essentielles à la vie animale, nous les trouvons dans le système nerveux ; les nerfs étant les premiers organes du sentiment, ils sont la racine de l'animalité, la trame première, le germe de l'animal : sentir, c'est avoir des nerfs, c'est être animal ; plus le système nerveux est développé ou perfectionné, plus on est sensible, plus on est élevé dans l'échelle de l'animalité. C'est donc sur les formes et l'étendue du système nerveux que doivent être établies les premières, les plus profondes divisions du règne animal. Les corps organisés insensibles sont les plantes ; les êtres organisés sensibles sont les animaux. — Les qualités distinctives de la vie animale consistent donc dans la *sensibilité nerveuse* et la mobilité musculaire ou l'*irritabilité*, ou dans la pulpe médullaire et la fibre contractile. Ces éléments organiques prennent, pour l'ordinaire, des formes symétriques ou doubles chez les animaux, leur donnent des sens et des membres appropriés au monde extérieur et à leur destination sur ce globe. Par eux, l'animal se dirige ou se gouverne ; leurs fonctions s'usent et se réparent avec une intermittence journalière. La chaleur les exalte, mais les épuise ; le froid les restreint et les engourdit. La volonté ou les désirs, les intincts, les dirigent. —Au contraire, la vie végétative ou purement interne des organes de digestion, de circulation, de nutrition, etc., n'est point soumise à la volonté, elle agit spontanément et sans suspension ni repos. Ses organes sont irréguliers pour la plupart, et centraux ou renfermés au-dedans du corps. Tels sont les viscères abdominaux et thoraciques, et ceux de la cavité du bassin, car les organes sexuels et leurs fonctions appartiennent plutôt à la vie végétative qu'à la vie animale. — L'instinct domine la vie végétative, la volonté ou les fonctions cérébrales impriment l'action à la vie animale. Dans la veille, celle-ci prend l'empire ou la supériorité ; mais pendant le sommeil, la vie végétative acquiert plus de prépondérance. J.-J. Virey.

ANIMALES (Fonctions). Ce sont celles qui caractérisent surtout la vie animale, et qui n'appartiennent qu'aux animaux. Or, le propre de l'animalité consistant dans les facultés de sentir et de se mouvoir, ou dans la sensibilité *nerveuse* et la *contractilité* musculaire, il s'ensuit que les fonctions animales seront celles propres à l'appareil nerveux et au système locomoteur. Celui-ci est formé de la chair des muscles et du squelette osseux ; son jeu est fondé sur une mécanique très ingénieuse de cordes fibreuses ou charnues, ou tendineuses, soutenues et fixées par des points d'appui qui sont les os vertébrés (ou les coques calcaires des crustacés, des coquillages, à l'extérieur de ces animaux, ou l'enveloppe cornée des insectes). —Les fonctions sensoriales sont ou extérieures, comme celles de nos cinq sens, ou internes, comme celles des appétits, des désirs ou des passions, et celles du centre cérébral, qui peuvent réagir sur l'économie, comme on en voit des exemples dans les effets des passions et de l'imagination.—Les fonctions animales sont intermittentes ou interrompues par le sommeil (car celles qui s'exercent encore dans les songes sont dues à des réveils partiels du centre cérébral). — Dans l'acception commune, on désigne souvent comme fonctions animales celles qui émeuvent surtout les brutes : tels sont les appétits de nourriture ou de propagation ; néanmoins, ces fonctions appartenant à tout être organisé et aux végétaux même, puisqu'ils aspirent à se nourrir et à se reproduire, ce sont plus réellement des fonctions organiques. (*V.* plus haut, Vie animale.) La première fonction de tout individu vivant est la *nutrition*, ce qui comprend les actions subséquentes et pour ainsi dire de détail, telles que la *mastication* pour plusieurs animaux, la *succion* pour d'autres et l'*absorption* chez les plantes ; ensuite la

digestion stomacale, intestinale, la *chylification* ou la séparation des molécules nutritives de la masse d'aliments pris. Le chyle versé dans le sang ou dans le liquide qui en tient lieu, comme la sève du végétal, il s'opère une autre fonction, celle de la circulation sanguine dans l'animal, séveuse dans la plante, enfin l'*hématose* où l'élaboration du liquide réparateur de l'économie. Mais bien que cette circulation soit complète dans plusieurs espèces (celles à sang chaud), elle n'est que partielle dans les races plus imparfaites. De même la sève dans les arbres ne présente point une circulation régulière, ni même un mouvement permanent, ou égal, puisque le froid et la chaleur en font varier l'action, de même que le froid suspend la circulation chez les animaux qui s'engourdissent en hiver. — A la suite de cette distribution du sang ou de la sève, s'opère l'assimilation ou la réparation des organes; enfin s'exécutent dans des appareils particuliers nommés glandes les *sécrétions* de liqueurs spéciales, bile, lait, urine, salive, etc.; les *excrétions*, qui rejettent le superflu ou les parties nuisibles à l'économie, et celles qui s'usent par le mouvement de la vie. C'est le détritus des organes (*Voy.* Organisation).

J.-J. Virey.

ANIMALES (Plantes). Comme il y a des animaux fort analogues aux végétaux, qu'on a nommés *zoophytes* pour exprimer ces ressemblances, il existe aussi des plantes analogues aux animaux, ce qui n'est point la même chose; car les zoophytes sont plus animaux que végétaux, et les plantes animales ont bien réellement une prédominance de caractères végétaux. — Les naturalistes, en effet, remarquent entre les classes les plus inférieures de ces deux règnes organiques des rapports assez intimes pour qu'ils paraissent se confondre parfois. Ainsi, parmi les cryptogames, les *algues*, les *conferves*, les *champignons*, les *lichens*, les *tremelles*, etc., sont des plantes qui se rapprochent beaucoup des zoophytes, des polypes, des infusoires, etc. Il y a des formes semblables entre les cératophytes, les corallines et les fucus ou autres thalassiophytes. On ne sait pas même toujours où finit l'animal et où commence le végétal. Les gradations sont parfois imperceptibles, comme l'ont observé Buffon, Bonnet et autres savants.—Ainsi, Lamouroux a décrit des fucus des genres halymède, galaxaure, lyagore, qui ressemblent à des corallines des genres flabellaire et polyphyle de Lamarck. Ainsi, Girod-Chantrans considère les conferves, les byssus, les tremelles, comme des polypiers, car ces oscillatoires ont des mouvements qui paraissent spontanés; d'autres conferves se multiplient par boutures, par des divisions, de même que certains polypes. Bory-Saint-Vincent établit un règne à part de ces êtres particuliers, qu'il qualifie de *psychodiaire*, et auquel on peut adjoindre les nostoch de Vaucher, les diatomes de Fries, etc. On a cru voir, en effet, des conferves se résoudre en animalcules infusoires et des infusoires se réunir pour reformer à leur tour des conferves, comme les zoocarpées, les baccillaires, etc. Outre ces observations, déjà des recherches d'Ingenhouss sur la matière verte de Priestley formée dans l'eau croupissante, celles de G.-R. Treviranus, de Trentepohl, de Gaillon et d'Edwards sur de petites conferves, etc., avaient montré dans les filaments de ces végétaux, des animalcules infusoires ressemblant aux enchélides, aux cyclidies de Muller. Les mouvements remarqués dans les ulves, dans le céramion, se rapportent à ceux des cercaires, des baccillaires, selon Nitzsch. Enfin, pour compléter le parallèle, ces plantes animales et les champignons donnent à l'analyse chimique des produits tout aussi animalisés, car elles contiennent de l'azote non moins que les éponges, les corallines et les cératophytes.—De tous ces faits, plusieurs naturalistes célèbres, outre ceux que nous venons de citer, ont pensé qu'on ne pouvait pas admettre de limite entre le végétal et l'animal, dans leurs races les plus simples ou les plus inférieures. Telle est aussi l'opinion de

Pallas, de Darwin, de Smellie, de Blainville, de G.-R. Treviranus. On a donc cru devoir établir un règne intermédiaire, composé des champignons, des algues, des zoophytes, et autres agames ou cryptogames, entre les animaux et les végétaux plus parfaits. — Toutefois, en suivant la série de ces deux grands règnes, on voit les zoophytes s'élever aux animaux, et les lichens, les algues, se rattacher aux végétaux. Il y a donc véritablement un point où ils se séparent, quoiqu'on ne puisse peut-être pas le déterminer exactement. Il n'en reste pas moins démontré pour les naturalistes que la matière organique dans les êtres les plus simples revêt de grandes analogies de forme et de composition, en sorte qu'on peut dire qu'il y a mélange, union, soudure de deux règnes, et que l'un et l'autre se confondent dans un invisible chaos, ou se dérobent à nos investigations par leur petitesse, par les incertitudes de leur génération et de leur développement. (*Voyez.* Zoophytes.) J.-J. Virey.

ANIMAUX (Classification des). La nature nous présente trois grandes formes ou principales divisions dans le système nerveux du règne animal. La première, analogue aux végétaux acotylédones ou simplement cellulaires, est celle des animaux appelés *zoophytes* ou *animaux-plantes ;* ce sont les plus simples de tous : leur tissu organique est pulpeux et très mou ; il est plus ou moins diaphane ; on n'y aperçoit presque aucune fibre musculaire, quoiqu'il soit très contractile en tout sens. Son caractère fondamental de vie consiste dans l'extrême division des molécules nerveuses chez ces animaux. Parmi eux, il n'y a point de système nerveux, à proprement parler, si ce n'est dans quelques échinodermes et radiaires, où il semble exister quelques rayons nerveux peu apparents ; chaque portion de leur corps a sa molécule nerveuse, et sa vie animale particulière ; il n'y a nul centre commun de vitalité ; il est également disséminé en toutes les parties. Voilà pourquoi ces animaux, divisés et mutilés, se régénèrent et se complètent facilement, car chaque molécule de leur corps semble avoir son existence propre, outre celle du corps entier. — On conçoit que la génération doit être fort simple dans cette tribu de productions vivantes ; elle n'est, en effet, qu'une simple bouture, une sorte de tige qui se sépare de la souche maternelle dans la plupart des espèces ; quelques-unes produisent aussi des œufs, ou plutôt des bourgeons, qui se développent à la manière de ceux des végétaux. Les zoophytes n'ont aucun sexe et se suffisent seuls pour se reproduire : ils ressemblent ainsi aux végétaux agames. Plusieurs genres s'enveloppent d'un tissu spongieux, comme les éponges, les flustres (*eschara*), ou forment une tige, soit cornée, soit crétacée, comme les antipathes, les coraux, ou construisent des polypiers, comme les madrépores, tubipores, etc. ; ou se couvrent d'une cuirasse testacée : tels sont les oursins, les étoiles de mer, etc. ; enfin, d'autres sont nus, comme les polypes d'eau douce, les anémones de mer, etc. On remarque dans presque toutes les espèces une forme rayonnante et circulaire, avec des espèces de bras non articulés, qu'on nomme tentacules. La bouche est placée au centre de l'animal, et quelquefois il existe plusieurs bouches et divers suçoirs. Plusieurs genres n'ont qu'un orifice unique pour recevoir leur nourriture et rejeter leurs excréments ; nuls viscères, excepté quelques poches ou cavités et cœcums, en certaines espèces ; point de cœur ni de vaisseaux artériels ou veineux : ainsi, nulle circulation véritable, nul organe apparent de respiration et de génération. Ces animaux sont tous aquatiques ; ce sont les *cryptogames du règne animal.* On ne peut pas commencer l'histoire des êtres vivants par des corps plus simples, — La *seconde tribu des animaux* nous présente une plus grande complication d'organes et une vie plus étendue, plus relative aux objets extérieurs ; car chez les zoophytes, et surtout chez les plantes, la vie paraît être renfermée ou concentrée dans l'individu ; mais à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des animaux, la vie

se développe et sort de l'intérieur du corps pour s'épanouir au dehors et se répandre sur tous les objets environnants; semblable au soleil du matin, qui, montant peu à peu sur l'horizon, remplace successivement les ténèbres de la nuit par l'éclatante lumière du jour. La vie des plantes est obscure comme la nuit, celle des zoophytes est dans le crépuscule du matin, celle des autres animaux ressemble au jour dans ses différents états de lumière, mais la vie de l'homme resplendit sur toute la nature comme le soleil au midi de sa course. L'individu de chaque espèce d'être organisé passe de même par différents états, depuis l'époque de sa première existence jusqu'au midi de sa vie; ensuite il rétrograde par une route parallèle à celle qu'il a suivie, et se trouve au soir de ses jours dans un état analogue à celui de son matin. Et ne voyons-nous pas chaque jour la plante, l'animal et l'homme s'élever par nuances du sein du néant au sommet de leur vie, puis redescendre peu à peu vers leur tombeau? La vie des substances organisées est une roue qui tourne sans cesse, et qui porte les uns au faîte, en même temps qu'elle abaisse les autres; tout naît et décline à son tour. L'homme, qui est à la tête de tous les êtres vivants, commence, dès le sein maternel, par un état de végétation; il devient ensuite zoophyte, pour ainsi dire, puis ver, mollusque, poisson, reptile, quadrupède, enfin homme. Chaque être monte ainsi à son rang naturel par degrés successifs; telle est la marche constante de la nature, qui ne fait jamais de saut brusque : elle lie toutes ses opérations par un fil commun et général. Nous distinguerons donc la seconde division animale par la présence d'un système nerveux, épars dans le corps des individus et s'étendant surtout dans la cavité intestinale par de nombreuses ramifications. Chez toutes ces espèces, les troncs nerveux passent sous le ventre, et sont pourvus d'un grand nombre de ganglions ou de nœuds qui fournissent des branches à différents organes. Ce qu'on nomme cerveau dans ces animaux n'est qu'un ou plusieurs ganglions placés au-dessus de l'œsophage. Deux branches nerveuses, sortant de ces ganglions comme un collier, entourent l'œsophage et se réunissent en dessous pour distribuer des nerfs à tout le corps. Ce système nerveux se trouve dans les vers (excepté les intestinaux), et dans les helminthides, les insectes, les crustacés, où il prend la forme d'un chapelet ou d'une suite de nœuds; maie il présente des masses ganglionaires éparses dans les coquillages et les mollusques nus; quoiqu'il varie beaucoup dans ses formes, il porte toujours ces caractères généraux. La vie n'a point un centre unique dans ces animaux; c'est pourquoi ils ne périssent pas lorsqu'on leur enlève quelque partie importante. Plusieurs espèces reproduisent même de nouveaux organes en remplacement de ceux qu'ils ont perdus. Ainsi, les vers, les limaçons, repoussent une autre tête lorsqu'on la coupe; ce qui prouve qu'ils n'ont pas un véritable cerveau. Les insectes et les vers annélides ont un ganglion nerveux à chacune de leurs articulations; aussi jouissent-elles, pour la plupart, d'une vie particulière. Il paraît même que chaque articulation du ver solitaire, appelé cucurbitain, peut subsister d'elle-même. Le système nerveux ganglionique, c'est-à-dire, composé de nœuds qui sont comme autant de petits cerveaux, distingue donc particulièrement les animaux invertébrés à sang blanc (excepté les zoophytes, qui n'ont aussi aucune espèce de sang). Les vers et la plupart des insectes ne possèdent point un véritable cœur; mais on trouve chez plusieurs quelques vaisseaux dans lesquels circule plus ou moins une liqueur nutritive; ils ont communément pour organes respiratoires des trachées ou des tuyaux à parois élastiques très ramifiés, et communiquant avec l'air extérieur par des trous ou des stigmates. Les crustacés et les mollusques, ou coquillages, sont pourvus d'un cœur, d'un foie et de branchies ou lames, sur lesquelles rampe une multitude de vaisseaux sanguins. Cet appareil d'organes ne va jamais l'un sans

l'autre; la présence du cœur paraît exiger celle du foie et des branchies, ou des poumons. Les organes de génération sont quelquefois réunis dans les mêmes individus parmi les mollusques, les helminthides et les cirripèdes. — Enfin, la *troisième division des animaux* comprend tous ceux qui ont, premièrement, un système nerveux à ganglions, qu'on appelle sympathique, pour les fonctions de la vie interne; ensuite un autre système nerveux, dont le principal tronc est renfermé dans des cavités osseuses; tel est le cerveau et la moelle épinière pour les fonctions de la vie extérieure. Ces animaux sont les plus parfaits de tous; ils jouissent en général de leurs cinq sens, et la tête n'en porte jamais moins de quatre chez eux; ils ont un cœur, un sang rouge, un foie, des poumons ou des branchies, et des organes de génération toujours séparés en deux sexes sur différents individus. Une charpente osseuse, articulée, symétrique, donne de la solidité aux diverses partie du corps. Ces animaux sont les *poissons*, les *reptiles* (*quadrupèdes ovipares* et *serpents*), les *oiseaux* et les *mammifères*, ou *quadrupèdes vivipares* et *cétacés*. L'homme appartient à cette même division. Elle peut se partager en deux ordres : 1° des animaux à double système nerveux, qui ont le sang froid et respirent peu : tels sont les poissons et les reptiles; 2° de animaux à sang chaud, comme l'homme, les autres mammifères et les oiseaux. — On reconnaît facilement que l'étendue et la complication des systèmes nerveux donnent la mesure de la perfection vitale, et qu'ils offrent trois grandes différences dans tout le régne animal; qu'on peut enfin descendre du plus au moins parfait des ordres, suivant cette échelle. A mesure que les systèmes nerveux se dégradent, on voit l'intelligence s'éteindre proportionnellement et les organes se simplifier, se décomposer peu à peu pour arriver enfin au dernier terme de la vie sensitive. Ce moyen me semble plus précis et plus instructif que les autres méthodes. La division générale des animaux par Linné ne pouvait pas être parfaite de son temps. Les naturalistes modernes ayant divisé les animaux en vertébrés et en invertébrés, cette division, bien que juste, ne donne pas la mesure de la vie sensitive ou animale, qui tient à l'action nerveuse et non pas au squelette. — Nous avons conservé notre division du règne animal, fondée sur les formes du système nerveux, telle que nous l'avons établie le premier en 1803, sans changements essentiels. En 1812, le savant Cuvier, suivant le même principe, a distribué le règne animal en quatre embranchements. (*Annal. du Mus. d'Hist. nat.*, tom. XIX^e, et son *Règne animal*, an 1817.) — Notre division ternaire, aussi adoptée par le célèbre Lamarck, offre des analogies avec celles du règne végétal dans la méthode naturelle. Ainsi : 1° les zoophytes se rapprochent extrêmement des plantes acotylédones ou des cryptogames, qui passent, en quelques genres, pour des *plantes animales*, comme les zoophytes sont des *animaux-plantes*. Comme elles, ils ont un simple tissu celluleux et manquent d'organes sexuels; il n'y a ni moelle dans ces plantes, ni nerfs dans ces animaux. Tous vivent plus par imbibition de leurs tissus que par des vaisseaux ou par digestion. Ils se reproduisent souvent de bouture ou par bourgeonnement. 2° Les animaux à système nerveux unique, ganglionaire, sont analogues aux plantes monocotylédones, dites *endogènes* ou *endorhizes* par les botanistes, car ces espèces se développent plus par l'intérieur que par l'extérieur; elles sont aussi la plupart articulées comme les graminées. Il n'y a point de squelette osseux intérieur chez ces animaux, ni de ligneux intérieur chez ces plantes. Elles ont leur circonférence plus solide que l'intérieur, dont les fibres végétales sont entremêlées de moelle (chez les palmiers, les graminées), comme l'intérieur des insectes, des mollusques, est plus mou que leur enveloppe. 3° Les animaux à deux ordres de nerfs ont pour analogues les végétaux dicotylédones, appelés aussi *exogènes* et *exorhizes*, parce qu'ils se développent

par l'extérieur. Ces animaux présentent une charpente osseuse et un système nerveux renfermé à son origine dans une boîte cranienne et un canal osseux (l'encéphale et la moelle épinière.) Les végétaux de cette tribu se distinguent par un tissu ligneux plus ou moins solide, et par une moelle centrale renfermée dans son canal. Ils s'accroissent par des couches successives, comme les animaux vertébrés déploient leurs membres, sortes de branches, et leurs organes des sens à l'extérieur. — La division du règne animal en quatre embranchements, par le célèbre Cuvier, est la suivante :

1° Les ANIMAUX VERTÉBRÉS (*animalia vertebrata*), tels que l'homme et les espèces qui lui ressemblent le plus, ont le cerveau et le tronc principal du système nerveux renfermés dans une enveloppe osseuse, se composant du crâne et des vertèbres; à cette charpente osseuse s'articulent des côtes, et au plus, quatre membres ou extrémités; un système musculaire revêt les os qu'il fait agir, et les viscères nutritifs sont renfermés dans la cavité ventrale. Tous ont un sang rouge, un cœur musculaire, une bouche à deux mâchoires horizontales, les organes de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût, placés à la région antérieure de la tête; des sexes toujours séparés; jamais plus de quatre membres quand ils existent et une distribution à peu près semblable du système nerveux. Tels sont l'homme, les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons.

2° Les ANIMAUX MOLLUSQUES (*animalia mollusca*) n'ont point de squelette; leurs muscles sont attachés à la peau, enveloppe générale, molle et contractile, dans laquelle se produisent, en beaucoup d'espèces, des coquilles ou corps pierreux formés par concrétion et addition superposée. Leur système nerveux se compose de diverses masses éparses (ganglions), reunies par des filets nerveux, dont les principales, placées sur l'œsophage, tiennent lieu de cerveau. On ne trouve plus guère, outre le sens du toucher, commun à tous les animaux, que celui du goût, quelquefois de la vue, et plus rarement de l'ouïe (dans la famille des céphalopodes seulement). Leurs systèmes de digestion, des sécrétions, se trouvent presque aussi compliqués que chez les animaux vertébrés; la circulation a son système complet, et il y a des organes particuliers pour la respiration. Telles sont les familles des céphalopodes (séches et poulpes), des ptéropodes, des gastéropodes, des acéphales, des brachiopodes et des cirrhopodes.

3° Les ANIMAUX ARTICULÉS (*animalia articulata*) : leur système nerveux consiste en un double cordon régnant de la tête à l'anus et le long du ventre, portant des nœuds ou ganglions, d'espace en espace (correspondant aux divisions du corps de l'animal). Le premier des ganglions, placé sur l'œsophage, et nommé le cerveau, n'est guère plus considérable que les autres. Tous ces animaux ont, ou des plis ou des segments du corps, une peau plus ou moins solide, quelquefois cornée, à laquelle s'attachent des muscles intérieurs. Il y a souvent des membres articulés, et en plus grand nombre que chez les vertébrés; mais en d'autres espèces il n'y en a point. Plusieurs de ces animaux ont des vaisseaux fermés, d'autres se nourrissent par imbibition; les premiers respirent par des organes spéciaux ou branchies; les derniers ont des trachées ou vaisseaux aériens dispersés dans tout le corps. On ne trouve l'ouïe que dans une seule famille (les crustacés); le goût et la vue sont assez généralement répandus; les mâchoires, quand elles existent, sont toujours placées latéralement. — Telles sont les familles des crustacés, arachnides et autres aptères sans métamorphoses, puis les autres ordres d'insectes à transformation (coléoptères, hémiptères, etc.), et enfin les vers.

4° Les ANIMAUX RAYONNANTS (*animalia radiata*), ou zoophytes, sont formés sur un plan tout différent des précédents; car, au lieu d'avoir leurs organes des sens et du mouvement placés aux deux côtés d'un axe, symétriquement, ils les ont autour d'un centre; ce qui leur donne

la forme et la disposition circulaire des fleurs des végétaux. Ils ne possèdent aussi ni organes de sens particuliers, ni systèmes de nerfs distincts; quelques-uns (les échinodermes) ont à peine des vestiges de circulation et des organes respiratoires placés presque toujours à la surface du corps. La plupart n'ont qu'un sac qui sert également d'entrée pour les aliments et d'issue pour les excréments; enfin, les dernières familles ne montrent qu'une cellulosité pulpeuse, homogène, contractile et sensible. Tels sont les échinodermes, les radiaires proprement dits, les polypes groupés et coralligènes, les infusoires, etc. — Quels que soient les systèmes de classification des animaux établis jusqu'à ce jour, les plus philosophiques ou les plus naturels sont ceux qui distribuent la série des créatures d'après leur perfection successive et leur développement organique. Il importe peu, sans doute, de commencer par l'homme en descendant jusqu'à l'animalcule microscopique, ou de suivre la gradation inverse, quand on est d'accord sur les principes généraux, savoir, que la nature s'avance nécessairement du simple au composé, et qu'elle n'a pas dû commencer par notre espèce avant tous les autres êtres, animaux et végétaux. On sent, au contraire, que nous n'eussions pas pu subsister et nous nourrir seuls sans eux. D'après la Genèse même, l'homme a été formé le dernier, comme le complément et le faîte du grand édifice de la création. — Il ne serait donc pas exact de représenter le règne animal comme émanant de l'homme, dont la noble figure aurait été d'abord dégradée en singe difforme, puis en ignoble quadrupède; transformée en oiseau, ensuite rabaissée au reptile, au poisson; elle descendrait successivement l'échelle de la perfection, ou se dévalerait jusqu'aux plus vils et plus imparfaits des êtres, perdant peu à peu ses sens, ses membres, se réduisant enfin à l'état de polype, d'animalcule privé de tout organe, excepté de la faculté de digérer. Telle est la fausse idée qu'on a établie en supposant que le règne animal se dégrade par des *décurtations successives*, comme s'exprimait Linné, et telle est pourtant la marche qui semble la plus commode à suivre. En effet, apercevant de haut toute la série des êtres, nous commençons naturellement par nous et nos voisins, comme un roi environné des princes et des premiers seigneurs de l'état ne descend que par le moyen de ces intermédiaires aux classes graduellement inférieures et aux plus subalternes de son empire. — On se tromperait, toutefois, si l'on croyait pouvoir disposer tout le règne animal et le végétal suivant une série non interrompue de perfectionnements graduels, par les nuances les plus imperceptibles. Il existe, au contraire, de grandes lacunes, des interruptions, soit que nous ne connaissions pas tous les anneaux qui rattachent entre eux les êtres créés, soit que les révolutions du globe aient détruit une foule de races intermédiaires dont on rencontre des vestiges parmi tant de débris fossiles, soit plutôt que le grand arbre de la vie n'ait pas poussé une tige unique, mais bien un grand nombre de rameaux plus ou moins divergents, et toutefois conservant entre eux des adhérences fraternelles. — En effet, si l'on descend, sans trop d'efforts, de la structure du mammifère à celle de l'oiseau, et de là au reptile, au poisson, parce que tous ces vertébrés sont constitués sur un module commun, la chaîne au-delà est brusquement interrompue : ni les mollusques, ni les crustacés et les insectes, bien moins encore les animaux rayonnés ou les zoophytes, ne se rattacheront aux vertébrés. Voilà donc la série des articulés et celle des radiaires, qui, quoique sortant du même tronc de l'animalité, composent autant de souches diverses. Néanmoins, l'une étant plus compliquée que l'autre, ou élevant l'organisme à un plus haut degré, il en résulte, au total, une plus grande perfection de l'animalité ou des assises superposées, des rangs d'anoblissement, depuis l'animalcule microscopique jusqu'au trône de l'humanité.

TABLEAU DE CLASSIFICATION DES ANIMAUX.

ANIMAUX	A 2 systèmes nerveux, le *cérébral* et le *sympathique*.	A sang chaud.	Homme et mammifères, Oiseaux.
		A sang froid.	Reptiles, Poissons.
	Ayant un système nerveux ganglionaire ou *sympathique*, entourant l'œsophage.	Ayant un cœur et une circulation branchiale.	Mollusques et coquillages, Helminthides, Cirrhipèdes, Crustacés.
		Privés de cœur, ayant des trachées pour l'air ou l'eau.	Arachnides, Insectes, Vers annélides et intestinaux.
	A molécules nerveuses : les zoophytes.	Ascidiens agrégés . . .	Pyrasomes, botryles,
		Rayonnés	Echinodermes, Polypes et hydres.
		Coralligènes.	Coraux et cératophytes, Madrépores et éponges.
		Microscopiques.	Infusoires.

Dans le règne animal, comme dans les classifications végétales, on place toujours au dernier rang les espèces les plus simples, les tribus imparfaites, presque toujours aquatiques. Il semble, en effet, que l'empire des eaux soit la grande matrice dans laquelle s'élabore en secret toute oganisation, toute vie. C'est pour exprimer cette vérité que la Fable inventa l'allégorie de la naissance de Vénus, produite de l'écume du vieux Saturne, répandue dans les ondes de l'Océan.— On s'élève ensuite par gradation jusqu'au faîte de la composition organique, qui se termine à l'homme. Mais, quoique d'un dégré fort supérieur au végétal, l'animalité ne commence point là où se termine le plus haut point d'élaboration végétale. Au contraire, les animaux les moins composés ne s'associent qu'avec les plus simples végétations; chaque règne poursuit donc sa propre série. — Il serait donc plus naturel, ou plus philosophique, de commencer les classifications de ces êtres dans l'ordre même de leur développement, en s'élevant du simple au composé. C'est ainsi qu'on suivrait la marche de la vraie création ou production. Cette méthode serait en même temps plus instructive; toute autre n'est que le résultat de quelque système arbitraire ou d'une combinaison artificielle de l'esprit.— C'est ainsi que l'on distingue le système sexuel proposé par Linné pour les plantes, des méthodes qui rapprochent les végétaux selon leurs affinités naturelles, ou leurs rapports de famille et de parenté. Il en doit être de même des méthodes zoologiques, bien que ce genre de classification présente des difficultés à ceux qui veulent s'initier dans la science de l'histoire naturelle. J.-J. Virey.

ANIS, *pimpinella anisum*, selon Linné, qui classe cette plante dans la

pentandrie digynie. Tournefort la place dans la 1re section de sa 7e classe, qui comprend les herbes à fleurs rosacées, en ombelle, soutenues pas des rayons, dont le calice devient un fruit composé de deux petites semences cannelées, et il la désigne par cette phrase : *apium anisum dictum*, *semine suave olente majori*. Elle réussit assez bien dans nos provinces méridionales, mais sa culture en grand a lieu en Espagne, et surtout aux Échelles du Levant. Elle demande une terre légère, sablonneuse, et malgré cela bien amendée, enfin une exposition très chaude. — La semence seule de l'anis est employée en médecine; elle est réputée carminative, stomachique et apéritive : par conséquent, elle échauffe un peu, réveille faiblement les forces vitales, favorise la digestion, lorsque l'estomac est faible; quant à la propriété *carminative*, nous devons prévenir qu'elle a conduit à un abus pernicieux dans certains cas : quand il y a tendance à l'inflammation, et surtout lorsque l'inflammation est déjà établie, il vaut beaucoup mieux employer les boissons délayantes. Ses propriétés les plus certaines sont d'augmenter sensiblement chez les nourrices et les femelles des animaux la quantité de lait qui leur est nécessaire, et dont cette semence facilite en même temps la digestion chez les enfants. On l'emploie aussi pour aider l'expectoration des matières muqueuses dans l'asthme humide et dans la toux catarrale ancienne, et, sous forme de cataplasme, elle peut contribuer à la résolution des tumeurs inflammatoires.

ANJOU, *Pagus Andegavensis*, ou *Adicavensis ager* ou *tractus*, ancienne province de France, composant en grande partie, dans la nouvelle division administrative, les départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe, a pour bornes au nord le Maine, à l'est la Touraine, au sud-est le Saumurois, au sud le Poitou, et à l'ouest la Bretagne. Son étendue est 30 lieues de longueur sur 20 de largeur. On y compte environ 37 forêts et jusqu'à 49 rivières. Les seules navigables sont la Loire, la Vienne, la Toué, la Mayenne, le Loir et la Sarthe. Angers, capitale de cette province, que les Romains appelaient *Juliomagus*, est assis sur les deux rives de la Mayenne, un peu au-dessous de la jonction du Loir et de la Sarthe à cette rivière. C'était le siége du gouvernement militaire de la province, d'une sénéchaussée, d'un évêché suffragant de Tours, de deux commanderies de l'ordre de Malte, d'une université fondée par saint Louis et de plusieurs académies. Le château d'Angers, bâti sur un roc escarpé, où l'on faisait parvenir les approvisionnements à l'aide d'une machine, était anciennement une des plus fortes places du royaume. Les autres villes de cette province sont : Baugé, Brissac (ancien duché-pairie), Château-Gontier, le Lude, Durctal, la Flèche, où Henri IV fit bâtir un magnifique château ; Rillé, le Pont-de-Cé, où le marquis de Créqui battit, le 7 juin 1620, l'armée de la reine mère, Marie de Médicis; Trèves, Pouancé, Champtocé, Chollet, Doué, Ingrande, Craon, première baronnie d'Anjou; Châteauneuf, Candé, Vibiers, Montrevaux, Beaufort-en-Vallée, le Lion-d'Angers, Ségré, Beaupréau, Chalonne, Longué, Montfaucon, Chemillé, Saint-Aubin du Pont-de-Cé, Saint-Aubin-de-Pouancé, Saint-Florent-le-Vieil, Sainte Maurille, Saumur, Montsoraux, Montreuil-Bellay et Fontevault, où le bienheureux Robert d'Arbrissel fonda, vers l'an 1099, une célèbre abbaye de filles chef d'ordre.—*Histoire*.—Du temps de César, l'Anjou était habité par les *Andes* ou *Andegavi*, qui ont donné leur nom à cette province. A peine ce conquérant eut-il soumis ces peuples qu'ils tentèrent de secouer le joug des Romains. Mais ayant échoué dans le siége de Poitiers, leur armée fut détruite au passage de la Loire par Fabius, lieutenant de César. Lors de l'irruption des Barbares dans les provinces de l'empire, sous Honorius, l'Anjou faisait partie de la 3e Lyonnaise. Les Visigoths et ensuite les Francs s'établirent dans une partie de ce pays. Ægidius, chef de la milice romaine dans les Gaules, appela à son se-

cours Odoacre, roi des Saxons, auquel le comte Paul, successeur d'Ægidius, céda les îles de la Loire ainsi que la ville d'Angers, pour gage de sa fidélité et de ses services. Odoacre y fit cantonner son armée, mais ce fut pour peu de temps, car le roi Childéric, à la tête des Francs, tailla en pièces les Romains et les Saxons, tua de sa propre main le comte Paul, et incorpora l'Anjou à son empire. — Sous les carlovingiens, cette province fut divisée en deux comtés. Le comté d'Outre-Maine, ou la Marche Angevine, situé au-delà de la rivière de Maine ou Mayenne, avait Châteauneuf pour capitale; Angers était celle de l'autre comté d'Anjou, formé du territoire en-deçà de la même rivière. En 850, le roi Charles-le-Chauve donna le comté d'Outre-Maine à Robert-le-Fort, pour le défendre contre les Bretons et les Normands. Tué par ces Barbares à Brisserte, en 866, Robert eut pour successeur dans ce département et dans le duché de France, Eudes, son fils, qui parvint ensuite à la couronne. — Ingelger, fils de Tertulle, sénéchal du Gâtinais, et petit-fils de Torquat, paysan qui vivait de la chasse et de fruits sauvages, ayant continué les services signalés de son père contre les Barbares, reçut du roi Charles-le-Chauve, vers l'an 870, l'investiture du comté d'Anjou d'en-deçà de la Mayenne. Adèle, comtesse de Gâtinais, que le roi Louis-le-Bègue lui fit épouser en 878, acheva d'élever ce fondateur d'une race nouvelle au niveau des princes les plus puissants de France. Cet exemple et une foule d'autres, consacrés par l'histoire, prouvent que dans tous les temps les premières distinctions de l'état ont été la récompense de la valeur et des services, et non pas, comme on le croit trop vulgairement, le privilége exclusif de la naissance. Les descendants d'Ingelger se sont montrés dignes de la fortune que leur avait léguée leur père. Foulques I^{er}, son fils et son successeur en 888, réunit en un seul gouvernement les deux comtés d'Anjou. Foulques II, son fils, comte d'Anjou en 938, devait être un prince bien téméraire ou bien puissant, s'il osa, comme on l'assure, en répondant à une raillerie du roi Louis-d'Outremer, lui dire : qu'*un roi sans lettres était un âne couronné*. Ce langage n'était pas celui d'un courtisan. Les successeurs de Foulques II ne le furent pas davantage. Geoffroi I^{er}, son fils, comte d'Anjou en 959, était plus communément nommé Grisegonelle (de la couleur de sa tunique). Othon, roi de Germanie, ayant pénétré jusqu'au cœur de la France, assiégeait Montmorenci et menaçait la capitale. Dans ce péril extrême, Grisegonelle vole au secours du roi Lothaire, attaque et met en déroute l'armée d'Othon, qu'il poursuit l'épée dans les reins jusque dans les Ardennes, et là, désespérant d'anéantir les débris de cette armée, plus habile que la sienne à la course, il proposa un duel en champ clos au roi de Germanie, qui ne jugea pas à propos d'accepter. Un service si mémorable méritait une récompense signalée. Grisegonelle la reçut du roi Lothaire, par l'inféodation, pour lui et ses successeurs, au comté d'Anjou, de la charge de sénéchal de France, alors la première dignité militaire de la couronne. En 980, le comte d'Anjou paya par une défaite sanglante un complot de Conan-le-Tort, comte de Rennes, qui voulait envahir par surprise une partie de ses états, et il conquit la ville et le territoire de Loudun sur Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers, en 985. Foulques III, surnommé Nerra ou le Noir, prince qui ternit la plus rare valeur par la violence et la fourberie, succéda à Geoffroi I^{er} son père en 987. Il fut heureux dans toutes ses guerres contre ses voisins. Sa puissance était si redoutable que le roi Robert n'osa pas tirer vengeance du meurtre de Hugues de Beauvais, son favori, que Foulques fit poignarder à la chasse sous les yeux mêmes du monarque. Les abbayes de Beaulieu, de Saint-Nicolas et du Ronceraі d'Angers, doivent leur fondation aux remords de ce prince sanguinaire. Les fréquents pélerinages qu'il fit à la Terre-Sainte pour les apaiser lui ont fait donner le surnom de *jérosolymitain*. Au retour de

son dernier voyage, il mourut à Metz le 21 juin 1040, laissant ses états à Geoffroi II, surnommé Martel, son fils. Celui-ci les accrut de la ville de Tours et d'une partie de la Touraine, que lui donna Henri Ier roi de France. Son ingratitude envers ce monarque ne lui porta pas bonheur, car il fut battu par les troupes royales et par le duc de Normandie, contre lequel il espérait venger l'affront de ses premiers revers, auxquels le duc avait contribué. Cette levée de bouclier lui coûta les villes d'Alençon et de Domfront. La guerre opiniâtre qu'il fit ensuite à Thibaut, comte de Blois, eut des succès plus variés, sans qu'il en tirât plus d'avantages. Ce comte, qui fut le dernier de la race d'Ingelger, fut aussi le seul à qui la fortune se montra aussi constamment contraire. Il finit ses jours en l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, le 14 nov. 1060. —*Comtes d'Anjou de la maison de Château-Landon* (Seconde race). Ermengarde d'Anjou, fille de Foulques-Nerra, avait été mariée à Geoffroi-Ferréol, comte de Château-Landon ou du Gâtinais. Elle en eut deux fils, Geoffroi III et Foulques IV, le Rechin, à qui le partage des états du comte Geoffroi-Martel, leur oncle, mit les armes à la main l'un contre l'autre, jusqu'à ce que Foulques-le-Rechin eût dépouillé entièrement son frère, à l'instigation de la fameuse Bertrade de Montfort, qui des bras de Foulques était passée, par un enlèvement concerté, dans ceux du roi Philippe. Le comte d'Anjou déclara la guerre, en 1103, à Geoffroi IV son propre fils, issu d'un premier mariage de Foulques avec Ermengarde de Bourbon-l'Archambaud, qu'il voulait priver de ses avantages au profit de Foulques V, issu de Bertrade de Montfort. Le succès ne couronna pas cette odieuse iniquité. Les triomphes de Geoffroi le réconcilièrent avec son père, qui perdit en lui son plus ferme appui, lorsqu'il fut tué au siége de Candé en 1106. Foulques V, dit le Jeune, comte d'Anjou en 1109, s'illustra par la bataille rangée qu'il gagna sous les murs d'Alençon, en 1118, contre le roi d'Angleterre et les comtes de Blois. Ce comte déploya une grande magnificence dans un voyage qu'il fit à la Terre-Sainte en 1120. Plus tard, il contribua à chasser les impériaux de la Champagne, et commanda l'avant-garde de l'armée française dans l'expédition de Louis-le-Gros en Auvergne. En 1129, Foulques passa à la Terre-Sainte, où, veuf d'Éremburge, comtesse du Maine, il épousa en secondes noces Mélissende, fille aînée de Baudouin II, roi de Jérusalem, et fut créé comte de Ptolémaïde et de Tyr. Deux ans après, il succéda à son beau-père sur le trône de Jérusalem, régna jusqu'en 1144 avec gloire, et laissa ce trône à ses fils issus de ce second lit, Baudouin III et Amauri. Le premier, dont Albéric fait le plus grand éloge, en disant qu'il surpassait tous les princes de son temps par la majesté de sa personne, la culture et la vivacité de son esprit, et l'élévation de ses sentiments, eut deux fois la douleur de voir sa propre mère intriguer contre lui auprès des princes musulmans. Mais il déjoua ces mauvais desseins, et s'empara d'Ascalon et de Césarée. Il mourut sans enfants dans la fleur de l'âge en 1162. Amauri Ier, son frère et son successeur au trône de Jérusalem, eut continuellement les armes à la main contre les califes d'Égypte et les sultans de Damas. En mourant, il laissa Baudouin IV, son fils, en présence d'un ennemi redoutable, de Saladin, qui, maître de la Syrie et de l'Égypte, travaillait avec une ardeur infatigable à chasser les chrétiens de la Palestine. Deux victoires remportées par Baudouin dans les plaines de Rames et de Tibériade, en 1177 et 1182, ne firent que ralentir les progrès de Saladin. Baudouin, attaqué de la lèpre, vit encore les dissensions intestines se joindre à toutes les peines physiques et morales dont il était accablé. Ce prince étant mort célibataire le 16 mars 1186, ce fut Baudouin de Montferrat, fils de Sibylle d'Anjou, sa sœur, veuve de Guillaume de Montferrat, qui lui succéda au trône de Jérusalem, et ce dernier, après un an de règne, eut pour successeur Gui de Lusignan, son beau-père. — Geoffroi V, dit

Plantagenet (d'une plante de genêt dont il ombrageait son casque), surnom que sa race a immortalisé dans l'histoire, fils aîné de Foulques V, et d'Eremberge du Maine, succéda à son père dans le comté d'Anjou en 1129. Comme mari de Mathilde d'Angleterre, fille du roi Henri I^{er}, il se porta pour héritier de ce monarque en 1135. Mais, prévenu par Étienne, comte de Boulogne, qui se fit reconnaître roi d'Angleterre, et par Thibaut, comte de Blois, que les Normands appelèrent pour les gouverner, il se vit forcé de recourir aux armes pour conquérir son héritage. A sa mort, en 1151, il était possesseur de la Normandie. La couronne d'Angleterre fut ressaisie par Henri II, son fils, qui se fit couronner à Westminster le 19 décembre 1154. La postérité de celui-ci a régné 331 ans, et a donné 14 rois, savoir : Henri II en 1154, Richard-Cœur-de-Lion en 1189, Jean-sans-Terre en 1199, sur lequel Philippe-Auguste confisqua la Normandie, l'Anjou, le Maine et ses autres possessions situées entre la Loire et la Seine, en 1203, au sujet du meurtre du jeune Arthur, que Jean-sans-Terre, son oncle, avait assassiné de sa propre main ; Henri III en 1216. Sous le règne de ce prince, la noblesse anglaise, dédaignant l'idiome natal, ne se servait familièrement que de la langue française. Edouard I^{er} (IV) en 1272. Edouard II (V), surnommé de Caernarvon, en 1307; Edouard III (VI) en 1317, Richard II, fils du célèbre prince Noir (le prince de Galles), 1377; Henri IV en 1399, Henri V, dit de Montmouth, en 1413; Henri VI en 1422, Édouard IV (VII) en 1461 : ce fut le premier roi de la branche d'York ; Édouard V (VIII) en 1483, et Richard III tué en 1485, à la bataille de Bosworth, contre Henri Tudor, comte de Richmont, proclamé roi par ses troupes victorieuses. — *Comtes*, puis *ducs d'Anjou de la maison de France* (Troisième race). Elle a pour fondateur Charles de France, dernier des fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Le roi saint Louis, son frère, lui donna l'investiture des comtés d'Anjou et du Maine, le 27 mai 1246. Ce fut un prince d'un courage et d'une résolution extraordinaire, mais cette qualité, la seule qu'il eût peut-être, était éclipsée par son avidité et son caractère despotique et féroce. Mainfroi, usurpateur, sur son neveu Conradin, du trône de Sicile, n'ayant pas voulu payer le tribut exigé par le saint-siége pour la reconnaissance et la consécration de son usurpation, Urbain IV prêcha contre lui une croisade, et proclama Charles d'Anjou roi de Sicile le 28 juin 1265. Celui-ci livra bataille à Mainfroi près de Bénévent le 26 février 1266, et resta seul possesseur du trône par sa victoire et la mort de son rival. Les impôts exorbitants dont il accabla la Sicile, sans autre nécessité que le besoin d'assouvir sa cupidité insatiable, déterminèrent la nation à secouer le joug insupportable que Rome lui imposait. Ses vœux se tournèrent vers Conradin, fils de l'empereur Conrad, prince âgé seulement de 16 ans, mais qui donnait les plus belles espérances. Bataille de Tagliacozzo, le 23 août 1268. Conradin la perd et cherche son salut dans la fuite. Reconnu par un pêcheur, il est livré à Charles d'Anjou, qui souille à jamais sa mémoire en faisant périr ce prince sur un échafaud dressé sur le rivage de Naples, le 29 octobre de la même année. En 1277, Marie, princesse d'Antioche, transporte à Charles d'Anjou ses droits sur la couronne de Jérusalem. C'est depuis cette époque que les rois de Sicile se qualifient aussi rois de Jérusalem. Cependant les taxes multipliées dont Charles d'Anjou continuait à surcharger le peuple et son impassible dureté dans des temps calamiteux avaient porté au plus haut degré l'exaspération publique. Un outrage fait à une jeune femme de Palerme au moment où elle entrait à l'église, le lendemain de Pâques, 30 mars 1282, fut le signal du massacre des Français, dit des *vêpres siciliennes*. Charles ne fut point abattu par cette insurrection générale. Il leva des armées de terre et de mer, et combattit long-temps avec des succès variés. Pierre, roi d'Aragon, gendre de Mainfroi, avait

pris en main la cause insurrectionnelle. Charles d'Anjou lui proposa un combat en champ clos de 100 chevaliers de chaque nation, qu'ils commanderaient en personne. Ce défi accepté, on fit à Bordeaux de somptueux préparatifs pour le combat, mais Charles d'Anjou et ses chevaliers furent les seuls qui comparurent au rendez-vous le 1er juin 1283 A son retour de Provence en Italie, Charles apprit le désastre de sa flotte et la prise du prince de Salerne, son fils, par Roger de Loria, le 5 juin 1284. Il survécut peu à cet évènement, étant mort à Foggia, le 7 janvier 1285. Naples est redevable à ce prince de sa magnificence et de ses nombreux embellissements. Que n'a-t-il légué que ce seul souvenir à l'histoire! La maison d'Aragon resta en possession du trône de Sicile. Charles II d'Anjou, fils de Charles Ier, remis en liberté en 1288, prend le titre de roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, et se fait chérir du peuple par ses grandes qualités. L'amirante Roger de Loria abandonne la maison d'Aragon pour s'attacher au service de Charles. Mais la guerre qu'ils portèrent en Sicile n'eut pas une issue heureuse. Par un traité du 19 août 1302, Charles d'Anjou reconnaît Frédéric d'Aragon, sous le titre de *roi de Trinacrie*, et conserve celui de roi de Sicile, qu'il transmet à ses descendants. Ce prince accompli meurt à Casanova, près de Naples, le 5 mai 1309, laissant, de Marie de Hongrie, sa femme, plusieurs fils, entre autres Charles-Martel, roi de Hongrie, père de Charobert, roi de Hongrie, et celui-ci du roi Louis Ier, son successeur en 1342, dont la fille, nommée Marie, fut couronnée reine de Hongrie, dans Albe-Royale, en 1382, sous le titre de *Roi-Marie*, et depuis femme de Sigismond, marquis de Brandebourg, qui en resta veuf en 1392; Robert, roi de Sicile, aïeul de la reine Jeanne Ire, que Charles de Durazzo, dont elle avait révoqué l'adoption, pour lui substituer Louis Ier d'Anjou, fit étrangler le 22 mai 1382; Philippe, prince de Tarente, roi titulaire de Constantinople; Jean, auteur de la branche de Durazzo, qui règna en Sicile concurremment avec la seconde maison d'Anjou depuis 1382 jusqu'en 1414, date de son extinction. L'aînée des filles de Charles II fut Marguerite. Elle porta en dot, en 1290, les comtés d'Anjou et du Maine à Charles, comte de Valois, fils puîné du roi Philippe-le-Hardi. Ces provinces passèrent au roi Philippe de Valois, issu de leur mariage, puis au roi Jean, qui, en 1356, en investit Louis Ier, son second fils, souche de la *deuxième maison d'Anjou*. — Louis Ier, créé duc d'Anjou et pair de France au mois d'octobre 1360, lieutenant du roi en Languedoc et en Dauphiné, régent du royaume pendant la minorité du roi Charles VI, son neveu, racheta, par d'éminents services rendus à la France durant la guerre contre les Anglais dans les provinces méridionales, le juste reproche qu'on lui avait fait d'avoir épuisé le trésor pour se mettre en état de prendre possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne Ire lui avait transmis en l'adoptant pour son héritier, par lettres du 29 juin 1380. Une armée florissante, qu'il conduisit de Provence dans ce royaume, au mois d'octobre 1382, est détruite par des maladies contagieuses, sans pouvoir livrer un combat à Charles de Durazzo, son compétiteur. Le duc Louis Ier d'Anjou meurt de chagrin à Biseglia, près de Bari, le 20 septembre 1384. Louis II, son fils, lui succède dans le duché d'Anjou et les comtés de Maine et de Provence. Il se rend maître de Naples en 1390, mais Ladislas, fils de Charles de Durazzo, le force de revenir en Provence en 1399. Rappelé par les Napolitains en 1409, Louis II gagne sur Ladislas la bataille de Ponte-Corvo, en 1411. L'instabilité de ce peuple le ramène encore en France, et il meurt à Angers le 29 avril 1417. Louis III, son fils aîné, poussa vivement la guerre pour recouvrer son royaume. Il fut même adopté, en 1423, par la reine Jeanne II, fille de Charles III de Durazzo, mais il meurt à Cosença, le 15 novembre 1434, au moment où la prospérité de ses armes promettait de couronner ses desseins. Son frère, René

d'Anjou, à qui l'histoire a conservé avec un respect religieux le surnom de *bon roi René*, que lui donnaient ses contemporains, lui succéda dans ses états et dans ses droits au trône de Sicile. Ce prince, né le 13 janvier 1409 (*n. st.*), avait été appelé par les états de Lorraine, en 1413, à succéder au duc Charles-le-Hardi, dont Isabelle de Lorraine, sa femme, était la fille aînée. Mais Ferri de Lorraine, comte de Vaudémont, frère de Charles, prétendit que la Lorraine était régie selon la loi salique. Aucun antécédent ne jetait du jour sur cette question, que débattaient, sans pouvoir s'entendre, les plus habiles jurisconsultes. Elle fut décidée par les armes. Le duc de Bourgogne envoie l'élite de ses soldats à Ferri de Vaudémont. Le brave Barbazan, à la tête d'un corps d'élite de l'armée française, vient prendre le commandement de celle de René d'Anjou. Barbazan ravageait le comté de Vaudémont et pressait vivement le siége de la capitale, lorsque René, contre l'avis du général français, lui ordonne d'abandonner cette entreprise pour marcher au-devant de son rival. Bataille de Bulligneville sur la Meuse, le 2 juillet 1431. Une batterie masquée, manœuvre jusqu'alors inconnue, jette la confusion dans l'armée lorraine, Elle est mise en déroute, et René est fait prisonnier. Il l'était encore lorsqu'au droit de son frère, et par l'adoption de la reine Jeanne II, il fut appelé au trône de Naples en 1435. Une rançon de deux cent mille écus lui ayant procuré la liberté en 1436, il établit un conseil de régence en Lorraine et part pour Naples en 1438. Il combat pendant trois ans avec succès Alfonse d'Aragon, son compétiteur. Mais celui-ci s'empare de Naples par surprise en 1442, et René est contraint de chercher son salut sur deux galères génoises qui le conduisent en Italie, d'où il revient dans son comté de Provence, puis en Lorraine. La fortune, qui trompa si souvent ce prince, vint lui offrir une nouvelle couronne en 1465, celle d'Aragon, à laquelle l'appelèrent les Catalans, au droit d'Yolande d'Aragon, sa mère. Jean, duc de Lorraine, fils de René, passe en Catalogne, dont il prend les principales places sur les rois Ferdinand et Jean II. Il n'avait plus qu'un pas à faire pour se rendre maître de l'Aragon, lorsqu'une fièvre ardente l'enleva à Barcelone le 13 décembre 1470. Le roi René, qui, depuis la conférence de Châlons (1445), avait quitté la Lorraine, partageant son séjour entre Paris, Angers et Aix en Provence, mourut en cette dernière ville le 10 juillet 1480. Isabelle de Lorraine lui avait donné, entre autres enfants, Jean, duc de Calabre et de Lorraine, l'un des grands capitaines de son temps, mort, comme nous l'avons dit, en 1470, ne laissant de son mariage avec Marie de Bourbon qu'un fils, Nicolas, duc de Lorraine, mort à Nanci le 24 juillet 1473, sans avoir été marié; Yolande d'Anjou, mariée à Ferri II de Lorraine, comte de Vaudémont, auquel elle porta les droits de sa maison sur le royaume de Naples et le comté de Provence, et Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre. Cette seconde maison d'Anjou fut éteinte en ligne légitime, en 1481, dans la personne de Charles d'Anjou, roi titulaire de Naples, de Sicile et de Jérusalem, comte du Maine, fils de Charles d'Anjou, comte du Maine, frère du roi René. Dès l'année 1474, le roi Louis XI s'était en quelque sorte saisi du duché d'Anjou, en mettant garnison dans la capitale. Il le réunit définitivement à la couronne en 1480, malgré les réclamations de René II, duc de Lorraine, petit-fils du roi René, par Yolande d'Anjou, sa mère. Depuis cette époque, l'Anjou ne fut plus qu'un titre d'apanage réservé aux fils puînés de nos rois, Les quatre fils du roi Henri II ont porté successivement ce titre, ainsi que deux fils de Louis XIV (morts jeunes). Philippe V, roi d'Espagne, et Louis XV étaient titrés ducs d'Anjou avant leur avènement au trône. Le second fils de Louis XV, mort en bas âge en 1733, fut le dernier prince français qui porta ce titre. LAINÉ.

ANKARSTROEM (JEAN-JACQUES), l'assassin de Gustave III, fut d'abord page à la cour de Suède, et plus tard en-

seigne dans la garde. Son père était lieutenant-colonel et chevalier de l'ordre du Glaive. Le jeune Ankarstrœm avait un caractère sombre et passionné ; les mesures par lesquelles Gustave III avait détruit la puissance du sénat l'avait vivement irrité contre ce monarque. A ce motif de haine vint se mêler plus tard un ressentiment particulier à l'occasion d'un procès que l'intervention personnelle du roi lui fit perdre. En 1783, Ankarstrœm donna sa démission, se maria et se retira à la campagne : il revint à Stokholm en 1790. Il se ligua dans cette ville avec les comtes de Horn et Ribbing, les barons de Bielke et de Pechlin, etc. La mort de Gustave fut résolue. Ankarstrœm demanda à porter le coup. Ribbing et Horn lui ayant disputé ce dangereux honneur, on tira au sort : ce fut Ankarstrœm qui l'emporta. Le roi venait de convoquer la diète à Gifle ; les conjurés s'y rendirent, mais il ne se présenta aucune occasion d'exécuter leur affreux projet. Les décisions de la diète enflammèrent leur tête de plus en plus. Quelque temps après, le roi revint dans la capitale. Les conjurés ayant été informés que le 15 mars le roi se rendrait au bal masqué, l'exécution de l'assassinat qu'ils avaient projeté fut différée jusqu'à ce jour. Ankarstrœm tira un coup de pistolet au roi, dans la salle du bal, et le blessa mortellement. L'assassin fut arrêté et fit l'aveu de son crime, mais il refusa de faire connaître ses complices. Le 29 avril, Ankarstrœm fut condamné à mort et à être battu de verges pendant plusieurs jours. Il était alors âgé de 31 ans. On le traîna à l'échafaud sur une charrette. Son courage ne l'abandonna pas un instant ; il paraisait glorieux de l'attentat infâme qu'il venait de commettre. Les comtes Horn et Ribbing et le lieutenant-colonel Liljehorn, ses complices, furent bannis du royaume. C. L.

ANNABERG, ville de Saxe, située dans l'Erzgebirge, près du Bilberg, a été fondée par le duc Albert en 1496. Elle a 644 maisons, avec 4,000 habitants, qui long-temps ont vécu presque exclusivement du produit des mines ; mais insensiblement la fabrication de dentelles a pris la place de cette branche d'industrie, devenue beaucoup moins lucrative.

ANNALES. Ce sont à proprement parler les documents de l'histoire. On ne peut guère écrire celle des faits contemporains, les jugements risqueraient de ne point porter à un assez haut degré ce caractère d'impartialité qui doit être le cachet de tout récit historique. Mais, si l'on est mieux placé pour juger des choses à une certaine distance, si l'on apprécie mieux un fait, un évènement auquel on n'a point pris part, et loin de l'impression du moment ou de l'exaltation des passions, il faut reconnaître aussi que l'on serait souvent fort embarrassé si l'on n'avait point sur ce fait des documents écrits laissés par des témoins, et s'il fallait s'en rapporter à la tradition orale, qui s'altère si facilement. Il est donc reconnu généralement aujourd'hui sur cette matière, qui a été long-temps l'objet d'une controverse chez les anciens et chez les modernes, que la différence la plus essentielle qui existe entre les *annales* et l'*histoire*, c'est que les premières sont destinées à recueillir les matériaux, l'autre à les mettre en œuvre. L'annaliste enregistre les faits sans s'attacher à autre chose qu'à l'exactitude et à l'ordre chronologique ; l'historien les revêt de formes, les accompagne de réflexions, et les fait passer au creuset de la critique. — Les plus anciennes annales sont celles de la Chine ; elles remontent jusqu'au règne de Fohi, l'an 3,331 avant l'ère chrétienne, ou plusieurs siècles avant le déluge. Les fameux marbres du comte d'Arundel, découverts dans l'île de Paros, au commencement du XVIII^e siècle, contenaient les annales des Athéniens. Chez les Romains, les *fastes*, après avoir été consacrés à des objets purement religieux, devinrent, dans les mains mêmes des pontifes, les véritables annales de la république, et furent appelés *Annales maximi*. Ces annales servirent à l'histoire de Rome, qu'on écrivit pour la première fois 500 ans après sa fondation. Les Chal-

déens inscrivaient leurs observations astronomiques sur des briques cuites; les Péruviens, qui ne connaissaient point l'écriture, enregistraient les faits de leur histoire au moyen des *quipos*; les Mexicains se servaient encore pour le même objet de peaux d'animaux, ou d'écorces d'arbres, sur lesquelles ils figuraient la représentation des objets dont ils voulaient transmettre le souvenir. Les premiers rudiments de l'histoire des peuples modernes sont dans les écrits des moines du moyen âge, qui ont été nos premiers annalistes. Nous citerons pour la France *Grégoire de Tours*, pour l'Allemagne *Adam de Brême*, pour la Russie *Nestor*, et pour le nord *Saxo Grammaticus.* E. H.

ANNAM. Empire de l'Asie, situé dans l'est de la presqu'île au-delà du Gange, comprend les pays connus sous les noms de Tonkin et de Cochinchine, le Laos, le Camboge et le Tsiampa. Il s'étend de 8° 45' à 23° 1' de latitude septentrionale et de 97° 45' à 106° 58' de longitude orientale. Sa longueur est de 370 lieues et sa largeur de 150; sa surface de 39,375 lieues carrées. Il est borné au nord par la Chine, dont un vaste désert sablonneux le sépare, à l'est et au sud par la mer de Chine, au sud-ouest par le golfe de Siam et à l'ouest par le royaume de ce nom. Sa population est estimée à 23 millions d'habitants; les premiers sont venus de la Chine, vers l'an 1368. Les Annamitains sont de taille médiocre, ont le visage large, et cependant pas aussi aplati que celui des Chinois, auxquels d'ailleurs ils ressemblent beaucoup. La langue de l'Annam est composée en partie de mots chinois et en partie de mots dont les racines diffèrent entièrement de celle de la Chine. La religion du pays est le bouddhisme; chaque ville ou village a son génie tutélaire, qui souvent, comme dans l'ancienne Égypte, n'est qu'un vil animal. On y célèbre avec pompe le premier jour de l'année lunaire, et le monarque y honore l'agriculture, comme à la Chine, en labourant ce jour-là un champ. Les Annamitains sont loin, sous le rapport des sciences, des Chinois et des Japonais, dont ils ne sont que les copistes. Cependant, ils ont des écoles publiques où l'on donne des leçons de morale, d'économie politique et rurale, d'art militaire, d'éloquence et de poésie. Il serait à désirer, on le voit, que certaines contrées de l'Europe civilisée fussent aussi avancées sur ce point que cette partie éloignée de l'Asie, dont la forme de gouvernement est d'ailleurs despotique. L'empire d'Annam est divisé en six provinces, subdivisées en arrondissements, en cantons et en communes; les lois y ont pour base fondamentale, comme à la Chine, l'autorité paternelle et l'obéissance filiale. Le droit d'aînesse y est reconnu, et les filles n'ont qu'une petite portion de l'héritage paternel. Tout homme parvenu à sa dix-huitème année y est sujet à un service militaire qui, en temps de paix, n'est que de huit mois. L'armée de terre des Annamitains se monte à 150,000 hommes d'infanterie seule : exercée selon la tactique européenne, elle a souvent battu les Chinois; l'armée navale est de 120,000 hommes. Les revenus de l'Annam, dont le chiffre est inconnu, doivent être considérables, puisqu'ils se composent du huitième de toutes les récoltes, d'un droit de 10 p. 100 sur les marchandises qui entrent dans l'empire, et du produit des mines; la majeure partie des contributions s'y paie en nature. Son commerce extérieur a peu d'importance, mais celui de l'intérieur a beaucoup d'activité et se fait surtout au moyen des rivières et des canaux, une seule grande route, qui mène de la capitale du Tonkin (Bak-Kinh) à celle de la Cochinchine (Sin-Hoé ou Hoé-Fou), étant praticable pour les voitures. Les femmes des Annamitains ne sont pas enfermées, mais elles sont sujettes à la polygamie, et nulle d'elles ne s'arroge la qualité d'épouse; la stérilité est déshonorante pour elles; le seul consentement des parents est nécessaire pour le mariage, qui n'est point béni par les ministres de la religion.

ANNA PERENNA (Fête d'). On la célébrait à Rome, le 15 mars, jour des

ides, au milieu des jeux et des plaisirs les plus bruyants. Le vin y coulait à grands flots; on dressait sur les bords du Tibre des tentes ou des cabanes de feuillages et de roseaux; on s'attaquait par de mauvaises plaisanteries. On offrait aussi aux dieux des sacrifices publics et particuliers pour obtenir une année heureuse. On se souhaitait l'un à l'autre, dit Ovide, autant d'années qu'on viderait de coupes de vin, et il ajoute plaisamment que certains buveurs auraient pu procurer à leurs amis une vie aussi longue que celle de Nestor ou de la Sibylle. On formait des danses légères et très vives autour d'un cratère plein de vin. De jeunes filles chantaient des chansons fort peu décentes qui rappelaient une aventure galante des dieux. Mars aimait Minerve, qui résistait à ses désirs; il crut pouvoir intéresser à son amour Anna Perenna, admise depuis peu parmi les immortels. Il la pria de parler en sa faveur à la sage Minerve. Anna promit ses bons offices, mais Anna était éprise de Mars, et le rôle dont elle se chargeait ne lui convenait guère. Elle assura le dieu que Minerve était enfin touchée de son amour et elle lui assigna un rendez-vous de sa part; Mars y court et croit toucher au moment du bonheur; mais quel est son étonnement et son dépit, quand, au lieu d'y trouver Minerve, il reconnaît Anna, qui, se cachant le visage avec ses mains, feint une aimable pudeur et ne paraît céder qu'avec peine aux feux de son amant! Elle ne recueillit pourtant pas le fruit de sa ruse. Mars, honteux, dit-on, d'avoir été trompé, accueillit très mal, pour le moment du moins, la nouvelle déesse. — Cette fête, tombant au jour où César fut tué, se célébra à une autre époque sous les empereurs. Suivant les uns, elle était en l'honneur d'Anna, sœur de Didon; suivant d'autres, en mémoire d'une vieille femme qui avait fourni des vivres au peuple quand il se retira sur le mont Aventin. D'autres pensent qu'Anna est la même que Io ou la lune, qu'on appela Anna, parce qu'elle règle le cours de l'année. Varron place Anna Perenna parmi les divinités champêtres, avec Cérès et Palès. Il y avait à Argos, il y a encore en Chine, une fête semblable, qu'on célèbre à peu près à la même époque, ce qui semble prouver qu'elle avait pour but de célébrer le renouvellement de l'année. D.

ANNATES, revenus annuels que le pape prélève sur chaque prébende dont il donne l'investiture. Le concile de Bâle avait ôté aux souverains pontifes le droit d'annates, qui leur fut rendu par les *concordata germanica*. Ce droit date du XIVe siècle. Il existe dans la chancellerie de la cour pontificale de Rome une taxe générale des revenus de toutes les prébendes.—Ce fut Jean XXII qui introduisit les *Annates* en France, vers l'an 1320. Boniface IX confirma ce droit à toute sa postérité par une sentence *décrétale*. Clément VII ordonna que la moitié du revenu de tous les bénéfices de France serait réservée au siége papal et à l'entretien des cardinaux. Une ordonnance de Charles VI, de l'an 1385, abolit pour la première fois cette coutume, qui fut à plusieurs fois remise en vigueur, puisque saint Louis, par l'article 5 de la célèbre pragmatique, prononça contre elle une abolition qui fut renouvelée par un arrêt du parlement, le 11 septembre 1406. Des lettres-patentes l'avaient rétablie en 1562, et elle avait subsisté jusqu'à l'époque de la révolution française, lorsque les lois des 11 août et 21 septembre 1789 vinrent prononcer en France l'abolition définitive de ce droit. E. H.

ANNE D'ANGLETERRE, dernier rejeton de la maison de Stuart qui ait occupé le trône, naquit à Twickenham, près de Londres, en 1664, quatre ans après que son oncle, Charles II, était remonté sur le trône sanglant de Charles Ier. Anne était la seconde fille issue du premier mariage de Jacques II, alors duc d'York, avec Anne Hyde, fille du célèbre Clarendon, son père, qui ne s'était point encore converti au catholicisme. A cette époque, Anne fut élevée dans les principes de l'église anglicane; en 1681, elle épousa le prince Georges, frère de Chris-

tian V, roi de Danemarck. Le parti qui excitait le prince d'Orange à détrôner son beau-père ayant triomphé en 1688, Anne, la fille chérie de Jacques II, eût vivement désiré accompagner son père. Mais lord Churchill (Marlborough) la força en quelque sorte à embrasser le parti du vainqueur. Sa sœur Marie, et son époux Guillaume III, étant morts sans héritiers, Anne fut proclamée reine en 1702. Ses talents étaient médiocres, et bien au-dessous de la grandeur des évènements qui signalèrent son règne; elle fut dominée par le comte Marlborough et sa femme. Les tories voyaient avec plaisir le sceptre aux mains d'une fille de Jacques II, espérant que bientôt un descendant mâle de la famille des Stuarts serait appelé sur le trône. Ce qui lui concilia les wighs, ce fut la fermeté avec laquelle, fidèle à la triple alliance, elle défendit la liberté de l'Europe contre l'ambition de Louis XIV, et s'opposa constamment à la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne dans la même maison. C'est sous son règne que les Anglais s'emparèrent de Gibraltar, seule conquête importante qu'ils aient faite dans le cours de la guerre de succession, qui dura 11 ans. Anne réunit l'Écosse et l'Angleterre sous la domination de la Grande-Bretagne; et quoiqu'elle nourrît en secret le désir de voir sa famille rétablie sur le trône, la succession à la couronne n'en fut pas moins dévolue à la maison de Hanôvre. Jacques III tenta vainement une descente en Écosse. La bonne reine Anne se vit même contrainte de signer une proclamation par laquelle la tête de son frère était mise à prix. De 17 enfants qu'elle avait mis au monde, elle n'en avait conservé aucun. Veuve à l'âge de 44 ans, elle se refusa au vœu du parlement, qui la suppliait de conclure un nouveau mariage. Elle ne songeait qu'à mettre le gouvernement tout entier entre les mains des tories, qui avaient la majorité dans les trois royaumes. La duchesse de Marlborough perdit son influence. Godolphin, Sunderland, Sommers, Devonshire, Walpole, furent remplacés par Harley (comte d'Oxford), Bolingbrocke, Rochester, Buckingham, Georges Granville, Simon Harcourt. Le parlement fut dissous, la paix fut résolue; Marlborough perdit tous ses emplois, et se vit exilé de la cour. Malgré toutes les mesures qu'elle avait prises contre son frère, il paraît que la reine n'avait pas renoncé à l'espoir de lui assurer la succession; mais l'inimitié qui existait entre Oxford et Bolingbrocke ne lui permit pas d'exécuter ce projet. Par suite du chagrin qu'elle en ressentit, elle tomba dans un état de faiblesse et de léthargie; elle mourut le 20 juillet 1714. A son lit de mort, elle s'écria : O mon frère! que je te plains! Ces paroles révèlent tout le secret de sa vie. Le règne de la reine Anne, illustré par des guerres heureuses, fut l'âge d'or de la littérature anglaise.

ANNE D'AUTRICHE, fille de Philippe III, roi d'Espagne, née le 22 septembre 1601, cinq jours avant Louis XIII, qu'elle épousa à Bordeaux le 9 novembre 1615. Ce mariage, projeté sous Henri IV, et contre son gré, n'avait pu avoir lieu; mais à peine eut-il fermé les yeux que sa veuve, Marie de Médicis, renoua les négociations pour une double union entre l'héritier du trône et l'infante, et le frère de l'infante, depuis Philippe IV, avec Elisabeth de France. — Cette double alliance réussit par les intrigues de Concini et de sa femme. Madame de Motteville, après avoir tracé le plus brillant portrait de cette princesse, de la beauté de ses formes, de ses traits, de la blancheur éblouissante de son teint, ajoute : « Elle était grande, et avait la mine haute sans être fière; elle avait dans l'air du visage de grands charmes, et sa beauté imprimait dans le cœur de ceux qui la voyaient une tendresse toujours accompagnée de vénération et de respect. » — Avec tous ces agréments, elle ne se fit point aimer du roi son époux; elle fut toujours liée avec les mécontents, et rendit suspecte son affection pour le roi d'Espagne, son frère, en ne lui écrivant qu'en cachette, et par l'entremise de gens souvent ennemis de l'état. — Etran-

gère au progrès de la civilisation européenne dans le xvi[e] siècle, l'Espagne avait conservé les mœurs chevaleresques du moyen âge. La jeune épouse de Louis XIII, dévote et galante, croyant que les femmes étaient faites pour être adorées et servies par les hommes, ne rebuta point ceux qui osèrent se déclarer ses amants.—Le vieux duc de Bellegarde lui adressa ses hommages; elle accueillit avec une bienveillance marquée ceux du duc de Montmorenci. Cet amour platonique se révéla quand elle sut que le duc portait ailleurs ses vœux; elle ne put dissimuler son dépit jaloux. — Buckingham, moins circonspect et plus heureux, ne respecta pas même les convenances. On sait qu'il resta auprès du lit de la reine, malgré les instances de la dame d'honneur, qui vainement voulut l'expulser, en lui rappelant les exigences de l'étiquette. On sait aussi que cette entrevue fut suivie de plusieurs autres. Le duc, près de s'embarquer à Calais avec la future épouse de Charles I[er], laissa là cette princesse, et sous prétexte d'une mission diplomatique urgente qu'il avait à remplir auprès de la reine mère, revint à Amiens, et se présenta devant Anne d'Autriche : ils se promenèrent seuls dans un jardin, s'éloignèrent peu à peu de la suite de la reine, et disparurent bientôt tous deux au détour d'une allée. Leur suite s'était arrêtée, *par respect*, et quand la reine reparut, elle adressa quelques reproches à Buckingham, mais sa colère ne parut point naturelle.— Louis XIII n'en fut point dupe; il chassa de la cour *de Pange*, écuyer de la reine, et toutes les personnes qui l'avaient accompagnée dans cette promenade. Il cessa dès lors toute communication intime avec Anne; mais avant cet évènement, cette séparation avait déjà eu lieu de fait. — La jalousie du roi avait éclaté en 1622, lorsque, après une chute accidentelle, la reine fit une fausse couche. — Anne eût été fidèle sans doute, si elle avait trouvé dans son époux ces soins délicats, ces prévenances de tous les instants auxquelles les femmes attachent tant de prix. Louis XIII n'avait qu'une passion, la chasse. S'il parut s'attacher quelque temps à madame d'Hautefort, ce fut plutôt par désœuvrement que par amour. Il affectait la scrupuleuse chasteté d'un cénobite, et son intimité avec Louise de la Fafayette fut tout aussi innocente. Ce fut sans doute pour échapper au ridicule que Louise de la Fayette se fit religieuse aux Visitandines de Chaillot. De graves historiens étrangers, Hume et Nani, ont affirmé qu'Anne était devenue mère en 1726, et que le prisonnier mystérieux connu sous le nom du *Masque de Fer* était né des amours d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham. C'est aussi la solution la plus probable de ce problème historique. (*Voyez* MASQUE DE FER.) — On citait aussi parmi les amants d'Anne le marquis de Gesvres, le cardinal de Richelieu, et enfin le cardinal Mazarin. Les deux premiers n'avaient pas été heureux. Richelieu cependant devait sa haute fortune politique à la reine, et l'on attribua au dépit d'un amour rebuté l'acharnement avec lequel il persécuta cette princesse. Mais cette extrême bienveillance que d'abord il avait obtenue et qui lui ouvrit l'entrée au conseil n'était peut-être que l'effet de la faveur du maréchal d'Ancre et de sa femme, auxquels Richelieu, alors courtisan inaperçu, témoignait le plus humble et le plus servile dévouement. Parvenu à son but, et maître absolu, sous le nom d'un roi sans caractère et sans énergie, la politique seule et son intérêt l'avaient pu déterminer à éloigner Anne d'Autriche et ses entours, pour n'avoir pas toujours à combattre une influence rivale. Cette influence surtout pouvait être redoutable depuis que Louise de la Fayette, alors retirée dans son couvent, avait, avec autant d'adresse que de bonheur, rapproché les deux époux, qui, depuis 22 ans, vivaient séparés. Cette réconciliation ne peut s'expliquer que par l'ascendant absolu de mademoiselle de la Fayette sur le plus crédule des princes. Soit réalité, soit calomnie, le nom d'Anne d'Autriche se trouvait compromis dans toutes les con-

spirations contre le roi ou son premier ministre. Livrée à deux favoris également cupides et habiles, Anne ne fit que des imprudences. Elle avait eu connaissance de la conjuration de Cinq-Mars. Richelieu ne laissait échapper aucune occasion d'entretenir la mésintelligence entre les deux époux; mais il n'avait nul intérêt politique à contrarier le projet de Louise de la Fayette : on a prétendu même que tout avait été concerté entre elle et le premier ministre. — Louis XIII avait été visiter au couvent de Chaillot Louise de la Fayette, qui l'y retint quatre heures : il était trop tard pour aller coucher à Vincennes ou à Saint-Germain; elle détermina le roi à passer la nuit au Louvre. Il n'y trouva qu'un lit : c'était celui de la reine. Louis céda à la nécessité, et c'est à ce rapprochement des deux époux que l'on attribue la naissance de Louis XIV. Deux ans plus tard, Anne accoucha d'un autre fils. Louis XIII mourut quelques années après. Ses dernières dispositions pour la régence établissaient un conseil, sans lequel la régente ne pouvait agir. Ce testament fut cassé par le parlement, et la régente fut souveraine absolue. L'habitude d'être gouvernée la rendait incapable d'agir seule, et son nouveau favori, Mazarin, régna sous son nom.—Les premiers jours de la régence furent signalés par de folles prodigalités. Anne jetait à pleines mains l'or et les emplois. Les demandes les plus extravagantes furent accueillies : un solliciteur obtint un brevet pour mettre un impôt sur la messe. Le trésor fut bientôt épuisé, et la curée des emplois consommée. Toute la France se souleva contre la nomination d'un favori étranger. La guerre de la fronde éclata; jamais régence n'avait été plus orageuse. Anne, qui, avec une inconcevable légèreté, avait sacrifié sans regret, sans le moindre signe de pitié, ses plus fidèles serviteurs, s'associa à tous les dangers de Mazarin : l'expulsion de ce favori hors de la France, sa proscription, ne purent la détacher de lui. Pour lui elle exposa sa vie, son avenir, l'avenir de ses enfants et le trône de la France. Mazarin avait le secret de leur naissance, et peut être était plus que le confident de celle du dernier né : il se conduisait avec la reine moins en favori qu'en maître. On remarqua dans sa correspondance avec cette princesse, pendant la conférence de Bayonne, un ton de familiarité et d'abandon qui suppose la plus étroite intimité. On ne peut expliquer autrement l'ascendant absolu de Mazarin sur Anne d'Autriche. — Anne d'Autriche, dans ses dernières années, se livra tout entière aux pratiques de la plus minutieuse dévotion. Après une vie si agitée, elle espérait obtenir quelques instants de repos. Elle exigeait du roi son fils une régularité de mœurs dont elle ne lui avait pas donné l'exemple, et ses exigences troublèrent souvent la paix domestique. Toute la cour semblait conjurée contre cette princesse : elle avait hérité de toute la haine que l'on portait à Mazarin. Elle était tombée malade des fatigues du carême en 1663, ou plutôt d'une imprudence qu'elle fit pendant les jours gras. Elle voulut accompagner la jeune reine au bal que donnait *Monsieur* (duc d'Orléans); elle s'y rendit masquée, et couverte d'une mante de taffetas noir à l'espagnole : on ne pouvait être admis à ce bal qu'avec un déguisement. Les dévotes jetèrent les hauts cris contre la conduite mondaine de la reine mère, et les jeûnes, les austérités qu'elle s'imposa pendant le carême ne purent désarmer leur malignité. — Au commencement de l'été suivant, il lui survint au sein une petite glande qu'elle négligea, et qui bientôt dégénéra en cancer. L'ignorance des médecins, qui appliquèrent des remèdes contraires, acheva d'envenimer le mal, et le 27 mai 1665, elle fut attaquée d'une fièvre violente; et un érésypèle lui couvrit la moitié du corps : on désespéra de sa vie. Elle demanda elle-même les derniers sacrements. Au cancer se joignit un abcès au bras, qui lui causait des douleurs aiguës et continuelles. Tandis qu'elle portait dans son sein le germe d'une mort prochaine et inévitable, tandis qu'elle se voyait tomber en lambeaux,

elle apportait le même soin à sa toilette, et son corps n'était qu'une plaie. Quelle situation pour une femme si passionnée pour la parure qu'on ne pouvait trouver de batiste assez fine pour elle! Elle avait été à cet égard d'une coquetterie si minutieuse que Mazarin lui disait que si elle allait en enfer son unique supplice serait d'être couchée dans des draps de toile de Hollande. — Le 4 août, se trouvant mieux, elle fut transportée de Saint-Germain au Val-de-Grace, qu'elle avait fondé et richement doté. Les médecins exigèrent, pour leur convenance, qu'elle fût transférée au Louvre : ce fut là que la gangrène parut. Son corps fut déchiqueté à coups de rasoir. Au milieu de ces douloureuses opérations, on l'entendit répéter souvent : « Les autres ne pourrissent qu'après leur mort; pour moi, je suis condamnée à pourrir pendant ma vie. » Le 16 janvier 1666, un autre érésypèle parut et rentra. Le 19, elle perdit elle-même toute espérance, et regardant ses mains, naguère si blanches et si belles, elle dit à l'archevêque d'Auch, qui lui avait annoncé sa fin prochaine : « Ma main enfle, il est temps de partir. » Elle mourut le 20 du même mois, entre 5 et 6 heures du matin. — Anne d'Autriche encouragea les lettres et les arts. Elle avait donné à Mairet une gratification de 10,000 écus; elle autorisa la publication de deux volumes de lettres du cardinal de Richelieu, que le libraire Benoît n'avait osé éditer sans son autorisation. Passionnée pour les parfums et les fleurs, elle avait une antipathie insurmontable pour les roses, qu'elle ne pouvait souffrir, même en peinture. Elle avait contribué à la réputation et à la fortune de Mignard, qu'elle avait chargé de peindre la coupole du Val-de-Grace ainsi que toutes les fresques de ce beau monument. Anne, inconstante et passionnée, aimait avec toute l'ardeur d'une Espagnole : elle n'avait que la sensibilité du moment. Ses défauts et ses malheurs furent les conséquences de son éducation et des préjugés de l'époque. Dans une condition privée, Anne eût pu faire le bonheur d'un époux, mais le sien lui avait été imposé. Elle vivait au milieu d'une cour dévote et corrompue : elle n'avait pu échapper à la contagion. Elle fut plus malheureuse que coupable, et les tourments de sa longue agonie expièrent les fautes et les écarts de sa jeunesse. Dufey (de l'Yonne).

ANNE IVANOVNA, impératrice de Russie, née en 1693. Elle était fille d'Ivan, frère aîné de Pierre-le-Grand. Après la mort du duc de Courlande, son premier mari, elle monta sur le trône des tsars par suite d'une intrigue digne d'être rapportée. Pierre II, fils de l'infortuné Alexis, était mort à l'âge de seize ans; les jeunes princes Ivan et Basile Dolgorouky avaient gouverné sous la direction du vieux chancelier Ostermann. Celui-ci, se flattant de conserver son influence sous le règne d'une reine à *laquelle* il avait appris à lire, employa tout son crédit pour faire passer la couronne sur la tête de la duchesse de Courlande. Ostermann gagna les sénateurs et les grands, qui étaient rassemblés à Moscou. Grace à son intrigue, Anne fut préférée aux filles de Pierre-le-Grand. Quand le prince Dolgorouky, qui avait été chargé de l'instruire du choix de la nation, entra chez l'impératrice, il aperçut un homme mal vêtu, auquel il fit signe de s'éloigner; celui-ci ne paraissant pas très disposé à obéir, le prince le prit par le bras pour le mettre à la porte; Anne s'y opposa : c'était Jean Ernest de Biren (*v.* ce nom), qui bientôt gouverna la Russie en despote sous la protection de sa souveraine. Anne avait d'abord promis d'éloigner son favori de sa cour, et de restreindre la puissance absolue des tsars. Dès qu'elle fut sur le trône elle refusa d'accomplir sa promesse, et se fit proclamer *souverain autocrate* de toutes les Russies. Dès lors, Biren ne mit plus de bornes à son ambition et à ses cruautés. Les Dolgorouky furent les premières victimes de ses fureurs : les uns furent exilés, les autres périrent sur l'échafaud; leurs amis partagèrent leur sort, malgré les prières et les larmes de l'impératrice. Anne fit nommer son favori duc de Courlande, et en mourant elle

lui laissa la régence de l'empire pendant la minorité du prince Ivan de Brunswick. Elle mourut en 1740.

ANNEAU DE SATURNE. C'est le cercle ou la ceinture lumineuse qui entoure la planète de ce nom. La découverte en est due à Huyghens. Après avoir longtemps observé cette planète, il aperçut deux bras ou deux pointes qui en sortaient en droite ligne; il reconnut ensuite que ces deux bras formaient une anse, et, parce qu'après de continuelles observations, il aperçut toujours la même figure, il en conclut que Saturne était environné d'un *anneau* solide et permanent. Il est opaque, plat et fort mince, en même temps que circulaire, et se fait voir sous l'apparence d'une ellipse dont le petit axe varie de grandeur selon les temps et les lieux d'où on l'observe, et qui s'aplatit de plus en plus jusqu'à disparaître en totalité à certaines époques.

ANNEAU DU PÊCHEUR. On appelle de ce nom l'anneau dont on a coutume de sceller les brefs apostoliques, parce qu'on suppose que saint Pierre, qui était pêcheur, en a le premier introduit l'usage. Les papes l'adoptèrent ensuite. Ce sceau porte d'ailleurs l'image du chef de l'église.

ANNEAUX, BAGUES, BRACELETS et ORNEMENTS DE JAMBES. Tout prouve l'antiquité des anneaux. Si dans l'origine ils furent un signe de servitude ou de lien, comme le prouve la fable de Jupiter imposant à Prométhée l'obligation de porter au doigt un anneau de métal, pour lui rappeler qu'il l'avait enchaîné sur le Caucase, ils devinrent dans la suite un des ornements des deux sexes, les plus usités et les plus variés. Dans l'histoire des Hébreux, il est question de bagues et de boucles d'oreilles; elles font partie des bijoux précieux dont ils se dépouillent et qu'ils font fondre pour en former le veau d'or. Avant cette époque, le roi d'Égypte, lorsque Joseph y était en crédit, lui remit son anneau comme signe de la puissance qu'il lui confiait. Plusieurs des bagues égyptiennes qui sont aujourd'hui au Musée remontent au roi Mœris. Il est probable que l'usage des anneaux passa des peuples orientaux aux Grecs; mais cet usage n'était pas encore très répandu du temps d'Homère et d'Hésiode, car on ne trouve dans ces poètes aucun des mots qui désignent quelque partie des bagues. Par conséquent l'histoire de l'anneau de Prométhée n'avait pas cours de leur temps, et ne fut inventée que depuis. — Les Grecs appelaient en général toutes les bagues *dactulioi*, c'est-à-dire ornements des doigts. Le nom de *sphragis*, qu'on donnait à la partie gravée, indiquait qu'elle servait de sceau ou de cachet; celle où la pierre était enchâssée avait reçu des Grecs le nom de *sphendonê*, fronde, soit à cause de sa forme, soit à cause de son emploi; les Romains l'appelaient *funda* et *palea*, qui avaient le même sens. Ils nommaient l'anneau *ungulus*, parce que d'abord on le plaçait près de l'ongle, à la première phalange. Ce mot leur venait des Osques ou Étrusques, qui leur avaient fait connaître avec les anneaux les faisceaux des licteurs, la trabée, les chaises curules et une partie de leurs vêtements. Les mots *annulus* et *anellus*, d'où nous avons tiré celui d'anneau, viennent de l'ancien mot latin *anus* ou *annus*, cercle, dont ils sont les diminutifs. Le dernier a été appliqué aussi à la révolution du soleil, dans le cours ou cercle de l'année. Les Grecs et les Romains désignaient aussi par le mot *symbolon* l'anneau qui servait de bague ou de cachet pour sceller les écrits ou les objets qu'on voulait tenir secrets, ou dans des contrats, des affaires, et même des parties de plaisir où chacun contribuait pour sa part, et qu'on nommait *sumbolê*. Car alors on se donnait mutuellement ses anneaux, comme garantie de ses engagements. Les Romains nommaient encore les anneaux *condalus*, *condalium*, mots qui paraissent dérivés du grec *condulos*, ayant la même signification, et désignant aussi les articulations des phalanges des doigts.—Tous les peuples ont porté des bagues en toute sorte de matières, et en ont multiplié les ornements à l'infini.

Chez quelques-uns, il n'était pas libre à chacun d'en porter à sa fantaisie; les règlements avaient déterminé la matière des anneaux pour chaque rang de la société; pendant long-temps les sénateurs romains mêmes n'en eurent pas en or; on n'en donnait qu'aux ambassadeurs, pour qu'ils s'attirassent plus de considération dans les pays étrangers, où les personnes d'un haut rang avaient l'habitude d'en porter. Dans les premiers temps, on accordait ces anneaux d'or pour des services rendus à la république, et alors on ne s'en parait qu'en public; ceux qui avaient obtenu cette distinction ne portaient chez eux qu'une bague de fer comme le reste des citoyens. Les triomphateurs mêmes, au-dessus de la tête desquels on tenait une couronne d'or, n'avaient au doigt qu'une bague de fer, comme leurs esclaves. C'est en mémoire de cette antique simplicité que du temps de Pline on donnait à sa femme en se mariant une bague de même métal, sans ornement et sans pierre, et elle n'en avait pas d'autre; mais Tertullien et Isidore, évêque de Séville, disent que de leur temps l'anneau de mariage était en or; les hommes ne portaient pas alors plus de deux bagues. — L'anneau d'or au quatrième doigt indiquait un chevalier romain, et distinguait du peuple le second ordre, comme le laticlave désignait le sénateur. Le peuple n'avait que des anneaux de fer, mais il les ornait de petites pierres communes, telles que des agates, des cornalines unies, souvent aussi de pâtes de verre coloré, imitant les pierres fines, ou portant l'empreinte de pierres gravées. Mais le luxe, en s'accroissant, multiplia cet ornement. On chargea d'anneaux, non seulement tous les doigts des mains, mais même ceux des pieds. La matière et le travail en devinrent très riches. On fit un grand emploi de pierres gravées. La recherche alla même jusqu'à avoir des bagues dont le poids était calculé selon les saisons. Parmi ces bagues affectées à chaque moitié de l'année, et que Juvénal appelle *aurum semestre*, *aurum æstivum*, *annuli semestres*, celles qui étaient taillées dans une seule pierre, telle que la sardoine, la cornaline, le cristal de roche, devaient être regardées comme des anneaux d'été et comme plus frais; les élégantes de Rome, qui tenaient à toutes les recherches et à toutes les jouissances du luxe, se servaient, dans les chaleurs de l'été, de grosses boules de cristal pour se rafraîchir les mains. Les bagues qui, comme certaines boucles d'oreilles, étaient creuses, et faites d'une lame d'or très mince, étaient probablement des bagues d'été. C'étaient les seules que le flamine de Jupiter eût la permission de porter. Celles qui étaient solides et taillées dans un lingot d'or lui étaient interdites. On en trouve de très pesantes, qui étaient certainement des anneaux d'hiver. Ceux qu'on offrait à ses parents ou à ses amis le jour anniversaire de leur naissance portaient des signes symboliques ou des vœux pour leur bonheur. Il y en avait aussi à secret où l'on renfermait du poison : ceux de Démosthène et d'Annibal étaient de ce genre. — Les bracelets furent en usage en Égypte à une époque très reculée. Ils étaient de différentes couleurs; il y en avait beaucoup en or bien travaillé, et où on enchâssait des pierres fines de diverses espèces, et des émaux de couleurs très fines et très vives. Plusieurs de ces bracelets remontent à une époque qui précède de plusieurs siècles les plus anciens monuments grecs. Les bracelets furent en usage chez les Grecs, plus tard que les bagues. Ce fut sans doute le costume dorien qui donna l'idée de cette élégante parure. Les brillantes solennités d'Olympie purent inspirer aux belles Éléennes l'envie de se distinguer par ce nouveau genre d'ornement, que les autres femmes grecques ne tardèrent pas sans doute d'imiter. L'invention et l'usage des bracelets n'ont dû avoir lieu que chez les peuples qui avaient les bras nus. Les Grecs, tenant en grande partie leurs costumes de l'Ionie et de l'Orient, et portant des tuniques à manches longues, ne durent avoir l'idée de se parer de bracelets que quand ils abandonnèrent leur ancienne manière de se

vêtir. — Mais les Égyptiens et les Grecs, qui étaient habitués à avoir les jambes nues, durent chercher à les orner comme les autres parties du corps. Aussi mettaient-ils un grand luxe dans leur chaussure ; ils entouraient la partie inférieure des jambes, au-dessus des chevilles, d'anneaux d'or finement travaillés, souvent enrichis de perles, de pierres gravées, et d'émaux ; mais ces ornements ne furent probablement en usage chez les Grecs qu'après Homère et Hésiode, car ces deux poètes n'en parlent point ; les Grecs les auront empruntés des Égyptiens et des Orientaux. Th. Delbare.

ANNÉE, dans l'étendue ordinaire de sa signification, est le cycle ou l'assemblage de plusieurs mois, et communément de douze. — En général, c'est une période ou espace de temps qui se mesure par la révolution de quelque corps céleste dans son orbite : ainsi, le temps dans lequel les étoiles fixes font leur révolution est la grande année, qui comprend 25,920 de nos années vulgaires. L'espace de temps dans lequel Jupiter, Saturne, le soleil, la lune, terminent la leur et retournent au même point du zodiaque, est repectivement appelé année de Jupiter, année de Saturne, année solaire ou lunaire. Enfin, le nom d'*année* a été donné à toutes sortes de périodes servant à mesurer le temps : aussi, chez certains peuples, qui comptaient par saisons, trouve-t-on des années de trois, de quatre et de six mois. Quelques-uns même appelèrent *année* la révolution que fait la terre sur elle-même en 24 heures, c'est ainsi du moins qu'on explique les quatre cent cinquante mille ans d'antiquité dont se vantaient les Babyloniens. — L'année solaire, et surtout, dans le principe, l'année lunaire, ayant servi à régler l'immense majorité des calendriers, c'est de celles-là seules que nous nous occuperons. Nous commencerons par donner des notions exactes sur ces deux années, en expliquant les différents termes par lesquels les astronomes les ont distinguées ; nous dirons ensuite quel usage en ont fait les principaux peuples anciens et modernes, et nous terminerons notre article en indiquant l'époque à laquelle chacun d'eux commençait ou commence son année. — La véritable année, celle qui règle le cours des saisons, est l'*année solaire;* elle comprend l'espace de temps dans lequel le soleil parcourt ou paraît parcourir les douze signes du zodiaque, c'est-à dire les 365 jours 5 heures 49 minutes qui forment l'*année fixe*. On nomme, par opposition, *année civile*, celle que l'on compose pour les usages civils d'un nombre de jours à peu près égal à l'année fixe; elle est chez nous de 365 jours, que l'on porte à 365 dans les annees bissextiles, qui reviennent à des époques régulières, pour effacer, autant que possible, la différence provenant des 5 heures 49 minutes, dont il n'est pas tenu compte dans l'année vulgaire de 365 jours. Cette dénomination de *bissextile* vient de ce que dans le calendrier romain le jour formé au bout de quatre ans par ces 5 heures 49 miuutes était placé après le 24 de février, qui était le sixième des calendes de mars. Or, comme ce jour, ainsi répété, était appelé en conséquence *bis sexta calendas*, l'année où ce jour était ajouté fut aussi appelée *bis sextus*, que nous avons traduit par *bissextile*. Chez nous cependant le jour intercalaire n'est plus regardé comme la répétition du 24 février, si ce n'est pour les fêtes de l'église; mais il est ajouté à la fin de ce mois et en est le vingt-neuvième. — Les astronomes appellent *année tropique* le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne; *année sydérale*, le temps que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre pour revenir à la même étoile, ou plutôt c'est le temps que la terre met à revenir au même point du ciel. Il y a entre ces deux années une légère différence causée par la rétrogradation annuelle de l'équinoxe, dont on tient compte dans les calculs astronomiques. — L'*année julienne* est l'année du calendrier romain, réformé par Jules César. Cette année supposait l'année astronomique de 365 jours 6 heures; elle surpassait, par conséquent, la

vraie année solaire d'environ 11 minutes, ce qui a occasionné la correction grégorienne. L'*année grégorienne* n'est donc que l'année julienne corrigée par la suppression de trois bissextiles en quatre siècles. — Bien que le soleil fût le seul régulateur de la longueur de l'année par rapport aux saisons, cependant on ne s'en servit point d'abord : le mois lunaire, dont la révolution est plus prompte, et qui frappe tous les yeux, devint l'élément de la première période ou de la première année chez presque tous les peuples du monde. Mais il y a deux espèces de mois ou de révolutions lunaires, savoir : 1° la révolution périodique, qui est de 27 jours 7 heures 43 minutes 4 secondes : c'est à peu près le temps que la lune emploie à faire sa révolution autour de la terre, par rapport aux points équinoxiaux ; 2° le mois synodique, qui est le temps que cette planète emploie à retourner vers le soleil à chaque conjonction : ce mois, intervalle de deux nouvelles lunes, dont il présente toutes les phases, se compose de 29 jours 12 heures 44 minutes 3 secondes. C'est le seul dont on se soit constamment servi pour mesurer les années lunaires. Or, comme ce mois est d'environ 29 jours et demi, on a été obligé de supposer les mois lunaires civils de 29 et de 30 jours alternativement. Ainsi, le mois synodique étant de deux espèces, astronomique et civil, il a fallu distinguer aussi deux espèces d'années lunaires, l'une astronomique, l'autre civile. — L'année astronomique lunaire est composée de douze mois synodiques lunaires, et contient, par conséquent, 354 jours 8 heures 48 minutes 35 secondes. L'année lunaire civile est ou *commune* ou *embolismique*. L'année lunaire *commune* est de douze mois lunaires civils, c'est-à-dire de 354 jours. L'année *embolismique* ou *intercalaire* est de treize mois lunaires civils et de 384 jours. On voit donc que l'année lunaire commune de 354 jours est plus courte de 11 jours au moins que l'année solaire. Or, les calendriers de la plupart des peuples de l'antiquité étant réglé par l'une, tandis que les saisons l'étaient par l'autre, il en résultait, après un petit nombre d'années, des inconvénients tels que, par exemple, l'on voyait arriver en hiver les fêtes et les mois qui, dans l'institution primitive, appartenaient à l'été. C'est en traitant le mot *calendrier*, que nous développerons les divers systèmes inventés par les astronomes pour remédier à cet inconvénient, en comblant le déficit, et les efforts qu'ils firent constamment chez tous les peuples pour ramener l'année lunaire à l'année solaire. Nous nous contenterons ici d'exposer succinctement les diverses espèces d'années adoptées par les différentes nations. — Les Égyptiens connurent dès la plus haute antiquité la véritable longueur de l'année solaire pour leur climat; et les savants pensent qu'à une époque reculée, cette longueur était réellement, pour le méridien de Thèbes, de 365 jours et un quart. Cette connaissance ne fut jamais étrangère au collége des prêtres, qui régla l'année civile ainsi qu'il suit : elle était composée de 365 jours, divisés en 12 mois de 30 jours chacun, suivis de 5 jours complémentaires. Les noms de ces mois étaient : 1er *Thôt*, 2e *Paophi*, 3e *Athir*, 4e *Choïac*, 5e *Tybi*, 6e *Méchir*, 7e *Phamenoth*, 8e *Pharmouthi*, 9e *Pachôn*, 10e *Payni*, 11e *Epiphi*, 12e *Mésori*, et les jours *épagomènes*. Il résultait de l'année égyptienne ainsi réglée une perte ou rétrogradation d'un quart de jour à peu près tous les ans sur l'année solaire, et d'un jour entier tous les quatre ans. Les prêtres égyptiens ne l'ignoraient pas, mais ils voulaient ainsi établir une période sainte, qui, dans une révolution fixe, ferait successivement passer la même fête par tous les jours de l'année; cela arrivait en effet dans l'espace de 1,461 années de 365 jours, qui ont la même durée que 1,460 années de 365 jours et quart. L'année de 365 jours se nommait *vague*, et l'autre se nommait *fixe*. Cette année vague civile fut en usage en Egypte jusqu'au règne d'Auguste. On a dressé les tables de ses concordances avec l'année fixe, et l'on sait que le 1er thôt ou premier jour de l'année vague égyp-

tienne répondait, l'an 744 avant J.-C., au 25 février julien, et ce fut de même pour les trois années suivantes 743, 742 et 741; en 740, le 1er thôt tomba au 24 février, et ainsi de suite. Auguste arrêta cette année vague, la rendit fixe, attacha le 1er thôt au 29 août julien, admit l'intercalation bissextile au moyen d'un 6e épagomène tous les quatre ans, mais inséré à la fin de la 3e année de chaque période de quatre ans; de sorte que l'année égyptienne commençait le 30 août julien dans chacune des années bissextiles juliennes. Tels sont les deux états successifs du calendrier égyptien.—Les Juifs avaient une année religieuse et une année civile, également divisée en 12 mois, portant le même nom; mais la première commençait vers l'équinoxe du printemps; à cette époque, et le 16 du premier mois, ils devaient offrir à Dieu des épis d'orge mûr; l'année civile commençait vers l'équinoxe d'automne. Les 12 mois de ces deux années se nommaient : 1er *Nisan* ou *Abib*, 2e *Jiar* ou *Ziv*, 3e *Siban*, 4e *Thammouz*, 5e *Ab*, 6e *Eloul*, 7e *Tischri* ou *Aïlanhim*, 8e *Markhesvan* ou *Boul*, 9e *Kasler*, 10e *Tebeth*, 11e *Schebeth*, 12e *Adar*. L'année était lunaire ou de 354 jours, et ces mois étaient alternativement *caves* et *pleins*, c'est-à-dire de 29 et de 30 jours. L'année était donc en retard tous les ans de 11 jours sur l'année solaire; cette rétrogradation ne tardant pas à faire recommencer l'année trop tôt relativement à la maturité de l'orge, les Juifs ajoutaient alors un mois de plus ou *adar* second, de 30 jours, pour compenser ce retard. Il y avait d'ailleurs peu d'ordre dans le calendrier des anciens Juifs; c'est pourquoi les passages de la Bible qui s'y rapportent ont offert jusqu'ici aux critiques d'insolubles difficultés.—Les Athéniens eurent d'abord une année lunaire de 354 jours, divisée en 12 mois successivement caves et pleins, et dans l'ordre suivant : 1er *Gamélion*, 2e *Antesthérion*, 3e *Elaphébolion*, 4e *Munychion*, 5e *Thargélion*, 6e *Scirrophorion*, 7e *Hécatombœon*, 8e *Métagitnion*, 9e *Boédromion*, 10e *Mæmactérion*, 11e *Pyanepsion*, 12e *Posidéon*. Lorsqu'on se fut aperçu de la rétrogradation de cette année lunaire sur le retour périodique des saisons, on consulta l'oracle, qui ordonna de régler les mois sur la lune et l'année sur le soleil. On adopta donc une intercalation d'un mois de 30 jours, et, pour la rendre aussi exacte que possible, on arrêta que cette intercalation aurait lieu trois fois en huit ans; et, en effet, huit années de 354 jours avec trois mois intercalaires de 30 jours, sont égales à huit années de 365 jours et quart, ou 2,922 jours. Par ce procédé, on ramenait le 1er jour, le 1er mois et la 1re année de chaque olympiade ou période de quatre ans, et surtout de huit ans vers la nouvelle lune qui suivait le solstice d'été. Ainsi, chaque *octaéride* recommençait vers cette lune, et le calendrier athénien suivait toutes les variations qu'entraînait sa singulière composition. Il faut remarquer cependant que le calendrier civil des Athéniens ne fut ainsi définitivement arrêté que 430 ans avant J.-C.; c'est depuis cette époque que le mois *hécatombœon*, le 7e de l'ordre primitif, devint le 1er du calendrier olympique; mais le mois *posidéon second* resta le mois intercalaire, comme pour le temps où gamélion était le premier avant que l'année civile eût été réglée sur les olympiades. —Les Lacédémoniens, les Macédoniens et les autres peuples de la Grèce eurent aussi un calendrier particulier. Après les conquêtes d'Alexandre, les noms des mois macédoniens furent imposés à plusieurs nations ou villes de l'Asie, à la Syrie, Éphèse, Antioche, Gaza, Smyrne, Tyr et Sidon. Voici les noms de ces mois : 1er *Dius*, 2e *Apellæus*, 3e *Andynæus*, 4e *Peritrus*, 5e *Dystrus*, 6e *Xanthicus*, 7e *Artemisius*, 8e *Dæsius*, 9e *Panemus*, 10e *Loüs*, 11e *Gorpiæus*, 12e *Hyperberetæus*. Les Ptolémées, en Égypte, se servirent aussi du calendrier macédonien en même temps que du calendrier égyptien, comme le prouve l'inscription de Rosette, datée du 18 méchyr égyptien, concourant avec le 4 xanthique macédonien. Enfin, les astronomes grecs avaient

une année solaire à leur usage, aux mois de laquelle ils donnaient les noms des douze signes du zodiaque. — Il paraît, d'après des témoignages assez authentiques et anciens, que dès le commencement historique de Rome, le calendrier fut et dut être le même que ceux des Albins, des Sabins et des autres peuples italiotes, assez mal réglé, si l'on s'en rapporte à Censorin. Le nombre des mois n'était que de 10, et ceux des jours de 304, ainsi répartis : mars, 31; avril, 30; mai, 31; juin, 30; quintilis (ou 5ᵉ), 31; sextilis, 30; septembre, 30; octobre, 31; novembre, 30; décembre, 30. C'est ainsi que Numa trouva le calendrier de Rome à son avènement. Il entreprit de le réformer; il le fit selon l'année lunaire, de 355 jours, en y ajoutant au commencement le mois de janvier, de 29 jours, et à la fin celui de février, de 28 jours, ne laissant 31 jours qu'aux anciens mois de mars, mai, quintilis et octobre, et fixant tous les autres à 29. Numa, voulant aussi mettre son année lunaire en rapport avec l'année solaire, fixa pour chaque intervalle de 4 ans une intercalation de 22 jours à la 2ᵉ année, et une autre de 23 jours à la 4ᵉ année. Ce petit mois, placé après février, se nommait *mercedonius*. Il en résultait une série de 1,465 jours pour ces quatre années, et cependant quatre années de 365 jours et quart ne contiennent que 1,461 jours. Il y avait donc une superfétation de 4 jours, qui était une cause très grave de désordre, à moins qu'on ne suppose que cette erreur provienne des écrivains qui nous l'ont transmise, en faisant l'année de Numa de 355 jours au lieu de 354, comme elle était partout ailleurs. En l'an IV de Rome, le mois de février fut placé immédiatement après janvier, selon le témoignage d'Ovide. L'autorité sur les intercalations appartenait au collége des pontifes; c'était le bureau des longitudes de l'époque; ils rédigeaient le calendrier pour chaque année, décidaient arbitrairement parfois du nombre des jours qu'elle compterait, et ce droit était entre leurs mains, jusqu'à un certain point, un grand moyen d'administration; car ils alongeaient ou accourcissaient la durée des magistratures en réglant celle de l'année; ils favorisaient ou vexaient par le même moyen les fermiers des revenus de l'état. Le désordre des mois, relativement aux saisons et aux récoltes, fut porté à l'extrême; un équinoxe du printemps arriva avant le 16 mai du calendrier, et Cicéron priait Atticus de s'opposer à ce que l'année de son proconsulat en Cilicie fût prolongée par une intercalation. Jules César, en réglant le calendrier, mit fin à cette confusion. C'est de cette réformation, à laquelle il donna son nom, que naquit l'*année julienne*, laquelle passa des Romains dans l'église chrétienne. Mais l'année julienne était loin de concorder parfaitement avec les véritables mouvements des corps célestes, et après que les chrétiens l'eurent adoptée il en résulta une perturbation dans l'ordre des fêtes par rapport aux saisons, qui nécessita la réforme opérée en 1581 par Grégoire XIII, réforme que nous expliquerons en son lieu en traitant le mot *calendrier*. Il nous suffira de dire ici, qu'en vertu d'une bulle de 1581, le lendemain du 4 octobre de l'année suivante 1582 porta le quantième du 15 octobre, et ainsi de suite; par ce moyen, le 11 mars suivant se trouva le 21, et l'équinoxe fut rétabli sur le calendrier à sa date primitive. Cependant, les protestants et les églises grecques refusèrent de retrancher les 10 jours, ce qui fit appliquer à leur année la dénomination de *vieux style*, tandis que l'on appelait *nouveau style* l'année rétablie. — Disons maintenant quelques mots sur l'année en usage chez les peuples modernes qui ne sont pas chrétiens. — L'année arabe ou turque est une année lunaire composée de 12 mois, qui sont alternativement de 30 et de 29 jours. En voici les noms : 1ᵉʳ *Muharram*, de 30 jours; 2ᵉ *Saphar*, 29; 3ᵉ *Rabia*, 30; 4ᵉ *second Rabia*, 29; 5ᵉ *Jomada*, 30; 6ᵉ *second Jomada*, 29; 7ᵉ *Rajab*, 30; 8ᵉ *Shaaban*, 29; 9ᵉ *Samadan*, 30; 10ᵉ *Shawal*, 29; 11ᵉ *Dulkaadah*, 30; 12ᵉ

Dulheggia, 29, et de 30 dans les années hyperhémères ou embolismiques. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 15e, 18e, 21e, 24e, 26e, 29e année d'un cycle de 30 ans. Les années embolismiques sont de 355 jours; les années communes, de 354.—L'année des Juifs modernes est pareillement une année lunaire de 12 mois dans les années communes, et de 13 dans les années embolismiques, lesquelles sont la 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e et 19e du cycle de 19 ans. Voici les noms de ces mois et leur durée : 1er *Tisri*, 30 jours; 2e *Marchesvan*, 29; 3e *Cisleu*, 30; 4e *Tebeth*, 29; 5e *Schebeth*, 30; 6e *Adar*, 29; 7e *Veadar*, dans les années embolismiques, 30; 8e *Nisan*, 30; 9e *Jiiar*, 29; 10e *Sivan*, 29; 11e *Thamuz*, 29; 12e *Ab*, 30; 13e *Elul*, 29. — C'est ainsi que l'année a été successivement constituée chez les différents peuples, et l'on peut se faire une idée de tous les efforts, de tous les travaux qui ont été nécessaires pour faire concorder les diverses périodes adoptées dans le principe avec la véritable année qui règle les saisons. Un point non moins intéressant nous reste encore à traiter, c'est d'indiquer les différentes époques auxquelles les peuples tant anciens que modernes ont successivement placé le commencement de l'année.

Commencement de l'année des peuples anciens.

Les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, les Syriens, les Phéniciens, les Carthaginois, commençaient l'année à l'équinoxe d'automne. C'était aussi à cette époque que les Juifs commençaient leur année civile, bien que leur année ecclésiastique commençât à l'equinoxe du printemps. La première datait du 1er de tisri (22 septembre, 1er vendémiaire); la deuxième, du 1er de nisan (22 mars, 1er germinal). — Le commencement de l'année des Grecs se trouvait au solstice d'hiver avant Méthon (c'est-à-dire vers le 22 décembre, 1er nivose), et au solstice d'été depuis Méthon (c'est-à-dire vers le 3 juillet, 13 ou 14 messidor). — Celle des Romains commençait à l'équinoxe du printemps lors de Romulus, au solstice d'hiver depuis Numa.—Les anciens peuples du Nord commençaient leur année au solstice d'hiver. Ces peuples, connus sous le nom de Scandinaves, et depuis distingués en Cimbres, Teutons, etc., avaient une année lunaire subdivisée selon les saisons. Pour l'accorder avec l'année solaire, ils intercalaient un mois toutes les fois que les chefs des druides leur en démontraient la nécessité. Leurs mois étaient divisés en semaines. Les mois et les jours portaient le nom de leurs instruments aratoires ou de leurs occupations rurales. Dans leur comput, au lieu de *jour*, ils employaient le mot *nuit*.

Peuples modernes.

Les Mahométans ne commencent point leur année à une époque déterminée. Les Siamois la commencent au solstice d'hiver : chez ces peuples, et la plupart de ceux qui habitent les Indes orientales, l'année est lunaire et commence au premier quartier de la lune la plus proche du mois de décembre; elle se divise en 22 mois de 29 et de 30 jours, et le mois en semaines de 7 jours. — L'année chez les Péruviens commençait au solstice d'hiver, et à l'équinoxe du printemps chez les Mexicains. L'année des premiers était lunaire et divisée en quatre parties égales, portant le nom de leurs quatre principales fêtes instituées en l'honneur des quatre divinités allégoriques des saisons. Les seconds avaient une année de 360 jours, et 5 complémentaires. Elle était divisée en 18 mois de 20 jours, et, comme les nations européennes, ils avaient, dit-on, leur année bissextile.—Les Anglais commencent au solstice d'hiver (21 décembre) leur année civile. Jusqu'en 1752, ils commencèrent leur année légale à l'équinoxe du printemps (21 mars); mais à cette époque un bill la reporta au solstice d'hiver. — Les Espagnols, les Portugais, les Hollandais, les Allemands, commencent également au solstice d'hiver. — Le commencement de l'année a varié plusieurs fois en France. Selon Gré-

goire de Tours et Fredégaire, il paraît que les écrivains des premiers siècles de la monarchie ont quelquefois daté de la Saint-Martin. Cependant, en général, on peut dire que l'année commençait sous la première race au 1er mai. C'était le jour où l'on passait les troupes en revue. Le gouvernement était alors tout militaire, et les premiers monarques des Francs étaient plutôt leurs chefs que leurs rois. — Sous la seconde race, l'année commença au solstice d'hiver, c'est-à-dire à Noël; c'était l'année des clercs, les seuls alors qui sussent lire. — Sous la troisième race, l'usage de commencer l'année à Pâques prévalut sur tous les autres, quoique le moindre de ses inconvénients fût de donner à chaque année un nombre inégal de jours; les limites de cette inégalité n'étant pas moins de 33 jours, le comput par la Pâque faisait commencer l'année près de 3 ou 4 mois après l'usage actuel. La confusion était grande sur ce point, non seulement d'état à état, mais pour nous-mêmes de province à province. L'autorité royale intervint enfin, et un édit de Charles IX, du mois de janvier 1563, confirmé par la déclaration du même roi, donnée le 4 août suivant à Roussillon en Dauphiné, ordonna que tous les actes publics seraient datés en commençant l'année au 1er janvier. Cette mesure, malgré son évidente utilité, trouva cependant dans le parlement de Paris une violente opposition, et fit naître des débats sur lesquels nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur donner quelques détails, puisqu'il s'agit d'un point qui règle aujourd'hui notre comput. Le parlement fit donc des remontrances sur l'édit de Paris du mois de janvier 1563, lequel n'était que le complément de l'ordonnance d'Orléans, donnée sur les cahiers présentés par les états tenus dans cette ville. Ces remontrances furent l'occasion de la déclaration datée de Roussillon, au mois d'août 1564, sous le contre-scel de laquelle l'édit fut mis, ce qui a fait confondre l'édit avec la déclaration, même par de savants écrivains. L'article 39 de l'édit s'exprime ainsi : « Voulons et ordonnons qu'en tous les actes, registres, instruments, contrats, édits, lettres tant patentes que missives et toutes écritures privées, l'année commence dorénavant et soit comptée du premier jour du mois de janvier. » Ainsi, ce fut par l'édit de Paris de *1563*, que le changement fut ordonné. Il aurait dû être adopté au 1er janvier 1564; mais il n'en fut pas ainsi : le parlement, qui tenait aux anciennes coutumes, fit des remontrances et n'enregistra pas l'édit. Cette formalité ne fut remplie que le 22 décembre 1564, par suite de la déclaration du Roussillon. L'année 1564 finit donc avec le 31 décembre, et l'année 1565 dut commencer le lendemain, 1er janvier. Mais le roi seul se conforma à cette manière de compter, qui ne fut admise dans les actes que par ses secrétaires et les secrétaires d'état; le parlement, au contraire, continua l'ancien usage, à la faveur de ses remontrances, et il en résulta que des actes royaux datés du mois de janvier 1565 furent enregistrés à la date du mois de janvier 1564. Ainsi, pour l'intervalle qui s'est écoulé de 1565 à 1566, l'année des actes royaux commença avec le 1er janvier 1565, tandis que les actes du parlement ont seulement commencé l'année 1565 à Pâques ou au 22 avril de la même année. Il en résulte que, pour les édits et déclarations, l'année 1564, de Pâques au 31 décembre, ne fut que de neuf mois environ; mais depuis le 1er janvier 1565, l'année, pour tous les actes, fut d'un 1er janvier à l'autre. Cependant, le parlement continuant de commencer l'année à Pâques, une déclaration du roi, du 10 juillet 1566, prescrivit l'exécution de l'édit de 1563 : le parlement l'enregistra le 23 juillet, se réservant encore de faire des remontrances; mais une nouvelle déclaration du roi du 11 décembre même année, enregistrée le 23 décembre, du commandement très exprès du roi, fit enfin cesser l'opposition du parlement, et le 1er janvier suivant, 1567, fut adopté par cette cour souveraine pour le commencement de l'année. Ainsi, pour le parlement, l'année 1566, qu'il avait

commencée à Pâques, ne fut composée que de 8 mois et 17 jours. On voit par cet exposé combien il fut difficile, même pour l'autorité royale, d'établir une règle définitive dans un point de l'administration publique aussi important que l'est la supputation du temps pour l'ordre civil. Aussi, plus tard, fallut-il tout le pouvoir dictatorial de la convention pour faire adopter instantanément dans toute la France le calendrier républicain, qui n'a eu que quelques années d'existence. Nous discuterons au mot *calendrier* les avantages et les inconvénients de ce nouveau système, nous contentant de dire ici, par rapport à l'année qu'il avait admise, que cette année était composée de 365 jours divisés en 12 mois de 30 jours, et suivis de 5 jours complémentaires. Un 6e complémentaire, ajouté périodiquement, faisait les années sextiles. Le mois était divisé en trois décades de dix jours chacune, Ce calendrier a subsisté moins de quatorze ans. Sa quatorzième année, commencée le 23 septembre 1805, finit le 31 décembre suivant, qui répondait au 10 nivose an XIV. Un sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII rétablit le calendrier grégorien, à compter du 1er janvier suivant, 1806. — Ainsi, en résumé, plaçant vers 420 l'origine de la monarchie française, on peut dire que l'année a commencé en France, au 1er mai, depuis le premier établissement des Francs jusqu'à l'avènement de la deuxième race (de 420 à 752) pendant 332 ans. — A Noël, sous la seconde race, depuis 752 jusqu'à Hugues Capet (752—987), pendant 235 ans. — A Pâques, depuis 987 jusqu'à l'ordonnance de Charles IX (987 — 1563), pendant 580 ans. — Au 1er janvier, depuis 1563 jusqu'à l'établissement du calendrier républicain en 1792, pendant 229 ans. —Au 1er vendémiaire, depuis l'établissement de ce calendrier jusqu'au sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII, qui rétablit le calendrier grégorien, pendant 13 ans. A. T.

ANNÉE CLIMATÉRIQUE, ou CLIMACTÉRIQUE, selon l'étymologie grecque de *climax*, échelle, degré. Une vieille croyance, ou, si l'on veut, la crédulité, a fait admettre des périodes, des révolutions dans la vie humaine, amenant de fatales péripéties et souvent de mortelles catastrophes, par l'inévitable marche des fonctions de l'organisme. — D'anciens philosophes, Pythagore surtout, avaient cru reconnaître la puissance de certains nombres dans le mouvement de la vie de l'homme, des animaux et des plantes. Ainsi, tel nombre de jours présidait au développement des graines et des œufs. Par exemple : 3 fois 7 jours ou 21 sont nécessaires pour couver l'œuf de la poule et d'autres oiseaux jusqu'à l'éclosion du poulet; 4 fois 7 jours ou 28 sont la période lunaire, laquelle préside ou correspond à la menstruation; les stades des maladies aiguës parcourent des périodes septenaires pour leurs crises; selon Hippocrate et Galien, la croissance des animaux et des plantes est subordonnée à une marche régulière qui compte les années, les mois ou les jours compris entre certaines divisions fixes, qui déterminent leurs amours, leurs reproductions, l'état fétal, les métamorphoses de leur durée. — Il y a du vrai dans cette observation : la vie des corps organisés, soumise au mouvement régulier du jour et de la nuit, à la révolution des saisons et de l'année, se coordonne nécessairement à ces périodes; une foule de plantes et d'animaux subissent des phases tellement constantes qu'ils naissent ou périssent fatalement à certaines époques. — De même, il y a des durées déterminées pour certaines opérations. Ainsi la gestation des femelles a ses limites naturelles en chaque espèce, correspondant, jusqu'à certain point, avec leur existence. — Pareillement, le développement de la dentition, de la puberté; l'éruption du flux cataménial, la sortie des dents de sagesse, celle de la barbe, etc., quoique plus ou moins avancés selon la chaleur des climats, dans l'espèce humaine, reconnaissent différentes époques naturelles. On les a rapportées à des périodes septenaires, suivant le système pythagoricien (qui admettait 7 astres mobiles, 7 jours pour la semaine,

etc.) : ainsi, à 7 ans, fin de l'enfance et de la première dentition; à 14 ans, puberté, émission des règles chez les femmes; à 21 ans, éruption de la barbe, nubilité; à 28 ans, terme de la croissance générale; à 35 ans, le plus haut point de la vigueur; entre deux âges, à 42 ans, commence la décroissance; plusieurs femmes sont sur le retour; bientôt se dérange leur menstruation; à 49 ans, perte, chez les femmes, de la faculté de concevoir; à 56 ans commence la vieillesse : les cheveux blanchissent ou tombent par canitie; enfin l'âge de 63 ans est, selon les mêmes auteurs, la grande année climatérique, parce qu'elle se compose de 9 septenaires. Or, si le 7ᵉ septenaire procure la mort de la faculté générative chez les femmes, le 9ᵉ, plus puissant, menacera la vie, ébranlera toutes les constitutions, car, outre la période septenaire, on en admet aussi une autre climatérique novennaire qui lui correspond ou qui la supplée, puisque 3 fois 9 donnent 27 et 4 fois 7 donnent 28. Il y a donc rapport de voisinage et concours d'action. —De là ces opinions de semaines, de neuvaines, présidant à nos existences. Beaucoup de personnes timides, qui se frappent l'esprit de pareilles croyances, éprouvent alors, à ces époques, des inquiétudes qui les rendent malades, ce qu'on ne manque point ensuite d'attribuer à l'époque climatérique. — Depuis que ces croyances se sont évanouies, comme étant des superstitions médicales, on n'a point observé que les maladies ni la mortalité fussent plus fréquentes aux époques climatériques : ainsi, des recherches modernes de M. de Châteauneuf ont fait voir que l'âge de retour chez les femmes, quoique accompagné de la cessation ou de l'irrégularité de leur menstruation, n'en faisait point périr un plus grand nombre que les autres âges. Les hommes ne meurent pas plus dans la 63ᵉ que dans les autres années voisines de leur vieillesse; mais ce dernier âge est une cause naturelle d'une plus forte proportion de mortalité. — La vie humaine, dans ses développements réguliers, n'est pas soumise à des secousses violentes; elle s'écoule par des nuances insensibles; aussi les époques climatériques, ou n'existent pas, ou n'agissent pas. Les animaux et les plantes sont plus influencés par le cercle régulier des saisons, des jours et des années, dans leurs nourritures, leurs périodes de rut ou de génération, de défloresccence, les mûes, etc. La durée de leur existence est plus limitée, tandis que l'homme peut conserver ou prolonger la sienne par les secours de la vie civilisée et de l'état social, du vêtement, de l'habitation, etc.

J.-J. Virey.

ANNIBAL. Annibal, qu'on peut à juste titre surnommer le Grand, naquit à Carthage, vers l'an 241 avant l'ère chrétienne. Son père, Amilcar, surnommé Barcas, avait été le dernier général employé par les Carthaginois dans la première guerre punique, à la défense de la Sicile. Il y déploya des talents militaires d'un ordre supérieur; mais les Carthaginois ayant perdu le reste de leur marine dans un combat naval aux îles Ægates, la fortune de Rome l'emporta, et Amilcar reçut du sénat de Carthage l'ordre de demander la paix et les pouvoirs pour la négocier. Il fallut céder la Sicile, et le fier Amilcar ne pardonna jamais aux Romains de l'avoir forcé à signer la spoliation de sa patrie. De retour en Afrique, il sauva son pays en réduisant les troupes mercenaires, qui s'étaient révoltées. Toujours occupé du désir de venger Carthage et de réparer ses pertes, il proposa à ses concitoyens de se dédommager de la perte de la Sicile, et en même temps de se créer une armée formidable, en étendant leurs conquêtes en Espagne : la confiance qu'il avait méritée fit adopter son projet, et il fut chargé de l'exécuter. Son fils Annibal, qui n'avait alors que 9 ans, demanda avec instance de l'accompagner. Amilcar, charmé de le voir dans des dispositions aussi heureuses, lui accorda ce qu'il demandait, mais il lui fit auparavant prêter sur les autels le serment d'être, aussitôt qu'il le pourrait, l'ennemi des Romains.

Jamais serment ne fut mieux rempli. — Après 9 ans de commandement et de triomphes, Amilcar perdit la vie dans un combat, au sein de la victoire, et Annibal retourna à Carthage. Le soin de la conquête de l'Espagne fut confié à Asdrubal, gendre d'Amilcar, qui s'en acquitta avec gloire. Après 5 ans de guerre, Annibal ayant atteint environ 23 ans, son beau-frère songea à le former au commandement et à le mettre en état de lui succéder. Il demanda donc et obtint qu'Annibal fût envoyé en Espagne. Trois ans plus tard Asdrubal ayant été assassiné par un esclave dont il avait fait mourir le maître, Annibal prit le commandement de l'armée. Il employa le restant de cette campagne et les deux suivantes à soumettre le restant de l'Espagne jusqu'à l'Ebre, excepté la seule ville de Sagonte, alliée des Romains et comprise dans les traités entre Rome et Carthage. —Annibal se voyant à la tête d'une armée nombreuse et aguerrie, et pouvant compter sur les ressources de l'Espagne soumise, songea dès lors à attaquer Rome. Le prétexte d'allumer une guerre fut facilement trouvé. La rivalité excitait souvent des dissensions entre les Sagontins et leurs voisins. Annibal en profita pour allumer une guerre entre ces peuples et les Turdétains, soumis à Carthage, et parut lui-même sous les murs de Sagonte, comme auxiliaire de ses alliés. Il savait bien que les Romains voudraient secourir leurs alliés; mais il espérait prendre Sagonte avant qu'elle pût être secourue par les armes ou les négociations. Alors il atteignait son but, en rendant la guerre inévitable, et en ôtant aux Romains leur dernier allié en Espagne. En effet, les Romains perdirent du temps en envoyant à Annibal une ambassade qui ne fut pas reçue. Cette ambassade passa à Carthage, où, malgré les efforts du sénateur Hannon, qui voulait qu'on maintînt la paix, elle n'obtint qu'une réponse évasive, sous le prétexte que les Sagontins avaient eux-mêmes attaqué. Pendant ces voyages inutiles, Sagonte fut prise et détruite. Alors les Romains envoyèrent à Carthage une seconde ambassade, qui, n'ayant pu obtenir de satisfaction, déclara la guerre aux Carthaginois. Les ambassadeurs passèrent, à leur retour, en Espagne et dans les Gaules, afin d'y conclure des alliances; mais leurs efforts furent inutiles, et Rome resta seule dans la lutte qui se préparait, et qui la mit à deux doigts de sa perte. — L'an 216 avant l'ère chrétienne, 535e de la fondation de Rome, Annibal quitta l'Espagne pour aller attaquer l'Italie en passant les Pyrénées et les Alpes. Ayant envoyé en Afrique une armée de 15,000 hommes et laissé en Espagne deux armées, l'une de 15,000 hommes, sous son frère Asdrubal, et l'autre de 11,000 hommes, sous les ordres de Hannon, il lui restait 50,000 hommes d'infanterie et 9,000 chevaux, de troupes exercées dans les combats, et avec lesquelles il passa les Pyrénées. Les Romains, aveuglés sur le danger qui les menaçait, ne prirent pour leur défense que des mesures peu proportionnées. Une armée de 25,000 hommes, sous l'un des consuls, Sempronius, fut chargée de passer en Sicile, et de porter la guerre en Afrique; une de 15,000 hommes, sous le préteur Manlius, fut chargée de la défense de la Gaule-Cisalpine. L'autre consul, Scipion, n'eut que 25,000 hommes pour s'opposer à Annibal, et passer en Espagne, où l'on croyait encore le trouver. — Mais toutes ces mesures de défense avaient été prises avec trop de lenteur, et lorsque Scipion arriva à Marseille, Annibal était déjà sur les rives du Rhône, dont il força le passage. Ayant appris, par une reconnaissance, que Scipion était arrivé à Marseille, et d'un autre côté ayant reçu une ambassade des Gaulois-Cisalpins, qui l'appelaient, il se décida à éviter une bataille et à passer les Alpes plus loin de la mer. Ayant donc remonté le Rhône jusque vers Valence, et terminé, par arbitrage, une guerre civile des Allobroges, il revint à la Drôme, qu'il remonta, pour gagner le vallon de la Durance, vers Gap. Il remonta ensuite la Durance, continuellement harcelé par les montagnards, passa le mont

Genèvre et le col de Sestrières, après des difficultés et des dangers de toute espèce, et arriva en Italie par la vallée de Pragesas. Il y avait cinq mois et demi qu'il était parti de Carthagène, et il n'avait plus que 20,000 hommes d'infanterie africaine et espagnole, et 6,000 chevaux. Scipion, de son côté, lorsque Annibal lui eut ainsi échappé, envoya son frère en Espagne avec ses légions et revint en personne à Pise. Ayant appelé à lui les légions des deux préteurs qui se trouvaient en Étrurie, il vint camper d'abord à Plaisance, où il apprit qu'Annibal s'avançait par la rive gauche du Pô. Scipion s'avança au-devant de l'ennemi jusqu'au-delà de Pavie. La première rencontre des deux armées eut lieu près du Tesin et de Vigevano, dans un combat où la supériorité de la cavalerie d'Annibal lui donna la victoire. Scipion, battu et blessé, repassa le Tesin et le Pô, et vint camper d'abord vers la Stradella, et ensuite, à l'approche d'Annibal, il se retira dans une forte position, près de Plaisance, pour y attendre son collègue Sempronius, qui avait été rappelé en Italie. — Ce dernier, étant arrivé avec ses légions, se décida à livrer une bataille, malgré l'avis de Scipion, qui voulait réduire l'ennemi en lui faisant consommer ses ressources en Ligurie. Annibal la désirait par des motifs contraires, et excitait à dessein la présomption de Sempronius. Enfin, ce consul, entraîné par son impatience, passa la Trebbie, et présenta le combat, qu'Annibal accepta. Le soldat romain, encore à jeun et ayant passé la Trebbie à gué, à la fin de novembre, était engourdi et affaibli. Annibal au contraire avait fait reposer ses troupes devant de grands feux; à cet avantage et à celui de la supériorité de sa cavalerie, il joignait encore celui d'une embuscade préparée sur les derrières de l'armée romaine. Le résultat de la bataille fut ce qu'il devait être. L'armée consulaire, enveloppée par ses ailes, fut complètement défaite. Dix mille hommes du centre purent seuls percer la ligne ennemie, et se retirer à Plaisance, où les fuyards se rejoignirent en assez petit nombre. Après cette bataille, les Romains se retirèrent en Étrurie, et Annibal prit ses quartiers d'hiver en Ligurie. — La campagne suivante ne fut pas moins désastreuse pour les Romains. Le nouveau consul, Flaminius, s'étant emparé du commandement de toute l'armée consulaire, était venu se poster à Arezzo. Annibal, voulant éviter le passage de l'Apennin devant un ennemi nombreux, se dirigea par les marais de l'Arno pour entrer en Étrurie, et, à la vue du camp romain, se dirigea vers Chiusi et Rome. Flaminius se hâta de lui courir sus, et tomba ainsi dans l'embuscade que lui avait tendue Annibal sur les bords du lac Thrasimène ou de Pérouse. Le consul et presque toute l'armée y périrent; mais Annibal n'osa pas encore marcher sur Rome, craignant d'être renfermé entre la garnison de cette ville et la nouvelle armée de l'autre consul, qui arrivait de Rimini. Il passa dans la Marche d'Ancône, où il reposa ses troupes. — Les Romains levèrent de nouvelles troupes, et nommèrent à la dictature le célèbre Fabius Maximus. Celui-ci, averti par les désastres passés, adopta le système d'une guerre de position, qui lui fit donner le surnom de *temporiseur*. Ce genre de guerre ennuya les Romains autant qu'il fatiguait Annibal, et la cabale des imprudents profita d'un avantage remporté pendant l'absence de Fabius pour partager l'autorité entre lui et son général de cavalerie Minucius. Ce dernier ne tarda pas à se mettre dans un danger d'où Fabius le retira, et eut le bon esprit de renoncer au commandement. La guerre continua selon la méthode de Fabius, et Annibal resta acculé en Apulie. — La troisième année de la guerre fut marquée par le plus grand désastre qu'eussent éprouvé les Romains depuis la bataille de l'Allia. Ils avaient doublé la force des armées consulaires, et toutes deux, réunies au nombre de seize légions, ou 80,000 hommes, vinrent camper vers Canosa et devant Cannes, occupée par Annibal, dont l'armée était de 32,000 hommes d'infanterie et 10,000 chevaux. Le consul Æmi-

lius voulait suivre le système de guerre de Fabius; son collègue Varron voulait, au contraire, combattre à tout prix. Le commandement étant alternatif, Varron profita d'un jour qui lui appartenait et présenta la bataille. Annibal la désirait et s'y était préparé. Il suppléa à l'infériorité du nombre par les ressources de la tactique. Ses dispositions furent telles que l'armée romaine se refoulant sur son centre, s'y trouva entassée en désordre, tandis que les ailes étaient enveloppées et tournées par l'infanterie d'élite d'Annibal et sa nombreuse cavalerie. La défaite fut sanglante et complète. 70,000 Romains furent tués ou pris. Le consul Æmilius périt en combattant; Varron se sauva avec quelques cavaliers. Le résultat de cette bataille fit soulever presque toute l'Italie contre Rome, et livra à Annibal la riche Capoue; mais il était au sommet du bonheur et il ne put dépasser la limite tracée par la fortune. La constance héroïque des Romains lui opposa de nouvelles armées, et Marcellus fut le sauveur de la patrie, en battant devant Nole le vainqueur de Cannes. On a reproché à Annibal de n'avoir pas marché sur Rome, et d'avoir perdu son armée dans les délices de Capoue : le premier reproche est injuste, Annibal était trop faible pour attaquer une ville comme Rome, devant laquelle il risquait d'être enveloppé; le second est une amplification de rhéteur. Une armée de vétérans bien disciplinée ne se perd pas dans un quartier d'hiver.—Pendant les cinq campagnes suivantes, la fortune cessa de favoriser autant les opérations d'Annibal. D'un côté, la constance inébranlable des Romains, leur faisant trouver ou créer des ressources après chaque échec, renouvelait sans cesse les travaux et les difficultés d'Annibal. De l'autre, les généraux romains se formaient à son système de guerre, et il rencontra enfin des rivaux dignes de lui, les Fabius, Marcellus, Fulvius, Claudius Nero et enfin Scipion, son vainqueur. Les évènements de la campagne furent variés. Annibal se vit peu à peu acculé dans la Lucanie et le Bruttium (Calabre), où il s'était assuré une base par la prise de Tarente; mais il reperdit successivement Capoue, Tarente et la plupart des places de l'Apulie. Les Romains achevèrent la conquête de la Sicile, et continrent la Gaule-Cisalpine. En Espagne, où ils avaient éprouvé un grand revers la septième année de la guerre, par la défaite et la mort des deux Scipions, le jeune général qu'ils y envoyèrent, Scipion, surnommé depuis l'*Africain*, fils et neveu de ceux qui avaient péri, rétablit leurs affaires. Annibal, ayant encore lutté pendant trois ans sans presque pouvoir sortir de la Lucanie et de l'Apulie, obtint du sénat de Carthage que son frère Asdrubal, qui luttait avec désavantage contre Scipion en Espagne, vînt le joindre, par terre, en Italie. Asdrubal arriva sur les rives du Pô, la douzième année de la guerre, avec une armée que les renforts que lui fournirent les Liguriens et les Gaulois-Cisalpins portèrent à 50,000 hommes; de là il se mit en mouvement le long de l'Adriatique pour joindre Annibal. Le sénat romain envoya au-devant de lui Livius, un des consuls, tandis que l'autre, qui était Claudius Nero, combattait Annibal en Lucanie. Ce dernier venait de battre le vainqueur de Cannes en se servant de ses propres ruses, lorsque deux Numides, pris avec des lettres d'Asdrubal à son frère, lui apprirent que le premier avait dépassé Rimini, s'avançant vers Ancône. Le consul Nero forma alors un projet téméraire en apparence, mais dont la conception, aussi sage que hardie, témoigne la haute capacité de celui qui en était l'auteur. Ce fut d'aller rapidement joindre son collègue Livius, avec environ 7,000 hommes d'élite, afin d'attaquer et défaire Asdrubal avant que son frère eût reçu de nouvelles dépêches de lui. Ayant pris toutes les précautions de prudence pour couvrir sa marche et ordonné au lieutenant qu'il laissait à la tête de son armée de se tenir renfermé dans son camp retranché, Néro se mit en marche, et ayant, au moyen des relais de chariots préparés sur la route, fait faire à ses troupes 18 lieues par jour, il arriva le sep-

tième jour à Fano, de Canosa, d'où il était parti. Asdrubal, forcé de recevoir une bataille sur les bords du Métaure, y éprouva un désastre équivalent à celui des Romains à Cannes. Ne voulant pas survivre à la destruction de son armée, qui y périt presque entière, il chercha et trouva la mort dans les rangs ennemis.— Depuis ce désastre, Annibal ne put plus quitter la Calabre; mais il s'y soutint encore quatre ans contre la puissance de Rome par la seule force de son génie et du courage qu'il sut inspirer à ses troupes.—Cependant Scipion, ayant achevé la conquête de l'Espagne, et ayant été nommé consul, obtint, malgré l'opposition envieuse de Fabius, la permission d'aller porter la guerre en Afrique. Il avait conçu que c'etait le meillenr moyen de délivrer l'Italie de la présence d'Annibal. En effet, les succès qu'il obtint en Afrique mirent bientôt Carthage en danger et obligèrent le sénat de cette ville à rappeler Annibal. Ce vieil ennemi des Romains retarda tant qu'il put l'exécution de cet ordre. Un autre de ses frères, Magon, était débarqué en Ligurie, et ayant rallié les habitants de la vallée du Pô, pouvait faire une puissante diversion en sa faveur; mais Magon ayant été vaincu, et son armée dispersée, Annibal fut obligé de quitter l'Italie, la seizième année depuis son passage des Alpes, pour venir défendre sa patrie. A Zama, où les armées romaine et carthaginoise se rencontrèrent, le génie d'Annibal succomba devant celui de Scipion. Carthage vaincue reçut la loi du vainqueur.—Annibal, rentré dans sa patrie, la servit utilement dans quelques guerres qu'elle eut à soutenir en Afrique, et parvint à la magistrature suprême; mais sa haine contre les Romains, encore accrue par sa propre défaite, ne lui permit pas de s'abstenir de chercher à leur faire le mal qu'il pourrait. Lorsque le roi de Syrie, Antiochus, se disposa à faire la guerre aux Romains, Annibal entra en correspondance avec lui. Le sénat de Rome, en étant averti, s'en plaignit à Carthage, et Annibal, craignant d'être livré, s'enfuit secrètement, et se retira près d'Antiochus. Il prit une part active à la guerre qui éclata entre le roi de Syrie et les Romains. Mais Antiochus, vaincu à Magnésie, perdit le courage de prolonger sa défense, et sollicita des Romains une paix que sa pusillanimité rendit humiliante pour lui. Une des conditions était celle de livrer Annibal, considéré comme le promoteur de la guerre; mais Annibal eut encore une fois le bonheur d'échapper au danger qui le menaçait, et chercha un asile près de Prusias, roi de Bithynie, à qui il rendit des services signalés dans une guerre contre Eumène, roi de Pergame, allié des Romains.—La haine des Romains le poursuivit jusque là, et ils envoyèrent une ambassade pour se plaindre de ce qu'on l'avait accueilli en Bithynie. Annibal, connaissant le caractère lâche et abject de Prusias, voulut encore essayer de se sauver; mais il était déjà trop bien gardé. Ce grand homme, voyant qu'il ne pouvait plus échapper à la destinée cruelle qui le poursuivait, eut alors recours au poison qu'il tenait toujours préparé, et se donna la mort, l'an 181 avant l'ère chrétienne, à l'âge de 60 ans.—Comme homme de guerre, Annibal peut être classé dans le nombre des généraux du plus grand mérite qu'ait produits l'antiquité. Jusqu'à lui, on ne trouve qu'Alexandre et Pyrrhus qui puissent lui être comparés. Ses campagnes d'Italie seront toujours un modèle pour les hommes de guerre, par la manière dont il tira parti des ressources en tout genre qu'il savait trouver dans les pays qu'il occupait.—On lui a reproché la cruauté et la perfidie. Ce reproche, fait par ses plus cruels ennemis, par ceux qui, lorsqu'il ne pouvait plus leur être dangereux, n'ont pas su le laisser mourir en paix, est trop suspect pour qu'on doive croire qu'il ait été vraiment mérité. Annibal était un chef vigilant, infatigable, sobre, continent, sachant acquérir la confiance et l'amour de ses troupes; d'une grande perspicacité et d'une promptitude de conception qui ne le

laissait jamais sans ressources. Il fit voir, comme souverain magistrat, qu'il était un administrateur habile et intègre. Au milieu des camps, il cultiva les lettres avec quelque succès.

G^al DE VAUDONCOURT.

ANNIVERSAIRE, d'*annus*, année, et de *verto*, je tourne : ce qui se fait tous les ans, ou l'an révolu. Ce mot s'applique généralement au jour consacré à perpétuer la mémoire d'un fait accompli à jour pareil dans une année antérieure. Chez nos ancêtres, les jours anniversaires étaient ceux où les martyres des saints étaient annuellement célébrés dans l'église, ou ceux consacrés, à la fin de chaque année, à prier pour les ames des parents et amis trépassés. Les solennités de *Noël*, de l'*Epiphanie*, de *Pâques*, de l'*Ascension*, de la *Pentecôte*, se rattachent au jour même de l'année où fut accompli le mystère qu'elles célèbrent. Chez les Juifs, la *Pâque* rappelait la sortie d'Égypte; la *Pentecôte*, la promulgation de la loi; le *Purim* ou *la fête des Sorts*, le triomphe d'Esther sur Aman. Le calendrier n'est, à proprement parler, qu'une série d'*anniversaires*.

ANNON. Archevêque de Cologne, d'une basse extraction, mort en 1075, fut chancelier de l'empereur Henri III, et tuteur de l'empire pendant la minorité d'Henri IV. Il déploya dans ces deux postes élevés beaucoup de fermeté et de prudence ; aux qualités de l'homme d'état il joignit toutes les vertus d'un père de l'église. Il administra son archevêché avec une sollicitude paternelle, réforma les nombreux abus qui s'étaient introduits dans les couvents, fonda et dota un grand nombre d'églises et d'établissements religieux. Annon fut canonisé après sa mort. Il nous reste une hymne composée en son honneur : c'est le seul monument littéraire du XI^e siècle qui mérite quelque attention.

ANNONCIADE (Ordre militaire de l') en Sardaigne, institué en 1362 par Amédée VI, comte de Savoie, en l'honneur du mystère du Rosaire, et consacré à la Vierge par le duc Amédée VIII, vers l'an 1434. Ce fut ce prince, élu pape au concile de Bâle, sous le nom de Félix V, qui donna à cet ordre de chevalerie le nom d'ordre de l'Annonciade, en commémoration du mystère de l'Incarnation. La première promotion faite par le fondateur fut de 14 chevaliers. L'admission dans cet ordre exige toujours la réunion de la nobilité constatée par preuves aux services distingués dans les armes. Le collier de l'ordre est une chaîne d'or de quinze nœuds ou lacs d'amour, entremêlés de quinze roses, sept blanches, sept rouges, et la dernière, en bas, blanche et rouge, avec les quatre lettres antiques d'or F. E. R. T (*fortitudo ejus Rhodum tenuit*), rappelant les exploits du comte Amédée IV, aïeul du fondateur, au siége de Rhodes par les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Au bas du collier est suspendu un médaillon à l'image de la Vierge.

ANNONAI, ville très ancienne du Vivarais en France, aujourd'hui chef-lieu de canton, avec un tribunal de commerce, une chambre consultative des manufactures, est avantageusement située au pied d'une chaîne de montagnes, près du confluent de la Cance et de la Deume, dans le département de l'Ardèche. Elle est à 7 lieues N. O. de Tournon, et sa population est de 9,000 habitants. Elle a de nombreuses et belles papeteries, dont les produits sont renommés. On y remarque l'obélisque élevé à Mongolfier, inventeur des aérostats, dont elle était la patrie. Le premier pont en fil de fer qui ait été établi en France l'a été près de cette ville. C'est aussi la patrie de Boissy-d'Anglas, l'un des plus beaux caractères de nos temps modernes. (*Voy.* ce nom.)

ANNOTATEUR, ANNOTATION. On appelle *annotation* un commentaire succinct, une remarque, une observation faite sur un livre, sur un écrit, pour en éclaircir quelques passages, ou pour en tirer quelques inductions, quelques conséquences. L'*annotateur* est le savant qui se livre à cette sorte de recherches ou de travaux. Ronsard et Mal-

herbe ont eu pour annotateurs Richelet, Muret et Ménage. — L'*annotation*, en termes de droit ou de palais, est une saisie ou un exploit pour la saisie et la confiscation des biens d'un absent.

ANNUITÉS, terme de commerce. On appelle ainsi une rente annuelle, le remboursement annuel d'une partie du capital ajouté aux intérêts, ou le profit annuel fait sur des opérations de finance. Les actions de la banque d'Angleterre portent le titre spécial d'annuités. (*Annuity.*)

ANOBLIR, ENNOBLIR. Ces deux mots, que l'on confond trop souvent, n'ont pas la même signification. Le premier ne se dit que des personnes; le second s'applique plus particulièrement aux choses. Le premier ne s'emploie jamais qu'au propre, le second qu'au figuré. *Anoblir* un homme, c'est lui conférer une distinction qu'il n'avait pas, la noblesse. *Ennoblir* un sujet, une chose, c'est lui donner plus de relief, plus d'éclat, plus de noblesse qu'elle n'en avait d'abord. Des parchemins achetés par la fortune ou la faveur ont *anobli* bien des familles, mais il n'y a que les sentiments élevés et les grandes inspirations qui *ennoblissent*. L.

ANOBLISSEMENT, concession en vertu de laquelle un simple citoyen est élevé au rang des nobles. Avant l'établissement du régime féodal, tous ceux qui portaient les armes pour la défense commune étaient nobles, soit qu'ils descendissent des Francs, soit que leur origine fût gauloise ou romaine, la distinction des castes ayant été respectée par les vainqueurs chez les peuples soumis à leur domination. La noblesse alors, c'était la franchise, la liberté de la propriété et de la personne. Les descendants d'un serf affranchi par grace ou par fortune étaient nobles à la troisième génération. Saint Louis fit revivre l'esprit de cet antique usage dans ses institutions, lorsqu'en 1270, il statua que les plébéiens possesseurs de fiefs jouiraient de la noblesse transmissible à la *tierce foi*, c'est-à-dire à la troisième mutation de possesseurs. Aux anoblissements par l'affranchissement des personnes ont succédé ceux par l'investiture des fiefs, et à ces derniers successivement les anoblissements utérins, c'est-à-dire d'enfants qui héritaient de la noblesse de leurs mères; ceux par lettres-patentes (dont les plus anciennes sont de 1270), par finance, par l'exercice des armes (c'étaient les plus honorables, et cependant ils n'étaient que personnels) dans la milice des francs-archers. Par l'édit de novembre 1750, Louis XV conféra la noblesse au premier degré à tous les officiers généraux, et anoblit aussi transmissiblement tout officier décoré de l'ordre de Saint-Louis dont le père et l'aïeul avaient été décorés du même ordre; les anoblissements par charge, comme les notaires et secrétaires du roi, les magistratures et offices des cours souveraines de Paris, Dombes, Grenoble, Metz, Besançon, Dôle, Flandre, Nantes, Montpellier, Blois, Bordeaux, Rouen, Douai; de la cour des monnaies et du Châtelet de Paris, des bureaux des finances de cette ville et des autres généralités; enfin, les anoblissements municipaux, attribués aux charges consulaires des villes de Paris, Lyon, Toulouse, Bourges, la Rochelle, Poitiers, Angoulême, Saint-Jean-d'Angéli, Saint-Maixent, Tours, Niort, Angers, Péronne, Nantes, Cognac et Abbeville. Il y a eu même quelques exemples d'anoblissements par force: on cite entre autres Richard Graindorge, fameux marchand de bœufs du pays d'Auge, en Normandie, que l'on contraignit, en 1577, à raison de sa fortune, à accepter des lettres-patentes de noblesse, et à payer 3,000 livres au trésor. — Dans l'origine, et jusqu'au règne de Louis XI, les anoblissements pour services rendus dans les armes et dans la magistrature ont été une mesure sage ou plutôt une nécessité politique. La noblesse, formant un corps particulièrement voué à la défense de la patrie, n'aurait eu qu'une existence passagère, si ses rangs n'eussent été constamment ouverts à toutes les notabilités, à toutes les illustrations

nationales. C'est la funeste profusion des priviléges qui en a amené l'avilissement, et qui les a rendus odieux au peuple, en l'accablant de charges excessives et insupportables. Si la noblesse eût toujours été la distinction exclusive des actions d'éclat ou des vertus et des hautes capacités civiles; si dans la dispensation d'une récompense héréditaire si éminente, nos rois n'eussent pas mis dans la même balance les exploits d'un général d'armée à côté d'une année de services de cloche rendus par un échevin de Paris, un jurat de Bordeaux ou un capitoul de Toulouse; s'ils n'eussent pas fait, de leur propre autorité, ce trafic honteux de lettres d'anoblissement et d'armoiries, vendues en quelque sorte à bureaux ouverts, comme on vend des drogues ou de la vieille friperie, la noblesse française aurait conservé son lustre, et la monarchie son plus bel ornement et son plus ferme appui. Ces ignobles et ridicules profanations étaient bien faites pour justifier l'éloignement des anciennes familles militaires envers ces anoblis de fabrique et de faux aloi, qui tiraient toute leur existence et leur illustration des écus, bien ou mal acquis, qu'ils avaient comptés au trésor, ou d'une dégoûtante manipulation de charges vénales, financières et administratives. Mais l'ancienne noblesse a poussé trop loin la ligne de démarcation qui la sépare des anoblis sans considération, en se créant un caractère d'indélébilité et d'imprescriptibilité chimérique, qui n'existe pas plus pour elle que pour la noblesse nouvelle. De ce qu'on ne peut pas découvrir l'origine d'une famille, on ne peut pas conclure que sa noblesse soit sans principes. C'est comme si la difficulté de trouver l'acte de naissance de quelqu'un faisait supposer qu'il a existé de toute éternité. Les familles d'ancienne chevalerie ont eu leurs commencements comme les autres; seulement elles ont quitté un peu plus tôt la charrue, et ont porté plus longtemps l'épée. Les fondateurs de ces anciennes races n'ont pas tous arboré avec un juste orgueil la bannière de leur origine. Il y a eu dans la fortune de beaucoup d'entre eux de la faveur comme dans tous les temps, et de ces hasards heureux dont on profite sans jamais les avouer. En voici un exemple curieux, consacré par un ancienne chronique. — Guillaume VII (IX), comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, et Ebles, vicomte de Ventadour, liés d'une étroite amitié, mais rivaux de gloire, soit dans les exercices chevaleresques, soit dans la culture de la poésie provençale, s'efforçaient mutuellement de se surpasser en toutes choses. Un jour, Ebles de Ventadour se présente inopinément à la cour du duc, dans le temps qu'il était à table. On lui prépara aussitôt un superbe dîner, mais avec un peu de lenteur. Ebles voyant le repas qu'on lui servait après celui du duc: « Monseigneur, lui dit-il, ce n'était pas la peine de faire tant de dépense pour un si petit vicomte. » Quelques jours après, Ebles prend congé de lui, et revient dans ses terres. Le duc, espérant le trouver en défaut, le suit de près, et paraît au château de Ventadour, au moment du dîner du vicomte, avec cent chevaliers à sa suite. Ebles, sans se déconcerter, lui fait promptement donner à laver, tandis que ses gens enlèvent avec promptitude tout ce qui se trouve de gelines et d'autres volatiles dans le château. A leur retour, ils servirent une si grande abondance de mets qu'on eût dit que c'étaient les noces de quelque prince. Le soir, ce fut un nouveau spectacle. A l'insu d'Ebles, un paysan arrive dans la cour du château, conduisant un char traîné par des bœufs, et se met à crier : « Que les gens du comte de Poitiers approchent, et voient comment se livre la cire à la cour du seigneur de Ventadour ! » En disant ces mots, il monte sur son char, et avec une coignée il coupe les cercles d'une grande tonne d'où sortent et tombent à terre des formes de toute grandeur et sans nombre de la cire la plus pure. Le paysan, ne daignant pas les ramasser, s'en retourne avec son char à Maumont. Le comte-duc, étonné de cette magnificence, donna de grands éloges à la générosité du vicomte.

Pour le paysan, Ebles lui fit présent et à ses enfants, de la manse de Maumont, et ceux-ci, dans la suite, furent élevés au rang de chevaliers. (*Voyez* la *Chronique* de Geoffroi, prieur du Vigeois, qui écrivait en 1180, p. 322.) Telle fut l'origine de l'illustre maison de Maumont, en Limousin, alliée aux plus grandes familles de cette province, et considérée avec raison comme d'ancienne chevalerie, quoique le principe de sa noblesse fût connu.

LAINÉ.

ANODIN ou ANODYN, *adj.*, *anodynus* (de *a privatif*, et de *oduné*, douleur). On donne ce nom à tout ce qui calme ou fait cesser la douleur, et comme la douleur peut tenir à un grand nombre de causes très diverses, il est facile de concevoir que cette qualité doit se retrouver dans une série très grande de substances différentes. Cependant, en médecine, on appelle plus spécialement *remèdes anodins* l'opium et ses préparations, ainsi que les autres narcotiques, tels que la belladone, la jusquiame, la laitue vireuse, etc. Mais on doit considérer encore comme méritant ce titre avec autant de justesse les médicaments émollients ou adoucissants, par exemple, les gélatineux, les mucilagineux, les amilacés, les corps gras, etc. P. L. C.

ANOMALIE, du grec *anômalia*, fait d'*a* privatif et de *homalos*, égal, pareil, semblable, désigne en général une irrégularité, soit dans la grammaire ou dans les langues, soit dans les maladies, soit enfin dans le règne végétal; mais on l'emploie aussi pour désigner la distance angulaire d'une planète à son aphélie ou à son apogée.—*Anomales* se dit, en particulier, des fleurs dont la forme ne peut entrer dans les nomenclatures végétales.

ANOMÉENS. (*Voyez* ARIENS.)

ANONYME, d'*a* privatif et d'*onuma*, nom; qui n'a point de nom, ou qui le cache. On appelle un ouvrage *anonyme* celui qui paraît sans nom d'auteur, dont l'auteur est inconnu, *allonyme* ou *pseudonyme*, celui qui est publié sous un nom étranger, un nom *autre* (*allos*) que celui de son véritable auteur, un *faux* (*pseudos*) nom, qualifications que reçoivent eux-mêmes les auteurs de pareils ouvrages. Il y a aussi des *polyonymes* (de *polus*, plusieurs), c'est-à-dire des auteurs qui sont connus sous plusieurs noms, qui ont publié des ouvrages sous des noms divers. Feu M. Barbier a publié, de 1806 à 1808, un *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, composés, traduits et publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, dont il a paru une nouvelle édition plus complète de 1822 à 1825 (Paris, Barrois; 4 vol. in-8°).

ANOPLOTHERIUM, mammifère fossile du genre des pachydermes, dont il n'existe plus d'analogues vivants. M. Cuvier en a déterminé la grandeur et les caractères d'après les squelettes trouvés dans les carrières à plâtre des environs de Paris. — Les anoplotheriums avaient le pied fendu en deux doigts comme les ruminants; leurs dents, au nombre de 44, offraient 6 incisives, 2 canines et 14 molaires à chaque mâchoire. Ces diverses dents avaient la même hauteur dans chaque rang, ce qui ne se voit que dans l'homme. — On distingue plusieurs espèces d'anoplotheriums : le *commun*, de la taille d'un anon, avec la forme basse de la loutre, dont la queue avait 22 vertèbres; celle du kanguroo seul en approche pour la longueur et la grosseur : cet animal avait deux côtes de moins que le cochon, à en juger par la forme de ses dents et le peu de longueur de ses jambes; il était herbivore, se tenait habituellement sur le bord des eaux, dans lesquelles il nageait et plongeait; son poil vraisemblablement était court et lisse comme celui de la loutre. — *L'anoplotherium moyen* était de la taille et de la forme d'une gazelle (sorte de chèvre), plus haut sur jambes et plus leste que le précédent; il devait se tenir dans des lieux moins humides, où il broutait les sommités des herbes, les jeunes pousses des arbrisseaux, etc. — On voit des squelettes de cet animal au cabinet d'histoire naturelle. T.

ANORGANIQUE, se dit par opposi

tion au mot *organique*. On appelle aussi *inorganique* une substance qui n'est point organisée. — Les matières *anorganiques* sont toutes celles du règne minéral, comme les métaux, les pierres et terres, les sels, ou généralement les éléments comburés, les oxydes, les acides, etc. Plusieurs sont même incapables d'entrer dans les corps organisés et tendent à les détruire. Il est certains matériaux inorganiques qui ont été ou qui deviennent capables d'entrer dans l'organisation, comme le carbone, l'hydrogène, l'azote, etc., ou l'air et l'eau. Mais un métal, un oxyde terreux, comme la chaux, quoiqu'entrant dans quelques tissus des animaux ou des végétaux, ou circulant dans leurs liquides, et s'y combinant diversement, ne reçoivent point eux-mêmes pour cela la vie, l'organisation. Ils restent d'une nature anorganique.

J.-J. Virey.

ANQUETIL (Louis-Pierre), né en 1723 à Paris, où il est mort le 6 sept. 1808, dans sa 84e année, avait fait ses études au collége Mazarin, et était entré à l'âge de 17 ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève. Nommé directeur du séminaire de Reims, il y conçut l'idée de son premier ouvrage, c'est-à-dire de l'histoire même de cette ville, qu'il publia en 1757, en 3 vol. in-12, et qui ne va que jusqu'à l'année 1657; elle devait avoir un quatrième volume qui n'a point paru. Débarrassée des redites et des superfluités dont ses prédécesseurs l'avaient surchargée, cette histoire donna la mesure des travaux qui devaient sortir un jour de la plume d'Anquetil. Nommé, en 1759, prieur de l'abbaye de la Roë, en Anjou, il fut peu après envoyé en qualité de directeur au collége de Senlis pour y ranimer les études et y composa l'*Esprit de la ligue*, dont la première édition, en tête de laquelle se trouvait une notice raisonnée due à la plume de l'abbé Saint-Léger, parut en 1767 sous le voile de l'anonyme. (La dernière édition est de 1823; 4 vol. in-18; Paris, Delongchamp.) Enfermé à Saint-Lazare, pendant le règne de la terreur, il s'y occupa de son *Histoire universelle* (1re édit. 1805, 14 vol. in-12), dont il a paru, de 1819 à 1826, une nouvelle édition, en 13 vol. in-8o, continuée par M. Gallois jusqu'au traité de paix du 20 nov. 1815. (Paris, Janet et Cotelle.) Élu membre de la seconde classe de l'Institut, lors de sa formation, il fut ensuite attaché au ministère des relations extérieures, et composa ses *Motifs des traités de paix* (1797, in-8o). Tels sont les principaux écrits d'un homme dont la vie a été entièrement vouée aux études historiques. Il était sobre, d'une humeur égale et douce, et travaillait régulièrement 10 heures par jour. Au moment où la mort l'enleva, il méditait encore les plus vastes entreprises littéraires, et disait, la veille même de cet évènement, à un de ses amis: « Venez voir un homme qui meurt tout plein de vie! »

ANQUETIL-DUPERRON (Abraham-Hyacinthe), frère du précédent, et l'un des hommes les plus érudits qu'ait produits le xviiie siècle, né à Paris le 7 déc. 1731, y est mort le 17 janv. 1805. Voué dès sa plus tendre jeunesse aux études orientales, et surtout à celle de l'hébreu, de l'arabe et du persan, les sollicitations de M. de Caylus, évêque d'Auxerre, auprès de qui il avait été appelé, ne purent l'engager à entrer dans les ordres, et il revint à Paris, où l'abbé Salier, qui avait la garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi, lui fit obtenir par le gouvernement une modique pension pour l'encourager à continuer l'étude des langues orientales, et lui facilita, en 1754, le passage sur un bâtiment du roi pour aller explorer l'Inde, où il arriva le 10 août de l'année suivante. Après bien des aventures et des obstacles, après avoir visité successivement Pondichéri et Chandernagor, il se rendit à Surate, et là, à force de persévérance et de soumission, il parvint à triompher des scrupules de quelques *destours* (prêtres parsis) du Guzarate, et acquit par leur secours une connaissance assez étendue du zend et du pehlvy pour traduire le

Vendidad-Sadé et quelques autres ouvrages écrits dans ces deux langues. La prise de Pondichéri le força à revenir en France, où il arriva, après avoir passé par Londres, au commencement de l'année 1762, riche de 180 manuscrits, obtint, par les soins de l'abbé Barthélemi, le titre d'interprète à la Bibliothèque du roi pour les langues orientales, et fut reçu à l'académie des belles-lettres en 1763. Il publia ensuite, en 1771, et en 3 vol. in-4°, sous le titre de *Zend-Avesta*, le recueil des livres sacrés des parsis, dont les deux plus anciens morceaux sont le *Vendidad* et le *Zeschin*, qui contiennent, à ce qu'on croit, des fragments des ouvrages de Zoroastre, et il y joignit une vie de ce philosophe, avec la relation de ses propres voyages dans l'Inde. « Une immense érudition, a dit un biographe moderne, la connaissance de presque toutes les langues de l'Europe et une activité infatigable étaient unies chez Anquetil à l'amour sincère de la vérité, à une saine philosophie, à un rare désintéressement, enfin à toutes les qualités les plus éminentes du cœur. On se rappellera toujours avec un sentiment d'admiration qu'il refusa 30,000 livres que les Anglais lui offraient de son manuscrit de la traduction du *Zend-Avesta*, afin de le conserver à sa patrie. »

ANSELME (Saint), mort archevêque de Cantorbéry, le 20 avril 1109, était né à Aoste en Piémont, en 1033. Il paraît avoir puisé dans la conversation de sa mère Ermenberge les dispositions pieuses qui décidèrent sa vocation. Son père Gondulfe, après avoir passé sa vie au milieu du monde, la termina sous l'habit monastique. Mais il s'était auparavant opposé avec force au désir persévérant d'Anselme d'entrer dans la vie religieuse. Celui-ci, fuyant les persécutions de son père, s'expatria et parcourut pendant trois ans la Bourgogne et la France. Il s'arrêta au couvent du Bec, de l'ordre de Saint-Benoît, dont l'abbé se nommait Herluin. Séduit par la sagesse de l'illustre Lanfranc, qui fut bientôt prieur de cette même abbaye, il obtint la permission de Maurilius, évêque de Rouen, et prit l'habit à l'âge de vingt-sept ans. Lanfranc étant devenu abbé du couvent de Caen, Anselme l'y suivit en qualité de prieur et fit apprécier dans ses nouvelles fonctions une douceur et une solidité de caractère dont la réputation se répandit bientôt en Normandie, en Flandre et en France. Après la mort d'Herluin, les vœux des moines du Bec l'appelèrent à la tête de leur abbaye. Il céda, non sans quelqu'hésitation, à leurs désirs, et s'adonna particulièrement à la contemplation, à l'éducation, à l'admonition et à la correction des moines. — Lanfranc était alors archevêque de Cantorbéry. Anselme, venu en Angleterre pour l'y voir, fréquenta les moines de cette abbaye célèbre. Dans une des conversations qu'il eut avec Lanfranc, et qui nous a été conservée, on trouve cette phrase remarquable, et qui semble appartenir à un autre siècle, par l'indépendance qui la caractérise : *Le Christ étant la vérité et la justice, celui qui meurt pour la vérité et pour la justice meurt pour le Christ.* Partout, dans ce voyage, il fit admirer la sagesse des exhortations qu'il adressait à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les conditions. Guillaume-le-Conquérant lui-même, qui vivait encore, semblait oublier auprès du pieux abbé sa sévérité et sa froideur habituelles. Ainsi se disposaient d'avance les voies qui devaient l'élever à son tour au premier siège de l'Angleterre.— Guillaume mourut en 1087, et Lanfranc en 1089. Guillaume-le-Roux succéda à Guillaume-le-Conquérant. Etant tombé malade, il appela à l'archevêché de Cantorbéry, en 1093, Anselme, dont il connaissait déjà la franchise et la sévérité. Dans ce temps, le clergé était partagé entre l'antipape Guibert (Clément III) et Urbain II : tandis que Guillaume affectait d'hésiter entre les deux pontifes, afin de jouir plus librement du revenu des évêchés vacants, Anselme, avec tout le clergé de Normandie, avait reconnu le pape Urbain. Il en prévint le roi avant son élection. Néanmoins, quand celui-ci ap-

prit que l'archevêque sollicitait d'Urbain le pallium, il entra en fureur, et lui reprocha de manquer à son serment de fidélité. La fermeté d'Anselme le fit cependant changer de conduite. Il envoya clandestinement un messager à Rome, et reconnut, sans être sollicité, l'autorité d'Urbain. Puis, s'étant fait remettre en particulier le pallium, après quelques tentatives pour le vendre, il finit par l'envoyer à l'archevêque. Toutefois, malgré cette apparente réconciliation, Guillaume recommença à persécuter Anselme, et celui-ci, autorisé par ce prince, et, après lui avoir donné sa bénédiction, se retira à Rome. — De retour en Angleterre, après la mort de Guillaume, il joua un rôle important dans la guerre qui venait d'éclater entre Henri Ier et Robert, duc de Normandie, son frère. C'est surtout à son influence qu'on dut l'accommodement qui la termina. Le voisinage des deux armées ayant réveillé l'esprit de révolte des barons anglo-normands, Anselme harangua les troupes sur les devoirs de la fidélité, ramena du camp de Robert beaucoup de déserteurs, raffermit la loyauté chancelante des autres, et menaça les envahisseurs d'une sentence d'excommunication. — Mais bientôt la résistance d'Anselme dans la querelle des investitures fit oublier à Henri le service que celui-ci lui avait rendu. On sait que par une tendance naturelle, ou plutôt par une suite nécessaire du système féodal, les princes avaient assimilé la tenure des propriétés du clergé à celle des laïques, et s'étaient attribué le droit d'approuver l'élection du prélat, exigeant de l'élu la cérémonie de l'hommage. Plus tard même, ils usurpèrent fréquemment la nomination, et prétendirent investir l'homme de leur choix par l'anneau et la crosse, insignes de la juridiction ecclésiastique. En vain les conciles de Nicée (787) et de Constantinople (869) avaient condamné cette coutume; Grégoire VII fut obligé d'en renouveler la défense en 1067, soutint lui-même en faveur du pouvoir pontifical une lutte terrible, et légua à ses successeurs un long héritage de querelles et de guerres. Anselme, pendant son séjour en Italie, avait assisté aux conciles de Bari et de Rome, dans lesquels on avait renouvelé la sentence d'excommunication contre les coupables, et il ne cacha point à Henri Ier la résolution où il était de conserver intacte la discipline ecclésiastique. Henri se contint, il est vrai, tant qu'il eut besoin de l'influence d'Anselme contre son frère, mais aussitôt qu'il se crut hors de danger, il recommença ses attaques contre lui. Anselme partit à la requête du roi pour l'Italie, afin de soumettre au pontife toute la controverse entre Henri et lui. A son retour, ayant reçu l'ordre du prince de rester en exil, s'il n'était disposé à se soumettre à son bon plaisir, il demeura trois ans en France, jusqu'à ce que, par une menace d'excommunication, Pascal II forcât le roi d'Angleterre à une réconciliation. Le prélat et le monarque se revirent à l'abbaye du Bec, et comme l'hommage et la fidélité étaient des devoirs civils, on convint qu'ils seraient exigés de chaque ecclésiastique avant de le mettre en possession de son bénéfice. L'anneau et la crosse étant considérés comme les marques d'une dignité spirituelle à laquelle le roi reconnaissait n'avoir aucun droit, on supprima la collation de ces emblèmes. — Si Anselme a joué un rôle important dans l'histoire de son époque, la place qu'il occupe dans la série des travaux de l'esprit est cependant plus remarquable, parce qu'elle lui appartient plus en propre. Quand on parcourt les écrits des philosophes du moyen âge depuis la renaissance jusqu'aux méditations de ce prélat, on est frappé de la supériorité qu'il a montrée dans les deux fragments intitulés *Monologium* et *Proslogium*. Il a exposé ses idées sous une forme et par des arguments qui paraissent avoir été oubliés avant lui depuis saint Augustin, et qui n'ont reparu plus tard que dans les *Méditations* de Descartes. Nous en présenterons ici un résumé très succinct. Il s'élève de la contemplation de chaque chose bonne ou belle en particulier à la conception d'une bonté et d'une beauté une et suprême, de laquelle

découle nécessairement tout ce qui est bon ou beau dans l'individu. Il prouve, par des raisonnements précis et serrés, mais quelquefois un peu subtils, en se fondant surtout sur la nature de l'idée elle-même, que nous ne concevons pas le bien le plus particulier sans remonter, par une loi de notre esprit, à un bien général, universel, dont la communication ou l'émanation crée et constitue toutes les choses individuellement bonnes. Portant bientôt l'abstraction plus loin encore, il établit que de la simple possibilité de concevoir Dieu, ou plutôt d'attacher un sens à ce mot, l'existence réelle de Dieu suit rigoureusement. Car si l'on conçoit Dieu comme un être souverainement parfait, et qu'on n'admette cependant pas la réalité de son existence, il arrivera que celui qui ajoutera à cette conception de Dieu l'idée d'une existence réelle, aura conçu un être supérieur au premier, car l'existence est aussi une partie de la perfection. Lors donc que nous concevons Dieu comme un être souverainement parfait, nous le concevons nécessairement comme existant, et sa réalité est établie pour nous au même titre que ses autres qualités. C'est là exactement l'argument qui plusieurs siècles plus tard a fait la gloire de Descartes. On peut s'en assurer par la lecture des *Méditations* du philosophe français. — Tous les écrits d'Anselme sont loin d'avoir l'importance de ceux que nous venons d'analyser. Ses ouvrages de théologie sont plus savants que profonds, et l'on y trouve trop fréquemment le caractère de subtilité propre à son siècle. Il reste de lui un assez grand nombre d'homélies qui respirent une véritable et douce piété. Ses lettres, dont plusieurs ne sont pas indifférentes pour l'histoire, révèlent aussi le caractère de profonde méditation et de religieuse mélancolie qui distingue en particulier le *Proslogium*. Ce spiritualisme exalté fait comprendre comment Anselme se rangea toujours, dans cette guerre de l'esprit chrétien contre la force brutale, dans le parti des pontifes contre les rois, et pourquoi il eut une influence décisive sur l'établissement du célibat ecclésiastique au synode de Westminster, en 1102; la vie monastique semble avoir été pour lui l'état le plus naturel. — Les auteurs où l'on peut puiser des détails sur saint Anselme sont : Eadmer, moine de Cantorbéry, qui vécut avec lui, et écrivit sa vie ; Jean de Salisbury et Guillaume de Malmesbury, *De gestis pontificum Angl.* — Il y a plusieurs éditions de ses ouvrages (Nuremberg, 1491, in-fol.; Paris, in-fol., par D. Gabriel Gerberon, 1675, réimprimée en 1721 ; Venise, 2 vol. in-fol., 1744. Beaucoup de manuscrits de ses ouvrages sont répandus dans diverses bibliothèques. H. Bouchitté.

ANSGAR, ou ANSCHAR, surnommé l'*Apôtre du Nord*, pour avoir introduit la religion chrétienne en Danemarck et en Suède, naquit l'an 800 en Picardie. Elevé dans le séminaire de l'abbaye de Corvei, il se fit bénédictin en 813, et fut attaché en 820 à cet établissement en qualité de professeur. Par ordre de Louis-le-Débonnaire, il se rendit, en 826, avec Audibert, à la suite de quelques princes danois baptisés, dans le Danemarck, où il parvint, en 830, à convertir le roi, avec la plus grande partie de la nation, après avoir essuyé d'abord dans ce royaume beaucoup de persécutions. En 831, il établit à Hambourg une métropole dont il fut le premier archevêque. Pour consolider le christianisme, il y fonda aussi un couvent destiné à devenir une pépinière de missionnaires, et en institua un autre à Ramesloh, dans le district de Saterlande, où, en 845, il avait trouvé un asile lorsque des Danois et des Normands étaient venus porter à Hambourg le pillage et la désolation. Le peu de sûreté que cette ville lui offrait l'avait engagé à transférer, en 847, le siége de l'archevêché à Brême, où sa mémoire est conservée par le nom d'une cathédrale. A cette même époque, il entreprit de nouveaux voyages de mission dans le Danemarck, pour regagner à la foi chrétienne le roi Eric I^er^, et se rendit ensuite, avec des recommandations de ce prince, en Suède, où il réussit à baptiser beaucoup de monde, avec la

permission du roi Olaus. En 858, il parvint à convertir le successeur d'Eric. Il mourut en 865, avec la gloire d'avoir fait, sinon les premières tentatives, du moins les plus fructueuses, pour propager la religion chrétienne dans le Nord. Ses contemporains vantent sa prudence, la pureté de son zèle pour la religion, ainsi que l'intégrité de sa vie. L'église catholique l'a canonisé. Ansgar a composé la vie de Willegade, et la sienne a été écrite par son successeur Rembert : ces deux biographies ont été traduites de l'original latin, avec des remarques, par Carst. Misegaes. (Brême, 1826.) C. L.

ANSON (Georges), dont le nom brille dans les annales de la marine anglaise, naquit en 1697, à Schucborough dans le Staffordshire, et entra de bonne heure au service. Il servit en 1716 comme lieutenant en second sous Jean Norris dans l'expédition de la mer Baltique, et dans les années 1717 et 1718 sous Georges Bing contre les Espagnols. En 1739, à l'époque où le ministère regardait une rupture avec l'Espagne comme inévitable, Anson fut nommé commandant d'une flotte qui devait se rendre dans la mer du Sud, pour agir contre le commerce et les colonies de cette nation. Cet armement ne consistait qu'en cinq grands et trois petits vaisseaux qui portaient 1,400 hommes. Anson quitta l'Angleterre avec cette escadre le 18 septembre 1740; mais en sortant du détroit de *Le Maire*, il fut assailli par des tempêtes si violentes qu'il ne put doubler le cap Horn qu'au bout de trois mois. Séparé de ses autres vaisseaux, il atteignit seul l'île de Juan-Fernandez, où le joignirent enfin trois de ses bâtiments, réduits à l'état le plus pitoyable. Mais à peine l'équipage fut-il remis un peu de ses fatigues qu'Anson mit de nouveau à la voile en abandonnant celui de ses vaisseaux qui avait le plus souffert, fit un grand nombre de prises, et s'empara de la ville de Payta, qu'il incendia. Après avoir cherché en vain à rencontrer le gallion chargé du produit annuel de Manile, il se vit obligé de brûler, non seulement une grande partie du butin qu'il avait fait, mais aussi de mettre le feu à ses autres vaisseaux, pour pouvoir équiper convenablement le *Centurion*, le seul bâtiment qui lui restât, et avec lequel il se réfugia à Tinian (une des îles des Larrons), mais un violent ouragan le lui enleva bientôt après. Anson fit agrandir un petit bâtiment qu'il avait trouvé dans l'île, et partit, après quelques semaines de repos, pour Macao, où il forma le projet hardi de s'emparer du gallion d'Acapulco. Pour mieux réussir, il fit répandre partout le bruit qu'il retournait en Europe; puis se dirigea vers les Philippines, et s'établit en croisière à la hauteur du cap du Saint-Esprit. Enfin, après un mois d'attente, le galion parut, et, se fiant à sa supériorité, ce fut lui qui engagea le combat. Cependant la bravoure des Anglais l'emporta, et le gallion, chargé d'une valeur montant à 400,000 livres sterling, tomba au pouvoir d'Anson; il faut remarquer que le butin fait antérieurement dépassait la somme de 600,000 livres sterling. Anson retourna à Macao avec ces richesses, vendit sa prise et défendit avec énergie les droits de son pavillon contre le gouvernement chinois, à Canton. De cette ville, il fit voile pour l'Europe, et après avoir passé le canal au milieu de la flotte française, sans en avoir été aperçu, il arriva à Spithead le 15 juin 1744, après une absence de trois ans et neuf mois. Ce voyage dangereux fut d'une grande utilité pour la géographie, et particulièrement pour les connaissances nautiques: car Anson explora plus exactement des mers et des côtes jusqu'alors peu connues. La seule chose qu'on puisse reprocher à la description de ce voyage, faite sous les yeux d'Anson lui-même, c'est qu'elle se borne à rapporter les résultats obtenus sans avoir un but scientifique. Anson fut nommé successivement contre-amiral du pavillon blanc, vice-amiral du pavillon bleu, et membre du parlement. La victoire qu'il remporta en 1747 sur l'amiral français Jonquière, près du cap Finistère, lui valut la pairie et le rang de vice-amiral d'Angleterre. Le roi l'éleva

à la dignité de baron de Soberton, et quatre ans plus tard à celle de premier lord de l'amirauté. En 1758, il commanda la flotte devant Brest, seconda le débarquement effectué par les Anglais près de Saint-Mâlo et de Cherbourg, et recueillit sur ses vaisseaux les troupes après qu'elles eurent été repoussées. En 1761, il fut promu à la dignité d'amiral et de commandant en chef de la flotte qui devait conduire la reine en Angleterre. Il mourut sans laisser d'enfants en 1762 dans sa terre de Moor-Park.

ANSPACH (*Onolzbach*), autrefois résidence des margraves d'Anspach-Baireuth, aujourd'hui capitale du district bavarois de Rezat, et siége des tribunaux du district, comme, par exemple, du tribunal d'appel, etc. Elle renferme 1,016 maisons, 13,500 habitants, un beau château, un collége et plusieurs fabriques. Dans le jardin du château, on voit un monument élevé en l'honneur du poète Uz, né à Anspach et mort en cette ville, l'an 1796. Les établissements du conseiller privé de Lenz, un des écrivains les plus spirituels de l'époque, méritent de fixer l'attention. Le dernier margrave, Charles-Alexandre, céda, le 2 décembre 1791, cette principauté (de 60 lieues carrées et 300,000 habitants), et celle de Baireuth, que sa famille avait obtenue en 1709 par héritage, à son héritier feudataire Charles-Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. Son épouse fut Lady Craven. (*V*. son article.) Le roi de Prusse abandonna, en 1806, à la France, Anspach, qui fut donné à la Bavière, et reçut en échange Juliers et Berg ; par le traité de paix de Tilsitt, la Prusse céda aussi Baireuth à la France, qui le réunit à la Bavière en 1809. C. L.

ANTANACLASE, fait du grec *anti*, contre, et *anaklasis*, répétition, est une figure de rhétorique ou la répétition d'un mot employé dans un sens différent, et toujours dans une autre partie de la phrase ; exemple : *veniam ad vos , si mihi senatus det veniam.*

ANTAR, ANDAR, célèbre prince arabe, qui vivait au milieu du VIe siècle, et un de leurs sept premiers poètes, dont les poèmes, couronnés et brodés en or sur de la soie, furent attachés à la porte de la Caaba. Il dépeint dans ses *Moallaca* ses exploits guerriers et son amour pour Abla. L'édition la plus complète de ce poème est de Menil (Leyde, 1816, 4). Hartmann l'a donné en allemand, d'après l'édition de Jones, et l'a publié sous le titre de *Pléiades rayonnantes du ciel poétique arabe* (Munster, 1802). Asmai, célèbre grammairien et théologien de la cour d'Aroun-al-Raschid, réunit le premier, au commencement du IXe siècle, les traditions héroïques des anciens Arabes, et les rattacha au nom et aux exploits d'Antar. C'est à Jones que nous devons la connaissance plus exacte de ce roman aussi curieux qu'intéressant. Hammer, dans ses *Mines de l'Orient (1812)*, décrivit ensuite l'exemplaire complet de ce roman, tel qu'il se trouve à la bibliothèque impériale de Vienne, et indépendamment duquel il y en a encore 6 en Europe. Ce roman nous donne le tableau le plus parfait des coutumes, des usages, des idées, des opinions et des superstitions des anciens Arabes avant la venue du prophète, et la fidélité de ce tableau se peint encore aujourd'hui dans beaucoup de traits que nous offrent les Bedoins modernes. Le style de ce roman est du plus pur arabe, et passe par conséquent pour classique. Une prose poétique y fait quelquefois place à une vraie poésie. Cet ouvrage est du reste si intéressant que les connaisseurs le préfèrent aux *Mille et une nuits.* Hamilton, secrétaire de l'ambassade britannique à Constantinople, l'a traduit en anglais (*Antar , abedouen romance , translated from the arabic, by* Berrik Hamilton , Londres, 1819 , 4 volumes.) Une traduction française a paru depuis à Paris, et M. de Hammer en a promis une version allemande.

ANTARCTIQUE (Pôle). C'est ainsi qu'on appelle l'espace de terre situé à 23° 1/2 autour du pôle méridional, par opposition à la zone du nord, appelée *arctique*, du nom de la constellation

arctos (l'ours) (*voyez* Zone). On croyait jusqu'ici qu'il n'y avait pas de terre habitable sous cette zone, et que l'Océan s'étendait jusqu'au 60e degré de latitude sud. Cook s'approcha du pôle jusqu'au 60e degré, mais il fut repoussé par des masses de glace et des tempêtes. Un pêcheur de baleines découvrit, en 1820, vers le sud du cap Horn, sous la latitude du 61e degré, une île de 200 milles anglais de longueur, qu'il nomma la *Nouvelle-Schettland*. Plusieurs Anglais et Russes ont depuis poussé plus en avant du pôle antarctique (*voyez* Terres australes). Le plus grand obstacle d'atteindre jamais le pôle du sud ne semble pas consister dans le froid, mais dans la grande quantité d'îles et de bas-fonds, qui sont cause que la glace ne se fond qu'à la longue sur les bancs de sable dans les baies étroites.—Comme le nombre de baleines, si long-temps à l'abri de toute poursuite, est très grand dans cette région froide, et que l'huile de baleine, dont le prix monte toujours, est très recherchée, on peut espérer que le hasard finira par conduire des marins se livrant à la pêche de la baleine à de nouvelles découvertes dans les régions antarctiques.

ANTÉCÉDENT. En termes de logique, c'est la première proposition d'un *enthymème*, ou d'un argument qui n'a que deux membres : *antecedens prior propositio enthymematis*. En termes de palais, on dit : il y a deux jugements *antécédents*, pour dire *précédents*. On s'en sert aussi en théologie; on dit, par exemple : Si la volonté est portée au bien par une nécessité *antécédente*, la liberté n'est qu'une chimère, puisque la volonté ne peut plus choisir. *Antécédent* est quelquefois pris aussi dans le sens et comme synonyme d'exemple.

ANTECHRIST. Dans les derniers siècles qui précédèrent la naissance du Christ, les Juifs associèrent à leur idée du Messie, envoyé pour assurer le bonheur de leur nation, celle d'un Anti-Messie, et qui devait faire beaucoup de mal avant la venue du vrai Messie. Les écritures du *Nouveau-Testament* font mention de l'Antechrist comme d'un ou de plusieurs faux prophètes qui se feraient passer pour le vrai Christ, afin de tromper le monde, et ce n'est que dans l'Apocalypse qu'il est représenté comme un puissant souverain ennemi du christianisme. Les chrétiens conservèrent dans les premiers siècles cette croyance d'un ennemi redoutable de l'église, dont la venue s'annoncerait par les persécutions que l'église aurait à subir, et qui précèderait le retour du vrai Christ, espéré par les chiliastes. Cette opinion, adoptée pendant long-temps avec les diverses interprétations qu'en avaient données les pères de l'église, et avec la croyance du règne de 1000 ans, qui devait succéder aux persécutions endurées sous le règne de l'Antechrist, cette opinion, disons-nous, resta accréditée jusqu'à ce que l'année 1000 se fût écoulée sans avoir vu réaliser les prophéties annoncées pour cette époque. Cette circonstance refroidit le fanatisme des chiliastes. Il est vrai que l'interprétation de l'Apocalypse donnait toujours lieu à de nouveaux calculs en faveur de l'apparition de l'Antechrist; mais, au moyen âge, les ennemis qui surgirent, soit individuellement, soit en différentes sectes, contre la hiérarchie catholique romaine, appliquèrent bientôt de préférence cette dénomination d'Antechrist au pape, que les vaudois, les wiclefites, les hussites, et jusqu'à Luther et ses sectateurs, accusèrent de s'être élevé au-dessus et contre le Christ. Les catholiques, de leur côté, donnèrent ce titre à Luther et aux autres réformateurs. C'est ainsi que l'idée d'Antechrist, comme symbole d'un ennemi dangereux de la véritable église, se perpétua sous différentes formes, sans reprendre cependant l'autorité absolue qu'elle avait usurpée anciennement. Le nom d'Antechrist fut souvent donné à Napoléon pendant les années où il imprimait la terreur à l'Europe. Aujourd'hui les ennemis des lumières voient l'Antechrist dans l'usage indépendant de la raison, qui repousse à jamais les vues et les prétentions de l'obscurantisme. Cependant, ne pourrait-on pas

à bon droit regarder l'obscurantisme comme l'ennemi le plus actif, travaillant sans relâche contre le bonheur de l'humanité, si intimement lié à la cause du Christ? Heureusement celle-ci porte en elle-même la garantie de sa victoire, et l'ennemi du genre humain finira tôt ou tard par être écrasé. Parmi les Juifs, il s'est aussi conservé depuis la destruction de Jérusalem par Titus la singulière prophétie d'une lutte qui doit avoir lieu entre le vrai Messie et l'Anti-Messie, nommé *Armillus*, lutte d'où le premier sortira victorieux, mais après que les Juifs auront beaucoup souffert.

ANTÉDILUVIENS (*antè*, avant, *diluvium*, déluge). Ce nom appartiendrait à tous les êtres qui ont vécu avant le déluge, mais quelques naturalistes ont proposé avec raison de n'appliquer cette dénomination qu'aux plantes et aux animaux qui ont existé avant les changements qu'a successivement éprouvé la surface du globe, et qui n'ont plus d'analogues dans la nature vivante, qui sont enfin des *animaux perdus*. Par *déluge*, on entend vulgairement l'inondation extraordinaire dont il est fait mention dans l'Écriture. L'observation a fait reconnaître que le globe a été bouleversé à plusieurs reprises, que la mer a dû occuper d'abord toute sa surface, qu'elle s'est retirée de certains pays pour revenir les occuper, et cela, deux, trois fois de suite. Voici comment on explique les diverses catastrophes qui ont déplacé l'Océan, soulevé les montagnes, détruit des races entières d'animaux, formé des bancs de pierre, de craie, etc. L'analogie et l'observation nous portent à croire qu'à une époque très reculée, le globe que nous habitons éprouva un degré de chaleur si élevé que toutes les matières qui le composent furent converties en vapeurs, de façon que notre planète présentait un globe immense de vapeurs semblables aux étoiles que l'on appelle *nebuleuses* (c'est l'opinion de La Place). — Comme il est de la nature du calorique d'abandonner les corps chauds pour se porter vers ceux qui sont plus froids, les vapeurs qui formaient d'abord notre sphère se rapprochèrent par le refroidissement et formèrent successivement des pierres, des métaux, etc., suivant le degré de température auquel ces matières passent naturellement de l'état de vapeur à l'état liquide, et de ce dernier à l'état solide: c'est-à-dire que le fer, par exemple, étant plus difficile à fondre que le plomb, les vapeurs ferrugineuses se solidifièrent plus tôt que celles de ce dernier métal. Des matières solidifiées il se forma une croûte solide, d'abord fort mince; cette croûte enveloppa les autres matières qui étaient encore à l'état liquide, comme la coquille d'un œuf enveloppe le blanc et le jaune. Cependant, l'air, les eaux, et autres matières qui se tiennent à l'état fluide et liquide à des températures plus basses que la chaleur à laquelle se fondent et se volatilisent les minéraux, continuèrent à former une immense atmosphère autour de la planète; enfin, les eaux tombèrent sur sa surface quand leur température fut descendue au-dessous de 100° centigrades (chaleur de l'eau bouillante), et formèrent un océan continu sur la croûte solide. Cette opinion est fort ancienne, on la trouve exprimée, plus ou moins exactement, dans la Bible et dans plusieurs poètes de l'antiquité.

In principio... Spiritus Dei ferebatur super aquas.
(*Genesis*, lib. I.)

Antè mare et terras, et quod tegit omnia cœlum,
Unus erat toto naturæ vultus in orbe,
Nec adhuc.... brachia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite.
. . . .
Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto.
(Ovid. *Metamorphoseon*, lib. I.)

Namque canebat uti.....
.... tener mundi concreverit orbis,
Tùm durare solum et discludere Nerea ponto
Cœperit..... (Virg., *Eclogâ sextâ.*)

— L'Océan couvrit d'abord toute la surface du globe, parce que la croûte solide étant encore trop mince pour maîtriser les mouvements des matières liquides qu'elle enveloppait, elle était plutôt portée par ces matières; elle en prenait la forme, celle d'une sphère, car toute matière à l'état liquide abandonnée à elle-même prend spontanément la forme d'une boule (*voyez* Terre); la croûte solide ayant, par l'effet du refroidissement des

matières qui étaient immédiatement au-dessous d'elle, pris plus d'épaisseur et de consistance, résista par conséquent davantage aux mouvements des matières liquides; il en résulta des déchirements, des boursouflures qui s'élevèrent au-dessus des eaux, et produisirent des montagnes, des îles. Cette lutte, s'il est permis de parler ainsi, entre la croûte solide et les matières liquides de l'intérieur du globe dut continuer pendant une longue suite de siècles; elle n'a pas encore cessé, si, comme on a toute raison de le croire, c'est à elle qu'il faut attribuer les volcans, les tremblements de terre, les sources d'eaux chaudes, etc.—Au moyen de cette hypothèse, on explique sans peine la destruction subite de diverses générations d'animaux, la formation des bancs de pierre, de craie..., qui les ont enveloppés, et qui en ont conservé les débris jusqu'à nos jours; pourquoi les eaux occupèrent les continents et même le sommet des hautes montagnes. Figurez-vous en effet que le sol de Paris, couvert d'abord par la mer, fut soulevé par la fermentation des matières en fusion qui étaient dessous: des plantes, des animaux, purent croître et vivre sur sa surface. Après un laps de temps, une autre catastrophe abîma le terrain de nouveau; tous les animaux qu'il portait périrent à l'instant et furent enveloppés par les couches que la mer forma dessus. Les mêmes évènements se renouvelèrent un certain nombre de fois, car MM. Cuvier et Brongniart ont reconnu que le sol de Paris à été deux fois occupé alternativement par la mer et les eaux douces, ce qui est prouvé par les débris de productions marines, fluviatiles et terrestres que l'on trouve alternativement quand on creuse à une profondeur suffisante. Une chose bien digne de remarque, c'est que plus les couches dans lesquelles on trouve des animaux perdus sont éloignées de la surface actuelle de la terre, plus ces animaux diffèrent par la forme et les dimensions de ceux qui vivent de nos jours; l'organisation de ces animaux est aussi plus imparfaite; il en est de même des végétaux. Ceux au contraire qui se trouvent dans deux couches consécutives, sans être tout-à-fait les mêmes, ont beaucoup de rapports entre eux. Les cerfs, les bœufs... que l'on trouve dans des marais, des tourbières, etc., ne diffèrent pas sensiblement des cerfs de nos jours; seulement leurs squelettes ont des proportions plus grandes; enfin, il y a des races d'animaux qui ont vécu sous des latitudes où elles ne pourraient subsister aujourd'hui : on trouve en Europe, par exemple, des ossements d'hippopotames, de crocodiles, d'éléphants..., animaux qui, comme on sait, habitent naturellement et ne se reproduisent que dans les régions brûlantes de l'Afrique et de l'Asie; on n'a pas encore donné une bonne explication de ce phénomène.—De toutes les matières qui entrent dans la composition des corps des animaux, il n'y a guère que les os et les coquilles qui se soient conservés dans le sein de la terre : les chairs, les cartilages, les parties cornées, les sabots, les ongles, les écailles des tortues, les becs des oiseaux, ont été décomposés ou absorbés par les matières pierreuses qui les enveloppent.—Les débris organiques que l'on trouve dans les couches les plus profondes appartiennent à la classe des *polypiers*, des *orthocères*, des *trilobites;* le genre des végétaux est plus difficile à déterminer, attendu qu'ils ont perdu les organes de la fructification; on présume que les premiers végétaux avaient beaucoup de rapports avec les roseaux, les fougères.—Dans l'âge suivant, il s'en forma une quantité prodigieuse dont le très grand nombre appartient au genre aquatique; on croit avec quelque fondement que des débris de ces végétaux se sont formés ces immenses dépôts de houille dont la richesse est inépuisable. Telle était alors la vigueur de la végétation, due sans doute à la chaleur qui émanait de l'intérieur de la terre, qu'on trouve des débris de fougères qui avaient dû s'élever de 60 à 80 pieds.—Les animaux que l'on trouve ensuite sont des *mollusques* enfermés dans des coquilles univalves (d'une seule piè-

ce) et bivalves (de deux pièces), comme orthocères, cornes d'ammon, où on trouve de ces derniers qui ont jusqu'à 6 pieds de diamètre. Parmi les bivalves, on distingue des huîtres, des moules, quelques trilobites. Cet âge vit naître aussi des poissons vertébrés dont quelques-uns ont des rapports avec le hareng, le brochet. —Un grand nombre de reptiles à taille gigantesque suivent les poissons vertébrés, parmi lesquels se font remarquer le *monitor*, le *megalosaurus*, long de 30 à 60 pieds sur 4 de hauteur : Cuvier a reconnu, à la forme de ses dents, qu'il devait être très vorace; le *pterodactylus*, *l'ichtyosaurus* (poisson-lézard), pourvu de deux yeux énormes qui, suivant Cuvier, lui donnaient la faculté de voir dans les ténèbres; le *plesiosaurus*, dont le cou avait 35 vertèbres (*voyez* tous ces mots, et CABINET D'HISTOIRE NATURELLE DU JARDIN DES PLANTES). On trouve dans les mêmes couches des débris d'oiseaux qui tous ont dû appartenir au genre nageur et aquatique.—Dans la période suivante, les règnes animal et végétal prirent un grand développement : on compte jusqu'à 600 espèces de coquilles, dont une dixaine au plus subsiste encore dans les mers; plus de 50 espèces de poissons dont un grand nombre vit encore; enfin, c'est dans cette période que paraissent les premiers mammifères, tels que *phoques*, *lamantins*, *dauphins*, *baleines*, etc. : tous ces animaux diffèrent plus ou moins de leurs analogues vivants.—Les pachydermes, comme tapirs, rhinocéros, hippopotames, anoplotheriums, palæotheriums, suivent de près les mammifères marins.—Les mastodontes, les mégatheriums, les mammouths, les mégalouix, se trouvent à peu de profondeur. Ces animaux avaient beaucoup de rapports avec les éléphants, dont ils différaient par leur taille plus alongée, par le poil qui les couvrait. Les mastodontes habitaient le nord de l'Amérique, et les mammouths celui de l'Asie (*voyez* ces mots).—Des bœufs, des cerfs, des ours gigantesques, furent contemporains des mammouths ou les suivirent de fort près; on trouve leurs restes dans des tourbières ou des terrains d'alluvion. Les carnivores parurent en grand nombre au milieu des mammifères terrestres : on trouve dans certaines cavernes de l'Allemagne et du midi de la France un grand nombre d'ossements d'ours, d'hyène, de chat, de chien, mêlés à des restes de bœuf, de cerf, de cheval : jusqu'ici, on n'a pu rendre raison de cette réunion d'animaux si peu disposés à vivre ensemble dans un même lieu. Il résulte des observations qui précèdent, que les plantes et les mollusques ont été les premiers corps organisés dont il se soit conservé des débris; vinrent ensuite les poissons vertébrés, puis les reptiles marins, qui sont suivis des mammifères marins, suivis des oiseaux terrestres et des mammifères herbivores; presqu'en même temps parurent les carnassiers. Cette suite de créations de poissons, de reptiles, de mammifères, est conforme au récit de la Genèse : *Dixit autem Deus : Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram sub firmamento cœli! Creavitque Deus cete grandia, et fecit Deus bestias terræ, et jumenta et omne reptile terræ.* La création de l'homme et des singes est postérieure à celle de tous les animaux fossiles. On n'a jamais trouvé de squelettes humains fossiles : celui qu'on voit au cabinet d'histoire naturelle, et qui a été apporté de la Guadeloupe, est si moderne que ses os n'ont pas encore perdu tous leurs principes animaux ; d'ailleurs, s'il y avait eu des hommes contemporains des dernières catastrophes qui ont changé la face du monde, on retrouverait, non seulement quelques-uns de leurs débris, mais encore des ruines de leurs habitations, des fragments de vases, d'armes, de meubles, etc. ; aussi croit-on que l'origine de l'espèce humaine ne remonte pas au-delà de 6,000 ans, comme le dit l'Écriture : tel est le sentiment de M. Cuvier : « Je pense, dit-il avec MM. Deluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constant en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont

la date ne peut remonter beaucoup au-delà de 5 ou 6,000 ans; que c'est depuis cette époque seulement que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, etc. TEYSSÈDRE.

ANTÉE, géant, fils de Neptune et de Géa (la Terre), qui habitait une grotte en Lybie, et forçait tout nouvel arrivant à le combattre : tant qu'il touchait le sol de la terre, sa mère lui donnait toujours de nouvelles forces; aussi terrassait-il ceux qu'il défiait, dont il rangeait les têtes autour de sa demeure. Mais Hercule, provoqué au combat par le géant, s'étant aperçu du charme qui rendait Antée invincible, le serra dans ses bras et l'étouffa en l'enlevant de terre.

ANTENNE, *Antenna*. En termes de marins, c'est la pièce de bois suspendue à une poulie, qui croise le mât à angles droits, et à laquelle la voile est attachée. Cette voile elle-même prend le nom d'*antenne* sur la Méditerranée et de *vergue* sur l'Océan. L'antenne est flexible et beaucoup plus longue que le mât qui la porte; son plus grand diamètre est au tiers de sa longueur. Les antennes servent à pousser le navire en avant, ce qu'exprime l'étymologie de ce mot (*antè*). On appelle *antennes de beille* les voiles que l'on garde en réserve sur le bâtiment pour remplacer celles qui se rompent ou s'usent. On appelle encore de ce nom un rang transversal de fûtailles arrimées (placées, affermies) dans la cale d'un vaisseau. — En termes d'histoire naturelle, les *antennes* sont les appendices ou filets creux, mobiles, articulés, au nombre de deux en général, et vulgairement nommés *cornes*, que certains insectes ou certains crutacés ont sur la tête, et qui ont servi à établir divers groupes et genres dans les vastes classes d'animaux qu'elles caractérisent. Les antennes ont été considérées par quelques auteurs comme l'organe de l'ouïe, par les autres comme un supplément du tact. Quelques insectes, en effet, les portent en avant comme pour discerner les objets. Il est des ordres et des espèces où les antennes des mâles sont différentes de celles des femelles et servent à discerner le sexe à la première vue. Leur forme est très variée : il y en a de très longues et de très courtes, d'aiguës et d'obtuses; les unes sont terminées en scie ou par un bouton, les autres en massue, d'autres enfin sont munies de feuillets mobiles comme les branches d'un évantail.

ANTÉNOR, prince troyen, nous est représenté par Homère comme un vieillard prudent. Il logea Ulysse et Ménélas pendant leur ambassade à Troie, accompagna Priam au champ de bataille lorsque celui-ci s'y rendit pour y traiter de la paix, et après le combat d'Hector et d'Ajax proposa, mais inutilement, de rendre Hélène à son époux. Toutes ces circonstances ont fait regarder Anténor comme ami des Grecs, et ont accrédité l'opinion qu'il avait trahi les Troyens en procurant aux Grecs le *Palladium*, en donnant du haut de la muraille, avec une lanterne, le signal de l'assaut, et en ouvrant lui-même le fameux cheval. Il est vrai que sa maison fut respectée pendant le pillage, mais ce fait s'explique par les droits d'hospitalité établis entre lui et Ménélas. Il fut sauvé de la même manière qu'Énée, et devint comme ce dernier la souche d'une nouvelle dynastie; mais les anciens ne sont pas d'acord sur ce point. La tradition la plus connue est celle que Virgile a adoptée : ce poète rapporte qu'Anténor se rendit avec ses fils en Thrace, d'où il alla avec les Hénètes en Italie, où il doit avoir fondé la province hénétique sur la mer Adriatique, en construisant la ville de Patavium (Padoue).

ANTEROS, est, dans la mythologie, le dieu de l'amour mutuel. Une fable plus moderne raconte qu'Éros, dieu de l'amour, n'avait grandi qu'après la naissance de son frère Antéros, fils de Mars et de Vénus. Charmante fiction, qui doit montrer que l'amour demande à être payé de retour! Quelques interprètes modernes sont au contraire de l'avis qu'Antéros est une divinité ennemie de l'amour, en un mot l'*Antipathie*.

ANTES (Les), sont une branche des peuples slaves qui, dans le VI^e siècle, occupaient sous ce nom le pays compris entre le Dniester et le Dniéper. L'invasion des Huns délivra les Antes du joug des Goths et la mort d'Attila de celui des Huns. Pressés par les Mogols, ils s'arrêtèrent sur les bords du Danube, mais dans le X^e siècle ils furent en partie détruits, en partie chassés des bords de ce fleuve par les Avares, les Bulgares et les Magyares ou Hongrois. Ce fut alors que leur nom se perdit. Il est probable que les Antes, après ces désastres, se portèrent sur les bords du Dniéper et de la Volkhova, où ils fondèrent les villes de Kief et de Novogorod.

ANTHÈRE. On appelle ainsi une espèce de boîte ou capsule remplie de poussière fécondante et portée ordinairement par le filet des étamines. (*Voy.* AMOUR DES PLANTES.)

ANTHOLOGIE, du grec *anthologia*, fait d'*anthos*, fleur, et *légô*, je cueille. On entend par cette dénomination, qui équivaut à celle de *bouquet de fleurs*, tout recueil choisi de pièces, de morceaux de poésie, de divers genres et de différents auteurs, dont les Grecs ont donné le premier exemple, dû à Méléagre de Syrie, qui vivait vers l'an 60 avant Jésus-Christ, mais qui chez eux cependant se bornait presqu'à deux genres, l'épigramme et l'inscription. Après lui, Philippe de Thessalonique, probablement du temps d'Auguste ou de Trajan, Diogenianus d'Héraclée, Strato de Sardes, tous deux contemporains d'Adrien, et Agathias, qui vivait au VI^e siècle, suivirent cet exemple. Mais ces premières collections ont été perdues pour nous. Tout ce qui nous reste en ce genre se réduit à deux collections plus modernes : l'une est du X^e siècle et de Constantin-Céphalas, qui profita singulièrement du travail de ses devanciers et surtout de celui d'Agathias; l'autre est de Maxime Planude, de Constantinople, moine du XIV^e siècle; mais le choix que cet auteur fit des morceaux de l'*Anthologie* de Céphalas est si mauvais qu'il gâta plutôt les recueils existants qu'il ne les enrichit. Il se compose de 7 livres qui, à l'exception du 5^e et du 7^e, ont plusieurs subdivisions et se rangent par ordre alphabétique. Il ne s'accorde qu'en quelques parties avec l'*Anthologie* de Céphalas, qui s'est conservée dans un seul exemplaire porté de Heidelberg à Rome et de là à Paris, mais qui est retourné à la bibliothèque de Heidelberg. L'édition la plus moderne et la plus complète et celle de Jacobs (Leipzig, 1813) en 4 vol. Celle de Brunck, publiée sous le titre d'*Analecta* (Strasb., 1772, 3 vol.), est une autre du même avec un commentaire de Jacobs (Leipz., 1794), en 13 vol., offrent un choix de l'*Anthologie* de Planude et de celle de Constantin. — Il existe une anthologie latine, recueillie par Jos. Scaliger, Lindenbruch et autres latinistes, et dont la meilleure édition est due à Pierre Burmann jeune (Amsterd., 1759 et 1773, 2 vol. in-4°). La littérature orientale est fort riche en anthologies, parmi lesquelles nous citerons le *Hamasah*.

ANTHRACITE. (*Voyez* HOUILLE.)

ANTHROPOGÉNÉSIE. Mot composé d'*anthrôpos*, homme, et *génésis*, génération : c'est donc tout ce qui concerne la production de l'espèce humaine.

VIREY.

ANTHROPOGNOSIE. Cette expression a été employée pour désigner tout ce qui a rapport à la connaissance de l'homme, surtout à sa constitution physique, son anatomie, etc. VIREY.

ANTHROPOLITHES, ou *hommes fossiles et leurs débris*. L'espèce humaine a-t-elle, comme une foule de grands animaux, des débris fossiles qui remontent à une haute antiquité dans des couches plus ou moins profondes de terrains diluviens ? D'où venons-nous sur ce globe ? — Les anciens ne doutaient point que les premiers humains ne fussent des êtres gigantesques, dont les ossements enfouis dans le sol se révèlent quelquefois à notre admiration dans des fouilles :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepultis.

Nos ancêtres, selon eux, étaient ces Ti-

tans, fils audacieux de la Terre, chantés par Hésiode. Ainsi, le squelette d'Antée, vu par Sertorius, vers Tanger, avait 60 coudées; selon Plutarque, celui d'Orion, trouvé dans l'île de Candie, portait 46 coudées; d'après Pline, celui d'Oreste, plus moderne, n'avait que 7 coudées (12 pieds 3 pouces). En 1615, on crut découvrir le squelette du roi Teutobocus, haut de 25 pieds, mais plus tard, on reconnut que c'étaient des os d'éléphant fossile. On peut en dire autant des prétendus ossements du fameux Roland ou du géant Ferragus, etc. — Mais, sans s'arrêter à ces récits fabuleux, les naturalistes modernes qui ont voulu approfondir cette question doutent de l'existence de véritables anthropolithes, et les restes de squelette appartenant à l'homme trouvés épars en divers terrains n'ont point paru jusqu'ici véritablement fossiles ni d'une haute antiquité. Ainsi, ni le fossile trouvé en 1583, en faisant sauter un rocher près d'Aix en Provence, ni les prétendus ossements découverts en 1760, dans ce même voisinage, ni ceux rapportés en 1779, n'appartiennent à l'espèce humaine; ce sont des restes de tortues, comme l'ont reconnu Lamanon et Cuvier. On pourrait citer bien des ossements fossiles observés, soit à Cérigo (ancienne Cythère), soit dans les brèches de la Dalmatie, soit dans des marnes alluviales, et ailleurs, par Donati, Germar, Razoumovsky, de Schlotheim, Sternberg, et d'autres auteurs, qui les ont considérés comme humains. Mais cette conclusion est loin d'avoir été démontrée. Nous avons cité à l'article *Amphibiolithes* le prétendu homme témoin du déluge, de Scheuchzer. Ce n'est, d'après Cuvier, qu'une grande espèce de salamandre de 3 pieds de longueur, renfermée dans les feuillets d'un schiste d'OEningue (duché de Bade). — Une autre anthropolithe célèbre dans ces derniers temps, et figurée à la suite du *Discours sur les révolutions du globe*, de Cuvier, est celle apportée de la Guadeloupe, par F. Alex. Cochrane. Elle contient en effet les ossements de deux *galibis*, anciens habitants de cette île volcanique, englobés dans une masse coquillière d'un banc maritime; on l'a trouvée à la Basse-Terre dans un parage situé sous le vent. Le banc qui les incruste forme des blocs situés au-dessous de la haute mer. C'est un empâtement de débris calcaires ou de coquillages marins plus ou moins compactes, qui avait enveloppé dans son état de mollesse les ossements de ces insulaires; mais si l'on considère que ce tuf calcaire est de formation moderne, et que l'île a dû probablement son existence à un volcan, on ne peut guère en conclure que ces squelettes remontent à une antiquité primordiale du globe. — Les débris d'ossements humains recueillis dans des cavernes à Bise et en d'autres lieux de nos départements méridionaux, par MM. Marcel de Serres, Tournal, Christol; etc., étaient parmi des terrains d'alluvion postérieurs à l'époque secondaire ou diluviale des géologues; ils sont donc plutôt contemporains de la période tertiaire, ou des terrains voisins de nos couches modernes. En effet, on rencontre aussi dans ces débris des restes d'animaux de même date, et qu'on ne peut point considérer comme de vrais fossiles. On y reconnaît jusqu'à des fragments de vases ou poteries, qui décèlent déjà un certain degré de civilisation établi à cette époque. — Cependant il y a des ossements humains gisant dans des marnes, qui peuvent remonter à des époques plus ou moins reculées. Ce qui ajouterait un nouveau poids à cette conjecture, c'est que des crânes rapportés, soit de ces gisements marneux, soit de cavités en Autriche, présentent une forme particulière. Ils diffèrent des crânes des Allemands actuels et de ceux des races teutoniques, ou slaves, qu'on sait, d'après l'histoire, avoir habité ces contrées, par un grand aplatissement de l'os coronal. Cette modification se rapproche de la conformation des crânes que certains peuples de l'Amérique méridionale donnent aux têtes de leurs enfants par la compression. Est-ce qu'une semblable coutume aurait existé jadis chez les sauvages habitants des fo-

rêts de la Germanie? ou bien une race d'hommes à front plat aurait-elle vécu en Europe? Ne peut-on pas aussi conjecturer que, parmi les âges primitifs de brutalité dans laquelle végétait le genre humain, l'organe de la pensée, non exercé, ne se développait guère, et qu'un large ou grand front est le produit d'une longue civilisation? — Nous ne parlerons point du prétendu homme fossile transporté des carrières de Fontainebleau à Paris, et sur lequel on a longuement disserté. Personne n'ignore aujourd'hui qu'il s'agissait d'une fortuite analogie avec la forme humaine. — Mais s'il n'a point été véritablement trouvé de squelette humain fossile en nos climats, peut-on en conclure que sous les températures plus douces et parmi les terrains habités de toute antiquité de l'Inde et de la Chine on ne rencontrerait aucun témoignage fossile de notre espèce? Les traditions historiques y remontent à plus de soixante siècles, quoique enveloppées de ténèbres fabuleuses : on peut donc espérer d'y découvrir de véritables anthropolites.

J.-J. Virey.

ANTHROPOLOGIE. C'est l'histoire de l'homme, ou de tout ce qui le concerne au physique, ou même au moral. Les traités d'anthropologie cependant sont consacrés, pour la plupart, à la description de l'organisme humain, à son anatomie et à sa physiologie. D'autres comprennent son histoire naturelle. Les premiers peuvent être désignés sous le nom d'*anthropographie*, comme présentant les conformations, la situation locale des parties du corps, etc. On qualifie aussi d'*anthropotomie* les traités de dissection du corps humain. J.-J. Virey.

ANTHROPOMORPHISME. Terme composé d'*anthrôpos*, homme, et de *morphê*, forme. Les êtres anthropomorphes, en histoire naturelle, sont de prétendus *hommes marins*, des *sirènes*, dont Jonston et d'autres auteurs crédules ont tracé des figures bizarres. Certaines pétrifications de crustacés offrent aussi des traces d'anthropomorphoses. Enfin les singes peuvent être considérés comme anthropomorphes. — En *philosophie* et dans les *systèmes religieux*, l'opinion qui attribue à Dieu les formes humaines est l'une des erreurs les plus répandues et les plus vulgaires. Presque toutes les divinités, chez les différentes nations du globe, sont représentées sous le type le plus parfait de l'humanité ou bien avec des attributs de force et de grandeur supérieure à notre espèce. Chaque peuple donne même à ses dieux ses propres traits; il y a des dieux nègres, des dieux à figure mongole ou mexicaine, comme des dieux grecs et égyptiens, par leur conformation. —*Dieu a fait l'homme à son image*, dit la Genèse; et l'homme le lui rend bien, a-t-on répondu. Les poètes représentent les dieux passionnés, jaloux, vindicatifs, par un anthropomorphisme moral. Nous rapportons toutes nos conceptions à celles de la Divinité, ou, si l'on veut, nous déifions notre nature, en l'agrandissant et en l'embellissant au gré de notre imagination. — Origène et les premiers pères de l'église, qui firent Dieu incorporel, un esprit pur, un *verbe*, comme les platoniciens, passaient pour hérétiques, et cependant avaient seuls la véritable idée de la puissance suprême ou de l'intelligence qui gouverne le monde — De là vint la proscription des *images* par les iconoclastes, puisque les représentations de la Divinité profanaient, en quelque manière, sa sublime invisibilité, par des formes grossières. De même, les mahométans ne représentent point Dieu, puisqu'il n'a rien de matériel. — Il ne s'ensuit pas, de ce qu'il est impossible de représenter la suprême intelligence, que ce soit une négation de la Divinité, lorsque mille preuves démontrent l'existence de cette toute-puissance dérobée à nos sens. (*Voy.* Athéisme.) J.-J. Virey.

ANTHROPOPHAGE, ou *mangeur d'hommes*. Quoique certaines espèces d'animaux carnivores s'entre-dévorent, comme les araignées, et que le loup mange le loup, cependant la nature irait contre sa propre conservation si elle inspirait l'instinct de se nourrir de son propre sang. On citera les appétits dé-

pravés des lapines et d'autres femelles qui ont dévoré leurs petits, mais il paraît que ces animaux ne les mangent que sous l'influence de la terreur ou du désespoir qu'on ne les enlève. Le vieux sauvage dit à son fils aussi : Mange-moi, plutôt que de m'abandonner à nos ennemis ; et du moins, que mon corps serve à te nourrir ; tes entrailles seront mon tombeau. Parmi les insectes, les jeunes cochenilles vivent aux dépens de leur mère, comme le fœtus absorbe le sang maternel : nous naissons donc anthropophages. — Quelques voyageurs, Dampier, Atkins, ont douté de l'existence des peuples anthropophages, et n'en ont pas vu d'exemples ; cependant le plus grand nombre des navigateurs et les plus dignes de confiance attestent des faits tellement circonstanciés d'anthropophages que cette affreuse coutume est aujourd'hui une vérité constante. La Nouvelle-Zélande et d'autres îles de la Polynésie en offrent encore des témoignages récents et journaliers. Les îles de la Sonde et quelques autres de l'océan Indien, au milieu même des traces de la civilisation, se portent à cette barbarie, non par besoin de subsistances, mais par ressentiment, orgueil de vengeance. Les chefs mangent des individus de races inférieures. — Que la nécessité de vivre sur un vaisseau affamé, comme dans l'horrible naufrage de la *Méduse*, contraigne les passagers à s'entre-manger, ce n'est pas une atrocité sans excuse. Qu'il en soit ainsi dans les guerres, lorsque des soldats faméliques ne trouvent rien pour subsister que les corps des ennemis tués, ou même ceux de leur propre nation, dans les déserts de la Tartarie ou parmi les vastes solitudes américaines, l'anthropophagie se comprend. Pline, Strabon, Porphyre, en accusent ainsi les anciens Scythes. Hérodote, Arrien, l'affirment de plusieurs peuples de l'Inde. Tite-Live prétend qu'Annibal voulait accoutumer ses troupes à se contenter, au besoin, des cadavres de leurs ennemis, en Italie. Les siéges des villes de l'antique Jérusalem, comme de Paris, de Sancerre, etc., ont pu forcer des parents à dévorer leurs enfants, comme on l'a dit des Esquimaux, des Gaspésiens et autres habitants des régions polaires durant leurs affreux hivers. On se croit au festin de Lycaon, mais pourtant on est pressé d'absoudre de si funestes situations. — Nous trouvons malheureusement d'autres preuves de l'existence de l'anthropophagie chez une foule de nations placées au sein de l'abondance des nourritures, soit dans l'Afrique, soit dans les deux Indes, sous des climats également fertiles. Nous en citerions une multitude d'exemples, s'ils étaient moins connus. On les attribué, soit à l'excès de la vengeance, parmi ces hommes féroces, soit à la gourmandise. — Cette dernière opinion peut paraître d'abord invraisemblable, néanmoins des faits l'établissent. Ainsi les Battas de Sumatra disaient à Marsden (*History of Sumatra*, p. 501 et sq.) que la plante des pieds et la paume des mains, grillées, étaient un manger délicat, parce qu'il y a beaucoup de parties tendineuses, comme dans les pieds des jeunes chameaux. Galien rapporte (*De alimentar. facultat.*, etc.) qu'au temps de l'empereur Commode, des Romains, raffinés dans le luxe de la gourmandise, allèrent jusqu'à goûter de la chair humaine. Vedius Pollion faisait engraisser les murènes de ses viviers de la chair des esclaves qu'il condamnait à périr. Les Cannibales ont témoigné que la chair humaine a une saveur supérieure à celle des animaux. (Meiners, *Diss. hist. acad. Gotting. nov.* tom. 8, p. 76). Le P. Labat dit que les Caraïbes préfèrent celle du blanc à celle du nègre. Léonard Fioravanti, médecin italien, s'était imaginé que cette horrible coutume avait pu engendrer la maladie vénérienne, opinion réfutée par Astruc. — Reste donc pour principale cause de l'anthropophagie la vengeance. Des peuplades abandonnées à toute leur indépendance et à leurs passions, sans lois, sur une terre inculte ou qui n'offre qu'une rare subsistance, payée par les sueurs et les fatigues, ont des mœurs cruelles.

Chaque individu se regarde comme roi et ne reconnaît d'autre empire que celui de la violence; s'égalant aux animaux des forêts qu'il immole à ses besoins, il croit avoir le même droit sur la vie de son semblable. Il fonde ses titres sur la loi de la réciprocité, et ne doit aucune générosité à quiconque menace son existence.—Ainsi, la haine d'un ennemi, la soif de la vengeance pour son orgueil humilié, souvent le besoin de nourriture, l'ignorance et la férocité réunies, surmontèrent facilement le sentiment de répugnance qui dut s'élever au cœur de l'homme, la première fois qu'il approcha de sa bouche la chair palpitante de son semblable. Mais il suffit que cette coutume soit contractée pour que les représailles la propagent. — Il faudrait rappeler ici tous les tourments que se plaît à multiplier un barbare vainqueur pour venger son orgueil en immolant son prisonnier. Il faudrait réciter ici ces hymnes de mort, entonnés, dit-on, par les Cannibales, dans leurs festins, où ils se repaissent de lambeaux vivants, sans faire fléchir le courage de leur victime. Ces tableaux atroces présentent néanmoins un air d'héroïsme et une grandeur inflexible qui nous étonnent. Ils ne sont peut-être point exagérés, si l'on considère l'énergie des sentiments de ces barbares. Maintenant, à la Nouvelle-Zélande, la victime est immolée à l'improviste, ou par derrière : c'est un progrès d'humanité. — A l'anthropophagie se rattache manifestement l'usage des sacrifices humains. Les premiers dieux étaient représentés comme des ogres qui ne pouvaient être apaisés que par le sang. Toutes les nations connues ont été, soit anthropophages dans l'origine (Pelloutier l'a prouvé pour les peuples celtes, et Cluvérius pour les Germains), soit adonnées aux sacrifices humains. Moloch chez les Carthaginois, Teutatès parmi les nations germaniques, les sacrifices d'Iphigénie et de la fille de Jephté sont connus. Geusius a démontré, d'après beaucoup de témoignages, que tous les peuples de la terre ont immolé des victimes humaines. Ils croyaient leurs dieux anthropophages, et leur servaient, pour les rendre propices, ce grand festin d'honneur. Les bûchers de l'inquisition semblent, sous d'autres noms, une pareille consécration à la Divinité.

> Esse deos timor fecit, quo nempè remoto,
> Templa ruent antiqua, neque erit Jupiter ullus.

Enfin, pour compléter l'idée de l'anthropophagie, il faut rappeler ces dépravations criminelles, ou plutôt maladives du goût qui portent des femmes faibles, des personnes nerveuses, la plupart aliénées, à des actes forcenés d'anthropophagie. Si l'on a vu des femelles d'animaux dévorer leur progéniture, il n'est pas sans preuve que des mères, dans un délire subit et sans doute involontaire, ont massacré, ont mangé leurs enfants. Il y a des hommes entraînés aussi par des frénésies détestables à ces actions meurtrières, à ces repas dénaturés. La médecine légale et les annales des tribunaux ont recueilli de sanglantes pages sur des crimes de ce genre. On accusait, vers la fin du XVIII[e] siècle des Bohêmes de se livrer à ces abominables repas; et plus de cent de ces misérables furent exécutés en Autriche en 1783. Les temps de révolution, qui brisent tous les freins, ont offert des atrocités du même genre. Ainsi Gruner, Georget, etc., ont retracé l'histoire d'anthropophages et de criminels qui étaient évidemment des maniaques furieux. On a même cité cette coutume comme héréditaire dans une famille en Ecosse. Il faut toutefois se défier de l'exagération. VIREY.

ANTI-APHRODISIAQUE, ou ANTAPHRODISIAQUE, ou ANTAPHRODITIQUE, *antaphrodisiacus*, *antaphroditicus*, *antivenereus* (de *anti*, contre, et *aphroditê*, Vénus). On appelle ainsi les diverses substances que l'on a crues propres à amortir les désirs vénériens; et parmi les médicaments que l'on a décorés de ce titre figurent au premier rang l'agnus-castus, le camphre, le nénuphar : ce dernier surtout a joui, comme tel, d'une très grande réputation, et il était, dit-on, d'un fréquent usage autrefois dans les communautés

religieuses. Mais aujourd'hui ces propriétés ont été appréciées à leur juste valeur, et l'on sait que les seuls anti-aphrodisiaques réels sont le travail, des aliments peu abondants et de nature végétale, l'éloignement des sujets d'un autre sexe, et, dans certains cas particuliers, les bains tièdes prolongés et les émissions sanguines. P. L. C.

ANTICHRÈSE, contrat par lequel le débiteur, pour parvenir a sa libération, donne en gage à son créancier l'immeuble qui lui appartient, afin que celui-ci se paie avec les fruits que produit cet immeuble. — Par ce contrat, le créancier n'acquiert sur l'immeuble aucun autre droit qu'un simple droit de jouissance, d'où il suit que, quel que soit le temps qu'ait duré l'antichrèse, il ne peut acquérir par prescription, par la raison que nul ne peut prescrire contre son titre ; le créancier auquel un immeuble a été remis par antichrèse a le droit de le conserver jusqu'à ce que sa créance soit éteinte ; du reste, et précisément parce qu'il n'est point propriétaire, il est tenu de veiller à la conservation des privilèges et hypothèques qu'il peut avoir sur l'immeuble. Les dispositions des art. 2,085 à 2,091 du code civil sont consacrées à ce contrat. T. a.

ANTIDOTE, *antidotus* (de *anti*, contre, et de *didônai*, donner). Autrefois on désignait par cette dénomination toutes les substances médicamenteuses, tous les composés pharmaceutiques employés pour combattre les maladies de l'homme. Mais, de nos jours, on en a restreint beaucoup la signification, et on ne s'en sert plus que pour désigner les remèdes qui jouissent de la propriété de neutraliser les venins et les poisons. Les anciens admettaient un grand nombre de ces remèdes particuliers, dont les vertus, complètement illusoires, se sont éclipsées lorsque les expérimentateurs modernes en on fait l'objet de leurs investigations. En revanche, les progrès de la chimie nous ont fait découvrir quelques antidotes véritables, c'est-à-dire susceptibles de décomposer certains poisons, ou de se combiner avec eux de manière à donner naissance à un nouveau produit qui n'exerce aucune action délétère sur l'économie : ainsi, l'albumine (le blanc d'œuf) contre le sublimé corrosif ou deuto-chlorure de mercure, le sel de cuisine (hydrochlorate de soude) contre le nitrate d'argent, les acides contre les poisons alcalins, les alcalis faibles (la magnésie surtout) contre les acides, le chlore contre l'acide prussique, etc. Cependant, comme ces divers contre-poisons agissent d'une manière purement chimique, il en résulte qu'ils ne peuvent être utiles que lorsqu'ils sont administrés immédiatement ou du moins très peu de temps après l'introduction de la substance vénéneuse dans les organes digestifs. S'il en est autrement, leur efficacité disparaît; c'est à d'autres moyens qu'il faut alors recourir, moyens dont les détails sont étrangers au sujet de cet article, et qui doivent être prescrits par un médecin, selon les indications qui se présentent. P. L. C.

ANTIENNE. En grec *antiphônon*, d'*anti*, contre, et de *phônê*, voix, chant. On appelle ainsi le verset préliminaire qu'on chante avant les psaumes. Dans l'origine, on appelait de ce mot les psaumes et les hymnes; on les chantait à deux chœurs, qui se répondaient alternativement. On donne aussi ce nom à quelques prières particulières que l'église romaine chante en l'honneur de la sainte Vierge, et qui sont suivies d'un verset et d'une oraison, telles que le *Salve, Regina*, etc.— Au figuré, on appelle *antienne* une mauvaise nouvelle, et plus souvent un radotage, une répétition fastidieuse, un reproche.

ANTIGONE, née du mariage incestueux d'OEdipe et de Jocaste, partagea, quoique innocente, la malédiction qui pesait sur sa famille. (*Voyez* son histoire à l'article Etéocle et OEdipe.) Sophocle a illustré la mémoire d'Antigone en choisissant sa mort pour sujet d'une tragédie dont les Athéniens furent si satisfaits qu'ils récompensèrent l'auteur en lui donnant le gouvernement de Samos.

ANTIGONUS, fut un des généraux d'Alexandre, qui lui confia, après ses

premières conquêtes en Asie, les gouvernements de la Lycie et de la Phrygie. Antigonus, quoiqu'il n'eût à sa disposition que des forces peu imposantes, sut néanmoins défendre ces dernières provinces, et conquérir même celle de la Lycaonie. Lorsque, après la mort d'Alexandre, ses généraux partagèrent entre eux les dépouilles de ce grand conquérant, Antigonus reçut la grande Phrygie, la Lycie et la Pamphylie. Perdiccas, qui chercha à réunir sous sa domination tous les états d'Alexandre, et qui redoutait l'activité d'Antigonus, l'accusa d'avoir enfreint les ordres du roi. Antigonus, devinant les desseins de Perdiccas, s'embarqua secrètement pour l'Europe, se rendit auprès de Craterus et d'Antipater, qui déclarèrent conjointement avec Ptolémée la guerre à Perdiccas, que ses propres soldats assassinèrent. Toutefois, comme Eumène, général de Perdiccas en Asie, avait encore un parti puissant, Antigonus continua seul à lui faire la guerre; il le vainquit et le fit exécuter. C'est ainsi qu'Antigonus devint en peu de temps maître de presque toute l'Asie, car Seleucus, qui régnait en Syrie, et qui avait tenté de lui résister, fut vaincu et obligé de chercher un asile chez Ptolémée. Antigonus s'empara aussi de la plus grande partie des trésors d'Alexandre entassés à Ecbatane et à Suse, et refusa d'en rendre compte à Cassandre et à Lysimaque. Il alla encore plus loin, il déclara la guerre au premier pour venger, à ce qu'il disait, la mort d'Olympias, et délivrer le jeune Alexandre, qui était, avec sa mère Roxane, à Amphipolis. Tous les généraux, révoltés contre l'ambition demesurée d'Antigonus, se coalisèrent contre lui. Ptolémée et Seleucus pénétrèrent en Syrie, où ils battirent Démétrius, fils d'Antigonus; Cassandre, de son côté, attaqua l'Asie-Mineure; Seleucus reprit Babylone. A peine Antigonus eut-il appris ces évènements qu'il retourna sur ses pas, força Ptolémée d'abandonner ses conquêtes, et enleva de nouveau Babylone à Seleucus. Sur ces entrefaites, Antigonus, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre conclurent un traité de paix d'après lequel chacun d'entre eux devait rester maître des pays qu'il possédait alors, jusqu'à la majorité du jeune Alexandre, qui portait déjà le titre de roi. Mais Cassandre ayant fait assassiner le jeune roi et sa mère, la guerre s'alluma de nouveau entre les concurrents. Antigonus s'arrogea alors le titre de roi, mais dut renoncer à la conquête de l'Egypte, parce qu'une partie de sa flotte avait été détruite par les tempêtes, et que Ptolémée sut déjouer toute invasion continentale. Bientôt après, le jeune Démétrius chassa Cassandre de toute la Grèce. Celui-ci implora le secours de Lysimaque, qui se rendit, avec une force imposante, en Asie, où Seleucus se réunit à lui. La bataille s'engagea (l'an *301* av. J.-C.) près d'Ipsus en *Phrygie*, où *Antigonus*, âgé de 84 ans, perdit la vie.

ANTILLES, ou INDES OCCIDENTALES. C'est le nom général sous lequel on désigne les îles du golfe du Mexique, qui forment une espèce de demi-cercle, lequel s'étend depuis le 10ᵉ jusqu'au 27ᵉ degré de latit. nord, et depuis le 61ᵉ jusqu'au 87ᵉ degré de longit. ouest, et qui ont été découvertes par Cristophe Colomb en 1492. Les pluies fréquentes et abondantes auxquelles ces îles sont exposées font qu'elles n'éprouvent point cette chaleur insupportable à laquelle leur position sous la zone torride paraîtrait devoir les condamner; mais ces pluies, qui rafraîchissent et humectent la terre, causent trop souvent aussi d'affreux désastres dans ces contrées, en ce qu'elles sont ordinairement accompagnées d'ouragans, produits par les *vents alisés*, qui dominent partout sous les tropiques, détruisent en un moment l'espérance des cultivateurs, et ont fait appeler celles qui sont plus à l'est *îles du vent* et celles qui sont plus à l'ouest *îles sous le vent*. Ces ouragans, mêlés de pluie et de tonnerre, sont accompagnés d'un gonflement de la mer, et quelquefois d'un tremblement de terre. Les rivières s'enflent en un moment, et tout le plat pays se trouve sub-

mergé. L'air, fortement imprégné d'humidité, couvre de rouille tous les métaux susceptibles de s'oxyder, et cette humidité continue souvent sous un ciel enflammé, qui fait vivre en quelque sorte les habitants dans un bain de vapeurs, et rend le séjour de la partie basse de ces îles désagréable, malsain, et même dangereux pour un Européen. — Les principales productions des Antilles sont le sucre, le café et le rum. Un champ de cannes, au mois de novembre, époque de leur floraison, offre le coup d'œil le plus ravissant; la hauteur des tiges, qui varie de 3 à 8 pieds et plus, caractérise la différence de sol ou de culture. — La population totale des Antilles est estimée à 2,400,000 habitants, parmi lesquels sont des Européens d'origine, des Américains civilisés, qui professent le christianisme, et des nègres transportés d'Afrique en Amérique, qui sont ou chrétiens ou païens. — Les Antilles se divisent en grandes et en petites : la première classe comprend *Cuba*, la *Jamaïque*, *Saint Domingue* et *Porto-Rico* (*V.* ces mots); la seconde classe comprend les autres petites îles, appelées aussi *Caraïbes* (*Voy.* ce mot). — La dénomination d'*Indes occidentales* a été donnée aux Antilles parce qu'elles sont à l'ouest des Indes orientales ou Grandes-Indes. — On nomme *créole* tout habitant né dans les Antilles, de quelque couleur qu'il soit; le blanc de race pure a une prééminence soutenue par les lois et les préjugés. L'Européen est le plus recherché dans les alliances de famille. Un teint un peu plus foncé que celui de nos habitants du midi caractérise les créoles. Ils sont souples, bien faits, doués de pénétration et d'une imagination ardente, mais inconstants dans leurs goûts et trop enclins à se livrer à la fougue de leurs passions. Les femmes créoles sont remarquables par leur blancheur et la délicatesse de leurs traits, une taille svelte et un certain *laisser-aller*, une certaine indolence qui plaît chez elles lorsqu'elle paraîtrait peut-être un défaut ailleurs. Timides et froides avec les étrangers, fières avec leurs inférieurs et familières avec leurs égaux, elles sont charmantes dans l'intimité, et, quoique coquettes, susceptibles d'un vif attachement, qu'elles portent quelquefois jusqu'à une excessive jalousie. Elles sont d'ailleurs épouses tendres et bonnes mères. — On donne le nom de gens de couleur aux individus qui ne sont ni blancs ni noirs purs, mais qui proviennent du mélange de l'un et de l'autre sang. Il est de notoriété que la race noire, soit innée, soit transportée dans les Antilles, est très inférieure à la race blanche sous le rapport des facultés intellectuelles. Le nègre, patient et craintif, bon, docile et sobre, est naturellement grossier, paresseux, souvent opiniâtre et intraitable; mais l'amélioration qui s'est introduite dans le régime que l'on observait à leur égard a déjà opéré chez eux un changement avantageux, qui tend à faire triompher le bon principe sur le mauvais et à les rendre à leurs bonnes qualités naturelles, dont les mauvais traitements ne pouvaient que les éloigner. On a remarqué qu'ils ne peuvent guère travailler que pendant l'espace de quinze ans, et que leur population décroît en temps ordinaire d'un 15e; mais il faut attendre également une amélioration physique dans leur condition, de la même cause qui commence à produire chez eux une amélioration morale.

ANTILOGIE, d'*anti*, contre, et de *logos*, discours; contradiction de mots ou de passages dans un auteur. Tirinus a fait un grand *indice* (index) des antilogies apparentes de la *Bible*, des passages qui semblent le plus se contredire, et qu'il a cherché à concilier et à expliquer dans ses commentaires sur ce livre sacré.

ANTILOPE, genre de mammifères de la famille des ruminants et de la section des ruminants à cornes creuses entourant un noyau osseux, solide, dont les espèces sont nombreuses, et la plupart remarquables par leur légèreté à la course, et qui se rangent entre les chèvres et les cerfs. Les contrées méridionales

de l'Afrique, et surtout le Cap de Bonne-Espérance, en offrent une grande quantité, dont les plus remarquables sont le *condoma*, qui se distingue par la longueur de ses cornes; le *gnou*, qui rassemble les formes du poulain et d'une jeune vache, et les *gazelles*, dont les yeux doux et brillants sont le sujet fréquent de comparaisons amoureuses chez les poètes orientaux. Les *isars* des Alpes et des Pyrénées sont classés aussi parmi les Antilopes.

ANTILOQUE, fils de Nestor et d'Anaxibie, selon d'autres d'Eurydice; le plus jeune des héros de l'armée grecque qui firent le siége de Troie : à une beauté mâle, à la vigueur et à la souplesse des membres, il joignait la valeur la plus brillante. L'amitié qu'Achille avait pour Antiloque fut cause qu'on le choisît pour annoncer à ce héros la mort de Patrocle. Antiloque tua de sa main un grand nombre de guerriers troyens : un jour, il eut même la gloire d'arracher Neptune du milieu de la mêlée. Enfin, il succomba en défendant son vieux père, qui, serré de près par Memnon, avait appelé son fils à son secours : c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Philopator*.

ANTI-LUTHÉRIENS. (*Voy.* LUTHÉRIENS.)

ANTIMOINE, s. m., *stibium*, *antimonium* (de *anti*, contre, et *monos*, seul). Un moine qui se livrait à l'étude de la chimie ayant obtenu un produit nouveau en soumettant le minérai d'antimoine à diverses manipulations, l'essaya d'abord sur des cochons, et observa que ces animaux, après avoir été purgés, arrivèrent bientôt à un état de santé et de vigueur remarquables. Il crut donc posséder dans cette préparation un moyen puissant de prévenir les maladies, et il ne balança pas à l'administrer comme prophylactique à tous les frères de son couvent. Mais l'évènement trompa ses espérances, car beaucoup de religieux moururent victimes du remède, et ceux qui résistèrent à son action en furent gravement incommodés. Telle est, dit-on, l'origine du mot *antimoine*; mais l'authenticité de cette aventure est loin d'être prouvée.—L'antimoine est un métal très abondamment répandu dans la nature, où il se trouve sous quatre états différents : 1° *natif* (en Suède, en France, dans le Hartz, au Mexique, etc.); 2° *combiné avec l'oxygène* (en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie, en Sibérie, en France, en Espagne); 3° *uni au soufre* (en France, en Hongrie, en Thuringe, en Saxe, en Transylvanie, en Souabe, en Angleterre, en Espagne, en Sardaigne, en Sicile, en Sibérie, au Mexique, etc.); 4° *combiné à la fois avec l'oxygène et le soufre* (en France, en Toscane, en Saxe, en Hongrie, en Transylvanie, etc.). C'est de l'antimoine sulfuré qu'on extrait le métal pur pour les besoins des arts, au moyen du grillage, puis de la calcination avec le tartre brut ou avec un mélange de charbon, de sciure de bois et de sous-carbonate de soude. Mais, à l'exception de celui qui provient de la mine du département de l'Allier, l'antimoine obtenu par ce procédé n'est pas dans un état de pureté parfaite : un des premiers chimistes de notre époque, M. Sérullas, dont les sciences déplorent la perte récente et prématurée, a prouvé par des expériences exactes qu'il contient un peu d'arsenic. Ce dernier métal se rencontre même dans les diverses préparations antimoniales; deux seules en sont exemptes, ce sont celles connues sous les noms de tartrate de potasse et d'antimoine (*émétique*, *tartre stibié*), et de chlorure d'antimoine (*beurre d'antimoine*). Dans le commerce, où il se présente sous forme de pains orbiculaires qui offrent à leur surface une sorte de cristallisation, dont on a comparé la forme à celle des feuilles de fougère, il est en outre fort souvent altéré par trois autres métaux, le fer, le plomb et le cuivre. — Lorsqu'il a été préparé dans les laboratoires de chimie, avec tout le soin convenable, et qu'il est complètement isolé de tout corps étranger, il se distingue par les propriétés suivantes : couleur blanche très légèrement bleuâtre, éclatante; texture lamelleuse; susceptible de cristalliser, cassant et facile à

pulvériser, répandant une odeur sensible lorsqu'on le frotte entre les doigts; d'une pesanteur spécifique de 6,702 à 6,712; entrant en fusion un peu au-dessous de la chaleur rouge (à + 432° centigrades environ), mais ne se volatilisant point dans cette circonstance, à moins qu'il ne soit chauffé avec le contact de l'air, et, dans ce cas, il passe à l'état d'oxyde; perdant son brillant métallique par l'exposition à l'action de l'atmosphère; sans action sur l'eau à la température ordinaire. — Ce métal, qui était connu des anciens, car Hippocrate, Dioscoride, Pline et Galien en font mention, est un de ceux que les alchimistes ont le plus travaillé pour arriver à la découverte de la chimère qu'ils poursuivaient avec tant d'ardeur, la pierre philosophale. Son usage en médecine, abandonné depuis l'époque où il avait été conseillé à l'extérieur seulement, par les grands praticiens de l'antiquité, fut repris enfin dans le courant du XV^e^ siècle, et avec plus de hardiesse, car alors on en préconisa l'administration à l'intérieur; mais les propriétés énergiques et vénéneuses des préparations qui furent employées lui suscitèrent une foule d'ennemis parmi les médecins; la faculté de Paris le condamna, et cette décision engagea le parlement à rendre, en 1566, un arrêt qui défendit de s'en servir. Plusieurs médecins n'ayant pas voulu se soumettre à cette ordonnance, et ayant continué de le prescrire, furent mis en jugement et dégradés; on cite, entre autres, Besnier et Paulmier de Caen. Cependant, comme il n'est rien de stable ici-bas, et particulièrement dans la manière de penser des hommes, un siècle ne s'était pas encore écoulé que déjà l'on était revenu sur le compte de l'antimoine. La Faculté de Paris, assemblée de nouveau pour délibérer sur le même sujet, approuva son emploi, le 29 mars 1666, et, le 10 du mois suivant, le parlement rendit un second arrêt qui abrogea le premier. — De nos jours, l'antimoine à l'état de métal n'est plus usité en médecine; mais quelques-unes des nombreuses préparations dont il fait la base le sont encore : ce sont l'*émétique*, le *kermès minéral* (sulfure d'antimoine hydraté), le *beurre d'antimoine* (chlorure d'antimoine), l'*antimoine diaphorétique* (antimoniate de potasse), le *sulfure d'antimoine*, le *vin antimonié*, la *poudre de James*, etc., etc. — Dans les arts, on l'allie avec les métaux mous pour leur donner de la dureté, de la roideur et de l'élasticité : ainsi, on le fait entrer dans la composition des miroirs de télescopes et dans celle du métal des cloches; on le mêle avec quatre parties de plomb embron pour former les caractères servant à l'imprimerie typographique; on l'unit à l'étain pour lui procurer la dureté qui lui manque, etc., etc. P.-L. COTTEREAU.

ANTINOMIE. Contradiction entre deux lois ou opposition aux lois. Kant appelle antinomie la contradiction qui existe entre les lois de la raison pure, contradiction qui se manifeste lorsque nous transportons dans le monde extérieur les principes qui régissent le monde intellectuel, ou lorsque nous sommes obligés d'admettre, soit des faits, soit des idées dont nous ne pouvons nous rendre compte, tels que la création du monde, l'éternité, l'infini, etc.

ANTINOMISME, contradiction aux lois. Les réformateurs de Wittemberg entendaient par antinomisme la dépréciation de la loi morale, et surtout de la loi de Moïse, que Jean Agricola avait tentée dans la vue de faire ressortir davantage l'influence salutaire que l'Evangile avait exercée sur l'amélioration morale de l'homme.

ANTINOÜS. La passion que l'empereur Adrien avait conçue pour ce jeune Bithynien a donné à son nom une honteuse célébrité. Antinoüs se noya dans le Nil : on ne sait s'il était las de se prêter aux infâmes voluptés de son maître, ou s'il ne faut voir qu'un accident dans cette mort dont Adrien fut inconsolable. Ce dernier lui fit ériger des temples et des statues, donna son nom à un astre qui venait d'être découvert, et ordonna que son favori fût adoré comme un dieu dans toute l'étendue de l'empire. Les artistes les plus

célèbres s'empressèrent de reproduire l'image d'Antinoüs. Parmi les statues qui le représentent, deux surtout sont des chefs-d'œuvre. L'une, qui fut trouvée dans les bains d'Adrien, est au Belvédère du Vatican; l'autre, qui ornait autrefois la villa de cet empereur, se voit aujourd'hui à Tivoli. Selon quelques archéologues, la première serait un Mercure, et l'autre représenterait Antinoüs en Mercure. Dans toutes les statues d'Antinoüs, dit Winkelmann, le visage a quelque chose de mélancolique; les yeux sont grands et parfaitement dessinés; le profil est légèrement incliné; autour de la bouche et du menton règne une expression de beauté vraiment idéale.

ANTIOCHE (Princes latins d'). Les croisés s'étant rendus maîtres de cette ville, en 1098, elle devint la capitale d'une principauté qui s'étendait au septentrion, depuis Tarse jusqu'à l'embouchure du Cydne, et se terminait, au midi, à la rivière qui coule entre Tortose et Tripoli. Marc Boëmond, fils de Robert Guiscard, à la prudence ou à l'adresse duquel les croisés durent cette conquête, devint le premier prince latin d'Antioche. Il accompagna l'armée des croisés lorsqu'elle se mit en marche pour Jérusalem, le 18 mars 1099. Mais, arrivé à Laodicée, il s'excusa d'aller plus loin, alléguant que sa présence était nécessaire dans sa nouvelle capitale, dont la conservation lui tenait plus au cœur que la conquête de Jérusalem. Boëmond souffrait impatiemment que Raimond, comte de Toulouse, un des chefs croisés qui avaient fait la conquête de Laodicée pendant le siége d'Antioche, l'eût remise à l'empereur grec; il tenta de la lui enlever. Mais n'ayant pas réussi dans cette entreprise, il fit une espèce de paix avec Raimond. — Au mois d'août 1101, un Arménien, nommé Gabriel, vint trouver Boëmond, et lui offrit la ville de Mélitine, dont il était seigneur. Le prince d'Antioche se mit aussitôt en marche pour aller prendre possession de cette place; mais sur sa route il fut fait prisonnier par Doniman, l'un des émirs de cette contrée. L'empereur Alexis, dont Boëmond était le plus redoutable ennemi, offrit 260 mille besans d'or à cet émir s'il voulait lui livrer son prisonnier. Kilidge-Arslan, sultan d'Icore, instruit de cette proposition, manda à l'émir qu'il comptait avoir la moitié de la somme, attendu qu'il avait toujours partagé avec lui le butin comme les dangers. Doniman resta long-temps indécis; à la fin, Boëmond le tira lui-même d'embarras, en lui assurant pour sa rançon 130 mille besans, et le secours des croisés contre ses ennemis. Doniman accepta l'offre; le prince d'Antioche fut remis en liberté après deux ans de captivité. — En rentrant dans Antioche, en 1103, ce prince trouva son état considérablement augmenté par la valeur de Tancrède, son cousin, qui l'avait gouverné pendant son absence. Alexis lui redemanda ses nouvelles conquêtes, et même la ville d'Antioche, alléguant le traité que les croisés, en passant à Constantinople, avaient fait avec lui. Boëmond répondit que les croisés avaient emporté cette place et les autres sans le secours des Grecs; que par conséquent l'empereur n'avait rien à y prétendre. Cette réponse devint le signal de la guerre; elle se fit sur terre et sur mer. Boëmond, qui n'avait point de marine, employa les vaisseaux des Pisans. Dans un combat livré près de Gnide, ces vaisseaux furent presque entièrement détruits par la flotte des Grecs. Au printemps suivant, Boëmond obtint des Génois une nouvelle flotte, qui n'eut d'autre avantage que de débarquer des troupes près d'Antioche. — Cependant l'armée de terre des Grecs faisait de grands progrès dans la principauté; Boëmond, ne se trouvant pas en force pour les arrêter, prit le parti d'aller en occident demander du secours. Mais la route de terre lui était fermée, et il n'avait pas assez de vaisseaux pour assurer son passage par mer; il fit publier qu'il était mort, et qu'on devait transporter son corps en Europe. On l'embarqua, enfermé dans un cercueil percé de plusieurs trous pour pouvoir respirer, et l'équipage en deuil passa tranquillement, à la

vue de la flotte impériale, déjà prévenue de la mort de ce redoutable ennemi des Grecs. Arrivé à Corfou, Boëmond fit savoir à l'empereur qu'il était ressuscité, et qu'Alexis s'en apercevrait bientôt. Il passa en Italie, et se rendit en France au commencement de 1106. Il épousa à Chartres Constance, fille du roi Philippe Ier, et femme séparée de Hugues, comte de Champagne. Il alla trouver ensuite les rois d'Espagne pour solliciter un supplément au secours qu'il avait obtenu en France. Sur sa route, il s'arrêta à Saint-Léonard de Noaillé, en Limousin, pour y faire ses dévotions. Il offrit au saint des chaînes d'argent du poids des chaînes de fer qu'il avait portées dans sa prison chez les Sarasins. De retour en Italie, en 1107, il s'embarqua pour la Grèce, où il alla faire le siége de Duras; il y resta près d'un an, et y perdit une partie de son armée. L'autre partie étant en mauvais état, Boëmond fut réduit à demander la paix, mais il ne l'obtint qu'à des conditions qui humilièrent sa fierté. Il retourna en Italie pour rassembler de nouvelles forces capables de réparer le mauvais succès de son expédition. Lorsqu'il était près de se rembarquer pour la Grèce, il tomba malade à Canose, où il mourut à la fin de février 1111. Boëmond eut de sa femme, qu'on qualifiait reine, comme toutes les filles de France, deux fils, Jean, mort en bas âge avant son père, et Boëmond II.—Ce prince, né en 1107, succéda à son père, sous la tutèle de sa mère, et sous la régence de Tancrède, prince de Galilée, qui gouverna sagement, mais trop peu de temps, les états de son pupille. Tancrède mourut le 6 décembre 1112. Son neveu, Roger, fils de Richard, sénéchal de la Pouille, et mari d'Hodierne, sœur de Baudouin II, roi de Jérusalem, le remplaça dans le même emploi. Roger, se voyant attaqué en 1119 par une armée de Turcs et d'Arabes, conduite par Doldequin, sultan de Damas, appela à son secours le roi de Jérusalem, Josselin de Courtenai, comte d'Édesse, et Pons, comte de Tripoli. Il marcha avec eux contre les infidèles, et gagna une première victoire; mais il périt ensuite en poursuivant ses ennemis dans une retraite qu'ils avaient feinte.—Pendant ce temps, le jeune Boëmond était élevé sous les yeux de sa mère, à Tarente, dans la Pouille. Le roi de Jérusalem, regardant la principauté d'Antioche comme vacante, s'en empara et la réunit à son royaume; mais Boëmond, devenu en âge de faire valoir ses droits, se rendit en Syrie, vers l'an 1126, et réclama la succession de son père. Le roi de Jérusalem, pour concilier les intérêts de Boëmond avec les siens, lui donna sa fille Alix en mariage, et l'investit de la principauté d'Antioche. Le jeune prince servit son beau-père avec zèle. En 1130, il unit ses forces avec celles des comtes d'Édesse et de Tripoli, et marcha contre Damas, que les confédérés avaient dessein de surprendre; mais leurs gens s'étant débandés pour faire le pillage dans la campagne, ils furent eux-mêmes surpris par le sultan et mis en fuite avec une perte considérable. L'année suivante, Boëmond porta la guerre en Arménie; après avoir signalé sa valeur au siége de Capharda, il engagea témérairement une bataille contre Redwan, sultan d'Alep, qui soutenait les Arméniens, et fut tué près d'Athareh, dans un lieu dit le *Pré des manteaux*. Il n'était âgé que de 24 ans. —Cette perte causa des regrets mérités. Boëmond, suivant Guillaume de Tyr, était un prince accompli pour les qualités du corps et de l'esprit. Son corps fut trouvé sans tête et inhumé au monastère de Notre-Dame, près du Saint-Sépulcre. Sa veuve, dont il laissa une fille nommée Constance, voulut prendre la régence d'Antioche; mais son père, Baudouin, la chassa, et s'empara une seconde fois de la principauté. Alix fit ses efforts pour s'y rétablir; elle se lia, pour cet effet, avec Pons, comte de Tripoli, et Josselin le jeune, comte d'Édesse; Foulques d'Anjou, gendre du roi Baudouin, et son successeur désigné, défit le comte de Tripoli, et prit possession de la principauté d'Antioche, dont il donna le gouvernement à Renaud Mansuer, seigneur de

Margat. Mais, plus équitable que Baudouin, auquel il succéda la même année, il ne se regarda que comme régent des états de la jeune Constance, et lorsqu'elle sortit de l'enfance, il pensa à les lui rendre et à la marier. — Il appela en Syrie Raimond, fils puîné de Guillaume VII, comte de Poitiers, et de Philippe de Toulouse. Raimond avait dans Roger, duc de la Pouille, un rival qui prétendait succéder à Boëmond, par droit de parenté. Ce prince, informé de la préférence qu'on donnait à Raimond, lui fit tendre des embûches dans toutes les villes maritimes de la Pouille; il espérait, s'il pouvait le prendre, venir à bout de gagner, avec la rançon qu'il en tirerait, des suffrages pour le supplanter. Raimond, se défiant des piéges que Roger lui préparait, se déguisa en simple pélerin, marchant tantôt à pied, tantôt sur un mauvais cheval, et faisant aller les gens de sa suite au loin devant et derrière lui, par petits pelotons. Il traversa ainsi l'Italie sans être reconnu, et aborda sans danger au port d'Antioche. Il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par ceux qui l'avaient appelé. Mais Alix, veuve de Boëmond, était dans cette ville. Après en avoir été chassée par le roi Baudouin, elle s'était retirée à Laodicée, qui faisait partie de son douaire : puis, au moyen des intelligences qu'elle s'était ménagées dans Antioche, elle y était revenue et avait pris en main le timon des affaires, bien résolue à ne pas s'en dessaisir. Le patriarche Raoul était à la tête de son parti. Raimond, pour le gagner, fut obligé de lui prêter serment de fidélité; par ce moyen, il fut conduit dans la cathédrale, où le mariage projeté se fit avec une grande solennité. Guillaume de Tyr dit que ce prince était de la taille la plus avantageuse, beau de visage et parfaitement pris dans toutes les parties de son corps. — L'empereur grec, Jean Comnène, qui se regardait comme suzerain de la principauté d'Antioche, trouva fort mauvais qu'on en eût disposé sans son avis en faveur d'un prince étranger. Il fit pendant un an des préparatifs de guerre, et passa l'Hellespont, en 1137, à la tête d'une armée formidable; il entra dans la Cilicie, qu'il subjugua sans peine, et vint mettre le siége devant Antioche. Raimond fit une assez longue résistance; ensuite, par le conseil des seigneurs qui étaient de son parti, il alla trouver l'empereur dans son camp, lui fit hommage d'Antioche, s'engagea même à la lui abandonner en toute propriété s'il pouvait le rendre maître de Césarée, d'Alep et de leurs dépendances. L'empereur, satisfait, donna à Raimond l'investiture de la principauté, fit arborer son pavillon sur la plus haute tour d'Antioche, et ramena son armée en Cilicie, en quartier d'hiver. Au printemps suivant, il revint, comme il l'avait promis, pour faire le siége de Césarée. Raimond et le comte d'Édesse lui amenèrent des troupes, mais au lieu de seconder ses efforts, ils passèrent leur temps à jouer et à se divertir. L'empereur, indigné de cette conduite, traita avec les assiégés pour une somme considérable qu'ils lui offrirent, leva le siége, et se rendit avec ses fils et son armée à Antioche, où il fit son entrée à cheval, accompagné du prince et du comte, qui marchaient à pied, tenant les rênes du cheval. Pendant le séjour qu'il y fit, Jean Comnène s'avisa d'exiger de Raimond qu'il lui livrât le château pour y mettre une garnison. Cette demande excita une sédition qu'il ne put apaiser qu'en se désistant et en sortant de la ville. Raimond et le comte d'Édesse allèrent le trouver dans son camp pour lui faire des excuses, qu'il reçut, du moins en apparence, après quoi il reprit la route de Constantinople. — En 1142, Raimond, voyant son pays ravagé par les Turcs, sollicita des secours de l'empereur grec. Jean revint en force dans la Syrie. Le 25 septembre, il assiégea les infidèles dans une ville que Guillaume de Tyr appelle Guast. Lorsqu'il était près de prendre la place, il manda à Raimond que, suivant leurs conventions, il eût à lui livrer, à son retour, sa capitale avec le château; R a mond se tira d'affaire en lui envoyant le patriarche et les principaux de la ville,

qui lui déclarèrent que Raimond n'avait pu, de son propre mouvement, lui soumettre une souveraineté qui appartenait à sa femme, et que si les deux époux persistaient à maintenir le traité, les habitants étaient disposés à les chasser l'un et l'autre, et à se donner un nouveau maître. Sur cette déclaration, l'empereur ravagea les environs d'Antioche, et ramena ensuite son armée en Cilicie, où il mourut au mois d'avril de l'année suivante. Son successeur, Manuel Comnène, résolut de le venger. Il fit partir, en 1144, une flotte et une armée de terre, et remporta plusieurs victoires sur Raimond, qui se vit réduit à aller demander la paix à Constantinople. Manuel ne voulut le voir qu'après qu'il aurait fait une sorte d'amende honorable sur le tombeau de son père; il l'admit ensuite à son audience, et reçut son serment de fidélité.— En 1148, Raimond reçut à Antioche Louis-le-Jeune, roi de France, avec son épouse Éléonore, nièce du prince. La réception fut magnifique; mais Raimond n'ayant pu engager Louis à lui donner du secours pour se rendre maître de Césarée et d'Alep, ils se séparèrent mécontents l'un de l'autre. L'année suivante, Raimond fut tué le 27 juin, dans une bataille qu'il avait imprudemment livrée à Noureddin, sultan d'Alep. On l'a accusé, peut-être sans fondement, d'avoir été le principal auteur de la trahison des chrétiens de Syrie, qui obligea les croisés de lever le siége de Damas. — Constance, après la mort de Raimond, resta en possession de la principauté d'Antioche, comme propriétaire et comme tutrice de Boëmond, son fils. L'empereur Manuel lui fit demander sa main pour le césar Roger, veuf alors de la princesse Marie Comnène, fille de l'empereur Jean, mais Constance préféra Renaud de Châtillon, seigneur de Crac et de Mont-Réal, dans l'Arabie-Pétrée. — Un des premiers soins de Renaud, devenu prince régent d'Antioche, fut de se concilier les Pisans, qui étaient alors puissants sur mer. Il leur accorda un terrain près du pont de Laodicée, pour y construire une maison vis-à-vis celle du temple, et une autre dans Antioche même, avec exemption de la moitié des péages dans toutes ses terres. Il travailla aussi à se ménager l'amitié de l'empereur Manuel, qui l'employa contre Thoros, prince d'Arménie, qu'il défit. Mais Manuel ne lui ayant pas donné la récompense qu'il lui avait promise, Renaud alla faire une descente dans l'île de Chypre, où il battit les troupes impériales et fit d'affreux ravages. L'empereur ne laissa pas impuni cet acte d'hostilité; il avait levé une armée pour entrer dans l'Arménie, il en changea la destination, et la conduisit dans la principauté d'Antioche. Renaud, ne se trouvant pas en force contre un monarque si puissant, vint au-devant de lui, en Cilicie, dans l'état le plus humilié, la tête et les pieds nus, les bras découverts jusqu'au cou, la corde au cou, et suivi du peuple d'Antioche; il obtint ainsi son pardon. Guillaume de Tyr donne à entendre que Renaud fut réduit à faire cette bassesse par la crainte du patriarche, qui, pour se venger des mauvais traitements que ce prince lui avait fait éprouver quelque temps auparavant, avait promis à Manuel de le livrer entre ses mains avec la place. L'empereur fit son entrée dans Antioche, où il fut reçu avec un grand appareil; il en partit après que Renaud lui eut fait hommage, le laissant ainsi possesseur de ses états. Mais Renaud, en demeurant soumis à l'empire, ne resta pas en paix avec les Sarasins. Il fit contre eux diverses entreprises, dans la dernière desquelles il fut fait prisonnier, le 23 novembre 1160, près de Marésie, par Mégredin, gouverneur d'Alep. Sa captivité dura 16 années, au bout desquelles il recouvra la liberté moyennant une forte rançon. — Son épouse, Constance, étant morte, Boëmond III succéda à sa mère dans la principauté d'Antioche, en 1163. Ce prince s'étant joint au comte de Tripoli, au prince d'Arménie et à d'autres seigneurs, tous marchèrent ensemble, à la tête de leurs troupes, au secours du château de Harenc, assiégé par l'atabeck Noureddin. A la vue d'une si belle

armée, l'atabeck, qui venait d'être battu dans le comté de Tripoli, leva le siége et se retira plutôt que de s'exposer à une nouvelle défaite. Les confédérés l'attaquèrent en désordre, dans sa retraite, et l'ayant obligé de faire volte-face, ils furent bientôt mis en déroute, et devinrent le jouet, dit Guillaume de Tyr, de ceux dont, quelques moments auparavant, ils avaient été la terreur. Boëmond, le comte de Tripoli, Josselin, fils du comte d'Édesse, et grand nombre d'autres seigneurs, furent faits prisonniers et conduits au château d'Alep. La prise d'Harenc et de la plupart des places qui appartenaient à Boëmond fut la suite de ce désastre. L'année suivante, ce prince recouvra sa liberté par les soins du roi de Jérusalem. —En 1183, le prince d'Antioche, qui ne se piquait pas d'une rigoureuse probité, ayant attiré dans sa capitale Rupin, prince d'Arménie, sous prétexte d'une entrevue, l'arrêta prisonnier contre le droit des gens, et exigea de lui l'hommage pour prix de sa liberté; sur son refus, il rentra en Arménie, où il se rendit maître de plusieurs places. Mais Livon (Léon), frère ou cousin de Rupin, le repoussa à son tour, et Boëmond fut obligé de relâcher son prisonnier. — En 1187, après la prise de Jérusalem, le prince d'Antioche et son peuple se déshonorèrent par un trait de barbarie dont il n'y avait point d'exemple parmi les infidèles. Saladin avait renvoyé un grand nombre de prisonniers, à la prière de leurs femmes, qui se voyaient exposées à périr de misère avec leurs petits enfants. Ils furent conduits sur les terres d'Antioche par une escorte que leur donna ce prince. Au lieu d'y être accueillis comme des frères, ils trouvèrent les portes de la ville fermées. On fit plus, on les chassa du territoire, on les poursuivit les armes à la main, on leur enleva jusqu'à leurs habits, et, sans respecter ni l'âge ni le sexe, on laissa nus, dans les campagnes, les hommes, les femmes et les filles. Une de ces femmes, se voyant arracher le peu de vivres dont elle nourrissait son enfant, qu'elle tenait dans ses bras, se jeta de désespoir dans la mer, en accablant de malédictions Boëmond et ses sujets. En 1188, Saladin entra dans la principauté d'Antioche, où il prit jusqu'à 25 villes, sans oser pourtant attaquer la capitale. D'autres prétendent qu'il en fit le siége, mais qu'il le leva moyennant une somme d'argent que le patriarche lui offrit. La mort de l'empereur Frédéric 1er, arrivée en Cilicie le 10 juin 1190, jeta un grand deuil parmi les chrétiens de Syrie. Boëmond, à la nouvelle de cet évènement, partit avec le patriarche pour aller trouver Frédéric, fils de ce prince, et l'amena avec son armée dans Antioche, où le duc allemand fut reçu avec solennité. Frédéric, de l'avis de Boëmond, y séjourna jusqu'à l'arrivée du marquis de Montferrat, qui faisait alors le siége d'Acre. L'année suivante, Boëmond s'embarqua avec le roi de Jérusalem pour aller en Chypre, au-devant de Richard, roi d'Angleterre, qui venait de conquérir cette île sur le despote Isaac Comnène. Richard, après avoir fait lier Isaac avec des chaînes d'argent, le remit à Boëmond, pour le conduire à Tripoli. Des démêlés s'étant élevés en 1194 entre le prince d'Antioche et le roi d'Arménie, le premier eut recours à la même supercherie dont il avait usé envers son prédécesseur; il tenta de le surprendre dans une conférence qu'il lui fit proposer. Mais il fut pris lui-même au piége, et conduit prisonnier en Arménie. Sa délivrance lui coûta cher; il ne l'obtint qu'à des conditions dures et humiliantes. Cependant il y eut entre les deux princes une réconciliation sincère: le fils aîné de Boëmond épousa la nièce de Léon, et ce fils aîné étant mort en 1199, Boëmond désigna pour son successeur Rupin, né de ce mariage, et lui fit prêter serment par ses sujets. Boëmond, second fils du prince d'Antioche et régent de Tripoli, en prit occasion de se révolter. Il déclara la guerre à son père et le chassa d'Antioche avec le secours des templiers et des hospitaliers. Mais il fut bientôt abandonné par ses alliés, et son père fut rétabli par leurs soins. Boëmond III se réunit ensuite aux autres princes du royaume de Jérusalem, pour donner un

successeur au roi Henri, mort deux ans auparavant. L'élection se fit en faveur d'Amauri de Lusignan. Boëmond en donna avis à la ville d'Antioche, par le moyen d'une colombe. Ce prince mourut en 1201 : il avait épousé trois femmes, qu'il répudia successivement. Boëmond IV, régent du comté de Tripoli, surnommé le *Borgne*, parce qu'il avait perdu un œil dans une affaire près du mont Liban, fils de Boëmond et d'Orgueilleuse, fille du seigneur de Harenc, s'empara de la principauté d'Antioche, après le décès de son père, au préjudice de Raimond-Rupin, son pupille et son neveu. Livon, roi d'Arménie, lui enleva Antioche, le 11 novembre 1203; mais, trois jours après, cette ville fut reprise. En 1204, Marie, comtesse de Flandre, étant venue à Acre pour y joindre Baudouin, son époux, Boëmond lui apprit que Baudouin venait d'être élu empereur de Constantinople, et lui fit hommage de sa principauté, comme d'une dépendance d'un ancien fief de l'empire. Il espérait, par cet acte de soumission, s'assurer l'appui du nouvel empereur : mais l'évènement ne répondit pas à ses vues. Livon, d'intelligence avec le patriarche et les bourgeois d'Antioche, se rendit maître une seconde fois de la ville, en 1205. Raimond-Rupin, qui l'accompagnait, fut investi de la principauté par le patriarche, auquel il fit hommage-lige. Il reçut ensuite l'hommage de toute la noblesse du pays, et resta possesseur d'Antioche environ 3 ans. Mais, en 1208, une sédition excitée par le patriarche, qui voulait probablement remettre la place au roi d'Arménie, donna occasion à Boëmond d'y rentrer. Il avait toujours conservé la citadelle. A la faveur du tumulte, il pénétra dans la ville avec sa garnison, vint facilement à bout des bourgeois, arrêta le patriarche et le jeta dans une prison, où il lui fit souffrir les plus cruels tourments. — Boëmond demeura maître d'Antioche jusqu'en 1216, que Raimond-Rupin y rentra par la trahison du sénéchal de cette principauté. Trois ans après, Boëmond la reprit, au moyen des intelligences qu'il avait pratiquées avec Guillaume Farabel, l'un des premiers de la ville. Mais il se comporta avec tant de hauteur et de violence envers les habitants d'Antioche et les hospitaliers, à qui le légat avait confié la garde du château, qu'il s'attira les censures ecclésiastiques. Ce ne fut qu'en 1226 qu'il fut absous. On ignore ce qu'il fit depuis jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de 1233. — Boëmond V, son fils, lui succéda dans les états d'Antioche et de Tripoli. Les Khrismiens étant venus, en 1244, fondre sur la Syrie, obligèrent ce prince à se rendre leur tributaire. Il eut ensuite la guerre avec Ayton Ier, roi d'Arménie. Cette guerre fut longue et vive. Saint Louis, étant venu en Palestine, en 1250, ménagea une trève entre ces deux princes. Boëmond mourut l'année suivante. — Boëmond VI, son fils, fut reconnu prince d'Antioche, comte de Tripoli et seigneur de Tortose. Comme il n'était âgé que de 14 ans, sa mère se fit adjuger le bail de la principauté. Mais elle s'acquitta mal de cet emploi. Elle vint, en 1253, avec son fils, trouver le roi saint Louis à Jaffa. Boëmond fut reçu chevalier par ce prince. Il lui présenta ensuite une requête que Joinville rapporte, et par laquelle il suppliait le roi d'engager sa mère à lui donner de l'argent pour aller secourir *ses gens*, qui étaient *dans la cité*. Saint Louis obtint pour lui *grants deniers*, et Boëmond, en reconnaissance, *écartella ses armes, qui sont vermeilles, avec celles de France*. Mais il ne soutint pas tout-à-fait les grandes espérances qu'il avait données dans son bas âge. Étant venu à Acre, en 1257, avec la reine de Chypre sa sœur, il prit imprudemment parti pour les Vénitiens contre les Génois. Par-là, il entretint des dissensions qui entraînèrent la ruine des affaires de la Terre-Sainte. En 1268, il perdit Antioche, qui fut emportée d'assaut, le 29 mai, par le sultan Bibars. On dit que le vainqueur emmena 100 mille captifs de cette ville, et qu'il fit massacrer sur la place 17 mille habitants. Boëmond était alors à Tripoli, qu'il venait de défendre

contre ce même Bibars. Ce fut par une lettre pleine de railleries cruelles, écrite par le sultan lui-même, qu'il apprit cette nouvelle. Il ne survécut que six ans à cette perte, et finit ses jours à Tripoli, le 20 mars 1274.—Boëmond VII succéda en bas âge à son père, sous la tutèle de Sibylle et de l'évêque de Tortose. Il établit sa résidence à Tripoli, et en fit hommage à Charles Ier, roi de Sicile et de Jérusalem, entre les mains du bailli d'Acre. Son caractère pétulant et indiscret lui attira de grands démêlés avec les templiers; il en eut aussi avec l'évêque de Tripoli, qu'il obligea d'abandonner la Terre-Sainte. En 1287, il perdit Laodicée ou Ladikia, que Tharanthay, général de Kelaoun, sultan d'Egypte, prit et rasa. Il mourut le 19 octobre suivant, sans postérité. Avec lui finirent les princes latins d'Antioche (*Voy.* les articles *Patriarches d'Antioche*, *rois d'Arménie*, *comtes de Tripoli*, *rois latins et de Chypre.* TH. DELBARE.

ANTIOCHE (Patriarches latins d'). Deux ans après la prise d'Antioche par les croisés, Bernard, né à Valence en Dauphiné, et évêque d'Artésie, en Syrie, fut transféré sur le siége de cette métropole. Il avait d'abord été chapelain d'Aimar, évêque du Puy, mort en 1098, dans la ville d'Antioche. En 1108, Bernard devait céder sa place à un patriarche grec, suivant une des clauses du traité que Boëmond conclut, au mois de septembre de cette année, avec l'empereur Alexis Comnène. Cette clause portait formellement qu'il n'y aurait plus désormais de patriarche latin à Antioche, et qu'on y recevrait celui que S. M. I. tirerait du clergé de Constantinople, pour être élevé à cette dignité; mais cet article du traité n'eut jamais d'exécution, et la capitale de la Syrie continua d'avoir des patriarches latins tant qu'elle fut sous la puissance des Francs. En 1113, Bernard se plaignit au pape Pascal II de ce qu'à la demande du roi Baudouin il avait soumis au patriarche de Jérusalem tout ce que ce prince avait conquis en Syrie et en Palestine. Le pape avoua dans sa réponse qu'il avait été surpris. Après la mort du prince Roger, arrivée en 1117, le patriarche Bernard, en homme prévoyant, dit l'historien Gautier, le chancelier, appela auprès de lui les Francs, et, s'appuyant sur la force de Dieu et sur les secours de son clergé, prit des mesures pour prévenir toute trahison, et se chargea lui-même de la garde d'Antioche; il ne cessa d'exercer partout la vigilance la plus active, et mit ainsi la ville à l'abri des tentatives de toute espèce d'ennemis, jusqu'au moment où il la remit entre les mains de Baudouin, roi de Jérusalem. Bernard mourut en 1135, dans la 36e année de son pontificat. Guillaume de Tyr dit que c'était un prélat simple et craignant Dieu. Orderic Vital l'accuse d'avarice et de hauteur, ce qui le fit, dit-il, haïr de son peuple. Ces deux jugements ne s'accordent guère avec celui de Gautier, qui représente Bernard avec un grand caractère et beaucoup d'habileté.—Raoul, né à Domfront, en Normandie, et évêque de Mamistre ou Mopsueste, en Cilicie, fut élu tumultuairement pour lui succéder. Ce prélat, accoutumé à manier les armes et à vivre magnifiquement, traita son cergé avec hauteur et dureté. Comme il vit presque tous les esprits soulevés contre lui, il mit dans ses intérêts la princesse Alix, veuve de Boëmond II, en lui promettant de lui faire épouser Raimond, fils du comte de Poitiers; mais le fourbe travaillait en même temps avec ses amis à donner ce prince à la jeune Constance, fille d'Alix. Pour tenir Raimond dans sa dépendance, il exigea de lui le serment de fidélité, comme à son suzerain, avant de célébrer le mariage qui devait lui procurer la principauté d'Antioche. Son arrogance alla si loin qu'il se crut l'égal du pape, parce que saint Pierre avait été évêque d'Antioche avant de l'être de Rome. Cette arrogance le rendit bientôt insupportable à Raimond lui-même, qui se joignit aux chanoines et aux principaux de la ville pour le déférer au saint-siége. Raoul se rendit à Rome et en rapporta un ordre aux parties de vivre en paix,

jusqu'à l'arrivée d'un légat. Pierre, archevêque de Lyon, fut envoyé en 1139, pour examiner les plaintes et prononcer un jugement; mais étant allé d'abord à Jérusalem, pour y faire ses dévotions, il mourut subitement sur la route de cette ville à Antioche, le 29 mai de la même année. Les adversaires du patriarche, consternés de cet évènement, ne virent point d'autre parti à prendre que de recourir à sa clémence; mais Raoul, croyant avoir regagné la protection du prince, voulut avoir un jugement, et fit une seconde fois le voyage de Rome, pour obtenir un nouveau légat. Albéric, évêque d'Ostie, vint en cette qualité sur les lieux en 1141; il y tint le dernier novembre un concile où Raoul fut déposé. Le prince d'Antioche fit renfermer ce patriarche dans un monastère. Après quelques mois de captivité, Raoul s'échappa de sa prison, retourna à Rome, fit sa paix avec le saint-siége, reprit le chemin de Syrie, et mourut de poison sur la route. Guillaume de Tyr, toujours favorable au clergé, fait l'éloge de Raoul, sans néanmoins dissimuler ses défauts.—Aimeri, gentilhomme limousin, homme sans lettres et d'une vie peu régulière, succéda au patriarche Raoul, au mois d'avril 1142. Ce fut Armoin, son oncle, capitaine du château d'Antioche, qui, prodiguant des sommes immenses aux évêques du patriarchat, obtint cette élection. Aimeri s'étant vainement opposé, en 1152, au mariage de Constance, veuve du prince Raimond, avec Renaud de Châtillon, encourut l'inimitié de ce dernier. La rupture alla si loin que Renaud fit arrêter le prélat en 1154, et l'enferma dans une étroite prison, où il fut inhumainement traité. Cinname dit que c'était pour avoir ses trésors. Baudouin III, roi de Jérusalem, informé de ce traitement, dépêcha l'évêque d'Acre avec son chancelier vers Renaud, pour lui en faire des reproches, et l'obliger de remettre Aimeri en liberté; ce qui fut exécuté. Aimeri suivit ces députés à Jérusalem, où il demeura quelques années. Le motif de cette retraite, suivant le même auteur Cinname, fut l'engagement que Renaud avait pris avec l'empereur Manuel de recevoir un patriarche grec de sa main pour le substituer au patriarche latin; mais ce traité n'eut pas plus d'effet que celui de Boëmond I^{er} avec l'empereur Alexis. Aimeri résidait encore à Jérusalem en 1157, où il fit la cérémonie des épousailles du roi avec Marie Comnène, le nouveau patriarche de Jérusalem, Amauri, n'étant pas encore sacré. En 1180, Aimeri eut un autre différend aussi sérieux que le précédent avec Boëmond III, au sujet du mariage que ce prince contracta avec Théodora Comnène, du vivant de sa première femme. Le prélat ayant employé les censures contre Boëmond, celui-ci ne garda plus de mesures. Il lui déclara la guerre, et alla l'attaquer dans un château qui appartenait à son église. Aimeri se défendit avec valeur et succès. Les hostilités durèrent 3 ans avec tant de fureur que le royaume de Jérusalem était menacé d'une ruine totale, car il était alors attaqué d'un autre côté par le redoutable Saladin. Les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, s'étant portés pour médiateurs, vinrent enfin à bout de réconcilier le patriarche avec le prince. — En 1183, Aimeri eut le bonheur de réunir à l'église catholique le patriarche des maronites avec une partie de ses ouailles. M. Assemani prétend que ce fut moins un retour à l'église catholique, dont ils ne furent, selon lui, jamais séparés par l'hérésie des monothélithes, qu'on leur impute communément, qu'un renouvellement d'union; mais Eutychius, patriarche d'Alexandrie, Guillaume, archevêque de Tyr, et Jacques de Vitry, assurent le contraire; quoi qu'il en soit, les maronites ont persévéré depuis ce temps dans leur attachement à l'église romaine. En 1187, après la funeste bataille de Tibériade, et pendant le siége de Jérusalem, qui la suivit, le patriarche Aimeri envoya deux évêques en Occident avec des lettres aux princes chrétiens, pour les conjurer de venir au secours de la Terre-Sainte. Benoît de Péterborough nous a

conservé celle qu'il écrivit au roi d'Angleterre. Ce monarque, dans sa réponse, adressée aux patriarches de Jérusalem et d'Antioche et au prince de cette dernière ville, les exhorte à prendre courage et leur promet des renforts si considérables qu'ils passeront tout ce qu'ils pourraient imaginer. Il s'engage même à aller en personne en Palestine; mais toutes ces belles promesses furent sans effet. Aimeri mourut au mois de septembre de cette année 1187. Raoul II fut à ce que l'on croit, le successeur d'Aimeri. L'histoire ne fournit rien sur sa personne. Si ce patriarche exista, il mourut au plus tard en 1201. Pierre Ier occupait le siége d'Antioche dans cette année. Il fut arrêté en 1205, et mis en prison par Boëmond, comte de Tripoli, pour avoir investi de la principauté d'Antioche Rupin, neveu de ce prince, et petit-fils de Livon, roi d'Arménie, après avoir reçu son hommage. Il mourut dans les fers au commencement de l'an 1208. Le pape Innocent III l'appelle un prélat d'heureuse mémoire, qui avait souffert pour la justice persécution jusqu'à la mort. — Pierre II, natif d'Amalfi, de la maison des comtes de Patra ou Prata, docteur de l'école de Paris, fut élu vers le mois de septembre 1208, pour remplir le siége d'Antioche. Il avait déjà refusé l'archevêché de Thessalonique, auquel le pape Innocent III l'avait nommé. Ce pontife le contraignit d'accepter le patriarchat d'Antioche. Pierre partit le 16 mai 1209. Il est souvent fait mention de lui dans les lettres d'Innocent III, et toujours avec éloge. En 1215, il envoya un député au concile de Latran, où ses infirmités l'empêchèrent de se rendre en personne. Il mourut le 23 mars 1219. Peu de temps avant sa mort, il avait été nommé cardinal de Sainte-Croix de Jérusalem par le pape Honorius III. On trouve dans Balsamon une réponse à la question que ce patriarche lui avait faite, savoir, s'il pouvait accorder aux abbesses la permission d'entendre les confessions de leurs religieuses. Balsamon, fondé sur l'autorité de saint Basile, qui, dans ses *Petites règles*, accorde cette permission aux abbesses, pourvu qu'elles soient accompagnées d'un prêtre, répond affirmativement. Nous voyons aussi qu'en Occident, sainte Fare, abbesse de Farmoûtier, au VIIe siècle, recevait les confessions de ses religieuses. — Rainier, Toscan de nation, vice-chancelier de l'église romaine, fut nommé par le pape Honorius III, et sacré par lui à Viterbe, le 18 novembre 1219. Deux sujets avaient été nommés avant lui à la dignité de patriarche, depuis la mort de Pierre II. Le premier était Pélage, cardinal d'Albano, que les chanoines d'Antioche avaient eux-mêmes choisi. Sur son refus, le pape lui avait substitué Pierre de Capoue; mais peu de temps après, l'ayant fait cardinal, il mit à sa place Rainier, dont il s'agit. Ce dernier mourut dans son église en 1226. — Albert, évêque de *Brescia*, fut transféré sur son siége. Grégoire IX le chargea, en 1234, de la légation, qu'il avait retirée au patriarche de Jérusalem, lui ordonnant de travailler avec les maîtres du Temple et de l'Hôpital à ramener la noblesse du royaume de Jérusalem et les citoyens d'Acre à l'obéissance de l'empereur Frédéric II. Albert, de retour en Italie, en 1235, fut envoyé par Grégoire en Lombardie, pour apaiser les troubles et disposer les peuples à une nouvelle croisade. Albert assista au concile de Lyon, tenu en 1245; il mourut en France l'année suivante, et fut enterré à Cîteaux. — Chrétien, de l'ordre des frères prêcheurs, fut le dernier patriarche latin d'Antioche. Il est douteux s'il fut le successeur immédiat d'Albert. Aucun monument ancien ne parle cependant d'un Robert Élie, dominicain, d'abord évêque de Reggio, ensuite de Brescia, qu'Onuphre, le P. Échard et le P. Lequien placent entre Albert et Chrétien. Les Musulmans s'étant rendus maîtres, le 29 mai 1268, de la ville d'Antioche, massacrèrent le patriarche Chrétien dans l'église des dominicains de cette ville, où il s'était retiré. Th. Delbare.

ANTIOCHUS. Il y a eu quinze rois, ou princes de Syrie, et trois rois de Comagène de ce nom, qui a été porté en

outre par des princes, des capitaines, des hommes de lettres et des artistes de divers pays. — Parmi les premiers, on distingue les suivants : 1° Antiochus Ier, fils aîné de Séleucus, premier roi de Syrie et de Babylone, qui lui succéda l'an 280 avant J.-C., et mourut l'an 260, après un règne de dix-neuf ans. Il reçut le surnom de *Soter*, c'est-à-dire *sauveur*, pour avoir préservé ses états d'une irruption des Gaulois. Épris des appas de Stratonice, sa belle-mère, il avait manqué périr d'une maladie de langueur dans sa jeunesse; mais Érasistrate, médecin de la cour, ayant deviné la cause de son mal, Séleucus consentit, pour sauver son fils, à lui céder l'objet de ses désirs.

2° Antiochus II, surnommé *Théos*, ou *dieu*, nom que lui donnèrent les Milésiens, parce qu'il les avait délivrés de la tyrannie de Timarque, succéda en 261 à son père, Antiochus-Soter, et reprit avec aussi peu de succès que lui la guerre que les Babyloniens avaient entreprise contre Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte. Forcé de répudier Laodice pour épouser Bérénice, fille de ce dernier, il périt empoisonné par les mains de sa première femme, l'an 246 avant J.-C.

3° Antiochus, surnommé *Hiérax*, c'est-à-dire *oiseau de proie*, à cause de la dureté de ses mœurs, était fils du précédent et de Laodice; il tenta de disputer le trône à son frère aîné, Séleucus II, ou Céraunus, contre lequel, aidé des Gaulois, il remporta d'abord quelques avantages, qu'il perdit bientôt par la défection de ses alliés. Il périt malheureusement, en tâchant de s'échapper des mains de Ptolémée, dont il était devenu le prisonnier.

4° Antiochus-le-Grand, succéda, l'an 223 avant J.-C., à son frère Séleucus II, reprit sur Ptolémée la Syrie, qui avait été enlevée à ses prédécesseurs, puis la lui rendit en formant alliance avec lui et en lui donnant en mariage sa fille Cléopâtre. Ayant voulu ensuite tenter la conquête de l'Asie-Mineure et de la Grèce, celles-ci lui opposèrent les armes triomphantes des Romains, et il fut bientôt obligé d'implorer de ces derniers une paix qu'il n'obtint qu'à des conditions fort dures. Ils le reléguèrent au-delà du mont Taurus, et l'obligèrent à leur payer chaque année un tribut de deux mille talents. Son trésor ne pouvant suffire pour remplir sa promesse, il résolut de piller le temple de Jupiter-Bélus, dans la Susiane; mais les habitants de cette contrée, irrités d'un tel sacrilège, le tuèrent avec toute sa suite, l'an 187 avant J.-C. Il avait régné 36 ans. Il faut justifier l'histoire de lui avoir donné le surnom de *grand*, qu'il mérita moins par ses victoires que par sa clémence, sa libéralité et sa justice, dont nous rapporterons un seul trait bien remarquable, surtout pour l'époque. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit qui défendait de lui obéir toutes les fois que ses ordres seraient contraires aux lois, déclarant qu'il ne tenait son pouvoir que d'elles, et qu'il ne voulait régner que par elles. Moins grand dans l'adversité que dans les succès, il se renia pour ainsi dire lui-même, et sa fin malheureuse dut faire regretter à ses sujets qu'il n'eût pas borné son ambition à protéger les lettres et les arts, qu'il avait pris en grande affection dès les commencements de son règne.

5° Le fils aîné d'Antiochus-le-Grand, étant mort avant son père, et le second, Seleucus-Philopator, n'ayant régné que fort peu de temps, Antiochus-Épiphane, ou l'*illustre*, monta sur le trône l'an 175, et, profitant de l'enfance de Ptolémée-Philométor, qui venait de succéder à son père Ptolémée-Épiphane, il pénétra en Égypte, où il s'empara de Memphis et de la personne même du roi. Mais bientôt les Romains le forcèrent de renoncer à sa conquête. Sous son règne, les Juifs s'étant révoltés, il marcha contre Jérusalem, déposa le grand-prêtre Onias, profana le temple par le sacrifice qu'il y offrit à Jupiter, fit enlever tous les vases sacrés et égorger, dit-on, 80,000 habitants de cette malheureuse ville. Le vieillard Éléazar et les sept frères Maccabée périrent, avec leur mère, dans les supplices les plus affreux. Quel-

nues contemporains de cet impie, qui mourut épuisé de débauches, lui donnèrent le surnom d'*Epimane*, ou *le Furieux*, qui lui convenait bien mieux sans doute que celui d'*Epiphane*, où l'on serait tenté de voir une erreur historique.

6° Antiochus-Eupator, c'est-à-dire *né d'un père illustre*, avait à peine 9 ans lorsqu'il succéda, l'an 164, à Antiochus-Epiphane, et fut mis à mort après 18 mois de règne, par les ordres de son cousin Demetrius-Soter, qui s'était rendu maître de la Syrie.

7° Antiochus-Sidètes, ou *le Chasseur*, fils de ce dernier, monta sur le trône l'an 139 avant J.-C., après avoir chassé de Syrie l'usurpateur Tryphon; après avoir soumis de nouveau les Juifs, après avoir remporté d'abord des succès sur Phraates, roi des Parthes, et s'être emparé de Babylone, il fut vaincu à son tour par ce dernier, et périt les armes à la main, l'an 130. Ce prince avait de grandes vertus, ternies malheureusement par son intempérance. Ennemi de la flatterie, il souffrait les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse, il se réfugia dans la cabane d'un laboureur, auquel il demanda ce qu'on pensait de son gouvernement : « Notre roi est juste, mais il a des ministres qui le trompent, » lui répondit celui-ci. Le lendemain, ses gardes arrivèrent : reconnaissant alors le roi, le paysan tremblait déjà pour les suites de son indiscrétion; mais le roi, le rassurant, lui dit : « Je te dois des remercîments, et tu seras récompensé dignement, car tu m'as révélé des vérités utiles, que je n'avais jamais entendues à ma cour. »

8° Antiochus-Grypus, surnommé ainsi à cause de la forme de son nez (aquilin), fils de Demetrius-Nicanor et de Cléopâtre, fut élevé sur le trône, l'an 123, au détriment de ses frères et par les intrigues de sa mère, qui espérait régner en son nom; mais bientôt, rougissant de la dépendance où elle prétendait le retenir, il voulut secouer le joug, et ressaisit l'autorité après avoir forcé sa mère à prendre un breuvage empoisonné, qu'elle lui avait destiné. Il périt assassiné par un de ses sujets. Corneille a fait de cet évènement le sujet d'une de ses plus belles tragédies.

9° Antiochus le Cyzicénien ou de *Cyzique*, qui avait disputé le trône à son frère Grypus, et l'avait obligé à le partager avec lui, régna seul après sa mort, et s'endormit sur le trône. Tandis qu'il oubliait au sein des plaisirs les devoirs de la royauté, son neveu Seleucus leva une armée considérable et vint lui livrer un combat, où le roi prit le parti de se donner la mort, pour ne pas rester au pouvoir de son ennemi. Mécanicien ingénieux, il inventa plusieurs machines de guerre et cultiva les arts avec succès. La religion n'était à ses yeux qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire. On raconte de lui qu'il poussa ce mépris au point de faire enlever du *temple de Jupiter la statue* d'or massif de ce dieu, haute de 15 coudées, qu'il fit remplacer par une autre faite d'un vil métal, et recouverte d'une feuille d'or si artistement posée que le peuple ne s'aperçut point de la supercherie.

10° Antiochus-Eusèbe, ou *le Pieux*, ainsi surnommé par ironie, pour avoir épousé la veuve de son père Antiochus le Cyzicénien, ne régna que deux ans, de 93 à 91, et périt des mains de Philippe et de Demetrius, fils de Grypus.

11° Enfin, Antiochus l'Asiatique, fils du précédent, et qui avait été élevé au fond de l'Asie, fut dépouillé de ses états, l'an 65 avant J.-C., par Pompée, qui réduisit la Syrie en province romaine, et fut le dernier de la race des Antiochus, éteinte avec lui.

ANTIOPE, fille de Nyctée, roi de Thèbes, ou, d'après Homère, du fleuve Asopus. Sa beauté l'avait rendue célèbre dans toute la Grèce. Épopée, roi de Sicyone, enleva cette princesse et l'épousa. Lycus ayant succédé à Nyctée, auquel il avait promis de punir sa fille, tua Épopée, et conduisit Antiope à Thèbes, où il la remit entre les mains de Dircé sa femme, qui lui fit subir les plus cruels traitements. Antiope trouva moyen de s'évader; ses fils la vengèrent.

ANTIPAPES. On appelle de ce nom

tous ceux qui, à différentes époques, ont formé un schisme dans l'église en opposant leur autorité à celle du pape et en prétendant se faire reconnaître pour souverains pontifes, au préjudice de celui qui avait été légalement investi de cette dignité par l'église. On en a compté pendant l'espace de douze siècles vingt-huit, en tête desquels figure Novatien, prêtre romain, qui s'éleva, dans le IIIe siècle, contre le pape Corneille, et dont le dernier fut Amédée VIII, duc de Savoie, qui, choisi dans le concile de Bâle, en 1439, lutta successivement jusqu'à l'année 1449, sous le nom de Félix V, contre Eugène IV et Nicolas V.

ANTIPATER, général et ami intime de Philippe de Macédoine. Alexandre, au moment de se mettre en marche pour passer en Asie, le nomma gouverneur de la Macédoine. Dans ce poste important, il déploya beaucoup de zèle et d'habileté. Memnon, gouverneur de la Thrace, s'étant révolté, Antipater le réduisit à l'obéissance; il défit également les Spartiates, qui avaient tenté de secouer le joug de la Macédoine. Malgré ces services signalés, Olympias, épouse de Philippe, parvint à le rendre suspect à Alexandre, qui le manda auprès de lui et envoya Cratère à sa place. Alexandre étant mort avant que ces dispositions eussent été exécutées, Antipater obtint le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce, et fut nommé tuteur de l'enfant dont Roxane, la veuve d'Alexandre, était enceinte. Quelque temps après, il eut à combattre les différentes nations de la Grèce qui s'étaient liguées dans le dessein de recouvrer leur indépendance. Vaincu d'abord, Antipater parvint, aidé de Cratère, à réduire les rebelles. Cette guerre fut suivie d'une autre contre Perdiccas, qui ne fut pas moins heureuse. Antipater mourut l'an 317 avant Jésus-Christ, à un âge très avancé, après avoir confié la tutèle du jeune roi à Polysperchon. L'accusation que quelques historiens ont portée contre Antipater, d'avoir empoisonné Alexandre, est entièrement dépourvue de preuves.

ANTIPATHIE, des mots *anti*, contre, et *pathos*, passion, ou affliction. C'est l'opposé de la *sympathie*, ou une aversion irréfléchie, une répugnance naturelle pour des personnes ou des animaux, ou des objets quelconques. — Les antipathies physiques peuvent naître entre des personnes dont les tempéraments, les âges, les humeurs, sont trop contraires. L'impétueux et le lent, le sensible et l'apathique, le sombre et l'enjoué, la vieillesse et l'enfance, le sanguin léger et le mélancolique profond, ne peuvent sympathiser, puisque ce qui plaît à l'un contrecarre singulièrement les goûts de l'autre. Les caractères et les complexions semblables, tout au contraire, se rapprochent avec plaisir : *simile simili gaudet.* — Il y a pourtant des oppositions qui s'harmonient ensemble, comme les deux sexes, ou l'enfant et le père, ou le faible avec le fort, mais alors il y a coïncidence, union. L'inférieur se subordonne au supérieur. — La lutte n'existe donc qu'entre des oppositions égales ou résistantes, avec débat ou haine. Ainsi, la nature a créé des inimitiés entre pareils, comme entre des races d'animaux. Les carnivores entre eux, rivaux pour la chasse, se combattent ou se fuient. Les herbivores, plus doux, et trouvant une pâture facile, se rapprochent souvent en troupes. L'égoïste, l'orgueilleux, le despote, sont ou doivent vivre seuls; ils deviennent antipathiques pour tout le monde. Les complexions généreuses, expansives, aimantes, sont sympathiques et attirent partout l'amitié, ou provoquent l'amour. — Ces faits sont faciles à comprendre. D'autres antipathies sont moins explicables :

> Odi et amo : quarè id faciam fortassè requiris;
> Nescio, sed fieri sentio et excrucior.

Pourquoi telle femme belle vous déplaît-elle à côté de cette autre laide, qui sait pourtant vous enchanter? La grace a-t-elle plus de pouvoir que la beauté? Chaque homme porte-t-il en son cœur un modèle, une image de la personne qui lui convient le mieux? Devine-t-on le caractère, la manière de sentir de telle ou telle femme par rapport aux nôtres?

On peut se tromper sans doute, mais

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies,
Dont, par les doux rapports, les ames assorties
S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer
Par ces je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.

CORNEILLE. *Rodogune, acte I, scène VII.*

Les antipathies spontanées naissent également de raisons contraires inexpliquées. —Entre les sexes, deux complexions trop semblables, par exemple, une femme hommasse et un homme très mâle, ne s'accorderont jamais, chacun voudra dominer; deux époux également mous et apathiques ne sympathiseront pas davantage : il faut pour se plaire l'un à l'autre une harmonie d'opposition. Ce qui ferait antipathie si le sexe était le même devient sympathie entre homme et femme. — Des antipathies naissent facilement par association d'idées : ainsi, telle personne, tel aliment, vous ont causé du mal, vous leur gardez rancune. Le cheval se souvient de l'homme qui l'a blessé. La vue, l'odeur seule d'une substance qui vous a nui vous cause une aversion parfois insurmontable. Un chat vous a effrayé pendant la nuit, vous détesterez les chats. Souvent on ne se rend pas compte des causes primitives de son aversion, et alors l'antipathie semble un phénomène bizarre. Quelques personnes ne peuvent supporter le miel, ou l'odeur du lis et de la tubéreuse, sans doute pour en avoir été incommodées. Chacun pourrait ainsi raconter ses répugnances. Descartes aimait les femmes qui louchaient, parce qu'il avait été bien soigné dans son enfance par une femme louche. — D'ailleurs, il y a des aversions naturelles pour le fromage fort, l'ail ou les oignons, etc. L'estomac repousse certaines nourritures ou ne les digère pas. Ce sont des idiosyncrasies, une sensibilité particulière pour ou contre des objets doués de propriétés nuisibles ou salutaires à telle espèce de constitution. Chacun de nos sens usurpe aussi sur les matériaux de ses sensations un empire spécial; il exerce son choix. Tel nez préfère une odeur que déteste un autre nez. Le toucher du satin ou du velours, si moelleux, chatouille désagréablement les nerfs blasés de certains individus. Telle couleur paraît triste à des yeux, qui en réjouit d'autres.

Des goûts et des couleurs on ne doit disputer.

—Que le lièvre haïsse le chien, il est sa victime; mais que le furet prenne en aversion la peau même du lapin, c'est une antipathie tyrannique dont la différence d'organisation et d'instinct pourrait seule rendre compte. La nature inspire donc ainsi des haines; le bourreau se plaît à déchirer un être innocent et timide. L'antipathie entre les races carnivores et les humbles frugivores date depuis le commencement du monde. On a même prétendu que certains végétaux étaient aussi antipathiques à d'autres, ou les empêchaient de croître dans leur voisinage. Il n'en est rien; mais plusieurs sortes de plantes nuisent au *développement* de quelques autres, *ou s'y opposent. Des* champignons parasites causent quelquefois la mort des herbes sur lesquelles ils naissent. —Y a-t-il des antipathies entre les substances inanimées et minérales? Il paraît contradictoire d'attribuer un sentiment à ce qui est dépourvu de toute sensibilité, à moins qu'on n'accorde avec Thomas Campanella la faculté de sentir à toute matière. On peut dire, toutefois, que si l'huile et l'eau sont immiscibles, si le mercure ne peut *s'amalgamer* au fer, lorsqu'il s'attache à l'*or* et à l'*argent*, etc., il y a entre les corps minéraux des affinités, et, par une raison contraire, des antipathies. Les deux pôles similaires d'un aimant se repoussent ainsi que les électricités de même nature, tandis que les contraires s'attirent, ou *s'aiment* pour ainsi dire. C'est par cet innocent artifice qu'avec un aimant on peut attirer ou repousser des figures factices de poissons, de canards, comme le pratiquent des jongleurs devant la foule ébahie. — Bref, si toute la nature est soumise aux deux grandes lois de l'*attraction* et de la *répulsion*, qui se traduisent en *amour* et en *haine* chez les êtres animés, toute chose reconnaîtra l'empire des sympathies et des antipathies. J.-J. VIREY.

ANTIPHLOGISTIQUE (Théorie). Les idées extraordinaires que s'étaient

faites les alchimistes de la nature d'un grand nombre de corps, les explications que la théorie de Stalh donnait des phénomènes de la combustion, et qui sont tellement en opposition avec les faits bien observés, que là où elle admettait une déperdition de substance il y a augmentation de poids, et combinaison avec un nouveau corps où elle supposait qu'un des composants se dégageait, étaient tellement admises que les premières expériences faites dans le but de l'ébranler excitèrent un soulèvement général des esprits, et que long temps encore il fallut lutter contre une opposition presque unanime des savants pour faire admettre les faits sur lesquels est fondée la théorie antiphlogistique. C'est aux travaux de l'illustre Lavoisier qu'est due cette théorie, aussi remarquable par sa simplicité que par la généralité de son application; elle est fondée sur l'action que l'oxygène exerce dans la combustion, et quoique les travaux des chimistes et les découvertes qui ont été faites dans cette importante partie des sciences aient apporté beaucoup de modifications, elle subsiste dans son ensemble, et restera probablement très long-temps comme un des monuments les plus remarquables élevés par l'esprit humain.—Stalh admettait dans la combustion un corps insaisissable, qu'il appelait *phlogistique*, se séparant du corps qui brûlait, et donnant lieu au phénomène de feu que l'on observe dans cette action: si cette idée eût été exacte, le corps devait perdre de son poids, ou au moins ne point en acquérir, en supposant le phlogistique impondérable. Cependant si on pèse un corps avant et après la combustion, on trouve qu'il a augmenté de poids dans cette action particulière, et dès lors il faut bien admettre qu'une substance quelconque s'est fixée sur la matière brûlée; car, malgré toutes les arguties imaginées par les partisans du phlogistique, un esprit raisonnable ne peut autrement se rendre compte des faits. Ainsi, quand on chauffe 100 parties de plomb, en enlevant à chaque fois qu'elle se forme la croûte qui se produit à la surface, on trouve que la masse pèse à peu près 106 parties. — Lavoisier ayant fait l'analyse de l'air, et y ayant prouvé la présence de 20 0/0 environ d'*oxygène*, appelé alors *air vital*, et ayant fait voir en même temps que ce gaze disparaissait dans la combustion et se combinait avec le corps combustible, fut conduit à généraliser cet important phénomène, et admit que l'oxygène était le principe de toute combustion. Tous les faits qu'il découvrit vinrent se coordonner à côté de ce premier fait, et ainsi fut fondée une théorie qui se distinguait par la nouveauté des phénomènes, l'immensité des recherches et les brillants résultats qui ne laissèrent bientôt plus de ressource aux arguments des phlogisticiens. Le monde savant l'adopta, et les découvertes innombrables qui en furent les conséquences attestent ce que put le génie d'un homme qui consacra une grande fortune et toute son existence à la culture d'une science dont il n'eut pas le bonheur de suivre long-temps la marche: sa tête tomba sur l'échafaud! GAULTIER DE CLAUBRY.

ANTIPHRASE. (*Voy.* PHRASE.)

ANTIPODES, d'*anti* et de *pous*, *podos*, pied, terme relatif qui s'applique aux habitants du globe diamétralement opposés les uns aux autres par leur position géographique. Les antipodes ont les jours et les nuits de même longueur, et les mêmes saisons, mais dans des temps différents et alternativement. Les antipodes de Paris sont dans le grand Océan, au sud-est de la Nouvelle-Zélande. Du langage direct on a transporté ce mot dans le langage figuré, et il s'entend de l'incompatibilité, de l'éloignement, de l'aversion qu'on a pour une chose ou pour une personne. On dit d'un homme qui a des sentiments directement opposés à la raison, que c'est l'antipode du bon sens. On dit encore qu'on voudrait qu'un homme fût aux antipodes pour exprimer le désir qu'on aurait de le savoir bien loin.

ANTIQUAIRE, *antiquarius*, *antiquitatis studiosus*. On donnait autrefois ce nom à ceux qui faisaient des scholies ou des notes sur les auteurs, et qui prou-

vaient par-là une grande connaissance de l'origine et de l'antiquité des choses : c'étaient des espèces d'*annotateurs*. On avait étendu cette qualification aux *copistes*, nommés aussi *libraires* (*calligraphi librarii*, *voy.* ces mots), qui transcrivaient les vieux livres. Les Romains désignaient plus spécialement sous ce nom les savants qui, nourris du style et des bons exemples des auteurs anciens, s'appliquaient à en perpétuer le goût et les bonnes traditions par leurs recherches et leurs écrits ; quelques-uns, restreignant cette étude à la langue et à la grammaire, et recherchant avec affectation les vieux mots, les expressions surannées et tombées en désuétude, pour les faire revivre et les remettre en lumière, au mépris des nouvelles, firent prendre en mauvaise part une qualification qui jusque là n'avait été qu'honorable. C'est ce que produit presque toujours l'abus des meilleures choses.—Il y avait enfin anciennement dans les villes les plus considérables de la Grèce et de l'Italie des personnes de distinction nommées *antiquaires*, dont la charge était de faire voir aux étrangers ce qu'il y avait de curieux, et de leur expliquer les inscriptions anciennes et les vieux monuments ; ils ont échangé depuis cette qualification contre celle de *cicerone*.—Aujourd'hui, on appelle du nom d'*antiquaire* celui qui s'occupe de la recherche et de l'étude des monuments qui nous restent de l'antiquité, des coutumes des anciens, des vieux livres, des vieilles images, des médailles et généralement de tout ce qui peut donner quelque connaissance, quelque lumière sur l'antiquité. Parmi les savants qui se sont le plus distingués dans cette étude, on doit citer en première ligne les Winckelmann, les Caylus, les Montfaucon, les Barthélemy, etc. Mais, comme les anciens, les modernes ont vu aussi prostituer cette qualification à des hommes qui ne la méritaient pas, et qui l'ont même rendue parfois ridicule : tels sont ces individus qui, sans avoir fait les études préparatoires nécessaires pour se livrer à une recherche hérissée de difficultés, prennent pour l'amour de l'antique la triste manie de recueillir sans ordre et sans choix une foule de débris, souvent apocryphes, dont ils forment à grands frais de prétendues collections ; enfin, ceux qui joignent le désir d'un gain sordide à cette prétention, qui, sans cela, ne serait qu'un ridicule. C'est ainsi qu'on a vu de nos jours la dénomination d'*homme de lettres* devenir la qualité de ceux qui n'en ont aucune à revendiquer, et la qualification d'*artiste* usurpée par les barbouilleurs. E. H.

ANTIQUE. Ce mot vient du latin *antiquus*, que Guichard dérive, avec assez de probabilité, du mot hébreu *atak*, qui signifie devenir vieux ou ancien. Ce qualificatif se rattachait et se rattache encore à tout ce qui nous est resté des temps anciens, ou de ceux qui ont précédé le moyen âge ; mais, insensiblement, et par forme d'ellipse, ce mot est devenu un véritable substantif (du genre féminin), et l'on comprend aujourd'hui sous la dénomination d'*antiques* les statues, les médailles des temps anciens qui sont parvenues jusqu'à nous ; il y a au Louvre une *salle des antiques*, où sont réunis les chefs-d'œuvre de la statuaire des anciens. Cette qualification d'*antique* est réservée spécialement aux ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture, qui datent du temps des anciens Grecs et Romains, depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à l'empereur Phocas, et à l'invasion des Barbares. Par opposition, on a quelquefois appelé *antiques modernes* les églises et autres bâtiments gothiques, pour les distinguer de ceux des Grecs et des Romains ; mais ce sont là de ces mots que leur opposition bien marquée ne devrait jamais permettre de rapprocher, sous peine de présenter à l'esprit un sens faux ou ridicule, et il vaut mieux appliquer la dénomination plus simple et plus exacte de monuments du moyen âge à tous ceux qui ne remontent pas au-delà de cette époque. — Par une autre opposition, plus rationnelle et plus raisonnable, au mot *antique*, lequel se prend

toujours en bonne part, et pour indiquer les choses de prix, on a opposé celui d'*antiquaille*, pour désigner les vieilleries qui n'ont aucune valeur. Les véritables antiquaires s'occupent de la recherche et de l'étude des premières; les secondes sont du domaine des faux savants et des brocanteurs, dont nous avons parlé dans l'article précédent. E. H.

ANTIQUITÉ, *antiquitas*. On entend par ce mot les temps passés, les siècles les plus reculés, et l'on y joint d'ordinaire l'épithète de haute, savante, noble, respectable ou glorieuse, qui toutes prouvent dans quelle vénération elle est aux yeux des modernes, qui, quelquefois aussi, l'ont accusée, non sans raison, d'être obscure, fabuleuse et mensongère. Les Romains l'avaient personnifiée, et ils la représentaient vêtue à la grecque, couronnée de laurier, assise sur un trône soutenu par les génies des beaux-arts et environné par les Graces, tenant d'une main les poèmes d'Homère et de Virgile, regardés par eux comme les plus beaux monuments de l'esprit humain, et montrant de l'autre les médaillons des plus grands génies d'Athènes et de Rome appendus au temple de Mémoire. Ce temple réunissait les trois ordres grecs, et l'on voyait au pied du trône les plus beaux morceaux de sculpture qui restent de l'antiquité, tels que la Vénus, l'Apollon, l'Hercule, le Laocoon, etc. On concevra ce culte pour l'antiquité si l'on réfléchit qu'en effet, à l'exception de quelques découvertes importantes faites par les modernes dans les sciences d'application, il est peu de créations honorables pour l'esprit humain dont on ne retrouve l'origine chez les Grecs et chez les Égyptiens, dont les Romains eux-mêmes n'ont guère été dans plus d'un genre que les pâles imitateurs. C'est ce sentiment de la priorité des anciens qui a dicté cette boutade spirituelle d'un poète :

Dis-je une chose assez belle,
L'Antiquité, toute en émoi,
Répond : Je l'ai dite avant toi.
C'est une plaisante donzelle !
Que ne venait-elle après moi,
J'aurais dit la chose avant elle.

Nous traiterons de l'antiquité, comme science, à l'article Archéologie, et nous renverrons à l'article Anciens et Modernes les lecteurs qui seraient curieux de connaître toutes les pièces d'un procès qui ne nous paraît pas encore définitivement jugé, mais qui ne peut manquer de l'être un jour au profit de ceux qui l'instruisent. E. H.

ANTISEPTIQUES. On appelle de ce nom les remèdes employés contre la putréfaction. Les anciens les cherchaient parmi les toniques et les aromatiques; les modernes, suivant une méthode plus rationnelle, les ont demandés à la chimie. La poudre de charbon de bois avait été jusqu'ici celui des agents chimiques le plus usité en médecine; mais le *chlorure de chaux*, dû à M. Labarraque, et qui d'abord n'avait été employé que pour les besoins des arts, a reçu récemment des applications fort utiles et fort heureuses dans plusieurs maladies, et principalement dans les cas d'affection charbonneuse.

ANTISPASMODIQUES, Antispasmatiques ou Antispasmiques. On appelle ainsi les remèdes qui ont la propriété de ramener à l'état normal la sensibilité nerveuse et la contractilité musculaire exaltées, et qu'on emploie principalement pour combattre les convulsions : tels sont surtout, parmi l'immense quantité de médicaments qu'on pourrait ranger dans cette classe, et qu'il serait trop long d'énumérer ici, les gommes résines fétides, l'*assa fœtida*, le *galbanum*, la thériaque, l'esprit de succin, le camphre, le musc, le castoréum, l'ambre gris, les éthers sulfurique, nitrique, muriatique, acétique, etc., et dans les végétaux plus ou moins pourvus d'huile essentielle, la valériane, la menthe, la mélisse, les fleurs de tilleul et d'oranger, etc. La médecin physiologique, plus sévère aujourd'hui dans ses observations et surtout plus simple dans sa thérapeutique, a fait perdre aux antispasmodiques une grande partie de la confiance qu'ils avaient usurpée, et avec eux les inconvénients dont l'emploi des premiers, dans l'ordre de

ceux que nous avons cités, n'était pas toujours exempt.

ANTISIPHILITIQUES. (*Voyez* Siphilis.)

ANTISTHÈNE, fondateur de la secte cynique, né à Athènes, vers la deuxième année de la 89e olympiade (423 ans av. J.-C.). Il reçut d'abord des leçons du sophiste Gorgias, et exerça la profession de rhéteur. Quand il eut entendu Socrate, il renonça à l'éloquence pour se livrer tout entier à l'étude de la philosophie. C'est dans les principes de Socrate qu'Antisthène puisa cet ardent amour de la vertu, cette haine énergique, implacable, du vice, deux qualités qui distinguent l'école cyniqne. Il fit consister la vertu dans les privations, dans tout ce qui nous met à l'abri des influences extérieures, dans le mépris des richesses, des dignités, de la volupté, et même de la science; il voulut restreindre l'esprit et le corps au *strict nécessaire*. Il n'hésita pas à paraître en public la besace sur le dos et un bâton à la main, comme un mendiant. Platon sut très bien démêler les motifs de cette humilité apparente: « Je vois, lui disait-il, ta vanité à travers les trous de ton manteau. » Antisthène trouva beaucoup d'imitateurs; le plus fameux de ses disciples fut Diogène. Si Diogène l'emporta sur son maître par la vivacité de son esprit, par la causticité originale de ses saillies, Antisthène montra plus de dignité dans sa conduite. Le premier, il osa poursuivre les accusateurs de Socrate; il causa l'exil de l'un et la mort de l'autre; toutefois, l'abbé Barthélemy a révoqué ce fait en doute. Antisthène était d'un commerce agréable; Xénophon en fait l'éloge dans *Le Banquet*. Après la mort de Socrate, il devint le chef d'une école de philosophie établie dans le Cynosarge, gymnase d'Athènes. C'est d'après ce lieu que la secte a été nommée cynique, à ce que l'on prétend. Les apophtegmes d'Antisthène sont connus. Ce philosophe avait composé un grand nombre d'ouvrages qui ont été perdus. Les lettres qu'on lui attribue sont supposées. On ignore l'époque de sa mort.

ANTITHÈSE, en grec *antithesis*, fait d'*anti*, contre, et *tithêmi*, poser, établir, placer, est une figure de rhétorique qui consiste dans l'opposition des pensées ou des mots dans le discours. On s'en sert heureusement et à propos lorsqu'on veut réveiller l'attention de son lecteur et de son auditoire, en le frappant par un trait inattendu, qui saisit l'imagination, et par un rapprochement d'images différentes, qui, comme l'a fort bien fait observer un auteur, produit sur les esprits le même effet que le contraste des sons graves et doux dans la musique, des lumières et des ombres dans la peinture. Cette figure est d'un grand secours dans l'éloquence et dans la poésie, mais il faut qu'elle soit amenée naturellement et sans effort; il faut en user avec habileté, et craindre de la faire dégénérer en jeux de mots puérils, qui ont fait dire à Molière, dans *Le Misanthrope*, à propos du sonnet d'Oronte:

Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

S'il faut en croire les biographes et les historiens du théâtre, c'était une leçon un peu forte que Molière donnait ici au public qui assistait à la représentation de son chef-d'œuvre, et qui avait d'abord témoigné son approbation et sa sympathie pour les pensées fausses, les idées exagérées, et tout ce clinquant de mots et de phrases que l'auteur avait semées à dessein dans ce sonnet pour mieux les frapper ensuite de réprobation. Honteux de s'être laissé prendre au piége, les spectateurs voulurent faire payer cette surprise à Molière par la froideur avec laquelle ils accueillirent un ouvrage qui devait faire plus tard l'admiration et la gloire de la France. Il devrait y avoir ici réciprocité entre les auteurs et le public, qui sont destinés à agir l'un sur l'autre, à faire l'éducation l'un de l'autre; et ce serait une question qui pourrait nous entraîner trop loin, et qui du reste trouvera sa place ailleurs dans notre ouvrage, que de rechercher la part plus ou moins grande d'influence qu'ont eue les auteurs et le public dans la corruption du goût

que l'on remarque aujourd'hui en France, où les écrivains qui se laissent le plus aller à abuser de l'antithèse paraissent être aussi ceux qui obtiennent le plus de succès. En attendant, nous ne croyons pouvoir mieux terminer notre article, qu'en citant un exemple de l'emploi heureux de cette figure, que nous offre J.-B. Rousseau dans sa peinture du Temps :

Ce vieillard qui, d'un vol agile,
Fuit sans jamais être arrêté,
Le Temps, cette image mobile
De l'immobile éternité,
A peine du sein des ténèbres
Fait éclore des faits célèbres,
Qu'il les replonge dans la nuit :
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître
A mesure qu'il le produit.

ANTITRINITAIRES. On appelle de ce nom tous ceux qui nient la Sainte-Trinité, et qui ne veulent point reconnaître trois personnes en Dieu. Les disciples de Paul de Samosate et les photiniens, qui n'admettaient point la distinction des trois personnes divines; les ariens, qui niaient la divinité du Verbe; les macédoniens, qui contestaient celle du Saint-Esprit, étaient tous des *antitrinitaires*, dénomination sous laquelle on entend principalement aujourd'hui les sociniens, que l'on appelle aussi *unitaires*.

ANTOINE (Saint), surnommé le Grand, né l'an 251 de J.-C., à Côme, près d'Héraclée, ville de la Haute-Égypte. En 285, ce saint personnage se retira dans la solitude, puis se livra tout entier aux pratiques de la dévotion. Vers l'année 305, quelques ermites des environs vinrent habiter avec lui : ce fut là l'origine de la vie monastique. En 311, il se rendit à Alexandrie, où les chrétiens étaient en butte aux plus cruelles persécutions. Saint Antoine espérait obtenir la couronne du martyre. Trompé dans son espoir, il retourna auprès de ses saints compagnons. Par la suite, il céda la direction du monastère qu'il avait fondé à Saint-Pacôme, et s'enfonça plus avant dans les déserts, où il mourut en 356. Il était constamment vêtu d'un cilice et s'abstenait du bain. Quant aux tentations qu'il eut à subir, à ses luttes avec le démon, et aux miracles qui lui furent attribués, selon le rapport de saint Athanase, qui a fait sa biographie, pas n'est besoin de dire que ce ne sont point autant d'articles de foi. Toute la conduite de saint Antoine annonce que ses facultés étaient subordonnées à l'action d'une imagination ardente. Il n'est nullement prouvé que les sept lettres et les autres ouvrages ascétiques, ainsi que la règle de saint Antoine, qu'on lui attribue, soient de lui. Quoique dans le fait, il n'ait jamais fondé d'ordre, les moines schismatiques de l'église d'Orient, tels que les moines arméniens, jacobites, etc., prétendent qu'ils font partie de l'ordre de Saint-Antoine. Ce saint est très vénéré dans l'église catholique. Au moyen âge, c'était à lui qu'avaient recours les personnes attaquées de la maladie affreuse connue sous le nom de feu de Saint-Antoine. Gaston, riche gentilhomme qui avait fait un pélerinage au prieuré des bénédictins, près de Vienne, où se trouvaient ses reliques, et qui avait obtenu par l'intercession de ce saint la guérison de son fils, fonda par reconnaissance un hôpital pour les pauvres attaqués de cette maladie.

ANTOINE (Marc). Quand la république romaine éprouva sourdement le besoin de se centraliser dans la main d'un homme, Jules-César se trouva là pour l'asservir, et Antoine fut son second dans le travail de son élévation. Après César, le chemin à la dictature était fait pour Antoine, si l'ambition eût été la première de toutes ses passions, mais le pouvoir pour lui n'était pas un but, c'était un moyen. — Né en un temps normal, Antoine, selon toute apparence, eût été un homme d'un esprit distingué, qui peut-être eût accepté quelque place d'édile, qui eût employé sa vie le plus joyeusement qu'il aurait pu, sans se soucier autrement de se mêler aux intérêts politiques; venu dans un temps où la société était sous ses pieds, en travail d'une rénovation de forme, il fut obligé de sortir de ce désintéressement naturel qu'il avait pour les choses du gouvernement. Jeté à

la suite de César, il arriva presque sans le vouloir tout près de la suprême domination de l'univers; mais, dans le maniement du pouvoir, il ne vit jamais que le moyen de se procurer un plus vaste horizon de jouissance; et un beau jour que lui et Octave avaient mis sur jeu l'empire du monde, ayant vu Cléopâtre qui passait, il laissa la partie gagnée à son adversaire et s'en alla souper et coucher avec elle, comme dit Plutarque, sans plus s'occuper du lendemain. — A le bien prendre, cependant, Antoine n'était pas un débauché ordinaire, et le moment venu du courage et des privations, il savait, aussi bien que personne, supporter les plus dures extrémités; mais c'était toujours en vue d'un calcul de bien-être ultérieur, pour retourner avec plus de sécurité à sa vie douce et élégante, qu'il acceptait le malheur avec cette résignation. Antoine est pour nous la conséquence évidente de ce principe, que nous croyons plein de vérité, à savoir, qu'il n'y a jamais d'entière et de complète dans un homme qu'une seule passion : cette passion, inévitablement, imprègne et modifie sa vie tout entière; ensuite, elle est active ou passive, active dans César et dans Octave, qui, à force de constance et d'ambition, arrivent à l'empire du monde; passive dans Antoine, qui, par l'amour du plaisir, se laisse ravir la position où il avait été élevé, et conduire à une fin misérable. — Ceci posé, l'histoire, selon nous, quand elle écrit la vie d'un homme, afin de la livrer en exemple et en enseignement aux générations qui suivent, ne devrait guère nous rendre compte que des phases de cette passion dominante qui a fait sa destinée. — L'histoire d'Antoine, à proprement parler, c'est l'histoire de sa liaison avec Cléopâtre; c'est là que son individualité se montre tout entière, là que sa vie prend son vrai chemin, là qu'elle se dénoue. — Tant que César est vivant, Antoine, qui dès sa jeunesse a embrassé son parti, n'est qu'une figure secondaire auprès de la sienne; il l'aide dans ses entreprises militaires, contribue puissamment à la perte de Pompée et à la victoire de Pharsale, lui sert une fois de compère dans une mascarade de royauté manquée, que le dictateur, ennuyé de la modestie de son titre, avait essayée. Après la mort de César, engagé par une sorte d'amour-propre à recueillir sa succession politique, il entre à son compte, en quelque sorte, dans la vie publique, et commence par obtenir vengeance du meurtre de son patron. Après de longs débats avec Octave, qui réclamait, à titre de neveu, l'empire de l'univers, comme il eût réclamé une maison de campagne ou un mobilier, il finit par partager avec lui la terre conquise, et passe en Orient, où il rencontre Cléopâtre et s'éprend d'elle. A dater de ce moment, elle est pour lui l'occasion d'une suite non interrompue de folles dilapidations, de démarches funestes, de coupables négligences de ses intérêts et de sa gloire, jusqu'à ce que la bataille d'Actium étant perdue complètement, sa nature voluptueuse prit le dessus et le jeta dans l'oubli de l'avenir, le faisant vivre au jour le jour et ne lui laissant d'autre désir que celui de rentrer dans la vie privée et d'être un simple particulier, pourvu qu'en même temps il demeurât l'amant de Cléopâtre. — Octave, sans grand danger, eût pu lui accorder ces conditions; mais il ne le trouva pas prudent, et la tête d'Antoine fut mise par lui à prix. Alors, la vie de ce second maître du monde tourna tout-à-fait en roman; alors, non pas parce qu'il vit son étoile complètement éclipsée par celle d'Octave, mais parce qu'on lui dit que Cléopâtre avait mis fin à ses jours, comme un Pyrame près de sa Thisbé, il se précipita sur son épée; puis, comme le coup à été mal donné, qu'il lui demeure un reste de vie et qu'il apprend que Cléopâtre est encore vivante, il se fait hisser par-dessus le mur du tombeau où elle s'était réfugiée, et meurt dans ses bras. Lui mort, le roman est si bien noué que force est de continuer, que tout le monde veut savoir ce que devient Cléopâtre; alors survient l'histoire de l'aspic, que celle-ci avait fait cacher sous

des fruits, et qui lui donna la mort par sa morsure, et fut le sujet de tant de vers et de tant de tableaux. — C'est par Cléopâtre, par l'amour qu'il eut pour elle, par les sacrifices qu'il lui fit, qu'Antoine occupe le plus de place dans le souvenir de la postérité; cela fut sa vie en propre. Le reste du temps, il fut, ou le satellite de l'astre de César, ou l'associé d'Octave et de Lépide. Ne possédant jamais rien à lui seul dans la carrière de l'ambition, dans celle du plaisir il fut au fond de tout. Sa prodigalité, son luxe et ses fêtes ont eu assez d'étrangeté et d'éclat pour que l'histoire n'ait pas dédaigné d'en faire le compte et de nous le présenter. Antoine fut moins un grand homme qu'un grand *viveur*, si on osait le dire; mais il entendait le plaisir sur une échelle grandiose et magnifique, ayant la moitié de l'empire romain pour entretenir ses maîtresses et sa table, donnant au dessert, quand il était ivre, des provinces à ses convives, et pouvant à jeun confirmer la donation. CH. RABOU.

ANTOINE DE PADOUE (Saint), né le 15 août 1195, à Lisbonne, d'une famille noble. Il fut un des plus célèbres disciples de saint François d'Assises, et un propagateur zélé de l'ordre des franciscains, dans lequel il était entré en 1220. S'étant embarqué pour l'Afrique, où il espérait conquérir la palme du martyre, il fut jeté par des vents contraires sur les côtes de l'Italie. Saint Antoine prêcha successivement à Montpellier, à Toulouse, à Bologne et à Padoue; partout il obtint le plus grand succès. Il mourut dans cette dernière ville, le 13 juin 1231. Les légendes qu'on a faites sur saint Antoine sont remplies de contes puérils, mais elles s'accordent toutes à exalter son talent de prédicateur. Ses sermons, au dire des légendaires, émurent jusqu'aux poissons. Saint Antoine de Padoue est un des saints le plus en crédit en Italie et dans le Portugal. Grégoire IX le canonisa en 1232. A Padoue, on a construit en son honneur une église magnifique; on y voit son tombeau, qui passe pour un chef-d'œuvre de la statuaire.

ANTOINETTE (MARIE), reine de France, épouse de Louis XVI. — La régence était finie depuis long-temps. Elle nous avait laissé Louis XV; et le règne décrépit du vieux monarque s'avançait; la cour n'avait conservé de Louis XIV que la magnificence sans bornes et l'insupportable étiquette; le peuple, qui ne vit pas d'étiquette, mourait de faim, de banqueroute et de misère. Cependant madame Dubarri régnait. Épuisée par ses ministres, enivrée par ses philosophes, blasée par les maîtresses de son roi, comme son roi lui-même, la France se laissait mourir et lisait Voltaire. Louis, petit-fils du monarque, venait de devenir dauphin par la mort de son père. « Pauvre France! un roi de 55 ans, et un dauphin de 11! » s'écria Louis XV, lorsqu'il vit pour la première fois son petit-fils en habit de deuil; et cependant c'était encore trop dire, car depuis long-temps la France n'avait plus de roi; depuis long-temps elle gémissait sans rien demander, car elle ne savait plus ce qui lui manquait. Or ce qui lui manquait, c'était un roi sans maîtresse, c'était une reine légitime. Ce besoin d'une halte après le vice, le duc de Choiseul le devina; le vieux roi était trop occupé de ses plaisirs pour penser à marier son héritier, lui ministre s'en chargea: il jeta les yeux sur cette vieille maison d'Autriche, qui avait fourni déjà tant de reines à la France. Plus belle que jamais alors, par elle-même et par ses alliances, cette maison d'Autriche était bien propre à donner encore une reine à la France; c'est pourquoi le duc de Choiseul s'adressa à elle encore une fois, et le besoin était pressant. Cela était si beau, être reine de France, que l'Autriche nous accorda la nouvelle dauphine avec reconnaissance. L'archiduchesse Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne, née à Vienne, le 2 novembre 1755, de Marie-Thérèse d'Autriche et de l'empereur François Ier, dit adieu à son pays natal; et, remarquez-le bien, car nous ne devons rien oublier de ses malheurs, cet adieu n'eut rien de pénible pour elle,

puisqu'elle n'avait que des espérances de bonheur et de joie, non pas comme cette autre Marie, reine aussi, elle qui, en quittant la France pour aller prendre possession de son royaume, savait quelle consolation elle avait à espérer. — En entrant à Strasbourg, Marie-Antoinette s'écria : Fasse le ciel que ce soit la dernière fois que je voie cette ville! Vous saurez bientôt si elle eut à regretter ce souhait 20 ans plus tard. A sa présence, un vieil instinct avait rassemblé sur son passage le peuple français, habitué à voir entrer ses reines par cette porte de la France, à les saluer par des acclamations de joie et de bonheur. L'habitude n'en était pas encore perdue, et les acclamations ne manquèrent pas à Marie-Antoinette. Jusqu'à Versailles, elle triompha; jusqu'à Versailles ses illusions l'accompagnèrent, et cependant à Versailles il y eut aussi des réjouissances, mais ces réjouissances n'étaient plus que des lambeaux de la magnificence de Louis XIV. Le vieux roi reçut la dauphine, belle et majestueuse, avec un sourire de volupté usée, qui effraya madame Dubarri. La favorite fit payer bien cher ce sourire à la dauphine : elle alla se placer à côté d'elle à son banquet de noces. Je vous laisse à penser quel fut l'effroi de la fille de l'Autriche quand elle se vit coudoyée par la courtisane, elle qui avait été élevée si pure dans les bras de sa mère, entre Métastase et le vieux Gluck! Elle comprit alors que sa seule ressource était dans la retraite et le silence; elle eut le bonheur de trouver son époux disposé à l'y suivre. C'est ainsi qu'au foyer même de la corruption elle réussit à s'en tenir éloignée, et qu'elle parvint à s'en garantir jusqu'à la mort de Louis XV. — Alors elle commença à accomplir sa destinée, elle devint reine. Honteux de son innocence et de sa vertu, les courtisans qui avaient prêté la main aux débauches du règne précédent ne purent soutenir sa présence, et leur retraite de la cour fut le seul hommage qu'ils étaient capables de lui rendre. C'est lorsqu'il lui fallut prendre possession de son trône qu'elle commença à regretter son souhait de Strasbourg; la succession de Louis XV, ce roi égoïste enterré sous la monarchie, avait été acceptée sous bénéfice d'inventaire par Louis XVI et Marie Antoinette. Vous savez les efforts que fit la reine pour se soustraire à l'étiquette de la cour; vous savez combien la nation lui en voulut pour ses efforts; vous savez comment la femme fut calomniée aux dépens de la reine. En vain Marie-Antoinette s'efforça-t-elle de couvrir par ses bienfaits les injures des libellistes les plus infâmes. Le peuple recevait ses dons, et demandait ensuite vengeance contre sa bienfaitrice; pour comble de malheur, elle venait de perdre son premier fils. Vint ensuite l'histoire du fameux collier, acheté par ce cardinal imbécille qui fit peser l'odieux soupçon d'escroquerie sur la tête la plus pure de l'Europe. Une fois cette accusation intentée, les diffamateurs ne se gênèrent plus, la reine devint le but de toutes les clameurs; on rejeta sur elle le déficit dans les finances, qui avaient été employées à payer les débauches du précédent règne, et vous jugerez assez de l'aveuglement des esprits quand vous saurez que la France crut à toutes ces inculpations, devenues ridicules à force d'être atroces. Vous ne vous étonnerez plus alors des attentats des 5 et 6 octobre. Déguisés en femmes ou en hommes du peuple, des débauchés, des espions, des assassins, courent à Versailles pour renverser une dynastie de 800 ans. Cette fois la royauté s'était déplacée, elle passait du roi au peuple, du palais à la rue : le peuple, sous les fenêtres du château, crie : à Paris! à Paris! A ces cris, qui sont des ordres, la reine est contrainte de paraître sur son balcon. Pauvre mère! elle avait gardé une dernière ressource, elle croyait que le meilleur moyen d'apaiser les séditieux était de leur présenter les enfants qu'elle élevait pour le bonheur de la France, et le peuple refusa de les voir. Avec une majestueuse résignation, l'héritière de la pourpre romaine brava toute seule la fureur de ses sujets, forcés malgré eux de l'applaudir. Cette matinée fut le commencement de son long martyre,

car, dès lors, elle fut préparée à tout souffrir. — La famille royale vint à Paris, escortée par la plus vile populace ; au-devant de la voiture royale, des assassins brandissaient au bout de leurs piques les têtes des gardes du corps massacrés, et demandaient celle de la reine; Jourdan *Coupe-Tête* conduisait le cortége, la hache sur l'épaule et le visage rouge du sang dont il l'avait frotté ; enfin, après 7 heures de marche, on arrive à Paris, et là pas encore de repos; ce n'est qu'après avoir essuyé les harangues les plus outrageantes que la reine put entrer aux Tuileries et donner à ses enfants le morceau de pain qu'ils lui demandaient depuis le matin. La nuit dut être féconde en terribles souvenirs et en présages sinistres pour cette malheureuse famille : aucun présage cependant ne pouvait être à la hauteur des dangers qui la menaçaient. Une fois tombée aux mains du peuple, la famille royale fut exposée à tous les outrages et à toutes les persécutions ; un petit nombre d'amis fidèles vinrent encore essuyer ses larmes et la consoler sur le déclin de sa puissance. La reine, dévouée à ses enfants, oubliait ses peines auprès d'eux. Le caractère de cette princesse se raidissait contre son destin ; il était écrit sans doute que ses vertus devaient s'élever à la hauteur de son infortune : les injures les plus grossières lui étaient prodiguées chaque jour, chaque jour une populace égarée faisait entendre sous ses fenêtres d'épouvantables vociférations. Ces dernières années de la captivité de la reine dans le château des Tuileries se passèrent dans les larmes : bientôt les outrages devinrent si violents que la famille songea à se soustraire à l'orage qui allait éclater. La reine consentit à suivre Louis XVI à Varennes : fatal voyage, qui devait encore coûter bien des larmes ! Dénoncée et poursuivie, la famille royale fut arrêtée et conduite à Paris : le voyage dura huit jours. Barnave se trouvait dans la voiture de la famille royale, et jouait avec les boucles des cheveux du dauphin ; il fut vivement touché des vertus de cette famille infortunée, et témoigna à la reine le regret que tous les Français ne fussent pas témoins de leur résignation : « J'ai toujours été ce que vous me voyez, lui répondit cette princesse; les circonstances seules ont changé. » — Cette princesse ne démentit pas la noblesse de son caractère dans la journée du 20 juin 1792 : tandis que le roi était entouré d'assassins, elle était auprès de lui, portant ses deux enfants dans ses bras, et résolue de mourir avec lui ; elle vit même défiler toute cette vile populace ; un de ces misérables s'approcha et lui dit insolemment : Vous avez eu peur ? « Non, monsieur, lui dit-elle, j'ai souffert seulement d'être séparée du roi lorsqu'il était en danger. » Ce fut à cette époque que cette princesse refusa de se réfugier dans sa première patrie : son dévouement au roi et à ses enfants lui faisaient mépriser les dangers. Lors de la catastrophe du 10 août, elle refusa avec dignité de se réfugier au sein de l'assemblée ; elle entendit des hommes demander sa tête à grands cris ; mais le danger qui menaçait le roi et ses enfants l'occupait uniquement. « Ma place est auprès du roi, disait cette princesse; ma sœur ne doit pas être la seule à lui servir de rempart. » Tel était encore son ascendant qu'à sa vue Santerre demeura interdit. La journée du lendemain semblait annoncer de nouveaux désastres ; mais la reine était à son poste. « Eh quoi ! maman, lui disait le dauphin, est-ce qu'hier n'est pas encore fini ? — Malheureux enfant ! lui répondit la reine en le serrant dans ses bras, hier ne doit jamais finir pour nous. » Ce fut après cette fatale journée qu'elle consentit à suivre le roi au sein de l'assemblée, craignant par sa résistance de l'exposer à de plus grands dangers. La reine fut enfermée avec la famille royale dans la loge du *Logographe*, et le 14 août les augustes captifs furent livrés à Santerre. La reine se trouva dénuée de tout, et se vit obligée de raccommoder ses vêtements et ceux du roi ; elle s'occupa de ce travail pendant une grande partie de la nuit. C'était un spectacle touchant que

de voir cette femme, fille, mère et femme de roi, réduite à ce degré de misère et d'infortune : ce genre de vie, auquel la royale captive n'était pas accoutumée, altéra sa santé ; être réunie à son époux, à ses enfants, était au moins pour elle une douce consolation dans ses peines ; consolation qui ne fut pas de longue durée! La coupe n'était pas épuisée jusqu'à la lie! il fut décidé que la reine serait séparée du roi. Le 3 septembre, et comme une transition sanglante à ce nouvel acte de cruauté, on porta sous ses fenêtres la tête de la princesse de Lamballe, son amie. La reine, à cette vue, sentit son courage l'abandonner, elle tomba évanouie. Quelques jours après, la cruelle séparation qu'on lui avait fait pressentir fut définitivement arrêtée ; il ne fut plus permis à cette princesse de voir le roi qu'à l'heure de ses repas. Vainement, ses enfants dans ses bras, elle se jeta aux pieds des gardes municipaux, en les suppliant de leur accorder cette seule consolation de tous leurs maux. Vint ensuite le procès du roi. Dès lors, la convention nationale décréta que la reine serait de nouveau séparée de son mari. Ce fut le 20 janvier 1793 que la reine obtint de ses bourreaux la grace de voir encore son époux pour lui dire un éternel adieu. Qu'il fut déchirant ce spectacle! Qu'ils furent cruels ces derniers moments passés dans les regrets et la douleur! Ce fut la dernière fois que la reine vit le roi : ce jour était la veille du 21 janvier. Elle rentra dans son cachot au milieu des insultes des gardes municipaux. Mais au moins, veuve d'un roi assassiné, elle n'eut plus de témoins de ses souffrances et put donner un libre cours à ses larmes. Ce jour, le 21 janvier, solennelle époque que la reine a entendue sonner à ses oreilles, accablée de douleur et de fatigue, elle n'eut pas même la force de déshabiller son fils et de lui donner ses soins affectueux et accoutumés ; elle se jeta sur son lit toute vêtue. Elle dut être terrible, cette nuit passée dans l'attente d'un si grand malheur ; on entendit cette princesse trembler de froid, et ses sanglots et sa douleur émurent ses gardiens. On vint à 6 heures dans son appartement lui demander un livre pour la messe du roi ; elle crut encore qu'il lui serait permis de le voir une dernière fois, mais cette dernière faveur lui fut impitoyablement refusée. Un profond accablement s'empara alors de son ame ; bientôt le roulement des tambours lui apprit que le crime était consommé ; la populace vint encore, par ses cris, insulter à son malheur. La reine demanda des habits de deuil pour elle et pour ses enfants ; elle demanda à voir Cléry, qui avait reçu les dernières paroles de son époux ; toute espèce de communication lui fut défendue, et l'on s'empara des objets que la tendresse de Louis XVI avait fait remettre à la reine : c'étaient des cheveux de toute la famille royale et son anneau de mariage. Plus tard, ces cheveux et cet anneau furent une pièce d'accusation. Quelque temps après l'attentat du 21 janvier ; le dauphin fut enlevé à sa mère : c'était le coup le plus mortel qu'on pût porter à son cœur. Ce séjour de douleur n'avait pas encore offert un spectacle aussi déchirant : « Donnez-moi la mort, plutôt que de me séparer de mon enfant! » s'écriait cette princesse, et elle écartait de ses mains les municipaux chargés de cet ordre cruel, et qui proféraient contre elle les plus horribles imprécations : cette scène dura plus d'une heure ; enfin, se résignant à son malheur, elle l'embrassa pour la dernière fois. Quelques jours auparavant, un plan d'évasion avait été formé, mais la reine avait refusé de se sauver, préférant partager les malheurs et la captivité de ses enfants : elle n'existait que pour eux, eux seuls offraient un adoucissement à ses peines ; elle oubliait en les voyant tout ce qu'elle avait souffert. Le 5 septembre, Barrère décrète le supplice prochain de Marie-Antoinette. Elle fut arrachée à sa fille et à sa belle-sœur, et transportée à la Conciergerie, plongée dans un cachot humide et malsain. Du moins dans ces derniers temps de captivité, des serviteurs encore

fidèles lui donnèrent des preuves de dévouement. Le chevalier de Rougeville, n'écoutant que son zèle et son dévouement au malheur, lui fit passer une lettre, au péril de sa vie. L'administrateur de sa prison paya de sa tête cette lettre parvenue. Cette fois encore la captivité de Marie-Antoinette devint plus étroite. Des gardiens furent placés près d'elle dans son appartement, et la reine de France ne pouvait échapper aux regards de ses persécuteurs; elle changeait de vêtements accroupie derrière un paravent, pour garantir sa pudeur de leurs insultes. Le concierge et sa femme apportèrent quelques adoucissements à ses maux. Cette malheureuse princesse passait les journées dans les larmes, occupée à prier Dieu pour ses enfants et sa belle-sœur, et résignée au sort qu'elle attendait depuis long-temps. Enfin, elle fut mise en jugement à son tour. Le 3 sept., elle subit son premier interrogatoire; le 11 du même mois, le comité de salut public envoya les pièces du procès à l'accusateur public, et le lendemain elle fut interrogée dans une salle basse où les rayons du jour ne pouvaient pénétrer, afin qu'elle ne vît pas le visage de ses accusateurs. Sans doute ils eussent tremblé de la voir, et la voix leur eût manqué pour la condamner. « C'est vous, lui dit le président, qui avez trompé le peuple.—Le ciel m'est témoin que ce n'est ni moi ni mon époux, qui l'avons trompé; nous n'avons jamais désiré que le bonheur de la France; il fut l'objet de tous mes vœux : d'autres ne l'ont pas voulu ainsi. » Le 14 oct., elle parut devant le tribunal : la fille des Césars, la reine de France, fut jugée par un perruquier, un peintre, un menuisier et un recors. Fouquier-Tinville fut son accusateur. « A l'instar des Frédégonde et des Brunehaut, lui dit-il, vous avez été la sangsue du peuple français. » On l'accusa d'avoir excité la guerre civile, d'avoir appelé les étrangers en France, et cette accusation, assemblage d'iniquités et de mensonges, fut couronnée par la monstrueuse déposition d'Hébert : « Vous avez attenté à la pudeur de votre fils », s'écria-t-il. A ce dernier coup porté à la tendresse d'une mère, la reine se leva, et prononça avec calme et noblesse ces paroles mémorablee : « Je n'ai pas daigné répondre aux chefs d'accusation intentés contre moi; mais ici la nature se refuse à une pareille accusation; j'en appelle à toutes les mères! » Ce mouvement sublime produisit une grande sensation; le président s'en aperçut et passa à d'autres questions, dont le ridicule surpassa l'atrocité des premières dépositions.—L'auguste victime, pendant trois jours et trois nuits que dura son procès, ne prit aucun repos : atteinte d'une violente maladie, et éprouvant au milieu d'une discussion une soif ardente, on lui refusa même un verre d'eau. La postérité ne croira pas à de pareilles atrocités. Elle fut sublime dans son procès et à la hauteur de sa grande infortune; toutes ses réponses furent simples, précises et empreintes de cette noblesse et de cette dignité qui ne l'abandonnèrent jamais dans ces derniers moments. Personne ne se présenta pour la défendre. MM. Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde furent nommés pour remplir ce devoir périlleux; ils s'en acquittèrent avec courage. Marie-Antoinette fut condamnée à mort le 16 oct. 1793; elle entendit son arrêt sans effroi, et, rentrée dans son cachot, elle écrivit à madame Élisabeth la lettre touchante où sa belle ame et son inquiétude pour ses enfants se déploient tout entières.—Le jour de sa mort, elle demanda un confesseur; on lui envoya un prêtre constitutionnel.—Voilà, lui dit cet homme, le moment de demander à Dieu le pardon de vos crimes. « De mes crimes, répondit la reine, je n'en ai pas commis; qu'il me pardonne mes fautes! » A 11 h^res du matin, elle sortit de la conciergerie, vêtue de blanc; c'était une robe que lui avait prêtée une actrice de la Comédie-Française, prisonnière comme elle. A la vue de la charrette fatale, la reine témoigna quelque étonnement de n'être pas conduite au lieu du supplice dans une voiture fermée, puis elle monta dans le tombereau; elle était placée entre un prêtre et l'exécuteur; elle avait elle-même coupé ses

cheveux dès le matin avant de partir; elle recueillit pour ce dernier moment toute la force de son ame; elle parut aux yeux du peuple, calme et tranquille. Son dernier vœu était de mourir comme Louis XVI, avec la même fermeté et le même courage. Aux jours de sa grande puissance, elle n'avait pas déployé autant de majesté. La garde nationale escortait la fatale voiture : l'armée révolutionnaire suivait, et un infâme histrion exhortait le peuple à applaudir à la justice nationale. Sans doute le peuple français voudrait effacer de son histoire ce jour infâme, pendant lequel les habitants de Paris surpassèrent en cruauté tous les peuples de la terre. On prit le chemin le plus long : on la fit passer par les rues les plus habitées pour l'exposer aux plus grands outrages. Au moment où elle passa devant Saint-Roch, les marches étaient couvertes de spectateurs qui applaudirent avec fureur à la vue de cette femme infortunée; ils firent arrêter la charrette pour mieux contempler les traits courageux de leur victime, et pour mieux insulter à son malheur. A ce dernier outrage la reine leva les épaules devant ce vil peuple, et lui tourna le dos. A la vue de l'échafaud, en tournant la rue Royale, le vent fit tomber un petit bonnet qu'elle portait sur sa tête, et laissa voir ses cheveux devenus gris par la douleur. Elle porta ses derniers regards pleins de souvenirs sur le palais des Tuileries : elle monta d'un pas ferme et assuré sur l'échafaud, et son courage ne se démentit pas un seul instant. Ses derniers moments furent dignes de sa vie tout entière. Sa tête fut présentée à la populace au bout d'une pique, et l'on entendit les cris de *vive la république!* Ses restes, déposés d'abord au cimetière de la Magdeleine, furent transportés plus tard à Saint-Denis. Ainsi finit cette grande infortune. A l'aspect de pareilles douleurs, l'ame se taît et regarde avec un étonnement stupide ces évènements que nul homme ne peut comprendre et devant lesquels Bossuet lui-même eût reculé. J. Janin.

ANTONIANO (Silvio), cardinal, né à Rome, en 1540, d'un marchand de drap et d'étoffes de laine, montra dès son enfance les plus grandes dispositions pour les lettres, la poésie, la musique, et surtout pour les improvisations, qui lui valurent à 10 ans le surnom de *petit poète* (*il poetino*). On rapporte des choses étonnantes de ce talent, qui le fit rechercher du cardinal Jean-Ange de Médicis, dont il devint le protégé, et qui se souvint de lui lorsqu'il fut élu pape sous le nom de Pie IV, en 1554. Il fut nommé à cette époque secrétaire du cardinal Charles Borromée, avec qui il se rendit à Milan, où il rédigea les actes du concile. Revenu à Rome, il devint successivement professeur de belles-lettres au collège de la Sapience, membre, puis président (à l'âge de 20 ans) de l'académie du Vatican, instituée par Borromée, secrétaire du sacré collége en 1567, enfin cardinal, et y mourut le 15 août 1603.

ANTONELLE (Pierre-Antoine, marquis d'), né en 1747, à Arles, en Provence, où il est mort en 1817, était officier d'un régiment d'artillerie au moment de la révolution, époque à laquelle il quitta le service militaire pour entrer dans le service civil. Nommé maire d'Arles en 1791, il prit une part très active aux troubles d'Avignon. Elu député cette même année à l'assemblée législative, il y signala son exaltation. Exclu en 1793 de la société des jacobins, comme noble, il fut néanmoins élu juré du tribunal révolutionnaire, où il vota la mort de Marie-Antoinette et celle des girondins. Enfermé lui-même au Luxembourg, il en sortit au 9 thermidor, et devint à cette époque un des collaborateurs du journal des *Hommes libres*. Accusé de complicité dans la conspiration de Babeuf, il fut arrêté, traduit devant la cour de Vendôme et acquitté. Il quitta alors la scène politique, et ne se montra pas sous le consulat et sous l'empire; mais sous la restauration, en 1814, il fit paraître un écrit dans lequel il soutenait qu'il ne pouvait y avoir de liberté sans la maison

de Bourbon. Il a laissé plusieurs autres écrits de circonstance, dont le plus remarquable est son *Catéchisme du tiers-état* (1789, in-8°).

ANTONIN-LE-PIEUX (Titus-Aurelius-Fulvius), né l'an 86 de J.-C. à Lavinium, près de Rome, d'une famille originaire de Nîmes. Son père, Aurelius-Fulvius, avait été revêtu du consulat. Antonin fut élevé à la même dignité en 120. Il se trouva au nombre des quatre personnages consulaires entre lesquels Adrien partagea la magistrature suprême de l'Italie. Plus tard, il passa en Asie, en qualité de proconsul. De retour à Rome, Antonin s'affermit de plus en plus dans les bonnes graces de l'empereur Adrien. Il avait épousé Faustine, fille d'Annius Verus. Cette femme impudique, dont il sut habilement cacher la honteuse conduite aux yeux du monde, lui donna quatre enfants. Ils moururent tous en bas âge, à l'exception de Faustine, qui devint par la suite l'épouse de Marc-Aurèle. En 138, Antonin fut adopté par Adrien; cette même année il monta sur le trône. L'empire jouit pendant son règne d'une longue paix. Sobre et économe dans sa vie privée, toujours disposé à soulager les malheureux, Antonin fut le père du peuple. Il se plaisait à répéter ces belles paroles de Scipion : « J'aime mieux conserver la vie d'un seul citoyen que de faire périr mille ennemis. » L'ordre qu'il avait introduit dans l'administration des fonds de l'état le mit à même de diminuer les impôts. Antonin protégea les chrétiens; il fit la guerre en Bretagne, où il étendit les limites de l'empire romain. Pour arrêter les incursions des Pictes et des Brigantes, il fit construire un mur au nord de celui qui avait été élevé par Adrien. Le sénat lui déféra le nom de *Pius*, qu'il avait mérité par les honneurs qu'il avait rendus à la mémoire de l'empereur Adrien, son père adoptif. Pendant le cours de son règne, l'empire fut dévasté en différents lieux par des incendies, des inondations et des tremblements de terre : les libéralités du généreux monarque adoucirent en partie ces malheurs. Antonin mourut l'an 161, dans la 23e année de son règne. Ses cendres furent déposées dans le tombeau d'Adrien. Le sénat consacra à sa mémoire une colonne qui existe encore aujourd'hui : elle est connue sous le nom de *colonne antonine*. A sa mort, tout l'empire fut plongé dans le deuil : ses successeurs prirent tous le nom d'Antonin. Cet empereur fut presque le seul de tous les souverains de Rome qui, pour parvenir au trône et pour s'y maintenir, put se passer du secours du bourreau.

ANTONIN-LE-PHILOSOPHE (Annius-Verus), plus connu sous le nom de Marc-Aurèle, né l'an 121 après J.-C., monta sur le trône en 161, après la mort d'Antonin, son père adoptif. Il s'associa de son propre mouvement Lucius Verus, qu'il créa césar et auguste, et auquel il donna sa fille Lucilla en mariage. Il reçut des leçons de Sextus, neveu de Plutarque, du rhéteur athénien Hérode, et du célèbre jurisconsulte Volusius Mecianus : il goûta surtout les principes de la philosophie stoïcienne. Pendant que ses généraux Statius Priscus, Avidius Cassius, Marcius Verus et Fronto battaient les Parthes, s'emparaient de l'Arménie, de Babylone et de la Médie, et détruisaient Séleucie, grande et magnifique ville située sur le Tigre, Marc-Aurèle portait toute son attention sur la Germanie et sur Rome. Des inondations fréquentes, la peste et la famine, exerçaient de grands ravages dans cette ville. Marc-Aurèle chercha à tempérer autant que possible les suites de ces calamités. L'Allemagne était en proie aux incursions des Quades et des Marcomans; Marc-Aurèle les repoussa. Au milieu de ces guerres, il ne perdit point de vue les affaires de l'intérieur, s'attachant surtout à introduire des améliorations importantes dans l'administration de la justice. La guerre contre les Parthes étant terminée, les deux empereurs eurent les honneurs du triomphe, et prirent le surnom de Parthicus. Bientôt après éclata une peste épouvantable, dont l'armée d'Orient avait infecté toutes les provinces par lesquelles

elle avait passé. A ce fléau se joignirent de nouveaux tremblements de terre, des inondations et la révolte simultanée de tous les Barbares qui habitaient les frontières de l'empire, depuis les Gaules jusqu'à la mer Noire. Les deux empereurs se rendirent pendant l'hiver à Aquilée; au printemps suivant, ils marchèrent contre les Marcomans. Lucius-Verus mourut en 169, la première année de cette guerre, qui dura huit ans. En 174, l'ennemi pénétra en Italie, et comme le trésor de l'état était épuisé, Marc-Aurèle se vit forcé de vendre les meubles de ses palais. Les Romains restèrent vainqueurs dans les campagnes suivantes. Un jour que l'armée romaine était renfermée près de Gran, dans le pays des Quades, et se trouvait en danger de mourir de soif, il s'éleva tout à coup un orage affreux; une pluie abondante vint rafraîchir les Romains. Les Quades furent battus et demandèrent la paix, ainsi que les Marcomans et les autres nations barbares. La révolte d'Avidius Cassius, gouverneur de la Syrie, qui s'était emparé de l'Égypte et des provinces en-deçà du Taurus, arrêta Marc-Aurèle dans le cours de ses victoires: mais avant que son armée eût atteint l'Asie, Cassius avait été assassiné par ses propres soldats. Marc-Aurèle pardonna à tous ses complices. De retour à Rome, il reçut une seconde fois les honneurs du triomphe. Bientôt les incursions des Barbares le forcèrent à se porter de nouveau en Allemagne. Quelques victoires éclatantes, remportées sur les Marcomans, signalèrent les dernières années de son règne. Il tomba malade à Sirmium et mourut à Vindobona (Vienne en Autriche), à l'âge de 59 ans, après en avoir régné 19. Les meilleures éditions des *Réflexions morales* de Marc-Aurèle sont celles de Casaubon (Londres, 1643), de Morus (Leipzig, 1775) et de Schulz, 1802). Elles ont été traduites en allemand par Schulz et Kuhne. Stanhope les a traduites en latin, Dacier et Joly en français. On a encore de Marc-Aurèle une correspondance avec Fronton, découverte par M. Maï dans la bibliothèque du Vatican, et publiée à Rome en 1819. — Marc-Aurèle fut un des meilleurs empereurs de Rome : toutefois, sa philosophie et la noblesse de son caractère ne l'empêchèrent pas d'exciter contre les chrétiens la cinquième persécution générale.

ANTONINE (Colonne). Cette imitation de la colonne trajane est un des monuments les plus remarquables et des mieux conservés de l'ancienne Rome. On croit généralement que l'empereur Marc-Aurèle la fit ériger en l'honneur d'Antonin-le-Pieux, son beau-père. — Ce monument, restauré par Fontana, sous le pontificat de Sixte-Quint, a, dans son état actuel, 140 pieds de haut, dont 25 pour le stylobate, 12 pour la statue de saint Paul qui le couronne, et 12 pour le piédestal sur lequel cette statue repose. Le fût, dont le diamètre est de 11 *pieds*, est composé de 19 blocs de marbre blanc, dans la masse desquels on a creusé un escalier, composé en tout de 190 marches; l'extérieur de cette colonne est orné de bas-reliefs, qui forment 20 spires autour du fût; ils représentent les victoires que Marc-Aurèle remporta sur les Marcomans. Ces bas-reliefs, dont la disposition est imitée de ceux de la colonne trajane, leur sont de beaucoup inférieurs pour l'entente et la pureté de l'exécution. On leur reproche d'être trop saillants, d'où *résulte* un air de pesanteur et de confusion qui déplaît à la vue, et toutefois, la colonne antonine, soit pour la grandeur de la masse, l'excellence des matériaux, la difficulté de l'exécution, est un monument digne de la grandeur des Romains. — Cette colonne est dorique par les caractères de la base et du chapiteau, mais elle est corinthienne par ses proportions, puisque son fût a 10 fois son diamètre de hauteur. (*Voyez* COLONNE TRAJANE.) — On a trouvé sur le mont *Citerio* une colonne rompue dont le fût, d'un seul morceau de granit, avait 45 pieds de haut; on lisait sur son piédestal :

DIVO ANTONINO AUG. PIO,
ANTONINUS AUGUSTUS, ET
VERUS AUGUSTUS FILII.

D'après cette inscription, les antiquaires pensent que la véritable colonne érigée en l'honneur d'Antonin-le-Pieux est celle-ci, et que la copie de la colonne trajane fut érigée en l'honneur de Marc-Aurèle, puisque ses victoires sont sculptées sur son fût.

ANTONOMASE, d'*anti*, pour, au lieu de, et d'*onuma*, nom ; trope par lequel on substitue au nom propre d'une personne une qualité qui la distingue, comme quand on dit : *le fils d'Aphrodite*, au lieu de dire l'Amour. C'est également par antonomase qu'on dit d'un homme que c'est un Cicéron, pour indiquer qu'il est éloquent : dans ce cas, on substitue le nom propre au nom commun.

ANTRAIGUES (Emmanuel-Louis-Henri Launay, comte d'). Cet homme d'état, devenu célèbre dans le cours de la révolution, naquit dans le Vivarais. L'abbé Maury, qui dirigea son éducation, s'attacha surtout à développer ses talents oratoires. Le premier et le plus remarquable de ses écrits est le fameux *Mémoire sur les états généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*. L'auteur y révélait un esprit fougueux, élevé, une éloquence passionnée, mais plus brillante que solide. Il y condamnait hardiment tous les états monarchiques ; mais ce qui surtout fit le succès de cet écrit, tout-à-fait en harmonie avec l'exaltation républicaine du temps, ce fut l'énergie audacieuse avec laquelle d'Antraigues y faisait l'apologie de la révolte. Elu député aux états généraux, il défendit les priviléges de la noblesse, et fut un de ceux qui s'opposèrent avec le plus de véhémence à la réunion des trois ordres ; il vota pour la déclaration des droits de l'homme, et en même temps il déclara qu'il considérait le *veto* comme un appui indispensable de la monarchie. En 1790, il quitta les états généraux, envoya son *serment de citoyen* par écrit avec quelques restrictions. Ayant été accusé de fomenter des discordes civiles, il se disculpa publiquement, et se rendit successivement à Vienne et à St.-Pétersbourg, chargé de négociations et d'affaires diplomatiques. Dès cette époque, il devint l'un des plus ardents défenseurs du principe monarchique et des Bourbons. Le cabinet de St.-Pétersbourg l'ayant envoyé en Italie, d'Antraigues fut arrêté à Milan par ordre du général Bonaparte. Sa femme, ancienne actrice de l'Opéra où elle avait été célèbre sous le nom de mademoiselle de Saint-Huberti, lui fournit les moyens de s'évader de prison. Il retourna à Vienne, d'où il passa en Russie. En 1803, l'empereur Alexandre le nomma conseiller d'état. Plus tard, ce monarque l'envoya à Dresde. C'est dans cette ville que d'Antraigues publia son fameux ouvrage contre Napoléon, intitulé : *Fragment du dix-huitième livre de Polybe, trouvé au mont Athos*. De retour en Russie, il trouva moyen de connaître les articles secrets du traité de Tilsitt. Aussitôt il partit pour l'Angleterre, et communiqua son secret au cabinet de Londres. Bientôt d'Antraigues acquit un tel ascendant sur le ministère anglais que Canning, dans toutes les affaires qui concernaient la France, ne fit plus rien sans le consulter. D'Antraigues entretenait avec toutes les cours des relations diplomatiques, et passa pour un des plus habiles politiques du temps. Malgré les nombreux services qu'il avait rendus aux Bourbons, il ne réussit jamais à gagner la confiance entière de Louis XVIII. En 1813, il fut assassiné avec sa femme dans un village près de Londres, par sa domestique Lorenza, Italienne, qui se brûla la cervelle aussitôt après avoir commis ce crime.

ANUBIS, une des principales divinités des Egyptiens. Dans les commencements, on l'adorait sous la figure d'un chien, plus tard on la représenta sous une forme humaine avec une tête de chien, d'où lui vient le nom de *Kynoképhalos* (tête de chien). D'après la fable, Anubis est fils d'Osiris et de Nephthys. Sa mère l'ayant exposé, parce qu'elle craignait le courroux de Typhon, l'épouse d'Osiris parvint à découvrir l'enfant à l'aide de ses chiens, le fit élever, et eut en lui un fidèle gardien. D'après Diodore, Anubis accompagna Osiris dans

ses expéditions guerrières, la tête ornée d'un casque recouvert d'une peau de chien : c'est pourquoi il fut représenté sous la forme de cet animal. — Dans la mythologie astronomique des Egyptiens, Anubis était le septième parmi les hauts dieux de la première classe : son nom est synonyme de Mercure. Il était regardé comme le dieu de la chasse et le gardien des dieux. Les Grecs le confondirent plus tard avec Hermès.

ANUS. Terme de médecine et d'histoire naturelle, ouverture extérieure et terminale du dernier intestin, destinée à donner passage aux parties de la nutrition que l'économie animale ne s'est pas appropriées. Tous les animaux sont pourvus de cet appareil, à l'exception des radiaires, des polypes et des microscopiques, chez lesquels il n'existe qu'une seule et même ouverture pour recevoir les aliments et pour rejeter ceux qui n'ont pas été absorbés par la digestion. La place de l'anus est constante et toujours la même dans les animaux vertébrés, mais elle varie dans les autres classes, et se trouve, par exemple, chez les limaçons, au côté gauche du corps, et près de l'orifice ou du trou qui sert à la respiration.

ANVERS (La province d'), bornée au nord par le Brabant septentrional, à l'est par cette même province et par celle du Limbourg, au sud par le Brabant méridional, et à l'ouest par la Flandre orientale et la Zélande, a 15 lieues de long sur 12 de large et 130 lieues carrées, et est arrosée par l'Escaut, la grande et la petite Nèthe, la Dyle et le Rupel. Sa surface est généralement unie, sans rochers ni montagnes, si ce n'est à l'est, où l'on rencontre quelques petites élévations. La température y est variable, et l'air, en général, y est humide; le sol, peu fertile par lui-même, répond cependant aux soins du laboureur, et produit en assez grande abondance du blé, des fourrages, des légumes, du lin, des fruits et de la garance; il fournit du bois, et surtout de la tourbe. Les chevaux de cette province sont estimés, ainsi que son bétail, et l'on y élève beaucoup d'abeilles dans les bruyères. Son industrie et son commerce, auxquels le port d'Anvers offre d'avantageux débouchés, consistent principalement en toiles de toute espèce, mousselines, dentelles, basins, futaines, flanelles, soieries, rubans et fils, raffineries de sel et de sucre, faïences, etc. Sa population est de 298,192 habitants. Avant la révolution de septembre 1830, qui a séparé la Belgique du royaume des Pays-Bas, ses états provinciaux se composaient de 60 membres, dont 15 choisis par l'ordre équestre, 24 par l'ordre des villes, et 21 par l'ordre des campagnes, et ils nommaient 5 membres à la 2e chambre des états généraux.

ANVERS, ou Antwerpen (*Antuerpia*), chef-lieu de la province du même nom, est une grande et belle ville, située dans une plaine, sur la rive droite de l'Escaut, et dont la population, qui s'est élevée jadis jusqu'à 100,000 habitants, et qui n'était en 1805 que de 62,000, doit être remontée aujourd'hui de 70 à 80 mille habitants. Anvers est deux fois plus grand qu'il ne faut pour contenir sa population. Il n'y a que le rez-de chaussée et les premier et second étages d'habités généralement. Tout le reste est vide. Beaucoup de maisons sont encore bâties à la mode espagnole, ayant pignon sur rue, en bois, avec des fenêtres à petits carreaux. Les mœurs tiennent beaucoup aussi des mœurs espagnoles. Les femmes se piquent de dévotion, ce qui n'exclut pas la galanterie. La société est divisée en deux classes comme partout: le commerce d'une part, la noblesse et la haute bourgeoisie de l'autre. On se mêle et l'on se confond peu; on se jalouse, on s'épie, on s'attaque, et ce sont deux camps fort distincts, ayant des opinions, même politiques, souvent opposées. On aime passionnément les arts à Anvers; mais la musique et la peinture par-dessus tout. Les chœurs, dans les églises, sont très remarquables, et les galeries des particuliers et des artistes, comme aussi des marchands, renferment des tableaux du plus grand prix. Les Anversoises sont très jolies, bien faites, spirituelles, et ce

qui ajoute à leur mérite, elles ont une réputation de douceur et de bonté qui leur est véritablement bien acquise. Les femmes riches vivent très retirées. Leurs maisons ont peu de jour sur la rue, et toutes les fenêtres, au moins les basses, sont garnies de grilles et de barreaux de fer. A ces fenêtres, il y a des miroirs (ou espions), qui sont placés de manière à ce que les objets extérieurs viennent se réfléchir dans les glaces du salon ou des chambres, et font que sans quitter sa chaise on a le spectacle du tableau mouvant du dehors. Cette presque réclusion cesse au temps du carnaval. Cette époque à Anvers est ordinairement très bruyante; on se venge dans ces semaines de plaisir de la réserve qu'on a montrée durant le reste de l'année. Les fêtes de Noël, celles de Pâques, toutes les grandes fêtes enfin sont marquées par des cérémonies qui amènent dans les temples toutes les beautés de la ville, et qui font aussi que les jeunes gens viennent fort scrupuleusement s'y grouper. Le port d'Anvers, qui a en même temps un chantier de construction, établi au temps de la possession de cette ville par la France et sous l'administration du préfet maritime Malouet, peut contenir jusqu'à mille vaisseaux, et, par le moyen de nombreux canaux, les bâtiments vont déposer leur cargaison dans chaque localité de la ville. L'Escaut y a 1,600 pieds de large et une grande profondeur. Cette ville possède, en outre, des édifices publics très remarquables, vingt-deux places, des rues, larges et régulières, de superbes faubourgs et de belles promenades, une académie des beaux-arts, un athénée, un grand collége, un musée, une bibliothèque, un jardin botanique, un grand hôpital, plusieurs hospices et un arsenal considérable. On y remarque encore la bourse, le théâtre, la magnifique place de Meer, le ci-devant palais impérial, la maison anséatique, le bagne, les quais, la cale d'embarcation pour le passage du fleuve, depuis la ville jusqu'à la tête de Flandre, et surtout la citadelle, qui a eu, depuis la fin du XVIe siècle, à soutenir plusieurs siéges, sur les plus importants desquels le lecteur aimera sans doute à trouver ici quelques détails.

Siége de 1584 *à* 1585.

En juillet 1584, le duc Alexandre de Parme, commandant général des forces espagnoles dans les Pays-Bas, se présenta devant la ville d'Anvers pour en faire le siége. Son corps d'armée, réduit à 12,000 hommes et 1,700 chevaux, ne lui permettait pas une attaque de vive force. Il se décida à investir la place et à l'affamer. Ce projet était gigantesque et rebuta les plus valeureux officiers de son conseil. L'instinct du génie conduisait le duc de Parme; il persista malgré les dangers et les difficultés : le succès couronna son audace.—Pour couper les vivres aux assiégés, il fallait se rendre maître de la navigation de l'Escaut. Il y parvint du côté du midi en s'emparant de Termonde, et en armant de forts les rives du fleuve depuis ce point jusqu'à Anvers. Gand était déjà tombé en son pouvoir. Du côté du nord, pour empêcher la flotte hollandaise de ravitailler la ville, il était indispensable de s'emparer des forts de Liefkensbœk et de Lillo, destinés à protéger le passage de cette flotte. Le premier de ces forts fut emporté; le second résista à toutes les attaques. Un seul moyen restait : il fallait couper le fleuve par une digue, c'est-à-dire construire un pont de 2,400 pieds de long sur un fleuve profond de 60 pieds en tout temps, et de 72 à la marée haute. Un ingénieur italien, Barroccio, exécuta cet ouvrage immense. Les plus hauts mâts de vaisseaux, plantés dans la rivière, liés avec des poutres, réunis à la base par d'énormes amas de pierres, furent bientôt en état de supporter un plancher solide, garni de parapets, et où huit hommes pouvaient marcher de front. Cette construction, partant des deux rives et s'appuyant sur les forts Sainte-Marie et Saint-Philippe, devait se réunir dans le milieu du fleuve pour ne former qu'une seule masse et barrer le passage. — Mais la nature opposait des obstacles presque insurmon-

tables à son achèvement, et il restait une ouverture de 1,100 pieds à fermer. L'art le plus ingénieux vainquit cette difficulté. Des bateaux, joints ensemble par des chaînes et par des crochets solides et fortement ancrés, remplirent l'espace vide. Les deux jetées se terminaient en deux carrés longs garnis d'artillerie : 90 bouches à feu hérissaient les forts, les jetées et ces deux réduits; 30 barques énormes les protégeaient, et une flotte de 40 navires était prête à répondre à la première attaque.—Les assiégés regardèrent d'abord ces travaux avec dédain. Mais l'estacade résista à la rapidité des eaux, et les glaces de l'hiver ne purent l'entamer. La ville, privée de secours, ressentait les premières atteintes de la famine; il fallait ou capituler ou détruire l'ouvrage des assiégeants. Un ingénieur italien, Giambelli, opposa son génie au génie de son compatriote.—Le 4 av. 1585, à l'entrée de la nuit, le duc de Parme et son armée virent avec consternation trois vastes machines flottantes descendre la rivière. Un grand nombre d'autres plus petites les suivaient; toutes étaient en feu. Une masse de lumière se reflétait au loin sur l'Escaut, sur toute la contrée d'alentour, sur les troupes, les armures, les flottes, les batteries des forts, qu'elle éclairait comme en plein jour. Cette flotte incendiaire portait droit contre l'estacade et menaçait de l'anéantir. Une horrible explosion se fit entendre, puis une seconde. Deux machines avaient éclaté, il ne restait plus de traces d'un travail de neuf mois qui avait coûté des trésors! Le fleuve était couvert de débris d'hommes; 800 soldats avaient péri, consumés, noyés ou mis en pièces. Malgré ce succès, la flotte de Zélande ne vint pas au secours de la ville. Les assiégés, après avoir tenté inutilement de couper les digues pour inonder le pays entre Lillo et Anvers, capitulèrent enfin, et, le 16 août 1585, après 14 mois de siége, le gouverneur, Ph. de Sainte-Aldegonde, vaincu, mais immortalisé, rendit la place aux Espagnols. Voir pour plus de détails la belle histoire de Schiller.

Siége de 1746.

En 1746, le maréchal de Saxe, après s'être emparé de la ville et des forts du Bas-Escaut, fit le siége en règle de la citadelle.—La tranchée fut ouverte dans la nuit du 25 au 26 mai. La parallèle avait sa droite appuyée au chemin couvert de la porte Saint-Georges, et la gauche débordait le bastion gauche de l'attaque. La seconde nuit, on établit une seconde parallèle et quatre batteries, deux de canons et deux de mortiers. Les batteries tirèrent aussitôt et sans discontinuer sur la place. Pendant la troisième et la quatrième nuit, on poussa les travaux le long des glacis. Le feu de la place ne cessa pas contre les batteries de l'assiégeant. La cinquième nuit les sapes furent portées jusqu'aux palissades, et les batteries des assiégés avaient beaucoup diminué leur feu. Dans la sixième nuit, du 30 au 31, les ennemis ayant abandonné le chemin couvert, les Français commencèrent le couronnement sous un feu terrible, et ils travaillaient à établir trois batteries de brèche, lorsque le gouverneur, M. de Piza, fit arborer le drapeau blanc. Le 1er juin, la capitulation fut signée, et la garnison obtint les honneurs de la guerre. Pendant toutes ces opérations extérieures, et quoique les Français occupassent Anvers, il ne fut pas tiré un coup de fusil ni de la ville sur la citadelle, ni de celle-ci sur la ville.

Siége de 1792.

Le 18 novembre 1792, l'avant-garde de l'armée française se présente devant Anvers, qui lui ouvre ses portes. Le général Lamarlière envoie au gouverneur de la citadelle une sommation; il lui offre les honneurs de la guerre. Le gouverneur répond qu'il se défendra jusqu'à la dernière extrémité; quant aux menaces qui lui sont faites dans le cas où il tirerait sur la ville, il réplique qu'il se défendra partout où on l'attaquera. Le 20, le général Labourdonnaie, pour éviter la lenteur du passage des troupes par l'Escaut et le Rupel, arrive par la chaussée de Malines avec 12,000 hommes devant Anvers, et campe à Berchem.

Le 22, dans un conseil de guerre, il est décidé que pour ménager les habitants de la ville on n'attaquera pas le côté de la citadelle qui regarde l'esplanade, quoiqu'il soit évidemment le plus faible, et que l'attaque sera dirigée extérieurement sur le front attenant à la communication gauche de la ville à la citadelle.—Le 23, on désigne l'emplacement des batteries. Dans la nuit du 25 au 26, la tranchée est ouverte par 1,800 travailleurs avec tout le succès possible; les assiégés se laissent dérober ce travail et ne songent à l'inquiéter ni par leur feu ni par des sorties, quoique le bruit des pioches sur la terre gelée soit assez fort pour attirer leur attention. On développe ensuite la parallèle; du côté de Kiel, elle s'avance à moins de 150 toises de la palissade de la citadelle. L'eau gagne les travailleurs, qui ne peuvent donner à la tranchée que 18 pouces de profondeur, et parent à cet inconvénient à l'aide du parapet et en forçant les déblais. Un brouillard épais a dérobé ce travail aux assiégés, qui ne l'aperçoivent qu'au matin. Ils dirigent alors un feu vif contre les travailleurs. —Le général Miranda remplace le général Labourdonnaie. Le passage de l'artillerie à Boom éprouve des lenteurs; un officier est envoyé pour en presser la marche. Le 27 à midi, le feu de la citadelle cesse. Une correspondance interceptée par Miranda et renvoyée au commandant de la citadelle fournit à celui-ci l'occasion d'entrer en pourparlers; en effet, il demande la permission d'envoyer prendre les ordres du duc de Saxe-Teschen relativement à la citadelle; il promet de ne plus tirer jusqu'à la réponse. Cette réponse ne vient pas; à 7 heures du soir le feu de la citadelle recommence. Le 28 dans la nuit, quoique contrariés fortement par les eaux, les assiégeants avancent les batteries; les assiégés redoublent leur feu. Miranda fait démasquer successivement les batteries à mesure de leur construction. Les canonniers français font des prodiges d'adresse; le feu de la place cesse à quatre heures. Les bombes et les obus des assiégeants mettent le feu aux casernes de la citadelle et à l'arsenal. A 4 heures et demie le général français fait proposer au gouverneur de lui envoyer un officier de la garnison pour traiter d'une capitulation. Cette proposition est agréée, et le capitaine Devaux signe, à six heures du soir, les conditions de la reddition de la citadelle. — Le 30, la garnison, forte de 1,100 hommes, sort de la citadelle, ayant à sa tête le colonel Molitor, commandant autrichien, et se rend prisonnière de guerre.

Siége de 1832.

Par suite des difficultés qui s'étaient élevées entre la Belgique et la Hollande, après la séparation de ces deux états en 1830, et sur les résolutions de la conférence de Londres, les troupes françaises avaient déjà été obligées d'intervenir, et étaient entrées en 1831 en Belgique, d'où elles étaient ressorties peu de temps après. Au mois de novembre 1832, elles se virent forcées d'y revenir pour faire exécuter par la force les conditions du traité qui avait été imposé au roi Guillaume par la conférence, l'Angleterre et la France ayant résolu d'en venir aux mesures coërcitives, contre l'emploi desquelles les autres puissances ne protestèrent qu'assez mollement. L'armée française, sous le commandement du maréchal Gérard, ayant sous ses ordres les jeunes ducs d'Orléans et de Nemours, vint mettre le siége devant la citadelle d'Anvers, défendue par une garnison d'environ 6,000 hommes, sous les ordres du baron Chassé. La tranchée, ouverte le 29 novembre, fut fermée le 23 décembre par la capitulation de la place. Ainsi, la résistance opiniâtre des Hollandais derrière des fossés et des murs avait retenu pendant 24 jours et 25 nuits les soldats français dans la tranchée, avec la pluie, la boue et le froid, parmi des travaux et des périls continuels, sous le feu de la place. Dans ce siége mémorable, il fut ouvert 14,000 mètres de tranchée, il fut tiré 63,000 coups d'artillerie, et il fut pris aux Hollandais, par capitulation, 5,000 soldats de diverses armes, dont 185 officiers. Les Français

eurent 687 blessés et 108 morts. Le roi de Hollande ayant refusé de ratifier la capitulation signée par le général Chassé et de remettre les forts de Lillo et de Liefkenshœk, comme le demandait la conférence, la garnison hollandaise, à laquelle le maréchal Gérard avait offert la liberté sur parole, et à la condition de ne point porter les armes contre la France et ses alliés, jusqu'à la conclusion d'arrangements entre la Belgique et la Hollande, ayant refusé de souscrire à cette offre, dut être considérée comme prisonnière de guerre et fut dirigée comme telle sur Saint-Omer. En même temps, et pour montrer qu'elle ne voulait point imposer par sa présence, et jeter son épée dans la balance des négociations, l'armée française, qui avait opéré la reddition de la citadelle d'Anvers, pour laquelle elle était entrée en campagne, quitta la Belgique le 29 décembre, un mois juste après avoir ouvert la tranchée devant la place, et reprit ses cantonnements sur les frontières de France, pour se tenir prête à rentrer en campagne au premier signal.

ANVILLE (Jean-Baptiste Bourguignon d'), géographe célèbre, né à Paris en 1697, où il est mort en 1782, à l'âge de 84 ans, manifesta de bonne heure son goût pour la science qu'il a enrichie de tant de travaux, et pour laquelle ce goût se convertit bientôt en une véritable passion. Il dirigea de lui-même toutes ses études vers ce point unique, et il entreprit principalement la lecture des poètes et des historiens grecs et latins dans le but de rechercher et de déterminer la place que les villes dont ils parlent occupaient sur le globe et de fixer les limites de tous ces vastes empires dont il ne reste de traces que dans leurs écrits. Un des objets les plus importants de ses investigations fut de déterminer la longueur des mesures itinéraires des anciens et de les comparer avec celles des modernes. Les *Mémoires* qu'il a laissés sur cette partie et qui traitent des mesures itinéraires des Romains, des Grecs et des Chinois, sont un des plus beaux monuments géographiques que l'on possède, et c'est à ses premiers et importants travaux, qui forment la base de toute la géographie ancienne, que d'Anville dut principalement les succès qui couronnèrent tous ses ouvrages. Ses cartes, dont le nombre s'élève à plus de deux cents, sont un modèle d'exactitude, surtout celles qu'il a publiées sur l'Égypte et sur la Grèce, et plusieurs auteurs, entre autres M. de Choiseul, dans son *Voyage pittoresque de la Grèce*, lui ont rendu à ce sujet un hommage éclatant. Les Anglais eux-mêmes, qui sont en général si peu disposés à reconnaître la supériorité d'aucun autre peuple dans les sciences, ont fait du géographe français le plus bel éloge qu'aucun savant puisse ambitionner, en nommant leur meilleur géographe, le major Rennel, le *d'Anville de l'Angleterre*. D'Anville ne s'est pas borné pour ses cartes à une simple publication, il les a, la plupart du temps, accompagnées de Mémoires qui font preuve de la profondeur de son érudition et de la solidité de son jugement; mais le style n'en est pas assez soigné, assez littéraire; il manque en général de lucidité; et ces défauts, ou si l'on veut cette absence de qualités indispensables dans les écrits que l'on veut mettre à la portée du grand nombre, ont renfermé ces mémoires dans le cercle restreint de ceux qui se livrent plus généralement aux études arides de la géographie. L'éloge de d'Anville a été fait par Condorcet et par M. Dacier, et la notice de ses ouvrages a été publiée en 1802 par MM. Barbié du Bocage et de Manne, qui avaient formé le projet de donner une édition complète de d'Anville en 6 vol. in-4°. A la mort de monsieur de Manne, l'impression de deux volumes était presque achevée à l'imprimerie royale. L'édition en est continuée maintenant par les soins de sa veuve. Ces deux forts volumes, que l'éditeur a enrichis de notes relatives aux noms propres et aux positions des lieux, contiennent, 1° les *Connaissances générales* et les *Mesures itinéraires*, et 2° la *Géographie ancienne*; ce qui forme une partie essentielle des œuvres de d'Anville et un ouvrage complet.

AOD, ou EHUD, juge d'Israël, qui vivait de 1325 à 1305 avant J.-C., et qui était fils de Géra, voulant délivrer le peuple juif de la tyrannie d'Eglon, roi des Moabites, feignit d'avoir un secret important à confier à ce prince, et l'assassina. Rassemblant ensuite les Israélites, il tomba à l'improviste sur les ennemis et leur tua dix mille hommes. Les censeurs de l'Histoire-Sainte ont observé à ce sujet qu'*Aod* se rendit coupable en cette circonstance d'un régicide, et que c'est un très mauvais exemple à proposer à tout un peuple mécontent de son souverain. L'abbé Bergier, dans son *Dictionnaire de théologie*, repousse ce reproche en disant que les Israélites n'avaient point librement reconnu Eglon pour leur roi. « On nomme *régicide*, dit-il, un sujet qui tue son propre roi, et non celui qui tue un roi ennemi pour mettre en liberté ses compatriotes. Chez les anciens peuples, on croyait généralement que la *fourberie* était permise contre les ennemis de l'état. Mutius Scævola ne fut point accusé de régicide pour avoir voulu tuer par surprise Porsenna, qui assiégeait Rome. » Nous regrettons de voir les ministres d'une religion de paix et de charité s'appuyer sur l'histoire des païens et sur une morale profane pour justifier des actes répréhensibles aux yeux de Dieu; la guerre, le meurtre et la *fourberie* appartiennent malheureusement aux choses de ce monde et sont peut-être même inséparables de notre imparfaite humanité, mais certes elles ne sont point d'essence divine, et cet exemple doit montrer le danger qu'il y a pour ceux qui ne devraient s'occuper que des choses du ciel à se mêler de celles de la terre. Ils ne peuvent le faire sans dépouiller une partie de leur caractère sacré de douceur et de charité, pour adopter les erreurs et les passions humaines. Nous aimons mieux la seconde moitié de la justification de l'abbé Bergier, que voici : « Lorsque l'Écriture dit que Dieu suscita un libérateur à son peuple, elle n'enseigne point que Dieu lui inspira le mensonge et le meurtre qu'il commit; une action citée comme un trait de courage n'est pas louée pour cela comme un acte de justice. Souvenons-nous toujours que c'est l'Évangile qui a donné aux nations chrétiennes les vraies notions du droit des gens et du droit politique, soit en paix, soit en guerre. » Rappeler les hommes à la religion du Christ, c'est mériter l'assentiment universel. E. H.

AONIDES. C'est le surnom des Muses, tiré des monts Aoniens, où elles étaient particulièrement honorées, et d'où la Béotie elle-même est souvent nommée Aonie.

AORASIE. Des anciens étaient persuadés que lorsque les dieux venaient parmi les hommes, ou conversaient avec eux, leur divinité ne se manifestait jamais en face, et même qu'ils restaient invisibles pour ces derniers jusqu'au moment où ils se retiraient et se faisaient voir alors par derrière. C'est ainsi que Neptune, dans Homère (*Iliade*), après avoir parlé aux deux Ajax sous la figure de Calchas, n'est reconnu d'eux qu'à sa démarche au moment où il les quitte. De là le mot d'*aorasie*, ou invisibilité, d'*a* privatif, et de *oraô*, je vois.

AORISTE, terme de grammaire grecque, qui répond au prétérit défini de la langue française. Les Grecs avaient deux *aoristes;* les Latins ne connaissaient point ce terme, dont nous avons fait, à l'exemple des Grecs, une délicatesse de notre langue, en le substituant au simple passé, quand il s'agit d'un temps concret, d'une époque dont il ne reste rien; utile nuance, comme l'observe M. Ch. Nodier, dans son *Examen critique des dictionnaires*, que nous avons long-temps négligée, comme les Latins, et qui était à peine déterminée du temps de Corneille. Voici un exemple de l'emploi de l'*aoriste*, critiqué à tort par Voltaire, dans la scène 3e du 4e acte du *Cid :*

Nous *partîmes* cinq cents; mais, par un prompt renfort,
Nous nous *vîmes* trois mille en arrivant au port.

—L'*aoriste*, dit M. Nodier, est fort bien employé ici, puisqu'il s'agit de la veille.

AORTE, du grec *aortê*, vaisseau, vase. C'est le nom que porte la grande

artère qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps.

AOUT, le 6e mois de l'année romaine, qui commençait par le mois de mars : il fut appelé à cause de cela *mensis sextilis*, jusqu'à l'époque où l'empereur Auguste lui donna son propre nom, l'an 8 avant Jésus-Christ, pour rappeler à la mémoire plusieurs évènements heureux qui lui étaient arrivés dans ce mois. — D'Auguste, nous avons fait par corruption, *août*, et c'est chez nous le huitième mois de l'année. — Août s'entend aussi de la récolte, de la moisson des blés et autres grains, quoiqu'elle commence en plusieurs endroits dès le mois de juillet. De là, on dit, au figuré, qu'un homme a fait son *août* dans une affaire, dans une commission, pour faire entendre qu'il y a fait une bonne récolte, qu'il y a beaucoup gagné ; expression qui a été remplacée par celle-ci : *faire ses orges*, qui est plus en usage aujourd'hui, et qui a certainement la même origine.

AOUT (journée du 10). Cette journée, l'une des plus sanglantes de la première révolution française, fut elle-même une révolution nouvelle, qui remit tous les pouvoirs entre les mains des jacobins. C'est là que commencent les excès qui ternissent si malheureusement cette belle époque de notre histoire; mais les actes d'un gouvernement qui semblait alors conspirer sa perte la rendaient inévitable. En effet, la fuite de Louis XVI, le *veto* dont il crut devoir frapper les décrets de l'assemblée législative qui ordonnaient la vente des biens des émigrés et condamnaient à la déportation les prêtres réfractaires, en achevant d'indisposer les masses contre l'autorité royale, amenèrent la journée du 20 juin. Cette énergique manifestation de la volonté du peuple n'ayant obtenu aucun résultat, le roi persistant à maintenir son *veto*, devenu la source d'une fermentation générale, les contre-révolutionnaires relevèrent la tête, et, regardant déjà comme accomplis tous les rêves de leur imagination, ils accoururent à Paris de toutes les parties de la France, publiant leur projet d'enlever Louis XVI pour commencer la guerre civile. D'un autre côté, l'indignation des patriotes se manifestait par les pétitions nombreuses qui, de tous les départements, arrivaient dans les bureaux du corps législatif pour demander la déchéance de Louis XVI ; la révolution et la contre-révolution se retrouvaient en présence ; tous les symptômes d'un orage prochain et terrible se manifestaient à Paris. Les constitutionnels tentèrent vainement de conjurer l'orage en appelant le général Lafayette, mais le sage patriotisme du général n'était déjà plus compris, il n'avait plus assez d'influence pour maîtriser les idées révolutionnaires, et après avoir vainement demandé au corps législatif le maintien de la constitution et la punition de ceux qui l'avaient violée le 20 juin en insultant le chef du pouvoir exécutif, il se rendit aux instances de ses amis, et se hâta de quitter la capitale. Le moment de la crise approchait, les préparatifs de l'attaque du château se faisaient publiquement dans les premiers jours d'août. Le 9, le maire de Paris, Pétion, vint annoncer à l'assemblée nationale qu'il était instruit que le tocsin devait sonner à minuit, et qu'il n'avait pas en son pouvoir de moyens suffisants pour arrêter un mouvement populaire qui s'annonçait de la manière la plus alarmante : l'assemblée passa à l'ordre du jour. Cependant on avait fait au château quelques préparatifs de défense; le poste de la garde nationale avait été fortifié ; on avait fait venir de Courbevoie le régiment des gardes suisses, et une foule de royalistes remplissaient les appartements. A minuit le tocsin et la générale se faisaient entendre. A ce signal, les sections de Paris se rassemblent ; elles commencent par destituer le conseil de la commune, qu'elles remplacent par une municipalité révolutionnaire, composée de cinq commissaires de chaque section. Ce nouveau conseil s'installe sur-le-champ ; le procureur de la commune, Manuel, et le maire,

Pétion, sont conservés dans leurs places; un comité d'exécution pour centraliser le mouvement insurrectionnel est nommé immédiatement, et Santerre proclamé commandant provisoire de l'armée parisienne. Pendant la nuit, le château des Tuileries avait été investi par des forces considérables, à la tête desquelles se trouvait le bataillon des Marseillais. Cependant on ne pouvait point encore se prononcer sur les dispositions de la multitude; quelques bataillons paraissaient décidés à défendre le château, au lieu de l'attaquer, et l'on croyait assez généralement que l'insurrection se bornerait, comme celle du 20 juin, à une pétition armée. Le conseil du roi était resté assemblé toute la nuit. Ce prince descendit dans le jardin à cinq heures du matin, accompagné de la reine, de ses deux enfants et de quelques officiers généraux; il passa en revue les postes qui s'y trouvaient, et ne remonta que vers sept heures. Le rassemblement populaire avait prodigieusement augmenté. Les bataillons couvraient la place du Carrousel et les rues voisines. Leurs canons, en batterie à la porte de la cour royale, étaient dirigés contre le château. Dans cette extrémité, le conseil du roi, pensant que l'unique moyen d'arrêter l'effusion du sang prêt à couler était d'engager l'assemblée nationale à envoyer au château quelques-uns de ses membres pour diriger les opérations du pouvoir exécutif, lui députa le ministre de la justice Joly. Mais, bien que l'assemblée se fût réunie dans le lieu de ses séances dès le moment où la générale appelait tous les citoyens à leur poste, elle fut obligée de passer à l'ordre du jour, parce qu'elle ne se trouvait point en nombre pour délibérer. A huit heures, le directoire du département entra dans la salle du conseil. Rœderer, qui portait la parole, déclara au roi et à la reine que le danger était extrême, que la famille royale serait infailliblement égorgée si elle ne prenait le parti de se réfugier dans le sein de l'assemblée nationale. Marie-Antoinette s'éleva avec force contre cette proposition, qu'elle traitait de déshonorante; mais Rœderer lui ayant répondu: « Vous voulez donc, madame, vous rendre coupable de la mort du roi, de vos deux enfants, de vous-même, et de toutes les personnes qui sont dans le château? » personne n'osa appuyer l'avis de la reine, et à neuf heures le roi sortit du château, accompagné de la famille royale, des ministres, et de quelques généraux. Un détachement de grenadiers suisses et de grenadiers de la garde nationale lui servait d'escorte. En entrant dans la salle de l'assemblée, le roi se plaça dans un fauteuil à côté du président, ses ministres sur les siéges destinés aux administrateurs, et sa famille dans la tribune des journalistes. Le roi dit: « Je suis venu ici pour éviter un grand crime qui allait se commettre; je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu des representants de la nation. — Vous pouvez, sire, lui répondit Vergniaud, qui occupait le fauteuil en l'absence du président, compter sur la fermeté de l'assemblée nationale; ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et ceux des autorités constituées. » Sur l'observation d'un député, que l'acte constitutionnel interdisait au corps législatif toute délibération en présence du roi, Louis XVI se retira dans la tribune avec sa famille. — Cependant le roi était à peine entré dans l'assemblée que les premiers coups de feu se firent entendre. Quels furent les agresseurs? il est difficile de le dire. Les Suisses, rangés en bataille devant la porte du château, repoussèrent d'abord les premiers bataillons qui entrèrent dans la cour royale; mais à chaque instant les assaillants recevaient de nouveaux renforts, et bientôt ceux qui s'étaient chargés de la défense intérieure, se voyant entourés d'un rassemblement armé de plus de cent mille hommes, furent saisis d'une terreur panique, et, ne songeant qu'à leur propre sûreté, s'enfuirent l'un après l'autre par la grande galerie, occupée aujourd'hui par le Musée, et qui joint le pavillon de l'Infante au vieux Louvre. Les Suisses,

abandonnés à eux-mêmes, ne tardèrent pas à être forcés de toutes parts. Ce ne fut alors qu'une horrible boucherie. Vainement ils cherchèrent leur salut dans la fuite; les corridors, les caves, les combles, les écuries, les greniers, leur servaient momentanément d'asile, mais bientôt ils étaient découverts et égorgés sans pitié. Le feu, qui avait commencé à neuf heures et demie, cessa tout-à-fait à midi : le massacre dura jusqu'à deux heures. Le peuple, maître du château, exerçait sa vengeance sur tous les individus qu'il renfermait. Les huissiers de la chambre, les suisses des portes, et jusqu'aux personnes employées dans les cuisines, tout fut également massacré; le sang ruisselait partout, sous les toits, dans les caves et dans les appartements intérieurs. On pense qu'il périt dans cette journée environ 5,000 hommes. — Le triomphe du parti révolutionnaire ne fut pas moins complet dans l'assemblée que sur la place publique. La plus grande partie des membres du côté droit, craignant d'être égorgés par la multitude, ne s'étaient pas rendus à leur poste. Le président n'osa remplir ses fonctions; le fauteuil fut occupé successivement le 10 août par trois députés de la Gironde, Guadet, Gensonné et Vergniaud. Toute la matinée, les députations se succédèrent, demandant la déchéance du roi d'une manière à ne pas être refusées. Aussi l'assemblée adopta-t-elle à l'unanimité et sans discussion le décret célèbre proposé par Vergniaud, décret qui changea entièrement la face de la révolution française, et d'après lequel l'assemblée législative, considérant en substance que les maux de l'état étaient parvenus à leur comble; que ces maux dérivaient principalement des défiances inspirées par la conduite du chef du gouvernement dans une guerre entreprise en son nom contre l'indépendance nationale; que ces défiances avaient provoqué des diverses parties de l'empire un vœu tendant à la révocation de l'autorité déléguée à Louis XVI; que néanmoins le corps législatif ne voulait ni ne devait agrandir la sienne par aucune usurpation, déclara que le peuple français était invité à former une convention nationale, et suspendit provisoirement de ses fonctions le chef du pouvoir exécutif jusqu'à ce que la convention nationale eût prononcé. — Tel fut le résultat de la journée du 10 août; trois jours après, la France était sous le joug de la terrible convention, et Louis XVI et sa famille languissaient au Temple. A. Teulet.

APANAGE, *apanagium*, fait de *panagium*, provision, substance. Espèce de dot, terres ou revenus qu'on donne à des cadets de famille, ou à des princes d'une maison régnante où le droit d'aînesse est en vigueur, pour qu'ils puissent vivre d'une manière conforme à leur dignité. L'apanage n'est point une *légitime* dans le sens romain; il consiste aujourd'hui, *pour la plupart du temps*, en argent, ou dans l'usufruit d'un château, avec droit de chasse et autres. Son étendue se règle sur l'étendue du pays et l'état de ses finances. Les apanages n'ont été connus que fort tard en France, sous les rois de la troisième race. Auparavant, les fils de prince puînés partageaient également avec leur frère aîné.

APELLES. Célèbre peintre de l'antiquité, était fils de Pythias; né selon les uns à Cos, et selon d'autres à Colophon, il reçut le droit de bourgeoisie à Ephèse : c'est pour cela qu'on le surnomme quelquefois l'*Ephésien*. Ephorus d'Ephèse fut son premier maître, mais la réputation de l'école sicyonienne le détermina plus tard à prendre des leçons chez Pamphyle à Sicyone, et il composa plusieurs chefs-d'œuvre avec les élèves de ce maître. Sous le règne de Philippe, Apelles se rendit en Macédoine; là s'établit entre lui et ce grand roi cette intimité qui a donné lieu à beaucoup d'anecdotes. — On raconte que pendant son séjour à Rhodes Apelles alla visiter l'atelier de Protogènes : celui-ci étant absent, il traça sur une table un contour avec le pinceau. A son retour, Protogènes reconnut la main de maître d'Apelles; il s'appliqua à le surpasser par un contour plus beau et plus exact tracé dans le

premier. Apelles revint et en traça un plus exact encore dans les deux premiers. Le peintre de Rhodes s'avoua vaincu. Plus tard, cette table fut envoyée à Rome pour orner le palais des Césars, mais elle disparut dans un incendie.— Le plus célèbre tableau d'Apelles, *Alexandre tenant la foudre*, se trouvait dans le temple d'Éphèse. La mort paraît avoir surpris l'artiste à Cos, où il avait commencé une Vénus que personne n'osa achever. La grace était la qualité distinctive du talent d'Apelles; elle respirait dans toutes ses compositions, qui étaient pleines en même temps de vie et de poésie; c'est avec raison qu'on avait surnommé l'art dans lequel il excellait: *ars apellea*. Pline assure qu'Apelles n'employait dans la peinture que quatre couleurs qu'il combinait et harmoniait admirablement au moyen d'un vernis que lui-même avait composé et dont le secret a été perdu. Apelles se livrait avec tant de zèle à son art qu'il ne passait pas un jour sans toucher son pinceau; ce qui donna lieu au proverbe: *Nulla dies sine lineâ.* Pour atteindre plus sûrement la perfection, il exposait ses ouvrages aux yeux des passants, et, caché derrière un rideau, il recueillait leurs critiques pour en faire son profit. Un jour, un cordonnier ayant trouvé qu'il manquait quelque chose à une sandale, le peintre profita de son observation, et le lendemain le tableau reparut avec la correction indiquée; mais celui-ci, fier de son succès, ayant voulu faire de nouvelles critiques, Apelles, se montrant aussitôt, lui adressa ces mots, que les fables de Phèdre ont rendu proverbe: *Ne sutor ultrà crepidam!* Il était devenu éperdûment amoureux, en la peignant, de la maîtresse d'Alexandre, qui consentit à la lui donner pour femme. Accusé plus tard, en Égypte, d'avoir conspiré contre la vie de Ptolémée, il allait périr si le véritable coupable ne se fût pas fait connaître; c'est en mémoire de cet évènement qu'il peignit, en revenant à Éphèse, son tableau de *la Calomnie*, qui fut son dernier ouvrage. Il ne mit son nom qu'à trois de ses ouvrages: *Alexandre tonnant*, *Vénus endormie*, et *Vénus Anadyomène* (ou *Vénus sortant de la mer*).

APENNINS. C'est le nom générique de la chaîne de montagnes qui court dans toute la longueur de l'Italie, et sépare les versants d'eau qui se rendent dans la mer Adriatique, de ceux qui se rendent dans la Méditerranée. Le nom d'Apennins, qui appartient plus particulièrement aux montagnes qui séparent la Toscane de la vallée du Pô et de l'Ombrie, a été plus que probablement donné par les Ombriens et les Étrusques à la chaîne qui, dans le pays qu'ils occupaient, avait sa continuation aux Alpes. En effet, *alp-beannin*, qui signifie en gaulois petites Alpes ou petites chaînes de montagnes, est un nom parfaitement approprié aux Apennins, beaucoup moins élevés que les Alpes, et dont la plus grande hauteur atteint à peine 2,000 mètres.—La première partie de la chaîne des Apennins, qui s'étend des environs de Nice aux sources de la Magra, vers Pontremoli, au nord de la Ligurie, porte le nom d'*Alpes liguriennes.* Ce n'est que géographiquement qu'on l'appelle Apennin.— Des sources de la Magra, l'Apennin continue à se diriger à l'E., jusqu'aux sources du Tibre, qu'il enveloppe. De là il se dirige au S.-S.-E. et au S., enveloppant tous les versants du Tibre, jusqu'au lac Fucin ou lac d'Albe. Un pic assez élevé, qui domine Albe et Aquila, porte le nom d'Ombilic de l'Italie.—Après avoir couronné les sources du Garigliano et du Vulturne, l'Apennin courbe un peu au S., pour se rapprocher de la Méditerranée, jusqu'aux environs de Bovino et des sources de l'Ofanto. Là il se sépare en deux branches.— La principale descend au S.-S.-O. jusque vers Reggio de Calabre, où elle se termine en apparence. Mais cette interruption n'est qu'une dépression, qui donne passage au canal de Messine; la chaîne se relève et reparaît en Sicile.—La seconde branche s'étend à l'E., à la rive droite de l'Ofanto jusqu'un peu après Venise; de là elle tourne au S.-E. et se dirige en s'abaissant successivement vers le cap Sainte-Marie-de-Leuca. Là, une

dépression plus longue est couverte par le canal de Corfou, qui joint l'Adriatique à la mer Ionienne. La chaîne se relève aux monts Acrocérauniens, et va rejoindre l'OEta, l'Ossa et l'Olympe, à l'E., et le mont Scondisque, suite des Alpes, au N., d'où il paraît que la plaine du Pô et celles de l'Adriatique, sont un grand bassin primitif, où la mer s'est introduite par la dépression formée entre Otrante et l'Acrocronie. Les montagnes de la Toscane, qui passent au S. de Florence, et s'étendent à l'E. de Sienne, par Radicofani, d'où elles vont en s'abaissant jusqu'au Tibre, un peu au N. de Rome, dépendent également de l'Apennin. La coupure qui les en sépare à Fégline et Incisa, a été faite par la main des hommes pour donner passage aux eaux qui formaient un lac entre Orezzo et Cortone. Cette coupure a donné à l'Arno son cours actuel.

G^al DE VAUDONCOURT.

APENS (Guet-), et non *guet-à-pend*, comme l'écrivent quelques personnes; dessein formé, prémédité, pour nuire, et, par suite, embûche dressée pour assassiner ou faire un outrage. Cette expression vient du vieux mot *appenser*, aujourd'hui inusité, qui signifiait faire quelque chose après y avoir bien pensé.

APEPSIE, du grec *apepsis*, fait d'*a* privatif et de *pepsis*, digestion; maladie dont le diagnostic et le caractère sont dans l'impossibilité qu'on éprouve à digérer les aliments.

APÉRITIFS, du latin *aperire*, ouvrir, terme de médecine, qui se disait autrefois des remèdes que l'on croyait propres à ouvrir les pores, dilater les vaisseaux engorgés et faciliter le passage et l'écoulement des humeurs, s'emploie aujourd'hui dans un sens plus restreint, et sert à désigner les médicaments propres à favoriser les sécrétions biliaire et urinaire, ainsi que l'évacuation des menstrues. Les apéritifs employés le plus fréquemment sont les sels neutres et acidulés, qui ont la propriété purgative et diurétique, tels que les sulfates de potasse et de soude, le tartrate de soude, les tartrates acidulés, nitrate et acétate de potasse; viennent ensuite le savon, le fiel de bœuf, la rhubarbe et différents végétaux amers et aromatiques, tels que les chicoracées, l'aunée, l'ache, le fenouil, le persil, l'asperge et le petit houx; enfin, le fer, ses oxydes et ses sels.

APÉTALE, se dit de plantes dont la fleur est dépourvue de pétales, comme dans les graminées, et l'on donne le nom d'*aphyle* aux plantes dépourvues de feuilles, comme la prêle.

APHÉLIE, fait du grec *aph'* pour *apo*, loin, et d'*hélios*, soleil. C'est le point de l'orbite d'une planète où elle se trouve à sa distance la plus éloignée du soleil. — Par opposition, on appelle son point le plus rapproché *périhélie*, de *péri*, auprès. — Enfin, la *parhélie* est l'image du soleil réfléchie dans un nuage.

APHONIE, d'*a* privatif et de *phônê*, voix; on appelle ainsi l'extinction de voix qui survient par le vice des organes destinés à cette fonction.

APHORISME, du grec *aphorismos*, fait d'*aphorizô*, séparer, définir, et d'*oros*, limite; sentence, proposition brève et concise dans laquelle on expose un principe de doctrine. On connaît les *Aphorismes d'Hippocrate*. De là l'expression de *style aphoristique*, c'est-à-dire l'art d'écrire par phrases détachées, lesquelles contiennent un sens logique.

APHRODISIAQUES. On appelle ainsi en médecine les moyens usités pour rétablir les forces épuisées par l'usage immodéré des plaisirs de l'amour. Un grand nombre de substances, la plupart aromatiques, excitantes ou toniques, sont employées à cet usage, mais ne doivent l'être que sur l'indication d'un homme de l'art, pour ne point porter dans l'économie animale le désordre et une excitation dangereuse, qui seraient bientôt suivis des maladies les plus graves, et même de la mort, comme on l'a vu trop souvent chez des individus qui n'avaient demandé à ces remèdes que des forces passagères et factices pour en faire un nouvel abus.

APHRODISIES. On appelait ainsi

dans l'antiquité des fêtes en l'honneur de Vénus Aphrodite (*voyez* ci-après), établies dans la plupart des villes de la Grèce, et principalement à Cypre ou Chypre, Amathonte, Paphos et Corinthe. Les initiés offraient à la déesse une pièce de monnaie, *velut prostibuli pretium*, ce qui indique assez que le sacrifice n'était point fait à Vénus pudique. Athénée cependant rapporte que dans la dernière de ces villes, les honnêtes femmes célébraient aussi les *aphrodistes* sans se mêler pour cela aux courtisanes, que cette fête semblait surtout intéresser partout ailleurs.

APHRODITE, fait du grec *aphros*, écume, était le surnom de Vénus, qu'on disait sortie de la mer, sans doute parce que son culte fut emprunté par les Grecs aux Phéniciens, qui l'apportèrent par mer, lorsqu'ils conduisirent leurs colonies dans les îles de la Méditerranée, et y introduisirent leur commerce et leur religion. — On appelait aussi de ce nom une danse voluptueuse dont parlent Arnobe, saint Augustin et saint Jérôme, et par laquelle on représentait les aventures galantes de cette déesse, et *aphrodistes*, les fêtes qui lui étaient consacrées, et qu'on célébrait dans plusieurs provinces de la Grèce, principalement dans l'île de Chypre, la première où les Phéniciens aient abordé.

APHTHES, du grec *aphthai*, dérivé d'*aphthô*, j'enflamme; ce sont de petits ulcères qui naissent dans la surface intérieure de la bouche, et qui causent une douleur cuisante, semblable à celle que pourrait occasioner un charbon brûlant. Ces ulcères ne sont ni profonds ni étendus; ils sont d'ordinaire d'une couleur blanchâtre, et s'attachent principalement au palais, aux gencives, aux côtés ou à la racine de la langue. Les enfants, surtout ceux qui sont à la mamelle, sont fort sujets aux aphtes, lorsque le lait de leur nourrice est vicié, ou que leur estomac ne peut le digérer. Dans un âge plus avancé, les aphthes viennent d'humeurs séreuses et âcres qui regorgent dans le corps, et surtout dans l'estomac, et elles annoncent en général de la fatigue, de l'échauffement et une mauvaise digestion. Un liniment de miel rosat et d'huile de vitriol mêlés ensemble est un bon remède contre les aphthes, qu'on est obligé quelquefois de toucher avec la pierre infernale, quand ils sont trop persistants; mais ce n'est ici qu'un remède externe et local, et l'on doit surtout s'attacher à combattre la cause de ces affections, qui peuvent devenir assez graves lorsqu'elles sont négligées.

APICIUS (M. Gabius), célèbre gastronome, contemporain d'Auguste et de Tibère. Il avait la table la plus somptueuse de Rome, et révéla son génie pour l'art culinaire par l'invention de nouveaux mets. Quand il eut perdu sa fortune, qui s'élevait à 100 millions de sesterces', environ 20 millions de francs de notre monnaie, il s'empoisonna pour ne pas mourir de faim, comme il le craignait. Il y a eu encore deux autres Apicius à Rome, mais le livre culinaire *de Arte coquinariâ*, publié sous le nom d'Apicius, ne vient d'aucun de ces trois; on le doit à un certain Cœlius, qui se donna le surnom d'Apicius. On a donné une édition de l'ouvrage d'Apicius à Amstersdam (1709, in-12).

APIS. Nom d'un taureau adoré par les Epyptiens à Memphis. Selon la croyance populaire, la vache qui l'enfanta avait été fécondée par un rayon du ciel ou de la lune. Il devait être tout noir, avoir un triangle blanc sur le front, une tache blanche de la forme d'un croissant sur le côté droit, et sous la langue une espèce de nœud semblable à un escarbot. Quand ils avaient réussi à trouver cet animal si rare, les Egyptiens le nourrissaient pendant 4 mois dans un édifice dont la façade regardait l'orient; et à l'époque de la nouvelle lune on le transportait en grande cérémonie, sur un char magnifique, à Héliopolis, où il était encore nourri pendant 40 jours par les prêtres et les femmes, qui se présentaient devant lui dans l'attitude la plus inconvenante. Cette époque expirée, personne ne pouvait plus l'approcher. Les prêtres le trans-

portaient d'Héliopolis à Memphis, où on lui érigeait un temple et deux chapelles avec une grande cour pour se promener. On lui croyait le don de prédire l'avenir, don commun aux jeunes garçons qui l'entouraient. Ces prédictions étaient favorables ou funestes suivant qu'il entrait dans une chapelle ou dans l'autre. Sa fête était célébrée annuellement pendant sept jours, quand le Nil commençait à croître. On jetait dans le fleuve un vase d'or, et on pensait que cette fête apprivoisait les crocodiles pendant tout le temps de sa durée. Malgré l'adoration dont il était l'objet, ce taureau ne pouvait vivre plus de 25 ans, et la raison en existait dans la théologie astronomique des Égyptiens. On l'ensevelissait dans un puits ; cependant Belzoni prétend avoir trouvé un tombeau du bœuf Apis dans les montagnes de la haute Égypte. Il y rencontra un sarcophage en albâtre, à colonnes, transparent et sonore (qui se trouve aujourd'hui au musée britannique), orné en dedans et en dehors d'hiéroglyphes et de figures incrustées. Dans l'intérieur se trouvait le corps d'un taureau embaumé avec de l'asphalte.—La mort d'Apis était le sujet d'un deuil général, qui durait jusqu'à ce que les prêtres lui eussent trouvé un successeur, et la difficulté de rencontrer un bœuf exactement semblable permet de croire qu'ils avaient plus d'une fois recours à la fraude.

APLYSIES, genre de mollusques gastéropodes, nus, que les pêcheurs de la Méditerranée nomment *lièvres de mer*, et qui ressemblent beaucoup aux limaces. Leur corps varie beaucoup, et leur conformation leur donne la faculté de prendre subitement une multitude de formes. Les aplysies sont androgynes (des deux sexes), et quand elles sont inquiétées, surtout lorsqu'on les place dans l'eau douce, elles répandent en abondance une humeur rouge, qui paraît transsuder de leur peau, et dont la couleur est si foncée qu'une seule aplysie peut teindre un seau d'eau. Cuvier pense que cette liqueur est la pourpre des anciens.

APNÉE, d'*a* privatif, et de *pneô*, je respire ; état dans lequel la respiration paraît anéantie, ou devient si petite, si rare et si tardive qu'il semble que les malades ne respirent plus et soient privés de la vie, ce qui arrive dans l'hystérie, la syncope, l'apoplexie et la léthargie.

APOCALYPSE, du grec *apokalupsis*, révélation, fait d'*apo*, et de *kaluptô*, voiler, cacher. C'est le nom d'un livre du Nouveau-Testament, contenant les révélations faites à saint Jean l'évangéliste dans l'île de Pathmos. Justin le martyr, qui écrivait vers l'an 270 de notre ère, est le premier qui ait parlé de l'Apocalypse. « Chaque communion chrétienne, dit Voltaire, s'est attribué les prophéties contenues dans ce livre; les Anglais y ont trouvé les *révolutions* de la Grande-Bretagne; les luthériens, les troubles d'Allemagne; les réformés de France; le règne de Charles IX et la régence de Catherine de Médicis... Bossuet et Newton ont commenté tous deux l'Apocalypse... L'un et l'autre donnèrent prise à leurs ennemis par leurs commentaires. » Voltaire ne partage-t-il pas ici une erreur commune, en confondant le grand Newton avec Thomas Newton, médecin et théologien, mort en 1607? — L'Apocalypse est divisée en trois parties : la première et la plus courte contient une instruction adressée aux évêques de l'Asie-Mineure ; la seconde renferme la description des persécutions que l'église devait souffrir de la part des Juifs, des hérétiques et des empereurs romains, ainsi que les vengeances que Dieu devait exercer contre les persécuteurs, contre l'empire romain et la ville de Rome, désignée, dit-on, sous le nom de Babylone; enfin, dans la dernière partie, on trouve décrit le bonheur de l'église triomphante.

APOCATASTASE, rétablissement de l'état primitif, exécution des promesses, dans le style des apôtres. On nomme *discussions apocatastiques* celles qui, dans le commencement du siècle dernier, furent suscitées à Jean-Guillaume Peters, à cause de son opinion religieuse, que tout retournait à son état primitif à une cer-

taine époque, et que le coupable, à force de prières et d'expiations, pouvait être délivré des châtiments qu'il souffrait dans l'enfer. Peters a nommé *retour de toutes choses* le système de l'apocatastase.

APOCOPE, du grec *apokopê*, fait d'*apokoptô*, je coupe, je sépare, je retranche, composé d'*apo* et de *koptô*. En termes de grammaire, c'est une figure par laquelle on retranche quelque chose à la fin d'un mot, comme on écrit, par exemple, en latin, *negotî* pour *negotii*, et en français, je *doi*, je *voi*, pour je *dois*, et je *vois*, quand on y est obligé pour la rime. Ce n'est, à proprement parler, dans ce dernier cas, qu'une licence, dont il faut user fort sobrement. En chirurgie, l'apocope (*abscissio*) est une espèce de fracture ou de coupure, dans laquelle la pièce de l'os est séparée et enlevée : cette fraction s'appelle aussi apothrause (*apothrausis*).

APOCRISIAIRE ou Apocrisaire, du grec *apokrisarios*, fait d'*apokrisis*, réponse. Les envoyés, les agents, puis les chanceliers des princes, ont porté autrefois ce nom, qui était spécialement la qualité attribuée au député du pape résidant de sa part à Constantinople pour y recevoir ses ordres et lui transmettre les réponses de la Porte. L'apocrisiaire remplissait les fonctions des nonces ordinaires du pape auprès des princes catholiques; c'étaient d'ordinaire des diacres, qui ne prenaient rang qu'après les évêques. Saint Grégoire était apocrisiaire du pape Pélage à Constantinople. Du temps de Charlemagne, on appelait apocrisiaire le grand aumônier de France.

APOCRYPHE, d'*apokruphos*, secret, formé d'*apo*, et de *krupto*, je cache. On entend par *livre apocryphe* celui dont l'autorité est suspecte et falsifiée, parce que le véritable auteur cherche à se cacher et n'est pas connu. Par rapport à la Bible, on entend par livres apocryphes, ceux auxquels on ne reconnaît pas une origine divine, et dont le contenu n'est pas considéré comme une règle de croyance religieuse infaillible, quoique un pareil ouvrage ne soit pas entièrement faux et que l'auteur en soit connu. Ces livres sont en opposition avec ceux qu'on nomme *canoniques*, qu'on attribue à une origine divine, et dont le contenu est la base d'une croyance infaillible. La Bible étant divisée en Ancien et Nouveau-Testament, il existe des livres apocryphes et canoniques de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Les livres apocryphes de l'Ancien-Testament se trouvent ordinairement à la fin de la Bible, tandis qu'on omet entièrement ceux du Nouveau-Testament. On les trouve dans Fabric., *Cod. apocr.* (Hamb. 1719.)

APOCYN, ou **ASCLÉPIADE**, plante textile, originaire de Syrie, dont la tige a deux ou trois pieds de hauteur; ses feuilles sont ovales, terminées en fer de lance et cotonneuses en dessus, et ses fleurs affectent la forme d'une cloche. Elle porte un fruit léger, qui s'ouvre au moment de sa maturité et laisse à découvert un flocon soyeux qui enveloppe ses graines. C'est l'aigrette de ce fruit qui fournit ce coton ou cette ouate si légère, que M. la Rouvière est parvenu le premier à carder en 1760, en la tenant dans un sac et en l'exposant à la vapeur de l'eau chaude. Cette plante, dont le produit prend assez bien la teinture, a été naturalisée en France, surtout dans la Bretagne et dans le bas Poitou, et on l'emploie avec quelque avantage pour la fabrication des chapeaux, de la bonneterie, du velours, des molletons, de la flanelle et d'une espèce de satin qui imite celui de l'Inde; mais elle sert surtout à ouater les couvertures, les pelisses, les mantelets, et pour cet usage on la prépare en couches ou nappes bien égales, dont on enduit légèrement la surface de gomme pour mieux la fixer.

APODES, d'*a* privatif et de *pous*, *podos*, pieds; nom de certains oiseaux qui ont les pieds fort courts, de poissons sans nageoires, et de larves sans pattes de quelques insectes. Les anciens donnaient aussi ce nom à une marmite sans pieds.

APOGÉE, d'*apo*, loin, et de *gê*, terre. C'est le point de l'orbite d'une planète, d'une comète, d'un satellite, le plus éloigné de la terre. (*V.* Astronomie.) T.

APOLLINAIRES (Jeux), qui se célébraient à Rome dans le grand Cirque, en l'honneur d'Apollon. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'institution de ces jeux. Les uns l'attribuent à l'occasion d'une peste. Macrobe n'est pas de cette opinion : il raconte que les ennemis vinrent tout à coup attaquer les Romains pendant qu'ils célébraient les jeux apollinaires; les Romains marchèrent au combat, et Apollon vint à leur secours; une grêle de flèches tomba du ciel sur les ennemis et les mit en fuite. Mais ces jeux étaient donc institués avant cette attaque imprévue? Macrobe ajoute que, suivant une autre opinion, ils furent établis pour invoquer Apollon, dieu de la chaleur, pendant le temps où elle se fait craindre le plus. On dit qu'ils eurent lieu pour la première fois l'an 542 de Rome, d'après les prédictions du devin Marcius et celles des oracles sibyllins. Le prêteur C. Rufus fut le premier qui les célébra. On lui donna le surnom de Sibylla, qui se changea depuis en celui de Sylla. Pendant quelques années, ces jeux n'eurent point d'objet fixe; mais en 546, le préteur P. Licinius Varus les consacra à perpétuité, à l'occasion d'une peste. On les célébrait tous les ans, le 5 juillet. Le peuple y assistait couronné de laurier. Les décemvirs les présidaient et sacrifiaient à Apollon, avec les rites grecs, un bœuf et deux chèvres blanches, et à Latone une génisse. Ces victimes avaient les cornes dorées; chacun fournissait de l'argent selon ses moyens. Des jeunes gens, se tenant par la main, chantaient des hymnes en l'honneur du dieu, et des jeunes filles célébraient Diane. Les femmes les plus distinguées de la ville adressaient leurs vœux aux dieux et mangeaient dans le vestibule de leurs maisons, laissant les portes ouvertes à tout le monde. Th. Delbare.

APOLLINARISME. Dans l'histoire des dogmes chrétiens, ce mot exprime l'opinion que le verbe de Dieu a remplacé dans Jésus-Christ l'ame pensante, et que la divinité s'est unie en lui de corps et d'ame. L'auteur de ce système, Apollinaire, fut, depuis l'année 362 jusqu'en 382, évêque de Laodicée en Syrie, et le plus ardent ennemi des ariens. Il jouissait d'une grande estime comme homme et savant, et était au nombre des auteurs les plus distingués de son époque. Les anciens historiens ecclésiastiques prétendent qu'à l'époque où l'empereur Julien défendit aux chrétiens l'étude des classiques grecs, il en composa, de concert avec son père, qui enseignait la langue grecque, quelques imitations, telles que des poésies héroïques et des tragédies, dont les sujets sont empruntés à l'Ancien-Testament; ils ajoutent même qu'il arrangea le Nouveau-Testament en dialogues platoniciens; mais tous ces écrits ont péri. Ce ne fut qu'en 371 que son opinion fut publiquement connue; à partir de 375, *elle fut condamnée comme* hérésie par plusieurs synodes, et entre autres en 381, à Constantinople par le concile. Pendant ce temps-là, Apollinaire formait une nouvelle secte à Antioche, et établissait Vitalis évêque de ses partisans. Ceux-ci se répandirent en Syrie, et dans les pays voisins, fondèrent plusieurs communes avec des évêques, et s'établirent même à Constantinople; mais après la mort d'Apollinaire, il se forma entre eux deux partis, dont les uns, *les valentiniens*, restèrent fidèles aux dogmes *d'Apollinaire*, et les autres, les polémiens, embrassèrent l'opinion que Dieu et le corps de Jésus-Christ étaient une seule substance, qu'il fallait donc adorer la chair : de là ils reçurent le nom de sarcolâtres, anthropolâtres, synusiastes, parce qu'ils adoptaient un mélange des deux natures dans Jésus-Christ.

APOLLODORE, fils d'Asclépiade, grammairien athénien, en l'an 140 avant Jésus-Christ, étudia la philosophie sous Panetius, et la grammaire sous Aristarque. Il composa un ouvrage sur les divinités, un commentaire sur les poèmes d'Homère et une histoire en vers. L'ouvrage mythologique que nous possédons de lui sous le titre de *Bibliothèque* ne paraît être qu'un extrait du grand ouvrage d'Apollodore. Mais il n'est pas moins important sous le rapport de l'hi stoire

des dieux et des héros. Les meilleures éditions sont celles de Heyne (Gœttingue, 1803) et de Clavier (1805, Paris), avec une traduction française.—Apollodore est aussi le nom d'un fameux architecte qui a bâti le *forum Trajani*.

APOLLODORE, savant médecin et naturaliste de l'antiquité, naquit à Lemnos, environ un siècle avant Jésus-Christ. Il florissait sous les règnes de Ptolémée-Soter et de Lagus. Le scholiaste de Nicandre rapporte qu'il écrivit sur les plantes, et Pline dit qu'il a vanté le suc des choux et des raiforts comme un remède contre les champignons vénéneux. Il paraît que c'est le même qui a écrit un traité sur les animaux venimeux, et on suppose que c'est de son ouvrage que Gallien a tiré la composition d'un antidote contre la vipère.

APOLLON, fils de Jupiter et de Latone, dieu du jour, des arts, des lettres et de la médecine, le plus beau et le plus aimable des dieux. Il avait reçu de Jupiter le don de prophétie, et ses oracles étaient les plus célèbres et les plus accrédités de toute la Grèce. Latone, poursuivie par le courroux de Junon, se réfugia dans l'île flottante de Délos, que Neptune rendit stable en sa faveur, et là elle mit au monde Apollon et Diane. Junon, toujours enflammée de jalousie, suscita contre elle et ses enfants le serpent Python; mais Apollon, peu de temps après sa naissance, le perça de ses traits, d'où lui vient le surnom de *Pythien*. Plusieurs années après, ce dieu, furieux de la perte de son fils Esculape, foudroyé par Jupiter, tua les cyclopes qui forgeaient la foudre. Le maître des dieux, irrité de cette audace, le bannit du ciel. Apollon, réduit à la condition de simple mortel, se réfugia chez Admète, roi de Thessalie, qui lui confia le soin de ses troupeaux, ce qui le fit adorer depuis comme le dieu des bergers. Pendant son séjour sur la terre, Mercure lui ayant volé son arc et ses flèches, il fut réduit pour vivre à se mettre au service de Laomédon, et releva avec Neptune les murailles de Troie. Laomédon lui ayant refusé le salaire convenu, Apollon se vengea de l'ingratitude et de la perfidie de ce prince en frappant son peuple d'une peste cruelle. Les malheurs d'Apollon finirent par fléchir le courroux de Jupiter, qui le rappela dans le ciel, où il fut chargé de conduire le char du Soleil. Apollon brûla souvent d'amour pour de simples mortelles : il poursuivit Daphné; mais cette nymphe, pour éviter ses poursuites, invoqua le fleuve Pénée, son père, qui la changea en laurier. Comme dieu des arts, Apollon présidait aux concerts des Muses et habitait avec elles les monts Parnasse, Hélicon et Pierius, les bords de la fontaine d'Hippocrène et les rives du Permesse.

APOLLONICON. C'est le nom donné par les organistes Flight et Robson à un grand orgue à cylindre joué par plusieurs musiciens à la fois, au moyen de cinq claviers adaptés les uns à côté des autres. On le dit pareil au panharmonika de Maelzel, produisant un son majestueux et remarquable par la variété du jeu. (*Voy.* Niemeyer dans ses *voyages*). Avant ce temps, le facteur Roller de Hesse-Darmstadt, inventa un instrument à deux claviers qui peut se jouer comme pianoforté, et auquel est adapté un automate. Cet instrument, nommé *apollonion*, est décrit dans le journal musical de Leipzig.

APOLLONIUS, né à Perga, en Pamphilie, fut un des quatre savants (Euclide, Archimède, Apollonius et Diophante) que nous devons regarder comme les créateurs des sciences mathématiques. Il vécut vers l'an 240 avant Jésus-Christ, et étudia les mathématiques à Alexandrie sous les élèves d'Euclide. De tous ses ouvrages, le plus remarquable est celui qui traite des *Sections coniques* (Oxford, édition de 1710), dont il étendit le système par de nouvelles inventions et de belles explications. — Apollonius de Rhodes, poète épique grec, était né, suivant les uns, à Alexandrie, suivant d'autres, à Naucratie, en l'an 230 avant Jésus-Christ. Mais, poursuivi par la jalousie des autres savants de son pays, il se rendit à Rhodes, où il enseigna la rhétorique, et acquit par ses ouvrages une si grande

réputation que les Rhodiens lui accordèrent le droit de cité. Il retourna à Alexandrie pour remplacer Eratosthènes dans la direction de la bibliothèque de cette ville. De tous les ouvrages qu'il composa il ne nous reste qu'un poème intitulé : l'*Argonautique*, dont le mérite est très médiocre, quoique l'auteur ait mis un soin extrême à le faire, et dont M. Caussin, professeur au collége de France, a donné une traduction en prose. On y trouve cependant quelques épisodes très remarquables, tels que les *Amours de Médée*. Les meilleures éditions originales de ce poème sont de Brunck (Strasbourg 1780, et Leipzig, 1810). Weichert a publié la vie et les œuvres d'Apollonius à Meissen, en Saxe, en 1821. — Apollonius de Tyane en Capadoce, né au commencement de l'ère chrétienne, fut un sectateur de la philosophie de Pythagore. Il étudia la grammaire, la rhétorique et la philosophie auprès du phénicien Euthydème, et le système de Pythagore sous Euxines d'Héraclée. Un penchant irrésistible le porta vers le système de Pythagore, dont il suivit les dogmes les plus austères. Il se rendit à Argos, où Esculape avait un temple et opérait des miracles en faveur des malades qui s'y présentaient. Fidèle aux principes de Pythagore, il s'abstenait de toute nourriture animale, de vin, ne vivait que de fruits et de plantes, laissait croître ses cheveux, et n'avait pour vêtements que des étoffes faites de feuilles de plantes. Les prêtres l'initièrent à leurs mystères; on ajoute même qu'Esculape lui enseigna son art; mais on ne dit pas qu'il ait jamais tenté lui-même d'exercer l'art de guérir. Il forma une école de philosophie, et fit vœu de ne pas parler pendant cinq ans. Il visita aussi la Pamphilie, la Cilicie, Antioche, Éphèse et d'autres villes. De là il alla à Babylone et dans les Indes pour étudier les dogmes des bramines, et il fit ce voyage tout seul, ses disciples ayant refusé de l'accompagner. Il n'eut pour compagnon de voyage qu'un certain Damis, qu'il rencontra en route, et qui le prit pour une divinité. A Babylone, il conversa avec les mages, et de là il se rendit, comblé de présents, à Taxella, où régnait Phraorte, roi des Indes, qui lui donna des recommandations pour les premiers bramines. Après un séjour de plusieurs mois, il revint à Babylone, et de là il alla dans plusieurs villes ioniennes. Sa réputation le précéda partout, et les habitants de toutes les villes lui présentèrent leurs félicitations et hommages. Il prêchait publiquement contre la corruption des nations, et leur représentait, d'après le système de Pythagore, l'avantage de la communauté des biens. On prétend qu'il avait prédit aux Éphésiens la peste et le tremblement de terre qui survinrent peu de temps après. Il passa une nuit au tombeau d'Achille, et raconta avoir eu une conversation avec l'ombre de ce héros. A Lesbos, il discuta avec les prêtres d'Orphée, qui, le regardant comme un sorcier, lui refusèrent l'entrée du temple, mais la lui accordèrent quelques années plus tard. A Athènes, il recommanda au peuple des prières, des sacrifices et des études pour l'amélioration des mœurs publiques. Enfin il arriva à Rome quand Néron venait d'en exiler tous les magiciens; et, quoique cet ordre le concernât, il n'hésita pas à entrer dans la ville avec huit de ses disciples. Mais son séjour y fut de courte durée. Un historien raconte qu'il ressuscita une jeune femme, et qu'aussitôt il fut banni de Rome. Il visita l'Espagne, la Grèce, l'Égypte où Vespasien l'employa pour consolider son autorité et le consulta comme un oracle. De là il fit un voyage en Éthiopie, et fut très bien accueilli par Titus, qui lui demanda ses avis sur l'administration du pays. A l'avènement de Domitien, il fut accusé d'avoir excité une révolte en Égypte en faveur de Nerva; il se présenta volontairement devant le tribunal et fut acquitté. Il retourna en Grèce, et s'établit enfin à Éphèse, où il ouvrit une école pythagoricienne, et mourut centenaire. Il ne reste de ses écrits que son *Apologie* à Domitien, et plusieurs *Lettres*, publiées (au nombre de 84) par Commelin, en 1601. Sa *vie*, écrite en

grec par Philostrate, a été traduite en français (Berlin, 1774, 4 vol. in-12), et Legrand d'Aussy en a publié une autre en 2 vol. in-8°.

APOLOGÉTIQUE, d'*apologia*, fait d'*apo*, et de *logos*, discours, lettre; qui contient une apologie ou justification. Le discours de Tertullien en faveur des chrétiens est célèbre et mérite de l'être en effet par la force et la suite des raisonnements et l'énergie entraînante du style. Quoiqu'une foule d'apologies aient été écrites depuis Justin et autres en faveur du christianisme, l'apologétique ne se forma pourtant, comme science théologique, que dans le XVIII^e siècle. On entend par ce mot le développement scientifique des motifs en faveur de l'essence divine du christianisme, et elle diffère de la polémique, qui n'a pour but que de défendre une secte religieuse contre une autre. Après Hugo Grotius, les meilleurs apologistes modernes sont Less, Noesselt et Reinhard. C'est à ces sources qu'a puisé Beda-Mayr, le meilleur apologiste catholique qu'ait eu l'Allemagne. Châteaubriand, dans son *Génie du Christianisme*, ouvrage plus littéraire qu'apologétique, a su présenter sous un jour tout nouveau et tout poétique les sublimes vérités de la religion. L'ouvrage apologétique moderne le plus profond est sans contredit celui de M. Frayssinous. On parle avec éloges du livre danois intitulé : *Kristelig Apologetik* publié à Copenhague par Muller. C. L.

APOLOGIE (*voir* ci-dessus pour l'étymologie de ce mot), défense d'un accusé. Comme les jugements des anciens étaient publics, l'accusation et la défense avaient lieu publiquement et avec audition de témoins. Les plaidoyers judiciaires se faisaient souvent par écrit, tels que les plaidoyers (ou apologies) de Platon et de Xénophon en faveur de Socrate. Plus tard, les rhéteurs composèrent des apologies, et en firent composer à leurs disciples pour les exercer. Les apologies de Libanius sont de ce genre. Les orateurs et philosophes convertis au christianisme donnèrent ensuite le nom d'*apologies* aux écrits qu'ils composaient pour défendre la religion du Christ contre les objections et les accusations des philosophes païens

APOLOGUE. (*Voyez* FABLE.)

APONÉVROSE, du grec *aponeûrosis*, fait d'*apo* et de *neûron*, nerf. C'est le nom qu'on donne aux extrémités nerveuses des muscles, appelées autrement tendons, et dont la substance, qui tient l'intermédiaire entre celle de la chair et celle des nerfs, se rapproche davantage, tantôt de l'une et tantôt de l'autre. — L'*aponévrographie* (d'*apo* et de *graphô*, je décris) est la description des aponévroses), l'*aponévrologie* (d'*apo* et de *logos*, discours), un traité sur les aponévroses, et l'*aponévrotomie* (d'*apo* et de *tomé*, incision), la dissection des nerfs.

APOPHTHEGME, fait d'*apo*, très bien, et de *phtheggomai*, parler, est une maxime ou sentence brièvement conçue et exprimée, telles que les maximes des sept sages.

APOPHYSE, du grec *apophusis*, fait d'*apo* et de *phuomai*, naître, sortir, est, en anatomie ou dans le règne animal, une éminence, une protubérance, une excroissance des os: telles sont celles des vertèbres, de l'omoplate, des os du bras, de la cuisse, etc. — L'*apophyse mamillaire* ou *mastoïde* (de *mastos*, mamelle) est située à la partie postérieure de l'os temporal. — On appelle aussi *apophyses mamillaires* les nerfs olfactoires ou olfactifs, qui sont le principal organe de l'odorat, et qui aboutissent à la partie supérieure du nez. — *Apophyse* se dit aussi d'une excroissance dans le règne végétal.

APOPLEXIE, *apoplexia*, de *apoplectein*, frapper, abattre. Affection ainsi appelée, parce que les individus qui en sont frappés tombent comme les victimes que l'on immole. Elle est déterminée par l'affluence d'une grande quantité de sang vers le cerveau, qui comprime celui-ci, le suspend dans toutes ses fonctions et entraîne la mort, quelquefois avec la rapidité de la foudre. Elle a été définie par M. Rochoux : une hémorrhagie de

l'encéphale, par rupture, avec altération plus ou moins profonde de sa substance. Les attaques en sont quelquefois précédées par de fortes douleurs de tête; les veines du cou se tuméfient; il y a des vertiges, des éblouissements, des palpitations, des frémissements, une espèce de refroidissement dans les membres; le sommeil devient profond avec stupeur et affaiblissement de la mémoire; cependant, l'apoplexie peut survenir sans avoir été précédée par aucun de ces symptômes, et M. Rochoux, aux recherches duquel on doit beaucoup pour la connaissance de cette maladie, rapporte que, sur 63 apoplectiques observés par lui, 9 seulement présentèrent quelques-uns de ces symptômes précurseurs. — Les caractères les plus tranchés qui accompagnent l'apoplexie sont les suivants : la face présente l'empreinte d'une stupeur remarquable; elle est ordinairement bouffie, quelquefois pâle, le plus fréquemment verdâtre, jaune, livide ou d'une teinte violette très foncée. Les pupilles sont immobiles et fixes. Si l'on passe devant elles la lumière d'une chandelle, ces ouvertures ne se resserrent point comme dans l'état naturel. Ce moyen est d'ailleurs efficace pour distinguer certaines supercheries auxquelles ont recours quelquefois les malheureux afin d'exciter la commisération de leurs semblables. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer des individus tombés dans la rue ou chez eux, cherchant à simuler une attaque d'apoplexie. Il devient facile de reconnaître la fraude en employant le moyen que je viens de signaler plus haut relativement à l'immobilité des ouvertures pupillaires. — Dans une attaque d'apoplexie, il y a toujours immobilité plus ou moins complète, et cependant, lorsque le malade reprend ses sens, il se rappelle la plupart des choses qui se sont passées autour de lui pendant la durée de l'accès. A la suite de ces attaques, on observe la paralysie des yeux, du larynx, de la langue, d'un bras, d'une jambe, d'un côté du corps ou de tous les membres à la fois. La moitié de la face peut l'être également, d'où résulte que l'air chassé de la poitrine gonfle la joue paralysée à chaque expiration, en produisant un bruit analogue à celui que font les fumeurs en chassant la fumée de leur bouche; de là, l'expression de *fumer la pipe*, employée par les auteurs pour caractériser ce phénomène, qui, du reste, est regardé par M. Landré-Beauvais comme d'un fort mauvais augure. Ces différentes espèces de paralysies sont déterminées par la compression du cerveau produite par le sang épanché dans le crâne. Toujours la paralysie est opposée à la portion comprimée du cerveau. Ainsi, dans le cas où il y a paralysie de tout le côté *gauche*, par exemple, il y a épanchement, et, par conséquent, compression du côté droit du cerveau, et *vice versâ*. — *Quand* on a l'occasion d'ouvrir la tête de personnes mortes à la suite de cette affection, on trouve une grande quantité de sang épanché dans le crâne; les vaisseaux de la périphérie du cerveau sont considérablement injectés, la substance encéphalique, coupée par tranches, laisse écouler du sang plus ou moins liquide, présente des espèces de cavernes et la partie correspondante au côté où a lieu l'épanchement est sensiblement *ramollie*. *L'apoplexie* ne doit pas être confondue avec *l'épilepsie*, les affections comateuses, le coup de sang, la fièvre cérébrale, l'hystérie, l'asphyxie et la syncope. — Les causes de l'apoplexie se rattachent à l'individu ou à l'hygiène; c'est principalement de 40 à 60 ans qu'on l'observe; le tempérament sanguin y prédispose, ainsi que la grosseur démesurée d'une tête supportée sur un cou très court. Elle est plus commune en hiver, dans les saisons froides et humides, pendant les pluies abondantes et la chaleur humide après un froid très sec. La gourmandise et l'ivrognerie, une vie molle et oisive et l'absence de tout exercice y prédisposent. Ponsart disait qu'il y a plus de moines et de financiers apoplectiques que de paysans. Voici des relevés dus à M. Rochoux et faits sur 63 apoplectiques, de 10 ans en 10 ans.

Apoplectiques de 20 à 30 ans . .		2
	30 à 40	8
	40 à 50	7
	50 à 60	10
	60 à 70	23
		50
	Report.	50
	70 à 80. . . .	12
	80 à 90. . . .	1
		63

Quant au tempérament, voici un autre relevé du même nombre d'apoplectiques.

Tempéraments *sanguins*	D'embonpoint ordinaire. .	14	22
	Gros, gras et pléthoriques.	7	
	Maigres.	1	
Sanguins bilieux. . .	D'embonpoint ordinaire. .	10	20
	Gros, gras, et pléthoriques.	1	
	Maigres.	9	
Bilieux	D'embonpoint ordinaire. .	2	5
	Gros, gras et pléthoriques.	0	
	Maigres.	3	
Lymphatico-sanguins.	D'embonpoint ordinaire. .	4	16
	Gros, gras et pléthoriques.	2	
	Maigres.	10	
			63

Apoplexies observées pendant chaque saison de l'année sur le nombre de 63.	Printemps.	15
	Été	14
	Automne	18
	Hiver.	16
		63

Les causes qui donnent naissance à l'apoplexie se composent d'abord de la continuité de l'action de celles signalées plus haut. Les médecins regardent encore généralement comme pouvant déterminer l'apoplexie, les indigestions, le coït, surtout chez les vieillards, les affections profondes et vives de l'ame, la colère, les efforts de l'accouchement, une forte et vive impression du froid, etc. — Le traitement de cette maladie consiste à combattre l'hémorrhagie, à détruire la tendance qu'elle aurait à se reproduire, et à faciliter l'absorption du sang épanché dans le crâne. C'est pour remplir ces indications que les médecins recourent à l'emploi des saignées générales, soit au bras, au pied, ou au cou; qu'ils les rendent plus efficaces par les évacuations sanguines locales, par l'application de glace sur la tête, aidée des boissons délayantes et légèrement laxatives, moyens qu'il ne suffit point de connaître, mais qui doivent être convenablement employés d'après des règles qui ressortent de l'expérience, résultant d'une observation longue et bien dirigée.

HALMA-GRAND.

APOSIOPÈSE, fait d'*apo* et de *siopaô*, se taire, ou passer sous silence, terme de poétique ou de rhétorique, synonyme de réticence ou ellipse, qui consiste à interrompre le sens d'une phrase à dessein ou par l'effet d'une extrême agitation : par exemple, le *quos ego* de Neptune dans Virgile. Le lecteur ou l'auditeur est chargé de suppléer au sens véritable, en le complétant dans sa pensée. Cette figure était appelée *reticentia* chez les Romains.

APOSIS, d'*a* privatif et de *posis*, soif; terme de médecine : diminution de la soif.

APOSITIE, fait d'*apô* et de *sitos*,

vivres; signifie dégoût, aversion pour les aliments; ce qui s'exprime aussi par le mot *anorexie*.

APOSTAT, *en religion*, se dit d'une personne qui fait abandon de la vraie religion pour en adopter une fausse.—Il se disait d'un moine qui désertait d'un ordre religieux dans lequel il avait fait profession, et qu'il quittait sans dispense légitime. — *En politique*, ce même mot a été adopté dans la langue des partis, et il se dit d'un homme qui déserte les rangs d'une opinion pour suivre une autre bannière. L'une et l'autre apostasie supposent toujours des motifs intéressés. L'apostasie religieuse a toujours été considérée par les sectateurs de la religion abjurée comme un crime irrémissible, et qui assurait au coupable les peines de l'enfer. Chaque religion, chaque secte a eu ses apostats; et tel était damné par ses anciens co-religionnaires, qui se voyait préconisé par les adhérents de sa nouvelle croyance. Aux yeux des chrétiens. Julien, fut un *apostat;* il en est de même de Henri VIII, de Luther, de Mélanchton, de Calvin.—Aux yeux des calvinistes, Henri IV, après sa seconde abjuration, Henri IV disant *Paris vaut bien une messe* était un *apostat*. Il avait déjà eu l'avantage de mériter plusieurs fois ce titre dans les deux sectes; car à la Saint-Barthélemi, quand Charles IX, ce rude convertisseur, qui coupait d'un seul revers d'épée le cou aux ânes, vint lui dire *mort ou messe!* Henri de Navarre dit une première fois: *La vie vaut bien une messe*, et il se fit catholique. *Apostat! apostat!* disaient les calvinistes. Six mois après, le Navarrois s'échappa de la cour et abjura la messe. *Apostat*, et *relaps*, qui pis est, s'écrièrent tous les catholiques du royaume; puis Rome, faisant chorus, excommunia ce digne fils d'Antoine de Bourbon, qui mourut sans pouvoir se rendre compte s'il était catholique ou protestant; juste milieu en religion, assez curieux à remarquer dans le chef d'une royale maison, qui n'a pas toujours très bien su ce qu'elle voulait. Pour en finir sur Henri IV, voilà de compte fait, aux yeux des catholiques comme à ceux des protestants, deux *apostasies* et deux conversions, qui, multipliées les unes par les autres, donnent aux yeux de celui qui n'est ni catholique ni protestant quatre apostasies ou quatre conversions, comme il vous plaira d'appeler la chose.—L'église catholique n'est pas la seule qui soit possédée de l'esprit de prosélytisme; les protestants n'en sont point exempts, et chez eux c'est une inconséquence de plus. A l'instar des catholiques, calvinistes et luthériens font grand bruit de quelque maigres brebis qu'ils pensent conquérir sur le *loup dévorant* (c'est-à-dire sur la croyance rivale), et faire entrer au sacré bercail. Sottise de part et d'autre, car il en est des conversions de bon aloi comme des femmes de bien : on n'en doit pas parler. Il faut que tout se passe entre l'homme et Dieu : indiscret donc le pasteur qui en fait une ovation, un triomphe pour la paroisse ou pour le synode. Par cette publicité, d'ailleurs, on manque toujours le but qu'on se propose, car le monde se venge de cet éclat en supposant, à tort ou à droit, des motifs humains à la conversion. L'histoire le prouve. Qu'on me dise, en effet, quel bien a fait au catholicisme l'abjuration de Henri IV à Saint-Denis? les protestants en sont-ils moins demeurés fermes dans leur croyance? Aussi des guerres de religion ont été la grande affaire d'intérieur pour le successeur immédiat du premier roi Bourbon, ce Louis XIII, qui laissait à d'autres le soin d'occuper et son trône et peut-être sa couche royale. Une conversion, pour être pure, pour mériter de n'être pas flétrie du nom d'*apostasie*, a besoin d'être dégagée de tout intérêt humain : intérêt de crainte, c'est une lâcheté, excusable sans doute en présence de ces terribles mots *mort ou messe;* et l'amant de Gabrielle avait peu de vocation pour le martyre : intérêt d'argent et d'ambition, c'est un marché tout comme un autre, et celui qui l'a conclu a dû mettre la déconsidération publique dans un des plateaux de la balance. Après celle de Henri IV, il est une autre *apostasie* historique,

c'est celle de la fille du héros luthérien, de Christine, enfant bizarre du grand Gustave-Adolphe. Teinte du sang d'un valet qui la servait au lit, elle s'est faite catholique pour vivre libre à Rome : cela n'a été dans sa vie qu'un scandale de plus. Au temps de Louis XIV, les princesses protestantes qui entraient dans la famille royale de France commençaient par abjurer ; cette *apostasie*, pour ainsi dire diplomatique, ne tirait pas à conséquence : c'était l'usage, c'était d'étiquette ; on n'en soufflait mot. Témoin madame Henriette d'Angleterre, première femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, laquelle mourut empoisonnée par le giton de son époux, crime atroce, si commun dans les royales familles, et qui n'eut d'autre suite qu'un beau mouvement oratoire de Bossuet ; témoin encore la seconde femme de ce même duc, cette grosse Bavaroise, qui fut mère du régent ; mais pour celle-ci la conversion n'alla pas jusqu'au for intérieur, et elle resta toujours au fond du cœur fort bonne protestante. Aussi, pour se garantir de la contagion de l'hérésie, son époux ne manquait-il jamais de se munir d'un chapelet bénit quand il s'approchait d'elle.—Il importe sans doute assez peu à la religion, ce grand intérêt d'une autre vie, intérêt immortel comme l'éternité, que Turenne soit mort catholique ou protestant : peut-être y eut-il chez lui conversion véritable ; mais j'aimerais mieux que le bâton de maréchal n'eût pas été là pour gâter le mérite de l'acte religieux. Si du moins toutes ces conversions de choix avaient entraîné les masses, on pourrait politiquement y applaudir ; mais la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, la proscription de 200,000 Français, allant à l'étranger porter leurs capitaux, leur industrie, leur haine contre la maison de Bourbon, sont là pour prouver le contraire. Entendez les calvinistes, ils vous diront que c'est une *apostasie* qui, à Louis XIV vieilli, usé par les plaisirs et par la gloire, donna une épouse, un despote, dans la complaisante veuve du sale et maladif Scarron. Sous le règne de Louis XIV et de Louis XV, on a vu beaucoup de moines défroqués déserter le couvent et la France, puis, joignant au titre de *prêtre apostat* celui de *catholique apostat*, se faire calvinistes ou luthériens, épouser des cuisinières ou faire pis, fouetter le cahier et distiller le libelle en Belgique pour avoir du pain : voilà quel était leur lot. Là, brillait en vérité le prosélytisme des réformés, qui, sous ce rapport, n'ont rien à reprocher au catholicisme. Parlerai-je de ces *apostasies* qui se faisaient en Savoie pour une dixaine d'écus, véritable tour d'école buissonnière dont J.-J. Rousseau a fait confidence au public dans ses *Confessions?* ce n'est pas la peine d'en parler : autant s'en faisait et s'en fait encore aujourd'hui dans la dévote et indulgente Italie. Ces conversions, ces *apostasies*, qui ne tirent pas à conséquence, sont un moyen de demander l'aumône, de se faire ouvrir la crédence et la caisse des bons moines, qui, sans être dupes de ce trafic, croient, avec la foi du charbonnier, que la Providence permet ces choses-là pour nourrir quelques pauvres hères, qui, tandis qu'ils se convertissent, laissent du moins la grande route libre au voyageur. De nos jours, où l'on a vu, où l'on voit tant de choses, d'éclatantes abjurations ont trouvé leur place sous la restauration ; mais l'église musquée de Charles X les a seule appelées des conversions. Le public, indifférent, a été assez peu charitable pour n'y voir que des *apostasies ;* et, sous ce rapport, il a fait *chorus* avec les hébraïsants et les chrétiens dissidents, qui criaient au scandale, à la déception, mais à tort, car personne n'y fut trompé, et le scandale cesse là où commence le ridicule. Toutefois, un sentiment d'indignation que je ne puis maîtriser me force à jeter quelques lignes d'exécration contre l'infâme apostat qui, après avoir renié le dieu de Moïse pour parvenir à la cour, a vendu sa protectrice pour un de ces tas d'or dont les gouvernements les plus avares sont toujours prodigues quand il s'agit de payer une bassesse. A un Deutz, comme à tous ses pareils, tout honnête homme est en droit

de rejeter cet anathème qu'un éloquent Israélite adressait à l'infâme valet d'une princesse accoutumée à placer aussi mal sa confiance que son espoir. Attacher la moindre importance à de pareils changements, soit pour attaquer, soit pour défendre une communion, ce serait se montrer mauvais logicien. « Vous n'appartenez à aucun culte : vous avez abjuré la foi de vos pères et vous n'êtes plus catholique ; aucune religion ne vous veut et vous ne pouvez en invoquer aucune.» Voulez-vous savoir combien, en fait de religion, les hommes pèsent peu en comparaison des choses? prenons l'exemple de Julien, l'*apostat* par excellence, par antonomase. Ses vertus, ses talents, son esprit, sa bonne foi, ne sont point contestées. Eh bien ! quel service a rendu au paganisme l'abjuration de Julien ? aucun; elle n'a servi qu'à rendre plus vive la haine des chrétiens contre les gentils, qu'à précipiter la ruine du vieil édifice dont Jupiter Capitolin était la pierre angulaire. Julien a eu le tort le moins pardonnable à un souverain, celui de n'être pas de son siècle : il a voulu se mettre en travers du torrent, et le torrent l'a emporté. En voulant ne voir dans le *Nazaréen* que le chef d'une nouvelle secte politique, Julien n'a point converti ceux qui le croyaient Dieu le fils, et il a grandi l'importance humaine du Christ aux yeux mêmes des chrétiens. Aussi est-ce avec raison qu'au moment de la mort, à ce point de l'éternité où les illusions du monde se laissent voir à nu aux yeux du moribond, Julien a pu s'écrier sans miracle : *Tu as vaincu*, *Nazaréen!* Cela n'ôte rien aux vertus réelles de Julien, ni ne l'empêche d'avoir été un prince aimable, valeureux, fort original surtout; et pour le réhabiliter, Voltaire, dans son article *apostat*, n'avait pas besoin de retourner contre le christianisme des arguments pris seulement d'un seul côté de la médaille. Trop souvent, pour faire la guerre aux religions, qu'il a jugées légèrement, Voltaire s'est servi de ces arguments dont aujourd'hui un catéchiste, même fort ordinaire, dédaignerait de se servir pour combattre l'incrédulité. Refusons donc à Julien, en dépit de son apologiste, la gloire d'avoir été un de ces génies faits pour dominer leur siècle, et déplorons en lui cette fausse direction d'idées qui a fait perdre au monde romain le fruit de toutes ses belles qualités. Était-ce après le règne de Constantin qu'un empereur romain devait perdre son temps à ranimer les cendres refroidies des vieux sanctuaires, à réveiller les oracles muets, à relever les idoles couchées dans la poussière ! Il devait de l'héritage de Constantin conserver le rôle de chrétien, à peu près comme Auguste, de l'héritage de César, osa assumer sur lui le rôle de général, lui qui n'avait jamais été qu'un soldat poltron. Homme de politique et d'actualité, Auguste, *s'il fût venu au monde du temps des Scipion, aurait aussi* été rendre grace aux dieux dans le Capitole ; à Byzance, il se fût signé devant le *labarum*. Sans doute le christianisme, qui ne put convertir au moral ni Constantin ni Clovis, n'eût pas fait du cruel Octave un moins méchant homme ; mais dans un monarque politiquement assorti à son siècle, l'homme privé est bien peu de chose. Un pays où ont régné les Louis-le-Débonnaire, les Charles VI, les Charles VIII, les Louis XVI, *sait ce qu'il en* coûte d'avoir un roi bonhomme : *il finit* toujours par être un bonhomme de roi. — De l'empereur Julien, descendons à ces moines ou prêtres apostats qui allaient jeter le froc dans les Pays-Bas ou sur les bords de la Tamise. Citerons-nous le capucin Norberg, qui a tant écrit contre les gens de son ancienne robe, et qui en a dit des choses qu'un prêtre seul pouvait savoir et dire avec tant d'acrimonie. Plus honorable est le nom du prêtre Le Vassor, qui a écrit une longue histoire de Louis XIII, réputée libelle dans le temps, et qui, aujourd'hui qu'on a tant de mémoires peut passer pour la vérité exprimée seulement avec une âpre franchise. Et ce bon et touchant abbé Prévost, ce libertin sensible, qui s'est peint si naïvement dans son Desgrieux, n'avait-il pas été jé-

suite? N'a-t-il pas *apostasié* son ordre, puis la prêtrise, pour se marier et revenir ensuite au giron catholique? Enfin, l'auteur de lettres qui scandaliseraient sous la plume même d'un homme, madame Dunoyer, ne fut-elle pas aussi une *apostate*, ignoble conquête du calvinisme sur le catholicisme, qui alors ne perdait plus même une jolie pécheresse? Au moment de l'expulsion des jésuites, ce sont des prêtres *apostats* qui ont le plus cruellement flagellé les compagnons d'Ignace. Dans les années le plus salement corrompues du règne de Louis XV, c'étaient des prêtres *apostats* qui partageaient avec les Chevrier, les Lamorlière et autres chevaliers d'industrie la gloire honteuse d'enfanter des livres obscènes, écrits avec un talent qui faisait tant de prosélytes au culte du vice et de la débauche. — Nous avons vu pendant notre grande révolution ce qu'ont été les prêtres qui avaient *apostasié*. De nos jours, un prêtre *apostat* est devenu le diplomate obligé de tous les gouvernements de France depuis le directoire jusqu'au *juste-milieu* : homme étonnant par la portée de son esprit, heureux surtout d'être venu dans un siècle peu croyant, car s'il fût né au temps de la maréchale d'Ancre, on n'eût voulu expliquer que par la sorcellerie un pacte si constamment immuable avec tant de fortunes et de grandeurs diverses. Le nom de cet homme si fameux présente une merveilleuse transition pour passer de l'*apostasie religieuse* à l'*apostasie politique*.—Apostasie politique, acception nouvelle du mot; mais la chose est déjà ancienne : dans tous les siècles, sous tous les gouvernements, il y a eu des *apostats politiques*, et il y en aura toujours, mais ils foisonnent dans les temps de révolution. Ouvrons l'histoire des papes, et nous verrons que, pendant les querelles du sacerdoce et de l'empire, maint homme d'état et d'église, qui, simple cardinal, s'était montré l'adhérent de la cause impériale, changeait de note du jour au lendemain, du moment qu'il avait ceint la tiare, et se montrait l'héritier de la politique envahissante des Grégoire VII et des Innocent. Autant on en peut dire de maints héritiers présomptifs des trônes : princes royaux ou dauphins, ils paraissent assez accessibles aux vœux des peuples et jusqu'à un certain point ennemis du despotisme paternel; rois, ils font tout comme avait fait leur père. Et ces simples citoyens, qui sont arrivés à leur tour au pouvoir suprême, quels hommes de popularité, d'opposition même avant! quels parvenus de despotisme après! Antécédents, opinions personnelles, ils ont tout *apostasié*; et bien peu ont mérité la gloire de Guillaume III, qui, venu après l'opiniâtre et dévot Jacques II, s'est du moins conduit de sorte à valoir un peu mieux que son prédécesseur. Mais descendons de ces hauteurs du trône, où les idées de morale ne sont pas sans doute les mêmes que pour le commun des mortels, et cherchons ailleurs les *apostats politiques*. Les partis donnent assez légèrement cette qualification, sans songer peut-être à en scruter la valeur réelle. Qu'est-ce qu'un *apostat politique*? est-ce la même chose que ces *protées*, que ces *girouettes* qu'il a plu à des auteurs malins de classer par ordre alphabétique dans des dictionnaires volumineux? Sans doute, les *apostats politiques* sont de la même famille, mais l'idée qu'on attache à ce mot a quelque chose de plus grave et de plus profond. Un *apostat politique* est un homme toujours odieux; un *protée* peut n'être qu'un homme vil, mais l'*apostat* est aussi redoutable qu'il est à mépriser : une *girouette* n'est guère que ridicule. Les *girouettes* forment cette race moutonnière pour laquelle, en politique, tout est, depuis 40 ans, *sempre bene*. Dans nos assemblées délibérantes, ce sont les gens que, lors de notre première révolution, on appelait le *marais*, la *plaine*, la *faction des dîneurs*; puis, sous la restauration, le *centre*, le *ventre*, gens toujours prêts à dîner chez les ministres, car les truffes n'ont pas plus d'opinion que les écus. Disciplinés d'avance pour former une majorité au pouvoir en exercice, pour voter toutes les adresses, pour concéder toutes les lois d'exception, dans les as-

semblées électorales, ce sont ces honnêtes gens qui consultent le voisin avant de déposer leur scrutin, et qui nomment pieusement les candidats de la faction dominante en disant l'*ordre établi;* ce sont ces juges inamovibles qui, depuis 40 ans, viennent chaque année protester de leur inviolable fidélité à l'autorité qui règne au premier janvier, mais qui n'y sera peut-être plus au 31 décembre; ce sont les chantres de toutes les paroisses, les gardes civiques de toutes les cités, de toutes les banlieues, etc. Ces gens-là n'ont jamais demandé qu'à vivre, à palper leur traitement, à débiter leurs *oremus*, à vendre leurs chandelles et leurs épices. Au milieu de toutes ces métamorphoses, le fond, chez eux, n'a jamais changé; leur sordide intérêt, vu sottement, avec des yeux de taupe, voilà quel a été l'unique mobile de toutes leurs transfigurations. Parmi cet immense troupeau, il se rencontre quelques habiles, quelques hommes à savoir-faire, gens qui ne désertent jamais un parti qu'à bon escient, qui calculent froidement toutes les chances, tout le *doit* et *avoir* d'une *apostasie;* qui ne se placent jamais dans un parti sans avoir l'œil fixé sur celui qui doit prédominer après. Ils ne croient à la vertu, à l'honneur, que sous bénéfice d'inventaire; cherchez un peu, et vous les trouverez parmi les hommes d'état, les députés, les pairs, les hauts commis, les historiens, les poètes, les journalistes et les philosophes. Longue en serait la litanie. Juvénal, Molière, Platon, Tacite, qu'êtes-vous devenus? Qu'avez-vous fait de vous-mêmes? Voilà les *vrais apostats*, d'autant moins excusables qu'ils ont plus de discernement, de talent, de génie. Au reste, en étalant l'or de leurs broderies neuves, en comptant celui de leur coffre-fort, ils se moquent bien des sifflets du public :

. . . . . populus me sibilat, at mihi plaudo.

Et sont persuadés, tant ils ont bonne opinion de l'humanité, la jugeant par eux-mêmes, qu'on ne les blâme que par envie. Les doyens de cette tourbe ont prêté tous les serments, porté le bonnet rouge, changé le titre de citoyen contre un majorat de comte ou de baron, adoré l'Être-Suprême sous Robespierre, brûlé le cierge à leur paroisse sous Louis XVIII, porté la bannière de saint Joseph sous Charles X, chanté la *Marseillaise* aux fenêtres du Palais-Royal en 1830. Les adeptes plus jeunes de l'*apostasie* politique ont sans doute, chronologiquement parlant, moins de *chevrons caméléoniques* à montrer que leur chef de file, mais leur début promet assez. Ces *apostats*, à quelque coterie, à quelque club, à quelque salon, à quelque génération qu'ils appartiennent, sont et seront à tout jamais les mêmes au fond, quoique toujours divers à l'extérieur; le ciel les a créés pour tirer seuls profit des révolutions qu'ils n'ont pas faites, pour dire *amen* à tous les pouvoirs.—*D'autres hommes* également assez changeants dans leurs *allures*, mais qui dans leur for intérieur n'en varient pas davantage, sont nés pour être de l'opposition; ils sont toujours en désaccord avec l'autorité, et cela sans calcul, sans intérêt personnel à la chose, par la seule impulsion d'un esprit trop léger ou trop conséquent, trop mobile ou trop invinciblement attaché à de nobles théories : vrais antipodes des *apostats* du pouvoir, ils se placent toujours dans une position hostile à son égard; c'est là leur vocation. Si parfois ils servent l'autorité, c'est par leur conscience à remplir des fonctions de civisme et de dévouement; plus souvent, c'est par la sévérité d'avertissements dont jamais elle ne leur sait gré, tout en ne dédaignant pas d'en profiter. Ces hommes, quand ils ont du courage et du talent, ce qui n'est pas rare avec un esprit indépendant, peuvent être utiles à l'état, mais rarement à eux-mêmes: car, c'est par la complaisance, la servilité et l'appui des coteries que s'obtiennent les faveurs des gouvernants, et que coule le Pactole du budget. Sous l'antique monarchie, la domesticité chez les seigneurs était la source des grandeurs et de la fortune, aujourd'hui c'est presque toujours l'*apostasie politique* venant à propos. CH. DU ROZOIR.

APOSTÈME, ou *apostume*, du grec *aposthêma*; abcès, tumeur contre nature, qui vient à quelque partie du corps; elle est causée par quelque humeur corrompue et qui aboutit souvent à une suppuration.

APOSTILLE, du latin *positum*, mis, placé; annotation ou renvoi qu'on fait à la marge ou au bas d'un écrit pour le commenter, et le critiquer, l'éclaircir.—En termes de palais, ce sont les notes que les arbitres mettent à la marge d'un mémoire ou d'un compte.—L'*apostille* est encore la recommandation dont on appuie une pétition, et c'est dans ce sens que ce mot s'emploie aujourd'hui le plus fréquemment. Ajoutons que l'emploi de la chose elle-même est devenu beaucoup trop fréquent de nos jours, et qu'elle a dégénéré en une espèce d'abus, par la trop grande facilité avec laquelle on l'obtient, et qui ne peut qu'en affaiblir le prix.

APOSTOILE. C'était ainsi qu'on appelait autrefois le pape; on trouve ce mot dans nos vieux auteurs et dans la Bible de Guyot.

APOSTOLAT, dignité ou ministère d'apôtre. Anciennement l'épiscopat, en général, était appelé *apostolat*: c'était le titre honoraire; on le trouve encore attribué aux évêques dans le VIe et le VIIe siècle. Depuis, on ne l'a plus donné qu'au souverain pontife.

APOSTOLINS. C'étaient des religieux dont l'ordre prit naissance au XIVe siècle, à Milan, en Italie. Ils avaient reçu ce nom, parce qu'ils faisaient profession d'imiter la vie des apôtres et celle des premiers fidèles.

APOSTOLIQUE, tout ce qui vient des apôtres ou y a rapport. On appelle *écrits apostoliques* ceux qui ont été composés par les apôtres; l'église chrétienne primitive se nommait *église apostolique*, parce que les apôtres la dirigeaient et que leur esprit continuait à l'animer. Ainsi le siége romain a été surnommé *siége apostolique*, parce que l'apôtre saint Pierre l'a fondé.—On appelle à Rome *chambre apostolique* l'autorité chargée de l'administration des revenus du pape.—La *bénédiction apostolique* est celle que distribue le pape en qualité de successeur de saint Pierre.—Le *symbole apostolique* est un résumé sommaire de la religion chrétienne; il porte ce nom, parce que l'enseignement des apôtres y est contenu en trois articles. Ce symbole apostolique se trouve déjà dans les œuvres de saint Ambroise, qui vivait au commencement du IVe siècle. Selon Tertullien, la mission des pasteurs, pour être légitime, doit venir des apôtres par une succession non interrompue; toute mission qui ne vient pas d'eux ne peut venir de J.-C., ne peut donner aucune autorité, aucun pouvoir. Le titre d'*apostolique* est donc un des caractères distinctifs de la véritable église, parce qu'elle fait profession d'être attachée à la doctrine des apôtres; que ses pasteurs, par une succession constante, tiennent leur mission de ces premiers envoyés de J.-C. Dans la primitive église, on nomma *apostoliques* et les églises qui avaient été fondées par les apôtres, et les évêques de ces églises, parce qu'ils étaient successeurs des apôtres; le nombre se bornait à quatre, Rome, Alexandrie, Antioche et Jérusalem, les seules qui eussent eu des apôtres pour évêques. Dans la suite, les autres églises prirent le titre d'*apostoliques*, mais seulement à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des églises qui étaient apostoliques par leur fondation, et parce que tous les évêques se disaient successeurs des apôtres.

APOSTROPHE, du grec *apostrophê*, détour, fait d'*apo* et de *stréphô*, je tourne; figure de rhétorique à laquelle les anciens ont donné cette dénomination, parce que l'orateur qui s'en servait se détournait du juge pour adresser la parole au plaignant ou à l'accusé. Par cette figure, on se rapprochait de la forme du dialogue.—On entend aussi par là, dans un sens plus restreint, l'allocution qu'on adresse à un absent comme s'il était présent, ou à un être non animé ou privé de sensibilité, comme s'il avait de la vie et de la sensibilité. L'apostrophe ne s'emploie que comme grand mouvement ora-

toire, dans des moments d'inspiration ou d'émotion.—C'est ainsi qu'on appelle encore un signe de l'écriture qui ressemble à une virgule, et s'emploie pour indiquer la suppression d'une voyelle devant une autre.—C'est enfin, en termes vulgaires, le synonyme de soufflet ou coup sur la figure.

APOTACTITES, APOTACTIQUES ou RENONÇANTS. C'est le nom d'une secte d'anciens hérétiques qui renonçaient à tous leurs biens, et voulaient imposer à tous les chrétiens l'obligation de les imiter, pour suivre l'exemple des apôtres et des premiers fidèles.

APOTHÉOSE, du grec *apothéôsis*, fait d'*apo* et de *théos*, dieu. C'est l'action de déifier ou de placer un homme au rang des dieux. L'apothéose était fondée chez les anciens sur l'opinion religieuse que les hommes illustres étaient admis au ciel après leur mort; c'était un dogme que Pythagore avait puisé chez les Chaldéens. Cette cérémonie remonte à la plus haute antiquité, et il est très probable que les dieux les plus célèbres de la Grèce ne sont que des hommes divinisés. Les apothéoses les plus célèbres de la Grèce furent celles de Brasidas, général lacédémonien, et d'Ephestion, ami d'Alexandre.— Hérodien, au commencement du livre IV de son Histoire, en parlant de celle de Sévère, fait une description exacte et curieuse des cérémonies qui s'observaient dans les apothéoses des empereurs. Voici ce qu'il en dit: « Après que le corps du défunt avait été brûlé avec les solennités ordinaires, on mettait dans le vestibule du palais, sur un grand lit d'ivoire, couvert de drap d'or, une image de cire qui le représentait parfaitement, mais à laquelle on donnait néanmoins un air de langueur et de maladie. Pendant presque tout le jour le sénat se tenait rangé et assis au côté gauche du lit avec des robes de deuil. Les dames les plus élevées par la qualité étaient au côté droit, vêtues de robes blanches, toutes simples et sans ornements. Cela durait sept jours de suite, pendant lesquels les médecins, s'approchant de temps en temps du lit pour considérer le *malade*, dressaient en quelque sorte le bulletin de sa santé, jusqu'au moment où ils venaient déclarer au peuple que l'empereur avait cessé de vivre. Alors de jeunes chevaliers romains et d'autres jeunes seigneurs du premier rang chargeaient sur leurs épaules ce lit de parade, et, passant par la rue sacrée (*via sacra*), ils le portaient au vieux marché, où les magistrats avaient coutume de se démettre de leurs charges. Là, il était placé entre deux espèces d'amphithéâtres, et l'on chantait à l'entour des hymnes composés en l'honneur du défunt sur des airs lugubres; après quoi on portait le lit hors de la ville, au Champ-de-Mars, au milieu duquel avait été dressé un pavillon de bois, de forme carrée, rempli de matières combustibles, revêtu de drap d'or et orné de figures d'ivoire et de diverses peintures. Au-dessus de cet édifice, on en élevait plusieurs autres semblables au premier pour la forme et la décoration, mais plus petits, et allant toujours en diminuant; on plaçait le lit de parade dans le second de ces édifices, dont les portes restaient ouvertes, et on jetait tout à l'entour une grande quantité d'aromates, de parfums, de fruits et d'herbes odoriférantes. Après quoi les chevaliers exécutaient à l'entour une cavalcade à pas mesurés, et suivis de chariots dont les conducteurs étaient revêtus de robes de pourpre, et portaient les représentations ou les images des plus grands capitaines romains ainsi que des plus illustres parents. Cette cérémonie étant achevée, le nouvel empereur s'approchait du catafalque avec une torche à la main, et en même temps, on y mettait le feu de tous côtés, en sorte que les aromates et les autres matières combustibles prenaient tout d'un coup. On lâchait aussitôt du faîte de cet édifice un aigle qui, s'envolant dans l'air avec la flamme, allait porter au ciel l'ame de l'empereur, comme les Romains le croyaient. Dès lors il était mis au rang des dieux. C'est de là que les médailles qui représentent des *apothéoses* ont le plus souvent un autel sur lequel il y a du

feu, ou bien un aigle qui prend son essor pour s'élever en l'air; quelquefois aussi il y a deux aigles, quelquefois encore l'empereur y est représenté assis sur l'aigle qui l'enlève au ciel. Donat, *De Urbe Româ*, III, 4, décrit une pierre qui représente l'apothéose de Titus. Il y a à la Bibliothèque royale de Paris une très belle agate orientale, d'une grandeur extraordinaire, qui représente l'apothéose d'Auguste, selon quelques-uns, et selon d'autres, de Commode. On se servait de l'aigle dans l'apothéose d'un homme, et du paon dans celle d'une femme. Cette cérémonie cessa d'être en usage quand le christianisme devint dominant, et à cette occasion l'abbé Bergier fait la réflexion suivante : « Si les païens n'avaient placé au rang des dieux ou des objets de leur culte que les hommes recommandables par leurs vertus et par leurs bienfaits, cette cérémonie, qui attestait la croyance de l'immortalité de l'ame, aurait été du moins une leçon pour les mœurs. Mais accorder les honneurs divins à des personnages aussi vicieux et aussi méchants que l'ont été la plupart des empereurs, c'était un outrage sanglant fait à la majesté divine, et la plus mauvaise instruction que l'on pût donner aux peuples; il en résultait que ce n'est pas la vertu qui conduit l'homme au bonheur éternel. Cet abus démontre jusqu'à quel point l'idée de la Divinité était dégradée chez les païens. »—On peut citer quelques exemples de rois et d'empereurs qui voulurent être divinisés de leur vivant. Alexandre envoya l'ordre à toutes les républiques de la Grèce de reconnaître sa divinité, à quoi les Lacédémoniens répondirent par ce décret remarquable : *Puisqu'Alexandre veut être dieu, qu'il le soit!* En Sicile, on éleva un temple à Verrès, et il exigea de grosses sommes pour fournir aux frais des sacrifices qu'on lui offrait. Caligula ne se contenta pas d'être dieu, il voulut jouer tour à tour le rôle de tous les dieux, jusqu'à celui de la déesse des Amours, et il prit pour collègue dans son sacerdoce son propre cheval, digne pontife d'un tel dieu. Cicéron lui-même, dit-on, ne fut pas exempt de cette superstition; il parle dans plusieurs de ses lettres à Atticus du temple qu'il veut élever à sa chère Tullia; mais nous pensons qu'il ne faut pas prendre ce vœu à la lettre, et qu'il n'est question ici que de cette métaphore commune à tous les poètes et à tous les amants. Ce culte, dans tous les cas, eût été plus pur sans doute que celui d'Adrien, mettant Antinoüs, son mignon, au rang des dieux; de Néron, divinisant son singe et sa maîtresse Poppée, après l'avoir tuée d'un coup de pied; et de Caracalla, qui, après avoir assassiné son frère Geta, lui accorda les mêmes honneurs, en prononçant ce cruel jeu de mots : *Sit divus, dùm non sit vivus :* Qu'il soit dieu, maintenant qu'il est mort. E. H.

APOTHICAIRE, en latin *apothecarius*, dérivé du grec *apothékè*, boutique, magasin. On les appelait autrefois les cuisiniers de la médecine. Nicolas Lange a composé un gros volume contre les apothicaires, sur leur peu de science et sur leur charlatanisme. Cependant, il paraît qu'ils étaient astreints à certaines règles et à un certain noviciat; on ne pouvait être aspirant à cette profession, et admis comme tel chez un maître, qu'après avoir subi un examen grammatical, et avoir fait preuve d'aptitude pour la nouvelle profession qu'on voulait embrasser. Après quatre ans d'apprentissage, et après avoir servi les maîtres pendant six ans, et s'être muni de certificats, l'aspirant était présenté au bureau de l'ordre, subissait d'abord un premier interrogatoire devant les gardes et neuf autres maîtres choisis par eux, puis un second, appelé l'*acte des herbes*, et qui roulait plus spécialement sur la connaissance des simples, après quoi il devait faire un chef-d'œuvre de cinq compositions. A Paris, le corps des maîtres apothicaires était joint à celui des épiciers et droguistes. Tandis que Bartholin se plaignait qu'il y eût trop d'apothicaires en Danemarck, quoiqu'il n'y en eût que trois à Copenhague et quatre seulement dans tout le reste du royaume, lesquels étaient obligés pour vivre de se

livrer en outre à quelque autre trafic, on en comptait 1,300 dans la seule ville de Londres. Les *pharmaciens* de nos jours (*v.* ce mot) sont plus généralement instruits et font même d'assez bonnes études ; mais leur profession, grace aux améliorations modernes introduites dans l'art de la médecine, est devenue assez peu lucrative, et la plupart d'entre eux sont obligés, pour soutenir leur état dans le monde, de s'industrier et d'inventer quelque remède spécial ou quelque panacée, auxquels les médecins accordent peut-être quelquefois trop facilement leur approbation.—La cherté des drogues que l'on vend dans les apothicaireries ou pharmacies a fait passer en proverbe le terme de *mémoire d'apothicaire* pour tous ceux où les fournisseurs ont enflé démesurément leurs prix. On appelle aussi vulgairement *boutique d'apothicaire* tout individu qui a la manie de se droguer à tout propos et à la moindre indisposition.

APOTRE, en latin *apostolus*, du grec *apostolos*, fait *apostellô*, j'envoie. C'était le nom qualificatif des douze disciples du Christ, *envoyés* par lui pour la propagation de la foi et pour prêcher son Evangile par toute la terre. Voici leurs noms : 1° Simon, qui est appelé Pierre dans l'Evangile ; 2° André, son frère ; 3° Jacques, fils de Zébédée ; 4° Jean, son frère ; 5° et 6° Philippe et Barthélemi ; 7° et 8° Thomas et Matthieu le *Publicain;* 9° Jacques, fils d'Alphée; 10° Thaddée ; 11° Simon le *Chananéen ;* 12° Judas *Iscariote*, qui trahit le Christ, et dont Mathias prit la place.

APOTRES, frères, *ordre des apôtres*. C'est ainsi que Ghérard Sagarelli de Parme appelait un ordre non soumis à la vie claustrale, qu'il fonda lui même, à l'imitation du vêtement, de la pauvreté et de la vie nomade des apôtres de Jésus, en 1260. Ils parcouraient à pied l'Italie, la Suisse et la France en mendiant et en prêchant, annonçaient la venue du *jugement dernier* et d'un temps meilleur, se faisaient suivre de femmes comme autrefois les apôtres ; mais on les soupçonnait d'entretenir avec elles un commerce illicite. Cette société ne reçut point la sanction du pape Honoré IV qui en prononça même la suppression en 1286. Quoique poursuivis par les inquisiteurs, ces apôtres n'en continuèrent pas moins à se livrer à leur mission, et Sagarelli ayant été brûlé comme hérétique en 1300, ils se choisirent un autre chef, Dolcino, de Milan, homme d'esprit, qui consola par ses prédictions les membres restants de cette société, laquelle s'accrut au nombre de 1,400. En 1304, poursuivis avec acharnement, ils furent obligés de soutenir une guerre défensive dans des camps retranchés; forcés de s'abandonner au brigandage, ils oublièrent bientôt leur vocation primitive, dévastèrent le territoire de Milan, et furent enfin défaits et presqu'anéantis en 1307 par les troupes épiscopales, sur le mont Zebello, près Vercelli. Dolcino périt dans les flammes. Plus tard, des débris de cette société furent rencontrés dans la Lombardie et dans le midi de la France jusqu'en 1368. Leur hérésie consistait en imprécations contre le pape et le clergé.

APOZÈME, du grec *apozêma*, fait d'*apozéo*, bouillir ; potion composée d'une décoction des racines, des bois, des semences, des écorces des végétaux indiqués pour l'espèce, et d'une infusion de leurs feuilles et de leurs fleurs. Les semences aromatiques ne doivent pas bouillir. On ajoute à ces décoctions ou infusions du sirop ou du sucre, quelquefois des substances animales et des préparations chimiques. Il y a des apozèmes cordiaux, apéritifs, diurétiques, pectoraux, anodins, rafraîchissants, etc. Les apozèmes ont presque entièrement disparu aujourd'hui de l'usage de la médecine ; on les a remplacés par de simples tisanes, qui produisent autant d'effet dans la plupart des cas où ils étaient employés.

APPARAT, du latin *apparatus*, est le synonyme d'éclat, ostentation, pompe extérieure, et indique une préparation à une action solennelle, publique, préméditée — Dans un sens plus restreint, on a donné ce nom à des dictionnaires

oucommentaires en usage dans les classes et dans les études. L'*apparat sur Cicéron* est une espèce de concordance ou de recueil de phrases cicéroniennes; l'*Apparat sacré* de Possevin, jésuite de Mantoue, un recueil de toutes sortes d'auteurs ecclésiastiques, imprimé en 1611, en 3 volumes. On a aussi appelé *apparat* la glose d'Accurse sur le Digeste et le Code. Enfin, l'*Apparat royal* était un dictionnaire français-latin en usage dans les classes, il y a une vingtaine d'années, et dont le nom a été remplacé depuis par le terme général de *dictionnaire*.

APPARAUX, terme de marine, qui se dit des agrès d'un vaisseau et de toutes les choses qu'on prépare pour faire un voyage par mer, même de l'artillerie. Toutefois, on ne comprend sous cette dénomination ni l'équipage ni les vivres. Un vaisseau, après le combat, est ordinairement dégarni de la plupart de ses apparaux.

APPAREIL. Dans son sens le plus général, ce mot est synonyme d'apparat, dont nous avons donné plus haut la signification. — En termes d'*anatomie*, l'*appareil* est l'assemblage des organes, des vaisseaux, des viscères, et il reçoit des qualifications diverses selon ces diverses applications, que le lecteur doit chercher à leur ordre respectif. — En termes de *chirurgie*, il se dit des linges et des médicaments nécessaires pour panser une plaie; on appelle *premier appareil* les premiers soins donnés ainsi à un blessé, et l'on a coutume de dire qu'on ne saurait juger de la disposition d'une plaie ou d'une blessure qu'après avoir levé ce premier appareil. — On appelait aussi autrefois en chirurgie, le grand, le haut et le petit *appareil*, trois différentes méthodes d'extraire la pierre de la vessie. Le *haut appareil*, pratiqué pour la première fois par un nommé de Franco, consistait dans une incision faite au-dessus du pénil et à côté de la ligne blanche; on ouvrait ensuite le fond de la vessie, par où on extrayait la pierre. Le *grand appareil*, inventé par Jean de Romanis, médecin de Crémone, environ vers l'an 1520, se pratiquait en introduisant une sonde creuse dans la vessie, en faisant ensuite l'incision au périnée et en passant la pointe du bistouri dans la cannelure de la sonde. Le *petit appareil*, dont l'invention est due à Celse, consistait à introduire l'index et le doigt du milieu dans le fondement, aussi avant qu'il était possible, pour les placer au-delà de la pierre et approcher celle-ci du col de la vessie. Ensuite on faisait une incision au périnée par-dessus la pierre, et l'on avait alors toute facilité pour l'extraire. Ces moyens ont tous été abandonnés et remplacés dans la chirurgie moderne par des moyens plus sûrs et surtout moins dangereux, tels que la *lithotritie*, etc., dont nous traiterons à leur ordre. — On se sert aussi d'*appareils* en jardinage, où la chose et le mot ont été empruntés à l'art de la chirurgie. L'expérience a démontré que toute plaie faite à un arbre, à sa tige, à ses grosses branches ou à ses racines, lui nuisait beaucoup si on la laissait exposée à l'action de l'air, du soleil, des pluies. On emploie pour la couvrir la bouse de vache, fraîche ou vieille, du terreau ou de la terre détrempée par l'eau; l'une ou l'autre de ces matières compose tout l'appreil, que l'on applique sur la plaie, et que l'on maintient avec un chiffon; l'osier tient lieu de bandage. On peut lui substituer la paille, la filasse, le jonc, et la seule attention à avoir, c'est que cette espèce de ligature n'endommage pas l'écorce de la branche ou du tronc lorsqu'ils viennent à grossir. « Les anciens, et même quelques modernes, qui ont écrit sur la taille des arbres, dit l'abbé Rozier, ont beaucoup vanté les appareils gras, mais ils produisent le même effet sur l'arbre que sur l'homme, c'est-à dire qu'ils bouchent les pores et empêchent la transpiration et la sève; » il conseille, pour cette raison, de s'en abstenir et de se borner au simple appareil que nous venons de décrire. — En termes de *maçonnerie*, l'*appareil* est la hauteur d'une pierre ou son épaisseur entre deux lits. On taille dans les carrières des pierres de grand ou de *haut*

appareil, et d'autres de *bas appareil*, pour dire d'une plus grande ou d'une moindre épaisseur. Toutes les pierres d'un même lit doivent être d'un même appareil. — En *architecture*, l'*appareil* est l'art de tracer avec exactitude et de disposer les pierres ou marbres selon leur convenance et leur relation avec telle ou telle partie d'un édifice ou d'un monument. — En termes de *marine*, l'*appareil* est une complication de moyens mécaniques combinés pour multiplier les forces; c'est la totalité des préparatifs pour le départ ou pour une manœuvre. L'APPAREILLAGE est l'action de mise en œuvre de ces moyens, de ces préparatifs; il désigne aussi l'état d'un vaisseau qui vient de lever l'ancre et qui manœuvre pour mettre le vent dans ses voiles et faire route. APPAREILLER est proprement *mettre à la voile;* c'est le chef-d'œuvre de la manœuvre, ce qu'il y a de plus compliqué, de plus difficile, de plus varié dans l'art de conduire un vaisseau; c'est enfin tout ce qui constitue l'action de livrer le vaisseau à l'impulsion de ses voiles et de son gouvernail, en quittant le mouillage ou le port. *Appareiller une voile*, c'est la déployer, l'étendre et la présenter au vent; *appareiller une ancre*, c'est la préparer à une chute prompte au fond de la mer.—Enfin, il y a des appareils spéciaux pour le *gaz*, des appareils à *vapeur*, des appareils de *distillation*, de *chauffage* et de *fabrication*, dont nous traiterons à chacun des articles qu'ils concernent plus particulièrement — APPAREILLEUR est le nom, la qualification de celui qui a la direction de tous les moyens que nous venons d'indiquer, dans leurs diverses acceptions; mais il ne faut pas confondre avec ce mot, qui se prend alors en bonne part, celui d'APPAREILLEUSE, pris toujours en mauvaise part, et par lequel on désigne toute femme qui s'occupe à nouer des intrigues et des commerces d'amour, et que les anciens flétrissaient du nom de *meretrix*. E. H.

APPARENCE, fait du latin *parere*, dérivé lui-même du grec *parecmi*, paraître, se présenter. L'apparence est la surface extérieure des choses, ce qui d'abord frappe les yeux, ce que les anciens appelaient enfin *species*. Les stoïciens tenaient que les qualités des corps qui frappent nos sens n'étaient que des *apparences*. On dit communément, et malheureusement aussi avec quelque *apparence* de raison, que l'on risque souvent d'être trompé lorsque l'on juge sur les *apparences*, et que, dans le monde, on récompense plutôt les *apparences* du mérite que le mérite lui-même. — Quelquefois, et par extension, on donne à ce mot la signification opposée à celle de réalité, et l'on en fait presque le synonyme de *faux*, *feint* et *simulé*. Ainsi, l'on dit des hypocrites, qu'ils trompent sous de belles *apparences* de piété, de dévotion; de la vérité, qu'elle ne fait pas tant de bien dans le monde que ses *apparences* y font de mal. On dit aussi des couleurs, qui sont de simples réflexions de lumière et n'ont aucune réalité, que ce sont de simples *apparences*.—Ce mot se prend souvent pour l'équivalent de *reste*, *marque*, *vestige*, on dit, dans ce sens, d'un peuple qui est tombé totalement sous le joug du despotisme, qu'il n'a plus aucune *apparence* de liberté; d'une femme que l'âge où les infirmités ont totalement changée, qu'elle n'a plus aucune *apparence* de beauté. — *Apparence* s'emploie encore pour *conjecture*, *vraisemblance*, quand on dit, par exemple, que le temps est fort couvert et qu'il y a *apparence* de pluie, ou qu'il n'y a aucune *apparence* de vérité dans le récit d'un voyageur. — On dit enfin qu'il faut *sauver les apparences*, pour dire qu'il ne faut point donner de scandale, qu'il faut au moins conserver les dehors de l'honnêteté, de la pudeur, ou de la probité. — En *optique*, on appelle *apparence simple* ou *directe*, la vue d'un objet en ligne directe, sans réflexion ou réfraction. — Les *apparences célestes*, en *astronomie*, sont les phénomènes qui ont été observés, les découvertes qui ont été faites dans les mouvements du ciel et des astres. Les astronomes ont coutume de distinguer la

véritable place d'un astre de celle qu'il nous paraît occuper, en disant que celle-ci est *apparente*. Ils disent aussi qu'un mouvement est *apparent* quand il n'a pas lieu réellement, mais que le mouvement de la terre le fait supposer; c'est ainsi que le soleil a un mouvement annuel apparent. L'*horizon apparent* est le grand cercle qui termine notre vue et qui est formé par la rencontre de la terre avec la voûte céleste; il dépend de l'élévation du spectateur, et doit être distingué de l'horizon rationnel, qui est un plan passant par le centre de la terre et perpendiculaire au rayon mené vers le spectateur. Le *diamètre apparent d'un astre* est la quantité angulaire sous laquelle nous l'évaluons : ce diamètre varie en raison inverse de la distance. Enfin, la *distance apparente de deux astres* est le nombre de degrés de l'arc de grand cercle qui les joint. E. H.

APPARITEUR, d'*apparere*, être présent. C'était chez les Romains un mot générique appliqué aux délégués des juges, qui étaient auprès d'eux pour recevoir et faire exécuter leurs ordres; on comprenait sous cette dénomination les scribes, les interprètes, les licteurs, etc. : c'était à peu près ce que sont les huissiers de tribunal, en France, où le mot d'*appariteur* n'a guère été en usage que pour signifier dans l'université ou dans les facultés les bedeaux qui portaient des masses devant le recteur, et, dans les cours ecclésiastiques, des espèces de sergents qui avaient le même office.

APPARTEMENT, *ædium pars*, du verbe latin *partior*, je partage, je divise. On entend par ce mot une division plus ou moins grande d'un édifice, d'une maison, partagée en plusieurs chambres distribuées plus ou moins convenablement pour loger une famille ou plusieurs familles; en un mot, une disposition et une suite de pièces nécessaires pour rendre une habitation commode selon le rang, la fortune ou la profession de celui qui l'occupe. Chez les peuples de l'antiquité, où chaque particulier des classes élevées avait sa maison, son habitation entière et complète à lui, comme on le voit en beaucoup d'endroits dans plusieurs pays du nord, à Londres, et dans certains quartiers de Paris, cette habitation était généralement divisée en deux parties : l'*andronitide*, ou appartement des hommes, sur le devant de la maison, et le *gynécée*, ou appartement des femmes, qui était situé dans la partie la plus retirée. Au rez-de-chaussée sur la rue, ou au premier étage, était l'*hospitium*, ou appartement des étrangers. Cette disposition a été conservée par les Grecs modernes, en Egypte, en Italie, et a été suivie également par la plupart des peuples du nord, en Allemagne, en Russie, etc., où les maisons des nobles et des grands sont autant de palais somptueux destinés surtout aux jouissances du luxe, aux fêtes, aux réceptions d'apparat, et où les commodités intérieures et de la famille sont quelquefois sacrifiées à cette exigence du rang et de la représentation. Chez les modernes, et principalement dans les grandes villes, où l'accroissement de la population, le prix excessif des terrains, et surtout le goût de la vie intérieure, de la vie de famille, qui est revenu et qui pénètre chaque jour plus avant dans nos mœurs, sont autant d'obstacles à de grands développements : les appartements vastes et élevés ont presque complètement disparu pour faire place à une distribution plus sage, plus économique, plus appropriée enfin à nos besoins, mais où le défaut contraire des proportions, c'est-à-dire l'exiguité, se fait peut-être trop sentir. (*Voyez* pour plus de développements l'article ARCHITECTURE.)

APPAS, *attraits*, *charmes*, synonymes. Les *appas* tiennent aux formes; les *attraits* doivent à l'esprit la plupart de leurs agréments; il n'existe point de *charmes* qui ne prennent leur source dans l'amabilité du caractère. — Ces mots s'emploient également au figuré. « La vertu, dit l'abbé Girard, a des *attraits* que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de sentir; les biens de ce monde ont des *appas* qui font que la cupidité triomphe souvent du devoir; le plaisir a des *charmes* qui

le font rechercher partout, dans la vie retirée comme dans le grand monde. »

APPAT, terme de chasse et de pêche, fait de *pastus*, pâture : c'est l'objet, l'amorce, la substance dont on se sert pour faire tomber un animal dans un piége, *ad pastum alliciens*, qui attire à la pâture. « La nature, dit M. Bory de Saint-Vincent, a donné à ces mêmes animaux que l'homme trompe avec des appâts l'instinct d'employer aux mêmes fins certaines portions de leur corps. Les pics, par exemple, dont la langue rétractile et gluante tente l'appétit de plusieurs petits insectes, insinuent cette langue dans les fourmilières ou dans les troncs d'arbres, d'où ils la retirent chargée de proie. Beaucoup de poissons, entre autres celui qu'on a nommé par excellence le pêcheur, *lophius piscatorius*, se cachent dans la vase, où en agitant des barbillons voisins de leur bouche, et qui ont l'apparence de vers, ils attirent, par ces appâts naturels, les poissons plus petits, dont ils se nourrissent. » — Ce mot s'emploie également en morale, dans un sens figuré, l'*appât des richesses*, *l'appât trompeur des vanités humaines*.

Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse!
BOILEAU.

APPEL, en législation, est le recours exercé devant une juridiction supérieure, pour faire réformer un jugement, un arrêt rendu en premier ressort. — L'acte qui saisit la juridiction supérieure de cette demande ou de ce recours est désigné sous le nom d'*acte d'appel*. — L'*appel incident* est celui qui survient en second dans une affaire où l'une des parties a déjà formé son recours. — Nous renvoyons les lecteurs à l'article ABUS du 1er. volume de notre *Dictionnaire* pour l'*appel comme d'abus*, et à l'article ORGANISATION JUDICIAIRE, pour les *tribunaux d'appel*, et la forme des divers appels en *matière civile*, *matière correctionnelle*, etc. — *Appel* est synonyme de cartel, quand il s'agit d'une provocation faite par un individu à un autre pour vider une querelle par le sort des armes. — L'*appel militaire* est celui qui se fait par l'entremise d'un sous-officier à certaines heures de la journée, et surtout de la nuit, pour s'assurer que tous les soldats composant une troupe sont à leur poste, et où chacun d'eux doit répondre personnellement à son nom. — *Appel*, en termes d'escrime, est une feinte ou un temps faux qui se fait hors de mesure, à dessein d'obliger son adversaire à attaquer la partie que l'on découvre pour mieux le surprendre à son tour, ou le faire s'enferrer lui-même dans sa trop grande précipitation.

APPELANTS. C'est le nom qu'on a donné aux évêques et autres ecclésiastiques qui avaient interjeté appel au futur concile de la bulle *Unigenitus*, donnée par le pape Clément XI et portant condamnation du livre du P. Quesnel, intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*.

APPELIUS (JEAN-HENRI), ministre des finances dans les Pays-Bas, était né à Middelbourg en Zélande ; son père y avait été curé, et lui-même notaire. Cet homme, qui s'était élevé si rapidement des plus bas emplois aux premières dignités, cet homme, qui fut conservé par tous les gouvernements qui se succédèrent pendant 30 ans dans les Pays-Bas, ne manque pas de détracteurs. Le système qu'il avait adopté, d'augmenter les impôts directs, résultat des besoins de l'état, excita parmi les grands propriétaires un mécontentement général, ceux-ci étant peu disposés à voir le sol grevé de tant d'impôts onéreux. Il en fut de même de ses projets sur le commerce, dont ils compromettaient tout-à-fait les intérêts. L'impôt sur le sol était, dans les Pays-Bas, plus faible que partout ailleurs. L'essai que tenta Appelius de porter les droits sur les successions plus haut qu'ils ne l'étaient en France fut vivement combattu en 1815 par l'aristocratie de la chambre des députés néerlandais, comme nuisible aux intérêts de la propriété ; et quand, plus tard, il voulut augmenter les impôts sur le commerce, le peuple de Rotterdam, en 1819, se porta à beaucoup d'excès contre l'au-

teur de ce projet. Il mourut à La Haie en avril 1828, à l'âge de 61 ans. Il eut pour successeur Van Teest van Oudriaan.

APPENDICE, *appendix*, du verbe *pendere*, *appendere*, pendre, suspendre, être pendu, suspendu, attaché. — En termes de dogmatique, c'est une chose qui dépend d'une autre, qui en est comme une suite nécessaire. — En termes de grammaire et de belles-lettres, ce sont des annotations, des explications, sous forme d'additions, et séparées de l'ouvrage qu'elles sont destinées à éclaircir, et dont elles sont une dépendance nécessaire. — En termes d'anatomie et de médecine, il se dit particulièrement des membranes, des parties additionnelles à la structure d'un organe. Il y a des appendices membraneux de diverses figures dans la plupart des parties intérieures du corps. Le cœcum a un appendice en forme de ver oblong, fait de la jonction des trois ligaments du colon, qui est plus grand chez les enfants nouveau-nés que chez les adultes.—En botanique, on appelle *appendice* l'espèce de prolongement qui accompagne le pétiole presque jusqu'à son insertion sur la tige ou sur les rameaux.

APPENZEL, l'un des 22 cantons suisses. Ce canton, de tous côtés enclavé dans celui de Saint-Gall, compte, sur une superficie de 20 lieues carrées, 55,000 habitants dans huit bourgs et villages, mais pas une seule ville. Il est entièrement composé de montagnes, d'où on tire des pierres et différents minéraux, et qui offrent de magnifiques pâturages où l'on élève une grande quantité de gros et de menu bétail. Le bourg d'Appenzel, chef-lieu du canton, est situé dans une vallée fertile sur la Sitter. Il possède un hôtel-de-ville, un arsenal, des fabriques de toiles, des blanchisseries, et compte 3,000 habitants. Le gouvernement du canton d'Appenzel est entièrement démocratique.

APPÉTIT, du latin *appetere*, désirer, exprime le désir de satisfaire les besoins de l'estomac; on s'en sert en médecine pour exprimer le désir de la procréation, mais on y ajoute alors le mot *vénérien*. — L'appétit diffère de la faim, en ce que l'un est un sentiment agréable, tandis que l'autre est pénible, puisqu'il demande avec force ce qu'on lui avait refusé pendant un certain temps. Le premier exprime le plaisir qu'on éprouve à prendre de la nourriture, le second est le besoin. L'appétit consiste dans une excitation des épanouissements nerveux du système nutritif, dans une sécrétion abondante de la salive, et même un souvenir des aliments qu'on a eu du plaisir à prendre antérieurement. Il a son siége dans le système des ganglions, et présente une sensation particulière à tous les êtres. On le satisfait moins vite que la faim, car le plaisir de prendre la nourriture existe encore quand le besoin a cessé. Ainsi que toutes les autres sensations de l'organisme, l'appétit peut se présenter sous un caractère maladif; souvent il est troublé, il peut disparaître entièrement, ou il existe à l'état d'exagération et se nomme *boulimie* ou *cynorexie* (*voy.* ces mots). Quand on ne satisfait point à ce besoin, on voit survenir des évanouissements, et cependant la nourriture est aussitôt rendue par des vomissements ou des gardes-robes. L'appétit existe dans un état de maladie quand il exige des aliments préparés avec certaines épices, qu'il produit les envies des femmes enceintes ou qu'il demande des substances qui ne sont pas au rang des aliments, telles que de la chaux, de la craie, de la viande crue, des insectes et même des excréments. On a remarqué que dans ces différents états maladifs, nommés *pica analacia*, *cissa* ou *kitta*, les individus malades éprouvent quelquefois une espèce d'attraction vers ce qui leur est salutaire: ainsi, on voit des enfants atteints d'aigreurs stomachiques avaler de la chaux, de la craie; des bilieux prendre des aliments acides. Il faut chercher ce vice de l'appétit dans un dérangement du système nerveux, produit par d'autres maladies.

APPIANI (André), peintre, né à Milan, le 23 mai 1754, descend d'une famille noble, mais pauvre. Dès sa plus

tendre enfance, il montra un goût extrême pour la peinture. Sa pauvreté l'obligeait à travailler aux décorations de plusieurs théâtres, et il en employait le salaire à fréquenter les écoles de dessin et d'anatomie. Le long séjour qu'il fit à Parme, à Bologne et à Florence, lui permit d'étudier les ouvrages des grands maîtres et de se créer un genre particulier. Trois fois il visita Rome, afin de se pénétrer du secret que possédait Raphaël dans ses peintures à fresque, secret presque entièrement perdu. Bientôt il surpassa, dans cette partie de la peinture, tous les artistes vivants de l'Italie, et déploya tout son talent dans la coupole de l'église Sainte-Marie de Celse à Milan, ainsi que dans les peintures des plafonds et des murs dont il orna la maison de plaisance du gouverneur archiduc Ferdinand en 1795. Bonaparte le nomma peintre impérial, le décora de l'ordre de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer, et le nomma membre de l'institut des sciences et des arts en Italie. Appiani fit par la suite les portraits de la famille impériale, de plusieurs généraux et ministres. Ses plus beaux ouvrages sont les plafonds du Palais-Royal de Milan, des allégories de la vie de Napoléon, et son Apollon entouré des Muses dans la villa Bonaparte. Dans presque tous les palais de Milan, on trouve des fresques de ce grand artiste. La chute de Napoléon lui fut très défavorable, et il mourut le 8 novembre 1817, dans une position peu fortunée.

APPIANUS, ou APPIEN, historien grec, né à Alexandrie, fut le gouverneur du trésor impérial à Rome sous Trajan, Adrien et Antonin. Il composa une histoire romaine en 24 livres, qui remontait à la fondation de Rome et se terminait à la naissance d'Auguste. Il ne nous reste plus que la moitié de cet ouvrage, dont le mérite est très inégal, selon que les sources auxquelles puisait le compilateur étaient bonnes ou mauvaises. La première édition grecque d'Appien parut à Paris chez H. Étienne, en 1551; la meilleure est celle que Schweighœuser a publiée à Leipzig et à Strasbourg, en 1785, en trois vol. in-8°, grec et latin.

APPIENNE (Voie). C'est la route la plus ancienne et la plus connue qui conduit de Rome à Capoue. Elle fut commencée par *Appius Claudius Crassus Cœcus*, quand il était censeur, 313 ans avant J.-C., et plus tard elle fut continuée jusqu'à Brundisium. Elle était construite en pierres larges, dures, hexagones, emboîtées les unes dans les autres. On voit encore aujourd'hui, près de Terracine, des restes de cette admirable construction, qui a subsisté près de 900 ans dans dans toute son intégrité.

APPIUS (Claudius Crassinus), de l'illustre famille patricienne des Claudes, fut à peine parvenu au consulat, l'an 451 avant J.-C., que, bien qu'aussi fier et aussi aristocrate que ses ancêtres, il appuya, à la grande surprise du sénat, et pour se ménager la faveur populaire, le projet de loi proposé par le tribun Terentillus ou Terentius, à l'effet d'opérer un changement dans la forme du gouvernement. A la place des magistrats ordinaires, on nomma des *décemvirs* (dix-hommes), chargés de rédiger un code (appelé par la suite *Loi des douze tables*), et d'exercer pendant un an la suprême puissance. Appius fut élu décemvir, et quand, à l'expiration de l'année, le décemvirat fut prolongé encore d'un an, lui seul de ses collègues fut réélu, grace à son influence sur les chefs du peuple. Son plan était de ne plus se dessaisir de la puissance, et il se ligua avec ses collègues pour le faire réussir. Les Èques et les Sabins firent alors une incursion sur le territoire de la république. Aussitôt les décemvirs levèrent des troupes, et marchèrent à la rencontre de l'ennemi. Appius et Oppius, seuls des décemvirs, restèrent à Rome avec deux légions, à l'effet de maintenir l'autorité déjà illégalement accrue de leurs collègues; mais un évènement inattendu amena leur ruine. Appius éprouvait une violente passion pour la fille de Virginius, plébéien considéré, qui se trouvait à l'armée. Appius, marié et patricien, ne pouvait légitime-

ment possèder la fille de Virginius, fiancée à l'ancien tribun Icilius. La séduction ne lui ayant pas réussi, il chargea un de ses clients, nommé Claudius, de s'adjoindre quelques complices, et d'enlever de vive force Virginie, au milieu de l'école publique, sous prétexte qu'elle était la fille d'une de ses esclaves. Le peuple força Claudius de relâcher sa victime; mais celui-ci la cita aussitôt devant le tribunal d'Appius, qui ordonna que la prétendue esclave serait provisoirement rendue à son maître. Numitorius, oncle de Virginie, et Icilius, son fiancé, dévoilèrent alors au peuple les criminels desseins d'Appius. Une émeute terrible s'ensuivit, et le décemvir fut contraint de laisser Virginie entre les mains de ses parents, et remit au lendemain à prononcer son jugement. Virginius, prévenu par son frère et par Icilius, se présenta dans le forum vêtu de deuil, ainsi que sa fille. Il donna des preuves certaines de sa paternité; mais Appius, plein de confiance dans le nombre de ses soldats, ordonna à Claudius de reprendre son esclave. Alors Virginius demanda au décemvir la permission d'interroger en sa présence la nourrice de Virginie, pour avoir au moins, disait-il, la consolation d'être détrompé. Appius y consentit. Alors ce père infortuné embrassa sa fille, et, saisissant le couteau d'un boucher voisin, il le lui plongea dans le sein en s'écriant : « Virginie, va rejoindre, pure et libre, ta mère et tes aïeux! » Appius ordonna d'arrêter le meurtrier; mais il s'enfuit. Les sénateurs Valerius et Horatius, ennemis des décemvirs, appelèrent à la vengeance le peuple, que la vue du cadavre avait déjà mis en fureur. Appius ne réussit à apaiser la sédition qu'en convoquant le sénat. Mais Virginius, de retour au camp, raconta ce qui lui était arrivé, et l'armée, exaspérée, reprit le chemin de Rome en criant vengeance. Les décemvirs comprirent que leur puissance était désormais anéantie; ils l'abdiquèrent. Aussitôt le sénat décréta le rétablissement du tribunal et du consulat (l'an 305 de Rome, et 449 avant J.-C.). Tite-Live dit qu'Appius se tua dans sa prison; Denis d'Halicarnasse prétend que les tribuns le firent étrangler.

APPIUS (Claudius), élu censeur l'an de Rome 442, commença ses fonctions par humilier le sénat. On n'y avait reçu jusqu'alors que des patriciens ou les plébéiens les plus considérés; il y introduisit des fils d'affranchis. Il s'immortalisa par la construction de la voie appienne. (*Voyez* ce mot.)

APPOGIATURE, terme de musique, emprunté à la langue italienne (*appogiatura*), et qui signifie un agrément qui se fait dans le chant, en appuyant la voix sur la note qui précède en dessus celle de l'harmonie. C'est ce qu'anciennement on appelait *petites notes*, *notes perlées*, *ports de voix*, avec cette différence cependant, que ces derniers se faisaient presque toujours en dessous.

APPRENTI, APPRENTISSAGE. L'apprenti est, à proprement parler, celui qui apprend un métier quelconque sous un maître auquel il s'est engagé pour un temps prescrit, à de certaines conditions. Par extension, on appelle *apprenti* celui qui est encore novice dans les sciences ou dans les arts. On a dit avec raison que ce sont les demi-savants et les *apprentis* qui sont les plus hardis à parler et à juger de ce qu'il y a de plus profond dans les sciences. On rapporte qu'un apprenti-peintre, ne pouvant rendre convenablement sur la toile les charmes et les traits d'Hélène, s'avisa de mettre beaucoup d'or à son tableau; ce qui fit dire à son maître qu'il l'avait faite riche, n'ayant pu la faire belle. — L'*apprentissage* peut être divisé en deux parties : la partie théorique, qui concerne l'étude et la connaissance des matériaux et des instruments qui conviennent plus spécialement à l'exercice d'un métier; l'autre, purement pratique, a pour but d'acquérir par l'exercice l'adresse et l'habileté nécessaires au maniement, à l'emploi de ces instruments, et à l'exécution des travaux qu'ils peuvent concourir à opérer, à confectionner.

— Des règlements fixaient autrefois le nombre d'apprentis que pouvait avoir un maître ; souvent ceux-ci ne pouvaient en avoir qu'un seul, dont la condition était rendue encore plus dure par les redevances annuelles qu'il était obligé de payer au profit de la communauté. Ces dispositions et d'autres semblables, inhérentes au système des *jurandes* et des *maîtrises* (*voyez* ces mots), instituées dans le but de perpétuer les bonnes pratiques des arts et métiers, ont longtemps arrêté l'essor de l'industrie, et étaient aussi nuisibles à ses intérêts qu'elles étaient contraires à la loi naturelle. Depuis l'abolition de ces entraves, l'autorité n'intervient dans les contrats entre les maîtres et les apprentis que pour en garantir l'exécution d'après la lettre et dans les bornes de la loi, qui est égale pour tous. Les progrès nombreux et journaliers de l'industrie témoignent des avantages qu'elle a trouvés dans cette liberté, qui ne peut qu'amener les mêmes résultats partout où elle est bien réglée. E.H.

APPROVISIONNEMENT. (*Voyez* Greniers d'abondance, Magasins de réserve et Subsistances militaires.)

APPULSE. On appelle ainsi en astronomie le passage de la lune auprès d'une étoile; l'observation en profite pour déterminer les lieux de la lune, les erreurs des tables et les longitudes des stations, au moyen d'un instrument nommé *micromètre*.

A PRIORI, expression adverbiale, terme de logique; *argument, conclusion à priori*, c'est-à-dire de ce qui précède, de l'antécédent, d'un principe, d'une proposition admise. — *A posteriori* se dit de la proposition contraire.

APSIDES ou ABSIDES. On appelle ainsi les deux points de l'orbite d'un astre, savoir, le plus rapproché du soleil, ou *périhélie*, et le plus éloigné, ou *aphélie*. (*Voyez* ce mot.) La ligne des apsides ne reste pas fixe dans l'espace; par un effet de l'attraction des planètes les unes vers les autres, cette ligne prend un mouvement de rotation très lent dans le plan de l'orbite : ce qu'explique le nom d'*absides*, dérivé du grec *hapsiss*, qui signifie voûte, arc, courbure.

APTÈRES, d'*a* privatif, et de *pteron*, aile. On appelle de ce nom les insectes qui n'ont point d'ailes. Les aptérodicères (de *dis*, deux fois, et *kéras*, corne), sont ceux qui, sans avoir d'ailes, sont pourvues de deux antennes.

APULÉE, philosophe platonicien, descendant de Plutarque par sa mère, naquit à Madaure, en Afrique, au IIe siècle, vers la fin du règne d'Adrien, et vint se fixer à Rome, où il suivit le barreau, après avoir fait ses premières études à Carthage, et avoir séjourné quelque temps à Athènes, où il se familiarisa avec les lettres grecques, les arts libéraux, et principalement la doctrine de Platon. Mais, dévoré d'un désir insatiable de connaissances et de lumières, il se remit bientôt à voyager, parcourut de nouveau la Grèce, se fit initier à tous les mystères, et avait dissipé presque entièrement son patrimoine, lorsque, de retour à Rome, il fit le dernier sacrifice des biens qui lui restaient pour se faire admettre au nombre des prêtres d'Osiris. Heureusement pour lui, un fort beau mariage vint quelque temps après rétablir ses affaires : une riche veuve, nommée *Pudentilla*, lui offrit sa main et sa fortune. Les parents de cette veuve, frustrés dans l'espoir qu'ils avaient conçu d'hériter un jour de ses grands biens, intentèrent un procès au philosophe, l'accusant d'avoir employé la magie pour se faire aimer, et le dénoncèrent à Claudius Maximus, proconsul d'Afrique. Apulée plaida lui-même sa cause, et prononça devant ses juges une apologie qui se trouve parmi ses œuvres, et dont le résultat fut un triomphe pour lui, et un sujet de honte pour ses ennemis, contre lesquels il retourna l'accusation de cupidité, sous laquelle ils avaient voulu le faire succomber. Sorti de cette lutte avec honneur, il mena dans sa patrie une vie heureuse et tranquille, livré tout entier aux charmes de l'étude, et composa une foule d'ouvrages, dont le plus grand nombre roule sur la philosophie pla-

tonicienne, qu'il avait adoptée. La plus célèbre de ses œuvres, qui ont eu plus de quarante éditions, est sa *Métamorphose de l'âne d'or*, en 11 livres, imitée du grec de Lucius de Patras, composée dans le genre des fables milésiennes, et dans laquelle se trouve le fameux épisode de Psyché, que tous les arts, à l'envi, ont mis à contribution. La meilleure édition de cette fable est celle de Leyde (1786, in-4°, *cum notis var.*) Le style d'Apulée est entaché d'une affectation, d'une recherche et d'un néologisme qui quelquefois devient une beauté, et qui s'explique par un souvenir du langage punique, et par les peines infinies avec lesquelles, de son propre aveu, il apprit lui-même et sans maître, cette langue latine dans laquelle il devait s'illustrer un jour.

APULIE. Le territoire de cette province d'Italie, connue ajourd'hui sous le nom de *Puglia* (Pouille) ou *Apulia*, comprenait celui de deux des trois peuples de l'ancienne *Iapygie* : les *Dauniens* et les *Peucétiens* ; le troisième, les *Messapiens*, habitait la péninsule occupée par la terre d'Otrante et le district de Tarente. — Les Iapyges étaient des Pélasges, les plus anciens habitants des côtes d'Italie, où ils portaient le nom de Vénètes et de Liburnes, sur l'Adriatique ; de Tyrrhéniens, au nord du Tibre, de Sicules, OEnotriens, Morgètes, Peucétiens, au sud du Tibre, dans la Campanie et les deux Calabres. Plus tard, des colonies grecques vinrent s'établir sur les côtes de l'Iapygie, au sud et à l'est. Les Osques, poussés au sud par les Ombriens, expulsés eux-mêmes des plaines du Pô par les Étrusques, pénétrèrent aussi dans l'Iapygie, et se mêlèrent avec les Dauniens et les Peucétiens. C'est ce nouveau peuple qui a porté plus particulièrement le nom d'Apuliens, qu'on trouve dans les géographes latins, et que les Grecs n'ont pas connu. Ce nom appartient évidemment à la langue italique ou osque. Quant à son origine, on pourrait peut-être l'établir par des inductions tirées de la numismatique. Les médailles de l'Apulie portent très souvent l'empreinte d'un bœuf ou taureau tombant et ayant devant lui une plante; au-dessous est écrit : *Pouli*. Il existe en effet dans les pâturages des plaines de la Pouille une plante assez forte, qui s'appelle encore aujourd'hui *Pouli*, et qui est un poison pour les bœufs. Il serait donc probable que cette plante, qu'on ne trouve pas dans les autres contrées d'Italie, eût donné son nom au pays où elle croît et au peuple qui l'habite.—La Pouille montagneuse, l'ancienne Peucétie, à la droite de l'Ofanto, est peu fertile. La plaine de la Pouille ou l'ancienne Daunie, entre l'Ofanto et le mont Gargano, produit du blé, du vin et de l'huile pour la consommation des habitants ; mais sa richesse principale consiste dans le commerce des laines. De nombreux troupeaux de moutons y paissent pendant l'hiver, et la quittent au mois de mai, après la tonte, pour passer dans les montagnes de l'Abruzze. A cette époque, qui est aussi celle des moissons, le vent du sud-est, ou sirocco (le vulturnus des Latins), commence à souffler. Sa violence s'accroît si rapidement qu'en peu de jours les pâturages riants de la plaine sont desséchés et convertis en un désert sableux, d'où s'élèvent des nuages de poussière très incommodes aux voyageurs. Le même vent apporte aussi, sur la côte de l'Adriatique, jusqu'au nord du mont Gargano, une innombrable quantité de cailles et de tourterelles ; ces oiseaux y arrivent si fatigués qu'on peut les prendre à la main. Après quelques jours de repos, la plupart reprennent leur vol vers le nord. — Après la destruction de l'empire d'Occident et l'invasion des Lombards, la Pouille et la Calabre restèrent aux empereurs grecs. Charlemagne ni ses successeurs ne purent les réunir à leur empire. A la fin du x[e] siècle, quelques chevaliers français, partis des côtes de Normandie, au retour d'un pélerinage à Jérusalem, ayant abordé à Salerne, délivrèrent cette ville au moment de tomber au pouvoir des mahométans. Ils s'établirent dans le pays, et, suivis bientôt par quelques autres Normands qui vinrent les joindre, ils fondèrent ou

plutôt rétablirent la ville d'Aversa (1030). Quelques années plus tard, les fils de Tancrède de Hauteville, près de Coutances, passèrent en Italie avec quelques autres aventuriers. D'abord auxiliaires du gouverneur grec de la Pouille et de la Calabre, ils finirent par se brouiller avec lui, et par le chasser de la Pouille, dont un des Hauteville, Guillaume-Fier-à-Bras, se fit comte (1041). Ses frères et leurs descendants firent successivement la conquête de la Calabre, de l'Abruzze, de la Sicile et de Capoue. En 1085, ils possédaient tout ce qui compose aujourd'hui le royaume de Naples, mais sous le titre de ducs de Pouille et de Sicile et de comtes de Capoue. Ils ne prirent qu'en 1130 le titre de roi de Sicile et de Pouille. Roger fut le premier. — Naples ne leur appartint que plus tard.

G. de Vaudoncourt.

AQUARELLE, peinture sur papier, dans laquelle on emploie des couleurs délayées à l'eau et légèrement gommées. Il y a peu d'années encore, les ressources de ce genre de peinture étaient très bornées, et l'on se contentait de dessins à peine colorés. Les aquarelles de Nicole, représentant généralement des vues de Rome, ont joui malgré cela d'une grande faveur. Lorsque vint la mode des soirées d'artistes, chaque amateur voulut avoir un album où il recueillait les caprices échappés à leur pinceau : c'étaient des pochades ordinairement faites à la sépia, et que l'on nommait *bouts de chandelle*. Peu à peu les albums prirent plus d'importance, et les dessins furent plus soignés et souvent payés des prix fort élevés. L'on s'empara de l'aquarelle, que l'on avait oubliée; les Anglais instituèrent une société d'aquarellistes, qui eut ses expositions périodiques. Dès lors ce genre de peinture eut des succès rapides et marcha de front avec les tableaux de genre; les matériaux se perfectionnèrent; les artistes, encouragés, s'en occupèrent; plusieurs s'y adonnèrent spécialement et lui firent faire d'immenses progrès. L'Anglais Bonnington fut un de ceux qui importèrent l'aquarelle en France et nous firent connaître tout le parti qu'on en pouvait tirer. L'on fit venir d'Angleterre des couleurs plus délicates et plus brillantes, préparées avec plus de soin. Le plus renommé parmi les fabricants était alors Newman. Les aquarellistes anglais atteignirent un haut degré de perfection, les paysagistes surtout surent y trouver des ressources immenses. — Cette peinture se distingue particulièrement par une grande fraîcheur et une finesse de ton admirable, que la peinture à l'huile atteint avec peine. Autrefois, pour obtenir les lumières, on laissait paraître le blanc du papier; c'était une difficulté qui entravait l'imagination de l'artiste, c'était presque un métier qu'il fallait apprendre. La nécessité de concevoir et de produire d'un seul jet fermait cette carrière à celui qui ne possédait pas un talent facile. Mais bientôt on trouva le moyen d'enlever les clairs. On donna de la transparence aux tons en employant la gomme arabique comme vernis, et l'on produisit alors des ouvrages d'un grand mérite. — L'on doit un juste tribut d'éloges aux amateurs qui encouragèrent ce nouveau genre de talent. Il existe un grand nombre d'albums et de collections renfermant des œuvres capitales; quelques-uns de ces albums sont d'une valeur de plus de 30,000 francs. On citait parmi les plus remarquables la collection de M. Coulan, vendue à la mort de cet amateur : plusieurs aquarelles s'y élevèrent à des prix considérables, et deux dessins de Paul Delaroche y furent payés 1,100 et 1,900 francs. Parmi les artistes les plus distingués dans ce genre, on cite Bonnington, Alfred et Tony Johannot, Deveria, Paul Delaroche, Charlet, Bellanger, Jules Jollivet et madame Haudebour-Lescot pour les figures; Jules Coignet, Hubert et Siméon pour les paysages.

C.....e.

AQUA TINTA. (*Voyez* Gravure)

AQUA TOFANA. C'est le nom d'une préparation vénéneuse qui a fait beaucoup de bruit à Naples vers la fin du xvii^e^ et au commencement du xviii^e^ siècle, mais sur laquelle on a débité plusieurs

versions opposées. C'était, dit-on, un liquide limpide et transparent, inodore, insipide, qui devait ses propriétés toxiques à l'arsénic (acide arsénieux) : cette dernière substance y était associée à d'autres corps qui avaient pour objet de la masquer et d'empêcher de la reconnaître à une époque où la chimie, encore peu avancée dans l'art des analyses, pouvait facilement être mise en défaut. Quoi qu'il en ait été, il paraît que cinq à six gouttes de ce poison suffisaient pour tuer un individu. Cependant les effets étaient loin d'être rapides; la mort n'arrivait qu'avec lenteur, et sans être précédée ou accompagnée de ces symptômes terribles que l'on observe après l'ingestion des composés arsénicaux, tels que les douleurs, l'inflammation des organes digestifs, les accidents nerveux, etc. Il ne survenait pas même de fièvre : les forces vitales diminuaient insensiblement; on éprouvait un dégoût de l'existence que rien ne pouvait vaincre; l'appétit disparaissait complètement; une soif ardente se faisait sentir incessamment; enfin une consomption générale se déclarait bientôt, après quoi la vie s'éteignait. On a prétendu que l'instant de la mort pouvait être annoncé à l'avance; mais aujourd'hui que les longues et savantes recherches de notre célèbre professeur Orfila ont donné à la toxicologie un degré de certitude presque mathématique, on sait qu'une pareille prétention est une absurdité. Si les opinions diffèrent sur la nature de ce poison, il n'en fut pas de même sur son origine; car on s'accorde généralement à en attribuer l'invention à une Sicilienne nommée Tofana. Du reste, sur tout ce qui regarde cette femme, on a peu de renseignements, et ils sont contradictoires. Ainsi, Lobat rapporte qu'après avoir empoisonné plusieurs centaines de personnes, elle fut reconnue coupable, et qu'ayant cherché un refuge dans l'un de ces asiles que la piété mal entendue de nos aïeux avait ouverts aux criminels, elle y fut étranglée malgré les usages du temps. Au contraire, si l'on en croit Keyssler, elle languissait encore en 1730 dans un cachot où on l'avait plongée lors de la découverte de ses atrocités.

P. L. Cottereau.

AQUAVIVA, né dans le royaume de Naples en 1543, et mort en 1615, général des *jésuites*. (*Voy.* ce dernier mot.)

AQUEDUC (*aquæ ductus*, conduite d'eau). On appelle ainsi tout canal, tout ouvrage destiné à faciliter le passage d'un cours d'eau d'un lieu à un autre; mais on donne plus particulièrement ce nom à ces constructions en pierres de taille, en briques, etc., sur lesquelles les eaux coulent librement à travers des montagnes, des vallées, des rivières, etc. Quand il s'agit de franchir une vallée, le canal conducteur de l'eau est supporté par un ou plusieurs rangs d'arcades construites les unes au-dessus des autres, dont la hauteur totale est égale à celle des collines qui forment la vallée. — Quand le canal doit traverser une montagne, on pratique au-dessous de celle-ci une galerie voûtée s'il en est besoin. Il est peu d'aqueducs qui ne soient en partie apparents, et en partie souterrains. — Les Romains ont surpassé tous les peuples anciens et modernes dans la construction de leurs aqueducs; ils commencèrent à en bâtir vers l'an 441 de la fondation de leur ville. Sous l'empire de Néron, il en existait déjà sept qui fournissaient 13,594 pouces d'eau (13,594 tuyaux d'un pouce de diamètre.) — Les aqueducs portaient en général les noms de ceux qui les avaient fait construire ou celui des eaux qu'ils conduisaient. — Sous les empereurs, la longueur totale des aqueducs de Rome était évaluée à 94 lieues de 25 au degré, et ils fournissaient plus de 40,000 pouces d'eau. Les papes ont successivement fait restaurer quelques-uns de ces aqueducs, et la quantité d'eau qu'ils amènent est encore si considérable que de toutes les villes de l'Europe, Rome est la mieux pourvue de ce liquide. — Parmi les aqueducs antiques, on remarque l'*aqua virginalis*, construit par Agrippa : sa longueur était de 14,105 pas romains, dont 700 en arcades; il était décoré de 400 colonnes et

de 300 statues; il alimentait 708 bassins; restauré par les papes Nicolas V et Pie IV, il fournit encore 3,289 pouces d'eau. L'*Aqua Claudia*, construit par Claude, était en belles pierres de taille; sa longueur était de quarante-six milles, dont plus de dix étaient formés d'arcades, élevées quelquefois de 100 pieds et plus. — Les Romains construisaient aussi de ces sortes d'ouvrages dans les pays qu'ils avaient conquis: le plus remarquable de tous est celui qu'on appelle le *Pont-du-Gard*. Il existe encore presqu'en entier; on a des raisons pour croire qu'il fut construit par Agrippa, gendre d'Auguste. Élevé sur le Gardon, il recevait les eaux des fontaines d'*Airain* et d'*Eur*, pour les conduire aux bains de Nîmes. — Cet aqueduc, bâti en très belles pierres de taille sans mortier, se compose de trois rangs d'arcades; le plus inférieur, dont la longueur est de 798 pieds, en a 6 de 70 pieds de large, sur 60 de hauteur, mesurés sous clé; le second rang est formé de 11 arcades: il a 60 pieds de haut et 800 de long; enfin, le troisième rang a 818 pieds de long sur 24 de haut; il se compose de 35 arcades. — Sur ce dernier rang est construit le canal ou l'aqueduc proprement dit; il a 4 pieds de large et 5 de haut dans œuvre; il est couvert de dalles de 11 pieds de long, 3 de large et 1 d'épais; l'intérieur de ce canal est couvert d'un enduit, d'une couche de beton de 3 pouces d'épais, imprimé au bol rouge. La hauteur totale du monument est de 155 pieds. — L'*aqueduc de Ségovie* en Espagne tient aussi un rang distingué parmi les monuments de l'antiquité; il en reste encore 159 arcades, toutes en grandes pierres de taille posées sans ciment; la hauteur du monument, formé de deux rangs d'arcades, est de 102 pieds. Ce magnifique édifice traverse la ville et passe fièrement sur les maisons qui sont dans le fond de la vallée. — L'*aqueduc de Metz*, dont les superbes restes se voient à deux lieues de cette ville, est digne de figurer aussi à côté des plus belles constructions de ce genre. — Parmi les aqueducs modernes, il en est peu que l'on puisse comparer aux anciens. Exceptons-en celui du palais de *Caserte* (royaume de Naples), construit par Van Vitelli; il amène des eaux au palais, de 9 lieues. Vers *Monte di Garzano*, il traverse une vallée dont la profondeur a nécessité un pont composé de trois rangs d'arcades de 1618 pieds de long, et d'une hauteur totale de 178. — Les ouvrages souterrains de cet aqueduc ne sont pas moins étonnants; il a fallu percer cinq galeries dans les montagnes, la première de 1,100 toises de long dans le tuf, la seconde de 950 toises dans le roc vif, la troisième et la quatrième de 350 toises, partie dans la terre grasse, partie dans le roc, et la cinquième de 230 toises dans la montagne de Caserte. —L'*aqueduc de Maintenon*, s'il eût été terminé, aurait pu rivaliser avec ceux des anciens, et n'aurait pas eu d'égal parmi les modernes: il devait avoir trois rangs d'arcades superposées, dont la hauteur totale aurait été de 220 pieds; l'étage supérieur aurait eu 2,560 toises de long. Cette immense construction était destinée à conduire à Versailles les eaux de la rivière d'Eure; le canal aurait eu 40,000 toises de long; le rang inférieur d'arcades qui fut construit avait déjà 450 toises de long et 90 pieds de haut, et il n'était percé que de 48 ouvertures. On dit que cette partie de la construction coûta 22 millions. — L'*aqueduc d'Arcueil*, ouvrage de De Brosse, qui procure au quartier le plus élevé de Paris une eau très salubre, et qui a 200 toises de long sur 12 de haut, égale en beauté les ouvrages des Romains qui nous restent en ce genre. On y compte vingt arcades, avec une corniche ornée de modillons, qui porte un attique. Près de là se voient les vestiges d'un ancien aqueduc, élevé, dit-on, sous le règne de l'empereur Julien. Voici des vers latins du père Rapin sur cet aqueduc:

Admirandi operis moles præcelsa, super bos,
Pariete perpetuo, sublime assurgit in arcus,
Suspensique fluunt, grandi sub fornice, fluctus,
Qui cursu latè excisos labuntur eodem
Per montes, ac per substructas aggere valles.
Nam paries quadro jungit divortia saxo:

Per quem, magnarum cursum frœnavit aquarum
Regina, et totam fontes divisit in urbem.
Hort. lib. III.

— L'*aqueduc de Marli à Versailles* a 330 toises de long; il est porté sur 36 arcades, et terminé par deux tours ou châteaux d'eau. La machine hydraulique qui y fait monter la Seine est de De Ville. — Montpellier possède aussi un fort bel aqueduc, composé de deux rangs d'arcades, qui date du XVII^e siècle. TEYSSÈDRE.

AQUITAINE, pays célèbre dans l'histoire de l'ancienne Gaule, dont il formait originairement l'une des trois grandes divisions (la Celtique, la Belgique et l'Aquitanique). Les Romains, selon Pline, ont donné le nom d'*Aquitania* (*tania*, en grec, dont est dérivé *stan* en persan, signifie *pays*) à ce vaste pays qui s'étendait de la Loire aux Pyrénées, à raison du grand nombre de rivières dont il est arrosé et de sources d'eaux minérales qu'on y trouve. — Les Aquitains ont été l'un des peuples de la Gaule qui ont fait payer le plus chèrement aux Romains la conquête de leur territoire. Leurs défaites mêmes étaient redoutables, tant leur caractère belliqueux grandissait, en quelque sorte, à travers les épreuves de la fortune. L'an 675 de Rome (80 ans avant Jésus-Christ), Lucius Manilius Nepos, gouverneur de la province romaine appelée depuis Gaule Narbonnaise, entreprend de les réduire. Valerius Præconius, qui commande son avant-garde, est mis dans une déroute complète, et lui-même, battu avec le reste de son armée, ne trouve de salut que dans une fuite précipitée, abandonnant aux vainqueurs tous ses bagages. Les Aquitains auraient pu disputer long-temps leur liberté à la grande nation, si la politique romaine ne les eût divisés pour les vaincre. Crassus, lieutenant de César, acheva de les réduire en 698 de Rome (57 ans avant Jésus-Christ). — L'Aquitaine, renfermée, à cette première époque, entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées, reçut en accroissement de territoire, dans la nouvelle division des Gaules faite par César, en 727 de Rome (27 ans avant Jésus-Christ), le Velay, le Gévaudan et l'Albigeois, démembré de la Gaule Celtique, nommée depuis ce partage Gaule Lyonnaise. Vers le milieu du IV^e siècle de l'ère vulgaire, la province d'Aquitaine fut divisée en deux parties. Peu après elle subit une nouvelle subdivision, car lors du dénombrement des provinces romaines fait par Honorius au commencement du siècle suivant, il existait trois Aquitaines. La *Première Aquitaine*, bornée au nord par la 4^e Lyonnaise, au sud par la 1^re Narbonnaise et par la Viennoise, à l'ouest par la seconde Aquitaine, et au nord-ouest par la 3^e Lyonnaise, comptait 84 lieues de longueur sur 40 dans sa plus grande largeur, estimées 2,304 lieues carrées. Bourges était sa métropole. Ses autres chefs-lieux étaient Clermont en Auvergne, *Aquæ Nisinæ* (Bourbon-Lanci), Cahors, Javoux, Albi, Limoges, Rodez et *Ruessio Vellavorum* (Saint-Paulien). La *Seconde Aquitaine* avait pour bornes au nord la 3^e Lyonnaise, au sud la Novempopulanie, à l'est la première Aquitaine, à l'ouest l'océan Aquitanique. Sa surface, de 63 lieues de longueur sur 40 de largeur, était évaluée à 1745 lieues carrées. Bordeaux était sa métropole, et ses autres chefs-lieux Angoulême, Rioms, Balissac, Castelnau de Médoc, Agen, Périgueux, Poitiers, Saintes et Saucatz. La *Troisième Aquitaine* ou Novempopulanie était bornée au nord par la seconde Aquitaine, au sud par les Pyrénées, à l'est par la première Narbonnaise, et à l'ouest par l'océan Aquitanique. Elle avait pour métropole Eauze; ses autres chefs-lieux étaient Auch, Lescar, Tarbes, *Glycerius Consorannorum* (Saint-Lizier), *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand de Comminges), Lectoure, Dax, Aire et Bazas. Le territoire de cette province embrassait 40 lieues, soit en longueur, soit en largeur, ce qui lui donnait à peu près 1600 lieues carrées de superficie. — En 419, l'empereur Honorius céda la plus grande partie des deux dernières Aquitaines, avec Toulouse, à Wallia, roi des Visi-

goths, en reconnaissance des services rendus par ce prince, dans la guerre d'Espagne contre les Alains, les Suèves et les Vandales. Les Visigoths, profitant de la faiblesse et de la décadence de l'empire, envahissent l'Aquitaine Première en 469 et 470. L'empereur Julius Nepos les confirme dans la souveraineté de cette conquête en 475. A l'exemple des Romains, les rois visigoths instituent des ducs ou gouverneurs généraux pour administrer en leur nom la justice et commander les armées dans l'Aquitaine. Le premier de ces chefs fut Victorius, chassé de Clermont en Auvergne, pour ses exactions et ses débauches, et lapidé à Rome, en 493, par le peuple, dont il avait payé l'hospitalité par les plus coupables déportements. — L'Aquitaine ne demeura qu'environ 35 ans sous la domination des Visigoths : la bataille de Vouillé, près Poitiers, où périt leur roi Alaric, la fit passer sous celle des Francs en 507. Après la mort de Clovis, cette riche conquête fût partagée par ses deux fils Thierri et Childebert, rois d'Austrasie et de Neustrie. De là les dénominations d'*Aquitaine Austrasienne*, ou *Orientale*, et d'*Aquitaine Neustrienne*, ou *Occidentale*, gouvernées au nom des rois francs par des ducs et des comtes ou consuls amovibles. Cet ordre de choses dura jusqu'en 613. Clotaire II, qui dès lors réunit sous son sceptre toutes les parties de la monarchie française, disposa, en 622, du royaume d'Austrasie, en faveur de Dagobert, son fils aîné. Celui-ci, par un traité fait avec son frère Charibert, qui n'avait eu aucune part dans la succession paternelle, lui céda le Toulousain, le Querci, l'Agénais, le Poitou, le Périgord et la Novempopulanie, ou Gascogne. — *Royaume d'Aquitaine*. Charibert établit le siége de son empire à Toulouse, ancienne capitale des Visigoths. De Gisèle, son épouse, fille d'Amand, duc des Gascons, il laissa trois fils, Childéric ou Hildéric, Boggis et Bertrand. Le premier, appelé au trône en 631, à l'âge de 3 ou 4 ans, périt presque aussitôt après d'une mort violente. L'empressement que montra Dagobert à réunir l'Aquitaine à ses états au préjudice des deux frères de Childéric, a laissé planer sur sa mémoire le soupçon de n'avoir pas été étranger au meurtre du jeune prince, son neveu. Le duc de Gascogne prit les armes pour faire valoir les droits de ses petits-fils. Ses succès furent rapides contre les troupes qui occupaient l'Aquitaine ; mais ils ne compensèrent pas la perte de Poitiers, que Dagobert fit raser en 636. Tout ce qu'Amand put obtenir par le traité de Clichi, qui mit fin à cette guerre, ce fut de faire assurer à Boggis et à Bertrand la possession héréditaire de l'Aquitaine neustrienne, sous la réserve expresse pour Dagobert et ses successeurs de la souveraineté et d'un tribut annuel. Tel fut le premier exemple d'un apanage donné à des princes du sang de France, sous la condition de foi et hommage envers la couronne. Ce traité imposé par la force à des mineurs injustement dépouillés, cessa d'être respecté du moment que la cause qui l'avait dictée se montra impuissante à le défendre.—Boggis et Bertrand, ducs d'Aquitaine en 637. Le premier fut père du fameux Eudes ou Odon et le second de saint Hubert, disciple, puis successeur de saint Lambert sur le siège de Maëstricht, qu'il transféra à Liége. Eudes ou Odon succéda à son père en 688, et réunit toute l'Aquitaine neustrienne par la cession qu'Hubert, son cousin-germain, lui fit de ses droits sur ce duché. Il s'affranchit de la dépendance des maîres du palais d'Austrasie et de Neustrie, qui s'étaient substitués à l'autorité des rois, soutint la guerre contre Pépin d'Héristal, et conquit l'Aquitaine austrasienne, qui confinait aux états des Visigoths. La domination d'Eudes s'étendait alors sur le Languedoc, la Septimanie, la Gascogne, et généralement sur tous les pays situés entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées et le Rhône, et même au-delà de ce fleuve. Ce prince politique et guerrier ne laissa échapper aucune occasion de ressaisir et consolider dans ses mains tous les attributs de

la souveraineté absolue exercée par ses pères sur l'Aquitaine, et quoique la fortune ne sourît pas toujours à ses desseins, il fut assez supérieur aux évènements pour faire reconnaître et respecter son indépendance par les rois et les ducs de France, leurs tuteurs souverains. L'expédition qu'il entreprit en 718, pour rétablir Chilpéric II, roi de Neustrie, dans la plénitude de son pouvoir, fut sans gloire et sans succès. Charles-Martel défit entre Reims et Soissons ces deux princes, qui se réfugièrent en Aquitaine, où Chilpéric emporta tous les trésors de la Neustrie. Charles, qui sentait le besoin de couvrir son ambition par une ombre de respect et d'égards pour le pouvoir monarchique, fit demander Chilpéric au duc d'Aquitaine, en lui offrant son amitié et son alliance, ou, en cas de refus, la guerre. Eudes, que l'apparition des Maures d'Espagne inquiétait pour ses frontières, accepta un traité qui replaça Chilpéric nominativement sur le trône (719). Toute son attention se porta alors sur Al-Samah, nouvel émir d'Espagne pour le calife Omar II. Ce chef expérimenté des Arabes, déjà maître de la Septimanie, poussait vigoureusement le siége de Toulouse. Eudes vole au secours de cette place, enveloppe l'armée des infidèles et en fait un horrible carnage. — Cet évènement mémorable eut lieu le 11 mai 721. Al-Samah périt sur le champ de bataille, et la Septimanie fut entièrement délivrée. Cependant Eudes ne cessa pas d'avoir les armes à la main pour défendre l'intégrité de son territoire contre la puissance, tous les jours plus formidable, des Sarasins. Connaissant les projets d'Abou-Neza, leur général, et la haine qu'il portait à l'émir ou vice-roi Abdel-Rahman (le fameux Abdérame), il sut habilement alimenter cette animosité par le crédit de Lampagie, sa fille, princesse célèbre par sa beauté et ses malheurs, qui était tombée au pouvoir du général maure, ou plutôt qu'Eudes lui avait donnée en mariage. Lampagie avait un empire absolu sur le cœur d'Abou-Neza, qu'elle disposait à embrasser le christianisme. Elle employa tout son crédit à détourner les malheurs qui menaçaient sa famille et sa patrie. Aussi, dans le temps qu'Abdérame méditait sa terrible incursion en France, vit-on avec étonnement Abou-Neza, son général, conclure une trève avec les chrétiens, et un traité d'alliance avec le duc d'Aquitaine. La prudence d'Abdérame déjoua et punit presque aussitôt cette trahison. Des soldats déterminés, qu'il envoya secrètement sur la frontière, assiégèrent inopinément Abou-Neza dans un château de la Cerdagne. Celui-ci opposa à cette surprise la vigueur et le sang-froid du plus mâle courage. La présence de la princesse d'Aquitaine et les périls qui l'environnaient semblaient multiplier ce guerrier intrépide contre les ennemis qui l'assaillaient. Il eût fait expier à un plus grand nombre la témérité de leur entreprise, si le manque d'eau ne l'eût forcé d'abandonner la place pour mettre en sûreté la vie de Lampagie. Atteint au milieu des bois, Abou-Neza périt percé de plusieurs coups de lance. Sa tête fut portée à Abdérame, qui, sans doute moins touché du rang et des malheurs de la princesse d'Aquitaine que frappé de son éclatante beauté, l'envoya à Damas, pour y orner le sérail du calife. Eudes ne tarda pas à voir fondre sur sa tête l'orage qu'il avait vainement tenté de conjurer. Abdérame, à la tête d'une innombrable armée, parcourut victorieusement l'Aquitaine, dont il soumit toutes les places, anéantit l'armée qu'Eudes voulut lui opposer au passage de la Dordogne, et s'avança jusqu'à Tours, sa dernière conquète, marquant sa course rapide par des dévastations et des cruautés inouïes. Charles-Martel, dont Eudes avait imploré le secours, délivra la France et l'Aquitaine du joug des Arabes par l'éclatante victoire qu'il remporta sur Abdérame près de la Loire le 7 octobre 732. Le duc d'Aquitaine, rentré en possession de ses états, demeura fidèle à la reconnaissance qu'il devait au duc des Français, et vécut avec lui en bonne intelligence jusqu'à sa mort (735). Quoique

rien n'atteste que ce prince ait jamais porté le titre de roi, que lui donnent plusieurs historiens nationaux et étrangers, ce titre ou le sens de souveraineté qu'il exprime est néanmoins justifié par les chartes d'Aquitaine promulguées de son temps, puisqu'elles sont datées des années de son règne. (En 1731, la couronne de ce prince fut trouvée dans les ruines d'un couvent de l'île de Ré, où il avait été inhumé. Elle était de cuivre doré, et garnie de pierreries, dont la principale était une turquoise. Le cercle était surmonté de quatre fleurons en forme de fleurs de lis, alternés par autant de triangles renversés.) Eudes laissa trois fils, Hunald ou Hunold, dont nous parlerons ci-après; Hatton, qui eut le Poitou et quelques autres provinces en apanage (il porta aussi le titre de duc d'Aquitaine), et Remistan, que Pépin fit périr à Saintes en 768. — A peine Hunald a-t-il succédé à son père qu'il se voit disputer par Charles-Martel la souveraineté sur son héritage. Ce n'était pas au nom des rois de France que l'ambition d'Héristal réclamait la sujétion d'un prince du sang royal, c'était en son nom propre, et pour assurer à sa race le pouvoir suprême que Pépin, son père, avait arraché aux débiles mains des Mérovingiens. Hunald et ses enfants protestèrent toute leur vie contre cette usurpation d'une famille étrangère; mais la force leur imposa des traités contraires à leurs droits, dont la violation précipita leur ruine. — Guerre de Hunald contre Charles-Martel (735), contre Carloman et Pépin (741-744). — Dans la dernière, Hunald passa la Loire et ravagea tout le pays jusqu'à Chartres, qu'il brûla après l'avoir livrée au pillage. Odilon, duc de Bavière, allié d'Hunald, fut moins heureux contre les princes français en Allemagne. En 745, Hunald abdiqua le pouvoir ducal et alla s'enfermer dans un monastère, qu'Eudes, son père, avait fondé dans l'île de Ré. Le remords d'une action dénaturée le porta à cet acte expiatoire. Il avait attiré à sa cour son frère Hatton, et lui avait fait crever les yeux, soit par ambition, soit par haine. — Waifre succéda à Hunald, son père, dans le duché d'Aquitaine, et, dans son implacable inimitié contre les Carlovingiens, il rendit long-temps à Pépin tous les maux d'une guerre cruelle, dont son refus de vassalité envers le roi des Français fut toujours le prétexte. Il succomba enfin dans cette lutte trop inégale. Pépin, qui avait payé par un supplice ignominieux la versatilité de Remistan, oncle de Waifre, tantôt adhérent de Pépin, tantôt rallié à son neveu, fit assassiner celui-ci le 2 juin 768, et réunit l'Aquitaine à la France. (Waifre laissait un fils, nommé Loup, auquel Charlemagne, qui avait succédé à Pépin en 768, donna seulement la Gascogne pour la tenir en fief héréditaire sous la mouvance de la couronne. *De Loup sont descendues les premières maisons des ducs de Gascogne*, qui ont gouverné jusqu'en 819; des rois de Navarre, qui ont régné jusqu'en 1076; des rois de Castille, éteints en 1109; des rois d'Aragon et des vicomtes de Béarn, éteints en 1134, derniers rejetons du sang de Clovis.) — La mort tragique de Waifre et de Remistan vint réveiller l'ambition d'Hunald dans sa retraite. Son âge et ses malheurs n'avaient point abattu son courage, que retrempa la soif de la vengeance. *Il déposa* l'habit monastique, *parcourut les provinces méridionales*, chercha à intéresser ses amis, ses alliés, ses peuples, à la cause de sa famille, qu'il espérait relever avec leur concours; mais Charlemagne, informé de l'activité de ses démarches, parut tout à coup en Aquitaine à la tête d'une nombreuse armée. Hunald n'eut que le temps de chercher un asile chez son neveu, Loup, duc de Gascogne, qui le livra sur une sommation impérieuse du roi de France. Celui-ci, moins barbare que son père, respecta la vie d'un prince qu'il avait dépouillé, et lui permit, après quelques années de captivité, d'aller, selon son vœu, terminer ses jours à Rome dans un cloître. Des souvenirs de grandeur et des rêves de fortune suivirent le vieillard en Italie. Il se rendit à la cour de Didier, roi des Lombards, y souffla le

feu de la guerre funeste qui précipita du trône ce monarque, et périt en 774, assommé par le peuple de Pavie, qu'il cherchait à exciter par son exemple à repousser toute proposition de capitulation faite par Charlemagne, qui s'empara enfin de cette ville après 8 mois de siége. — Les chroniques de cette époque et celles de la fin du x^e siècle représentent les Aquitains comme le peuple le plus vain, le plus léger, le plus dissolu et le plus recherché dans son habillement. Ils portaient un pourpoint court et rond, sur une chemise à manches larges et pendantes, de grandes braies, de petites bottines éperonnées et un javelot à la main. L'élégance de ce costume et le soin qu'ils avaient de se raser la barbe et une partie de la tête les faisaient comparer à des baladins. Aussi leur a-t-on reproché, dès le règne de Robert, d'avoir beaucoup contribué à la corruption des peuples de la France et de la Bourgogne par leurs mœurs dépravées et la fatuité de leur caractère et de leurs usages. — *Rois carlovigiens d'Aquitaine.* En 778, Charlemagne, au retour de son expédition d'Espagne, rétablit le royaume d'Aquitaine en faveur de son fils Louis (surnommé depuis le Débonnaire), qui venait de naître. Il délégua à quinze comtes l'administration civile et politique des diverses provinces de ce royaume, et les subordonna à l'autorité d'un duc, dont le titre fut attribué pendant toute l'existence du nouvel état aux comtes de Toulouse, et partagé depuis par les comtes de Poitiers. Louis, encore enfant, fut proclamé solennellement à Toulouse en 781. Le règne de ce prince fut marqué par la conquête de Lérida, Barcelone, Pampelune et Tortose sur les Maures d'Espagne, en 799, 801, 806 et 811. Pépin I^{er} succéda à son père au trône d'Aquitaine, lorsque celui-ci parvint à l'empire, et fut proclamé solennellement en 817, dans la diète d'Aix-la-Chapelle. Il dompta les Gascons en 816, contribua, en 824, à la soumission des Bretons. Dissensions dans la famille de Louis-le-Débonnaire. D'un second et tardif mariage de cet empereur avec Judith, était né, en 823, Charles, surnommé depuis *le Chauve*. Louis voulut revenir sur le partage de ses états, dont il avait fait jurer solennellement le maintien aux grands de la monarchie, en 817. Ses fils du premier lit, Lothaire, Pépin et Louis s'y opposèrent, et prirent les armes en 830. Cette guerre sacrilège empoisonna les dernières années de l'empereur, et couvrit d'un opprobre éternel les trois fils dénaturés qui osèrent deux fois précipiter leur père du trône. Pépin, moins coupable que ses frères, chercha plus tard à réparer ses torts. Il se réconcilia avec l'impératrice Judith, et embrassa les intérêts de Charles-le-Chauve. Pépin I^{er} mourut le 13 décembre 838. Indépendamment des trois anciennes Aquitaines, ses états s'étendaient jusqu'à l'embouchure de la Somme ; et la partie de l'Anjou et de la Touraine située sur la rive gauche de la Loire lui était soumise.—Pépin II, proclamé roi en 839, par quelques grands d'Aquitaine, ne succéda pas immédiatement à son père. L'empereur Louis-le-Débonnaire plaça sur le trône son jeune fils Charles. Cette double élection occasionna 25 ans de troubles sanglants et d'anarchie. Dans cette période, on voit l'Aquitaine reconnaître pour rois Charles-le-Chauve, de 839 à 845 ; Pépin, de 845 à 848 ; Charles, de 848 à 850 ; Pépin, de 850 à 852, Charles, en 852 ; Pépin, en 853 et 854 ; Charles, fils de Charles-le-Chauve, en 855 ; et Pépin, de 856 à 865. L'inconstance des Aquitains fut la principale cause de ces révolutions successives. A partir de l'année 845, le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois furent séparés de l'Aquitaine, et le reste de ce royaume dut reconnaître la suzeraineté de la France. Pépin II fut peu scrupuleux sur le choix de ses alliances : pour se maintenir sur le trône, il appela successivement les Normands et les Sarasins, qui firent de si grands ravages dans les provinces méridionales. Il avait repris les armes depuis 7 ans contre Charles-le-Chauve, lorsque la trahison le livra à ce monarque en 865. Il mourut peu

de temps après à Senlis, enfermé dans une étroite prison. Charles, fils de Charles-le-Chauve, succéda à Pépin II sur la demande des Aquitains, qui l'avaient déjà appelé en 855 pour les gouverner. Il mourut le 29 septembre 866, et eut pour successeur, en 867, son frère Louis-le-Bègue, qui, parvenu au trône de France, en 877, réunit irrévocablement le royaume d'Aquitaine à la monarchie française. — *Ducs d'Aquitaine.* Par le traité de 845, les provinces de Poitou, de Saintonge et d'Angoumois, séparées du royaume d'Aquitaine, furent érigées en duché du même nom. Rainulfe Ier, comte de Poitou, en reçut l'investiture de Charles-le-Chauve. Ce fut ce duc qui, plus tard, livra au roi de France Pépin II, roi d'Aquitaine. Il rendit de plus honorables services dans les guerres contre les Normands, et y trouva une mort glorieuse, en 867. Bernard, marquis de Gothie, fils de Bernard Ier, comte de Poitiers, succéda à Rainulfe. La violence et la tyrannie de son administration le firent excommunier par le concile de Troyes, en 878, et dépouiller de ses dignités par Louis-le-Bègue. Rainulfe II, son fils et son successeur en 880, osa usurper le pouvoir souverain, et prendre le titre de roi d'Aquitaine. Déposé par Eudes, roi de France, Rainulfe se confédéra avec plusieurs grands, et se maintint jusqu'en 892, qu'Eudes le fit empoisonner. Guillaume Ier, comte d'Auvergne, fut nommé duc d'Aquitaine par ce roi, en 893. Il eut pour successeur, en 918, Guillaume II, qui battit les Normands en Aquitaine, en 923, et refusa de reconnaître Raoul pour roi de France. Alfred, son frère et son successeur, en 926, au duché d'Aquitaine, mourut comme lui sans enfants, en 923. — Ebles, comte de Poitiers, fils naturel de Rainulfe II, fut investi du duché d'Aquitaine par le roi Charles-le-Simple. En 932, il en fut dépouillé par le roi Raoul, qui le conféra à Raimond-Pons, comte de Toulouse, mort en 950. Guillaume III, surnommé Tête-d'Etoupe, fils d'Ebles, avait néanmoins obtenu du roi le comté de Poitiers. Les services qu'il rendit à Louis-d'Outremer dans ses guerres contre Hugues-le-Grand, duc de France, lui valurent, en 951, l'investiture du duché d'Aquitaine, qui, depuis cette époque, est resté, avec le comté de Poitiers, dans sa famille. Il fut père de Guillaume VII, surnommé Fier-à-Bras, mort en 994. Guillaume V, surnommé le Grand, son fils et son successeur, épousa Brisque, dite Sancie, héritière du duché de Gascogne, et par ce mariage il réunit à son duché la Novempopulanie ou province ecclésiastique d'Auch, les comtés particuliers de Bordeaux et d'Agen, avec l'entière suzeraineté sur le reste de la province ecclésiastique de Bordeaux ou d'Aquitaine II, et sur le comté d'Auvergne. (Les comtes de Toulouse continuèrent à jouir de l'autorité ducale, comme possesseurs de *la plupart des pays qui composaient* l'Aquitaine Ire, ou province ecclésiastique de Bourges, savoir, l'Albigeois, le Rouergue, le Querci, le Velay, le Gévaudan, et encore à raison de la possession du marquisat de Gothie ou de Septimanie.) Quatre fils du duc Guillaume V se succédèrent dans ses états. Guillaume VI, dit le Gros, gouverna depuis 1029 jusqu'en 1038; Eudes ou Odon, une seule année; Guillaume VII, depuis 1039 jusqu'en 1058, et Guillaume VIII depuis cette dernière époque jusqu'en *1087. Le duc* Guillaume IX, son fils, plus célèbre par sa vie licencieuse et son talent à célébrer l'amour et les aventures chevaleresques que par ses expéditions guerrières à la Terre-Sainte, où la fortune lui fit subir ses plus rudes épreuves, laissa entre autres enfants Guillaume X, duc d'Aquitaine, en 1127. Ce prince gouverna dix ans, et mourut le 9 avril 1137, le dernier duc d'Aquitaine de sa race. (Nous aurons occasion de rappeler les souvenirs historiques qui se rattachent à cette famille, à l'article POITOU). Eléonore, duchesse d'Aquitaine, fille aînée et héritière de Guillaume X, épousa à Bordeaux, le 22 juillet 1137, le roi Louis-le-Jeune, qui la fit en même temps couronner reine de France. Le 8 août suivant, Louis-le-Jeune fut proclamé duc d'Aquitaine à

Poitiers. L'inconduite de cette princesse excita un scandale qui détermina le roi, contre l'avis de Suger, à faire dissoudre son mariage (1152). Éléonore transmit presque aussitôt son héritage avec sa main à Henri d'Anjou, duc de Normandie, fils de Geoffroi Plantagenet. Les grands d'Aquitaine ne subirent pas sans répugnance et sans regret ce changement de domination; aussi vit-on les Aquitains se révolter plusieurs fois contre Henri et le fameux Richard-Cœur-de-Lion, son fils, depuis roi d'Angleterre, qui, parvenu au duché d'Aquitaine, en 1169, en rendit hommage au roi de France, le 6 janvier 1171. Du consentement d'Éléonore, Richard transmit, en 1196, à Othon de Brunswick l'usufruit du duché d'Aquitaine et du comté de Poitiers. Othon, élu roi des Romains en 1198, vendit ses domaines de France au roi d'Angleterre. A la mort de Richard-Cœur-de-Lion (1199), la duchesse-reine Éléonore rentra en possession de l'Aquitaine, qu'elle gouverna de concert avec le roi Jean-sans-Terre, son fils. Ce fut sur ce dernier, et pour crimes de parricide et de félonie, que Philippe-Auguste confisqua, en 1204, le duché d'Aquitaine, qu'il réunit à la couronne de France. Mais la possession de cette riche province engagea une longue guerre entre le roi Louis VIII et saint Louis avec l'Angleterre. Un traité de l'année 1259 rétablit Henri III, roi d'Angleterre, dans la possession d'une grande partie de l'Aquitaine, y compris le Limosin, le Périgord, le Querci et l'Agénais, sous la souveraineté de la France. Ce fut à partir de cette époque qu'on commença à substituer le nom de *Guienne* à celui d'*Aquitaine*, et à distinguer la Guienne propre, ou septentrionale, de la Gascogne. Cette province de Guienne, que saint Louis, en la cédant, avait réduite aux trois sénéchaussées de Bazas, de Bordeaux et des Landes, ne doit plus être considérée que comme un démembrement de l'ancienne Aquitaine. Le nom même de celle-ci ne rappelait plus dans l'histoire que sa splendeur éclipsée, lorsque Louis XV voulut le faire revivre dans l'un de ses petits-fils, Xavier-Marie-Joseph de France, qu'il nomma duc d'Aquitaine à sa naissance, et qui mourut à dix ans et demi, le 22 février 1764. Ce nom d'*Aquitaine* n'a plus été porté jusqu'à la première révolution que par un grand-prieuré de l'ordre de Malte, qui comprenait trente commanderies. — La Guienne propre, comprenant le Bordelais, le Bazadais, l'Agénais, le Querci, le Rouergue et le Périgord, est bornée au nord par la Saintonge, l'Angoumois, la Marche-Poitevine, le Limosin et l'Auvergne; au sud par le pays des Landes, le Condomois, la Lomagne, le pays de Rivière-Verdun; à l'est et au sud-est par le Languedoc, et à l'ouest par l'Océan. Elle a 72 lieues de longueur sur 36 de largeur, évaluées à 1,300 lieues carrées. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Garonne, la Gironde, la Dordogne, le Lot, l'Ile, le Drot, le Tarn et l'Aveyron. C'est une des plus riches et des plus fertiles provinces de France. Des guerres malheureuses et le funeste traité de Bretigni (1361) nous enlevèrent la souveraineté sur la Guienne. Le fameux prince de Galles eut beaucoup de peine à y contenir les peuples sous le joug de l'Angleterre. A la suite d'une révolte, en 1368, la guerre recommença entre les deux couronnes. Charles V confisqua la Guienne. Mais les Anglais n'en furent entièrement expulsés qu'en 1453, sous le règne de Charles VII. Ce duché fut donné en apanage, en 1469, à Charles de France, duc de Berri, frère de Louis XI, en échange de la Normandie. Ce prince étant mort de poison, en 1474, la Guienne fut alors irrévocablement réunie à la couronne, dont elle n'a jamais été séparée depuis. On a observé que le dernier duc de Guienne (Charles) a été le dernier fils de France qui ait joui des droits régaliens dans son apanage. LAÎNÉ.

ARABÈS (Langue, littérature et philosophie des). Nous n'avons que des données fort incomplètes sur les commencements de la culture intellectuelle des Arabes. Le courage, la valeur brillante, avide d'aventures et de gloire, la fierté

chevaleresque, qui distinguent cette nation, nous autorisent à croire que, dès les premiers temps de son existence, la poésie a été en honneur chez elle. Les nomades, qui, sous la conduite de leurs scheiks, erraient au milieu des paysages enchanteurs de l'Arabie-Heureuse, possédaient toutes les qualités qui favorisent le développement de la poésie naturelle, une imagination vive et une sensibilité exquise. S'il était rigoureusement établi, et de façon à ne laisser aucun doute, que le livre de Job est d'origine arabe, nous pourrions fixer avec quelque certitude les caractères distinctifs de la poésie arabe : nous trouvons dans Job des images grandioses, des métaphores pleines de hardiesse, des descriptions et des tableaux pittoresques, tout cela entremêlé de sentences et d'énigmes, que l'on remarque également dans les poésies de la reine de Saba. Le livre de Job prouverait de plus l'ancienneté de la philosophie chez les Arabes; on y rencontre aussi quelques traces de connaissances physiques et astronomiques; que si les Arabes eux-mêmes avouent que leur nation est restée ignorante pendant tout le temps qui a précédé la venue de Mahomet, il ne faut point en conclure qu'il y ait eu chez elle absence complète de développement intellectuel. La nation arabe s'est toujours fait remarquer par la vivacité de son esprit; elle s'est particulièrement distinguée par des productions poétiques pleines de verve. A la foire de la Mecque, il y avait des réunions où les poètes les plus distingués faisaient assaut de talent : les poèmes auxquels on décernait le prix étaient écrits en lettres d'or sur des feuilles de byssus (*modababath*, doré), et on les suspendait dans la Caaba, à la Mecque (*moallakath*, suspendu). La collection des *moallakath* contient sept poèmes de sept auteurs différents : *Amralkeis*, *Tharasah*, *Zoheir*, *Lebid*, *Anthara*, *Amru-Ben-Kaltun* et *Hareth*. Ces poèmes, écrits d'un style surchargé d'images, de maximes et de sentences, révèlent dans leurs auteurs une imagination puissante et hardie, une sensibilité profonde, qui éclate surtout dans le langage énergique et passionné qu'ils prêtent à l'amour et à la vengeance. Avec Mahomet commence l'époque la plus brillante de l'histoire des Arabes. Peu de temps après son apparition commença également l'âge d'or de leur littérature. Le *Koran*, qui contient la doctrine de ce prophète, est écrit en vers. Othman, le troisième calife après Mahomet, revit le *Koran* et le publia : dès lors la langue écrite des Arabes fut fixée, et leur littérature et leur caractère national reçurent une direction nouvelle. Les Arabes, placés aux confins de l'Afrique et de l'Asie, semblaient appelés plutôt à s'enrichir par le commerce qu'à devenir un peuple conquérant : néanmoins Mahomet réussit à réduire l'Arabie entière sous son obéisssance, *lui donna une constitution moitié politique et moitié militaire*, et sut enflammer par le fanatisme le courage naturel de ses compatriotes. Comme il était mort sans descendant mâle (en 632), ses partisans choisirent un calife (successeur), et bientôt l'esprit de conquête s'empara des Arabes. Ils se répandirent en Afrique et en Europe avec la rapidité d'un torrent : 80 ans après la mort de Mahomet, l'empire de cette nation s'étendait depuis l'Egypte jusqu'aux Indes, de Lisbonne à *Samarkand*. Pendant toute cette période, les Arabes étaient sous la domination absolue du fanatisme guerrier, et le germe frêle et délicat des lettres ne pouvait fructifier dans des intelligences agitées sans cesse par des passions sanguinaires, distraites par la vie tumultueuse des camps. Le temps et le commerce avec des nations policées adoucirent insensiblement cette âpreté de mœurs, cette humeur farouche et grossière que les Arabes avaient contractées pendant une longue suite de combats. Sous le règne des califes abassides (750), les sciences et les lettres commencèrent à prospérer. Le calife *Haroun-al-Raschid*, qui régna depuis 786 jusqu'en 808, appela les savants de tous les pays à sa cour, et récompensa leurs travaux avec une munificence vraiment

royale. Par son ordre, les ouvrages des meilleurs auteurs grecs furent traduits en arabe. *Al-Mamoun*, un de ses successeurs, offrit à l'empereur de Constantinople 100 quintaux d'or et une paix perpétuelle, à condition qu'il enverrait le philosophe Philon pour quelque temps à sa cour. Ce calife fonda d'excellentes écoles à Bagdad, Bassora, Bochara, Koufa; il établit des bibliothèques à Alexandrie, à Bagdad et à Kahira. La dynastie des Ommiades favorisa également le développement des sciences et des arts. Cordoue était une université tout aussi importante pour l'Europe que Bagdad pour l'Asie. A une époque où les Muses ne trouvaient nulle part d'encouragement, ni même d'asile, les Arabes s'occupaient à recueillir le dépôt des connaissances que nous avait léguées l'antiquité, et à les répandre dans trois parties du monde. Au commencement du xe siècle, on se rendait de toutes les contrées de l'Europe en Espagne pour y étudier la médecine et les mathématiques sous des professeurs arabes. Outre l'académie de Cordoue, il y avait en Espagne 14 universités et 5 bibliothèques arabes, sans compter les colléges et les écoles élémentaires. Casiri rapporte les noms de 17 savants arabes en Espagne qui ont entrepris des voyages scientifiques. Les Arabes ont cultivé avec succès l'histoire, la géographie, la philosophie, la physique, les mathématiques; ils ont fait faire des progrès à l'arithmétique, à la géométrie, à l'astronomie : beaucoup de termes scientifiques tirés de l'arabe, tels que *almanach*, *algèbre*, *alcool*, *azimuth*, *zénith*, *nadir*, ainsi que les chiffres dont nous nous servons, attestent l'influence que ce peuple a exercée sur la civilisation de l'Europe. Au moyen âge, les Arabes enrichirent les sciences géographiques par d'importantes découvertes. Ils s'avancèrent jusqu'au Niger et au Sénégal; leurs explorations du côté de l'est de l'Afrique s'étendirent jusqu'au cap *Corrientès*. Dès leurs premières conquêtes, les généraux arabes avaient reçu ordre du calife de faire lever des cartes des pays qu'ils avaient soumis. Les Arabes connaissaient une grande partie de l'Asie, ils avaient même quelques renseignements sur la grande Tartarie, la Russie méridionale, la Chine et l'Indostan. Au nombre de leurs géographes les plus distingués il faut compter: *Al-Marun*, *Abu-Ischak*, *Sherif-Edrisi*, *Nasser-Eddin*, *Ebn-Haukal*, *Abulfeda*, *Ulugh-Begh-Abdollatif*, etc. Les ouvrages d'*Albufeda* et d'*Edrisi* peuvent encore être consultés avec fruit. Les Arabes eurent dès le VIIIe siècle un grand nombre d'historiens dont les ouvrages ont été trop négligés jusqu'à présent. Le plus ancien d'entre eux que nous connaissions est *Hesham-Ibn-Muhamed-Ibn-Schoaib-Alkhekebi;* il florissait vers 818. *Abulfeda* a composé une *Histoire universelle* qui va jusqu'à l'année 1315. La philosophie des Arabes est d'origine grecque; elle se rattache principalement aux doctrines d'Aristote, qu'ils répandirent en Espagne, d'où elles se propagèrent dans les autres contrées de l'Europe occidentale. C'est des Arabes que nous vient la philosophie scolastique; ils s'occupaient principalement de dialectique et de métaphysique. Parmi les écrivains arabes qui traitent de la philosophie, on remarque *Alfarabi*, *Avicenna*, auteur d'une Logique, d'un Traité de physique, d'un Traité de métaphysique et d'un commentaire sur Aristote; *Ibn-Bajah*, penseur profond et original; *Algazel*, dont les écrits tendent à prouver la fausseté et l'inutilité de tous les systèmes philosophiques. *Averroès* a laissé un commentaire très estimé sur Aristote, et une paraphrase de la *République* de Platon. La plupart des philosophes arabes étaient en même temps médecins. Ils ont rendu de grands services aux sciences médicales et physiques, qui étaient enseignées avec beaucoup de succès dans les universités de Cordoue, de Bagdad, d'Ispahan, d'Alexandrie, etc. Comme le Coran défend les dissections cadavériques, l'anatomie ne put faire de grands progrès chez les Arabes; en revanche, ils possédaient de vastes connaissances en thérapeutique et en botanique, et on

peut les considérer comme les inventeurs de la chimie; on attribue à *Dscheber* la découverte d'une médecine universelle. Les meilleurs auteurs arabes qui ont écrit sur la médecine sont *Aharum*, auteur d'une monographie de la petite-vérole; *Iahiah-Ibn-Sérapion*, *Jacob-Ibn-Ishak-Alkendi*, *Jean Mesve*, *Rhazès*, *Almanzor*, *Ali-Ibn-Abbas*, *Avicenna*, auteur du *Canon de la médecine*, qui passa long-temps pour le meilleur guide dans l'étude des sciences médicales; *Averroès*, auquel on doit un *Système dialectique* de la médecine, etc. On ne saurait contester aux Arabes la gloire d'avoir ranimé l'étude de la médecine en Europe. S'ils furent moins heureux dans leurs travaux sur la physique, cela provient de ce que, pour mettre les principes d'Aristote en harmonie avec les préceptes du Coran, ils traitaient la physique d'après les principes de la métaphysique. Quant aux sciences mathématiques, les Arabes en simplifièrent l'étude, et les enrichirent de découvertes importantes. Ils furent les premiers qui firent usage de chiffres; ils introduisirent dans l'arithmétique le système de numération que nous suivons encore aujourd'hui; dans la trigonométrie, ils substituèrent les sinus aux cordes; ils simplifièrent les opérations trigonométriques des Grecs, et donnèrent plus d'étendue et plus d'utilité aux calculs algébriques. Au nombre des écrivains arabes qui ont hâté les progrès des sciences mathématiques, il faut ranger *Mohammed-Ben-Musa*, *Thébit Ben-Khorrah*, *Alhazen*, auteur d'un Traité d'optique; *Nasser-Eddin*, auquel on doit une traduction des Éléments de géométrie d'Euclide; *Dscheber-Ben-Afla*, qui a écrit un commentaire sur la trigonométrie de Ptolémée. L'astronomie est une des sciences qui doivent les plus grands perfectionnements aux Arabes: il y avait un observatoire célèbre à Bagdad; un autre se trouvait à Cordoue. Dès l'année 812, Alhazin et Sergius avaient traduit l'Almageste de Ptolémée, le premier traité complet d'astronomie qui ait été écrit; au xe siècle, l'astronome Albaten observa le mouvement de l'aphélie; *Mohammed-Ben-Dscheber Albateni* calcula l'inclinaison de l'écliptique et compléta la théorie du soleil; *Almanzor* composa des tables astronomiques qui renferment des observations sur l'inclinaison de l'écliptique; *Alpetragius* a laissé une théorie des planètes. On doit aux Arabes la division de la terre en sept climats, la détermination de quelques mesures géographiques, etc. Le rapide développement des sciences exactes n'arrêta point chez les Arabes l'essor de leurs facultés poétiques. Abu-Teman recueillit en 830 la grande *Hamasah*, anthologie en 10 livres; et *Bochteri* en 880 la petite *Hamasah*, continuation de la première. Les sept poèmes de *Mohallakat* méritent également d'être cités. A une époque plus reculée, la poésie arabe commença insensiblement à perdre son caractère oriental; elle dégénéra en un mysticisme nébuleux, plein d'images hyperboliques, et la langue se corrompit peu à peu. Les élégies de *Motenebni* se distinguent par une grande pureté de diction, par une sensibilité douce et gracieuse. *Abu-Ismaël-Tograi*, visir de Bagdad, a composé des élégies et des chansons; *Ithiel-Hariri* est auteur des *Aventures d'un chevalier errant*. On doit à *Abu-Dschaafar-Ibn-Tophail* un roman philosophique d'un haut intérêt, intitulé l'*Homme de la nature*. *La vie d'Antar* est un roman héroïque dont l'auteur s'appelle *Admai;* on en récite quelquefois des fragments dans les cafés d'Alep. Les Arabes se sont exercés dans tous les genres de poésie, le drame excepté; ils ont inventé la romance, petit poème dans lequel se peint vivement l'esprit chevaleresque et aventureux de cette nation. En général, les Arabes ont exercé une influence puissante sur la poésie moderne de l'Europe; l'esprit romantique qui caractérise les productions poétiques du moyen âge émane en grande partie des poètes arabes. C'est à eux que nous devons les contes des fées, les enchanteurs, l'exaltation chevaleresque, et peut-être aussi la rime.—D'après ce rapide exposé des

services éminents que la nation arabe a rendus à la marche de la civilisation pendant le moyen âge, on comprendra facilement que l'étude de la langue arabe est de la plus haute importance pour les philosophes, les historiens et les littérateurs. Elle est un des nombreux dialectes sémitiques, parmi lesquels elle se fait remarquer par son ancienneté, la souplesse et l'abondance de ses formes. Les conquêtes des Arabes dans la Sicile et en Espagne répandirent leur langue en Europe, d'où elle disparut après l'expulsion des Maures. Postel fut le premier en France qui remit l'étude de cette langue en vogue ; on s'en occupa beaucoup dans les Pays-Bas au XVe siècle ; aujourd'hui la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande possèdent un grand nombre de savants philologues qui cultivent avec succès l'étude de la langue et de la littérature arabes. Les monuments d'architecture arabe en Espagne et dans la Sicile méritent de fixer l'attention des voyageurs. (Consultez *Architecture arabe*, par Coste, Paris, 1823.) C. L.

ARABESQUES ou **MORESQUES**, ornements de sculpture, peinture et architecture, formés de rinceaux de feuillage, de figures de plantes, d'animaux et même d'êtres imaginaires. Chez les mahométans, les *moresques* ne contiennent jamais de figures d'animaux, attendu que la loi de Mahomet défend expressément toute image ou figure d'êtres animés. T.

ARABIE, grande presqu'île située entre le 52e et le 76e deg. de longitude et les 12e et 30e deg. de latitude nord. Sa superficie est de 46,778 milles géographiques carrés, et sa population de 12,000,000 d'habitants. Les indigènes l'appellent tantôt Arabiah, tantôt Al-Dschesira-al-Arab ; les Turcs et les Persans, Arabistan. Cette presqu'île est située entre le golfe Arabique et le golfe Persique ; elle est bornée au nord par les grands déserts d'Irak et de Dschesira, au sud par la mer d'Arabie ou golfe d'Oman ; au nord-ouest elle touche à l'Afrique par l'isthme de Suez. Ptolémée la divise en trois régions : l'Arabie-Déserte, l'Arabie-Heureuse, et l'Arabie-Pétrée, ainsi appelée d'après l'ancienne ville de Petra, qui était l'entrepôt du commerce entre les Romains et les Perses. Aujourd'hui l'Arabie est divisée en cinq provinces, qui sont : 1° le pays d'Yémen (3,240 milles géographiques carrés, avec 3 millions d'habitants), qui est gouverné par le calife ou l'iman d'Yémen, qui a sa résidence à Szanna. Aden, l'ancienne capitale, n'est aujourd'hui qu'un monceau de ruines. La ville de Moka est située sur le détroit de Bab-el-Mandeb (la porte funèbre). Depuis l'année 1818, le calife d'Yémen paie au vice-roi d'Égypte un tribut annuel consistant en 2,000 quintaux de café. 2° La province d'Oman, sous l'iman de Maskate, port de mer avec 60,000 habitants ; l'île de Sokotora appartient également à l'iman de Maskate. 3° La province de Lachsa ou Hadsiar, avec quelques ports de mer qui servent de repaire aux pirates : sur les côtes, on pêche des perles. 4° Les provinces de Nedsched et d'Iémana, la patrie des Wahabites, dont la capitale est Derrejeh : ces deux provinces, qui forment l'Arabie centrale, sont mieux connues que le reste de l'Arabie, grace à l'ouvrage de M. Mengin, intitulé : *Histoire d'Egypte sous Mohammed-Ali*, et à la carte publiée par M. Jomard en 1828. 5° La province de Hedschas, qui s'étend le long de la partie supérieure du golfe Arabique ; c'est dans cette province que se trouvent la Mecque et Médine ; près de la vallée de Moïse, on voit les ruines de Petra et de Jerrasch, dont MM. de Laborde fils et Linant ont publié une description en 1828. Dschidda, port de mer avec 5,000 habitants, est le siége d'un pacha turc, mais le gouvernement n'en est pas moins entre les mains du shérif de la Mecque. Dans les déserts de la Syrie se trouvent les ruines de Palmyre. Le long des côtes occidentales de l'Arabie s'étendent de hautes chaînes de montagnes, qui sont une ramification des montagnes primitives de l'Asie orientale, et se rattachent à celles de la Syrie : parmi ces montagnes, nous citerons le Sinaï et le mont Horeb. L'Arabie n'a qu'un petit nombre

de rivières; elles ne se forment que par les eaux qui s'amassent à la suite de grosses pluies, et vont rarement jusqu'à la mer; la rivière la plus considérable est l'Aftan, qui prend sa source non loin des côtes. La limite nord est formée en partie par l'Euphrate. L'Arabie réunit les climats les plus opposés: il y a des contrées où il pleut six mois de suite, d'autres où la rosée tient lieu de pluie pendant des années entières; sur les hauteurs, il fait un froid excessif, tandis que les plaines sont desséchées par le soleil le plus ardent. A des vents humides succède tout à coup le samum, qui dessèche, qui brûle, et qui peut quelquefois causer la mort, comme l'harmattan et le chamsin en Afrique. Le sol est composé de landes, de déserts sablonneux et de fertiles et opulentes campagnes. Les principales productions de l'Arabie sont : le froment, le millet, le riz, le café, la manne, la canne à sucre, le coton, les fruits méridionaux, le séné, la gomme, l'aloès, la myrrhe, le tabac, les bois odoriférants, du baume, etc.; les mines fournissent des pierres précieuses, du fer et beaucoup d'autres métaux, mais point d'or. Les animaux qu'on trouve dans ce pays sont : le cheval, qui y est excellent; le mulet, l'âne, le chameau, le buffle, les bêtes à cornes, la chèvre, le lion, l'hyène, la gazelle, le renard, le singe, le pélican, l'autruche, la cigale, le scorpion, etc.—La plupart des habitants de l'Arabie sont indigènes; ils ont une langue particulière et suivent la religion mahométane; leurs mœurs et usages offrent quelque intérêt. Comme dans les temps les plus reculés, les Arabes mènent encore aujourd'hui la vie patriarcale; ils s'occupent d'agriculture et se nourrissent du produit de leurs troupeaux. Les Arabes sont passionnés pour la liberté; aussi se trouvent-ils heureux dans leurs déserts, où rien n'entrave cet ardent amour de l'indépendance, qui forme le caractère distinctif de leur nation. « Que la paix soit avec toi! » telle est la formule de salut la plus usitée parmi eux. Lorsqu'un étranger se présente dans la demeure d'un Arabe, celui-ci lui dit : « Sois le bien venu! de quoi as-tu besoin? » Le voyageur qui a reçu l'hospitalité dans une maison dit à son hôte en le quittant : « Que Dieu vous le rende! » Les Arabes vivent en partie de brigandages, qu'ils n'exercent jamais au préjudice de l'hospitalité. Ils sont bien faits, vigoureux, adroits dans les exercices du corps, d'humeur belliqueuse; une éducation qui les endurcit au travail et aux fatigues, la propreté et la tempérance, les mettent à l'abri des maladies. Les Arabes s'appellent aussi Bedouins, du mot arabe *Bédévi*, fils du désert : c'étaient les *Arabes sienitæ* des anciens. Ils diffèrent beaucoup, par leur genre de vie, des Maures, qui habitent dans des maisons et s'adonnent exclusivement à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Outre les indigènes, on trouve en Arabie des chrétiens, des juifs, des Turcs et des Banians. — Dans l'antiquité, l'Arabie était le siége principal du commerce des Phéniciens avec l'Asie. Aujourd'hui le commerce de l'Arabie est tout entier entre les mains des étrangers; le commerce par terre se fait au moyen des caravanes. Les Maures ont des universités où l'on enseigne l'astronomie, ou plutôt l'astrologie, la médecine et la philosophie; ils s'occupent aussi d'histoire et de poésie; les Bedouins sont plongés dans la plus profonde ignorance. — La constitution politique des Arabes est très simple : leurs chefs s'appellent *grands émirs*, *émirs* et *scheiks*, leurs juges *cadis*. L'empereur de Turquie se dit souverain de l'Arabie, mais l'Arabe, libre dans ses solitudes inaccessibles, se rit des vains ordres du sultan de Constantinople, et n'obéit que lorsque cela lui plaît. — L'histoire des Arabes est enveloppée d'obscurités, et comme elle n'a que peu de liaison avec l'histoire des autres peuples, elle n'offre pas un grand intérêt. Les Arabes actuels appellent leurs ancêtres *Badjadites* (les perdus); ils rapportent leur origine soit à Joktan ou Kahtan, soit à Ismaël; les descendants du premier s'appellent de préférence Arabes, les autres sont appelés *Mostarabe*. *Arabe* signifie habitant du couchant, et en effet, ils ha-

bitent les régions les plus occidentales de l'Asie. En Europe et en Afrique, ils s'appelèrent *Sarasins*, habitants du Levant, Levantins. Les plus anciens historiens arabes ne comprennent sous le nom d'Arabie que le pays d'Yémen; selon eux, la région Hégiaz, où l'Arabie-Pétrée, appartient en partie à l'Egypte, et en partie à la Syrie; quant au reste du pays, ils le désignent sous la dénomination de désert de la Syrie. Les princes (Tobbai) de ce pays descendent tous de la tribu Kahtan, à laquelle appartenait également la race des Homeyrites, qui régna dans l'Yémen pendant 2,000 ans. Les habitants de l'Yémen et d'une partie du désert demeuraient dans des villes et labouraient leurs champs; ils faisaieut aussi le commerce avec les Indes orientales, la Perse, la Syrie et l'Abyssinie. Ils envoyèrent beaucoup de colonies dans ce dernier pays, dont toute la population est probablement d'origine arabe; le reste de la nation menait la vie nomade. Dans les temps d'ignorance, ainsi que les Arabes appellent l'époque antérieure à Mahomet, ils adoraient les astres; chaque tribu avait choisi une constellation à laquelle elle rendait des honneurs particuliers. Pendant des milliers d'années, cette nation belliqueuse, protégée par ses déserts et les mers qui l'entourent, défendit avec un courage invincible sa liberté, sa croyance et ses mœurs contre les conquérants venus de l'Asie. L'Arabie a résisté aux rois les plus puissants de Babylone et d'Assyrie, de l'Egypte et de la Perse. Vaincus par Alexandre, les Arabes profitèrent de la désunion qui éclata entre ses successeurs pour recouvrer leur indépendance. Les chefs des provinces les plus septentrionales étendirent les limites de leur domination jusque dans la Chaldée, qui depuis fut appelée Irak-Arabeh. La tribu Hareth pénétra en Syrie, et s'établit dans le pays de Gassan, ce qui lui fit donner le nom de Gassanide. 300 ans après la mort d'Alexandre, les Romains reculèrent les bornes de l'empire jusqu'aux régions septentrionales de l'Arabie. Ce pays ne fut jamais une province romaine; néanmoins, quelques chefs arabes se trouvaient, à certains égards, dans la dépendance des empereurs romains et étaient regardés comme leurs lieutenants. Les Homeyrites, dans l'Yémen, surent mieux défendre leur indépendance : une expédition que les Romains firent contre eux du temps d'Auguste échoua complètement. A mesure que l'empire romain s'affaiblissait, la nation arabe, d'un caractère si guerrier, et qui était si jalouse de son indépendance, sentit de plus en plus le besoin de s'affranchir entièrement de la domination étrangère : réunies en un seul corps politique, les nombreuses tribus qui habitent la péninsule arabique eussent facilement brisé leurs fers, mais, divisées et isolées comme elles l'étaient, elles eurent à soutenir des luttes longues et opiniâtres, pendant lesquelles le pays de Nedschd (Arabie centrale) fut le théâtre des plus brillants exploits, qui font le sujet d'un grand nombre de poésies nationales. Dès les premiers temps de l'église, la religion chrétienne trouva des partisans en Arabie. Toutefois, on ne put abolir complètement le culte des astres. La résistance que les Arabes opposèrent au despotisme de Rome fut cause que les hérétiques, qui avaient été exilés de l'empire d'Orient, se réfugièrent auprès d'eux, surtout les monophysites et les nestoriens. Depuis la destruction de Jérusalem, il y avait également beaucoup de juifs en Arabie; ils y firent même des prosélytes. Le dernier roi de la race homeyrite s'était converti au judaïsme : les persécutions qu'il exerça contre les chrétiens l'impliquèrent dans une guerre avec le roi d'Éthiopie et lui firent perdre la couronne et la vie. C'est à l'indifférence qu'une si grande variété de sectes, existant simultanément dans le même pays, avait fait naître peu à peu dans les esprits, qu'il faut attribuer les progrès rapides de la religion de Mahomet. Ce prophète donna à sa nation une importance qu'elle n'avait point eue avant lui, et avec lui commença une ère nouvelle dans l'histoire de l'Arabie. C. L.

ARABIQUES. Secte d'hérétiques qui prit naissance en Arabie au IIIe siècle. Ils enseignaient que l'ame mourait et ressuscitait avec le corps. Origène les convainquit d'erreur. Ce qui donna lieu à l'origine de cette secte, ce fut l'opinion généralement répandue alors que l'ame était une substance matérielle.

ARABLE, en latin *arabilis*, fait du verbe *arare*, dérivé lui-même du grec *aroô*, labourer. On appelle ainsi toute terre labourable, propre au labour. *Voyez* TERRES, TERRAINS.

ARACACHA ou ARAKATSCHA, genre de plante de la famille des ombellifères, qui comprend deux espèces, selon MM. Hooker et Decandole, botanistes célèbres, l'aracacha *moschata* et l'aracacha *esculenta*, qui diffèrent si peu que plusieurs autres botanistes non moins recommandables, et notamment M. Guillemin, pensent que l'aracacha esculenta n'est qu'une variété de l'aracacha moschata. Nous écrivons ici pour les hommes du monde, pour un ordre de lecteurs qui désirent des faits constatés et non pas de longues recherches et des démonstrations techniques de botanique. Sans entrer donc dans l'examen d'une question qui serait sans intérêt pour le plus grand nombre, nous nous bornerons à rapporter au genre aracacha ce qui a été observé ou écrit sur les deux plantes dont se compose en ce moment ce genre, parce que ces deux plantes vivent sous les mêmes conditions et sont alimentaires au même degré, et que d'ailleurs les renseignements qui nous ont été transmis sur l'aracacha par des cultivateurs et des botanistes de la France et de diverses parties de l'Europe nous confirment de plus en plus dans l'opinion que nous eûmes d'abord, qu'il n'existe encore qu'une espèce d'aracacha, qui est l'*aracacha moschata* ou aracacha sauvage; que la plante indiquée sous le nom d'*aracacha esculenta* n'est que l'espèce primitive, ou aracacha moschata perfectionnée par la culture; qu'elle n'est qu'une variété conquise par l'art agricole, à laquelle on peut rapporter dès à présent, comme sous-variété, une aracacha dont les racines sont blanches, une autre dont les racines sont rouges, une troisième dont les racines sont violettes, une quatrième dont les racines sont jaunes: ainsi, la monographie du genre aracacha se *compose*, selon nous, d'une espèce, d'une *variété* et de quatre sous-variétés.—L'aracacha est originaire de l'Amérique méridionale, où elle est abondamment cultivée comme plante alimentaire par ses racines, qui, au rapport des voyageurs, ont la forme et le volume d'une corne de vache, mais qui parviennent à une grosseur beaucoup plus considérable, au rapport des écrivains; ses tiges s'élèvent à la hauteur de deux pieds à peu près, ses feuilles sont pinnatifides et dentées en scie, ses fleurs en *ombelles et ses fruits* en urne. *Elle a quelque ressemblance avec la* carotte par ses fleurs, avec l'ache par son feuillage, et avec l'angélique par son port, quoique beaucoup moins élévée que cette dernière, qui a 4 à 5 pieds, tandis que l'aracacha n'a que 24 ou 30 pouces. A l'époque toute récente de l'introduction de l'aracacha en Europe, tous les ouvrages périodiques d'agriculture et d'horticulture en parlèrent avec éloges comme d'une plante susceptible de réussir en Europe et d'entrer en *concurrence* avec la pomme de terre, qu'on sait être originaire de la même contrée; l'ardeur fut telle que ces éloges ayant été répétés par les feuilles publiques, qui sont lues par tout le monde, on parla avec un désir et une curiosité empressée d'une plante qui se présentait aux Européens en concurrence avec la pomme de terre, comme pour rendre hommage à cette dernière et la venger des dédains qui l'accueillirent à son entrée en Europe, et de l'ingratitude qui suivit ses premiers bienfaits; ingratitude signalée avec force par Parmentier, qui l'a flétrie et battue de toutes parts, et a fait ainsi triompher la pomme de terre, devenue par la persévérance de ce philanthrope un objet de culture générale dans l'Europe entière, et bientôt, peut-être, dans tous les continents; mais, il faut le répéter, l'aracacha

ne nous paraît pas de nature à justifier toutes les promesses qu'on a faites en son nom, et cependant il faut l'accueillir avec d'autant plus d'empressement que les racines nourrissantes de la famille des ombellifères ne sont pas assez abondantes, considérées dans la prééminence de certaines qualités, secondaires à la vérité, qui leur sont propres, sur les racines alimentaires des autres familles. Il est certain qu'aucune plante de la famille des ombellifères, soit la carotte, le panais, le céleri-rave, le persil à grosses racines et autres de cette famille, ni la plante qui nous occupe sans doute, qui est également une ombellifère, n'étant pas aussi riches en fécule et autres principes alimentaires pour l'homme et les animaux, ni d'une application aussi étendue dans les arts que la pomme de terre, cette dernière dominera toujours l'aracacha. — L'aracacha serait, au rapport de l'un de ses historiens, d'une culture aussi étendue et d'un emploi aussi fréquent dans la Colombie que la pomme de terre l'est parmi nous. L'aracacha est un aliment très sain pour tous les tempéraments et pour tous les âges; cette racine est d'une cuisson facile et s'accommode comme la pomme de terre. D'une saveur agréable et d'une digestion facile, on en prépare un mets délicat et léger, tout à la fois alimentaire et médicamenteux, qui réussit toujours aux convalescents, et dont les bons effets se signalent surtout chez les personnes faibles et malades de la poitrine et dans celles d'une complexion délicate, ainsi qu'en témoigne le docteur Vergas, médecin très distingué. L'aracacha se multiplie par ses racines, qu'on coupe en morceaux, de manière que chacun de ceux-ci ait un œil ou bourgeon; ces morceaux se plantent comme les pommes de terre, à la même époque, et demandent les mêmes soins et la même terre, mais plus celle-ci sera profonde et généreuse, plus les racines d'aracacha seront fortes, sans néanmoins avoir rien perdu de leur saveur. On multiplie rarement, même dans sa patrie, l'aracacha par ses graines, dont cette plante produit au reste une très petite quantité, habituée qu'elle est à se reproduire par racines. Néanmoins, comme elle n'a pas entièrement perdu la faculté de donner des semences, on pourrait s'en procurer d'Amérique, qu'on sèmerait en Europe, et ce serait le procédé le plus certain pour y naturaliser cette plante et en obtenir de nouvelles variétés. — L'Angleterre est la partie de l'Europe où il a été fait le plus d'essais sur l'aracacha, le seul pays peut-être où les circonstances aient permis de suivre des expériences sur un certain nombre d'individus, et il paraît que toutes les tentatives de naturalisation sont jusqu'à présent restées sans succès. Mais cette plante paraît plus propre aux parties méridionales de l'Europe et de la France qu'au climat de l'Angleterre, et d'ailleurs il y aurait peu de générosité et de prudence à affirmer qu'une plante cultivée dans un pot en serre ou même momentanément en pleine terre dans un jardin, n'ait pas d'abord répondu aux espérances qu'on en a eues, car si on nous apportait en ce moment la pomme de terre et le haricot, et qu'on annonçât que l'un et l'autre sont extrêmement sensibles au moindre froid, ainsi qu'ils le sont réellement, il n'est pas un cultivateur qui ne s'empressât de les mettre en serre chaude, où il n'obtiendrait certainement pas un résultat qui le mît sur la voie des immenses avantages que ces plantes nous procurent, actuellement qu'elles sont cultivées en pleine terre, entre la cessation et la reprise des gelées. Je pourrais faire d'autres citations prises non seulement dans les plantes herbacées, mais encore dans les arbres de haute stature. Qui ne sait que le *sophora japonica* (dont les premières semences furent apportées en France en 1734 par le père Dincarville), semé, élevé et conservé en serre chaude pendant vingt années, parce que, venant d'un pays chaud, on n'osait le mettre en plein air, ayant enfin été risqué et essayé en pleine terre, y est resté, n'y gèle jamais, et fait aujourd'hui, ainsi que ses nombreux descendants, partie de nos plus robustes et plus grands arbres d'aligne-

ment, et même des arbres forestiers exotiques naturalisés dans nos forêts. — La culture de l'aracacha doit commencer par l'Espagne, l'Italie, Alger et le midi de la France, et ensuite de proche en proche vers le nord, comme on l'a fait pour l'arachyde, qu'il ne faut pas confondre, comme plusieurs l'ont fait, avec l'aracacha, ces deux plantes étant on ne peut plus dissemblables sous tous les rapports. Les botanistes se sont beaucoup occupés de l'aracacha : M. Kunth l'a décrite et figurée sous le nom de *conium moschatum*, et la description qu'en donne cet auteur paraît se rapporter à l'aracacha sauvage, que nous avons considérée au commencement de cet article comme étant le type de toutes les autres aracachas, et à laquelle il nous paraît juste de rapporter l'aracacha décrite par M. Bancrost, cultivée et observée par lui dans le jardin de botanique de la Jamaïque, ainsi que le *conium-aracacha* décrit par M. Hooker. Néanmoins, M. Decandole, que nous ne combattrons pas, trouve des motifs suffisants pour faire deux espèces de cette plante, l'*aracacha moschata* et l'*aracacha esculenta*. Le premier auteur qui ait parlé de cette plante est Alcedo, qui l'a mentionnée dans son dictionnaire historico-géographique des Indes occidentales. M. Guillemin a inséré une note détaillée et très savante sur l'aracacha dans les *Annales de Fromont*. Il faut rapporter à l'aracacha le saccaracha de MM. de Humboldt et Bonpland, l'*apio* des colons espagnols, l'arakatscha des Américains et l'aracacha-xanthorriza. Il est évident que le nom le plus ancien de la plante qui nous occupe est *arakactsha*, dont *saccaracha* est un diminutif. M. Hooker a eu une idée heureuse en remplaçant ces noms d'une consonnance désagréable par celui déjà moins dur d'*aracacha*, adopté par MM. Bancrost et Decandole; mais l'idée de M. Hooker eût été plus heureuse encore en adoptant le mot entièrement adouci et beaucoup plus euphonique d'*aracacia*, que je pensais avoir été adopté par M. Decandole, jusqu'à ce moment, que je vois le contraire, à l'occasion du genre aracacha institué par cet illustre botaniste.

C. Tollard aîné.

ARACHNÉ, fille d'Idmon, teinturier en pourpre à Colophon, ville de l'Ionie, avait appris de Pallas l'art de tisser : elle s'énorgueillit tellement de l'habileté qu'elle avait acquise par les leçons de la déesse qu'elle osa lui disputer la gloire de travailler mieux qu'elle en tapisserie. Le défi fut accepté. L'ouvrage d'Arachné, qui représentait les amours des dieux de l'Olympe, était d'une beauté parfaite. Minerve en ressentit un violent dépit : elle lacéra le travail de sa rivale et lui jeta sa navette à la tête. Arachné se pendit de désespoir. La déesse la métamorphosa en araignée.

ARACHNIDES. *Les animaux compris sous cette dénomination forment* la septième classe de la méthode de M. de Lamarck, qui se divise en trois ordres : 1° les antennées trachéales; 2° les exantennées trachéales; 3° les exantennées branchiales. Les arachnides, dit M. Bory de St-Vincent, ne doivent pas seulement intéresser le naturaliste : elles méritent encore l'attention des gens du monde par la variété et la singularité de leurs mœurs et de leur industrie, qui semblent beaucoup plus *perfectionnées* que ne le feraient *supposer leurs formes* bizarres et repoussantes. La tête et le thorax ne sont point distingués chez eux par un cou; nulle séparation n'indique de différence entre la partie qu'on suppose le centre de l'entendement et celle qui contient les organes de la respiration. Un gros corps, un ventre souvent énorme, ou des séries d'anneaux articulés, se rattachent à la partie antérieure de l'animal. Mais au milieu des caractères communs à toutes les arachnides se mêlent des aberrations telles que leur anomalie semble porter sur les parties les plus essentielles à la vie. Les unes ont des antennes, dont le rôle est extrêmement important chez les insectes, tandis que d'autres en sont dépourvues; ici la bouche est compliquée et armée de moyens puissants d'attaque, tandis qu'elle existe à peine

autre part et qu'elle consiste en un simple suçoir imparfait ; là un sac à peine organisé compose l'ensemble d'un être imperceptible, tandis qu'ailleurs des parties fort distinctes, s'attachant à la suite les unes des autres, paraissent être autant de foyers de sensations différentes. Une partie des arachnides respire à l'aide de poumons véritables, une autre ne respire que par des trachées. Il en est chez lesquelles la respiration est parfaitement distincte, d'autres qui ne présentent aucune trace de circulation. Les moins compliquées sont parasites, peut-être même privées de sexe et misérablement attachées aux corps d'autres animaux, qu'elles épuisent par leurs piqûres ; les mieux organisées vivent de leurs propres ressources, et, quelque horribles qu'elles soient par leur aspect, elles acquièrent une sorte de dignité animale, due à leur indépendance, à leur industrie, à leur courage, à leurs ruses, et peut-être même à leurs moyens de nuire.—Les insectes n'ont jamais que six pattes dans leur état parfait, quelles que soient les phases de leur existence; les arachnides en ont davantage; et le nombre de ces membres, toujours articulés, devient quelquefois si considérable qu'il a mérité à plusieurs d'entre elles le nom de *mille-pieds*. Plusieurs de ces pattes ou des articles qui les supportent par paire se développent successivement, et repoussent, comme dans les crustacés, quand elles ont été coupées. C'est une sorte d'avantage dont ne jouissent point les insectes, que la nature, du reste, a dédommagés en leur donnant des ailes, dont les arachnides sont toujours privées.—Il est des arachnides qui ne présentent pas même la moindre trace d'yeux; il en est, au contraire, qui en ont un grand nombre ; aucune n'est aquatique, à proprement parler, car, parmi les espèces qui fréquentent les eaux, il n'en est pas une qui puisse y respirer et qui ne s'enveloppe à la surface, ou dans la profondeur des marais, d'une portion d'air, qui forme autour de l'animal une atmosphère respirable, visible comme une bulle d'air moulée sur la forme de l'être qui s'en revêt. —La classe des arachnides se compose de petites familles qui paraissent être autant d'embranchements indicatifs d'organisations plus développées, par lesquelles ces animaux s'élèvent ou s'abaissent vers d'autres classes. La plupart sont carnassières; peu se nourrissent de substances végétales ; beaucoup sont venimeuses et leurs piqûres ou morsures causent des accidents quelquefois fort graves, mais presque toujours en proportion avec la taille de l'animal. Terrestres, ou suspendues dans les airs aux tissus qu'elles savent y filer, un grand nombre d'entre elles fuient la lumière, et toutes, solitaires et farouches, justifient par leur mauvais naturel l'horreur qu'inspire leur figure.

ARACHNOIDE, d'*arachnê*, araignée, et d'*eidos*, ressemblance, se disait autrefois de la capsule du cristallin et de celle de l'humeur vitrée, que l'on supposait être enveloppée immédiatement d'une tunique déliée comme un toile d'araignée; aujourd'hui, l'on entend par ce mot la seconde des méninges ou des trois enveloppes membraneuses du cerveau, laquelle est séreuse, extrêmement mince, transparente et polie, placée entre les deux centres, qui sont la *dure-mère* et la *pie-mère*, et qui pénètre dans l'intérieur du cerveau par une ouverture située à la partie postérieure de celui-ci, sous le corps calleux. — L'arachnoïde enveloppe, protège le cerveau et favorise les mouvements légers imprimés à cet organe par le sang. — L'inflammation de cette membrane donne lieu à une espèce de phlegmasie dont les principaux symptômes sont l'afflux du sang vers le cerveau, puis le délire, et qui a reçu de son siége le nom d'ARACHNOÏDITE; on emploie pour sa guérison la saignée du pied, l'application des sangsues aux tempes ou derrière les oreilles, et celle de la glace sur la tête.

ARACHNOLOGIE ou ARANÉOLOGIE, l'art de prédire les variations de la température d'après le travail et les mouvements des araignées. Pline en dit quelques mots dans son histoire naturelle.

Vers la fin du siècle dernier, M. Quatremère-Disjonval s'est beaucoup occupé des pronostics aranéologiques et il a même publié un mémoire sur ce sujet. (Paris, 1787.)

ARACHYDE. Je dois commencer par un fragment extrait de ce que j'ai écrit sur cette plante dans mon *Traité des végétaux qui composent l'agriculture française*, publié il y a plus de 20 ans, et dont l'édition est entièrement épuisée. — « L'arachyde est abondamment cultivée dans tous les établissements européens qui existent entre les deux tropiques, où les peuples mangent ses semences sous diverses formes : fraîches, immédiatement après leur récolte, et dans cet état leur saveur a beaucoup d'analogie avec celle de l'amande ; ils les mangent encore cuites sous les cendres et dans l'eau, et grillées comme des châtaignes. — Cette plante, connue depuis long-temps des botanistes sous le nom d'*arachys hypogæa*, ne l'est des agriculteurs que depuis peu d'années. Les Espagnols ont reconnu d'abord ses avantages, et elle est devenue parmi eux un objet sérieux de culture, mais moins pour en manger les semences que pour en faire de l'huile, qui a la qualité de celle d'olive, et une pâte qu'ils mêlent au cacao pour faire du chocolat. — Les agriculteurs français, attentifs à saisir toute occasion de faire de nouvelles conquêtes à l'agriculture, se sont empressés d'accueillir l'arachyde, et des cultures de cette plante ayant été pratiquées dans le midi, elle s'y est naturalisée et s'y reproduit comme en Afrique sa patrie, et comme dans les divers pays où ses avantages ont déterminé sa culture ; des essais déjà multipliés sur plusieurs points de la France indiquent qu'elle y prospère et qu'elle produit 80 et même 100 pour un. — L'arachyde produit en France une huile limpide, inodore, claire, moins grasse que l'huile d'olive la plus fine, et sa qualité est égale à la meilleure huile d'Aix : tel fut le jugement que la société d'agriculture de Paris en porta dans un festin où ses membres s'étaient réunis, et dans lequel l'huile d'arachyde fut offerte pure, en salade, et assaisonnant un mets de poisson. — En Espagne, on en fait non seulement de l'huile et du savon, mais on la fait entrer, en outre, dans la fabrication du chocolat et dans la confection du pain. — L'arachyde ne doit être confiée à la terre que lorsque celle-ci est échauffée, et la meilleure règle à suivre est d'agir pour la semaison ou plantation de l'arachyde comme pour les haricots. — On choisit, autant que les localités le permettent, une terre sablonneuse, légère, et cependant de bonne qualité, située au midi, après l'avoir préparée par des labours ; on met les semences à la distance de 12 à 15 pouces, 2 à 3 dans une petite fossette, et de manière qu'elles se trouvent recouvertes d'un pouce ou deux de terre ; lorsqu'elles ont *acquis une certaine force*, on les butte pour en augmenter le produit, comme on le fait pour les pommes de terre ; néanmoins, le soin de mettre de la terre au pied de la tige est inconnu dans les colonies françaises, où on sème l'arachyde à la volée. — L'arachyde présente une singularité très remarquable : à mesure que les gousses succèdent aux fleurs, elles se courbent vers la terre et y entrent pour y achever la maturité de la gousse, qui, à cause de sa forme et du lieu où elle mûrit, a été appelée pistache de terre. » — Tels étaient, il y a une vingtaine d'années, les faits connus sur l'arachyde. — Ces faits ont été confirmés depuis par de nouvelles et nombreuses expériences en diverses localités. M. Darimajou a obtenu, dans le département des Landes, terme moyen, 40 gousses au moins sur chaque individu d'arachyde (la gousse contient 2 à 3 semences); les semences récoltées par cet agronome ont donné moitié de leur poids en huile, propre à tous les usages de la table et supérieure à l'huile d'olive. MM. Borda et Pons, ainsi qu'un grand nombre de propriétaires, ont obtenu, sur d'autres points, les mêmes résultats. — Cultivée par MM. de Lafabrie, Berthe et Broussonet, aux environs de Montpellier, et par d'autres zélateurs de l'agriculture, à Turin, à

Toulouse, à Toulon, l'arachyde a toujours donné les mêmes produits. M. Louis Berlèse a cultivé avec un succès complet l'arachyde dans l'Italie septentrionale, et a fait avec ses semences une huile qu'il annonce être aussi délicate que celle d'amande douce; il en a mangé crues et cuites, et grillées; il en a fait faire de bon pain en y mêlant un tiers de maïs. MM. Payen et Henri ont obtenu de la semence d'arachyde plus de la moitié de son poids en huile de première qualité, et ont ainsi confirmé à Paris les résultats obtenus en Espagne et dans le midi de la France : ces savants, poussant leurs recherches plus loin qu'aucun de leurs devanciers, ont, en outre, découvert dans le marc de cette huile du gluten, une matière albumineuse et une matière azotée abondantes, qui expliquent les propriétés nutritives de ce marc et l'importance de son adjonction à la pâte du pain et à celle du chocolat. — Je n'ai pas besoin de dire que l'arachyde est une des plus précieuses importations à faire à Alger, si elle n'y est déjà naturalisée. Toutes les parties de l'arachyde sont mangées avec avidité par les animaux; néanmoins, l'objet le plus spécial de sa culture en France est d'obtenir de l'huile, ainsi que cela a lieu en Espagne et au Pérou, où il s'en fait d'immenses cultures pour cet objet et pour adjoindre ses semences au cacao dans la fabrication du chocolat. — L'arachyde fut introduite du Pérou en Espagne, il y a une cinquantaine d'années, par l'archevêque de Valence, et confiée aux soins des chanoines Valamier et don François Tabarès de Ulloa, qui, l'ayant cultivée avec un grand succès, déterminèrent ainsi le mouvement rapide et non interrompu depuis, de sa culture dans toutes les parties de l'Espagne, même les plus septentrionales. Quinze ans après, Gilbert, membre du conseil d'agriculture, envoyé par le gouvernement français en Espagne, à la recherche des mérinos, dont il était chargé de faire des achats en bêtes d'élite pour naturaliser en France cette importante toison, reçut de don Ulloa des semences d'arachyde qu'il fit passer à Paris à M. Tessier, qui les partagea entre divers cultivateurs. A peu près dans ce temps-là, l'ambassadeur de France en Espagne faisait aussi parvenir des semences d'arachyde à M. Méchin, alors préfet du département des Landes, où cet administrateur la fit cultiver, et d'où cette plante s'est étendue et multipliée de proche en proche en France. — Don Ulloa est le premier qui ait écrit sur l'arachyde. Viennent ensuite, en Italie, MM. Nocca, professeur à l'université de Pavie, et Bodard, savant français, qui habitait alors en ce pays; en France, MM. Tessier, Thouin, Cossigny, Sonnini, Berlèse, Payen, Henri, Grange, Valet, Mérat et Delonchamps; en Angleterre, MM. Watson et Browring. — L'arachyde est de la famille des légumineuses.

C. Tollard aîné.

ARACK, ARRACK ou **RACK**. Les Indiens donnent ce nom, qui dans leur langue signifie tout ce qui est fort ou distillé, à toute liqueur spiritueuse, à tout esprit d'eau-de-vie; nous ne l'appliquons en Europe qu'à celle qui se fabrique chez eux avec un mélange de riz, de sucre de canne et de noix de coco, ou qui n'est souvent qu'une simple distillation de jus de cocotier, qu'on fait couler par incision. Ce jus s'appelle *toddi;* il est par lui-même une liqueur assez agréable, et, dans sa fraîcheur et sa nouveauté, il a des propriétés légèrement purgatives; en vieillissant, il devient capiteux. Les Anglais font un grand usage de l'arack dans la composition de leur *punch;* celui de Goa passe pour le meilleur, quoique celui de Batavia soit plus fort.

ARAGON. Le royaume d'Aragon était autrefois la seconde des deux grandes divisions de l'Espagne; il comprenait le royaume d'Aragon, proprement dit, Valence, Majorque et la principauté de Catalogne. Jusqu'à l'époque du mariage de Ferdinand-le-Catholique avec l'Infante Isabelle de Castille, l'Aragon formait un royaume entièrement séparé de la Castille. Outre les quatre provinces que nous venons de nommer, il comprenait la Sicile et la Sardaigne. Après la mort de

Ferdinand, l'Aragon fut réuni à la Castille, mais les provinces de ce royaume gardaient leurs anciens priviléges, leurs franchises et leurs lois, qu'elles ne perdirent que sous les Bourbons, pour avoir montré un attachement trop zélé à la maison d'Autriche pendant la guerre de la succession. La province d'Aragon porte encore aujourd'hui le titre de royaume.

ARAIGNÉE, *aranea*, mot dérivé, selon les uns, de *aere natus*, né de l'air ; selon les autres, du mot hébreu *arag*, qui signifie *filer;* genre d'animaux appartenant à la classe des arachnides, et que, d'après MM. Latreille (*Règne animal*) et Duméril (*Considérations sur les insectes*), nous caractérisons de la manière suivante : pieds au nombre de huit; tête confondue avec le thorax; abdomen pédiculé, arrondi à l'extrémité; mâchoires en crochets, portant près de leur base des palpes formés de cinq articles. Les araignées ont six ou huit yeux placés sur le devant et sur les côtés du thorax; les palpes sont filiformes dans les femelles, mais dans les mâles ils sont renflés, et portent à leur extrémité l'organe copulateur, qui est presque toujours renfermé dans une petite excavation ; les organes sexuels des femelles s'ouvrent, au contraire, sous le milieu du ventre; les pattes, qui sont attachées au thorax, sont plus alongées dans les mâles, et terminées dans les deux sexes par des ongles courbés; l'abdomen est joint au thorax par un filet court; il est terminé par six mamelons, quatre extérieurs, plus grands, deux autres, intermédiaires, plus petits, et qui ne deviennent souvent visibles qu'au moyen d'une forte compression. Ces mamelons donnent issue à une liqueur qui, par le contact de l'air, se concrète de manière à former ces fils soyeux, d'une grande ténuité, que tout le monde connaît, et qui servent aux araignées, soit à envelopper leurs œufs, soit à tapisser leur demeure, soit à se suspendre, soit enfin à ourdir les toiles, ou plutôt les filets continuellement tendus dans l'air, à l'aide desquels elles prennent les insectes dont elles font leur nourriture. Tous les animaux de ce genre, en effet, sont éminemment carnassiers : ils se nourissent d'insectes qu'ils ne font, en général, que sucer ; le plus grand nombre s'en emparent en les arrêtant dans leurs toiles; mais il en est aussi beaucoup qui ne filent pas de toiles, et prennent leur proie de vive force, en se précipitant sur elle à l'improviste. Parmi ces derniers, le plus grand nombre, avant de s'élancer, prend la précaution de fixer un fil à quelque corps solide; ce fil les soutient au besoin, et leur permet de regagner promptement leur retraite, en s'y cramponnant pour remonter. Ces flocons blancs et soyeux que l'on voit voltiger dans l'air, et que l'on nomme vulgairement *fils de la Vierge*, sont produits par des araignées de diverses espèces. La voracité de ces animaux est telle que ceux de la même espèce s'attaquent souvent entre eux, et le plus fort dévore le plus faible ; c'est à la crainte d'un semblable sort que l'on attribue la circonspection singulière avec laquelle le mâle s'approche de la femelle dans le moment des amours; il rôde long-temps autour d'elle, pour s'assurer de ses dispositions, s'avance avec défiance, tant qu'il n'est pas sûr qu'elle veuille se prêter à ses caresses, puis enfin, quand elle lui paraît déterminée à les recevoir, arrive brusquement près d'elle et lui applique alternativement sur le dessous du ventre l'extrémité de chacun de ses palpes, qu'il retire promptement, pour recommencer après quelques instants de repos. Il suffit d'un accouplement pour féconder plusieurs pontes, même d'une année à l'autre. Il n'y en a ordinairement qu'une seule chaque année; elle a lieu dans nos climats vers la fin de l'été : les œufs éclosent, soit vers la fin de l'automne, soit au printemps suivant. Toutes les araignées les enveloppent, au moment de la ponte, d'une couche de soie blanche en forme de coque. Les unes les abandonnent ensuite, les autres continuent à les surveiller, et s'occupent, au moment de l'éclosion, de l'éducation de leurs petits; il en est même qui portent continuellement leurs

œufs enveloppés dans une coque ronde, et on les voit souvent traîner cette coque après elles, au moyen d'un fil qui la tient attachée à leur partie postérieure. Les jeunes araignées vivent d'abord en société, à leur sortie de l'œuf, mais elles ne tardent pas à se séparer, pour ne plus se reconnaître. Elle subissent plusieurs mues dans leur jeune âge, et leur vie est plus ou moins longue, suivant les espèces : dans un grand nombre, elle ne s'étend pas au-delà d'une année, mais il en est aussi beaucoup qui vivent plusieurs années. La plupart de ces dernières passent l'hiver dans un état d'engourdissement, renfermées dans des trous ou cachées sous des pierres; quelques-unes même se forment, pour cette saison, une coque de soie qui leur sert de retraite.—Les araignées sont très susceptibles de s'apprivoiser. Un fabricant d'étoffes, qui avait entrepris de fabriquer des bas avec leur soie (et qui, dit-on, y réussit), en nourrissait un grand nombre, qui s'approchaient de lui lorsqu'il entrait dans la chambre où elles étaient. Pellisson, renfermé à la Bastille, avait tellement familiarisé une araignée, établie sur le bord du soupirail qui éclairait sa prison, qu'elle accourait au son de la musique, et qu'à un certain signal, elle quittait aussi sa toile pour venir chercher une mouche. Une autre particularité curieuse que présentent ces animaux, c'est la force reproductrice en vertu de laquelle ils réparent, comme on s'en est assuré par des expériences bien suivies, les membres qu'ils ont perdus. — Ce genre, extrêmement nombreux en espèces, a été subdivisé par les naturalistes modernes en un très grand nombre de sections ou sous-genres, distingués par des caractères spéciaux. La nature de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer ici dans tous ces détails, nous nous bornerons à faire connaître quelques-unes des espèces les plus intéressantes. Telles sont : — L'*araignée diadème*, qui se trouve communément dans nos jardins; elle est longue de quatre lignes; elle se reconnaît à son abdomen ovale, alongé, rougeâtre, brunâtre ou noirâtre offrant une ligne longitudinale, de points jaunes ou blancs, coupée dans sa longueur par trois lignes transversales semblables. Sa toile est très grande, et présente un plan orbiculaire et vertical, formé d'un fil tourné en spirale, et croisé par d'autres fils qui partent en rayonnant du centre commun. Pour fabriquer cette toile, l'araignée commence par faire sortir de ses mamelons une goutte de liqueur qu'elle applique sur un arbre, puis continue de filer en s'éloignant, et forme ainsi un long fil, au bout duquel elle se suspend; le vent ne tarde pas à la porter vers un arbre voisin, où elle applique l'autre bout de son fil; cela fait, elle retourne au milieu de ce fil, où elle en attache un second dont elle colle l'autre extrémité à quelques branches, dans le voisinage du premier, et ainsi de suite. La toile achevée, elle se forme, à l'une des extrémités supérieures, entre des feuilles rapprochées, une petite loge où elle se tient habituellement, et dont elle ne sort guère que le matin et le soir, ou bien pour s'emparer des insectes qui viennent à tomber dans ses filets. Elle s'accouple en été, et pond, dans les derniers jours de l'automne, des œufs qui éclosent au printemps suivant. — *L'araignée domestique.* C'est l'araignée ordinaire des maisons, que tout le monde connaît, et qui se distingue à son abdomen ovale, noirâtre, avec deux lignes longitudinales de taches fauves sur le milieu du dos. Elle construit, dans l'intérieur de nos habitations, aux angles des murs, sur les haies, aux bords des chemins, une toile très grande, à peu près horizontale, et à la partie supérieure de laquelle est une espèce de tube où elle se tient sans faire de mouvement. Pour faire cette toile, elle applique une goutte de sa liqueur en un point, s'éloigne en filant et va coller à un autre point le bout de son fil; elle revient ensuite sur ce premier fil, pour en coller un second à côté de l'endroit d'où elle est partie, retourne sur ses pas pour en faire autant à

l'autre bout, et continue cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle en ait posé une assez grande quantité dans cette direction; après quoi, elle en place qui croisent les premiers, et comme tous ces fils sont gluants, ils se collent les uns aux autres, et forment une toile assez résistante. — *L'araignée aquatique*, longue d'environ cinq lignes, le mâle plus gros que la femelle, tout le corps brun, avec une tache oblongue, plus brune, à la partie supérieure du dos, et quatre points enfoncés au milieu de cette tache. Ce curieux animal vit dans l'eau, quoiqu'il respire l'air; il nage dans une position renversée, et son abdomen est alors enveloppé d'une bulle d'air, qui lui donne l'apparence d'un petit globule argentin très brillant. On voit souvent cette araignée venir se placer à la superficie de l'eau, et s'y tenir comme suspendue, en élevant au-dessus de la surface l'extrémité postérieure de son corps. Nul doute que ce ne soit pour respirer, et pour se former cette bulle d'air dont elle entoure son abdomen, sur lequel se trouvent, comme dans toutes les arachnides, les orifices des organes respiratoires. Il reste seulement à savoir par quel procédé elle fait adhérer cette petite masse d'air à la surface de son corps. Une autre singularité de cet animal, c'est la faculté qu'il a de se construire au fond de l'eau une retraite aérienne où il respire librement, vit en sûreté et trouve un berceau pour sa jeune famille. Cette retraite est semblable pour la forme et la grandeur à la moitié de la coque d'un œuf de pigeon coupé en travers. Elle est entièrement remplie d'air, et parfaitement close, à l'exception de sa partie inférieure, où est une ouverture assez grande, qui donne entrée et sortie à l'animal. Les parois de cette espèce de cloche sont minces, et d'un tissu de soie blanche, forte et serrée. Un grand nombre de fils irréguliers la fixent aux tiges des plantes ou à d'autres corps. Quelquefois la partie supérieure est hors de l'eau, mais le plus souvent elle y est entièrement plongée. L'araignée s'y tient tranquillement, la tête ordinairement en bas, situation qui lui permet de voir ce qui se passe, de guetter sa proie, et de s'échapper au moindre danger. Il est facile de concevoir comment l'araignée aquatique remplit sa cloche d'air. Dans le principe, l'eau en occupe toute la capacité; pour y substituer de l'air, l'animal va plusieurs fois successivement à la surface de l'eau, se charge à chaque voyage d'une bulle d'air, la transporte dans son habitation, et déplace en l'y abandonnant un volume égal d'eau, qui sort par l'ouverture inférieure; c'est ainsi qu'il parvient à expulser toute l'eau de sa cellule. Cette espèce se trouve en Europe, et en particulier aux environs de Paris, dans les mares de Gentilli, par exemple. — La *tarentule*, ainsi nommée de la ville de Tarente, en Italie, aux environs de laquelle elle est commune, longue d'environ un pouce, noire, avec le dessous de l'abdomen rouge, traversé dans son milieu par une bande noire. Cette espèce est du nombre de celles qui ne tendent pas de toile : elle habite à terre, et se fait, dans un terrain sec, un trou vertical de quelques pouces de profondeur, et de quatre à huit lignes de diamètre, dont elle consolide les parois en les garnissant d'une toile soyeuse. C'est de là qu'elle s'élance sur les insectes qui s'approchent de sa demeure; elle les entraîne dans son trou, et les dévore presque entièrement. Elle traîne continuellement ses œufs avec elle; et lorsque les petits sont éclos, ils grimpent sur le dos de leur mère, ce qui la rend difforme et méconnaissable au premier coup d'œil. L'hiver, elle se retire dans sa petite tanière, dont elle a la précaution de boucher l'entrée. Elle y meurt ou s'y engourdit, et n'en sort que dans les premiers beaux jours du printemps. Ce qui a fait la grande célébrité de cette araignée, c'est son prétendu venin, qui, d'après une croyance populaire, produit une maladie nommée *tarentisme*, dont les symptômes consisteraient en un besoin instinctif de chanter, des ris ou des pleurs immodérés et sans motifs, une somnolence léthargique. On ajoute

que cette affection ne peut se guérir qu'autant que la personne mordue par la tarentule, excitée à la danse par les sons de la musique, saute jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée de fatigue et baignée de sueur. On a même été jusqu'à *noter* les airs qu'il convenait de jouer en cette circonstance. Toute l'histoire de cette maladie ne mérite aucune croyance, et doit être reléguée parmi ces erreurs que l'ignorance entretient et que le charlanisme exploite chez les peuples qui ont à la fois l'imagination vive et l'esprit peu éclairé. — La *tarentule du midi de la France*, qui n'est pas plus venimeuse que la précédente, et dont la manière de vivre est la même, s'en distingue par la taille plus petite, son abdomen tout noir en dessous, rouge seulement sur les bords. — Les animaux désignés autrefois sous les noms d'*araignée maçonne*, *araignée aviculaire*, ne font plus partie du genre *araignée*, tel que nous l'avons ci-dessus caractérisé. Il en sera question au mot MYGAL. DEMEZIL.

ARAL. Après la mer Caspienne, le lac Aral, appelé aussi *mer d'Aral*, ou *mer des Aigles*, est le plus grand de l'Asie. Il est situé dans les steppes des Turcomans, des Kirguises, etc.; il a 45 milles géographiques de long sur 30 de large : sa superficie est de 1,124 milles, et l'eau de ce lac est salée comme celle de tous les lacs qui n'ont pas d'écoulement. L'Aral reçoit l'Amu (l'*Oxus* des anciens), le Sir (*Iaxartes*). Les Tartares le nomment *Aral-Denguiss* à cause de la quantité d'îles situées dans sa partie méridionale : il nourrit une grande quantité de poissons, surtout des esturgeons et des veaux-marins. Ses rives sont sablonneuses et n'ont pas de ports. Il paraît que ses eaux, n'ayant point d'issue, ne diminuent que par l'évaporisation. Le niveau du lac est très bas ; tout à l'entour se trouvent un grand nombre de petits lacs et de sources. Il est probable que l'Aral communiquait autrefois avec la mer Caspienne; il n'y a entre les deux lacs qu'une distance d'environ 20 milles géographiques.

ARANDA (Don Pedro Pablo Abaraca de Bolea, comte d'), né d'une famille illustre du royaume d'Aragon, le 21 décembre 1718, embrassa d'abord la carrière des armes. La sagacité et la pénétration dont il fit preuve en plusieurs occasions engagèrent le roi Charles III à l'envoyer en qualité d'ambassadeur à la cour d'Auguste III, roi de Pologne, où il resta sept ans ; à son retour, il fut nommé capitaine général de Valence; en 1765, le roi le rappela, à la suite d'une émeute qui venait d'éclater à Madrid, et l'éleva à la dignité de président du conseil de Castille. Aranda réussit à rétablir l'ordre ; il contribua puissamment à l'expulsion des jésuites. La cour de Rome parvint néanmoins à éloigner Aranda de Madrid; il fut nommé ambassadeur à Paris. Aranda passa neuf années dans cette capitale, retourna à Madrid, et vécut dans une sorte de disgrace En 1792, la reine le nomma ministre à la place de Florida-Blanca. Quelques mois plus tard, il fut remplacé par don Manuel Godoy. Aranda resta président du conseil d'état ; s'étant expliqué un jour avec une franchise assez rude sur la guerre contre la France, il fut exilé en Aragon, où il mourut : il laissa une veuve sans enfants. Madrid lui doit de grandes améliorations dans les établissements de santé et de salubrité publique, et la réforme de nombreux abus.

ARANJUEZ, château de plaisance, environ à 8 lieues françaises de Madrid, dans la nouvelle Castille. Une chaussée, qui peut rivaliser avec ce que les Romains ont fait de plus beau dans ce genre, y conduit. On prétend que les frais de cette construction s'élevèrent à 3,000,000 de réaux par lieue. Le château d'Aranjuez est situé dans une vallée délicieuse, arrosée par le Tage, qui y reçoit le Xarama. Les jardins sont magnifiques : il y a des allées formées par des ormeaux qui ont près de 500 ans. La cour habite Aranjuez depuis Pâques jusqu'à la fin de juin : la population, qui est de 2,600 habitants pendant le reste de l'année, s'élève à cette époque à 8,000. Le château et les jardins d'Aranjuez furent construits par Philippe II. La ville est bâtie dans le

goût hollandais : elle a des rues larges, tirées au cordeau, qui se coupent à angles droits. On voit au château de belles glaces qui viennent de la fabrique de Saint-Ildefonse, de superbes escaliers de marbre et beaucoup d'ouvrages d'art ; l'église et le couvent possèdent de fort beaux tableaux de l'école espagnole et de l'école italienne. Aux environs d'Aranjuez, il y a une source d'eau minérale, qui fournit une espèce de sel de Glauber.

ARAPILES (Bataille des). [*Voyez* SALAMANQUE.]

ARARAT, chaîne de montagnes de l'Arménie, qui s'élève au milieu d'une vaste plaine, et se rattache au Taurus par des hauteurs peu considérables. Le sommet de l'Ararat est couvert de neiges éternelles ; il a la forme d'un pain de sucre à deux pointes ; avec ses rochers hérissés, ses crevasses, ses flancs rapides, entrecoupés de nombreux abîmes, il offre un aspect effrayant. Le point le plus élevé s'appelle Mazis : il a 16,000 pieds de haut ; c'est là que, selon la Bible, s'arrêta l'arche de Noé.

ARATUS, né à Sycione, dans le Péloponèse, vers l'an 275 avant J.-C., était à peine âgé de 20 ans lorsque, sous le règne de Nicoclès, il forma le projet d'affranchir sa patrie des tyrans, et, après avoir réussi, la fit entrer dans la ligue achéenne, qui était encore très faible à cette époque, et dont il devint le chef. L'an 244, après s'être emparé par ruse de l'Acrocorinthe, citadelle gardée par Antigone, et qui était une des clés du Péloponèse, il fit entrer dans cette ligue les Corinthiens, puis les Mégariens, les Epidauriens et les Trézéniens. Après la mort de Demetrius, fils d'Antigone, les villes de Mégalopolis, Argos, Hermione, Phliasie, et beaucoup d'autres, firent à leur tour leur soumission, et la confédération achéenne se trouva ainsi au plus haut degré de sa puissance. Battu plus tard par Cléomènes, roi des Lacédémoniens, il fut obligé de céder son autorité et le commandement de la ligue à Antigone-Doson, tuteur de Philippe, qui lui témoigna beaucoup de considération, et gouverna la Grèce d'après ses conseils. Philippe, étant devenu roi à son tour, s'était laissé d'abord prévenir contre Aratus ; il lui avait ensuite rendu sa confiance. Mais la bonne intelligence ne subsista pas long-temps entre eux, et Philippe, qui trouvait dans Aratus un censeur sévère de ses mœurs, le fit empoisonner. Le poison était lent, et Aratus ne succomba point sur-le-champ. Un de ses esclaves, qui avait toute sa confiance, ayant remarqué un jour qu'il venait de cracher du sang, en reçut cette réponse : « C'est le prix de l'amitié de Philippe » ; ce qui prouve qu'il ne s'abusait point sur l'auteur de ce crime. Il mourut bientôt après, dans un âge avancé. Les Achéens lui rendirent de grands honneurs, et le firent enterrer dans la ville de Sycione, distinction qu'on n'accordait qu'aux héros. Plutôt homme d'état que grand général, il avait écrit des mémoires que Polybe cite avec éloge, et avait composé une *Histoire de la ligue achéenne*.

ARATUS, poète grec de Soles, en Cilicie, naquit environ 277 ans avant J.-C., et fut contemporain de Théocrite. Lié d'une étroite amitié avec le roi de Macédoine, Antigone-Gonatas, ce fut à sa prière qu'il composa son *Poème sur l'astronomie*, qui a eu pour commentateurs les hommes les plus savants de la Grèce, tels qu'Hipparque, Eratosthènes et Théon, et pour traducteur Cicéron, dont la traduction, qui ne nous est parvenue qu'incomplète, a été restituée en partie par Hugues Grotius, réimprimée et traduite en français par Pingré, à la suite des *Astronomiques* de Manilius (Paris, 1786, 2. vol. in-8°). Les autres ouvrages d'Aratus ont été perdus.

ARAUCANS, ou ARAUCANIENS, nation de 400,000 ames environ, dans la partie méridionale du Chili. Jusqu'à présent, elle a su maintenir son indépendance contre les Espagnols. Le pays qu'habitent les Araucans a près de 4,000 milles d'Allemagne en superficie ; il est borné au nord par le fleuve *Bio-Bio*, au

sud par le *Guallacalay*, à l'est par les Andes, à l'ouest par l'océan Pacifique. Les Araucans vivent du produit de leurs champs et de leurs troupeaux. Ils ont pour vêtements une chemise de laine et un manteau de la même étoffe; les femmes s'enveloppent également dans des manteaux; leurs robes sont longues et traînantes. La polygamie est en usage chez cette nation; la forme du gouvernement est aristocratique. Les affaires de l'état sont dirigées par un des quatre *toquis* (haute noblesse) : s'il se montre indigne de son emploi, les ulmènes (petite noblesse) choisissent un autre toqui. Le général en chef nomme lui-même son lieutenant, qui choisit à son tour le sien. Dans les discussions sur une loi nouvelle, chaque Araucan a voix consultative; mais son avis n'est pas obligatoire pour le pouvoir exécutif. Jusqu'en 1551, les Araucans ne combattaient qu'à pied; aujourd'hui ils ont une cavalerie nombreuse. Les armes dont ils se servent le plus communément sont la lance et la massue; ils savent aussi manier les armes à feu; ils s'élancent au combat en poussant des cris effroyables.

ARBALÈTE, en latin *arcubalista*, fait d'*arcus*, arc, et de *balista*, dérivé du verbe grec *ballô*, je lance, était une arme composée d'un arc d'acier monté sur un fût en bois, d'une corde et d'une fourchette, qui servait à tirer des balles et de gros traits, et dont l'invention est attribuée aux Phéniciens. La première fois qu'il en est question dans les guerres de France, c'est sous Louis-le-Gros; le second concile de Latran, tenu sous son fils et son successeur, Louis-le-Jeune, proscrivit, sous peine d'anathème, cette invention meurtrière; mais bientôt l'usage en fut rétabli, d'abord en Angleterre, par Richard *Cœur-de-Lion*, puis en France, par Philippe-Auguste, dans les armées duquel les arbalétriers rendirent de grands services, notamment à la bataille de Bouvines, livrée en 1214. Les gendarmes arbalétriers ont été anciennement ce que sont devenus depuis les *chevau-légers*; ils ont eu un *grand-maître* : Matthieu de Beaume l'était sous saint Louis, et le dernier qui ait été investi de cette qualité est Aymard de Prie, mort en 1534. La suppression de cette milice ne date pas néanmoins de cette époque, car on la retrouve en grande activité sous le règne de François Ier, où ce prince avait, parmi ses gardes, à la bataille de Marignan, une compagnie de 200 arbalétriers, qui fit, dit-on, merveille. Brantôme parle dans ses *Mémoires* de la journée de la Bicoque, en 1522, où il y avait dans l'armée un seul arbalétrier, « mais si adroit que Jean de Cardonne, capitaine espagnol, ayant ouvert la visière de son armet pour respirer, l'arbalétrier tira sa flèche avec tant de justesse qu'il lui donna dans le visage, et le tua. »

ARBÈLES (Bataille d'). Après la bataille d'Issus, Alexandre-le-Grand, au lieu de suivre le roi de Perse, Darius, au centre de ses états, s'appliqua d'abord à s'assurer les fruits de cette première victoire et à consolider sa position. Il songea donc à se rendre maître de Tyr et de l'Égypte, afin de ne laisser aucun ennemi derrière lui et de n'avoir rien à craindre pour ses communications et sa retraite en cas de revers. Il employa à ces expéditions l'an 331 avant l'ère chrétienne. Ayant établi sa domination sur l'Asie-Mineure, la Syrie, la Phénicie et l'Égypte, il se mit en marche avec son armée au printemps suivant, pour entrer en Perse, où Darius s'était retiré et l'attendait. Alexandre arriva sans obstacle au mois de juin à Thapsacus, où il passa l'Euphrate sur deux ponts. Les troupes persanes chargées de défendre le fleuve s'enfuirent à son approche. De là il remonta pendant quelques jours l'Euphrate, jusqu'à ce qu'étant averti que Darius l'attendait sur les bords du Tigre avec une puissante armée, il se dirigea vers ce fleuve; mais la défense du Tigre avait pareillement été abandonnée : Alexandre passa ce fleuve, et donna quelques jours de repos à son armée. Ayant remis son armée en mouvement, il lui fit descendre le Tigre, laissant les montagnes de la Sogdiane à gauche. Après quatre

jours de marche, il rencontra enfin un corps de 1,000 chevaux, envoyé pour le reconnaître, et qu'il fit attaquer et disperser. Là, il apprit que Darius était campé près du Gaugamela, sur le fleuve Bumadus, non loin de la ville d'Arbèles. L'armée persane venait d'être renforcée par les troupes des provinces orientales, qu'avait amenées Bessus. Arrien en élève le nombre à 1,000,000 d'hommes de pied, 40,000 chevaux, 200 chariots à faulx et 15 éléphants. Quinte-Curce le porte à 600,000 hommes d'infanterie et 145,000 chevaux. Il y a évidemment de l'exagération dans l'un et l'autre de ces nombres. Le seul calcul admissible est que l'armée persane était beaucoup plus nombreuse que celle des Macédoniens.— Alexandre, n'étant plus éloigné de l'ennemi que d'environ trois lieues, crut devoir donner encore quatre jours de repos à son armée. Il fit fortifier un camp, afin d'y laisser les bagages et les malades, et de ne joindre l'ennemi qu'avec les combattants. La nuit du quatrième jour, il se mit en marche avec les troupes qui devaient combattre, et, au point du jour, étant arrivé à des collines situées à moitié chemin des deux camps, il aperçut l'ennemi. Il fit halte où il se trouvait, et délibéra avec ses généraux sur ce qu'il devait faire. D'après l'avis de Parménion, il fut résolu qu'on camperait où l'on était, et qu'on emploierait la journée à reconnaître le terrain et la position de l'ennemi. Darius, de son côté, ayant vu approcher les Macédoniens, rangea son armée en bataille, et la tint sous les armes toute la journée et la nuit suivante; ce qui fatigua beaucoup les troupes et ralentit leur ardeur. L'armée persane était disposée de la manière suivante. Au centre, où se tenait Darius, étaient les gardes à pied et à cheval, les Grecs qui étaient à sa solde et quelques corps d'élite. A la gauche les Perses, à pied et à cheval, les Susiens et les Cadusiens. A la droite, les Syriens, les Assyriens, les Mèdes, les Hyrcaniens et autres riverains de la mer Caspienne. Tous ces peuples étaient rangés en gros carrés, d'une grande profondeur, et malgré cela la plaine n'aurait pas pu contenir toute l'armée, si quelques nations, comme les Lexiens, les Babyloniens, les Sitacéniens et les riverains de la mer Rouge n'eussent été placés en seconde ligne derrière les autres. L'aile gauche était renforcée par la cavalerie persane et une partie de celle des Bactriens. Devant cette aile était le restant des Bactriens, au nombre de 1,000 chevaux, et un corps léger de Scythes, couverts par 100 chariots à faulx. Devant l'aile droite était la cavalerie arménienne et cappadocienne avec 50 chariots à faulx. 50 chariots et les éléphants étaient devant le centre. L'armée appuyait sa gauche à quelques collines et sa droite au fleuve Bumadus. — Alexandre sortit de son *camp au point du jour*, et *se rangea en bataille à quelque distance* de l'ennemi. Son ordre de bataille, cité par les tacticiens grecs comme un chef-d'œuvre et un modèle à suivre pour assurer la victoire à un petit nombre sur un grand, mérite, pour ce motif, d'être rapporté avec quelques détails. L'armée macédonienne était forte d'un peu plus de 50,000 hommes d'infanterie et de 7,000 chevaux. Loin de pouvoir diminuer la profondeur de l'ordre de bataille *en usage chez les Grecs*, et qui *plaçait l'infanterie sur seize*, Alexandre était plutôt dans la nécessité de l'augmenter, afin de pouvoir résister au choc des masses de cent hommes de profondeur qu'il avait devant lui. Il ne pouvait donc pas éviter d'être débordé par l'ennemi. Il chercha à ne l'être que par une aile, en dirigeant son attaque en ordre oblique sur une des ailes de l'ennemi, et ce fut l'aile gauche qu'il choisit, parce que la droite des Perses était appuyée à une rivière. L'infanterie pesamment armée des Macédoniens formait deux grandes phalanges ou huit sections. Il en plaça six au centre en première ligne, et remplaça, à la droite du centre, les deux sections manquantes par deux de l'infanterie de seconde classe, appelée *peltaste*. Cette première ligne était sur 16 rangs. Les deux sections de phalangistes et les

deux de peltastes qui lui restaient furent rangées également au centre, en seconde ligne et sur huit rangs, pour égaler le front de la première. A l'aile droite, par laquelle il voulait engager le combat, il plaça d'abord, sur le même front que l'infanterie, le corps de deux mille chevaux d'élite, appelé les *amis du roi;* et à la droite de cette cavalerie, un corps de troupes légères, étrangères et macédoniennes. En avant de sa droite, il forma une seconde ligne des deux corps de cavalerie légère, des éclaireurs et des Péoniens. Enfin, en avant encore, il forma une troisième ligne d'un corps de cavalerie étrangère, commandé par Ménidas, un de ses meilleurs généraux. Cette disposition avait pour but, si la plus avancée était menacée d'être tournée, de pouvoir, sans la dégarnir, disposer d'un corps pour s'opposer au mouvement de l'ennemi. A l'aile gauche, Alexandre plaça environ deux mille chevaux thessaliens. Mais, comme il réservait cette aile, qui devait nécessairement être débordée, il prit, pour la couvrir de flanc, la disposition suivante : il plaça à l'extrême gauche, un peu en avant du front, un corps de cavalerie grecque auxiliaire, qu'il fit soutenir, en seconde ligne, par un corps d'infanterie légère thrace, appuyant, par sa droite, à la cavalerie thessalienne, et appuyé à sa gauche par la cavalerie des Odryses.—Alexandre prit en personne le commandement de la droite, et donna celui de la gauche à Parménion, le plus expérimenté de ses généraux. S'étant avancé en ordre de bataille, à quelque distance, il s'aperçut que sa droite était encore presque en face du centre de l'armée ennemie. Ne voulant pas heurter de front ces troupes d'élite, il fit faire un mouvement de flanc à droite à son armée, afin de gagner l'aile gauche ennemie. Darius alors ordonna à la cavalerie scythe, qui était à la gauche, de charger la droite de la colonne d'Alexandre afin de l'empêcher de se prolonger. Alexandre lui opposa Ménidas avec la cavalerie grecque auxiliaire. Le combat s'alluma vivement, et les Bactriens étant venus au secours des Scythes, Alexandre fut obligé d'engager la cavalerie péonienne. En même temps, les Perses lâchèrent leurs chariots à faulx ; mais l'infanterie légère des Agriens suffit pour les disperser et les mettre hors de combat. Dans ce moment Darius fit faire un mouvement en avant à la ligne d'infanterie, pour attaquer les Macédoniens dans leur mouvement de flanc et l'arrêter ainsi ; la cavalerie persane, qui était en ligne, essaya également de gagner la tête de la colonne d'Alexandre et de la déborder. Mais les Scythes et les Bactriens avaient été battus, et la cavalerie grecque et péonienne d'Alexandre culbuta également les Perses. Ces divers mouvements avaient jeté quelque désordre dans l'infanterie de la gauche des Perses et y avait ouvert des lacunes. Alexandre en profita. Ayant fait former rapidement en colonne les deux mille chevaux macédoniens, qui n'avaient pas encore donné, et se faisant suivre par les sections de droite de la phalange, également en colonne, il se porta par un à-gauche sur la ligne ennemie qui était entr'ouverte et flottante, et l'enfonça. Se rabattant ensuite à gauche, il refoula toute la gauche des Perses sur le centre. Tout fut renversé et mis en fuite. Darius lui-même perdit la tête et quitta le champ de bataille en hâte. Mais la bataille n'était qu'à moitié gagnée ; l'aile droite des Perses, non seulement n'avait rien souffert, mais elle était dans une situation avantageuse. Les Grecs auxiliaires de la gauche des Macédoniens, vivement pressés par la cavalerie arménienne, résistaient à peine. Parménion, ayant besoin de la cavalerie thessalienne pour appuyer la phalange menacée de front par les masses de la droite ennemie, ne pouvait soutenir sa cavalerie auxiliaire que par quelques détachements d'infanterie légère. Le mouvement en avant des Perses ayant obligé Parménion à cesser de suivre le mouvement général à droite, pour faire front, Simmias, qui commandait les sections de la phalange qui suivaient Alexandre, fut obligé d'en faire autant, et le roi resta à la poursuite avec sa seule cavalerie et

son infanterie légère. Mais Simmias ne put faire halte assez tôt pour qu'il ne restât pas de lacunes entre les sections de droite et de gauche. Les troupes persanes, refoulées sur leur centre par Alexandre et tournées par la cavalerie péonienne, se jetèrent sur ces lacunes, percèrent la ligne et parvinrent jusqu'aux bagages, qu'elles pillèrent, sans songer à autre chose. Parménion profita en habile homme de cette faute grossière, et, ayant fait faire demi-tour à sa seconde ligne, il dispersa les pillards et les força à évacuer le champ de bataille. Pendant ce temps, le désordre de la gauche et du centre des Perses commençait à ébranler leur droite. Parménion profita de cette disposition incertaine, pour détacher une partie de ses Thessaliens au secours de la cavalerie grecque. La cavalerie arménienne fut battue, et la déroute se mit dans le reste des troupes persanes. Cependant Alexandre, que Parménion avait fait avertir du danger qu'il courait, était revenu en hâte sur le champ de bataille, avec la cavalerie macédonienne. A peu de distance de la ligne de Parménion, il rencontra toute la masse des fuyards de l'armée persane, qui, se voyant barrer le chemin, se jetèrent, avec la fureur du désespoir, sur ses escadrons. Alexandre fut un moment en grand danger, et ne s'en tira qu'en s'appliquant à éviter la foule et la laissant s'écouler. Dès ce moment, la déroute des Perses fut générale, et Alexandre se remit à leur poursuite, en se faisant suivre par Parménion et la phalange. La poursuite dura sans interruption jusqu'au Lycus, où Alexandre arriva à la nuit et fit camper ses troupes pour leur donner un peu de repos. Le lendemain, il arriva à Arbèles, où il prit les trésors et les bagages de Darius. Le roi de Perse s'était enfui sans s'arrêter, se dirigeant vers la Médie. La journée d'Arbèles assura à Alexandre la possession de la Perse. — Il y a sans doute dans les récits de cette bataille, tels que nous les ont laissés Quinte-Curce et Arrien, d'après les mémoires de Ptolémée et des autres compagnons d'Alexandre, quelques embellissements, mais ils n'en sont pas moins intéressants, parce qu'ils servent à nous donner une idée précise de la tactique des Grecs et des différentes applications de ses grands principes.

Le général G. de Vauconcourt.

ARBITRAGE, Arbitre Arbitrateur. On appelle arbitre (*arbiter*), en matière de droit, tout individu nommé par le magistrat, ou choisi volontairement par les parties divisées d'intérêts, qui consentent à s'en rapporter à lui sur ce qui fait l'objet de leurs contestations. On ne peut choisir pour arbitres que des personnes majeures et capables de contracter. Leur nomination doit être constatée par un acte écrit, ou *compromis*, contenant aussi la désignation des objets en litige et les conditions de l'arbitrage. — L'arbitrateur *arbitrator*, ou *amiable compositeur*, est celui à qui on donne pouvoir de se relâcher de la rigueur du droit, qui n'est pas tenu de suivre les formes établies par le code de procédure civile. — L'arbitrage s'entend des opérations qui sont confiées à des arbitres, à l'occasion d'un différend, et du jugement qui est rendu par eux sur ce différend, et dans lequel doivent être observés les délais et les formes établis pour les tribunaux, si les parties n'en sont autrement convenues. L'arbitrage est volontaire *dans les matières civiles ordinaires*; il est toujours forcé en matière de société de commerce, pour toutes les contestations qui s'élèvent entre associés, et, dans ce cas, les arbitres sont nommés par le tribunal lorsque les parties refusent d'en faire le choix. — En termes de commerce et de banque, l'arbitrage est une opération de calcul fondée sur la connaissance de la valeur des fonds, du prix des marchandises et du cours du change, dans diverses places, à l'aide de laquelle un négociant ou un banquier fait passer des fonds, fait des achats ou des remises, dans celle de ces places où il trouve le plus de bénéfice.

ARBITRAIRE. On appelle ainsi, en général, tout ce qui dépend de l'estimation des hommes, tout ce qui n'est point fixé par le droit ni par la loi. Un publi-

ciste moderne, M. J.-P. Pagès, définit l'arbitraire « un pouvoir qui n'a pour origine et pour limites que la volonté de celui qui l'usurpe » ; puis il pose la distinction suivante, qui nous a paru aussi juste qu'utile à faire : « Lorsque ce pouvoir est exercé par l'autorité législative, il frappe la masse du peuple, et prend le nom de *despotisme;* lorsqu'il est dans les mains de l'autorité exécutive, il frappe une classe, un parti, une fraction déterminée du peuple, et s'appelle *tyrannie.* On donne le titre spécial d'*arbitraire* à cette oppression odieuse et subalterne qui, confiée à des agents stipendiés de l'autorité, n'atteint que des individus isolés... Jadis l'arbitraire se confondait avec la tyrannie dans les républiques, et avec le despotisme dans les monarchies. A Athènes, c'est le peuple qui prononce l'ostracisme; à Rome, c'est le peuple qui prive de l'eau et du feu. Denys de Syracuse jugeait lui-même ses adversaires, et les sultans de Bysance assassinaient eux-mêmes leurs ennemis. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans tout ce qu'il dit de la *tyrannie* et du *despotisme* (*voir* ces mots dans notre *Dictionnaire*), que la diffusion générale des lumières d'une part, et le défaut de caractère et d'énergie de l'autre, ont contribué concurremment à effacer peu à peu des gouvernements modernes, où ils ont été remplacés et plus que compensés, selon nous, par l'*arbitraire.* En effet, la violence se détruit souvent elle-même, et il vaut mieux, dans tous les cas, avoir affaire à un seul despote qu'à une multitude de petits tyrans subalternes et mercenaires, qui souvent ajoutent leurs propres caprices à la volonté du maître, qu'ils interprètent toujours, d'ailleurs, plutôt en mal qu'en bien, parce qu'à tort ou à raison on suppose toujours plutôt l'un que l'autre chez ceux que l'enivrement du pouvoir porte à abuser de leurs forces et de leurs prérogatives. Rien de pire, en ce sens, que l'*arbitraire légal*, qui semble, selon une remarque fort juste du même auteur, « n'avoir été placé par les gouvernants à côté de tous les pouvoirs légitimes et nécessaires, qu'afin qu'on le crût de la même famille et qu'il obtînt les mêmes respects. » Dans tous les états où règne cet arbitraire (et où n'est-il pas aujourd'hui ?), on peut dire que l'obéissance est à la fois la seule vertu des citoyens et la seule conscience du juge, du moins de celui qui n'a pas le courage de ne voir dans la loi que ce que la raison et l'équité naturelle, et non le caprice du maître, exigent seules qu'on y voie, et qui ordonne froidement une injustice ou un crime dont elle lui assure l'impunité. Aussi a-t-on raison de dire que les mauvais magistrats sont les pires citoyens ; aussi toute bonne loi devrait-elle laisser le moins possible à l'interprétation du juge et à l'arbitraire de celui qui est chargé de faire exécuter les lois, pour ne pas le mettre dans l'alternative de perdre sa fortune ou son honneur, sa place et les faveurs du maître, ou sa propre estime et celle de ses concitoyens. « De tous les pays de l'Europe, la France, dit M. Pagès, est celui qui se prêterait le mieux à l'arbitraire légal. On peut exhumer ses épouvantables inventions depuis Louis XI jusqu'à Charles IX, depuis Richelieu jusqu'à Maupeou ; trente ans de terreur, d'actions et de réactions ont ajouté toutes les iniquités modernes à l'arsenal des atrocités antiques. Ces archives sont vastes et l'arbitraire peut y choisir à l'aise. » C'est en 1814 que l'habile publiciste écrivait ceci, et pouvait-il, même alors, prévoir tout ce que nous étions réservés à expérimenter en ce genre? Devrons-nous être entièrement de son avis, lorsqu'il ajoute que la meilleure de nos lois serait celle qui, la charte, les codes et quelques règlements d'administration exceptés, abrogerait toutes nos lois? Cette charte, qu'il voulait excepter, a subi et a dû subir depuis des modifications, et il est permis de penser que ce ne sont point les dernières dont elle est susceptible. Aucune œuvre humaine n'est parfaite et ne peut atteindre le degré de perfection auquel il est donné à notre faiblesse de parvenir qu'à force de temps et de soins, et en se modifiant successivement et con-

tinuellement ; les lois, surtout, sont dans ce cas : commandées par les mœurs, sur lesquelles elles sont appelées à leur tour à réagir, elles doivent suivre leur impulsion, leurs progrès, et se modifier avec elles, sous peine de cesser d'être en harmonie avec les besoins du corps social. Réformons donc les lois; mais ne les abrogeons définitivement qu'en mettant à leur place d'autres dispositions législatives, qui répondent à toutes les exigences de l'ordre social. N'armons pas le pouvoir d'une force dont il puisse abuser; mais ne laissons pas non plus la société sans défense, et n'oublions pas que l'*arbitraire* n'est jamais plus puissant qu'en l'absence des lois, ou lorsque les lois sont vagues, insuffisantes, et qu'elles laissent trop de latitude à l'interprétation, en présence de la nécessité, qui est la grande loi des empires, comme celle des individus. E.H.

ARBITRE, LIBRE ARBITRE. L'arbitre, *arbiter*, est le maître, le juge. L'on dit de Dieu qu'il est le souverain arbitre, le souverain maître, le souverain juge des choses de la terre et des cieux. A son exemple, de simples mortels ont voulu être, et quelques-uns, en effet, ont été les arbitres des nations, des combats, des libertés, des destinées humaines. Par extension, par analogie et par une métaphore outrée, un amant dit de sa maîtresse qu'elle est l'arbitre de son sort.— Le LIBRE ARBITRE, *arbitrium*, est une faculté par laquelle l'ame est libre de faire une chose ou de ne pas la faire, de faire une chose ou d'en faire une autre; c'est une faculté de la raison et de l'entendement, parce que la raison est considérée comme un *arbitre*, ou comme un juge qui examine, qui consulte, qui délibère, et qui décide enfin ce qu'il convient de choisir. Le libre arbitre est opposé à la fatalité inflexible des anciens, et lui seul suffirait pour établir une distance incommensurable entre les croyances chrétiennes et celles des païens. Saint Justin, dans sa première apologie, prouve le libre arbitre par le blâme et la louange, par le changement des mœurs en bien ou en mal. Parmi le grand nombre de moyens que la bienfaisante nature a mis à notre disposition pour parvenir au bonheur, le plus essentiel, le plus direct est celui de la liberté ou du libre arbitre, qui présuppose la volonté, laquelle, au rapport d'un auteur moderne (M. Massias, dans ses *Principes de philosophie*), est au libre arbitre ce que le poids est à la balance. En effet, une liberté d'agir qui ne serait point soumise à la volonté serait non seulement un non-sens, une absurdité, elle exclurait encore toute idée de moralité. La liberté n'est qu'une puissance d'exécution : se demander si la volonté elle-même est libre serait, en d'autres termes, se demander si la liberté précède la volonté, c'est-à-dire si l'effet préexiste à sa cause. Selon un autre auteur (M. Bozzelli : *Essai sur les rapports primitifs de la philosophie et de la morale*), on peut supposer en Dieu une volonté absolue, non que la volonté de Dieu elle-même ne soit point déterminée par des motifs, mais parce qu'en Dieu la pensée, la volonté, l'action, tout se réunit et se confond dans un seul point, dans un seul acte, que l'intelligence humaine ne saurait concevoir. Dieu ne sent pas sous l'impression d'un monde extérieur; il sent, il veut, il agit par l'effet unique de sa seule puissance; il n'y a ni temps ni espace pour lui, et, *par conséquent*, ni lieu, ni succession. La condition de l'homme est bien différente : ne sentant que par le monde extérieur, tout est gradation, tout est succession pour lui; la volonté, en lui, n'est donc ni ne peut jamais être absolue; elle a besoin de motifs qui existent dans le temps, qui la précèdent, qui la développent. En d'autres termes, et selon M. Massias, la liberté de l'être souverain consiste *à faire ce qu'il veut*, la liberté de l'homme à *vouloir ce qu'il peut*. Dieu n'est libre que parce qu'il se conforme nécessairement à la perfection infinie de ses attributs, c'est-à-dire parce qu'il n'obéit qu'à lui-même; l'homme n'est réellement libre que lorsqu'il obéit à la raison; car la liberté de l'homme consiste à vouloir toujours ce qui est le meilleur; dans les autres cas,

sa détermination est passive de la cause qui le meut, qui lui commande, et malheureusement les passions en déterminent trop souvent l'exercice au détriment de la justice et de la raison. Le plaisir même que nous trouvons à faire le contraire de ce qui nous est défendu découle du sentiment de notre liberté, de notre force et de notre indépendance, et prouverait seul le libre arbitre de l'homme. La vertu consiste à le bien régler. Et quel est celui qui n'a quelquefois résisté à ses penchants? Quel être assez dépravé pour ne reconnaître aucun devoir? Or, tout devoir impose des sacrifices, et sans libre arbitre il n'y aurait point de sacrifices. Brutus pouvait sauver ses enfants, qu'il envoya cependant à la mort; Scévola, après avoir porté sa main sur un brasier ardent, pouvait l'en retirer, sans s'imposer le supplice de la voir brûler. On ne peut donc s'empêcher de reconnaître dans ces deux actes une volonté forte et victorieuse, qui fit triompher leurs auteurs des deux sentiments les plus forts dans la nature, l'amour des siens et l'amour de soi-même. C'est aussi là le triomphe du libre arbitre; et cette moralité de nos actions est ce qui distingue éminemment l'homme de la brute, en rendant l'un capable de céder à la raison, à la vertu, tandis que l'autre est tenu d'obéir aveuglément à ses passions. E. H.

ARBOUSIER, ou *fraisier en arbre*, arbre toujours vert et fort touffu, qui croît en Italie et dans les provinces méridionales de France. Les fruits, ainsi que les feuilles et l'écorce de l'arbousier, ont la vertu astringente, mais sont peu usités en médecine. On pourrait, avec succès, employer les dernières à tanner le cuir, à défaut d'écorce de chêne ou de feuilles de myrte, et son bois pourrait à son tour être utilisé dans les arts. La tige de cet arbrisseau est droite; son écorce, lisse quand elle est jeune, se détache par écailles lorsqu'il est plus avancé; sa racine est ligneuse; ses feuilles, simples, entières, lisses, fermes, dentées en manière de scie, sont alternes et toujours vertes, comme nous l'avons dit plus haut, et ressemblent assez, enfin, à celles du laurier; ses fleurs et ses fruits son disposés en grappes à l'extrémité des rameaux, et chaque fleur a vers sa base une feuille florale. Les premières, imitant un grelot, sont d'une seule pièce, ovales, aplaties en dessous, découpées en cinq parties par ses bords, qui sont recourbés en dehors; son calice est petit, également découpé en cinq parties, et ne tombe qu'avec le fruit. L'intérieur de la fleur renferme dix étamines et un pistil; elle est ordinairement blanche, mais il y a une variété à fleurs rouges. Le fruit est une baie ronde, pleine de suc, divisée en cinq loges qui renferment des semences osseuses. Quelques auteurs ont prétendu qu'ils causent l'ivresse et des vertiges; mais on n'a rien observé de semblable chez les enfants de la campagne, qui mangent habituellement ce fruit, en Provence et dans le Languedoc. Tournefort place l'arbousier dans la première section de la 20e classe, qui comprend les arbres et arbrisseaux à fleur d'une seule pièce, dont le pistil devient un fruit mou, rempli de semences dures, et le nomme *arbutus folio serrato*; Linné le classe dans la *décandrie monogynie* et l'appelle *arbutus-unedo*.

ARBRE, ARBRISSEAU, ARBUSTE. L'*arbre* est, de tous les végétaux à tige ligneuse, le plus gros, le plus élevé et le plus parfait. Il est composé de trois parties principales : le *tronc*, les *racines* et les *branches*. Le *tronc* est cette partie solide de l'arbre qui s'élève hors de la terre, et supporte une touffe de branches plus ou moins épaisses. Varié dans sa hauteur, mais toujours perpendiculaire à l'horizon, à moins que des obstacles invincibles ne le forcent à changer de direction, ses branches elles-mêmes affectent cette situation par un effort continuel à s'écarter le moins possible de la ligne verticale. La chaleur et la lumière influent seules sur cette disposition, que l'eau ne dérange point. — Vers le haut du tronc, et dans sa longueur même, toutes les parties qui constituent l'arbre, telles que la moelle, les fibres ligneuses, l'écorce, l'épiderme, s'écartent de la

masse générale, et, se réunissant en un seul corps, forment à leur tour un nouveau petit arbre, implanté sur la mère tige; cette nouvelle production est la *branche*, dont la grosseur propre, toujours moindre que celle du tronc, suit une espèce d'ordre. Celles qui sont plus rapprochées du tronc sont d'un volume plus fort; leur grosseur diminue en proportion de leur éloignement et de leur nombre. C'est dans les branches et les jeunes pousses qu'il faut chercher la figure primitive de la tige, et non dans le tronc, que le temps ramène tôt ou tard à la forme circulaire. La tige est *triangulaire* dans l'aune, l'oranger, etc., *carrée* dans le buis, le fusin, *pentagone* dans le pêcher, le jasmin, *hexagone* dans plusieurs espèces d'érable. La même variété se fait remarquer dans l'insertion des branches et des feuilles.—Destinées à vivre dans l'obscurité, à pénétrer à travers les différentes couches de la terre, et loin de nos regards, la nature semble avoir refusé aux *racines* l'élégance de la forme, les agréments de la parure, dont elle a embelli les tiges et les branches, mais elle leur a prodigué les organes de l'utilité. Composées, comme le tronc, du corps ligneux et de couches corticales, elles en diffèrent en ce que ces couches, ainsi que l'épiderme, sont plus épaisses que dans le tronc. Leur couleur, soit extérieure, soit intérieure, s'en éloigne encore, et le plus souvent elle est plus vive dans les racines. Toujours en proportion avec les branches, l'étendue, la direction, la disposition et la figure que celles-ci affectent paraissent commander impérieusement à celles-là. Douées, si l'on peut se servir de cette expression, d'un tact sûr, elles vont chercher de tous côtés les principes alimentaires. Un nombre infini de suçoirs sont répandus sur toute la superficie des racines, et c'est par eux que la sève et les sucs propres pénètrent dans l'intérieur du végétal, qu'ils vont animer. — Tels sont les objets que l'arbre offre à la première vue; il nous reste à parler maintenant de quelques autres parties non moins importantes, telles que l'*épiderme*, le *tissu cellulaire*, l'*écorce*, l'*aubier*, le *bois*, la *sève*, etc.—L'*épiderme* est cette peau mince, unique dans quelques espèces d'arbres, multipliée dans beaucoup d'autres, qui enveloppe immédiatement l'écorce; sa transparence lui fait prendre la couleur du tissu cellulaire qu'elle recouvre, semblable en cela à l'épiderme des animaux, à travers lequel on distingue les chairs, les graisses et les vaisseaux. Flexible et molle dans la jeune plante, elle s'étend d'abord suivant son accroissement; mais elle se dessèche bientôt et ne tient plus à la vie que par son adhérence à la nouvelle peau, qui se reproduit sous l'ancienne. L'épiderme s'oppose à une transpiration trop abondante, qui affaiblirait la plante; il conserve les parties qu'il recouvre et les empêche de se dessécher et de s'exfolier.—Lorsqu'on enlève délicatement l'épiderme, on aperçoit immédiatement au dessous une substance très sensible dans plusieurs plantes, surtout dans le sureau, souvent d'un vert très foncé, presque toujours succulente et herbacée, que M. Duhamel a nommée *enveloppe cellulaire*, et qui paraît être la dernière production du *tissu cellulaire*. Celui-ci, composé d'utricules (cellules, ou petites vessies) abondantes en humeurs *propres*, est disséminé dans les aires ou interstices d'un réseau formé par des fibres longitudinales, qui s'anastomosent, c'est-à-dire se joignent par les extrémités et dans tous les sens. Ce *plexus* ou réseau cortical n'est pas un seul corps; il est distribué en plusieurs couches de la même composition, qui, allant se terminer au *liber* (troisième enveloppe de l'écorce), composent l'*écorce* proprement dite. — Le passage de celle-ci, qui est une partie si délicate, au bois ferme et dur, sans substance intermédiaire, aurait été trop brusque; la nature y a pourvu, en plaçant l'*aubier* entre ces deux substances. Les couches ligneuses, d'abord molles et herbacées, n'acquièrent pas subitement la solidité du bois parfait; il faut des années pour opé-

rer ce changement, et l'endurcissement des couches, depuis l'écorce jusqu'au centre, ne se fait que par degré. Cependant, ce passage n'est pas si insensible que l'on ne distingue dans presque tous les arbres une portion ligneuse d'une couleur plus blanche, et d'une substance plus tendre que le reste du bois, et c'est cette portion qu'on appelle *aubier*.—La dernière partie solide, ou le *bois*, proprement dit, bien observé, n'est qu'un amas de couches ligneuses, qui s'enveloppent et se recouvrent les unes les autres. Leur composition merveilleuse développe des *fibres ligneuses*, ou *vaisseaux lymphatiques*, des *vaisseaux propres*, des *trachées*, et le tissu cellulaire dont nous avons parlé.—La *moelle*, qui est au centre de toutes ces parties admirables, est la véritable origine du tissu cellulaire, dont les différentes ramifications pénètrent toute l'épaisseur de la plante, et portent les sucs nourriciers qui y ont été préparés. Variée dans ses couleurs, elle est plus abondante dans les arbrisseaux de courte durée, et moins grosse dans les racines que dans la tige. — Les *fibre*, ou vaisseaux lymphatiques, s'étendant suivant la longueur du tronc, renferment une liqueur peu différente de l'eau la plus simple; l'érable, le bouleau, le noyer, le charme, en fournissent une grande quantité; mais la vigne est l'arbuste qui en fournit le plus; cette eau ou cette lymphe coule également des branches et de la partie supérieure des arbres, comme des racines, et sa surabondance s'échappe par la transpiration insensible. La prolongation des vaisseaux lymphatiques s'étend jusqu'aux dernières ramifications des fleurs et des fruits, où souvent ils s'anastomosent entre eux. — Parallèlement à ces vaisseaux, s'en élèvent ou descendent d'autres, qui contiennent le suc propre, d'où leur vient le nom de *vaisseaux propres*. Bien différant de la lymphe, le suc propre est toujours une liqueur composée, tantôt laiteuse, comme dans le figuier, tantôt gommeuse, comme dans les cerisiers et les abricotiers, ou résineuse, comme dans les pins : rouge ou jaune, d'une saveur douce ou caustique, quelquefois sans odeur et sans saveur, le suc varie à l'infini dans toutes les plantes. On peut le comparer au sang dans le règne animal : comme lui, il est nécessaire à la vie dans les végétaux, et, comme lui, son épanchement conduit peu à peu à la mort. La simple contraction des vaisseaux qui le contiennent suffit pour le forcer de sortir, et il paraît avoir plus de dispositions à couler de l'extrémité des branches vers les veines qu'à se porter vers les extrémités. — Les *trachées* sont des vaisseaux disposés en spirale, qu'on ne retrouve ni dans l'écorce ni dans le *liber*. Semblables aux poumons chez les animaux, ou plutôt aux trachées des insectes, elles ne contiennent que de l'air.—Les *utricules* sont disséminées dans l'épiderme, l'écorce, les feuilles, les pétales même des fleurs ; elles végètent comme toutes les autres parties, et, comme elles, sont sujettes au dépérissement et au desséchement.— Peu différente du suc propre, la *sève* est formée de tout ce qui peut servir à l'entretien de l'arbre ou de la plante. On a cherché long-temps les causes qui déterminent la sève à monter dans les plantes. Borelli les trouve dans la raréfaction et dans la condensation de l'air ; Lahire dans la disposition des valvules, dans les fibres longitudinales et dans la transpiration de la plante; Laboisse, dans la contraction et la dilatation de l'air et des trachées; Malpighi, dans l'aspérité des canaux et la température de l'air. On a disputé de même sur la circulation de la sève. Les uns, la comparant au sang des animaux, veulent qu'elle ait un mouvement de circulation continuelle, analogue à celui de systole et de diastole, ou de contraction et de dilatation en anatomie. D'autres distinguent la sève ascendante de la sève descendante : la première, s'élevant des veines, parvient jusqu'aux feuilles; la seconde s'introduisant par les feuilles, se précipite vers les racines. Ce qui est certain, c'est que, ou la sève unique, ou les deux sèves, ont une progression en rapport avec les saisons. En parcourant

la plante, elles la nourrissent et produisent son accroissement par l'agglomération des nouvelles particules qu'elles déposent sur leur route. A chaque renouvellement de la sève, c'est-à-dire chaque année, la tige, le corps ligneux, le tronc et les branches prennent de l'accroissement, soit en longueur soit en grosseur; le diamètre de l'arbre s'étend, et l'épiderme, dont le développement n'est pas proportionnel à celui du tronc, ne pouvant plus recouvrir l'écorce, qui se dilate à chaque pousse, se déchire en morceaux — Nous nous bornerons ici à des considérations générales, sans entrer dans le détail des diverses espèces de *fleurs* et de *fruits* que portent différents arbres, et sur lesquels nous aurons occasion de revenir, quand nous traiterons, à leur place, de quelques espèces plus particulières, intéressantes pour les gens du monde. Nous ne nous arrêterons pas davantage à énumérer les différentes espèces de graines ou de semences que produisent, et par le moyen desquels se reproduisent eux-mêmes les grands végétaux, non plus que les diverses espèces d'enveloppes qui protègent ces graines. Quant à leur reproduction par boutures ou rejetons, on en trouvera la théorie développée à l'article Greffe. Nous dirons seulement de la *graine*, qu'elle germe, et que de ses deux feuilles séminales s'élance une tige droite, qui ne pousse point de branches latérales dans la première année; celles qui paraissent l'année suivante décrivent avec la tige un angle de dix degrés, et les autres, qui se succèdent d'année en année, des angles de vingt, trente, quarante degrés, etc. Généralement, de quarante à cinquante, l'arbre est dans toute sa force; de cinquante à soixante il se soutient; mais, dès que les angles s'abaissent à soixante-et-dix degrés, l'arbre décline, puis il languit à quatre-vingts, et rarement il dure jusqu'au parallélisme de ses branches avec le 90e degré.

Arbrisseaux En général, on classe parmi les arbrisseaux les plantes ligneuses qui n'ont presque pas de tronc, ou plutôt dont le tronc se divise et subdivise en une infinité de tiges branchues qui forment un grand buisson. Rarement l'arbrisseau s'élève au-dessus de 10 à 12 pieds. La vie de l'arbrisseau est quelquefois de longue durée, et certains le disputent même aux grands arbres. L'aubépine, le grenadier, etc., sont des arbrisseaux.

Arbustes. L'arbuste est encore plus petit que l'arbrisseau. C'est une très petite plante ligneuse; mais elle a un caractère distinctif qui la sépare plus de l'arbrisseau que ce dernier n'est séparé de l'arbre : c'est qu'en automne l'arbre et l'arbrisseau poussent des boutons dans les aisselles des feuilles, lesquels se développent ensuite au printemps, et s'épanouissent en feuilles et en fleurs, tandis qu'au *contraire l'arbuste ou sous-*arbrisseau attend le renouvellement de la sève pour produire des boutons, et que le même printemps les voit naître et s'épanouir. Le groseillier, la bruyère, etc., sont des sous-arbrisseaux. — Nous n'avons considéré les arbres ici que sous le rapport de l'*histoire naturelle*, et nous n'avons pas cru pouvoir choisir un meilleur guide que l'abbé Rozier pour examiner avec quelque détail les diverses parties qui les composent. Nous renverrons les lecteurs, *pour les rapports* de ces grands et utiles végétaux avec l'*agriculture*, l'*horticulture* et la *technologie*, aux mots *aménagement*, *bois*, *forêts*, *fruits*, etc., où ils trouveront tous les renseignements désirables pour compléter les notions générales qu'il est nécessaire d'avoir sur ces premiers des végétaux, qui doivent le rang qu'ils occupent à leur grandeur, à leur force, à leur dureté et à leur utilité universelle.

ARBRE A CIRE DE PENSYLVANIE. Les parties marécageuses de l'Amérique septentrionale sont les lieux où cet arbuste, qui s'élève à la hauteur de 5 à 6 pieds, croît naturellement, et où il se charge d'une grande quantité de semences enveloppées d'une matière cireuse, verte, assez abondante pour avoir fixé l'attention des Américains, qui en

font usage pour leur éclairage, en Caroline surtout. — Pour se procurer cette cire, on coupe les rameaux le plus abondamment chargés de graines; on les met dans des sacs qu'on plonge dans l'eau bouillante, qui liquéfie et retient la cire, qui s'en sépare ensuite par le refroidissement. On fait avec cette cire végétale des bougies de couleur verte qui servent à l'éclairage des habitants. Les nègres ne se donnent pas la peine de les façonner en bougie, ils mettent cette matière dans des vases avec une mèche et s'en éclairent comme l'on fait à Paris d'un lampion. — Des écrivains recommandables, des voyageurs véridiques, ont recommandé avec force la culture, en France, de l'arbuste qui nous occupe, pour utiliser les lieux marécageux, par la cire qu'il produit et pour purifier l'air de ces lieux par l'absorption du gaz hydrogène qui se produit, comme on sait, dans tous les marais et eaux stagnantes impures. — On pourrait contester avec raison à l'arbre à cire de Pensylvanie la faculté plus spéciale en lui d'absorber l'hydrogène et autres gaz impurs que dans d'autres végétaux, car ceux-ci jouissent tous de cette bienfaisante faculté. Mais il faut accorder que cet arbuste croît parfaitement dans ces localités, qu'il y accomplit en France comme en Amérique tous les temps et toutes les conditions de son existence, qui sont de donner du bois et de la cire, et de purifier l'air au moyen de ses feuilles, comme le ferait toute autre plante ligneuse qui pourrait y croître. D'après ces considérations et des faits pratiques multipliés, il est à désirer que cet arbuste fixe de plus en plus l'attention des agronomes. — J'ai cultivé l'arbre à cire de Pensylvanie dans un terrain sec assez spacieux, où cet arbre a produit avec abondance, sans aucun arrosement, des semences couvertes de cire, qui ont été semées et ont bien levé. On sait, d'ailleurs, que cet arbre, déjà multiplié dans beaucoup de jardins, y donne facilement des graines; ainsi il est évident qu'on peut le cultiver partout avec plus ou moins d'utilité. L'arbre à cire de Pensylvanie, *myrica pensylvanica*, se multiplie de couchage et plus facilement encore par ses graines. Il existe d'autres *myrica*, que nous nous abstenons de mentionner, parce qu'ils ne sont pas assez riches en cire.

C. Tollard aîné

ARBRES MÉTALLIQUES. Les anciens chimistes se sont beaucoup occupés de certaines cristallisations métalliques auxquelles ils ont donné le nom d'Arbres. Nous citerons les deux principales, celui de Saturne ou de plomb et celui de Diane ou d'argent. — *Arbre de Saturne.* Pour préparer cette cristallisation, on dissout dans de l'eau distillée ou de pluie, ou à défaut dans de bonne eau de rivière, 1/60ᵉ de son poids d'acétate de plomb ou sucre de Saturne : si on a employé de l'eau de rivière, la liqueur est blanche; on la passe au travers d'un papier Joseph, et, après l'avoir renfermée dans un vase profond, on y plonge un morceau de zinc attaché après le bouchon, de manière à pouvoir plonger dans la liqueur, et après lequel est fixé un fil de laiton tourné en spirale double ou simple. Le zinc précipite le plomb, qui cristallise en belles lames très brillantes, dont le dépôt se fait sur toutes les parties du fil. — *Arbre de Diane.* On peut le préparer de deux manières, qui offrent également un produit remarquable. Si on verse dans un verre conique, comme ceux à vin de Champagne, un amalgame de 10 grammes de mercure et 4 grammes d'argent, et qu'on y ajoute une dissolution de 4 gr. d'argent dans l'acide acétique étendu de 90 gr. d'eau, après quelques jours, on trouve l'argent déposé sur le mercure en aiguilles qui ont quelquefois plusieurs centimètres de longueur. L'arbre sera encore plus singulier en plongeant dans un bocal un nouet de linge contenant un peu de mercure dans un mélange de deux dissolutions de nitrate d'argent et de nitrate de mercure étendues de 3 à 4 parties d'eau. L'argent cristallisé s'attache après le nouet, que l'on peut retirer de la liqueur pour le conserver dans un autre vase. H. Gaultier de Claubry.

ARBRISSEL (Robert d'), né en

1047, dans la ville d'Arbrissel, près de Nantes, et mort en 1117, au prieuré d'Orsan, dans le diocèse de Bourges, débuta par enseigner la théologie à Angers, après avoir fait ses études à Paris, où il fut reçu docteur en théologie. Le pape Urbain II le nomma prédicateur apostolique, *per universum mundum*. Son éloquence lui ayant attiré une foule d'auditeurs de tout âge et de tout sexe, qui le suivaient partout, sans avoir d'habitation fixe et séparée pour les hommes et pour les femmes, il sentit la nécessité de leur donner un asile; il le trouva dans une solitude appelée *Fontevrault*, à l'extrémité du diocèse de Poitiers. Il y soumit les hommes à l'empire des femmes, et tandis qu'il imposait à celles-ci l'obligation de prier, il voulut que ceux-là fussent occupés à dessécher des marais, à défricher des landes, à labourer les terres qu'ils avaient conquises sur les eaux et sur le désert. L'abbaye de Fontevrault, fondée par ses soins, en 1103, devint en peu de temps célèbre; il fonda par la suite d'autres monastères, qu'il enrichit également par le produit du travail de ceux qu'il y admit. L'ordre de Fontevrault, supprimé, avec tous les autres, par suite de la révolution, était divisé en 4 provinces, savoir: la province de France, dans laquelle il y avait 15 prieurés; celle d'Aquitaine, qui en possédait 14; la province d'Auvergne 15, et celle de Bretagne 13. L'habit des hommes consistait en une robe noire, une chape, un chaperon ou grand capuce, auquel étaient attachés par derrière et par devant deux petites pièces de drap nommées des *roberts*. L'habit des femmes consistait en une robe blanche, un cuculle noir, un surplis blanc et une ceinture de laine noire. En prononçant leurs vœux, les hommes et les femmes promettaient stabilité, conversion de mœurs, chasteté pure, pauvreté nue et obéissance. Les fondations de Robert d'Arbrissel, ses succès et surtout la chaleur avec laquelle il prêchait contre la simonie, l'incontinence et les autres vices du clergé, lui attirèrent des détracteurs et firent porter contre lui des accusations et des calomnies dont Bayle s'est fait fort injustement l'écho. Il en fut bien dédommagé par l'approbation de l'évêque de Poitiers, lors du concile de Beaugenci, où il assista en 1104 et prit place parmi les prélats. Cet évêque sollicita pour lui auprès du saint-siége les bulles de confirmation de l'abbaye de Fontevrault, et, en les accordant, le pape Pascal II déclara qu'il prenait cet ordre sous sa protection spéciale. En 1633, Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault, fit placer les restes de Robert dans un superbe tombeau de marbre, dont Hildebert, évêque du Mans, fit l'épitaphe, dont voici quelques vers :

Attrivit lorica latus, sitis arida fauces,
Dura fames stomachum, lumina cura vigil;
Indulsit raro requiem sibi, rariùs escam;
Guttura pascebat gramine, corda Deo.
Legibus est subjecta caro Domina rationis;
Et sapor unus ei, sed sapor ille Deus.

ARC, arme offensive très simple, propre à lancer des flèches : on le fait d'acier, de bois, de corne, etc.; il est plus fort au milieu que vers ses extrémités, entre lesquelles est tendue une corde qui sert à le bander. (*Voyez* ARMES.)

En géométrie, on donne le nom d'ARC à toute fraction d'une ligne courbe telle qu'un cercle, une ellipse, une hyperbole, une parabole, etc. (*Voyez ces mots.*)— Deux ou plusieurs arcs appartenant à un même cercle sont égaux entre eux, lorsqu'étant rectifiés (rédressés) ils ont même longueur.—Des arcs de cercle sont semblables entre eux quand ils sont chacun une même fraction de la circonférence à laquelle ils appartiennent, c'est-à-dire que si l'un d'entre eux est, par exemple, le $\frac{1}{7}$ de sa circonférence, tous les autres sont aussi $\frac{1}{7}$ de la circonférence dont ils font partie.—Des arcs semblables entre eux peuvent faire partie de cercle très-différents en grandeur.—La *corde* d'un arc est la ligne droite tirée entre ses deux extrémités. — La *flèche* d'un arc est la ligne droite qui a ses extrémités au milieu de l'arc et de sa corde. — Le profil d'une voûte ordinaire représente un arc de cercle dont la corde serait figurée par

une ligne tirée d'un mur à l'autre à la naissance de cette voûte; un fil à plomb suspendu à la clé de la voûte représenterait la flèche.

L'ARC, en architecture, est une construction dont le profil a la figure p'une courbe. L'arc ne diffère point de la voûte, sinon que sa largeur est à peu près égale à son épaisseur.—On nomme *arc-doubleau*, celui qui fait saillie au-dessous d'une voûte et qui sert à la consolider. — *Butant*, celui qui forme contrefort à l'extérieur d'un édifice pour contenir la poussée des voûtes. — *En plein cintre*, celui dont le profil est un arc de cercle.—L'*arc surbaissé* est moins courbé qu'un arc de cercle. — *Surhaussé*, plus courbé qu'un arc de cercle. T.

ARC DE TRIOMPHE. Quand un général romain avait remporté un avantage considérable sur l'ennemi, il obtenait la permission d'entrer dans la ville en cérémonie, suivi du butin et des prisonniers qu'il avait faits : c'est ce qui s'appelait *triompher*. Il est vraisemblable que d'abord les amis du triomphateur se contentèrent d'orner la porte par laquelle il devait entrer dans la ville. Plus tard, on construisit en bois des portes exprès, sur les côtés desquelles on représenta les actions glorieuses du triomphateur; enfin les richesses de la république lui permirent de bâtir des portes ou *arcs de triomphe* durables, en y employant la pierre, le marbre, le bronze. Dès lors, les arcs de triomphe furent des constructions d'une grande importance. Ces monuments sont d'invention romaine. Il est vrai de dire que les Chinois construisent des espèces d'arcs de triomphe pour honorer la mémoire des personnes qui se sont fait remarquer par quelque belle action, n'importe la profession des auteurs de ces actions. Les Romains au contraire n'ont élevé de ces sortes de monuments qu'à la gloire des gens de guerre. — En général, les arcs de triomphe se composent d'un massif isolé, de figure rectangulaire, percé dans son milieu d'une arcade en plein cintre, sous laquelle a dû passer le triomphateur; deux autres arcades latérales et plus petites étaient destinées au passage du cortége; cependant il est des arcs de triomphe qui n'ont qu'une seule arcade; d'autres en ont jusqu'à cinq, trois sur la face et une sur chaque flanc : tel est celui qu'on voit place du Carrousel, à Paris. — Les arcs de triomphe sont ornés de bas-reliefs, représentant les actions du héros; de colonnes engagées ou en saillie; quelquefois l'attique qui règne au-dessus de l'entablement porte un quadrige en bronze (char attelé de quatre chevaux). — Les arcs de triomphe les plus remarquables de l'antiquité, et dont il existe encore des ruines fort intéressantes, sont : 1° l'*arc de Constantin*, construit avec les débris de celui de Trajan; il était percé de trois arcades, une au milieu et deux plus petites sur les côtés; il avait de hauteur, y compris celle de l'attique, 76 pieds sur 63 pieds 10 pouces de largeur. Il fut restauré par Clément XII. 2° L'*arc de Septime-Sévère*, remarquable par la profusion de ses ornements et l'excellence des bas-reliefs sculptés sur ses faces; il portait un quadrige sur son attique : l'arc du Carrousel à Paris en est une imitation. Cet arc avait les mêmes proportions à peu près que celui de Constantin. 3° L'*arc d'Orange*, près la ville de ce nom, en Provence, fut érigé, dit-on, en mémoire des victoires que Marius remporta sur les Cimbres et les Teutons; sa hauteur totale est de 59 pieds 3 pouces, sa largeur de 65 pieds 9 pouces. Ce monument, le plus beau de ce genre que les Romains aient construit dans les Gaules, est percé de trois arcades, deux petites sur les côtés, et une plus grande au milieu. — Sous la restauration, le gouvernement fit consolider cet édifice; on reconstruisit en pierre de taille tout ce qui était dégradé, mais on ne chercha point à restaurer les bas-reliefs ni les autres ornements qui manquaient. 4° L'*arc d'Ancône*, élevé à la gloire de Trajan, bâti en blocs de marbre de Paros si bien joints qu'on le croirait d'un seul morceau. Cet arc, un des plus beaux et des mieux conservés que l'on connaisse, est décoré de quatre colonnes co-

rinthiennes ; il portait sur son attique la statue équestre en bronze de l'empereur. La ville d'Ancône possède encore un des pieds du cheval. Dans les provinces de l'empire romain, on voyait plusieurs autres arcs plus ou moins intéressants : l'arc de Bénévent en l'honneur de Trajan, l'arc de Rimini et celui de Pola en l'honneur d'Auguste. Entre Aix et Arles, se voient aux extrémités du pont de St-Chamas deux arcs de triomphe antiques dignes d'intérêt. La France, parmi les modernes, a seule rivalisé et quelquefois surpassé les Romains, sous certains rapports, dans la construction des arcs de triomphe.—Sous Louis XIV, la ville de Paris en fit élever plusieurs à la gloire de ce prince ; deux existent encore, ce sont la *porte St-Denis* et la *porte St-Martin*. La *porte St-Denis* a 73 pieds 9 pouces de largeur sur 72 pieds 9 pouces de hauteur, non compris celle du socle ou attique qui règne au-dessus de l'entablement ; la hauteur totale est donc de 77 pieds 5 pouces ; la porte a 24 pieds 2 pouces de largeur sur 46 pieds 2 pouces de hauteur ; sur les côtés sont percées deux petites portes quadrangulaires de 6 pieds 8 pouces de haut. Ce monument, digne des Romains, offre de grandes beautés et quelques défauts ; il se distingue par sa grandeur, par ses belles proportions et surtout par la beauté, la richesse, la vigueur des sculptures et des bas-reliefs qui le décorent. Du côté de la ville, il présente deux sortes de pyramides engagées, chargées de trophées d'armes antiques du plus beau style ; au pied des pyramides sont deux figures assises, sculptées sur les dessins de Lebrun ; elles représentent les sept provinces unies sous la forme d'une femme consternée, et le Rhin sous celle d'un homme vigoureux appuyé sur un gouvernail. Au-dessus de la porte, on voit dans un renfoncement rectangulaire un bas-relief représentant Louis XIV, vêtu à l'antique ; il commande le passage du Rhin. Du côté du faubourg, un bas-relief représente l'entrée de ce prince dans Maëstricht. Dans la frise de l'entablement qui est au-dessus de ce bas-relief on lit l'inscription suivante en lettres de bronze doré :

LUDOVICO MAGNO.

—Parmi les autres inscriptions qui se lisent au bas des pied-droits du monument, il en est une qui a actuellement (28 novembre 1832) le mérite de l'à-propos ; la voici :

EMENDATA MALE MEMORI
BATAVORUM GENTE.
PRÆF. ET. ÆDIL. PONI.
C. C.

La critique blâme dans ce magnifique monument son peu d'épaisseur ; il n'est personne en effet qui, le voyant de côté, ne lui en désire le double. On trouve aussi que l'emploi des pyramides, monuments consacrés aux sépultures, n'est point *justifié : d'ailleurs, ces pyramides* ont quelque chose d'incertain dans leurs proportions, car on pourrait tout aussi bien les prendre pour de gros obélisques. Enfin, sa position, dans un lieu enfoncé, entouré de maisons bourgeoises, n'est pas heureuse.--La *porte St-Denis* fut construite en 1672, aux frais de la ville de Paris, par François Blondel ; la sculpture fut commencée par Girardon, et terminée par Michel et François Anguier. Cet arc fut réparé sous l'empire.—L'arc de la *porte St-Martin fut construit par* Bullet, élève de François Blondel, en 1674, aux frais de la ville de Paris ; sa hauteur et sa largeur ont chacune 54 pieds tout compris. Cet arc est percé de trois arcades : celle du milieu a 15 pieds de large et 30 de haut. Les pieds-droits sont travaillés en bossages vermiculés ; le monument est couronné par un attique de 11 pieds de haut, sur lequel on lit : *Ludovico Magno, Vesontione Sequanisque bis captis, et fractis Germanorum, Hispanorum et Batavorum exercitibus. Præfec. et œdil. poni. C. C.* Des bas-reliefs assez mal encadrés sont sculptés sur les grandes faces ; du côté de la ville, on voit Louis XIV assis sur son trône ; une femme à genoux lui présente un rouleau : c'est le traité de la triple alliance. Dans un autre bas-relief, le même prince, sous la

figure d'Hercule, est couronné par la Victoire, en mémoire de la conquête de la Franche-Comté. Du côté du faubourg, les bas-reliefs représentent, sous de semblables allégories, la prise de Limbourg et la défaite des Allemands : ces sculptures sont de Desjardins, Marsi, Lehongre et Legros. Les proportions de ce monument, considéré en grand, ne sont pas mauvaises, mais on blâme avec raison les bossages rustiques taillés sur les pieds-droits et jusque sur le bandeau de l'arc de la grande porte. Cet arc fut réparé sous la restauration. — *Arc de triomphe de la place du Carrousel.* Ce monument, commencé en 1806, sur les dessins de M. Fontaine, rappelle celui de Septime-Sévère à Rome : il a 45 pieds de haut, 60 de large et 20 d'épaisseur ; les deux grandes faces sont percées de trois arcades dont les pieds-droits sont coupés par une arcade unique qui s'ouvre sur l'un et l'autre flanc. Chaque grande face est ornée de 8 colonnes isolées, d'ordre corinthien ; leurs fûts, d'une seule pièce, sont en marbre rouge de Languedoc, et leurs bases et leurs chapiteaux en bronze ; chacune de ces colonnes porte une statue en marbre blanc qui représente un guerrier de la grande armée ; le monument fut d'abord couronné par un quadrige dont le char et les Victoires qui les conduisaient étaient en fer et plomb doré ; les quatre chevaux avaient été apportés de Venise : ils ont été rendus en 1815. A cette époque, le char et les Victoires furent enlevés et détruits. Le quadrige fut rétabli sous les Bourbons ; il est en bronze, et le char porte la statue de la restauration ; les bas-reliefs en marbre qui représentent des scènes de la campagne de 1805 ont été replacés en 1831 ; auparavant leurs places étaient occupées par des plâtres représentant quelques actions de la campagne de 1823 en Espagne par le duc d'Angoulême. Ce monument, construit avec des matériaux précieux, avec un soin tout particulier, ne satisfait pas les connaisseurs. Ils trouvent qu'il manque totalement de grandeur, que les ornements en sont trop recherchés, et qu'enfin il est comme anéanti par la masse des palais qui l'environnent. — L'*arc de triomphe de l'Etoile* fut commencé en 1806 sur les dessins de l'architecte Chalgrin. Après avoir creusé à 24 pieds, on s'aperçut que le sol n'offrait point une solidité suffisante pour supporter la masse dont on voulait le charger ; on fut donc obligé de former les fondations avec de larges pierres de taille, de figure irrégulière, disposées par assises les unes au-dessus des autres, de manière que les joints d'un lit inférieur étaient croisés par les pierres de celui qui posait dessus. L'arc de l'Étoile, bâti en pierres dures de Château-Landon (elle se polit comme le marbre), est le plus colossal et l'un des plus solides qui aient jamais été construits ; il a 44 mètres (135 pieds) de haut, 45 mètres (138 pi.) de large, sur 23 mètres (68 pieds) d'épaisseur. Ses grandes faces sont percées d'une porte en arcade de 15 mètres (46 pieds) de large, et de 30 mètres (92 pieds) de haut ; les flancs sont aussi percés d'une arcade de 9 mètres (28 pieds) de largeur, sur 18 mètres (55 pieds) de hauteur sous clé. Ce monument est terminé quant à la maçonnerie ; nous ignorons de quels ornements il sera décoré. Des critiques ont demandé s'il n'était pas au moins inutile de construire à si grands frais un monument qui ne sert absolument à rien, et dont le genre n'est plus dans nos mœurs ; d'autres avouent que cet édifice termine bien du côté du couchant la grande avenue des Champs-Élysées : les uns et les autres peut-être ont raison. TEYSSÈDRE.

ARCADE. Ouverture pratiquée en architecture dont le haut présente la figure d'un arc. On dit les arcades d'une galerie, d'un amphithéâtre, etc.

ARCADES (L'académie des), fut fondée à Rome vers la fin du XVII^e siècle, par une réunion de poètes italiens, dans le but de répandre le bon goût et la culture de la poésie nationale. Ils s'étaient efforcés d'imiter les mœurs pastorales des Arcadiens. Les réunions avaient lieu dans des jardins, et chacun des membres prenait le nom d'un berger grec, sous lequel ses poésies étaient publiées. Les statuts de la

société étaient une imitation de la loi des douze tables à Rome. Les plus remarquables sont : que la société n'aura pas de protecteur; que toutes les poésies contre la religion et le bon goût ne seront point admises à la lecture. Les armes de la société sont une flûte de Pan entourée de branches de pin et de laurier. Les poètes des deux sexes étaient seuls appelés à en faire partie. Cette société était autrefois en grand honneur, et l'on s'empressait de s'y faire recevoir, mais il n'en est plus de même aujourd'hui.—Il s'est formé dans plusieurs villes de l'Italie des réunions semblables à l'académie des Arcades. Crescimbeni a publié plusieurs recueils des poésies de cette société, ainsi qu'une biographie de ses membres les plus célèbres. En 1824, le pape Léon XII fut reçu membre de l'académie des Arcades, sous le nom de *Leo Pistate Cecropio*.

ARCADIE, partie centrale et montagneuse du Péloponèse, bornée au nord par l'Achaïe et Sycione, à l'est par l'Argolide, au sud par la Messénie, et à l'ouest par l'Elide. Le pays abonde en fleuves et en sources; il est arrosé par l'Eurotas et l'Alphée. On y trouve les montagnes de Cyllène, d'Erymanthe, de Stymphale et de Ménale. Ce pays portait autrefois le nom de Pélasgie, de ses anciens habitants les Pélasges. Il fut partagé entre les 50 fils de Lycaon, et prit le nom d'Arcadie, d'Arcas, un de ses petits-fils. Dans la suite, ces petits royaumes conquirent leur liberté et formèrent une alliance. Les plus considérables étaient Mantinée (aujourd'hui Mondi), où Épaminondas remporta une victoire et fut enterré; Tégée (aujourd'hui Tripolitza), Orchomène, Phénée, Psophis et Mégalopolis. Les pasteurs et les chasseurs des montagnes restèrent long-temps plongés dans la barbarie, mais peu à peu leurs mœurs s'adoucirent, et ils commencèrent à défricher leur pays, et cultivèrent avec succès la danse et la musique. Cela ne les empêcha pas de conserver un esprit guerrier, et lorsqu'ils n'étaient pas en guerre ils combattaient à la solde des autres peuples. La divinité en honneur chez eux était le dieu Pan, et leur occupation favorite l'éducation des bestiaux et l'agriculture, ce qui donna l'idée aux poètes de faire de l'Arcadie le théâtre de la poésie pastorale et de la représenter comme un séjour enchanté. Malheureusement, les beautés de l'Arcadie n'existaient que dans leur imagination.

ARCANE, ou ARCANUM. On appelle ainsi toute opération mystérieuse de l'alchimie, tout remède secret, ou dont on cache la composition, tout en lui attribuant une grande efficacité. Ce terme, du reste, est spécialement affecté à la science ancienne; aujourd'hui, les savants et les médecins sont trop philosophes pour avoir la prétention de tenir cachés des travaux ou des découvertes qui pourraient être utiles à l'humanité. C'est au *charlatanisme*, à *l'ignorance* et à la cupidité seuls qu'il faut attribuer l'emploi des *remèdes secrets*, dont la poursuite est du domaine de la *police médicale*, et dont nous traiterons plus tard, à l'occasion de ces deux mots. E. H.

ARCANSON, BRAI SEC, ou COLOPHANE, substance résineuse, solide, brune, cassante, qui est un résidu de la distillation de la térébenthine commune, et qui sert principalement à frotter l'archet des instruments à cordes. (*V.* Brai.)

ARC-EN-CIEL. *Quand un rayon de lumière traverse un corps transparent*, il est dévié de sa route primitive, et il éprouve en même temps, dans l'intérieur du corps, divers changements, que l'on rend très sensibles par une disposition convenable. Il n'est personne qui n'ait remarqué que le soleil produit quelquefois en frappant sur une carafe pleine d'eau une multitude de bandes de diverses couleurs : cet effet se produit avec régularité dans le prisme, et donne lieu à la séparation de sept couleurs qu'on appelle *primitives*, et qui sont rangées dans l'ordre suivant : rouge, orangé, jaune, vert, indigo, bleu et violet. C'est à un phénomène du même genre qu'est dû l'arc-en-ciel. Au mot Lumière, nous parlerons avec détail de l'ensemble des phénomènes; nous ex-

pliquerons seulement ici comment se produisent ceux qui caractérisent l'arc-en-ciel. Pour l'observer, il faut avoir le dos tourné au soleil, et le plus souvent on aperçoit deux arcs, l'intérieur plus brillant, l'extérieur plus pâle, et dont les couleurs se présentent dans un ordre inverse : dans le premier, le rouge est en haut, et dans l'arc extérieur il est en bas. —Les rayons lumineux qui tombent sur une goutte d'eau éprouvent une réfraction qui produit les couleurs du spectre solaire. Ces rayons colorés se divisent en deux parties, l'une qui passe directement, l'autre, qui est réfléchie dans la partie concave du globule d'eau, se réfracte et se divise de nouveau, de sorte qu'une goutte sort du globule et que l'autre se réfléchit encore. Il peut y avoir ainsi un grand nombre de réflexions successives, dans chacune desquelles une portion de lumière est absorbée, de sorte que la première, qui produit le premier arc coloré, présente des teintes beaucoup plus vives, et que dans la seconde les couleurs sont beaucoup plus faibles : on pourrait voir ainsi un grand nombre d'arcs dont les teintes iraient toujours en s'affaiblissant; aussi en aperçoit-on quelquefois, quoique très rarement, un troisième. Cet effet est semblable à celui que l'on remarque dans un instrument, le kaléidoscope, qui a tant occupé tout le monde, il y a quelques années.

H. Gaultier de Claubry.

ARCÉSILAS, fondateur de la seconde académie dite moyenne, né à Pitane en Éolide, dans la première année de la 116e olympiade (316 ans avant J.-C.), reçut une éducation soignée, et fut envoyé à Athènes pour y étudier la rhétorique. Ne trouvant plus de charmes dans l'étude de cette science, il suivit d'abord les leçons du péripatéticien Théophraste, et ensuite celles de Polémon. Appelé, après la mort de Cratès, à se mettre à la tête de l'école académique, il fit des changements importants dans les doctrines qu'on y enseignait. Platon et ses successeurs avaient divisé tous les objets en deux classes : objets physiques, qui frappent les sens, ou abstraits, que l'esprit seul peut saisir. Ils prétendaient que la connaissance des uns constituait l'opinion, et celle des autres la science. Arcésilas, en penchant vers le scepticisme, ou plutôt en l'outrepassant, nia qu'on sût la moindre chose, ou qu'on eût seulement la conscience de son ignorance. Il rejetait comme fausses et illusoires les impressions des sens, et soutenait, d'après ce principe, que le vrai sage ne devait jamais rien affirmer, puisqu'on pouvait combattre toutes les opinions de la même manière. Mais, comme il fut cependant obligé de mettre ce singulier système en harmonie avec la nécessité de vivre imposée à tous les êtres animés, il déclara que son système ne pouvait être appliqué rigoureusement qu'à la science, et que dans toutes les choses de la vie il fallait s'en tenir à la vraisemblance. Généreux envers les pauvres et ami des plaisirs, il partagea son temps, comme rival d'Aristippe, entre l'amour, le vin et les Muses, sans jamais avoir exercé d'emploi public. Il mourut à la suite de l'usage immodéré du vin, à l'âge de 74 ans, dans la 4e année de la 134e olympiade.

ARCHAÏSME, du grec *archaios*, ancien, dérivé d'*archê*, commencement, principe, et de la terminaison *ismos*, qui indique l'imitation, est le nom, que l'on donne à toute expression ancienne, à toute locution surannée, à toute imitation des anciens dans le tour d'une phrase. L'*archaïsme* est donc opposé au *néologisme*; l'emploi de l'un et de l'autre peut cesser d'être un défaut, et devenir même une beauté lorsqu'il est réglé par le goût.

ARCHANGEL. (*Voy.* Arkhangel.)

ARCHE, en architecture, est l'espace couvert d'une voûte qui règne entre les piles d'un pont.— D'*assemblage*, centre de charpente servant de pont, ou faisant partie d'un toit bombé.—*Extradossée*, est celle dont les pierres qui la composent ont toute la même longueur, et ne forment point liaison entre elles, ni avec celle des reins de la voûte (pont Notre-Dame à Paris).

ARCHE D'ALLIANCE. C'était chez les Juifs une sorte de coffre dans lequel étaient renfermés les tables de la loi données à Moïse sur le mont Sinaï, la verge d'Aaron et un vase plein de la manne que le peuple de Dieu avait recueillie dans le désert. Les Juifs avaient une vénération particulière pour cette arche; ils l'avaient placée dans la partie la plus sainte du tabernacle; on la portait dans les expéditions militaires, comme un gage certain de la protection divine. Cependant Dieu, irrité, permit qu'elle fût prise par les Philistins, qui la gardèrent 20 ans, d'autres disent 40, après lesquels ils furent contraints de la restituer aux Juifs, pour faire cesser les divers fléaux qui les affligeaient; 20 ans après, David la fit transporter de chez le lévite *Abinadab*, chez lequel on l'avait déposée, à Jérusalem. Plus tard, son fils Salomon la plaça dans le temple magnifique qu'il fit construire. Suivant Josèphe, l'arche avait 5 palmes de long, 3 de haut et autant de large; ses côtés étaient doublés de lames d'or; les lévites la portaient au moyen de bâtons dorés, passés dans de gros anneaux d'or fixés sur ses flancs.—Les Juifs modernes ont dans leurs synagogues une sorte d'armoire dans laquelle ils mettent leurs livres sacrés; ils l'appellent *Aaron*, et la regardent comme la figure de l'*arche d'alliance*.—Lors de la prise de Jérusalem par les Chaldéens, *Jérémie* fit cacher l'*arche* dans un souterrain; il l'en retira quand les ennemis se furent éloignés, et la porta dans une caverne profonde que Dieu lui indiqua dans la montagne *Nebo*, où *Moïse* avait été enseveli. —L'entrée de cette caverne est si adroitement fermée que nul homme ne saurait la découvrir sans une révélation particulière, ce qui arrivera quand tous les Juifs seront réunis dans leur ancienne patrie.

T.

ARCHE DE NOÉ. Dieu, ayant résolu la destruction des hommes et des animaux par un déluge universel, donna ordre à Noé de construire en bois une sorte de vaisseau dans lequel il plaça une couple de chaque espèce d'animaux impurs, et 7 d'animaux purs pour en conserver la race. L'arche contenait des provisions pour nourrir tous ces animaux pendant un an, avec Noé et sa famille, qui se composait de 8 personnes.—On croit que Noé employa 100 ans à bâtir son arche, qui, suivant Moïse, avait 300 coudées de long, 50 de large et 30 de haut. On a grandement disputé jusqu'au XVIIIe siècle, pour déterminer la longueur de la coudée de Moïse, car si elle n'avait que la grandeur de la coudée ordinaire (18 pouces), la capacité de l'arche était insuffisante pour contenir tant d'animaux avec des provisions pour les nourrir pendant un an; aujourd'hui, qu'il est bien démontré par les découvertes des naturalistes qu'un grand nombre d'animaux, dont plusieurs d'une taille gigantesque, éprouvèrent une *destruction totale* par la catastrophe qui bouleversa la surface de la terre, ces discussions n'ont plus d'intérêt.—L'arche s'arrêta, dit-on, sur le mont *Ararat* en Arménie, dont le sommet est aujourd'hui inaccessible à cause des neiges dont il est couvert. (*V.* ANTÉDILUVIENS, DÉLUGE.) T.

ARCHÉE, du grec *arché*, puissance ou principe. Quelques anciens médecins, surtout Van Helmont, employèrent ce terme pour exprimer le pouvoir intérieur des mouvements du corps vivant; c'est l'agent qui, pénétrant la matière, l'organise et l'élabore, ou la domine, la transforme selon ses desseins, pour la conservation, la perpétuité de l'être animé.—L'*archée*, d'après Van Helmont et ses sectateurs, serait une force intelligente et motrice qui, s'associant à la matière, gouvernant ses molécules, les altérant, pénétrant au vif les organes dans leur profondeur, produit les modifications que nous voyons, par la digestion, la nutrition, les excrétions et sécrétions, etc. Cet archée, roi, dominateur, despote même, est situé, selon l'auteur, à l'orifice supérieur de l'estomac; il entre en fureur dans certaines maladies, il est frappé de stupeur en d'autres. Sous sa dépendance sont d'autres archées moins importants, placés, qui au foie, qui aux reins, au pan-

créas, etc. L'un des plus mutins ou séditieux de ces archées inférieurs est celui de l'utérus : tantôt fantasque, tantôt frénétique, il bouleverse souvent les autres, ou, semant la discorde, il les entraîne dans sa faction; l'on a beaucoup de peine à le dompter chez les vieilles filles. — Cette fiction représente le jeu du système nerveux, moteur premier de l'économie animale. C'est le gouvernement du corps: *ens spirituale, aura vitalis organorum*. Sthal attribua le même rôle à l'ame, et Barthez à son principe vital. J.-J. Virey.

ARCHÉOLOGIE. Toutes les connaissances humaines ont fait depuis deux siècles des progrès mémorables, et ces progrès sont l'effet certain du perfectionnement des *méthodes*, ou de l'art d'étudier pour connaître. L'archéologie, à sa renaissance en Europe, dut subir, comme les autres sciences, l'effet des préjugés et des erreurs de l'époque. Il ne faut pas accuser l'esprit humain : il s'élança avec une louable ardeur vers la lumière, dès qu'il entrevit ses premiers rayons; il courut au but sans s'occuper de jalonner sa route, sans l'explorer attentivement, pressé qu'il était de reprendre possession du domaine entier de l'intelligence. Les premiers observateurs se hâtèrent donc de construire des systèmes généraux après avoir à peine reconnu quelques faits particuliers, et l'influence des idées du siècle se montra habituellement, même dans ces reconnaissances isolées. Les inventeurs et ceux qui les imitèrent, les origines et leurs dérivations, tout fut confondu par l'effet d'une seule idée, et les antiques sociétés, leurs monuments et leur renommée, réduits aux étroites proportions d'un type préféré, ne trouvèrent plus sur l'échelle des temps que la petite place accordée à ce type même. Tout fut ramené à l'unité, à une seule source commune, les peuples, les mœurs, les croyances, les institutions et les langues, mais ce ne fut pour la science qu'une source d'erreur universelle. Le doute, cause toute puissante d'instruction, appela bientôt l'examen : celui-ci engendra la critique; les analogies et les dissemblances apparurent avec tous leurs caractères; la méthode les rangea en familles, et ces familles furent des séries de faits mis dans toute leur évidence. L'esprit humain ne connut qu'alors ses véritables annales, ses œuvres primitives, dans les régions diverses où il avait exercé simultanément ou successivement sa puissance; et l'archéologie, recueillant religieusement les débris matériels de ces œuvres antiques, s'exerça aussitôt à y découvrir aussi les traces des antiques idées, et les procédés des arts qui servirent aux anciens hommes pour les manifester et nous les transmettre. Tel est le noble but que l'archéologie doit se proposer, et à cette hauteur elle n'a pas pour motif une simple satisfaction de la curiosité : elle cherche dans la longue expérience des peuples anciens des exemples ou des avertissements utiles aux nations modernes; elle fouille à la source de tous les bons modèles, elle constate que si les sciences d'observation doivent aux derniers siècles d'importantes améliorations, c'est aux anciens qu'il faut encore demander les vrais modèles dans les arts utiles et les beaux-arts. C'est aussi sur elle que l'histoire fonde ses plus positives certitudes : l'archéologie lui explique les monuments des hommes, et l'histoire y retrouve les princes et les peuples dont elle a à parler, l'époque, la place et les actions de chacun d'eux. Le plus obscur monument se rapporte à un fait de l'ancienne civilisation, et le philosophe qui travaille pour l'humanité n'a pas tout fait pour accomplir sa mission, tant qu'il ne combine pas avec les temps présents les notions positives qui sont empreintes sur les débris des temps passés. — L'archéologie lui révèle ces notions, et c'est elle qui fouille à cet effet dans la poussière des peuples primitifs; ils tracèrent leur propre histoire sur leurs propres monuments : les temples de leurs dieux témoignent de leurs croyances; les ouvrages publics, de leurs besoins sociaux, des moyens qu'ils surent se créer pour y suffire; leurs meubles et leurs ustensiles, des mœurs et des goûts individuels subordonnés aux mœurs générales et aux goûts

nationaux; leur luxe, de leurs richesses et de l'état de leur économie publique; et les chefs-d'œuvre de leurs arts, comme les chefs-d'œuvre de leur littérature, de toute la puissance de l'étude et de l'imagination. — Un attrait irrésistible nous entraîne donc vers ces temps obscurs pour l'histoire elle-même, et cet attrait nous maîtrise, parce que nous retrouvons à chaque pas ce qui nous intéresse au plus haut degré, l'homme. Et ce goût, si noble en son objet, n'est pas un vaniteux égoïsme, c'est un louable orgueil de l'intelligence, qui se cherche elle-même avidement dans toutes les générations éteintes et partout où elle peut se manifester; elle veut reconstruire ses propres annales et démontrer qu'elle fut constamment, du moins par ses efforts et par ses vœux, fidèle à elle-même et à la divinité qui lui donna le pouvoir et en marqua les limites. — Le monde, jadis habité par les nations ensevelies sous le sol qui porte les nations vivantes, est le domaine de l'archéologie. Son étude est immense : un guide habile est indispensable à qui veut en parcourir les routes presque effacées. Les traditions de l'histoire ont conservé le souvenir des faits du passé, et la critique archéologique a rattaché chaque monument à sa véritable origine. L'antiquaire de notre temps s'engage donc dans la carrière avec l'expérience de ceux qui l'y ont précédé. Il doit se proposer un double objet : acquérir toute la science de ceux qui l'ont précédé dans la carrière, et étendre le domaine de cette science par ses propres efforts. Il y sera encouragé par l'attrait propre à cette étude, et par les faits généraux et caractéristiques dans la vie des anciennes nations, qu'elle lui révèlera. Sous un seul rapport, celui de l'art proprement dit, elle lui montrera que chaque peuple adopta, pour des raisons que l'on ne saurait déduire, un *style* qui lui fut propre, et qu'il conserva par un respect réfléchi pour ses vieilles coutumes, comme pour se perpétuer par des idées nationales et consacrées, ou qu'il abandonna lorsque, arrêté dans sa marche naturelle, par une domination nouvelle, il dut renoncer tout à la fois à l'existence sociale et à ses progrès éventuels dans les arts. L'Égypte est l'exemple du premier ordre de choses, et l'Étrurie du second : l'une, conquise par les Perses et par les Grecs, fit respecter ses habitudes et travailla encore sous leurs yeux comme au temps de Sésostris; l'autre, se laissant d'abord aller à l'influence des colonies grecques de l'Italie, se perdit ensuite sous les coups de l'épée romaine. La Grèce, au contraire, passa par tous les degrés du perfectionnement des arts, depuis la plus grossière ébauche jusqu'aux plus sublimes conceptions. Voilà trois faits caractéristiques dans l'histoire de trois peuples célèbres. L'archéologie doit donc enseigner le style de chaque peuple, et les époques mêmes de chaque style; *l'histoire* écrite, les préceptes recueillis par la critique littéraire, l'étude des langues anciennes, sont les autres moyens qui, avec la connaissance de l'art, guideront l'amateur et le savant dans la connaissance de l'antiquité. La géographie, la chronologie, l'histoire des religions et des mœurs anciennes devront la compléter. Le mot archéologie, dans la généralité de son acception et selon son étymologie (*archaios*, ancien; et *logos*, discours), comprend l'*étude de l'antiquité* tout entière par les monuments et par les auteurs. Bornée, comme l'usage l'a voulu, à la description des monuments, le nom d'archéographie conviendrait mieux à cette science, considérée dans cet objet unique; mais une distinction trop absolue serait presque oiseuse; le véritable archéologue ne peut se passer du secours des auteurs classiques pour expliquer les monuments, et, à leur tour, les monuments éclaircissent un grand nombre de difficultés insolubles sans eux dans les textes des écrivains anciens. Nous nous conformerons donc ici à l'usage en adoptant le mot archéologie. — L'archéologie diffère essentiellement de l'*Histoire de l'art* des anciens et de l'*érudition*. La première nous enseigne les essais contemporains ou successifs des vieux peu-

ples, et leurs efforts pour figurer les objets qui composent l'univers matériel, ceux que l'esprit de l'homme créa après Dieu; comment d'une imitation servile, il s'éleva jusqu'au beau idéal, qui ajoute à l'univers des beautés dont il ne renferme point le type complet, et, par le secours de l'allégorie et les effets magiques d'une langue de convention, sut réaliser toutes les créations du génie. La seconde s'attache plus particulièrement au texte même des écrits des anciens, les interprète, les épure des taches que l'ignorance et l'erreur y introduisirent; et si elle est véritablement philosophique, elle conclut, du rapprochement de faits constants et bien observés, quel fut l'état réel de l'esprit et des mœurs des hommes de l'antiquité : l'archéologie se borne à décrire et à expliquer les *monuments* qui sont l'ouvrage de leurs mains. Ceux qui la confondent avec l'histoire de l'art et avec l'érudition ne font ni de l'archéologie, ni de l'art, ni de l'érudition : ces trois genres de connaissances s'éclairent mutuellement, mais chacune d'elles se propose un but spécial; elle a son système, ses préceptes et sa nomenclature à elle seule. — L'utilité de l'archéologie est trop généralement avérée pour nous arrêter à la démontrer ici. Elle est le guide le plus fidèle pour l'histoire des temps anciens, et, à moins de nier l'utilité de l'histoire, on ne peut mettre en doute celle de l'archéologie. Pour les siècles antérieurs à Homère, toute l'histoire est dans l'archéologie; les relations abondent sur les temps qui suivirent ce génie sans modèle et sans rival; mais l'étude approfondie de ces relations y découvre parfois des traces de quelques influences qui montrèrent à l'écrivain la vérité là où elle n'était pas, ou bien un peu autrement qu'elle ne fut en réalité, et Thucydide est un excellent Athénien dans l'histoire des guerres civiles de toute la Grèce. Les monuments, au contraire, ne sont d'aucun parti; les faits qu'ils énoncent portent avec eux une naïve certitude, et s'ils contredisent l'historien, ils le condamnent comme coupable d'erreur ou de mensonge. L'histoire ancienne s'éclaire ou s'agrandit par leur témoignage : pour les hommes célèbres, elle y trouve leurs noms véritables, leur portrait; pour les peuples, leur origine, leurs opinions, leur religion et leur culte, leur science civile, politique, économique, administrative, leurs progrès dans les connaissances utiles à la civilisation, leurs mœurs publiques et privées, leur régime général, enfin ce qu'ils firent pour la vérité, et les erreurs qu'ils ne purent éviter; pour les lieux, des documents authentiques, d'où la géographie tire des notions importantes qui lui manqueraient sans leur secours; et pour les temps, des époques certaines, qui, comme des jalons lumineux, dissipent une partie des ténèbres dont la succession des siècles enveloppa les vieilles annales de l'esprit humain ; et nous signalent en même temps ses progrès. — L'archéologie se propose donc de tracer le tableau de l'état social ancien par les monuments. L'homme et ses ouvrages doivent être le véritable but de son étude; tous les monuments, même les plus communs et les plus grossiers, déposent de quelques faits, et l'ensemble de ces faits est comme une statistique morale des anciennes sociétés. Considérée de cette hauteur, l'archéologie mérite le nom de science; son utilité frappe dès l'abord; la variété des moyens propres à son étude nous charme bien vite. Elle nous fait vivre et nous entretenir avec tous les grands hommes et tous les grands peuples des temps passés; nous cherchons notre histoire dans la leur, et nous ne savons pas résister au plaisir de comparer nos croyances avec leurs opinions, nos goûts avec leurs usages, et nos espérances avec leurs destinées. — Plusieurs méthodes se présentent pour l'étude de l'archéologie : l'une est chronologique, l'autre analytique, et toutes deux, si on les isole, pèchent en quelques points essentiels. — La méthode chronologique consiste à traiter les monuments de chaque nation en particulier selon l'ordre de priorité que l'histoire

lui assigne. Mais cette méthode, pour être la plus commode, n'est pas sans de graves inconvénients ; on saura d'abord ce que furent les Égyptiens, ensuite les Grecs, ensuite les Italiotes ou les Romains, si l'on veut ; mais les rapprochements qu'on doit tirer de ces exposés, qui embrassent tant d'objets divers, seront nécessairement moins fructueux, parce que leurs éléments seront plus dispersés ; et ce travail de l'esprit, qui recherche avec tant d'avidité les origines dans les analogies, les singularités dans les dissemblances, deviendra par là plus laborieux, plus incertain, et perdra à la fois de son charme comme de sa certitude. — La méthode analytique, en traitant de chaque sujet en particulier, relativement à tous les peuples à la fois, quoique moins défectueuse que la première, est trop soumise à l'arbitraire de l'archéologue, qui commencera, de son gré, par traiter ou de la religion, ou de l'état des arts, ou des usages civils et militaires, des monuments funéraires ou des monuments religieux. Ce plan peut plaire par sa généralité, par la liberté même qu'il laisse à l'écrivain ; mais là où les monuments nous manquent, que pourra dire l'archéologue? La science ne comprend que les faits conservés par ces monuments mêmes ; elle recueille ces faits, les coordonne, les interprète, et ce sont ces interprétations qui vont prendre leur place dans les divers chapitres de l'histoire même des anciens. En ne perdant pas de vue que la science ne se compose que de ces interprétations, on conçoit que sa théorie ne doit venir qu'après ces faits, et qu'elle doit être subordonnée à leurs résultats, fondés sur la nature même et la diversité d'expression des monuments. — Il nous semble donc pouvoir satisfaire aux conditions les plus désirables, en adoptant une méthode à la fois chronologique et analytique. Le même sujet sera considéré chez les divers peuples à la fois, mais selon leur ancienneté relative. Cette méthode conservera ainsi l'ordre des origines et des modifications ; elle fera distinguer les instituteurs premiers de leurs élèves, et l'invention de l'imitation plus ou moins complète ; elle nous montrera les pratiques de tout genre, courant le monde avec les colonies, exportées par les migrations des philosophes voyageurs ; et lorsqu'un usage sera remarqué à la fois chez deux peuples d'un âge différent, l'histoire écrite nous expliquera ordinairement le temps, les causes et les circonstances de cette communication ; ou si l'histoire se tait, l'archéologie suppléera peut-être à son silence et remplira ainsi ses lacunes. Cette méthode nous apprendra donc ce qu'on a fait dans chaque pays, dans des circonstances communes à tous, dans des circonstances particulières à chacun, et comment les arts divers concoururent à l'accomplissement de ces vues analogues ou opposées. — Chaque monument est en effet le produit, soit d'un art unique, soit de plusieurs à la fois ; mais l'espèce et la destination de chaque monument se rattachent plus particulièrement à un seul, et quoiqu'un temple ait été érigé avec les secours combinés de l'architecte, du sculpteur, du peintre et du graveur, l'architecte fit plus que les autres, et c'est comme ouvrage d'architecture qu'il doit être plus particulièrement considéré. Nous trouvons dans ce principe un second moyen de compléter notre méthode : 1° en classant tous les monuments selon l'art qui les a exécutés ; 2° en les considérant comme sacrés, civils, ou militaires, et funéraires, subdivision qui appartient également à chacune des grandes divisions fondées sur la diversité des arts. Le tableau suivant expliquera pleinement notre pensée.

1° ARCHITECTURE. . . .	Monuments religieux, civils, militaires, funéraires, etc.	Murs, maisons, temples, colonnes, obélisques, pyramides, théâtres, tombeaux, voies publiques, etc.

2° SCULPTURE.......	*Idem*........	Statues, bustes, bas-reliefs, etc.	
3° PEINTURE.........	*Idem*..........	Fresques, sculptures peintes, tableaux sur pierre, bois, toile, et papyrus; vases peints, mosaïques.	
4° GRAVURE........	Sur pierres fines.......	Pierres gravées en creux et en relief.	
	Inscriptions...........	Gravées, tracées.	Matières, alphabets, langues, abréviations, cachets, tessères, etc.
	Médailles.............	Epoques, matières, alphabets, langues, monnaies ou médailles; orientales, grecques, italiques, romaines, gauloises; abréviations, etc.	

Il existe une classe de *monuments* qui n'avaient pas ce caractère dans l'antiquité, et qui abondent dans toutes les collections publiques et particulières : je veux dire cette foule d'objets antiques qui furent d'un usage général, et qui servaient à l'art de se nourrir, de s'habiller, de se parer; aux besoins et aux commodités de la vie domestique, aux cérémonies de la religion, à l'art de la guerre et aux rites funéraires. Ils sont, comme les autres, le produit d'un seul art ou de plusieurs; mais les arts qui les ont produits s'y montrent, non pas comme en étant le but, mais seulement le moyen : on a donc pu les distraire de la classification adoptée pour les monuments d'une plus grande importance; la variété infinie de ces meubles, armes, ustensiles, poids, mesures, etc., nous y a même forcés, et il suffira de l'étendue de leur nomenclature pour justifier le parti que nous avons pris d'en former une classe générale, tout-à-fait distincte des autres. —Néanmoins, nous soumettrons cette nomenclature, autant du moins qu'il nous sera possible, à l'ordre précédemment indiqué, car l'histoire des arts des anciens est aussi dans leurs monuments, et un ustensile quelconque dépose également de leur infériorité relative, de leur progrès commun, de leur perfectionnement. — Le *style* d'un monument quelconque est le premier indice de son origine : l'œil exercé, d'après des règles précises, ne confondra pas une figure étrusque avec une figure égyptienne, quoiqu'elles aient quelques caractères communs, ni une statue grecque avec une statue romaine, quoique Rome doive toutes ses productions aux artistes de la Grèce. Il en est de même du plus petit meuble; et comme la connaissance du style particulier à chaque peuple de l'antiquité est, comme on l'a déjà dit, une des notions les plus utiles à l'archéologue, nous essaierons d'ajouter quelques préceptes positifs et tirés des monuments de cinq de ces peuples, que l'on peut considérer comme les seuls classiques pour notre occident, d'après l'ordre établi dans nos études. — Nous comprenons dans cette liste les Egyptiens, les Grecs, les Italiotes ou anciens peuples de l'Italie, les Gaulois et les Romains. Il y a sans doute aussi des antiquités en Asie, et des monuments anciens dans les Amériques; la première même, l'Asie, s'infiltre déjà avec de grandes promesses dans l'histoire de nos langues savantes; mais elle fait néanmoins comme un mon-

de à part, qui a aussi ses doctrines et ses merveilles, et elle n'entre pas encore assez avant dans nos études ordinaires, dans notre système d'enseignement public; elle n'est pas assez mêlée à nos souvenirs, à nos origines, au goût général, pour trouver dans cet article une place en rapport avec son importance même; elle n'excite pas d'ailleurs cet intérêt universel qui fait accueillir si bien tous les souvenirs des Gaulois, nos premiers ancêtres; des Romains, qui subjuguèrent les Gaulois et envahirent la Grèce; des Grecs enfin, qui soumirent l'Égypte après s'être formés à son école. Nous ne ferons donc que mentionner rapidement des monuments asiatiques et ceux qu'on a rencontrés dans les Amériques. — Quoique bornée principalement à l'étude des cinq peuples que nous venons de nommer, l'étude de l'archéologie n'est pas moins étendue, parce que c'est chez eux que se trouvent pour nous l'origine et le développement de toute science noble en son but et utile en ses effets. La société civile actuelle est le résultat de leurs expériences; leur sagesse appelle notre admiration, et leurs erreurs mêmes notre respect. Mais nous avons dû souscrire aux limites qui ont été tracées, et ne point perdre de vue qu'il est quelquefois possible de faire un travail utile, quoique peu étendu, sur un sujet qui prête à tant de développements. Nous avons donc borné les notions que nous exposons ici à celles qui sont d'une utilité plus générale, relativement à l'espèce de monuments que le lecteur peut avoir plus souvent l'occasion d'étudier. Les monuments romains sont comme un produit du sol de la France; les monuments grecs ne se voient que dans les riches collections, et ceux des Italiotes, presque nulle part ailleurs qu'en Italie; mais les monuments égyptiens affluent depuis quelques années, et leur variété n'étonne pas moins que leur nombre et la richesse de quelques-uns d'entre eux. Nous essaierons de satisfaire à tous les égards les personnes que le goût des beaux-arts et de la solide instruction porte à recueillir ces vénérables reliques de l'antiquité. Nous n'écrivons pas ici pour les savants de profession, nous réclamons au contraire leurs conseils et leur indulgence, et nous prions de considérer que nous n'exposons ici que le résumé et les éléments essentiels de la science, considérée dans toutes ses parties. — Il existe une foule d'excellents ouvrages où les vrais principes de la science sont consignés, et les bonnes leçons très abondantes; je les ai pris pour guides, et j'ai dû m'appliquer moins à écrire ici un traité complet sur la matière qu'à éviter les erreurs en traitant les sujets assez nombreux qui ont pu trouver place dans notre nomenclature. Notre but sera atteint si la critique y trouve peu à reprendre, et si l'archéologue et l'amateur trouvent *dans nos articles successifs* les *véritables* rudiments d'une science vaste dans son sujet, importante dans son but, qui charme à la fois l'esprit et l'imagination, et rappelle de la manière la plus expressive, et sur la foi des témoins contemporains, les plus grands et les plus nobles souvenirs de l'histoire. — Les anciens ne connurent pas l'archéologie comme science : l'Égypte se place à l'origine des sociétés policées, elle n'eut point d'antiquités à étudier; la Grèce alla lui demander des *lois*, *des institutions*, et son génie perfectionna les arts dont elle recueillit les éléments sur les bords du Nil; la Gaule était solitaire comme ses druides; les vieux Italiotes se perdent dans les ténèbres primitives de notre occident, et Rome n'emporta de la Grèce que des objets de prix comme butin, et non comme objets d'étude. Elle dépouilla aussi l'Égypte de quelques obélisques et de quelques statues, mais c'étaient des trophées qu'elle enlevait, et dans l'esprit du vainqueur il n'entrait aucune des vues que se propose l'archéologie. On pourrait considérer Pausanias comme amateur : il décrit soigneusement les monuments de la Grèce; mais il ne systématise point leur étude, et la science archéologique est encore à naître après lui. — Elle est un des bienfaits de la renaissance des lettres

en Europe, et ne date que de cette époque à jamais mémorable. Le Dante et Pétrarque, en cherchant les vieux manuscrits, recueillirent aussi les vieilles inscriptions. Les médailles attirèrent encore l'attention du chantre de Laure; il en envoya une collection au roi Charles IV, en lui proposant pour modèles quelques-uns des grands princes dont il lui offrait les effigies. Des restes de la peinture antique furent découverts à l'époque même où l'on commençait à raisonner sur la théorie de cet art au XVIe siècle; le Laocoon apparut en même temps; Raphaël et Michel-Ange étudièrent la sculpture antique, les pierres gravées, les grandes ruines de l'architecture grecque et romaine; les érudits y cherchèrent l'explication des traditions écrites sur l'antiquité, et la science proprement dite fut dès lors fondée. Laurent de Médicis établit à Florence un enseignement public de l'archéologie; l'histoire de l'art vint puiser à la même source que ses théories; Winckelmann écrivit sous l'inspiration de ses chefs-d'œuvre, et l'alliance des arts et de l'archéologie fut scellée par le génie de ce grand homme. A de nombreuses monographies, ou descriptions spéciales de certains monuments, succédèrent des traités généraux que, dans cette science comme dans quelques autres, un zèle trop hâtif s'était empressé de produire. Des systèmes, parfois hasardeux, prirent la place de théories souvent erronées; mais la raison humaine est comme la sphère des fixes : un astre nouveau en s'élevant sur un horizon en entraîne d'autres sur tous ses points, et ceux-ci sont éclairés simultanément d'une lumière nouvelle. Quand la physique fut dépouillée de ses erreurs, l'archéologie le fut aussi des faux systèmes : toutes les sciences ont été fondées quand les saines méthodes se sont dévoilées à notre esprit. L'entendement humain est un, il ne peut croire tout à la fois à la vérité et à l'erreur; c'est un instrument qui opère de même sur toutes les matières. Louis XIV fonda l'académie des belles-lettres; Rome expliqua les monuments de sa splendeur primitive; des voyageurs courageux allèrent exhumer ceux de la Grèce, et le monde savant fut comme un laboratoire où l'on s'efforçait de ressusciter l'antiquité pièce à pièce. Grævius et Gronovius avaient recueilli dans leurs volumineuses collections les fruits épars de tous ces labeurs; Gruter et Muratori formaient un corps systématique de toutes les inscriptions trouvées dans le monde romain; Montfaucon expliquait par les monuments les mœurs et les usages des anciens; don Martin, la religion des Gaulois; Baxter; les antiquités britanniques, et Kircher s'était donné pour un OEdipe qui interprétait toutes les énigmes égyptiennes. Le siècle dernier fut réellement celui qui fonda la véritable science de l'antiquité : les conjectures téméraires, les explications puériles furent enfin décréditées; la multiplicité des monuments, la fondation des musées, le goût des collections particulières, multiplièrent aussi les moyens des études fondées sur les rapprochements, et chaque partie de la science eut des maîtres dont les écrits forment encore les meilleurs disciples : le comte de Caylus soumit à l'ordre chronologique les monuments des différents âges, et pénétra le secret de la plupart des arts qui les avaient produits; Morcelli proposa un système régulier pour la classification des inscriptions selon leur sujet, et pour leur étude selon leur style; Eckhel coordonna méthodiquement la science des médailles; Rasche la rédigea selon l'ordre alphabétique; Passeri et Dempster ouvrirent à Lanzi la carrière des idiomes et des monuments de l'Italie antérieure à la fondation de Rome; Herculanum et Pompeï étaient découverts; l'abbé Barthélemy réédifiait la Grèce de Périclès de ses propres débris; Zoëga déblayait les avenues de l'antique Egypte, et Visconti paraissait au milieu de tant de travaux comme bien capable de les compléter tous. Le commencement du siècle actuel est l'époque d'une révolution nouvelle dans la science : la France lettrée fit la conquête de l'Egypte savante; l'archéo-

logie connut enfin son origine. La Grèce antique y chercha aussi les siennes ; des lumières nouvelles éclairèrent réciproquement l'étude de l'une et de l'autre ; un magnifique ouvrage fut le fruit du zèle le plus actif et le plus fructueux : monument d'un éternel honneur pour la France, qui l'a donné à l'Europe littéraire, comme le fruit d'une ardeur à l'épreuve des périls, et d'une constance qui fut plus que du courage. Dès lors la science s'agrandit et appela de nouveaux disciples dans la carrière : Millin s'était voué à l'explication de l'antiquité figurée ; ses *Monuments inédits*, son *Recueil de vases peints*, sa *Description des tombeaux de Canosa*, méritèrent tous les suffrages ; mais sa persévérance dans ce genre d'exploration a trouvé trop peu d'imitateurs ; les monuments s'accumulent dans les collections, et peu de personnes songent à leur interprétation. M. Mongez les mêle souvent à ses doctes recherches, et son *Dictionnaire d'antiquités*, récemment terminé, est pour la science un guide à la fois savant et élémentaire. Dans les autres contrées, en Italie surtout, l'archéologie classique a de nombreux partisans ; Naples et Rome en nomment plusieurs, tels que Rossi, Carcani, Fea, Testa, dont les travaux ont obtenu une légitime réputation. A Peruze, M. Vermiglioli professe l'archéologie, en publie les éléments, et il se voue en même temps à l'interprétation des monuments étrusques ; le docte Orioli, transporté en France par les orages politiques, lui fait part de ses recherches sur ces mêmes monuments, produits du sol de sa patrie ; à Florence, M. Micali a consacré à l'histoire des peuples qui firent ces mêmes monuments un ouvrage célèbre dès son apparition, et auquel une nouvelle et récente rédaction a donné un nouveau prix ; MM. Zannoni et Inghirami, quelquefois ses antagonistes, rivalisent de zèle avec MM. Alessandri et le comte Capponi, pour faire connaître convenablement les richesses de la célèbre galerie de Florence ; à Milan, les Cattaneo, Malaspina, et ceux qui marchent sur leurs traces, répandent la lumière sur les ténèbres des vieux temps ; à Turin, où la munificence royale a offert la plus honorable hospitalité à de brillants débris de l'antique Egypte, MM. de Balbe, Napione, Peyron, Gazzera et quelques autres savants distingués, sont aussi voués au culte de l'antiquité ; l'Allemagne, si docte et si laborieuse, suit les nobles exemples des Ernesti, des Heyne et de tant d'autres érudits qui ont associé les monuments à l'interprétation des auteurs ; l'Angleterre exploite aussi à la fois ses antiquités romaines, galliques, saxonnes et normandes ; et tant d'efforts réunis ne peuvent être infructueux pour l'histoire approfondie des primitives expériences sociales, seul but vraiment philosophique de l'archéologie. Dans notre France, enfin, la science archéologique ne promet pas de moins heureux résultats : ses antiquités nationales, malgré le malheureux incident qui ralentit temporairement les premiers efforts (de 1824 à 1828), trouvent dans tous nos départements des explorateurs instruits et désintéressés, dont le zèle est soutenu par la conscience du service important qu'ils rendent aux arts, aux lettres et à l'histoire ; d'honorables récompenses (une médaille décernée par l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres) ont déjà *recommandé* à l'estime publique les recherches de MM. Schweighœuser (sur le Haut-Rhin), Delpon (Lot), Dumége (Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne), Giraud (Côte-Or), Chaudruc de Crazannes (Charente-Inférieure et Gers), Allou (Haute-Vienne), Artaud (Rhône), Jollois (Vosges), Saint-Amans (Lot-et-Garonne), Golbéry (Haut-Rhin), Penchaud (Bouches-du-Rhône et Gard), Gaujal (Aveyron), le comte d'Allonville (Meurthe), Jouhannet (Gironde), Rever (Eure), Teissier (Thionville), Gaillard (Lillebonne), De Bausset (Béziers), Maurice Ardent (Haute-Vienne), Le Prévost (Seine-Inférieure), De Caumont (Antiquités de la Normandie), De Gerville (Manche), Texier (Monuments de Reims, Nîmes, etc.), et quelques-uns d'entre eux ont associé toutes les res-

sources de l'érudition à l'examen et à la description des monuments. Dans l'académie, M. de la Borde publie la collection de tous ceux de la France; MM. Boissonnade et Raoul-Rochette appliquent à l'histoire l'interprétation des marbres écrits recueillis dans l'ancienne Grèce; par les soins de ce dernier, les médailles nous révèlent des rois dont l'histoire écrite n'a pas conservé les noms; et des noms d'artistes, graveurs de médailles, que la science cherchait depuis long-temps; M. Letronne semble s'être consacré à ceux de l'Égypte grecque et romaine; ailleurs les manuscrits sur papyrus occupèrent les veilles de MM. Young, Bœck, Kosegartem et autres; j'ai réuni mes efforts à ceux de ces savants distingués; enfin l'alphabet des hiéroglyphes est découvert, et restitue à l'histoire des siècles qu'elle avait oubliés. Que de raisons pour espérer que l'étude de l'archéologie retirera des lumières nouvelles de cette persévérance éclairée, et l'histoire, des documents authentiques qui rectifieront ses erreurs et combleront d'immenses lacunes! Nous le répétons, tel est le but que l'archéologie doit se proposer constamment. Les objets qu'elle embrasse dans ses études sont nombreux et variés. Pour les traiter tous selon leur importance, un ouvrage étendu serait nécessaire, et sans doute au-dessus de mes forces; mais je n'ai point perdu de vue le véritable objet de cet article et de ceux qui doivent le compléter : on y trouvera donc une série de préceptes éprouvés et d'instructions concises et positives, telles qu'elles résultent des travaux des grands maîtres où elles sont répandues. Mais cette série, malgré ses généralités, doit aussi être réduite à ce qui peut intéresser le plus grand nombre d'amateurs : peu d'entre eux ont l'occasion d'étudier les grands monuments de l'architecture antique; ce que nous en dirons se réduira donc aux faits principaux qui constituent la différence des styles et des pratiques propres aux divers peuples dont nous nous occupons. Les produits de la peinture antique s'offrent moins rarement aux yeux de l'observateur; on tâchera d'en dire ce qui est le plus utile à connaître à l'égard des vases peints en particulier, genre d'ouvrages aujourd'hui assez commun. Les objets de sculpture sont aussi très nombreux, et chacun d'eux porte l'empreinte du génie du peuple qui les exécuta; nous tâcherons de satisfaire à cet égard à ce qu'exigent des notions élémentaires sur cette riche matière; et quant aux médailles et aux inscriptions, comme celles de l'empire romain se retrouvent partout, et bien plus communément que celles des rois, des peuples et des villes de la Grèce, en donnant pour ces dernières des renseignements généraux sur leur type, leurs légendes, leurs sujets historiques et mythologiques, nous nous appliquerons plus particulièrement à réunir sur les premières (les médailles romaines) toutes les notions qui peuvent en faciliter l'étude ou l'explication. Les meubles et ustensiles civils, religieux ou militaires, seront considérés par rapport à chacun des peuples dont nous nous proposons ici d'étudier les monuments, et leur variété même ne peut manquer d'intéresser. — Il existe une foule de traités particuliers sur chaque partie de l'archéologie, et quelques-uns sont l'ouvrage de savants justement célèbres ou distingués. Je m'appliquerai particulièrement à me montrer fidèle à leur autorité; et en y ajoutant les faits nouveaux que mes études spéciales, notamment sur les antiquités égyptiennes (qui aujourd'hui se placent justement en tête de toutes les autres), m'ont permis de recueillir, j'ose espérer de pouvoir offrir aux amis éclairés de l'antiquité, par l'ensemble des articles insérés à leur rang alphabétique dans ce dictionnaire, un résumé qui ne leur sera pas tout-à-fait inutile, et dans lequel j'aurai réuni et reproduit les leçons éparses dans les écrits des grands maîtres de la science : ce sera un nouvel hommage rendu à leurs travaux et à leur mémoire. — Pour compléter ces idées générales sur l'archéologie, nous indiquerons ici les traités élémentaires

et généraux composés sur cette science, — *Archæologia litteraria*, par Jo. Aug. Ernesti, 2ᵉ édition, par Georg.-Henr. Martin, Leipzig, 1790, in-8°. — Histoire de l'art chez les anciens, par Winckelmann, Paris, 1802, 3 vol. in-4°. — *Orbis antiquus*, par Oberlin (le père); prolégomènes archéologiques au tome 1ᵉʳ, traduits en français dans le tome 1ᵉʳ du Magasin encyclopédique. — Introduction à l'étude des monuments, à l'étude des pierres gravées et des médailles, par A.-L. Millin. Ces ouvrages, précédés de la vie de l'auteur, ont été réunis en un vol. in-8°, Paris, Girard, 1826. — *Lezioni elementari di archeologia*, par Vermiglioli, Perugia, 1822 et 1823, 2 vol. in-8°. — Traités généraux. — *Thesaurus antiquitatum græcarum et romanarum*, par Grævius et Gronovius, Lugd. Bat., 1697 et années suivantes, 39 vol. in-fol., y compris les suppléments de Polenus et de Sallengre, Pistiscus et Gruter. — Collection d'un grand nombre de traités isolés, et de divers auteurs, sur toutes les parties de l'archéologie. — *Lexicon antiquitatum romanarum*, par Pistiscus, 1713, 2 vol. in-folio. — L'Antiquité expliquée, par Montfaucon, Paris, 1719, 15 vol. in-fol. — Recueil d'antiquités, par le comte de Caylus. — Antiquités, Dictionnaire de l'encyclopédie méthodique, par Mongez, 7 vol. in-4°.—Musée *Pio-Clémentin*, et autres ouvrages de l'illustre Visconti.—Monuments antiques inédits, ou nouvellement expliqués, par Millin, Paris, 1802 et années suivantes, 2 vol. in-4° — *Saggio di lingua etrusca*, par Lanzi, 2ᵉ édition, Florence, 1824, 3 vol. in-8° — *Monumenti etruschi o di etrusco nome*, par Inghirami, Poligrafia Fiesolana, 1824 et années suivantes, in-4°. — Panthéon égyptien, par Champollion jeune et Dubois, Paris, 1824 et années suivantes, in-4°. — *Catalogues de diverses collections d'antiquités*, rédigés et publiés par M. L.-J.-J. Dubois.—Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et toutes les descriptions des musées et cabinets célèbres.

Champollion-Figeac.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

A

TABLE.

FIN DE LA TABLE.
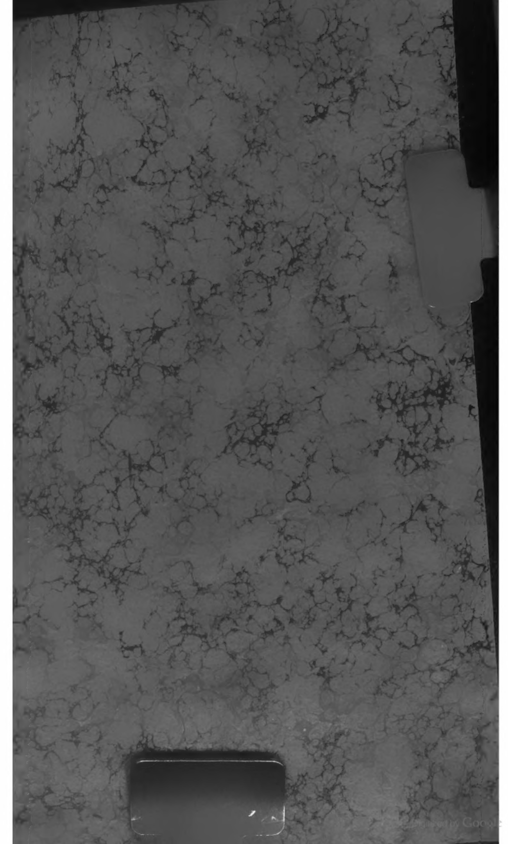
BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS